LA

# TURQUIE D'ASIE

## GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

### STATISTIQUE

### DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE DE CHAQUE PROVINCE

### DE L'ASIE-MINEURE

PAR

VITAL CUINET

4° G 839

TOME DEUXIEME

18 93
SUPPLÉMENT
A 7894

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1891

V. Cuinet _ *La Turquie d'Asie*

# VILAYET D'ADANA

Population : *403.430 habitants.* — Superficie : *40.000 kilomètres carrés.*

divisé en 4 Sandjaks, 19 Cazas, et 23 Nahiés.

Sandjak d'**Adana.**

Cazas : *Adana.* — *Kara-Hissalou.* — *Tarsous,* — *Mersine.*

Sandjak de **Djébel-Béreket.**

Cazas : *Yarpout* (Chef-lieu). — *Osmanié.* — *Islahié.* — *Hassa.* *Boulanik.* — *Payas.*

Sandjak d'**Itch-Il** (Sélef-ké).

Cazas : *Séleféké* (Chef-lieu), — *Ermének.* — *Mouth.* — *Gulnar.* — *Anamour.*

Sandjak du **Kozan** (Sis).

Cazas : *Sis* (Chef-lieu). — *Kars.* — *Hadjin.* — *Féké.*

Vilayet d'Angora

Vilayet de Sivas

Vilayet de Koniah

Vilayet d'Alep

Hadjin

Féké

Sis

Kars

Boulanik

Anazarba

Hamidié-Kalé

Kara Issalou

ADANA

Mersine

Tarsous (Tarse)

Osmanié

Yarpouth

Islahie

Hassa

Payas

Alexandrette

Gfe d'ALEXANDRETTE

Ermenek (Germanicus)

Mouth (Claudiopolis)

Gulnar (Kilindria)

Anamour

Selefké (Séleucie)

Karatach

C. Karatach

C. Anamour

C. Kahbé

C. Cavalier

MER MÉDITERRANÉE

Légende.

- Chef-lieu du Vilayet
- id. de Sandjaks
- id. de Cazas
- Limites du Vilayet
- id. des Sandjaks
- id. des Cazas
- Chemin de fer
- Routes carrossables
- Chemins et sentiers
- Forêts et terrains boisés
- Salines

Echelle 0 10 20 30 40 50 Kilom.

Ernest LEROUX, *Editeur.*

*Imp. Monrocq, Paris.*

# VILAYET D'ADANA

## SOMMAIRE DES MATIÈRES

Limites. — Superficie. — Division administrative. — Population. — Mœurs et usages.
Ecoles. — Climat. — Topographie. — Géologie.
Agriculture. — Caisse agricole. — Banque agricole. — Bétail.
Mines. — Forêts. — Faune. — Flore. — Oliviers. — Mûriers.
Routes. — Prestations. — Chemin de fer. — Ports. — Transports. — Fleuve — Marais.
Industrie. — Commerce. — Exportation. — Importation. — Poids et mesures.
Administration de la Dette publique. — Salines. — Régie des tabacs.
Dîmes et impôts. — Notices historiques.

MERKEZ-SANDJAK D'ADANA.

Limites. — Population. — Division. — Forêts. — Prestations. — Description.

CAZAS DU SANDJAK D'ADANA.

Adana. — Ville d'Adana. — Kara-Hissalou. — Tarsous. — Mersine.
Commerce. — Exportation. — Importation. — Navigation (tableaux).

SANDJAK D'ITCH-IL.

Limites. — Population. — Division. — Description. — Fleuves. — Forêts, etc.

CAZAS DU SANDJAK D'ITCH-IL.

Caza de Sélefkè. — Ville de Sélefkè. — Ermènek. — Mouth. — Gulnar. — Anamour.

SANDJAK DE KHOZAN.

Orientation. — Population. — Division. — Forêts. — Description, etc.

CAZAS DU SANDJAK DE KHOZAN.

Sis (ville de). — Kars. — Hadjin. — Fekkè.

SANDJAK DE DjÉBEL-I-BÉRÈKET.

Orientation. — Division. — Population. — Forêts. — Portes syriennes, etc.

CAZAS DU SANDJAK DE DJÉBEL-I-BÉRÈKET.

Yarpout. — Osmanié. — Islahié. — Hassa. — Boulanik. — Payas.

**Carte administrative, routière, forestière, etc., du vilayet.**

# VILAYET D'ADANA

## STATISTIQUE DESCRIPTIVE

**Limites, superficie.** — Le vilayet d'Adana est situé au sud-est de la presqu'île de l'Asie Mineure, entre le mont Taurus au nord, la mer Méditerranée au sud, la Syrie à l'est et l'Anatolie à l'ouest.

Il est placé entre le 40° 70′ et le 54° 64′ de longitude nord, et le 36° et le 39° 24′, de latitude est, et est limité au nord par les vilayets de Sivas et d'Angora; au sud, par la mer Méditerranée, à l'est par le vilayet d'Alep et à l'ouest par celui de Koniah.

Sa superficie totale est de 52,432,000 *deunums*, ou environ 40,000 kilomètres carrés.

Sur ce chiffre, on peut compter :

| | |
|---|---|
| Terres labourables . . . . . | 20,032,000 *deunums* |
| Terrains montagneux . . . . . | 31,500,000 — |
| — marécageux . . . . . | 900,000 — |
| TOTAL. . . . . | 52,432,000 *deunums* |

**Division administrative.** — Le vilayet d'Adana est divisé administrativement en 4 sandjaks, 19 cazas et 23 nahiés.

Le tableau ci-après résume cette division administrative et indique le nombre des villages au-dessus de 100 habitants compris dans chacun des 4 sandjaks :

| SANDJAKS | CAZAS | NAHIÉS | VILLAGES |
|---|---|---|---|
| I<br>**ADANA**<br>MERKEZ-SANDJAK | ADANA..... | Karataʿh. — Missis. — Mouhadjirin ou Yarsouat. Sirkinti. — Karsanti. — Djanib-Chéïr..... | 746 |
| | Tarsous..... | Koussoum. — Kulek-Boghaz. ... | |
| | Kara-Issalou. | ..... ..... | |
| | Mersine..... | Elvali. — Guerdjéli..... | |
| II<br>**ITCH-IL**<br>chef-lieu SÉLEFKÈ | SÉLEFKÈ..... | Yagdè. — Ayach. — Bouladjali.. | 321 |
| | Ermènek.... | ..... | |
| | Mouth..... | .. ..... | |
| | Gulnar..... | Anaï-Bazar..... | |
| | Anamour.... | Sélinti..... .. | |
| III<br>**KHOZAN**<br>chef-lieu Sis | Sis..... | ..... | 324 |
| | Kars..... | . ..... ..... | |
| | Hadjin..... | Méhadè..... | |
| | Fekkè..... | Roum..... ..... | |
| IV<br>**DJEBEL-I-BEREKET**<br>chef-lieu YARPOUT | YARPOUT..... | Kaïpak. — Kara-Eguid..... | 238 |
| | Osmanié..... | Tadjirli. — Djirit. — Kyhié..... | |
| | Islahié..... | ..... ..... | |
| | Hassa..... | ..... | |
| | Boulanik.... | ..... | |
| | Payas..... | Youmourtalik..... | |
| 4 Sandjaks | 19 Cazas | 23 Nahiés | 1.629 Villages |

**Population.** — La population totale du vilayet d'Adana, d'après les dernières données scrupuleusement contrôlées, est de 403,430 habitants, soit environ 11 habitants par kilomètre carré.

Divisée par sandjaks et par cazas, le total de la population du vilayet est répartie comme suit, avec le nombre de villages contenus dans chaque caza :

| SANDJAKS | CAZAS | HABITANTS | VILLAGES |
|---|---|---|---|
| **Adana** | Adana | 93.955 | 391 |
| | Kara-Issalou | 9.856 | 88 |
| | Tarsous | 41.606 | 180 |
| | Mersine | 29.175 | 87 |
| **Itch-Il** | Sélefkè | 28 550 | 36 |
| | Ermének | 26 427 | 63 |
| | Mouth | 15.368 | 74 |
| | Gulnar | 18.120 | 52 |
| | Anamour | 16.815 | 96 |
| **Khozan** | Sis | 9.959 | 94 |
| | Kars-Zulkadrié | 4.426 | 60 |
| | Hadjin | 25.262 | 84 |
| | Fekké | 20.437 | 86 |
| **Djébel-i-Bérèket** | Yarpout | 5.830 | 8 |
| | Osmanié | 7.370 | 35 |
| | Islahié | 15.935 | 68 |
| | Hassa | 7.800 | 38 |
| | Boulanik | 7.700 | 40 |
| | Payas | 18.838 | 49 |
| | Totaux | 403.439 | 1.629 |

Ce même total, divisé par communautés, nationalités ou religions, est réparti très approximativement comme suit :

| | | | HABITANTS |
|---|---|---|---|
| **Musulmans** | Ottomans proprement dits | 93.200 | |
| | Circassiens | 13.200 | |
| | Kurdes et Turkomans (nomades) | 39.600 | 158.000 |
| | Syriens et Arabes | 12.000 | |
| **Religions indéfinies** | Bohémiens (tziganes | 16.050 | |
| | Fellahs, Ansariés, Tahtadjis ou Noussaïri (nomades) | 56.000 | 72.050 |
| **Chrétiens** | Syriens orthodoxes | 20 900 | |
| | Arméniens-grégoriens | 69 300 | |
| | d° catholiques | 11 550 | |
| | d° protestants | 16 600 | 173 389 |
| | Grecs-orthodoxes | 46.200 | |
| | Catholiques-Latins-Maronites | 4.539 | |
| | Persans-Afghans, divers | 4.400 | |
| | Total général | | 403.439 |

**Mœurs ; usages.** — Les *Ottomans* proprement dits occupent, en général, les places officielles et les emplois dans les administrations du gouvernement. Quelques-uns possèdent de grandes propriétés territoriales qu'ils font valoir.

Leurs mœurs et usages n'ont rien de particulier qui les distingue de ceux de la population ottomane de l'Asie Mineure en général.

Les *Circassiens*, originaires du Caucase, ont immigré dans ce villayet depuis environ 25 ans. Ils y forment actuellement une population de 12 à 13,000 âmes. Presque tous se sont établis dans les sandjaks d'Adana, de Kozan et de Djébel-i-Bérèket, où des terrains leur ont été concédés par le gouvernement.

Ils ont déjà construit de nombreux villages et, grâce à leur activité, à leur intelligence, ces émigrés de la Russie progressent à vue d'œil, surtout dans la culture des terres. Il est facile de reconnaître les villages des Circassiens à leur façon bien entendue et régulière dont leurs habitations et leurs champs sont soignés. Ils préfèrent aux autres productions agricoles celle du tabac dont ils s'occupent principalement dans le sandjak de Djébel-i-Bérèket et aux environs de Yarsouat ; ils en récoltent de 40 à 50,000 kilogrammes par an. Malheureusement l'intérêt personnel mal entendu leur fait écouler presque tous ces tabacs en contrebande.

Les *Circassiens* s'occupent aussi avec succès de l'élève du bétail ; ils font un grand commerce de chevaux qu'ils savent très bien dresser.

*Kurdes* et *Turcomans*. — Ces deux races que l'on confond presque toujours sont en effet assez semblables sous le rapport des mœurs et des usages ; mais leur origine est très différente. Les Kurdes descendent, comme on le sait, des Kardurgues, aborigènes du Kurdistan, contrée qui, dans le principe, s'étendait usque sur une grande partie du territoire appartenant aujourd'hui à la Perse ; tandis que les Turcomans ou mieux Turkmènes, sont des Turcs de pure race venus du Turkestan, comme

les Turcs seldjoukides et les Turcs ottomans, quoique à des époques différentes et sans esprit de conquête comme ceux-ci.

Quoi qu'il en soit, actuellement ces deux races se mêlent volontiers et forment entre elles des tribus nomades dont les principales sont : *Berbès-Achiretti*, *Turkmen-Sirkintili*, *Djérid-kurd*, *Karsant-Achiretti*, *Ménémendji-Achiretti*, qui sont répandues aux environs d'Adana et dans les sandjaks de Djébel-i-Bérèket et de Kozan, et vivent sous la tente.

Les Kurdes possèdent d'immenses troupeaux qu'ils conduisent l'été sur les montagnes et qu'ils ramènent l'hiver dans les plaines.

Ces tribus étaient encore indépendantes il y a 20 ans, et ne reconnaissaient point d'autre autorité que celle de leurs chefs, qui prenaient le titre de *beys*. Le choléra de 1865 qui sévit particulièrement sur elles, les ayant sensiblement affaiblis, le gouvernement profita de cette circonstance pour les réduire à l'obéissance et les fixer au sol. Ce ne fut pas toutefois sans résistance : Kozan-Oghlou et Kutchuk-Ali-Oghlou, les deux plus puissants de leurs beys, refusèrent longtemps de se soumettre, et les troupes régulières envoyées contre eux, par Djevdet-Pacha, alors gouverneur général de la province d'Adana, ne purent enfin parvenir à les y forcer qu'après des actions énergiques, à la suite desquelles les deux chefs furent pris et exilés.

Depuis lors, les tribus kurdes sont restées soumises au droit commun ; mais elles ont continué leur vie errante primitive, bien que, pour les attacher à des demeures fixes, on les ait forcés de se construire des habitations et de bâtir des écuries pour leurs chevaux. Malgré cela, elles n'ont pas cessé de coucher sous des tentes faites en feutre de leur fabrication.

Les Kurdes tissent aussi des tapis du genre *kilim*, généralement peu estimés.

*Yuruks* ou *Bohémiens*. — Cette race est très répandue dans le vilayet d'Adana et surtout dans le sandjak d'Itch-Il. Partagés en petites tribus, les Yuruks vivent partout sous la tente. Ils ne

cultivent pas la terre. Leurs occupations sont presque exclusivement de forger le fer, d'étamer les ustensiles de cuivre et de tresser des paniers, métiers auxquels ils adjoignent parfois la mendicité et le pillage.

*Fellahs* (d'origine Ansarièh). — Quoique reconnus officiellement comme musulmans, les fellahs ne pratiquent nullement l'islamisme ; les musulmans eux-mêmes les regardent comme des intrus, des idolâtres. Quant aux sympathies des fellahs, elles sont plutôt pour les chrétiens et surtout pour les Européens qu'ils ont souvent protégés contre les vexations auxquelles ils étaient autrefois exposés. Leurs croyances religieuses sont tenues secrètes, et personne ne saurait fournir des données certaines sur leurs pratiques mystérieuses ; on sait seulement qu'ils croient à la métempsycose.

Les fellahs répandus dans le sandjak d'Adana et de Djébel-i-Bérèket peuvent être considérés comme les descendants des anciens habitants du pays ; quelques-uns sont venus du littoral de Lattakié et de Tripoli de Syrie. Ils pratiquent entre eux la solidarité ; ils sont doux, hospitaliers et laborieux ; leurs occupations se bornent à l'agriculture et au jardinage.

*Tahtadjis* ou *Noussaïrièh*. — Les *noussaïrièh*, connus également sous le nom de *tahtadjis*, parce qu'ils travaillent le bois, généralement en planches (tahta), comme scieurs de long, bûcherons ou menuisiers, forment une race qui se rapproche de celle des fellahs sous bien des rapports, mais qui s'en écarte au point de vue religieux. On connaît fort peu leurs rites, leur culte et leurs croyances. On dit qu'ils adorent ou du moins vénèrent les arbres, ce que l'on a été conduit à supposer en voyant de quel soin particulier ils entourent tel ou tel gros arbre privilégié ; couper une branche de cet arbre sacré serait un sacrilège qui attirerait infailliblement un mauvais parti à celui qui se rendrait coupable d'un pareil forfait ! Ils ne fréquentent ni la mosquée, ni l'église. On ajoute, mais on ne saurait accueillir de tels bruits sans toutes les réserves nécessaires, qu'ils révèrent les parties génitales de

la femme, et qu'ils ont pour chef religieux une grande prêtresse qui les rassemble une fois par an dans des endroits retirés, le plus souvent au milieu d'épaisses forêts, où l'on prétend qu'ils se livrent aux plus honteuses pratiques renouvelées des cérémonies païennes de Lesbos et de Cythère.

Les *tahtadjis* font une grande consommation de spiritueux, surtout de *bogma*, sorte d'eau-de-vie qu'ils tirent du marc de raisin. La viande des animaux femelles leur est interdite, ainsi que les œufs, le beurre, le lait caillé, etc. Les musulmans proprement dits ont pour ces sectaires le mépris le plus profond.

*Arméniens*. — Les Arméniens sont divisés en trois communions : *Arméniens grégoriens*, *Arméniens catholiques* et *Arméniens protestants*. Ils sont très nombreux dans les sandjaks d'Adana, de Kozan et de Djébel-i-Bérèket, et cela se comprend, car ces districts faisaient partie de l'ancien royaume de la petite Arménie ou Cilicie, dont la capitale était Sis. Cette dernière ville est encore aujourd'hui le siège du chef religieux de cette communauté, lequel continue à jouir d'une grande autorité sur ses coreligionnaires.

*Grecs orthodoxes*. — Cette communauté est en général composée d'émigrés de la Cappadoce, principalement des villes de Césarée et de Nigdé. C'est une population très industrieuse, apte particulièrement au commerce.

On trouve aussi dans ce vilayet, parmi les habitants des villes maritimes et même jusqu'à Adana, des Grecs orthodoxes émigrés de Chio, de Chypre, de l'Archipel.

*Arabes musulmans* et *orthodoxes*. — Originaires de la Syrie et du Liban, ils se sont établis principalement à Tarsous et à Mersine, et forment même la majorité de la population de cette dernière ville.

*Catholiques latins*, *Européens*, *Maronites*. — Les catholiques latins, auxquels on peut joindre les maronites, sont peu nombreux dans le vilayet d'Adana. Ils n'y forment guère qu'une

population flottante d'employés d'administrations. Quelques négociants européens se sont établis à Mersine.

*Israélites*. — Un fait bien digne de remarque, c'est que, dans aucune partie du vilayet, il n'existe aucune famille israélite établie. On compte à peine, à Adana, deux ou trois individus de cette race qui y végètent misérablement ; il n'y en a point à Mersine et pas davantage dans les autres localités. Cependant l'*Alliance Israélite*, il y a quelques années, s'est émue de cet état de choses et a même étudié l'opportunité d'établir à ses frais une école à Adana ; mais elle a dû renoncer à ce projet en face du peu d'espoir de réussir à attirer ses coreligionnaires dans cette ville, car l'esprit rapace des habitants du pays, à ce qu'on prétend, ne permettrait pas aux juifs d'y faire prospérer leur petit commerce de détail.

**Divers**. — A ces différentes nationalités ou religions, on peut encore ajouter près de deux mille Persans établis à Adana, à Mersine et aux environs, et qui forment même la population entière de quelques-uns des villages situés aux bords du *Seyhoun*. A Tarsous, il existe aussi une colonie assez nombreuse d'Afghans.

**Ecoles musulmanes**. — Les écoles musulmanes du vilayet d'Adana sont de trois degrés, savoir :

1° Les *écoles primaires*, dont le nombre tend à s'accroître au point que, dans chaque nahié, ou en compte déjà au moins une.

2° Dans la ville même d'Adana une école *ruchdié*, ou du deuxième degré, ainsi que :

3° Une *école islanié* ou du troisième degré.

Pour être admis à l'école ruchdié, il faut déjà savoir lire et écrire; les cours doivent être suivis pendant quatre années ; puis, après un examen, on est admis à compléter ses études à l'école islanié. Peu de vilayets sont dotés de ces deux degrés d'enseignement.

L'instruction n'est pas obligatoire.

Le nombre moyen des élèves musulmans des deux sexes est de 1,500 à 2,000 dans tout le vilayet.

**Ecoles chrétiennes.** — Il n'existe pas jusqu'à présent de statistique des écoles chrétiennes. Toutefois les communautés s'occupent de l'instruction de leurs enfants et chacune d'elles possède une école de garçons et une école de filles, établies dans des locaux attenant aux églises.

A *Adana*, il existe deux écoles arméniennes, une de garçons et une de filles, avec 150 à 200 élèves; deux écoles grecques fréquentées par 60 à 80 élèves des deux sexes; une école catholique de garçons dirigée par les RR. PP. Jésuites, fréquentée par 200 élèves; on y enseigne le turc et le français; enfin une école protestante.

Outre ces écoles qui sont gratuites, on en compte encore à Adana plusieurs autres petites, tant arméniennes que grecques, et qui sont entretenues par des familles aisées, et fréquentées par une soixantaine d'élèves.

A *Mersine*, il y a deux écoles grecques, dont une de garçons et une de filles avec 50 à 60 élèves; deux écoles arméniennes comptant ensemble 40 à 60 élèves, où l'on enseigne le turc, l'arménien et le français; une école arabe mixte avec 63 élèves; une école protestante de 80 à 100 élèves, dans un beau local sis en face du Consulat américain; deux écoles latines, l'une de garçons, comptant 35 élèves, et l'autre, dirigée par les sœurs de Saint-Joseph, avec le même nombre de jeunes filles; cette dernière école occupe un local *ad hoc* situé dans les jardins de la chapelle catholique, et vient d'être installée de façon à pouvoir prendre des pensionnaires.

A *Tarsous*, on compte trois écoles grecques et arabes, dont deux de garçons et une de filles, deux petites écoles arméniennes, une école catholique et une école protestante.

A *Sis*, trois écoles mixtes arméniennes qui réunissent environ 500 élèves.

A *Hadjin*, deux écoles arméniennes avec 200 élèves, et une école protestante avec une trentaine d'élèves.

En résumé, à défaut d'une statistique complète des écoles du vilayet d'Adana qui reste à faire, on peut considérer dès à présent comme un minimum très approximatif le tableau suivant, résultant des données qui précèdent :

ÉCOLES MUSULMANES

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Primaires. . . . . | | | | |
| Du deuxième degré | | avec 2,000 élèves | | |
| Du troisième degré | | | | |

ÉCOLES CHRÉTIENNES

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Arméniennes. . . . | 13 | — | 1,200 | — |
| Grecques et arabes . | 10 | — | 303 | — |
| Catholiques. . . . . | 4 | — | 220 | — |
| Protestants. . . . . | 4 | — | 200 | — |
| TOTAL GÉNÉRAL. | 101 écoles | | 3,923 élèves | |

**Climat, topographie, géologie.** — Le climat du vilayet d'Adana est chaud et humide en été dans les plaines qui sont très marécageuses et où règnent des fièvres paludéennes. Pendant la même saison, la température des lieux élevés est agréable et saine ; aussi, à partir du mois de juin jusqu'en octobre ou novembre, toute la population nomade se retire sur les pentes du Taurus, où les gens aisés ont aussi des habitations d'agrément pour toute cette époque de l'année. Au contraire, l'hiver est très doux en plaine, et le thermomètre y descend rarement à 0° ; la neige y est inconnue, bien que les sommets des montagnes environnantes en soient presque toujours couverts.

Comme on le voit, le vilayet d'Adana se trouve naturellement divisé en deux parties bien distinctes : les montagnes et les plaines. Les premières couvrent près des trois quarts du territoire ; cette région est formée par la chaîne du Taurus, chaîne rocheuse, escarpée, peu cultivée, aux sommets inacces-

sibles, couverte encore d'immenses forêts de pins et de chênes.

La région des plaines, limitée au nord par le Taurus, va de l'est à l'ouest, depuis Lamas jusqu'au golfe d'Alexandrette, et s'étend au nord d'Adana jusqu'au Kozan. D'une grande fertilité, elle produit en abondance des céréales, du coton, etc. Elle est arrosée par trois grands fleuves, le *Cydnus*, le *Sarus* et le *Pyramus*, par plusieurs rivières importantes et par de nombreux cours d'eau alimentés par la fonte des neiges du Taurus.

Les parties marécageuses comprennent plus de 900,000 deunums ; elles s'étendent surtout aux embouchures des fleuves et engendrent des fièvres pernicieuses souvent dangereuses. Quelques vigoureux efforts de la part du gouvernement suffiraient pour les faire disparaître, rendre en même temps la santé, la vie à tout le pays, et conquérir à la culture d'immenses et riches terrains. Malheureusement dans cette province, comme en général dans toute l'Asie Mineure, non seulement les bras manquent aux entreprises de quelque importance, mais aussi le capital fait défaut.

**Agriculture.** — Le sol du vilayet d'Adana est en général fertile ; ses productions sont très variées. Dans la plaine, entre Sélefkè et Sis, on trouve les végétaux des régions tempérées et des pays chauds, tandis que dans la montagne, la végétation est celle des pays froids.

En bas, on cultive le blé, l'orge, le seigle, l'avoine, le sésame, le maïs, le coton, le riz, l'opium, le raisin, l'oranger, le citronnier, la canne à sucre, les caroubes, les graines oléagineuses ; beaucoup de légumes et autres produits potagers, ainsi que les pastèques et les melons. En haut, fleurissent le cerisier, le pommier, le poirier, le pêcher, le noyer, etc., etc.

La culture est toute primitive; on n'emploie presque pas d'instruments aratoires perfectionnés. Avec plus de soins, on pourrait produire le café et l'opium en plus grande abondance.

L'ensemencement du coton a lieu en mars, et la récolte en septembre; son rendement minimum est de 5 pour 1 et son rendement maximum de 100 pour 1.

Une des causes principales du peu d'avancement de la culture dans ce vilayet, c'est l'usure qui ronge le paysan, La population de la campagne, peu prévoyante, ne fait aucune provision pour les semailles à venir; aussi, au moment de ces dernières, les paysans sont réduits à emprunter de l'argent à quelques négociants grecs qui font aussi la banque, au taux de 15 à 20 0/0, pour quatre mois; ces négociants se remboursent en produits de la récolte future, estimée à 15 0/0 au-dessous de la valeur moyenne. Dans le cas où un cultivateur ne tiendrait pas ses engagements, les autorités du pays donnent au créancier droit de propriété sur le terrain que ce dernier fait travailler pour son compte, et qu'il garde jusqu'à complet acquittement de sa créance. C'est ainsi que le paysan se trouve souvent presque totalement ruiné. Cette funeste pratique est surtout usitée à Mersine, à Adana et à Tarsous, et, aujourd'hui, presque tous les champs des environs appartiennent aux gros négociants de ces villes.

**Caisse agricole**. — Le *Minafié-Sandouk* est une caisse gouvernementale instituée pour remédier à ce mal en faisant des prêts aux cultivateurs à raison de 9 0/0 pour trois mois; mais cette institution, qui pouvait rendre de très grands services aux agriculteurs, entoure ses opérations de tant de difficultés et de formalités que les paysans ne peuvent guère s'en servir.

Deux motifs principaux éloignent les paysans de la Caisse agricole : d'abord, toutes ces complications; le paysan-cultivateur de l'Anatolie est effrayé de tant d'exigences diverses et des demandes de certificats, de garanties qui lui sont faites; il n'a pas de temps à perdre; puis, toutes ces démarches officielles éveillent sa méfiance et lui font l'effet d'un engrenage dont il ne pourra jamais sortir; tandis que le banquier usurier, au contraire, connaissant mieux son homme, va au-devant de lui, le cajole, et traite les affaires avec une apparence de camaraderie, un air de serviabilité qul captent sa confiance; il ne demande ni contrats, ni certificats, ni garanties, et s'en rap-

porte à la parole du paysan, dont la bonne foi ne s'est jamais démentie.

Le second motif de l'éloignement du paysan de la Caisse agricole, a aussi pour cause le soin que prend toujours le banquier-usurier de s'arranger de façon à ce que la dette de son débiteur ne soit jamais complètement éteinte.

Il s'écoulera encore bien des années avant que les cultivateurs se familiarisent avec les « Caisses agricoles », institutions excellentes par elles-mêmes, mais qui devraient faire quelques concessions aux usages et habitudes des populations rurales et à leur esprit de routine.

**Banque agricole.** — Au mois d'octobre 1888, il a été institué au Ministère du commerce et de l'agriculture, par iradé impérial, une « Banque agricole » destinée à remplacer à l'état permanent, les « Caisses agricoles » dont il est parlé ci-dessus.

Cette institution, qui ouvrira des succursales dans tous les chefs-lieux des provinces, paraît être mieux comprise que les *Minafié-Sandouk* et d'un fonctionnement plus pratique.

Son capital sera composé : 1° des sommes perçues jusqu'en 1886 et existant dans les anciennes Caisses agricoles; 2° des sommes provenant des créances des dites Caisses; 3° du onzième du produit des dîmes; 4° des intérêts à produire par les prêts faits aux agriculteurs et aux propriétaires d'immeubles.

Les opérations de la « Banque agricole » consisteront : 1° à prêter de l'argent aux cultivateurs contre gages d'objets susceptibles d'être vendus, ou contre offre d'une sérieuse garantie; 2° à recevoir des fonds portant intérêt; 3° à servir d'intermédiaire aux opérations financières concernant l'agriculture qu'elle doit favoriser.

**Animaux domestiques.** — Les animaux domestiques les plus répandus dans le vilayet d'Adana sont : le bœuf et la vache, le buffle, le cheval, l'âne, le chameau, le mouton, la chèvre et tous les volatiles de basse-cour.

**Mines et minières**. — Comme on le sait, le sol de ce vilayet est très riche en filons métallifères : le fer, le cuivre, le plomb et l'argent se montrent à chaque pas. On y voit aussi des affleurements de houille. De toutes ces richesses, le gouvernement n'a exploité jusqu'ici qu'une mine de galène argentifère à *Bèrèketli-Ma'aden*, et une mine d'argent aurifère à *Bulgar-Ma'aden*[1] ; mais s'étant aperçu que l'exploitation de ces mines n'enrichissait que les employés, il les a abandonnées.

On espère que sous l'empire des nouveaux règlements, l'industrie privée pourra aborder l'exploitation des richesses naturelles que recèle le sol de cette partie de l'Asie Mineure, et ce, pour le plus grand avantage du pays, des populations et du fisc.

**Forêts**. —Ainsi qu'on l'a déjà dit plus haut, la partie montagneuse du vilayet d'Adana est couverte d' immenses forêts qui s'étendent sur une superficie de 490,865 hectares (1,858,629 deunums), répartie comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Sandjak d'Adana . . . . . | 143,610 | hectares |
| — de Kozan. . . . . | 51,410 | — |
| — de Djébel-i-Bérèket . . | 74,027 | — |
| — d'Itch-Il . . . . . | 221,818 | — |
| TOTAL. . . . . | 490,865 | hectares |

Les principales essences dont ces forêts sont peuplées, sont : le pin et le sapin, les diverses espèces de chênes, le cyprès, le bouleau, les noisetiers, caroubiers, oliviers, mûriers; le cèdre, le buis; tout cela est exploité sans prévoyance, et peu à peu, comme tant d'autres parties de la Turquie, jadis aussi riches en forêts, cette province sera bientôt déboisée.

On tire des forêts du vilayet d'Adana beaucoup de bois de chauffage et de construction qui sont, en grande partie, expédiés en Egypte et en Syrie.

(1) La mine de *Bulgar-dagh* est réellement située sur le territoire du vilayet de Koniah, dans le sandjak de Nigdè, où elle a été décrite.

**Faune.** — La faune est très variée ; les principaux animaux carnassiers sont : le léopard, la panthère, l'ours, le loup, l'hyène, le chacal, le chat sauvage; on rencontre les sangliers par grandes troupes, ainsi que d'autres animaux sauvages ; la gazelle et une espèce de chèvre sont assez communes. Le francolin, très répandu dans cette province, est plus estimé comme gibier à plumes que la perdrix proprement dite et que la caille.

**Flore.** — Parmi toutes les productions de la flore du pays, on cite la *mandragore*. Dans le voisinage des forêts de cèdres qui fournissent le goudron, il y a des genèvriers dont le bois dur est employé à faire des poteaux télégraphiques.

**Oliviers, mûriers.** — Deux grands bois d'oliviers subsistent encore ; l'un, appelé *Zéïtounlouk*, s'étend au nord du golfe d'Alexandrette, de Payas à Karanli-Kapou (Porte obscure), sur une superficie de 40,000 *deunums;* l'autre, nommé *Boz-Aghadj*, est en partie composé de mûriers. Enclavé dans un vaste territoire extrêmement fertile, connu sous le nom d'*Adalia*, ce dernier bois couvre une superficie de 30,000 *deunums* ; il est situé entre le *Djihan*, le lac de Bébély et la mer Méditerranée. Le gouvernement, qui en est propriétaire, le loue 185 livres turques par an.

**Routes principales.** — Il existe quelques routes assez bien entretenues dans la plaine d'Adana : une de ces routes part de Mersine, passe à Tarsous et aboutit à Adana ; — une seconde conduit de cette dernière ville à Sis et à Missis ; — une troisième, qui va de Mersine à Sélefké, a déjà grand besoin de réparations. A la distance de 5 kilomètres au-dessous de Tarsous, la route de Kulek-Boghaz passe par les défilés des Portes Syriennes et va aboutir au vilayet de Koniah.

Une route presque terminée part de Sélefké, passe à Mouth et va à Ermenek.

Ce sont là les routes proprement dites de ce vilayet, car les autres ne peuvent être considérées que comme des sentiers et sont à peine praticables pour les bêtes de somme.

**Prestataires.** —Comme on le verra en détail dans la description respective de chaque sandjak, le vilayet d'Adana dispose de 91,268 prestataires pour la construction et l'entretien des routes.

**Chemin de fer Mersine-Tarsous-Adana.** — Au mois de janvier 1883, une concession pour la construction et l'exploitation d'une ligne ferrée de Mersine à Adana a été accordée à Mehmed-Nahid-Bey et Costaki Théodoridi, pour une durée de 99 ans. Ceux-ci avaient par avance cédé leurs droits à M. le baron Evain de Vandeuvre qui, à son tour, forma une Compagnie ottomane de construction et d'exploitation au capital de 165,000 livres sterling, divisé en 8,250 actions de 20 L. chacune. Ladite Compagnie émit ensuite des obligations de 100 L. chacune, pour un chiffre nominal de 165,000 L. st., chiffre porté ultérieurement à 185,000 L. st.

Ces 8,250 actions, formant le capital primitif, ont été souscrites dans la proportion approximative suivante :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2,500 | actions | par des capitalistes | français ; |
| 3,500 | — | — | anglais ; |
| 1,980 | — | — | de Constantinople ; |
| 270 | — | — | de Mersine et Adana. |

Cette petite ligne fut ouverte à l'exploitation au mois d'août 1886.

Les trois ou quatre premières années de l'exploitation ne furent pas heureuses en résultats. Dès le printemps de 1887, une extrême sécheresse avait amené la famine dans tout le pays ; les récoltes furent à peu près nulles. Le gouvernement dut même subvenir à la nourriture d'une grande partie de la population ; bon nombre d'individus et même des familles entières émigrèrent ; les bestiaux périssaient faute de soins et de nourriture. Une grande partie des terres resta en friche l'année suivante par suite du manque de bras et de semences. Les conséquences de cette famine se sont fait sentir jusqu'en 1890.

Si l'on ajoute à ce qui précède une inondation survenue au mois de décembre 1887, qui causa de grands dommages à la ligne, de malencontreux procès dans lesquels l'administration d'alors était engagée, on comprendra aisément la fâcheuse position des actionnaires et des obligataires.

Cette situation ne pouvait durer longtemps : il fallait y apporter remède si l'on voulait éviter une ruine complète à bref délai.

Au commencement de 1890, la majorité des actionnaires, réunis en assemblée générale, résolut de changer la composition du conseil d'administration, et en effet au mois de juin suivant les administrateurs de Londres cédèrent la place à un nouveau conseil qui a son siège à Constantinople.

Les effets heureux de cette nouvelle administration n'ont pas tardé à se faire sentir. Dès le début, des économies considérables ont été réalisées par une diminution sensible des frais d'exploitation, par l'ordre et la régularité apportés dans les services. Grâce à ces mesures, de simple bonne administration, grâce aussi à l'amélioration de l'état économique du pays, malgré une inondation et l'épidémie cholérique de 1890, la nouvelle administration a pu payer en six mois plus de 6,000 livres sterling de dettes, et les recettes des premiers mois de l'année courante (1891) font espérer que pour la première fois les obligataires recevront les intérêts de leurs titres, et qu'en même temps la Compagnie paiera un acompte sur ses anciennes dettes, dont le montant a déjà été réduit à 9,500 L. stg.

Le tableau ci-après indique le trafic, — en marchandises et voyageurs, — de cette petite ligne ferrée durant les deux dernières années de cette exploitation, soit des années 1889-1890 :

| ANNÉES | MARCHANDISES | | VOYAGEURS | | TOTAL annuel des recettes brutes |
|---|---|---|---|---|---|
| | NOMBRE de tonnes | RECETTES | NOMBRE de voyageurs | RECETTES | |
| | | L. st. | | L. st. | L. st. |
| 1889 | 20.772 | 5.927 | 27.804 | 3.343 | 9.270 |
| 1890 | 36.612 | 8.815 | 38.507 | 3.797 | 12.612 |
| TOTAUX... | 57.384 | 14.742 | 66.311 | 7.140 | 21.882 |

Soit une moyenne annuelle de recettes brutes de 10,941 livres sterling, ou 273,500 francs.

Les frais d'administration, d'exploitation, entretien du matériel, etc., sont actuellement d'environ 40 0/0 de la recette brute.

Le grand défaut, — on peut dire maintenant le seul défaut de cette ligne, — réside dans son développement trop restreint (67 kilomètres). Nous croyons savoir que le nouveau conseil d'administration est en instance pour obtenir un prolongement de cette ligne dans l'intérieur du pays, vers Marach ou Alep et l'Euphrate, ce qui assurerait certainement un brillant avenir à cette entreprise, ainsi qu'aux districts qu'elle est appelée à desservir.

Un autre avantage non moins considérable à attendre du prolongement de cette ligne, c'est que l'entreprise pourra alors abaisser ses tarifs de transports et supprimer ainsi la concurrence actuelle des chariots et des caravanes, qui reporteront ainsi leur activité dans l'intérieur en alimentant de marchandises et de voyageurs les stations sur le parcours du chemin de fer.

Là est le salut.

On peut également rappeler ici que les deux lignes de chemin de fer qui ont leur point terminus à Smyrne, concédées depuis vingt et quelques années, qui ne comportaient chacune, au début, qu'environ 80 kilomètres de parcours, donnaient des ré-

sultats encore inférieurs à ceux réalisés par la ligne Mersine-Adana. Ce n'est en effet que depuis que ces lignes ont été prolongées à deux ou trois cents kilomètres dans l'intérieur qu'elles ont pu acquérir l'état prospère que nous leur voyons aujourd'hui.

**Ports et rades.** — En aucun point des côtes de ce vilayet il n'existe de port digne de ce nom; on y rencontre seulement quelques rades assez sûres. Dans le sandjak d'Itch-il, un petit port naturel s'offre, à Kilindria, aux navires de faible tonnage. Tach-Oudjé, rade assez vaste, située entre la pointe de Cavalero, l'île de Dana et le cap Lissan-el-Kabé, dessert la ville de Sélefké et même toute cette partie de la Caramanie.

La rade de Mersine, très vaste, mais peu profonde, ne permet aux navires de s'ancrer qu'à une distance de plus d'un mille du rivage. En revanche, le mouillage est très sûr et les bâtiments y sont complètement à l'abri. Par sa situation même, Mersine se trouve être le port naturel de Tarsous, d'Adana, de Koniah et de Sivas. Chaque semaine, les bateaux-poste, soit pour Constantinople, soit pour Alexandrie d'Égypte, viennent mouiller dans sa rade, et les bateaux français des Messageries Maritimes et de la C^ie^ Fabre, ceux de la C^ie^ Russe, des C^ies^ Mahsoussé et Khédivié, ainsi que quelques bateaux des C^ies^ grecques et anglaises de Smyrne, la desservent régulièrement.

Dans le golfe d'Alexandrette, près du confluent du *Djihan*, se trouve la magnifique rade naturelle de Youmourtalik, une des plus belles et des plus sûres des côtes méditerranéennes, pouvant contenir les vaisseaux du plus gros tonnage et les flottes les plus formidables. Malheureusement, en l'absence de routes pouvant permettre des débouchés dans l'intérieur du pays, les villages de Youmourtalik et d'Ayas, situés au bord de cette rade, n'ont pu prendre aucune extension, et aucun bateau-poste ou de commerce n'a lieu d'y faire escale.

Il est question de faire du port naturel de Youmourtalik le point terminus du chemin de fer concédé de Samsoun à Sivas. La ligne partirait de cette dernière ville, passant par Césarée, Nigdè et Adana, pour aboutir à Youmourtalik.

**Transports.** — Tous les transports se font en général à dos de chameau; le prix moyen, par charge d'environ 200 kilogrammes et par journée, est de 16 à 18 piastres, à raison de 124 piastres la livre turque. Les transports par voie fluviale varient de 14 à 15 piastres par tonne. On se sert aussi de chariots (arabas) traînés par des bœufs ou des buffles. Le nombre de voitures travaillant dans le vilayet est d'environ 3,000.

**Fleuves et rivières.** — Le vilayet d'Adana est arrosé par de nombreux cours d'eau, dont les principaux sont les quatre fleuves suivants, qui coulent dans une direction générale du nord au sud-ouest :

1° Le *Gueuk-sou* ou *Calycadnus*, qui prend sa source près de Névahi, dans le vilayet de Koniah. Il traverse de l'ouest à l'est le sandjak d'Itch-il, en passant par Ermènek, Mouth et Sélefké, et vé se jeter dans la mer près de la presqu'île de Lissan-el-Kabé. Ce fleuve n'est pas navigable, mais il serait facile, moyennant quelques travaux, de le rendre au moins flottable pour les chalands.

2° Le *Tarsous-Irmak* ou *Cydnus*, qui prend sa source dans le Bulgar-dagh, passe à peu de distance de Nemroun, poursuit son cours jusqu'à Tarsous, et de là se jette dans la mer, après avoir encore parcouru 25 kilomètres pour atteindre son embouchure, voisine de celle du Seyhoun.

3° Le *Seyhoun* ou *Sarrus*, qui prend sa source dans le vilayet de Sivas, traverse une partie du sandjak de Kozan, tout le sandjak d'Adana, arrose cette ville, et après un cours très sinueux dans la direction du sud, va se jeter dans la mer à l'ouest du cap Karatch. Ce fleuve est navigable pour de petites barques et des chalands, à partir d'Adana jusqu'à son embouchure. Ses principaux affluents sont la rivière *Gueuk-sou* qui va s'y jeter dans la partie nord du sandjak d'Adana, après avoir arrosé toute la partie centrale de Kozan, et la rivière *Tchakit-sou*.

4° Le *Djihan* ou *Pyramus*, qui prend sa source à Gumuch-dagh, dans le vilayet de Sivas, traverse Marach et Zéïtoun ; à son entrée dans le vilayet d'Adana, près de Boulanik, il sert de limite aux

deux sandjaks de Kozan et de Djébel-i-Bérèket, pénètre dans le sandjak d'Adana, près de Chamiran-Kalé (fort de Sémiramis), passe à Missis, atteint Bébély en décrivant de nombreuses sinuosités, et se jette dans la mer à quelques kilomètres du golfe de Youmourtalik.

Ses principaux affluents sont, dans le vilayet d'Adana, la rivière *Sis*, qui arrose cette ville, le *Kara-tchaï* et le *Domouk-tchaï*. Ce fleuve est, comme le *Seyhoun*, navigable seulement pour les barques et les chalands de Missis jusqu'à la mer.

Le vilayet d'Adana est, en outre, arrosé par un grand nombre de cours d'eau de moindre importance qui fertilisent son territoire. Les principaux sont :

Dans le sandjak d'Itch-Il, le *Sélendi*, le *Kalandran*, l'*Anamour*, le *Bozyazi*, le *Soouk-sou* et le *Lamas*.

Dans le sandjak d'Adana : l'*Alata*, le *Mizitli* ou *Liparis*, et le *Déli-sou*.

Tous ces cours d'eaux, fleuves ou rivières, sont très poissonneux, et dans la partie montagneuse on y pêche de belles truites.

**Lacs; Marais.** — En longeant le littoral, on rencontre beaucoup de marais assez étendus mais peu profonds; ceux qui se trouvent entre le *Seyhoun* et le *Djihan*, sont exploités comme salines par l'administration de la Dette publique.

A plusieurs reprises, depuis environ trente ans, on s'est occupé officiellement de rechercher les moyens à employer pour le desséchement des marais de la plaine d'Adana. En effet, leurs miasmes délétères, en se répandant aux alentours, portent partout avec eux des fièvres souvent mortelles, cause permanente de dépopulation. Outre cela, ces marais, totalement improductifs, car il ne s'y forme pas de sel, font autant de non-valeurs des immenses et excellents terrains qu'ils couvrent, au lieu de l'abondante source de richesse que ces terrains, rendus à l'agriculture, ne manqueraient pas de devenir.

Des études ont été faites, tant par le gouvernement lui-même que par des ingénieurs au service de diverses Compagnies. Il s'en est suivi d'assez nombreuses demandes de concession du

desséchement des marais et de l'irrigation de la plaine d'Adana. Plusieurs de ces demandes offraient toutes les garanties désirables d'honorabilité et de capacité financière, dont la preuve est exigée par la loi ottomane avant tout autre examen.

Malheureusement, dans un esprit que l'on ne saurait jamais louer assez, si l'expérience n'avait démontré beaucoup trop souvent combien cet esprit est peu pratique, toutes ces demandes ont été systématiquement écartées. Parmi les soumissionnaires, on a précisément choisi ceux qui n'avaient d'autres titres que leur nationalité ottomane et une bonne volonté probable, mais insuffisantes pour exécuter à elles seules les grands et utiles travaux ainsi concédés.

Aussi, malgré toutes les facilités accordées à ces concessionnaires en faveur desquels on a consenti à scinder l'entreprise en quatre parts, afin de leur permettre d'exécuter au moins le quart de leurs engagements, il est devenu impossible de reculer davantage l'heure de la déchéance. Tout s'est enfin terminé, au mécontentement des deux parties contractantes, par la confiscation des cautionnements, — terminaison fréquente des entreprises concédées dans ces conditions.

La question a toutefois, au moyen de cet essai manqué, fait un pas considérable. Cessant d'être obstruée par le fait de la déchéance et de la confiscation des cautionnements, elle laisse le gouvernement libre de faire, en parfaite connaissance de cause, un meilleur choix, si de nouveaux capitaux se présentent pour l'exécution d'une entreprise aussi bienfaisante et largement rémunératrice que celle du desséchement des marais et de l'irrigation de la plaine d'Adana.

**Montagnes.** — La principale chaîne de montagnes qui limite au nord le vilayet d'Adana est celle du Taurus, ainsi nommé du mot syrien *Tor*, qui signifie montagne.

Dans le sandjak d'Itch-Il, les contreforts du Taurus se dirigent vers la mer; ils prennent le nom d'*Ala-dagh*. Au nord de Mersine et de Tarsous, se trouve le *Bulgar-dagh* (ancien Imbarus) dont les différents sommets prennent les noms de *Dum-*

*bélek*, *Bouklouk*, *Gueuzler* et *Gueuk-tépè*. C'est dans cette partie du Taurus que se trouvent les célèbres *Portes Ciliciennes* (Kulek-Boghaz).

Dans le Khozan, au nord de Hadjin, est le *Bakir-dagh*; au sud, sont les monts *Amanus* ou l'*Elma-dagh* et le *Giaour-dagh* qui servent de limites entre la Cilicie et la Syrie.

**Productions industrielles.** — L'industrie est peu florissante dans le vilayet d'Adana; son importance est presque nulle. Elle se borne à la fabrication de quelques étoffes grossières, de feutres, de toiles, de tapis dits *kilims*, à quelques tanneries et selleries; mais toutes ces petites industries peuvent à peine suffire à la consommation locale.

Cependant, il a été établi depuis peu, à Adana, une fabrique d'étoffes de laine et de draps très estimés, mais les prix de revient ne sont pas au-dessous de ceux des produits similaires importés d'Europe.

**Commerce d'exportation.** — Le vilayet d'Adana fait un commerce d'exportation assez considérable; ce commerce comprend en première ligne les céréales, blé dur, blé tendre, etc.; les graines oléagineuses, la noix de galle pour teinture, les laines; puis viennent les bois de construction et de chauffage, les bestiaux, les peaux, etc. Le coton d'Adana est très renommé en Europe. L'éducation des vers à soie y donne de fort beaux produits.

Les céréales, le coton et autres objets d'exportation sont dirigés presque exclusivement sur Mersine, à destination de Marseille, de Liverpool et de Trieste. Le bois et le bétail vont en Syrie et en Égypte.

**Importation.** — Le commerce d'importation consiste en objets manufacturés, quincaillerie, draps, cretonnes, indiennes de France et d'Angleterre, pétrole de Russie, sucre, café, riz anglais et génois; articles de Manchester, bougies, etc.

L'exportation et l'importation du vilayet d'Adana sont repré-

sentées plus loin par des tableaux spéciaux, dans la description du caza de Mersine, qui résume à lui seul plus des deux tiers du mouvement commercial de cette province.

Le chiffre de l'exportation, comme on le verra dans lesdits tableaux, qui indiquent également la nature des marchandises exportées et les pays de destination, s'est élevé en 1890 :

| | |
|---|---|
| Pour le port de Mersine, à . . . . . | 15,230,000 francs |
| Pour les ports secondaires, à . . . . . | 5,920,000 — |
| TOTAL DE L'EXPORTATION DU VILAYET D'ADANA EN 1890. . . . . | 21,150,000 francs |

Le mouvement de l'importation fait aussi l'objet d'un tableau spécial indiquant la nature des articles et les pays de provenance. Ce mouvement s'est élevé, en 1890, à 8,528,000 francs.

Il y a lieu de remarquer ici que les ports secondaires du littoral et les localités de l'intérieur du pays retirent de Mersine les articles de provenance étrangère dont ils font usage.

**Poids et mesures.** — Les poids en usage sont : l'*oke*, qui pèse 1212 grammes ; le *batman*, qui vaut 4 okes ; le *kantar*, qui vaut 200 okes, et le kantar du Kozan, qui vaut 480 okes ; le *kilé* courant est le kilé de Constantinople ; mais on emploie, pour les marchandises de transport le kilé de Tarsous, qui vaut 8 kilés de Constantinople.

**Administration de la Dette publique.** — Pour l'administration de la Dette publique, le vilayet d'Adana est érigé en merkez-mudiriet. Il est administré par un merkez-mudir à Mersine, un merkez-memour à Adana, et un mudir des salines.

Durant l'année 1306 (du 1/13 mars 1890 au 28 février 1891,) les recettes de ces agences ont produit 1,883,713 piastres, et les dépenses (frais d'administration, extraction de sel, appointements, etc.) se sont élevées à 448,848 piastres.

Le tableau ci-après indique ces résultats, par nature de revenus afférents à chacune de ces agences.

| AGENCES et SOUS-AGENCES | DIME des TABACS | SEL | SPIRITUEUX | TIMBRE | RECETTES | FRAIS D'ADMINISTRATION EXTRACTION DE SEL APPOINTEMENTS ETC. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Piastres | Piastres | Piastres | Piastres | Piastres | Piastres |
| Adana ..... | 8 295 | 58 | 13.392 | 130.765 | 152.510 | 120.896 |
| Saline d'Adana ... | » | 1.241.472 | » | » | 1.241.472 | 188.736 |
| Mersine ..... | » | » | 9.530 | 40.686 | 50.416 | 18.809 |
| Tarsous ..... | » | 41 | 8 979 | 39.974 | 48 994 | 11.448 |
| Hadjin. ..... | » | » | 5 305 | 13.477 | 18.782 | 7.653 |
| Karatach ..... | » | 125 | 150 | 3 300 | 3 575 | 5.912 |
| Khozan ..... | » | » | 510 | 4.110 | 4.620 | » |
| Djebel-i-Béréket.. | » | » | 446 | 3 167 | 3 613 | » |
| Selefkè .... ..... | » | 74 254 | 1.893 | 37.655 | 113 802 | 24.158 |
| Kilindria ..... | » | 55.105 | 762 | 8.094 | 63.961 | 17.805 |
| Anamour. ..... | » | 57.559 | 420 | 10.558 | 61.537 | 11.020 |
| Ayach ..... | » | 112 356 | 175 | 1.100 | 113.631 | 22 411 |
| Totaux par revenus. | 8.295 | 1 540.970 | 41.56 | 292.886 | | 448.848 |
| | | | | | Total général..... | 1 883.713 |

L'agence de Payas, bien que comprise dans le vilayet d'Adana, dépend du nazaret d'Alep.

**Salines.** — La saline d'Adana est seule exploitée. Presque entièrement située entre les embouchures des fleuves *Seyhoun* et *Djihan*, elle se compose de trois lacs principaux d'une vaste étendue, nommés *Aktché-Déniz*, *Hassan-dédé* et *Bébély*, outre un grand nombre de marais et ravines qui s'avancent profondément dans les terres, et enfin de deux marais appelés *Mihli* et *Midirli*, situés au delà du fleuve *Djihan*.

Les lacs principaux sont alimentés directement, tant par la mer, lorsque, pendant les fortes tempêtes, les vagues s'ouvrent un passage à travers les dunes qui les protègent, qu'au moyen de canaux de communication avec la mer. Les ravines ou lagunes sont alimentées, soit par ces mêmes lacs, soit par les

inondations des deux fleuves qui enserrent la saline de tous côtés.

Il est très difficile d'évaluer d'une manière précise la superficie totale de cette saline, car aucun plan régulier n'en a jamais été dressé ; on peut toutefois en estimer la partie productive à 2,500 ou 3,000 hectares.

Son mode d'exploitation est des plus simples : le sel se forme naturellement, suivant le plus ou moins grand degré de sécheresse de la saison, soit sur le lac tout entier qui, ainsi cristallisé, prend l'aspect d'une vaste nappe d'eau glacée, soit sur les bords du lac seulement, ou bien encore au milieu des ravines. Lorsqu'on juge que la cristallisation est assez avancée, on le fait publier dans les villages environnants, et les hommes, les femmes, les enfants, sous la direction des employés de la Dette publique, viennent ramasser le sel à la main ou à la pelle, et reçoivent 1 para par oke extraite : le sel ainsi recueilli est transporté aux dépôts ou vendu sur place.

La quantité moyenne de sel extraite par an a été, jusqu'ici, de 2 à 2 millions et demi de kilogrammes, quantité qui suffit à peu près à la consommation locale de toute la partie orientale du vilayet, c'est-à-dire Adana, Kozan et Djébel-i-Béréket, car les villes maritimes de Mersine, de Sélefké, de Kilindria et d'Anamour possèdent des dépôts approvisionnés par les salines de Phocée, près Smyrne. Cependant ce chiffre moyen de 2 millions et demi de kilogrammes pourrait être bien facilement porté à 7 et même à 8 millions de kilogrammes, si quelques travaux étaient exécutés au lac d'*Aktché-Déniz*, pouvant produire à lui seul la plus forte quantité et la meilleure qualité de sel, surtout si une échelle était construite en face de ce lac, afin de permettre d'exporter ce sel par mer.

Outre la saline d'Adana, il existe encore quelques marais salants et des sources salées de peu d'importance et qui restent inexploitées.

Dans la presqu'île de Sélefkè, un marais salant produit en moyenne 25,000 kilogrammes de sel par an.

A 25 kilomètres environ d'Adana, près de la rivière de *Tcha-*

*kit-sou*, il existe quelques puits naturels dont l'eau, en la faisant bouillir, peut produire de 3 à 4 kilogrammes de sel par 100 litres d'eau.

Dans le caza de Féké (Kozan), près du village de Sapandéré, il y a aussi quelques sources d'eau salée.

**Régie des tabacs.** — La Régie des tabacs a formé du vilayet d'Adana un nazaret de deuxième classe, dont le siège est à Mersine, avec deux mudiriets pour dépendances.

Les recettes annuelles de la Régie, dans le nazaret d'Ardana, sont approximativement comme suit :

| | |
|---|---|
| **MERSINE** | |
| Mersine. . . . . | 555,000 piastres |
| Tarsous. . . . . | 800,000 — |
| **ADANA** | |
| Adana. . . . . | 1,500,000 — |
| Hadjin. . . . . | 100,000 — |
| Sis . . . . . | 100,000 — |
| Boulanik (Ventes insignifiantes. — Centre de culture.) | |
| Osmanié. . . . . | 30,000 — |
| Yarsouat . . . . . | 20,000 — |
| Payas . . . . . | 10,000 — |
| **ITCH-IL** | |
| Sélefké . . . . . | 400,000 — |
| Kilindria . . . . . | 100,000 — |
| Anamour . . . . . | 80,000 — |
| Mouth. . . . . | 150,000 — |
| Ermének. . . . . | 100,000 — |
| Sélinti. (Ventes insignifiantes. — Centre de culture.) | |
| TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES BRUTES. | 3,945,000 piastres |

soit environ 900,000 francs.

La production totale du tabac dans le vilayet d'Adana s'élève à 150 ou 200,000 kilogrammes. Toutefois, jusqu'aujourd'hui, la Régie ottomane n'est parvenue à enregistrer que 70 à 80,000 kilogrammes; le reste de la production est écoulé en contrebande.

Les deux centres de production du tabac, comme on a pu le voir, sont Boulanik et Sélinti, qui se trouvent situés à deux extrémités du vilayet, dans les parties les plus sauvages de la province.

Il est vrai que le nahié de Yarsouat, près d'Adana, est également un centre de production; mais il est habité par des Circassiens, population encore peu habituée à se plier aux formalités d'un enregistrement régulier et rigoureux auquel elle s'opposerait même par la force.

**Dîmes et impôts.** — *Impôts annuels perçus par le gouvernement.* — Les revenus du fisc du vilayet d'Adana atteignent généralement et dépassent souvent 350,000 livres turques. L'année dernière (1890) s'est gravement ressentie de la sécheresse qui a désolé toute cette partie de l'Asie Mineure. Les impôts n'ont rapporté en recettes brutes que 258,000 livres turques, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Dîmes (céréales) . . . . . | 70,771 | livres turques |
| Impôts directs . . . . . | 56,435 | — |
| Bédel-i-askérié (exemption du service militaire) . . . . . | 10,626 | — |
| Taxe sur les moutons, chèvres et autres . . . . . | 66,512 | — |
| Revenus des tribunaux . . . . . | 3,850 | — |
| Douane . . . . . | 26,183 | — |
| Enregistrement . . . . . | 1,191 | — |
| Forêts . . . . . | 8,802 | — |
| Divers . . . . . | 13,929 | — |
| TOTAL. . . . | 258,299 | livres turques |

ou environ 6,000,000 francs.

**Notices historiques**. — Le vilayet d'Adana occupe à peu près l'emplacement de l'ancienne Cilicie, qui se divisait en deux provinces :

1° La Cilicie des plaines, ou *campestris*, à l'est, contrée fertile et très boisée. Ses villes principales étaient Tarse, Soles, Mallus, Issus, Anazarbe.

2° La Cilicie âpre, ou *Trachéotide*, à l'ouest, pays montagneux et froid, couvert d'immenses forêts, avait pour villes principales, Séleucie, Sélinunte, Celenderis. Le Taurus forme à cette contrée une enceinte naturelle presque continue, où donnent accès plusieurs défilés ou gorges profondes, que l'on appelait « Pyles » ou « Portes ».

La Cilicie *campestris* (sandjak d'Adana) présente une immense étendue d'atterrissements. Plusieurs fleuves et rivières, qui l'arrosent, continuent encore à l'accroître par leurs alluvions. Ce mouvement des terres était déjà apparent dans l'antiquité. Dès le 1er siècle de notre ère, un auteur contemporain attestait ce fait, que la ville de Tarsous était située près d'un lac communiquant avec la mer, et qui lui servait de port et d'arsenal. Aujourd'hui, cette même ville se trouve à 25 kilomètres de distance du littoral. Le delta formé par les fleuves *Sarrus* et *Pyramus* change de jour en jour la physionomie de la côte. Ce phénomène a donné lieu à l'oracle suivant :

> Le *Pyrame* à la côte ajoutant d'âge en âge,
> De Chypre quelque jour atteindra le rivage.

Les anciens étaient, il est vrai, prodigues de descriptions imagées; mais il est certain que toute cette contrée gagne à vue d'œil sur la mer, et que, d'un bout à l'autre de ses rives, les navires ne sauraient trouver un bon mouillage, tant elles sont remplies de bas-fonds sablonneux.

L'ancienne Cilicie fut d'abord habitée par les Phéniciens. La tradition fait venir son nom de Cilix, fils d'Agénor, qui y pénétra le premier et s'y établit avec les siens. On fait aussi dériver ce nom de l'hébreu « kehlek » (pierre, caillou), et il désigne la nature du sol de la partie appelée *Trachéotide* par les Grecs. La

langue parlée différait du grec, et les médailles les plus anciennes contiennent des légendes et des symboles qui se rattachent aux mythes et aux divinités des Phéniciens.

La Cilicie n'a jamais été constituée en royaume, ni en grande nation; mais elle s'est toujours composée de petites républiques ou confédérations; cependant elle a joué un certain rôle dans toutes les grandes révolutions historiques. Elle a servi de théâtre à plusieurs faits importants de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes. Elle a vu passer, de Sésostris, de Nemrod à Ibrahim-Pacha, tous les conquérants célèbres, qui y ont laissé des traces qui résistent encore à l'action des siècles.

Parmi les premiers habitants de ses côtes, on cite les Pélasges, qui y arrivèrent, en descendant la grande chaîne du Taurus, à la suite de Triptolème et de Persée, auxquels quelques historiens attribuent la fondation de Tarse. Après être ensuite restée longtemps sous la domination des Assyriens, la Cilicie passa sous le joug des Mèdes. Elle fut comprise au nombre des grandes satrapies de l'empire médo-perse, en gardant toutefois son autonomie. Les Ciliciens fournirent cent navires à l'expédition de Xerxès contre les Grecs. Lorsque Cyrus le Jeune marcha contre son frère Artaxerxès, la femme du satrape de Cilicie, Syennèsis, lui apporta une forte somme d'argent avec laquelle il paya ses troupes. Sa marche dans cette province fut un triomphe; il la parcourut en entier. Après avoir fait son entrée par le défilé de *Kulek-Boghaz*, il s'arrêta successivement à Tarse, à Adana, à Missis, à Issus. Là, il séjourna trois jours; puis il gagna les Portes syriennes (Démir-Kapou), d'où il pénétra en Syrie.

Alexandre le Grand renouvela cette marche victorieuse pour aller livrer à Darius sa dernière bataille dans les plaines d'Issus.

A la mort du conquérant macédonien, la Cilicie partagea le sort des autres États de son vaste empire; elle finit par tomber au pouvoir des Séleucides; mais ses habitants, fatigués de leurs luttes continuelles, appelèrent à leur secours Dikran, roi d'Arménie. Celui-ci les abandonna lorsque le général romain Lucullus vint l'attaquer.

Ce fut alors que commença la période active de la Cilicie.

Rome ayant détruit toutes les marines militaires des peuples qu'elle avait soumis, lui laissa ainsi la mer libre, et les pirates ciliciens en firent bientôt leur propre domaine. Diodote Tryphon, un de leurs chefs, bâtit une forteresse au sommet du cap Coracésium, position haute et isolée, pour y cacher son butin maritime. Cet exemple fut suivi par les autres chefs de pirates, qui hérissèrent les côtes de châteaux-forts, repaires inexpugnables où tout écumeur de mer trouvait un refuge assuré. Ces bandits arrêtaient les navires, pillaient les cargaisons, et s'en allaient vendre l'équipage à Délos, où se tenait un des plus fameux marchés d'esclaves.

Plusieurs expéditions furent inutilement entreprises par la République romaine pour mettre fin à ces brigandages; Pompée seul put y parvenir et réduire à néant la puissance des pirates de la Cilicie, dont il détruisit les plus redoutables. Ne voulant pas les exterminer tous, il dispersa les restes dans plusieurs villes pénitentiaires; c'est ainsi que Soles, qui avait été dépeuplée et presque détruite par le roi d'Arménie, Dikran, fut reconstruite par Pompée, qui y établit une colonie de ces pirates et lui donna le nom de Pompéïopolis.

Lorsque la guerre éclata entre César et Pompée, les Ciliciens fournirent à ce dernier un fort contingent d'hommes et de vaisseaux.

Cicéron fut proconsul en Cicilie. Jules César, en poursuivant Pharnace rebelle, s'arrêta â Tarse et y réunit les principaux magistrats.

Les triumvirs, après la défaite de Brutus et Cassius à la bataille de Philippes, réparèrent, autant qu'il leur fut possible, les maux que la rébellion avait fait souffrir à la Cilicie. Les empereurs la conservèrent dans leur apanage, et la firent gouverner par des ducs et des comtes, dont ils avaient pu apprécier la sagesse dans les fonctions remplies par ceux-ci auprès d'eux.

Le khalife Haroun-el-Raschid s'empara de quelques villes ciliciennes qui restèrent au pouvoir des Arabes jusqu'en 935, époque où les empereurs d'Orient les reprirent pour les garder en leur possession pendant un siècle encore.

Les premières incursions des musulmans en Cilicie avaient eu lieu en 648, sous le commandement de Moawiah, qui passa le mont Amanus et emmena cinq mille captifs.

En 1079, les Turcs Seldjoukides s'emparèrent de la Cilicie champêtre (*campestris*), qui leur fut enlevée ensuite par les croisés sous la conduite de Baudoin et de Tancrède. A cette époque, plusieurs princes arméniens, chassés de leur pays, s'étaient déjà établis dans le pays auquel ils avaient rendu le nom de petite Arménie, que cette partie de la Cilicie avait déjà porté du temps où Marc-Antoine ajouta aux États d'Archélaüs toute la région située à l'orient, et s'étendant des bords du *Pyramus* jusqu'à la mer. C'est sous ce nom de petite Arménie qu'elle devint un royaume florissant sous le règne de Léon II.

Au temps des croisades, les princes arméniens de Cilicie reçurent les Occidentaux en libérateurs, et formèrent avec eux cause commune contre les musulmans. Hughes le Grand, frère du roi de France, mourut à Tarse, pendant la première croisade. Les rois Lusignan de Cilicie exercèrent le pouvoir jusqu'en 1375, date de la capture de Léon VI, dernier roi français d'Arménie, par les Égyptiens qui, d'accord avec les Turcomans, se partagèrent ses États après l'avoir fait prisonnier.

La conquête de ce pays par les Ottomans fut commencée au xv[e] siècle par Mohammed II el Fatyh, et achevée par Bayazid, qui emmena prisonnier à Constantinople le dernier prince turcoman. Pendant trois siècles, les Ottomans jouirent en paix de la possession de la Cilicie, jusqu'au moment où la guerre éclata entre le sultan Mahmoud II et Mehmet-Ali-Pacha, vice-roi d'Égypte. Alors la Syrie et la Cilicie tombèrent au pouvoir d'Ibrahim-Pacha, fils de Mehmet-Ali, envoyé par celui-ci pour défendre l'accès des défilés du Taurus et occuper militairement tout le pays. Il y resta jusqu'en 1841, année où furent promulgués les firmans des 13 février et 1[er] juin de cette même année, en suite desquels les Égyptiens évacuèrent la Cilicie, qui redevint province ottomane, administrée par un gouverneur et des fonctionnaires nommés par la Sublime Porte.

# MERKEZ-SANDJAK D'ADANA

**Limites**. — Le sandjak d'Adana est limité :
Au nord, par le vilayet de Koniah;
A l'est, par les sandjaks de Kozan et de Djébel-i-Bérèket;
A l'ouest, par le sandjak d'Itch-Il et la rivière *Alata*;
Au sud, par la Méditerranée et le golfe d'Alexandrette.

**Division administrative**. — Ce sandjak, ainsi que nous l'avons vu plus haut, est administrativement divisé en 4 cazas, et 10 nahiés. Il renferme 746 villages. Le tableau ci-après indique cette division par cazas :

| CAZAS | NAHIÉS | VILLAGES |
|---|---|---|
| Adana (merkez-caza) ... | Karatach. — Missis. — Mouhadjirin ou Yarsouat-Sirkinti. — Karsanti. — Djanib-Chéïr. | 391 |
| Tarsous ..... | Koussoum. — Kulek-Boghaz ..... | 88 |
| Kara-Issalou..... | ..... | 180 |
| Mersine ..... .... | Elvali. — Guevdjéli ..... | 87 |
| 4 Cazas | 10 Nahiés | 746 Villages |

**Population**. — Le sandjak d'Adana possède 174,602 habitants; le contingent de prestataires fourni par cette popula-

tion est de 33,889. Ces chiffres sont répartis par cazas comme suit :

| CAZAS | HABITANTS | PRESTATAIRES |
|---|---|---|
| Adana (merkez-caza)..... | 93.955 | 16.654 |
| Tarsous ..... | 41.606 | 7.936 |
| Kara-Issalou... ..... | 9.856 | 4.796 |
| Mersine ..... | 29.185 | 4.503 |
| Totaux..... | 174.602 | 33.889 |

**Forêts.** — La superficie forestière est divisée approximativement comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Caza d'Adana. . . . . | 36,200 | hectares. |
| — de Tarsous . . . . | 42,420 | — |
| — de Kara-Issalou . . | 36,990 | — |
| — de Mersine. . . . . | 28,000 | — |
| Total. . . . . | 143,610 | hectares. |

**Description.** — Le sandjak d'Adana, renfermant le chef-lieu du vilayet, est le plus important par sa population, par son étendue et par sa situation.

Il s'étend au pied du Taurus en une vaste plaine extrêmement fertile, commençant à Alata et se prolonge antjusqu'à la base des monts Amanus, par delà le fleuve *Djihan* (Pyramus); on la désigne sous le nom de plaine d'Adana ou *Tchoukour-Ova*; anciennement, on l'appelait plaine *Alésienne* : elle a été chantée par Homère dans l'*Iliade*.

Toute cette immense étendue est presque sans ondulations; de loin en loin seulement, quelques monticules élevés de main d'homme supportent les ruines d'un château-fort, qui devait servir de poste d'observation. L'extrême fertilité de cette plaine

est entretenue par les trois grands fleuves *Cydnus*, *Sarus* et *Pyramus* qui l'arrosent, ainsi qu'un grand nombre de cours d'eau secondaires; aussi est-elle cultivée presque entièrement; elle produit abondamment du blé, de l'orge, du sésame, du coton. Dans les parties marécageuses, au delà de Mersine, on y cultive le riz, et, aux environs de Tarsous et d'Adana, le raisin. On y peut voir, enfin, la flore des pays chauds.

Mais ce qui rend ce vaste espace uniforme très monotone, c'est la rareté des arbres; quelques villages seuls sont ombragés par des oliviers et des caroubiers. Adana, Tarsous et Mersine, villes privilégiées, sont exceptionnellement entourées de jardins et de plantations de citronniers, d'orangers, d'oliviers et autres arbres à fruits. Vues des hauteurs, ces villes forment, au milieu de la nudité de la plaine, un violent contraste qui les fait ressembler en quelque sorte à des taches, ou mieux encore à des oasis dans le désert.

La partie de ce sandjak avoisinant la mer n'est que marais et marécages, qui rendent le séjour de la plaine très malsain en été. Il y règne alors des chaleurs excessives; aussi, comme il est également d'usage sur presque toute la côte de Syrie et de Caramanie, les nomades et les habitants aisés des villes se réfugient dans la montagne pendant les mois d'été. Les principales villégiatures sont : Mersine, Bouloukly, à deux heures de cette ville, et Guesné, à six heures, où les habitants aisés ont des propriétés d'agrément et de rapport.

# CAZAS DU SANDJAK D'ADANA

## CAZA D'ADANA (MERKEZ-CAZA)

Le caza d'Adana, comme on l'a vu plus haut, renferme 6 nahiés, 391 villages et est peuplé de 93,955 habitants; il fournit 16,654 prestataires.

**Chef-lieu.** — La ville d'Adana est située à 20 mètres seulement au-dessus du niveau de la mer. Elle possède, en y comprenant la population flottante, un nombre de 45,000 habitants. La population fixe est d'environ 30,000 habitants, dont 13,000 musulmans, 12,575 Arméniens grégoriens, catholiques et protestants, et 4,500 à 5,000, composés de Grecs de la Cappadoce et des îles de l'Archipel, de Latins, et surtout de Persans. On entend ici par population flottante, 12 à 15,000 ouvriers qui viennent séjourner à Adana, durant deux ou trois mois chaque année, pour la décortication et le nettoyage du coton.

Adana, siège du gouvernement général, des autorités administratives, et chef-lieu du vilayet, est bâtie sur la rive droite du *Sarus* ou *Seyhoun*, au milieu d'une vaste plaine. L'histoire de sa fondation remonte aux temps fabuleux : selon Étienne de Byzance, deux frères, fils d'Uranus, et nommés Adanus et Sarus, s'établirent dans le pays et donnèrent leur nom, le premier à la ville qu'ils bâtirent, et le second au fleuve qui l'arrose. Il est fait mention de cette ville par Xénophon dans sa *Retraite des Dix-Mille*. C'est aux Romains qu'elle dut son accroissement et sa prospé-

rité. Pompée en fit le centre des colonies pénitentiaires qu'il forma avec les restes des bandes de pirates ciliciens détruites par lui.

Les empereurs romains visitèrent Adana. Justinien y éleva des édifices publics, notamment le pont qui existe encore aujourd'hui sur le *Sarus*. Il fut construit suivant une méthode plusieurs fois employée à cette époque, et consistant à détourner le cours du fleuve, qu'on faisait rentrer dans son ancien lit lorsque le pont était complètement achevé. On pensait, non peut-être sans raison, — car tous les ponts bâtis sous Justinien en donnent la preuve, — que l'on obtiendrait de la sorte une plus grande solidité.

En 1836, il existait encore, au sommet d'une petite éminence qui domine la ville du côté de l'ouest, un ancien château byzantin avec son enceinte flanquée de tours, que Mehemet-Ali-Pacha fit alors détruire. Au siècle dernier, on voyait aussi les restes de grands aqueducs de construction romaine. Aujourd'hui, tout cela a disparu. Le monument le plus ancien, parmi ceux qui subsistent encore, est la mosquée « Oulou-Djami », bâtie par Rhamadan-Oghlou, et dont le minaret et la porte sont formés d'assises de marbre alternativement blanc et noir.

Le site d'Adana est admirable. Pourtant, afin d'éviter l'inconvénient des grandes chaleurs, et d'échapper au danger des miasmes délétères des marais qui environnent la ville de tous côtés, un grand nombre de ses habitants passent l'été dans la montagne.

Les monuments modernes d'Adana sont les bazars couverts, le bézestein, le palais du gouvernement, assemblage hétérogène de constructions sans aucun style et sans symétrie, formant un immense quadrilatère avec une cour à l'intérieur. C'est là qu'est l'habitation du gouverneur-général et que sont installés les tribunaux de commerce, civil et correctionnel, la caserne, les prisons, la municipalité, l'administration des forêts et les divers bureaux du vilayet. Quelques rues de cette ville sont larges ; mais les maisons, bâties en briques sans crépi et n'ayant pas de fenêtres à l'extérieur, rendent l'aspect de ces rues assez triste.

Il existe à Adana 18 mosquées, 37 médressés, 8 tekkés, 2 églises arméniennes, 1 église latine, 1 église grecque, 1 temple protestant, 28 écoles primaires turques, 1 ruchdié-mektebi (école de 2° degré), 2 écoles grecques de garçons et de filles, 1 école arménienne tenue par quatre sœurs arméniennes catholiques qui enseignent l'arménien seulement à une trentaine de filles, 1 école arménienne grégorienne avec 45 garçons.

Les Pères Jésuites français tiennent, à Adana, 1 école fréquentée par 200 élèves de toutes nationalités; on y enseigne le français et le turc.

Il s'y trouve aussi quelques bains assez spacieux, 1 hospice d'aliénés, 29 *hans*, 2 hôtels, 1 théâtre, des fabriques d'huile de sésame, 1 grande fabrique de drap pour habillements militaires, des fabriques de feutre et des teintureries, 7 usines pour l'égrenage du coton, avec 5 machines à vapeur à décortiquer, 55 moulins à blé et 1,330 vignes dans les environs.

Depuis quelques années, on a fait à Adana des embellissements, notamment sur les bords du fleuve *Sarus*, où des quais ont été construits et que l'on a rendus plus agréables par la création d'un jardin public.

Des moulins sont amarrés en aval du pont. Le *Sarus*, dont le cours est assez sinueux jusqu'à son embouchure, n'est navigable que pour les mahones et les chalands. Ses eaux sont très poissonneuses, et l'on y fait des pêches abondantes.

Adana est la résidence d'un consul de Perse, et d'un vice-consul de France.

La Banque impériale ottomane vient d'y établir une succursale.

Dans le caza d'Adana, les principales localités à citer sont :

**Karatach.** — Karatach, 500 habitants. A 12 heures de distance au sud d'Adana, sur la mer, chef-lieu du nahié de même nom; siège d'un mudir et d'un cadi.

La population de Karatach est composée en majeure partie d'*ansariés* et de quelques chrétiens grecs orthodoxes.

Avant l'établissement du chemin de fer de Mersine à Adana,

Karatach, relié au chef-lieu du vilayet par une route bien entretenue, faisait déjà un commerce d'importation et d'exportation assez étendu. Le chiffre de l'importation actuelle, consistant seulement en quelques spiritueux, est de 7 à 800 tonnes. Celui de l'exportation, composé surtout de céréales, de sésame et de bestiaux, s'élève à 1,200 tonnes.

Le port de Karatach était jadis assez vaste. On peut retrouver ses anciens contours indiqués par les digues dont il existe encore une certaine partie ; mais il est aujourd'hui complètement comblé par les sables, et c'est à peine si une barque peut y pénétrer.

A trois quarts d'heure de la ville, à la pointe du cap Karatach, il y a un phare de troisième grandeur, à feu fixe, d'une portée de 12 milles.

**Mallus.** — Karatach occupe à peu près l'emplacement de l'ancienne Mallus, fondée par Mopsus et Amphiloque, après le siège de Troie, à l'embouchure du *Pyramus*, qui se jetait alors à la mer au pied du cap Karatach, et dont l'ancien lit forme aujourd'hui le canal *Talliani*, donnant accès au lac *Hassan-dédé* ; il suivait probablement la route actuellement indiquée par la ravine *Chaf-chalak*.

Mallus était bâtie sur le cap même, où l'on voit encore quelques ruines éparses. Du temps des croisades, elle avait conservé assez d'importance, et était alors défendue par une forteresse dont les restes subsistent à l'extrémité du cap Karatach.

**Mégarse.** — Une autre ville, nommée Mégarse, était située sur la rive droite du *Pyramus*, en face de Mallus. On y voyait le tombeau d'Amphiloque. Alexandre le Grand, en se dirigeant sur Issus à travers la plaine Alésienne, qui s'étend du *Cydnus* au *Pyramus* et forme l'emplacement actuel des salines exploitées par l'administration de la Dette publique, s'arrêta dans cette ville. Il y fit un sacrifice à Minerve-Mégarsis et des libations sur la tombe du fondateur de Mallus. On croit Mégarse entièrement disparue, et l'on peut admettre que cette disparition s'est effectuée

par quelque bouleversement naturel, probablement le même qui a fait changer le cours du fleuve *Pyramus*, dont l'embouchure est reportée aujourd'hui à six heures de distance du cap Karatach, dans le golfe de Youmourtalik. Cependant M. A. Baudouy, inspecteur de la Dette publique, en étudiant cette plaine pour les travaux des salines, a découvert, près du lac Hassan-dédé, dans un village bâti sur une éminence formée d'un amoncellement de ruines, certains vestiges, informes il est vrai, d'une ville ayant existé dans ces parages, et que des fouilles intelligentes pourraient mettre à découvert. Les ruines dont cette éminence est formée consistent en colonnes de marbre, en fûts brisés et fragments divers, et l'on y trouve même des sarcophages entiers.

D'ailleurs, M. Baudouy a remarqué que dans tous les villages environnants, on se sert, pour abreuver les bestiaux, d'auges qui ne sont autres que des sarcophages plus anciens sans doute que l'ère chrétienne, puisqu'ils ne portent pas de croix, et qui semblent devoir remonter à une haute antiquité.

**Missis.** — Missis, chef-lieu du nahié de ce nom, est situé à 10 mètres seulement au-dessus du niveau de la mer, à 6 heures de distance d'Adana. Sa population est de 2,000 habitants. Elle est bâtie sur une petite éminence, le long de la rive droite du Pyramus. C'est l'antique *Mopsueste* qui fut importante au moyen âge sous le nom de *Malmistra*. Il ne reste de ses édifices antiques que des débris épars et quelques inscriptions indiquant que c'était une ville libre. Le pont en pierre de taille que l'on y remarque, et qui a été réparé depuis peu, est de construction romaine. L'empereur Justinien l'avait déjà fait réparer une fois.

En 950, Missis fut prise par les Arabes. Les Byzantins la reprirent en 964. Les croisés, sous la conduite de Godefroy de Bouillon, s'en emparèrent en 1097 et la fortifièrent. Elle fut annexée aux possessions des rois de la petite Arménie, et resta après leur chute, entre les mains des musulmans.

Depuis lors, cette ville n'a plus fait que déchoir. Ses habi-

tants sont, pour la plupart, musulmans et Arméniens ; ils s'occupent exclusivement de la culture des terres.

Entre Adana et Missis, la route est toujours en plaine : mais on y rencontre plusieurs monticules élevés de main d'homme et surmontés d'anciens châteaux. Les uns ont été bâtis par les croisés, et quelques autres passent pour avoir été construits à une époque beaucoup plus reculée. Parmi ces derniers, on remarque « Chamiram-Kalessi » (le château de Sémiramis), qui rappelle, en effet, les monuments assyriens, et « Ylan-Kalessi » (le château du serpent), où la légende veut qu'ait établi sa demeure un serpent gigantesque, dont l'immense postérité peuple les souterrains, et se montre inoffensive à la condition que, tous les jours, des rations suffisantes de lait, de poussins, etc., soient apportées par les paysans du voisinage.

**Yarsouat ou Mouhadjirin.** — Yarsouat ou Mouhadjirin, chef-lieu du nahié de même nom, située à 10 heures de marche d'Adana, a une population de 5,000 habitants. Cette ville est bâtie entre les deux éminences au sommet desquelles sont les châteaux qui viennent d'être cités. Elle est habitée par des Circassiens de la tribu des *Nogaï*. Son ancien nom était *Hastopracli*. La ville actuelle occupe un terrain plat, aux bords du *Djihan* ; ses maisons sont construites en plâtre cru. On y a, depuis peu, élevé une mosquée.

Le climat de la localité est malsain pendant les chaleurs. Le sol produit du tabac et des céréales. L'industrie est à peu près nulle. Une forêt, située à quelques kilomètres de là, abonde en saules, en mûriers et en oliviers ; on y rencontre des animaux sauvages.

**Sirkinti.** — En y comprenant tous les villages, au nombre de 14 dont est formé ce nahié, Sirkinti a une population de 2,020 habitants. De grandes forêts s'étendent aux alentours. On y remarque une ancienne forteresse, Tomlé, et quelques débris de colonnes antiques. Les habitants du nahié de Sirkinti, tous musulmans, ont pour unique occupation l'agriculture.

**Karsanti.** — Karsanti, avec les 35 villages composant ce nahié, compte 3,705 habitants. D'intéressantes ruines de bastions et de forteresses y existent. Il y a dans les environs une mine de fer peu productive et mal exploitée. Par le fait du voisinage d'importantes forêts, les habitants de ce nahié sont tous charpentiers ou menuisiers.

## CAZA DE KARA-HISSALOU

**Population.** — La population de ce caza est de 9,856 habitants ; il ne renferme pas de nahiés.

**Kara-Hissalou.** — Le bourg de Kara-Hissalou ou Tchédjéli, peuplé seulement de 500 habitants, est situé au milieu des montagnes, à 45 kilomètres nord-ouest d'Adana, entre le *Tchakit-sou* et le *Seyhoun*. On y rencontre de nombreuses antiquités, des débris de colonnes, une citerne, un château-fort avec des souterrains creusés dans le roc ; mais il n'a été découvert aucune inscription, aucun bas-relief dans cet amoncellement de ruines.

Tous les habitants de Kara-Issalou sont musulmans ; ils exercent la profession de cultivateurs ou de marchands de bois. Il existe, tant à Kara-Issalou que dans tout le reste du nahié, 27 mosquées, 10 écoles primaires, 4 médressés et 12 khans.

## CAZA DE TARSOUS

**Population.** — La population du caza est de 41,606 habitants.

**Tarsous.** — Tarsous est la seule cité antique de cette

région ayant encore conservé un peu d'importance ; toutefois, sa situation topographique a éprouvé de tels changements qu'il est parfois impossible d'y reconnaître les lieux illustrés par l'histoire. Selon les historiens grecs, *Tarse*, l'ancien nom de Tarsous, aurait été fondée par une colonie d'Argiens. D'autres l'attribuent à Sardanapale, parce qu'on avait découvert près de là un tombeau monumental qu'on présumait être celui de ce roi. Il existait alors sur ce tombeau une inscription qui a été ainsi traduite : « Passant, mange, bois, ris ; le reste ne vaut rien ». On cite également une autre inscription ainsi conçue : « Sardanapale, fils d'Anaxyandaras, a bâti Tarse et Anchiale en un jour ». Ce monument funéraire, connu sous le nom de *Dumuk-Tach*, est aujourd'hui sans aucune inscription.

Quoi qu'il en soit, l'origine de Tarse remonte évidemment plus haut que les Assyriens et les Grecs qui l'ont successivement occupée, longtemps après sa fondation. Celle-ci est purement phénicienne, ainsi que l'attestent tous les passages des auteurs, aussi bien que les médailles de Tarse et le culte de ses dieux.

Il ne reste d'ailleurs aucun vestige, à Tarse, de monuments assyriens, grecs ou phéniciens, et le seul qui subsiste autrement qu'à l'état de fragments informes profondément enterrés dans un sol bouleversé, est cette énorme construction appelée le « monument de Tarse », et qui reste une énigme pour les antiquaires. Ce prétendu tombeau assyrien consiste en de hautes et fortes murailles formant une enceinte quadrangulaire autour de deux masses cubiques, en béton, portant les marques extérieures d'anciens revêtements de pierre ou de marbre. Les fouilles qui ont été faites dans cette enceinte n'ont pas amené d'autre découverte que celle d'un doigt de statue colossale en marbre blanc, dont le travail semble appartenir à l'époque romaine. Les cubes de béton ont été sondés profondément, et on a acquis ainsi la preuve que ces masses compactes ne contiennent aucun vide pouvant servir de chambre funéraire ou donner abri à un mort. Cette construction ne saurait donc être un tombeau, et, de plus, sa matière même semble démontrer qu'elle n'est pas assyrienne ; car tout ce qui reste des Assyriens est construit en pisé. Il faut

donc chercher ailleurs ce fameux tombeau de Sardanapale, qui s'élevait entre les villes de Tarse et d'Anchiale qui étaient assez peu éloignées pour qu'Alexandre le Grand se soit rendu de l'une à l'autre en un seul jour. C'est d'ailleurs, d'après Strabon et Arrien, à Anchiale, qui était alors une grande ville, et non à Tarse, qu'on voyait le tombeau de Sardanapale, non loin de l'embouchure du Cydnus.

Ce fleuve, qui était navigable à cette époque dès son embouchure, traversait Tarse en passant près du gymnase des jeunes gens. On y vit un jour une galère dorée, fendant les eaux de ses avirons argentés, déployer ses voiles de pourpre sur un couple divin, Mars et Vénus, représentés par Marc-Antoine et Cléopâtre. Sous les attributs du dieu de la guerre et de la déesse de la beauté, le puissant triumvir et la belle reine d'Égypte, dans tout l'éclat de leur force et de leur souveraine majesté, s'en allaient de compagnie choisir, dans les forêts du mont Taurus, les bois destinés à la construction de la brillante flotte dont la fortune d'Octave devait, bientôt après, triompher à Actium.

Tandis que sa voisine Soles n'était citée que pour l'incorrection du langage de ses habitants, d'où est venue l'expression de *solécisme*, Tarse avait le renom d'être la seule ville lettrée de la Cilicie. Elle a donné naissance à plusieurs philosophes éminents, tels que les stoïciens Archédinos et Nestor, ainsi qu'aux deux Athénodore; mais le plus illustre de ses enfants est le grand saint Paul qui, de persécuteur acharné du christianisme, devint le prince de ses apôtres, et, sans autre arme temporelle que le glaive de sa puissante parole, fit la conquête du monde antique et en renouvela complètement la face.

Saint Paul était citoyen romain par le fait de sa naissance dans la ville libre de Tarse. C'était là un privilège rare et très envié; du reste Tarse, dès le règne d'Auguste, fut toujours comblée de bienfaits par les empereurs romains.

Sous l'empereur Justinien, une inondation subite ayant causé de grands désastres, on creusa, par son ordre, un nouveau lit au *Cydnus,* afin d'éviter le retour de telles calamités. Lors du siège de la ville par les Sarrasins, au x$^{e}$ siècle, des travaux furent faits

dans un sens contraire, et le fleuve reprit son ancien cours du côté de l'est.

Si les monuments des Phéniciens, des Grecs, et des Assyriens n'ont, pour ainsi dire, pas laissé de traces à Tarse, on peut, en revanche, reconstituer plusieurs remarquables constructions romaines : le gymnase, deux aqueducs, des pierres votives, une porte très bien conservée, connue sous le nom de « Khandji-Capou » (la porte de l'hôtelier), ainsi que plusieurs mosaïques d'un beau style, notamment celle qu'on a découverte, il y a six ou sept ans, et qui représente les sept îles de l'Adriatique, forment un ensemble de souvenirs intéressants de la domination romaine. On voit aussi à Tarse les vestiges d'une ancienne forteresse et de murailles; dans le cimetière principal, se dresse la célèbre porte de fer (Demir-Capou). Plusieurs mosquées très anciennes attirent à bon droit l'attention, surtout Oulou-Djami, qui date du xv$^{e}$ siècle de l'ère chrétienne.

Dans son état actuel, Tarsous, qui n'occupe guère plus du quart de la superficie de l'ancienne ville de Tarse, paraît triste, avec ses rues étroites et tortueuses et ses bazars ouverts. Son commerce est cependant assez florissant, quoiqu'il ait perdu beaucoup de son importance depuis que tous les gros négociants et les consuls des puissances étrangères ont abandonné le séjour de cette ville pour se transporter à Mersine, où se font l'embarquement et le débarquement des marchandises. Malgré cela, Tarsous, où se trouve une des stations principales du chemin de fer de Mersine à Adana, est toujours un des plus grands débouchés des mines de cuivre.

La population de cette ville varie suivant les saisons : en hiver, elle est de 16 à 18,000 habitants, dont 8 à 10,000 musulmans, qui, en été, vont se mettre à l'abri des fortes chaleurs dans les montagnes les plus proches, où les autres habitants aisés vont également passer la saison en villégiature. Il ne reste alors à Tarsous qu'environ 350 familles arméniennes et 250 familles grecques. L'agriculture et le commerce sont leurs seules occupations.

Il y a, à Tarsous, 31 mosquées. Dans celle nommée « Oulou-

Mekami-Chérif-Djamissi » (grand lieu, noble mosquée), la tradition place le tombeau du prophète Daniel. Les autres édifices musulmans sont : 19 médressés, 2 tekkés, 24 écoles, 1 bézestein, 10 hans, 2 bains. Il y existe aussi 5 églises chrétiennes de différents rites.

Les édifices consacrés à l'industrie sont 7 moulins et 6 manufactures de coton.

Un prêtre maronite fait la classe d'arabe à une quarantaine d'élèves.

On peut citer parmi les nahiés et les localités remarquables dépendant de Tarsous :

**Nemroun**. — *Nemroun*, avec les 15 villages des environs, compte une population de 3,910 habitants. C'est l'ancienne *Lampron*. On y voit un château arménien avec des arcades gigantesques, sur lesquelles sont gravées deux figures de lions. Saint Nersès, qui joua un si grand rôle dans l'histoire ecclésiastique de l'Arménie, naquit dans ce château.

On fabrique, aux environs, des objets en bois assez curieux.

**Kesrab-el-Kef.** — Sur le versant d'une montagne située au nord-ouest et à 3 heures de distance de Tarsous, on rencontre *Kesrab-el-Kef*, ou la grotte des Sept Dormants. C'est un lieu de pèlerinages nombreux, tant des musulmans dont la légende y place des voyageurs partis de Nemroun pour Tarse et qui y sont restés endormis, que des chrétiens pour qui des martyrs y ont été murés et s'y sont retrouvés vivants après 157 ans de sommeil!

**Oulache.** — Après avoir dépassé cette montagne, on arrive à Oulache, nahié comprenant 32 villages et 2,065 habitants. Oulache est bâti sur l'emplacement d'anciennes ruines, où l'on peut distinguer encore une construction en briques et un grand réservoir taillé dans le roc. Il y a, dans cette localité, des bains sulfureux assez fréquentés depuis quelque temps.

**Gulek (Kulek-Boghaz).** — Le nahié de Gulek se compose de 8 villages, avec 1,850 habitants.

A une journée de marche de Tarsous, se trouve un défilé, célèbre dans l'antiquité sous le nom de « Pyles » ou « Portes ciliciennes » et connu de nos jours sous celui de Kulek-Boghaz (défilé du moucheron). Une ancienne voie romaine conduit à Beïramlu et à un arc de triomphe attribué à Constantin le Grand. Un peu plus loin, sur un rocher, se lit le nom de Marc-Aurèle.

Là commence la route construite par les soldats de Méhemet-Ali, et que surplombe un vieux château fort. Cette route est difficile et encaissée dans les montagnes.

Enfin, on arrive au défilé, admirablement situé, et défendu par une forteresse d'une grande étendue, mais complètement ruinée. Au commencement de ce siècle, des brigands s'y étaient établis et rendaient ce lieu redoutable aux habitants de la contrée. Après avoir dépassé la forteresse, le défilé se trouve tout à coup resserré entre deux rochers nus et à pic. Alexandre y atteignit Darius.

A une demi-heure au delà des Portes ciliciennes, Ibrahim-Pacha, fils de Méhemet-Ali, fit élever par les troupes égyptiennes des travaux de défense, consistant en une tour, un blockhaus et cinq autres fortins.

**Bozanti.** — A l'entrée du défilé, se trouve, à 816 mètres au-dessus du niveau de la mer, le bourg de Bozanti, dont la population n'est que de 500 habitants. C'est l'ancienne *Podandus*. En tout temps cette localité a été assez misérable. La seule importance qu'elle ait pu avoir n'a jamais été que celle d'une position forte, à une époque où les droits de terre n'étaient pas encore abolis. Jusqu'en 1860, il y a eu, en cet endroit, une douane de terre pour les marchandises allant à l'intérieur et en venant.

**Alata.** — L'impératrice Faustine, qui accompagnait Marc-Aurèle dans son voyage en Syrie, l'an 174 de l'ère chrétienne, tomba malade et mourut à Alata, bourg situé dans le Bulgar-

Dagh. L'empereur lui fit élever un temple et fonda en sa mémoire la ville de Faustinopolis, qu'on place au village de Pasmaktchi.

Ce sont les Romains qui ont rendu praticables tou ces défilés, en construisant une voie qui subsiste encore, et qui a servi au tracé de la belle route actuelle.

**Mézarlik.** — A 18 heures de marche de Tarsous, à 650 mètres au-dessus du niveau de la mer, se trouve le *han* de Mézarlik, dont le site concorde avec la position de Mopsucrène (fontaine de Mopsus), où mourut l'empereur Constance, au pied du mont Taurus.

## CAZA DE MERSINE

**Population.** — La population de cet arrondissement est de 29,185 habitants.

**Mersine.** — Mersine, chef-lieu du caza du même nom, est le siège du caïmakam. Presque toutes les nations européennes y sont représentées par des consuls, des vice-consuls ou des agents consulaires. La population de Mersine tend à s'augmenter chaque jour; les musulmans y sont en majorité, en y comprenant les fellahs jardiniers dont les mœurs et les pratiques religieuses particulières font, en quelque sorte, une tribu tout à fait séparée. Les chrétiens y sont au nombre d'environ 3,500, soit 2,700 Grecs orthodoxes, 860 Arméniens et 260 catholiques latins tout au plus. Le chiffre total de la population fixe de Mersine étant d'environ 9,000 habitants, on peut donc évaluer le nombre des musulmans à 5,000.

Quant à la population flottante, sans cesse renouvelée, on n'en saurait donner le chiffre exact; il est quelquefois de plusieurs milliers d'individus. A chaque instant, soit par bâtiments

à voiles ou à vapeur, soit par terre, de nouveaux voyageurs arrivent à Mersine, y séjournent plus ou moins longtemps, puis se rembarquent ou se dirigent à l'intérieur du pays.

Mersine portait autrefois le nom de *Zéphirium*. Sa dénomination actuelle lui vient de la grande quantité de myrtes dans ses environs (Mersine, du mot grec signifiant myrtes). De Zéphirium, il ne reste pas de vestiges apparents. La ville actuelle de Mersine, bâtie régulièrement, au fond d'une très vaste rade, à 40 kilomètres environ au sud-ouest de Tarsous, et à 67 kilomètres en ligne directe d'Adana, plaît à l'œil du voyageur qui débarque sur une belle place, bien entourée, agrémentée d'une fontaine aux eaux jaillissantes.

A l'horizon, le Taurus aux cimes neigeuses, parallèles à la mer, semble protéger la ville. Les rues sont larges et bien tracées; les maisons, toutes construites en pierre de taille blanche, n'ont qu'un seul étage surmonté d'une terrasse. La voie principale, qui commence au bazar, traverse le beau quartier et se prolonge en ligne directe sur la route d'Adana. Elle conduit à la gare du chemin de fer. Pavée dans toute son étendue, cette grande rue est bordée de boutiques bien achalandées, et les caravanes de mules et de chameaux qui la sillonnent en tous sens jour et nuit, la rendent très pittoresque et lui donnent beaucoup d'animation.

De vastes *hans* et quelques hôtels reçoivent les voyageurs. Les trois avenues couvertes du bazar sont occupées par des boutiques où l'acheteur, de l'intérieur surtout, trouve tous les objets de provenance indigène ou étrangère, et même les denrées comestibles qui lui sont nécessaires.

La ville de Mersine s'étend de toutes parts de plus en plus, surtout du côté du phare, où sont situés les jardins. De nouvelles constructions s'élèvent et forment chaque année des quartiers entiers. Enfin, cette ville, qui était presque inconnue il y a vingt-cinq ou trente ans, prend aujourd'hui rang parmi les ports les plus importants de la Méditerranée.

Il n'existe pas à Mersine de monuments dignes de ce nom, mais quelques constructions modernes y font bonne figure : le

local des Messageries maritimes, la gare du chemin de fer, l'église grecque, le phare, le pont sur le fleuve du côté de Selefké, les débarcadères, etc.

Pour compléter cette courte description, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de citer ici les vers ci-après, dans lesquels Mme Furet résume très fidèlement la Mersine moderne et l'ancienne :

Amis, connaissez-vous Mersine la coquette?
Au pied du vieux Taurus, à la neigeuse aigrette,
Elle rit au soleil; les voyageurs charmés
Admirent ses buissons de myrtes embaumés.
Fille de cette terre en légendes fécondes,
Mersine tient déjà sa place dans le monde.
Quelques ans ont suffi pour faire de son port
Le rendez-vous choisi des bateaux de transport.
A ses efforts naissants, l'Occident s'intéresse ;
Elle voit à toute heure augmenter sa richesse ;
Et ce sol qu'ont foulé les plus grands conquérants,
Est aujourd'hui fouillé par de hardis savants ;
La vapeur a noirci le dolmen séculaire,
Et les trains ont franchi le Cydnus légendaire.
Les Romains, les Gaulois, plus tard les pèlerins,
Ont laissé leur empreinte en ces larges chemins.
Des pierres, des débris, signalent leur passage;
Ici, c'est un arceau; plus loin, sur le rivage,
Des colonnes debout, aux chapiteaux sculptés,
Montrent au voyageur les antiques cités,
Refuges assignés aux terribles pirates,
Que Pompée amena des terres des Galates.
Ces ruines, hélas ! avant qu'il soit longtemps,
S'en iront sous le coup des *calfats* et du temps.
L'histoire et l'Évangile aussi se font entendre,
Et le puits de saint Paul, le fleuve d'Alexandre,
Racontent leurs secrets au chercheur curieux
De savoir du passé les mots mystérieux.
Sardanapale est là ; des tombes profanées
Parlent éloquemment de ces vieilles années...
Tarse vit dans ses murs entrer trois empereurs,
Alexandre, César, Barberousse, vainqueurs.
Antoine et Cléopâtre, héros d'un puissant drame,

Passent en souriant ; un peuple les acclame,
Comme il vient d'acclamer, bien des siècles après,
Les trains qui vont roulant à grands coups de sifflets,
Rejetant de côté la longue caravane
De hauts chameaux, conduits par un tout petit âne,
Ces vaisseaux du désert, étonnés, non surpris,
N'accordent au progrès qu'un dédaigneux mépris;
Et, tournant lentement leurs têtes en arrière,
Protestent en grognant contre cet adversaire !...

Avant la construction de ce chemin de fer, qui assurera la prospérité de Mersine, cette ville communiquait déjà avec Tarsous et Adana par une belle route carrossable.

**Exportation. Importation.** — Actuellement, Mersine est devenue le port d'exportation des produits du vilayet et de ceux qui y arrivent de plus loin de l'intérieur en transit, tels que céréales, coton, opium, graines oléagineuses, bois de construction, raisins secs, et autres produits du sol; des tapis, peaux et articles divers, et, d'autre part, elle sert le commerce d'importation de tous les grands pays de l'Europe et de l'Amérique.

Les tableaux suivants résument ce double mouvement d'importation et d'exportation du port de Mersine, pour l'année 1890, et font voir quel a été, pendant la même année, le mouvement de la navigation de ce port.

# EXPORTATION DU PORT DE MERSINE EN 1890

| NATURE des MARCHANDISES | PAYS DE DESTINATION | | | | | | | | | | | VALEUR en FRANCS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | ALGÉRIE ET TUNISIE | ANGLETERRE | AUTRICHE | ÉGYPTE | ESPAGNE | FRANCE | GRÈCE | ITALIE | RUSSIE | TURQUIE | DIVERS PAYS | |
| | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. |
| **Blé** | » | 140.000 | » | » | » | 1.840.000 | » | 320.000 | » | 170.000 | » | 2.470.000 |
| **Orge** | 2 000 | » | » | » | » | 506 000 | 1.000 | » | » | 25.000 | » | 534.000 |
| **Avoine** | 5 000 | » | 15.000 | » | » | 506.000 | » | 6.000 | » | » | 5.000 | 537.000 |
| **Bois de construction** | » | » | » | 100.000 | » | » | » | » | » | 28 000 | 15.000 | 143 000 |
| **Coton** (14.000 balles) | » | 450.000 | 650.000 | » | 350 000 | 1 800.000 | » | » | 200.000 | 800 000 | 250.000 | 4 500 000 |
| **Cire jaune** | » | » | 60.000 | » | » | 100.000 | » | 40.000 | » | 10.000 | 10.000 | 220.000 |
| **Graine de coton** | » | 60.000 | » | » | » | » | » | » | » | » | 1.000 | 61.000 |
| **Graine de ricin** | » | » | » | » | » | 5.000 | » | 8.000 | » | » | » | 13.000 |
| **Graine de lin** | » | » | » | » | » | 20.000 | 6 000 | » | » | 1.000 | 1.000 | 28.000 |
| **Sésame** | » | » | » | » | » | 880.000 | » | 260.000 | » | 70.000 | 140 000 | 1.350.000 |
| **Graine de pavots, noyaux d'abricots** | » | 10.000 | » | » | » | 15.000 | » | » | » | 10.000 | 5.000 | 40.000 |
| **Gomme adragante** | » | 28.000 | » | » | » | 100.000 | » | 60.000 | » | 5.000 | » | 193.000 |
| **Laine** | » | 25.000 | 100.000 | » | » | 800.000 | » | 150.000 | » | 25.000 | 50.000 | 1.150.000 |
| **Millet, maïs, lentilles** | 80.000 | » | » | 6.000 | » | » | » | » | » | 10.000 | » | 96.000 |
| **Opium** | » | 60.000 | » | 10 000 | » | » | » | » | » | » | » | 70 000 |
| **Peaux brutes** | » | » | » | » | » | 250.000 | 100.000 | 30.000 | 60.000 | 20.000 | 10.000 | 470.000 |
| **Raisins secs** | » | » | » | » | » | 150.000 | 150.000 | » | » | 40.000 | » | 340.000 |
| **Viande salée, suif** | 10 000 | » | » | 50.000 | » | » | » | » | 60.000 | 70.000 | 10.000 | 200 000 |
| **Tapis** | » | » | » | 20 000 | » | 10.000 | » | » | » | 20.000 | 20.000 | 70 000 |
| **Cocons** | » | » | » | » | » | 30.000 | » | » | » | » | 10.000 | 40 000 |
| **Bétail** | 60.000 | » | » | 30 000 | » | » | 25.000 | » | » | » | » | 115.000 |
| **Fruits secs** | 10.000 | » | » | 20 000 | » | 10.000 | » | » | » | 15 000 | » | 55.000 |
| **Divers** | 100.000 | 140.000 | 165.000 | 310.000 | 240.000 | 460.000 | 220.000 | 70 000 | 200.000 | 260.000 | 370 000 | 2.535.000 |
| TOTAUX PARTIELS | 267.000 | 913.000 | 990.000 | 546.000 | 590.000 | 7.482.000 | 502.000 | 944.000 | 520.000 | 1.579.000 | 897.000 | |
| TOTAL GÉNÉRAL | | | | | | | | | | | | 15.230.000 |

## TOTAUX DES EXPORTATIONS ANNUELLES DEPUIS 1886 :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Année | 1886 . . . . . | 16,568,800 | francs |
| — | 1887 . . . . . | 11,767,000 | — |
| — | 1888 . . . . . | 12,630,000 | — |
| — | 1889 . . . . . | 10,402,500 | — |
| — | 1890 . . . . . | 15,230,000 | — |

## EXPORTATION DES PORTS SECONDAIRES DU VILAYET D'ADANA

(CHIFFRES APPROXIMATIFS)

| PORTS SECONDAIRES | BLÉ ORGE | SÉSAME MILLET | VALLONÉ | RAISINS SECS | BOIS | BÉTAIL | LAINE | DIVERS | TOTAUX |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. |
| **Tach-oudja** (Séleíke)..... | 950.000 | 65.000 | 180.000 | 60.000 | 660.000 | 130 000 | 70 000 | 80.000 | 2.195 000 |
| **Kilindria**.... .. | 300.000 | 10 000 | 60 000 | 20.000 | 500.000 | 70 000 | 40.000 | 40.000 | 1.040.000 |
| **Anamour** ..... | 250.000 | 60.000 | 75.000 | » | 350.000 | » | 10.000 | 20.000 | 765.000 |
| **Sélindi**..... | 150.000 | 70 000 | 60.000 | » | 300.000 | 10.000 | » | 10.000 | 600.000 |
| **Karatach** ..... | 450.000 | 80.000 | » | » | » | 50.000 | 20.000 | 30.000 | 630.000 |
| Autres petites échelles..... | 250.000 | 100 000 | 70.000 | 40.000 | 150.000 | 30.000 | 30.000 | 20.000 | 690.000 |
| TOTAUX PARTIELS . | 2.350.000 | 385.000 | 445 000 | 120.000 | 1.960.000 | 290.000 | 170 000 | 200.000 | |
| | | | | | | | | TOTAL GÉNÉRAL..... | 5.920.000 |

## RÉCAPITULATION

| | | |
|---|---|---|
| Exportation du Port de Mersine en 1890. | 15,230,000 | francs |
| — des Ports secondaires — | 5,920,000 | — |
| TOTAL GÉNÉRAL DES EXPORTATIONS DU VILAYET D'ADANA EN 1890 . . . . . | 21,150,000 | francs |

## IMPORTATION AU PORT DE MERSINE EN 1890

| NATURE des MARCHANDISES | PAYS DE PROVENANCE | | | | | | | | | | VALEUR en FRANCS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | ALLEMAGNE | AMÉRIQUE | ANGLETERRE | AUTRICHE | FRANCE | GRÈCE | ITALIE | RUSSIE | TURQUIE | PAYS DIVERS | |
| | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | |
| **Boissons diverses** | » | » | 5.000 | 15.000 | 40.000 | 10.000 | 4.000 | » | 3 000 | » | 77.000 |
| **Café** | » | » | 55 000 | » | 200.000 | » | » | » | 10.000 | 2 000 | 267.000 |
| **Denrées coloniales** | » | » | 25.000 | » | 30.000 | » | » | » | 5.000 | 5 000 | 65 000 |
| **Droguerie** | 15.000 | 1.000 | 10.000 | 15.000 | 25.000 | » | » | » | » | 2 000 | 68.000 |
| **Etain, plomb, acier, cuivre** | » | » | 5.000 | 50.000 | 70 000 | » | » | » | » | » | 125.000 |
| **Fer, pointes de Paris, etc** | » | » | 200.000 | » | 100 000 | » | » | » | » | 4.000 | 304 000 |
| **Etoffes, confections, indiennes** | 300.000 | » | 1.940 000 | 800.000 | 110 000 | » | » | » | 160.000 | 40 000 | 3.350.000 |
| **Machines, outils, etc** | » | » | 35.000 | 2.000 | 4.000 | » | » | » | » | 1.000 | 42.000 |
| **Cuirs ouvrés** | » | » | » | » | 200 000 | 50.000 | 120.000 | 17.000 | » | 10 000 | 397.000 |
| **Pétrole** | » | 60.000 | » | » | » | » | » | 120 000 | » | » | 180.000 |
| **Papeterie, allumettes** | » | » | » | 125.000 | 30 000 | » | » | » | 8.000 | 10.000 | 173 000 |
| **Poil de chèvre** | » | » | 20.000 | » | 70 000 | » | » | » | 50.000 | 15.000 | 155.000 |
| **Quincaillerie, verrerie** | » | » | » | 100.000 | 40 000 | » | 15 000 | » | 4.000 | 4.000 | 163.000 |
| **Riz** | » | » | 25.000 | » | » | » | 105.000 | » | 5.000 | 25.000 | 160 000 |
| **Sucre** | » | » | » | 350.000 | 200.000 | » | » | » | 30.000 | 2.000 | 582.000 |
| **Savon** | » | » | » | » | 10 000 | » | 30 000 | » | 160 000 | » | 200 000 |
| **Tabac, Tumbéki** | » | » | » | » | » | » | » | » | 1 050.000 | » | 1.050.000 |
| **Divers** | 20.000 | 10.000 | 150.000 | 135.000 | 245.000 | 15.000 | 80.000 | 25 000 | 400.000 | 90 000 | 1.170.000 |
| TOTAUX PARTIELS | 335.000 | 71.000 | 2.470.000 | 1.592 000 | 1.374.000 | 75.000 | 354.000 | 162.000 | 1.885.000 | 210.000 | |
| TOTAL GÉNÉRAL | | | | | | | | | | | 8.528.000 |

TOTAUX DES IMPORTATIONS ANNUELLES DEPUIS 1886 :

| | | |
|---|---|---|
| Année | 1886. . . . . | 14,740,000 francs |
| — | 1887. . . . . | 9,800,000 — |
| — | 1888. . . . . | 9,145,000 — |
| — | 1889. . . . . | 7,163,000 — |
| — | 1890. . . . . | 8,528,000 — |

L'importation proprement dite dans les ports secondaires de ce vilayet est à peu près nulle ; les articles de première nécessité, de provenance étrangère, y sont apportés de Mersine ou d'autres ports du littoral par les barques et petits voiliers qui viennent y charger du bois de construction ou des céréales.

**Navigation.** — Mouvement maritime du port de Mersine, du 1/13 février 1889 au 28 février 1890 :

| PAVILLONS | NOMBRE DE NAVIRES | | | TONNAGE | | | DROITS de PHARES |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | VAPEURS | VOILIERS | TOTAL | VAPEURS | VOILIERS | TOTAL | |
| | | | | | | | Piastres |
| Anglais | 96 | » | 96 | 39.198 | » | 39.198 | |
| Austro-Hongrois | 5 | » | 5 | 4.834 | » | 4.834 | |
| Espagnol | 5 | » | 5 | 4.078 | » | 4.078 | |
| Français | 68 | » | 68 | 111.856 | » | 111.856 | |
| Hellène | 25 | 13 | 38 | 8 764 | 3.138 | 11.902 | |
| Jérusalemitain | » | 14 | 14 | » | 423 | 423 | 13 503 |
| Italien | » | 2 | 2 | » | 609 | 609 | |
| Ottoman | 35 | 560 | 595 | 29.453 | 11.834 | 41 287 | |
| Egyptien | 53 | » | 53 | 49.675 | » | 49.675 | |
| Samien | » | 1 | 1 | » | 169 | 169 | |
| Russe | 23 | » | 23 | 30 881 | » | 30.881 | |
| TOTAUX | 310 | 590 | 900 | 278 739 | 16.173 | 204.912 | 13.503 |

En tout, 900 navires, jaugeant 204.912 tonneaux.

**Mosquées — Eglises.** — Il y a à Mersine 1 mosquée, 2 églises grecques, 1 église catholique du rite latin, et 1 église maronite.

**Ecoles.** — On compte à Mersine 2 médressés, 1 école ruchdié et 2 écoles primaires musulmanes.

Les Grecs orthodoxes ont une école particulière où l'on enseigne le grec, le français et l'arabe ; une école où l'on n'étudie que le grec moderne. Enfin une école de filles.

Les Arméniens grégoriens possèdent une école de garçons pour le turc, l'arménien et le français.

Les catholiques ont une école fréquentée par 45 élèves, et dirigée par un Père capucin. On y apprend le turc et le français.

Les Sœurs de l'ordre de Saint-Joseph ont une école payante, avec 25 jeunes filles, dont 4 internes. Elles ont de plus une école gratuite où 45 jeunes filles de toutes nationalités ou religions reçoivent une bonne instruction primaire.

**Divers.** — On trouve aussi à Mersine 4 hans, 2 hôtels, 2 bains, 90 entrepôts, 2 moulins à vapeur et 1 moulin à eau.

La plus grande extension qu'a prise Mersine dans ces derniers temps date de la création du chemin de fer Mersine-Adana-Tarsous, qui a déjà donné naissance à un grand nombre de constructions et provoqué la formation de plusieurs nouveaux quartiers.

Tout autour de la ville s'étendent des jardins d'orangers et de citronniers qui lui font une ceinture toujours verte. Ces jardins, au nombre de 350, sont habités par les fellahs, qui peuvent être comptés, comme il a été dit plus haut, au chiffre d'environ 5,000.

A l'extrémité sud de Mersine et à 300 mètres environ, s'élève un phare de deuxième classe à feu fixe blanc, avec éclats de deux en deux minutes; sa portée est de 14 milles.

**Soles.** — On rencontre, à la distance d'environ 8 kilomètres à l'ouest de Mersine, les ruines de l'antique cité de *Soles*, qui a joué un rôle assez important dans l'histoire.

Après être entré en Cilicie par le défilé du Taurus, et avoir mis ses jours en danger par un bain dans les eaux du *Cydnus*, renommées pour leur fraîcheur, Alexandre le Grand vint d'abord

à Anchiale, puis à Soles. Il laissa dans cette dernière ville une garnison, et avec ses troupes légères il attaqua les Ciliciens des montagnes, qu'il réduisit en partie par la force ; il les amena à composition dans l'espace de sept jours, et rentra ensuite à Soles. Les nouvelles qu'il y reçut des triomphes de ses généraux et de la reddition de plusieurs villes importantes le rassurèrent sur l'avenir de ses conquêtes. Il en témoigna sa joie par un sacrifice à Esculape, et établit la démocratie à Soles.

Il se dirigea ensuite vers le fleuve *Pyramus* par la plaine d'Alea, tourna Tarse et arriva à Mégarse, où il sacrifia à Minerve-Mégarsis; puis à Mallus, en passant le défilé des portes Amaniques (Karanli-Kapou). Il rencontra Darius à Issus et lui livra une bataille sanglante qui agrandit au plus haut degré sa puissance, en faisant passer dans ses mains l'empire des Perses.

Les généraux d'Alexandre réunirent leurs troupes à Zéphirium, l'ancienne Mersine, et à Soles.

Ainsi qu'on l'a déjà dit plus haut, Soles ayant été presque détruite et dépeuplée par une invasion de Dikran (Tigrane), roi d'Arménie, Pompée rétablit cette ville qu'il appela de son propre nom *Pompéiopolis*, et la repeupla en y établissant une colonie pénitentiaire de pirates, qu'il avait vaincus.

Les ruines de Pompéiopolis se voient encore aujourd'hui sur le bord de la mer, près de la petite rivière de *Mizitli*, ancienne *Liparis*. Si l'on en juge par le style des nombreux monuments qui subsistent, tels que le portique de 200 colonnes qui s'étend sur une longueur de 450 mètres, partant de l'extrémité intérieure du port pour aboutir à la porte principale de la ville, si l'on en juge par les bains, réservoirs, tombeaux, etc., cachés sous les houx et les myrtes, on doit croire que Pompéiopolis fut encore une autre fois rebâtie à une époque de complète décadence de l'art, car tout cela, notamment les chapiteaux ornés de figures qui surmontent les 43 colonnes, reste des 200 du portique, est d'un travail aussi peu soigné que barbare. Une portion des deux jetées qui défendaient l'entrée du port manque aujourd'hui. et la partie supérieure de ce même port a été com-

blée par les sables; tout est d'ailleurs encombré de ruines.

Pompéiopolis n'est pas précisément établie sur l'emplacement même de Soles. En effet, les ruines de celle-ci sont séparées de celles qu'on vient de décrire par le cours du *Liparis*. Plusieurs auteurs anciens, notamment Diogène de Laërte et Euphorion, attribuent au législateur athénien Solon la fondation de Soles. D'autres l'attribuent à des Rhodiens venus de Lindus, et Pomponius Méla y ajoute des Argiens.

Les anciennes monnaies que des fouilles très superficielles ont fait découvrir dans cette région confirment également les deux assertions. Mionnet, dans sa description des médailles grecques de Cilicie, cite comme appartenant à Soles les monnaies qui représentent Pallas et la chouette. Nous en avons une sous les yeux en ce moment, ainsi que plusieurs autres dont voici la description : — *Tête radiée vue de profil, la même sur toutes, représentant évidemment Apollon-Phœbus, c'est-à-dire le soleil, divinité rhodienne.*

Revers : *Minerve assise, appuyée sur son égide et tenant de la main droite la victoire. Dans le champ, un trépied; devant la déesse*, ΣΟΛΕΩΝ. — Autre revers : *Pallas combattant*, ΣΟΛΕΩΝ.

A quelques minutes des ruines de Soles et de Pompéiopolis, on voit, sur les bords du *Liparis*, une construction en béton, haute d'environ quatre mètres et large de six mètres, à l'intérieur de laquelle est un sarcophage renversé, cité par Pomponius Mela comme le tombeau du poète Aratus, qui vivait à la cour d'Antigone Gonatas, fils de Démétrius Poliorcète.

A vingt-quatre kilomètres au nord de Soles, dans l'intérieur, il y a des sources de bitume dont Pline et Vitruve ont fait mention. L'amiral Beaufort les a retrouvées, et de son côté Ibrahim-Pacha les a aussi découvertes et en a tiré parti lors de l'envahissement de cette contrée par l'armée égyptienne sous ses ordres. On voit encore aujourd'hui à Mersine les restes d'un bassin où se recueillait le bitume qu'il faisait apporter de ces sources. Les eaux mêmes du *Liparis*, selon Vitruve, étaient huileuses.

Sur les traces de la voie antique qui conduisait à Tarse, on remarque, à deux kilomètres des ruines de Soles, un singulier

monument nommé *Direkli-Tach* (pierre debout). C'est un rocher taillé régulièrement à quatre faces; il est haut de quinze mètres, large de quatre, sur une épaisseur de deux mètres. Le passage fréquent et le frottement des voitures et des chameaux chargés, ont fini par en user la base, ce qui le fait ressembler, de loin, à une pyramide renversée. On croit généralement que c'est une pierre commémorative; cependant on n'y voit aucune inscription.

Tout le long de la route de Mersine à Tarsous, de vieilles tours byzantines achèvent de s'écrouler. Les principales sont *Termel-Kalessi*, au bord de la mer; *Goudbès-Kalessi*, sur une colline, au nord-est de la précédente; et *Kalèh-i-habellich* plus à l'ouest, dominant la plaine, où se trouve au-dessous d'elle une petite chapelle en ruines.

Près de là, à trois quarts d'heure de Mersine et sur le bord de la mer, le village de Karadouvar (muraille noire) conserve des restes de diverses constructions romaines et d'un bain antique pavé d'une belle mosaïque, qui malheureusement s'efface et se détruit chaque jour, car elle se trouve au milieu du chemin.

**Kazanli**. — A quatre kilomètres plus loin, toujours en suivant le bord de la mer, se trouve le nahié de Kazanli (chanceux; qui profite), composé de dix villages, avec une population de 1,943 habitants.

L'ancien nom de Kazanli est *Cyinda* ; sous la domination égyptienne, c'était l'échelle de Tarsous. Il y a à peine un demi-siècle, les navires mouillaient encore dans son port, à sept kilomètres à l'est de Mersine; mais le fond en est devenu tellement mauvais, qu'on a dû l'abandonner pour venir mouiller devant Mersine. On trouve à Kazanli quelques débris antiques, fûts de colonnes, chapiteaux, inscriptions grecques et latines, etc. Quelques géographes modernes y placent Anchiale, mais cette dernière ville était sans doute beaucoup moins loin de Tarse.

Entre Mizitli (Soles) et le fleuve *Alata*, qui sert de limite entre les sandjaks d'Adana et d'Itch-Il, on remarque le han *Hadji*,

bâti par un voyageur surpris par l'orage en cet endroit; le fort Fidjé, élevé par Ibrahim Pacha, et qui est déjà en ruines ; et le village de Témak, sur la petite rivière de même nom ; c'est là que se font les chargements des bois de construction apportés des montagnes.

**Elvanli.** — Elvanli est renommé pour le caractère hospitalier de ses habitants.

**Yéni-keuï.** — Yéni-keuï est situé sur la rivière de Mersine à quelques kilomètres de cette ville, du côté ouest.

**Christian-keuï.** — Christian-keuï, à peu près à la mème distance, mais du côté nord, se cache au milieu d'une magnifique végétation d'orangers, de citronniers, de myrtes et de toutes sortes d'arbres à fruits; sur la route qui y conduit, on a planté quelques vignes qui déjà donnent l'espoir d'un bon rendement.

**Bouloukli.** — A dix kilomètres, du même côté, sur les premiers contreforts du mont Taurus, le village de Bouloukli offre un agréable lieu de refuge contre les fortes chaleurs aux gens aisés de Mersine, qui pour la plupart y ont des propriétés et des maisons de campagne, qu'ils vont habiter pendant l'été.

**Guesné.** — Guesné, à peu près au double de distance dans la même direction, est situé à une hauteur de 870 mètres au-dessus du niveau de la mer, et sert également de villégiature aux habitants aisés de Mersine, ainsi qu'à ceux d'Adana et au gouverneur-général.

# SANDJAK D'ITCH-IL

**Limites.** — Le sandjak d'Itch-Il est situé au sud-ouest de celui d'Adana. Il est limité :

A l'*est*, par le caza de Mersine ;

Au *nord* et à l'*ouest*, par le vilayet de Koniah (ancienne Isaurie).

Au *sud*, par la mer Méditerranée.

**Division administrative.** — Ce sandjak est divisé en 5 cazas et 5 nahiés, et renferme 321 villages, comme suit :

| CAZAS | NAHIÉS | VILLAGES |
|---|---|---|
| Sélefkè (merkez-caza)..... | Yagdè. — Ayach. — Bouladjali. | 36 |
| Ermének..... . | ..... | 63 |
| Mouth... ..... ... | ..... ..... | 74 |
| Gulnar, chef-lieu Kilindria... | Anaï-Bazar... ..... . ..... | 52 |
| Anamour, chef-lieu Tchorak. | Sélinti..... | 96 |
| Totaux : 5 Cazas | 5 Nahiés | 321 Villages |

**Population.** — Le sandjak d'Itch-Il possède 105,280 habitants. Il fournit 24,700 prestataires. Ces chiffres sont répartis par cazas comme suit :

| CAZAS | HABITANTS | PRESTATAIRES |
|---|---|---|
| Sélefkè..... | 28.550 | 5.200 |
| Ermének..... | 26.427 | 4.200 |
| Mouth..... | 15.368 | 4.950 |
| Gulnar..... | 18.120 | 5.150 |
| Anamour..... | 16 815 | 5.200 |
| Totaux.... | 105.280 | 24.700 |

Le chiffre de la population se divise très approximativement comme suit :

| | |
|---|---|
| Turcs ottomans . . . . . | 45,000 |
| Kurdes nomades. . . . . | 15,500 |
| Grecs orthodoxes . . . . . | 24,000 |
| Bohémiens. . . . . | 12,000 |
| Divers. . . . . | 8,780 |
| Total. . . | 105,280 |

**Forêts.** — La superficie forestière de haute futaie est de 221,818 hectares, divisée approximativement par cazas, comme suit :

| | |
|---|---|
| Caza de Sélefké . . . . . | 82,283 hectares. |
| — d'Ermének. . . . . | 51,722 |
| — de Mouth . . . . . | 18,633 |
| — de Gulnar . . . . . | 24,936 |
| — d'Anamour. . . . . | 44,244 |
| Total. . . | 221,818 hectares. |

**Description.** — Cet arrondissement occupe l'emplacement de l'ancienne Cilicie rocheuse ou *Trachéotis*, dont les limites, telles qu'on les trouve dans Strabon, sont à peu près celles

qu'on vient de donner plus haut, c'est-à-dire depuis la Pamphylie à l'ouest jusqu'au *Lamus*, aujourd'hui *Lamas-sou*, qui la séparait de la Cilicie *Campestris* (sandjak d'Adana), et au nord, jusqu'aux parties voisines d'Isaura, des Homonadiens et jusqu'à la Pisidie, ce qui représente également les limites du sandjak d'Itch-Il, du côté du vilayet de Koniah.

Les premiers habitants de la Cilicie *Trachéotis* semblent avoir été les Phéniciens qui, sous la conduite de Sandacus, vinrent s'y établir, selon Appollodore, et y bâtirent la ville de Célendéris, aujourd'hui Gulnar. Ensuite les Assyriens de Ninive ayant détruit la puissance des Phéniciens, les Chaldéens de Babylone se rendirent maîtres à leur tour des pays conquis par les Assyriens, puis les Perses leur succédèrent sous Cyrus, puis vinrent les colonies grecques et les Macédoniens d'Alexandre le Grand. Enfin, après la destruction des pirates ciliciens par Pompée, la contrée tout entière fut réduite en province romaine. Plus tard, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, un certain nombre de Syriens vinrent s'y établir, d'où le nom de « Leuco-Syriens » ou « Syriens blancs ». Le cilice adopté par les anachorètes chrétiens était un vêtement mis en vogue par les Ciliciens Trachéotes.

La population de la Cilicie Trachéotis, déjà très hétérogène, comme on le voit, dès l'antiquité, l'est encore bien davantage actuellement après tous les bouleversements, toutes les invasions successives du moyen âge, les ravages des Arabes, la conquête des Arméniens qui l'enlevèrent à l'empire de Constantinople, les irruptions des tribus turkmènes et kurdes, celles des mamelouks d'Egypte et des Tartares de Timour-Leng, et la conquête définitive de ce pays par les Turcs ottomans.

On peut donc admettre que le nom actuel de ce sandjak lui vient de ce que sa population est toute étrangère, et en effet il ne s'y rencontre aucun individu auquel il serait possible d'appliquer le qualificatif d'indigène. Le sandjak d'Itch-Il n'est habité que par des Turcs, des nomades kurdes et bohémiens, des Grecs émigrés de Chypre, des îles de l'Archipel et de la Cappadoce.

**Fleuves et rivières.** — Les principaux cours d'eau qui arrosent le sandjak d'Itch-Il sont : le *Lamas-sou* (ancien *Lamus*) ; le *Gueuk-sou* (*Calycadnus*), qui passe à Sélefké ; le *Tatli-sou*, source d'eau fraîche et limpide qui sort d'un rocher, près de la route de Mersine à Sélefké, et va se jeter dans un réservoir construit au bord de la mer. On croit que cette source est la même que la fontaine « Nus », si célèbre dans l'antiquité, et dont les eaux, selon Varron, « aiguisaient l'esprit de ceux qui en buvaient ».

Beaucoup d'autres cours d'eau, qu'il serait trop long d'énumérer, ont dans ce sandjak leur source et leur embouchure. Citons le *Soouk-sou*, le *Boz-yazi*, l'*Anamour-tchaï* et le *Kalandran*, qui passent près de localités dont il sera parlé plus loin.

# CAZAS DU SANDJAK D'ITCH-IL

## CAZA DE SÉLEFKÉ

**Population.** — Sa population est de 28,550 habitants.

**Description.** — Le caza tout entier est montagneux; il est formé des derniers contreforts de la chaine de l'Anti-Taurus. Le terrain est rocailleux et très aride. Excepté le fleuve *Gueuk-sou*, presque tous les cours d'eau ne sont que des torrents, à sec pendant la plus grande partie de l'année.

**Chef-lieu.** — Au sud de la ville de Sélefké, s'étend une plaine assez vaste, en partie marécageuse. Le climat de ce caza est souvent très chaud en été; l'hiver est doux, et même sur les hauteurs la neige ne se montre que très rarement.

Il y a à Selefké 2,500 habitants environ, sur lesquels on compte 1,400 musulmans, 800 Grecs orthodoxes et 250 Arméniens.

Chef-lieu du caza et du sandjak d'Itch-Il, Sélefké est la résidence d'un mutessarif, d'un gouverneur militaire et d'un mufti. C'est aussi le siège d'un conseil administratif et d'un tribunal correctionnel. La ville est constituée en municipalité, et des mémours (fonctionnaires) des administrations des forêts, des contributions indirectes, de la Dette publique, et de la Régie des tabacs, y résident.

**Historique.** — Sélefké occupe l'emplacement de *Séleucie*, ville antique, bâtie pour recevoir la population d'Holmi, par Séleucus-Nicator, fondateur de la dynastie des Séleucides, mort en 281 avant notre ère. On la distinguait des autres villes, assez nombreuses, qui portaient le même nom, par l'épithète de *Trachéa* (la rocheuse). Plus tard, on l'appela l'*Isaurienne*. Les ruines de cette ancienne cité, éparses au pied d'une montagne, dans la vallée du *Calycadnus*, couvrent une étendue de terrain considérable.

Sur la pente de la montagne, on remarque un théâtre, les ruines de plusieurs portiques, des canaux et une citerne creusés dans le roc, un aqueduc avec des ramifications qui amenaient l'eau dans cette citerne immense, où l'on descend par un escalier tournant de vingt-cinq marches ; enfin la nécropole, qui se compose d'un grand nombre de sarcophages, de tombeaux et de chambres funéraires, avec quelques inscriptions à demi effacées. L'enceinte primitive de la ville antique est assez difficile à reconnaître, car les murailles sont presque complètement détruites.

Le château-fort qui couronne la montagne et domine la ville moderne de Sélefké, assise au bord de *Cueuk-sou* (Calycadnus), était une forteresse redoutable au moyen âge, sous les rois arméniens de la dynastie roupénienne. Ces souverains l'avaient élevée dans le but de protéger leur territoire contre les invasions des Turcs seldjoukides, ou sultans de Roum, qui avaient établi la capitale de leur empire à Koniah. Ce château, comparable à ceux de Sis, de Gorigos et d'Anazarbe, a probablement été bâti sur les ruines d'une forteresse byzantine, car on a trouvé dans les décombres de son enceinte des fragments d'inscriptions grecques. Il est encore assez bien conservé et entouré d'un mur solidement construit, flanqué de tours. Une inscription en caractères arméniens, dont les lignes inférieures manquent, se voit encore sur la porte d'entrée de l'enceinte extérieure ; elle est surmontée d'une croix semblable à celles qui sont gravées sur le revers des monnaies des rois Lusignans de la petite Arménie. Le roi Léon II, par une charte de donation dont copie fut adres-

sée au pape Innocent III, concéda, en 1210, ce château avec ses dépendances et donna en fief la ville de Sélefké, alors nommée *Séléf*, aux chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

La reine Zabel, fille de Léon II, se réfugia dans ce château après la mort de son premier mari, Philippe d'Antioche; mais les Arméniens ayant choisi pour roi Héthoum, fils du connétable du royaume, Constantin de Pardzerpert, l'obligèrent à sortir de cette retraite pour épouser le nouveau roi.

Outre les ruines dont on vient de parler, il y a encore à Sélefké un pont romain restauré, et dont les six arches donnent passage au *Calycadnus*. Selon Willebrand, ce serait dans les eaux de ce fleuve et très près de Sélefké, que l'empereur Frédéric Barberousse s'est noyé et non pas, comme on le croit généralement, dans le *Cydnus*. A peu de distance de là, le *Calycadnus*, qui prend sa source non loin d'Ermének, la Germanicopolis des anciens, et qui jusqu'à Sélefké coule dans un lit assez étroit, atteint une largeur de soixante mètres.

Il n'y a pas d'autres monuments modernes à Sélefké qu'une caserne bâtie sur la pente de l'Acropole, et le Seraï, palais du gouvernement, où les diverses administrations de l'État siègent dans un vaste assemblage de bâtiments sans aucun style; il est situé sur la rive du fleuve.

Les édifices religieux consistent en une mosquée dont la construction remonte au temps de la domination arabe; deux *tekkés*, une église grecque et une chapelle arménienne. Une école turque, seul établissement d'éducation de cette ville, est fréquentée par cinquante élèves des deux sexes.

Les voyageurs trouvent pour se loger, à Sélefké, un beau *Han*.

**Commerce.** — Le commerce de cette ville est de peu d'importance; l'exportation est dirigée directement à Tach-Oudja, échelle maritime de Sélefké.

**Industrie.** — Dans les environs, on fabrique des tapis de laine et de poil de chèvre dits *yuruk-kilim*; ils sont assez peu estimés; c'est à quoi se borne l'industrie locale.

**Ruines.** — On visite, dans la montagne, à 70 kilomètres environ de la côte et à 40 kilomètres au nord de Sélefké, les ruines imposantes de *Mara*, l'ancienne *Meghra* (ville de palais). Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village, où quelques habitants des côtes vont se réfugier pendant les grandes chaleurs.

A la pointe du promontoire de Lissan-el-Kabé, désigné sur les vieilles cartes sous le nom de « Pointe-Bagasse » et qui termine la presqu'île formée par les alluvions du *Gueuk-sou*, s'élève une tour de marbre blanc avec quatre tribunes ouvertes, ornées de pilastres à chapiteaux corinthiens. Il est difficile de déterminer quelle était la destination de cette tour, qui pourrait aussi bien avoir été un phare qu'un édifice consacré à quelque divinité marine. Une chaussée, peut-être même un ancien quai, si l'on admet que le cours du fleuve *Calycadnus* ait autrefois suivi cette direction, passe auprès de cette tour.

Dans cette même presqu'île, il y a deux lacs salins, nommés *Kara-Déniz* et *Ak-Déniz* (mer noire et mer blanche); leur production en sel est très minime et s'élève à peine à 30,000 kilogrammes par an.

A l'extrémité formant cap de cette presqu'île s'élève un phare de troisième classe à deux feux blancs superposés, dont la portée est de 12 milles.

**Tach-Oudja.** — Ce chef-lieu du nahié de Bolayadi se trouve à 10 kilomètres à l'est de Sélefké. C'est l'échelle maritime de cette ville.

Sa population fixe est de 300 habitants, composés en totalité de Grecs de l'Archipel.

Tach-Oudja est la résidence du mudir du nahié, du mudir de la Douane, et du merkez-mémour de la Dette publique pour le sandjak d'Itch-Il.

Situé au fond d'une belle rade appelée *Agha-Liman*, défendue contre les vents d'ouest par la presqu'île de Sélefké, l'île de Dana (désignée aussi sur les cartes sous le nom « d'Ile Provençale ») et par le cap « Cavalero », Tach-Oudja n'est en réalité qu'un hameau composé d'une vingtaine de maisons et habité par des commerçants grecs. Le village proprement dit se trouve à

200 mètres plus loin; mais il n'est habité qu'en hiver, car sa population se retire, en été, dans les montagnes.

**Commerce.** — Le commerce d'exportation de Tach-Oudja est assez considérable; les recettes douanières s'élèvent actuellement, de ce chef, à huit ou neuf cent mille piastres, contre soixante à quatre-vingt mille piastres d'importation.

**Exportation.** — Voici les principaux articles d'exportation de Tach-Oudja, calculés sur une moyenne annuelle de cinq années :

| | | |
|---|---|---|
| Blés et Orges . . . . . | 900,000 | quintaux |
| Vallonée, glands de chêne, recueillis dans les immenses fôrêts du sandjak . . . . . | 50,000 | — |
| Laines. . . . . | 10,000 | — |
| Sésame . . . . . | 10,000 | — |
| Raisins secs . . . . . | 20,000 | — |
| Divers. . . . . | 10,000 | — |
| Bêtes à cornes. . . . . | 10,000 | têtes. |
| Bois de construction, chargement de 150 à 200 petits voiliers. | | |

Les lieux de destination sont, pour les blés, les îles de l'Archipel, le golfe Adriatique, la Syrie et Marseille; pour les glands, Syra, Constantinople, Odessa, Smyrne, l'Italie et l'Autriche; et pour les bois, la Syrie et l'Égypte.

**Importation.** — Le commerce d'importation consiste en une petite quantité de denrées coloniales, de quincaillerie et de fer manufacturé envoyés de Constantinople, Smyrne et Beyrouth, et en pétrole venant de Russie, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Toiles de coton. . . . . | 500 | colis |

| | |
|---|---|
| Savons . . . . . | 500 sacs |
| Café . . . . . | 250 — |
| Sucre . . . . . | 600 barils |
| Pétrole de Russie . . . . . | 4,000 caisses |
| Quincaillerie. . . . . | 200 colis |
| Mercerie, etc. . . . . | 200 — |
| Divers . . . . . | 500 — |

Ce port est desservi régulièrement par les bateaux de la Compagnie « Bells » de Smyrne, qui y font escale tous les quinze jours, et irrégulièrement par les bateaux turcs de la Compagnie « Mahsoussé », et par des bateaux grecs.

Voici le tableau qui montre le mouvement général de la navigation de ce port.

**Navigation**. — Mouvement maritime de Tach-Oudjà port de Sélefké, en 1890.

| PAVILLONS | NOMBRE DE NAVIRES | | | TONNAGE | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | VAPEURS | VOILIERS | TOTAL | VAPEURS | VOILIERS | TOTAL |
| Anglais | 72 | » | 72 | 25.128 | » | 25.128 |
| Austro-Hongrois | 1 | » | 1 | 444 | » | 444 |
| Espagnol | 2 | » | 2 | 1.708 | » | 1.708 |
| Français | 2 | » | 2 | 2 132 | » | 2.132 |
| Hellène | 34 | 15 | 49 | 7.905 | 2.888 | 10.793 |
| Jérusalem | » | 4 | 4 | » | 218 | 218 |
| Ottoman | 27 | 223 | 250 | 21.880 | 5.927 | 27.807 |
| Samien | » | 3 | 3 | » | 485 | 485 |
| TOTAUX | 138 | 245 | 383 | 59.197 | 9.518 | 68.715 |

Les droits de tonnage perçus se sont élevés à 14,373 piastres.

Tach-Oudjà est voisin des ruines de la ville antique d'Holmi, dont les habitants, comme on l'a déjà vu plus haut, l'abandonnèrent pour aller peupler Séleucie, lorsque Séleucus-Nicator eût bâti cette dernière ville, mieux située et mieux défendue.

La baie d'Agha-Liman est l'ancienne baie d'Holmi; elle est gardée par un vieux château du moyen âge. Sur l'emplacement même d'Holmi, on trouve aussi, parmi cet entassement de ruines d'une haute antiquité, connues des indigènes sous le nom de *Viran-Cheïr,* qui signifie ville détruite, de nombreux restes d'architecture latine venant des Croisés, mêlés à d'autres débris à peu près de la même époque, mais byzantins. A 2 kilomètres environ de Tach-Oudjà, se trouvent également les débris d'un pont et d'un quai, sur le bord d'un torrent desséché.

**Ayach.** — En suivant le long de la côte, au nord-est de Sélefké, jusqu'à la distance de 35 à 40 kilomètres, on rencontre au bord de la mer des ruines qui marquent la place d'Elœusa, c'est Ayach ou Aïas. Situées à peu de distance du nord de l'embouchure du Calycadnus, ces ruines s'étendent sur un espace de plus de 18 kilomètres. Elles ne remontent pas, pour la plupart, à une époque plus reculée que celles de l'empire d'Orient, du royaume d'Arménie et des Croisades, et sont très peu conservées, à l'exception de quelques tombeaux et des églises, où se distinguent encore des restes de peintures sacrées.

A l'extrémité de l'emplacement de ces ruines la plus proche du *Lamas-sou,* on voit aussi s'étendre, sur un espace considérable, des débris d'architecture romaine, des réservoirs, des aqueducs qui se continuent à travers les collines et passent sur des torrents. Cette partie des ruines, où ne se trouve pas un seul reste d'une époque chrétienne, peut être attribuée à la ville de Sébaste, qui remplaça celle d'Elœusa, moins florissante, et dont il ne subsiste plus rien.

**Château de Gorgos.** — A peu près à une égale distance des deux points extrêmes de ce même emplacement, c'est-à-dire

à 9 kilomètres environ de l'embouchure du *Lamas-sou*, sur un îlot rocheux, s'élève encore le château de Gorgos, appelé par les Turcs « Kiz-Kalè ». Selon une légende qui a cours sur ce château, il aurait été bâti dans la petite île de Gorgos, ainsi qu'un petit palais voisin dans lequel vivait une princesse enfermée par le roi, père de celle-ci, afin de mettre cette fille adorée à l'abri de la piqûre d'un serpent qui devait, d'après l'oracle, la faire mourir. L'île tout entière était purgée avec soin de tout reptile, mais on ne saurait échapper à sa destinée, et il faut que les oracles s'accomplissent! si bien que, comme dans l'histoire de Cléopâtre, un panier de fruits fut apporté, un serpent caché s'en élança, mordit la princesse et elle en mourut! Le père inconsolable fit fermer les portes de la forteresse, et personne n'entra plus dans cette demeure; c'est pourquoi elle est si bien conservée.

**Corycus.** — Le château de Gorgos est à 45 kilomètres de Sélefké. La ville qu'il défendait, Corycus, dont on pense que le nom vient du grec *crocos* à cause de la renommée du safran de Cilicie dans l'antiquité, eut une certaine importance sous le gouvernement de Cicéron. Elle possédait deux forteresses, un port, et la petite île, près du rivage, dont il vient d'être question. Les deux châteaux de terre et de mer, l'un dans la cité, et l'autre dans l'île, communiquaient entre eux par une jetée terminée par un monument qui devait être un phare, selon toute apparence. Cette jetée a été presque entièrement détruite, et l'on ne peut plus aborder l'île qu'en barque.

Un bel arc de triomphe à demi écroulé traverse la route; il parait, à certaines dispositions, avoir été un poste de péage féodal. On sait que Corycus joua un grand rôle au moyen âge. Sa forteresse double résista seule aux conquérants musulmans, après la chute du dernier des Lusignans à Sis. Reliés entre eux, les deux châteaux présentaient alors une situation pour ainsi dire inexpugnable. On peut encore en juger par les intéressantes ruines qui subsistent.

**L'antre Corycéen.** — L'antre Corycéen, dont Pompo-

nius Méla a laissé une description enthousiaste, est situé à 15 kilomètres au nord de Gorgos, dans la vallée de Cheïtanlik. C'est une grotte remarquable par son étendue, ses accidents naturels, et les safrans qui occupent un vaste espace autour de son entrée ; elle contient de spacieuses galeries, qui se prolongent au loin dans l'intérieur de la montagne et donnent issue à une petite rivière que les habitants du pays appellent *Déli-sou*, l'eau folle.

Sur la voie romaine conduisant de Sélefké en Syrie, et qui passe par le vaste emplacement de ruines diverses auquel les habitants donnent, ainsi qu'au village turcoman qui en occupe le centre, le nom général de « Ayach », on rencontre des centaines de sarcophages monolithes et des chambres sépulcrales, qui attestent le voisinage d'une grande cité.

Dans toutes ces ruines, on trouve encore, comme il est dit ci-dessus, des constructions importantes appartenant à différents âges ; mais le vandalisme des populations actuelles, bien plus que le temps, les fait peu à peu disparaître. Mersine et tous les villages environnants ont été bâtis avec les pierres de taille qui en proviennent, ainsi qu'avec d'autres matériaux qui leur ont été également pris.

Ayach ou Aïas forme un nahié composé de 14 villages avec 4,025 habitants.

**Yagda**. — Le nahié de Yagda, composé de 17 villages, compte 4,215 habitants.

Son chef-lieu, Lamas, village de 257 habitants, est à 60 kilomètres de Sélefké.

**Lamas**. — Lamas, sous son nom ancien de *Lamus*, eut une période assez belle du temps de Septime-Sévère et jusqu'à Caracalla. Sur ses monnaies d'alors, elle est qualifiée de « Métropole Lamotide ». Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village de quelques maisons groupées au bord du fleuve *Lamus* (*Lamas-sou*), dans la plaine, à peu de distance de la mer. Il ne reste rien de la cité antique, qui pourtant possédait un temple de Jupiter. Toutes les ruines de Lamas consistent en un aqueduc à double rang

d'arcades, reliant deux rochers au fond desquels coule, en hiver, un torrent que chaque été met à sec, et un grand château-fort du moyen âge dont il n'y a plus que des pans de murailles écroulées. Cependant au XII^e^ siècle, Lamas, ville encore importante, était le siège d'un évêché.

Les environs sont très curieux à visiter : dans une gorge profonde, le *Lamas-sou* se répand en belles cascades, près d'un aqueduc romain, au pied d'une vieille tour que l'on aperçoit perchée sur la crête de la montagne. En face de cette tour, après avoir traversé le *Lamas-sou*, on peut distinguer dans un creux du rocher de la rive droite, à une hauteur de 60 à 80 mètres, trois énormes sujets sculptés et paraissant comme suspendus, dont les traditions locales font un fusil, un sabre et un arc, ce qui a fait donner à cet endroit le nom de « Tufek-Dagh » ou « Montagne du fusil ». C'est un nom peu mérité, car à l'aide d'une bonne longue-vue, il est facile de se convaincre qu'il n'y a là, en réalité, que le bois d'un arc, deux flèches et un sabre. On pouvait autrefois, non sans danger, faire cette vérification de près, au moyen d'une route en corniche de moins de 60 centimètres de largeur, qui conduisait à cet endroit du rocher et dont on voit encore les traces très distinctes, quoique cette route ait en grande partie disparu, probablement par suite d'éboulements.

Au-dessous de ces vestiges, on voit un canal creusé en tunnel dans le roc même, avec des ouvertures de loin en loin, et qui portait apparemment les eaux du fleuve à Lamus, à Sebaste et à Corycus. Un escalier taillé près de là, dans le roc, donne accès à ce tunnel par une ouverture que l'on peut encore suivre à l'intérieur jusqu'au village de Lamas, c'est-à-dire sur une distance de 7 à 8 kilomètres.

Vis-à-vis de l'escalier, sur la rive gauche, on voit un bas-relief sculpté sur le rocher, représentant un personnage debout, vêtu du peplum et ceint d'une épée ; sa main droite est dirigée vers l'ex-voto décrit plus haut, et de la gauche il retient les plis de son peplum. Sur un autre rocher, situé à une demi-heure du village de Lamas, les Turcomans montrent aux voyageurs deux signes assez profondément gravés, et qui ont été reconnus sem-

blables à ceux que l'on trouve représentés sur des monnaies d'*Olba*, ville bâtie par Ajax, fils de Teucer, aux confins de l'Isaurie. D'ailleurs, dans cette gorge, on remarque à chaque pas des traces de bas-reliefs sculptés dans le roc ; plusieurs sont encore très bien conservés, comme le personnage au peplum qu'on vient de décrire, et un éléphant qu'on voit à quelques mètres plus haut, au fond de la gorge.

## CAZA D'ERMÉNEK

**Population.** — Ce caza, comme on l'a vu plus haut, ne renferme pas de nahié ; il compte une population de 26,427 habitants et possède 63 villages.

**Ermének.** — La petite ville d'Ermének, située dans la montagne, à 1,300 mètres d'altitude, est à une distance de 120 kilomètres au nord-ouest de Sélefké. Elle a 6,430 habitants. C'est la résidence du caïmakam et des autorités du caza. Comme toutes les villes voisines, Ermének est bâtie au milieu de ruines antiques; de sa splendeur passée il reste trop peu de choses pour lui refaire une histoire. Son nom ancien était « Germanicopolis » ; elle fut capitale de l'Isaurie, lorsque celle-ci s'étendait sur toute la Cilicie-Trachée. Ses habitants étaient des pirates redoutés, qui venaient cacher leur butin dans les cavernes du Taurus. Plus tard, cette ville servit de refuge à 700 Croisés échappés au massacre de Kilidj-Arslan.

Les ruines antiques encore existantes à Ermének consistent en une forteresse, des murailles, quelques fûts de colonnes et quelques inscriptions, sur l'une desquelles on a pu lire que « Germanicus, envoyé contre les Arméniens, avait fondé cette ville en l'an 17 de notre ère ».

Aux alentours d'Ermének, on aperçoit sur des sommets escarpés, à des hauteurs inaccessibles, des ouvertures creusées

dans le roc pour servir de retraites, de lieux de refuge, selon toutes probabilités, aux habitants poursuivis, soit par des conquérants, soit à la suite de révoltes. On nous a raconté qu'un fonctionnaire du gouvernement, à force d'argent et en fournissant tous les moyens en son pouvoir, parvint, il y a deux ans, à décider deux Bohémiens à atteindre une de ces grottes et à y pénétrer. Ils y découvrirent une très grande chambre taillée dans le roc, dont l'entrée était gardée par des soldats debout et revêtus de leurs armures. Au fond de la caverne, il y avait un groupe de femmes, de vieillards et d'enfants. Tous ces cadavres, qui avaient conservé les apparences de la vie, tombèrent en poussière dès que l'air eût pénétré dans la grotte. On y recueillit néanmoins plusieurs objets très précieux, tels que des armures, des casques, des armes, des robes de soie, des joyaux, bagues, pièces de monnaie, etc.

Il existe, comme on le sait, dans les montagnes de la Cilicie-Trachée, comme dans celles de la Galatie, beaucoup de ces grottes creusées de main d'homme, divisées en chambres, souvent très vastes, destinées sans doute à servir de retraites, de refuges, de complément à quelque système de défense, et que les habitants rendaient inaccessibles, tout en ménageant probablement une communication connue d'eux seuls.

Les monuments modernes d'Ermènek consistent en 11 mosquées, 6 médressés, 1 tekké, 1 bain (hammam) et 2 hans. Elle a 12 moulins sur le *Gueuk-sou*.

## CAZA DE MOUTH

**Population**. — Le caza de Mouth est situé au nord-ouest de Sélefké. Sa population est de 15,368 habitants, disséminée dans 74 villages.

**Chef-lieu**. — En se rendaut de Karaman à la côte, on ren-

contre sur un des plateaux élevés du Taurus, à 253 mètres au-dessus du niveau de la mer, le bourg de Mouth, chef-lieu du caza de ce nom. Sa population est de 865 habitants.

Il semble que sous les Seldjoukides, la ville de Mouth ait joui d'une certaine prospérité; on y voit encore plusieurs mosquées, des bains et un han, tous édifices construits avec des matériaux antiques; on remarque, entre autres, le tombeau de Karaman Oghlou, émir qui a donné son nom à la Caramanie. Une éminence voisine est couronnée d'un château.

Tout près de Mouth, on voit les restes d'une ville antique qui occupent une vaste étendue. Ces ruines sont considérées comme étant très probablement celles d'une seule et même ville, quoique attribuées, quant à leur emplacement, à Claudiopolis par les uns, à Olba par les autres. On sait que celle-ci avait été fondée par Ajax, fils de Teucer, et que son temple de Jupiter lui avait donné une importance telle que sous la domination de Marc-Antoine, les prêtres de ce temple étaient devenus assez puissants pour être en réalité les maîtres de toute la Cilicie-Trachée. Quant à Claudiopolis, c'était une colonie de l'empereur Claude, et comme telle, elle a dû nécessairement s'établir à Olba, qui ne pouvait guère avoir déjà disparu après si peu de temps écoulé depuis une époque connue de sa grande prospérité.

La forteresse de Mouth s'élève au-dessus de la ville, dans un site pittoresque. Tout autour sont rangées les maisons et les édifices publics, qui sont 1 mosquée, 6 écoles, 2 hans, 1 médressé. On compte dans les environs 1,900 vignes.

Le commerce du caza de Mouth est nul; sa production agricole suffit à peine à nourrir ses habitants.

## CAZA DE GULNAR

Le caza de Gulnar n'a qu'un seul nahié, celui de Kilindria, (Anaï-Bazar), et contient 52 villages.

**Population.** — Sa population est de 18,120 habitants. Presque toute la masse de cette population ne se compose que des nomades connus sons le nom de « Yuruks-Achirèh ». On compte à peine dans le caza entier 300 chrétiens orthodoxes.

Comme dans le reste du sandjak, on ne rencontre sur le territoire de Gulnar que des montagnes rocheuses où coulent quelques torrents de peu d'importance. L'agriculture donne de faibles résultats. Le bétail, bien approprié à la nature du sol, consiste surtout en troupeaux de chèvres. Le pays étant couvert de forêts, sur une étendue de 34,936 hectares, il s'ensuit naturellement que la plupart des habitants sont bûcherons ou charpentiers.

**Kilindria.** — La seule localité intéressante est le chef-lieu du caza : Kilindria, l'ancienne Celenderis, située à 37 kilomètres à l'est d'Anamour et à 62 kilomètres au sud-ouest de Sélefké, au fond d'une jolie rade dont l'accès est assez difficile, à cause de trois écueils qui en obstruent l'entrée. La population de ce petit bourg n'est que de 210 habitants, presque tous Grecs émigrés de Chypre et d'Alaya. On y fait le commerce de bois de construction et de chauffage; ces derniers sont exportés en Syrie. Le reste de l'exportation consiste en glands pour Syra et en quelques produits alimentaires : beurre, fromages, et des laines et peaux brutes que l'on envoie à Chypre.

L'importation peut être considérée comme nulle. La recette douanière, pour l'exportation et l'importation réunies, s'élève à environ 60,000 piastres.

La bourgade actuelle possède une mosquée, un tekké, une église orthodoxe, un médressé et deux écoles.

Il y a aux alentours 1,950 vignes.

Kilindria est la résidence du caïmakam, des mémours des forêts, de la Dette publique, de la Régie des tabacs et de la Douane. C'est le siège du conseil administratif du caza, de la municipalité et d'un tribunal de première instance.

**Célenderis.** — La ville antique sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui Kilindria portait le nom de Célenderis :

elle passe pour avoir été bâtie par les Phéniciens et même on lui a attribué des origines remontant jusqu'aux temps mythologiques. Toutefois, parmi ses ruines qui s'étendent au bord de la mer, on n'a remarqué aucun vestige archaïque; les plus anciens sont de l'époque romaine, et les plus nombreux du moyen âge, temps où cette cité, alors très populeuse, avait acquis une assez grande importance par le séjour prolongé des Vénitiens et des Rhodiens sur les côtes de la Cilicie. Les plus apparentes de ces ruines consistent en un aqueduc et un château démantelé, et surtout en de fort beaux sarcophages, dont plusieurs sont encore entiers et munis de leurs couvercles. Au centre de la ville antique, sur le bord du rivage, s'élève un édifice en pierres de taille dans lequel on pénètre par quatre portes qui font face aux quatre points cardinaux.

**Arsinoë.** — A deux milles au nord de Kilindria s'ouvre une baie formant un havre sûr et commode, nommée *Sooук-sou* (eau froide); ce doit être l'ancien port d'Arsinoë, car on y voit les ruines nombreuses d'une ville et d'un fort.

## CAZA D'ANAMOUR

**Orientation.** — Ce caza, situé sur le bord de la mer au sud-ouest de Sélefké, est borné à l'est par le caza de Gulnar; au nord par celui d'Ermének; à l'ouest par le vilayet de Koniah, et au sud par la mer Méditerranée.

**Population.** — Le caza d'Anamour renferme un seul nahié; il compte 96 villages, avec une population totale de 16,815 habitants.

La plupart des habitants séjournent pendant l'hiver dans les hameaux situés au bord de la mer, et les abandonnent pendant l'été pour se retirer dans les montagnes. A cette population no-

made, il faut joindre des émigrés de l'île de Chypre, à peine éloignée de quarante à cinquante milles de la côte. Il y a aussi des Turcs qui sont établis dans le pays depuis la conquête. Ils y possèdent de grands territoires, où ils sont puissants sous le titre de « beys ».

A l'exception de la plaine du Tchorak, tout le caza d'Anamour est montagneux, rocailleux et peu productif. C'est seulement aux environs de Tchorak que l'on cultive le sésame, le maïs et l'orge.

**Forêts**. — Le caza possède de vastes forêts, dont la principale essence de leur peuplement est le pin. Ces forêts sont, il est vrai, très irrégulièrement exploitées; elles fournissent pourtant des bois qui, avec l'orge et le sésame, constituent la seule exportation importante de la contrée. Ces forêts sont estimées à 44,244 hectares.

**Sélinti**. — En entrant dans ce caza par le vilayet de Koniah, le premier point remarquable que l'on rencontre sur la côte, après avoir quitté l'emplacement d'Alaya, c'est Sélinti, l'ancienne Sélinonte où mourut Trajan, et qui fut nommée Trajanopolis, mais dont le nom primitif de Sélinonte a toujours prévalu. Même après ce changement, on le retrouve sur les monnaies et les monuments de cette ville, ainsi que dans les auteurs. Il existe encore à Sélinti les ruines d'un théâtre, de bains, et d'un long aqueduc soutenu par des arcades.

**Kalandran**. — Un peu plus loin, sur les bords et à l'embouchure de la rivière *Kalandran*, le *Charadras* de Strabon, se trouve un village de 280 habitants, nommé aussi Kalandran. On y voit quelques ruines antiques, ne formant plus aujourd'hui qu'un amas de décombres.

**Tchorak**. — Tchorak, à 100 kilomètres en ligne directe au sud-ouest de Sélefké, est le chef-lieu du caza d'Anamour. Pendant l'hiver, le caïmakam et les autres autorités y résident; mais pendant l'été, suivant l'exemple des habitants, composés de

Grecs d'Alaya et de Chypre et de Turcs, au nombre total de 1,220, ils se retirent dans les montagnes avoisinantes, comme c'est d'ailleurs l'usage de tous les riverains des côtes de la Caramanie.

Un mémour de la Régie des tabacs réside à Tchorak.

Cette localité, qui ne peut être véritablement considérée comme une ville, ne se compose que de chaumières et d'une vingtaine de maisons étagées sur une petite colline, sise à 3 ou 4 kilomètres de la mer à cause des inondations fréquentes du petit fleuve *Anamour-sou*. Il n'y a point de mosquées à Tchorak, mais un simple minaret en bois et une église grecque. Il y a aussi deux écoles. On n'y trouve pas de *han* pour les voyageurs.

La colline est dominée par une forteresse en ruines qui semble avoir été bâtie par les Francs, du temps où les rois Lusignans de la petite Arménie régnaient en Caramanie.

**Anamour.** — A la distance d'environ 3 kilomètres de Tchorak et reliée à cette localité par une route nouvellement construite, se trouve l'échelle d'Anamour, plage ouverte à tous les vents, et qui n'est un peu abritée du côté sud-ouest que par le cap Anamour, distant de 15 kilomètres. Cette échelle n'est pas un centre de population ; on y trouve seulement quatre constructions occupées par la Quarantaine, la Dette publique et la Douane. Pendant l'été, quelques bâtiments fréquentent cette rade, et depuis peu les bateaux de la Compagnie « Bell » s'y arrêtent une fois par mois.

**Commerce, exportation, importation.** — Anamour exporte du sésame, quelque peu de céréales et une grande quantité de bois de chauffage et de construction pour la Syrie ; le rendement des douanes, tant pour l'exportation que pour l'importation, s'élève à environ 150 à 200,000 piastres.

Le mouvement de la navigation se présente comme suit :

**Navigation.** — Mouvement maritime du port d'Anamour, du 1/13 mars 1889 au 28 février 1890.

| PAVILLONS | NOMBRE DE NAVIRES | | | TONNAGE | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | VAPEURS | VOILIERS | TOTAL | VAPEURS | VOILIERS | TOTAL |
| Anglais..... | 48 | » | 48 | 16.623 | » | 16.623 |
| Hellène..... | 7 | 2 | 9 | 1.515 | 201 | 1.716 |
| Ottoman..... | » | 298 | 298 | » | 13.662 | 13.662 |
| Totaux..... | 55 | 300 | 355 | 18.138 | 13.863 | 32.001 |

Les droits de tonnage perçus ont été de 7,324 piastres.

On rapporte que vers 1854 ou 1855, un paysan des environs de Tchorak, en labourant son champ, rencontra sous le fer de sa charrue un tombeau qu'il ouvrit. Il n'y trouva que deux fioles remplies d'un liquide verdâtre. Les autorités, qu'il informa aussitôt de sa découverte, se transportèrent sur les lieux, et les deux fioles furent remises au sous-gouverneur. Celui-ci, croyant qu'elles ne contenaient que de l'eau croupie, les jeta sur un bloc de rocher voisin, où elles se brisèrent. D'après le récit fait par une personne qui se trouvait présente, à peine la liqueur se fut-elle répandue sur le rocher qu'elle bouillonna comme l'eau versée sur la chaux vive, et le bloc devint mou et maniable comme une pâte !

A quelques kilomètres à l'est de l'échelle d'Anamour se trouve un petit cours d'eau qui se jette dans la mer et que l'on peut passer à gué ; au delà, à la distance d'un kilomètre, on voit sur la plage se dresser la masse imposante du château de « Mamourié », encore intact, à l'exception d'une grosse tour du côté de la mer, dont un pan s'est écroulé.

**Mamourié.** — Le château de Mamourié forme un vaste quadrilatère. Les murailles de sa grande enceinte, qui est flanquée de grosses tours et occupe un espace de plus d'un kilomètre carré, ont plus de six mètres d'épaisseur. A l'intérieur même de

leur maçonnerie, ces murailles contiennent des passages souterrains. Un large fossé, qui probablement était alimenté par le fleuve dont l'embouchure est voisine, les entoure. Ce fossé est continu de trois côtés, le quatrième baigne dans la mer; il ne permet l'accès de la forteresse que par un pont en pierre conduisant à une porte monumentale. Il existe deux autres portes, mais on ne pouvait entrer par celles-ci qu'au moyen d'un pont-levis dont on voit encore la trace.

L'intérieur de la forteresse est divisé en deux parties, séparées par une grosse muraille et des tours. L'une de ces parties contient, à l'angle sud, du côté de la mer, une forteresse intérieure formée d'une enceinte de murailles et de trois grosses tours; c'est une de ces trois tours qui s'est en partie écroulée. Chacune des deux divisions du château est munie de vastes citernes qui recevaient l'eau du fleuve voisin par des conduites dont la trace est encore visible.

Quelques-uns attribuent la construction de ce château à Alexandre-le-Grand. Sur une de ses portes on remarque, il est vrai, une inscription en caractères grecs, qui paraît être très ancienne; il semble impossible de la déchiffrer; mais le style de l'édifice, dans tout son ensemble, est celui du temps des Croisades. Il est donc à croire que, très anciennement, il a en effet existé en cet endroit une forteresse; mais que ce château a été réparé, ou même reconstruit par les croisés ou par les rois de la petite Arménie. Le château de Mamourié défend la plaine de Tchorak.

Vers 1840, le gouvernement y fit de sérieuses réparations, et une garnison l'occupa; c'est à cette époque que furent construits la mosquée et le minaret qu'on voit dans la première cour; mais cette occupation dura peu. Il y a une dizaine d'années, les autorités de Tchorak voulurent de nouveau utiliser ce château et particulièrement les tours de la forteresse intérieure; quelques réparations et aménagements furent exécutés dans ce but. Un an après, l'écroulement de l'une des tours détermina une seconde fois l'abandon de Mamourié. Il est aujourd'hui laissé aux sangliers et aux autres animaux sauvages.

A 20 mètres du château, en face de sa porte principale, se trouve un bain antique dont les murs sont en parfait état de conservation. L'origine reculée de cette construction n'est pas douteuse, car ses dispositions ne sont nullement celles des bains turcs. Tout le dallage intérieur a été enlevé, mais on peut, d'après quelques débris, acquérir la certitude qu'il existe encore des mosaïques remarquables sous les sables dont l'accumulation au-dessus de l'ancien niveau a été, sans doute, une des principales causes de la conservation de cet édifice.

La ville antique et le port d'Anémorium sont situés un peu au nord du cap de ce nom, aujourd'hui cap Anamour, d'où vient le nom du caza. C'est le cap le plus méridional de toute l'Asie Mineure. Sa pointe extrême est à 15 kilomètres au sud-ouest de Tchorak. Les ruines d'Anémorium consistent en un aqueduc, des murailles, des réservoirs, deux théâtres et une vaste nécropole, dont un assez grand nombre de tombeaux et de chambres funéraires ont conservé presque intact leur état primitif. Il n'est pas douteux que ce soit là l'antique Anémorium.

**Boz-Yazi**. — En continuant à marcher vers l'ouest, par une route en corniche qui s'étend sur les rochers des falaises, et qui est à peine praticable aux chevaux, on parvient à « Boz-Yazi », village situé à 15 kilomètres de Tchorak, à l'embouchure de la rivière de ce nom, qui coule au milieu d'une jolie vallée. A une centaine de mètres du rivage de la mer, on voit un îlot où sont d'anciennes ruines.

**Softa-Kalé**. — A 5 kilomètres de Boz-Yazi, sur le haut d'une montagne escarpée et presque à pic, à 3 ou 400 mètres d'élévation, se trouve un château nommé Softa-Kalé, dont les imposantes constructions, qui restent encore debout presque intactes, couvrent une étendue considérable. Au pied de cette forteresse, on remarque des ruines assez importantes et des sarcophages. A partir de ce point jusqu'à Kilindria, les forêts de pins descendent jusqu'au bord des falaises.

# SANDJAK DE KHOZAN

**Orientation.** — Le sandjak de Khozan est limité :
Au nord, par les vilayets de Koniah, d'Angora et de Sivas.
A l'est, par le vilayet d'Alep.
Au sud, par le sandjak de Djébel-i-Béréket.
A l'ouest, par le sandjak d'Adana.

**Population.** — La population du sandjak est de 60,081 habitants, composée comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 32,000 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 20,500 |
| Arméniens catholiques et protestants . . . . . | 7,581 |
| TOTAL . . . . | 60,081 |

**Division.** — Ce sandjak est divisé en 4 cazas, comprenant 3 nahiés, comme suit :

1° Caza de Sis, 1 nahié : Sarkanti.
2° Caza de Kars.
3° Caza de Hadjin, 1 nahié : Méhada.
4° Caza de Feké, 1 nahié : Roum.

**Forêts.** — Superficie forestière du sandjak de Khozan :

| | | |
|---|---|---|
| Caza de Sis. . . . . | 10,645 | hectares |
| — Kars. . . . . | 12,725 | — |
| — Hadjin. . . . . | 14,000 | — |
| — Feké. . . . . | 14,040 | — |
| TOTAL. . . | 51,410 | hectares |

**Prestataires**. — Nombre des prestataires du sandjak de Khozan :

| | | |
|---|---|---|
| Caza de Sis. . . . . | 5,800 | prestataires |
| — Kars. . . . . | 3,200 | — |
| — Hadjin. . . . | 4,000 | — |
| — Feké. . . . . | 2,800 | — |
| TOTAL. . | 15,800 | prestataires. |

**Description**. — La constitution du territoire est en général montagneuse. Quelques belles forêts restent inexploitées, faute de moyens de transports, et leurs produits ne profitent qu'aux seuls habitants des villages adjacents.

Les essences principales du peuplement des forêts du Khozan sont le pin, le cèdre, le sapin, le noyer et l'olivier. Les animaux qui hantent ces forêts sont les tigres, les panthères, les loups, les ours, les sangliers, les chacals. On rencontre dans la plaine quantité de serpents et de scorpions dont la piqûre est souvent mortelle.

**Bestiaux, agriculture**. — On fait dans la contrée un grand commerce de moutons, de chèvres et de bœufs, qui sont très appréciés sur les marchés d'Alexandrie et de Suez ; la culture est négligée ou mauvaise. Il est vrai qu'une seule route, celle d'Adana à Sis, est en bon état ; le prix des transports par cette voie est de dix à vingt-cinq paras l'oke.

**Fleuves**. — Il n'y a pas de navigation. Cependant plusieurs

rivières assez importantes coulent au centre même du sandjak et vont se jeter dans deux grands fleuves : le *Sarus* ou *Seyhoun* et le *Pyramus* ou *Djihan*; celui-ci marque du côté sud la limite extrême du sandjak de Khoran. Ces fleuves, ainsi que les petites rivières qui s'y déversent en y apportant leurs eaux, pourraient, avec quelques aménagements, arroser les campagnes desséchées et ramener la fertilité et l'abondance dans cette région qui produisait autrefois plus qu'elle ne consommait, et faisait même un grand commerce d'exportation de céréales. Aujourd'hui, des champs de roseaux, semblables à des forêts véritables, s'étendent en longs bâtons au feuillage stérile,sur l'endroit même où florissaient les épis dorés.

L'incurie et la paresse des habitants, qui laissent leurs terres sans travail, abandonnées à la nature, ont ruiné ce pays, dont l'unique industrie est celle de la fabrication des tapis dits *kilims*. Le commerce d'importation se réduit à quelques objets manufacturés et un peu de quincaillerie.

# CAZAS DU SANDJAK DE KHOZAN

## CAZA DE SIS

**Population.** — Le caza est peuplé de 9,959 habitants répartis entre 94 bourgs et villages.

**Description.** — Comme tout le Khozan, le caza de Sis est montagneux et entrecoupé de vastes plaines. Le climat, chaud et malsain, oblige les habitants et les autorités mêmes, à s'établir l'été dans les montagnes, de crainte des fièvres paludéennes. Il y a en effet de grands marécages, mais point de lacs ni même de marais salants. Des espaces de terrain considérables restent abandonnés sans culture faute de bras pour travailler la terre. Les produits du sol sont : le blé, l'orge, le riz, le sésame et le tabac.

**Chef-lieu.** — Sis, ville de 3,500 habitants, est le chef-lieu du sandjak, la résidence du mutessarif, et le siège d'un tribunal de première instance. Cette ville arménienne est construite à une hauteur de 290 mètres au-dessus du niveau de la mer, sur la pente nord d'une montagne isolée dans la plaine. Elle est éloignée de 65 kilomètres au nord-est d'Adana, et de 25 kilomètres au nord-ouest d'Anazarbe. Pour aller de Sis à Adana, il faut traverser une longue et aride plaine, séjour habituel de tribus turcomanes et kurdes, connues sous le nom générique de *Yuruks*, qui signifie marcheurs, c'est-à-dire nomades.

Sis occupe l'emplacement de l'ancienne ville romaine de « Flaviopolis » dont on retrouve le nom dans les ruines qui jonchent le sol. Au XI^e^ siècle, elle était la capitale du petit royaume d'Arménie fondé en Cilicie par les rois de la dynastie roupénienne. Léon II la réédifia; presque toutes les monnaies des Roupéniens et des Lusignans portent au revers la mention : *frappée à Sis.*

On ignore absolument d'où vient le nom de Sis, malgré toutes les recherches des savants à ce sujet.

Lorsque le dernier roi Lusignan, Léon VI, eut été dépossédé par les Égyptiens, le pays tomba bientôt après au pouvoir des Ottomans. Cependant, les Arméniens conservèrent leur organisation civile et religieuse, et sur l'emplacement ruiné du palais des « Takavors » (rois), s'éleva le vaste monastère qui sert encore aujourd'hui de résidence au *Catholigos*, grand patriarche arménien de Cilicie. Ce monastère renferme des antiquités précieuses, une riche bibliothèque, où se trouvent des manuscrits trés rares. En 1825, le bey Kozan Oghlou, qui a donné son nom au sandjak, fit emprisonner le patriarche Guiragos, pour le punir d'avoir cherché à se soustraire à son autorité. Le couvent actuel, de même que le palais des « Takavors » auquel il succède, est une espèce de forteresse bâtie sur une terrasse et flanquée de tours.

Outre ce couvent et les églises qu'il renferme, il existe à Sis deux autres églises.

Les édifices religieux des musulmans consistent en deux mosquées et trois médressés.

Il y a à Sis quatre écoles, dont une musulmane et trois arméniennes; les élèves des deux sexes sont au nombre de 350 à 400.

Les maisons de Sis, bâties en pierre avec des toits en terrasse, s'élèvent en amphithéâtre sur la pente de la montagne qui forme un piton inaccessible de trois côtés. Elle est couronnée à son sommet par un château-fort en ruines, qui date du temps du royaume d'Arménie et était considéré, au moyen âge, comme une des forteresses les plus redoutables, à cause de sa position sur des rochers à pic, d'un abord difficile et dangereux. Cette ré-

putation du fort de Sis a été consacrée dans l'hymne de *prime* de l'office de l'Immaculée Conception où la sainte Vierge est appelée : *Sis christianorum*.

La population de Sis est composée en majeure partie d'Arméniens grégoriens, au nombre de 2,500; puis de musulmans, au nombre de 700, et de 300 habitants de divers cultes.

Depuis peu, un *han* assez grand a été construit à Sis; cette ville possède une manufacture de coton; on compte 500 vignes dans les environs.

**Anazarbe**. — Comme il a été dit plus haut, l'ancienne ville d'Anazarba ou Anavarza est à la distance de 25 kilomètres de Sis. Ses ruines sont situées au pied d'un grand rocher calcaire isolé, au milieu d'une plaine arrosée par le *Pyramus*. Les orientalistes pensent que le nom d'Anazarba est composé de deux mots sémitiques : *Aïn-Zarba* (la fontaine jaune). Quoique à peu de distance du fleuve, la ville se fournissait d'eau potable à l'époque de la domination romaine, comme la plupart des grandes cités de ce temps, au moyen de deux magnifiques aqueducs à colonnes, encore aujourd'hui debout en partie. Anazarbe fut plusieurs fois éprouvée par des tremblements de terre à la suite d'un desquels Justinien la fit réédifier sous le nom de Justinianopolis.

Anazarbe est, depuis des siècles, complètement déserte; ses murailles subsistent encore presque intactes; elles sont percées de quatre portes. A l'intérieur de la ville, un arc de triomphe colossal, des maisons, des palais, des colonnes, des tombeaux, des bas-reliefs sculptés, deux églises assez bien conservées, et surtout la forteresse construite en 1706 par un prince arménien, forment un ensemble dont le premier aspect trompe le voyageur, qui croit pénétrer dans une cité populeuse et ne rencontre que des ruines désertes. Le château et la ville d'Anazarbe commandaient la plaine du *Pyramus* (le Djihan). A la fin du XII^e^ siècle, cette place tomba entre les mains des musulmans, mais les vainqueurs, chassés par la rupture du double aqueduc et l'insalubrité du climat, ne s'y établirent pas.

**Chah-Miram-Kalessi.** — Quelques auteurs assignent à la ville d'Anazarbe une origine assyrienne, parce que sa situation est la même que celle de Van. Les traditions locales attribuent aussi à Sémiramis la construction de plusieurs châteaux, et notamment celle de Chah-Miram-Kalessi, nom qui signifie « château de la reine Miram », c'est-à-dire de Sémiramis.

**Pardzerpert.** — Plus on avance dans le Taurus, et plus on rencontre, à l'état de ruines, les châteaux arméniens les plus célèbres. C'est d'abord celui de *Pardzerpert* (château élevé), appelé aujourd'hui *Bersbert*. Un village voisin a conservé ce nom. Les ruines de ce château sont à une journée de Sis, à l'extrémité septentrionale de la Cilicie. De 1080 à 1095, Pardzerpert fut la résidence des princes arméniens; c'est là qu'ils enfermaient leurs trésors.

## CAZA DE KARS

**Population.** — Ce caza possède 4,426 habitants.

Le caza de Kars est à la même latitude est que celui de Sis; le commerce et la culture y sont aussi nuls que dans celui-ci. Toutefois, il convient de faire une exception pour les environs de la ville de Kars, qui sont très fertiles, grâce au voisinage du fleuve *Djihan* qui arrose cette contrée.

**Chef-lieu.** — Kars, chef-lieu du caza, est à une distance de 87 kilomètres au nord-est d'Adana, et à 30 kilomètres à l'est de Sis. C'est un petit bourg de 1,800 habitants, pour la plupart Arméniens. Quatre forteresses savamment construites sembleraient indiquer que cette place a dû être l'un des boulevards de l'ancienne Arménie; mais il n'est resté aucun souvenir du rôle qu'elle a pu jouer dans les fastes roupéniens.

La petite ville moderne est pauvre; pour tous monuments elle

n'a qu'une mosquée, une école et une manufacture de coton. Huit moulins à eau mettent en mouvement des machines à décortiquer le coton. On fabrique aussi à Kars des tapis du genre *kilim*.

Parmi les montagnes qui entourent les deux cazas de Sis et de Kars, la plus remarquable est le Khozan-Dagh, dont les sommets les plus élevés sont Elma-Dagh (la montagne de la pomme) et Dédé-Dagh (la montagne du grand-père).

**Bordaghan**. — Le nahié de Bordaghan n'a que 13 villages et 880 habitants. Leur caractère est hospitalier, et leur unique industrie est l'élève de bestiaux estimés. Près de l'enceinte en ruines d'un château-fort, aux environs, se trouvent les restes d'une chapelle, des vestiges de tombeaux et des pierres éparses; il a été impossible d'assigner une date à ces débris.

## CAZA DE HADJIN

**Population**. — Ce district est le plus important du sandjak; il compte 25,262 habitants, 84 villages.

**Organisation**. — Ce caza a formé longtemps un petit État indépendant, dont le chef de la tribu turcomane de Khozan-Oghlou était le suzerain, les gouverneurs de la Caramanie n'ayant jamais pu soumettre à un tribut régulier et réduire à l'obéissance les montagnards de cette contrée ni de celle de Zeïtoun.

**Hadjin**. — La ville de Hadjin est située à 1,400 mètres au-dessus du niveau de la mer, sur l'un des contreforts méridionaux du Kermès-Dagh. Elle renferme 12,000 habitants, dont 3,500 musulmans, 7,500 Arméniens grégoriens, et environ 1,000 Arméniens catholiques et protestants.

A la naissance d'une vallée, on découvre la ville de Hadjin, où

l'on voit un monastère arménien dont les bâtiments sont défendus comme ceux d'une forteresse. Il n'y a pas d'autres monuments anciens, et rien ne révèle une antique origine. Les maisons sont de la plus grande simplicité; les habitants sont forts, courageux et industrieux; beaucoup sont bons forgerons et vont travailler dans les grandes villes. Hadjin possède trois mosquées et trois églises, un monastère, deux médressés et quatre écoles.

Les pentes des montagnes voisines sont couvertes de vignobles et d'autres arbres fruitiers. On compte aux alentours 2,500 vignes.

Les montagnes, entre Sis et Hadjin, présentent les sites les plus grandioses : le Pyramus, qui n'est encore qu'un ruisseau, tombe en cascades du haut des rochers. Des forêts de pins et de cèdres offrent aux nomades de fraîches retraites pour l'été. De beaux platanes ombragent les sentiers.

A peu de distance de Hadjin sont deux mines, l'une de fer et l'autre de plomb argentifère, peu ou mal exploitées.

**Chert-Kalessi, Comana, Cucusus.** — Le plateau qui domine Hadjin donne naissance à une rivière appelée *Maghara-sou* (l'eau de la grotte), sur les bords de laquelle s'étendent, à 30 kilomètres environ de Hadjin, de vastes ruines qu'on désigne sous le nom de Chert-Kalessi; on y trouve des restes d'églises, de palais et de plusieurs châteaux. Tout porte à croire que là était la ville de Comana en Cappadoce. A 15 kilomètres de là, se trouve Gueukum, l'ancienne Cucusus, connue dans l'histoire par les trois années qu'y passa en exil saint Jean Chrysostôme, de 404 à 407 de notre ère.

Le nahié de Maghara, appelé aujourd'hui Mahadé, traversé par le *Démirdji-sou* (l'eau du forgeron), affluent du *Sarus*, comprend 14 villages et une population de 3,860 habitants.

**Vahga** et **Gaban.** — Dans la montagne, on remarque les ruines de deux châteaux : Vahga et Gaban, autour desquels des villages arméniens se sont construits. La forteresse de Gaban était d'un accès difficile : ce fut là que Léon VI, forcé de quitter

Sis, vint se réfugier et soutint un siège de huit mois contre les musulmans en 1375. Obligé, faute de vivres, de capituler, il fut emmené prisonnier au Caire, et alla plus tard mourir à Paris, dans le couvent des Célestins. La Cilicie fit dès lors partie des possessions ottomanes.

## CAZA DE FÉKÉ

**Population.** — La population de ce district est de 20,434 habitants, avec 86 bourgs et villages.

**Mines.** — Ce caza renferme plusieurs mines dont une seule est exploitée quelque peu ; mais cette mine de plomb ne donne pas les bénéfices qu'elle pourrait fournir, à cause de l'insuffisance de l'outillage, du manque d'ouvriers et de l'absence de routes et autres moyens de transport.

A l'époque de la domination arménienne, ces territoires étaient riches et fertiles. Ils ont été ruinés par les guerres et les déprédations, et ne se sont plus relevés. Ce fut dans ces montagnes que les derniers rois de l'Arménie défendirent leur couronne.

Le commerce consiste en céréales et en laines.

**Rivières.** — Les principales rivières qui arrosent ce caza sont le *Gueuk-sou*, affluent du *Sarus*, et la rivière de Sis, qui coule d'abord vers l'ouest, puis prend sa route vers le sud et va se jeter dans le *Pyramus,* sur la lisière des deux cazas de Sis et d'Osmanié.

**Féké.** — Féké, chef-lieu du caza, est situé à 1,190 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette petite ville de 800 habitants est protégée par une forteresse encore remarquable, que l'on connaît dans le pays sous le nom de « Lamprin ». Il existe dans cette ville une mosquée, un hôpital et une caserne. On y voit une

église fort ancienne qui a conservé quelques bas-reliefs et des colonnes cannelées.

Il y a beaucoup de ruines, mais on ne saurait assigner à ces débris une date exacte.

Le habitants du caza de Féké sont composés à peu près également de musulmans et d'Arméniens orthodoxes et protestants.

# SANDJAK DE DJÉBEL-I-BÉRÉKET

**Orientation**. — Le sandjak de Djébel-i-Béreket, dont le nom arabe signifie *montagne bénie*, est limité :

Au nord, par le fleuve *Djihan*, qui le sépare du saanjak de Khozan.

A l'est, il est borné par le vilayet d'Alep.

Au sud, par le golfe d'Alexandrette; et

A l'ouest, par le sandjak d'Adana.

**Divisions**. — Il est divisé en six cazas, et possède six nahiés comme suit :

1° Caza de Yarpout, 2 nahiés : Kaïpak, Kara-éguid;

2° Caza d'Osmanié, 3 nahiés : Tadjirli, Djirik, Kyhié.

3° Caza d'Islahié.

4° Caza de Hassa.

5° Caza de Boulanik.

6° Caza de Payas, 1 nahié : Youmourtalik.

**Population**. — La population du sandjak est de 63,476 habitants.

**Forêts**. — La superficie des forêts de haute futaie dans ce sandjak est de 74,027 hectares, savoir :

| | |
|---|---|
| Dans le caza de Yarpout . | 14,027 heclares. |
| *A reporter*. . . | 14,027 heclares. |

| | | |
|---|---|---|
| *Report*. . . | 14,027 | hectares. |
| Dans le caza d'Osmanié . | 12,370 | — |
| — Islahié . . | 12,560 | — |
| — Hassa. . . | 10,000 | — |
| — Boulanik . | 11,000 | — |
| — Payas. . . | 14,070 | — |
| TOTAL . . | 74,027 | hectares. |

**Prestataires.** — Le nombre des prestataires du sandjak de Djébel-i-Béréket est de 16,879, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| caza de Yarpout. . . | 787 | prestataires. |
| — Osmanié. . . | 2,200 | — |
| — Islahié. . . . | 2,770 | — |
| — Boulanik . . | 2,850 | — |
| — Hassa . . . . | 1,572 | — |
| — Payas . . . . | 6,700 | — |
| TOTAL. . . . | 16,879 | prestataires. |

**Territoire.** — Le territoire de ce sandjak est montagneux, pauvre et peu peuplé par rapport à son étendue. Ses montagnes principales sont le Giaour-Dagh (montagne de l'infidèle et le Kurd-Dagh (montagne du Kurde), qui le séparent du vilayet d'Alep.

**Portes Syriennes.** — C'est dans une ramification des monts Amanus, partant du golfe d'Alexandrette au nord, au-dessus des ruines du village de Bournas, que l'on rencontre les Portes Syriennes (*Syriæ-Pylæ*), si célèbres dans l'histoire. Un portique supporté par deux montants de pierre assez solidement construits pour défier les siècles, indique l'emplacement de cette porte, connue aujourd'hui sous le nom de « Karanli-Kapou », la « porte obscure ». Elle marquait l'entrée de la Cilicie.

**Rivières.** — Les principales rivières de ce sandjak sont le

*Hamus-sou* et le *Domus-sou*, affluents du *Pyramus*, auxquels il faut joindre le *Kara-sou*, qui prend sa source près d'Islahié, traverse le caza de Hassa, et, quittant le vilayet d'Adana, passe en Syrie, à 15 kilomètres environ d'Alexandrette.

# CAZAS DU SANDJAK DE DJEBEL-I-BÉRÉKET

## CAZA DE YARPOUT

**Population.** — Le caza de Yarpout ne compte que 5,830 habitants.

Il occupe le centre du sandjak. Il est situé en pleine montagne, et est couvert de belles forêts où l'on coupe des bois de construction qui sont débités en planches et que l'on exporte en Égypte et en Syrie.

**Chef-lieu.** — Yarpout ou Iarpus, chef-lieu du sandjak de Djébel-i-Béréket, siège des autorités et résidence du mutessarif ou gouverneur, est situé à 1,018 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer. La distance qui sépare ce bourg d'Adana est d'environ 100 kilomètres en ligne directe, à l'est de cette dernière ville. La contrée est appelée quelquefois Djébel-Giaour ou Giaour-Dagh, mots qui signifient également « la montagne infidèle » ou des infidèles.

Quelques vieux murs de châteaux-forts surmontent les sommets des environs, et souvent les maisons des paysans ont pour pierres de foyer ou seuils de portes, des dalles incrustées de mosaïques des plus intéressantes. La difficulté de pénétrer dans ces montagnes, où aucune route n'est tracée, effraie les voyageurs autant que l'humeur farouche des habitants.

La population de Yarpout, ainsi que celle de tout le caza, est pour la majeure partie composée de musulmans.

## CAZA D'OSMANIÉ

**Population.** — Ce district compte 7,370 habitants, avec 35 villages.

**Chef-lieu.** — Osmanié, chet-lieu du caza, n'a que 650 habitants. Ce petit bourg est situé à la distance de 20 kilomètres en ligne directe, au nord-ouest de Yarpout, à 60 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les nombreux lacets que décrit la route, à cause de la configuration très inégale du sol, augmentent beaucoup cette distance. On fait à Osmanié un commerce considérable de bois de construction, car il y a partout, à l'entour, de grandes forêts. Aussi la plus grande partie des habitants du caza sont-ils bûcherons ou charpentiers, et quelques-uns seulement s'adonnent à l'agriculture, quoique le terrain soit remarquable par sa fertilité. On élève aussi des troupeaux, et le bétail est très estimé.

Il y a un grand nombre de sources dans les environs d'Osmanié, mais comme on ne leur ménage pas l'écoulement qui leur manque, elles forment des marécages. Un petit affluent du *Domus-tchaï* passe près de là, et pourrait facilement être grossi de ce trop plein afin d'assainir la contrée.

La population du caza est presque exclusivement composée de musulmans.

## CAZA D'ISLAHIÉ

**Population.** — Le caza d'Islahié est peuplé de 15,935 habitants, avec 68 villages, et fournit 2,770 prestataires.

**Circassiens.** — Ce caza est très montagneux; il n'est

peuplé, en majeure partie, que de Circassiens qui y ont immigré à la suite de la guerre turco-russe de 1877-1878.

**Chef-lieu.** — Islahié, chef-lieu du caza, est un bourg de 545 habitants, situé à 518 mètres au-dessus du niveau de la mer, à 17 kilomètres de Yarpout. Il parait être de récente fondation; les maisons, de construction primitive, mais assez propres, se groupent autour d'une mosquée et d'une école. Les habitants sont chasseurs, car toutes les montagnes qui entourent ce caza sont infestées de loups, de renards, et même de panthères qui déciment les troupeaux et les basses-cours.

Comme partout, on trouve enterrés sous la mousse, en haut des collines, au fond des vallons, des fragments d'inscriptions, des restes d'édifices qui révèlent l'existence d'anciennes villes, de vieux châteaux-forts; mais l'histoire elle mêmes a laissé perdre le nom de ces antiques cités, de ces forteresses, et les recherches les plus minutieuses n'aboutissent qu'à des résultats incertains.

## CAZA DE HASSA

**Population.** — Le caza de Hassa renferme 7,800 habitants et 38 villages.

Le pays est montagneux. Il est traversé dans toute sa longueur, du nord au sud, par le *Kara-sou*.

**Chef-lieu.** — Le bourg de Hassa, chef-lieu de ce caza, est situé à 425 mètres d'altitude, au fond d'un petit vallon arrosé par un cours d'eau affluent du *Kara-sou*. Hassa n'a que 300 habitants. Ce bourg est protégé par une ancienne forteresse dont quelques parties sont assez bien conservées.

Près de là, en creusant la terre, on trouve des débris qui font présumer qu'une armée a campé dans ces parages ou qu'une grande bataille y a été livrée, supposition que toutes les guerres

auxquelles les changements de domination de ces contrées ont donné lieu rendent très probable.

Hassa possède une mosquée bâtie sur les ruines d'une chapelle arménienne. Des caractères à demi effacés ne permettent plus, étant devenus indéchiffrables, d'acquérir la certitude complète de cette substruction.

## CAZA DE BOULANIK

**Population.** — La population de ce caza est de 7,700 habitants avec 40 villages,

Le caza de Boulanik, comme celui de Yarpout, est situé en pleine montagne. Il occupe un vaste plateau au bas duquel coule le *Djihan* (Pyramus) qui forme sa limite au nord. C'est la partie la plus septentrionale du sandjak de Djébel-i-Béréket. Il s'y trouve un petit lac nommé Giaour (infidèle) traversé par un affluent du *Djihan*.

**Chef-lieu.** — Le chef-lieu de ce caza est le bourg de Baghtché, situé à 20 kilomètres au nord de Yarpout, à 670 mètres d'altitude. Sa population est de 3,000 habitants, dont 2,000 musulmans environ et 1,000 chrétiens.

Les édifices publics de Baghtché ne consistent qu'en une mosquée et une école fréquentée par 60 élèves.

**Boulanik.** — Le village de Boulanik, qui a donné son nom au caza, se trouve situé plus au nord-est, à 17 kilomètres de Baghtché, en ligne directe, à 780 mètres d'altitude dans les monts Amanus. Sa population est de 580 habitants, turcomans, ainsi que ceux des villages d'alentour.

Non loin de Boulanik, coule une source froide et limpide, dont l'eau contient des substances incrustantes. Aux environs, on voit des ruines qui paraissent être celles d'un ancien bain, dont les canaux souterrains se retrouvent par fragments.

La principale occupation des habitants du caza est la culture du tabac, et, d'après les évaluations faites, on pourrait admettre que la production annuelle est de 150 à 200,000 kilogrammes.

## CAZA DE PAYAS

**Population.** — Le caza de Payas possède 18,838 habitants, disséminés dans 49 villages.

**Orientation.** — Le caza de Payas s'étend au fond du golfe d'Alexandrette et en occupe les rives jusqu'aux ruines d'Ayas. Il est enfermé entre les monts Amanus et la mer au nord, à l'ouest et à l'est, et limité au sud par le vilayet d'Alep.

Pour arriver à Payas, on suit à gauche, en quittant Alexandrette, une route dont les travaux sont très peu avancés, mais qui doit conduire plus tard à Adana. Beaucoup de cours d'eau descendent de la montagne pour venir se jeter dans la mer, et barrent le chemin ; il faut les passer à cheval, à gué, car il y a peu, et souvent pas de ponts. On s'arrête au petit village de Merkès, près duquel on aperçoit deux pans de murs très épais qui sembleraient indiquer la place d'une forteresse. Tout autour, le sol est jonché de pierres, mais sans inscriptions ni sculptures.

**Payas.** — Enfin, on arrive à Payas, ville de 6,325 habitants, dont 3,200 à 3,500 musulmans et 2,500 à 3,000 chrétiens, arméniens et grecs orthodoxes.

Sise sur le golfe d'Alexandrette, cette ville est défendue par une forteresse remarquable, dans laquelle sont emprisonnés les criminels de droit commun. Quelques auteurs disent que cette ville est bâtie sur l'emplacement de l'ancienne cité d'Issus, célèbre par les victoires qu'y remportèrent successivement Alexandre le Grand sur Darius, l'an 333 avant Jésus-Christ; l'empereur romain Septime-Sévère sur son compétiteur Pescen-

nius-Niger, en 194 après Jésus-Christ; et enfin Héraclius sur Chosroës II, roi des Perses, en 622.

Contrairement à cette assertion, des études et des documents certains permettent d'affirmer qu'Issus ou Adjacium était situé plus au fond du golfe, sur une petite baie appelée Issique, à 30 kilomètres environ au nord-ouest de Payas, non loin de Bourna.

Payas possède un beau bazar couvert, mais peu achalandé.

Les musulmans y ont une mosquée et un *médressé*, et les chrétiens une église orthodoxe et une église arménienne. Il y a aussi à Payas un bain turc.

Les recettes de la Douane sont peu élevées; elles ne montent guère au-dessus de 60,000 piastres par an, pour l'importation et l'exportation réunies, car le commerce de cette place, en dehors de la production séricole, qui est importante, est presque nul.

Le voinage de marais rend le séjour de Payas malsain en été, c'est pourquoi les habitants se retirent presque tous dans la montagne; la ville semble alors abandonnée.

La route qu'on suit en quittant Payas est fort agréable d'abord; mais après quelques kilomètres, elle cesse même d'être indiquée; tantôt il faut passer dans la mer, sous des rochers qui surplombent, et tantôt il faut marcher sur la falaise à pic. Deux ou trois misérables villages se montrent à quelque distance; la côte est entièrement déserte, et Bourna, pompeusement écrit sur les cartes, n'offre au voyageur que des masures en ruines.

C'est de là que part une série de collines qui vont en s'élevant de plus en plus jusqu'au défilé des Portes Syriennes situées en pleine forêt. Le site est grandiose. On attribue à Épiphanie, ville grecque bâtie, dit-on, sur l'emplacement de Myriandus, antique cité phénicienne, des ruines voisines, assez importantes. Une fontaine coule près du portique.

**Zéïtounlouk.** — On donne le nom de *Zeïtounlouk*, qui signifie *endroit*, *lieu*, *champ d'olives*, à une grande étendue de terrains couverte de bois d'oliviers; elle est bornée à l'est par

Payas, à l'ouest par les Portes Syriennes, au sud par le golfe d'Alexandrette, et au nord par la route principale de la Syrie. Cette forêt d'oliviers, qui renferme les ruines d'un grand nombre de villes et de villages, fournit du bois de chauffage depuis plus d'un demi-siècle, et, malgré cela, il y reste encore une énorme quantité d'oliviers gigantesques que jamais la hache du bûcheron n'a touchés.

**Kourd-Kala**. — Le défilé des Portes Syriennes conduit à la station de Kourd-Kala (le fort kurde), distante de 15 kilomètres en ligne directe d'Ayas, et de 20 kilomètres de Missis. C'est un ancien caravansérail fortifié, bâti sur le penchant d'une colline dominant tous les environs. Ce caravansérail renferme une caserne, une mosquée et de vastes écuries. Faute d'entretien, cette belle et utile fondation de Ramazan-oghlou, où plus de 2,000 voyageurs pouvaient s'abriter avec leurs bêtes de somme et leurs bagages, tombe maintenant en ruines. Le fondateur était un chef de tribu kurde, possesseur du pays, de Payas à Ayas.

En descendant de Kourd-Kala, on entre dans une plaine ondulée et déserte, terminée au sud par de grandes lagunes. Une suite de collines séparent cette plaine de la vallée de *Pyramus*, encaissée entre deux pentes élevées et boisées. Une route conduit de Kourd-Kala à Ayas, l'ancienne Ægée, bâtie au bord de la mer, dans un enfoncement du golfe d'Alexandrette.

**Ayas**. — Ayas n'est plus aujourd'hui qu'un village de 600 habitants, avec un poste de douane ; mais les grands édifices dont les ruines s'étendent aux alentours, témoignent de son ancienne importance. Quatre forteresses dressent vers le ciel leurs bastions démantelés. Le seul château des rois d'Arménie, restauré par le sultan Suleïman, qui avait compris de quelle valeur considérable serait pour lui cette position avancée du côté de la Syrie, a été respecté par le temps.

Dès l'origine de cette ville, l'industrie principale de ses habitants, de race grecque, a été la navigation. Les Croisés développèrent le commerce maritime de toute la contrée. Les Vénitiens,

les Génois, les Chypriotes eurent des comptoirs à Ayas, et partout son nom, parfois défiguré, mais toujours reconnaissable, est cité dans les actes commerciaux et les chroniques du moyen âge.

Les édifices publics, de construction moderne, existant actuellement à Ayas, consistent en une mosquée, un *imaret*, un *médressé*, une église orthodoxe, une église arménienne, un *bézestein* et un bain turc.

Il y a aux alentours de grandes forêts et de vastes plantations d'orangers et de citronniers.

**Youmourtalik**. — Près d'Ayas et à 30 kilomètres environ à l'est de Caratach, est situé Youmourtalik, sur un golfe qui n'a d'accès à la mer que par un étroit chenal, et constitue ainsi un port à la fois très vaste et très sûr. Les escadres anglaises en station au Pirée y viennent hiverner. Cette situation exceptionnelle a fourni l'idée de faire de ce port une des têtes de ligne du chemin de fer de Bagdad en projet.

V. Cuinet _ *La Turquie d'Asie.*

# VILAYET D'ALEP

Population : *994.604 hab.* — Superficie : *78.600 kil. carrés*

divisé en 3 Sandjaks, 23 Cazas, et 14 Nahiés

I. Mersez, Sandjak d'**Alep**.
Cazas : 1· *Alep.* — 2· *Killis.* — 3· *Afrin.* — 4· *Antioche.* 5· *Alexandrette.* — 6· *Harem.* — 7· *Idlip.* — 8· *Djisr-Chor.* 9· *Djebel-Semaan.* — 10· *Maara.* — 11· *El-Bab.* — 12· *Membidj.* 13· *Biredjik.* — 14· *Rekka.*

II. Sandjak de **Marach**.
Cazas : 15· *Marach.* — 16· *Elbistan.* — 17· *Andérin.* 18· *Bazardjik.* — 19· *Zéitoun.*

III. Sandjak d'**Orfa**.
Cazas : 20· *Orfa.* — 21· *Roum-Kale.* — 22· *Birédjik.* 23· *Souroudj.*

Légende

- *Chef-lieu du Vilayet*
- *— id — de Sandjaks*
- *— id — de Cazas*
- *Limites du Vilayet*
- *— id — de Sandjaks*
- *— id — de Cazas*
- *Villages*
- *Routes carrossables*
- *— id — en construction*
- *Chemins et sentiers*
- *Forêts et terres boisées*
- *Salines*

Echelle

0 10 20 30 40 Kil.

Vilayet d'Adana

Vilayet de Sivas

Vilayet de Mamouret-ul-Aziz

Vilayet de Diarbékir

Vilayet de Beyrouth

Sandjak de Marach

Sandjak d'Orfa

Caza d'Aintab

Caza de Roum-Kalé

Caza de Souroudj

Caza de Membidj

Caza de Maara

Caza de Rekka

Sandjak d'Alep

Mutessarifat de Zor

MER MÉDITERRANÉE

Golfe d'Alexandrette

Plaine de Bulanka

Plaine de Pazardjik

Kirkidjik · Yapalak · Kourmak Kalé · Kourou-dagh · Kour · Déliktaï dagh · Yarpouz · Eskiou · Elbistan · Gueuk-sou · Zéitoun · Alishan-dagh · Djerzidi dagh · Husni-Mansour · Séverek · Béhesni · Beloveren · Kanle dagh · Kéban · Andérin · Caza · Marach · Kour-dagh · Nadjar · Kapou-dagh · Arabad · Kouyoudjam dagh · Boulanik · Pazardjik · Kesrik-dagh · Araplou · Arabanlou-Sou · Ardil · Simeat · Roum-Kalé · Kalfet · Narmid · Kavak · Sixan · Orfa (Edesse) · Han-Djarmitch · Dibase · Bedr-Kelli · Aïntab · Nacib · Birédjik · Eyerich · Souroudj · Tekgrau · Kouyoudjak · Harran · Issus · Osmanie · Ayas · G. de Younourtokh · Payas · Sakat-tontan · Amanus · Alexandrette · Kiliss · Kemlin · Ayatich · Akhtérine · Membidj (Hierapolis) · Beilan · Araouz · Elma-dagh · Karament · Cap Kandzir · Antioche · Djelik · Suedieh · Harem · ALEP · El-bab · Tadik · Spiré · Hikla · Djeboul · Kara-Membidj · Kalaat-el-Nidjm · El Maleïbyié · Sari-Kamich · Meskene · Salines · Djaber-Kali · ReK-Ka · Leked-Han · El-Hammam · Eberchin · Sebha · Idlip · Djisr-Chor · Maara · Rassim el djamb dagh · Anderin · Tel-Sultop · Tel-togan · Khanasser · Ruines · Rasafa

Ernest LEROUX, *Editeur*

*Imp. Monrocq Paris.*

# VILAYET D'ALEP

## SOMMAIRE DES MATIÈRES

Orientation. — Division administrative. — Autorités.
Population. — Mœurs et usages. — Tribus.
Écoles.
Productions naturelles. — Mines. — Forêts. — Faune. — Salines. — Tabac. — Eaux minérales.
Agriculture. — Bétail. — Fleuves. — Montagnes. — Lacs. — Marais.
Routes. — Prestations. — Transports. — Échelles maritimes.
Mouvement du port d'Alexandrette. — Douane.
Productions industrielles.
Commerce. — Exportation. — Importation (tableaux).
Revenus du fisc. — Dette publique ottomane. — Régie des tabacs.

### MERKEZ-SANDJAK D'ALEP.

Orientation. — Division administrative. — Autorités. — Corps consulaire. — Population. — Écoles. — Climat. — Topographie. — Productions naturelles. Agriculture. — Bétail. — Fleuves. — Lacs. — Routes. — Montagnes. — Industrie. — Commerce. — Dîmes et impôts.
Alep (chef-lieu). — Population. — Écoles. — Notices historiques.

### CAZAS DU MERKEZ-SANDJAK D'ALEP.

Djébel-Sema'an. — Kiliss. — Aïntab. — Antioche. — Alexandrette. — Harem.

— Idlip. — Djisr-chor. — Maara. — Bab. — Membidj. — Beïlan. — Rekka.

---

SANDJAK DE MARACH.

Orientation. — Division administrative. — Autorités. — Population. — Écoles. — Climat. — Productions naturelles. — Bétail. — Agriculture. — Mines. — Forêts. — Sources minérales. — Fleuves. — Routes. — Prestations. — Transports. — Montagnes. — Industrie. — Commerce. — Exportation. — Importation.
Marach (chef-lieu). — Climat. — Population. — Écoles.

CAZAS DU SANDJAK DE MARACH.

Elbistan. — Andérin. — Bazardjik. — Zéïtoun.

---

SANDJAK D'ORFA.

Orientation. — Division administrative. — Autorités. — Population. — Écoles. — Climat. — Productions. — Bétail. — Agriculture. — Mines. — Tabacs. — Eaux minérales. — Fleuves. — Montagnes. — Industrie. — Commerce. — Exportation. — Importation.
Orfa (chef-lieu). — Population. — Écoles. — Monuments. — Environs.

CAZAS DU SANDJAK D'ORFA.

Boum-Kalè. — Birédjik. — Souroudj.

---

**Carte administrative, forestière, routière, etc., du vilayet.**

# VILAYET D'ALEP

## STATISTIQUE DESCRIPTIVE

**Orientation, limites, superficie.** — Le vilayet d'Alep, situé entre 33° 30′ et 37° de longitude est, et 35° 29′ et 38° 36′ de latitude nord, est limité au nord par les vilayets de Sivas, de Mamuret-ul-Aziz et de Diarbékir; à l'est par le mutessariflik de Zor; au sud par la Syrie ; à l'ouest par le vilayet de Beyrouth, la mer Méditerranée et le vilayet d'Adana.

Sa superficie est de 78,600 kilomètres carrés, dont environ 34,000 kilomètres carrés en terrains montagneux, mais très fertiles, et le reste, soit 44,600 kilomètres carrés, en plaine.

Les terrains montagneux sont situés dans le nord et l'ouest du vilayet, et les terrains en plaine au sud et à l'est.

**Division administrative.** — Le vilayet d'Alep est divisé administrativement en 3 sandjaks, 23 cazas, 60 nahiés, et comprend 4,341 villages et 18 campements fixes, comme suit :

| SANDJAKS | CAZAS | NAHIÉS | VILLAGES | CAMPEMENTS FIXES |
|---|---|---|---|---|
| I **ALEP** (MERKEZ-SANDJAK) 1re classe | ALEP (merkez-caza) | 1 | 24 | « |
| | Aïntab | 9 | 346 | « |
| | Kiliss | 9 | 570 | « |
| | Alexandrette (Iskendéroun) | 1 | 26 | « |
| | Antioche (Antakié) | 4 | 310 | « |
| | Idlib | 4 | 238 | « |
| | Harem | 3 | 184 | « |
| | Djisr-el-Chor | 4 | 173 | « |
| | Maara | 1 | 140 | « |
| | El-Bab-Djéboul | 5 | 250 | « |
| | Béïlan | 1 | 48 | « |
| | Djébel-Séma'an | 1 | 170 | « |
| | Membidj | 1 | 232 | « |
| | Reka ou Rekka (1) | 1 | 39 | 17 |
| II **MARACH** 2e classe | MARACH (merkez-caza) | 1 | 220 | « |
| | Zéïtoun | 1 | 39 | « |
| | Elbistan | 1 | 135 | « |
| | Bazardjik | 1 | 76 | « |
| | Anderin | 1 | 82 | « |
| III **ORFA** 1re classe | ORFA (merkez-caza) | 7 | 612 | 1 |
| | Biredjik | 1 | 129 | « |
| | Roum-Kalé | 1 | 180 | « |
| | Séroudj | 1 | 318 | « |
| 3 Sandjaks | 23 Cazas | 60 Nahiés | 4,541 Villages | 18 Campements |

**Autorités civiles et religieuses.** — La province d'Alep est administrée par un gouverneur-général ou vali, duquel relèvent les gouverneurs des sandjaks, qui sont : pour les sandjaks d'Alep et d'Orfa, des mutessarifs de première classe, et pour celui de Marach, un mutessarif de deuxième classe. Les cazas sont administrés par des sous-gouverneurs ou caïmakams, et les nahiés par des mudirs.

Il y a à Alep un patriarche syrien catholique; un métropolitain grec-uni; un archevêque arménien catholique; un archevêque arménien grégorien et un évêque chaldéen.

Les Israélites ont un rabbin qui relève du khaham-bachi

(1) Ce district, qui faisait naguère partie du mutessarifat de Zor, a été récemment annexé au merkez-sandjak d'Alep.

de Damas et réside à Alep; de celui-ci relèvent plusieurs khahams ou rabbins, résidant en diverses localités du vilayet.

**Population.** — La population fixe de ce vilayet s'élève, suivant les dernières données, à 925,758 habitants, chiffre auquel il convient d'ajouter 70,000 nomades qui payent les contributions et dont le cheïk reçoit l'investiture du vali, soit 995,758 habitants fixes et nomades.

Ce total est réparti en :

792,449 musulmans;
183,309 chrétiens ;
20,000 israélites.

Les communautés musulmane et chrétienne se subdivisent en plusieurs branches ou confessions.

Le tableau ci-après, dressé minutieusement et avec tout le contrôle possible, montre cette division par confessions, races, et par sandjaks et cazas :

| SANDJAKS | CAZAS | MUSULMANS | | | | | | | CHRETIENS | | | | | | | | | | | | ISRAÉLITES | TOTAUX PAR CAZAS | TOTAUX PAR SANDJAKS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | CATHOLIQUES | | | | | | DIVERS | | | | | | | | |
| | | ARABES SYRIENS | NOMADES DU DÉSERT | ARABES ANSARIÉS | TURCS OTTOMANS | KURDES | CIRCASSIENS | DIVERS | GRECS UNIS | Arméniens catholiques | SYRIENS UNIS | MARONITES | Chaldéens Unis | LATINS | Grecs orthodoxes | Arméniens grégoriens | SYRIENS JACOBITES | Chaldéens NON-UNIS | Protestants | | | |
| I **ALEP** (MERKEZ-SANDJAK) 1re Classe | ALEP (merkez-caza).. | 60,000 | » | » | 27,000 | 10,000 | » | 451 | 8,004 | 3,000 | 3,704 | 2,989 | 4,450 | 1,058 | 6,160 | 6,550 | 4,110 | 3,460 | 633 | 17,313 | 158,882 | 602,420 |
| | Amtab..... | 40,085 | » | » | 5,000 | 20,000 | » | » | 500 | 2,000 | 3,000 | » | 3 000 | » | 4,000 | 2,046 | 3,000 | 2,906 | 594 | 857 | 86,988 | |
| | Kiliss..... | 58,020 | » | » | 8,000 | 6,000 | 1,500 | » | 500 | 1,300 | 1,774 | » | 500 | » | 1,000 | 1,547 | 2,500 | 500 | » | 747 | 83,888 | |
| | Alexandrette .. | 10,000 | » | » | 1,000 | 1,500 | » | » | 2.646 | 1,500 | 1,000 | » | 500 | » | 1,000 | 1,142 | 1,500 | 1,500 | » | 42 | 23,330 | |
| | Antioche..... | 20,000 | » | 10,000 | 10,000 | 3,000 | 3,000 | » | 2,500 | 2,500 | 2,000 | » | 2,000 | » | 1,000 | 2,084 | 2,500 | 2,000 | » | 266 | 62,850 | |
| | Idlib..... | 36,000 | » | » | 8,000 | 1,500 | » | » | » | 500 | 604 | » | 550 | » | » | 100 | » | 500 | » | » | 47,754 | |
| | Harem..... | 16,000 | » | » | 2,000 | 3,000 | 3,000 | » | » | 100 | » | » | » | » | » | 100 | » | » | » | » | 24,200 | |
| | Djisr-el-Chor ... | 5,000 | » | 14,000 | 2 000 | 2,000 | » | » | » | 1,570 | 2,000 | » | 2,000 | » | » | 1,780 | 500 | 2,000 | » | » | 32,850 | |
| | Maara .. ..... | 8,000 | » | » | 2,500 | 1,332 | » | » | » | 100 | » | » | » | » | » | 100 | » | » | » | » | 12,032 | |
| | El-Bab-Djeboul . | 8.805 | » | » | 4,400 | 3,000 | » | » | » | 30 | » | » | » | » | » | 170 | » | » | » | 38 | 16,443 | |
| | Beilan . ..... | 8,200 | » | » | 53 | » | » | » | » | 500 | 910 | » | 1,000 | » | » | 100 | » | » | » | 2 | 10,765 | |
| | Djebel-Séma'an. | 15,000 | » | » | 10,500 | 4,000 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 130 | » | » | » | » | 29,630 | |
| | Membidj ..... | 5,000 | » | » | 500 | » | 1,500 | » | » | » | 8 | » | » | » | » | 150 | » | » | » | » | 7,158 | |
| | Reka ou Rekka. | 5,000 | » | » | 500 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 150 | » | » | » | » | 5,650 | |
| Totaux par Communautés ..... | | 295,110 | » | 24,000 | 81,453 | 55,332 | 9,000 | 451 | 14,150 | 13,100 | 15,000 | 2,989 | 14,000 | 1,058 | 13,160 | 16,149 | 14,110 | 12,866 | 1,227 | 19,26 | 602,420 | |
| II **MARACH** 2e Classe | MARACH (merkez-caza | 2,000 | » | » | 20,000 | 20,000 | » | 1,484 | 5,250 | 1,209 | 5,000 | » | 1,140 | 400 | 1,140 | » | » | 1,514 | 4,806 | 368 | 64,311 | 179,853 |
| | Zeitoun. ..... | 1,000 | » | » | » | 6,000 | » | 777 | 2,346 | 1,100 | 913 | » | 1,887 | » | 2,080 | 1,850 | 4,150 | 920 | 1,000 | » | 24,023 | |
| | Elbistan ..... | 1,000 | » | » | 30,000 | 13,761 | » | » | 1,000 | 154 | » | » | » | » | 1,000 | » | 800 | » | » | | 47,715 | |
| | Pazardjik. ..... | » | » | » | 20,000 | 1,651 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 534 | » | 50 | » | 22,685 | |
| | Anderin..... | 1,431 | » | » | 8,334 | 7,000 | » | » | 569 | » | » | » | » | » | 1,285 | » | 1,000 | » | 1,500 | » | 21,119 | |
| Totaux par Communautés..... | | 5,431 | » | » | 78,334 | 48,412 | » | 2,261 | 9,165 | 2,463 | 5,913 | » | 3,027 | 400 | 5,505 | 1,850 | 6,484 | 2,434 | 7,806 | 368 | 179,853 | |
| III **ORFA** 1re Classe | ORFA Merkez-Caza).. | » | » | » | 30.000 | 20,335 | » | 4,335 | 1,500 | 2,000 | » | » | 838 | 400 | 3,000 | 1,022 | 3,083 | » | 2,00 | 32 | 68,835 | 143,485 |
| | Biredjik... .... | » | » | » | 13,363 | 9,000 | » | 1,000 | » | 437 | » | » | » | » | 1,000 | 978 | 643 | » | » | 4 | 26,466 | |
| | Roum-Kalé..... | » | » | » | 20,300 | 5,077 | » | 300 | » | » | » | » | » | » | 1,060 | » | 959 | » | » | » | 27,696 | |
| | Séroudj..... | » | » | » | 11,051 | 6,264 | » | 1,640 | » | » | » | » | » | » | » | » | 1,533 | » | » | » | 20,488 | |
| Totaux par Communautés..... | | » | » | » | 74,714 | 40,676 | » | 7,275 | 1,500 | 2,437 | » | » | 838 | 400 | 5,060 | 2,000 | 6,218 | » | 2,00 | 367 | 143,485 | 925,758 |
| Totaux par Communautés pour tout le Vilayet. | | 300,541 | 70,000 | 24,000 | 234,501 | 144,420 | 9,000 | 9,987 | 24,815 | 18,000 | 20,913 | 2,989 | 17,865 | 1,858 | 23,725 | 19,999 | 26,812 | 15,300 | 11,033 | 20,000 | » | 995,758 |
| Total général de la population du Vilayet d'Alep.... | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 995,758 |

**Mœurs et usages.** — Il résulte du tableau ci-dessus que la religion musulmane est de beaucoup dominante dans le vilayet d'Alep, et que les populations de race ou de langue arabe sont de beaucoup les plus nombreuses. Il y a d'ailleurs deux langues dominantes : l'arabe dans les régions de l'est, du sud et de l'ouest, et le turc dans celle du nord. Pour mieux préciser, nous dirons que la langue arabe est spécialement parlée à Alep et dans la direction de Zor. La langue turque est généralement usitée à Antioche, Beïlan, Kiliss, Aïntab, Marach, Elbistan, Bazardjik, Roum-Kalè et Orfa. Dans les villages de ces régions, c'est le « kurde » qui est parlé, à l'exception du nahié de Harran, dépendant d'Orfa, habité par les « Bedewis » où l'on ne parle que l'arabe.

**Arabes, Musulmans et Turcs.** — Les populations de race ou de langue arabe pratiquant la religion musulmane ou généralement admises comme telles, sont composées d'agglomérations diverses, les unes originaires de la Syrie et de l'Égypte, les autres des déserts de la Chaldée et de l'Arabie. La population turque vient de l'Asie Mineure proprement dite ou Anatolie ; elle a conservé son idiome primitif, tandis que celles de race ou de langue arabe parlent un idiome spécial qui diffère de l'arabe originaire par l'accent et par certains mots.

Chez les habitants des campagnes éloignées des villes et des centres populeux, les noms de musulman ou de chrétien sont l'unique distinction qu'on puisse établir entre ceux de langue arabe comme de langue turque. Les uns et les autres sont dans une ignorance à peu près complète de leur religion respective : ils n'ont ni mosquées, ni églises, ni prêtres, ni imams ou autres chefs religieux. Leurs mœurs, usages et coutumes sont les mêmes, qu'ils soient chrétiens ou musulmans ; c'est aussi la même vie sobre et frugale ; leurs vêtements sont pareils, et la femme ne peut sortir sans voile ni se montrer dans la maison devant des étrangers. Ils s'adonnent tous à l'agriculture, et c'est à la femme que sont réservés les travaux les plus durs, les plus pénibles, ainsi que les plus lourds fardeaux ; elle est en un mot

considérée plutôt comme une bête de somme que comme la compagne de l'homme et la mère de la famille.

Cet état de choses n'est plus aujourd'hui tout à fait le même dans les villes. Un faible degré d'instruction a commencé à s'y répandre, et cette première amélioration a déjà produit quelques fruits. Un peu de civilisation s'est introduite, et la femme, quoique toujours soumise au régime du harem, jouit de quelque liberté, peut aller et venir, faire et recevoir des visites. Ce n'est pas encore une mère de famille, mais c'est à peu près une ménagère et non plus une esclave.

Chez les musulmans, turcs ou arabes, habitants des villes, la classe aisée recherche les emplois ou fonctions du gouvernement, ou vit de ses rentes, et les autres exercent de petits métiers; tandis que les chrétiens s'occupent d'affaires de banque, de commerce, de commission, en gros et en détail, et de toutes sortes de professions et d'industries. Malgré cette grande activité, source de la richesse et du bien-être publics, ceux-ci n'en sont pas moins restés toujours, par rapport aux musulmans, dans un état d'infériorité qui doit être considéré comme la raison principale qui les a forcés à se plier à leurs usages, à se conformer entièrement à leurs mœurs.

Les habitations des villes sont généralement construites en pierre et à deux étages. Toute la vie de famille se concentre au rez-de-chaussée pendant le jour, et le premier étage, ordinairement composé de deux ou trois pièces, ne sert que de chambres à coucher. Les toits sont plats, en terrasse. Les villages n'ont que des huttes en pisé ou en briques crues, souvent même faites de roseaux ou de broussailles et composées de deux ou trois pièces pour les gens les plus aisés; les autres se contentent d'une seule chambre. La forme de ces huttes est ou carrée ou ronde, et le toit est conique. On les fait, quand on le peut, blanchir en dehors à la chaux. Les architectes et maçons de ces sortes de demeures sont principalement les femmes qui excellent dans ce genre de construction. De loin, un village ainsi bâti et blanchi ressemble à un campement militaire.

L'intérieur des habitations des campagnards est absolument

dénué de tout ornement, et l'extérieur n'en a jamais d'autre que l'enduit blanc précité. Dans les villes, au contraire, les maisons sont richement ornées, à l'intérieur, de sculptures et de boiseries dorées ainsi que d'arabesques en couleur.

**Arabes nomades ou Bédewis.** — La langue, les croyances, les mœurs et coutumes des Arabes nomades ou *Bédewis* (Bédouins) n'ont rien de commun avec celles qui viennent d'être décrites.

Leur langue est l'arabe véritable, qui ne ressemble guère aux divers patois des villes de la Syrie et du vilayet d'Alep. Cette langue est presque incompréhensible pour les habitants des villes et de beaucoup de villages de ces deux régions.

Quant au culte religieux, il consiste, chez plusieurs tribus, dans le fond du désert, en certaines pratiques se rapprochant du paganisme ou même du fétichisme ; mais les tribus nomades du vilayet d'Alep, grâce à leurs relations commerciales avec les habitants des villes pour l'échange de leurs produits, connaissent le nom d'Allah et la profession de foi islamique pour les avoir entendu répéter.

Descendants, comme tout le peuple arabe, du fils aîné du patriarche Abraham, Ismaël, ils ont conservé les antiques usages de la vie errante, à la fois pastorale et guerrière, de leurs ancêtres. Ils sont divisés en *achirets*, c'est-à-dire en tribus ou peuplades dont le plus ancien *chéïk* ou chef est reconnu par elles comme le principal, autour duquel les autres *chéïks* viennent se grouper avec des milliers d'autres hommes, d'ordinaire leurs parents à des degrés plus ou moins éloignés, même quelquefois étrangers à la tribu. Les uns et les autres n'en partagent pas moins la vie du chéïk principal, chef reconnu de l'achiret.

Toujours errants de pâturage en pâturage, ils vont à la recherche des puits et des cours d'eau pour établir à l'entour leurs campements de tentes en poil de chameau. Ils restent dans le même lieu tant qu'il fournit à leurs troupeaux l'herbe nécessaire à leur nourriture, et dès qu'elle manque, ils lèvent leurs tentes pour aller à la recherche d'une autre prairie. Durant l'hiver,

ils campent dans les régions du sud et du sud-est qu'ils parcourent jusqu'à l'automne en se dirigeant toujours vers le nord, et jouissent ainsi d'un printemps continuel.

On reconnaît la tente du chéïk principal à plusieurs signes : elle est plus grande que toutes les autres et repose sur 12 à 18 pieux, tandis que celles des autres chéïks, suivant leur degré de parenté ou d'alliance avec lui, reposent sur 6, 8 ou 10 pieux, et celles du reste de la tribu sur 4 pieux seulement. On reconnaît aussi la tente du chéïk principal à sa lance et à ses armes, qui sont attachées au premier pieu, du côté de la direction à suivre, qu'elles indiquent. Cette précaution est en effet nécessaire à cause des brouillards qui règnent souvent dans le désert, et la direction à suivre doit y être fixée et réglée d'avance par des reconnaissances faites au préalable des localités riches en pâturages.

C'est dans la tente du chéïk principal que se font les réceptions de voyageurs ou d'étrangers auxquels la tribu donne l'hospitalité. A cet effet, cette tente est meublée de riches tapis, et un *odjak* (foyer) est toujours allumé comme témoignage du droit exclusif du chef suprême de la tribu ; les autres chefs ne pouvant, lorsqu' il est présent au camp, accorder l'hospitalité sans le froisser par cet empiétement sur ses prérogatives.

L'hospitalité d'une tribu de Bédewis consiste surtout dans l'agneau qu'on égorge aux pieds du voyageur, au moment où il franchit l'entrée de la tente du chéïk. Outre cet agneau, les repas qu'on lui offre se composent de pain, de *boulghour* (blé concassé) au beurre, de lait, de miel et de lait caillé. A la fin du repas et à chaque instant de la journée on lui présente de petites tasses de très bon café, mais sans sucre. Chez les tribus opulentes, on lui prépare un lit très propre avec des toisons de moutons spécialement réservées pour cet usage ; chez les moins riches, le voyageur est couché sur un tapis et une pièce de feutre épais de poil de chameau.

Tout ce qu'on a rapporté jusqn'ici relativement au brigandage et au pillage exercés à ce qu'on prétendait par les tribus de *Bédewis* (Bédouins) ou Arabes nomades, est sinon absolument

faux, du moins excessivement exagéré. La vérité est que les Bédewis ne pillent jamais que par représailles contre les tribus avec lesquelles ils sont en guerre ou les villageois protégés par elles. Les cas de brigandage et les assassinats commis sur des étrangers, ainsi que les vols à main armée faits à leur détriment doivent être attribués non pas aux Bédewis, mais à des brigands de profession, arabes, il est vrai. Ces voleurs, assassins ou pillards, n'appartiennent à aucune tribu ou achiret ; celles-ci, au contraire, ne flétrissent pas moins que la société civilisée, et les voleurs, et les assassins, et les pillards qui sont tous mis au ban des véritables tribus de Bédewis, Arabes nomades. Moyennant une redevance très faible, ou simplement le droit de faire paître leurs troupeaux dans les pâturages appartenant aux villages et aux particuliers qui ont besoin de leur protection, les tribus nomades de Bédewis les défendent contre toute déprédation ou vexation des bandes de pillards.

Quoique ne pratiquant aucune religion, l'amitié ou la foi jurée qu'ils nomment *khouê* (fraternité) est, avec l'hospitalité, ce qu'il y a pour eux de plus sacré. Pour recouvrer les biens perdus ou volés d'un ami ou d'un village avec lequel ils fraternisent, ils parcourraient des milliers de lieues, harasseraient et tueraient de fatigue leurs chevaux, ouvriraient de sanglantes séries de guerres sans fin, et se priveraient de tout repos, se considérant comme couverts d'opprobre tant qu'ils n'ont pas retrouvé et rendu à leur maître les biens perdus ou volés.

Depuis des siècles, il existe entre les diverses tribus nomades de Bédewis des guerres continuelles pour différents motifs. C'est le récit de ces interminables représailles qui a répandu la fausse idée qu'on s'est faite des Bédewis, en se persuadant qu'ils vivent de rapine et de pillage. Quand ils ne sont pas occupés à ces querelles, les Arabes nomades passent leur temps à la chasse, ou à l'éducation des chevaux, des chameaux et autres animaux domestiques. Ils se nourrissent de lait de chamelle, de pain d'orge et de dattes sèches. Leur vêtement consiste en une longue chemise de toile par dessus laquelle ils mettent un *aba*, large manteau sans manches, en poil de chameau. En général, ils vont

pieds nus, mais la tête couverte d'un *kufié*, carré d'étoffe à longues franges tressées en cordelettes, généralement en soie et presque toujours tissu d'or ou d'argent, mais qui, chez les Bédewis, se réduit à une simple toile, serrée autour de la tête par un *agual*, sorte de couronne formée de plusieurs rangs de cordes lâches, en poil de chameau.

Quelquefois les Bédewis font le commerce dans les villes où ils viennent échanger contre d'autres produits la laine et le beurre qu'ils tirent de leurs troupeaux, mais le plus souvent on va chez eux les acheter, et sans acte ni caution on leur fait sur ces achats en gros de fortes avances, tant on est sûr de leur bonne foi et de leur probité toutes primitives dans les transactions. Toutefois, cela n'empêche pas qu'il y ait dans chaque tribu une autorité ou plutôt une dignité judiciaire. Cette judicature est confiée au plus capable ou au doyen de la tribu, et est héréditaire. Ce juge prend le titre d'*arifa*. En cas de différend entre les membres d'un même achiret ou entre celui-ci et un étranger, l'arifa écoute les réclamations réciproques des deux parties adverses, les pèse, les examine et les juge, et rend sa décision en premier et dernier ressort. Sa sentence, quoique verbale, est exécutable sur-le-champ. Les parties en cause supportent les frais de cette procédure expéditive, frais consistant en une ou deux têtes de bétail, ou bien en lait, orge ou autre produit naturel, dont la valeur ne dépasse jamais, si grasse que soit la cause, la valeur de 100 à 150 piastres (22 fr. 50 à 33 fr. 75).

Les sentences de l'arifa doivent toujours s'appuyer sur des cas similaires; à défaut, il renvoie les parties à un arifa d'une autre tribu.

Les mariages sont une sorte de transaction commerciale, bien que les mésalliances soient rigoureusement interdites. Ainsi un chéïk ou son propre parent ne peuvent se marier, le premier qu'avec la fille d'un autre chéïk de souche aussi ancienne que la sienne, le second qu'avec une parente au même degré que lui d'un semblable chef. Il faut que le père et surtout la mère de chacun des deux époux soient reconnus de vieille race, jouissant d'une réputation sans tache et ayant accompli quel-

ques hauts faits d'armes. Ce premier point bien établi, le futur mari doit payer la dot de sa femme, évaluée à tant de chameaux et tant de charges de riz, de sucre, de blé, etc. Après cela, les fêtes et les réjouissances commencent. Elles durent de trois à huit jours, pendant chaeun desquels le marié est obligé de faire tout le tour du camp, accompagné de ses amis qui ne le quittent qu'au matin du quatrième ou du neuvième jour. Cette coutume existe même dans les villes, chez les Arabes musulmans du vilayet d'Alep, où le pauvre marié est brisé de fatigue par les rondes aux torches qu'on lui fait faire durant trois nuits consécutives tout entières.

Chez les Bédewis, à la fin de la huitième nuit, on met la main des mariés l'une dans l'autre, et les parents se donnent l'accolade; c'est la foi jurée entre les deux époux qu'on se décide alors à laisser tranquilles.

Les femmes Bédewis ne sont pas voilées; elles ont pour occupations les soins du bétail et du ménage consistant à traire les brebis, faire le beurre et le lait caillé, et à tisser, le reste du temps, des tapis en poil de chameau. La plupart des nomades ne se lavent jamais : cela suffit à donner une idée de la saleté dans laquelle ils vivent.

Les tribus nomades des environs d'Alep, contribuables de ce vilayet, et qui, pour avoir le droit de faire paître leurs troupeaux dans les riches prairies des bords de l'Euphrate, paient au gouvernement un tribut appelé droit de cadastre sur le bétail, et se montrent soumises, sont au nombre de trois : les *Anazès*, les *Hadidys* et les *Mavalis*.

La première, celle des Anazès, est la plus importante et la plus nombreuse de ces tribus : elle compte environ 20,000 tentes. Son chéïk, Turky-Bey, en signe de soumission, a reçu ou plutôt a fait confirmer son investiture par le vali d'Alep, qui lui a donné le titre de *caïmakam des Anazès*.

La seconde et la troisième comptent environ 7 à 8,000 tentes chacune; elles ont également chacune un chéïk reconnu et confirmé par les autorités d'Alep, avec lesquelles elles vivent en bons termes. Ces trois peuplades sont riches, et malgré

toutes les avances qui leur ont été faites, elles ont toujours refusé de se fixer définitivement dans les terrains que leur offre le gouvernement aux environs d'Alep.

Une offre pareille a été acceptée par une autre tribu, celle des *Hénadys*, originaire du désert de la frontière syro-égyptienne. Depuis dix-huit ans que cette population errante s'est fixée, elle n'a point eu à le regretter, car s'étant adonnée à l'agriculture, elle possède aujourd'hui bon nombre de villages prospères et de belles propriétés qui lui ont fait oublier les misères de la vie vagabonde d'autrefois.

**Arabes Ansariés.** — Les Ansariés ou *Nosséïris*, du nom de leur chéïk Nosséïr, que l'on dit originaire des environs de Koufa, parlent la langue arabe et habitent les régions voisines d'Antioche et de la montagne *Ansarié*, qui s'étend à partir de Djisr-el-Chor jusqu'au nord du Liban, et où sont fixées les trois ou quatre principales sectes connues sous ce nom.

On a cru jusqu'aujourd'hui les Ansariés musulmans chyites, c'est-à-dire de la secte d'Ali. Opinion inexacte, du moins en ce qui concerne la croyance générale attribuée de la sorte à cette peuplade. Il est vrai qu'une des sectes qui la composent professe un culte spécial pour Ali, parce qu'elle croit que la divinité s'est incarnée en lui et en sa postérité, mais cette secte compte peu d'adeptes et c'est peut-être parce qu'ils se trouvent éparpillés dans les alentours de Damas, dans la plaine de la Béka et près de Baalbek, à proximité des autorités turques qu'ils craignent, qu'ils cherchent à se faire passer pour musulmans chyites de la secte d'Ali.

Quant aux autres sectes auxquelles appartiennent les habitants de la montagne proprement dite des Ansariés, leurs dénominations respectives indiquent assez clairement les objets de leur culte et de leurs croyances. Les plus importantes et les plus puissantes de ces sectes sont :

Les *Chemsïés*, adorateurs du soleil et des astres.

Les *Chaybïés*, que les Turcs appellent *Taktadjis*, et qui ont en vénération les plantes et les arbres.

Les *Kelbïés*, adorateurs du chien et des autres animaux.

Les *Kadmoussïés*, qui professent un culte spécial pour les parties génitales de la femme.

Comme on le voit, malgré l'ostentation qu'ils mettent à vouloir se faire passer pour musulmans, les Ansariés sont en réalité des idolâtres des pires et plus ignobles catégories. Leurs cultes divers se mêlent, soit en apparence, soit sans dessein de tromperie, à des croyances empruntées aux Druses, aux Ismaélites, quelquefois même aux Israélites et aux chrétiens, dont ils célèbrent certaines fêtes sans en comprendre le sens et la portée.

Il n'en est pas moins certain que leurs cultes, leurs rites et institutions religieuses sont tout à fait secrets et enveloppés d'un profond mystère. On ne leur connaît point de livres sacrés, mais seulement des chéïks ou prêtres dont le chef suprême, le Chéïk de la Montagne, réside à Safita (près de Tripoli de Syrie).

Quant à leurs temples, les Ansariés en possèdent une infinité, si l'on peut donner ce nom à des constructions en pierre de 4 à 5 mètres carrés, se terminant en coupole et blanchies à la chaux, qu'on rencontre par petits groupes de deux ou trois au coin des villages et au sommet des montagnes qu'ils habitent. Il les nomment *Beyada* (la couvée ou le poulailler). Ce nom convient parfaitement à l'exiguïté de ces prétendus temples, autour desquels à certains jours de l'année, les Ansariés se rendent en foule avec leurs femmes et leurs enfants. Après y avoir fait de nombreuses et copieuses libations en guise de démonstrations religieuses, ils s'en retournent le soir chacun chez soi. C'est là tout ce qu'on peut voir de leur culte public.

Outre ces petits édifices, il est vrai qu'il y en a dans chaque région un autre plus grand, situé tantôt au fond des bois, tantôt au sommet de la montagne. On appelle celui-ci la grande Beyada. A de longs intervalles, des réunions nocturnes y ont lieu ; les enfants en sont exclus, et seuls les hommes et les femmes y prennent part. C'est durant ces nuits qu'on adore la divinité des Ansariés, représentée par la plus belle fille noble de la secte qui, dit-on, vit toujours cachée dans le temple ou près du chéïk. Personne ne peut la voir en dehors de ces nuits d'adoration où

on l'expose à tous les regards des adeptes en complet état de nudité. A la fin de l'adoration, après certaines paroles et certains signes cabalistiques du chéïk, les lumières sont toutes éteintes subitement, et adorateurs et adoratrices se livrent au hasard à la plus monstrueuse débauche.

Pendant cette abominable cérémonie, tous les abords de la Beyada sont gardés soigneusement par un triple cordon de sectaires.

Faut-il ajouter, pour compléter le triste tableau de ces mœurs dégoûtantes, que les Ansariés poussent l'hospitalité jusqu'à s'offrir mutuellement, dans ces occasions, leurs lits et leurs femmes? Et pourtant une telle promiscuité n'a rien de commun, comme on pourrait le croire, avec quelque déplorable aberration des sentiments fraternels. Ils sont au contraire continuellemment en querelles, et ne cherchent qu'à s'opprimer les uns les autres et à se détruire; c'est le but apparent de tous leurs efforts.

Les Ansariés ont occupé, à partir du XI^e^ siècle d'où date leur puissance, une large place dans l'histoire de la Syrie. Les Ismaélites, prétendus descendants d'Ali, se sont vu disputer vivement la prépondérance qu'ils ambitionnaient, par les sectaires de Nosséïr qui les poursuivent encore aujourd'hui d'une mortelle haine. Vers le milieu du XIV^e^ siècle, ces sectaires étaient parvenus à se rendre maîtres de quelques villes du littoral aux environs de Tripoli, et il a fallu toute l'énergie des conquérants ottomans et leurs nombreuses victoires pour les refouler dans les montagnes qu'ils occupent actuellement, et au milieu desquelles ils se maintiennent encore libres et indépendants. Il ne semble pas très difficile pourtant d'achever de les réduire à une soumission complète; mais il paraît que les Ansariés savent au besoin employer en leur faveur des influences qui assurent leur tranquillité et les protègent d'une manière efficace. Aussi jouissent-ils dans leurs montagnes d'une situation florissante, possesseurs d'un sol fertile qui leur fournit en abondance céréales, fruits et légumes, et qui les enrichit par la culture de l'olivier, du tabac et de la soie.

Les Ansariés du vilayet d'Alep, moins riches que les autres, sont cependant aussi dans un état paisible et aisé; ils s'adonnent à la culture comme leurs coreligionnaires de Syrie, et se montrent moins querelleurs et intolérants que ces derniers.

Le costume des Ansariés se compose de larges caleçons de toile blanche, avec une sorte de camisole également de toile, ordinairement noire ou bleue, rarement de couleur claire, et d'un long manteau en drap léger, mérinos ou poil de chèvre. Ils se rasent la tête, mais portent la moustache et toute la barbe; le plus grand déshonneur qu'on pourrait leur faire serait de la leur couper. Ils sont généralement coiffés d'un turban de mousseline blanche, étroite et mince. Leurs habitations, bâties tantôt en pierre, tantôt en terre, sont plutôt des cabanes ou des huttes que des maisons; les plus aisés cependant en possèdent d'assez belles, composées de plusieurs pièces, et dont le sous-sol est aménagé pour servir d'étable et de cave aux provisions.

**Kurdes**. — Les Kurdes des vilayets d'Alep, d'Adana et de Syrie, originaires des contrées limitrophes de la Perse, vivaient encore sous la tente et à l'état nomade il n'y a que peu de temps. Excessivement agressifs et turbulents, ils ravageaient souvent les campagnes et faisaient subir aux habitants de continuelles vexations. Devant cet état de choses, source de rixes sanglantes, le gouvernement a eu recours à diverses mesures pour subjuguer cette peuplade et la discipliner. Usant tantôt de rigueur, tantôt de persuasion, il est enfin parvenu, après maints efforts et maintes luttes, à la soumettre entièrement et à lui donner pour demeures fixes les montagnes de Djébel-Béréket dans le vilayet d'Adana, du Djébel-Salhïé en Syrie, et du Déjbel-Kilissé dans le vilayet d'Alep, lesquelles portent depuis lors le nom de *Kurd-Daghy,* c'est-à-dire « Montagne des Kurdes ».

Dans le chapitre concernant le vilayet de Mossoul, où se trouve *Chehrizor*, l'ancienne capitale des Kurdes, on trouvera les détails circonstanciés de leur histoire, de leur langue, de leurs mœurs et coutumes, tant par rapport à la généralité que relativement

aux *Yézides*, qui forment une caste ou tribu spéciale dont on rencontre fort peu de membres dans le vilayet d'Alep.

Il suffira de dire ici que les Kurdes qui se sont fixés dans ce vilayet ont déjà fait du Djébel-Kilissé un territoire aussi riche, bien peuplé et bien cultivé que les plaines voisines. On y rencontre de nombreux villages agréablement situés, à proximité des sources et cours d'eau, tout entourés de jardins bien entretenus, de beaux vignobles, de plantations d'oliviers, de véritables forêts d'excellents arbres fruitiers, et de champs de blé et autres céréales parfaitement soignés et couverts de riches moissons d'épis dorés.

Quelques familles kurdes qui se sont établies au Djébel-Séma'an et dans la plaine d'Amouk n'ont pas moins bien réussi à se transformer en peu de temps, de bandits misérables et nuisibles, en cultivateurs aisés, utiles et de bon voisinage.

On croit devoir noter ici qu'il ne faut pas confondre les Kurdes, comme on le fait quelquefois, avec les Turcomans ou Turkmènes, population de pasteurs paisibles et nomades dont on ne rencontre qu'un très petit nombre dans le vilayet d'Alep, sauf à certaines époques de l'année qui sont celles de leur passage avec de nombreux chameaux.

**Circassiens (Tcherkesses).** — Originaires du Caucase et émigrés depuis une dizaine d'années dans le vilayet, les Circassiens d'Alep, à l'instar de leurs compatriotes auxquels des terrains ont été concédés dans les autres provinces de l'empire ottoman, parlent leur langue natale, qui n'a, dit-on, ni livre, ni traditions écrites, et professent la religion musulmane. Malgré leurs habitudes belliqueuses, ils se sont rapidement faits à la vie paisible des champs, et leurs cultures se font remarquer parmi les plus soignées.

A Harem, à Kiliss, à Antioche et à Membidj, où le gouvernement leur a donné des terres à cultiver, ils ont établi des fermes et bâti des villages qui peuvent être comptés au nombre des plus productifs et des plus riches du vilayet.

Parmi les jeunes gens, quelques-uns recherchent les emplois

du service de l'État, des diverses administrations et des consulats; les autres s'occupent exclusivement d'agriculture. Leurs maisons, contrairement à celles des villageois indigènes, sont, ainsi que leurs habits, d'une grande propreté.

L'histoire de ce peuple, ses luttes sanglantes contre la Russie, ses instincts guerriers, sa bravoure, son adresse au maniement des armes et à dresser les chevaux, ses mœurs nationales, son costume, sont trop connus pour qu'il y ait lieu d'en parler ici.

**Divers.** — Il en est de même pour les éléments divers de la population dite musulmane du vilayet, telle que Tchinganès, Persans, Algériens, Yézides, Métualis, d'ailleurs très peu nombreux et éparpillés un peu partout.

**Chrétiens : Grecs unis (Melchites) et Grecs orthodoxes.** — Les Grecs unis, dits *Melchites* ou « Impériaux », dénomination que les chrétiens d'Orient soumis au concile de Chalcédoine et à l'édit de l'empereur Marcien, en 451, ont adoptée alors et que tous les Grecs unis ont conservée jusqu'ici pour se distinguer des Grecs séparés de Rome en 866, à la suite de l'encyclique de leur patriarche Photius, séparation devenue définitive en 1057, sous le patriarcat de Michel Cérularius, sont tout à fait semblables à ces derniers pour ce qui concerne les cérémonies du culte, ainsi que les mœurs et coutumes. Les motifs du schisme sont essentiellement dogmatiques, et résident surtout dans le refus, de la part des Grecs dits orthodoxes, de reconnaître la suprématie du pape.

Les uns et les autres sont bien plus nombreux en Syrie où résident leurs patriarches, que dans le vilayet d'Alep. Ces patriarches, aussi bien que ceux des autres communautés chrétiennes, sont élus par une assemblée des évêques et prennent leur investiture, les Grecs melchites de Sa Sainteté le Pape, et les Grecs orthodoxes de Sa Majesté Impériale le Sultan. Les deux communautés sont originaires de Syrie et parlent l'arabe. Le grec est leur langue liturgique. Elles sont disséminées entre Alep, Antioche et Alexandrette, où elles possèdent chacune

deux écoles, l'une de garçons et l'autre de filles, une église et un archevêque résidant à Alep, et duquel dépend le clergé des deux autres villes.

**Arméniens catholiques et Arméniens grégoriens.** — Comme les Grecs, les Arméniens du vilayet d'Alep sont divisés en deux communautés : les catholiques et les grégoriens. Les premiers reconnaissent l'autorité suprême du pape, et les seconds, celle du patriarche de Sis ; cette division avait commencé au v^e^ siècle après le concile de Chalcédoine, auquel plusieurs évêques avaient refusé de se soumettre ; mais la séparation s'accomplit en 813, lorsque le patriarche d'Osni, Jean, se déclara indépendant de Rome et s'arrogea le titre de chef spirituel suprême de la nation arménienne, sous le règne de Motassem, l'un des fils d'Haroun-al-Raschid, auquel ce khalife avait légué l'Arménie et trois autres provinces de son empire, et qui plus tard fut lui-même khalife, après la mort de son frère Al-Mamoun. Dès lors les Arméniens séparés de Rome ne firent plus, durant de longues années, que persécuter les catholiques dont le nombre diminua de jour en jour, tandis que celui des grégoriens augmentait, en Turquie comme en Russie, où ils ont un autre patriarche, celui d'Echmiadzin, qui prend, comme celui de Sis, le titre de chef suprême de l'Église Arménienne.

Les Arméniens du vilayet d'Alep viennent de la petite Arménie et de la Cappadoce. La langue, tant sacrée que vulgaire, des deux communautés, est l'arménien mêlé de beaucoup de mots turcs et persans. Les cérémonies du culte et le rite oriental sont identiques chez l'une et l'autre. Leurs mœurs, leurs préjugés sont pareils et leur haine est réciproque.

La résidence de l'archevêque arménien catholique est à Alep ; et les grégroriens elèvent de l'archevêque d'Adana. Il y a plus de catholiques dans la ville d'Alep, où ils possèdent une cathédrale et deux écoles, l'une de garçons et l'autre de filles, que dans le reste du vilayet. Au contraire, les grégoriens, qui n'ont dans cette même ville qu'une église et une école, sont plus nombreux à Aïntab, à Kiliss, et surtout dans le nord de la

province. Ils y ont plusieurs écoles primaires et des couvents.

Les Arméniens des villes exercent divers métiers et industries; ceux des campagnes sont adonnés à l'agriculture.

**Syriens et Chaldéens unis et non-unis.** — Les Syriens ou Syriaques unis et non-unis ou Jacobites, et les Chaldéens unis et non-unis, sont bien plus nombreux dans les campagnes de la Mésopotamie et dans le vilayet de Mossous que dans celui d'Alep. Tout ce qu'il peut y avoir lieu de dire ici, relativement à ceux qui sont fixés dans cette dernière province, se réduit à l'indication de la contrée d'où ils y sont venus, et qui s'étend le long des deux rives de l'Euphrate, de Birèdjik à Bassorah. On peut ajouter que le patriarche syrien catholique réside à Alep, où la communauté possède une cathédrale et deux écoles, l'une de garçons et l'autre de filles. C'est à Mossoul que réside le patriarche chaldéen. Les Jacobites et les Chaldéens non-unis du vilayet d'Alep, s'y font remarquer, malgré leur petit nombre, par la grande ostentation et l'exagération outrée de leurs démonstrations religieuses.

Ces diverses communautés parlent l'arabe, peu différent chez elles de celui des Bédéwis ou nomades du désert. Les langues syriaques et chaldéennes, qui ont une grande ressemblance, sont hors d'usage et presque inconnues des populations et sont devenues purement liturgiques.

Les usages, les mœurs, le costume de ces diverses communautés sont pareils à ceux des autres chrétiens du vilayet d'Alep. Dans les villes, ils s'occupent de commerce et exercent différents métiers, et dans les campagnes ils sont agriculteurs.

**Maronites.** — Originaires du Mont-Liban où résident leur patriarche et la majeure partie de leurs coreligionnaires, les Maronites habitent exclusivement la ville d'Alep, hors de laquelle il est difficile d'en rencontrer un seul. Petit à petit, ils cessent même d'y demeurer, et la quittent l'un après l'autre pour aller en Syrie ou en Égypte. Leur communauté y possède cependant une cathédrale, une autre église, deux écoles, une imprimerie,

et un nombre assez considérable de propriétés venant de fondations pieuses, mais elle n'a rien en aucun autre lieu du vilayet. C'est toutefois la plus riche des communautés chrétiennes, et c'est précisément par suite de l'émigration successive de ses membres qu'elle s'enrichit davantage, au fur et à mesure qu'elle devient moins nombreuse.

Tous les Maronites d'Alep parlent l'arabe, et, à l'exception du clergé, aucun ne comprend le syriaque, qui est leur langue liturgique. Ils reconnaissent la suprématie de l'Église de Rome et lui sont soumis en tout. Leur patriarche est élu par un concile d'évêques au Mont-Liban, et reçoit exclusivement l'investiture du pape. La Sublime-Porte ne s'immisce pas dans cette élection; elle ne l'approuve ni ne la désapprouve, tandis qu'elle prend la haute main dans l'élection des patriarches des autres communautés. Un évêque maronite siège à Alep avec un nombreux clergé qui possède la prérogative d'élire ce prélat, et en profite pour exclure tout étranger à la province.

Les Maronites d'Alep s'occupent généralement de commerce et d'industrie.

**Latins.** — Les habitants latins du vilayet d'Alep sont pour la plupart des étrangers de nationalités diverses, disséminés à Alep, Antioche, Alexandrette et Aïntab.

Leur évêque a son siège à Alep où ils possèdent une cathédrale, un collège et des écoles qui figurent plus loin dans un tableau spécial et dont il sera parlé plus en détail dans le chapitre concernant la ville d'Alep. Ils ont aussi à Antioche et à Aïntab des écoles énumérées au même tableau.

Généralement, les Latins s'occupent dans ce vilayet, de commerce, d'affaires de banque et de commission.

**Protestants.** — Parmi les protestants, plus nombreux dans le vilayet d'Alep que dans d'autres parties de l'empire ottoman, on compte une cinquantaine d'étrangers : Américains, Anglais, Suisses, etc. Ces derniers s'occupent de commerce, et les autres de propagande religieuse; ils ont réuni, principalement

parmi les Arméniens grégoriens et les Jacobites, un certain nombre de prosélytes. Cette tâche leur a été rendue plus facile par le moyen d'un collège américain et surtout d'un hôpital fondé par eux à Aïntab, et qui, d'ailleurs, si l'on excepte deux hôpitaux du gouvernement, l'un à Alep, l'autre à Marach, est le seul du vilayet. Il faut noter toutefois que des religieuses françaises sont actuellement en instance auprès des autorités locales, pour obtenir l'autorisation de fonder à Alep un hôpital français, ce qui porterait à quatre le nombre de ces établissements dans tout le vilayet.

**Israélites.** — Les Israélites ont des synagogues à Alep, Aïntab, Antioche, Kiliss, Alexandrette et dans le village de Nadif dépendant du caza d'El-Bab, lieu sacré pour eux, et où ils vont en pèlerinage parce que le patriarche Abraham, selon une de leurs traditions, l'a quelque temps habité. Les trois quarts de la population israélite du vilayet se sont fixés à Alep. Ils ont dans cette ville, résidence de leur *hakham-bachi*, deux écoles fondées depuis peu d'années par l'Alliance israélite. Dans ce vilayet, comme dans tout le reste de l'empire ottoman, leurs communautés jouissent des mêmes droits, privilèges et prérogatives que toutes les autres.

Leurs mœurs et usages n'ont rien de particulier qui les distingue de leurs coreligionnaires des autres provinces ottomanes. Ils s'occupent généralement de brocantage, et ceux d'Alep exercent surtout l'usure; ils s'y montrent très actifs, ainsi que dans les petites industries qu'ils savent rendre lucratives, ne dédaignant pas le moindre profit. La classe pauvre, d'ailleurs, vit très misérablement et dans une grande malpropreté.

Les israélites du vilayet d'Alep parlent l'arabe, comme ceux de la Syrie et de la Mésopotamie, et n'emploient l'hébreu que comme langue liturgique. Toutefois cette langue est enseignée dans leurs écoles primaires, où l'on apprend le « Talmud » et l'Ancien Testament, ainsi qu'un peu de calligraphie.

**Ecoles.** — Tableau des écoles du vilayet d'Alep donnant le

nombre d'écoles et d'élèves par sandjaks et par cazas, et les principaux cultes :

| SANDJAKS | CAZAS | MUSULMANS | | | | | | CHRÉTIENS | | | | ISRAÉLITES | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Médressés | | Ecoles supérieures | | Ecoles primaires | | Ecoles supérieures | | Ecoles primaires | | Ecoles supérieures | | Ecoles primaires | |
| | | ÉCOLES | ÉLÈVES | ÉCOLES | ÉLÈVES | ÉCOLES | ÉLÈVES | ÉCOLES | ÉLÈVES | ÉCOLES | ÉLÈVES | ÉCOLES | ÉLÈVES | ÉCOLES | ÉLÈVES |
| ALEP | Alep..... | 23 | 191 | 2 | 177 | 90 | 2,790 | 2 | 320 | 114 | 1,480 | 1 | 150 | 28 | 1,030 |
| | Kiliss..... | 24 | 108 | 1 | 75 | 40 | 1,456 | » | » | 7 | 285 | » | » | » | » |
| | Aïntab..... | 21 | 150 | 1 | 188 | 57 | 1,780 | 1 | 200 | 21 | 930 | » | » | » | » |
| | Antioche..... | 10 | 128 | 1 | 140 | 26 | 690 | » | » | 5 | 290 | » | » | » | » |
| | Alexandrette. | » | » | » | » | 1 | 20 | » | » | 3 | 58 | » | » | » | » |
| | Harem..... | 1 | 26 | » | » | 24 | 585 | » | » | » | » | » | » | » | » |
| | Idlip ..... | 9 | 75 | 2 | 85 | 91 | 1,892 | » | » | 2 | 30 | » | » | » | » |
| | Djisr-Chor... | » | » | » | » | 35 | 629 | » | » | 1 | 40 | » | » | » | » |
| | Maara ..... | 2 | 37 | 1 | 20 | 29 | 267 | » | » | 1 | 32 | » | » | » | » |
| | El-Bab ..... | 1 | 25 | 1 | 46 | 18 | 412 | » | » | » | » | » | » | » | » |
| | Membidj..... | » | » | » | » | 5 | 125 | » | » | » | » | » | » | » | » |
| | Beïlan ..... | 1 | 32 | 1 | 53 | 3 | 175 | » | » | 2 | 105 | » | » | » | » |
| | Totaux ... | 92 | 772 | 10 | 778 | 419 | 10,821 | 3 | 520 | 156 | 3,250 | 1 | 150 | 28 | 1,030 |
| MARACH | Marach..... | 25 | 335 | 1 | 150 | 57 | 3,731 | » | » | 33 | 1,862 | » | » | » | » |
| | Elbistan..... | 13 | 53 | 1 | 75 | » | » | » | » | 3 | 95 | » | » | » | » |
| | Anderin..... | 1 | 10 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| | Bazardjik.... | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| | Zéïtoun..... | » | » | » | » | » | » | » | » | 19 | 445 | » | » | » | » |
| | Totaux... | 39 | 398 | 2 | 225 | 57 | 3,731 | » | » | 55 | 2,402 | » | » | » | » |
| ORFA | Orfa ..... | 18 | 500 | 1 | 74 | 44 | 756 | » | » | 18 | 1,134 | » | » | » | » |
| | Roum-Kalè.. | » | » | 1 | 41 | 1 | 26 | » | » | » | » | » | » | » | » |
| | Birédjik ..... | 7 | 100 | 1 | 87 | 10 | 234 | » | » | 3 | 132 | » | » | » | » |
| | Souroudj.... | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| | Totaux... | 25 | 600 | 3 | 202 | 55 | 1,016 | » | » | 21 | 1,266 | » | » | » | » |
| Totaux par Écoles de divers degrés.. | | 156 | 1,770 | 15 | 1,205 | 531 | 15,568 | 3 | 520 | 232 | 6,918 | 1 | 150 | 28 | 1,030 |
| Totaux par Cultes. | | Écoles 702 | | Élèves 18,543 | | Écoles 235 | | Élèves 7,438 | | Écoles 29 | | Élèves 1,180 | | | |
| Total Général.... | | 966 Écoles et 27,161 Élèves. | | | | | | | | | | | | | |

Comme on le voit, l'instruction n'est pas très répandue dans le vilayet d'Alep, puisque pour une population de 995,758 habitants, il n'y a que 966 écoles, et encore ne ressort-il des chiffres du tableau qu'une moyenne d'environ 28 élèves par école. Cependant le gouvernement encourage autant que possible l'instruction publique dans tout l'empire, et ses louables efforts sont secondés par plusieurs sociétés spécialement fondées à l'étranger pour répandre et propager l'instruction. De riches particuliers indigènes consacrent chaque année d'assez fortes sommes à l'instruction, dans leurs communautés respectives, surtout chez les Grecs et les Israélites, et ces derniers sont en outre beaucoup aidés par l' « Alliance israélite », comme on le verra plus loin, lorsqu'il s'agira particulièrement des écoles de la ville d'Alep. On verra aussi alors combien les sociétés spéciales précitées, principalement les religieux français, rendent de services à l'instruction, en Turquie, sans restreindre ces services aux seules personnes de leur religion ou de leur nationalité, comme le font d'autres sociétés ou particuliers, mais au contraire en donnant des soins pareils aux enfants de toutes religions ou nationalités.

Quoi qu'il en soit, même à Alep et dans les autres villes principales du vilayet, l'instruction publique est très peu recherchée, excepté de la part des israélites de la ville d'Alep. Il y a des cazas entiers où manque l'instruction même la plus élémentaire. Il faut espérer pourtant que cette regrettable situation s'améliorera, et que du moins les écoles supérieures fondées par le gouvernement, et celles des diverses communautés, habilement dirigées, seront plus fréquentées par la population.

**Postes et télégraphes.** — Cette administration a une direction principale à Alep.

La poste aux lettres possède des bureaux dans tous les chefs-lieux de sandjaks et de cazas et dans d'autres localités importantes du vilayet.

La Direction des télégraphes a des bureaux, au nombre de 28,

sur le parcours des lignes principales, soit d'Alexandrette à Diarbékir par Alep, d'Alep à Damas et à Lattakié, etc.

Les bureaux télégraphiques d'Alep, d'Alexandrette, d'Antioche et d'Aïntab reçoivent et expédient des dépêches en langues turque, arabe et européenne.

Tous les autres bureaux en langues turque et arabe seulement.

**Climat.** — Bien que le climat de certaines parties du vilayet soit malsain, notamment à Alexandrette, à Harem et à Djisr-el-Chor, et qu'il y ait lieu de craindre aussi le « bouton » d'Alep, d'Orfa et de Birédjik, on peut en général considérer le séjour de cette province comme salubre. La température n'a rien d'excessif, quoique dans les plaines, en été, la chaleur atteigne quelquefois 36° et même 39° centigrades, et qu'en hiver, les sommets des montagnes soient couverts de neige pendant quelques semaines. Partout ailleurs que dans les plaines d'Amouk, de Djéboul et d'Alexandrette, où les exhalaisons des marais produisent des fièvres durant les plus grandes chaleurs, celles-ci, adoucies par de fraîches brises, sont tolérables et sans influence maligne. Les saisons, du reste, sont régulières et, comme dans tous les pays tempérés, d'à peu près égale durée.

**Topographie, etc.** — Le vilayet d'Alep se divise naturellement en deux régions d'une égale superficie, celle des plaines et celle des montagnes, toutes deux également fertiles et bien cultivées. Les plaines s'étendent, d'une part, au nord-est et à l'est, le long des rives de l'Euphrate, et d'autre part au pied des montagnes qui s'élèvent dans les contrées du sud-ouest, de l'ouest et du nord-ouest, arrosées par l'*Oronte* et le *Pyramus*.

Les vallées les plus basses sont celles d'Antioche et d'Affrin, la première à 100 et l'autre à 200 mètres d'altitude. Les deux points les plus élevés sont Aïntab et Beïlan, situés tous deux dans le merkez-sandjak d'Alep, l'un au nord et l'autre à l'ouest du chef-lieu, à peu près à la même distance.

Plusieurs parties en plaine, tant à l'est qu'à l'ouest du vilayet, sont marécageuses et renferment des lacs salants, parmi lesquels

doit particulièrement être cité celui de Djéboul, au sud-est d'Alep, comme une des plus riches salines de l'Asie ottomane.

La plupart des sites montagneux abondent en gisements métallifères; plusieurs belles carrières de marbres divers, de couleurs variées s'y rencontrent, ainsi que des boracites, des gypses et de la houille.

Des sources d'eaux minérales, surtout sulfureuses et ferrugineuses, jaillissent en différents endroits.

L'abondance des eaux courantes qui forment et entretiennent les lacs dans les vallées, ou viennent du haut des montagnes, en serpentant par les versants et les plaines, se perdent dans les trois grands fleuves principaux qui parcourent le vilayet au sud-ouest, au nord-est et à l'est, rend fructueux et faciles les travaux de l'agriculture. La fraîcheur de ces eaux adoucit la température, et c'est à tous ces nombreux agents de fertilisation qu'on doit les riches moissons des côteaux et des vallons, l'herbe épaisse et haute des gras pâturages et le manteau de verdure toujours renaissante des forêts dont, à l'exception de deux seules, toutes les montagnes du vilayet d'Alep sont revêtues.

**Productions naturelles.** — Le sol du vilayet d'Alep, d'une fertilité extrême, donne en abondance les produits les plus variés des contrées chaudes ou tempérées. On les y rencontre aussi bien dans les plaines que sur les montagnes, et même au milieu des forêts dont celles-ci pour la plupart sont couvertes. Parmi tous ces produits, pour ainsi dire innombrables, ceux qui donnent lieu à d'importants mouvements commerciaux sont principalement les céréales, le blé, l'orge et le maïs, de qualités supérieures, ainsi que les graines oléagineuses, les olives, les pistaches, le raisin, les noix et surtout la racine de réglisse que l'on peut considérer en quelque sorte comme une spécialité de la contrée. La récolte de cette racine est une source toute particulière de profits pour les habitants des campagnes qui n'ont pas de terrains arables en leur possession.

On doit aussi compter, parmi les principales et les plus riches cultures, les jardins fruitiers et potagers, les plantations d'oli-

viers, de mûriers, de pistachiers, qui sont partout nombreuses et florissantes. On rencontre également dans toutes les parties du vilayet d'Alep, soit en plaine, soit en montagne, de gras pâturages qui nourrissent le bétail de toute espèce, dont l'élevage est l'objet de grands soins de la part de la généralité des habitants des campagnes, et fait le fonds principal de la fortune des tribus nomades.

On tire en outre des profits assez considérables de plusieurs cultures spéciales, comme celle du coton et de l'opium et, dans les régions marécageuses, celle du riz.

Il ne sera peut-être pas inutile de citer aussi la vigoureuse végétation spontanée qui, lors de sa floraison, embellit les régions incultes, et leur donne un aspect riant et pittoresque ; on y récolte, au milieu de beaucoup d'autres espèces intéressantes pour le botaniste, une grande variété de plantes médicinales.

Enfin, pour donner une idée de la réelle importance de la production agricole du vilayet d'Alep, il suffira d'ajouter que les chiffres moyens des recettes fournies annuellement à l'État par la dîme des céréales et celle des bestiaux, montent ensemble à plus de sept millions de francs, et que le produit des fermes de la Liste civile, exemptes d'impôts, est de près de trois millions de francs par an.

# TABLEAU

INDIQUANT LA PRODUCTION D'UNE ANNÉE MOYENNE DANS LE VILAYET D'ALEP,
CALCULÉE SUR LE
RENDEMENT DES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES

| ESPÈCES de PRODUITS | SANDJAKS | | | TOTAUX par ESPÈCES |
|---|---|---|---|---|
| | ALEP | ORFA | MARACH | |
| | kilés (1) | kilés (2) | kilés | kilés |
| Blé | 3.547.407 | 960.000 | 728.026 | 5.235.433 |
| Orge | 3.036.833 | 691.000 | 410.000 | 4.137.833 |
| Maïs | 94.250 | 18 500 | 4.080 | 116.830 |
| Avoine | 80.000 | 5.000 | » | 85.000 |
| Seigle | 1.250 | » | 28.500 | 29.750 |
| Vesce | 164.975 | 39.000 | 7.200 | 211.175 |
| Millet | 345.593 | 121.500 | 43.500 | 510.593 |
| Pois | 2.950 | » | » | 2.950 |
| Sésame | 74.550 | 10.800 | 3.300 | 88 650 |
| Riz | 10.260 | 2.000 | 35 300 | 47 560 |
| Fèves | 27.850 | 1.000 | 3 500 | 32.850 |
| Haricots | 9.500 | 1.500 | 3.350 | 14.350 |
| Pois-chiches | 65.750 | 16 600 | 6.860 | 89 210 |
| Lentilles | 137.370 | 20.340 | 5.380 | 163.090 |
| TOTAUX PAR SANDJAKS | 7.598.538 | 1.887.740 | 1.278.996 | |
| | | | TOTAL GÉNÉRAL... | 10.765.274 |
| | okes | okes | okes | okes |
| Chanvre | 69.015 | 185.000 | » | 254.015 |
| Topinambour | 14 200 | 50.000 | 5.500 | 69 700 |
| Coton | 834.100 | 93.000 | 175.750 | 1.102.850 |
| Tabac | 218.861 | 13 264 | 15.282 | 247.407 |
| Réglisse (racine de) | 1.750.000 | 275.000 | » | 2.025.000 |
| Djehri (graine jaune) | 30.000 | » | 4.250 | 34.250 |
| Anis | 340 | » | » | 340 |
| Scammonée | 350 | 950 | 12.835 | 14.135 |
| Noix de galle | » | » | 1.250 | 1.250 |
| Gland de chêne | 30.000 | 700 | 14.500 | 45.200 |
| Figues | 518.800 | 13.250 | 2.800 | 534.850 |
| Noix | 119.710 | 25.550 | 11.320 | 156.530 |
| Amandes | 17.430 | » | 600 | 18.030 |
| Pistaches | 65.000 | 151.000 | 10.100 | 226.100 |
| Noisettes | 2 350 | » | 2.750 | 5.100 |
| Citrons et oranges | 108.000 | » | » | 108.000 |
| Grenades | 302.150 | 125 000 | 16.050 | 443 200 |
| Pastèques et melons | 2.650.650 | 453.550 | 409.000 | 3.513.200 |
| Pommes, poires, abricots, etc | 381.500 | 86.800 | 42 200 | 510.500 |
| Oignons | 1.071.500 | 83.000 | 197.000 | 1.351.500 |
| Aulx | 136.075 | 13.900 | 14.900 | 164.875 |
| Olives | 9.766 060 | 463.500 | 200 | 10.229.760 |
| Raisins | 1.930.500 | 1.400.000 | 1.601.400 | 4.931.900 |
| Arachide | 8.600 | » | 13 500 | 22.100 |
| Sumac | 10.110 | 550 | 73.200 | 88.860 |
| Cumin | 34.100 | 6.900 | 8.300 | 49.330 |
| TOTAUX PAR SANDJAKS | 20.069.431 | 3.440.864 | 2.632.687 | 26.142.982 |

(1) Le kilé d Alep et de Marachl égale 37 litres.
(2) Le kilé d'Orfa égale 165 kilogrammes.

**Mines et minières, etc.** — Quoique le vilayet d'Alep soit très riche en mines et carrières, leur exploitation n'est pas très active ni par conséquent très fructueuse, et l'industrie n'en reçoit pas grande impulsion. Les causes en sont le manque d'initiative, de capitaux, la difficulté des transports et généralement de toute locomotion.

On peut toutefois constater l'existence de plusieurs mines d'antimoine, de plomb, de chrome, de boracite et des gisements de bitume dans les montagnes d'Alexandrette et d'Antioche. Des capitalistes anglais, concessionnaires des mines de chrome de ces localités, les exploitent, et ont extrait, dit-on, durant les trois années 1886, 1887 et 1888, plus de 380,000 tonnes de minerai.

Aux environs d'Alep, à la distance de moins de 3 kilomètres au sud-est de cette ville, on connaît une mine de cuivre, et l'on a découvert, suivant la même direction, à la distance de 80 kilomètres dans le désert, un gisement de houille important.

On connaît aussi à Marach une mine d'argent et une mine de fer non exploitées, et deux belles carrières, l'une de marbre rose, l'autre de marbre noir.

Deux mines de fer sont exploitées à Zéïtoun.

Il y a encore, aux environs d'Alep, une carrière de marbre jaune et une carrière de plâtre; deux autres carrières de plâtre à Harem et à Kiliss, où se trouve aussi une carrière de marbre jaune, et il y en a une de marbre rose à Aïntab. Enfin, on trouve beaucoup de gypse en feuilles aux environs et tout autour des lacs salants, notamment à Djéboul.

**Forêts.** — A l'exception de l'*Elma-dagh* (Amanus) et du *Djébel-Akrâa*, nom donné par les Arabes au mont Cassius pour exprimer sa complète aridité, et qui signifie « montagne nue », toutes les montagnes du vilayet d'Alep sont complètement revêtues d'épaisses forêts.

Une particularité tout à fait spéciale à ces forêts et qui les caractérise, c'est que toutes sortes d'arbres fruitiers y sont mêlés aux essences purement forestières, tantôt sans ordre ni symé-

trie, disséminés çà et là, le plus souvent séparés des autres et peuplant seuls un espace plus ou moins grand. Ainsi, dans les sandjaks de Marach et d'Orfa, au nord-est et au nord-ouest du vilayet, les oliviers et les noyers couvrent les sommets et les versants des montagnes et descendent jusqu'à la plaine. A Antioche, Alexandrette et Béïlan, le mûrier domine; aussi y obtient-on les plus belles soies. Le grenadier, l'olivier et surtout le pistachier ont la prééminence à Alep, Roum-Kalé, Aïntab et Bab-Djéboul.

Généralement les arbres fruitiers, sauf le cas précité, occupent le bas des versants et les abords de la plaine, avec le peuplier et le saule. Dans de pareils sites on rencontre principalement le poirier, le pêcher, le néflier, l'abricotier et de grands bois d'orangers et de citronniers. Les essences forestières proprement dites, le chêne, le sapin, le pin, le cyprès, le buis, le chêne nain et toute espèce de bois de chauffage, couronnent les hauteurs, au bord des sources et des cours d'eau qu'ils cachent entièrement, tout en indiquant ainsi leur situation.

Il est nécessaire d'ajouter que cet état florissant des forêts ne durera guère, si l'on ne se hâte de prendre des mesures efficaces contre les déprédations des Kurdes nomades et des Bédéwis. Sans cela, les plus belles montagnes ne tarderont pas à se dénuder comme certaines plaines, naguère aussi richement boisées, qu'on peut aujourd'hui parcourir entièrement sans y rencontrer un seul arbre.

**Faune.** — Sur les montagnes de Béïlan et de Marach, ainsi qu'aux abords de l'Euphrate, près de Meskeni, les forêts sont habitées par des léopards, des ours, des sangliers, des loups, des renards et des chacals. Ces trois derniers animaux et le lapin fréquentent aussi les plaines, où l'on rencontre aussi très fréquemment des troupeaux de chèvres sauvages et de gazelles; toutes sortes d'insectes et de reptiles y fourmillent, mais on ne craint nullement la morsure des serpents, car elle a son antidote dans une herbe à petites feuilles rouges et cendrées que les nomades posent sur la plaie, et qui, à l'instant même, fait cesser toute douleur et toute inflammation et opère la guérison.

Le gibier à plumes est communément la bécasse, la bécassine, la perdrix, le francolin, la caille, le bec-figue, etc.

**Salines.** — Une des principales salines de l'Asie ottomane est celle de Djéboul, petit village situé à 33 kilomètres d'Alep, à l'est de cette ville.

Cette saline, administrée par la « Dette publique ottomane », se compose en réalité d'un groupe de 16 à 18 salines, dont 3 lacs : celui de *Tatly-Gueul* (lac doux), celui d'*Adji-Gueul* (lac amer), et celui de *Djéboul* proprement dit, qui seul est exploité. Ce dernier, d'une étendue très considérable, reçoit les eaux de deux rivières prenant leur source l'une près d'Alep, l'autre à El-Bab, d'où elles viennent se déverser au nord-ouest du lac. A l'époque de l'extraction du sel, pour favoriser sa cristallisation, on détourne le cours de ces rivières sur les terrains incultes des environs. La production annuelle pourrait s'élever au minimum à 20 ou 25 millions de kilogrammes de sel; mais on se borne à extraire la quantité suffisante à l'entretien du stock nécessaire à la consommation. Celle-ci est en moyenne de 7 millions de kilogrammes par an. Le revenu minimum est de 25 à 30,000 livres turques par an.

Quant aux salines non exploitées, comprises sous la dénomination commune des « salines de Djéboul », on n'a jamais constaté la quantité exacte de leur production ; mais on estime qu'au besoin on en extrairait de 70 à 80 millions de kilogrammes de sel par année. Pendant toute la durée de la cristallisation, elles sont gardées par des cavaliers qui occupent, à partir du mois de mai, des corps de garde établis à divers points jusqu'à la saison des pluies qui, d'ordinaire, vers les mois d'octobre ou de novembre, viennent dissoudre complètement le sel.

La garde sévère des salines non exploitées est une mesure de précaution indispensable contre la contrebande du sel qui, malgré cela, ne laisse pas d'y avoir lieu chaque année, en plus ou moins grandes quantités, de la part des tribus de Bédéwis nomades.

En effet, ces tribus passent en foule à travers lesdites salines

pour se rendre à Haraïlz-Maragha, où elles sont appelées en juin pour payer leurs impositions. Afin de se dédommager du montant de cette taxe sur leurs troupeaux qui, à raison de 10 piastres par tête de chameau et de 3 piastres 1/2 par tête de brebis ou de chèvre, ne s'élève pas à moins de 10 ou 12,000 livres turques (275,000 francs environ), ces tribus ne trouvent rien de mieux que de profiter de la circonstance pour s'approvisionner gratuitement de sel aux dépens de l'État. C'est ainsi qu'en 1301 (1885/1886), tandis que le percepteur, après avoir encaissé l'impôt, passait à Alep les fêtes du Ramazan, les *Anézés* saccagèrent les salines et en emportèrent des charges considérables de sel. Les gardiens, soutenus par le détachement de quarante soldats de l'armée impériale, escorte du percepteur, les poursuivirent énergiquement et les attaquèrent avec vigueur. Dans ce combat, trois *Anézés* furent tués, ainsi que leurs juments de pure race arabe, d'un grand prix. De leur côté, les gardiens eurent un mort et trois blessés ; mais ils purent, à l'aide des soldats, s'emparer de 147 chameaux, dont la vente aux enchères publiques, autorisée par le gouverneur général d'Alep, produisit une somme de 915 livres turques (21,000 francs environ).

Les environs des salines de Djéboul sont marécageux et contiennent de vastes espaces où il serait dangereux de s'aventurer. Leur séjour est malsain en été.

**Tabacs.** — Parmi les principaux centres de production des tabacs, doivent figurer au premier rang les environs d'Aïntab, d'Alep, de Kiliss et de Marach. Les cultures d'Aïntab méritent une mention toute spéciale : leur production s'est élevée, en 1886, à près de 150,000 kilogrammes de tabac de qualité forte connu sous le nom de *hassan-kief*, et expédié en grande partie en Égypte. L'exportation des tabacs de cette partie de l'empire a lieu par Alexandrette où, rendus franco à bord après manipulation et mis en bottes, ils ne reviennent même pas à 80 centimes le kilogramme. Ceux de Marach, de Kiliss et d'Alep suivent la même voie. La consommation de tous ces

tabacs, pour la majeure partie, est faite en Égypte et dans les autres dépendances de la Turquie.

**Sources minérales.** — Il y a dans le vilayet d'Alep beaucoup de sources d'eaux minérales : les plus fréquentées sont au nombre de huit.

Dans la plaine d'Amouk, entre Alep et Alexandrette, à mi-chemin de ces deux villes et sur la chaussée qui les relie, on rencontre la plus renommée de ces sources. Ses eaux sont sulfureuses et leur température est de + 42°; elles sont en grand usage pour la guérison de toutes sortes de maladies, mais surtout des rhumatismes et des névralgies.

Pour le traitement des maladies cutanées, on préfère les deux sources ferrugineuses de Djisr-el-Chor. A Birédjik, sur les bords de l'Euphrate, ainsi que dans le sandjak de Marach et dans la ville du même nom, à Zéïtoun et à Elbistan, se trouvent également des eaux très estimées. La huitième des sources précitées est située en plein désert, dans le caza d'El-Bab. On voit, près de là, les ruines d'anciens bains romains qui témoignent de son antique réputation.

**Agriculture.** — L'agriculture est très arriérée dans le vilayet d'Alep ; on n'y fait aucun usage d'instruments aratoires perfectionnés; ceux que l'on emploie sont tout à fait primitifs. Si l'on ajoute à cela les nombreux préjudices causés aux cultivateurs par les vexations et les déprédations sans fin des tribus nomades, les exigences des propriétaires de terrains, la nécessité de recourir souvent aux usuriers, et ce qu'ils ont même quelquefois à supporter de la part de certains employés, on s'étonnera sans doute que tant d'éléments divers réunis pour leur ruine ne parviennent pas à la consommer. C'est que la fertilité du sol est telle que, malgré tout, elle triomphe, et rend le moindre travail rémunérateur, quelque grèvé qu'il puisse être de mille inconvénients.

Parmi les cultures les plus répandues, celle des céréales occupe le premier rang; elle donne à peu près partout, en

grande abondance, d'excellents produits; mais son centre principal est la campagne d'Alep, qui non seulement nourrit diverses villes voisines, moins bien partagées sous ce rapport, telles qu'Antioche, par exemple, qui en reçoit pour sa consommation des quantités considérables, mais qui suffit de plus à un grand commerce d'exportation.

Elbistan exporte également des céréales, après avoir fourni à Marach le complément nécessaire à sa consommation. Les autres principaux centres de cette culture sont Kiliss et Birédjik ; Aïntab exporte du blé en quantité assez importante, mais les autres céréales, surtout l'orge, lui sont fournies d'autre part.

Quoique d'une très grande importance dans presque tout le vilayet d'Alep, la culture de l'olivier n'occupe que le second rang. Ses principaux centres de production sont Nezzib, en grand renom pour la qualité supérieure de l'huile abondamment fournie par ses vastes plantations d'oliviers; Birédjik greffe les siens de ceux de Nezzib, et n'est pas en moins bonne réputation pour son huile. Alep, Kiliss et Zéïtoun ne viennent qu'ensuite.

Les rizières de Marach sont très étendues; elles fournissent à la consommation locale et à l'exportation de grandes quantités de riz d'une qualité supérieure à celle des Indes, mais moins bonnes que celles d'Italie et d'Égypte. Kiliss a aussi de vastes rizières donnant un riz excellent.

La plaine d'Amouk, près d'Antioche, est le centre principal où se récoltent d'énormes quantités de racines de réglisse, dont l'exportation forme la spécialité de plusieurs maisons de commerce établies à Antioche. Ces racines sont envoyées en Amérique, où elles servent à la fabrication d'une espèce de tabac à mâcher; on en fait aussi une sorte de bière. Les exportations de racines de réglisse sont effectuées par Alexandrette et par Suédieh.

On a déjà dit plus haut que le centre principal de production des tabacs est Aïntab. On les cultive également plus en grand que dans les autres localités du vilayet à Marach, à Kiliss et à Alep.

Les plus grandes plantations de pistaches sont celles des cam-

pagnes aux environs d'Alep et d'Orfa, qui sont aussi les mieux soignées et donnent les meilleures récoltes.

**Bétail.** — Il n'y a presque aucune localité dans toutes les parties du vilayet d'Alep qui ne possède de vastes et riches pâturages et où les habitants ne se livrent avec succès à l'élève du bétail de toute espèce. Cette branche de l'agriculture, on l'a déjà dit plus haut, est le fonds principal de la richesse des tribus nomades et d'un grand nombre d'habitants des villages, soit en plaine, soit en montagne. La production générale est pour ainsi dire innombrable; le passage de l'Euphrate, dont le point principal est à Birédjik, ne s'y fait jamais sans encombrement, tant le nombre des troupeaux est considérable.

S'il fallait absolument citer un centre principal de production où l'élève du bétail soit plus spécialement développé, on pourrait désigner Kiliss, qui fait un trafic considérable avec Alep, Aïntab, Orfa et Marach, places de commerce sur lesquelles sont dirigés les troupeaux de bœufs, chèvres et moutons, et les chevaux, ânes et mulets élevés en foule dans ses grasses pâtures.

Les troupeaux de chèvres sont aussi nombreux à Marach, mais on n'y élève que peu de moutons. Les bœufs et les vaches, chose digne de remarque, ne fût-ce que pour la singularité du fait, sont employés comme bêtes de somme. La plupart des transports de marchandises se font à dos de ces animaux, marchant en troupeaux, ainsi chargés, sous la conduite de quelques hommes à pied ou montés sur des ânes.

Les produits accessoires de l'élève du bétail, dans le vilayet d'Alep, sont principalement le poil de chameau, matière première d'industries locales très florissantes, des laines très estimées; le beurre, le fromage et le *yohourt*, sorte de lait caillé, très léger et liquide, dont se nourrissent les tribus nomades et les gens de la campagne.

Le chameau, le dromadaire et les chevaux de pure race arabe sont élevés dans le désert par les tribus nomades. On les rencontre surtout à Maara, Orfa, El-Bab, Membidj et chez les

Kurdes de Marach. La plaine d'Amouk, aux environs d'Antioche, nourrit presque exclusivement la race bovine. Le bétail de race ovine se rencontre partout. L'élève de toute sorte de volaille est également très répandu.

Voici l'énumération des diverses espèces ou races d'animaux domestiques dans le vilayet d'Alep, d'après un recensement officiel opéré en 1305 (1889-90) :

| ESPÈCES OU RACES | NOMBRE |
|---|---|
| Moutons | 1,438,306 |
| Chèvres ordinaires | 994,275 |
| — dites d'« Angora » | 6,722 |
| Bœufs | 115,630 |
| Buffles | 3,390 |
| Taureaux | 5,780 |
| Vaches | 73,670 |
| Veaux | 56,710 |
| Porcs | 116 |
| Chevaux, juments, étalons | 80,330 |
| Mulets | 8,007 |
| Anes | 66,060 |
| Chameaux et dromadaires | 10,524 |
| — dans les tribus nomades | 84,280 |
| Poules | 570,380 |
| Dindons et canards | 124,665 |
| Ruches d'abeilles | 83,466 |

Cette énumération du nombre de têtes de bétail de chaque espèce, sera plus loin répartie par sandjaks et par cazas.

**Fleuves et rivières.** — L'*Euphrate*, fleuve principal du vilayet d'Alep, prend sa source occidentale près d'Erzéroum, et sa source orientale au sud-est dans le sandjak de Bayazid; les deux branches auxquelles ces deux sources éloignées donnent naissance se sont déjà réunies après un assez long parcours, lorsque ce fleuve fait son entrée au nord du

vilayet d'Alep, en se dirigeant d'abord vers le sud. Dans cette première direction générale il s'avance en serpentant et touche en premier lieu Roum-Kalé, puis Birédjik, où sa largeur, en automne, n'est pas moindre que 120 mètres ; après les pluies de l'hiver, il acquiert jusqu'à 800 et 1,000 mètres de largeur et même quelquefois 2 kilomètres ; de même à Birédjik. Il passe à peu de distance de Membidj, et enfin à Meskéni, où son cours change de direction pour s'avancer vers l'est jusqu'à sa sortie du vilayet d'Alep, non loin de Rekka. Il pénètre alors dans le mutessarifat de Zor, de là dans le vilayet de Bagdad où il se réunit au Tigre, et prend avec celui-ci le nom de *Chatt-el-Arab*, et enfin le nouveau fleuve ainsi formé va se jeter dans le golfe Persique.

On estime la longueur du parcours de l'*Euphrate* à 1,850 kilomètres ; sa plus grande largueur, abstraction faite des crues dues aux pluies de l'hiver, à 1,200 mètres, et sa profondeur moyenne à 7 mètres. Ce fleuve est très poissonneux, et plusieurs espèces, parmi celles qu'il contient, ont la réputation d'être excellentes à manger. Cependant, il est très rare qu'on en pêche, parce que les gens du pays ne font aucun cas de ces poissons et n'en offrent qu'un extrême bas prix.

Le *Chatt-el-Arab* est parfaitement navigable entre Bassorah et Bagdad, et tout porte à croire que, pour le moins, de cette dernière ville à Meskéni, sinon plus loin encore en remontant son cours, l'Euphrate n'opposerait non plus aucun obstacle à la navigation moyennant quelques travaux de peu d'importance. On peut d'autant mieux l'affirmer que ce petit voyage a été effectué sans encombre, il y a quinze ans, par un caboteur de l'État.

A l'autre extrémité du vilayet coule, du sud au nord, puis de l'est au sud-ouest en rétrogradant, l'*Oronte* ou *El-Assi*, qui prend sa source au Mont-Liban. Ce fleuve, après avoir arrosé Homs et Hama, entre dans le territoire Alépin par sa lisière sud-occidentale, près de Djisr-el-Chor, où il passe. Il poursuit de là son cours directement au nord jusqu'à une faible distance d'Antioche, et traverse cette ville, après avoir reçu les eaux qui s'y déversent

du lac d'Amouk, pour aller se jeter dans la mer Méditerranée à Suédïèh, en rebroussant son cours, d'une longueur totale de 400 kilomètres.

L'*Oronte* n'est navigable sur aucun point de ce parcours, pas même vers son embouchure, près de laquelle se trouve une cataracte à la distance d'environ 8 kilomètres. Il est d'ailleurs coupé partout par une infinité de barrages, tant pour les nombreux moulins qu'il met en mouvement que pour la pêche des anguilles qui consiste simplement à les ramasser de temps en temps à la main après avoir détourné le cours du fleuve.

Les autres cours d'eau les plus importants sont les suivants :

Le *Pyramus* ou *Nahr-Djihan*, qui prend sa source au nord-est du sandjak de Marach, dans les montagnes des environs d'El-Bistan, passe dans cette localité et, poursuivant son cours dans la direction du sud-ouest, reçoit à Marach les eaux de l'*Ak-sou* et du *Tékir-sou* qui viennent s'y déverser, le premier partant de la limite nord-orientale du même sandjak et passant à Bazardjik, le second de l'extrémité nord-orientale du Tékir-Dagh en côtoyant cette montagne. De Marach, le *Pyramus* se dirige sur le caza d'Anderin et passe dans le vilayet d'Adana pour aller se jeter dans la Méditerranée à Youmourtalik. Ce fleuve est navigable pour les chalands depuis Missis jusqu'à son embouchure.

Le *Kara-sou* prend sa source dans les montagnes du vilayet d'Adana, limitrophes de celui d'Alep, parcourt toute la plaine d'Amouk et vient se jeter dans le lac du même nom à son extrémité septentrionale.

L'*Afrin* a deux sources, toutes deux dans le Kurd-Dagh, mais à une certaine distance l'une de l'autre ; après avoir arrosé deux vallées différentes, les deux branches de cette rivière se réunissent près de la route carrossable d'Alep à Alexandrette, et l'*Afrin*, traversant cette route, s'en tient à une faible distance dans tout le reste de son parcours, en arc de cercle du nord à l'ouest, pour aller se perdre au sud-est du lac d'Amouk.

La rivière assez poissonneuse qui passe à Alep porte deux noms. On l'appelle d'abord *Balouk-sou*, puis *Nahr-Kouïk ;* c'est

ce dernier nom qu'elle porte à Alep, où elle arrive des environs de Bazardjik, et d'où elle poursuit son cours dans sa direction initiale du nord au sud, pour aller se perdre dans les marécages de Méteh, situés entre Alep et Maara.

**Lacs, marais.** — Outre le lac salant de *Djéboul* qui a été décrit plus haut, il y a dans le vilayet d'Alep deux grands lacs très poissonneux ; celui d'*Amouk* et le *Midik-gueul*. La pêche de ces deux lacs est affermée et leur produit annuel pour le Trésor est d'environ 2,000 livres turques, soit à peu près 45,000 francs.

Le lac d'Amouk, connu aussi sous les noms de mer d'Antioche, d'*Ak-Déniz* (mer Blanche) et de lac de *Bëilan*, est situé au sud-ouest du vilayet et près d'Antioche, au nord de cette ville. Il mesure 20 milles du sud-ouest au nord-est, et 7 milles du sud-est au nord-ouest. Deux assez grands cours d'eaux s'y déversent; au nord le *Kara-sou*, et au sud l'*Afrin*. Le trop plein de ce lac s'en échappe, au sud-ouest, pour aller se jeter dans l'*Oronte*.

Le petit lac de *Baghra*, situé à 7 kilomètres à l'est de la petite ville de Djisr-el-Chor, près des limites sud-ouest du vilayet, est également très poissonneux.

Le *Midik-gueul*, sans avoir la vaste étendue du lac d'Amouk, est beaucoup plus important que celui de Baghra, et le produit de l'affermage de sa pêche contribue pour une bonne part au chiffre du revenu cité plus haut. Il est situé au sud du vilayet d'Alep, près de sa limite vers la Syrie, aux environs de Maara. Avec les œufs des poissons qui sont pêchés dans ce lac et dans les deux autres précités, on fait une « poutargue » très estimée.

Il y a aux environs de tous ces lacs et dans tout leur pourtour des marais qui s'étendent assez loin, et dont le séjour est très malsain pendant l'été; il en est de même de la région marécageuse située autour de Meskéni, sur la rive droite de l'Euphrate. Le *Midik-gueul* est également environné de marais qui, au printemps surtout, occupent une grande étendue.

**Routes.** — Les routes du vilayet d'Alep peuvent être énumérées comme suit :

A. — *Routes existantes.*

1° Route d'Alep à Alexandrette ; longueur totale : 160 kilomètres, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| D'Alexandrette à Béïlan . . . . . | 15 kilom. | |
| De Béïlan au col du même nom (Portes Syriennes). . . . . | 2 — | |
| Du col de Béïlan à Top-Boghaz. . . | 13 — | |
| De Top-Boghaz à Kouyoundjik. . . | 15 — | |
| De Kouyoundjik à Mourad-Pacha. | 5 — | |
| De Mourad-Pacha à Yénikeuï. . . | 10 — | |
| De Yénikeuï à El-Hama. . . . . | 10 — | |
| De El-Hama à Hadji Iskender. . . | 2 — | |
| De Hadji Iskender à Djinder. . . . | 6 — | 160 kilom. |
| De Djinder à Kafr-Pétra. . . . . | 12 — | |
| De Kafr-Pétra à Ziadié et Tourout (pont sur l'Afrin). . . . . | 10 — | |
| De Tourout à Machaali. . . . . | 10 — | |
| De Machaali à Alkandjik . . . . . | 10 — | |
| De Alkandjik à Déïr-Djémel . . . . | 10 — | |
| De Déïr-Djémel à Magraouli. . . . | 10 — | |
| De Magraouli à Haritan . . . . . | 10 — | |
| De Haritan à Alep . . . . . | 10 — | |
| 2° Route de Top-Boghaz à Antioche. | 50 — | |
| TOTAL : | 210 kilom. | |

B. — *Routes en construction.*

| | |
|---|---|
| De Machaali à Kiliss et Aïntab . . . | 185 kilomètres |
| D'Alep à Birédjik par Kiliss . . . . | 270 — |
| TOTAL | 420 kilomètres |

C. — *Routes projetées.*

| | |
|---|---|
| D'Alep à Meskéni sur l'Euphrate . | 185 kilomètres |
| D'Aïntab à Birédjik . . . . . | 105 — |
| TOTAL | 290 kilomètres |

*Récapitulation.*

| | |
|---|---|
| A. — Routes existantes . . . . . | 210 kilomètres |
| B. — Routes en construction . . . | 420 — |
| C. — Routes projetées . . . . . | 290 — |
| TOTAL | 920 kilomètres |

Sur la route d'Alep à Alexandrette, de nombreux ponts et ponceaux, montant en totalité à 96, ont été nécessités pour la traversée de la plaine d'Antioche, des marécages du lac d'Amouk et des ravines et fondrières dans les montagnes. Quelques autres ouvrages d'art ont dû également être construits.

Parmi ces derniers, on doit citer le mur de soutènement du col de Béïlan, à 17 kilomètres environ d'Alexandrette. Ce mur n'a pas moins d'un kilomètre de longueur.

On doit aussi mentionner, ne fût-ce que pour mémoire, le pont sur l'Afrin, entre Zïadïe et Tourout, à 100 kilomètres d'Alexandrette et à 60 kilomètres d'Alep. Ce pont, composé de cinq voûtes de 11 mètres d'ouverture chacune, a été emporté par les eaux il y a quatre ans. On l'avait remplacé par un pont en charpente qui devait faire attendre patiemment la pose d'un tablier métallique; mais, par suite de la négligence du gardien qui ne s'est pas trouvé à son poste, une caravane y ayant allumé du feu, il y a deux ans, a incendié ce pont en bois.

La route en construction de Machaali à Kiliss et Aïntab part de la route d'Alep à Alexandrette, au kilomètre 110 en comptant de cette dernière ville, et au kilomètre 50 en partant de la première.

La route d'Alep à Birédjik par Kiliss part du même point que la précédente.

Celle de Top-Boghaz à Antioche, qui vient d'être terminée, s'embranche également sur la route d'Alep à Alexandrette. Elle part du kilomètre 30 en comptant de cette dernière ville.

Comme on le voit, le vilayet d'Alep, par rapport à sa superficie, est, à bien peu de chose près, dénué de routes, même mauvaises. Mais dans l'état général actuel des relations industrielles et commerciales, le doter du bon réseau de routes ordinaires qui lui manque ne suffirait pas.

En effet, cette splendide industrie d'Alep, dont on ne saurait trouver l'équivalent nulle part, pas même dans les autres grands centres industriels de la Turquie d'Asie, tels que Damas, par exemple, est fatalement condamnée à disparaître, si l'on ne se hâte de venir à son secours au moyen de voies de communication. Il est d'ailleurs d'intérêt universel de la sauver, car, si elle périt, ce ne sera un avantage pour personne : la fabrication similaire européenne a cessé d'exister avec les corporations ouvrières auxquelles on a dû jadis tant de merveilles. L'esprit exclusivement utilitaire domine aujourd'hui l'industrie occidentale, qui cherche, on le sait, ses bénéfices dans la production au plus bas prix possible. Il faut donc absolument relever l'industrie d'Alep tandis qu'elle existe encore.

Cela n'est plus possible en ce moment qu'à l'aide des chemins de fer et de la navigation à vapeur. C'est aux capitaux intelligents qu'il appartient d'aviser.

**Prestations.** — Le service de prestation à l'aide duquel les chaussées en construction et projetées, aussi bien que celles existantes, sont établies et entretenues, est énuméré dans le tableau qui suit :

## TABLEAU DES PRESTATIONS DU VILLAYET D'ALEP

| SANDJAKS | CAZAS | NOMBRE DE PRESTATAIRES PAR CAZAS | NOMBRE DE PRESTATAIRES PAR SANDJAKS |
|---|---|---|---|
| ALEP.... | Alep | 32.572 | 162.888 |
| | Kiliss | 24.090 | |
| | Aïntab | 25.472 | |
| | Antioche | 21.068 | |
| | Alexandrette | 4.636 | |
| | Harem | 8 042 | |
| | Idlib | 16.040 | |
| | Djisr-el-Chor | 8.828 | |
| | Maara | 4.836 | |
| | El-Bab | 6.510 | |
| | Membidj | 1.736 | |
| | Bëilan | 2.996 | |
| | Djébel-Saman | 6.062 | |
| MARACH . | ..... | ..... | 44.034 |
| ORFA... | ..... | ..... | 40.554 |
| TOTAL DES PRESTATAIRES DU VILAYET D'ALEP : | | | 247 476 |

Soit en totalité 247,476 prestataires, dont 162,888 pour le sandjak d'Alep ; 44,034 pour le sandjak de Marach, et 40,554 pour le sandjak d'Orfa.

**Transports.** — En l'absence de bonnes routes et de cours d'eau navigables, les transports, à l'intérieur, se font à dos de chameau, à raison de 15 piastres ou 3 fr. 50 c. par jour et par charge de 250 kilogrammes. On voit de quels frais énormes la marchandise est ainsi grevée, et dans quel pressant danger se trouvent le commerce et l'agriculture d'une contrée si prodigieusement fertile et si remarquablement industrielle.

**Echelles maritimes.** — Et pourtant, elle se soutient encore et n'a pas encore perdu sa prospérité. Sa richesse est maintenue par deux seules échelles maritimes. L'une est, il est vrai, le golfe d'Alexandrette, port vaste, sûr et bien abrité, qui

peut contenir les plus grandes flottes. C'est l'échelle où se concentrent les exportations et importations, non seulement du vilayet d'Alep, mais aussi de Diarbékir et de la Mésopotamie. La seconde échelle, beaucoup moins importante, est le petit port ou plutôt la rade de *Suédièh*, que peuvent seulement fréquenter les navires de moyen tonnage et surtout les grandes barques à voiles qui viennent irrégulièrement y charger des céréales, des racines de réglisse ou du chrome. Les pavillons étrangers qu'on y voit le plus souvent sont surtout le grec, puis l'américain, l'italien et l'anglais. Toute cette navigation est à voile. Il en est de même aux deux autres échelles d'ordre tout à fait secondaire qui se trouvent à *Cabave* dans le caza d'Alexandrette, et à *Kara-Douran,* non loin de Djisr-el-Chor.

Ces deux dernières ne sont fréquentés que par les chalands et les petites embarcations à voiles.

Le port d'Alexandrette, au contraire, est desservi par des services réguliers de navigation à vapeur, les uns bi-mensuels et les autres hebdomadaires, comme suit:

De quinze en quinze jours, arrivent et partent les paquebots à vapeur suivants :

*Messageries maritimes :* arrivée, le mercredi, partant pour la côte de Syrie ; départ le vendredi pour Constantinople.

*Compagnie russe :* arrivée, le samedi, partant pour la côte de Syrie; départ, le samedi pour Constantinople.

*Compagnie ottomane* « *Mahsoussé* » : arrivée, le vendredi, partant pour la côte de Syrie : départ, le samedi pour Constantinople.

*Compagnie Khédivié* (*égyptienne*). Chaque semaine, le lundi, arrivée et départ : de et pour Alexandrie.

**Navigation.** — Mouvement maritime du port d'Alexandrette, du 1/13 mars 1890 au 28 février 1891.

| PAVILLONS | NOMBRE DE NAVIRES | | | TONNAGE | | | DROITS de PHARES |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | VAPEURS | VOILIERS | TOTAL | VAPEURS | VOILIERS | TOTAL | |
| | | | | | | | Piastres |
| Anglais..... | 69 | 1 | 70 | 39 513 | 674 | 40.187 | |
| Autrichien... | 4 | 1 | 5 | 3.609 | 830 | 4.439 | |
| Espagnol .... | 5 | » | 5 | 4.078 | » | 4.078 | |
| Français..... | 65 | » | 65 | 109.631 | » | 109.631 | |
| Hellène..... | 1 | 17 | 18 | 857 | 5.090 | 5.947 | 40.938 |
| Italien..... | 2 | 6 | 8 | 1.022 | 3.268 | 4.290 | |
| Ottoman..... | 51 | 215 | 266 | 35.498 | 4.293 | 39.791 | |
| Egyptien .... | 53 | » | 53 | 49.675 | » | 49.675 | |
| Samien..... | » | 1 | 1 | » | 135 | 135 | |
| Russe..... | 24 | » | 24 | 32.155 | » | 32.155 | |
| TOTAUX..... | 274 | 241 | 515 | 276.038 | 14.290 | 290.328 | 40.938 |

Soit 515 navires jaugeant 290,328 tonneaux.

**Douanes.** — Les droits de douanes perçus à Alexandrette et à Suédièh, tant à l'*exportation* qu'à l'*importation*, en 1890, se sont élevés à 173,260 livres turques, soit près de 4 millions de francs.

**Montagnes.**—Les diverses montagnes du vilayet d'Alep et leurs principaux sommets, peuvent être énumérés comme suit :

Le *Djébel-Béréket*, embranchement de la chaîne du Taurus, part du nord-ouest du vilayet, et parcourt sa limite occidentale en longeant le vilayet d'Adana dans la direction du nord-ouest au sud-ouest, à travers les cazas d'Andérin, d'Alexandrette et de Béïlan. La longueur de cette chaîne est estimée à 165 kilomètres sur environ 55 kilomètres de largeur.

Son sommet le plus élevé, nommé *Ghiaour-dagh*, a 2,500 mètres d'altitude. Il est toujours couvert de neige, été comme hiver.

On donne le nom d'*Ahour-dagh* à une ramification moins élevée du Taurus qui s'étend de Zeïtoun à Marach.

L'*Elma-dagh* ou *Amanus*, qui relie le Taurus au mont Liban, continue à suivre la même direction, vers le sud-ouest du vilayet et la Syrie, à travers les plaines d'Antioche.

Son plus haut sommet, situé à 1,500 mètres d'altitude, porte le nom de *Djébel-Akrâa* (montagne nue). C'est l'ancien mont *Cassius*, ainsi appelé, comme on le sait, du conquérant romain de la Syrie, de la Phénicie et de la Palestine. Le terrain de cette montague, absolument stérile, est volcanique.

On peut encore citer le *Djébel-Sama'an* et le *Djébel-Hass*, aux environs d'Alep, le premier à l'ouest de cette ville, et le second au sud-est, près de Djéboul, et enfin, au sud-ouest d'Orfa, le *Top-dagh* ou *Kara-dagh*.

Les autres montagnes, très nombreuses, sont des ramifications peu importantes de celles énumérées ci-dessus, et ne méritent pas de mention spéciale.

A l'exception de *Djébel-Akrâa*, toutes les montagnes du vilayet d'Alep sont entièrement boisées, cultivées avec le plus grand soin et très fertiles.

**Productions industrielles.** — L'industrie a toujours été très florissante dans cette partie de l'empire ottoman, et surtout dans la ville d'Alep. Toutefois, depuis l'ouverture du canal de Suez qui a fait prendre une autre direction au commerce de Bagdad et de la Perse, dont Alep était, dans ces parages, la principale station, la prospérité industrielle de cette ville a commencé à décliner, et il est facile de prévoir qu'elle s'effacera complètement, si l'on ne s'empresse d'aviser aux moyens d'améliorer cette situation. Il est devenu indispensable de doter la ville et le vilayet d'Alep de voies de communications par la construction de chemins de fer et l'établissement de services de navigation à vapeur sur l'Euphrate, afin de les relier utilement aux diverses places industrielles et commerciales de l'intérieur du pays, et de rétablir les anciennes relations entre le golfe Persique et la mer Méditerranée par voie d'Alep et de Syrie.

Il faut espérer que cette urgente restauration d'un éclatant passé s'effectuera tandis que les villes d'Alep, Antioche, Kiliss, Aïntab, Marach, Orfa et autres centres industriels moins importants, mais dignes d'intérêt, possèdent encore les manufactures de tissus de soie, d'or et d'argent, d'étoffes de laine et de

coton damassées, la merveilleuse orfèvrerie, les riches et artistiques articles de broderie et passementerie, les magnifiques tapis, les belles et bonnes armes, les fabriques de châles, rivales de la Perse, les teintureries, savonneries, tanneries, les imprimeries sur toile d'Orfa, les beaux meubles, les excellentes sucreries, les savoureux fruits confits qui leur ont valu si longtemps une juste renommée qu'il ne faut pas laisser perdre.

Quoi qu'il en soit, le tableau suivant des industries du vilayet d'Alep pourra donner une idée de leur état actuel.

| DÉSIGNATION DES INDUSTRIES | TOTAUX PAR SANDJAKS | | | TOTAUX pour le VILAYET |
|---|---|---|---|---|
| | ALEP | MARACH | ORFA | |
| Fabriques, en métiers, de tissus divers | 5 844 | 281 | 221 | 6.346 |
| — — de coton..... | 4 | 1.200 | « | 1.204 |
| Imprimeries pour étoffes..... | 32 | 60 | 40 | 132 |
| Teintureries..... | 237 | 51 | 14 | 302 |
| Moulins..... | 439 | 182 | 88 | 709 |
| Fours..... | 218 | 39 | 20 | 277 |
| Fabriques de macaronis..... | 7 | 2 | « | 9 |
| Huileries..... | 332 | 7 | 3 | 342 |
| Savonneries..... | 30 | 2 | 3 | 35 |
| Tanneries..... | 49 | 4 | 3 | 56 |
| Pelleteries..... | 1 | « | « | 1 |
| Poteries..... | 30 | 7 | « | 37 |
| Verreries..... | 2 | « | « | 2 |
| Fours à chaux..... | 25 | 10 | « | 35 |
| Salpétrières..... | 2 | « | « | 2 |
| Distilleries..... | 7 | 4 | 2 | 13 |
| Boutiques d'artisans [1]..... | 13.533 | 2.362 | 2.370 | 18.265 |
| *Bèzestens* [2]..... | 6 | 2 | 5 | 13 |
| *Kaïssariès* [3]..... | 102 | « | 2 | 104 |
| *Hans* [4]..... | 179 | 12 | 14 | 205 |
| *Hammams* [5]..... | 96 | 13 | 10 | 119 |

Les détails concernant les plus considérables de ces industries trouveront leur place plus loin, dans la description de leurs principaux centres de production. Toutefois, il peut être utile

(1) Ces boutiques ne sont pas des magasins pour la vente, mais des ateliers de menuisiers, cordonniers, selliers, etc.

(2) Ce sont les bazars des bijoutiers, orfèvres, joailliers, etc.

(3) Ce sont des bazars fermés où l'on fabrique les broderies, passementeries, fils d'or et d'argent, menus articles en soie et or, etc.

(4) Hôtelleries.

(5) Bains turcs.

de donner ici un aperçu très succinct de la quantité et de la valeur de quelques produits industriels, pour ainsi dire spéciaux.

La fabrication des cordes et ficelles, par exemple, tout à fait spéciale à la ville d'Alep, donne un produit annuel estimé à 800,000 francs, qui réduit l'importation de cet article de provenance étrangère à quelques quantités insignifiantes de câbles et cordages pour les navires.

A Antioche, dix savonneries comprises dans le tableau ci-dessus parmi celles du sandjak d'Alep, produisent annuellement 1,300,000 okes (1,667,835 kilogrammes) de savon expédié à l'intérieur, dans l'Anatolie.

Aïntab a la spécialité de la préparation des peaux de chèvre, dont on fait un maroquin très résistant que l'on teint de couleurs vives et solides, surtout en rouge et en jaune. Ce maroquin est exporté en quantités très considérables dans tout l'empire ottoman et ses dépendances, particulièrement en Égypte. Il sert à fabriquer les chaussures des musulmans.

Marach travaille aussi les peaux de chèvre d'après les mêmes procédés, mais sa production est moins abondante. Son industrie spéciale est le tissage des étoffes de coton et de laine, de l'*aba*, et des sacs en poil de chèvre et de chameau, qui sont inusables. On y fabrique aussi beaucoup de meubles, d'après des modèles européens parfaitement imités, et qui sont d'un extrême bon marché dû à l'abondance sur place de la matière première, bois de chêne, de noyer, de platane des forêts voisines, et au bas prix de la main d'œuvre.

**Commerce. Exportation.** — Malgré les difficultés de transport énoncées plus haut, l'absence de voies de communication rapide avec l'intérieur, la rareté des routes ordinaires et l'état général de leur viabilité qui laisse à désirer, le vilayet d'Alep fait un commerce d'exportation assez considérable, consistant surtout en céréales, blé, orge, maïs, millet, graines oléagineuses, olives, pistaches, noix, raisins secs, racine de réglisse, laine, peaux brutes et préparées, bétail sur pied et autres produits agricoles, ainsi qu'en étoffes de soie, tissues d'or et d'argent;

de soie, de coton, de soie et coton ; étoffes damassées, brodées, en soie, coton, or et argent ; étoffes de laine, de laine et coton, de poil de chameau ; mousselines, tissus imprimés de toutes sortes, broderies et passementeries de soie et d'or : fils d'or et d'argent tirés et laminés : sucreries et fruits confits ; maroquin noir et de couleurs diverses, etc., etc., pour la Syrie, l'Égypte, Smyrne, Constantinople, Manchester, Liverpool, Marseille et Trieste.

**Importation.** — Le commerce d'importation consiste en étoffes manufacturées d'Europe : draps, cretonnes, indiennes ; en café, sucre, alcools, riz, bougies, pétrole, houille ; en métaux, fer, cuivre, étain et en toute sorte de quincaillerie, verrerie et verroterie.

L'exportation et l'importation du vilayet d'Alep sont représentées plus loin, dans la description du caza d'Alexandrette, par des tableaux spéciaux qui résument le mouvement commercial de cette province.

Le chiffre de l'exportation, comme on le verra dans lesdits tableaux, qui indiquent également la nature des marchandises exportées et les pays de destination, s'est élevé, en 1890, à 24,157,975 francs.

Le chiffre total de l'importation, représenté pour la même année 1890 avec les indications des marchandises importées et des pays de provenance, s'est élevé à 43,622,070 francs.

Le mouvement commercial de 1890 est donc en totalité de 67,780,045 francs.

Ces tableaux sont suivis des totaux du mouvement commercial des dix années précédentes, c'est-à-dire depuis 1880, d'où ressort un mouvement annuel moyen de 63,566,191 francs.

**Dimes et impôts.** — Les revenus du vilayet d'Alep, en 1304 (du 13 mars 1888 au 12 mars 1889), ont été de 53,618,877 piastres, qui sont réparties par branches de recettes, dans chaque sandjak, comme suit :

| CHAPITRES | ALEP | MARACH | ORFA | TOTAUX PAR CHAPITRES |
|---|---|---|---|---|
| Impôt foncier (*verghi*)..... | 8.222.365 | 1.812.500 | 1.830.850 | 11.865.715 |
| Exonération militaire (*Bédel-i-Askérié*) ..... | 1 140 840 | 587.000 | 263 222 | 1.991.062 |
| Patentes (*Temettu*)..... | 2 110 280 | 874.000 | 917.000 | 3.901.280 |
| Dîme des céréales. . ..... | 13.714.312 | 3.600.000 | 4.275 540 | 21.589 852 |
| Taxe sur le bétail..... | 5 697.846 | 1.390.000 | 2.275 222 | 9.463.068 |
| Droits divers..... | 2.2.315 | 140.224 | 160.410 | 522.949 |
| Béyïé du *Tumbéki*..... | 26.140 | 16.240 | 19.110 | 61.490 |
| Mines et forêts..... | 18.241 | 12 870 | 11.140 | 42.251 |
| Revenus divers..... | 472.640 | 236.210 | 265.730 | 974.580 |
| Recettes des tribunaux..... | 280 630 | 139.470 | 167.530 | 587.630 |
| — de l'enregistrement. | 1.072 000 | 745.000 | 802.000 | 2 619.000 |
| TOTAUX PAR SANDJAKS. | 33 077.609 | 9.553.514 | 10.987.754 | |
| | | | TOTAL GÉNÉRAL..... | 53.618.877 |

Recettes du vilayet : 53,618,877 piast., soit environ 12,332,341 fr.
Dépenses — 14,061,582 — — 3,234,163
RESTE DISPONIBLE : 39,557,295 piast., soit environ 9,098,178 fr.

Recettes de la douane d'Alexandrette et de Suédïèh : 173,260 livres turques, ou environ 4 millions de francs.

**Dette publique ottomane.** — L'administration des revenus concédés à la Dette publique ottomane a divisé la province d'Alep en 4 mudiriets qui sont : Alep (merkez-mudiriet), Antioche, Alexandrette et Djéboul.

Ces directions sont subdivisées en 13 mémouriets, comme suit :

| | |
|---|---|
| 1° Merkez-muridiet d'Alep : Orfa, Zor[1], Marach, Kiliss Idlib, Ma'ara, Aïntab et Birédjik . . . . . | 8 |
| 2° Mudiriet d'Antioche : Suédïèh, Djisr-el-Chor et Harem | 3 |
| 3° — d'Alexandrette : Payas[1] et Arsouz. . . . . | 2 |
| *A reporter*. . . | 13 |

(1) Bien que compris, le premier dans le merkez-mudiriet d'Alep et le second dans le mudiriet d'Alexandrette, Zor appartient au mutessarifat du même nom, et Payas fait partie du vilayet d'Adana.

*Report.* . . 13

4° Mudiriet de Djéboul, uniquement formé de la saline de ce nom . . . . . »

TOTAL des mémouriets 13

## ETAT DES RECETTES, DÉPENSES ET FRAIS EFFECTUÉS PAR CETTE ADMINISTRATION DURANT L'EXERCICE 1306.

(DU 13 MARS 1890 AU 12 MARS 1891)

| MUDIRIETS | DIME DES TABACS | SELS | SPIRITUEUX RESMI-MIRI ET ROUHSATIÉ | TIMBRE | DIVERS ET AMENDES | TOTAUX PAR MUDIRIETS | APPOINTEMENTS extraction du sel et frais divers |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | piastres | piastres | piastres | piastres | piastres | piastres | piastres |
| ALEP (Merkez-mudiriet)..... | 24 042 | 1.708 | 119.431 | 406.723 | 11.090 | 562.994 | 312.220 |
| Antioche ..... | 1.805 | 404 | 22.580 | 49.853 | 2.423 | 77.065 | 40.336 |
| Alexandrette..... | 444 | 521 | 48.885 | 48.811 | 1.284 | 99.945 | 50.069 |
| Djéboul..... ..... | » | 2.293.702 | » | 7 912 | 7.957 | 2.309.571 | 458.125 |
| TOTAUX PAR REVENUS.. | 26.291 | 2.296 335 | 190 896 | 513 299 | 22.754 | | |
| TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES..... | | | | | | 3.049.575 | |
| TOTAL DES DÉPENSES : APPOINTEMENTS, EXTRACTIONS DU SEL ET FRAIS DIVERS... | | | | | | | 860.750 |

Recettes brutes . . . . . 3,049,575 piastres.
Dépenses . . . . . 860,750

Recette nette . . . . . 2,188,825 piastres.

Soit environ : 503,329 francs.

**Régie des Tabacs.** — La Société de la Régie co-intéressée des Tabacs a formé du vilayet d'Alep un nazaret de 2° classe dont le siège est à Alep. Jusqu'au mois de septembre 1889, ce nazaret comprenait 8 mudiriets et 15 mémouriets, mais à cette date ont eu lieu divers remaniements administratifs par suite

desquels il ne compte plus aujourd'hui que 6 mudiriets et 13 mémouriets.

Les ventes de la Régie des Tabacs dans le nazaret d'Alep ont produit en 1889[1] une recette approximative de 1,169,000 piastres, comme suit :

MERKEZ-SANDJAK D'ALEP

| | | |
|---|---|---|
| Alep . . . . . | 428,800 | piastres |
| Kiliss (pour 7 mois) . . | 6,900 | — |
| Aïntab . . . . . | 49,200 | — |
| Antioche . . . . . | 72,400 | — |
| Alexandrette . . . . . | 268,800 | — |
| Idlib (pour 3 mois) . . . | 7,200 | — |

SANDJAK DE MARACH

| | | |
|---|---|---|
| Marach . . . . . | 116,100 | — |
| Bazardjik (pour 7 mois) | 5,600 | — |
| Zéïtoun (pour 6 mois . | 2,200 | — |

SANDJAK D'ORFA

| | | |
|---|---|---|
| Orfa . . . . . | 134,000 | — |
| Birédjik . . . . . | 77,800 | — |
| TOTAL. | 1,169,000 | piastres |

Soit environ : 268,870 francs.

La Régie co-intéressée des Tabacs possède à Alep une manufacture qui a manipulé, en 1889, une quantité de tabac montant à 33,275 kilogrammes, en grande partie de 6e qualité.

Cette manufacture ne travaille ni pour l'exportation à l'étranger, ni pour la consommation des autres vilayets, mais seulement pour celle du vilayet d'Alep, qui s'alimente exclusivement de tabacs de sa propre production.

On trouve plus haut, au chapitre des Tabacs, tout ce qui concerne cette production.

(1) Depuis, les recettes de la Régie ont très sensiblement augmenté, tant dans la ville d'Alep que dans la province.

# MERKEZ-SANDJAK D'ALEP

**Orientation; limites, etc.** — Le merkez-sandjak d'Alep est situé entre les 33° 28′ et 37° de longitude orientale et entre les 35° 30′ et 37° 17′ de latitude septentrionale. Il est limité au nord-ouest par le sandjak de Marach et au nord-est par celui d'Orfa; à l'est, par ce dernier sandjak et par le mutessarifat de Zor; au sud, par la Syrie; et à l'ouest enfin, par la mer Méditerranée et le vilayet d'Adana.

**Divisions administratives.** — Il est divisé administrativement en 14 cazas, comprenant 45 nahiés, 2,750 villages et 17 campements à peu près fixes dans le caza de Rekka, qui a été annexé depuis peu, et relevait, avant cette annexion, du mutessarifat de Zor. Ces cazas peuvent être énumérés comme suit:

| CAZAS | NAHIÉS | VILLAGES | CAMPEMENTS FIXES |
|---|---|---|---|
| Alep (merkez-caza) | 1 | 24 | » |
| Aïntab | 9 | 346 | » |
| Kiliss | 9 | 570 | » |
| Alexandrette | 1 | 26 | » |
| Antioche | 4 | 310 | » |
| Idlib | 4 | 238 | » |
| Harem | 3 | 184 | » |
| Djisr-el-Chor | 4 | 173 | » |
| Maara | 1 | 140 | » |
| El-bab-Djéboul | 5 | 250 | » |
| Béïlan | 1 | 48 | » |
| Djébel-Sema'an, ch.-l. Dar.t-Izzé. | 1 | 170 | » |
| Membidj | 1 | 232 | » |
| Reka ou Rekka | 1 | 39 | 17 |
| 14 Cazas | 45 Nahiés | 2.750 Villages | 17 Campements |

**Autorités civiles et religieuses.** — Le merkez-sandjak d'Alep, siège du gouverneur général et des autorités du vilayet déjà citées plus haut, est administré, comme sandjak, par un mutessarif (gouverneur) de 1re classe.

C'est également dans ce merkez-sandjak et au chef-lieu du vilayet que résident le Patriarche syrien catholique, les Métropolitains grec-uni, Arméniens catholique et grégorien, et les Évêques chaldéen et maronite.

Les Israélites y ont un *kakham-bachi* (grand-rabbin).

**Corps consulaire.** — La plus grande partie du corps consulaire, assez nombreux dans le vilayet d'Alep, est établie aux principaux centres commerciaux dépendant du merkez-sandjak, et répartie entre les villes d'Alep, Aïntab, Alexandrette et Antioche, comme suit :

A Alep résident les consuls-généraux d'Autriche-Hongrie et de Perse; les consuls d'Angleterre, de France, d'Italie et de Russie; les vice-consuls d'Amérique, de Belgique, de Grèce, d'Allemagne, de Portugal, d'Espagne et de Suède et Norvège.

Il y a à Aïntab un vice-consul de France et des agents consulaires de Perse et de Grèce.

Alexandrette est le siège d'un vice-consul de France, et des agents consulaires d'Amérique, d'Angleterre, d'Autriche-Hongrie, d'Espagne, d'Italie et de Perse.

A Orfa, un consul de Perse et un agent consulaire de France.

A Antioche enfin, on compte quatre agences consulaires, celles d'Angleterre, d'Espagne, de France et de Perse.

**Population.** — La population du merkez-sandjak d'Alep est de 602,420 habitants, comme suit :

| CULTES | | COMMUNAUTÉS | HOMMES | FEMMES | TOTAUX PAR communautés | TOTAUX PAR CULTES |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Musulmans. | | Arabes Syriens..... | 146.500 | 148.610 | 295.110 | 465.346 |
| | | Ansariés..... | 16.000 | 18.000 | 34.000 | |
| | | Turcs ottomans..... | 35.759 | 35.700 | 71.453 | |
| | | Kurdes..... ..... | 27.462 | 27.870 | 55 332 | |
| | | Circassiens ..... | 4.400 | 4.600 | 9.000 | |
| | | Divers..... | 250 | 201 | 451 | |
| Chrétiens | Catholiques. | Grecs-unis (Melchites). | 7.150 | 7.000 | 14.150 | 117.809 |
| | | Arméniens catholiques | 6.650 | 6.450 | 13.100 | |
| | | Syriens catholiques... | 7.650 | 7.350 | 15.000 | |
| | | Maronites..... | 1.494 | 1.495 | 2.989 | |
| | | Chaldéens-unis ..... | 7.110 | 6.890 | 14 000 | |
| | | Latins..... | 1.000 | 58 | 1.058 | |
| | Divers..... | Arméniens grégoriens. | 8.149 | 8 000 | 16.149 | |
| | | Grecs orthodoxes..... | 7.000 | 6.160 | 13.160 | |
| | | Syriens-Jacobites..... | 7.110 | 7.000 | 14.110 | |
| | | Chaldéens non-unis... | 7.000 | 6.460 | 12.866 | |
| | | Protestants ..... | 333 | 300 | 1 227 | |
| Israélites. | | ..... ..... | 9.380 | 9.885 | ..... | 19.265 |
| TOTAL DES HABITANTS DU MERKEZ-SANDJAK D'ALEP..... | | | | | | 602.420 |

**Ecoles.** — Les écoles du merkez-sandjak d'Alep sont au nombre de 709 avec 17,320 élèves, comme suit :

MUSULMANS

| | | |
|---|---|---|
| *Médressés* (Facultés de théologie et droit islamiques) . . . . . | 92 écoles | 772 élèves |
| Écoles supérieures (*Ruchdiés*) . . . | 10 — | 778 — |
| — primaires (*Sébyians*) . . . . | 419 — | 10,820 — |

CHRÉTIENS.

| | | |
|---|---|---|
| Écoles supérieures (collèges, pensionnats) . . . . . | 3 — | 520 — |
| Écoles primaires . . . . . | 156 — | 3,250 — |
| *A reporter*. . | 680 écoles | 16,140 élèves |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| *Report.* . . | 680 | écoles | 16,140 | élèves |

ISRAÉLITES

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Écoles supérieures (école de l'Alliance israélite) . . . . . | 1 | — | 150 | — |
| Écoles primaires . . . . . | 28 | — | 1,030 | — |
| TOTAUX | 709 | écoles | 17,320 | élèves |

**Climat**. — Les localités malsaines du vilayet sont presque toutes situées dans le merkez-sandjak. Ce sont les environs du lac d'Amouk qui s'étend à l'ouest du merkez-sandjak et du vilayet, entre les villes de Harem, Antioche et Alexandrette, au milieu de vastes plaines marécageuses ; puis les marais de Djisr-el-Chor, entourant le lac de *Midik-gueul*, et ceux qui entourent les salines de Djéboul. Les exhalaisons de ces marécages rendent, en été, le séjour de leur voisinage pernicieux. Outre cela, il y a encore à craindre au chef-lieu même du merkez-sandjak, ce que de son nom on appelle le *bouton d'Alep*.

Toutes les autres parties du merkez-sandjak sont très salubres, surtout celles situées en montagne. Tout ce qui a été dit plus haut relativement aux degrés de température et à l'ordre régulier des saisons, s'applique autant au merkez-sandjak qu'au reste du vilayet.

**Topographie, etc.** — Quant à ce qui a été dit également plus haut relativement à la division naturelle du vilayet en deux régions, plaine et montagne, c'est surtout au merkez-sandjak qu'il convient de l'appliquer, particulièrement depuis que le caza de Rekka, autrefois partie du mutessarifat de Zor, y a été annexé. Ce caza, tout en plaine, rend même supérieure, peut-être, à celle de la partie montagueuse, la superficie des terrains bas.

C'est aussi dans le merkez-sandjak que se trouvent les vallées les plus basses du vilayet d'Alep, qui sont celles du lac Amouk

et de la rivière Afrin, ainsi que ses deux points les plus hauts, Béïlan et Aïntab.

**Productions agricoles**. — Les produits agricoles du merkez-sandjak d'Alep sont, aux environs du chef-lieu, les céréales : blé, orge et millet ; le sésame, le ricin, le coton, le tabac, l'huile d'olive. Antioche produit surtout de la soie, environ 35,000 kilogrammes par an, 12 à 15 millions de kilogrammes de racine de réglisse, et très peu de céréales ne suffisant pas à sa consommation. Kiliss est un centre agricole important ; on y récolte beaucoup de céréales, du riz, du tabac en quantités assez considérables, et un grand nombre d'autres produits dont les principaux sont, après l'huile d'olive, le sésame, la laine, le coton et la noix de galle.

Aïntab et ses environs produisent du blé, de l'orge, du maïs, des lentilles et des pois chiches, du raisin et des pistaches, de la laine et du poil de chèvre, de la graine jaune, etc. La noix de galle, la saponaire, le coton y abondent, ainsi que les scammonées.

Le merkez-sandjak possède, sur plusieurs points de son territoire et à toute orientation, de vastes pâturages où sont élevés de nombreux troupeaux.

Le tableau ci-après indique la production agricole du merkez-sandjak d'Alep en 1890, par quantités de chaque espèce de produits afférents à chacun des 14 cazas de ce sandjak :

| NATURE des PRODUITS | CAZAS DU SANDJAK D'ALEP | | | | | | | | | | | | | | TOTAUX par ESPÈCES |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | ALEP | DJÉBEL SEMA'AN | IDLIB | MAARA | BEILAN | HAREM | KILISS | AINTAB | DJISR-CHOR | ALEXANDRETTE | ANTIOCHE | EL-BAB | MEMBIDJ | REKKA | |
| | kilés [1] | kilés | kilés | kilés | kilés | kilés | kilés | kilés | kilés | kilés | kilés | kilés | kilés | kilés | kilés |
| **Blé** | 30.000 | 260.000 | 330.000 | 310 000 | 45.000 | 360.000 | 584 500 | 310.000 | 180 000 | 40 000 | 210.000 | 410.000 | 437.907 | 40.000 | 3.547.407 |
| **Orge** | 18 000 | 160 000 | 185.000 | 110.000 | 25 000 | 95 000 | 954 000 | 240 000 | 220.000 | 20 000 | 65.000 | 250.000 | 674.833 | 20.000 | 3 036.833 |
| **Maïs** | 1.200 | 4.500 | 4.500 | » | » | » | 1.800 | 12.500 | 3.000 | 2.000 | » | 4 000 | 50.750 | 10.000 | 94.250 |
| **Avoine** | » | » | » | » | 10.000 | » | » | » | » | 20 000 | 50.000 | » | » | » | 80.000 |
| **Seigle** | » | » | » | » | » | » | » | 1 250 | » | » | » | » | » | » | 1 250 |
| **Vesce** | 3.000 | 32.000 | 42 000 | 10.000 | » | 22 000 | 16.750 | 16.000 | 3.500 | 1.500 | 1.000 | 12 500 | 4.725 | » | 164.975 |
| **Millet** | 1.200 | 47.000 | 13.000 | 5 000 | 7.500 | 85 000 | 42.000 | 15.500 | 17.800 | 7.500 | 30.000 | 32.000 | 93 | 42.000 | 345.593 |
| **Pois** | 1.600 | 600 | 650 | » | » | » | » | » | » | 100 | » | » | » | » | 2.950 |
| **Sésame** | 500 | 7.000 | 22.500 | 1.500 | 5.000 | 2.500 | 30.000 | 200 | 3.000 | » | » | 2.200 | » | 150 | 74.550 |
| **Riz** | » | » | » | » | » | 2 000 | 3.560 | 500 | 1.200 | » | 3 000 | » | » | » | 10.260 |
| **Fèves** | 4.000 | 17.000 | 1.200 | » | » | 2.000 | 2 000 | 400 | 650 | 600 | » | » | » | » | 27.850 |
| **Haricots** | 550 | 800 | 700 | 3.000 | » | 500 | 2 500 | 300 | 300 | 600 | » | 250 | » | » | 9.500 |
| **Pois-chiches** | 400 | 15.500 | 2.700 | 2.000 | 400 | 4 500 | 15 000 | 12 550 | 5.000 | 1.200 | 4.000 | 2.500 | » | » | 65.750 |
| **Lentilles** | 650 | 20.000 | 44.000 | 16.000 | 330 | 6.000 | 17.850 | 7 500 | 4.125 | 1.500 | 4 500 | 12.750 | 2.165 | » | 137.370 |
| TOTAUX PAR CAZAS... | 61.100 | 564 900 | 646.250 | 457.500 | 93 230 | 579.500 | 1.669.960 | 616.700 | 438.575 | 95.000 | 367.500 | 726 200 | 1.170.473 | 112.150 | 7 598.538 |
| | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes |
| **Chanvre** | 8.000 | 4.700 | 8.800 | » | » | 2 000 | » | 4.550 | 6 000 | » | » | 22.500 | 12.465 | » | 69.015 |
| **Topinambour** | 6.500 | 2.000 | 400 | » | » | » | » | 3 000 | » | 1.300 | 1.000 | » | » | » | 14.200 |
| **Coton** | 5.800 | 22.000 | 302.500 | 15.000 | 1.500 | 42.500 | 350 000 | 30 000 | 25.200 | 4.000 | 5.000 | 30.000 | 600 | » | 834.100 |
| **Tabac** | 1.809 | 66 | 556 | 1.302 | » | 9.449 | 9.363 | 142.137 | 20.673 | 630 | 32.476 | 400 | » | » | 218.861 |
| **Réglisse (racine de)** | » | » | » | » | 5.000 | 300.000 | 185.000 | 150.000 | » | » | 1.000.000 | 30.000 | 80.000 | » | 1.750.000 |
| **Scammonée** | » | » | » | » | » | » | » | » | 200 | 50 | 100 | » | » | » | 350 |
| **Djéhri (graine jaune)** | » | » | » | » | » | » | 10.000 | 14.000 | 5.000 | 1.000 | » | » | » | » | 30.000 |
| **Anis** | » | » | » | » | » | » | 300 | » | » | » | » | 40 | » | » | 340 |
| **Glands de chêne** | » | » | » | » | » | » | 30.000 | » | » | » | » | » | » | » | 30.000 |
| **Figues** | 10.500 | 8.500 | 70 000 | 50 000 | 15.800 | 55.000 | 25 000 | 160 000 | 75.000 | 16.000 | 30.000 | 3 000 | » | » | 518.800 |
| **Noix** | 8.500 | 4.000 | 6.500 | 1.500 | 12 000 | 3.210 | 42.500 | 20.000 | 2.000 | 4.000 | 13.000 | 2.500 | » | » | 119.710 |
| **Amandes** | 300 | 500 | 1.600 | » | 1.800 | 2.500 | 3.670 | 3.250 | 1.500 | 810 | 1.500 | » | » | » | 17.430 |
| **Pistaches** | 9.000 | » | » | » | » | » | 6.000 | 50.000 | » | » | » | » | » | » | 65.000 |
| **Noisettes** | 1.500 | » | » | » | » | » | » | 850 | » | » | » | » | » | » | 2.350 |
| **Citrons et oranges** | 8.000 | » | » | » | » | » | » | » | » | 20.000 | 80.000 | » | » | » | 108.000 |
| **Grenades** | 12.000 | 4.000 | 24.000 | 18.000 | 12.500 | 15.300 | 15.600 | 75.000 | 6.250 | 47.500 | 15.000 | 57.000 | » | » | 302.150 |
| **Pastèques et Melons** | 92.000 | 750.500 | 650.000 | 132.000 | 10 500 | 170.000 | 105.000 | 255.000 | 75.650 | 30.000 | 230.000 | 100.000 | 25.000 | 25 000 | 2.650.650 |
| **Pommes, Poires, Abricots, etc** | 45.000 | 3.000 | 10.000 | 5.000 | 20 000 | 25 000 | 12 500 | 88.000 | 35.000 | 35 000 | 100.000 | 3.000 | » | » | 381.500 |
| **Oignons** | 30.000 | 75.000 | 57.000 | 500 | 2 000 | 43.250 | 125.000 | 200 000 | 33.750 | 15.000 | 85.000 | 400.000 | 4 000 | 1.000 | 1.071.500 |
| **Aulx** | 25.000 | 30 000 | 12.000 | 400 | 500 | 200 | 8.000 | 35 000 | 1 575 | 1.200 | 20 000 | 2.000 | » | 200 | 136.075 |
| **Olives** | 5 560 | 4.500 | 1 885.000 | 25 000 | » | 2.500 000 | 3.500.000 | 65.000 | 220.500 | » | 1.560 500 | » | » | » | 9.766 060 |
| **Raisins** | 25.000 | 7.000 | 150.000 | 50.000 | 45.000 | 75.000 | 950.000 | 450 000 | 28 500 | 25.000 | 50.000 | 75.000 | » | » | 1.930.500 |
| **Arachides** | » | » | » | » | 500 | » | » | 2 500 | 3.000 | 2 000 | 600 | » | » | » | 8 600 |
| **Sumac** | 800 | » | » | » | 150 | » | 3 660 | 4 500 | » | » | 1.000 | » | » | » | 10.110 |
| **Cumin** | 2.000 | 3.400 | 550 | 2.000 | 500 | 830 | 1.750 | 11.050 | 2.000 | 500 | 10 000 | » | » | » | 34.130 |
| TOTAUX PAR CAZAS... | 297.269 | 919.166 | 3.178 906 | 300 702 | 127 750 | 3 243.789 | 5.383.343 | 1.763.837 | 541.798 | 203.990 | 3.235.176 | 725.440 | 122.065 | 26.200 | |
| | | | | | | | | | | | | | | TOTAL GÉNÉRAL | 20.069.431 |

(1) Le kilé d'Alep égale 37 litres.

**Agriculture.** — On l'a déjà dit, mais on ne saurait trop le répéter, l'agriculture est très arriérée dans le vilayet d'Alep tout entier. Le merkez-sandjak ne fait point exception et souffre d'ailleurs des mêmes préjudices de diverses natures, précédemment énumérés, et qui viennent ajouter à ce fâcheux état d'infériorité leur influence déplorable.

Malgré tout cela, grâce à la prodigieuse fertilité du sol, la production agricole est remarquable par son extrême abondance. La campagne d'Alep, particulièrement féconde en céréales, en est le centre principal avec Aïntab, Kiliss, Birédjik et Orfa. La culture du mûrier et de l'olivier, dans les parties situées à l'ouest, au nord et au centre du merkez-sandjak, donne lieu à des exportations considérables de soie, d'huile et de savon, et celle des pistachiers d'Alep est aussi l'objet d'un grand commerce. Les rizières de Kiliss et de Marach fournissent des quantités notables à la consommation du vilayet et à l'exportation.

Tels sont, avec les tabacs d'Aïntab, d'Alep et de Kiliss, et la racine de réglisse de la plaine d'Amouk, les plus abondants produits du sol du merkez-sandjak. On peut y ajouter les blés et maïs de Rekka.

**Bétail.** — L'élève du bétail est une des occupations les plus répandues, chez les habitants des plaines et de leurs abords, dans toute l'étendue du merkez-sandjak d'Alep; c'est aussi celle qui fournit leurs plus grands profits.

A Kiliss, notamment, on élève un grand nombre de bœufs, chèvres, moutons, chevaux, ânes et mulets. D'ailleurs, les pâturages sont communs partout, même dans beaucoup d'endroits montagneux, et couvrent en plaine de vastes espaces. Les tribus arabes, soit nomades, soit fixées dans un canton particulier comme par exemple celles du caza de Rekka, s'occupent plus spécialement de l'éducation des chevaux de race pure et des chameaux.

Outre le grand trafic de la vente des troupeaux, leurs produits accessoires : toisons, laine, poil de chameau, lait, beurre, etc., sont l'objet d'un commerce très étendu et la source de profits considérables.

Voici un tableau qui indique, par espèces et par cazas, le nombre des animaux domestiques du merkez-sandjak d'Alep en 1890.

| ESPÈCES OU RACES | CAZAS DU MERKEZ-SANDJAK D'ALEP | | | | | | | | | | | | | | TOTAUX par ESPÈCES |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | ALEP | KILIS | AINTAB | ANTIOCHE | ALEXANDRETTE | HAREM | IDLIB | DJOR-CHOR | MAARA | EL-BAB | DJÉBEL SEMA'AN | MEMBIDJ | BEÏLAN | REKKA | |
| **Moutons** | 119.331 | 61.865 | 23.662 | 10.089 | 1.463 | 36.448 | 25.294 | 24.306 | 110 232 | 157.869 | 135.922 | 58.878 | 24.289 | 161.184 | **950.766** |
| **Chèvres ordinaires** | 4 139 | 119.194 | 54.022 | 38.842 | 14.874 | 26 032 | 28.635 | 28.570 | 21.776 | 40.460 | 24.032 | 11.771 | 10.786 | 33.444 | **456.577** |
| **Chèvres dites d'Angora** | » | 1.987 | 40 | 47 | 34 | 689 | » | » | » | » | » | » | 86 | » | **2.883** |
| **Bœufs** | 250 | 12.200 | 8.000 | 6.000 | 1.000 | 8.250 | 6.800 | 5.510 | 3.500 | 6.950 | 3.900 | 4 850 | 1.300 | 960 | **69.470** |
| **Buffles** | » | » | » | 150 | 58 | 250 | » | 480 | » | » | » | » | 60 | » | **998** |
| **Taureaux** | 36 | 465 | 368 | 242 | 100 | 600 | 150 | 200 | 150 | 180 | 90 | 300 | 80 | 50 | **3.011** |
| **Vaches** | 350 | 3.960 | 4.300 | 3.000 | 1.330 | 10.000 | 2.200 | 1.900 | 1.000 | 1.750 | 800 | 5.200 | 650 | 600 | **37.040** |
| **Veaux et génisses** | 260 | 3.000 | 3.500 | 2.200 | 760 | 7.600 | 1.600 | 1.200 | 650 | 950 | 570 | 3.800 | 450 | 440 | **26.980** |
| **Porcs** | » | » | 16 | 30 | 70 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | **116** |
| **Chevaux, juments, étalons** | 5.000 | 2.650 | 2.300 | 1.900 | 550 | 2.000 | 1.200 | 780 | 1.100 | 1.750 | 960 | 3.000 | 340 | 1.000 | **24.530** |
| **Mulets** | 2.000 | 860 | 600 | 400 | 130 | 150 | 20 | 45 | 300 | 250 | 586 | 30 | 25 | » | **5.896** |
| **Anes** | 4.000 | 5.900 | 2.500 | 1.800 | 440 | 2.100 | 6.200 | 1.755 | 1.500 | 1.650 | 3.500 | 2.500 | 550 | 1.500 | **35.895** |
| **Chameaux et dromadaires** | 500 | 400 | 500 | 100 | 30 | 180 | 148 | 130 | 300 | 324 | 400 | 382 | 35 | 165 | **3 594** |
| **Chameaux dans les tribus nomades.** | » | » | » | » | » | » | » | » | 8.100 | 16 000 | » | 14.000 | » | 18.180 | **56.280** |
| **Poules** | 32.000 | 69.000 | 48.000 | 37.000 | 34.000 | 45.000 | 12.000 | 16.550 | 8.600 | 26.000 | 19.000 | 3.800 | 6.200 | 3.500 | **360.650** |
| **Dindons et canards** | 2.000 | 6.000 | 5.200 | 1.200 | 750 | 260 | » | » | » | 1.400 | 180 | 100 | 300 | » | **17.390** |
| **Ruches d'abeilles** | 400 | 11 500 | 18.000 | 4.700 | 1.200 | 4.500 | 4.850 | 2.610 | 650 | 5.200 | 1.300 | 500 | 750 | 200 | **56.360** |
| TOTAUX PAR CAZAS | 170.266 | 298.911 | 117.001 | 107.700 | 56.789 | 144.059 | 89.597 | 84.036 | 157.858 | 260.733 | 191.240 | 109.111 | 45.901 | 221.157 | **2.108.436** |

**Mines.** -- La plupart des mines et des carrières du vilayet sont dans le merkez-sandjak, aux environs mêmes du chef-lieu, à Alexandrette, à Antioche, à Aïntab, à Harem, à Kiliss, et près des salines de Djéboul.

**Forêts.** — Ainsi qu'il a été déjà dit plus haut, une particularité spéciale aux forêts du vilayet d'Alep est leur peuplement, où sont mêlés en nombre très considérable, soit isolément, soit par groupes, soit même couvrant des régions tout entières, des arbres fruitiers.

A l'ouest du merkez-sandjak, à Antioche, Alexandrette et Beïlan, les montagnes sont couvertes de forêts de mûriers qui descendent de leur sommet jusque dans la plaine. Autour de la ville d'Alep, on rencontre surtout le pistachier, l'olivier, le grenadier, de même qu'à Aïntab. On voit aussi sur les montagnes et dans les plaines de toutes ces localités, de grands bois d'orangers et de citronniers.

Les essenses forestières proprement dites qui dominent dans le peuplement des mêmes forêts sont les conifères, pin, sapin, cyprès, etc., etc., et plusieurs espèces de chênes.

**Faune.**— Les forêts du merkez-sandjak d'Alep sont principalement habitées par l'ours, le sanglier, le loup et le renard; à Béïlan, on y rencontre le léopard. Elles sont aussi fréquentées, ainsi que les plaines du voisinage, par la chèvre sauvage, la gazelle qu'on rencontre souvent en troupeaux, et le lapin.

**Salines.** — On a déjà vu plus haut, dans la statistique générale du vilayet, la description des salines de Djéboul, situées à 33 kilomètres d'Alep et à l'est de cette ville ; il n'y a lieu de rien ajouter ici à cette description.

**Tabac.** — Les principales cultures de tabac sont celles d'Aïntab, les plus considérables de tout le vilayet et du merkez-sandjak d'Alep. Leur production, on l'a déjà dit, a été de 150,000 kilogrammes en 1888. Les deux autres centres de

production des tabacs après celui-ci sont les environs de la ville d'Alep et ceux de Kiliss.

**Eaux minérales.** — On cite dans le merkez-sandjak d'Alep trois sources d'eaux renommées. La première est sulfureuse ; sa température est de + 42° ; on recommande principalement cette eau pour les rhumatismes et les névralgies. Cette source est située près de Top-Bachi, point de départ du chemin neuf qui relie la ville d'Antioche à la route d'Alexandrette à Alep.

Les deux autres sources situées à Djisr-el-Chor sont ferrugineuses ; on les recommande dans le traitement des maladies cutanées.

**Fleuves et rivières.** — Les fleuves et rivières du merkez-sandjak d'Alep sont, en premier lieu, l'*Euphrate* qui le sépare à l'est du sandjak d'Orfa, et parcourt tout le caza de Réka, sur ses limites, d'abord du nord au sud, puis de l'ouest à l'est, jusqu'à son passage dans le mutessarifat de Zor.

A l'ouest, l'*Oronte* pénètre dans le merkez-sandjak et l'arrose à partir de Djisr-el-Chor, en dirigeant son cours du sud au nord, jusqu'aux environs d'Antioche qu'il contourne d'est en ouest pour aller passer dans cette ville, après avoir reçu le trop plein du lac d'Amouk, et rebrousse alors son cours vers le sud-ouest, pour se jeter dans la mer Méditerranée à Suèdïéh.

Le *Kara-sou*, à l'ouest du merkez-sandjak, où il descend des montagnes du vilayet d'Adana, se dirige du nord-est au sud-ouest et va se perdre dans le lac d'Amouk.

L'*Afrin*, formé de deux sources jaillissant sur les deux versants opposés du Kurd-Dagh, près d'Aïntab, arrose deux grandes vallées en les parcourant du nord-ouest au sud-ouest, puis ses deux branches se réunissent entre Zïadïé et Tourout, où il traverse la route carrossable d'Alexandrette à Alep, qu'il côtoie ensuite jusqu'à son embouchure au sud-ouest du lac d'Amouk.

Le *Balouk-sou* prend sa source à Djakdighin, village à deux

heures d'Aïntab; il passe ensuite près de Kiliss, où il prend le nom de *Nahr-Kouïk*, sous lequel il vient arroser la ville d'Alep et va ensuite se perdre dans les marais des environs de Mitik. Le cours de cette rivière suit la direction du nord au sud.

**Lacs et marais.** — Les lacs et marais du merkez-sandjak d'Alep sont le lac salant de Djéboul et ses annexes, les lacs de Baghra et d'Amouk, le Mitik-Gueul, et les marais qui l'entourent sont les seuls, par leur étendue ou par la richesse de leurs produits, qui soient d'une importance notable dans le vilayet. Leur description détaillée figure dans la statistique générale.

**Routes.** — Il en est de même des routes, soit existantes, soit en construction, soit en projet, et qui toutes sont dans le merkez-sandjak ou s'y trouveront pour la majeure partie de leur futur parcours.

**Prestations.** — Le service des prestations pour la construction et l'entretien de ces mêmes routes s'élève en totalité à 162,888 prestataires, dont on a vu la répartition par cazas au ableau général du vilayet, et plus loin à la description spéciale de chacun de ces cazas.

**Transports.** — Tous les transports se font à dos de chameau, l'Euphrate n'étant navigable qu'à partir de Rekka, extrême limite du merkez-sandjak et du vilayet au sud-est, et tous les autres fleuves et rivières étant, pour diverses causes, impropres à la navigation. Le prix de ces transports est d'environ 3 fr. 50 par jour et par charge de 200 à 250 kilogrammes.

**Echelles maritimes.** — Toutes les échelles maritimes du vilayet appartiennent au merkez-sandjak. Elles sont au nombre de quatre, si l'on veut compter Cabave et Kara-Douran, exclusivement fréquentées par les petits voiliers qui viennent y charger du chrome, des céréales et autres produits des contrées

voisines. Les deux autres sont très importantes; la moins considérable de celles-ci au point de vue de la régularité des fréquentations, ainsi que des chiffres du tonnage des navires et de la valeur des importations est l'échelle de Suédïèh sur laquelle sont spécialement dirigées les exportations de la place d'Antioche. La valeur de ces exportations est d'à peu près les quatre cinquièmes de celle des exportations qui ont lieu par l'échelle d'Alexandrette; mais cette dernière, la principale du vilayet, reçoit des importations environ soixante-deux fois plus fortes que celles qui entrent par Suédïèh. En résultat final, les exportations et les importations sont, à peu de chose près, d'égale valeur.

Il est permis de croire, en présence de la qualité supérieure et de l'abondance extraordinaire des produits du sol, aussi bien que de la rare beauté des productions industrielles d'Alep, que cette proportion serait bientôt considérablement augmentée en faveur de l'exportation, si des voies de communication lui étaient offertes.

**Montagnes.** — L'*Elma-dagh*, partie de la chaîne de l'Amanus faisant suite au *Djébel-Béréket*, s'étend à l'ouest du merkez-sandjak, le long des plaines d'Antioche, qu'il sépare de la mer Méditerranée à partir des environs d'Alexandrette jusqu'à Suédïèh.

Au delà de l'embouchure de l'Oronte, commence un autre chaînon de la chaîne de l'Amanus nommé *Djébel-Akrâa* (montagne nue). C'est l'ancien mont Cassius. Il est absolument stérile, contrairement aux autres montagnes du vilayet, qui sont toutes couvertes de belles forêts, de pâturages et bien cultivées. Son altitude est de 1,500 mètres.

Le *Djébel-Sama'an*, dans le caza de ce nom et à l'ouest de la ville d'Alep, est un grand centre de production agricole. Sa principale culture est le tabac.

Le *Djébel-Hass*, au sud-est d'Alep, s'étend autour de la rive méridionale du lac de Djéboul, et se prolonge vers l'est jusqu'à l'Euphrate.

**Industrie.** — L'industrie, en général, quoique en état de pleine décadence quant à la quantité de la production, s'est maintenue jusqu'à présent, pour ce qui concerne la belle et bonne qualité de ses produits, au-dessus de tout éloge. Pour en donner un double exemple, arrêtons-nous à la magnifique industrie des tissus de la ville d'Alep. Rien, sinon la vue et l'usage, ne saurait donner une idée de la beauté, de la richesse, du goût exquis des brocarts d'or et d'argent, des soies et cotons damassés, des étoffes rayées de soie, lamées d'or, enrichies de merveilleuses broderies, de mousselines et gazes couvertes des plus curieux dessins, imprimées en vives et harmonieuses couleurs, qui forment un court abrégé du fonds de la manufacture des tissus d'Alep, ni de la solidité de toutes ces étoffes inusables et de couleurs indélébiles. Quoique d'un incroyable bon marché, défiant toute concurrence, cette fabrication, unique au monde, est tombée au point que, sur plus de 11,000 fabriques ou métiers établis dans la seule ville d'Alep, il n'en reste plus aujourd'hui que 5,844.

Les autres industries particulièrement exercées avec succès dans le merkez-sandjak d'Alep, sont la fabrication des fils d'or ou d'argent tirés ou laminés; celle des cordes et ficelles, de la colle, des cordes à boyau, des galons, cordons, rubans et passementeries, broderies, etc., de tout genre ; des maroquins, la préparation et la teinture, le tannage des peaux, la confiserie, la savonnerie, etc. Toute cette fabrication, comme celle des tissus divers précités, auxquels il faut ajouter les étoffes de lin, de laine, de poil de chameau, les châles et les tapis, est à si bon marché qu'elle se soutient toujours, grâce à sa bonne qualité, contre les produits à bas prix importés d'Europe.

Il vient d'être établi à Alep, en janvier 1890, une manufacture de drap façonné, cheviotte, etc., qui donne des produits excellents et à des prix très abordables.

## TABLEAU DES INDUSTRIES DU MERKEZ-SANDJAK D'ALEP

| FABRIQUES DE TISSUS DIVERS | FILATURES DE COTON | IMPRIMERIES POUR ÉTOFFES | TEINTURERIES | MOULINS A BLÉ | FOURS | FABRIQUES DE MACARONI | HUILERIES | SAVONNERIES | TANNERIES | PELLETERIES | POTERIES | VERRERIES | FOURS A CHAUX | SALPÉTRIÈRES | DISTILLERIES | (1) BOUTIQUES ATELIERS D'ARTISANS | (2) BEZESTENS | (3) KAÏSARIÉS | (4) HANS | (5) HAMMAMS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5.844 | 4 | 32 | 237 | 439 | 218 | 7 | 332 | 30 | 49 | 1 | 30 | 2 | 25 | 2 | 7 | 13.533 | 6 | 102 | 179 | 96 |

**Commerce**. — Exportation du merkez-sandjak d'Alep (ports d'Alexandrette et de Suédïèh) :

| | | |
|---|---|---|
| Port d'Alexandrette (année 1890) valeur totale. | | 24,157,975 fr. |
| — de Suédïèh ( — 1887) | | 19,798,400 |
| TOTAL de la valeur des exportations. | | 43,956,375 fr. |

Importation dans le merkez-sandjak d'Alep (ports d'Alexandrette et de Suédïèh) :

| | | |
|---|---|---|
| Port d'Alexandrette (année 1890) valeur totale. | | 43,622,070 fr. |
| — de Suédïèh ( — 1887) | — | 695,750 |
| TOTAL de la valeur des importations. | | 44,317,820 fr. |

**Balance**. — Balance d'exportation et d'importation :

| | |
|---|---|
| Exportation . . . . . | 43,956,375 francs |
| Importation . . . . . | 44,317,820 |
| DIFFÉRENCE en faveur d'importation | 361,445 francs |

(1) Ce sont des ateliers de menuisiers, ébénistes, cordonniers, selliers, etc., en boutique.

(2) Ces Bezestens sont les Bazars spéciaux des orfèvres, bijoutiers, joailliers, etc.

(3) Les Kaïsariés sont des bazars fermés; on y fabrique les broderies, passementeries, fils d'or et d'argent, etc., etc.

(4) Hôtelleries.

(5) Bains turcs.

**Douane.** — Ce mouvement commercial donne lieu à la perception des droits de douane montant en totalité à la somme de 3,984,988 francs, comme suit :

EXPORTATION

| | | |
|---|---|---|
| Port d'Alexandrette | (1890). | 241,579 francs |
| — de Suédïèh | (1887). | 197,984 |

IMPORTATION

| | | |
|---|---|---|
| Port d'Alexandrette | (1890). | 3,489,765 francs |
| — de Suédïèh | (1887). | 55,660 |
| | TOTAL. | 3,984,988 francs |

**Dîmes et impôts.** — Recettes diverses du merkez-sandjak d'Alep en 1304 (du 13 mars 1888 au 12 mars 1889).

| | | |
|---|---|---|
| *Verghi* (taxe immobilière) . . . . . | 8,222,365 | piastres |
| *Bédel-i-askérié* (exonération du service militaire . . . . . | 1,140,840 | — |
| *Aghnam et Dévè* (Impôt par tête de mouton et chameau) . . . . . | 5,797,846 | — |
| *Achar* (dîme des céréales) . . . . . | 13,714,312 | — |
| Recettes et impôts divers . . . . . | 4,202,246 | — |
| TOTAL. | 33,077,609 | piastres |

Ou environ 7,607,850 francs.

**Alep.** — La ville d'Alep, chef-lieu du vilayet, du merkez-sandjak et du caza d'Alep, est située par 34°45 de longitude orientale et 36°13 de latitude septentrionale, à 135 kilomètres au sud-est du port d'Alexandrette, en ligne directe ; elle est reliée à ce port, où se font ses importations et exportations, par une route à chaussée carrossable de 160 kilomètres, dont les nombreux détours et lacets ont été nécessités par les exigences du terrain. Cette ville est à 300 mètres d'altitude. Treize faubourgs

s'étendent sur 12 kilomètres de circuit, autour des fortifications de la ville proprement dite qui sont l'ouvrage des Arabes, et tombent en ruines pour la plupart, surtout du côté de l'est. Le pourtour de l'enceinte fortifiée n'est que de 5 kilomètres; elle a 7 mètres de haut; ses murailles sont flanquées de tours et percées de neuf portes. Les maisons des faubourgs environnent de très près cette enceinte, noyée au milieu d'elles et qui n'aurait d'ailleurs aucune importance défensive, car, outre son mauvais état, elle est dominée par les hauteurs voisines.

Au centre, sur une butte artificielle haute de 60 mètres et dont les talus sont revêtus de blocs de pierre de grande dimension, régulièrement disposés, s'élève encore aujourd'hui le célèbre château d'Alep, qui résista aux attaques des Croisés en 1124. Il est toutefois dans un état de délabrement dû à l'action du temps et aux tremblements de terre assez fréquents. Celui de 1822, le plus violent qu'on ait à citer, détruisit une partie de la ville et ruina plusieurs mosquées, mais les plus beaux de ces édifices y résistèrent ainsi que le château-fort.

Les maisons de la ville d'Alep, construites, comme ce château et les anciennes murailles, en gros blocs de pierre, sont au nombre de 14,500. Leur aspect extérieur est misérable, mais à l'intérieur elles sont propres, bien aménagées, commodes, et la plupart sont richement ornées de belles sculptures, peintes de couleurs vives et rehaussées de dorures; les plafonds et les murs sont revêtus de faïence émaillée, de fleurs et d'arabesques. Les rues sont étroites, assez bien pavées; quelques-unes sont voûtées avec des ouvertures pratiquées de distance en distance pour laisser passer le jour. La ville proprement dite est divisée en 24 quartiers, habités par la population musulmane, répandue aussi dans plusieurs faubourgs.

Les commerçants européens occupent généralement les *hans* dans le centre de la ville; le rez-de-chaussée de ces *hans* sert de magasins, et le premier étage d'habitation. Quelques-uns habitent aussi le faubourg de Kitab, situé à l'ouest, près de la rivière *Kouïk*, qui baigne ce côté de la ville d'Alep qu'elle parcourt du nord au sud. Les israélites, banquiers et courtiers pour

la plupart, sont dans le faubourg de Bahsita, et les chrétiens indigènes dans celui de Djédéïdé, au milieu des vastes jardins fruitiers qui bordent la rivière *Kouïk*. La garnison occupe, au nord-ouest, une grande caserne bâtie par les Égyptiens durant leur séjour en Syrie, de 1833 à 1839.

**Population.** — La population totale de la ville d'Alep est de 127,149 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| MUSULMANS | |
| Arabes syriens, Turcs ottomans, etc. . . . . | 97,451 |
| CHRÉTIENS | |
| Syriens catholiques . . . . . | 3,704 |
| Gres-unis (Melchites). . . . . | 8,004 |
| Arméniens catholiques . . . . . | 3,000 |
| — grégoriens . . . . . | 2,550 |
| Maronites . . . . . | 2,989 |
| Chaldéens. . . . . | 450 |
| Latins. . . . . | 1,058 |
| Israélites . . . . . | 7,790 |
| Divers. . . . . | 153 |
| TOTAL . . . | 127,149 |

**Ecoles.** — Il y a dans la ville d'Alep 260 établissements scolaires, fréquentés par 6,138 élèves, comme suit :

| | MUSULMANS | | | | | | CHRÉTIENS | | | | ISRAÉLITES | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | ÉCOLES DES MEDRESSÉS | ÉLÈVES | ÉCOLES SUPÉRIEURES | ÉLÈVES | ÉCOLES PRIMAIRES | ÉLÈVES | ÉCOLES SUPÉRIEURES | ÉLÈVES | ÉCOLES PRIMAIRES | ÉLÈVES | ÉCOLES SUPÉRIEURES | ÉLÈVES | ÉCOLES PRIMAIRES | ÉLÈVES |
| TOTAUX PAR ÉCOLES DE DIVERS DEGRÉS | 23 | 191 | 2 | 177 | 90 | 2.790 | 2 | 320 | 114 | 1.480 | 1 | 150 | 28 | 1.030 |
| TOTAUX PAR CULTES... | 115 Écoles | | 3.158 Élèves | | | | 116 Écoles | | 1.800 Élèves | | 29 Écoles | | 1.180 Elèves | |
| TOTAL GÉNÉRAL | 260 Écoles | | | | | | 6.138 Écoles | | | | | | | |

Soit 115 écoles musulmanes fréquentées par 3,158 élèves; 166 écoles chrétiennes où sont instruits 1,800 élèves; et 29 écoles israélites qui reçoivent 1,188 élèves.

Les écoles musulmanes à Alep sont de trois degrés; elles consistent en 23 *médressés* ou écoles de théologie et de droit islamiques, 2 écoles d'enseignement supérieur, l'une civile et l'autre militaire, où sont admis tous les enfants des sujets ottomans, soit musulmans, soit appartenant aux communautés non musulmanes, et 90 écoles primaires, pour la plupart dépendantes des mosquées, comprises dans leurs annexes, et fréquentées en conséquence, de même que les médressés, exclusivement par les musulmans. Toutes ces écoles sont à la charge de l'État, les unes à titre de fondations pieuses, les autres, c'est-à-dire les deux écoles supérieures civile et militaire, comme fondations du gouvernement. Certaines écoles primaires, toutefois, sont entretenues par les familles.

Les écoles chrétiennes consistent en un collège fondé en 1859 par un Français, le R. P. Bernard, et dirigé par les RR. PP. de Terre-Sainte; un pensionnat de jeunes filles, dirigé par les Sœurs de Saint-Joseph; 2 écoles d'enseignement moyen, appartenant à la communauté melchite (Grecs-unis), l'une pour les garçons, l'autre pour les filles; 2 écoles semblables, c'est-à-dire d'enseignement moyen, l'une de garçons et l'autre de filles, pour

chacune des communautés, syrienne-catholique, arménienne-catholique et arménienne-grégorienne; 2 autres, également d'enseignement moyen, l'une de garçons et l'autre de filles, à chacune des deux communautés maronite et chaldéenne, et enfin 102 écoles primaires appartenant à toutes ces diverses communautés.

Les écoles des israélites, à l'exception d'une seule fondée en 1869 par « l'Alliance israélite », sont tout à fait élémentaires.

Toutes les écoles non musulmanes, excepté le Collège français, l'école des Sœurs de Saint-Joseph et l'école de l'Alliance israélite, sont entretenues par les églises, les aumônes, les contributions spéciales des communautés respectives, et les dons qui leur sont faits par des particuliers.

La direction de l'Instruction publique du vilayet d'Alep montre une grande sollicitude pour toutes les écoles qui relèvent du gouvernement et où sont admis, on le répète, tous les sujets ottomans sans distinction de religion. Elle encourage, par le bienveillant intérêt qu'elle leur témoigne en toute occasion, tous les autres établissements scolaires. L'enseignement, dans les écoles supérieures d'Alep, est basé sur le programme des écoles similaires de Constantinople.

Le Collège des RR. PP. de Terre-Sainte reçoit des élèves de toutes religions et nationalités. Il est actuellement fréquenté par 120 élèves. Outre les langues arabe, turque, française, italienne et latine, on y enseigne les sciences et les lettres comme dans tous les grands collèges religieux de France, de Belgique et d'Italie, ainsi que la musique et le dessin. Le Pensionnat des Sœurs de Saint-Joseph donne à 70 jeunes filles une éducation très soignée, et leur enseigne les sciences et les lettres, l'arabe, le français et la musique.

L'enseignement de l'école de « l'Alliance israélite », basé sur les programmes de l'instruction publique en France, se fait exclusivement en français. Cette école est actuellement fréquentée par 130 garçons et 20 filles.

La langue turque est enseignée dans toutes les écoles d'Alep

aux élèves avancés dans la langue arabe, excepté chez les communautés maronite, syrienne et israélite.

Les écoles primaires israélites laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la discipline et de l'hygiène. L'enseignement y est borné au *Talmud* et à l'Ancien Testament, avec un peu de calligraphie hébraïque et arabe. Du reste, chez toutes les autres communautés, l'enseignement primaire est des plus défectueux et tout à fait rudimentaire.

La ville d'Alep, par sa situation en plaine de moyenne altitude, assise à l'ombre de coteaux fertiles et entourée de vergers remplis de toutes sortes d'excellents fruits, peuplés surtout de pistachiers, jouit d'un climat généralement sain, et d'une température assez douce, rafraîchie l'été par la brise, et rarement très froide l'hiver. L'abondance des eaux de sa petite rivière qui ne tarit jamais, et d'un aqueduc romain de 11 kilomètres de longueur qui capte à son profit les sources des environs, entretient la salubrité de cette ville, et en est sans doute la cause principale. L'unique maladie qu'on y ait à craindre est ce qu'on nomme le *bouton d'Alep*, quoique ce mal soit commun à plusieurs autres villes de l'ancienne Syrie. Du temps que la peste sévissait encore dans tout l'Orient, on n'a eu guère à enregistrer, à Alep, que celle de 1822, survenue à la suite d'un tremblement de terre, et qui décima la population échappée à ce fléau.

**Notice historique.** — La ville d'Alep, déjà connue du temps de la domination assyrienne sous le nom de Haleb ou Halab que lui donnent encore aujourd'hui tous les peuples de la langue arabe, ne commence à être citée dans l'histoire qu'à partir de la fondation du royaume de Syrie par les successeurs d'Alexandre le Grand, lorsqu'ils se partagèrent son empire. Elle échut alors à Séleucus-Nicator, fondateur de la dynastie des Séleucides, qui régna de 354 à 279 avant Jésus-Christ. Elle était généralement appelée, à cette époque, Berœa, Βεροῖα, mais on lui donnait aussi le nom de Halep, Χαλεπ.

La Syrie ayant été partagée, lors de son organisation administrative, en dix provinces, Alep fut comprise dans la seconde,

nommée *Cyrrhestique*, Κυρρεστική. En 65, Pompée ayant conquis la Syrie, qui n'avait pas alors, dit Plutarque, « de rois légitimes, » en fit une province romaine; mais en lui donnant, au printemps de l'année suivante, une administration toute romaine, il ne changea rien à la division en dix provinces principales, qui subsista jusqu'à ce que Constantin le Grand, en la modifiant, séparât la *Cyrrhestique* et la *Commagène* du reste de la Syrie, pour en former une nouvelle province à part, nommée *Euphratensis* ou *Euphratasia.* Sous Théodose le Jeune, tout le pays ayant été divisé en deux provinces : *Syria prima* et *Syria seconda*, Alep fut comprise dans la première, qui avait Antioche pour capitale, et s'étendait, des côtes et cantons situés au nord de l'Oronte, jusqu'à l'Euphrate.

Sous le règne de l'empereur Héraclius, vers l'année 663 de l'ère chrétienne, les Arabes, sous le commandement d'Abou-Obaïda, prirent Alep, qui ne cessa plus, dès lors, d'appartenir aux musulmans. Ce fut, pour cette ville, le point de départ de vicissitudes dont le récit serait trop long, et qui ne se terminèrent qu'en 1517, lorsque le khalifat passa aux Ottomans à la suite de la conquête de la Syrie et de l'Égypte par Sultan Sélim I$^{er}$.

Cependant, il y a lieu de citer quelques-uns des faits principaux de l'histoire de la ville d'Alep durant ce long intervalle de près de neuf siècles, où elle ne put jouir de quelque repos que sous les Seldjoukides, pendant vingt-sept ans, de 1090 à 1117, et sous les Ayoubites, descendants et successeurs de Salaheddin, *Saladin*, pendant soixante-dix-sept ans, de 1183 à 1260. Ces deux courtes périodes furent pour Alep des époques de grande prospérité. Cette ville n'acquit, d'ailleurs, la haute importance à laquelle elle s'est élevée dans les temps modernes, que sous la domination des Seldjoukides. Ces princes magnifiques, qui ont laissé en Asie tant de splendides monuments de l'art turc, art trop peu connu et trop souvent confondu avec l'art persan moderne et l'art arabe, pourtant si différents, firent d'Alep une cité merveilleuse entre les plus belles de tout l'Orient. Plusieurs mosquées, érigées par eux, ont survécu aux ruines, effet désas-

treux du tremblement de terre de 1822, et témoignent encore aujourd'hui de leur grandeur et de leur sollicitude pour la ville d'Alep.

Les Ortokides enlevèrent cette ville aux Seldjoukides en 1117. Sous le règne de l'un de ces nouveaux princes, Timourtach, elle fut attaquée par les Croisés, qu'un renfort musulman obligea d'en lever le siège en 1124. Néanmoins, Timourtach, sentant sa faiblesse, céda sa principauté aux princes de Mossoul, qui la gardèrent jusqu'en 1183, et durent à leur tour la céder à Salaheddin (Saladin). Alep resta au pouvoir des successeurs de cet illustre sultan Ayoubite, jusqu'à la grande invasion des Mongols, en 1260, aussitôt après laquelle les Égyptiens, alors possesseurs du khalifat, s'en emparèrent. En 1517, Alep fut conquise en même temps que toute la Syrie et l'Égypte par le sultan Sélim I^er^, et ces nouvelles provinces n'ont plus cessé dès lors, sauf le court espace de la durée de l'invasion égyptienne, de 1833 à 1839, d'appartenir, avec le khalifat, aux empereurs ottomans.

**Monuments.** — Les principaux monuments d'Alep sont les forts d'Itch et Dich-kaléléri, les mosquées dites « Djami-Kébir, Djami-Ayat, Djami-el-Tarouch, Djami-ul-Auvri », cette dernière située à la porte dite d'Antioche, et la mosquée dite « Djami-el-Alia », ancienne église construite, dit-on, par l'impératrice Hélène, mère de Constantin le Grand. Les quatre autres mosquées précitées sont des ouvrages des princes turcs Seldjoukides, et les forteresses ont été construites par les Arabes.

L'aqueduc romain qui, conjointement avec la rivière *Kouïk*, alimente d'eau la ville d'Alep, mérite aussi d'être visité. Il a son point de départ à Héïlan, village situé au nord d'Alep, à 11 kilomètres de distance, où l'on prétend que se trouvent les fameuses vasques dites de « Salomon ».

**Edifices publics, etc.** — Outre les mosquées ci-dessus énumérées, il y a à Alep 150 autres mosquées, 164 *mesdjids*

(chapelles musulmanes), 23 *tékkés* (couvents de derviches), 21 *turbés* (chapelles funéraires), 15 églises, une synagogue, 73 fontaines publiques, 61 *hammams* (bains turcs), 7,500 boutiques (outre celles indiquées au tableau des industries, celles-ci étant, à proprement parler, des ateliers d'artisans), 5 casinos, 4 hôtels, 8 restaurants, 20 pharmacies, 2 hôpitaux, 11 ponts, etc., etc.

**Environs.** — Les environs de la ville d'Alep sont très fertiles et bien cultivés à l'est, où les campagnes sont plantées d'oliviers et de pistachiers; au nord et à l'ouest, où sont de vastes vergers, le long de la rivière *Kouïk*, et un peu plus loin, vers le nord-ouest, au Djébel-Sama'an, où se trouve le chef-lieu du caza de ce nom, nommé Daret-Izzé, et composé de 300 maisons. Les habitants, bons cultivateurs, au nombre de 1,500 environ, ont pour principale occupation la production du tabac sur une étendue considérable des coteaux voisins.

# CAZAS DU MERKEZ-SANDJAK D'ALEP

## CAZA DE KILISS

**Limites.** — Le caza de Kiliss est limité au nord par celui d'Aïntab; à l'est par les cazas de Membidj et d'El-Bab; au sud par celui de Djébel-Sema'an, et à l'ouest par le vilayet d'Adana et le caza de Béïlan.

**Division administrative.** — Le caza de Kiliss, administré par un caïmakam et neuf mudirs, contient 9 nahiés et 570 villages.

**Population.** — Sa population est de 83,888 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 73,520 |
| Chrétiens . . . . . | 9,621 |
| Israélites . . . . . | 747 |
| TOTAL. | 83,888 |

**Ecoles.** — Il y a dans le caza de Kiliss, 72 établissements scolaires, comme suit :

MUSULMANS.

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Médressés* (écoles de théologie et de droit islamiques). . . . . | 24 | écoles et | 108 élèves. |
| *Ruchdié* (école supérieure) . . . . . | 1 | — | 75 — |
| *Sibyan* (écoles primaires) . . . . . | 40 | — | 1,456 — |

CHRÉTIENS.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Écoles primaires . . . . . | 7 | — | 285 — |
| TOTAL. | 72 | écoles et | 1,924 élèves. |

**Kiliss.** — La ville de Kiliss, résidence du caïmakam, est située à 66 kilomètres au nord d'Alep, en ligne directe; mais la distance réelle à parcourir entre ces deux villes, par la route actuellement en construction qui s'embranche sur celle d'Alexandrette à Alep, à 50 kilomètres nord-ouest de cette dernière ville, à Machaali, et prend de là sa direction, au nord-est de ce village, sur Kiliss et Aïntab, sera de 74 kilomètres. La distance de Kiliss à Aïntab est de 69 kilomètres.

La population de la ville de Kiliss est de 20,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 15,000 |
| Chrétiens syriens . . . . . | 1,406 |
| — arméniens grégoriens. . | 1,547 |
| — catholiques. . . . . | 1,300 |
| Israélites . . . . . | 747 |
| TOTAL. | 20,000 |

Parmi les musulmans de la ville de Kiliss, il y a un assez grand nombre de turcs. C'est la langue turque, du reste, que tous ses habitants emploient de préférence. Musulmans et chrétiens ont pour principale occupation divers métiers et industries, surtout la fabrication des tissus, à l'exception de quelques Arméniens qui s'adonnent de préférence au commerce, d'ailleurs

sans grande importance en cette ville, centre plus spécialement agricole. On y consomme fort peu d'articles d'importation étrangère, qui viennent par l'entremise des négociants d'Alep, et l'exportation venant par Aïntab, aussi bien que celle des environs mêmes, ne font qu'y passer.

**Monuments, etc.** — Les principaux monuments de la ville de Kiliss, outre le konak (résidence officielle du gouverneur), consiste dans 47 mosquées, 12 chapelles musulmanes (mesdjids), 4 tekkés (couvents de derviches), 24 médressés (écoles de théologie et de droit islamiques), et 3 églises appartenant aux diverses communautés chrétiennes.

On y compte, de plus, 5 bains (hammams), 740 boutiques, 7 hans (hôtelleries), 11 fours, 120 fabriques de tissus divers, 15 cafés, 1 pharmacie et 4,100 maisons. Il y a, aux environs, 2 savonneries, et une vingtaine de moulins à farine pour les besoins de la consommation locale; les pressoirs à huile, en assez grand nombre, sont dispersés dans les villages de ce caza, grand producteur d'huile d'olive, de coton, de laine, riz, tabac, noix de galle, sésame et céréales.

**Bétail.** — L'élève des bestiaux des races bovine, chevaline, asine et ovine, très répandu dans tout le caza et particulièrement dans les campagnes des environs de Kiliss, où sont de vastes et riches prairies bien arrosées par de petits cours d'eau, affluents de la rivière d'Alep, donne lieu à un trafic considérable avec les villes d'Alep, d'Aïntab et de Marach. Outre ces petits cours d'eau, l'*Afrin* traverse du nord au sud toute la partie occidentale du caza de Kiliss.

Ce caza possède 298,911 animaux domestiques, ainsi qu'on l'a vu dans un tableau précédent.

## CAZA D'AÏNTAB

**Limites, etc.** — Le caza d'Aïntab est limité au nord par le sandjak de Marach; à l'est, par le sandjak d'Orfa; au sud, par les cazas de Membidj et de Kiliss, et à l'ouest par le vilayet d'Adana.

**Division administrative.** — Administré par un caïmakam et neuf mudirs, le caza d'Aïntab est divisé en 9 nahiés et contient 346 villages.

**Population du caza.** — Sa population est de 86,988 habitants, comme suit:

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 65,085 |
| Chrétiens. . . . . | 21,046 |
| Israëlites . . . . . | 857 |
| TOTAL . . . . | 86,988 |

Les habitants de la ville d'Aïntab sont compris dans ce chiffre.

**Ecoles.** — Il y a dans le caza d'Aïntab 120 établissements scolaires, comme suit :

MUSULMANS

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Médressés* (écoles de théologie et de droit islamiques) . . . . . | 21 | écoles et | 150 élèves |
| *Ruchdié* (école supérieure) . . . | 1 | — | 188 — |
| *Sibyan* (écoles primaires). . . . | 57 | — | 1,780 — |

CHRÉTIENS

| | | | |
|---|---|---|---|
| Collège américain protestant. . . | 1 | — | 200 — |
| Écoles primaires. . . . . | 21 | — | 930 — |
| TOTAL. . . | 101 | écoles et | 3,248 élèves |

**Aïntab**. — La ville d'Aïntab, chef-lieu du caza et résidence du caïmakam, est située à 132 kilomètres au nord-est de la ville d'Alep, en ligne directe, par la route en voie de construction, passant à Machaali et Kiliss ; la distance à parcourir sera de 150 kilomètres.

Sa population est de 43,150 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans | 30,486 |
| CHRÉTIENS | |
| Syriens-unis | 2,667 |
| — non-unis | 2,500 |
| Grecs orthodoxes | 1,500 |
| — catholiques (Melchites) | 500 |
| Arméniens grégoriens | 2,046 |
| — catholiques | 2,000 |
| — protestants | 594 |
| Israélites | 857 |
| TOTAL | 43,150 |

Bâtie sur une colline toute plantée de belles vignes et d'oliviers, au milieu de jardins d'agrément et de vastes vergers, arrosés par la rivière *Sadjour*, Aïntab est une des plus jolies villes du vilayet. Certains édifices construits à l'européenne, tels que le couvent des Pères franciscains et le Collège de la mission protestante américaine, plusieurs autres belles maisons également bien situées et entourées de verdure, des rues propres et assez passablement pavées, lui donnent un air de prospérité qui manque souvent, lorsqu'on les voit de près, aux villes d'Orient, dont l'aspect, de loin, est le plus féerique.

**Commerce**. — Comme place commerciale, Aïntab ne manque pas d'importance, surtout pour l'importation généralement faite par Alep, mais à laquelle prennent aussi part Beyrouth, Smyrne et quelquefois Constantinople, tandis que les négociants

d'Alep profitent presque seuls de l'exportation faite par Aïntab.

**Exportation.** — Les principaux articles d'exportation d'Aïntab sont, parmi les produits agricoles du caza, les céréales, le tabac, les raisins secs, la noix de galle, la graine jaune, la scammonée, la laine et le poil de chèvre, et parmi les productions industrielles, les tissus de coton et les maroquins de peau de chèvre.

**Importation.** — L'importation se compose principalement de denrées coloniales : sucre, café, etc. ; de quincaillerie, de pétrole ; de métaux : fer, cuivre, étain ; de verre à vitres, et d'une quantité assez considérable de cotons filés, blancs et de couleurs diverses, consommée par l'industrie locale du tissage, très développée. On peut y ajouter quelques draps, soieries et étoffes riches de fabrication européenne, presque tous pour la consommation locale.

**Production agricole.** — Comme centres agricoles, la ville et le caza d'Aïntab n'ont pas une production aussi considérable que celle de plusieurs cazas voisins. Outre les produits cités plus haut qui donnent lieu à des exportations, cette production fournit à la consommation du pays de l'orge, du maïs, de la saponaire, des lentilles, des pois chiches et du coton. La principale culture est celle du tabac. On a vu plus haut, par espèces, l'importance de la production de ce caza.

**Production industrielle.** — Après les tissus de coton et les maroquins, les principaux produits de l'industrie d'Aïntab, sont l'eau-de-vie très estimée de ses nombreuses distilleries, qui est expédiée dans toutes les localités et jusqu'à Alep, et l'huile d'olive.

**Monuments, etc.** — Les principaux édifices d'Aïntab sont, pour les différents cultes, 36 mosquées, 57 mesdjids, 21 médressés, 4 tekkés, 5 églises, un couvent de Pères franciscains, et

une mission protestante américaine ayant pour annexe un collège ; les israélites y ont une synagogue. Les édifices civils et militaires consistent en un konak (résidence officielle du caïmakam et des divers départements du service de l'État), un hôpital, une forteresse, 13 bains, 31 hans (hôtelleries), 31 fours, 1,965 boutiques, 3,815 fabriques de tissus en coton, 40 teintureries, tanneries et maroquineries, et 6,500 maisons.

**Langues.** — La langue la plus usitée dans la ville d'Aïntab est le turc ; on y parle aussi les autres langues du pays ; dans le reste du caza, c'est l'arabe-syrien qui domine.

**Cours d'eau.** — La rivière d'Alep, sous son nom initial de *Balouk-sou*, vient de Djaghdighin, où elle prend sa source, près d'Aïntab. Le *nahr-Sadjour* prend la sienne dans la campagne même d'Aïntab, au sud-est, et coule dans cette direction jusqu'à l'Euphrate, dans lequel il se jette à 30 kilomètres au nord-est de Membidj.

Les deux sources de l'*Afrin* sont dans le caza et à l'ouest de cette même ville d'Aïntab. Elles coulent toutes deux du Kurd-dagh vers le sud pour entrer dans le caza de Kiliss où elles opèrent leur jonction.

## CAZA D'ANTIOCHE (ANTAKIÉ)

**Orientation, Limites, etc.** — Le caza d'Antakié (Antioche) est limité au nord par les cazas d'Alexandrette et de Béïlan ; à l'est, par ceux de Harem, Idlib et Djisr-el-Chor ; au sud, par ce dernier et le vilayet de Syrie, et à l'ouest, par la mer Méditerranée.

**Division administrative.** — Il est administré par un caïmakam et 4 mudirs, et subdivisé en 4 nahiés contenant 310 villages, dont 72 sont groupés au Kosséïr, 14 au Harbïé,

17 autour de Suëdïèh, 40 autour de Karamourt, et les 167 autres disséminés çà et là, sans qu'on puisse les rattacher à aucune localité spéciale.

**Population.** — Sa population est de 62,850 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| MUSULMANS | |
| Arabes syriens . . . . . | 20,000 |
| Ansariès . . . . . | 10,000 |
| Turcs ottomans. . . . . | 10,000 |
| Kurdes . . . . . | 3,000 |
| Circassiens . . . . . | 3,000 |
| CHRÉTIENS | |
| Grecs-unis (Melchites). . . . . | 2,500 |
| Arméniens catholiques . . . . . | 2,500 |
| Syriens . . . . . | 2,000 |
| Chaldéens — . . . . . | 2,000 |
| Grecs orthodoxes . . . . . | 1,000 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 2,084 |
| Syriens jacobites. . . . . | 2,500 |
| Chaldéens non-unis . . . . . | 2,000 |
| ISRAÉLITES . . . . | 266 |
| TOTAL . . . | 62,850 |

**Ecoles.** — Les établissements scolaires du caza d'Antakié sont au nombre de 42, fréquentés par 1,248 élèves, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| MUSULMANS | | |
| *Médressés* (écoles de droit et de théologie). | 10 écoles | 128 élèves |
| *Ruchdié* (écoles supérieures) . . . . . | 1 — | 140 — |
| *Sibyan* (écoles primaires) . . . . . | 26 — | 690 — |
| CHRÉTIENS | | |
| Écoles primaires . . . . . | 5 — | 290 — |
| TOTAL . . . | 42 écoles | 1,248 élèves |

**Antioche.** — La ville d'Antioche (Antakié), chef-lieu du caza et résidence du caïmakam, est située à 96 kilomètres à l'ouest de la ville d'Alep, chef-lieu du vilayet, en ligne directe. Elle est reliée à cette ville et au port d'Alexandrette par une route de 50 kilomètres, qui vient d'être terminée. Cette route s'embranche sur celle d'Alexandrette à Alep en un point nommé *Top-Boghaz*, situé à 30 kilomètres de la première et à 130 kilomètres de la seconde de ces deux villes. La distance à parcourir par voie carrossable se trouve ainsi être de 80 kilomètres entre Alexandrette et Antioche, et de 180 kilomètres entre cette dernière ville et Alep.

La population actuelle de la ville d'Antioche est de 23,550 habitants comme suit :

| | |
|---|---|
| MUSULMANS | |
| Arabes, Syriens, Turcs, etc . . . . | 10,000 |
| Ansariès . . . . . | 6,000 |
| CHRÉTIENS | |
| Grecs-unis et orthodoxes. . . . . | 3,500 |
| Arméniens catholiques et grégoriens . . . . . | 3,784 |
| ISRAÉLITES. . . . | 266 |
| TOTAL. . . | 23,550 |

Antioche, qui n'occupe même pas aujourd'hui la sixième partie de son ancien emplacement, fut fondée par Séleucus Nicator, chef de la dynastie des Séleucides, qui lui donna le nom d'Antioche (Αντίοχεια), en l'honneur d'Antiochus, son père. Ses premiers habitants étaient tous Macédoniens ou Grecs, mais dès le commencement, les Israélites y furent bien accueillis et leur nombreuse colonie eut un Ethnarque spécial. La ville, entièrement bâtie sur le plan d'Alexandrie, par l'architecte Xénœus, auteur de l'enceinte fortifiée, tour de force d'architecture militaire dont on voit encore les restes gravir les rochers environnants

et s'élever à une hauteur énorme, — fut trois fois agrandie d'un nouveau quartier. Le premier datait du fondateur même; le second lui fut donné sous Séleucus Callinicus, de 246 à 226 avant Jésus-Christ; le troisième sous Antiochus Épiphane, de 175 à 164. Ces agrandissements successifs, dont le second constituait toute une ville bâtie sur une île de l'*Oronte* et reliée à l'ancienne ville par cinq ponts monumentaux, firent donner à Antioche le nom de τετράπολίς. On l'appela aussi Αντίοχεια ἐπί Δάφνη, d'un bois célèbre dédié à Apollon, et situé à 40 stades (environ 11 kilomètres), du bourg actuel de Beït-ul-Mâa.

Tous les rois séleucides se plurent à embellir Antioche et à la doter, aussi bien que leurs successeurs romains et plus tard les Croisés normands, des monuments les plus magnifiques. Après Athènes, Rome et Constantinople, cette antique capitale de la Syrie était la ville du monde la plus admirablement située, la plus richement ornée et l'une des plus grandes. On n'y rencontrait que palais somptueux, temples superbes, promenades et jardins délicieux, statues innombrables, rues larges bordées de galeries couvertes, soutenues de colonnades, s'étendant d'un bout à l'autre de la ville, sur 36 stades de longueur, au milieu de cascades et de sources limpides et murmurantes.

Toutes ces splendeurs, dont la seule énumération remplirait de longues pages, furent souvent détruites par les tremblements de terre, saccagées, incendiées par l'ennemi, et plusieurs fois aussi, elles furent restaurées par la munificence des rois, des empereurs et des princes qui possédèrent Antioche successivement et lui témoignèrent tous une égale sollicitude.

Les principaux tremblements de terre qui ruinèrent ou détruisirent cette splendide cité, eurent lieu, le premier en 148 avant Jésus-Christ; puis, en l'an 37, sous César; il y en eut un autre sous l'empereur Claude. En 115 après Jésus-Christ, sous Trajan, les secousses furent si terribles, que les rivières changèrent de lit. Sous Constant I$^{er}$, en 341, il y eut de nouveaux désastres. En 457 ou 458, sous Léon le Grand, toute la partie de la ville située dans une île sur l'Oronte fut détruite. Sous Justin I$^{er}$, en 526, la ville fut presque entièrement ruinée, et il y eut, disent les histo-

riens du temps, 200,000 morts! Deux ans plus tard, en 528, les secousses recommencèrent, et firent 5,000 nouvelles victimes. En 587 et 588, il y eut encore 60,000 morts. A partir de cette date, les tremblements de terre devinrent moins fréquents, mais non moins violents : celui de 1115 détruisit absolument toute la ville. En 1822, il y en eut un autre très désastreux, et enfin, en 1872, la moitié des maisons furent renversées.

Ces fléaux naturels ne furent malheureusement pas les seuls dont Antioche eut à souffrir, comme on le verra dans le court précis suivant des faits les plus saillants de son histoire :

Antioche jouit d'une tranquille prospérité jusqu'en 155 avant Jésus-Christ. A cette époque, elle se révolta, et Démétrius I^er^, pour la soumettre et la punir, appela un corps de 3,000 Israélites qui massacrèrent 100,000 Syriens et brûlèrent la ville. Elle fut prise en 83 par Dikran (Tigrane), roi d'Arménie, dépossédé en 64 par Pompée qui fit d'Antioche une cité autonome. En 47, Jules César la visita et l'enrichit d'un aqueduc, de bains, d'un théâtre, d'un cirque et d'une somptueuse basilique nommée Césarium. Germanicus fut empoisonné à Antioche, l'an 19 après Jésus-Christ. En 194, cette ville, pour avoir pris parti contre Septime-Sévère, fut privée de ses droits de cité autonome qu'elle ne recouvra qu'en 201. Brûlée, en 250, par Chah-Pour (Sapor), roi des Perses, qui l'avait mise au pillage, elle fut reconstruite par Valérien.

Sous Théodose le Grand, il y eut à Antioche une terrible sédition, où les images de l'empereur furent renversées et mutilées; en punition, la ville perdit tous ses droits et privilèges, et un grand nombre de ses habitants furent mis à mort. Théodose lui accorda son pardon en 387. Elle fut prise, saccagée et incendiée, en 537, par les Perses de Chosroès (Kaikhosron); Justinien la rebâtit, mais elle fut ruinée de nouveau par le tremblement de terre de 588.

En 635, sous Héraclius, Antioche fut prise par le calife Omar, et se racheta du pillage pour 300,000 pièces d'or (environ 4 millions de francs). Sous Nicéphore Phocas, elle fut reprise par Tzimiscès, en 969. En 1084, les Seldjoukides en firent la conquête, mais en 1097, au mois d'octobre, les Croisés en commen-

cèrent le siège, qui dura jusqu'au mois de juin 1098. Pendant ces neuf mois, de fréquents assauts furent donnés sans aucun résultat décisif. La plus effroyable misère régnait à la fois dans la ville et dans le camp des Croisés, ravagés par la famine. Enfin, le fils d'un armurier qui commandait trois tours, proposa à Bohémond, prince de Tarente, fils du célèbre chef normand Robert Guiscard, de les lui livrer. Bohémond, laissant ignorer cette proposition aux autres chefs de la croisade, agita dans le conseil la question de savoir à qui appartiendrait Antioche, quand on l'aurait prise, et parvint à faire décider que chacun des princes croisés prendrait, tour à tour, le commandement général des troupes assiégeantes, et que celui sous les ordres duquel la ville tomberait en leur pouvoir, en aurait la souveraineté. Fort de cette décision, il continua à garder le silence; mais quand ce fut son tour de commander, il agit de concert avec le traître, reçut de lui les trois tours, et entra dans Antioche dont il se rendit maître en une nuit. Dix mille habitants furent alors massacrés.

A peine Antioche était prise, qu'une grande armée musulmane, venue pour en faire lever le siège, se présentait devant ses murs. Malgré un certain nombre de défections et d'apostasies causées d'abord, à cette vue, par l'affaiblissement général, la famine et de cruelles maladies, les troupes chrétiennes reprirent bientôt courage. Electrisées par la découverte de la sainte Lance dans l'église de Saint-Pierre, elles sortirent le 29 juin, jour de la fête de saint Pierre et saint Paul, pour livrer bataille aux musulmans. Tant de circonstances naturelles favorisèrent les Croisés, qu'ils mirent en fuite leurs adversaires après en avoir fait un tel carnage que 100,000 morts restèrent sur le terrain?

Ce fut un succès aussi décisif qu'éclatant. La victoire mit entre les mains des Croisés les riches dépouilles et les trésors abandonnés par les vaincus, avec une grande abondance de vivres. Antioche resta dès lors au pouvoir de Bohémond, et devint la capitale de sa nouvelle principauté d'Antioche, qui s'étendait au nord depuis Tarse jusqu'au Cydnus, et avait pour limite, au sud, la petite rivière qui coule entre Tripoli et Tortose. Cette prin-

cipauté ne fut enlevée à la dynastie normande qu'en 1268, sous Bohémond VI, par le sultan d'Égypte, Bibars. De cette époque date la décadence d'Antioche, qui jusque-là n'avait pas cessé d'être florissante, et comptait encore 300,000 habitants. Cette ville fut prise aux Égyptiens avec toute la Syrie, par le sultan Sélim Ier, en 1517. Elle a été passagèrement occupée de 1833 à 1839 par les troupes de Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, qui ont achevé d'en ruiner les antiques fortifications macédoniennes pour bâtir, hors de leur enceinte, de grandes casernes avec les pierres de ces murailles.

Actuellement, la ville d'Antioche, qui n'occupe plus qu'environ la sixième partie de l'emplacement de l'antique Αντιοχεια des Séleucides, au pied du mont Silpius, s'étend le long des bords de l'Oronte, à peine sur un kilomètre de longueur. Elle n'a plus d'autres restes de son ancienne magnificence que quelques tours, converties en maisons particulières, le pont, datant de l'époque romaine, sur lequel on passe l'Oronte pour entrer par la porte *Bab-el-Djisr*, et quelques autres ruines n'offrant que le triste intérêt de donner une idée de la vaste étendue de l'ancienne ville.

**Edifices publics, etc.** — Ses monuments actuels consistent en un *conak*, résidence officielle du caïmakam et des divers départements administratifs, une caserne, 24 mosquées, 28 *mesdjids* (chapelles musulmanes), 2 *tekkés* (couvents de derviches), 10 *médressés* (écoles de droit et de théologie islamiques), 3 églises, une synagogue, 5 bains, et 117 fontaines publiques.

Il y a de plus à Antioche 3,374 maisons, 1,451 boutiques, 35 magasins, 20 *hans* (hôtelleries), 3 hôtels, 14 cafés, une pharmacie, 25 fours, 5 moulins à eau, 9 savonneries et 13 manufactures de soie et soieries.

**Eglise d'Antioche fondée par saint Paul.** — C'est à Antioche, surnommée la ville de saint Paul, que ce grand apôtre fit, en dehors de l'élément israélite, les premières con-

quêtes du christianisme. Ce fut la première église des Gentils, et le nom de chrétiens y fut donné pour la première fois aux disciples de l'Évangile. Les évêques d'Antioche avaient la dignité de patriarche.

Antioche fut la patrie d'Ammien Marcellin et de saint Jean Chrysostôme.

**Environs.** — Parmi les localités intéressantes à visiter, dans les environs d'Antioche, on cite le petit bourg de *Bêit-ul-Mâa*, à 11 kilomètres de la ville. C'est là que se trouvait, dans un petit bois de lauriers et de cyprès, un temple fameux d'Apollon et de Diane, anéanti par les flammes en 362.

**Suédèïh, port de Séleucie.** — A l'embouchure de l'*Oronte*, l'ancien port de Séleucie, dont la double enceinte de pierre mettait 1,000 galères à l'abri, a cédé la place au petit bourg de Suédïèh duquel dépendent 16 villages avec une population de 10,500 habitants, y compris ceux de ce port, fréquenté seulement du mois d'avril à celui de novembre par de petits navires à voiles qui viennent y charger les exportations des campagnes environnantes, consistant surtout en racines de réglisse. Ce mouvement commercial, quoique restreint à huit mois de l'année, est assez important. On peut s'en former une idée par le montant des droits de douane perçus sur les marchandises, tant à l'exportation qu'à l'importation. Ces droits se sont élevés en 1890, aux chiffres suivants :

| | | |
|---|---|---|
| Exportation. . . | 8,608 | livres turques |
| Importation. . . | 2,420 | — |
| TOTAL. | 11,028 | livres turques |

Soit environ 253,650 francs de droits de douane.

Il y a à Suéïdèh beaucoup de ruines antiques visitées par les archéologues.

**Habebly, Yougharan.** — Les manufactures de soieries des petits villages de la banlieue d'Antioche, Habebly et Yougharan,

sont renommées pour la qualité supérieure et la beauté des tissus qu'elles produisent.

**Produits agricoles.** — Les produits agricoles du caza d'Antioche sont peu nombreux, mais considérables et importants, tant ceux dus à la culture, que ceux dus presque uniquement à la nature. Les céréales, il est vrai, ne suffisent pas à la consommation locale, et chaque année de fortes quantités d'orge doivent, pour y suppléer, être importées des campagnes d'Alep; mais en retour, Antioche fournit aux fabriques de cette ville toute la soie filée de ses abondantes récoltes de cocons. Outre ses importantes cultures de mûriers qui suffisent à cette grande production, la campagne d'Antioche possède de vastes plantations d'oliviers, dont l'huile entretient ses savonneries. La récolte des racines de réglisse, dans la plaine d'Amouk, s'élève chaque année à des quantités énormes. Enfin, cette même plaine nourrit un très grand nombre de bestiaux, principalement de race bovine, et fait, pour cette branche de production agricole, une concurrence active aux éleveurs du sandjak de Marach. (Voir le tableau des productions agricoles.)

**Fleuves, Rivières, etc.** — L'unique cours d'eau du caza d'Antioche est le fleuve *Oronte* (Nahr-el-Assi), qui fait son entrée au sud-est de ce caza, et le sépare, à l'est, des cazas d'Idlib et de Harem. Arrivé à la plaine d'Amouk, ce fleuve cesse de couler du sud au nord, se dirige vers l'ouest, reçoit les eaux du trop-plein du lac d'Amouk, rebrousse aussitôt vers le sud-ouest, et, suivant dès lors cette dernière direction, passe à Antioche, et de là va se jeter, à Suédïèh, dans la mer Méditerranée. L'*Oronte* n'est pas navigable, et d'ailleurs il est traversé par des barrages pour les moulins à eau et pour la pêche des anguilles.

Cette pêche donne lieu à une exportation annuelle qu'on évalue à 250,000 anguilles, salées à destination de Chypre, Beyrouth et l'Égypte.

**Lacs, Marais, etc.** — Le caza d'Antioche n'a qu'un seul

lac, celui d'Amouk, nommé aussi mer d'Antioche. Il est situé au nord de cette ville, à la distance d'environ 18 kilomètres. Les émanations des marais qui l'environnent rendent le séjour du chef-lieu du caza malsain pendant l'été. La pêche du lac d'Amouk est affermée et produit pour le Trésor, conjointement à celle du Médik-Gueul, un revenu annuel de 2,000 livres turques (45 à 46,000 francs).

**Routes.** — Il n'y a qu'une seule route dans le caza d'Antioche : c'est celle qui vient s'embrancher, en partant de cette ville, sur la chaussée d'Alexandrette à Alep, à Top-Boghaz; elle a 50 kilomètres de longueur.

**Transports.** — La voie fluviale n'étant pas navigable, tous les transports d'Antioche se font par les chameaux, même les exportations par Suédïèh; on compte six heures de chameau pour franchir la distance entre ces deux places, qui n'est cependant que de 27 kilomètres. Le prix est de 3 fr. 50 par jour et par charge de 200 à 250 kilogrammes.

**Montagnes.** — A l'exception de la plaine et du lac d'Amouk, qui forment à peu près le quart de son étendue, le caza d'Antioche est entièrement montagneux. Toutes ces montagnes appartiennent à l'Amanus; les principales sont l'Elma-Dagh, à l'ouest, et le Djébel-Akrâa, au sud-ouest, haut de 1,500 mètres au-dessus du niveau de la mer : c'est l'ancien mont Cassius.

**Productions industrielles.** — Les principales productions industrielles du caza sont les savons d'Antioche : 12 à 15 millions de kilogrammes par an; 20 à 30,000 kilogrammes de soie filée, et de grandes quantités d'étoffes de soie, de coton, de laine, de poil de chameau, pièces ou accessoires de vêtements indigènes, *abas*, *machlahs* (sortes de manteaux), *kéfiés* (pièces de soie à longues franges, pour coiffures) *melhafès* (voiles en soie), etc., etc.

Depuis quelques années, une compagnie française exploite

en grand, dans la plaine d'Antioche, la culture de la ramie, qu'elle y a introduite, et qui, par la suite, aura peut-être, entre autres résultats heureux, l'assainissement de la contrée.

## CAZA D'ALEXANDRETTE (ISKENDÉROUN)

**Orientation, limites, etc.** — Le caza d'Alexandrette, est situé entre 33°32′ et 34°2′ de longitude, et entre 36°21′ et 36°40′ de latitude. Il est limité au nord par le vilayet d'Adana; à l'est et au sud par les cazas de Béïlan et d'Antioche; à l'ouest et au nord-ouest enfin par la mer Méditerranée. Il s'étend, de ce côté, le long de la rive droite du golfe d'Alexandrette, sur les versants du mont Elma-Dagh, qui descendent vers la mer. Son petit territoire, formé uniquement de montagnes et de plages, n'a absolument d'autre importance que celle de son chef-lieu, la petite ville d'Alexandrette, qui n'en aurait elle-même aucune sans son beau et vaste port, principale et presque seule échelle maritime de la Syrie avec le port de Beyrouth, actuellement en construction.

**Division administrative.** — Le caza est administré par un caïmakam et un mudir; il comprend 1 nahié et 26 villages.

**Population du caza.** — La population est de 23,330 habitants, comme suit:

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 12,500 |
| Chrétiens . . . . . | 10,788 |
| Israélites . . . . . | 42 |
| TOTAL . . . | 23,330 |

**Ecoles.** — Il y a, dans le caza d'Iskendéroun, 4 écoles primaires, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans, écoles primaires . . . . . | 1 école | 20 élèves |
| Chrétiens — . . . . . | 3 — | 58 — |
| TOTAL . . | 4 écoles | 78 élèves |

**Alexandrette**. — La ville d'Alexandrette, chef-lieu du caza d'Iskendéroun et résidence du caïmakam, est située au fond du golfe d'Alexandrette et sur sa rive droite. Elle est reliée à Alep, chef-lieu du vilayet, par une route carrossable de 160 kilomètres, dont la direction générale est du nord-ouest au sud-est.

Sa population est de 6,850 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 3,255 |
| Chrétiens. . . . . | 3,553 |
| Israélites . . . . . | 42 |
| TOTAL. . . | 6,850 |

Il y a vingt-cinq ou trente ans, la ville d'Alexandrette n'était qu'une misérable bourgade de trois à quatre cents habitants, tous en proie aux fièvres paludéennes engendrées par les marais des alentours. Quelques travaux préliminaires ont tant soit peu assaini le pays et, peu à peu, — grâce à la prospérité croissante du commerce, et à l'espoir de voir bientôt cette place convertie en tête de ligne d'un chemin de fer la reliant à la grande artère fluviale de la Mésopotamie, — elle a pris l'importance que nous lui voyons aujourd'hui et qui continuera sans doute son mouvement ascendant.

Le climat d'Alexandrette est loin encore d'être bien sain : chaque été, les habitants plus ou moins aisés sont pour ainsi dire forcés de quitter la ville et de se fixer durant trois ou quatre mois dans le caza voisin, Béïlan, qui n'est qu'à 15 kilomètres de là, et dont le séjour est très agréable.

**Notices historiques.** — On croit qu'Alexandrette était une ancienne ville, déjà florissante lors de la conquête de la

Syrie par Alexandre le Grand, et dont la fondation était attribuée à une colonie phénicienne. Les Grecs la connaissaient alors sous le nom de Myriandrus (Μυρίανδρος). Les Macédoniens établirent leurs campements aux environs, avant la bataille d'Issus, et ce fut sur cet emplacement qu'Alexandre bâtit ensuite la ville d''Αλεξάνδρεια κατ' Ἴσσον, qui bientôt n'en fit plus qu'une seule avec la première. Il est certain, du reste, qu'à partir de cette époque, le nom de Myriandrus cessa d'être cité et que celui d'*Alexandria cat' Isson* subsista seul pour désigner la ville appelée aujourd'hui Alexandrette.

La prospérité de cette ville fut très grande dans l'antiquité et au moyen âge; mais depuis longtemps le port auquel elle devait sa richesse a cessé d'exister. Les seuls travaux qu'on y ait exécutés, pour abriter les navires et faciliter les opérations commerciales, se réduisent à deux jetées en bois, construites sur pilotis par les Autrichiens, et dont l'entretien n'est l'objet d'aucun soin de la part du gouvernement.

La baie, où l'on pourrait reconstruire un port qui abriterait aisément les plus grandes flottes, a près de 24 milles de profondeur. Les vents du nord sont seuls à craindre; ils viennent des montagnes situées au fond du golfe, et il suffirait d'une bonne jetée en cet endroit pour en garantir les navires, et les mettre ainsi parfaitement à l'abri en tout temps, dans une sécurité parfaite.

**Monuments.** — Il n'existe actuellement aucun monument à Alexandrette. Tous les édifices publics consistent dans le *conak* du Gouvernement, une mosquée, deux églises, une synagogue, et un bâtiment pour dépôt militaire.

Outre cela, on compte dans cette ville 41 magasins, 300 boutiques, 14 *hans* (hôtelleries), 11 fours, deux casinos et 13 restaurants.

**Agriculture, industrie.** — L'agriculture et l'industrie d'Iskendéroun sont nulles. Il n'y a d'ailleurs aucun cours d'eau, sinon trois ou quatre ruisseaux qui se jettent, à peine

sortis des montagnes, les uns dans la mer, les autres dans le *Kara-sou*, non loin de son embouchure au lac d'Amouk; mais ces derniers appartiennent plutôt au caza de Béïlan, qu'ils traversent en entier, qu'à celui d'Iskendéroun, où ils prennent leur source.

**Mines.** — Près de la petite échelle de Cabave, déjà citée plus haut parmi les échelles maritimes du vilayet d'Alep, et située sur la côte du caza d'Alexandrette, on vient de découvrir une mine de pétrole, à Djinkian-Keuï. La concession en a été faite pour une durée de 75 ans, à l'inventeur, Ahmed-Nédjati-Effendi, fournisseur de l'armée ottomane, par un iradé impérial en date du 1/13 mai 1305 (1889-1890). L'étendue du terrain d'exploitation est de 7,293 hectares; le concessionnaire paiera, au commencement de chaque année administrative, le 1/13 mars, une redevance fixe de 72,932 piastres 50 or (9,480 fr. environ), au ministère des finances, plus 10 0/0 sur les quantités de pétrole extraites, soit en nature, soit en numéraire équivalent.

**Commerce.** — C'est uniquement, comme nous venons de le dire, le commerce important du port d'Alexandrette, escale de navigation des vapeurs ottomans, égyptiens, anglais, français et russes, qui maintient à cette ville un reste de son ancienne prospérité qui pourra renaître entièrement par l'établissement, souvent projeté, d'un chemin de fer partant de là pour aller à Alep, et aboutir au golfe Persique.

En l'état actuel, voici les tableaux des *exportations* et *importations* qui ont eu lieu en 1890 par le port d'Alexandrette:

## EXPORTATION DU PORT D'ALEXANDRETTE EN 1890

| NATURE des MARCHANDISES EXPORTÉES | PAYS DE DESTINATION | | | | | | | | | TOTAUX par ARTICLES | POIDS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | AMÉRIQUE | ANGLETERRE | AUTRICHE | ÉGYPTE | FRANCE | GRÈCE | ITALIE | TURQUIE | PAYS DIVERS | | |
| | francs | francs | francs | francs | francs | francs | francs | francs | francs | francs | kilogrammes |
| Manufactures indigènes | 21.950 | 44.420 | 26.130 | 368 380 | 33.880 | » | 30.560 | 1 586.080 | 102.030 | 2.313.430 | 200.740 |
| Cocons | » | » | » | 31.050 | 177.330 | » | 29.800 | 344.560 | 18.710 | 601.450 | 48.240 |
| Coton | » | 26 230 | 7.610 | 3.490 | 107.280 | » | 15.900 | 104.040 | 44.000 | 308.550 | 240 640 |
| Laine | 135.200 | 363.130 | 27.720 | » | 2.178 930 | » | 468.100 | 341.720 | 180.310 | 3 695.110 | 3.056.790 |
| Noix de galle — Graine jaune | 3.030 | 254.080 | 121.100 | 18.630 | 415.730 | » | 11.190 | 224.680 | 74.000 | 1.122.440 | 739 010 |
| Cire jaune | 3.410 | 19 340 | 10.380 | » | 41.200 | » | 13.000 | 21.830 | 12 000 | 121.160 | 40.385 |
| Gomme | » | 100 390 | 18.270 | 22.075 | 19 320 | » | 13.950 | 20 080 | 18.000 | 212 085 | 99.115 |
| Sésame | » | » | » | 14 100 | 20.930 | 1.010 | 10.725 | 116.620 | 42.000 | 205 385 | 259.945 |
| Céréales | » | 56.000 | » | 149.355 | 554.800 | 17.850 | 1.052.700 | 73.990 | 117.600 | 2.022.295 | 11.651.460 |
| Savon | » | » | » | 26.460 | » | » | » | 50.970 | 12 300 | 89.730 | 98 000 |
| Tabac et Tumbéki | » | » | » | 56.150 | » | » | » | 92.200 | 40.000 | 188.350 | 74.300 |
| Pistaches, amandes, raisins secs | 6 380 | 4.160 | 14.880 | 226.670 | 262.690 | 6.200 | 10.810 | 166.150 | 110.800 | 808.740 | 485.240 |
| Comestibles | » | 16 325 | 8.960 | 1.199.600 | 6.680 | 10.190 | 4.120 | 310.180 | 48.700 | 1.604.755 | 1.192.700 |
| Peaux et maroquinerie | 4.490 | 29 860 | 22.660 | 128.340 | 323.750 | 2.760 | 19.900 | 178.950 | 70 800 | 781.510 | 588.660 |
| Poil de chèvre | » | 99.830 | » | 14 570 | » | » | » | 69.190 | 2 700 | 186.290 | 53.020 |
| Bois de construction | » | » | » | 87.030 | » | 23.390 | » | 16.070 | 72.400 | 198.890 | 2.072.845 |
| Racine de réglisse | 704.340 | » | » | » | 21.120 | » | 13.850 | 58.560 | 90.000 | 887.870 | 3.962.270 |
| Cuivre brut | » | 310.400 | » | » | » | » | » | » | 10.700 | 321.100 | ? |
| Bestiaux | » | » | » | 1.450.100 | » | » | » | 445 800 | » | 1.895 900 | ? |
| Objets de valeur | » | 651.800 | 7.940 | 173.100 | 100.025 | 26.100 | 22.800 | 3.800.100 | 40.200 | 4.822.065 | ? |
| Divers | 5.450 | 84.360 | 21 460 | 923.350 | 78.780 | 12.100 | 32.230 | 534.820 | 178.300 | 1.870.870 | 1.351.120 |
| TOTAUX par pays de destination. | 884.250 | 2.060.325 | 287 110 | 4.892.450 | 4.342.445 | 99.600 | 1.749.655 | 8.556.590 | 1.285.550 | | |
| | | | | | | | | | TOTAL GÉNÉRAL : | 24.157.975 | 26.214.480 |

## IMPORTATION AU PORT D'ALEXANDRETTE EN 1890

| NATURE des MARCHANDISES IMPORTÉES | PAYS DE PROVENANCE | | | | | | | | TOTAUX par ARTICLES | POIDS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | ANGLETERRE | AUTRICHE | ÉGYPTE | FRANCE | ITALIE | RUSSIE | TURQUIE | DIVERS PAYS | | |
| | francs | francs | francs | francs | francs | francs | francs | francs | francs | kilogrammes |
| Manufactures, cotonnades. | 18.531.550 | 1.675.460 | 67 180 | 2.001.770 | 648 750 | » | 2.493.600 | 2.700 | 25.421 010 | 3 429 865 |
| Draperie | 439.140 | 1.015.180 | » | 172.950 | 36.140 | » | » | 118.000 | 1.781.410 | 167.390 |
| Soie en écheveau | » | » | 80.780 | 15 530 | » | » | 118.930 | 4.000 | 219 240 | 5.760 |
| Soierie | 53 910 | 165.720 | » | 644 900 | 36.225 | » | 451.750 | 70.000 | 1.422.505 | 16.275 |
| Sucre | 5 140 | 257.950 | 330 280 | 255 900 | » | » | 28.640 | 40.000 | 917 910 | 1.004 326 |
| Café | 35.420 | 26.780 | 144 920 | 217.280 | » | » | 109.195 | 20.000 | 553.595 | 196.350 |
| Riz | 29.260 | » | 260.150 | 14.520 | 10.685 | » | 80.730 | 12 000 | 407.345 | 773 445 |
| Cochenille | 171 810 | » | » | 122.270 | » | » | » | » | 294.110 | 38 890 |
| Vins et alcools | 3 160 | 75 950 | 46 950 | 81.950 | 8 600 | 7.830 | 79.500 | 22 000 | 325 940 | 277.870 |
| Peaux et cuirs | 86.850 | 61.660 | 386 000 | 560 540 | 11.225 | » | 193.600 | » | 1.299.875 | 417.960 |
| Poivre et épices | 44 270 | » | 8.750 | 10 130 | » | » | 6 880 | 13.000 | 83 030 | 70 870 |
| Denrées coloniales | 2.440 | » | 7 900 | 8.420 | 33.420 | 14.520 | 63 400 | 40 000 | 172.100 | 258.520 |
| Papeterie, librairie | 10.520 | 93 200 | 37.680 | 82.150 | 25.400 | » | 48.000 | 22 000 | 318 950 | 135 380 |
| Cuivre ouvré | 623 560 | » | 7 780 | 18.340 | » | » | 6.000 | » | 655 680 | 234.865 |
| Plomb, étain, zinc | 243.700 | 22.000 | » | 174.600 | » | 21.550 | 12 210 | » | 474.000 | 377.830 |
| Fer, outils | 457.820 | 15.500 | » | 39.780 | 1.450 | » | 56.940 | 8.000 | 579 490 | 1.073.240 |
| Indigo | 1.429.600 | » | » | » | » | » | » | » | 1.429.600 | 71.840 |
| Pétrole | » | » | » | » | » | 643.800 | » | » | 643.800 | 3 756.750 |
| Verrerie, porcelaine | 2 680 | 58.670 | 5.770 | 157 560 | » | » | 35.760 | 9.530 | 269.940 | 219.100 |
| Droguerie | 263.270 | 328.600 | 263 200 | 1.980.900 | 62 700 | 12 750 | 1.014.340 | 18.000 | 3.943 760 | 1 791 080 |
| Objets de valeur, divers. | 83.100 | 8.700 | 254.100 | 625 950 | 26.370 | » | 1.380.500 | 30.000 | 2 408 720 | » |
| TOTAUX par pays de provenance. | 22.517.230 | 3 805 370 | 1.901.440 | 7 185 440 | 902.965 | 700.450 | 6.179.975 | 429 200 | | |
| | | | | | | | | TOTAL GÉNÉRAL | 43.622.070 | 14 320 606 |

TOTAUX DE L'EXPORTATION ANNUELLE DEPUIS 1880

| | | |
|---|---|---|
| Année | 1880 . . . . . | 20,799,000 francs. |
| — | 1881 . . . . . | 22,345,325 — |
| — | 1882 . . . . . | 26,107,375 — |
| — | 1883 . . . . . | 26,409,725 — |
| — | 1884 . . . . . | 21,811,225 — |
| — | 1885 . . . . . | 24,961,930 — |
| — | 1886 . . . . . | 25,555,125 — |
| — | 1887 . . . . . | 20,972,795 — |
| — | 1888 . . . . . | 22,740,630 — |
| — | 1889 . . . . . | 24,516,080 — |
| — | 1890 . . . . . | 24,157,975 — |
| | TOTAL. . . | 260,177,185 francs. |

Soit une moyenne de 23,652,471 francs par année.

TOTAUX DE L'IMPORTATION ANNUELLE DEPUIS 1880

| | | |
|---|---|---|
| Année | 1880. . . . . | 31,690,450 francs. |
| — | 1881. . . . . | 42,568,600 — |
| — | 1882. . . . . | 41,609,925 — |
| — | 1883. . . . . | 40,172,100 — |
| — | 1884. . . . | 33,897,125 — |
| — | 1885. . . . . | 38,962,680 — |
| — | 1886. . . . | 41,768,400 — |
| — | 1887. . . . . | 38,597,990 — |
| — | 1888. . . . . | 42,048,820 — |
| — | 1889. . , . . | 44,112,770 — |
| — | 1890. . . . . | 43,622,070 — |
| | TOTAL. . . | 439,050,930 francs. |

Soit une moyenne annuelle de 39,913,720 francs.

RÉCAPITULATION

| | | |
|---|---|---|
| Année 1890. . | Exportation | 24,157,975 francs. |
| — | Importation | 43,622,070 — |
| | Total. . . | 67,780,045 francs. |
| Année moyenne. | Exportation | 23,652,471 francs. |
| — | Importation | 39,913,720 — |
| | Total. . | 63,566,191 francs. |

## CAZA DE DJÉBEL-SEMA'AN

**Orientation, limites.** — Le caza de Djébel-Séma'an est limité au nord par le caza de Kiliss ; à l'est par celui d'El-Bab ; au sud par le même et le caza d'Idlib, et à l'ouest par le caza de Harem. Son territoire entoure de tous côtés celui du merkez-caza d'Alep, comme le département de Seine-et-Oise enveloppe celui de la Seine. De même que celui-ci, le merkez-caza d'Alep se compose uniquement du chef-lieu et de sa banlieue. L'étendue de ce petit territoire ne dépasse guère un rayon d'une heure de marche en tous sens. Quant au caza de Djébel-Séma'an, sa superficie est comparable à celle du caza de Beïlan, mais un peu plus grande.

**Division administrative.** — Séparé depuis peu d'années du merkez-caza d'Alep, dont il formait la plus grande partie, Djébel-Séma'an, devenu un caza distinct, est administré par un caïmakam, et contient 170 villages, appartenant autrefois au merkez-caza d'Alep, qui n'en a plus que 24 dans son ressort immédiat.

**Population du caza.** — La population totale du caza de Djébel-Séma'an est de 29,630 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (Arabes Syriens, Kurdes, Turcs Ottomans). | 29,500 |
| Chrétiens (Arméniens grégoriens) . . . . . | 130 |
| TOTAL. . . . . | 29,630 |

**Ecoles.** — Il n'y a que quelques petites écoles de mosquées dans ce caza, dont les habitants, tous cultivateurs, utilisent en toutes saisons le travail de leurs enfants.

**Chef-lieu.** — Daret-izzé, chef-lieu du caza, résidence du caïmakam et siège des divers services administratifs, est un village florissant, composé d'environ 300 maisons. Il est situé à l'ouest d'Alep, à une distance d'environ 35 kilomètres de cette ville. Tous les alentours sont cultivés avec soin, principalement en vergers, en champs de céréales et de plantes légumineuses, haricots, lentilles, etc., ainsi que d'excellents melons et pastèques.

La population de ce village, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 1,500 habitants, tous musulmans.

Les édifices publics de Daret-izzé se bornent au conak du gouvernement et à une petite mosquée, et n'offrent rien d'intéressant.

**Production agricole.** — Le caza de Djébel-Séma'an, très important au point de vue agricole, produit des quantités considérables de blé, orge, maïs et millet, de sésame et de plantes légumineuses, surtout de lentilles, fèves et pois chiches. On y cultive aussi avec succès les plantes textiles, principalement le chanvre et le coton. Les fruits des vergers de ce caza, figues, noix, amandes, grenades, pommes, poires, abricots, raisins, sont renommés, mais on estime particulièrement ses melons et ses pastèques ; aussi la production en est-elle fort grande et surpasse celle de cazas beaucoup plus vastes.

Outre l'approvisionnement de la ville d'Alep, il se fait au loin des exportations de tous ces produits.

L'élève des bestiaux, dans ce caza, donne aussi de beaux ré-

sultats, et ses produits sont l'objet de nombreuses et importantes transactions.

## CAZA DE HAREM

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Harem est limité au nord par le caza de Béïlan, à l'est par celui de Djébel-Séma'an, au sud par le caza d'Idlib, et à l'ouest par celui d'Antakié (Antioche).

**Division administrative.** — Il est administré par un caïmakam et trois mudirs, et comprend 3 nahiés et 184 villages.

**Population.** — Sa population est de 24,200 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 24,000 |
| Chrétiens . . . . . | 200 |
| TOTAL. . . . | 24,200 |

**Ecoles.** — Il y a dans le caza de Harem 25 établissements scolaires, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans, *Médressé* (école de droit et de théologie islamiques). | 1 école | 26 élèves. |
| — Ecoles primaires . . . . . | 24 — | 585 — |
| TOTAL. . . | 25 écoles | 611 élèves. |

**Harem.** — La petite ville de Harem, siège du caïmakam et des départements administratifs, est située par 34°10′ de longitude et 36°11′ de latitude, entre les villes d'Alep et d'Antioche, à 63 kilomètres à l'ouest de la première et à 33 kilomètres à l'est de la seconde. Ces distances sont prises en ligne

directe, mais le parcours réel à effectuer est de 88 kilomètres entre Alep et Harem, et de 39 kilomètres entre cette dernière ville et Antioche. En effet, Harem, bâtie dans la plaine d'Amouk, à 21 kilomètres environ au sud-est du lac de ce nom, est séparée, à l'est et à l'ouest, des deux villes principales du sandjak d'Alep par des montagnes.

Harem n'a que 1,636 habitants, tous musulmans.

Son climat est extrêmement malsain à cause des marécages qui forment à peu près la moitié de son territoire, et au milieu desquels elle se trouve.

**Edifices publics, etc.** — Il n'y a à Harem d'autres édifices publics que le conak (hôtel du gouvernement), une mosquée, une ancienne forteresse et un bain. Les maisons sont au nombre de 327, avec 20 boutiques. La langue la plus usitée dans la ville et le caza est le turc.

**Cours d'eau.** — L'*Afrin* passe à 9 kilomètres au nord de Harem et parcourt tout le caza de l'est à l'ouest. Plusieurs ruisseaux traversent la plaine dans la même direction, tout autour de la ville ; tous ces cours d'eau vont alimenter le lac d'Amouk, dont la plus grande partie de la rive orientale appartient à ce caza.

**Agriculture, industrie.** — L'agriculture et l'industrie proprement dites sont nulles dans cette contrée, mais on y nourrit beaucoup de bestiaux, de race bovine surtout, dans la plaine d'Amouk, où l'on fait aussi d'abondantes récoltes de racine de réglisse.

## CAZA D'IDLIB

**Orientation, limites, etc.** — Le caza d'Idlib est situé entre les 33°58′ et 34°37′ de longitude, et les 35°43′ et 36°7′ de latitude. Il est limité au nord par les cazas de Harem et de

Djébel-Séma'an, à l'est par celui d'El-Bâb, au sud par celui de Maara et à l'ouest par les cazas de Djisr-el-Chor et d'Antioche.

**Division administrative.** — Administré par un caïmakam et quatre mudirs, le caza d'Idlib comprend 4 nahiés et 238 villages.

**Population du caza.** — Sa population est de 47,754 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 45,500 |
| Chrétiens . . . . . | 2,254 |
| TOTAL . . . | 47,754 |

**Ecoles.** — Il y a dans ce caza 104 établissements scolaires, fréquentés par 2,082 élèves comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| MUSULMANS | | |
| *Medréssés* (écoles de droit et de théologie islamiques). . . . . | 9 écoles | 75 élèves. |
| *Ruchdiés* (écoles supérieures) . . . . | 2 — | 85 — |
| *Sébiyâns* (écoles primaires) . . . . | 91 — | 1,892 — |
| CHRÉTIENS . | 2 — | 30 — |
| TOTAL. . . | 104 écoles | 2,082 élèves. |

**Idlib.** — La ville d'Idlib, résidence officielle du caïmakam et des administrations de l'Etat, chef-lieu du caza, est située à 60 kilomètres au sud-ouest d'Alep, à 54 kilomètres au sud-est d'Antioche, à 30 kilomètres an sud de Harem, à 33 kilomètres au nord de Djisr-el-Chor, et à 33 kilomètres au nord-ouest de Maara.

Sa population est de 13,400 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 11,400 |
| Chrétiens . . . . . | 2,000 |
| TOTAL. . . . | 13,400 |

**Edifices publics.** — Les édifices publics de la ville d'Idlib, outre le conak du gouvernement et un dépôt militaire, consistent en 14 mosquées, 34 *mesdjids* (chapelles musulmanes), 9 *médressés* et 1 église.

Il y a dans cette ville 2,138 maisons et 700 boutiques, 12 *hans* (hôtelleries), 11 fours, 1 pharmacie, 3 bains turcs, 5 savonneries, 48 teintureries et 20 moulins mus par des chevaux.

**Agriculture.** — Les principales cultures sont celles des oliviers, du coton, du tabac, et l'on y récolte aussi d'assez notables quantités de maïs et de sésame.

**Industries.** — Un certain nombre de pressoirs à huile fournissent les savonneries de la ville d'Idlib, et les filatures des villages suffisent à alimenter de coton ses teintureries. On fabrique aussi dans le caza des cotonnades à l'usage du pays.

**Cours d'eau.** — Les seuls cours d'eau du caza d'Idlib sont deux petites rivières prenant leur source dans les montagnes voisines du chef-lieu, l'une à l'ouest, et l'autre au sud-est. La première va se perdre dans les marais de Djisr-el-Chor, et la seconde dans ceux qui sont situés entre Alep et Maara.

**Lacs, etc.** — A 16 kilomètres d'Idlib, il existe un petit lac où l'on élève des sangsues pour l'exportation.

## CAZA DE DJISR-EL-CHOR

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Djisr-el-Chor est limité au nord-est par le caza d'Idlib, à l'est par ce même caza et celui de Maara, au sud-ouest par le vilayet de Syrie, et au nord-ouest enfin par le caza d'Antioche.

**Division administrative.** — Ce caza est administré par

un caïmakam et quatre mudirs, et subdivisé à cet effet en 4 nahiés. Il contient 173 villages.

**Population du caza.** — Sa population est de 32,850 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans : Arabes syriens, Turcs, etc. | 9,000 |
| — Ansarïés . . . . . | 14,000 |
| Chrétiens . . . . . | 9,850 |
| TOTAL . . . . | 32,850 |

**Ecoles.** — Il y a dans le caza de Djisr-el-Chor 36 écoles primaires, comme suit :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Musulmans, Écoles primaires (*Sébiyâns*) | 35 | écoles | 629 | élèves. |
| Chrétiens — | 1 | — | 40 | — |
| TOTAL. . . . | 36 | écoles | 669 | élèves. |

**Djisr-el-Chor.** — La petite ville de Djisr-el-Chor, chef-lieu du caza et résidence du caïmakam, est située à 115 kilomètres au sud-ouest d'Alep, à 39 kilomètres d'Idlib dans la même direction, et à 64 kilomètres au sud-est d'Antioche.

Sa population est de 2,290 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans, Arabes syriens, etc . . . | 1,144 |
| -- Ansarïés. . . . . | 1,000 |
| Chrétiens . . . . . | 146 |
| TOTAL. . . | 2,290 |

**Climat.** — Bâtie sur l'*Oronte*, au pied des montagnes habitées par les Ansarïés, la petite ville de Djisr-el-Chor jouirait d'un climat sain, si cette bonne situation n'était gâtée par le voisinage des marais qui entourent le lac de Baghra. Ce lac, très poissonneux, s'étend à l'est de la ville, dont il n'est éloigné que d'environ 7 kilomètres; la pêche en est donnée à ferme. On

fait des poissons qui y sont pêchés une poutarque renommée.

**Monuments.** — Un pont monumental d'une grande longueur est jeté sur l'Oronte à Djisr-el-Chor. Sa construction, dont on ignore l'époque, ne semble pas remonter plus loin qu'au temps de la domination romaine. Quant à l'ancienne forteresse qui domine la ville actuelle et les ruines sur lesquelles sont construites ses 4 à 500 maisons, on croit pouvoir les attribuer aux Ansarïés qui ont été les maîtres de toute la contrée environnante au XIV^e^ siècle.

Beaucoup de restes de monuments antiques sont remarqués parmi les ruines de l'ancienne ville, et méritent l'intérêt des archéologues.

**Edifices publics, etc.** — Les édifices publics actuels se bornent au conak (hôtel du gouvernement), et à 3 mosquées, 5 *mesdjids* (chapelles musulmanes), 1 *tekké* (couvent de derviches), 1 bain turc et 1 *han* (hôtellerie). Il y a de plus à Djisr-el-Chor, 100 boutiques, 3 fours et 8 cafés.

La langue la plus répandue dans la ville et le caza est l'arabe syrien.

## CAZA DE MAARA

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Maara (*Mâarat-al-Nouman*) est limité au nord par le caza d'Idlib, à l'est par celui d'El-Bab, au sud par le vilayet de Syrie, et à l'ouest par le caza de Djisr-el-Chor.

**Division administrative.** — Il est administré par un caïmakam et un mudir, et contient 1 nahié et 140 villages.

**Population.** — Sa population est de 12,032 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 11,832 |
| Chrétiens . . . . . | 200 |
| TOTAL . . . . | 12,032 |

**Ecoles.** — Les établissements scolaires du caza de Maara sont au nombre de 33, comme suit :

MUSULMANS

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| *Médressés* (écoles de droit et de théologie islamiques) . . . . . | 2 | écoles | 37 | élèves |
| *Ruchdié* (école supérieure) . . . . . | 1 | — | 20 | — |
| *Sébiyâns* (écoles primaires). . . . . | 29 | — | 267 | — |

CHRÉTIENS

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| École primaires . . . . . | 1 | — | 32 | — |
| TOTAL . . . | 33 | écoles | 356 | élèves |

**Chef-lieu.** — La ville de Maara (*Mâarat-al-Nouman*), chef-lieu du caza, est à la distance de 84 kilomètres au sud-ouest d'Alep. C'est le siège du gouvernement du caza et la résidence officielle du caïmakam.

Sa population est de 5,900 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 5,700 |
| Chrétiens. . . . . | 200 |
| TOTAL . . . | 5,900 |

**Monuments, etc.** — Il y a à Maara, outre le conak du gouvernement, un dépôt militaire et un arsenal, une citadelle ancienne, qui date de l'époque des Croisades. On y compte 1,180 maisons, 16 mosquées, 15 *mesdjids* (chapelles musulmanes), 2 *médressés*, 4 bains turcs, 1 *han* (hôtellerie), 300 boutiques, 4 fours et 10 teintureries.

**Lacs, marais, etc.** — Tous les villages de ce caza sont bâtis autour du *Médik-gueul*, situé dans la partie nord-est qu'il occupe tout entière, à peu près à mi-chemin entreMaara et Alep.

**Industrie.** — Il n'y a dans ces villages que l'industrie de la pêche, de la préparation de la poutargue, et un peu de culture pour la consommation locale.

Toutefois, à Maara et autour de la ville on compte 24 moulins mus par des chevaux. On récolte un peu de coton qu'on file dans les familles et qui, après avoir passé par les teintureries du chef-lieu du caza, va alimenter les manufactures d'étoffes d'Alep.

La langue la plus usitée à Maara et dans le caza est l'arabe syrien.

## CAZA DE BAB

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Bâb (El-Bâb) est situé entre 34°47′ et 35°30′ de longitude et entre 36°31′ et 36°37′ de latitude. Il est limité au nord par le caza d'Aïntâb; à l'est par ceux de Membidj et de Rékka; au sud par le mutessarifat de Zor et le caza de Maara; et à l'ouest enfin, par ce dernier caza et par celui de Djébel-Séma'an.

**Division administrative.** — Il est administré par 1 caïmakam et 5 mudirs, et contient 5 nahiés et 250 villages.

**Population du caza.** — Sa population est de 16,443 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 16,205 |
| Chrétiens . . . . . | 200 |
| Israélites . . . . . | 38 |
| TOTAL. . . . | 16,443 |

**Ecoles.** — Les écoles du caza sont au nombre de 20, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans, *Médressé* (école de théologie et de droit islamiques) . . . | 1 | école | 25 élèves |
| — *Ruchdié* (école supérieure) . | 1 | — | 40 — |
| — *Sébiyâns* ( — primaires) . | 18 | — | 412 — |
| TOTAL. . . | 20 | écoles | 477 élèves |

**El-Bâb.** — La petite ville de Bâb, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des divers départements administratifs, est située à la distance de 39 kilomètres à l'est d'Alep.

Sa population est de 5,722 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 5,484 |
| Chrétiens. . . . . | 200 |
| Israélites. . . . . | 38 |
| TOTAL. . . | 5,722 |

**Edifices publics.** — Les édifices publics de la ville de Bâb sont le conak (hôtel du gouvernement), 10 mosquées, 1 médressé et 2 bains turcs. On y compte 965 maisons, 200 boutiques, 6 hans (hôtelleries), 5 fours et 5 teintureries.

**Lacs, marais, salines, etc.** — C'est dans le caza de Bâb, à 30 kilomètres au sud du chef-lieu, qu'est située la saline de Djéboul, plus haut décrite en détail.

## CAZA DE MEMBIDJ

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Membidj est limité au nord par le sandjak d'Orfa, à l'est par ce même san-

djak et le caza de Rékkâ, au sud par ce dernier caza, et à l'ouest enfin par ceux de Bâb et d'Aïntâb.

**Division administrative.** — Administré par un caïmakam et un mudir, ce caza contient 1 nahié et 232 villages.

**Population du caza.** — Sa population est de 7,158 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| MUSULMANS | |
| Arabes syriens, etc. . . . . | 5,500 |
| Circassiens. . . . . | 1,500 |
| CHRÉTIENS . . . . . | 158 |
| TOTAL. . . | 7,158 |

**Ecoles.** — Les musulmans de ce caza ont 3 écoles primaires, fréquentées par 125 élèves.

**Membidj.** — Le bourg de Membidj, chef-lieu du caza et résidence officielle du caïmakam et de l'administration de l'État, est situé à 110 kilomètres au nord-est de la ville d'Alep, à 33 kilomètres à l'ouest de l'Euphrate, et à l'extrémité orientale d'une vaste et fertile plaine qui s'étend entre Alep et ce bourg, jusqu'aux collines par lesquelles il est séparé de la rive occidentale de l'Euphrate.

La population du chef-lieu est de 1,500 habitants, tous Circassiens.

Cette petite colonie circassienne, très florissante, n'est pas la seule du caza : un grand nombre de villages, parmi les 232 qui sont assis au bord du *Sadjour* ou répandus çà et là dans la plaine, sont habités ou même ont été fondés par des colons tcherkesses auxquels le gouvernement a concédé des terrains à cultiver. On remarque ces diverses localités pour le soin des habitants à les entretenir en parfait état de propreté, et pour la beauté des cultures qui les entourent.

**Production agricole.** — Les produits agricoles du caza de Membidj sont plus particulièrement les céréales, les oliviers et les arbres fruitiers. La qualité de tous ces produits, due à une agriculture bien entendue et à la nature du terrain, est excellente.

**Edifices publics.** — Il n'y a à Membidj, outre le conak du gouvernement, que deux mosquées, un *turbé* (chapelle funéraire musulmane), 267 maisons, 15 boutiques, un han (hôtellerie) et un four. On voit à Membidj une ancienne citadelle, qui semble dater du temps des Seldjoukides.

**Yaramboli, Djéraboulos, Hiérapolis.** — A 24 kilomètres au nord de Membidj, et à 110 kilomètres au sud-est de la ville d'Aïntâb, on rencontre, sur la rive occidentale de l'Euphrate, un village nommé Yaramboli, qu'on dit être l'ancienne ville de Hiérapolis, l'une des cités les plus florissantes de l'antique Syrie des Séleucides; elle tenait le premier rang parmi celles de la Cyrrhestique; on l'appelait aussi Baubouis. D'autres, Volney, par exemple, disent que c'est à Membidj même, où l'on ne voit rien d'antique, excepté les canaux souterrains construits avant les Grecs et les Romains, et qui fournissent à ce bourg une eau excellente, qu'il faut chercher les ruines de Hiérapolis.

**Meskené.** — Petite localité assez importante sur l'Euphrate. Ce bourg fait partie des domaines de la Liste civile dans cette partie du vilayet.

**Climat.** — Le climat de Membidj et du caza tout entier est très sain.

**Cours d'eau.** — Les deux principaux cours d'eau de ce caza sont le *Sadjour*, qui passe au milieu et le parcourt en son entier de l'ouest à l'est, et l'*Euphrate* qui lui sert de limite orientale et le sépare du sandjak d'Orfa et du caza de Rékka.

## CAZA DE BEÏLAN

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Beïlan est limité au nord par le vilayet d'Adana, à l'est par le caza de Kiliss, au sud par ceux de Harem et d'Antioche, et à l'ouest par le caza d'Alexandrette.

**Division administrative.** — Il est administré par un caïmakam et un mudir, et comprend 1 nahié et 48 villages.

**Population du caza.** — Sa population est de 10,765 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans | 8,253 |
| Chrétiens | 2,510 |
| Israélites | 2 |
| TOTAL | 10,765 |

**Ecoles.** — Les écoles du caza de Beïlan sont au nombre de 7, fréquentées par 365 élèves, comme suit :

MUSULMANS

| | | |
|---|---|---|
| *Médressé* (école de théologie et de droit islamiques) | 1 école | 32 élèves |
| *Ruchdié* (école supérieure) | 1 — | 53 — |
| *Sébiyâns* (écoles primaires) | 3 — | 175 — |

CHRÉTIENS

| | | |
|---|---|---|
| Écoles primaires | 2 — | 105 — |
| TOTAL | 7 — | 365 élèves |

**Beïlan.** — La petite ville de Beïlan, chef-lieu du caza et ré-

sidence du caïmakam, est située à 500 mètres d'altitude, sur la chaussée carrossable d'Alexandrette à Alep, à 15 kilomètres au sud de la première de ces deux villes, et à 145 kilomètres au nord-ouest de la seconde. La distance de Beïlan au col de même nom (Portes Syriennes) est de 2 kilomètres: des Portes Syriennes proprement dites à Top-Boghaz, où la route d'Antioche, longue de 50 kilomètres, s'embranche sur celle d'Alexandrette à Alep, il y a 13 kilomètres; en conséquence, Beïlan est, par cette voie, à 65 kilomètres au nord d'Antioche.

La population de Beïlan est de 4,200 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 4,000 |
| Chrétiens . . . . . | 200 |
| TOTAL. . . | 4,200 |

L'altitude du col de Beïlan où passent les caravanes est de 670 mètres; c'est par ce défilé, qui se prolonge vers le nord jusqu'aux environs de Payas, qu'Alexandre le Grand, par une contremarche rapide, franchit l'Amanus pour aller livrer à Darius la célèbre bataille d'Issus, qui décida de la fortune de l'Asie en faveur des Macédoniens, l'an 333 avant Jésus-Christ.

Beïlan n'a pas d'autre histoire, et n'offre rien de remarquable, sinon le mur de soutènement de la route d'Alexandrette à Alep, qui s'étend sur plus d'un kilomètre de longueur et mérite peut-être une citation. Cette petite ville est un séjour très agréable. Bâtie dans un style pittoresque, entourée de vastes plantations de mûriers, au milieu de sources qui ne tarissent jamais, son climat doux et salubre y attire pendant toute la durée des chaleurs, chaque été, les habitants aisés des villes voisines, et particulièrement les riches négociants d'Alexandrette.

**Edifices publics, etc.** — Les édifices publics de Beïlan sont : le conak du gouvernement, 1 mosquée, 5 mesdjids, 1 *médressé*, 1 église et 17 fontaines. Il y a dans cette ville 700 maisons, 110 boutiques, 3 magasins, 2 *hans* turcs, 5 fours et 4 moulins à eau.

**Agriculture.** — Tous les produits agricoles du vilayet d'Alep sont aussi abondants dans le caza de Beïlan que dans les autres régions les mieux partagées sous ce rapport. Toute la partie septentrionale de la plaine d'Amouk arrosée par le *Kara-sou* est comprise dans ce caza; c'est précisément la moins marécageuse; aussi la culture des céréales n'y est-elle pas moins prospère que l'élève des bestiaux. Quant aux montagnes qui forment l'autre moitié de ce caza, elles comptent au nombre des plus fertiles et des mieux cultivées. Couvertes de forêts de toutes sortes d'arbres, où les essences forestières : chênes, pins, cyprès, se mêlent à des peuplements nombreux d'arbres fruitiers, ces montagnes sont renommées par leurs plantations de mûriers, principale source de la richesse de Beïlan, dont les soies jouissent d'une grande réputation.

**Cours d'eau.** — Le *Kara-sou* parcourt le caza de Beïlan du nord au sud, depuis son entrée dans le vilayet d'Alep jusqu'à son embouchure dans le lac d'Amouk. On a déjà décrit plus haut ce lac et donné le chiffre de l'affermage de sa pêche.

**Routes.** — La route d'Alexandrette à Alep traverse ce caza de l'ouest à l'est, sur une grande étendue de 45 kilomètres, de Beïlan à Yénikeuï. Celle qui mène à Antioche s'y embranche à Top-Boghaz.

## CAZA DE RÉKKA

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Rékka ou de Racca faisait partie du sandjak de Zor, alors que ce sandjak dépendait du vilayet d'Alep. Il a continué à y être compris quand on a fait de Zor un mutessarifat relevant directement de l'autorité de Constantinople ; mais il vient d'être réuni de nouveau au vilayet d'Alep, et compris dans son merkez-sandjak.

Ce caza est limité au nord par le sandjak d'Orfa et le caza de

Membidj ; à l'est et au sud par le mutessarifat de Zor ; et à l'ouest, enfin, par le caza d'El-Bab.

**Division administrative.** — Le caza de Rékka est administré par un caïmakam et un mudir et ne contient que deux petites villes : *Meskéné*, localité assez importante, qui fait partie des domaines impériaux ; elle est située sur la rive droite de l'Euphrate, à 54 kilomètres à l'est du village de Djéboul, au point où le fleuve change sa direction vers le sud pour prendre celle de l'ouest vers l'est ; et *Kalkal*, sur cette même rive, à 36 kilomètres au nord de Meskené.

**Population du caza.** — A l'exception du chef-lieu du caza et de ces deux petites villes, toute la population du pays n'est composée que de tribus arabes *bédéwis*, qu'on peut estimer, en totalité, quant à celles du moins qui payent régulièrement la taxe sur le bétail, à 70,000 âmes.

La population du caza peut donc être estimée comme suit :

| | |
|---|---|
| Population fixe . . . . . | 5,650 |
| Arabes nomades . . . . . | 70,000 |
| TOTAL . . . | 75,650 |

y compris Rékka et les deux petites villes précitées.

**Rékka ou Racca.** — Rékka ou Racca, chef-lieu du caza, est un amas d'environ 2,600 maisons et tentes à demeure à peu près fixe, situé à 12 kilomètres ouest du confluent du Bélik et de l'Euphrate, sur l'emplacement de l'ancienne *Nicephorium*, à 220 kilomètres à l'est de la ville d'Alep.

Nicéphorium, qui, selon Étienne de Byzance, s'appelait aussi Constantine, fut fondée par Alexandre le Grand.

**Elève du bétail.** — Le caza de Rékka contient dans son entier une grande partie de l'ancienne *Osroène*. C'est une vaste plaine à peine ondulée par quelques rares mamelons ; elle est

très riche en pâturages. Sa végétation, presque toute herbacée, est très épaisse; les plantes aromatiques y sont en abondance et couvrent de larges espaces. Les seuls arbres qu'on y rencontre sont le tamarinier et le mûrier blanc, formant un grand nombre de petits bois, le long des rives de l'Euphrate, le palmier-dattier, dont les fruits, sont, avec le laitage, le fond principal de la nourriture des nomades.

Cette contrée, qui partage avec les autres plaines de la Mésopotamie le nom de *Al-Djézireh* (l'île), nourrit une innombrable quantité de bétail de toutes races, mais surtout de chameaux et de chevaux de pur sang arabe. Les tribus *Anèzes*, *Hadidys* et *Navalis*, qui comptent ensemblent 34,000 tentes, payent chaque année, à raison de 10 piastres par tête de chameau et de 3 piastres et demie par tête de brebis ou chèvre, une taxe dont le montant s'élève à 12,000 livres turques ou 275,000 francs environ.

Les autres produits agricoles du caza de Rékka consistent seulement en blé et orge, suffisant à peine à la consommation des localités productrices.

**Cours d'eau.** — Deux principaux cours d'eau arrosent ce caza : l'*Euphrate*, qui parcourt d'abord du nord au sud sa partie occidentale, depuis le sandjak d'Orfa jusqu'à Meskéné où il change de direction pour côtoyer, d'ouest en est, sa lisière méridionale et passer à 30 kilomètres environ de Rékka dans le mutessarifat de Zor; puis le *Nahr-Bélik*, composé de deux branches, dont l'une prend sa source à Souroudj, et l'autre à Orfa, et qui, après avoir parcouru, en sens contraire, 60 kilomètres environ, viennent se réunir à 30 kilomètres au nord de Rékka en une seule rivière, qui va de là se jeter dans l'Euphrate, à 12 kilomètres à l'est de cette localité. Le cours total de cette rivière non navigable est d'environ 90 kilomètres.

---

# SANDJAK DE MARACH

**Orientations, limites.** — Le sandjak de Marach est situé entre 34° et 35°30′ de longitude, et entre 37°15′ et 38°30′ de latitude est; il est limité au nord par le vilayet de Sivas, à l'est par le sandjak de Malatia (vilayet de Mamouret-ul-Aziz), au sud par le merkez-sandjak d'Alep, et à l'ouest par le vilayet d'Adana.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 5 cazas, 5 nahiés et renferme 552 villages, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Cazas de Marach . . . . | 1 nahié | 220 villages | |
| — El-Bistan . . . . | 1 — | 135 | — |
| — Andérin . . . . | 1 — | 82 | — |
| — Bazardjik. . . . | 1 — | 76 | — |
| — Zeïtoun. . . . . | 1 — | 39 | — |
| TOTAL . . . | 5 nahiés | et 552 villages | |

**Autorités du sandjak.** — Les autorités civiles du sandjak de Marach sont un mutessarif de deuxième classe, 4 caïmakams et 5 mudirs.

**Population.** — La population totale du sandjak de Marach est de 179,853 habitants, comme suit :

| CULTES | | COMMUNAUTÉS | HOMMES | FEMMES | TOTAL PAR COMMUNAUTÉS | TOTAL PAR CULTES |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Musulmans.** | | Arabes Syriens..... | 2 916 | 2.515 | 5 431 | 134.438 |
| | | Turcs Ottomans..... | 39.847 | 38.487 | 78.334 | |
| | | Kurdes..... | 24.609 | 24.203 | 48 412 | |
| | | Divers..... | 1 330 | 931 | 2.261 | |
| **Chrétiens.** | Catholiques. | Grecs-unis (Melchites).. | 4.905 | 4.260 | 9.165 | 45.047 |
| | | Arméniens catholiques. | 1 563 | 900 | 2.463 | |
| | | Syriens..... | 3.056 | 2.857 | 5.913 | |
| | | Chaldéens..... | 1.713 | 1.314 | 3.027 | |
| | | Latins..... | 300 | 100 | 400 | |
| | Divers..... | Grecs orthodoxes..... | 3 099 | 2 406 | 5.505 | |
| | | Arméniens grégoriens.. | 1.025 | 825 | 1 850 | |
| | | Syriens jacobites..... | 3.946 | 2.538 | 6.484 | |
| | | Chaldéens non unis.... | 1.120 | 720 | 2.434 | |
| | | Protestants..... | 5.400 | 3.000 | 7.806 | |
| **Israélites**..... | | | 190 | 178 | | 368 |
| | | | | | TOTAL DES HABITANTS DU SANDJAK..... | 179.853 |

**Ecoles.** — Il y a dans ce sandjak 153 écoles, fréquentées par 6,756 élèves, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans. | *Médressés* . . . . | 39 écoles | 398 élèves |
| — | *Ruchdiés*. . . . . | 2 — | 225 — |
| — | *Sébiyâns*. . . . . | 57 — | 3,731 — |
| Chrétiens. | Écoles primaires. | 55 — | 2,402 — |
| | TOTAL . . . . | 153 écoles | 6,756 élèves |

**Climat, topographie, etc.** — Le territoire du sandjak de Marach, presque entièrement montagneux et dépourvu de toute eau stagnante, jouit dans toutes ses régions d'un climat tempéré très salubre. Les parties en plaine qui ne se rencontrent guère que près de la ville de Marach et dans le caza de Bazardjik, ainsi que dans les vallées longues et étroites qui séparent les sommets des montagnes, sont toutes bien arrosées et bien cultivées. Quant aux montagnes elles-mêmes, elles ne

forment pour ainsi dire qu'une vaste étendue de belles forêts entrecoupées de nombreuses cultures d'oliviers, de mûriers, et d'arbres à fruits de toutes sortes.

**Productions agricoles.** — On cultive surtout dans ce sandjak toutes les céréales, le riz, le coton, la vigne, l'olivier, le mûrier, le tabac, le sésame, le salep, etc.

Les produits des rizières du sandjak de Marach, ainsi que les vins et eaux-de-vie qu'on y fabrique, sont en partie consommés sur place, et le reste exporté dans toute la Syrie, la Mésopotamie et toutes les contrées du sud-est de l'Asie. Les autres productions du sol auxquelles il convient d'ajouter la vallonée, la graine jaune, la scammonée et diverses récoltes faites en forêt donnent lieu à des exportations pour l'Europe, dirigées pour la plupart par Marach sur Alexandrette.

Le tableau ci-après résume la production agricole du sandjak de Marach par quantités de chaque espèce de produits affé-
rents à chacun des cinq cazas de ce sandjak, pour l'année 1890 :

# PRODUCTION AGRICOLE DU SANDJAK DE MARACH EN 1890, RÉPARTIE PAR CAZAS

| NATURE des PRODUITS | CAZAS DU SANDJAK DE MARACH | | | | | TOTAUX par ESPÈCES |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | MARACH (Merkez-Caza) | EL-BISTAN | ZÉÏTOUN | BAZARDJIK | ANDÉRIN | |
| | kiles (1) | kilés | kiles | kiles | kiles | kiles |
| Blé | 410 000 | 130.000 | 48.026 | 50.000 | 90.000 | 728.026 |
| Orge | 223.000 | 80.000 | 20 000 | 25.000 | 60.000 | 408.000 |
| Maïs | 2 000 | 1 800 | » | 100 | 180 | 4.080 |
| Avoine | » | » | » | » | » | » |
| Seigle | 12 000 | » | 150 | 16.200 | 150 | 28.500 |
| Vesce | 2.000 | 2 300 | 800 | 200 | 1.900 | 7.200 |
| Millet | 2.000 | 26.000 | 5.000 | 2.500 | 8.000 | 43.500 |
| Pois | » | » | » | » | » | » |
| Sésame | 2 000 | » | » | » | 1.300 | 3.300 |
| Riz | 10 000 | » | » | 24 300 | 3.000 | 37.300 |
| Fèves | » | 3.400 | » | » | 100 | 3.500 |
| Haricots | 200 | 3.000 | » | » | 150 | 3.350 |
| Pois-chiches | 1.250 | 2 800 | 250 | 1.800 | 760 | 6.860 |
| Lentilles | 2.000 | 1.000 | 230 | 1.650 | 500 | 5.380 |
| TOTAUX PAR CAZAS | 666.450 | 250 300 | 71.456 | 121.750 | 166.040 | |
| | | | | TOTAL GÉNÉRAL. | | 1.278.996 |
| | okes | okes | okes | okes | okes | okes |
| Topinambour | » | » | 5.000 | 500 | » | 5.500 |
| Coton | 175 000 | » | 750 | » | » | 175.750 |
| Tabac | 6.425 | 1.451 | » | 1.997 | 5 409 | 15.282 |
| Réglisse (racine de) | » | » | » | » | » | » |
| Djehri (graine jaune) | 4 000 | » | » | » | 250 | 4.250 |
| Scammonée | 12.500 | » | 160 | » | 175 | 12.835 |
| Noix de galle | 1.250 | » | » | » | » | 1.250 |
| Glands de chêne | 12 500 | » | » | » | 2.000 | 14.500 |
| Figues | 2.500 | » | » | » | 300 | 2.800 |
| Noix | 7.800 | 100 | 220 | 2 000 | 1.200 | 11.320 |
| Amandes | 400 | » | » | 200 | » | 600 |
| Pistaches | 10.000 | » | » | 100 | » | 10.100 |
| Noisettes | 2.500 | » | » | » | 250 | 2.750 |
| Grenades | 10.000 | 750 | 300 | » | 5.000 | 16.050 |
| Pastèques et melons | 200.000 | 180 000 | 4 000 | 13 000 | 12.000 | 409.000 |
| Pommes, poires, abricots, etc. | 26.000 | 14.000 | 1.200 | » | 1.000 | 42.200 |
| Oignons | 175 000 | 10 000 | 5 000 | 2 000 | 5 000 | 197.000 |
| Aulx | 12.500 | 1.000 | 1.000 | 200 | 200 | 14.900 |
| Olives | 200 | » | » | » | » | 200 |
| Raisins | 1.150.000 | 75.000 | 250 000 | 124 000 | 2 400 | 1.601.400 |
| Arachide | 12 500 | » | » | 1 000 | » | 13.500 |
| Sumac | 73.000 | » | » | 200 | » | 73.200 |
| Cumin | 2.600 | 3.500 | 500 | 100 | 1 600 | 8.300 |
| TOTAUX PAR CAZAS | 1.896 675 | 285 801 | 268.130 | 145 297 | 36 784 | |
| | | | | TOTAL GÉNÉRAL. | | 2.632 687 |

(1) Le *kilé* de Marach, comme celui de Constantinople, égale 37 litres.

**Bétail.** — Il y a dans les plaines et sur la partie basse des versants des montagnes un grand nombre de pâturages qui nourrissent des troupeaux en abondance. On y élève principalement le bétail de race bovine et beaucoup de chèvres, mais peu de moutons.

Le tableau suivant résume l'existence, par espèces et par cazas, des animaux domestiques dans le sandjak de Marach en 1890 :

| ESPÈCES ou RACES | CAZAS DU SANDAK DE MARACH | | | | | TOTAUX par ESPÈCES |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | MARACH | ELBISTAN | ANDERIN | BAZARDJIK | ZÉÏTOUN | |
| Moutons | 8.654 | 56.652 | 12.328 | 24.251 | 3 937 | 105.822 |
| Chèvres ordinaires | 73.339 | 46.848 | 49.428 | 78.620 | 46.471 | 284.706 |
| — dites angora | 12 | 217 | 17 | 808 | » | 1.054 |
| Bœufs | 7.500 | 7.900 | 5.400 | 2.800 | 1 080 | 24.680 |
| Buffles | 220 | 1.350 | 750 | 22 | 50 | 2.392 |
| Taureaux | 430 | 500 | 450 | 200 | 180 | 1 760 |
| Vaches | 8.400 | 8.600 | 3.800 | 1.900 | 1.030 | 23 730 |
| Veaux et génisses | 7.300 | 7.500 | 2.850 | 1.300 | 780 | 19.730 |
| Porcs | » | » | » | » | » | » |
| Chevaux, juments, étalons | 2.300 | 2.000 | 1.200 | 580 | 610 | 6.690 |
| Mulets | 1.000 | 300 | 40 | 150 | 415 | 1.905 |
| Anes | 8 800 | 4.000 | 1.630 | 2.015 | 820 | 17.265 |
| Chameaux et dromadaires | 270 | 30 | 235 | 712 | » | 1.247 |
| Poules | 36.000 | 54 000 | 30.000 | 4.500 | 28 430 | 152.930 |
| Dindons et canards | 1.300 | 1 480 | 390 | 2 400 | 425 | 5.695 |
| Ruches d'abeilles | 5.000 | 3.000 | 2.380 | 1.195 | 975 | 12 550 |
| TOTAUX PAR CAZAS | 150.525 | 194.077 | 110.898 | 121.453 | 85 203 | |
| | | | | | TOTAL GÉNÉRAL. | 662.156 |

**Apiculture.** — Les produits des ruches d'abeilles dans ce sandjak donnent lieu à des exportations de cire jaune pour l'Europe ; le miel est consommé sur place et dans le pays.

**Mines et Minières.** — On exploite dans les montagnes du caza de Zéïtoun des mines de fer dont le produit alimente l'industrie de la ville de Marach, où l'on fabrique notamment, avec

le fer mou de ces usines, des fers à cheval très renommés et des instruments aratoires et ustensiles divers à l'usage du pays. Une autre mine de fer est connue, ainsi qu'une mine d'argent, près de Marach, mais elles ne sont pas exploitées. Il y a aussi dans les environs une carrière de beau marbre rose, et une autre de marbre noir.

**Forêts.** — Comme on vient de le dire un peu plus haut, toutes les montagnes qui forment le territoire du sandjak de Marach sont admirablement boisées. Les essences forestières de leur peuplement, généralement très belles, sont principalement le chêne, le noyer, le hêtre et le châtaignier ; le platane y est aussi très commun. On fait à Marach, avec ces bois, une grande fabrication de meubles d'après des modèles européens, d'un bon marché excessif et parfaitement imités. On tire aussi des forêts du sandjak beaucoup de bois de construction et de grandes quantités de bois à brûler.

**Faune.** — Les animaux sauvages qui habitent les forêts de Marach sont le daim, le loup, le renard, le chat sauvage, la martre, qui y sont très nombreux, et dont les fourrures sont l'objet d'un commerce assez important.

**Tabacs.** — On récolte dans le sandjak de Marach des quantités importantes de tabacs de bonne qualité qui sont exportées pour la majeure partie en Égypte, par Alexandrette. Cette production appartient plus spécialement aux cultures du merkez-caza (*Marach et environs*).

**Sources minérales.** — Il se trouve à Marach même, ainsi que dans les cazas de Zéïtoun et d'El-Bistan, des sources minérales très estimées pour leurs vertus curatives. Ces sources sont ferrugineuses.

**Fleuves et rivières.** — Plusieurs grands cours d'eau arrosent les plaines et les vallons du sandjak de Marach. Le

principal est le *Pyramus* ou *Nahr-Djihan*, qui reçoit tous les autres. Ce fleuve prend sa source dans les montagnes du caza d'Elbistan, au nord-est du sandjak. Il passe à Elbistan, et reçoit à 10 kilomètres de là la rivière *Kouri-sou* qui baigne tout le vallon séparant le Kouri-dagh du Kurd-dagh. Il descend ensuite vers le sud-ouest sur Marach, et reçoit près de cette ville le *Tékir-sou* qui arrose à l'ouest du sandjak la vallée du Tékir-dagh, et l'*Ak-sou* qui vient s'y déverser, après avoir baigné toute la plaine de Bazardjik. A 20 kilomètres plus loin, vers l'ouest, le *Pyramus* passe dans le vilayet d'Adana, près d'Andérin, ayant grossi son cours de toutes les eaux du sandjak de Marach.

**Routes.** — Il n'existe aucune route carrossable dans ce sandjak ; il n'y en a même pas en projet, à moins qu'on ne passe en ligne de compte celle de Marach à Karatach, par Sis et Adana, qui n'a pas encore reçu de commencement d'exécution depuis neuf ans. D'ailleurs cette route desservirait tout au plus 30 kilomètres, situés dans la partie du sandjak de Marach où l'on peut le mieux s'en passer. On espère qu'un jour la petite ligne de chemin de fer Mersine-Adana sera prolongée jusqu'à l'*Euphrate* en traversant le territoire de Marach.

**Prestations.** — On trouve au tableau des prestations exigibles pour la construction et l'entretien des routes carrossables dans le vilayet d'Alep, le chiffre de 44,034 prestataires pour le sandjak de Marach.

**Transports.** — Malgré l'absence presque complète de routes, tous les transports de Marach sont effectués par la voie de terre. Il ont lieu en très grand nombre à dos de bœufs et de vaches, marchant, chargés, en troupeaux, sous l'escorte de conducteurs à pied ou montés sur des ânes. On en fait aussi, du reste, à dos de chameaux ou de chevaux. Tous ces transports étant dirigés sur Alexandrette, on comprend facilement qu'il ait été impossible d'utiliser à cet effet les cours d'eau du sandjak de Marach qui suivent une tout autre route.

**Montagnes.** — On peut considérer ce sandjak presque en son entier comme un assemblage de groupes de montagnes séparés par de longs et étroits vallons arrosés par les rivières et ruisseaux affluents du *Pyramus*. Les principaux groupes de ces montagnes portent les mêmes noms que les cours d'eau qui y prennent leur source, baignent leurs pieds, ou dans leur parcours en déterminent les limites. C'est d'abord, en commençant vers le nord-est du sandjak, le *Kourt-dagh* ou Kurd-dagh, circonscrit por la plaine de Palanka au nord, le vallon d'Elbistan au sud, où le *Pyramus* prend ses sources, et séparé à l'ouest du *Kouri-dagh* par le *Kouri-sou*, affluent du Pyramus. Au nord-ouest, le *Kouri-dagh* est séparé du *Tékir-dagh* par le *Tékir-sou*, autre affluent du même fleuve. En approchant de Marach, les groupes de montagnes s'abaissent et diminuent, pour céder bientôt la place, vers le sud du sandjak, à la plaine de *Bazardjik*, riche en rizières, arrosée par la rivière *Ak-sou*, et seul endroit malsain de cette partie du vilayet d'Alep.

**Industrie.** — Il y a dans le sandjak de Marach et plus particulièrement dans cette même ville, plusieurs industries encore florissantes, auxquelles elle a dû autrefois une juste renommée, que des voies de communication rapides ou même simplement faciles, pourraient sans doute faire revivre. Parmi ces industries, les principales ne sont déjà plus actuellement que le tissage des étoffes et la fabrication des pièces diverses de vêtement, déjà citées comme une des plus grandes sources de la richesse et de la haute réputation des fabriques d'Alep, richesse et réputation également dues à celles de Marach. Les étoffes de coton, de laine, de laine et coton mélangés, les *machalis*, les *abas* et autres articles d'habillement à l'usage du pays, enrichis de broderies d'or et d'argent remarquables par le bon goût et la fantaisie artistique, sont très recherchés, et l'on y travaille avec beaucoup d'activité dans 281 manufactures. On fait aussi à Marach de très beaux ouvrages de sellerie, également couverts de riches broderies, ainsi que des pièces de harnachement en laine, soie et passementeries diverses.

Les peaux de chèvre sont travaillées à Marach aussi bien qu'à Aïntab ; ces peaux maroquinées et teintes de couleurs vives sont façonnées en chaussures orientales. Les cordonniers de Marach font aussi beaucoup de chaussures à l'européenne, avec des cuirs forts, importés de France. On a déjà cité plus haut les industries du battage du fer mou de Zéïtoun, de la maréchalerie et de la fabrication d'ustensiles et d'instruments aratoires, où ce même fer est employé avec succès. On a dit aussi quelques mots de la menuiserie et de l'ébénisterie de Marach, exécutées en bois du pays d'après des modèles européens, ainsi que de la fabrication des vins et eaux-de-vie. Il reste à citer les sacs en poil de chèvre et de chameau qui sont pour ainsi dire inusables, en ajoutant que tous les produits des industries locales du vêtement et de celles qui s'y rattachent, participent, outre leur beauté, à cette même qualité, et que l'abondance sur place de la matière première, jointe au bas prix de la main-d'œuvre, permettent aux producteurs de livrer tous ces objets à un excessif bon marché.

**Commerce, exportation.** — Les exportations du sandjak de Marach consistent surtout en riz de qualité supérieure à celui des Indes, dont des quantités importantes sont dirigées sur la plupart des grands centres du pays, surtout en Asie Mineure. Il s'en envoie peu à l'étranger. Les autres articles d'exportation, au contraire, sont dirigés exclusivement sur les places européennes. Ils se composent de vallonée, passant d'abord par Smyrne où on la mélange avec d'autres sortes ; de cire jaune, de scammonée, de graines jaunes dirigées principalement sur Marseille, de noix de galle, de raisin et autres fruits secs, de maroquins, de savons, de quelques quantités de coton, de sésame, de salep, d'huile d'olive et de bois de construction bruts ou dégrossis, de sacs, de laine, poil de chameau et poil de chèvre. Ces exportations ne sont pas faites directement, elles ont lieu par l'entremise de maisons de commerce d'Alep et de Smyrne, et le trafic est opéré par Alexandrette.

**Importations.** — Les importations, faites de même, et

quelques-unes par Beyrouth, sont peu nombreuses. Elles se composent principalement de café, bougie, cuirs battus pour chaussures fortes, étoffes de laine, papier à cigarettes, sucre, venant de France ; café, allumettes et sucre venant d'Autriche ; étoffes de laine et fils de coton rouge venant d'Allemagne ; fils de coton blanc et cotonnades venant d'Angleterre, sucre venant d'Égypte ; *yazma* (mouchoirs et voiles à ramages de couleur, imitation du même produit local) venant de Suisse ; et pétrole venant de Russie (lieu de production : Bakou) par Alexandrette.

## Dîmes et impôts.

| | | |
|---|---|---|
| Impôt foncier (verghi) . . . . . | 1.812,500 | piastres |
| Exonération militaire (bédel-i-askérié. . . | 587,000 | — |
| Patentes (témettu). . . . . | 874,000 | — |
| Dime des céréales (achar) . . . . . | 3,600,000 | — |
| Taxe sur le bétail (agnam, dévé, etc). . . | 1,390,000 | — |
| Droits divers . . . . . | 140,224 | — |
| Béyié (droit de vente) du Tumbéki . . . . | 16,240 | — |
| Mines et forêts . . . . . | 12,870 | — |
| Revenus divers . . . . . | 236,210 | — |
| Recettes des tribunaux . . . . . | 139,470 | — |
| — de l'enregistrement . . . . . | 745,000 | — |
| TOTAL. . . | 9,553,514 | piastres |

Soit environ Francs : 2,197,000.

**Chef-lieu.** — La ville de Marach, chef-lieu du sandjak et du caza, résidence du mutessarif et siège des divers départements administratifs, est située par 34° de longitude et 37° de latitude, à 200 kilomètres environ au nord d'Alep et à peu près à la même distance au nord-est d'Antioche. Aucune voie carrossable ne relie Marach à ces deux villes.

Marach, bâtie sur trois collines au pied de l'Ahour-dagh, occupe, selon l'opinion généralement admise, l'emplacement d'*Antiochia ad Taurum*. Étienne de Byzance la désigne sous le

nom d'Antioche de Cilicie sur le Pyramus. Ce fleuve, en effet, passe à l'ouest de Marach, à la distance d'un peu moins de 5 kilomètres, et concurremment avec un de ses affluents, la petite rivière *Erkénès-sou*, qui passe au sud à la même distance, forme à cette ville une ceinture liquide. On ne trouve toutefois aucun vestige d'antiquités dans les environs.

Un patrice, dont l'autorité s'étendait sur Edesse (*Orfa*) et sur Antioche (*Antakié*) avait sa résidence à Marach sous l'empereur Alexis. Elle appartint ensuite à des princes arméniens vers la fin du XI^e^ siècle. Les Croisés y vinrent sous le commandement de Godefroy de Bouillon. après s'être égarés dans leur marche à travers les défilés du Taurus, et s'y arrêtèrent quelque temps. En 1147, les Seldjoukides s'étant emparés de Marach, cette ville passa une des premières sous l'autorité de leurs successeurs, les empereurs ottomans, auxquels depuis lors elle n'a pas cessé d'appartenir.

Marach est abondamment pourvue d'eau par de nombreuses sources qui, sous l'ombrage de beaux platanes, traversent la ville en tous sens et forment de petites cascades, en passant sur les rochers pour aller au Pyramus, dont tous ces ruisseaux limpides sont des affluents. Parmi ces sources on remarque particulièrement celle qui surgit au sommet de la plus haute des trois collines, l'*Ahour-dagh*, et coule en telle abondance que le torrent auquel elle donne naissance suffit à fournir à profusion de l'eau à la ville tout entière.

Le climat de Marach est renommé pour sa grande salubrité, qui est entretenue par ces avantages naturels et l'air pur qu'on y respire, malgré le voisinage de la plaine de Bazardjik et de ses vastes rivières. Le séjour de cette ville serait des plus agréables, s'il n'était absolument privé de tout confortable. En effet, il n'existe à Marach aucune voie pavée ; on y marche partout sur la terre nue, et, à la moindre pluie, il se forme des amas de boue et des flaques d'eau difficiles à traverser. Les maisons n'ont pas de vitres aux fenêtres, et la plupart des habitants, du reste, en sentent si peu le besoin, qu'ils n'allument jamais de feu pour aucun usage. Leur nourriture se compose en général de *bour-*

*gour* (blé concassé, détrempé dans du lait aigre) et d'un peu de viande sèche, le tout arrosé de fortes libations d'eau-de-vie. Cependant, malgré ce mauvais régime, ils sont sains et vigoureux.

**Population.** — La population de la ville de Marach est de 52,000 habitants, comme suit :

MUSULMANS.

| | |
|---|---|
| Arabes syriens . . . . . | 2,000 |
| Turcs ottomans. . . . . | 12,412 |
| Kurdes . . . . . | 16,104 |
| Divers . . . . . | 1,484 |

CHRÉTIENS.

| | |
|---|---|
| Grecs unis (Melchites) . . . . . | 5,000 |
| Syriens catholiques . . . . . | 5,000 |
| Arméniens catholiques . . . . . | 1,202 |
| Chaldéens catholiques . . . . . | 1,000 |
| Latins. . . . . | 400 |
| Grecs orthodoxes. . . . . | 1,110 |
| Chaldéens non-unis. . . . . | 1,116 |
| Protestants (Arméniens, etc) . . | 4,806 |
| ISRAÉLITES . . . | 368 |
| TOTAL. . . | 52,000 |

La mission protestante qui est établie à Marach fait, parmi les Arméniens grégoriens surtout, beaucoup de prosélytes, mais ces défections sont peu durables en général, n'ayant pour mobile que l'intérêt du moment.

**Ecoles.** — Il y a dans la ville et le caza de Marach 116 écoles fréquentées par 6,078 élèves, comme suit :

MUSULMANS.

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Médressés* (écoles de droit et théologie). . . . . | 25 | écoles | 335 élèves |
| *Ruchdié* (école supérieure). . . . . | 1 | — | 150 |
| *Sébiyân* (écoles primaires) . . . . . | 57 | — | 3,731 |

CHRÉTIENS.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Écoles primaires . . . . . | 33 | — | 1,862 |
| TOTAL . . . | 116 | écoles | 6,078 élèves |

Les écoles musulmanes sont dirigées et défrayées par les soins des départements de l'État compétents; cependant les *ruchdiés* de Marach reçoivent aussi des élèves payants, s'ils sont pensionnaires ou demi-pensionnaires, et il y a aussi quelques menues dépenses à la charge des parents dans certaines écoles primaires dites de quartiers.

Quant aux écoles primaires des chrétiens, elles sont à la charge des communautés respectives, et entretenues par les églises au moyen d'aumônes et de dons spéciaux des particuliers.

Plusieurs écoles des Arméniens catholiques sont entretenues par les RR. PP. Franciscains, qui ont à Marach un couvent bâti à l'européenne, où il y a une école dans laquelle ils reçoivent des élèves de toutes les communautés et nationalités sans distinction. La mission protestante, dont les bâtiments sont aussi construits à l'européenne, reçoit aussi quelques élèves, mais son école est peu fréquentée; cette mission est américaine.

**Monuments, etc.** — Il y a à Marach, outre le *conak* du gouvernement et un dépôt militaire, une citadelle ancienne du temps des Seldjoukides. Les édifices religieux, presque tous également anciens, n'ont rien de remarquable : ils consistent en 27 mosquées, 14 *mesdjids* (chapelles musulmanes), 25 *médressés* et 12 églises.

On compte dans cette ville 7,941 maisons; 1,937 boutiques; un bazar abondamment fourni d'étoffes et autres produits manufacturés du pays, très beaux et à très bon marché, où les objets d'importation européenne sont assez rares; 7 *hans* (hôtelleries); 11 bains turcs; 137 fontaines; 281 manufactures de tissus de coton et autres; 2 savonneries; 11 fours; 1 hôpital du gouvernement et 4 pharmacies.

**Langues.** — La langue parlée à Marach est le turc, mais très grossier et difficile à comprendre.

# CAZAS DU SANDJAK DE MARACH

## CAZA D'EL-BISTAN

**Orientation, limites, etc.** — Le caza d'El-Bistan est situé au nord-ouest du vilayet d'Alep et est limité au nord par le vilayet de Diarbékir qui le borne également à l'est; au sud, il a pour limites les cazas de Marach et de Zéïtoun, et à l'ouest, enfin, le vilayet d'Adana.

**Division administrative.** — Le caza est administré par un caïmakam et un mudir, et comprend 1 nahié et 135 villages.

**Population du caza.** — Sa population est de 47,715 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (Turcs ottomans, Kurdes, etc.). | 44,761 |
| Chrétiens (Grecs arméniens et Syriens). . | 2,954 |
| TOTAL. . . | 47,715 |

**Ecoles.** — Les écoles du caza d'El-Bistan sont au nombre de 17, fréquentées par 223 élèves, comme suit :

Mo 6536



MUSULMANS

| | | |
|---|---|---|
| *Médressés* (droit et théologie) . . . | 13 écoles | 53 élèves |
| *Ruchdié* (enseignement supérieur). | 1 — | 75 — |

CHRÉTIENS

| | | |
|---|---|---|
| Ecoles primaires . . . . . | 3 — | 95 — |
| TOTAL. . . | 17 écoles | 223 élèves |

**El-Bistan.** — La petite ville d'El-Bistan, chef-lieu du caza et résidence du caïmakam, est située au pied du versant méridional du mont Kourt ou Kurd-dagh, sur le Pyramus ou Nahr-Djihan, à 69 kilomètres au nord-est de la ville de Marach et à 276 kilomètres au nord d'Alep.

La population de la ville d'El-Bistan est de 6,500 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (kurdes, turcs ottomans, etc.) | 3,546 |
| Chrétiens (arméniens, syriens, etc.). . . | 2,954 |
| TOTAL. . . | 6,500 |

Toute l'étendue qui forme le caza d'El-Bistan n'est qu'une suite de montagnes à partir de la plaine de Palanka située à son extrémité septentrionale, jusqu'à ses limites méridionales, non loin desquelles est son chef-lieu. Cette petite ville, arrosée par les eaux du Pyramus, dominée par le Kurd-dagh au pied duquel elle est assise, est entourée de toutes parts de bois touffus, de beaux vergers et de riches cultures qui s'étendent au loin dans le vallon et sur les versants. Les sites pittoresques abondent aux environs ; on y rencontre, comme dans tout le caza, sur mainte colline, des forts et des donjons en ruines qui rappellent à chaque instant le souvenir du passage des Croisés de Godefroy et de Bohémond, et des châteaux abandonnés, restes de la domination des princes arméniens de la famille de Roupen, amis et alliés des Français. Mais ces vestiges isolés n'ont pas d'histoire écrite, et si quelque légende populaire racontée

par les Kurdes et les Arméniens des villages d'alentour essayait d'y suppléer, on s'égarerait bien loin de la vérité. En résumé, on ne sait rien sur les origines d'El-Bistan. La ville actuelle, absolument moderne, ne possède aucun monument ancien, aucun édifice remarquable auxquels on puisse assigner une date historique intéressante.

**Edifices publics, etc.** — Les édifices publics d'El-Bistan se bornent à 1 konak, habitation officielle du caïmakam et de l'administration du caza, 10 mosquées, 3 *mesdjïds*, 13 *médressés*, 2 églises, 1 bain turc, 1 bazar et 2 *hans* (hôtelleries).

On compte à El-Bistan 1,085 maisons, 335 boutiques et 9 fours.

**Produits agricoles.** — Ce caza, exclusivement agricole, est un centre important de production qui fournit toutes les céréales de la consommation de Marach et ses exportations. On y récolte aussi beaucoup de coton, de sésame et de salep. Tels sont, avec de grandes quantités de laine, produit de nombreux troupeaux de moutons élevés surtout par les Kurdes, habitants du Kurd-dagh et de plusieurs autres montagnes voisines, les principaux produits du caza, tous dirigés sur Marach. On nourrit aussi dans ces montagnes un grand nombre de bestiaux de race bovine qui sont, le plus souvent, comme à Marach, employés pour les transports à dos.

L'industrie du caza d'El-Bistan est tout à fait nulle.

**Montagnes**. — Les principales montagnes de ce district sont le *Kurd-dagh*, le *Kouri-dagh* et le *Tékir-dagh*.

**Fleuves et rivières**. — Les fleuves et les rivières qui arrosent les vallons, au fond de ces montagnes, portent les mêmes noms, à l'exception du *Pyramus* (Nahr-Djihan), qui prend sa source dans le Kurd-dagh, à l'est d'El-Bistan.

## CAZA D'ANDÉRIN

**Orientation, limites, etc.** — Le caza d'Andérin est situé au nord-ouest du vilayet d'Alep ; il est limité au nord par le caza de Zéïtoun, à l'est et au sud par le caza de Marach dont il est séparé par le Pyramus, et enfin, à l'ouest, son petit territoire est borné par le vilayet d'Adana.

**Division administrative.** — Ce caza est administré par un caïmakam et un mudir, et comprend 1 nahié et 82 villages.

**Population.** — Sa population est de 21,119 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (kurdes, turcs, etc.). . | 16,765 |
| Chrétiens (syriens, etc.) . . . . . | 4,354 |
| TOTAL. . . | 21,119 |

**Ecoles.** — Il n'y a pas d'autre école dans le caza d'Andérin qu'un *médressé* (école de droit et théologie islamiques), avec 10 élèves.

**Chef-lieu.** — Kéban, chef-lieu du caza d'Andérin et résidence du caïmakam et des départements administratifs, est situé sur la lisière du vilayet d'Adana, au bas du versant méridional du Tékir-dagh, à 3 kilomètres du fleuve Pyramus et à 30 kilomètres à l'ouest de la ville de Marach.

La population de cette bourgade est de 1,500 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (kurdes et turcs). . . . | 715 |
| Chrétiens (syriens, etc.). . . . . | 785 |
| TOTAL. . . | 1,500 |

Kéban est l'ancienne résidence du roi Léon d'Arménie, cinquième de la dynastie roupénienne. On voit encore, dans cette localité et aux environs, des restes de châteaux et d'églises du temps de ces rois ; mais ces ruines délabrées ne servent plus qu'aux bergers kurdes qui y trouvent au besoin un abri passager.

**Edifices publics.** — Il n'y a pas d'autres édifices publics à Kéban que le konak du gouvernement et une petite mosquée. Les maisons du bourg, au nombre de 3 à 400, sont disséminées sur le versant de la montagne, dans un site pittoresque, au milieu de vergers, de bois de pins et de chênes, et de pâturages bien arrosés par une quantité de petits ruisseaux, affluents du *Tékir-sou* et du Pyramus, seuls cours d'eau considérables du caza d'Andérin.

**Montagnes.** — Les deux principaux sommets des monts qui forment le territoire tout entier de ce district sont le *Tékir-dagh* et la partie méridionale du mont *Zéïtoun*, dépendant du *Kouri-dagh*.

**Produits agricoles.** — On cultive dans le caza d'Andérin les céréales et les arbres fruitiers. Ces deux productions du sol sont les seules qui fournissent un excédent donnant lieu à des transactions avec Marach ; mais l'élève des bestiaux de race ovine et de race bovine, ainsi que celui des chevaux et des ânes qui sont très estimés, comme tous ceux du sandjak, fournissent au commerce de beaux et nombreux troupeaux et des quantités assez notables de laine, après que l'industrie locale en a prélevé la part nécessaire à la fabrication de tapis très beaux et très recherchés. Ils sont connus sous le nom générique de « tapis de Kéban », ce bourg étant le principal centre de leur fabrication, bien qu'elle soit répandue dans tout le caza d'Andérin qui n'a pas d'autre industrie.

## CAZA DE BAZARDJIK

**Orientation, limites, etc.** -- Le caza de Bazardjik est limité au nord et à l'est par le caza de Marach, au sud par le merkez-sandjak d'Alep et à l'ouest par le vilayet d'Adana.

**Division administrative.** — Ce caza, subdivisé en 1 nahié, est administré par un caïmakam et un mudir; il contient 76 villages.

**Population du caza.** — Sa population est de 22,685 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (turcs et kurdes). . . . | 21,651 |
| Chrétiens (syriens, etc.). . . . . | 1,034 |
| TOTAL. . . . | 22,685 |

**Ecoles.** — Il n'y a point d'écoles dans le caza de Bazardjik.

**Bazardjik.** — Le bourg de Bazardjik (petit marché) est situé dans la plaine de même nom et à 167 kilomètres au nord de celle d'Alep.

Sa population est de 900 habitants, tous musulmans (turcs et kurdes).

**Climat; Produits agricoles.** — Le climat de Bazardjik et de tout ce caza, composé d'une grande plaine très fertile, mais dont la principale culture est le riz, est très malsain. On n'y rencontre que des champs bien cultivés et surtout des rizières; la production est très abondante, et se compose, outre le riz, qui fournit à des exportations abondantes sous le nom de riz de Marach, de quantités considérables de blé, orge et autres

céréales. Tous ces produits sont dirigés sur le chef-lieu du sandjak.

**Cours d'eau.** — La plaine de Bazardjik est arrosée et fertilisée par les eaux de l'*Ak-sou*, qui passe au nord-ouest de ce bourg et va se jeter un peu plus loin dans le *Pyramus*, après avoir reçu, en parcourant ce caza, plusieurs affluents de moindre importance, n'ayant d'autre nom que : *la rivière*.

## CAZA DE ZÉÏTOUN

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Zeïtoun est limité au nord par le caza d'El-Bistan ; à l'est, par le merkez-caza de Marach ; au sud, par le caza d'Andérin, et à l'ouest, par le vilayet d'Adana.

**Division administrative.** — Il est administré par un caïmakam et un mudir et comprend 1 nahié et 39 villages.

**Population.** — Sa population est de 24,023 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (kurdes, etc.) . . . . . | 7,777 |
| Chrétiens (arméniens, etc.) . . . . | 16,246 |
| TOTAL. . . . | 24,023 |

**Ecoles.** — Il y a dans le caza de Zeïtoun 19 écoles fréquentées par 445 élèves. Ces écoles, toutes primaires, appartiennent aux communautés arméniennes de la ville de Zéïtoun et sont dirigées par le clergé, qui les entretient au moyen de contributions et d'aumônes spéciales.

**Chef-lieu.** — Zéïtoun, chef-lieu du caza et résidence du

caïmakam et de l'administration de l'État, est située à 49 kilomètres, au nord-ouest de la ville de Marach, et à 260 kilomètres de celle d'Alep. — Sa population est de 5,000 habitants, comme suit :

MUSULMANS

| | |
|---|---|
| Kurdes, etc. . . . . | 1,000 |

CHRÉTIENS

| | |
|---|---|
| Arméniens grégoriens . . . . . | 1,850 |
| Arméniens catholiques. . . . . | 1,100 |
| Syriens, etc . . . . . | 1.050 |
| TOTAL . . . . | 5,000 |

**Forêts, Cultures, Mines, Bétail.** — Les édifices publics sont le konak du gouvernement, 1 caserne et 2 églises. Il y a à Zéïtoun 1,000 maisons. Cette ville est bâtie sur la montagne qui porte le même nom, au milieu de forêts parmi lesquelles de grands espaces sont couverts de belles plantations d'oliviers. Les mines célèbres que renferme le sol de cette montagne sont activement exploitées par la population du caza, dont c'est à peu près l'unique industrie, et fournissent à Marach tout le fer mou nécessaire à sa maréchalerie et taillanderie renommées, à sa fabrication d'instruments aratoires et ustensiles divers, et à son exportation par Alep. Outre l'exploitation des mines de fer, les occupations des habitants du caza de Zéïtoun sont les transports à dos de chameaux, chevaux et bœufs, l'élève de ces animaux et de troupeaux de moutons, et la culture de l'olivier, des arbres fruitiers et de quelques céréales, blé, orge et maïs.

**Montagnes, Cours d'eau.** — Ce caza, exclusivement montagneux, est formé de la montagne dite de *Zéïtoun* qui fait partie du *Kouri-dagh* et du *Tékir-dagh*. Le *Tékir-sou* sépare à l'ouest ces deux montagnes, et le *Pyramus* forme, à l'est, la limite du caza qu'il sépare du merkez-caza de Marach.

# SANDJAK D'ORFA

**Orientation, Limites, etc.**— Le sandjak d'Orfa est situé à l'est du vilayet d'Alep, entre 35° 22′ et 37° 40′ de longitude et entre 36° 34′ et 37° 2′ de latitude. Il est limité au nord et à l'est par le vilayet de Diarbékir, et séparé du sandjak de Malatia, dépendant de ce même vilayet, par l'Euphrate. Au sud, ses limites sont les cazas de Rékka ou Racca et de Membidj, qui, tous deux, appartiennent au merkez-sandjak d'Alep, et il est séparé de celui de Membidj, à l'ouest, par l'*Euphrate*. Il est, enfin, limité à l'ouest par le caza d'Aïntab (merkez-sandjak d'Alep), et le merkez-caza de Marach.

**Division administrative**. — Le sandjak d'Orfa est divisé administrativement en quatre cazas et dix nahiés comprenant en totalité 1,326 villages et 17 campements de population à peu près fixe, comme suit :

| CAZAS | NAHIÉS | VILLAGES | CAMPEMENTS |
|---|---|---|---|
| Orfa | Haran | 253 | 17 |
| | Turkmen-Djulabi | » | » |
| | Dugherli-Djulabi | 13 | » |
| | Kaba-Haydar | 21 | » |
| | Bozabat | 140 | » |
| | Ouzoun-Aghadj | 71 | » |
| | Tchaï-Kouyou | 114 | » |
| Roum-Kalé | Barakh | 180 | » |
| Birédjik | Tchoukour | 129 | » |
| Souroudj | Sou-Boyou | 318 | » |
| | TOTAUX | 1.239 | 17 |

**Autorités civiles et religieuses.** — Ce sandjak est administré par un mutessarif de première classe, un caïmakam de deuxième classe, deux caïmakams de troisième classe, et dix mudirs. Les autorités religieuses sont, pour les musulmans, les imams et khodjas des djamis et des médressés ; pour les catholiques de rites latin et orientaux, des religieux de leurs communautés respectives. Les Syriens jacobites ont un évêque, dont le siège épiscopal est à Orfa ; mais il en est actuellement absent. Les Arméniens grégoriens ont également un évêque à Orfa.

**Population.** — La population totale du sandjak d'Orfa est de 143,485 habitants, comme suit :

| CULTES | | COMMUNAUTÉS | HOMMES | FEMMES | TOTAL par COMMUNAUTÉS | TOTAL par CULTES |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Musulmans** | | Turcs ottomans | 37.806 | 36.908 | 74.714 | 122.665 |
| | | Kurdes | 20.536 | 20.140 | 40.676 | |
| | | Divers | 3.743 | 3.532 | 7.275 | |
| **Chrétiens** | Catholiques | Grecs unis (melchites) | 760 | 740 | 1.500 | 20.453 |
| | | Arméniens catholiques | 1.317 | 1.120 | 2.437 | |
| | | Chaldéens catholiques | 420 | 418 | 838 | |
| | | Latins | 380 | 20 | 400 | |
| | Divers | Grecs orthodoxes | 2.560 | 2.500 | 5.060 | |
| | | Arméniens grégoriens | 1.150 | 850 | 2 000 | |
| | | Syriens jacobites | 3.200 | 3.018 | 6 218 | |
| | | Protestants | 1.075 | 925 | 2.000 | |
| **Israélites** | | | 189 | 178 | » | 367 |
| | | | | | TOTAL GÉNÉRAL | 143 485 |

**Ecoles.**— Il y a, dans le sandjak d'Orfa, 104 établissements scolaires, fréquentés par 3,084 élèves, comme suit :

MUSULMANS

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Médressés* (écoles de droit et théologie). | 25 écoles et | 600 élèves. |
| *Ruchdiés* (écoles supérieures). . . | 3 — | 202 — |
| *Sébiyân* (écoles primaires). . . . | 53 — | 1,016 — |

CHRÉTIENS

| | | | |
|---|---|---|---|
| Écoles primaires. . . . . | 23 — | 1,266 — |
| TOTAL. . . . . | 104 écoles et | 3,084 élèves. |

**Climat, Topographie, etc.** — Le climat du sandjak d'Orfa est généralement chaud, mais sain, à l'exception de quelques rares localités mal situées. La majeure partie du territoire est en plaines, quelquefois légèrement ondulées, et composées en général de terrains fertiles et de vastes pâturages. Il y a peu de montagnes, si ce n'est à l'ouest du sandjak, dans les cazas de Roum-Kalé et de Birédjik. Dans les autres parties du sandjak, le merkez-caza d'Orfa seul est montagneux. Les cours d'eaux sont peu nombreux, mais assez importants, même abstraction faite de l'*Euphrate*. Il y a peu de maladies dans cette partie du vilayet d'Alep; mentionnons toutefois le « bouton d'Orfa », plus à craindre que le « bouton d'Alep ».

**Production agricole.** — Les principales productions de l'agriculture dans le sandjak d'Orfa sont, en première ligne, les céréales, dont la récolte annuelle, en blés seulement, ne s'élève pas à moins de 960,000 kilés d'Orfa, soit, à raison de 165 kilogrammes au kilé, 158,400,000 kilogrammes. Viennent ensuite les vins et eaux-de-vie et les raisins secs, produits des vignes de Birédjik et de Roum-Kalé; puis les oliviers et les huiles renommées de ces mêmes localités et surtout de Nezzib; les cotons, les tabacs, ces derniers de qualité inférieure, la culture étant peu soignée, quoique assez répandue; les pistaches, ne le cédant guère à celles des environs d'Alep; le mûrier, l'opium, le figuier; le chanvre et la ramie qui réussit très bien dans ce sandjak, et enfin le maïs, cultivé en grand à Turkmen-Djulabi, et le sésame qui donne lieu à l'une des grandes exportations permanentes du sandjak, avec le blé.

Le tableau ci-après résume la production agricole du sandjak d'Orfa par quantités de chaque espèce de produits se rapportant à chacun des quatre cazas de ce sandjak, pour l'année 1890 :

PRODUCTION AGRICOLE DU SANDJAK D'ORFA RÉPARTIE PAR CAZAS

| NATURE des PRODUITS | CAZAS DU SANDJAK D'ORFA | | | | TOTAUX par ESPÈCES |
|---|---|---|---|---|---|
| | ORFA Merkez-Caza | BIRÉDJIK | BOUM-KALÉ | SOUROUDJ | |
| | kiles (1) | kiles | kiles | kiles | kiles |
| Blé | 570.000 | 130.000 | 70 000 | 190.000 | 960.000 |
| Orge | 460.000 | 86 000 | 45.000 | 100 000 | 691.000 |
| Maïs | 6.000 | 2.000 | 3.000 | 7.500 | 18.500 |
| Avoine | 5.000 | » | » | » | 5.000 |
| Vesce | 32.000 | 3.000 | » | 4.000 | 39.000 |
| Millet | 85.000 | 3.500 | 30.000 | 3.000 | 121.500 |
| Sésame | 7.000 | 1.800 | 500 | 1.500 | 10.800 |
| Riz | » | 500 | 1.500 | » | 2.000 |
| Fèves | 1.000 | 500 | » | » | 1.500 |
| Haricots | 1.200 | 300 | » | » | 1.500 |
| Pois-chiches | 15.000 | » | 1.600 | » | 16 600 |
| Lentilles | 18.000 | 140 | 2.200 | » | 20.340 |
| TOTAUX PAR CAZAS | 1.200.200 | 227.740 | 153.800 | 306.000 | |
| TOTAL GÉNÉRAL | | | | | 1.887.740 |
| | okes | okes | okes | okes | okes |
| Chanvre | 55.000 | 130.000 | » | » | 185.000 |
| Topinambour | » | » | » | 50.000 | 50.000 |
| Coton | 50.000 | 3.000 | 40.000 | » | 93.000 |
| Tabac | 6.045 | 4.252 | 2.475 | 492 | 13.264 |
| Réglisse (racine de) | » | 275.000 | » | » | 275.000 |
| Scammonée | » | 950 | » | » | 950 |
| Glands de chêne | » | » | 700 | » | 700 |
| Figues | 2.250 | 5.000 | 6.000 | » | 13.250 |
| Noix | 15.000 | 1.500 | 9.000 | » | 25.500 |
| Pistaches | » | 1.000 | 150.000 | » | 151.000 |
| Grenades | 80.000 | 25.000 | 20.000 | » | 125 000 |
| Pastèques et melons | 300 000 | 135.000 | 11 550 | 7.000 | 453.550 |
| Pommes, poires, abricots, etc... | 80.000 | 2.800 | 4 000 | » | 86.800 |
| Oignons | 35 000 | 25.000 | 20.000 | 3.000 | 83.000 |
| Aulx | 12.000 | 1.500 | 200 | 200 | 13.900 |
| Olives | 7.500 | 400.000 | 34.000 | 22.000 | 463 500 |
| Raisins | 635 000 | 450.000 | 250 000 | 65.000 | 1.400.000 |
| Sumac | » | 550 | » | » | 550 |
| Cumin | 1.800 | 5 100 | » | » | 6.900 |
| TOTAUX PAR CAZAS | 1 279.595 | 1.465.652 | 547.925 | 147.692 | |
| TOTAL GÉNÉRAL | | | | | 9.440.864 |

(1) Le kilé d'Orfa vaut 165 kilogrammes.

**Bétail.** — L'élève des bestiaux dans le merkez-caza d'Orfa, et plus encore dans le caza de Souroudj, est très répandu et donne surtout de nombreux et beaux produits de race ovine, bovine et chevaline.

Les productions accessoires des troupeaux ne manquent pas non plus d'importance, notamment le beurre qui est estimé et qui donne lieu, avec les laines, peaux de chèvres et cuirs de bœufs tannés et non tannés, à de fortes exportations.

Le tableau ci-après indique l'existence, par espèces et par cazas, des animaux domestiques dans le sandjak d'Orfa en 1890 :

| ESPÈCES OU RACES | CAZAS DU SANDJAK D'ORFA | | | | TOTAUX par ESPÈCES |
|---|---|---|---|---|---|
| | ORFA | BIRÉDJIK | SOUROUDJ | ROUM-KALÉ | |
| Moutons | 191.378 | 13 684 | 151.625 | 24.831 | 381.518 |
| Chèvres ordinaires | 119.876 | 26.864 | 63.609 | 42.643 | 252.992 |
| — d'Angora | 164 | » | 2.498 | 123 | 2.785 |
| Bœufs | 8.700 | 3.780 | 5.200 | 3.800 | 21.480 |
| Buffles | » | » | » | » | » |
| Taureaux | 360 | 150 | 310 | 190 | 1.010 |
| Vaches | 4 500 | 2.200 | 3.000 | 3.200 | 12.900 |
| Veaux et Génisses | 3.800 | 1.600 | 2.200 | 2.400 | 10.000 |
| Porcs | » | » | » | » | » |
| Chevaux, Juments, Etalons | 3.700 | 1.250 | 3.500 | 630 | 9.080 |
| Mulets | 120 | 30 | 6 | 50 | 206 |
| Anes | 4.600 | 1.300 | 4.000 | 3.000 | 12.900 |
| Chameaux et Dromadaires | 4.200 | 200 | 1.033 | 250 | 5.683 |
| Chameaux dans les tribus nomades | 10 500 | 3.000 | 12.500 | 2 000 | 28.000 |
| Poules | 39.000 | 9.000 | 3.500 | 5.300 | 56.800 |
| Dindons et Canards | 1.250 | 180 | » | 150 | 1.580 |
| Ruches d'abeilles | 3.500 | 1 800 | 2.756 | 6.500 | 14.556 |
| TOTAUX PAR CAZAS | 395.648 | 65 038 | 255.737 | 95.067 | |
| | | | | TOTAL GÉNÉRAL | 811.990 |

**Apiculture.** — Presque tous les villageois du caza de Birédjik et de Roum-Kalé élèvent des abeilles; les produits des ruches sont assez importants.

**Mines.** — On ne connaît pas de mines dans le sandjak d'Orfa.

**Forêts.** — Ce sandjak, à peu de chose près tout en plaine, possède peu de forêts; elles sont situées sur les montagnes du caza de Birédjik et celles d'Orfa, et leur peuplement, comme celui des autres forêts du vilayet, est entremêlé de grandes plantations d'oliviers, de mûriers, de pistachiers et d'arbres à fruits de toute espèce, ainsi que de grands et beaux vignobles et de cultures de blé et autres céréales, de tabac et de coton. Les essences forestières, qui sont principalement le pin, le cyprès, le chêne, le platane et le noyer, n'en sont pas moins prospères.

**Tabacs.** — Quoique assez répandue, la culture du tabac, peu soignée d'ailleurs, est sans importance. Ses produits sont de qualité inférieure et n'ont rien d'intéressant.

**Eaux minérales.** — Les eaux minérales des environs de Birédjik sont estimées pour leurs vertus curatives.

**Fleuves.** — Plusieurs cours d'eau importants arrosent le sandjak d'Orfa; les trois principaux sont, à l'ouest, l'*Euphrate*; au centre, la rivière *Bélik*; à l'est, la rivière *Khabour* ou *Ghabour-sou*.

L'*Euphrate* entre au nord dans ce sandjak, venant en dernier lieu du vilayet de Diarbékir. Il coule à ce moment vers l'ouest; arrivé à Roum-Kalé, son cours se dirige vers le sud. Dans cette nouvelle direction, il passe à Birédjik et de là dans le merkez-sandjak d'Alep (caza de Membidj), pour continuer sa route à travers le caza de Rékka et sortir du vilayet d'Alep. Dès son arrivée à Birédjik, l'*Euphrate*, qui serait sans doute navigable pour de petits bâtiments à vapeur, sert à effectuer des transports de blé, dirigés sur des radeaux et des barques, à destination de Déïr (mutessarifat de Zor).

La rivière *Bélik* (*Nahr-Bélik*) a deux sources fort éloignées l'une de l'autre (60 kilomètres en ligne directe). La première est à

Souroudj et coule du nord au sud-est. La seconde prend naissance à Turkmen-Djulabi, à 16 heures sud-est d'Orfa. Cette source est appelée *Aïn-Arouss* (source de l'épouse). C'est près de là, dit-on, que Sarah épousa Abraham. Ces deux branches du *Bélik* arrosent toutes les plaines centrales et méridionales du sandjak, avant d'entrer dans le caza de Rékka où elles se réunissent et vont se jeter dans l'*Euphrate*.

La rivière *Khabour* (*Ghabour-sou*) prend sa source au nord-est du sandjak d'Orfa, à Yéni-chèhr ; elle coule du nord au sud sur toute la lisière orientale de ce sandjak et passe dans le mutessarifat de Zor, près de Ras-el-Aïn.

Outre ces grands cours d'eau, il y en a dans le sandjak d'Orfa une multitude d'autres de moindre importance, n'ayant pas d'autre nom que : *la rivière*.

**Montagnes.** — Les seules montagnes du sandjak d'Orfa sont le *Top-Dagh* ou *Kara-Dagh*, au pied duquel est bâtie, sur deux collines, la ville d'Orfa; cette montagne ne mérite d'être citée qu'à cause de ses belles forêts entremêlées de bois d'oliviers et de noyers, et ses cultures florissantes. Les autres montagnes du sandjak sont celles de Roum-Kalé et de Birédjik, n'ayant rien non plus de remarquable que le beau peuplement et les riches plantations et cultures diverses qui les couvrent. Celle de Roum-Kalé est appelée Kara-dagh (la montagne noire) ; celle de Birédjik n'a pas de nom. L'une et l'autre sont de petites ramifications du Taurus.

**Produits de l'industrie.** — Les principales industries du sandjak d'Orfa sont le tissage des étoffes, les impressions de cotonnades, la teinturerie, l'orfèvrerie, la savonnerie, et généralement tous les métiers dont les merveilleuses productions faisaient jadis la haute réputation de cette contrée comme de celle d'Alep. Tout cela, sauf peut-être l'orfèvrerie, est bien tombé aujourd'hui, mais les restes en sont encore assez vivaces pour qu'il soit permis de croire qu'un chemin de fer, tel qu'on en a déjà proposé tant de fois, passant d'Alexandrette à Alep, Orfa et

autres villes manufacturières, et aboutissant aux deux mers, suffirait à le faire renaître dans son ancienne splendeur.

**Commerce, Exportation.** — Cette opinion, assez généralement établie pour qu'il soit superflu d'insister, prend une nouvelle force lorsque l'on compare la production des céréales dans ce sandjak, celle du blé, par exemple, avec l'exportation de cette même denrée.

La production annuelle de blé est, en effet, comme on l'a vu plus haut, de 960,000 kilés d'Orfa, soit 158,400,000 kilogrammes.

Or, l'exportation de cette céréale par Alexandrette, voie d'Alep, n'est que de 20,000 kilés d'Orfa. En y ajoutant 60,000 kilés d'Orfa, transportés d'Orfa, Souroudj et Birédjik, partie pour Déïr par radeaux sur l'*Euphrate*, et partie pour Aïntab et Alep à dos de chameaux, on arrive à une somme totale de 80,000 kilés d'exportation de blé, contre une production de de 960,000 kilés, soit une différence de 880,000 kilés de blé, représentant 145,200,000 kilogrammes, chiffre qu'il est absolument impossible d'attribuer à la consommation locale.

La plus grande partie de cette énorme quantité de blé doit donc être regardée comme perdue pour la consommation locale aussi bien que pour le commerce, et il n'y a pas lieu de s'étonner, en présence d'un pareil fait, que l'agriculture languisse, car à quoi bon s'efforcer de produire davantage en pure perte ?

Au nombre des principales exportations d'Orfa restant soumises aux mêmes pertes, faute de moyens de transports suffisants, on compte, outre les céréales, le sésame, le raisin sec, environ 6,000 balles de laine, 5,000 quintaux de coton, 3,000 quintaux de beurre, 30,000 peaux de chèvre et cuirs de bœufs tannés et non tannés, de fortes quantités de chanvre et de ramie et environ 35,000 moutons, sans compter ceux que les marchands de bestiaux d'Orfa importent de Diarbékir, Mossoul, Van et Erzéroum, qui sont innombrables. Tous ces troupeaux, dont le passage est incessant, et, sur plusieurs points très

encombrant, notamment à Birédjik, où la plupart traversent l'Euphrate, sont dirigés sur Alep, Damas, la côte de Syrie et l'Égypte.

Il faut ajouter à ces principaux articles d'exportation quelques produits industriels qui ne sont pas sans importance, tels que savons, huiles, vins, tissus de coton blancs et teints en rouge, cotonnades imprimées, mousselines, châles, tapis, orfèvrerie et bijouterie, sans oublier les olives de Mezzib et de Birédjik et les pistaches de Roum-Kalé, presque aussi estimées que celles des environs d'Alep.

On estime la valeur annuelle des exportations de blé et sésame à 110,000 livres turques seulement, vu la grande difficulté et la cherté des transports, et pour la même raison la valeur des autres exportations, non compris les troupeaux, à 120,000, soit, en total, 230,000 livres turques ou environ 5,300,000 francs.

Comme on l'a montré ci-dessus pour ce qui concerne le blé seulement, il suffirait de créer des voies de communication rapides pour tripler au moins, et immédiatement, la valeur de ces exportations, et provoquer, en même temps, une production beaucoup plus considérable.

**Importation.** — Le commerce d'importation ne manquerait pas de profiter bien plus largement encore d'un si grand bienfait. Tel qu'il existe et peut exister aujourd'hui, il se réduit à un petit nombre d'articles, en quantités peu importantes. Les principaux consistent en sucre et café, calicot, madapolam, indiennes, draps et fers de provenances anglaise et française, droguerie, quincaillerie d'Autriche et d'Allemagne, quelques produits manufacturés de Suisse, et environ 10,000 caisses de pétrole de Russie, le tout montant à la valeur d'environ 15,000 livres turques par an, ou environ 350,000 francs.

On peut donc résumer la valeur des exportations et importations annuelles du sandjak d'Orfa, déduction faite des troupeaux qu'on ne saurait évaluer, et qui d'ailleurs, pour le plus grand nombre, n'appartiennent pas à sa propre production, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Exportations. | 230,000 livres turques, soit | 5,290,000 | francs. |
| Importations. | 15,000 — | 350,000 | — |
| DIFFÉRENCE | 215,000 — | 4,940,000 | — |

## Dîmes et Impôts.

| | | |
|---|---|---|
| Impôt foncier (verghi). . . . . | 1,830,850 | piastres |
| Exonération militaire (bédel-i-askérié). . . . . | 263,222 | — |
| Patentes (témettu). . . . . | 917,000 | — |
| Dîmes des céréales (achar). . . | 4,275,540 | — |
| Taxes sur le bétail (agnam; dévé, etc). . . . . | 2,275,222 | — |
| Droits divers . . . . . | 160,410 | — |
| Beyïé (droit de vente du tum béki. . . . . | 19,110 | — |
| Mines et Forêts . . . . . | 11,140 | — |
| Revenus divers. . . . . | 265,730 | — |
| Recettes des tribunaux. . . . . | 167,530 | — |
| Recettes de l'enregistrement. . | 802,000 | — |
| TOTAL . . . | 10,987,854 | piastres |

soit environ 2,527,183 francs.

**Chef-lieu**. — La ville d'Orfa, chef-lieu du sandjak et du merkez-caza, résidence du mutessarif et siège des divers départements administratifs, est située par 36°33' de longitude et 37°9' de latitude, à 263 kilomètres d'Alep (288 kilomètres en ligne directe), et par voie d'Alep, à 423 kilomètres de l'échelle d'Alexandrette, au nord-est de ces deux villes par lesquelles doit nécessairement s'effectuer tout son commerce avec l'étranger et les plus importantes places de l'empire ottoman. Les caravanes vont d'Orfa à Alep, directement en cinq journées de marche ; un cavalier fait ce voyage en quatre jours de marche, au pas régulier de son cheval. Il n'y a entre ces deux villes aucune route régulière, soit existante, soit en voie de construc-

tion, soit en projet; mais l'espace à parcourir est tout en plaine et n'offre aucune difficulté : l'établissement d'un chemin de fer y serait des plus faciles et peu coûteux.

Orfa est l'ancienne *Edesse* ou *Callirhoé*. On croit que ce nom lui avait été donné à cause de la rapidité des eaux d'un torrent appelé aujourd'hui *Kara-Kouyoun*, qui passe dans un ravin profond portant le même nom et longeant le mur d'enceinte de la ville. Ce torrent est presque à sec pendant l'été, mais au printemps et en hiver il est quelquefois assez fort pour renverser les digues; il se mêle alors au *Khalil-el-Rahman* et produit des inondations en ville.

Edesse appartint aux Séleucides durant tout le temps de leur domination en Syrie; c'était la capitale de l'Osroène. Les rois Abgares, qui s'en emparèrent ensuite, y établirent leur résidence. C'est de là qu'un de ces rois, atteint de la lèpre, écrivit, dit Eusèbe, une lettre à Notre Seigneur Jésus-Christ pour le prier de venir le guérir et reçut en réponse la promesse du Sauveur de lui envoyer un de ses apôtres. L'histoire ecclésiastique enregistre en effet l'histoire de la guérison de ce roi opérée par le saint apôtre Thaddée et qui procura la conversion des habitants d'Édesse, Voici du reste la légende telle qu'elle est conservée par la tradition chez les Arméniens d'Orfa : Le roi Abgar étant atteint de la lèpre envoya un ambassadeur auprès de Jésus pour le prier de venir le visiter à sa cour et lui apporter la guérison. Jésus répondit à l'ambassadeur : « La foi de ton maître le sauve ». Le Christ lui remit en même temps un mouchoir avec lequel il s'était essuyé la face et qui en avait gardé l'empreinte. L'ambassadeur revint tout joyeux, mais à quelques centaines de coudées avant d'arriver à Orfa, il fut attaqué par une bande de voleurs, et craignant de se voir enlever le précieux mouchoir, il le jeta dans un puits à moitié comblé qui se trouvait à proximité. Une fois hors de la portée des voleurs, il s'empressa d'aller quérir la précieuse relique ; mais quelle ne fut pas surprise en voyant le puits rempli d'eau et en ne retrouvant pas le mouchoir. L'ambassadeur rendit compte à son maître de la réussite de sa mission et du malheur qui venait de lui arriver. Le roi s'écria :

« Puisque je n'ai pas le mouchoir, je me laverai avec l'eau miraculeuse du puits ». Il le fit, et fut radicalement guéri de la lèpre. Abgar quitta dès lors son palais et habita une grotte voisine où il termina sa vie en ermite. Cette grotte est connue actuellement sous le nom de « Abgar Takavor » (grotte du roi Abgar). Le puits existe toujours, à vingt minutes de la ville, et il est connu de nos jours sous les deux noms de *Nabi-Ayoub* (le prophète Job), et de *Djeb-el-mendil* (puits du mouchoir). Musulmans et chrétiens, lorsqu'ils sont malades, se rendent pieusement au « puits du mouchoir » pour y faire des ablutions.

Chose étrange, jusqu'à nos jours, les gardiens de ce puits, héréditaires de père en fils, sont des lépreux, les seuls du reste qui existent dans toute la contrée.

Caracalla, au commencement du IIIe siècle, fit de l'Osroène une province romaine et y fut assassiné par Macrin.

A l'époque des Croisades, Édesse était la seule ville de cette partie de l'Asie qui eût échappé à la conquête musulmane, tandis que tout le pays environnant passait successivement sous la domination des Arabes d'Aboubekr et des Turcs Seldjoukides. Elle appartenait à un petit prince grec nommé Théodore, qui s'y maintenait à peine en payant aux Turcs des tributs de plus en plus élevés, lorsque Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon, vint se présenter à lui comme un libérateur, et en fut adopté comme fils et successeur. En 1092, Baudouin succéda en effet à son père adoptif, et le territoire d'Édesse fut érigé en comté. Cette ville éprouva ensuite toutes les vicissitudes des autres cités de la Mésopotamie, et passa sous la domination des sultans d'Alep, fut ravagée et pillée par Timour-Leng (Tamerlan), tomba au pouvoir des Mamelouks d'Égypte, et fut enfin conquise avec toute la Syrie et la Mésopotamie par l'empereur ottoman Sélim Ier, en 1517. Depuis cette époque, Orfa n'a jamais cessé d'appartenir à l'empire ottoman.

Orfa s'étend sur un espace assez considérable ; ses maisons sont étagées sur deux collines du Top-dagh, entre lesquelles court avec rapidité la source du *Khalil-el-Rahman*, ancienne source de Callirhoë, près de laquelle est un bassin carré entretenu par

ses eaux et rempli d'une multitude de poissons, nourris de gâteaux par les nombreux promeneurs qu'attirent les agréments du site, très pittoresque. C'est le lieu le plus fréquenté de la ville ; il est ombragé par de vieux platanes d'une grosseur remarquable.

Les maisons d'Orfa sont bâties en moëllons ou en pierre de taille, généralement à un seul étage, avec un toit en terrasse. Les rues sont garnies de trottoirs assez larges et commodes, le tout formé par les marges de canaux de un mètre de largeur qui occupent le milieu. On jette dans ces canaux les immondices, qui sont entraînées par les pluies et les eaux courantes. La ville est entourée d'une vieille enceinte fortifiée, en assez mauvais état pour qu'il soit devenu impossible de décider si sa construction doit être attribuée aux Croisés de Baudoin ou à leurs successeurs musulmans.

Quant au château-fort, bâti au-dessus de la ville sur une pente du Top-dagh, il est certainement de construction arabe, mais les matériaux en ont été, en grande partie, empruntés à des monuments antiques du temps des Séleucides, comme le prouvent les colonnes d'ordre corinthien qui en soutiennent encore les restes les mieux conservés. D'ailleurs, tous les escarpements qui se trouvent près de ce château-fort, à l'ouest de la ville, présentent des ouvertures taillées dans le roc, qui conduisent à des catacombes anciennes, mieux conservées que celles d'Égypte, et contenant des monuments funéraires revêtus de sculptures appartenant à une belle époque de l'art grec ; ils sont taillés dans le rocher même, d'un calcaire très dur, et l'on n'y a trouvé aucun sarcophage dans les explorations, très superficielles, du reste, faites par des voyageurs. On trouve à Orfa beaucoup de médailles et de monnaies des rois séleucides, des Abgares, des médaillons en bronze des empereurs romains, et une grande quantité de monnaies du Bas-Empire, des Croisés et des Arabes.

**Population de la ville d'Orfa.** — La population actuelle de la ville d'Orfa est de 55,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (turcs, kurdes et divers). . | 40,835 |
| Chrétiens (grecs, arméniens et syriens de divers rites). . . . . | 13,843 |
| Israélites . . . . . | 322 |
| TOTAL. . . . | 55,000 |

**Ecoles.** — Il y a, dans la ville et le merkez-caza d'Orfa, 81 établissements scolaires, fréquentés par 2,464 élèves, comme suit :

MUSULMANS

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Médressés* (école de droit et théologie). | 18 | écoles et | 500 élèves |
| *Ruchdié* (école supérieure). . . . . | 1 | — | 74 — |
| *Sibiyâns* (écoles primaires). . . . . | 44 | — | 756 — |

CHRÉTIENS

| | | | |
|---|---|---|---|
| Latins (écoles primaires). . . . . | 2 | — | 90 — |
| Arméniens catholiques (écoles primaires) . . . . . | 6 | — | 344 — |
| Arméniens grégoriens (écoles primaires) . . . . . | 8 | — | 460 — |
| Arméniens protestants (école primaire) . . . . . | 1 | — | 190 — |
| Syriens jacobites (école primaire) . | 1 | — | 50 — |
| TOTAL . . . | 81 | écoles et | 2,464 élèves. |

Comme dans toutes les autres localités de l'empire ottoman, les écoles musulmanes de la ville et du merkez-caza d'Orfa sont établies par l'État et entretenues par les départements administratifs compétents. Quant aux écoles chrétiennes, deux RR. PP. capucins, l'un français, l'autre italien, avec un autre Père attaché à leur mission comme professeur, tiennent une petite école primaire où l'instruction gratuite est donnée en langues française et arabe, à 50 enfants, sans distinction de nationalité et de re-

ligion. Trois religieuses franciscaines, l'une arabe indigène et les deux autres françaises, enseignent de leur côté le français, l'arabe et quelques connaissances élémentaires, ainsi que des travaux de couture, lingerie, broderie, à 40 jeunes filles.

Les autres écoles catholiques appartenant à la communauté arménienne, sont entretenues et dirigées par les soins de cette communauté à l'aide d'aumônes et de dons particuliers faits aux églises. L'enseignement est donné aux élèves en arménien et en turc par des religieux de leur nationalité.

Les Arméniens grégoriens, à l'aide de semblables ressources, entretiennent 6 écoles de garçons et 2 écoles de filles. L'enseignement y est donné également en arménien et en turc.

L'école des Syriens jacobites, dont l'enseignement tout à fait élémentaire, est donné aux enfants en langues syriaque et turque, subsiste de même façon; elle est tenue par trois prêtres syriens.

Celle des Arméniens protestants est dirigée par un missionnaire arménien élevé en Allemagne, aux frais des parents des élèves. On y enseigne l'arménien et le turc.

**Monuments, etc.** — Outre le konak, résidence officielle du gouvernement et des divers départements administratifs, un dépôt militaire, le château-fort et les autres monuments anciens plus haut cités, il y a à Orfa environ 20 mosquées et médressés, (ces écoles de théologie et de droit islamiques n'ayant pas toujours dans cette ville, comme dans plusieurs autres, de bâtiments spéciaux, et les cours se faisant dans les mosquées, qui sont en même temps des médressés); 31 mesdjids (chapelles musulmanes); 4 églises; 3 bazars voûtés assez bien construits, l'un pour les marchands d'étoffes, les autres pour les orfèvres, bijoutiers, etc.; 14 bains turcs; 11 hans (hôtelleries); 4 grands magasins, 1,997 boutiques; 221 fabriques de tissus de coton et autres; 12 teintureries; 2 savonneries, 55 cafés et 2 hôtels.

**Environs.** — Les campagnes des environs d'Orfa, très fertiles et bien cultivées, baignées par le *Bélik* qui les arrose de trois côtés par trois sources différentes, celles de *Khabil-el-Rahman*

(Callirhoë), d'*Aïn-Zinka* et du *Nahr-Bélik* proprement dite, partant toutes trois du *Top-Dagh* (montagne d'Orfa) pour se répandre dans la plaine et se réunir à 39 kilomètres au sud, à Haran, sont particulièrement remarquables par leurs beaux vignobles. Ceux du côté septentrional de la ville s'étendent jusqu'à une distance de 33 kilomètres. Outre les importantes quantités de raisin sec qu'ils fournissent à l'exportation du sandjak, on en fabrique d'excellents vins et des eaux-de-vie très-goûtées par la consommation locale.

**Localités remarquables.** — Parmi les nahiés dépendant directement du merkez-caza d'Orfa, Haran mérite d'être cité.

**Haran.** — Haran, situé à 39 kilomètres au sud d'Orfa, se compose actuellement d'un groupe de 253 villages administrés par un mudir, et dont la population s'élève en totalité à 31,625 habitants, tous Arabes, de la tribu des *Béni-Zéïd*, s'occupant d'agriculture et d'élevage de bétail.

Le centre de ce groupe est l'antique résidence du patriarche Abraham, Harran, citée dans la Bible, qui devint plus tard la ville de *Carrhæ*, célèbre par la défaite de Crassus. Cette ancienne ville était principalement habitée par des Sabéens. Elle eut ses souverains jusqu'en 1199. On voit encore ses ruines consistant en un bain, un château, une église et le mur fameux dit de Rébecca.

# CAZAS DU SANDJAK D'ORFA

## CAZA DE ROUM-KALÉ

**Orientation, Limites, etc.** — Le caza de Roum-Kalé est limité au nord par le sandjak de Malatia (vilayet de Diarbékir); à l'est par l'*Euphrate*, fleuve qui le sépare du merkez-caza d'Orfa; au sud par le caza de Birédjik et à l'ouest par ceux d'Aïntab et de Marach.

**Division administrative.** — Il est administré par un caïmakam et un mudir et est composé d'un nahié et de 180 villages, très populeux.

**Population du caza.** — Sa population est de 27,696 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (turcs ottomans, kurdes, etc.) | 25,677 |
| Chrétiens (syriens, etc.) . . . . . | 2,019 |
| TOTAL . . . | 27,696 |

**Ecoles.** — Il n'y a dans le caza de Roum-Kalé qne deux écoles, l'une supérieure (*Ruchdié*), l'autre primaire (*Sébiyân*). La première est fréquentée par 41 élèves et la seconde par 26, soit en totalité 67 élèves. Ces deux écoles sont musulmanes et appartiennent au bourg de Roum-Kalé; les villages de ce caza et la plupart des autres villages du sandjak d'Orfa n'ont point d'écoles.

**Chef-lieu.** — Roum-Kalé, ou plutôt Halfati, résidence du caïmakam, siège des départements administratifs et chef-lieu du caza, est un bourg situé sur la rive droite de l'Euphrate, à proximité du *Kara-Dagh*, petite montagne du merkez-caza de Marach.

Sa population est de 2,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 1,560 |
| Chrétiens. . . . . | 440 |
| TOTAL . . . | 2,000 |

**Environs.** — Il n'existe à Halfati (Roum-Kalé) aucun monument ancien ou moderne, aucun édifice public à citer. Tout au plus peut-on dire que le nombre des maisons de ce bourg sans industrie et sans commerce proprement dits, où le marché se tient en plein air, sont au nombre d'envirou 400. C'était pourtant autrefois, dit-on, la résidence d'un « Catholicos » ; mais aucun reste d'édifice religieux un peu important n'a subsisté pour appuyer cette assertion. On rencontre, aux environs de Halfati, deux anciennes forteresses : l'une « Roum-Kalé » (le fort romain) a donné son nom au caza ; l'autre « Altoun-Tach » (la pierre d'or) est, aussi bien que la première, un ancien château du Bas-Empire.

**Production agricole.** — Le caza de Roum-Kalé, essentiellement agricole, abonde surtout en vignes qui fournissent à la fabrication de bons vins rouges, de l'eau-de-vie à l'usage du pays (raki), et à l'exportation de grandes quantités de raisins secs. On y récolte beaucoup d'olives, de pistaches et de figues. L'huile d'olives de ce caza est très estimée.

## CAZA DE BIRÉDJIK

**Orientation, Limites, etc.** — Le caza de Birédjik a

pour limites au nord le caza de Roum-Kalé; à l'est le merkez-caza d'Orfa et le caza de Souroudj; au sud celui de Membidj, et à l'ouest ceux d'Aïntab et de Roum-Kalé.

**Division administrative.** — Administré par un caïmakam et un mudir, ce caza renferme un nahié, et contient 129 villages.

**Population du caza.** — Sa population est de 26,466 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 23,363 |
| Chrétiens. . . . . | 3,058 |
| Israélites . . . . . | 45 |
| TOTAL. . . . . | 26,466 |

**Ecoles.** — Il y a dans le caza de Birédjik 21 établissements scolaires, fréquentés par 553 élèves, comme suit :

MUSULMANS

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Médressés* (école de droit et de théologie) | 7 | écoles et | 100 | élèves | |
| *Ruchdiés* (école supérieure) . . . . . | 1 | — | 87 | — | |
| *Sébiyâns* (écoles primaires) . . . . . | 10 | — | 234 | — | |

CHRÉTIENS

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Écoles primaires. Arméniens grégoriens, (garçons). . . . . | 1 | — | 43 | — | |
| — Id. (filles) . . . . . | 1 | — | 42 | — | |
| — Arméniens catholiques, (garçons) . . . . . | 1 | — | 47 | — | |
| TOTAL. . . . | 21 | écoles et | 553 | élèves | |

Les écoles chrétiennes sont toutes trois dans la ville de Birédjik. On y enseigne aux garçons l'arménien, le turc et l'arabe,

l'arithmétique et la géographie; les filles apprennent l'arménien, la calligraphie et la broderie. Il n'y a pas d'écoles dans les villages de ce caza.

**Chef-lieu.** — La ville de Birédjik, chef-lieu du caza et résidence du caïmakam, est située à 99 kilomètres de distance à l'ouest d'Orfa et à 152 kilomètres au nord-est d'Alep, sur la rive gauche de l'*Euphrate;* les eaux du fleuve baignent le pied de ses anciennes murailles et en achèvent la ruine.

Sa population est de 10,162 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 8,702 |
| Chrétiens arméniens grégoriens . . | 978 |
| — — catholiques . | 437 |
| Israélites. . . . . | 45 |
| TOTAL . . . . . | 10,162 |

**Autorités.** — Les autorités civiles, militaires et religieuses résidant à Birédjik sont, outre le caïmakam, un tribunal de première instance, une municipalité composée de 4 membres et d'un président, un capitaine de gendarmerie ayant sous ses ordres 45 gendarmes, tant à pied qu'à cheval, et un agent de police; enfin, deux prêtres arméniens, l'un grégorien et l'autre catholique, ainsi qu'un missionnaire protestant de nationalité arménienne.

Birédjik, ancienne *Birtha*, fondée par les Arsacides et ruinée par Timour-Leng, a de tout temps dû son unique importance au passage de l'Euphrate, qui lui donne une grande animation. D'innombrables troupeaux y affluent de toutes parts et effectuent ce passage sur des bateaux d'une construction spécialement faite pour faciliter l'entrée et la sortie des bestiaux, et permettre de laisser les bêtes de somme passer sans les décharger. Ce passage a lieu tous les jours de l'année avec le même encombrement, à partir du lever du soleil jusqu'à 10 heures à la turque (2 heures avant le coucher du soleil), excepté les jours

de surabondance des eaux du fleuve, où le courant devient trop fort pour le permettre. A Birédjik, la largeur moyenne de l'Euphrate est de 120 mètres, mais les pluies hivernales augmentent cette largeur et la portent en peu de temps à 1,000 et même à 2,000 mètres.

**Edifices publics.** — Outre le konak, demeure officielle du caïmakam et siège de l'administration, il y a à Birédjik 7 mosquées (à la fois djamis et médressés), dont la principale : Oulou-Djami, est assez belle. L'une des quatre églises de cette ville, parmi les deux qui appartiennent à la communauté grégorienne, doit être aussi remarquée. Les mesdjids (chapelles musulmanes) et les six bains turcs, ainsi que le bazar contenant 566 boutiques, n'ont rien de monumental; mais la disposition tout entière de la ville, assez pittoresque, est digne d'être remarquée. Ses 2,162 maisons sont étagées en forme de gradins sur le versant d'une colline dominée par la forteresse antique, centre auquel se reliaient jadis les murailles, ruinées comme elle. Les toits des maisons sont en terrasse, et l'on s'en sert, du haut en bas de la ville, et de gradin en gradin, comme de rues. On compte de plus à Birédjik deux savonneries, quatre moulins à huile d'olive et de sésame, quelques fabriques d'étoffes de soie, de coton et de laine et deux teintureries.

**Climat.** — Le climat de Birédjik est en assez bonne réputation : on le dit sain, exempt d'humidité, de température assez douce en été, et l'on assure que les maladies sont rares dans le caza. Cependant, la fièvre y paraît de temps en temps, et le « bouton de Birédjik » n'est pas moins commun que ceux d'Alep et d'Orfa.

**Produits agricoles.** — Le sol, très fertile, donne une riche production, surtout en céréales, sésame et raisin. Les oliviers sont très abondants aux environs de Birédjik; greffés de ceux de Nezzib, les meilleurs de tout le vilayet d'Alep, leurs fruits donnent une huile excellente; les vins de cette contrée

sont également très bons; les productions secondaires, mais non pas sans importance, sont le chanvre, le coton, l'opium, les pistaches, les grenades et autres fruits. On cultive aussi le tabac, mais sa qualité est inférieure.

**Bestiaux.** — L'élevage des bestiaux donne des résultats très importants en moutons (environ 200,000 annuellement), chèvres, bœufs et chameaux, ânes et chevaux de belle race (ces derniers montent à 6,000 par an).

**Apiculture.** — Il n'y a pas de localité dans le caza dont les habitants n'aient au moins quelques ruches : le produit en est pour eux d'un bon rapport.

**Nezzib.** — Nezzib, petite ville de 3,000 habitants, située à 11 kilomètres à l'ouest de Birédjik, mérite d'être citée pour l'abondance de ses oliviers, la bonne qualité et la réputation de son huile. Elle est arrosée par la petite rivière *Kiersin*; les habitants d'Aïntab s'y approvisionnent de vin et d'huile.

C'est près de cette localité qu'eut lieu, le 24 juin 1839, la bataille de ce nom entre les troupes du vice-roi d'Égypte, commandées par Ibrahim-Pacha, et l'armée ottomane commandée par le sérasker Hafiz-Pacha.

**Balkiz.** — Près du village de Balkiz, les habitants ont trouvé assez souvent, dans les ruines qu'on y rencontre, des monnaies antiques en or et en argent.

## CAZA DE SOUROUDJ

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Souroudj est situé entre 35°55′ et 36°15′ de longitude, et entre 36°40′ et 37°14′ de latitude. Il est limité au nord, à l'est et au sud par le merkez-caza d'Orfa, et à l'ouest par le caza de Birédjik.

**Division administrative.** — Il est administré par un caïmakam et un mudir, et contient un nahié et 318 villages.

**Population du caza.** — La population est de 20,488 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (turcs, kurdes et divers . | 18,955 |
| Chrétiens (syriens, jacobites) . . . . | 1,533 |
| TOTAL. . . . . | 20,488 |

**Ecoles.** — Il n'y a point d'écoles dans le caza de Souroudj.

**Chef-lieu.** — Souroudj, chef-lieu du caza et résidence du caïmakam, est situé à 54 kilomètres au sud-ouest d'Orfa.

Cette petite ville n'a que 1,500 habitants, tous kurdes et musulmans.

Comme tous les autres habitants de ce caza, ils ont pour unique occupation la culture des céréales et l'élève des bestiaux. Les produits sont dirigés sur Orfa et suffisent à son commerce et à la consommation locale.

**Notice historique.** — Souroudj est l'antique Batnæ. On connaît dans son voisinage deux lions de taille colossale, sculptés par les Assyriens dans un basalte très dur, d'un gris noirâtre. Le colonel anglais Chesney, qui a fait un important voyage d'exploration dans ces contrées dès l'époque de la guerre de Crimée, en vue de l'établissement d'un chemin de fer reliant la mer Méditerranée au golfe Persique, a mesuré des blocs dans lesquels sont taillés ces lions, La hauteur de chaque pierre est de 7 pieds 3 pouces anglais, sa longueur de 12 pieds et son épaisseur de 2 pieds. M. le colonel Chesney ne dit pas quelle est la hauteur totale de ces colosses.

La plaine de Batna ou Batnæ, où s'étendent les 371 villages du caza de Souroudj, avait dans l'antiquité une grande renommée de fertilité. Aujourd'hui encore, sa production agricole est

des plus remarquables, surtout en céréales, qui sont transportées chaqne année en quantités considérables à Déïr (mutessarifat de Zor) par l'Euphrate, sur des radeaux et des barques, et d'autre part dirigées sur Aïntab, Alep et autres localités à dos de chameaux.

On exporte aussi du caza de Souroudj un grand nombre de troupeaux de moutons, dirigés à travers les plaines sur Birédjik, où ils passent l'Euphrate pour continuer leur voyage et se rendre à destination dans les principaux centres de consommation et de commerce du vilayet d'Alep.

# MUTESSARIFAT DE ZOR

Chef-lieu: DÉÏR-EL-ZOR

Population : 100.000 habitants. — Superficie : 100.000 kilom. carrés.

Divisé en 4 Cazas et 4 Nahiés.

Légende

- Chef-lieu du Mutessarifat
- id. de Cazas
- id. de Nahiés
- Limites du Mutessarifat
- id. de Cazas
- id. de Nahiés
- Chemins des caravanes
- Villages
- Dattiers
- Salines

Echelle 0 10 20 30 40 50

Vilayet de Diarbékir

Vilayet d'Alep

Yénicheïr (Viran-Chéïr)

Ras-ul-Aïn

Caza de Ras-ul-Aïn

Djebel-Abdul-Aziz

Tell Romman

Tell Kaoukab

Djebel-Sindjar

Vilayet de Mossoul

Désert

Rekka

Euphrate

Sabkha

Madam

Caza de Zor

Nahié de Sabkha

Tell-el-Hadjéat

DEIR-EL-ZOR

Nahié de Bousëireh

Bousëireh ou Bessireh

Meyadin

Nahié de Kbokab

Désert

Désert de Tadmor

Djebel-Rouk

Caza de Achar

Caza de Al-Bou-Kémal

Al-Bou-Kémal

Djebel-Baous

Anah

Vilayet de Bagdad

Vilayet de Syrie

Ernest LEROUX, Editeur

Imp. Monrocq, Paris.

# MUTESSARIFAT DE ZOR

## SOMMAIRE DES MATIÈRES

Origine. — Orientation. — Limites. — Division administrative, militaire, religieuse. — Tribunaux. — Dette publique. — Régie des tabacs.
Population. — Ecoles. — Climat.
Productions. — Bétail. — Mines. — Forêts. — Salines. — Eaux minérales.
Agriculture. — Fleuves. — Lacs. — Routes. — Transports. — Montagnes.
Productions industrielles. — Commerce. — Dîmes et impôts.

### MERKEZ-CAZA DE ZOR

Limites. — Population. — Déïr-el-Zor (Ville de).
Nahiés : Khokab. — Tadmor (Palmyre). — Sabkha.
Cazas : de Achara. — Nahié de Bessirèh.
Caza de Ras-ul-Aïn et de Al-bou-Kémal.

**Carte administrative, forestière, routière, etc., du mutessarifat.**

# MUTESSARIFAT DE ZOR

## (DÉÏR-EL-ZOR)

## STATISTIQUE DESCRIPTIVE

**Origine.** — Le mutessarifat de Zor a été formé en 1857 et classé alors au nombre des sandjaks du vilayet d'Alep. Jusqu'à cette époque, le petit bourg de Déïr, aujourd'hui ville assez importante et chef-lieu du mutessarifat sous son nouveau nom de Déïr-el-Zor, était, avec les contrées environnantes, une sorte de refuge et de quartier général pour les tribus arabes qui pillaient les caravanes et rançonnaient les voyageurs. Le *Serdar-Ekrem*[1], Omer-Pacha, chargé de mettre fin à ces désordres depuis longtemps intolérables, fut envoyé à Déïr à cet effet, à la tête d'un corps d'armée considérable et muni des pouvoirs les plus étendus. Après avoir sévèrement châtié les tribus pillardes qu'il refoula dans le désert, il constitua ce nouveau sandjak avec les contrées délivrées.

Quelque temps après le retour à Constantinople du *Serdar-Ekrem*, le gouverneur du sandjak de Zor, Arslan-Pacha, sollicita du gouvernement la faveur d'être placé sous la dépendance directe du ministère de l'Intérieur. Cette faveur, qui lui fut aussitôt accordée, lui permit de mettre à exécution, au moment voulu et sans perdre un temps précieux, plusieurs sages mesures qu'il appliqua avec fermeté, afin d'asseoir sur des bases solides

(1) Maréchal-Général.

la sécurité et le bon ordre récemment recouvrés. C'est ainsi qu'ayant su gagner la confiance des principaux *chéïks* des tribus arabes, il leur fit construire plusieurs *hans* ou hôtelleries échelonnées sur la route de Déïr à Alep; de sorte qu'en très peu de temps, cette route, jusqu'alors presque impraticable, devint la plus sûre de toutes. Au moyen d'un petit corps de troupes mobiles montées sur des mules et logées dans ces *hans*, le mutessarif établit entre Déïr et Alep un service postal régulier, et, dès cette époque, Déïr devint le point central des relations commerciales de l'Irak-Arabi et de la Syrie. Au lieu d'être évitée comme un repaire de brigands, cette ville a été choisie comme un des meilleurs entrepôts, et son importance n'a fait que s'accroître avec le temps.

**Orientation; limites.** — Le mutessarifat de Zor est situé au sud de l'Asie ottomane, par 35°15 à 39°25 de longitude est et 34° à 37°10 de latitude nord. Il est limité au nord par les vilayets de Diarbékir et d'Alep; à l'est, par ceux de Mossoul et de Bagdad; au sud, par le désert de Syrie, et à l'ouest, par les vilayets de Syrie et d'Alep.

**Superficie; division administrative.** — La superficie totale est en chiffre rond de 100,000 kilomètres carrés.

Tel qu'il est aujourd'hui constitué, le mutessarifat de Zor est divisé administrativement en 4 cazas et 4 nahiés, et l'on y compte 158 villages ou campements, comme suit :

| CAZAS | NAHIÉS | VILLAGES |
|---|---|---|
| Déïr-el-zor (merkez-caza). | Sabkha. — Tadmor. — Khokab. | 81 |
| Achara ..... ..... | Bessirèh..... | 34 |
| Ras-ul-Aïn .. ..... .... | ..... | 24 |
| Al-bou-Kémal ..... | ..... | 19 |
| 4 Cazas | 4 Nahiés | 158 Villages |

**Division militaire.** — Les troupes en garnison et cantonnées dans le mutessarifat de Zor, appartiennent au 5e corps d'armée, dont le quartier général est à Damas (Cham-Chérif), chef-lieu du vilayet de Syrie et résidence d'un *muchir* (maréchal). Elles se composent d'un régiment de *nizam* (armée active) sous le commandement d'un général de brigade.

La population du mutessarifat de Zor n'est pas astreinte à la loi du recrutement.

**Autorités civiles, religieuses etc.** — Les autorités administratives se composent du *mutessarif*, gouverneur du sandjak, relevant directement de Constantinople, des trois *caïmakams*, sous-gouverneurs des cazas, et des quatre *mudirs*, directeurs des nahiés. Ces sept derniers fonctionnaires sont sous les ordres du mutessarif, mais c'est le ministère de l'Intérieur qui les choisit. Comme dans tous les vilayets, ils sont respectivement assistés de conseils administratifs dont la composition, partout la même, a déjà été décrite.

Les divers chefs de services administratifs sont également à la nomination exclusive des ministères d'où leurs fonctions ressortent.

L'autorité religieuse est exercée, pour tous les musulmans du sandjak, par le *mufti* résidant à Déir-el-Zor et par les quatre *naïbs* des cazas placés sous sa dépendance pour tout ce qui concerne le dogme de la loi du *chér'i*. Tous relèvent du *Chéikh-ul-islam* ou ministre du culte; mais les naïbs, en leur double qualité de président des tribunaux du *chéri* et de ceux de la juridiction nouvelle, relèvent aussi du ministère de la Justice.

Les chrétiens habitant Déïr-el-Zor, qui sont les seuls du sandjak, sont dirigés par deux prêtres catholiques, l'un du rite syrien et l'autre du rite arménien. Le premier relève du patriarche d'Alep et le second de celui de Constantinople.

Les israélites n'ont ni synagogue ni rabbin et sont d'ailleurs au nombre de 50 seulemeut, tous habitants de la ville de Déïr-el-Zor.

Les mosquées et les églises sont, les premières au nombre de 13 et les secondes de 2, et se répartissent par cazas et nahiés comme suit :

| | MOSQUÉES | ÉGLISES |
|---|---|---|
| Merkez-caza de Déïr-el-zor (ville) | 8 | 2 |
| Nahié de Khokab | 2 | » |
| — Tadmor | 2 | » |
| Caza de Achara | 2 | » |
| — Ras-ul-Aïn | 2 | » |
| — Al-bou-Kémal | 2 | » |
| TOTAL | 13 | 2 |

**Services administratifs.** — Les services administratifs sont les mêmes que dans les vilayets.

**Tribunaux.** — A Déïr-el-Zor et au chef-lieu des trois autres cazas résident des naïbs qui sont en même temps présidents du tribunal du *chér'i* (droit islamique) et des tribunaux civils, criminels et correctionnels de droit commun institués depuis la Réforme. Les sentences prononcées par ces derniers sont du ressort de la Cour d'appel d'Alep et de la Cour de cassation de Constantinople. Cette nouvelle procédure entre difficilement dans les idées des populations locales qui ne s'y soumettent qu'avec peine. Son fonctionnement laisse en conséquence assez à désirer.

**Gendarmerie.** — Les tribunaux ainsi que l'autorité civile peuvent disposer d'un corps de gendarmerie fort de 700 hommes, tant cavaliers que fantassins, commandé par un adjudant-major à la nomination du ministre de la police. Ces gendarmes (zaptiés) sont répartis par escouades dans les cazas et les nahiés. Une partie sont installés dans les hans situés sur la route d'Alep

et chargés d'accompagner les voyageurs qui ne marchent pas avec les caravanes. Les cavaliers font aussi le service de la poste entre Déïr-el-Zor et Alep, ainsi qu'à l'intérieur du mutessarifat, de sorte que chaque poste de gendarmerie peut être considéré comme un bureau postal.

**Dette publique.** — L'administration de la Dette publique ottomane a une agence (mémouriet) à Déïr-el-Zor. Ses recettes, limitées à la vente des timbres, à quelques rentrées sur le beyïé (droit de vente) des spiritueux, et à quelques amendes de contrebande de sel, sont en augmentation chaque année, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| En 1301 (1885-86) | elles étaient de | 16,549 | piastres. |
| 1304 (1888-89) | — | 27,436 | — |
| 1305 (1889-90) | — | 33,998 | — |
| 1306 (1890-91) | — | 37,424 | — |

Nous ajouterons ici pour mémoire que les recettes de la saline de Tadmor ne sont pas comprises dans les chiffres ci-dessus. Cette saline relève administrativement du nazaret de Beyrouth ; ses recettes figurent en conséquence dans les comptes de cette direction.

**Régie des tabacs.** — La culture du tabac étant tout à fait nulle dans le mutessarifat de Zor, et la consommation locale, alimentée par l'importation du vilayet de Bagdad, ne paraissant point susceptible d'acquérir de l'importance, la Régie co-intéressée des tabacs a cessé depuis trois ans d'entretenir un agent à Déïr-el-Zor.

**Population.** — On estime la population du mutessarifat de Zor à 100,000 habitants. Ce chiffre ne peut pas être pris d'une manière absolue, mais, d'après les recherches minutieuses auxquelles nous nous sommes livré, il ne s'écarte pas sensiblement de la vérité. Ce chiffre de 100,000 habitants peut être ra-

tionnellement divisé, comme suit, par communautés, dans chaque caza et nahié :

| CAZAS ET NAHIÉS | MUSULMANS | | CHRÉTIENS | | | ISRAÉLITES | TOTAUX par DISTRICTS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | CATHOLIQUES | | NON CATHOLIQUES | | |
| | SUNNITES | CHYITES | ARMÉNIENS | SYRIENS | | | |
| Caza de Déïr-el-Zor | | | | | | | |
| Ville de Déïr-el-Zor | 18.550 | 200 | 400 | 600 | 200 | 50 | 20 000 |
| Nahié de Khokab.. | 15.000 | » | » | » | » | » | 15.000 |
| — Tadmor. | 3.000 | » | » | » | » | » | 3.000 |
| — Sabkha.. | 7 000 | » | » | » | » | » | 7.000 |
| Caza de Achara .. | 18 000 | » | » | » | » | » | 24.000 |
| Nahié de Bessirèh.. | 6.000 | | | | | | |
| Caza de Ras-ul-Aïn. | 16 000 | » | » | » | » | » | 16 000 |
| — Al-bou-Kémal..... | 15.000 | » | » | » | » | » | 15.000 |
| TOTAUX PAR COMMUNAUTÉS.. | 98.550 | 200 | 400 | 600 | 200 | 50 | |
| | | | | | | TOTAL GÉNÉRAL. ... | 100 000 |

Comme on le voit ci-dessus, le peu de musulmans chyites, de chrétiens de rites divers et d'israélites existants dans le mutessarifat de Zor, sont tous rassemblés dans la seule ville de Déïr-el-Zor. La presque totalité de la population est exclusivement du rite musulman sunnite. Les chyites, ne possédant point de mosquées et n'étant pas ouvertement tolérés, accomplissent en secret, dans leur intérieur, les cérémonies de leur culte.

Parmi les chrétiens, les catholiques seuls, comme on l'a vu plus haut, possèdent deux églises, dont l'une, appartenant aux Syriens, date de douze ans, et l'autre, aux Arméniens, de huit seulement. Les autres chrétiens sont admis à fréquenter ces églises et s'y rendent régulièrement.

Le gros de la population musulmane se compose, dans les cazas et nahiés, de tribus arabes dont une partie seulement habite des campements à peu près fixes. Les nomades, plus nom-

breux, ne sauraient être compris dans un tableau tel que celui qui précède, à cause de l'impossibilité d'en faire le dénombrement tant soit peu exact. C'est ce qui rend ce tableau très incomplet, et l'on peut être bien sûr que la proportion d'un habitant par kilomètre carré qui résulte de ces chiffres serait de beaucoup dépassée si les habitants réels du mutessarifat, quoique errants, y figuraient tous.

Quoi qu'il en soit, sans compter plusieurs familles de la grande tribu des *Anézé* qui parcourent sans cesse le pays en tous sens, toujours en camp volant, les principales tribus campent dans les diverses parties du sandjak, comme suit :

La tribu *el Chouayièh* dresse ses tentes en divers lieux, à partir du caza de Al-bou-Kémal jusqu'à Déïr-el-Zor.

Les *el Akhédaât* sont presque toujours campés dans les environs de Méyadin, chef-lieu du caza de Achara.

La tribu des *el Sabkha* occupe le nahié qui porte ce nom, et les campements des *el Affazlèh* s'étendent de Déïr-el-Zor jusqu'à Alep.

A l'exception des *Anézé*, tous ces Arabes s'occupent d'agriculture et d'élevage de bestiaux. Outre les taxes sur les céréales et sur les bestiaux, ils paient annuellement, pour chacune de leurs tentes, un impôt d'une livre turque connu sous les noms de *Khana* et de *Bètièh*.

**Ecoles.** — L'instruction publique est tout à fait négligée dans le mutessarifat de Zor. On n'y compte, en totalité, que 14 écoles, dont une seule secondaire, du moins nominalement, car, en réalité, l'enseignement n'y est pas beaucoup plus avancé que dans les treize autres.

Le nombre total des élèves qui fréquentent ces écoles n'est que de 170, dont 150 garçons et 20 filles, comme suit :

| CAZAS | NAHIÉS | COMMUNAUTÉS | ÉCOLES | | ÉLÈVES |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | SECONDAIRE | PRIMAIRES | |
| Déïr-el-Zor. .. | Ville de Déïr-el-Zor. | Musulmans ..... | 1 | 2 | 50 |
| | | Arméniens catholiques.. | » | 1 | 30 |
| | | — — Filles. | » | 1 | 20 |
| | Khokab..... | Musulmans ..... | » | 3 | 18 |
| | Tadmor ..... | — ..... | » | 1 | 6 |
| | Sabkha..... | — ..... | » | 1 | 6 |
| Méyadin ..... | Bessirèh..... | — ..... | » | 2 | 15 |
| Ras-ul-Aïn..... | ..... | — ..... | » | 1 | 15 |
| Al-bou-Kémal.. | ..... | — ..... | » | 1 | 10 |
| | | Totaux..... | 1 | 13 | 170 |

L'école *ruchdié*, fondée par le gouvernement local, est du ressort du ministère de l'Instruction publique. On y enseigne à lire et à écrire en arabe et en turc. Dans les écoles primaires musulmanes qui appartiennent toutes à la catégorie dite « écoles de mosquées » ou « de quartiers », la langue arabe est seule enseignée, avec la lecture du *Koran*. Comme dans toutes les autres écoles relevant directement de l'État, tous les enfants, sans distinction de culte, sont admis à l'école *ruchdié* de Déïr-el-Zor. Il en est de même des Arméniens catholiques de cette ville; celle de filles a été fondée il y a cinq ans ; on y enseigne la lecture et l'écriture en arménien, en arabe et en turc, sous la direction d'une dame arménienne de Constantinople.

**Climat.** — Le climat du mutessarifat de Zor est très sain; on n'y connaît aucune maladie endémique, sauf à Al-bou-Kémal, où sévissent les fièvres paludéennes. La température s'y élève, en été, jusqu'à + 45° Réaumur, soit + 56° centigrades. Durant

l'hiver, les pluies sont fréquentes et le froid semble rigoureux aux habitants qui sont accoutumés aux fortes chaleurs du reste de l'année. En avril et mai, les mouches, cousins et autres insectes sont nombreux et fort incommodes, surtout dans le caza de Al-bou-Kémal.

**Production agricole.** — On évalue en moyenne la production annuelle, en céréales et sésame, du mutessarifat de Zor, comme suit :

| CAZAS ET NAHIÉS | BLÉ | ORGE | MAÏS | SÉSAME | TOTAUX par CAZAS |
|---|---|---|---|---|---|
| | tonnes | tonnes | tonnes | tonnes | tonnes |
| Caza de Déïr-el-Zor | | | | | |
| Environs de Déïr-el-Zor..... | 769 | 308 | 1.232 | 93 | |
| Nahié de Khokab..... | 924 | 385 | 1.847 | 77 | 8.850 |
| — Tadmor..... | 307 | 143 | 462 | 62 | |
| — Sabkha..... | 770 | 308 | 1.077 | 76 | |
| Caza de Achara | | | | | |
| Environs de Méyadin..... | 462 | 154 | 769 | 31 | 3.235 |
| Nahié de Bessiréh. ..... | 465 | 230 | 1.078 | 46 | |
| Caza de Ras-ul-Aïn..... | 616 | 384 | 1.230 | 92 | 2.322 |
| Caza de Al-bou-Kémal..... | 1.078 | 539 | 2.308 | 1 154 | 5.079 |
| Totaux par produits..... | 5.391 | 2.461 | 10.003 | 1.631 | |
| | | | | Total général .... | 19.486 |

**Bétail.** — La production annuelle de l'élève des bestiaux des races bovine, chevaline, asine, camélienne et ovine dans le mutessarifat de Zor est estimée en moyenne comme suit :

| CAZAS ET NAHIÉS | RACE BOVINE | | CHEVAUX | ANES | CHAMEAUX | MOUTONS | TOTAUX PAR CAZAS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | BŒUFS ET VACHES | BUFFLES | | | | | |
| Caza de Déïr-el-Zor | | | | | | | |
| Environs de Déïr-el-Zor... | 2 000 | » | 200 | 1 000 | 500 | 50.000 | 235.900 |
| Nahié de Khokab..... | 1.000 | » | 400 | 1.500 | 500 | 70.000 | |
| — Tadmor..... | 1.000 | 1.500 | 100 | 500 | 200 | 33.300 | |
| — Sabkha..... | 1.500 | 2.500 | 200 | 1.000 | 300 | 66.700 | |
| Caza de Achara | | | | | | | |
| Environs de Méyadin..... | 1.500 | » | 300 | 1.500 | 800 | 60 000 | 85.300 |
| Nahié de Bessirèh..... | 500 | » | » | 500 | 200 | 20.000 | |
| Caza de Ras-ul-Aïn..... | 1.000 | » | 300 | 1.500 | 500 | 80 000 | 83.300 |
| Caza de Al-bou-Kémal..... | 1.500 | » | 200 | 1.000 | 1.000 | 70.000 | 73.700 |
| | 10.000 | 4.000 | | | | | |
| Totaux par races... | 14 000 | | 1.700 | 8.500 | 4 000 | 450.000 | |
| | | | | | | Total général..... | 478.200 |

Un grand nombre de moutons et de chameaux appartenant aux tribus nomades ne figurent pas dans les chiffres ci-dessus, car ils échappent à toute évaluation, même approximative. Quant aux mulets et aux chèvres, le nombre en est trop minime pour qu'il soit utile d'en tenir compte. Ainsi, par exemple, il n'y a guère d'autres mulets que ceux des zaptiés, qui font le service postal ; les chèvres sont encore plus rares.

**Mines et minières**. — On ne connait point de mines, pas de carrières proprement dites dans le mutessarifat de Zor. Toutefois, le gypse y abonde, ainsi que la marne, on les rencontre partout : c'est l'élément général du sol de toute la contrée, où l'on rencontre aussi quelques calcaires tendres, et ça et là des coulées de basalte, des poudingues et des silex. On raconte, d'autre part, qu'un voyageur français passant en 1875 aux environs de Bessirèh, nommé aussi Al-bou-Seïra et Bousseïra, bourgade bâtie sur les ruines de Circésium, visita dans le voisi-

nage une forteresse antique, située à Rehebbèh, où il eut l'intuition de la présence d'une mine d'or. Le bruit public veut qu'en effet, après quelques recherches sommaires, il ait découvert cette mine, d'où il put extraire une grande quantité d'or. Il est cependant bien plus probable que si ce voyageur a retiré de là quelques richesses, elles consistaient en trésors antiques et non en minerai d'or.

**Forêts.** — On rencontre entre Al-bou-Kémal, Déïr-el-Zor, Tref, Madan et Sabkha, en remontant le cours de l'Euphrate, quelques petites forêts dont les essences principales sont le tamarinier, le peuplier, le mûrier et quelques dattiers. La zone de ces derniers commence à Déïr-el-Zor, en descendant l'Euphrate.

La forêt de vieux tamariniers de Al-bou-Kémal, qui est la plus grande, s'étend sur plus de sept kilomètres de longueur.

**Faune.** — Il n'y a pas bien longtemps que l'on était exposé, entre Déïr-el-Zor et Alep, aux attaques des lions et des tigres qui se jetaient quelquefois sur les passants isolés et les courriers. Aujourd'hui, les seuls animaux sauvages qui subsistent encore et sont d'ailleurs fort nombreux, sont les sangliers, le chacal, la hyène, le loup et le renard ; ils hantent surtout les bois de dattiers et de tamariniers qui bordent l'Euphrate.

**Salines.** — On trouve plusieurs salines importantes dans le nahié de Tadmor ; la plus considérable est celle de Zokhmé ; mais la consommation locale est surtout alimentée, au détriment des intérêts de l'Etat, par la contrebande qui s'exerce sur une vaste échelle dans le mutessarifat de Zor. Cette contrebande est encore plus largement alimentée par l'énorme production de la saline de Bévara ou Bouara, située à 90 kilomètres nord-est de Bessirèh, sur la lisière du mutessarifat de Zor et du vilayet de Mossoul. Elle existe sous la forme d'un lac d'environ deux lieues de longueur, au milieu d'une dépression entourée de montagnes de sable qui elles-mêmes sont en plein désert, à des centaines de kilomètres à la ronde.

**Tabacs.** — La culture du tabac est à peu près nulle et la consommation tout à fait insignifiante.

**Eaux minérales.** — Il existe dans les nahiés de Tadmor et de Sabkha des eaux chaudes sulfureuses abondantes, qui ont valu à ces contrées, outre le nom de Syrie Pahuyrène donné dans l'antiquité à Tadmor pour ses palmiers, celui de « Syrie Salutifère », mieux justifié par les nombreux thermes dont on rencontre aujourd'hui les restes. Les eaux de Tadmor forment deux petites rivières ; la source de l'une est au pied des montagnes voisines, dans une belle grotte où sa chaleur concentrée en fait un excellent bain. D'après une inscription gravée sur un autel de Jupiter élevé près de là, elle s'appelait « Ephaca » et le soin en était confié à des officiers nommés par élection. La seconde petite rivière se joint à la première à l'est des ruines de Palmyre qu'elle traverse dans un ancien aqueduc souterrain, et elles se perdent ensemble dans les sables. Il y avait encore, au dire des habitants de Tadmor, une troisième source qu'on ne retrouve plus ; l'aqueduc qui la conduisait et le lieu où elle se perd dans les sables sont sans doute ensevelis sous les ruines.

Les eaux de Sabkha ont leur source à El-Hark. Comme celles de Tadmor, elles deviennent potables en se refroidissant.

Dans le caza de Ras-ul-Aïn, ou fréquente d'autres sources sulfureuses chaudes, dont les points d'émergence sont entre Viran-Chéïr et Ras-ul-Aïn, à l'est de ces deux bourgades, et dont les eaux se déversent dans le *Khabour*.

**Agriculture.** — Comme celles de l'Irak-Arabi (vilayets de Bagdad et de Bassorah), contrées limitrophes, les cultures du mutessarifat de Zor sont classées suivant l'époque des récoltes en cultures d'hiver et d'été, et suivant le mode d'arrosage en cultures *dem*, c'est-à-dire arrosées par la pluie, et en cultures irriguées au moyen des eaux de l'*Euphrate*, de la rivière *Khabour* et de leurs affluents, par les divers systèmes décrits aux chapitres spéciaux des deux vilayets précités.

Les cultures d'hiver, pour la plupart *dem*, sont le blé et l'orge;

celles d'été sont le maïs et le sésame. On évalue la récolte totale des premières, en année moyenne, à 3,700 *tagars*[1] de blé et à 1,600 tagars d'orge, soit ensemble 5,300 tagars de céréales, ou en kilogrammes, 7,850 tonnes.

Les cultures d'été sont le maïs et le sésame. Celles du caza de Ras-ul-Aïn et du nahié de Khokab sont arrosées par la rivière *Khabour* et ses nombreux affluents. Celles de Déïr-el-Zor, du nahié de Sabkha et des cazas de Al-bou-Kémal et de Achara sont arrosées par l'*Euphrate*, et celles du nahié de Bessirèh, qui appartient à ce dernier caza, sont arrosées à la fois par l'*Euphrate* et par le *Khabour* dont le confluent est situé précisément au chef-lieu de ce même nahié. On évalue la récolte totale du maïs, année moyenne, à 6,800 tagars, environ 10,000 tonnes, et celle du sésame à 1,060 tagars, équivalant à environ 1,600 tonnes.

Il n'y a pas d'autres cultures que celles sus-indiquées dans le sandjak de Zor. Le sésame seul est exporté, car les céréales, vu la cherté des transports, ne peuvent supporter les frais d'exportation. Les vignes et les arbres fruitiers, tels que l'abricotier, le pommier, le grenadier, etc., qui embellissent déjà plusieurs cantons du sandjak et notamment tous les environs de Deïr-el-Zor, où ces plantations promettent de prospérer, sont un récent bienfait du gouvernement qui en a encouragé la culture. Dans quelques années seulement on pourra en profiter. En attendant, on continue à s'approvisionner de fruits à Birédjik par le moyen de *kéleks* et d'autres embarcations qui descendent le fleuve jusqu'à Al-bou Kémal.

L'élève des bestiaux est général dans tout le département de Zor, à l'exception de celui du buffle, possible seulement dans les contrées marécageuses des alentours de *l'Euphrat*e, vers l'ouest de ce sandjak.

**Fleuves; rivières.** — Les plus importants cours d'eau du mutessarifat de Zor sont l'*Euphrate*, son affluent le *Khabour*, et les affluents de cette rivière.

L'*Euphrate* divise le sandjak en deux parties à peu près

(1) Un *tagar* vaut environ 1,500 kilogrammes.

égales, l'une au nord-est et l'autre au sud-ouest. Ce fleuve, à partir du coude brusque qui change sa direction à Meskèné, dans le vilayet d'Alep, prend son cours vers l'est et vient former la limite qui sépare le nahié de Sabkha du caza de Rekka, dépendance du vilayet d'Alep. Pénétrant ensuite dans le sandjak de Zor, il passe à Sabkha, chef-lieu du nahié précité, puis sa direction générale s'accentue de plus en plus vers le sud-est, tandis que successivement il passe par Madan, Kesré-Han, Déïr-el-Zor, Bessirèh ou Bousseïra, où il reçoit le *Khabour*; puis à Méyadin, Al-bou-Kémal, pour entrer enfin dans le vilayet de Bagdad à 15 kilomètres de Al-bou-Kémal, près de la plus extrême limite sud-est du mutessarifat de Zor, après un parcours total de 280 kilomètres dans ce sandjak.

Le *Khabour* pénètre au nord-ouest dans le mutessarifat de Zor, en sortant du vilayet de Diarbékir. De Viran-Chéïr à Ras-ul-Aïn, il coule du nord au sud, et de ce dernier bourg à Tell-Khotab il se dirige vers l'est, puis il reprend sa première direction du nord au sud jusqu'à Cheddadié d'où il décrit une courbe vers le sud-ouest pour aller se jeter dans l'*Euphrate* à Bessirèh, après un parcours total de 305 kilomètres dans le sandjak de Zor, à travers le caza de Ras-ul-Aïn et les nahiés de Khotab et de Bessirèh.

Durant ce trajet, la rivière *Khabour* reçoit les principaux affluents des rivières *Balidja-sou*, *Djurdjub*, *Zurgèh*, *Djaghdjagha*, *Djerrahi* et *Hessaouï*, sur la rive gauche, prenant toutes leurs sources dans les montagnes du sud du vilayet de Diarbékir. Le *Khabour* reçoit aussi dans le caza de Ras-ul-Aïn plusieurs sources sulfureuses chaudes, qui émergent à peu de distance de la rive gauche de cette rivière. Son unique affluent sur la rive droite est la petite rivière *Djurdjub* qui s'y jette à 20 kilomètres en aval et au sud de Viran-Chéïr. Tous ces cours d'eau sont peuplés d'excellents poissons.

La navigation de l'*Euphrate* n'offre aucune difficulté à la descente et l'on pourrait la régulariser à peu de frais; mais il faudrait prendre soin, après l'exécution des travaux nécessaires, d'entretenir en bon état le cours du fleuve. Actuellement l'Eu-

phrate n'est véritablement navigable qu'à partir de Hitt (vilayet de Bagdad.

**Lacs ; marais.** — Outre les marais salants énumérés plus haut dans le chapitre spécial des salines, il existe aux alentours des rives de l'Euphrate plusieurs marécages, dont trois principaux, comme suit :

1° El-Akèch, nahié de Sabkha.
2° Madan — —
3° Saléyié, caza de Al-Bou-Kémal.

Les deux premiers sont utilisés pour l'élevage des buffles. Celui d'El-Akèch est très poissonneux ; les produits fort estimés de sa pêche sont envoyés à Damas et autres localités du vilayet de Syrie. Il en est de même des poissons du marais de Saléyié, non moins bien appréciés en Syrie.

**Routes.** — Les routes suivies par les caravanes de Déir-el-Zor à Alep et à Damas sont les seules du mutessarifat. En ajoutant au tableau de la première l'itinéraire suivi en 1887, de la limite du vilayet de Bagdad à Déïr-el-Zor, par M. Galland, ingénieur de 1re classe des ponts et chaussées de France, l'indication d'une bonne route de terre parcourant entièrement le sandjak par la vallée de l'Euphrate en suivant la rive droite du fleuve se trouvera complétée comme suit :

*Stations des caravanes de Déïr-el-Zor à Alep.*

| | |
|---|---|
| De Déïr-el-Zor à Kesré-Han . . . . . | 40 kilomètres. |
| — Kesré-Han à Madan . . . . . | 35 — |
| — Madan à Sabkha . . . . . | 35 — |
| — Sabkha à El-Hammam . . . . . | 45 — |
| — El-Hammam à Abou-Harira . . . . . | 36 — |
| — Abou-Harira à Meskéné. . . . . | 36 — |
| — Meskéné à El-Hafir. . . . . | 43 — |
| *A reporter*. . . | 270 kilomètres. |

| | |
|---|---|
| *Report*. . . | 270 kilomètres. |
| De El-Hafir à Alep. . . . . | 50 — |
| TOTAL . . . | 320 kilomètres. |

*Itinéraire suivi en* 1887 *de El-Hayem à Déïr-el-Zor par M. Galland.*

| | | |
|---|---|---|
| De El-Hayem à Al-bou-Kémal . . . . . | 26 kil. | 083 |
| — Al-bou-Kémal à Saléhié . . . . . | 32 | 366 |
| — Saléhié à Méyadin . . . . . | 49 | 916 |
| — Méyadin à Déïr-el-Zor . . . . . | 43 | 183 |
| TOTAL. . . | 471 kil. | 548 |

La limite commune du vilayet de Bagdad et du mutessarifat de Zor n'est pas, comme on le croit généralement, El-Hayem-Han, situé près de ruines que l'on croit être celles d'une ville antique, et parmi lesquelles on remarque une colonne de 10 mètres de haut qui a fait donner à cette localité le nom de El-Hayem-Han. La véritable limite est l'endroit indiqué sur la carte de M. Galland, c'est-à-dire la vallée de Ouadi-el-Djeress. D'un autre côté, la limite du vilayet d'Alep étant El-Hammam, il y a lieu de retrancher de la longueur totale ci-dessus indiquée :

| | |
|---|---|
| 1° De El-Hammam à Alep . . . . . | 165 kilomètres. |
| 2° De El-Hayem à Ouadi-el-Djérèss . . . | 17 — |
| TOTAL. . . | 182 kilomètres. |

afin d'avoir la longueur réelle du parcours de la route dans le mutessarifat de Zor, soit 289 kilomètres 548 mètres.

Les caravanes de Déïr-el-Zor à Damas suivent généralement la route qui passe par Tadmor, comme suit :

*Stations des caravanes de Déir-el-Zor à Damas.*

| | |
|---|---|
| De Déïr-el-Zor à Tell-el-Nadia . . . . . | 70 kilomètres. |
| *A reporter*. . | 70 kilomètres. |

| | | |
|---|---|---|
| | *Report*. . . | 70 kilomètres. |
| De Tell-el-Nadia à Resafa . . . . . | 52 | — |
| — Résafa à Tayébé . . . . . | 67 | — |
| — Tayebé à Soukhné . . . . . | 20 | — |
| — Soukhné à Arak . . . . . | 25 | — |
| — Arak à Tadmor. . . . . | 30 | — |
| — Tadmor à Djub-Aïn-Bedr. . . . . | 50 | — |
| — Djub-Aïn-Bedr à Karïat-Aïn . . . . . | 52 | — |
| — Karïat-Aïn à Koutéfi . . . . . | 77 | — |
| — Koutéfi à Adra. . . . . | 20 | — |
| — Adra à Damas . . . . . | 20 | — |
| TOTAL. . . | 483 | kilomètres. |

dont 314 kilomètres dans le mutessarifat de Zor et 169 dans le vilayet de Syrie.

**Transports.** — Les transports par voie de terre se font uniquement au moyen des caravanes de Déïr-el-Zor à Alep et à Damas et *vice-versâ*.

Il arrive chaque semaine à Déïr-el-Zor des caravanes de ces deux grandes villes. Les chargements sont à dos de chameaux, de mulets, de chevaux et d'ânes. Les départs de Déïr-el-Zor à destination d'Alep et de Damas sont aussi fréquents que les arrivées des marchandises des mêmes places.

Les transports par voie fluviale sont à peu près nuls, car ils ne se font que de Déïr à Anah. L'Euphrate n'est navigable qu'à la descente, et soit de Déïr-el-Zor en amont, soit en aval, on ne peut absolument en remonter le cours.

En 1870, le gouverneur général de Bagdad avait fait exécuter des dragages moyennant lesquels de petits bateaux à vapeur avaient pu remonter ce fleuve sans trop de difficultés, jusqu'à Meskèné. Leur vitesse, en descendant, était extraordinaire; on en a vu un venir en quatre jours de Meskèné jusqu'au canal de Saklaouïa, à 60 kilomètres environ de Bagdad. La longueur de ce trajet dépassse 650 kilomètres. On espérait alors que la navi-

gation de l'Euphrate allait bientôt entrer dans la pratique et devenir régulière ; mais, faute d'entretien des travaux, la situation est redevenue la même et le service de bateaux à vapeur a cessé complètement de fonctionner.

**Montagnes.** — Les montagnes sont peu nombreuses dans le mutessarifat de Zor et n'ont pas grande importance. Les principales sont le *Djébel-Abd-ul-Aziz*, qui sert de limite entre le merkez-caza de Déïr-el-Zor et le caza de Ras-ul-Aïn, au nord du sandjak, et décrit de l'ouest à l'est un cercle dans la direction du Djébel-Sindjar (vilayet de Mossoul) ; le *Djébel-Rouak* qui sort du vilayet de Syrie en s'avançant du sud-ouest au nord-est jusqu'à Tadmor et vient mourir dans les sables d'alentour ; les petites montagnes de *Madan* et de *El-Akèch*, dans le nahié de Sabkha, sur la route d'Alep, et enfin la colline de *Déïr-el-Zor* située à 6 kilomètres environ de cette ville. Dans cette colline sont les carrières où le chef-lieu du sandjak se fournit de pierre à bâtir et de pierre à chaux pour la construction et le blanchiment des murs de ses édifices.

**Production industrielle.** — L'industrie du mutessarifat de Zor se borne à la fabrication des « *aba* » à Déïr-el-Zor. Tous les autres objets manufacturés nécessaires à la population lui sont apportés du dehors par voie d'Alep, de Damas et de Bagdad.

**Commerce.** — Le mutessarifat de Zor est encore de trop récente formation, il y a trop peu de temps qu'une certaine partie de sa population a pu être amenée à renoncer à la vie nomade pour que le commerce ait pu y acquérir une bien grande importance. A peine entrée dans la voie qui doit la conduire à la civilisation, cette population n'a pas de goût très vif pour les objets de nature à lui procurer un bien-être dont l'idée même lui fait défaut. Les importations à son usage se bornent, jusqu'à présent, à des articles tels que madapolams, indiennes, cotonnades, etc., un peu de quincaillerie, etc., qui lui viennent d'Angleterre, de

France et d'Autriche par les mêmes caravanes syriennes qui lui apportent les étoffes de soie, le savon, les cordes des fabriques de Damas et d'Alep. Les importations par voie de Bassorah et Bagdad, moins importantes, se composent de tapis, de tumbéki et tabac de Perse, de dattes des vilayets de Bagdad et de Bassorah, de café, indigo et drogueries des Indes.

Les exportations sont plus considérables. Toutefois, si les articles en sont déjà assez importants, ils sont jusqu'à aujourd'hui fort peu nombreux. Tous sont à destination de l'étranger et se composent seulement de moutons, laine, peaux, beurre, maïs et sésame. Le blé et l'orge ne sont pas exportés, parce que ces deux articles ne peuvent pas supporter les frais de transport, qui sont énormes.

On évalue en moyenne la valeur du mouvement commercial annuel du mutessarifat de Zor, comme suit :

| | |
|---|---|
| Exportation . . . | 130,000 livres turques. |
| Importation . . . | 80,000 — |
| TOTAL. . . . | 210,000 livres turques. |

soit environ 4,800,000 francs.

**Exportation.** — L'exportation se divise en divers articles avec leur valeur totale, comme suit :

| | |
|---|---|
| Moutons, à destinations diverses. | 45,000 livres turques. |
| Beurre . . . . . | 25,000 — |
| Laines pour Angleterre et France. | 40,000 — |
| Peaux — — | 5,000 — |
| Maïs et sésame, à destinations diverses. . . . . | 15.000 — |
| TOTAL. . . . . | 130,000 livres turques. |

**Importation.** — L'importation est comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Cotonnades, indiennes, calicots, etc., venant d'Angleterre . . . . . | 30,000 | livres turques. |
| Quincaillerie, venant d'Autriche et d'Allemagne . . . . . | 4,000 | — |
| Savon, soieries, cordes, venant d'Alep et de Damas . . . . . | 23,500 | — |
| Tapis, tumbéki, tabac, venant de Perse. | 11,000 | — |
| Dattes, venant de Bagdad et de Bassorah | 9,000 | — |
| Drogueries, indigo, épices, venant des Indes. . . . . | 2,500 | — |
| TOTAL. . . . . | 80,000 | livres turques. |

soit en francs, environ :

| | | |
|---|---|---|
| Mouvement total. . . . . | 4,800,000 | francs. |
| Exportation . . . . . | 2,990,000 | — |
| Importation. . . . . | 1,810,000 | — |
| EXCÉDANT EN FAVEUR DE L'EXPORTATION. | 1,180,000 | francs. |

Les importations par Alep et Damas montent à environ 1,322,500 francs, tandis que celles par Bagdad ne sont que de 517,500 francs.

La situation sera tout à fait contraire quand les communications avec Bagdad, par le moyen du rétablissement de la navigation sur l'Euphrate, pourront devenir fréquentes et régulières au lieu d'être difficiles et rares comme aujourd'hui.

**Dimes et impôts.** — Les recettes du mutessarifat de Zor ont été pour l'année 1890, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Impôt foncier. . . . . | 759,600 | piastres. |
| Dîme des céréales . . . . . | 1,025,349 | — |
| Taxes sur les moutons, chameaux, etc. . | 2,965,105 | — |
| Droits divers. . . . . | 55,000 | — |
| *A reporter*. . . | 4,805,054 | piastres. |

| | |
|---|---|
| *Report*. . . | 4,805,054 piastres. |
| *Bêyié* (droit de vente) du tumbeki, permis de chasse et de pêche. . . . . | 1,760 — |
| Revenus divers . . . . . | 5,500 — |
| Recettes des tribunaux . . . . . | 49,314 — |
| — du *Defter-Hakani* . . . . . | 59,069 — |
| TOTAL. . . . . | 4,920,697 piastres. |

soit environ un million de francs.

C'est avec d'aussi faibles ressources, habilement employées, on ne saurait en douter, qu'ont été construits en peu d'années les *hans*, grâce auxquels la route d'Alep à Déïr-el-Zor est devenue sûre, et cette dernière ville elle-même qui, d'infime bourgade et de repaire de brigands, est passée au rang de chef-lieu de sandjak et d'importante place de commerce.

## MERKEZ-CAZA DE DÉÏR-EL-ZOR

**Orientation. Limites.**— Le merkez-caza de Déïr-el-Zor est situé au centre du mutessarifat de Zor, dont il occupe, par ses nahiés, les extrémités orientale et occidentale. Il est limité au nord par le vilayet d'Alep, le caza de Ras-ul-Aïn ; à l'est, par le vilayet de Mossoul; au sud, par le caza de Achara et le désert de Syrie, et à l'ouest, par les vilayets de Syrie et d'Alep.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en trois nahiés qui sont : *Sabkka*, *Tadmor* et *Khokab*, et contient 81 villages ou campements fixes, dont 35 forment la banlieue de Déïr.

Les autorités administratives sont le *mutessarif*, gouverneur du sandjak et du merkez-sandjak, et les trois mudirs des nahiés.

Ils sont assistés de conseils administratifs sous leur présidence, dont la composition a été déjà énumérée plus haut.

**Population.** — La population totale du merkez-caza de Déïr-el-Zor, y compris celle de son chef-lieu et de ses trois nahiés, est de 45,000 habitants, comme suit:

| | |
|---|---|
| MUSULMANS | |
| Sunnites | 43,550 |
| Chyites | 200 |
| CHRÉTIENS | |
| Arméniens catholiques | 400 |
| Syriens — | 600 |
| Non catholiques | 200 |
| Israélites | 50 |
| Total | 45,000 |

**Chef-lieu.** — Déïr-el-Zor, chef-lieu du mutessarifat de Zor et du merkez-caza, résidence officielle du gouverneur et d'un général de brigade commandant les forces militaires du sandjak, siège des tribunaux du *chér'i* (loi islamique) et du *bédayet* (droit moderne), du *naïb* et du *mufti*, d'un substitut du procureur impérial, des directeurs ou agents des divers services publics, ainsi que de la gendarmerie et de la police, Est une jolie ville située sur la rive droite de l'Euphrate, presque au point d'intersection du 35° de latitude et du 38° de longitude est du méridien de Paris. Ses édifices publics, — le *séraï* ou palais du gouvernement, la caserne, l'hôpital et la boulangerie militaires, les trois mosquées, les deux églises catholiques, les 2,500 maisons bâties en pierre, les rues droites, régulières, larges de 5 mètres, — forment un ensemble qui plaît et charme les regards.

Cette ville toute neuve, située sur la rive droite de l'*Euphrate*,

est propre, bien entretenue ; son éclatante blancheur se détache vivement d'un cadre de fraîche verdure tracée derrière elle par les jardins de l'île *Haouidjè*, nom qui signifie « boccage ». Un pont fixe relie la ville à ces ombrages agréables d'une façon permanente; mais pour passer de là sur la rive gauche du fleuve, il faut recourir à une espèce de bac, grande barque nommée *trêmah*, affectée à ce service spécial.

**Population.** — La population de la ville de Déïr-el-Zor, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du merkez-caza, est d'environ 20,000 habitants, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans | sunnites . . . . . | 18,550 |
| — | chyites . . . . . | 200 |
| Chrétiens | arméniens catholiques | 400 |
| — | syriens — | 600 |
| — | non catholiques . . . | 200 |
| Israélites. . . . . | | 50 |
| Total . . . | | 20,000 |

Les musulmans chyites n'ont point de mosquée à Déïr-el-Zor et ne sont pas admis à pratiquer publiquement les cérémonies de leur culte. Ils les accomplissent en secret dans leurs maisons. Les chrétiens de divers rites jouissent de la plus complète tolérance, mais les catholiques seuls ont des églises. Les israélites n'ont ni synagogue, ni rabbin, ni école.

**Ecoles.** — On compte dans la ville de Déïr-el-Zor cinq écoles, dont une *ruchdiè* et quatre primaires. Le nombre total des élèves qui fréquentent ces cinq écoles n'est que d'une centaine seulement, dont 80 garçons et 20 filles, comme suit :

| MUSULMANS SUNNITES | | | CHRÉTIENS ARMÉNIENS CATHOLIQUES | | |
|---|---|---|---|---|---|
| ÉCOLES | | ÉLÈVES | ÉCOLES | ÉLÈVES | |
| SECONDAIRE | PRIMAIRE | GARÇONS | PRIMAIRES | GARÇONS | FILLES |
| 1 | » | 20 | » | » | » |
| » | 2 | 30 | 2 | 30 | 20 |
| 3 | | 50 | 2 | 50 | |

Comme dans tous les autres établissements scolaires de l'État, les enfants de toutes les communautés ou nationalités sont admis sans aucune distinction à l'école *ruchdiè* de Déïr-el-Zor. Il en est dè même à l'école des filles des Arméniens catholiques de cette ville.

Outre le palais (*séraï*) du gouvernement, construction d'architecture élégante dans le style néo-grec, bâtie au centre du jardin municipal, sur le bord de l'*Euphrate*, la mosquée voisine ornée de belles colonnes de marbre et les autres édifices publics déjà cités, Déïr-el-Zor possède 5 bazars contenant 300 boutiques, 10 cafés, 4 hans ou caravanséraï (hôtelleries); 1 pharmacie municipale, 1 bain public, 4 fours où chaque famille fait cuire son pain, car il n'y a point de boulangerie civile. Une partie des 300 boutiques ci-dessus est affectée, à titre de bien *vakouf* ou fondation pieuse, à l'entretien de la mosquée.

Sous le gouvernement du mutessarif Ibrahim-Hakky-Pacha, en 1886, les bazars, jusqu'alors couverts en bois et de construction irrégulière, ont été rebâtis et voûtés en solide maçonnerie. Il y règne durant les plus fortes chaleurs une fraîcheur délicieuse.

Chaque semaine, ainsi qu'il a été déjà dit plus haut, la poste a une arrivée et un départ pour Alep et les caravanes arrivent de cette ville et de Damas, tandis que d'autres partent à desti-

nation des mêmes places. En présence de ce mouvement qui sans cesse tend à s'augmenter, il y a peut-être lieu d'être étonné que Déïr-el-Zor soit encore privée de communications télégraphiques.

## NAHIÉ DE KHOKAB

**Orientation, limites.** — Le nahié de Khokab est situé à l'est du merkez-caza de Déïr-el-Zor. Il est limité au nord par le caza de Ras-ul-Aïn; à l'est, par le vilayet de Mossoul et par le territoire vague où se trouve la vaste saline inexploitée de Bévara ou Bouara, inépuisable ressource de la contrebande du sel; et à l'ouest par les territoires de Bessirèh et de Déïr-el-Zor.

**Division administrative, autorités.** — Ce nahié contient 30 villages ou campements fixes. Il est administré par un mudir directeur, assisté d'un conseil administratif composé, sous sa présidence, de notables musulmans sunnites. Ce mudir relève directement du mutessarif, gouverneur du sandjak et du merkez-caza.

**Population.** — La population totale du nahié de Khokab est d'environ 10,000 habitants, tous musulmans sunnites.

**Chef-lieu.** — Cheddadïé, chef-lieu du nahié et résidence du mudir directeur, est un campement formé de tentes arabes dressées sur la rive droite de la rivière *Khabour*, autour de la mosquée et du *han* où demeure le mudir et ses zaptiés (gendarmes), au milieu des champs de blé et d'orge, de maïs et de sésame qui s'étendent au loin le long des bords de la rivière.

**Ecoles.** — Il y a dans ce nahié trois petites écoles primaires, fréquentées par 18 jeunes garçons auxquels les imams des mosquées de Cheddadïé, d'Arban et de Tell-Khotab, principaux centres

de population variable, enseignent les premiers principes de lecture et d'écriture en langue arabe, et la récitation du *Koran*.

**Production agricole.** — La production agricole annuelle du nahié de Khotab est évaluée en moyenne, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Blé . . . . . | 924 | tonnes. |
| Orge . . . . . | 385 | — |
| Maïs. . . . . | 1,847 | — |
| Sésame . . . . . | 77 | — |
| TOTAL. . . | 3,233 | tonnes. |

**Bestiaux.** — On estime en moyenne les produits annuels de l'élève du bétail, dans ce nahié, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Bœufs et vaches . . . . . | 1,000 | têtes. |
| Chevaux . . . . . | 400 | — |
| Anes . . . . . | 1,500 | — |
| Chameaux . . . . . | 500 | — |
| Moutons. . . . . | 70,000 | — |
| TOTAL. . . | 73,400 | têtes. |

## NAHIÉ DE TADMOR

**Orientation, limites.** — Le nahié de Tadmor est situé au sud-ouest du merkez-caza de Déïr-el-Zor. Il est limité au nord par le nahié de Sabkha, à l'est, par la banlieue de Déïr-el-Zor et les cazas de Achara et de Al-bou-Kémal; au sud et à l'ouest, par le vilayet de Syrie.

**Division administrative.** — Malgré sa grande étendue, il contient seulement 6 villages et campements fixes.

**Autorités.** — L'autorité administrative y est exercée par le mudir directeur, assisté par un conseil de notables musulmans sunnites, sous sa présidence. Ce mudir relève directement du mutessarif gouverneur du sandjak et du merkez-caza.

**Population.** — La populatïon totale du nahié de Tadmor est d'environ 10,000 habitants, tous musulmans sunnites.

**Chef-lieu.** — Tadmor, chef-lieu du nahié, résidence du mudir directeur, est une infime bourgade composée de quelques appropriations très sommaires et de quelques tentes dressées dans les cours et autres dépendances d'une très vaste mosquée dont les indigènes attribuent la fondation au roi Salomon. C'est un ancien temple de Baal (*Jupiter Bêlus*) que Halifax, auteur d'une relation publiée en octobre 1695 dans le « Philosophical Transactions of London », croit être celui que Jéhu profana, comme il est dit au IV^e^ livre des Rois, 10, 27. Il a dû être converti en mosquée à une époque relativement ancienne, car les ornements des parties de l'édifice essentiellement consacrées au culte musulman sont de vrais chefs-d'œuvre de l'art islamique, bien que tout à fait inférieurs aux magnifiques sculptures antiques qui les avoisinent.

Palmyre, dont l'ancien temple qui contient dans son enceinte le Tadmor actuel tout entier, avec ses jardins de palmiers et toutes ses autres cultures, était, dès les temps les plus reculés, une des places de commerce les plus importantes du monde. L'attention du roi Salomon se fixa sur cette ville où déjà, comme aujourd'hui, se croisaient les caravanes venant bien plus riches sans doute et bien plus nombreuses par l'Euphrate et le désert apporter en Phénicie et en Judée les aromates des Indes, les perles du golfe Persique, l'or d'Ophir, productions mentionnées dans les livres de Moïse. Salomon, dit l'historien Josèphe (*Ant. Jud.*, lib. VIII, c. 6), y construisit de bonnes murailles pour s'en assurer la possession, et il l'appela Tadmor qui signifie « lieu de palmiers ».

Le nom de Palmyre qui lui fut donné plus tard, quand elle

devint la capitale de la Syrie Palmyrène, a la même signification. Cette époque fut le temps de sa plus grande splendeur; sa célébrité atteignit alors à son apogée, presque aussitôt suivie de la décadence et de la chute. Les Romains et les Parthes, las de s'en disputer la possession, convinrent d'en faire un État particulier. Sous Odénat et sa veuve Zénobie, honorés par Rome du titre de Césars, cet État devint un puissant royaume. Les Parthes furent chassés par Odénat, et bientôt après sa mort, Zénobie se fit proclamer Auguste. Elle voulait, à son tour, secouer le joug des Romains; mais l'empereur Aurélien prit Palmyre et emmena Zénobie prisonnière à Rome, où elle orna son triomphe.

Palmyre fut entourée de nouvelles fortifications sous Justinien, comme l'écrit Procope. Sa destruction date probablement de la conquête arabe. Lorsque Sélim Ier devint maître de la Syrie, vers les premières années du XVIe siècle, Tadmor n'était déjà plus qu'un hameau chétif perdu dans le désert, au bord des ruines de Palmyre, vaste solitude peuplée de longues colonnades de marbre, de débris superbes des plus beaux édifices antiques, comptés aujourd'hui parmi les restes les plus magnifiques d'époques lointaines et encore peu connues.

Jusqu'en 1691, ces ruines sont restées complètement ignorées. Les récits enthousiastes de quelques pauvres Arabes du désert étaient traités de fables à Alep et à Damas. Fatigués enfin de ces redites continuelles, des négociants anglais se décidèrent à tenter l'expérience. Une première fois, en 1678, ils furent dépouillés par les Arabes et forcés de revenir sans avoir atteint leur but; mais en 1691 ils prirent de meilleures précautions et parvinrent à découvrir les merveilleuses ruines décrites par Halifax en 1695. Sa relation, citée plus haut, trouva beaucoup d'incrédules, mais en 1751 Dawkins et Wood firent à Tadmor une nouvelle excursion dont ils publièrent une relation accompagnée des plans détaillés des ruines de Palmyre. Depuis eux, ces ruines ont été visitées par une telle foule de savants et de touristes s'accordant à les reconnaître comme supérieures à ce que l'antiquité a laissé de plus beau en Grèce et en Italie, qu'il serait oiseux d'en dire davantage à ce sujet.

Il suffira d'ajouter que Tadmor est située par 35°50′ de longitude-est et 34°37′ de latitude nord, au pied des monts nommés Djébel-Roudi, qui des environs de Damas forment une chaîne se dirigeant du sud-ouest au nord-est et viennent expirer aux abords de la grande vallée de sel située à quelques kilomètres est des ruines de Palmyre. L'altitude de ces monts, à Tadmor, n'est plus que de 400 mètres. Au delà, de tous côtés, s'étend la plaine aride et sablonneuse, le désert de sel qne Halifax croit reconnaître pour celui où David défit 18,000 Syriens. Dans la contrée tout entière, il n'y a point d'autre verdure que quelques palmiers dans l'enceinte de Tadmor et les cultures voisines.

**Ecoles.** — A la mosquée de Tadmor est annexée une petite école fréquentée par six enfants auxquels l'imam enseigne les principes de la lecture et de l'écriture en langue arabe et la récitation du Koran.

**Productien agricole.** — Le nahié est pour la plus grande partie impropre à la culture ; les déserts de sable et les vallées de sel s'étendent fort loin et c'est seulement en approchant des limites de la banlieue de Déir-el-Zor et du nahié de Sabkha que l'on rencontre des champs cultivés vers l'est ; et du côté du nord, vers l'*Euphrate,* des herbages où pâturent les troupeaux et des marécages utilisés pour l'élevage des buffles.

La production annuelle du nahié de Tadmor, plus faible de beaucoup que celle de chacun des autres nahiés ou cazas de ce mutessarifat, est estimée en moyenne comme suit :

| | |
|---|---|
| Blé . . . . . | 3,071 tonnes. |
| Orge. . . . . | 153 — |
| Maïs. . . . . | 462 — |
| Sésame . . . . . | 62 — |
| TOTAL . . . | 3,748 tonnes. |

**Bétail.** — On évalue en moyenne les résultats annuels de l'élève des bestiaux comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Bœufs et vaches. . . | 1,000 | têtes de bétail. |
| Buffles . . . . . | 1,500 | — |
| Chevaux. . . . . | 100 | — |
| Anes . . . . . | 500 | — |
| Chameaux . . . . . | 200 | — |
| Moutons. . . . . | 33,000 | — |
| TOTAL . . . | 36,300 | têtes de bétail. |

## NAHIÉ DE SABKHA

**Orientation, limites.** — Le nahié de Sabkha est situé à l'ouest du merkez-caza de Déïr-el-Zor. Il est limité au nord et à l'est par l'*Euphrate* qui le sépare du vilayet d'Alep (caza de Rekka) et de la banlieue de Déïr-el-Zor; au sud, par cette même banlieue et le nahié de Tadmor, et à l'ouest par le vilayet de Syrie.

**Division administrative, Autorités.** — Il contient 13 villages ou campements fixes. L'autorité administrative y est exercée par le mudir directeur, assisté d'un conseil d'administration, composé, sous sa présidence, de notables musulmans sunnites.

**Population.** — Sa population totale est de 7,000 habitants, tous musulmans sunnites, pour la plupart de la tribu de *Sabkha* qui a donné son nom au nahié.

**Chef-lieu.** — Sabkha, chef-lieu du nahié, et résidence du mudir directeur, est située sur la rive droite de l'*Euphrate*, à 50 kilomètres en amont et au nord-ouest des ruines de Zénobia, ville fondée au IIIe siècle par Zénobie, reine de Palmyre. C'était le principal entrepôt du florissant commerce de la Palmyrène

avec la Mésopotamie. Il n'en reste plus aujourd'hui que deux châteaux-forts situés de chaque côté des rives du fleuve, sur les montagnes basaltiques nommées Youssouf-tépé (collines de Joseph), entre lesquelles passe l'*Euphrate*. Sabkha, localité sans aucune importance, n'offrirait rien de remarquable, si ses riches pâturages ne formaient un frappant contraste avec l'aspect sauvage de la rive gauche, où croissent seulement quelques groupes épais d'armoises et autres plantes aromatiques de la même famille, déjà citées par Xénophon comme caractéristiques de la flore de cette contrée.

**Ecoles.** — Il y a à Sabkha une petite école primaire fréquentée par six élèves qui y apprennent à lire et à écrire en arabe et à réciter le Koran.

**Production agricole.** — On évalue en moyenne la production annuelle de ce nahié, en céréales et sésame, comme suit :

| | |
|---|---|
| Blé . . . . . | 770 tonnes. |
| Orge . . . . . | 308 — |
| Maïs. . . . . | 1,077 — |
| Sésame . . . . . | 76 — |
| TOTAL . . . | 2,231 tonnes. |

**Bétail.** — Le produit de l'élève des bestiaux est estimé en moyenne annuelle comme suit :

| | |
|---|---|
| Bœufs et vaches. . | 1,500 têtes de bétail. |
| Buffles . . . . . | 2,500 — |
| Chevaux. . . . . | 200 — |
| Anes . . . . . | 1,000 — |
| Chameaux . . . . . | 300 — |
| Moutons. . . . . | 66,700 — |
| TOTAL . . . | 72,200 têtes de bétail. |

## CAZA DE ACHARA

**Orientation, limites.** — Le caza de Achara est situé au sud du mutessarifat de Zor. Il est limité au nord par la banlieue de Déïr-el-Zor et le nahié de Bessirèh; à l'est et au sud parce même nahié, par le caza de Al-bou-Kémal, et à l'ouest par le nahié de Tadmor.

**Division administrative.** — Il comprend un nahié, celui de Bessirèh, et 34 villages dont 16 appartiennent à son chef-lieu et 18 à son nahié.

**Autorités.** — Il est administré par le caïmakam, sous-gouverneur du caza, et le mudir, directeur du nahié, assistés respectivement de Conseils, comme il est dit plus haut.

**Population.** — La population totale du caza de Achara est de 24,000 habitants, tous musulmans sunnites.

**Chef-lieu.** — Méyadin, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur, et du naïb, siège des divers services publics, des tribunaux du *chér'i* et du *bédayet*, présidés par le naïb, est un petit bourg situé sur la rive droite de l'Euphrate, à 42 kilomètres en aval et au sud-est de Déïr-el-Zor, chef-lieu du mutessarifat. On n'y voit pas d'autres édifices publics que le konak (hôtel du gouvernement) et la mosquée à laquelle est annexée une petite école fréquentée par huit élèves, qui y reçoivent de l'imam les premiers principes de la lecture et de l'écriture en langue arabe et de la récitation du Koran.

Les maisons de toutes les familles de la tribu des « *el-Akhèdaat* », groupées autour du konak et de la mosquée, sont au nombre de 300. La population comprise dans le chiffre ci-des-

sus de celle du caza est de 1,750 habitants, musulmans sunnites.

**Rehebbèh.** — A peu de distance au nord-ouest de cette localité se trouve situé le Kasr-el-Rehebbèh. C'est une citadelle antique en ruines que certains savants proposent d'identifier au « Rehoboth » de la Bible. La rumeur locale attribue à un voyageur français la découverte en 1875 d'une mine d'or en cet endroit.

**Production agricole.** — On évalue en année moyenne la production agricole du sandjak de Achara proprement dit, c'est-à-dire celle des dépendances directes de Méyadin, comme suit :

| | |
|---|---|
| Blé . . . . . | 462 tonnes. |
| Orge. . . . . | 154 — |
| Maïs . . . . . | 769 — |
| Sésame. . . . . | 31 — |
| TOTAL. . . | 1,416 tonnes. |

**Bétail.** — Le produit annuel moyen de l'élève du bétail est estimé comme suit :

| | |
|---|---|
| Bœufs et vaches. . . | 1,500 têtes de bétail. |
| Chevaux . . . . . | 300 — |
| Anes . . . . . | 1,500 — |
| Chameaux . . . . . | 800 — |
| Moutons. . . . . | 60,100 — |
| TOTAL. . . | 64,200 têtes de bétail. |

## NAHIÉ DE BESSIRÈH OU BOUSSÉÏRA

**Orientation, limites.** — Le nahié de Bessirèh est situé

au nord-est du caza de Achara. Il est limité au nord et à l'est par les nahiés de Khokab; au sud, par le caza de Al-bou-Kémal; et à l'ouest par l'Euphrate, qui le sépare des dépendances directes de Méyadin et par la banlieue de Déïr-el-Zor.

**Villages, autorités.** — Ce nahié contient 18 villages. Il est administré par le mudir directeur, assisté du Conseil administratif réglementaire.

**Population.** — Sa population totale est de 6,000 habitants musulmans sunnites.

**Chef-lieu.** — Bessirèh, souvent appelé aussi Al-Bouséïra Bousséïrah et Bou-Séraï, est un petit bourg ou plutôt un campement fixe d'Arabes de la tribu *el-Akhédaat*, résidence officielle du mudir directeur, et chef-lieu du nahié. Il est situé à 29 kilomètres en aval de Déïr-el-Zor et à 15 kilomètres en amont de Méyadin, sur la rive gauche de l'*Euphrate,* au confluent de ce fleuve et de la rivière *Khabour*, à proximité des ruines de Circésium.

Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du nahié, est de 6 à 800 habitants. Il y a à Bessirèh une mosquée avec école élémentaire de sept élèves.

Les ruines de Circésium s'étendent en face de Bessirèh, le long de la rive droite du fleuve, sur un espace de 29 kilomètres de longueur, large de 4 kilomètres. Elles consistent principalement en six *tépés*, petites élévations (tumulus?) énumérées très brièvement par M. Galland dans son itinéraire déjà cité plus haut, comme suit :

Ruines, briques, 1er et 2e tépés.
3e tépé, 10 mètres haut.; 30 mètres larg.; 50 mètres long.
4e tépé, 7 — — 20 — — 70 — —
5e tépé, 10 — — 30 — — 100 — —
Enceinte basse, briques, poteries.
6e tépé, 10 mètres de hauteur, poteries, verre coloré.

Observations : *Nature des terrains traversés* : Les ruines reposent sur un terrain d'argile rouge recouvert de petits graviers provenant de la décomposition de poudingues, alluvions anciennes.

Ammien Marcellin, accompagnant l'empereur Julien dans son expédition contre les Perses, en 363, dit qu'au commencement d'avril il entra dans Circésium (Circesium), place très forte et artistement ornée; l'*Abora* (Khabour) et l'*Euphrate* qui l'entourent, ajoute-t-il, en forment une place insulaire. Avant Dioclétien, qui l'environna de murailles et de hautes tours, cette ville était petite et peu sûre. En 540, Procope ayant exposé que Circésium, déjà tombée en décadence, pourrait bien facilement être prise par les Perses, l'empereur Justinien la releva de ses ruines, l'entoura d'une enceinte de nouvelles fortifications, et l'embellit de temples, de portiques, de bains et autres édifices superbes. Il n'en existe plus de traces aujourd'hui.

Les environs de Bessirèh sont très giboyeux. On y rencontre beaucoup d'outardes, d'ânes sauvages, d'antilopes et quelques autruches qui deviennent de plus en plus rares. Les bords du *Khabour*, très riches en bois de construction, du temps de Trajan et de Julien, n'en sont pas encore tout à fait dépourvus.

**Production agricole.** — On évalue en moyenne annuelle la production en céréales et sésame du nahié de Bessirèh comme suit.

| | | |
|---|---|---|
| Blé. . . . . | 465 | tonnes |
| Orge. . . . . | 230 | — |
| Maïs. . . . . | 1,078 | — |
| Sésame . . . . . | 46 | — |
| Total. . . | 1,819 | tonnes |

**Bétail.** — Le produit moyen de l'élève du bétail est évalué annuellement, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Bœufs et vaches. . . . . | 500 | têtes de bétail. |
| Anes. . . . . | 500 | — |
| Chameaux . . . . . | 200 | — |
| Moutons . . . . . | 20,000 | — |
| TOTAL. . . | 21,200 | têtes de bétail. |

## CAZA DE RAS-UL-AÏN

**Orientation, limites.** — Le caza de Ras-ul-Aïn est situé au nord du mutessarifat de Zor. Il est limité au nord par le vilayet de Diarbékir; à l'est, par le vilayet de Mossoul; au sud, par le Djébel-Abd-ul-Aziz qui le sépare des dépendances directes de Déïr-el-Zor, et à l'ouest par le vilayet d'Alep.

**Division administrative.** — Le caza n'a point de nahié; il contient 24 villages.

**Autorités.** — Les autorités sont le caïmakam, sous-gouverneur du caza, assisté d'un Conseil administratif composé de notables musulmans sunnites, et le naïb, qui préside le tribunal du *Chér'i* (loi islamique) et celui du *Bédayet* (droit moderne) et qui siège au susdit Conseil

**Population.** — La population totale du caza de Ras-ul-Aïn est d'environ 16,000 habitants, tous musulmans sunnites.

**Chef-lieu.** — Ras-ul-Aïn, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur, et siège des divers services et des tribunaux, est un bourg situé par 37°40' de longitude est et 36°50' de latitude nord, près du confluent du *Balidja-sou* et du *Khabour*, à 165 kilomètres au nord de Déïr-el-Zor et à 100 kilomètres à l'est d'Orfa (Edesse). On croit que ce bourg oc-

cupe l'emplacement de l'ancienne ville de Théodosiopolis. On rencontre aux environs des bois de cyprès. Outre le *Konak* (hôtel du gouvernement), et la mosquée, il n'y a à Ras-ul-Aïn qu'un petit nombre de maisons contre lesquelles sont appliqués un café et quelques boutiques garantis du soleil et de la pluie, celle-ci fort rare, par des auvents en branchages. La population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 1,500 habitants.

**Ecole.** — Il y a à la mosquée de Ras-ul-Aïn une école fréquentée par 15 élèves auxquels un mollah enseigne les éléments de la lecture et de l'écriture en langue arabe et le Koran.

**Production agricole.** — On évalue en année moyenne la production agricole de ce caza, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Blé. . . . . | 616 | tonnes. |
| Orge . . . . . | 384 | — |
| Maïs . . . . . | 1,230 | — |
| Sésame. . . . . | 92 | — |
| TOTAL . . . . | 2,322 | tonnes. |

**Bétail.** — Le produit annuel de l'élève du bétail est estimé en moyenne comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Bœufs et vaches . . . . | 1,000 | têtes de bétail. |
| Chevaux. . . . . | 300 | — |
| Anes . . . . . | 1,500 | — |
| Chameaux . . . . . | 500 | – |
| Moutons . . . . . | 80,000 | — |
| TOTAL . . . . | 83,300 | têtes de bétail. |

**Localité remarquable.** — Viran-Chéïr, nom qui signifie en turc « ville détruite », est un petit bourg de même importance à peu près que Ras-ul-Aïn, c'est-à-dire consistant en quel-

ques maisons autour d'une mosquée ; mais il est intéressant par les ruines sur lesquelles il est bâti et qui ne semblent pas avoir attiré jusqu'ici l'attention des savants. Viran-Chéïr, qu'il ne faut pas confondre avec les autres localités de même nom, assez nombreuses, est situé sur la rive droite de la rivière *Khabour* (Chaboras des anciens), à 50 kilomètres en amont et au nord de Ras-ul-Aïn, à 85 kil. au nord-est d'Orfa et à 60 kilomètres au sud-ouest de Diarbékir.

## CAZA DE AL-BOU-KÉMAL

**Orientation, limites.** — Le caza de Al-bou-Kémal est situé au sud-est du mutessarifat de Zor. Il est limité au nord par le caza de Achara et son nahié de Bessirèh ; à l'est, par le territoire vague du vilayet de Bagdad, au sud par le désert de Syrie, et à l'ouest par le nahié de Tadmor.

**Division adminitrative, autorités.** — Il est administré par le caïmakam, sous-gouverneur, assisté d'un conseil de notables musulmans sunnites sous sa présidence. Il n'a point de nahié ; on y compte 19 villages ou campements fixes.

**Population.** — La population totale du caza de Al-bou-Kémal est d'environ 15,000 habitants tous musulmans sunnites appartenant pour la plupart à la tribu arabe *el-Chouayièh*.

**Chef-lieu.** — Al-bou Kémal, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur, siège des divers services publics, des tribunaux du *Chér'i* et du *Bédayet*, est un bourg situé sur la rive droite de l'*Euphrate,* à 120 kilomètres au sud-est de Déïr-el-Zor. Il n'y a pas d'autres édifices publics dans ce bourg que le *konak* (hôtel du gouvernement) et la mosquée, autour desquels se trouvent un petit nombre de maisons où sont

adossés quelques boutiques et un café couverts d'auvents environnés par des tentes d'Arabes.

**Population.** — La population du bourg, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est d'environ 1,000 habitants.

**Ecole.** — Il y a, dans la mosquée de Al-bou-Kémal, une école élémentaire de 10 élèves, instruits par l'imam.

**Production agricole.** — La production agricole du caza est évaluée en année moyenne comme suit :

| | |
|---|---|
| Blé . . . . . | 1,078 tonnes. |
| Orge . . . . . | 539 — |
| Maïs . . . . . | 2,308 — |
| Sésame . . . . . | 1,154 — |
| TOTAL . . . . . | 5,079 tonnes. |

**Bétail.** — On évalue le produit moyen de l'élève du bétail, chaque année, comme suit :

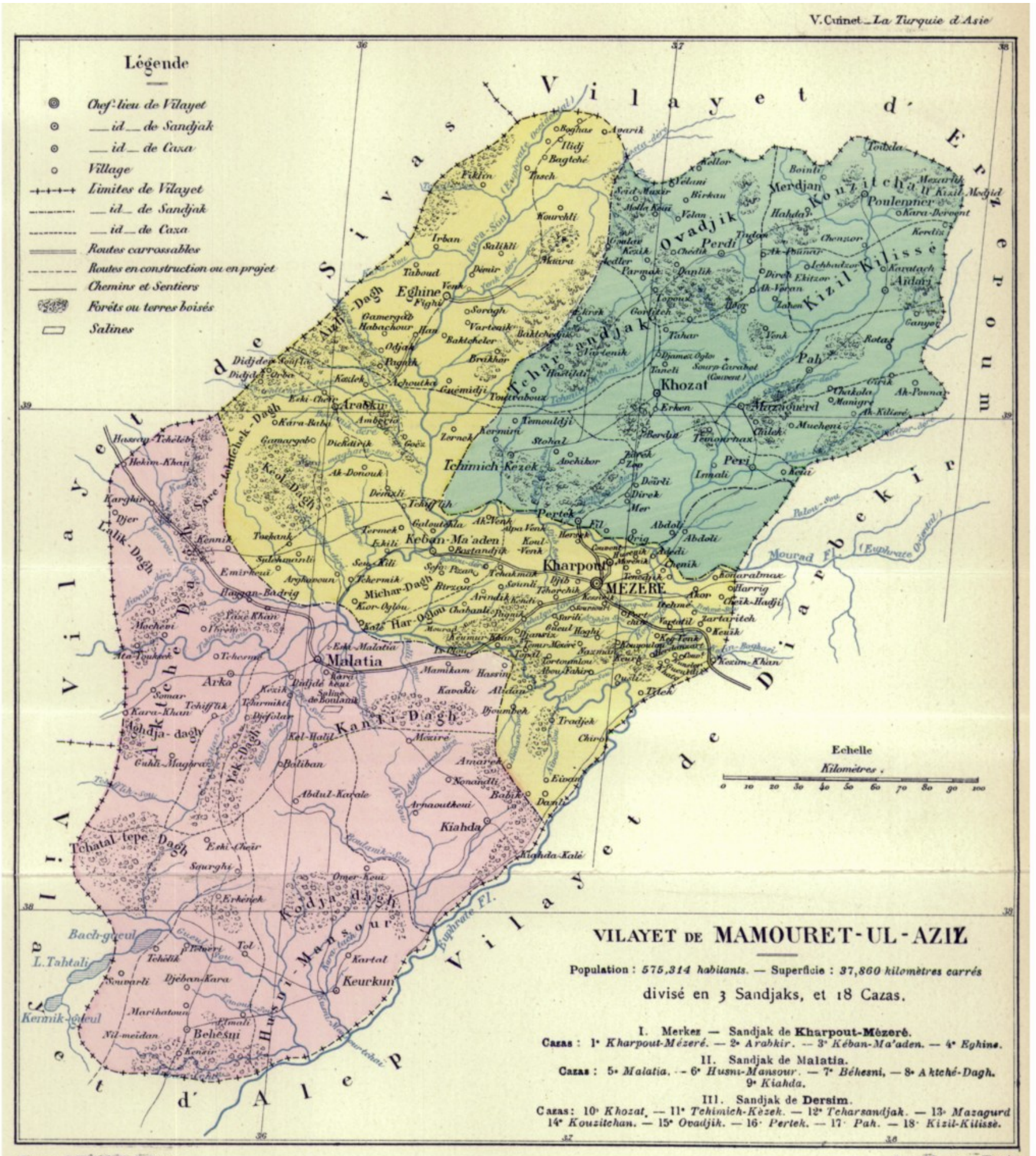
| | |
|---|---|
| Bœufs et vaches . . . . | 1,500 têtes de bétail. |
| Chevaux . . . . . | 200 — |
| Anes . . . . . | 1,000 — |
| Chameaux . . . . . | 1,000 — |
| Moutons . . . . . | 70,000 — |
| TOTAL . . . | 73,700 têtes de bétail. |

**Localités remarquables.** — Salahièh ou Salïèh, campement fixe d'environ 900 Arabes de la tribu *el-Chouayiéh*, autour d'une mosquée, sur la rive droite de l'Euphrate, à 35 kilomètres au nord-ouest de Al-bou-Kémal, est remarquable par l'ancienne forteresse nommée « Kasr-el-Salhiné » (le château des honnêtes gens ou des justes), et le *han* (hôtellerie) du même

nom où sont casernés quelques *zaptiés* chargés d'assurer la sécurité et de faire le service postal,

Entre cette localité et le chef-lieu du caza, s'étend une belle forêt de vieux tamariniers.

V. Cuinet _ La Turquie d'Asie




## VILAYET DE MAMOURET-UL-AZIZ

**Population :** *575,314 habitants.* — **Superficie :** *37,860 kilomètres carrés*

divisé en 3 Sandjaks, et 18 Cazas.

I. Merkez — Sandjak de **Kharpout-Mézeré.**
**Cazas :** 1° *Kharpout-Mézeré.* — 2° *Arabkir.* — 3° *Kéban-Ma'aden.* — 4° *Eghine.*

II. Sandjak de **Malatia.**
**Cazas :** 5° *Malatia.* — 6° *Husni-Mansour.* — 7° *Béhesni,* — 8° *Aktché-Dagh.* 9° *Kiahda.*

III. Sandjak de **Dersim.**
**Cazas:** 10° *Khozat.* — 11° *Tchimich-Kézek.* — 12° *Tcharsandjak.* — 13° *Mazagurd* 14° *Kouzitchan.* — 15° *Ovadjik.* — 16° *Pertek.* — 17° *Pah.* — 18° *Kizil-Kilissé.*

Ernest LEROUX, *Éditeur.* *Imp. Monrocq, Paris.*

# VILAYET DE MAMOURET-UL-AZIZ

## (KHARPOUT)

---

## SOMMAIRE DES MATIÈRES

---

Orientation. — Limites. — Superficie.
Division administrative. — Autorités. — Conseils. — Tribunaux. — Douanes. — Dette publique ottomane. — Régie des tabacs.
Population. — Mœurs. — Usages, coutumes. — Mariages.
Écoles.
Productions naturelles. — Mines. — Forêts. — Faune. — Salines. — Tabacs. — Eaux minérales.
Agriculture. — Banque agricole. — Bestiaux. — Fleuves. — Lacs.
Routes. — Prestations. — Transports. — Montagnes.
Productions industrielles.
Commerce. — Exportation. — Importation.
Dîmes et Impôts.

---

### MERKEZ-SANDJAK DE KHARPOUT-MÉZRÉ

Orientation. — Superficie. — Division administrative. — Population. — Écoles.
Kharpout. — Mézré.

### CAZAS DU MERKEZ-SANDJAK

Arabkir. — Eghin. — Kéban-ma'aden.

---

SANDJAK DE MALATIA

Orientation. — Superficie. — Division administrative. — Population. — Écoles.
Malatia. — Historique. — Population, etc.

CAZAS DU SANDJAK

Behesni. — Husni-Mansour. — Kiahda. — Aktché-Dagh.

SANDJAK DE DERSIM

Orientation. — Superficie. — Division administrative. — Autorités. — Population. — Mœurs et usages. — Écoles.
Khozat (chef-lieu). — Population. — Édifices publics.
Agriculture. — Fleuves. — Routes. — Transports. — Montagnes.
Industrie. — Commerce. — Exportation. — Importation.

CAZAS DU SANDJAK

Tchimich-Kézek. — Tcharsandjak. — Mazagnerd. — Pertek. — Kouzitchan. — Ovadjik. — Pah. — Kizil-Kilissè.

**Carte administrative, routière, forestière, etc., du vilayet.**

# VILAYET DE MAMOURET-UL-AZIZ

## STATISTIQUE DESCRIPTIVE

Le vilayet de Mamouret-ul-Aziz a été formé en 1880 d'une partie du vilayet de Diarbékir.

**Orientation; limites; superficie.** — Il est situé au centre de l'isthme compris entre Trébizonde au nord, Constantinople et Smyrne à l'ouest et Alexandrette au sud, par 35°30′ à 38° de longitude est, et par 37°40′ à 39°50′ de latitude nord. Ses limites sont, au nord, le vilayet d'Erzeroum; à l'est, ce même vilayet et celui de Diarbékir; au sud, le vilayet d'Alep; et à l'ouest, le sandjak de Marach, appartenant à ce dernier, et le vilayet de Sivas. Jusqu'en 1888, la limite nord du vilayet de Mamouret-ul-Aziz était celui de Dersim qui lui a été annexé à cette époque et forme, depuis lors, un de ses sandjaks, reculant ainsi sa limite au nord jusqu'au vilayet d'Erzéroum.

La superficie totale du vilayet de Mamouret-ul-Aziz est de 37,800 kilomètres carrés, soit en deunums (mesure agraire ottomane égale à 9 ares, 1930) un chiffre total d'environ 41,000,000 deunums, qui, par nature de terrains, se répartit comme suit dans chaque sandjak :

| SANDJAKS | TERRAINS CULTIVÉS | TERRES INCULTES (montagneuses) | PATURAGES | FORÊTS | TOTAUX |
|---|---|---|---|---|---|
| | deunums | deunums | deunums | deunums | deunums |
| KARPOUT-MÉZRÉ (Merkez-Sandjak).. | 5 926.246 | 4.344.554 | 607.200 | 72.000 | 10.950 000 |
| MALATIA..... | 8.383.122 | 7.024.678 | 474.000 | 52.000 | 15 933.800 |
| DERSIM..... | 5.219.000 | 8 187.000 | 560.000 | 150.200 | 13.116 200 |
| TOTAUX .... | 19 528 368 | 19 556 232 | 1.641.200 | 274.200 | 40.000.000 |

Parmi les terrains incultes, beaucoup sont utilisés comme vaines pâtures par les tribus nomades qui y conduisent leurs troupeaux, principalement à l'ouest de Malatia et au sud des cazas d'Eghin et d'Arabkir, sur le terroir désigné sous le nom de *Sari-tchitchek* (fleur jaune).

**Division administrative.** — Durant sept années, le vilayet de Mamouret-ul-Aziz resta composé seulement des deux sandjaks qui lui avaient été attribués à sa formation : le merkez-sandjak de Kharpout-Mézré, et celui de Malatia : mais le 1/13 mai 1888, un Iradé (décret) impérial, qui réduisait le vilayet de Dersim au rang de simple sandjak et l'incorporait au vilayet de Mamouret-ul-Aziz, modifia cette première division en l'établissant telle qu'elle est aujourd'hui. En vertu dudit décret, ce vilayet est actuellement divisé en 3 sandjaks, 18 cazas et 18 nahiés, comprenant en totalité 2,443 villages, comme suit :

| SANDJAKS | CAZAS | NAHIÉS | VILLAGES |
|---|---|---|---|
| KHARPOUT-MÉZRÉ (MERKEZ-SANDJAK) | Kharpout-Mézré. | ..... | 300 |
| | Arabkir | ..... | 68 |
| | Eghine | Salahli. — Ilidj. — Abouchéïk — Abanos. — Aghin — Séradjik. — Aïnesi-Atchikli. | 102 |
| | Kéban-Ma'aden. | Arghavan ..... | 200 |
| MALATIA ..... | Malatia ..... | ..... ..... | 130 |
| | Béhesni ..... | Surghi. — Iludi ..... | 300 |
| | Husni-Mansour. | Samsadè ..... | 250 |
| | Kiahda ..... | Murdessi. — Tchiro. — Ghergher ..... | 360 |
| | Aktché-Dagh ... | Hékimkhan. — Kurné. — Kurédjik ..... | 200 |
| DERSIM ..... | Khozat ..... | ..... | 100 |
| | Tchimich-Kézek. | ..... | 98 |
| | Tcharsandjak .. | ..... | 90 |
| | Mazagherd ..... | ..... | 60 |
| | Kouzitchan .... | ..... | 80 |
| | Ovadjik ..... | ..... ..... | 40 |
| | Pertek ..... | ..... | 20 |
| | Pah ..... | ..... | 30 |
| | Kizil-Kilissé .... | ..... ..... | 15 |
| 3 Sandjaks. | 18 Cazas. | 18 Nahiés. | 2 443 Villages. |

**Division militaire.** — Les forces militaires du vilayet, formant un effectif de mille hommes de l'armée active et de deux mille *rédifs*, sont commandées par un général de division (*férik*); 2 généraux de brigades (*liva*), l'un commandant les troupes de l'armée active et l'autre les rédifs, et 2 colonels, l'un commandant la place de Kharpout, et l'autre la réserve de cette ville. Cet état-major réside à Mézré, où est établi le siège du gouvernement central du vilayet. La garnison, occupant une caserne qui peut contenir 3,000 hommes et est armée de 5 canons, possède aussi une musique. Toutes ces troupes appartiennent au 4e corps d'armée, dont le siège central de commandement est la ville d'Erzindjan, chef-lieu de sandjak du vilayet d'Erzeroum. Il y a à Mézré un dépôt d'armes; un hôpital militaire de 200 lits vient d'y être aménagé.

**Autorités civiles.** — Les autorités civiles du vilayet de

Mamouret-ul-Aziz sont le vali (gouverneur général); les mutessarifs (gouverneurs des sandjaks); les caïmakams (sous-gouverneurs des cazas), et les mudirs (directeurs des nahiés). Ces autorités sont assistées par les chefs des divers départements administratifs et par des Conseils administratifs.

**Conseils administratifs.** — Le Conseil administratif du vilayet est composé, sous la présidence du vali, du mufti (chef religieux), du naïb (président du tribunal civil et du Chér'i), du defterdar (chef comptable du vilayet), du mektoubdji (secrétaire général), des vicaires épiscopaux arménien grégorien et arménien catholique, de deux notables musulmans et de deux notables chrétiens. Ces quatre notables sont élus par la population.

Les Conseils administratifs des sandjaks, des cazas et des nahiés sont de composition analogue.

**Autorités religieuses.** — Les autorités religieuses sont, pour les musulmans, deux muftis résidant l'un à Mézré, l'autre à Eghin et les cadis de ces mêmes villes et des autres localités.

Les Arméniens catholiques ont à Malatia un vicaire épiscopal et une mission latine des RR. PP. Franciscains, à Kharpout et à Arabkir un vicaire épiscopal.

Les Arméniens grégoriens ont un archevêque à Eghin, un évêque à Arabkir, un vicaire épiscopal à Mézré et divers membres de leur clergé dans les autres localités.

Les Arméniens protestants ont à Kharpout une grande mission américaine, centre de toutes celles d'Arménie, et des missionnaires relevant de cette institution à Arabkir et dans plusieurs autres endroits du vilayet.

**Services administratifs.** — Au chef-lieu du vilayet, c'est-à-dire à Mézré, siège des autorités de la ville de Kharpout, sont établies les Directions des départements administratifs des Finances, de la Correspondance, du Cadastre, du *Tapou* (transfert des propriétés civiles), du *Vakouf* (propriétés religieuses

musulmanes), des Travaux publics, de la Banque agricole, de l'Instruction publique et des Postes et télégraphes, ainsi que le Bureau central des passeports.

**Tribunaux.** — Le chef-lieu du vilayet est également le siège d'une Cour d'appel, d'un Tribunal civil, d'un Tribunal de commerce et d'une Cour criminelle de première instance ressortant de la Cour d'appel de Diarbékir. Un substitut du procureur impérial réside à Mézré. Il y a aussi à Khozat, chef-lieu du sandjak de Dersim, un adjoint du procureur général, et les divers sandjaks et cazas sont pourvus de tribunaux de première instance.

**Gendarmerie; police.** — Il y a dans le vilayet de Mamouret-ul-Aziz un corps de gendarmerie de 160 cavaliers et 200 fantassins, commandés par un colonel (mir-alaï) et un chef de bataillon (bin-bachi) résidant à Mézré et à Eghin. Un commissaire de police assisté de plusieurs agents réside aussi à Kharpout.

**Douanes.** — Les douanes du vilayet sont administrées par un mudir (directeur), sous la surveillance de la direction générale de Diarbékir, et par des mémours qui résident dans chaque sandjak et chaque caza.

**Dette publique ottomane.** — Un mudir de la Dette publique ottomane réside à Kharpout-Mézré, et dans chaque sandjak ou caza il y a un mémour de cette administration.

**Régie des tabacs.** — Au chef-lieu du vilayet, réside un nazir (directeur) de la Régie des tabacs. Chaque sandjak ou caza est administré par un mémour sous sa direction.

**Imprimerie; Journal officiel.** — Le gouvernement général de ce vilayet possède à son chef-lieu une imprimerie appartenant à l'État. On y imprime le *Mamouret-ul-Aziz*, journal officiel, en langue turque.

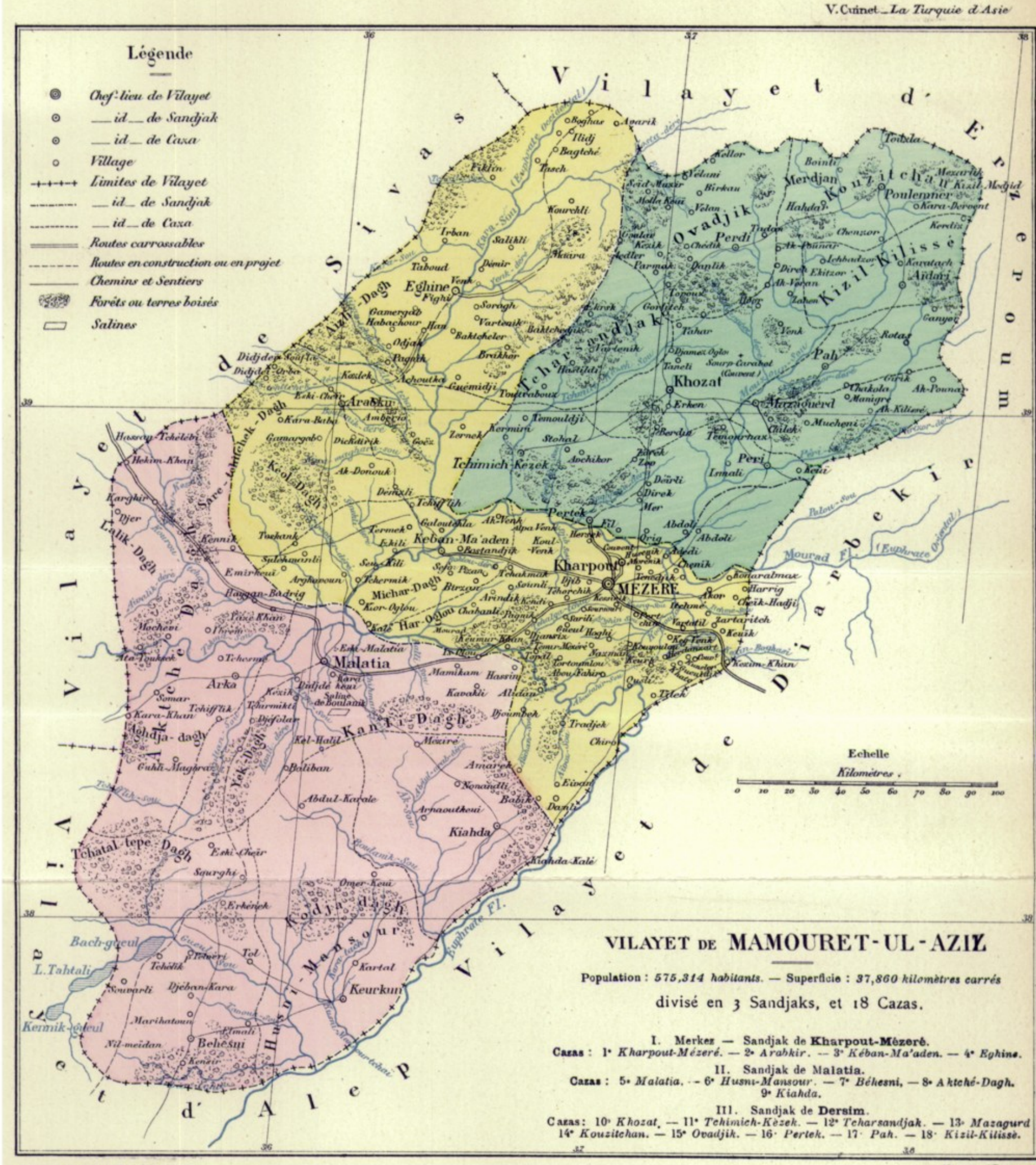
**Population.** — D'après le dernier recensement qui n'est pas encore achevé, mais que des informations particulières de source certaine ont permis de compléter, la population du vilayet de Mamouret-ul-Aziz est de 575,314 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans, hommes . . . . . | 126,916 |
| — femmes. . . . . | 140,500 |
| Kurdes, hommes . . . . . | 26,200 |
| — femmes . . . . . | 28,750 |
| Kizil-Bach, hommes . . . . . | 91,080 |
| — femmes. . . . . | 91,500 |
| Arméniens grégoriens, hommes . . . | 29,792 |
| — — femmes . . . | 32,191 |
| — catholiques, hommes . . . | 800 |
| — — femmes . . . | 875 |
| — protestants, hommes . . . | 2,950 |
| — — femmes . . . | 3,110 |
| Grecs orthodoxes, hommes . . . . . | 300 |
| — femmes. . . . . | 350 |
| TOTAL . . . . . | 575,314 |

Ce chiffre de 575,314 est réparti dans les trois sandjaks de ce vilayet comme suit :

| SANDJAKS | MUSULMANS | | KURDES | | KIZIL-BACH | | ARMENIENS GRÉGORIENS | | ARMENIENS CATHOLIQUES | | ARMÉNIENS PROTESTANTS | | GRECS ORTHODOXES | | TOTAUX par SANDJAKS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | HOMMES | FEMMES | HOMMES | FEMMES | HOMMES | FEMMES | HOMMES | FEMMES | HOMMES | FEMMES | HOMMES | FEMMES | HOMMES | FEMMES | |
| Kharpout-Mézéré. | 64.456 | 75.500 | 10.200 | 10.750 | 44.300 | 44.500 | 19 152 | 20.191 | 430 | 473 | 2.500 | 2.600 | 300 | 350 | 295.701 |
| Malatia..... | 55.000 | 57.000 | 10.000 | 12.000 | 33.080 | 33 000 | 7.080 | 8.000 | 370 | 400 | 150 | 200 | » | » | 216.280 |
| Dersim..... | 7.460 | 8.000 | 6 000 | 6.000 | 13.700 | 14.000 | 3.560 | 4.000 | » | » | 300 | 310 | » | » | 63 330 |
| Totaux par sexes.... | 126.916 | 140.500 | 26.200 | 28.750 | 91.080 | 91.500 | 29.792 | 32.191 | 800 | 875 | 2.950 | 3.110 | 300 | 350 | » |
| — par communautés. | 267.916 | | 54.950 | | 182.580 | | 61.983 | | 1.675 | | 6.060 | | 650 | | » |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| TOTAL GÉNÉRAL : | | | | | | | | | | | | | | | 575.314 |

V. Cuinet _ *La Turquie d'Asie*




**VILAYET DE MAMOURET-UL-AZIZ**

Population : *575,314 habitants.* — Superficie : *37,860 kilomètres carrés*

divisé en 3 Sandjaks, et 18 Cazas.

I. Merkez — Sandjak de **Kharpout-Mézeré.**
**Cazas :** 1° *Kharpout-Mézeré.* — 2° *Arabkir.* — 3° *Kéban-Ma'aden.* — 4° *Eghine.*

II. Sandjak de **Malatia.**
**Cazas :** 5° *Malatia.* — 6° *Husni-Mansour.* — 7° *Béhesni.* — 8° *Aktché-Dagh.* 9° *Kiahda.*

III. Sandjak de **Dersim.**
**Cazas :** 10° *Khozat.* — 11° *Tchimich-Kézek.* — 12° *Tcharsandjak.* — 13° *Mazagurd* 14° *Kouzitchan.* — 15° *Ovadjik.* — 16° *Pertek.* — 17° *Pah.* — 18° *Kizil-Kilissè.*


Ernest LEROUX, *Editeur.*

*Imp.* Monrocq, *Paris.*

des maris. La femme ne s'assied jamais devant son mari, à moins qu'elle n'y soit invitée par son mari ou par ses frères.

Les jeunes femmes ne parlent pas en présence de leurs supérieurs et de leurs proches parents, mais elles peuvent pourtant en obtenir, une fois pour toutes, la permission qui doit être accompagnée d'un cadeau spécial.

Une jeune femme ne doit point, le soir, aller se mettre au lit avant que ses supérieurs, logés dans la maison, ne soient eux-mêmes déshabillés et couchés; mais chez les musulmans, la maison est double : nettement séparée en *sélamlik* (habitation des hommes) et *harem* (habitation des femmes interdite aux hommes), elle offre aussi moins d'inconvénients.

**Mariages, noces, etc.** — Les filles ne comptent pas dans le dénombrement de la famille. On les marie vers l'âge de 12 à 14 ans, il est très rare de voir une jeune fille de 18 ans non mariée ; les jeunes garçons, d'ailleurs, ont à peine 17 ans, que le père de famille songe à leur faire épouser des fillettes qui sont autant de servantes de plus dans sa maison. Parmi les funestes résultats de mariages si précoces, on doit compter la grande mortalité qui sévit de bonne heure chez ces jeunes femmes insuffisamment formées; aussi n'est-il pas rare de voir des hommes se remarier trois ou quatre fois.

Lorsque les parents d'un jeune homme à marier ont jeté leur dévolu sur une jeune fille qui leur convient, ils la demandent à ses parents, et au besoin obtiennent leur consentement presque par force, sans tenir compte de leurs observations sur l'âge ou le caractère du mari proposé. Les deux jeunes gens sont ainsi—fiancés : à partir de ce moment, la future ne peut se laisser voir à personne, surtout à son futur mari, jusqu'au jour du mariage. Elle doit apporter chez celui-ci, non seulement des vêtements pour leur usage à tous deux, mais aussi et surtout pour les grands parents du mari, ainsi que de la literie, matelas, oreillers et draps de lit brodés par elle à cette intention dès qu'elle sait tenir une aiguille, couvertures de pure laine, etc., et des ustensiles en cuivre et autres objets utiles pour son ménage.

Tous ces objets, ainsi que le trousseau, sont exposés durant quelques jours chez le mari, où tous les parents et amis des deux époux viennent les visiter et y ajouter en même temps chacun son cadeau.

Au jour fixé pour le mariage, après la bénédiction nuptiale, une proche parente du mari conduit la jeune femme dans une chambre où le lit des époux est préparé, la déshabille, la couche et la laisse seule. Quand le mari vient, quelques temps après, la retrouver, il en avertit les femmes afin qu'elles attendent, à la porte de la chambre, le drap de lit qui doit témoigner de la virginité de sa femme, et qu'il leur remet dès que le mariage est consommé. Elles reçoivent avec de grands cris, en faisant un tapage infernal, ce drap de lit, ouvrage de la jeune épouse, toujours richement et largement brodé d'or, d'argent et de soie, et destiné à rester exposé dans la maison. Dans le cas où par suite de quelque maladie ou accident la preuve de la virginité de l'épouse y manquerait, celle-ci serait honteusement renvoyée chez son père, et tous les objets apportés par elle seraient retenus en compensation des dépenses faites pour les noces ; il est d'autant plus rare qu'un pareil cas se présente, que l'on a soin d'y pourvoir au besoin par artifice.

En cas de décès de l'un des deux conjoints, le survivant est libre de se remarier sans attendre même plus de dix jours. Seules, les femmes du caza d'Eghin ne convolent jamais en secondes noces. Chez les Arméniens, les mariages entre parents sont interdits jusqu'au septième degré.

**Costumes.** — Le costume des femmes musulmanes ou chrétiennes est pareil, à peu de chose près. Sur une chemise très courte et un caleçon nommé *chalwar* qui descend à larges plis sur les pieds, elles portent un *entari*, sorte de robe étroite en soie rayée, à corsage très décolleté, encadrant les seins qu'il laisse presque à nu, et retenu par une ceinture en châle de Perse. Un joli mouchoir de mousseline brodée en soie de couleurs variées est passé dans cette ceinture.

La coiffure, nommée *hotoz*, est une petite calotte d'argent ou à son défaut un fez de feutre rouge, l'un et l'autre entouré de

bandes de coton blanc brodé à jour, avec un réseau de franges dont chaque effilé tient suspendue une piécette d'or ou d'argent.

Pour sortir, les femmes et les filles, à partir de l'âge de six ans, s'enveloppent dans un *tchartchaf* d'étoffe dite *métella*, composé de deux pièces, dont l'une est posée sur les épaules comme un manteau et croisée par devant, tandis que l'autre, attachée sur le *hotoz*, couvre toute la partie supérieure du corps et le visage, à l'exception des yeux. Les pieds sont chaussés de *paboudj* de maroquin jaune à pointes retroussées, par dessus des bas blancs très courts, et enfoncées dans la bride de cuir brodé d'or de *naleuns*, sabots consistant en une semelle de bois posée sur deux hauts pieds droits, taillés dans la même pièce, qui préservent les pieds de toute souillure.

Chez les Kurdes, les femmes mariées seules s'enveloppent du *tchartchaf* pour sortir. Les femmes et les filles de *Kizil-bach* ne se cachent pas des hommes, surtout des chrétiens.

La couleur rouge est généralement celle que préfèrent les femmes pour leurs vêtements. Musulmanes ou chrétiennes, elles se teignent les cheveux, la paume des mains, les ongles et le bout des doigts des mains et des pieds avec du *henné* (poudre de racine de lawsonia), ou de la noix de galle grillée délayée dans quelques gouttes d'eau ou d'huile d'olive. Cette teinture est renouvelée toutes les fois qu'elles vont au bain, c'est-à-dire tous les vingt jours. Leurs cheveux sont tressés en une infinité de petites nattes, et les femmes dont les cheveux ne sont pas assez abondants, ajoutent aux vraies de fausses nattes de même nuance. A l'extrémité de chaque natte, un pois d'or ou d'argent, ou à défaut de pouvoir faire cette dépense, un bouton de métal. Les femmes portent au cou un ou plusieurs colliers, soit de perles, soit de monnaies d'or ou d'argent et plusieurs bagues aux doigts.

Pendant l'hiver, les femmes d'Éghin se couvrent de longues pelisses qu'elles mettent par dessus leurs vêtements.

**Ecoles.** — On compte dans tout le vilayet de Mamouret-ul-Aziz 160 écoles, fréquentées par 10,940 élèves, dont 9,190 garçons et 1,750 filles. L'instruction, tant supérieure que primaire,

est donnée par 218 professeurs, dont 197 hommes et 21 femmes. Les dépenses faites pour ces écoles tant par le Ministère de l'Instruction publique que par les diverses communautés chrétiennes et les deux missions latine et américaine, — la première catholique et la seconde protestante — peuvent être évaluées en totalité à 4,200 livres turques par an. Dans ce chiffre ne sont pas comprises les dépenses faites pour les médressés (écoles de droit et théologie islamiques), qui sont des fondations pieuses annexées pour la plupart aux mosquées, et relevant directement du Ministère du Culte (*Chëïkh-ul-islamat*). Ces écoles, au nombre de 45 dans tout le vilayet, doivent être déduites des 160 précitées, pour ce qui concerne les dépenses ; celles-ci ne se rapportant qu'aux 115 écoles entretenues par le Ministère de l'Instruction publique, les communautés chrétiennes et les missions étrangères.

L'instruction donnée dans les écoles primaires des musulmans n'a pour objet que la religion, la lecture et les premiers principes de l'arithmétique. Dans leurs écoles supérieures, dites *ruchdié*, comme il en existe deux à Kharpout-Mézré, l'une militaire, à Mézré, fréquentée par 90 élèves, l'autre civile, entre cette dernière partie du chef-lieu et l'ancien Kharpout, déjà fréquentée par 60 élèves, quoique à peine achevée, on enseigne : les langues et littérature turque et française ; l'histoire, la géographie, la géométrie, la géologie, la minéralogie et autres sciences naturelles ; le dessin d'imitation, le dessin géométrique, etc. Les fondements de l'école civile de Kharpout-Mézré avaient été posés en 1886 par le gouverneur général d'alors, Hadji Hassan Bey, à qui l'on doit sa création. Sans avoir rien de monumental, cette construction en pierre, convenablement conçue et exécutée, remplit parfaitement les conditions d'hygiène et de bonne distribution locale nécessaires à une école.

Les écoles des Arméniens grégoriens, la plupart entretenues et dirigées par les soins des Sociétés unies des Arméniens de Constantinople, ont un programme d'enseignement assez élevé, comprenant les langues et littératures turque, arménienne et française ; la religion, l'histoire nationale arménienne, la

géographie, l'arithmétique, la géométrie, la physique et la chimie, le dessin, etc., et dans les écoles de filles, la couture et la broderie.

Chez les Arméniens protestants, outre les écoles entretenues et dirigées par les soins de la communauté, et dans lesquelles on enseigne les langues turque, arménienne et anglaise, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, la physique et le dessin, il y a des écoles entretenues et dirigées par la mission américaine. Dans celles-ci, le programme d'enseignement, plus étendu, comprend toutes les connaissances précitées, plus la langue et la littérature françaises, la géométrie, la trigonométrie, la géologie, la minéralogie et autres sciences naturelles, la chimie, le dessin d'imitation et le dessin linéaire. On enseigne aussi, dans les écoles supérieures de filles, tous les genres de travaux d'aiguille. Les professeurs des deux sexes, tant ceux de la communauté que ceux des écoles de la mission américaine, appartiennent au personnel de la mission, et portent principalement tous leurs soins à l'enseignement religieux, le reste étant considéré comme purement accessoire. Leur enseignement général, par suite de cette préoccupation qui nuit au choix de personnes plus compétentes dans chaque spécialité, laisse beaucoup à désirer.

Les missionnaires américains ont à Kharpout leur établissement central pour toute l'Arménie; les bâtiments en sont vastes, très confortables, d'un bel aspect et entourés de grands jardins et de cultures florissantes.

Les missionnaires latins ont, de leur côté, 5 écoles à Kharpout-Mézré, et 3 autres à Malatia. Ils dirigent aussi l'enseignement des écoles des Arméniens catholiques dans ces deux sandjaks, concurremment avec des religieux de cette dernière communauté. Cet enseignement, tant dans les écoles des missionnaires, qui sont des Pères capucins français, italiens et espagnols, assistés, pour les écoles de filles, de Sœurs franciscaines, que dans les écoles de la communauté arménienne catholique, comprend les langues turque, arménienne, française et italienne; l'histoire, la géographie, l'arithmétique, et dans les écoles de filles, la cou-

ture et la broderie. Ce programme, peu chargé à la vérité, est mis à exécution de la manière la plus satisfaisante par les RR. PP. Capucins, parfaitement secondés par les Sœurs franciscaines; de sorte que les enfants qui sortent de ces écoles dites *primaires* sont souvent plus instruits, en réalité, que la plupart de ceux qui ont fait leurs études dans certaines autres écoles prétendues très *supérieures*, comme en fait foi leur programme d'enseignement.

Malheureusement, l'instruction des enfants élevés dans les écoles primaires du vilayet de Mamouret-ul-Aziz a souvent beaucoup à souffrir de la part des parents qui retirent leurs enfants des écoles, quand arrive le printemps, pour les faire travailler aux champs, les trouvant assez instruits et jugeant qu'ils doivent travailler pour gagner leur vie.

Les établissements scolaires des diverses communautés et missions sont répartis dans chaque sandjak de ce vilayet, comme suit :

| COMMUNAUTÉS | KHARPOUT-MÉZRÉ | | | | | | MALATIA | | | | | | DERSIM | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | ÉCOLES | ÉLÈVES | | PROF. | | DÉPENSE Livres turques | ÉCOLES | ÉLÈVES | | PROF. | | DÉPENSE Livres turques | ÉCOLES | ÉLÈVES | | PROF. | | DÉPENSE Livres turques |
| | | GARÇONS | FILLES | HOMMES | FEMMES | | | GARÇONS | FILLES | HOMMES | FEMMES | | | GARÇONS | FILLES | HOMMES | FEMMES | |
| **Musulmans** | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| *Médressés*..... | 28 | 720 | » | 32 | » | » | 11 | 300 | » | 11 | » | » | 6 | 170 | » | 7 | » | » |
| *Ruchdiés*..... | 2 | 150 | » | 15 | » | 500 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Primaires..... | 22 | 1.570 | 195 | 26 | 4 | 600 | 6 | 430 | » | 7 | » | 210 | 9 | 750 | » | 9 | » | 300 |
| **Arméniens** | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Grégoriens. — Écoles supérieures... | 30 | 2.250 | 750 | 40 | 6 | 1.300 | 7 | 600 | 100 | 10 | » | 200 | 8 | 900 | 150 | 9 | 1 | 250 |
| Protestants. — Ecoles supérieures .. | 9 | 500 | 100 | 9 | » | 270 | 1 | 20 | 5 | 1 | » | 30 | 2 | 60 | 20 | 2 | » | 60 |
| Catholiques. — Ecoles primaires .... | 4 | 250 | 50 | 4 | » | 40 | 2 | 100 | 30 | 2 | » | 20 | » | » | » | » | » | » |
| **Missionnaires** | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Latins. — Ecoles primaires ..... | 5 | 100 | 30 | 2 | » | 40 | 3 | 60 | 20 | 1 | 2 | 25 | » | » | » | » | » | » |
| Américains. — Ecoles supérieures .. | 5 | 260 | 300 | 10 | 8 | 300 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| TOTAUX... | 105 | 5 800 | 1 425 | 138 | 18 | 3.050 | 30 | 1.510 | 155 | 32 | 2 | 485 | 25 | 1.880 | 170 | 27 | 1 | 610 |
| TOTAL PAR SANDJAKS : | 105 Écoles. — 7.225 Élèves. | | | | | | 30 Écoles. - 1.665 Élèves. | | | | | | 25 Écoles. - 2.050 Élèves. | | | | | |
| TOTAL GÉNÉRAL.... | 160 Écoles. — 10.940 Élèves. | | | | | | | | | | | | | | | | | |

**Climat, température, etc.** — Le climat de Mamouret-ul-Aziz est en général très sain. Il est vrai que des cas de fièvre intermittente se produisent aux environs de Malatia et de Kéban-ma'aden durant l'été, mais aucun marais ne se trouvant dans ces parages, on ne saurait attribuer à ces cas d'autre cause que l'abus que les habitants font des fruits qui y sont délicieux si on a la patience de les laisser mûrir.

Les neiges sont abondantes en hiver, mais seulement jusqu'en février. Le terrain est très fertile dans presque toute l'étendue du vilayet, ce qui forme un contraste frappant lorsqu'on y pénètre par les routes de Samsoun et Diarbékir, sur lesquelles, après avoir marché plusieurs heures sur des terrains arides, incultes, sans rencontrer, pour ainsi dire, l'ombrage d'un arbre, on se trouve tout à coup dans des campagnes riantes et fraîches, abritées par des hauteurs boisées où tout respire un bien-être qui serait complet, sans la paresse et l'apathie des paysans, qui ne font rien pour améliorer leur position et ne cultivent la terre que tout juste pour en retirer de quoi vivre.

**Productions naturelles.** — Le vilayet de Mamouret-ul-Aziz produit en abondance des céréales, des vins, de la laine et des peaux; toutes sortes de fruits et de légumes.

Le tableau ci-après donne les chiffres auxquels s'est élevée cette production en 1890, qui a été une année moyenne :

| NATURE DES PRODUITS | QUANTITÉS | | | |
|---|---|---|---|---|
| | KILÉS de Karpout DE 60 OKES | BATMANS DE 6 OKES | OKES | TOTAUX en KILOGRAMMES |
| Blé | 3.500 000 | » | 210.000.000 | 269 000 000 |
| Orge | 2.000.000 | » | 120 000.000 | 154 000.000 |
| Maïs | 1.000.000 | » | 60 000.000 | 76.000.000 |
| Riz | 60.000 | » | 3.600.000 | 4.618 620 |
| Haricots | » | 15.000 | 90 000 | 115 465 |
| Pois chiches | » | » | 10.000 | 12.829 |
| Opium | » | » | 50.000 | 64.147 |
| Tabac | » | » | 200.000 | 256 590 |
| Coton | » | 600.000 | 3.600.000 | 4 618 620 |
| Soie | » | » | 4.500 | 5.773 |
| Laine | » | » | 1.300.000 | 1.667.835 |
| Peaux : 1,000,000 de pièces | » | » | » | » |
| Vins | » | 2.500 000 | 15.000.000 | 19.244 250 |
| Raisins secs | » | 500.000 | 1.800.000 | 2 309.316 |
| Mûres sèches | 300.000 | » | 18 000.000 | 23.093.100 |
| Amandes | » | 45.000 | 270.000 | 346.396 |
| Noix | 50.000 | » | 3.000.000 | 3.848.850 |
| Fruits secs, dits *acki* | » | 200 000 | 1.200.000 | 1.539.540 |
| TOTAUX | 6.910.000 | 3.660.000 | 438.124.500 | 560.741.331 |

L'un des principaux produits naturels du vilayet, l'opium, que l'on cultive surtout à Malatia et dans les dépendances directes de ce sandjak, se vendait encore à l'étranger, il y a quelques années, 5 livres turques l'oke [1], et fournissait ainsi un revenu annuel d'environ 250,000 livres turques. Depuis lors, les prix de cette denrée ont baissé et l'exportation elle-même tend à diminuer, pour deux causes : la première tient à ce que plusieurs producteurs, par avidité, ont frelaté leurs produits, ce qui a eu pour effet une dépréciation générale, par suite de la méfiance des acheteurs; la seconde est la concurrence des opiums de Salonique, ce dernier vilayet produisant en grand, depuis environ dix ans, un opium de qualité supérieure; mais cette raison ne suffirait pas à expliquer la baisse des opiums de Malatia, naguère très recherchés sur les diverses places européennes; aussi le gouvernement, en vue de relever les prix de ceux-ci, et afin de prévenir la ruine d'un commerce si avantageux, en sauvegardant les intérêts des producteurs, a sévèrement enjoint de cesser toute sophistication. Les prix actuels, en effet, ne sont plus que de 80 à 90 piastres ; il s'agit donc de conjurer un péril imminent.

Le même danger menace une autre production, jadis d'un rapport considérable pour les cazas d'Eghin, de Kéban-ma'aden, de Malatia, et le merkez-sandjak de Kharpout, principales localités productrices de la soie, dans le vilayet de Mamouret-ul-Aziz. Les quantités produites diminuent d'année en année, depuis quatre ans, et tout porte à craindre que la sériciculture ne vienne à tomber dans un abandon complet ; les éleveurs, par suite de la maladie qui a sévi sur les vers à soie, ne disposant que de graines du pays dont ils n'obtiennent aucun profit. Le remède, bien facile, consisterait simplement à introduire dans ces contrées des graines étrangères saines. Actuellement, la production totale du vilayet n'est plus que de 4,500 okes (5,773 kilog. de soie) qui. au prix moyen de 125 piastres, donnent un revenu annuel de 562,500 piastres (129,375 francs).

(1) L'oke égale 1 kilog. 282 gr.

**Mines et minières.** — Il n'y a qu'une seule mine importante connue dans le vilayet : celle d'argent ou plomb argentifère de Kéban-ma'aden, appelée aussi *Gumuch-ma'aden* (mine d'argent). Elle est située à gauche de l'Euphrate, à 15 kilomètres en aval du confluent de ses deux branches, et à 2 kilomètres au sud-est de son cours, à 42 kilomètres à l'ouest de Kharpout et à la même distance au nord-est de Malatia. Les anciens bâtiments d'exploitation d'où part la voie principale, où aboutissent les diverses voies qui conduisent aux orifices des puits donnant accès dans les galeries, sont tout à fait à proximité des ruines situées à droite de la petite ville de Kéban, et qui marquent encore aujourd'hui les limites jusques auxquelles elle s'étendait du temps où l'exploitation des mines lui donnait sa prospérité. Cette ville, qui comptait alors 3,000 maisons, n'en a plus aujourd'hui qu'à peine 300.

On ignore la date précise du commencement de l'exploitation de la mine argentifère de Kéban ; mais la tradition locale, remontant environ à quatre-vingts ans, rapporte que cette mine était alors exploitée par des maîtres mineurs grecs, qu'on faisait venir de Gumuch-Hané (vilayet de Trébizonde) ou d'Aghana ma'aden (vilayet de Diarbékir). L'administration en était toujours confiée à des vizirs *utch toughli* (pachas à trois queues), gérant pour le compte du *haznè* (trésor impérial). Ce trésor était encore très riche dans ce temps-là, de sorte que les vizirs administrateurs, qui se sont trouvés quelquefois huit à dix ensemble à lamine, n'étaient pas en peine de fournir à son exploitation des capitaux énormes, mais qui rapportaient fort peu une fois le partage de l'argent pur, opéré, par leurs soins, entre le gouvernement et l'*ousta-bachi* (chef des maîtres mineurs). Outre les graves inconvénients d'un tel partage, le système d'exploitation était lui-même fort défectueux ; aussi le gouvernement prit-il la résolution de changer ce système, qu'il remplaça par des fourneaux américains, dirigés par des ingénieurs appelés d'Europe à cet effet. L'exploitation, suivant ce nouveau système, donna d'abord d'excellents résultats ; mais peu à peu la surveillance, confiée aux administrateurs de la mine d'Arghana, vint à se relâ

cher, puis à cesser. D'autre part, le bois, qui depuis longtemps, à force d'abus, était devenu rare dans toute la contrée, manqua, et l'on crut devoir dès lors se résigner au complet abandon de la mine argentifère de Kéban.

Cet abandon définitif eut lieu il y a environ quinze ans, et un aussi court espace de temps a suffi pour qu'une ville assez importante tombât au rang de village, et de 3,000 maisons, comme il a été dit plus haut, fut réduite à 300 par le départ successif des habitants, privés de tout moyen d'existence depuis que la mine qui les faisait vivre et prospérer a cessé d'être exploitée. Les bâtiments sont en ruines, et les fourneaux, dont l'établissement avait coûté si cher, sont détruits, les galeries même se sont effondrées, les piliers de bois qui les soutenaient étant tombés en pourriture. Cependant la mine de Kéban, dont la richesse inépuisable est suffisamment établie, tant par le souvenir de ses grands produits dans les temps passés que par le témoignage matériel qu'offrent aux yeux ses nombreuses galeries de 6 à 8 kilomètres de long, reliées ensemble par d'autres galeries de 3 à 5 kilomètres, pourrait certainement être encore exploitée fructueusement, malgré un manque apparent de combustible. Il est en effet facile de remédier au défaut de bois dont souffre le pays ; la mine de Kéban pourrait y suppléer avec avantage au moyen de la houille de Palou ou de celle de Tchimich-Kézek, ces deux localités minières se trouvant situées comme elle près de l'Euphrate. Il est vrai que la faible distance de 25 kilomètres à parcourir par terre, pour le transport du charbon de la mine de Palou jusqu'au *Mourad-sou,* serait très coûteuse à franchir, faute de route carrossable. Cette mine est à flanc de coteau, dans une vallée peu profonde, où les chariots peuvent facilement pénétrer, mais les transports par chariots ou à dos d'animaux sont si coûteux actuellement, que le charbon de terre de Palou n'est employé que par les forgerons d'alentour, et ne peut être économiquement transporté, soit à Kharpout-Mézré, soit à Kéban-ma'aden, tant qu'une route carrossable n'aura pas été construite.

Mais la mine de Tchimich-Kézek est sur le bord même de la

rivière *Menzour-tchaï*, qui se jette dans l'Euphrate oriental, à 28 kilomètres de Kharpout-Mézré et à 60 kilomètres à l'est de Kéban-ma'aden. Les transports de charbon de terre de Tchimich-Kézek à ces deux localités pourraient donc être effectués par radeaux, sur l'Euphrate, à peu de frais. On pourrait d'ailleurs, pour plus de facilité et d'économie, réunir en une seule concession l'exploitation de la mine de plomb argentifère de Kéban, et de la mine de houille de Tchimich-Kézek, situées toutes deux dans le vilayet de Mamouret-ul-Aziz.

**Forêts**. — Ce vilayet était jadis bien boisé ; mais principalement pour la mine de Kéban, non seulement on a détruit toutes les forêts du sandjak de Kharpout-Mézré et du sandjak de Malatia, mais encore on a dévasté celles des cazas limitrophes relevant des vilayets voisins. C'est ainsi que dans le caza de Palou, dans le vilayet de Diarbékir, à une distance de 60 kilomètres de Kharpout, et dans les nahiés de Baltadji-Bachi et Hassan-Tchélébi, du vilayet du Sivas, où l'on trouvait en quantité des peupliers et des chênes, ces arbres ayant été abattus, sans tenir compte d'aucune prescription des lois forestières, pour le service de la mine, et après son abandon les habitants ayant coupé et déraciné les arbres qui restaient encore debout, il n'existe plus dans ces parages aucun bois utilisable, sinon quelques rares peupliers employés aux constructions ; les pauvres gens sont réduits, faute de bois de chauffage, à brûler de la fiente d'animaux séchée au soleil, qu'on nomme en turc *kouchégour*.

Dans le merkez-sandjak de Kharpout-Mézré et dans le sandjak de Malatia, on emploie pour la construction environ 3,000 mètres cubes par an de peuplier et de noyer ; au caza d'Eghin, on emploie le bois de cèdre qu'on fait venir de Guerdjanis (sandjak d'Erzindjan). Rendu à Kharpout, ce bois coûte très cher à cause des difficultés du transport. On use pour se chauffer du bois de mûrier, de jujubier, *ziziphus satirus* (rhamnées), arbre qui croît dans tout le midi de l'Europe et en Turquie d'Asie, et d'autres arbres fruitiers.

Le chêne a presque entièrement disparu des environs de Malatia, Hékim-Khan, Kharpout, Izolou, Kéban-ma'aden, etc., et du reste on ne rencontre plus dans aucune partie du vilayet de forêts ni de grands bois, mais seulement des bosquets très clairsemés un peu partout, sauf dans le sandjak de Dersim. Là, dans la plupart des cazas, et spécialement aux environs de Khozat, on voit de belles et grandes forêts peuplées de chênes et de noyers qu'on utilise pour les constructions. Une pièce de bois de chêne de 4 mètres de long sur $0^m,20$ d'équarissage coûte deux piastres (moins de 50 cent.) à Khozat; une planche de noyer de 4 mètres de longueur sur $0^m,75$ de largeur y coûte cinq piastres (environ 1 fr. 15 cent). Mais par suite de la difficulté des transports, en l'absence de routes carrossables, ces prix ne peuvent être appliqués à des expéditions, soit à Kharpout, soit ailleurs. De plus, le gouvernement ne prenant pas les mesures suffisantes pour la conservation de ces forêts, qui sont exploitées très abusivement par les Kurdes et de jour en jour plus près de leur destruction, dans dix ans, si l'on n'y met ordre, le sandjak de Dersim sera aussi déboisé que les sandjaks de Malatia et Kharpout-Mézré.

**Faune.** — Les animaux sauvages qui fréquentent les forêts de ce vilayet sont l'ours, le loup, le renard, le cerf, le lièvre, la martre zibeline et quelques autres petits animaux dont les fourrures sont recherchées.

**Tabacs.** — On cultive le tabac aux environs d'Eghin, d'Arabkir, de Kéban-ma'aden, et dans tous les cazas des sandjaks de Malatia et de Dersim, sur une superficie d'environ 5,000 deunums, soit 45,965 ares.

La production est d'environ 200,000 okes, soit 256,589 kilogrammes.

La qualité de ce tabac est commune; il est très fort et est consommé seulement par les Kurdes et par les paysans.

**Salines.** — Il n'y a qu'une saline dans le vilayet de Mamou-

ret-ul-Aziz, celle de Boulanik, située à quelques heures de distance au sud-ouest de Malatia. Sa production annuelle, augmentée depuis un an, est de 800,000 à 1,100,000 okes de sel obtenu par évaporation. On vend ce sel au bazar 30 paras l'oke (environ 15 cent.) en été, et 1 piastre (environ 20 cent.) en hiver. Le surplus nécessaire à la consommatiom des habitants leur est fourni, au nord et à l'ouest, par les salines de Sivas; au sud et à l'est, par celles de Séert.

**Eaux minérales.** — Ce vilayet ne possède pas d'eaux minérales ni de sources thermales renommées, mais seulement quelques sources d'eaux chaudes qui n'ont encore faït l'objet d'aucune analyse ou classification.

Les habitants en usent cependant, et plusieurs y ont trouvé la guérison de diverses maladies restées inconnues, personne ne s'étant occupé d'en tenir note.

Ces sources sont situées à Pertek, dans le sandjak du Dersim; à Kahdéin, à Khogh, Partchikhan et Hapoussi, dans le merkez-sandjak de Kharpout-Mézré.

**Agriculture.** — L'état général de l'agriculture est relativement bon dans ces contrées, grâce à la fertilité naturelle du sol et à l'abondance des eaux. Malgré cela, le cultivateur est toujours pauvre, parce que n'ayant pas de quoi faire les avances nécessaires, il est obligé d'emprunter, et presque toujours forcé d'accepter les prêts qu'on lui fait à un taux usuraire, qui s'élève jusqu'à 50 0/0 par an. D'un autre côté, pour payer les impôts, il est souvent contraint de vendre sa récolte en été à vil prix, par exemple à 25 piastres (5 fr. 25 c. environ) le kilé de 60 okes (77 kil. 977 gr.) Pour mettre le comble à ces circonstances désastreuses, il faut, quand vient l'hiver, qu'il rachète du blé pour sa propre consommation ainsi que pour les semailles et il doit alors le payer 50 à 60 piastres le kilé, c'est-à-dire le double ou le triple du prix auquel il a vendu le sien.

**Banque agricole.** — En vue de remédier à ce déplorable

état de choses, le gouvernement impérial a récemment institué une « Banque Agricole » ressortissant du Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, afin que, dans les bureaux de cette administration, établis dans les centres agricoles de tous les vilayets, le cultivateur puisse trouver à emprunter de l'argent au taux légal. Malheureusement les prêts de la Banque agricole sont entourés de tant de précautions, soumis à tant de formalités préalables, que le pauvre paysan, après avoir perdu beaucoup de temps sans avoir pu se procurer le riche garant indispensable et sans avoir suffisamment justifié l'emploi qu'il veut faire de l'emprunt qu'il sollicite, se retire découragé et retourne au « saraf » aimable, conciliant et expéditif qui le ruine.

En résumé, la Banque agricole instituée pour le bien public ne profite guère qu'aux riches propriétaires, qui savent en retirer des prêts par l'intermédiaire de pauvres cultivateurs auxquels ils semblent accorder une garantie simulée, et qui ne sont que leurs prête-noms.

Quoi qu'il en soit, la production agricole du vilayet, comme il a déjà été dit plus haut, n'en est pas moins riche et abondante. La qualité des opiums de Malatia est très renommée : ce sont les plus estimés sur les marchés européens. Les plaines de Kharpout produisent des raisins délicieux qui donnent un vin recherché même pour les habitants d'Erzéroum, de Diarbékir et autres contrées productrices d'excellents vins. On récolte en quantité considérable de très bons fruits dans tout le vilayet, surtout à Kharpout. Les légumes sont d'un goût très agréable. Le riz réussit parfaitement dans les parages de Malatia.

**Bestiaux.** — L'élevage des bestiaux donne de bons résultats dans le vilayet de Mamouret-ul-Aziz. Il y est généralement pratiqué ; les soins des éleveurs se portent principalement sur les races bovine et chevaline, surtout sur les ânes et les mulets, car la rareté des pâturages rend moins productif l'élève des bestiaux de race bovine. Le chiffre annuel de la production totale est en moyenne comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Chevaux . . . . . | 9,000 | têtes de bétail. |
| Anes. . . . . | 18,000 | — |
| Mulets. . . . . | 4,500 | — |
| Bœufs . . . . . | 76,000 | — |
| Vaches . . . . . | 38,000 | — |
| Moutons. . . . . | 180,000 | — |
| Chèvres. . . . . | 90,000 | — |
| TOTAL. . . . | 415,500 | têtes de bétail. |

**Fleuves et riviéres.** — Les principaux cours d'eau de ce vilayet sont : 1° le *Mourad-sou* (Euphrate oriental), qui prend sa source dans le sud-est du vilayet d'Erzeroum, sur l'Ala-dagh, passe en remontant vers le nord à Diadin, puis à Kara-Kilissé, rebrousse de là vers le sud pour entrer dans le vilayet de Bitlis, qu'il parcourt de l'est à l'ouest dans toute sa partie septentrionale et d'où il sort par Tchabaktchour, pour passer à Palou dans le vilayet de Diarbékir et venir enfin, dans celui de Mamouret-ul-Aziz, se réunir au *Kara-sou* (Euphrate occidental) aux environs de Kéban-ma'aden, près d'Achevan.

2° Le *Frat* ou Euphrate occidental (*Kara-sou*) qui prend sa source au mont Doumlou dans le vilayet d'Erzeroum, au nord de cette ville, passe successivement à Ilidja, à Djinis, puis non loin de Mamakhatoun, puis à Erzindjan, à Kémah, pénètre ensuite dans le vilayet de Mamouret-ul-Aziz par le caza d'Eghin, pour se joindre au *Mourad-sou* (Euphrate orieutal), comme il est dit ci-dessus, aux environs de Kéban-ma'aden.

A partir de Kéban, l'Euphrate continue son cours en délimitant les vilayets de Mamouret-ul-Aziz et de Diarbékir, puis en parcourant le vilayet d'Alep, le mutessarifat de Zor, le vilayet de Bagdad et enfin celui de Bassorah, où il se joint au Tigre qui va, grossi de cet affluent, se perdre à son tour dans le golfe Persique.

Les principaux cours d'eau secondaires sont le *Sultan-sou*, qui se jette dans le *Tokma-sou* à 25 kilomètres en amont de l'embouchure de celui-ci dans l'Euphrate, au pied du *Moucher-*

*dagh*, à 24 kilomètres à l'ouest d'Izolou, et le *Kourou-tchaï* dont le confluent avec l'Euphrate est également situé au pied du *Moucher-dagh*, à 9 kilomètres au nord de l'embouchure du *Tokma-sou* et à 30 kilomètres en aval de Kéban-ma'aden. Ces rivières, qui grossissent les premières le cours du grand fleuve Euphrate, après la réunion de ses deux branches orientale et occidentale le *Mourad-sou* et le *Kara-sou*, venant l'une du sud-est et l'autre du nord du vilayet d'Erzeroum, ont chacune un parcours de 120 à 150 kilomètres. Dans le sandjak de Dersim, une autre rivière moins importante, le *Menzour-tchaï*, se jette dans le *Péri-sou*, à 15 kilomètres en amont de l'embouchure de ce dernier cours d'eau dans le *Mourad-tchaï* (Euphrate oriental), près de Péri.

D'autres cours d'eau en très grand nombre arrosent toutes les plaines, les vallées, tous les côteaux et les versants de chaque caza de ce vilayet; tous viennent affluer, soit à l'une des deux branches de l'Euphrate avant leur réunion, soit à ce fleuve lui-même en aval de leur confluent. Ces cours d'eau portent les noms de l'une des principales localités où ils passent; les plus considérables sont ceux de Kéban-ma'aden, d'Arabkir, d'Eghin et de Khozat. Ils sont tous très poissonneux, et leur pêche vient d'être évaluee pour le moins à 6,000 okes de poissons d'espèces variées, dont plusieurs remarquables par la bonté de leur chair et par leur poids. On en prend souvent qui pèsent jusqu'à 15 et 17 okes et qui mesurent $1^{m}20$ de long sur $0^{m}15$ de grosseur. Le chef-lieu du vilayet, par suite de cette abondance, se trouve toujours bien approvisionné de poisson, vendu sur son marché en toute saison de 1 piastre 1/2 à 2 piastres (30 à 40 centimes environ) l'oke de 1,282 grammes.

**Lac, marais.** — L'unique lac un peu important du vilayet est celui de *Gueuldjik* (petit lac), situé à 25 kilomètres au sud-est de Kharpout-Mézré. Sa superficie est d'environ 50 kilomètres carrés, et sa profondeur, d'un mètre près des bords, atteint jusqu'à 70 et même 90 mètres vers le milieu. L'eau en est salée; on y pêche abondamment d'excellentes anguilles et autres pois-

sons de bonne qualité, ainsi que des moules recherchées des amateurs. Il est fréquenté par des loutres dont les peaux sont employées à border des chapeaux de femmes auxquels servent d'ornements les plumes de certains canards qui se plaisent sur ses eaux.

Il existe quelques marécages aux environs de Soursouri, près de Mézré; mais ils sont de peu d'étendue et ne donnent aucune inquiétude relativement à l'influence qu'ils pourraient avoir sur le climat de cette partie du vilayet.

**Routes et chemins.** — La seule route carrossable actuellement existante dans le vilayet de Mamouret-ul-Aziz est celle de Samsoun à Kharpout-Mézré, avec embranchement de cette dernière ville sur Diarbékir. Cette route, d'une longueur totale de 645 kilomètres, compte, de Samsoun à Mézré, 495 kilomètres et de Mézré à Diarbékir 150 kilomètres. Elle a été achevée en 1883. Construite exclusivement en vue des besoins du commerce, elle passe successivement, en partant du port de Samsoun pour relier à la mer Noire, les localités productrices de l'intérieur du pays, par Amasia, Tokat, Sivas, Khangal, Aladja-Khan et Hassan-Tchélébi avant d'entrer dans le vilayet de Mamouret-ul-Aziz par Hékim-Khan. De ce village, elle passe par la ville de Malatia, les bourgs d'Izolou et de Khan-Keuï et aboutit à Mézré. Partant de cette dernière ville, l'embranchement forme un coude qui se dirige plus directement vers le sud, sur Diarbékir, en passant dans ce vilayet par Kézim-Khan qui forme sa limite et le sandjak d'Arghana; Le trajet de la mer Noire à Karpout-Mézré, par cette voie, a le désavantage d'être trop long; il a été établi ainsi pour desservir à la fois plusieurs villes importantes. Il dure 14 jours en été et 18 jours en hiver. Pour y remédier, un nouveau tracé beaucoup plus court vient d'être adopté, comme on le verra ci-après.

*Routes en construction.* — Actuellement, on s'occupe avec activité et sans épargner aucun sacrifice, d'exécuter une route stratégique dont le tracé part de Mézré et conduit d'abord,

par Djib et Tchakmak, à Kéban-ma'aden, où l'on passe encore aujourd'hui le fleuve *Mourad* en barque, en attendant la construction de deux ponts en fer projetés, l'un d'une longueur de 108 mètres à Keumur-Khan, et l'autre, 85 mètres, à Karindjatach, près de Kéban-ma'aden. Ce premier tronçon de route sera d'une longueur de 50 kilomètres que l'on pourra parcourir en dix heures. Après la traversée du fleuve, le tracé de la route se dirige sur Arabkir par le village de Dénizli en se développant sur un parcours de 44 kilomètres, soit huit heures de trajet en mesure turque. De là, la route atteindra Eghin en dix heures, soit 55 kilomètres de parcours, en passant par Achoutka ; puis en continuant, à partir d'Eghin, à parcourir le vilayet de Mamouret-ul-Aziz, dans la direction du nord, sur un trajet de 50 autres kilomètres, elle rentrera à Ilidj, presque à la limite du sandjak d'Erzindjan, dans le vilayet d'Erzeroum.

Une autre route en construction, dont la moitié du parcours est achevée, reliera prochainement Khozat, caza de Dersim, au chef-lieu du vilayet, en passant par Herseg et Pertek. Sa longueur totale ne sera que de 55 kilomètres ou dix heures turques, le tracé en cours d'exécution ne dépassant pas Khozat, bien qu'au delà de cette ville il n'existe aucune route carrossable.

*Routes projetées*. — Deux autres routes dont les projets sont approuvés, ne tarderont pas à recevoir un commencement d'exécution, et l'on espère que les travaux seront poussés avec toute l'activité désirable pour le prompt achèvement de ces deux voies carrossables destinées à satisfaire aux besoins du commerce.

La première mettra le chef-lieu du vilayet en communication plus directe avec la mer Noire que la route actuellement existante partant du port de Samsoun et décrite plus haut. La nouvelle route partira d'Ordou, port de la mer Noire situé à 137 kilomètres environ plus à l'est. Après avoir traversé les vilayets de Trébizonde et de Sivas, de ce dernier elle entrera dans celui de Mamouret-ul-Aziz en passant de Divrighi à Arabkir, puis à Kéban-ma'aden, d'où elle aboutira à Mézré après un parcours total de 400 kilomètres, soit 245 kilomètres de moins que par

la route actuelle. On compte que la durée du trajet actuel, qui est de quatorze jours en été et de dix-huit en hiver, sera de la sorte considérablement raccourcie et il y a lieu d'espérer en effet qu'elle ne sera plus que de huit à neuf jours en été et de douze à quinze jours en hiver.

La seconde route commerciale projetée partira de Malatia et, passant par Béhesni, aboutira dans le vilayet d'Alep après avoir parcouru environ 130 kilomètres dans celui de Mamouret-ul-Aziz.

**Prestations**. — Le service des prestations, dont le personnel technique peut disposer actuellement pour la construction et l'entretien de voies carrossables dans toute l'étendue du vilayet, est réparti dans chacun de ses sandjaks, comme suit :

| SANDJAKS | PRESTATAIRES | | | | CHARIOTS | BÊTES DE SOMME | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | HOMMES DE PEINE | MAÇONS | CHARPENTIERS | FORGERONS | | CHEVAUX | MULETS | ANES |
| Merkez-sandjak de Kharpout-Mézré..... | 41.582 | 396 | 454 | 581 | 3.660 | 893 | 1.573 | 6.754 |
| Sandjak de Malatia..... | 46.701 | 487 | 673 | 731 | 140 | 1.727 | 3.496 | 8.983 |
| Sandjak de Dersim..... | 9.881 | 243 | 358 | 439 | » | 2.925 | 5.769 | 4 839 |
| TOTAL PAR GENRE DE PRESTATION. | 98.164 | 1.126 | 1.485 | 1.751 | 3 800 | 5 545 | 10.838 | 20.576 |
| TOTAL GÉNÉRAL..... | 102.526 | | | | 3 800 | 36.959 | | |

Soit 102,526 ouvriers spéciaux et hommes de peine, 3,800 chariots et 36,959 bêtes de somme, 1° pour l'entretien de voies existantes, 2° pour la construction des voies en cours d'exécution et des voies en projet, comme suit :

1° Voies existantes : de Samsoun à Kharpout et Diarbékir, 160 kilomètres.

2° Voies en cours d'exécution : de Mézré à Ilidj, 199 kilomètres et 55 kilomètres de Kharpout à Khozat, en tout 254 kilomètres.

3° Voies en projet d'Ordou à Mézré (longueur totale : 400 kilomètres) ; parcours dans le vilayet, 125 kilomètres.

4° Voies en projet de Malatia au vilayet d'Alep ; parcours dans le vilayet, 130 kilomètres.

Total : 669 kilomètres.

**Transports.** — Quelques transports de marchandises sont effectués au moyen de voitures, depuis l'achèvement de la route de Samsoun à Kharpout et Diarbékir, en 1883 ; mais pour la plupart, ils ont lieu à dos de chameaux, mulets, chevaux, et leur prix est de 180 à 200 piastres (40 à 44 francs) pour une charge d'un *tchéki* (180 okes ou 230 kilogrammes).

Ce haut prix du transport dépassant souvent le prix du produit à exporter est un des plus grands obstacles aux exportations du vilayet de Mamouret-ul-Aziz, observations qui s'appliquent à beaucoup d'autres parties de ce pays d'Anatolie, comblé de dons naturels qui ne lui sont ainsi d'aucun profit. D'ailleurs, on ne s'y ingénie guère, puisque depuis sept ans que des voituriers circulent sur cette route, ils n'ont pas pu trouver le moyen de soutenir la concurrence des bêtes de somme. Ces voituriers travaillent isolément, sans disposer d'aucun relai, de sorte que leurs voitures ne peuvent fournir de course plus longue que six à sept heures par jour, et par conséquent n'effectuent la route de Kharpout à Samsoun qu'en quinze jours ; les frais du roulier n'étant pas moindres que ceux du muletier, les prix des transports restent les mêmes. A défaut d'une grande entreprise de voitures disposant de relais placés à six heures de distance les uns des autres, les rouliers pourraient y suppléer par l'association. Alors, voyageant jour et nuit, ils effectueraient facilement en cinq jours le trajet de Kharpout à la mer Noire, et par ce moyen, tout en gagnant beaucoup plus, ils pourraient réduire considérablement le prix des transports, et faire prendre aux exportations un large essor dont ils seraient les premiers à profiter.

**Montagnes.** — Les montagnes de ce vilayet sont la continuation de la chaîne du Taurus, qui se dirige à l'est vers Sévèrek, remonte au nord vers Malatia, passe à travers la plaine de Kharpout et va se rattacher, au nord-est, à la haute Arménie. Les hauteurs barométriques des points culminants sont comme suit :

| STATIONS | ALTITUDE | STATIONS | ALTITUDE | STATIONS | ALTITUDE |
|---|---|---|---|---|---|
| | mètres | | mètres | | mètres |
| Kharpout..... | 1.450 | Oulélik-Pounari.... | 1.380 | Bégaz-tach ..... | 1.600 |
| Mézré ..... | 1.100 | Arabkir ..... | 1 250 | Keumur-Khan-Tépessi . | 1 000 |
| Denizli..... | 1.240 | Eghin..... | 950 | Malatia..... | 800 |
| Haradj-Pounari .... | 1.220 | Palan-Denken..... | 1.480 | Séraïdjik ..... | 700 |

**Productions industrielles.** — L'industrie est assez active dans ce vilayet. On y fabrique des tapis renommés dont les principales sortes sont les *kilim* (tapis de pied), les *mouchaba*, qui servent, comme leur nom l'indique, à couvrir ou empaqueter et emballer des marchandises, et les *perdé* (rideaux) employés pour portières. Les *mouchaba* font d'assez belles et très durables couvertures de meubles, tels qne sofas, canapés, fauteuils, etc. Les principaux centres de production de tous ces tapis sont les villages des environs de Tchiro, Aghdja-Dagh, Hékim-han, Hassan-Tchélébi et Kahta.

Kharpout et Mézré ont le monopole de la fabrication d'étoffes de soie de trois sortes principales également recherchées ; les *tchitchekli* (tissus ornés de fleurs), les *kézi* (étoffes moirées, et les *tchitari* (tissus rayés).

La première qualité se fabrique à Kharpout et la seconde à Mézré. On tisse aussi dans ces deux villes, ainsi qu'à Hussénik et à Kessérik, des toiles de coton blanches que les habitants préfèrent à celles des manufactures européennes, à cause de leur grande solidité. Les étoffes de soie de Kharpout et de Mézré sont non seulement demandées à Erzéroum et autres villes

principales des vilayets voisins; mais leur renommée s'étend au loin ; elles sont fort estimées à Constantinople.

Les fabriques d'Eghin et d'Arabkir tissent des *manoussa*, pièces de cotonnades de couleurs diverses et de plusieurs qualités, contenant chacune 10 archines ( 7m,50). Cette mesure est aussi celle des pièces de toiles de coton blanches de Kharpout et des villages environnants; la largeur de ces étoffes est de 60 centimètres.

Après avoir fourni la consommation des fabriques locales, l'excédent de la production cotonnière du vilayet est exporté.

Les nombreux cours d'eau qui arrosent les moindres localités sont utilisés comme moteurs de moulins à farine, également en grand nombre dans ces contrées.

On peut résumer la production industrielle énumérée ci-dessus, comme suit :

| DÉSIGNATION DES ARTICLES | DIMENSIONS DES PIÈCES | QUALITÉS | QUANTITÉ DE PIÈCES PRODUITES ANNUELLEMENT | PRIX SUIVANT DIMENSION ET QUALITÉ |
|---|---|---|---|---|
| *Kilim* | diverses | diverses | 1.000 | de 40 piastres à 100 piastres. |
| *Mouchaba* | — | — | 700 | de 100 — à 800 — |
| *Perdè* | — | — | 500 | de 150 — à 400 — |
| *Manoussas* d'Eghin | 7m,50 | 1re | 6.000 | de 20 — à 25 — |
| — d'Arabkir | — | 2e | 10.000 | de 10 — à 15 — |
| Toile de coton blanche | — | diverses | 20.000 | de 8 — à 15 — |
| Etoffes de soie de Kharpout. | — | 1re | 1.400 | de 80 — à 250 — |
| — de Mézré | — | 2e | 900 | de 60 — à 200 — |

**Commerce.** — Le commerce du vilayet de Mamouret-ul-Aziz ne va pas en progressant depuis plusieurs années, pour des causes multiples pouvant se résumer, en principe, par l'éloignement des ports de mer, le manque presque complet de voies

carrossables, et par suite la longue durée, la cherté et le peu de sécurité des transports. De ces causes premières découlent naturellement les causes secondaires, plus immédiatement apparentes, de cette diminution du chiffre d'affaires d'année en année, diminution qui porte plus sur les exportations que sur les importations. Toutefois il est à remarquer que ces dernières, qui n'ont jamais atteint, d'ailleurs, la même importance que les exportations, car le vice-consul d'Angleterre, M. Boyadjian, dans un rapport officiel sur les années 1886, 1887 et 1888, publié par les soins du *Foreign Office*, en 1889, accuse sur les seules importations anglaises une moins-value d'environ 13 0/0.

Selon ce fonctionnaire, on doit attribuer le ralentissement sensible et de plus en plus accentué à la pauvreté toujours grandissant, et à la pénurie d'argent qui se fait, dit-il, bien sentir actuellement. Il faut aussi l'attribuer principalement en ce qui concerne le défaut qu'il signale dans l'importation de *long-cloth* et d'étoffes imprimées, ainsi qu'il l'avoue du reste lui-même à la préférence marquée des populations pour les étoffes d'Eghin, d'Arabkir et de Diarbékir, d'une plus grande solidité et d'un meilleur usage que les calicots et les toiles de coton importées.

**Exportation.** — L'exportation du vilayet de Mamouret-ul-Aziz se compose surtout des articles exportés dans les vilayets voisins, ou demandés par eux pour être réexpédiés, soit à Constantinople et autres places de la Turquie, soit directement sur les marchés européens.

Les premiers sont les céréales, fruits secs, raisins, amandes, noix, etc., les vins très estimés même à Erzeroum et à Van, les étoffes de soie et de coton, etc., etc.

Les seconds sont les opiums et les graines de pavot, les peaux de chèvre et de chevreau, les laines et cotons bruts, toisons, cocons, graines de vers à soie, miel, amandes d'abricots, graine jaune, etc.

En moyenne, on peut encore estimer actuellement, malgré les circonstances défavorables précitées, la valeur annuelle de

cette exportation à 21,300,000 piastres environ, soit 213,000 livres turques en chiffres ronds, ou environ 4,900,000 francs.

**Importation.** — Par suite des mêmes circonstances défavorables, les besoins réels qui ne pourraient être satisfaits qu'au moyen de marchandises d'importation, doivent se borner aux articles les plus nécessaires, et l'industrie locale, stimulée par ces besoins, parvient à remplacer avantageusement quelques-uns de ces articles de première nécessité.

C'est ainsi que, depuis quelque temps déjà, les draps d'Europe ont tout à fait disparu de la liste des importations, parce que les habitants font usage d'un drap fabriqué à Gurun, dans le vilayet de Sivas, et qui a sur ceux d'Europe l'avantage d'être plus durable et bien moins cher.

L'importation actuelle se compose principalement de fil de coton, *long-cloth*, cuirs de buffle de l'Inde et de Russie; sucre, café, indigo, pétrole; fer, étain en barres, cuivre en feuilles; papier, allumettes, fez; couleurs pour teinture, horlogerie, bijouterie, verrerie, quincaillerie, droguerie, etc. Les principaux pays importateurs sont : l'Angleterre, l'Autriche et la France, puis la Russie, qui importe du pétrole et des cuirs de buffle. L'Allemagne, l'Amérique, la Perse, la Suède, et enfin la Suisse occupent le deuxième rang.

Le montant annuel de ces importations peut être évalué à 10,100,000 de piastres, comme suit :

## TABLEAU DU MOUVEMENT COMMERCIAL ANNUEL DU VILAYET DE MAMOURET-UL-AZIZ

MOYENNE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

| EXPORTATION | | IMPORTATION | |
|---|---|---|---|
| DÉSIGNATION DES ARTICLES | VALEUR EN PIASTRES | DÉSIGNATION DES ARTICLES | VALEUR EN PIASTRES |
| Céréales | 1.965.000 | Manufactures (cotonnades) | 1.800 000 |
| Laine et coton bruts | 3 800 000 | Coton filé | 3.000.000 |
| Opium | 5.800 000 | Café, sucre, etc | 800.000 |
| Peaux de chèvre et chevreaux | 2 000.000 | Pétrole | 800 000 |
| Graine jaune | 155.000 | Cuirs de buffle | 1.300.000 |
| Fruits | 300.000 | Fer, étain, cuivre, etc | 600.000 |
| Raisins secs, amandes, noix, etc | 300.000 | Horlogerie, bijouterie, verrerie | 250.000 |
| Amandes d'abricot | 179.000 | Fez | 350 000 |
| Miel et cire | 232.000 | Quincaillerie | 100.000 |
| Vins | 250.000 | Droguerie, couleurs, etc. | 140.000 |
| Bois de construction | 710.000 | Papeterie et papier à cigarettes | 80.000 |
| Cocons, graine de vers à soie | 664.000 | Allumettes | 140.000 |
| Etoffes de soie, cotonnades | 2.894.000 | Divers | 740.000 |
| Tapis | 700 000 | | |
| Chaussures indigènes | 598 000 | | |
| Divers | 810.000 | | |
| VALEUR D'EXPORTATION | 21.357.000 | VALEUR D'IMPORTATION | 10.100.000 |
| Soit environ 4.900.000 francs | | Soit environ 2.300.000 francs | |

**Dîmes et Impôts.** — Budget des recettes du vilayet de Mamouret-ul-Aziz pour l'année 1305 (du 1/13 mars 1889 au 28 février 1890 :

| | |
|---|---|
| Impôt foncier | 3,372,874 piastres. |
| *Témettu* (patentes) | 2,202,397 |
| Bédel-i-Askérié (exonération du service militaire) | 1,796,848 |
| *Teskérés* des propriétés | 171,644 |
| Dîme des céréales | 8,539,961 |
| Taxe sur le bétail (moutons, chameaux, etc.) | 2,579,719 |
| *A reporter* | 18,663,443 piastres. |

| | |
|---|---|
| *Report.* . . | 18,663,443 piastres. |
| Loyer accumulé et loyer annuel des propriétés . . . . . | 600 |
| Droits divers . . . . . | 16,640 |
| *Béyïé* du tumbéki, permis de chasse, etc. . . . . | 737 |
| Mines et forêts . . . . . | 120,708 |
| Revenus divers . . . . . | 48,071 |
| Récettes des tribunaux. . . . . | 192,281 |
| — du « *Defter hané* » . . . | 391,592 |
| TOTAL. . . | 19,434,072 piastres. |

ou environ 4,500,000 francs.

# MERKEZ-SANDJAK DE KHARPOUT-MEZRÉ

**Orientation, limites, etc.** — Le merkez-sandjak de Kharpout-Mezré, situé au centre du vilayet de Mamouret-ul-Aziz, par 35°40′ et 37°30′ de longitude est, et 38°10′ à 39°40′ de latitude nord, est limité au nord par les vilayets de Sivas et d'Erzroum, à l'est par le sandjak de Dersim et le vilayet de Diarbékir; au sud par le sandjak de Malatia; et à l'ouest par le vilayet de Sivas.

**Superficie.** — La superficie totale est de 10,000 kilomètres carrés, soit en *deunums* (mesure agraire ottomane), 10,950,000, qui, par nature de terrains, se répartissent comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Terrains cultivés. . . . . | 5,926,246 | deunums. |
| Montagnes incultes. . . . . | 4,344,554 | — |
| Pâturages . . . . . | 607,200 | — |
| Forêts. . . . . | 72,000 | — |
| TOTAL . . | 10,950,000 | deunums. |

**Division administrative.** — Le merkez-sandjak de Kharpout-Mezré est divisé administrativement en 4 cazas, 9 nahiés, et possède 670 villages, comme suit :

| CAZAS | NAHIÉS | VILLAGES |
|---|---|---|
| Kharpout-Mezré ..... | . . . . . | 300 |
| Arabkir ..... | . . . . . | 68 |
| Eghine ..... | Salahli. — Ilidj. — Abou-Chéikh. — Abanos. — Aghin. — Saraïdjik. — Aïnèsi. — Atchinkli.. | 102 |
| Kéban-Ma'aden..... | Arghavan..... | 200 |
| | TOTAL DES VILLAGES..... | 670 |

Ce merkez-sandjak est administré par le vali, gouverneur général du vilayet, par les quatre caïmakams des cazas, et par neuf mudirs, assistés chacun de Conseils administratifs, dont la composition est analogue à celle du Conseil du vilayet.

**Population.** — La population totale du merkez-sandjak de Kharpout est de 295,024 habitants, comme suit :

| COMMUNAUTÉS | HOMMES | FEMMES | TOTAUX |
|---|---|---|---|
| Musulmans..... | 64.456 | 75.000 | 139.456 |
| Kurdes..... | 10.020 | 10.750 | 20.770 |
| Arméniens grégoriens..... | 19.152 | 20.191 | 39.343 |
| — catholiques..... ..... | 430 | 475 | 905 |
| — protestants..... | 2 500 | 2.600 | 5.100 |
| Grecs orthodoxes..... | 300 | 350 | 650 |
| Kizil-bach..... | 44 300 | 44.500 | 88.800 |
| TOTAUX PAR SEXES..... | 141.158 | 153.866 | |
| | | TOTAL GÉNÉRAL..... | 295.024 |

Les villes et les villages dans lesquels les Arméniens se

trouvent le plus nombreux sont énumérés dans le tableau ci-dessous, qui indique en même temps comment la population de ces diverses localités est répartie dans chaque communauté :

| VILLES ET VILLAGES PRINCIPAUX | MUSULMANS | ARMENIENS | | | GRECS ORTHODOXES | TOTAUX |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | GRÉGORIENS | PROTESTANTS | CATHOLIQUES | | |
| Kharpout..... ..... | 12 600 | 4 850 | 1.845 | 252 | 453 | 20.000 |
| Mezré ..... | 2 500 | 1 050 | 800 | 453 | 197 | 5.000 |
| Hussénik..... | 800 | 2 010 | 100 | » | » | 2.910 |
| Kessirik..... | 1 000 | 1.500 | 100 | » | » | 2.600 |
| Soursouri ..... | 1.330 | 1.000 | 70 | » | » | 2 400 |
| Bizmichin ..... | 700 | 1.250 | 50 | » | » | 2.000 |
| Haboussy..... | » | 1.300 | 700 | » | » | 2.000 |
| Itchmé ..... | 200 | 800 | 50 | » | » | 1 050 |
| Kouyoulir ..... | 100 | 1.000 | 200 | » | » | 1 300 |
| Pertchinché..... | 880 | 870 | 450 | » | » | 2.200 |
| Hoghi ..... ... | 200 | 600 | 200 | » | » | 1.000 |
| Vartatil..... | 530 | 370 | 100 | » | » | 1 000 |
| Tadim. ..... | 630 | 1.370 | » | » | » | 2 000 |
| Morénik..... | 10 | 400 | » | » | » | 410 |
| Ak-Mezré. ..... | 20 | 200 | » | » | » | 220 |
| Cheïkh-Hadji..... | 500 | 1.000 | 200 | » | » | 1.700 |
| Akhor..... ..... | » | 200 | » | » | » | 200 |
| TOTAUX ..... | 22.000 | 19.770 | 4.865 | 705 | 650 | 47.990 |
| TOTAL DES ARMÉNIENS. ..... | | 25.340 habitants. | | | | |

Presque toutes ces localités se trouvent situées dans la florissante plaine de Kharpout-Mezré, qui ne contient pas moins de 300 villages, parmi lesquels sont encore dignes d'être cités, soit pour leur nombreuse population, où dominent les communautés musulmane (Turks, Turkmènes, etc.), Kurde, et les Kizil-Bach, soit pour leurs belles cultures ou leur site pittoresque, les suivants : *Aréki*, 2,000 habitants ; *Ressoul*, 2,200 habitants ; *Mollah-Kendi*, 400 habitants ; *Méghi*, 1,200 habitants ; *Hocli*, 600 habitants ; *Aïros*, 800 habitants ; *Abou-Tahir*, 400 habitants ; *Kurk*, 900 habitants ; *Hulvenk*, 2,000 habitants ; *Arpavand*, 800 habitants ; *Djubbé*, 800 habitants ; *Muridi*, 200 habitants ; *Izolou*, sur l'Euphrate, 1,000 habitants, et enfin *Arenkil*, village de 600 habitants.

La population totale du merkez-caza, en y comprenant celle de toutes les localités ci-dessus énumérées, s'élève à 108,990 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 57,000 |
| Kurdes . , . . . . . | 8,000 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 19,770 |
| — catholiques . . . . . | 705 |
| — protestants . . . . . | 4,865 |
| Grecs orthodoxes . . . . . | 650 |
| Kizil-Bach. . . . . | 18,000 |
| TOTAL. . . | 108,990 |

**Ecoles.** — Il y a dans le merkez-sandjak de Kharpout-Mezré 105 établissements scolaires où 7,225 élèves, dont 5,800 garçons et 1,425 filles, reçoivent de 156 professeurs, dont 138 hommes et 18 femmes, un enseignement à divers degrés.

Les écoles *Ruchdié* des musulmans sont au nombre de deux, l'une à Mezré, destinée aux militaires, l'autre civile, située entre cette nouvelle ville et l'ancien Kharpout. Le programme d'enseignement de ces deux écoles, dirigées et entretenues par l'État, comprend, outre les langues turque et française, les matières enseignées dans les lycées et collèges des grandes villes européennes. Le détail des principales matières de cet enseignement a été énuméré au chapitre concernant l'ensemble du vilayet. Il suffira d'ajouter ici que la dépense totale faite annuellement pour ces deux écoles, y compris les émoluments de quinze professeurs et du personnel administratif, ne s'élève pas à plus de 500 livres turques, soit environ 11,250 francs, comme on le voit au tableau ci-après.

Quant aux écoles des Arméniens grégoriens, protestants et catholiques, dont les programmes d'enseignement ont été également énumérés dans le chapitre précité, il ne semble pas y avoir lieu de rien ajouter à ces informations, ni aux appréciations dont elles sont accompagnées. Il en est de même pour les écoles des missionnaires latins et américains.

**MUSULMANS**

| MÉDRESSÉS | | | | RUCHDIÉS | | | | ÉCOLES PRIMAIRES | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ÉCOLES | ÉLÈVES | PROFESSEURS | DÉPENSE L. T. | ÉCOLES | ÉLÈVES | PROFESSEURS | DÉPENSE L. T. | ÉCOLES | ÉLÈVES GARÇONS | ÉLÈVES FILLES | PROFESSEURS | DÉPENSE L. T. |
| 28 | 720 | 32 | » | 2 | 150 | 15 | 500 | 22 | 1.570 | 195 | 30 | 600 |

**ARMÉNIENS**

| GRÉGORIENS ÉCOLES SUPÉRIEURES | | | | | CATHOLIQUES ÉCOLES PRIMAIRES | | | | | PROTESTANTS ÉCOLES SUPÉRIEURES | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ÉCOLES | ÉLÈVES GARÇONS | ÉLÈVES FILLES | PROFESSEURS | DÉPENSE L. T. | ÉCOLES | ÉLÈVES GARÇONS | ÉLÈVES FILLES | PROFESSEURS | DÉPENSE L. T. | ÉCOLES | ÉLÈVES GARÇONS | ÉLÈVES FILLES | PROFESSEURS | DÉPENSE L. T. |
| 30 | 2.250 | 750 | 46 | 1.300 | 4 | 250 | 50 | 4 | 40 | 9 | 500 | 100 | 9 | 270 |

**MISSIONNAIRES**

| LATINS ÉCOLES PRIMAIRES | | | | | AMÉRICAINS ÉCOLES SUPÉRIEURES | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ÉCO | ÉLÈVES GARÇONS | ÉLÈVES FILLES | PROFESSEURS | DÉPENSE L. T. | ÉCOLES | ÉLÈVES GARÇONS | ÉLÈVES FILLES | PROFESSEURS | DÉPENSE L. T. |
| 5 | 100 | 30 | 2 | 40 | 5 | 260 | 300 | 18 | 300 |

Toutefois, il convient de prendre en bonne note les efforts que le gouvernement général actuel déploie avec une grande sollicitude pour le développement de l'instruction dans le vilayet de Mamouret-ul-Aziz : création de nouvelles écoles, tant au chef-lieu que dans les autres localités, amélioration et encouragements de toute sorte; il n'omet rien de ce qui peut imprimer

une salutaire impression à cette importante branche de son administration, pour laquelle il montre un vif intérêt, non seulement pour ce qui concerne la communauté musulmane, mais aussi — les autres communautés.

**Kharpout.** — La ville de Kharpout, dont le véritable nom est *Kharpert*, mot qui signifie en arménien forteresse de pierre, est très ancienne. Elle a été bâtie à une époque reculée que l'on ne peut fixer par une date précise, sous les premiers rois d'Arménie. Le nom de Kharpout, qui a la même signification que celui de Kharpert, n'en est qu'une corruption qui a prévalu à la longue. Cette ville est située sur une montagne dominant la vaste plaine d'Oulou-ova (grande plaine), à 350 mètres au-dessus de Mezré, et à 1,450 mètres d'altitude. Quoique l'histoire d'Arménie et l'histoire ottomane gardent un égal silence à son sujet, la tradition orale, moins oublieuse, la met au rang des villes principales de la Petite Arménie, où il y a lieu de croire en effet que sa forteresse, aujourd'hui en ruines, mais toujours importante et imposante, lui donnait jadis une importante place. Par malheur, l'énorme masse de murailles et la haute tour qui restent encore debout, n'ont conservé aucune inscription qui puisse suppléer au manque d'autres renseignements historiques. Quoi qu'il en soit, cet ancien chef-lieu du vilayet, par sa position même sur une montagne escarpée, l'insuffisance des eaux qui peuvent servir à son approvisionnement, l'étroitesse de ses rues et leur encombrement durant l'hiver par les neiges que les habitants y jettent pour éviter l'effondrement des toits construits en pisé à cause de la cherté du bois et du manque de tuiles, a cessé de plaire à la population qui l'a petit à petit abandonné pour aller se fixer dans la plaine, à peu de distance de là, où tous ces inconvénients n'existaient pas.

**Mezré.** — C'est à cet abandon qu'est due la fondation de la petite ville nouvelle de Mezré, instituée définitivement chef-lieu du vilayet de Mamouret-ul-Aziz, vers la fin du règne du sultan Abdul-Aziz, dans les circonstances suivantes : Déjà, sous

son prédécesseur, le sultan Abdul-Medjid, le grand-vizir Réchid-Pacha, chargé par ce souverain de la mission d'établir chez les beys kurdes des réformes urgentes, avait été frappé, lors de son passage à Kharpout, au retour de Van et d'Erzeroum, des avantages qu'offrirait, au point de vue de ces réformes mêmes, la substitution, comme chef-lieu, de Mezré, situé en plaine, à Kharpout, d'un si difficile accès. En cette même année 1250 de l'hégire (1834), pendant son séjour chez le bey kurde Tchétéli-Zadé, gouverneur de Kharpout, qui résidait à Mezré, après avoir fait construire dans ce village une caserne, un dépôt d'armes, un konak (palais du gouverneur), une mosquée et un certain nombre d'habitations commodes, Réchid-Pacha retourna à Constantinople, d'où il s'empressa d'envoyer à Mezré un nouveau gouverneur en remplacement du bey kurde, auquel tout pouvoir fut retiré. Depuis lors, la nouvelle ville a toujours été considérée comme le véritable chef-lieu du vilayet, et n'a pas cessé d'être la résidence du vali (gouverneur général), le siège des divers départements administratifs et le séjour préféré des autorités civiles et religieuses des différentes communautés. Chaque nouveau vali s'est plu à l'agrandir, à l'orner d'embellissements successifs, à y bâtir des écoles, des hôpitaux, des bains. Enfin, sous le règne du sultan Abdul-Aziz, un vali kurde envoyé de Constantinople, Ismaïl-Pacha, charmé de la belle position de Mezré et voyant l'importance que prenait de jour en jour cette ville, comptant déjà 5,000 habitants, tandis que Kharpout n'en avait plus que 20,000, l'embellit et l'agrandit encore, et changea son nom de Mezré, corruption de l'arabe Mezréa qui signifie « Cultures », en celui de Mamouret-ul-Aziz, c'est-à-dire « ville rendue prospère par Aziz ».

Toutefois, l'ancien nom de Mezré a prévalu pour la nouvelle ville, et c'est au vilayet lui-même que s'applique aujourd'hui l'appellation de « Mamoured-ul-Aziz », choisie avec l'agrément du souverain par le gouverneur général Ismaïl-Pacha.

Le gouverneur général actuel [1], continuant la tradition de

(1) S. E. Ali Bey, qui a été nommé ensuite vali de Trébizonde.

ses prédécesseurs, a décidé la construction à Mezré d'un nouveau quartier, d'une école de garçons et d'une école de filles, de divers bâtiments également en pierre pour les tribunaux, les bureaux de service des travaux publics et du Journal officiel du vilayet. A cet effet il sollicite de la Sublime-Porte l'obtention d'un iradé impérial l'autorisant à vendre à des particuliers une partie des jardins qui avoisinent le konak. Avec le produit de cette vente, il compte exécuter toute la partie de son projet qui incombe au gouvernement, et avec l'excédent disponible, il créera un jardin public, construira une chaussée et réparera les mosquées et les bureaux des départements administratifs.

Situés à 6 kilomètres de distance l'un de l'autre, l'ancien chef-lieu et le nouveau sont en relations continuelles, relations qui sans doute se resserreront de plus en plus, au fur et à mesure que Mézré se rapprochera de Kharpout en s'étendant à ses pieds dans la plaine, où sans cesse on construit de nouvelles maisons.

# CAZAS DU MERKEZ-SANDJAK

## CAZA D'ARABKIR

**Orientation, limites, etc.** — Le caza d'Arabkir, situé au nord-ouest du merkez-sandjak, est limité au nord par le caza d'Éghin, à l'est par le sandjak de Dersim, au sud par le caza de Kéban-ma'aden, et à l'ouest par le vilayet de Sivas.

**Autorités civiles et religieuses.** — Il renferme 68 villages, et est administré par un caïmakam assisté d'un Conseil administratif analogue à ceux des sandjaks et du vilayet .

Les Arméniens grégoriens ont un évêque à Arabkir; les Arméniens catholiques y ont un vicaire épiscopal, et les protestants un établissement relevant de la mission américaine dont le siège est à Kharpout.

Un cadi réside également au chef-lieu du caza.

**Services administratifs.** — Les divers services administratifs se composent des directions des finances, du cadastre, des passe-ports et des postes et télégraphes.

**Tribunaux, gendarmerie, police.** — Il y a à Arabkir un tribunal de première instance. L'ordre public est assuré et la police faite par un détachement de 150 soldats.

**Dette publique ottomane.** — La Dette publique ottomane a un mémour dans cette même ville.

**Régie des tabacs**. — La Régie des tabacs y possède de son côté une sous-agence.

**Population**. — La population totale du caza d'Arabkir, y compris celle du chef-lieu, est de 69,507 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 27,622 |
| Kurdes . . . . . | 4,318 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 10,532 |
| — catholiques . . . . . | 200 |
| — protestants. . . . . | 235 |
| Kizil-Bach . . . . . | 26,600 |
| TOTAL. . . . | 69,507 |

**Chef-lieu**. — La ville d'Arabkir, chef-lieu du caza, résidence officicielle du caïmakam, siège des divers départements administratifs et des services publics, des tribunaux, de la police, ainsi que des autorités civiles, militaires et religieuses du caza, est située par 36°20′ presque à l'intersection du 36° degré de longitude et du 39° de latitude nord, sur la rive droite de l'Euphrate, à 25 kilomètres de ce fleuve, à 75 kilomètres au nord-ouest de Kharpout-Mezré, chef-lieu du vilayet, et à 55 kilomètres au nord de la ville de Malatia.

**Population**. — Sa population, comprise dans le chiffre de celle du caza, ci-dessus énumérée, est de 20,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 11,000 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 8,565 |
| — catholiques . . . . . | 200 |
| — prostestants . . . . . | 235 |
| TOTAL. . . | 20,000 |

Cette ville, assez importante au point de vue de la fabricatiou

et du commerce des étoffes dites *manoussa* et des cotons filés, ainsi que des toiles de coton blanc dites « manufactures », est bâtie sur un terrain montueux où ses maisons, inégalement étagées, entourées de vignes florissantes et de jardins remplis d'arbres fruitiers, produisent au milieu de toute cette verdure un effet très pittoresque. Outre le konak du gouvernement, on y rencontre quelques édifices publics parmi lesquels on peut nommer 20 mosquées, 1 tekké (couvent de derviches), 6 médressés, 1 turbé (chapelle funéraire musulmane), 4 églises grégoriennes, 1 église catholique, 1 temple protestant, 4 hans )hôtelleries), et plusieurs fontaines publiques, bains, etc.

**Ecoles.** — Les établissements scolaires du caza d'Arabkir sont au nombre de 38, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans : 6 *médressés* (droit et théologie) et 16 écoles primaires . . . . . | 22 | écoles. |
| Arméniens grégoriens : Ecoles supérieures. | 13 | — |
| — catholiques : Ecole primaire . . | 1 | — |
| — protestants : Ecoles supérieures. | 2 | — |
| TOTAL . . . | 38 | écoles. |

**Industrie locale.** — La principale industrie de ce caza est la fabrication des étoffes de coton dites *manoussa* et *guézi*; on compte dans la ville d'Arabkir 15 manufactures de ces tissus, 9 négociants en cotons filés et 18 en étoffes dites « manufactures. » Il y a dans cette même ville 2 librairies, 2 pharmacies, 2 horlogers, 2 droguistes, 5 négociants en savon d'Alep, 3 orfèvres, 3 taillandiers, 6 maréchaux-ferrants, 4 tailleurs d'habits, 2 magasins d'habillements confectionnés, 4 tanneries, 5 chaudronneries, 6 cordonniers, 6 charpentiers, 2 tailleurs de pierres, 2 restaurants, 5 cafés, 2 marchands de vins et mastic (arak), etc.

**Produits agricoles; commerce.** — Les productions naturelles de ce caza sont principalement les céréales, les vins,

mastics, raisins et fruits de toutes espèces qui sont, avec les étoffes du pays (manoussa et guézi), l'objet d'un commerce d'exportation très actif.

Le commerce d'importation comprend surtout une grande quantité de cotons filés, de soieries de Perse et d'Europe, ainsi que beaucoup de « manufactures » françaises, anglaises, russes et autrichiennes; quelques draperies, quincaillerie, bijouterie et horlogerie; des métaux : fer, acier, bronze, étain, etc.; du pétrole de Russie, des savons d'Alep, des fez d'Antioche et de Constantinople, et quelques quantités de drogueries, matières colorantes, thé, épiceries diverses, sucre, café, bougies, pointes de Paris, allumettes d'Autriche, etc., etc.

**Principaux villages.** — Parmi les 68 villages qui dépendent du caza d'Arabkir, les plus florissants sont ceux énumérés ci-dessus, avec le chiffre de leur population respective :

| | | |
|---|---|---|
| *Achandka* . . . . . | 500 | habitants. |
| *Tépé* . . . . . | 700 | — |
| *Tchiguer* . . . . . | 300 | — |
| *Djédjé* . . . . . | 350 | — |
| *Tchité* . . . . . | 500 | — |
| *Bostandjik* . . . . . | 600 | — |
| *Ambéria* . . . . . | 400 | — |

**Emigration.** — La plupart des habitants de la campagne, soit à cause du bas prix de la main-d'œuvre, du manque fréquent d'occupation suffisamment rémunératrice, soit qu'aux travaux agricoles ils préfèrent d'autres métiers, émigrent à Constantinople et dans d'autres grandes villes où ils pensent gagner davantage, de sorte qu'il est peu de centres importants où l'on ne rencontre quelques Arabkirlis.

## CAZA D'EGHIN

**Orientation, limites, etc.** — Le caza d'Eghin est situé au nord du caza d'Arabkir et au nord-ouest du merkez-sandjak, et est limité au nord par les vilayets de Sivas et d'Erzeroum ; à l'est par le sandjak de Dersim ; au sud par le caza d'Arabkir, et à l'ouest par le vilayet de Sivas.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 8 nahiés et renferme 102 villages.

**Autorités civiles et religieuses.** — Il est administré par un caïmakam et 8 mudirs, assistés de Conseils administratifs analogues à ceux des vilayets et des sandjaks.

L'autorité religieuse est représentée, à Eghin, pour les musulmans, par un mufti et un cadi ; et pour les Arméniens grégoriens par un archevêque assisté d'un nombreux clergé.

**Services administratifs.** — Les services administratifs qui ont leur siège à Eghin sont les directions des finances, des tapous, de l'état civil et des travaux publics, des postes et télégraphes.

**Tribunaux.** — Il y a à Eghin un tribunal de 1re instance, composé, sous la présidence du cadi, d'un juge d'instruction et de son adjoint, de deux secrétaires, d'un notaire, et d'un sixième membre, notable arménien.

**Gendarmerie.** — Un corps de gendarmerie, commandé par un chef de bataillon (bin-bachi), est caserné au chef-lieu du caza.

**Dette publique ottomane.** — La Dette publique otto-

mane a dans cette même ville un mémour, et la Régie des tabacs, un agent.

**Population.** — La population totale du caza d'Eghin, y compris celle du chef-lieu, est de 60,919 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 28,622 |
| Kurdes . . . . . | 4,616 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 7,561 |
| Kizil-bach. . . . . | 20,120 |
| TOTAL. . . . | 60,919 |

**Chef-lieu.** — Eghin, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, siège des divers départements administratifs, des autorités civiles et religieuses, du tribunal de 1re instance et de la gendarmerie, ainsi que des bureaux de différents services publics, est située par 36°20′ de longitude est, et 39°25′ de latitude nord, sur le *Kara-sou* (Euphrate occidental), à 95 kilomètres au nord-ouest de Kharpout-Mézéré, à 35 kilomètres au nord d'Arabkir, à 97 kilomètres de Malatia dans la même direction, et à 100 kilomètres au sud-ouest d'Erzindjan, chef-lieu de sandjak du vilayet d'Erzeroum, siège central du commandement militaire de la division dont font partie les troupes du vilayet de Mamourèt-ul-Aziz, et que sa situation sur le *Kara-sou*, en facilitant les communications, et en les rendant plus rapides, désignait naturellement comme le point précis d'une telle centralisation.

**Population.** — La population de la ville d'Eghin, comprise dans celle du caza ci-dessus énumérée, est de 19,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 11,439 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 7,561 |
| TOTAL . . . | 19,000 |

Le nom arménien de la ville d'Eghin est Aghn, qui signifie « source ». Ce nom vient d'une source abondante sortant d'un grand rocher situé au milieu de la ville, et qui, formant ruisseau, parcourt ses rues principales pour aller se jeter dans le *Kara-sou*. Des moulins et des tanneries sont établis sur les bords de cette eau, au cours d'autant plus rapide, que les rues d'Eghin, ville bâtie en amphithéâtre, sur un versant escarpé et rocheux, sont pour la plupart en assez forte pente. L'abondance des eaux de cette source nommée *Kadi-Gueulu*, et de l'Euphrate occidental, *Kara-sou*, en approvisionnant largement tous les quartiers qu'elles baignent, permet aussi l'arrosage des vastes jardins au milieu desquels les maisons, bâties en pierre, disparaissent à moitié, cachées dans la verdure, les fleurs et les fruits. L'effet charmant de cette agréable disposition est encore augmenté par la ceinture de beaux vignobles qui entoure Eghin et les villages environnants. Les deux principaux quartiers de cette ville ont des rues aussi irrégulières que les autres, mais bien pavées; c'est là que demeurent les négociants, les riches fabricants et les banquiers. Le nombre de ces derniers était autrefois plus grand qu'aujourd'hui, et l'on comptait parmi les habitants d'Eghin de hauts fonctionnaires et des anciens ministres de la Sublime-Porte. Leurs descendants ont laissé, par leur insouciance et leur paresse, dépérir leurs biens et leur fortune, et sont eux-mêmes déchus de la situation élevée qu'ils occupaient; on voit encore à Eghin des maisons particulières qui valaient jadis de 3 à 5,000 livres turques (75 à 110,000 fr.), sommes énormes pour ce pays, et qui sont devenues aujourd'hui presque sans valeur.

**Edifices publics.** — Outre le konak du Gouvernement, on peut citer au nombre des édifices publics d'Eghin 5 grandes mosquées, 11 médressés et 21 églises arméniennes (*Asdvad-zadzin* et *Surp-Kevork* (Saint-Georges).

**Écoles.** — Les établissements scolaires du caza d'Eghin sont au nombre de 24, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans : 11 médressés (droit et théologie) et 6 écoles primaires . . . . . | 17 écoles. |
| Arméniens grégoriens : 7 écoles supérieures . . . | 7 — |
| TOTAL . . . . | 24 écoles. |

**Industrie locale.** — Les principales industries d'Eghin sont la fabrication de tissus de coton et de soie dits *manoussa* et de mouchoirs de coton et de soie à dessins en partie imprimés et en partie peints à la main, appelés *yasma*, ainsi que la préparation des cuirs, peaux et fourrures. Il y a dans cette ville 11 manufactures de *manoussa*, 7 de *yasma*, 7 tanneries, 9 pelletiers et fourreurs et 8 teinturiers.

On compte encore à Eghin 20 banquiers, 13 maisons de commerce, 3 changeurs de monnaie, 2 médecins, 2 dentistes, 3 pharmacies, 2 professeurs de français et d'arménien, 4 professeurs de musique, 2 orfèvres, 8 serruriers, 4 maréchaux, ferrants, 4 forgerons, 5 armuriers, 5 horlogers, 4 avocats, 7 tailleurs, 8 fours, 6 débits de tabac, 15 cordonniers, dont 5 ne font que la chaussure indigène, etc., etc.

**Produits agricoles.** — Les principaux produits agricoles du caza d'Eghin sont les vins, raisins et fruits, le *djéhri* (graine jaune, graine d'Avignon, graine de Perse, etc., c'est le fruit d'une espèce de *nerprun*), les cocons, la soie moulinée, les mûres sèches, les cuirs, peaux et fourrures, etc., etc.

**Commerce, exportation, importation.** — Le commerce d'exportation comprend tous les produits industriels et agricoles énumérés ci-dessus. L'importation vient d'Alep et de Constantinople, et ne comprend que des quantités peu considérables de produits coloniaux, drogueries, alizaris, indigo et autres matières colorantes ; bougies, allumettes, papeteries ; fer et autres métaux bruts ; vêtements confectionnés, lingerie, etc., etc. En résumé, le commerce de ce caza n'a que peu d'activité.

**Principaux villages.** — On compte parmi les villages

de ce caza les mieux situés, les plus agréables et les plus prospères, ceux dont suivent les noms avec les chiffres de leur population respective :

| | |
|---|---|
| *Abou-Cheïk*, chef-lieu de nahié. . . . . | 900 habitants |
| *Saraïdjik* — — . . . . . | 500 — |
| *Atchikli* — — . . . . . | 400 — |
| *Aghin* — — . . . . . | 800 — |
| *Aïnèsi* — — . . . . . | 600 — |
| *Abanos* — — . . . . . | 500 — |
| *Ilidj* — — . . . . . | 400 — |
| *Salahali* — — . . . . . | 500 — |
| *Gamargab*. . . . . | 600 — |
| *Dénizli*. . . . . | 500 — |
| *Chyrzou*, *Vank*, *Soragh*, *Mouchagh*, population exclusivement arménienne . . . . . | 1,272 — |

Ces quatre derniers villages, ainsi que le chef-lieu de nahié Abou-Chéïk et Gamargab, sont très voisins de la ville d'Eghin, et généralement comptés comme ses faubourgs.

## CAZA DE KÉBAN-MA'ADEN

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Kéban-ma'aden est situé au sud-ouest du merkez-sandjak et est limité au nord par le caza d'Arabkir et le sandjak de Dersim; à l'est par le merkez-caza de Kharpout-Mézré; au sud et à l'ouest par le sandjak de Malatia.

**Division administrative.** — Il comprend un nahié : Arghavan, et 200 villages.

**Autorités civiles, Population.** — Il est administré par

un caïmakam et un mudir, assistés de Conseils administratifs analogues à celui du vilayet.

Sa population totale, y compris celle du chef-lieu et celle du nahié, est de 56,198 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 26,622 |
| Kurdes . . . . . | 4,016 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 1,480 |
| Kizil-bach . . . . . | 24,080 |
| TOTAL. . . | 56,198 |

**Chef-lieu.** — Kéban-ma'aden, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, est située sur la rive gauche de l'Euphrate, à 10 kilomètres au sud-ouest et en avant du confluent de sa branche orientale : le *Mourad-tchaï*, et de sa branche occidentale : le *Kara-sou*, à 2 kilomètres au sud-est du cours de ce même fleuve, à 42 kilomètres à l'ouest de la ville de Kharpout, à la même distance au nord-est de celle de Malatia, et à 65 kilomètres au sud-est d'Eghin située également sur l'Euphrate (branche orientale), en amont de son coufluent.

**Mines.** — Cette ville, absolument dénuée d'importance depuis l'abandon des mines situées à proximité et qui sont décrites plus haut en détail, dans le chapitre spécial des mines du vilayet de Mamouret-ul-Aziz, n'a plus aujourd'hui qu'environ 300 maisons, reste des 3,000 qu'elle possédait du temps de sa prospérité. Il ne serait pas difficile de rendre cette ville plus florissante que jamais et de répandre dans le pays environnant, au grand avantage de l'empire, de nouvelles et abondantes richesses, en concédant à une compagnie privée l'exploitation simultanée des mines argentifères de Kéban et des houillères de Tchimik-Kézek.

**Population.** — Quoi qu'il en soit, la population actuelle de Kéban-ma'aden, depuis longtemps déjà ruinée par la cessation de l'ancienne exploitation et le départ de tout un monde de fonc-

tionnaires, d'employés et de travailleurs que cette exploitation nourrissait, en assurant son propre bien-être, en est réduite au chiffre de 1,500 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 1,200 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 300 |
| TOTAL . . . | 1,500 |

**Principaux villages.** — Parmi les localités qui dépendent de cette ville dont la décadence s'accentue de jour en jour, il en est plus d'une qui peuvent aujourd'hui rivaliser avec elle; telles sont *Birvan*, comptant 1,000 habitants et le nahié d'*Arghavan*, qui n'en a pas moins de 3,000, administrés par un mudir.

**Industrie, production agricole.** — L'industrie de ce caza est devenue essentiellement agricole, et consiste surtout dans les produits de la sériciculture : cocons, soies moulinées, etc., d'ailleurs presque autant en décadence que l'industrie minière, pour des causes déjà déduites plus haut.

# SANDJAK DE MALATIA

**Orientation, limites, etc.** — Le sandjak de Malatia, situé au sud-est du vilayet de Mamouret-ul-Aziz, par 35 30′ à 36°37″ de longitude est, et par 37°28′ à 38°55′ de latitude nord, est limité au nord par le merkez-sandjak de Kharpout-Mézré; à l'est, par le vilayet de Diarbékir; au sud par celui d'Alep, et à l'ouest par ce dernier vilayet et celui de Sivas.

**Superficie.** — La superficie totale est de 14,600 kilomètres carrés, soit 15,933,800 deunums. Cette superficie, par nature de terrains, est répartie comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Terrains cultivés. . . . . | 8,383,122 | deunums. |
| — montagneux, incultes. . . | 6,024,678 | — |
| Pâturages . . . . . | 474,000 | — |
| Forêts. . . . . | 1,052,000 | — |
| TOTAL. . . | 15,933,800 | deunums. |

**Division administrative.** — Le sandjak de Malatia est divisé administrativement en 5 cazas, 9 nahiés et possède 1,240 villages, comme suit :

| CAZAS | NAHIÉS | VILLAGES |
|---|---|---|
| Malatia | | 130 |
| Béhesni | Surghi. — Hudi | 300 |
| Husni-Mansour | Samsat | 250 |
| Kiahda | Murdessi. — Tchiro. — Gherghez. | 360 |
| Aktché-Dagh | Hékim-Khan.— Kurné.— Kurédjik. | 200 |
| | Total | 1 240 |

Ce sandjak est administré par un mutessarif (gouverneur), cinq caïmakams (sous-gouverneurs) et neuf mudirs (directeurs), assistés de conseils administratifs dont la composition est analogue à celle du vilayet.

**Population.** — La population totale du sandjak de Malatia est de 216,280 habitants, comme suit :

| COMMUNAUTÉS | HOMMES | FEMMES | TOTAUX par CONFESSIONS |
|---|---|---|---|
| Musulmans | 55.000 | 57.000 | 112.000 |
| Kurdes | 10.000 | 12.000 | 22.000 |
| Kizil-bach. | 33.080 | 33.000 | 66 080 |
| Arméniens grégoriens | 7 080 | 8.000 | 15 080 |
| — catholiques | 370 | 400 | 770 |
| — protestants | 150 | 200 | 350 |
| Totaux par sexes | 105.680 | 110 600 | |
| | | Total général | 216.280 |

**Ecoles.** — Il y a dans le sandjak de Malatia 30 établisse-

ments scolaires, où 1,665 élèves, dont 1,510 garçons et 155 filles, reçoivent un enseignement à divers degrés par 34 professeurs, dont 32 hommes et 2 femmes, comme suit :

| COMMUNAUTÉS | ÉCOLES | ÉLÈVES | | PROFESSEURS | | DÉPENSES |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | GARÇONS | FILLES | HOMMES | FEMMES | |
| | | | | | | Liv. Tq. |
| Musulmans. *Médressés* (droit et théologie)..... | 11 | 300 | » | 11 | » | » |
| Musulmans. Primaires .... ..... .... | 6 | 430 | » | 7 | » | 210 |
| Arméniens grégoriens : Écoles supérieures..... | 7 | 600 | 100 | 10 | » | 200 |
| — protestants ..... | 1 | 20 | 5 | 1 | » | 30 |
| — catholiques : Écoles primaires. .... | 2 | 100 | 30 | 2 | » | 20 |
| Missionnaires latins..... | 3 | 60 | 20 | 1 | 2 | 25 |
| TOTAUX..... | 30 | 1.510 | 155 | 32 | 2 | 485 |

Les divers détails relatifs à ces écoles ont été donnés plus haut, dans le chapitre spécial concernant l'ensemble du vilayet.

**Chef-lieu.** — Malatia, chef-lieu du sandjak et du merkez-caza, résidence officielle du mutessarif, des départements administratifs, des autorités civiles, religieuses et militaires, des tribunaux, d'un corps de zaptiés (gendarmes) de 1,300 hommes, est située à 85 kilomètres au sud-ouest de Kharpout-Mézré, chef-lieu du vilayet, à 86 kilomètres au sud d'Eghin. La distance entre cette même ville et les deux centres commerciaux de Marach et d'Alep est de 165 kilomètres au nord-est de la première de ces deux places, et de 270 kilomètres de la seconde, dans la même direction.

**Population.** — La population de la ville de Malatia est de 30,000 habitants, divisés approximativement comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 16,000 |
| Kurdes . . . . . | 4,400 |
| Kizil-bach . . . . . | 6,480 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 2,000 |
| — catholiques . . . . . | 770 |
| — protestants . . . . . | 350 |
| TOTAL . . . | 30,000 |

Dans ce chiffre, sont compris quelques étrangers, au nombre de 10 à 15, pour la plupart missionnaires latins de l'ordre de saint François (capucins) et missionnaires protestants américains s'occupant d'enseignement et de propagande religieuse.

**Population du merkez-caza.** — En y ajoutant la population des 130 bourgs et villages dépendant directement du merkez-caza de Malatia, on obtient pour le caza de ce nom, un chiffre total de 44,906 habitants comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 22,400 |
| Kurdes . . . . . | 4,400 |
| Kizil-bach . . . . . | 13,216 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 3,770 |
| — catholiques . . . . . | 770 |
| — protestants . . . . . | 350 |
| TOTAL . . . | 44,906 |

**Historique.** — Malatia est une ville très ancienne ; sa fondation est attribuée par Pline (liv., VI, ch. III) à la grande Sémiramis (Chah-Mirham) ; il donne à cette ville, qui de son temps était la capitale de la province de Mélitène et en fut même l'unique ville jusqu'à Trajan, le nom de *Mélita*, près l'Euphrate. Elle n'est en effet qu'à 15 kilomètres au sud-ouest du confluent de ce fleuve et du *Tokma-sou* qui arrose ses campagnes au nord-ouest, avec le *Sultan-sou*. L'antique territoire de la Mélitène, qui faisait partie de l'Arménie seconde, du temps de Ptolémée,

est précisément celui qui forme le territoire actuel du sandjak de Malatia. Sous Trajan, une légion romaine y fut cantonnée et reçut le nom de la province, qu'elle conserva jusqu'à ce que Marc-Aurèle lui donnât celui de *Fulminatrix*, parce que cette légion, entièrement composée de chrétiens, avait obtenu, par ses prières, que les ennemis fussent exterminés par la foudre. C'est à cette même légion fulminante qu'appartenaient les quarante martyrs de Sébaste, aujourd'hui Sivas, ainsi que saint Polyeucte et saint Néarque dont l'intrépide martyre, souffert par eux à Mélitène, a inspiré au grand Corneille un de ses plus purs chefs-d'œuvre.

Sous Justinien, Mélitène devint l'objet de la sollicitude particulière de l'empereur qui l'agrandit, l'orna, l'embellit de monuments et d'ouvrages de défense magnifiques, au dire de l'historien Procope; mais il ne reste plus aujourd'hui aucune trace de ces constructions. De capitale de la Mélitène, province de la seconde Arménie, cette ville devint la capitale de la troisième ou Petite Arménie. Elle fut alors et pendant longtemps soumise à des princes arméniens tantôt amis et alliés, tantôt ennemis des empereurs byzantins, et subit diverses dominations, jusqu'à sa conquête par les Arabes, sous le règne de Constantin Copronyme; tous ses monuments antiques furent détruits et ses habitants grecs et arméniens envoyés à Constantinople.

Le calife El-Mansour la reconquit, mais les empereurs d'Orient la lui reprirent encore et la gardèrent jusqu'à sa conquête définitive par les Turcs seldjoukides, sultans de Koniah (Iconium). Selon l'historien arabe Abul-Faradj, les Mongols s'en emparèrent en 1235, la ravagèrent, mirent au pillage et détruisirent presque toutes ses nombreuses églises, qu'ils brûlèrent. En 1396, sultan Bayazid prit Malatia qui appartenait alors aux princes de Caramanie. En 1401, elle tomba au pouvoir de Timour-Leng (Tamerlan), et les derniers restes de ses fortifications, ainsi que de ses mosquées, furent détruits par lui. Enfin, lorsque Sélim I$^{er}$ dota l'empire ottoman de toute cette partie de la Turquie d'Asie qui, dès lors, n'a plus cessé de lui appartenir, Malatia n'était qu'un tas de décombres qui n'a pu, malgré sa belle position comme

entrepôt commercial et la fertilité merveilleuse de son territoire, se relever à son ancien rang.

De magnifiques jardins qui s'étendent au loin comme une vaste forêt, tout autour de Malatia, sont entretenus avec soin dans un état constant de vigoureuse fraîcheur, au moyen de canaux bien construits et habilement dirigés qui y conduisent les eaux d'un grand nombre de sources sortant toutes d'une vallée située à 5 kilomètres environ de la ville, à plus de 100 mètres au-dessus du niveau de la plaine. Leur réunion forme le *Sultan-sou*, belle rivière qui se jette drns le *Tokma-sou*, à 4 kilomètres à l'ouest de Malatia et à 20 kilomètres en amont du confluent de cette dernière rivière et de l'Euphrate. On cite les vergers et les vignobles de cette région si bien arrosée et cultivée, comme les plus beaux et ceux qui donnent les meilleurs fruits parmi ceux que l'on récolte dans les provinces dont se composait jadis l'Arménie, si renommée pour ses vignes et ses arbres fruitiers. L'abricotier, le pêcher surtout, y prospèrent ; les raisins sont d'une grosseur inconnue partout ailleurs et donnent un vin des plus exquis.

C'est au milieu de ces opulents et frais ombrages que les habitants de l'ancienne ville de Malatia ont transporté leurs nouvelles demeures. Le konak du Gouvernement s'y élève sur une grande place ; les minarets des mosquées s'élancent à demi-cachés dans la verdure, d'où l'on voit sortir les toits et quelques façades blanches des maisons dans un désordre pittoresque qui plaît à l'œil et n'est d'ailleurs qu'apparent, car les différents quartiers sont disposés régulièrement, et les corps de métier y ont chacun leur place assignée.

Quant à l'ancienne ville, désignée sous le nom « d'Eski-Malatia », tandis que la nouvelle porte celui de « Yéni-Malatia », elle reste abandonnée durant les trois quarts de l'année, et ce n'est qu'aux approches de l'hiver que les habitants aisés songent à y retourner pour passer la mauvaise saison. Le reste du temps on y compte tout au plus 300 maisons habitées, appartenant à de pauvres gens qui ne peuvent acquérir de terrains en plaine. Tout y porte l'empreinte de la ruine et de l'abandon. Les mos-

quées et les maisons, inhabitées, sont à moitié écroulées, les bazars déserts, les murs d'enceinte ne sont presque plus visibles et semblent des lignes de petits monticules où poussent des herbes sauvages.

**Principaux villages.** — Les principaux villages du merkez-caza de Malatia sont les suivants :

| | | |
|---|---|---|
| *Ordouzou* . . . . . | 700 | habitants. |
| *Tchermezti* . . . . . | 2,100 | — |
| *Orgha* . . . . . | 400 | — |
| *Hassan-Badrig* . . . . . | 700 | — |

La population de ces villages se compose de musulmans, Kurdes et Kizil-bach, parmi lesquels il y a quelques Arméniens grégoriens en très faible minorité.

# CAZAS DU SANDJAK DE MALATIA

## CAZA DE BÉHESNI

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Béhesni, situé au sud-ouest du sandjak de Malatia, est limité au nord par le caza d'Aktché-dagh et le merkez-sandjak de Malatia; à l'est par le caza de Husni-Mansour; et au sud et à l'ouest par le vilayet d'Alep.

**Division administrative, autorités civiles.** — Il est divisé administrativement en deux nahiés, et contient 300 villages. Il est administré par un caïmakam et deux mudirs assistés de conseils administratifs de même composition que celui du vilayet.

**Population.** — Sa population totale, y compris celle de son chef-lieu, s'élève à 45,120 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 23,600 |
| Kurdes . . . . . | 5,500 |
| Kizil-bach . . . . . | 13,191 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 2,829 |
| TOTAL . . . | 45,120 |

**Chef-lieu.** — Béhesni, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des divers départements administra-

tifs, est un bourg situé à égale distance d'environ 5 kilomètres de deux rivières : le *Tavouk-tchaï* au nord et l'*Arban-sou* au sud, se jetant toutes deux dans le *Gueuk-sou*, affluent de l'Euphrate, qui passe sur la limite du vilayet de Mamouret-ul-Aziz, à 45 kilomètres au sud-est de Béhesni. La distance entre ce bourg et Malatia, chef-lieu du sandjak, est de 105 kilomètres.

**Population.** — La population du bourg de Béhesni est de 1,500 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 800 |
| Kurdes . . . . . | 220 |
| Kizil-bach . . . . . | 379 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 101 |
| TOTAL . . . | 1,500 |

**Principaux villages.** — Les principaux villages de ce caza sont les suivants, avec le chiffre de leur population respective :

| | |
|---|---|
| *Pelvéri* . . . . . | 800 habitants. |
| *Pelvéren* . . . . . | 950 . — |
| *Erkének* . . . . . | 650 — |
| *Tol* . . . . . | 400 — |
| *Elmali* . . . . . | 350 — |

Longtemps les habitants de ce caza, tous gens d'un caractère fort insoumis, ont encouragé et pratiqué eux-mêmes le brigandage, de Malatia à Alep, route naguère encore dangereuse à parcourir. Le gouvernement est enfin parvenu à les dompter, et aujourd'hui cette route est à peu près sûre.

**Production agricole.** — Les principaux produits de ce caza, en général fertile, sont le raisin et les autres fruits, tous abondants et savoureux.

## CAZA DE HUSNI-MANSOUR

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Husni-Mansour, situé au sud du sandjak de Malatia, par 36° à 36°38′ de longitude est et 37°30′ à 38°7′ de latitude nord, est limité au nord par le merkez-caza de Malatia; à l'est par le caza de Kiahda; au sud par le vilayet d'Alep, et à l'ouest par le caza de Béhesni.

**Division administrative, autorités civiles.** — Il contient un nahié et 250 villages, et il est administré par un caïmakam et un mudir, assistés de Conseils administratifs composés comme ceux des autres cazas.

**Population.** — Sa population totale, y compris celle de son chef-lieu, est de 42,134 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 22,000 |
| Kurdes . . . . . | 4,034 |
| Kizil-bach . . . . . | 13,200 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 2,900 |
| TOTAL . . . | 42,134 |

**Chef-lieu.** — Keurkun, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des divers départements administratifs, est situé, entre les rivières *Kiahda-tchaï* et *Kara-tach-sou*, affluents de l'Euphrate, à 15 kilomètres au nord-ouest de ce fleuve et à 82 kilomètres au sud-est de Malatia, chef-lieu du sandjak.

**Population.** — La population de cette petite ville est de 2,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 1,030 |
| Kurdes . . . . . | 670 |
| Kizil-bach . . . . . | 208 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 92 |
| TOTAL . . . | 2,000 |

**Principaux villages.** — Les plus importants villages de ce caza sont ceux dont suit l'énumération, avec le chiffre de leur population respective :

| | | |
|---|---|---|
| *Abd-ul-Harab*. . . . . | 500 | habitants. |
| *Simsat*, sur l'Euphrate, à la limite méridionale du vilayet de Mamouret-ul-Aziz et septentrionale du sandjak d'Orfa dépendant du vilayet d'Alep, chef-lieu du nahié. . . . . | 800 | — |
| *Omer-keuï*, sur le *Kara-tach-sou* . . . . . | 450 | — |
| *Arnaout-keuï*. . . . . | 600 | — |
| *Kartal*. . . . . | 300 | — |

**Production agricole.** — Le caza de Husni-Mansour produit surtout des céréales. Tous les habitants concourent activement aux travaux des champs, et les enfants mêmes y sont employés par leurs parents.

## CAZA DE KIAHDA

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Kiahda, situé au sud-est du sandjak de Malatia, est limité au nord par le merkez-caza de Malatia et le merkez-sandjak de Kharpout-Mézré, à l'est et au sud par le vilayet de Diarbékir, et à l'ouest par le caza de Husni-Mansour.

**Division administrative.** — Il est divisé en trois nahiés et contient 360 villages. Il est administré par un caïmakam et trois mudirs, assistés de conseils administratifs composés comme ceux des autres cazas et nahiés.

**Population.** — Sa population totale, y compris celle de son chef-lieu, est de 46,264 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 23,100 |
| Kurdes . . . . . | 5,000 |
| Kizil-bach . . . . . | 14,374 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 3,790 |
| TOTAL . . . | 46,264 |

**Chef-lieu.** — Kiahda, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des divers départements administratifs, est un bourg situé sur la rivière *Kiahda-tchaï*, affluent de l'Euphrate, à 65 kilomètres au sud-est de Malatia, chef-lieu du sandjak.

**Population.** — Sa population est de 1,300 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 700 |
| Kurdes . . . . . | 469 |
| Kizil-bach . . . . . | 102 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 29 |
| TOTAL . . . . | 1,300 |

**Principaux villages.** — Les principaux villages de ce caza sont ceux dont les noms suivent, avec le chiffre de leur population respective.

| | | |
|---|---|---|
| *Merdessi-Mezréa*, | siège d'un mudiriet | 400 habitants. |
| *Tchiro-Démirli*. . | — | 350 — |

| | | |
|---|---|---|
| *Gherghez*. . . . | — | 600 habitants. |
| *Tadja* ou *Borsoun-Kalé*. . . . . | 300 | — |

**Production agricole et industrielle.** — Ce caza produit de grandes quantités de céréales. On y cultive aussi la vigne et les arbres fruitiers avec succès. Les habitants quittent leurs maisons pendant l'été pour vivre sous la tente; c'est durant ce temps surtout qu'ils s'occupent de fabriquer des tapis, dont l'espèce, plus grossière que celle d'Aktché-dagh, les rend moins recherchés que ceux-ci.

## CAZA D'AKTCHÉ-DAGH

**Orientation, limites, etc.** — Le caza d'Aktché-dagh, situé au nord-ouest du sandjak de Malatia, est limité au nord par le merkez-sandjak de Kharpout-Mézré; à l'est, par le merkez-caza de Malatia; au sud, par le caza de Béhesni, et à l'ouest, par le vilayet de Sivas.

**Division administrative, autorités civiles.** — Ce caza est divisé administrativement en trois nahiés, et contient 200 villages. Il est administré par un caïmakam et trois mudirs, assistés de conseils administratifs, composés, comme ceux du vilayet, des sandjaks et des autres cazas.

**Population.** — Sa population totale, y compris son chef-lieu, est de 37,856 habitants, comme suit:

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 20,900 |
| Kurdes. . . . . | 3,066 |
| Kizil-bach . . . . . | 12,099 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 1,791 |
| TOTAL. . . | 37,856 |

**Chef-lieu.** — Arka, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, siège des divers départements administratifs, est une petite ville située à 5 kilomètres de la rive gauche du *Sultan-sou* et à 25 kilomètres à l'ouest de Malatia, chef-lieu du sandjak.

**Population.** — La population de cette ville, comprise dans le chiffre ci-dessus de tous les habitants du caza, est de 2,600 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 1,250 |
| Kurdes. . . . . | 603 |
| Kizil-bach . . . . . | 637 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 110 |
| TOTAL . . . | 2,600 |

Arka est une ville ancienne, mais il serait fort difficile d'établir son identité en l'absence de toute mention dans l'histoire et de tout vestige de monuments quelconques de son passé.

**Principaux villages.** — Les principaux villages du caza d'Aktché-dagh sont les suivants, avec le chiffre de leur population respective :

| | |
|---|---|
| *Hékim-Han*, sur la rivière *Kourou-tchaï*, chef-lieu de mudiriet . . . . . | 800 habitants. |
| *Hassan-Tchélébi*. . . . . | 600 — |
| *Hassan-Badrik*, sur le *Kourou-tchaï* . . . . . | 400 — |
| *Tchiftlik* . . . . . | 500 — |

**Industrie.** — On fabrique dans ce caza des tapis assez estimés, de la sorte dite *kilim*, ainsi que d'autres plus grossiers pour tentes, emballages, couvertures contre la neige, etc., dits *mouchamba*.

Plusieurs époques de l'année, favorables à certains travaux

pour lesquels un supplément de bras est utile, donnent lieu à l'accroissement momentané de la population de ce caza, où viennent alors se mêler des artisans chrétiens qui y trouvent une occupation lucrative.

# SANDJAK DE DERSIM

Le sandjak de Dersim a formé d'abord, sous le même nom, un vilayet qui n'a existé que durant sept à huit ans. Ses revenus ne pouvant parer aux dépenses d'une grande administration provinciale, un iradé impérial l'a supprimé en 1888 et l'a transformé en sandjak en le rattachant au vilayet de Mamouret-ul-Aziz.

**Orientation, limites.** — Ce nouveau sandjak, situé au nord-est dudit vilayet, par 36°7' à 37°58' de longitude est et à 38°40' à 39°37' de latitude nord, est limité au nord par le vilayet d'Erzeroum ; à l'est par ce même vilayet et celui de Diarbékir ; au sud et à l'ouest enfin, par le merkez-sandjak de Kharpout-Mézré.

**Superficie.** — La superficie du sandjak de Dersim, mesurant, à partir de ses points extrêmes, 135 kilomètres sur 110, est de 13,460 kilomètres carrés, soit 14,116,200 deunums, qui sont, par nature de terrains, répartis comme suit :

| | |
|---|---|
| Terrains cultivés . . . . . | 5,219,000 deunums. |
| — montagneux, incultes . . | 8,187,000 — |
| Pâturages . . . . . | 560,000 — |
| Forêts . . . . . | 150,200 — |
| TOTAL . . | 14,116,200 deunums. |

**Division administrative.** — Ce sandjak est divisé administrativement en neuf cazas, comprenant 533 villages, comme suit :

| CAZAS | VILLAGES |
|---|---|
| KHOZAT, merkez-caza | 100 |
| *Tchimith-Kézek* | 98 |
| *Tcharsandjak* | 90 |
| *Mazagherd* et *Pertek* | 80 |
| *Kouzitchan* | 80 |
| *Ovadjik* | 40 |
| *Pah* | 30 |
| *Kizil-Kilissé* | 15 |

Ce sandjak ne possède pas de nahiés.

**Autorités civiles.** — L'autorité civile est exercée dans ce sandjak par un mutessarif (gouverneur), et dans chaque caza par un caïmakam (sous-gouverneur), assistés de conseils administratifs de composition analogue à celle du conseil du vilayet.

**Population.** — La population totale du sandjak est de 63,430 habitants, comme suit :

| COMMUNAUTÉS | HOMMES | FEMMES | TOTAL |
|---|---|---|---|
| Musulmans | 7.460 | 8.000 | 15.460 |
| Kurdes | 6.000 | 6.000 | 12.000 |
| Kizil-bach | 13.700 | 14.100 | 27.800 |
| Arméniens grégoriens | 3.560 | 4.000 | 7 560 |
| — protestants | 300 | 310 | 610 |
| TOTAUX PAR SEXES | 31.020 | 32 410 | |
| TOTAL GÉNÉRAL | | | 63.430 |

**Mœurs, usages, coutumes, etc.** — Comme on le voit ci-dessus dans le détail des terrains formant la superficie du sandjak de Dersim, la partie montagneuse et inculte est de beaucoup la plus considérable, sans compter qu'il convient d'y rattacher la plupart des pâturages et des forêts dont beaucoup sont situés sur les montagnes qui s'étendent, surtout du côté du nord, comme une grande ligne de fortifications naturelles. Les habitants de ces montagnes sont des Kurdes à demi-sauvages. Leurs mœurs diffèrent de celles des autres populations, et leur religion, qui leur est parvenue de leurs ancêtres par simple tradition orale, transmise de père en fils, offre ceci de particulier qu'elle se rapproche plus du christianisme que de l'islamisme. Ils parlent les divers dialectes des pays voisins avec lesquels ils sont en relations et principalement celui des Kurdes du vilayet de Van.

Lors de l'érection de Dersim en vilayet, le premier gouverneur général qui y fut envoyé, Fikri-Pacha, originaire de ce pays, y avait fondé des écoles aux frais du gouvernement, mais ces montagnards refusèrent obstinément d'y envoyer leurs enfants, craignant qu'au sortir de ces écoles ils ne leur revinssent devenus musulmans.

Comme chez les Kurdes des autres provinces, leurs traditions sont purement orales, et se composent de récits tendres, touchants, mais fort monotones. Leur genre de vie est essentiellement pastoral. Ils ne cachent point leurs femmes et ne marient pas leurs enfants trop jeunes; il n'est permis à un garçon de prendre femme que lorsqu'il est jugé assez fort pour le maniement des armes, afin d'être en état de défendre au besoin son honneur et ses biens. La femme kurde, aussi courageuse que son mari, vit librement et sur le même pied que les supérieurs dans la maison. Il est bien rare qu'une de ces femmes se déshonore, et, du reste, reconnue coupable, elle paye sa faute de la vie.

Cette population n'occupe pas de grands villages, mais seulement des hameaux de dix à vingt maisons, disséminés dans les montagnes et les vallées, et qui ne sont habités qu'en hiver. Les habitations, le plus souvent dans les montagnes, consistent en

une seule pièce creusée sous terre, dans le contre-fort d'une colline, où se tiennent pêle-mêle la famille et les bestiaux.

Les arts les plus primitifs sont inconnus chez ces montagnards ; aucun d'eux n'exerce ni la menuiserie, ni la serrurerie, ni la cordonnerie, etc. Leurs femmes ne savent même pas coudre. Aussi doivent-ils se fournir de tous les objets de première nécessité, vêtements, linge, etc., dans les localités du voisinage où les habitants sont un peu plus industrieux. Cependant les femmes kurdes tissent d'assez beaux tapis des sortes dites *kilim* et *perdé*, très recherchés non seulement en Orient, mais surtout en Europe, où l'on apprécie leurs dessins originaux et leurs vives et harmonieuses couleurs. Les hommes savent aussi fabriquer de la poudre pour leurs fusils, mais ces armes mêmes leur sont fournies par les armuriers de la ville de Péri, qui ont gagné beaucoup avec eux du temps de l'indépendance de Dersim.

La situation de plusieurs montagnes de ce sandjak, appelées dans le pays « Merdjan », à cause de la teinte rousse de leurs terrains ocreux, permet encore, même aujourd'hui, à leurs habitants de s'attribuer impunément certains privilèges, comme de refuser leur contingent de soldats à l'armée et de s'opposer à la perception du fisc, notamment aux villages des contrées de Koutou-Déressi et de Kouzitchan.

**Ecoles**. — Il y a, dans le sandjak de Dersim, 25 établissements scolaires, fréquentés par 2,050 élèves, dont 1,880 garçons et 170 filles. Une instruction à divers degrés leur est donnée par 28 instituteurs, dont 27 hommes et une femme, comme suit :

| COMMUNAUTÉS | ÉCOLES | ÉLÈVES | | PROFESSEURS | | DÉPENSE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | GARÇONS | FILLES | HOMMES | FEMMES | Liv. tques |
| Musulmans .. *Médressés* | 6 | 170 | » | 7 | » | » |
| Musulmans .. Écoles primaires | 9 | 750 | » | 9 | » | 300 |
| Arméniens grégoriens : Écoles primaires. | 8 | 900 | 150 | 9 | 1 | 250 |
| — protestants : — | | 60 | 20 | 2 | » | 60 |
| TOTAUX | 25 | 1.880 | 170 | 27 | 1 | 610 |

On trouve plus haut, dans le chapitre spécial consacré à l'ensemble du vilayet, les autres détails relatifs à ces écoles.

**Chef-lieu.** — Khozat, chef-lieu du sandjak de Dersim et du merkez-caza de Khozat, résidence officielle du mutessarif, siège des autorités civiles, religieuses et militaires et des divers départements administratifs, des tribunaux et des services publics, postes et télégraphes, etc., est situé à 52 kilomètres au nord de Kharpout, chef-lieu du vilayet de Mamouret-ul-Aziz, et à 73 kilomètres au sud d'Erzindjan, chef-lieu de sandjak du vilayet d'Erzéroum et siège central du commandement du 4e corps d'armée, auquel appartiennent les troupes du sandjak de Dersim.

**Population.** — Il y a quinze ans, Khozat n'était encore qu'un petit village de 50 maisons. Aujourd'hui c'est une ville importante d'environ 1,000 maisons. Sa population est de 5,600 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 1,000 |
| Kurdes. . . . . | 2,100 |
| Kizil-bach. . . . . | 1,820 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 506 |
| — protestants. . . . . | 174 |
| TOTAL. . . . | 5,600 |

En ajoutant à ce chiffre celui de la population des cent petits villages du merkez-caza de Khozat, on voit que la totalité des habitants de ce caza s'élève à 12,500, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 3,734 |
| Kurdes. . . . . | 2,356 |
| Kizil-bach. . . . . | 5,086 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 1,150 |
| — protestants. . . . . | 174 |
| TQTAL. . . . | 12,500 |

**Edifices publics.** — Outre le konak du gouvernement, la caserne, le dépôt et un hôpital militaire, on compte à Khozat quelques édifices publics, se composant de trois petites mosquées, d'une église arménienne, de deux bains turcs et de plusieurs fontaines.

Un adjoint du procureur général réside à Khozat. Quelques négociants y demeurent. On y trouve peu d'artisans, parmi lesquels on peut cependant citer deux tailleurs.

**Agriculture.** — L'agriculture est fort arriérée et d'ailleurs peu pratiquée dans le sandjak de Dersim; une exception doit toutefois être faite en faveur des cazas de Tcharsandjak et de Tchimich-Kézek, où les habitants arméniens s'occupent de la culture des céréales. Les musulmans préfèrent pour la plupart élever des troupeaux de moutons et de chèvres qui leur procurent de meilleurs profits par la vente du lait, du beurre et du fromage, ainsi que de la laine des moutons, du poil de chèvre et des peaux et autres produits dont ils savent tirer parti. Ils écoulent ces produits principalement au moyen d'échanges faits dans les villes voisines contre de la toile, du linge et des cotonnades indigènes, dites *manoussa*, sorte d'étoffe estimée pour la confection des vêtements du pays. Ces transactions sont opérées en général par des colporteurs qui vont de village en village, car c'est seulement depuis lors qu'on rencontre quelques magasins à Khozat et dans les autres villes de garnison, telles que Pah, Mazaguerd, Tchimich-Kézek, etc.

**Fleuves, rivières.** — Les principaux cours d'eau du sandjak de Dersim sont, en premier lieu, les deux branches de l'Euphrate, qui lui servent de limites naturelles sur plusieurs points et s'y réunissent à l'extrémité sud-ouest du sandjak. Le *Mourad-tchaï* (Euphrate oriental) passe le long des cazas de Pertek et de Tchimich-Kézek, qu'il sépare du merkez-sandjak de Kharpout-Mézré; le confluent de ces deux grands rameaux d'un même fleuve se trouve précisément au point d'intersection où viennent se toucher les trois cazas de Kéban-ma'aden, de

Kharpout-Mézré et de Tchimich Kézek, ce dernier dépendant de Dersim et les deux autres du merkez-sandjak.

Deux grandes rivières navigables sur tout leur parcours et utilisées au moyen de radeaux pour le transport des céréales, coulent à travers les vallées du sandjak de Dersim ; l'une l'arrose du nord-est au sud-ouest et l'autre du nord-ouest au sud-est. La première, le *Peri-sou*, prend sa source sur le *Bin-gueul-dagh*, au sud du vilayet d'Erzeroum. Elle entre dans le sandjak de Dersim par le caza de Mazaguerd, côtoie sa lisière et celle du caza de Pertek et va se jeter dans l'Euphrate oriental, *Mourad-tchaï*, à 29 kilomètres en aval du bourg de Péri, après avoir reçu les eaux du *Mézour-tchaï*. Celui-ci prend naissance dans les montagnes du *Merdjan* sur le *Mézour-dagh*. Il passe à travers les cazas d'Ovadjik, de Pah, de Mazaguerd, longe à l'est celui de Pertek, et se joint à 10 kilomètres au sud-ouest du bourg de Péri, à la rivière *Péri-sou*, en amont de 15 kilomètres de l'embouchure de cette dernière dans le *Mourad-tchaï* (Euphrate oriental).

Une troisième rivière, le *Tchimich-Kézek-tchaï*, descend des montagnes des environs de Khozat, passe à Tchimich-Kézek, arrose tout ce caza, et vient se perdre dans le *Mourad-tchaï*, à 15 kilomètres en amont de la jonction de ce dernier avec le *Kara-sou*.

**Routes.** — Il n'existe d'autre route carrossable dans le sandjak de Dersim que celle venant de Kharpout, en passant par Pertek, pour aboutir à la ville de Khozat, d'où l'on se propose de la prolonger, par Ziaret et les défilés des *Mounzour-dagh* jusqu'à Erzindjan, chef-lieu de sandjak du vilayet d'Erzéroum. Actuellement les voitures peuvent parcourir cette route sur ses soixante premiers kilomètres, qui mettent en communication le chef-lieu du vilayet et celui de Dersim ; mais à partir de Khozat, elle n'est praticable qu'à dos de mulet durant l'été, et devient pendant l'hiver, qui dure six mois, tout à fait impraticable à cause de l'abondance des neiges. Tous les autres chemins du sandjak sont dans le même cas, et la traversée des monts Merdjan ne peut même se faire qu'à pied, mille obstacles s'opposant à la

circulation des bêtes de somme, en l'absence de toute voie tracée. On voit combien les transports sont difficiles et souvent même impossibles par terre.

**Transports.** — Quant aux transports par eau, ils se font assez facilement au moyen de radeaux durant l'été, mais pendant au moins trois ou quatre mois chaque année, les rivières sont gelées, de sorte que tout chemin, soit par terre, soit par eau, se trouve intercepté.

**Montagnes.** — Les principales montagnes du sandjak de Dersim sont celles, déjà plusieurs fois nommées ci-dessus, appelées *Merdjan*, et dont le plus important sommet est le *Mounzour-dagh*. On les considère comme un prolongement de la chaîne du Taurus. Elles séparent les deux sandjaks de Dersim et d'Erzindjan, en laissant entre elles et les montagnes du vilayet d'Erzéroum une étroite et longue vallée où passe l'Euphrate occidental, *Kara-Sou*.

**Industrie.** — L'unique industrie du sandjak de Dersim consiste dans la fabrication des tapis que tissent, comme on l'a dit plus haut, les femmes kurdes et qui sont très recherchés en Europe pour leurs bonnes qualités et l'originalité de leurs dessins.

**Commerce, exportation, importation.** — On ne saurait entreprendre avec le sandjak de Dersim un commerce actif et régulier, à cause du manque de voies carrossables et de la rigueur de l'hiver qui rendent les transports difficiles et coûteux, souvent même impossibles. Malgré ces empêchements graves, il se fait quelques exportations de tapis, de laines, poil de chèvre, cotons et cotonnades, tabacs, orge, blé, millet, noix, haricots, lentilles, miel et cire, et bois à brûler et de construction. Ces exportations, si les communications étaient rendues faciles, pourraient devenir beaucoup plus importantes, ainsi que les importations, aujourd'hui à peu près nulles.

# CAZAS DU SANDJAK DE DERSIM

## CAZA DE TCHIMICH-KÉZEK

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Tchimich-Kézek, situé au nord du sandjak de Dersim, a pour limites le merkez-caza de Khozat au nord, le caza de Pertek à l'est, le merkez-sandjak de Kharpout-Mézré au sud, et le caza de Tcharsandjak à l'ouest.

**Autorités civiles.** — Il contient 98 villages et il est administré par un caïmakam assisté d'un conseil composé, comme ceux du vilayet, des sandjaks et des autres cazas.

**Population.** — Sa population totale, y compris son chef-lieu, est de 11,200 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 2,455 |
| Kurdes. . . . . | 2,509 |
| Kizil-bach. . . . . | 5,075 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 1,003 |
| — protestants. . . . . | 158 |
| TOTAL. . . . . | 11,200 |

**Chef-lieu.** — Tchimich-Kézek, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des départements administratifs, est une ancienne ville arménienne, comme l'attestent les ruines d'édifices divers et de fortifications sur lesquelles s'élève la ville actuelle; elle est située au milieu de ces débris de l'antiquité, à

35 kilomètres de Kharpout-Mézré, chef-lieu du vilayet, auquel la relie la route de Khozat. La distance entre cette dernière ville, chef-lieu du sandjak de Dersim, et Tchimich-Kézek est de 25 kilomètres.

**Population.** — Sa population est de 4,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 1,940 |
| Kurdes. . . . . | 600 |
| Kizil-bach . . . . . | 400 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 902 |
| — protestants . . . . . | 158 |
| TOTAL . . . | 4,000 |

**Mœurs et usages.** — Les habitants de ce caza voyagent assez souvent pour affaires; beaucoup fréquentent de grandes villes, telles qu'Alep et Constantinople; aussi sont-ils plus civilisés que ceux des autres cazas du sandjak de Dersim. Leurs maisons sont proprement tenues, et l'on y vit assez confortablement.

**Ecoles.** — Il y a à Tchimich-Kézek une école turque et une école arménienne appartenant à la communauté grégorienne qui possède aussi une église. Ces deux écoles sont fort bien entretenues.

**Production.** — Ce caza produit surtout des blés, orges, millets et autres céréales, ainsi que des graines légumineuses, haricots, lentilles, etc., qui donnent lieu à quelques exportations.

## CAZA DE TCHARSANDJAK

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Tcharsandjak,

situé au sud-ouest du sandjak de Dersim, est limité au nord par le caza d'Ovadjik, à l'est par le merkez-caza de Khozat et au sud et à l'ouest par le caza de Tchimich-Kézek et par le merkez-sandjak de Kharpout-Mézré.

**Autorités civiles.** — On y compte 90 villages; il est administré par un caïmakam assisté d'un conseil de même composition que ceux des autres cazas.

**Population.** — La population totale, y compris celle de son chef-lieu, est de 10,500 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 2,311 |
| Kurdes . . . . . | 2,621 |
| Kizil-bach. . . . . | 4,749 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 775 |
| — protestants. . . . . | 44 |
| TOTAL . . . | 10,500 |

**Chef-lieu.** — Le bourg de Tcharsandjak, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des départements administratifs, est situé à 25 kilomètres au sud-ouest de Khozat, chef-lieu du sandjak de Dersim, et à 60 kilomètres de Kharpout-Mézré, chef-lieu du vilayet de Mamouret-ul-Aziz, sur la route qui conduit de cette dernière ville à Éghin.

**Population.** — Sa population est de 3,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 1,181 |
| Kurdes. . . . . | 1,000 |
| Kizil-bach. . . . . | » |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 775 |
| — protestants . . . . . | 44 |
| TOTAL. . . | 3,000 |

**Services publics.** — Depuis peu, un bureau de l'administration des postes et télégraphes a été établi à Tcharsandjak.

**Ecoles.** — Il y a dans cette ville trois écoles, dont l'une est musulmane ; les deux autres sont arméniennes grégoriennes, l'une de garçons et l'autre de filles, dirigées et entretenues par les Sociétés unies des Arméniens de Constantinople.

**Production.** — Ce caza produit des céréales, blé, orge, etc. ; des tabacs, des noix, etc., etc., le tout donnant lieu, avec des troupeaux de chèvres et quelques quantités de leurs produits accessoires : poils et peaux, beurre et fromage, etc., à des exportations qui comprennent aussi du miel et de la cire.

## CAZA DE MAZAGHERD

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Mazagherd est situé au sud-est du sandjak de Dersim. Ses limites sont : au nord, le caza de Pah ; à l'est, les vilayets d'Erzeroum et de Diarbékir ; au sud, le caza de Pertek, et à l'ouest, le merkez-caza de Khozat.

**Autorités civiles.** — Il renferme 60 villages et est administré par un caïmakam, assisté d'un Conseil de même composition que ceux de toutes les autres divisions administratives du vilayet.

**Population.** — Sa population, y compris celle de son chef-lieu, est de 5,100 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 1,145 |
| Kurdes. . . . . | 859 |
| Kizil-bach. . . . . | 2,285 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 772 |
| — protestants. . . . . | 39 |
| TOTAL. . . | 5,100 |

**Chef-lieu.** — A l'époque où Dersim était un vilayet et Khozat son chef-lieu, le bourg de Mazagherd était chef-lieu de sandjak et résidence d'un mutessarif. Réduite au rang de simple chef-lieu de caza, cette petite ville est aujourd'hui la résidence d'un caïmakam. Elle est située sur le *Mézour-tchaï*, à 35 kilomètres au sud-est de Khozat, chef-lieu du sandjak, et à 50 kilomètres au nord-est de Kharpout-Mézré, chef-lieu du vilayet, avec lequel elle peut facilement communiquer par voie fluviale, car le *Mézour-tchaï* se déverse dans le *Péri-sou*, affluent de l'Euphrate oriental, *Mourad-tchaï*, et ce fleuve passe à proximité de Kharpout.

L'ancien nom de cette ville où plutôt des ruines de l'antique cité arménienne au milieu desquelles elle est bâtie, était *Manazgherd*. On y voit encore, près de la ville actuelle, les restes d'une vieille citadelle jadis importante.

**Population.** — La population actuelle de Mazagherd n'est que de 1,500 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 689 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 772 |
| — protestants. . . . . | 39 |
| TOTAL. . . | 1,500 |

**Edifices publics.** — Outre le konak du gouvernement, il y a à Mazagherd une caserne, une mosquée et une église arménienne. Cette ville a un tribunal de première instance. Un médecin et un pharmacien y sont établis.

**Production.** — La production du caza, essentiellement agricole, fournit à l'exportation des céréales, blé, orge, millet, etc.; des bois à brûler et des bois de construction; des cotons, tabacs, des noix, des mûres sèches, etc.; des moutons et chèvres, beurre, fromage, miel et cire,

Les principaux villages de ce caza sont, comme son chef-lieu, d'antique fondation et bâtis sur des ruines de couvents, d'égli-

ses, etc. Ils ont conservé leurs anciens noms arméniens de Kourichan, Kéran, Stchol, etc., mais leurs habitants sont aujourd'hui des Kurdes.

## CAZA DE PERTEK

**Orientation, limites, etc.**— Le caza de Pertek est situé au sud du sandjak de Dersim. Ses limites sont : au nord, le caza de Mazagherd; à l'est, le vilayet de Diarbékir; au sud, le merkez-sandjak de Kharpout-Mézré; et à l'ouest, le caza de Tchimich-Kézek.

**Autorités civiles.** — On y compte 20 villages ou bourgs assez importants. Il est administré par un caïmakam assisté d'un Conseil semblable à ceux des autres cazas.

**Population.** — Sa population totale est de 3,150 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 953 |
| Kurdes. . . . . | 401 |
| Kizil-bach . . . . . | 1,095 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 672 |
| — protestants. . . . . | 29 |
| TOTAL. . . | 3,150 |

**Chef-lieu.** — Pertek, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des divers départements administratifs, est une petite ville ou plutôt un gros bourg situé sur la rive droite de l'Euphrate oriental, *Mourad-tchaï*, à 13 kilomètres environ au nord du chef-lieu du vilayet, et à 40 kilomètres au sud de Khozat, chef-lieu du sandjak de Dersim.

La population de ce bourg, comprise dans le chiffre de la population totale du caza, précitée, est de 1,500 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 799 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 672 |
| — protestants. . . . . | 29 |
| TOTAL. . . | 1,500 |

Le nom de *Pertek* signifie forteresse en kurde. On voit dans ses environs les ruines de fortifications antiques, du temps des rois d'Arménie. Ces environs sont bien cultivés, de même que ceux des autres localités les plus importantes du caza, telles que le bourg de Pacha-Venk, qui compte 900 habitants, et le village d'Aghdjor. Mais ces belles cultures n'appartiennent pas à ceux qui les soignent : le sol est presque totalement la propriété de riches et puissants beys kurdes.

## CAZA DE KOUZITCHAN

**Limites.** — Situé au nord-est du sandjak de Dersim, le caza de Kouzitchan est limité au nord et à l'est par le vilayet d'Erzeroum; au sud par le caza de Kizil-Kilissé; et à l'ouest par celui d'Ovadjik.

**Autorités civiles.** — Le caza de Kouzitchan contient 80 villages. Il est administré par un caïmakam assisté d'un Conseil *ad hoc*, analogue à ceux des autres cazas.

**Population.** — Sa population, y compris celle du chef-lieu, s'élève en totalité à 3,080 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 903 |
| Kurdes. . . . . | 715 |
| Kizil-bach.. . . . . | 1,054 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 367 |
| — protestants . . . . . | 41 |
| TOTAL. . . | 3,080 |

**Chef-lieu.** — Pouleumer, chef-lieu de ce caza, est situé sur la route qui conduit à Erzindjan en venant de Kharpout, le long d'un affluent du *Mézour-tchaï*, aux bords duquel est bâti ce bourg, à 40 kilomètres au sud-est d'Erzindjan, à 130 kilomètres au nord-est de Kharpout-Mézré, chef-lieu du vilayet de Mamouret-ul-Aziz, et à 65 kilomètres de Khozat, chef-lieu du sandjak de Dersim, dans cette même direction nord-est.

**Population.** — Ce bourg, résidence du caïmakam et siège de l'administration du caza, possède une population de 1,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 300 |
| Kurdes . . . . . | 200 |
| Kizil-bach . . . . . | 243 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 216 |
| — protestants . . . . . | 41 |
| TOTAL . . . | 1,000 |

Le caza de Kouzitchan est presque entièrement composé de terrains montagneux, incultes, abruptes, couverts de bois touffus, de rochers et de broussailles. La majeure partie des habitants sont Kurdes ou Kizil-bach, dont la plupart adonnés au brigandage et redoutés des voyageurs, qui considèrent ces parages comme très dangereux.

**Chah Husséïn.** — Ces Kurdes dépendent d'un bey, nommé *Chah Husséïn*, autrefois caïmakam du caza, nommé par le gouvernement. Chah Husséïn est, dit-on, à peu près l'unique propriétaire de la contrée. Que cela soit, ou non, il est certain que les vastes mines de sel gemme renfermées dans ces montagnes lui appartiennent toutes et qu'il en retire des profits appréciables. Au sommet d'une haute colline est établie sa résidence, sorte de château formé d'un grand pavillon qui commande de belles maisons, et dont l'ensemble imposant peut être

comparé à ces constructions génoises que l'on voit encore à Galata et en maint endroit du littoral de la mer Noire.

## CAZA D'OVADJIK

**Limites, etc.** — Le caza d'Ovadjik (petite plaine) est situé au nord-ouest du sandjak de Dersim. Il a pour limites : au nord, le vilayet d'Erzeroum; à l'est, les cazas de Kouzitchan et de Kizil-Kilissé; au sud, le merkez-sandjak de Khozat et le caza de Tcharsandjak; et à l'ouest, le merkez-sandjak de Kharpout-Mézré.

**Autorités civiles.** — Il y a dans ce caza 40 villages, administrés par un caïmakam assisté d'un conseil semblable à ceux des autres centres administratifs.

**Population.** — Sa population totale est de 8,900 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 2,303 |
| Kurdes. . . . . | 806 |
| Kizil-bach . . . . . | 4,806 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 941 |
| — protestants. . . . . | 44 |
| TOTAL . . . . | 8,900 |

**Chef-lieu.** — Pardi, chef-lieu du caza, résidence du caïmakam et siège de son administration centrale, est situé au milieu de la plaine d'Ovadjik, entourée de tous côtés par les montagnes du Merdjan qui s'étendent jusqu'aux bords du *Mézour-tchaï*, sur lesquels s'élèvent les maisons de ce bourg, à 30 kilomètres de Khozat, chef-lieu du sandjak de Dersim.

**Population.** — La population de ce petit bourg, comprise dans le chiffre total précité des habitants du caza d'Ovadjik, n'est que de 200 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 80 |
| Kurdes . . . . . | 90 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 20 |
| — protestants . . . . . | 10 |
| TOTAL . . . | 200 |

**Production.** — Les villages de ce caza sont disséminés, fort éloignés les uns des autres, et le pays n'est pas cultivé comme il devrait l'être en raison de la fertilité du sol. Malgré cette négligence des habitants et les difficultés du transport, il se fait une exportation annuelle de blé, orge, noix, bois de construction et de chauffage, beurre, chèvres et moutons, qui n'est pas sans importance.

## CAZA DE PAH

**Limites, etc.** — Le caza de Pah est situé à l'est du sandjak de Dersim. Il est limité au nord, par le caza de Kizil-Kilissé; à l'est, par le vilayet d'Erzeroum; au sud, par le caza de Mazagherd; et à l'ouest par le merkez-caza de Khozat.

**Autorités civiles, etc.** — Il contient 30 villages et il est administré par un caïmakam assisté d'un Conseil composé comme ceux des autres cazas.

**Population.** — Sa population totale est de 4,900 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 958 |
| Kurdes. . . . . | 967 |
| Kizil-bach . . . . . | 1,875 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 1,050 |
| — protestants. . . . . | 50 |
| TOTAL . . . | 4,900 |

**Chef-lieu.** — Pah, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des divers départements administratifs, est un bourg situé à 40 kilomètres à l'est de Khozat, chef-lieu du sandjak de Dersim, et à 70 kilomètres au nord-est de Karpout-Mézré, chef-lieu du vilayet de Mamouret-ul-Aziz.

**Population.** — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de tous les habitants du caza, est de 650 habitants, commesuit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 90 |
| Kurdes. . . . . | 200 |
| Kizil-bach . . . . . | 250 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 60 |
| — protestants. . . . . | 50 |
| TOTAL. . . | 650 |

Ce bourg a été récemment doté d'une caserne. Ce n'est que depuis que cette caserne a été établie au siège central de l'administration du caza que la contrée est devenue plus accessible, car auparavant on n'osait pas y pénétrer de crainte des Kurdes qui dévalisaient les voyageurs et faisaient souffrir aux autres habitants toutes sortes d'avanies. Aujourd'hui l'établissement d'une administration gouvernementale régulière, dont le fonctionnement est appuyé sur une force armée suffisante, fait peu à peu cesser tout abus, calme les craintes, et rend la sécurité au pays.

Le sol du caza de Pah, resté jusqu'à présent improductif, est presque entièrement montagneux, rocheux, couvert de bois

touffus et de broussailles. La tranquillité qui règne actuellement permet d'y faire paître les troupeaux de chèvres et de moutons, nombreux dans tout ce pays.

## CAZA DE KIZIL-KILISSÉ

**Limites, etc.** — Le caza de Kizil-Kilissé, situé à l'est du sandjak de Dersim, est limité au nord par le caza de Kouzi-tchan ; à l'est, par le vilayet d'Erzeroum ; au sud, par le caza de Pah, et à l'ouest, par le merkez-caza de Khozat.

**Autorités.** — Il y a dans ce caza 15 villages. L'autorité civile y est exercée par un caïmakam, assisté d'un Conseil administratif composé, sous sa présidence, du cadi, des chefs des principaux services, et d'un nombre égal de membres choisis dans les diverses communautés.

**Population.** — La population totale du caza de Kizil-Kilissé est de 4,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 698 |
| Kurdes . . . . . | 766 |
| Kizil-bach. . . . . | 1,675 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 830 |
| — protestants . . . . . | 31 |
| TOTAL. . . | 4,000 |

**Chef-lieu.** — Haïdari, chef-lieu du caza, résidence du caïmakam et siège des services administratifs, des tribunaux, de la police et de la force armée, est un bourg situé à 50 kilomètres de Khozat, et à 90 kilomètres de Kharpout-Mézré, au nord-est de ces deux villes, chefs-lieux du sandjak et du vilayet.

**Population.** — Sa population, comprise dans celle du caza, précitée, est de 700 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 309 |
| Kurdes. . . . . | 160 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 200 |
| — protestants . . . . . | 31 |
| TOTAL. . . | 700 |

Il y a dans ce chef-lieu de caza un *tcharchi* (marché) et une caserne, tous deux nouvellement construits. Grâce à la seconde, garantie de protection efficace et de sécurité des transactions, le marché est de jour en jour plus fréquenté, et la petite ville grandit et prospère. On vient d'y construire un bain turc; les matériaux de cette construction ont été tirés des ruines sur lesquelles Haïdari est bâti; des croix et autres emblèmes religieux sont gravés sur ces pierres, témoignages évidents qu'elles ont été empruntées à l'une de ces anciennes églises dévastées, si communes dans tout le pays, et d'où lui vient sans doute son nom Kizil-Kilissé, qui signifie « église rouge ».

On rencontre aussi dans tout ce caza, outre ce grand nombre d'églises ruinées, de couvents abandonnés et autres vastes constructions religieuses ou civiles, réduites dès longtemps à l'état de décombres, beaucoup de châteaux ou de forteresses également en ruines. Toute la contrée, habitée comme les cazas voisins, Pah et Kouzitchan, en grande majorité par des Kurdes et des Kizil-bach, autrefois seuls maîtres du pays, n'est plus qu'une succession de forêts sauvages et de plaines incultes, portant la trace de leurs déprédations. L'unique industrie que la sécurité, maintenant rétablie, permet d'y exercer actuellement, est l'élève des troupeaux de chèvres ou de moutons qui trouvent là d'assez bonnes pâtures et commencent à prospérer.

# VILAYET DE DIARBÉKIR

## SOMMAIRE DES MATIÈRES

Orientation. — Limites. — Division administrative. — Autorités. — Tribunaux
Population. — Écoles. — Climat.
Productions du sol. — Bestiaux. — Mines. — Forêts. — Faune. — Salines.
Agriculture. — Fleuves. — Lacs. — Marais. — Routes. — Poids et mesures.
Productions industrielles. — Commerce. — Dîmes et impôts.

MERKEZ-SANDJAK DE DIARBÉKIR.

Orientation. — Division. — Autorités. — Services administratifs.
Population. — Écoles. — Ville de Diarbékir. — Écoles. — Monuments.
Productions et industrie. — Dîmes et impôts.

CAZAS DU SANDJAK.

Séverek. — Direk. — Silvan. — Lidjé.

SANDJAK D'ARGHANA.

Orientation. — Division. — Superficie. — Services administratifs.
Population. — Écoles. — Arghana. — Mines de cuivre.
Productions. — Bétail. — Industrie. — Dîmes et impôts.

CAZAS DU SANDJAK.

Palou. — Tchernik.

SANDJAK DE MARDIN.

Orientation. - Division. — Superficie. — Services administratifs.
Population. — Écoles. — Ville de Mardin. — Kara-Dara.
Productions agricoles. — Industrielles. — Dîmes et impôts.

CAZAS DU SANDJAK.

Nissibin. — Djézirèh. — Midiat. — Avinèh.

**Carte administrative, forestière, routière, du vilayet.**

V. Cuinet _ *La Turquie d'Asie.*

# VILAYET DE DIARBÉKIR

Population : *471.462 habitants.* — Superficie : *46.800 kilomètres carrés.*
divisé en 3 Sandjaks,. 13 Cazas et 54 Nahiés. 3201 Villages

I. **Merkez.** — Sandjak de **Diarbékir.**
Cazas : 1° *Diarbékir* — 2° *Séverek* — 3° *Direk* — 4° *Silvan* — 5° *Lidjé*

II. Sandjak d'**Arghana**
Cazas : 6° *Arghana* — 7° *Palou* — 8° *Tchernik.*

III. Sandjak de **Mardine**
Cazas : 9° *Mardine* - 10° *Nissibine* - 11° *Djézirèh* - 12° *Midiat* - 13° *Asinèh*

Population : *100.000 habitants.* — Superficie : *100.000 kilom. carrés.*
Divisé en 4 Cazas et 4 Nahiés.

Vilayet d'Erzéroum
Vilayet de Mamouret-ul-Aziz
Vilayet de Bitlis
Vilayet d'Alep
Vilayet de Van
Vilayet de Mossoul
Mutessarifat de Zor
Caza d'Avaneh
Désert

Palou
Arghana
Tchernik
Lidjé
Silvan
Mitiaekin
DIARBÉKIR
Séverek
Savour
Direk
Mardine
Midiat
Nissibine
Djézireh

Légende
- Chef-lieu du Vilayet
- — d° — de Sandjak
- — — de Caza
- Village
- Forêts ou terrains boisés
- Routes carrossables
- Chemins — sentiers
- Salines
- Limites du Vilayet
- — d° — des Sandjaks
- — d° — des Cazas

Echelle
0 10 20 30 40 50

Ernest LEROUX, *Editeur.*

*Imp. Monrocq, Paris.*

# VILAYET DE DIARBÉKIR

## STATISTIQUE DESCRIPTIVE

**Orientation.** — Le vilayet de Diarbékir est situé par 36°40' à 40°20' de longitude est, et par 36°30' à 39°3 de latitude nord. Son extrême frontière nord-est est à 25 kilomètres au nord de la rive droite du *Mourad-sou* (Euphrate oriental), et à 220 kilomètres au sud du port de Trébizonde, en ligne droite.

**Limites.** — Il est limité au nord par les vilayets de Mamouret-ul-Aziz, d'Erzeroum et de Bitlis; au sud, par ceux d'Alep et de Mossoul; à l'est, par les vilayets de Bitlis et de Van; et à l'ouest, par celui de Mamouret-ul-Aziz.

**Division administrative.** — Le vilayet est administrativement divisé en trois sandjaks, treize cazas, cinquante-quatre nahiés, et contient en totalité 3,201 bourgs et villages, comme suit :

| SANDJAKS | CAZAS | NAHIES | villages |
|---|---|---|---|
| 1 DIARBÉKIR... (MERKEZ-SANDJAK) | DIARBÉKIR (merkez-caza) | ..... | 1.056 |
| | Séverek | ..... | |
| | Direk | ..... | |
| | Silvan | ..... | |
| | Lidjé | ..... | |
| II ARGHANA..... | ARGHANA (merkez-caza) | Argani. — Ekil..... | 1.083 |
| | Palou | Achmichan. — Boulanik. — Ohou. Karatchor. — Hévas. — Yokdéré. — Déchid. — Chevan.... | |
| | Tchernick | Tchumkesch..... | |
| III MARDIN..... | MARDIN (merkez-caza) | ..... | 1.062 |
| | Nissibin | Nefsnissibin. — Békiar-Ali. — Boulsour. — Arnaver. — Ilian. — Tchezmévan. — Sokian. — Taï..... | |
| | Djézirèh | Nefsdjezré. — Husnan. — Mihran. — Chah. — Arous. — Cheh. — Pènen. — Zéber. — Salvyi. | |
| | Midiat | 21 nahiés. ..... | |
| | Avinèh, ch.-l. Savour | Eumekhan. — Séver. — Gourou. — Surketchi. — Chivan. ..... | |
| | | TOTAL..... | 3.201 |

**Superficie.** — La superficie du vilayet de Diarbékir est de 46,800 kilomètres carrés.

Cette superficie se répartit par nature de terrains, dans chacun des sandjaks et cazas précités, approximativement comme suit :

| SANDJAKS | CAZAS | NATURE DES TERRAINS: ARABLES | MONTAGNEUX | BOISÉS | TOTAUX | TOTAL GÉNÉRAL |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | k. c. | k. c. | k. c. | k. c. | k. c. |
| DIARBÉKIR | DIARBÉKIR | 3.890 | 910 | 53 | 4.853 | 17.530 |
| | Séverek | 3.117 | 808 | 386 | 4.311 | |
| | Direk | 2.780 | 646 | 18 | 3.444 | |
| | Silvan | 1.960 | 463 | 48 | 2.471 | |
| | Lidjé | 1.945 | 459 | 47 | 2.451 | |
| TOTAUX POUR LE MERKEZ-SANDJAK DE DIARBÉKIR. | | 13.692 | 3.286 | 552 | 17.530 | |
| ARGHANA... | ARGHANA | 3.181 | 733 | » | 3.914 | 8.530 |
| | Palou | 2.430 | 514 | 427 | 3.371 | |
| | Tchernik | 990 | 152 | 103 | 1.245 | |
| TOTAUX POUR LE SANDJAK D'ARGHANA ..... | | 6.601 | 1 399 | 530 | 8 530 | |
| MARDIN..... | MARDIN | 3 602 | 864 | 145 | 4.611 | 20.740 |
| | Nissibin | 5 279 | 881 | » | 6.160 | |
| | Djézirèh | 3 204 | 1.155 | 340 | 4 699 | |
| | Midiat | 2.496 | 598 | 100 | 3.194 | |
| | Avinèh, ch.-l. Savour | 1.620 | 390 | 66 | 2.076 | |
| TOTAUX POUR LE SANDJAK DE MARDIN..... | | 16.201 | 3.888 | 651 | 20.740 | |
| TOTAL DE LA SUPERFICIE DU VILAYET DE DIARBÉKIR..... | | | | | | 46.800 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Soit, en terrains arables . . . . . | 36,494 | kilomètres | carrés. |
| en terrains montagneux. . . | 8,573 | — | — |
| en terrains boisés. . . . . | 1,733 | — | — |
| TOTAL. . . | 46,800 | kilomètres | carrés. |

| | | |
|---|---|---|
| Ou : | Terres arables. . . . | environ 25/32 |
| | Sites montagneux. . | — 6/32 |
| | Surfaces boisées. . . | — 1/32 |

**Autorités civiles, militaires, religieuses.** — Le vilayet de Diarbékir est administré par un gouverneur général (vali), assisté d'un Conseil administratif, composé, sous sa présidence, des chefs des principaux départements de l'administration du vilayet, du mufti et du cadi et de membres pris en nombre égal dans chacune des diverses communautés. Du gouverneur général ou vali dépendent les trois mutessarifs ou gouverneurs, auxquels incombe l'administration des trois sandjaks, et de chacun de ceux-ci ressortissent les caïmakams ou sous-gouverneurs qui sont au nombre de treize dans tout le vilayet, ainsi que les mudirs des nahiés qui font partie de chaque caza, dans leur sandjak respectif. Chaque mutessarif, caïmakam ou mudir est assisté d'un Conseil administratif de même composition que celui du vilayet.

Il y a dans cette province une force militaire composée d'une brigade qui comprend 2 régiments de *rédifs* (réserve), 1 régiment de cavalerie (le 24e), 1 bataillon de *nizam* (service actif) et un bataillon de réserve caserné à Lidjé. Cette force armée est distribuée dans le vilayet comme suit :

1° *Dans le merkez-sandjak de Diarbékir :*

1 régiment de rédifs ;
1 régiment de cavalerie ;
1 bataillon de nizam, — sur lesquels un bataillon de réserve est caserné à Lidjé et le reste à Diarbékir.

2° *Dans le sandjak de Mardin :*

1 régiment et un bataillon de rédifs, dont deux bataillons sont à Mardin, et les deux autres à Djézirèh.

L'autorité religieuse est, pour les musulmans, un mufti ou un cadi qui siège dans chaque centre administratif, ou un imam pour les villages.

Les Arméniens grégoriens ont à Diarbékir un curé, les Arméniens catholiques ont un archevêque à Mardin et un évêque à Diarbékir ; les Syriens catholiques et les Jacobites ont également à Diarbékir un évêque pour chacune de ces deux communautés, qui ont aussi à Mardin, la première un archevêque et la seconde un patriarche.

Les Arméniens protestants relèvent de la mission américaine dont le siège est à Mardin ; ils ont à Diarbékir un pasteur.

Les Chaldéens ont un archevêque dans chacune de ces deux villes.

Les Grecs orthodoxes ont un métropolitain à Diarbékir, où de leur côté les Grecs catholiques ont des religieux missionnaires, et les catholiques latins ont à Mardin un préfet apostolique et à Diarbékir une mission des RR. PP. Capucins italiens, assistés, pour les écoles de filles de ces deux villes, par des religieuses franciscaines de Lons-le-Saulnier.

**Services administratifs**. — Les services administratifs du vilayet de Diarbékir se composent des directions des finances, des fondations pieuses, de la correspondance, des impôts, du cadastre, des mines et forêts, de l'agriculture, des travaux publics, du commerce, de l'instruction publique, des postes et des télégraphes, siégeant au chef-lieu du vilayet et des sandjaks, établis aux chefs-lieux des cazas.

**Municipalité**. — Toutes les villes de quelque importance ont une municipalité dont le président et les chefs et employés des divers départements sont nommés par le gouvernement ; les présidents sont assistés de conseils municipaux dont les membres

sont, outre les principaux fonctionnaires des municipalités, des notables choisis par chaque communauté en nombre égal. Il y a des médecins, des architectes, des ingénieurs et autres spécialistes attachés à ces municipalités pour le service desdites villes, et leurs émoluments sont à la charge du budget municipal.

**Tribunaux.** — Dans chaque chef-lieu de sandjak siègent des tribunaux civils et correctionnels de première instance. Un procureur général et un juge d'instruction résident à Diarbékir ; ces fonctionnaires relèvent directement du ministère de la justice. Les tribunaux sont composés, sous la présidence des muftis, des naïbs ou des cadis, de notables des diverses communautés en nombre égal.

**Douanes.** — Une direction des contributions indirectes a son siège principal à Diarbébir.

**Dette publique ottomane.** — Pour l'administration des revenus concédés à la Dette publique ottomane, le vilayet de Diarbékir est divisé en mudiriets et en mémouriets dépendants d'un nazaret dont la direction centrale est à Séert, à cause de l'importance des salines de ce district.

**Régie des tabacs.** — Le monopole du tabac, concédé à l'administration de la Dette publique ottomane par décret impérial du 8/20 décembre 1881, est depuis sept ans exploité par une Société anonyme sous le titre de « Régie co-intéressée des tabacs de l'Empire ottoman. »

La production du tabac dans le vilayet de Diarbékir a été, en 1889, de 141,000 kilogrammes. Cette plante est cultivée par 4,500 cultivateurs dans 1,050 villages, sur une étendue d'environ 350 hectares, soit en mesure agraire ottomane : 3,400 *deunums*.

Les recettes de la Régie ont été, en 1889 :

| | |
|---|---|
| *Dans le merkez-sandjak de Diarbékir* . | 30,835 piastres. |
| — *sandjak d'Arghana* . . . . . | 32,815 — |
| — — *de Mardin* . . . . . | 70,294 — |
| TOTAL. . . . | 133,944 piastres. |

**Population**. — La population totale du vilayet de Diarbékir, d'après les plus récentes données scrupuleusement vérifiées, est de 471,462 habitants, répartis, dans chaque sandjak, par races ou communautés, comme suit :

| RACES ou CONFESSIONS | | SANDJAKS | | | TOTAUX | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | DIARBÉKIR | ARGHANA | MARDIN | PAR RACES | PAR CONFESSION |
| **Musulmans** | Musulmans proprement dits | 36.481 | 35.382 | 38.781 | 110.644 | 328 644 |
| | Turcs et Turkmènes (Turcomans | 57.207 | 66 666 | 76 127 | 200.000 | |
| | Tcherkess (Circassiens) | 3.334 | 3.354 | 3.312 | 10.000 | |
| | Syriens-Arabes | 2.668 | 2.030 | 3.302 | 8 000 | |
| **Religions indéfinies** | Yézides. — Kizil-bach | 2.000 | 2 500 | 1 500 | 6.000 | 9 000 |
| | Tchinganès | 1.000 | 500 | 1.500 | 3 000 | |
| **Chrétiens orientaux** | Arméniens grégoriens | 28.984 | 17 300 | 11.666 | 57 890 | 132.549 |
| | — catholiques | 1 845 | 325 | 8 000 | 10.170 | |
| | — protestants | 1.544 | 525 | 9.000 | 11 069 | |
| | Grecs orthodoxes | 900 | 1.750 | 6.600 | 9.250 | |
| | — catholiques | 60 | » | 130 | 190 | |
| | Chaldéens — | 1.600 | » | 14 820 | 16.420 | |
| | Syriens — | 810 | 180 | 4 000 | 4 990 | |
| | — jacobites | 5.200 | 3.600 | 13.754 | 22.554 | |
| **Chrétiens latins** | Capucins italiens | 2 | » | 4 | 6 | |
| | Franciscaines françaises | 4 | » | 6 | 10 | |
| **Israélites** | | 284 | 405 | 580 | 1.269 | 1.269 |
| TOTAL DES HABITANTS PAR SANDJAK | | 143.923 | 134.517 | 193 022 | | |
| TOTAL GÉNÉRAL DES HABITANTS DU VILAYET DE DIARBÉKIR | | | | | | 471.462 |

**Ecoles**. — Il y a dans le vilayet de Diarbékir 1,805 établissements scolaires, dont 1,792 où 60,430 garçons reçoivent, de 1,842 professeurs, un enseignement à divers degrés, et 13 où 1,081 filles reçoivent, de 34 institutrices, une instruction primaire, comme suit :

| | | DIARBÉKIR | | | | | | | | | ARGHANA | | | | | | | | | MARDIN | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | MÉDRESSÉS | | | RUCHDIÉS | | | PRIMAIRES | | | MÉDRESSÉS | | | RUCHDIÉS | | | PRIMAIRES | | | MÉDRESSÉS | | | RUCHDIÉS | | | PRIMAIRES | | |
| | | écoles | élèves | professeurs | écoles | élèves | professeurs | écoles | élèves | professeurs | écoles | élèves | professeurs | écoles | élèves | professeurs | écoles | élèves | professeurs | écoles | élèves | professeurs | écoles | élèves | professeurs | écoles | élèves | professeur |
| Musulmans.. | Garçons.. | 4 | 105 | 4 | 3 | 502 | 15 | 535 | 16.050 | 535 | » | » | » | 1 | 95 | 6 | 405 | 12 950 | 405 | 3 | 110 | 5 | 1 | 100 | 7 | 625 | 21.182 | 625 |
| — | Filles .... | » | » | » | » | » | » | 1 | 80 | 2 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 2 | 65 | 4 |
| Arméniens grégoriens | Garçons.. | » | » | » | » | » | » | 94 | 3 290 | 96 | » | » | » | » | » | » | 41 | 1 640 | 41 | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| | Filles .... | » | » | » | » | » | » | 1 | 60 | 2 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Arméniens catholiques. | Garçons.. | » | » | » | » | » | » | 4 | 160 | 4 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 12 | 540 | 16 |
| | Filles .... | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Arméniens protestants. | Garçons.. | » | » | » | » | » | » | 2 | 10 | 6 | » | » | » | » | » | » | 1 | 80 | 2 | » | » | » | » | » | » | 2 | 120 | 4 |
| | Filles. ... | » | » | » | » | » | » | 1 | 50 | 3 | » | » | » | » | » | » | 1 | 70 | 2 | » | » | » | » | » | » | 1 | 100 | 2 |
| Grecs orthodoxes..... | Garçons.. | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 3 | 90 | 4 | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| | Filles .... | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 1 | 40 | 2 | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Chaldéens catholiques. | Garçons.. | » | » | » | » | » | » | 3 | 156 | 3 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 22 | 1.100 | 22 |
| | Filles..... | » | » | » | » | » | » | 1 | 55 | 1 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Syriens jacobites..... | Garçons.. | » | » | » | » | » | » | 2 | 400 | 3 | » | » | » | » | » | » | 4 | 220 | 8 | » | » | » | » | » | » | 18 | 1 080 | 20 |
| | Filles .... | » | » | » | » | » | » | 1 | 31 | 2 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Syriens catholiques..... | Garçons.. | » | » | » | » | » | » | 1 | 60 | 2 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 4 | 200 | 6 |
| | Filles. ... | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Latins..... | Garçons . | » | » | » | » | » | » | 1 | 140 | 2 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 1 | 170 | 4 |
| | Filles .... | » | » | » | » | » | » | 1 | 200 | 4 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 1 | 210 | 6 |
| Israélites .... | Garçons.. | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| | Filles .... | » | » | » | » | » | » | 1 | 70 | 1 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| TOTAUX..... | | 4 | 105 | 4 | 3 | 502 | 15 | 649 | 20 742 | 666 | » | » | » | 1 | 95 | 6 | 456 | 15.090 | 464 | 3 | 110 | 5 | 1 | 100 | 7 | 688 | 24 767 | 709 |
| | | 656 Écoles. — 21.349 Elèves. — 685 Professeurs. | | | | | | | | | 457 Écoles. — 15.185 Élèves. — 470 Professeurs. | | | | | | | | | 692 Écoles. — 24.977 Élèves. — 721 Professeurs. | | | | | | | | |
| | | 1.805 Ecoles. — 61.511 Élèves. — 1.876 Professeurs. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Les écoles musulmanes sont de trois catégories :

La première comprend les *médressés*, écoles de droit et de théologie islamiques, qui ressortissent des fondations pieuses, entretenues sur les revenus de ces fondations, et où l'enseignement est donné aux étudiants (softas) par des docteurs appartenant au corps des *ulémas*.

La seconde comprend les écoles dites généralement *ruchdié*, mais qui reçoivent aussi souvent d'autres dénominations, selon le degré de l'enseignement, soit supérieur, soit secondaire qui y est donné, ou selon leur affectation civile et militaire. Les écoles normales, soit pour professeurs, soit pour institutrices, peuvent être rangées aussi dans cette catégorie d'établissements scolaires ressortissant du ministère de l'instruction publique.

La troisième catégorie comprend les écoles primaires des mosquées (*djamis*) et des quartiers (*mahallés*). Toutes ces écoles sont fondées, dirigées, entretenues par l'État qui s'en occupe avec sollicitude.

Les écoles de la seconde catégorie ont chacune suivant son degré d'enseignement, soit normal, soit supérieur ou secondaire, des programmes très complets et généralement très exactement remplis et bien appliqués. Quant aux écoles des mosquées et des quartiers, l'enseignement y est souvent fort élémentaire.

Les écoles des diverses communautés chrétiennes sont dirigées et entretenues et l'enseignement y est donné par les soins des églises de ces communautés, au moyen d'aumônes spéciales, de dons faits par des particuliers, de quêtes et des faibles contributions mensuelles des parents. L'enseignement que les enfants des deux sexes y reçoivent est primaire et il est donné dans la langue de chaque communauté. Les Arméniens grégoriens y ajoutent le turc.

Les Arméniens catholiques, qui reçoivent en grande partie l'instruction dans les écoles latines, dirigées par des Pères capucins italiens et des Religieuses franciscaines de Lons-le-Saulnier, y acquièrent, outre la connaissance de leur propre langue et du turc, celle du français et de l'italien.

Les Arméniens protestants sont instruits dans les écoles de la mission américaine, dont le programme est très étendu, mais appliqué par un personnel enseignant qui laisse à désirer; de sorte qu'en réalité l'enseignement de ces écoles doit être considéré comme primaire; il est donné en arménien, en turc et en anglais.

L'école de filles que les israélites ont dans la ville de Diarbékir est essentiellement primaire.

**Climat, température.** — Les plaines du vilayet de Diarbékir étant très peu élevées, comparativement à celles de la haute Arménie, la température y est aussi bien moins rigoureuse en hiver. En effet, l'altitude moyenne de la grande vallée qui s'étend en s'abaissant rapidement, à partir des sources du Tigre, entre les deux branches de l'Euphrate, n'est pas supérieure à 300 mètres. Il résulte de cette disposition générale une moyenne thermométrique de — 11° centigrades eu hiver, descendant exceptionnellement, dans les grands hivers, jusqu'à — 20° centigrades. En été, cette moyenne est de + 35° centigrades, mais elle s'élève souvent jusqu'à 40° + et la température estivale atteint même parfois + 45° centigrades.

Ordinairement, vers la fin du mois de novembre ou dans les premiers jours de décembre, la neige commence à tomber. Quelquefois elle cesse au bout de peu de jours, et le dégel forme des torrents; puis elle tombe de nouveau jusqu'aux premiers jours du mois de février; mais le plus souvent la neige dure sans intervalle jusqu'à ce moment qui est celui des premières pluies. Celles-ci s'arrêtent en mai pour faire place à une grande sécheresse jusqu'en septembre. Alors elles recommencent à tomber, et enfin l'hiver les transforme en neige au mois de décembre. Il y a donc en moyenne, dans ce vilayet, deux mois de neige, cinq mois pluvieux et cinq mois de sécheresse.

Le climat est en général très sain; il n'est vicié par aucune émanation marécageuse, excepté à Diarbékir où règnent des fièvres qui seront mentionnées au chapitre spécial de cette ville. Dans le reste du vilayet, toutes les eaux sont courantes,

et la déclivité du terrain leur donne un écoulement rapide. Les maladies endémiques y sont inconnues.

**Productions du sol.** — Le sol du vilayet de Diarbékir, abondant en sources d'eaux vives, est très fertile, mais peu cultivé en céréales, car les habitants, qui ne trouvent pas, vu l'éloignement des ports de mer, le placement rémunérateur de cette denrée, ne sèment que la quantité de blé et d'orge nécessaire à leur propre consommation. Ce vilayet produit d'importantes quantités de fruits qui forment, avec les sésames, le coton, la soie, les cocons, la noix de galle et la gomme adragante, la base principale des exportations de cette riche contrée.

Les vins de Diarbékir et de Mardin sont en grande réputation. De nombreuses vignes, bien exposées et cultivées, couvrent les collines et alternent avec les champs de blé, d'orge, de tabac, les jardins fruitiers et maraîchers, et forment autour des villes, des bourgs et des villages une ceinture verdoyante ici, jaunissante là, ailleurs diaprée.

Une mention toute spéciale doit être faite des melons et pastèques qui croissent dans des terrains sablonneux, tout le long du Tigre, où ces fruits acquièrent une saveur exquise et deviennent si gros, qu'il est assez commun d'y récolter des melons pesant de 25 à 30 kilogrammes, et des pastèques atteignant jusqu'à 45 et même 50 kilogrammes.

Les arbres fruitiers des contrées méridionales, tels que le dattier, l'oranger, le citronnier, ne prospèrent pas dans ce vilayet comme en Syrie ou en Basse-Mésopotamie, pays voisins pourtant et limitrophes; mais en revanche tous ceux des climats tempérés y donnent des fruits excellents.

Les mûriers sont largement cultivés particulièrement dans les deux sandjaks de Mardin et de Diarbékir et surtout aux environs de ces deux villes, où l'élève des vers à soie est en grand honneur.

Les bons pâturages sont communs; le caza de Nisibin, entre autres, où se trouvent de vastes prairies au milieu desquelles

les tribus turkmènes (turcomanes) et kurdes se plaisent à dresser leurs tentes, produit et livre à l'exportation de grands troupeaux de moutons, de chèvres et de chameaux, et tire un bon profit des accessoires de cette production, tels que le beurre, le fromage, le lait, le poil de chèvre *mohair* et la laine des moutons, sorte de mérinos estimés. Les éleveurs du vilayet exportent aussi des chevaux et des mulets en assez bon nombre chaque année.

Parmi les produits accessoires de l'agriculture, il faut encore mentionner les huiles de sésame et de ricin qui donnent lieu à des transactions importantes, ainsi que le miel et la cire. On doit surtout citer, pour ces deux dernières productions, le caza de Djézirèh, où des abeilles qui logent sous terre donnent un miel excellent et de la cire odoriférante ; de même dans les environs de Nisibin, dont les riantes prairies émaillées de fleurs avaient valu à cette ville dans l'antiquité le nom « d'Anthémusiæ ». Les abeilles de cette région font leur récolte sur les rosiers qui y croissent à foison, et, particularité remarquable citée par l'historien arabe Hadji-Khalfa, ne donnent que des roses blanches d'une délicieuse odeur.

Le tableau suivant donne la moyenne annuelle de la production agricole, ainsi que de celle de la consommation intérieure pour chaque sandjak du vilayet de Diarbékir :

# PRODUITS AGRICOLES DU VILAYET DE DIARBÉKIR, PRODUCTION ET CONSOMMATION PAR SANDJAKS

| NATURE des PRODUITS | DIARBEKIR | | | ARGHANA | | | MARDIN | | | TOTAUX | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | CHIFFRE de la Production | CONSOMMATION | | CHIFFRE de la Production | CONSOMMATION | | CHIFFRE de la Production | CONSOMMATION | | PRODUCTION totale | CONSOMMATION TOTALE | |
| | | Intérieure | Extérieure | | Intérieure | Extérieure | | Intérieure | Extérieure | | Sur place | A l'extérieur |
| | kilés | kilés | kilés | kilés | kilés | kilés | kilés | kilés | kilés | kilés | kilés | kilés |
| **Blé** | 2.300.000 | 2.300 000 | » | 889.700 | 889.700 | » | 1.260.000 | 1.260.000 | » | 4 449.700 | 4 449.700 | » |
| **Orge** | 1.600.000 | 1.600.000 | » | 333.227 | 333.227 | » | 567.000 | 567.000 | » | 2.500.227 | 2.500.227 | » |
| **Haricots, lentilles, etc.** | 300.000 | 300.000 | » | 240.000 | 240.000 | » | 540.000 | 540.000 | » | 1 080.000 | 1.080.000 | » |
| **Noix** | » | » | » | 24.000 | 14.000 | 10.000 | » | » | » | 24 000 | 14.000 | 10.000 |
| TOTAUX PAR KILÉS | 4.200.000 | 4.200.000 | » | 1.486.927 | 1.476.927 | 10 000 | 2.367.000 | 2.367.000 | » | 8.053.927 | 8.043.927 | 10 000 |
| | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes |
| **Riz** | 385.000 | 165.000 | 220.000 | 42.000 | 30.000 | 12.000 | 66.000 | 66.000 | » | 493 000 | 261 000 | 232.000 |
| **Sésame** | » | » | » | 150.000 | 140 000 | 10.000 | 660.000 | 440.000 | 220.000 | 810.000 | 580.000 | 230.000 |
| **Graine de lin** | » | » | » | 45.000 | 45 000 | » | » | » | » | 45.000 | 45.000 | » |
| **Amandes** | 3.500 | 2.300 | 1.200 | 25.000 | 10.000 | 15.000 | 18.000 | 11 000 | 7 000 | 46.500 | 23.300 | 23.200 |
| **Olives** | » | » | » | » | » | » | 154.000 | 44.000 | 110.000 | 154.000 | 44 000 | 110.000 |
| **Raisins secs** | 1.000.000 | 1 000 000 | » | 298.000 | 108.000 | 190.000 | 220 000 | 110.000 | 110.000 | 1.518.000 | 1.218 000 | 300.000 |
| **Fruits frais et secs** | 600 000 | 600.000 | » | » | » | » | 60.000 | 60.000 | » | 660.000 | 660.000 | » |
| **Amandes d'abricots** | » | » | » | » | » | » | 330.000 | 165.000 | 165.000 | 330.000 | 165.000 | 165.000 |
| **Oignons** | » | » | » | 156.000 | 100 000 | 56.000 | » | » | » | 156.000 | 100.000 | 56.000 |
| **Gomme adragante** | 34.000 | 11 000 | 23.000 | 12.000 | 5.000 | 7.000 | » | » | » | 46 000 | 16.000 | 30.000 |
| **Lin tillé** | 5 500 | 5.500 | » | » | » | » | » | » | » | 5.500 | 5.500 | » |
| **Garance (racine de)** | 5.500 | 5.500 | » | » | » | » | » | » | » | 5.500 | 5.500 | » |
| **Coton brut** | 220.000 | 110.000 | 110.000 | » | » | » | 116.000 | 90.000 | 26.000 | 336.000 | 200 000 | 136.000 |
| **Mohair (poil de chèvre)** | » | » | » | » | » | » | 230.000 | 45.000 | 185.000 | 230 000 | 45.000 | 185.000 |
| **Toisons —** | 50.000 | 33.000 | 17.000 | » | » | » | » | » | » | 50.000 | 33.000 | 17.000 |
| **— de moutons** | 7.000 | 7.000 | » | » | » | » | » | » | » | 7.000 | 7.000 | » |
| **Laine brute** | » | » | » | » | » | » | 94.000 | 39.000 | 55.000 | 94.000 | 39.000 | 55.000 |
| **Crin** | 50.000 | 33.000 | 17.000 | » | » | » | » | » | » | 50.000 | 33 000 | 17.000 |
| **Cocons** | 35.000 | 35.000 | » | 6.800 | 6.800 | » | » | » | » | 41.800 | 41.800 | » |
| **— roses** | » | » | » | 220.000 | 160 000 | 60.000 | » | » | » | 220.000 | 160.000 | 60.000 |
| **Noix de galle** | 280.000 | 25.000 | 255.000 | » | » | » | 132 000 | 22.000 | 110.000 | 412.000 | 47.000 | 365.000 |
| **— petite dite « artouf »** | » | » | » | » | » | » | 16.500 | 16.500 | » | 16.500 | 16.500 | » |
| **— dite « chacaloz »** | » | » | » | » | » | » | 17.000 | 17.000 | » | 17 000 | 17 000 | » |
| *A reporter* | 1.092.500 | 2.032.300 | 643.200 | 954.800 | 604.800 | 350.000 | 2 113 500 | 1.125.500 | 998.000 | 5 743.800 | 3 762.600 | 1.981.200 |

## PRODUITS AGRICOLES DU VILAYET DE DIARBÉKIR, PRODUCTION ET CONSOMMATION PAR SANDJAKS (*Suite*).

| NATURE des PRODUITS | DIARBEKIR | | | ARGHANA | | | MARDIN | | | TOTAUX | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | CHIFFRE de la Production | CONSOMMATION | | CHIFFRE de la Production | CONSOMMATION | | CHIFFRE de la Production | CONSOMMATION | | PRODUCTION TOTALE | CONSOMMATION TOTALE | |
| | | Intérieure | Extérieure | | Intérieure | Extérieure | | Intérieure | Extérieure | | sur place | à l'extérieur |
| | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes |
| *Report...* | 1.092.500 | 2.032.300 | 643 200 | 954.800 | 604.800 | 350.000 | 2.113.500 | 1.125.500 | 998.000 | 5.743.600 | 3.762.600 | 1.981.200 |
| Grenade (écorce de) | 160.000 | 100.000 | 60.000 | » | » | » | 22.000 | 22.000 | » | 182.000 | 122.000 | 60.000 |
| Sumac (feuilles de) | 110.000 | 110.000 | » | » | » | » | » | » | » | 110.000 | 110.000 | » |
| — (baies) | 22.000 | 22.000 | » | » | » | » | 110.000 | 66 000 | 44.000 | 132 000 | 88 000 | 44.000 |
| Botoum (sorte de pistache verte) | » | » | » | » | » | » | 275.000 | 110.000 | 165.000 | 275 000 | 110.000 | 165.000 |
| Tabac | » | » | » | » | » | » | 98 000 | 66.000 | 32.000 | 98.000 | 66.000 | 32 000 |
| Miel | 22.000 | 22.000 | » | 20.000 | 20.000 | » | 35.000 | 20.000 | 15.000 | 77.000 | 62.000 | 15 000 |
| Cire | 5 000 | 2.000 | 3 000 | » | » | » | » | » | » | 5.000 | 2.000 | 3 000 |
| Huile d'olive | 11.000 | 3.300 | 7.700 | » | » | » | » | » | » | 11.000 | 3 300 | 7.700 |
| — de sésame | 440.000 | 390.000 | 50.000 | » | » | » | » | » | » | 440.000 | 390 000 | 50 000 |
| — de botoum | » | » | » | » | » | » | 5.000 | 3.000 | 2.000 | 5.000 | 3.000 | 2.000 |
| — de ricin | » | » | » | 7.000 | 7.000 | » | » | » | » | 7.000 | 7.000 | » |
| — de lin | » | » | » | 21.000 | 21.000 | » | » | » | » | 21.000 | 21.000 | » |
| — de savon | 27.500 | 11.000 | 16.500 | » | » | » | » | » | » | 27.500 | 11.000 | 16.500 |
| Graisse | 33.000 | 33.000 | » | 20.000 | 20.000 | » | 45.000 | 45.000 | » | 98.000 | 98.000 | » |
| Beurre | 165.000 | 110.000 | 55.000 | 100.000 | 60.000 | 40.000 | 66.000 | 66.000 | » | 331 000 | 236.000 | 95.000 |
| Fromage | 330.000 | 330.000 | » | 180.000 | 180 000 | » | 86.000 | 86 000 | » | 596.000 | 596 000 | » |
| Raisiné (Pekmez) (1) | 190 000 | 190.000 | » | 150.000 | 100.000 | 50.000 | 77.000 | 66.000 | 11.000 | 417.000 | 356.000 | 61.000 |
| Sirops, etc | 28.000 | 11.000 | 17.000 | » | » | » | 2 000 | 2.000 | » | 30.000 | 13 000 | 17 000 |
| Vins | 100.000 | 80.000 | 20.000 | » | » | » | 150.000 | 95.000 | 55.000 | 250.000 | 175.000 | 75.000 |
| Eaux-de-vie | » | » | » | » | » | » | 80.000 | 40.000 | 40 000 | 80.000 | 40 000 | 40.000 |
| Pâtes et saucissons de fruits (2) | 40.000 | 40.000 | » | 80.000 | 50.000 | 30.000 | 200.000 | 90 000 | 110.000 | 320.000 | 180 000 | 140.000 |
| Tchirich (colle végétale) (3) | » | » | » | 15.000 | 10.000 | 5.000 | » | » | » | 15.000 | 10.000 | 5.000 |
| Peaux de renard | 11.000 | 3.300 | 7.700 | » | » | » | » | » | » | 11.000 | 3.300 | 7.700 |
| — de lièvre | 11 000 | » | 11.000 | » | » | » | » | » | » | 11 000 | » | 11 000 |
| — de fouine | 4.400 | 2 750 | 1.650 | » | » | » | » | » | » | 4.400 | 2 750 | 1.650 |
| Mihlib (4) | » | » | » | » | » | » | 286.000 | 66.000 | 220 000 | 286.000 | 66.000 | 220.000 |
| TOTAUX PAR OKES..... | 4.385.400 | 3.492.650 | 892.750 | 1.547.800 | 1.072.800 | 475.000 | 3.650 500 | 1.968.500 | 1.682.000 | 9.583.700 | 6.533.950 | 3 049.750 |

(1) Le *pekmez* est une pâte de moût de raisin, plus ou moins liquide,

(2) On nomme *soudjouk* (saucissons) des pâtes de fruits, contenant aussi des amandes, noix, etc. non confites. — Ces pâtes sont en effet roulées en forme de saucissons longs et minces.

(3) La *tchirich* est une poudre végétale qui, délayée dans un peu d'eau, forme une colle à l'usage des cordonniers, relieurs, etc.

(4) Le *mihlib* est un arbre dont le bois sert à faire des tuyaux de pipe. — Son fruit est un remède populaire contre la colique.

**Bestiaux.** — État de la production moyenne annuelle du vilayet de Diarbékir en bestiaux, des races bovine, chevaline, asine, camélienne et ovine dans chaque sandjak :

| ESPÈCES | SANDJAKS | | | TOTAUX par RACES |
|---|---|---|---|---|
| | DIARBÉKIR | ARGHANA | MARDIN | |
| Bœufs et vaches..... | 8.900 | 3.600 | 7.500 | |
| Buffles..... | 3.660 | 1 500 | 2.840 | 28.000 |
| TOTAUX PAR SANDJAKS.... | 12.560 | 5.100 | 10.340 | |
| Chevaux..... .... | 15.928 | 11.100 | 13.514 | 40.542 |
| Anes..... .... | 15.426 | 8.040 | 16.534 | |
| Mulets..... | 4.106 | 2.000 | 17.000 | 63.106 |
| TOTAUX PAR SANDJAKS... | 19 532 | 10.040 | 33.534 | |
| Chameaux..... ..... | 400 | 500 | 1.100 | 2.000 |
| Moutons..... | 102.400 | 96 104 | 616.984 | |
| Chèvres..... | 80 452 | 150.508 | 99.110 | 1.145.558 |
| TOTAUX PAR SANDJAKS.... | 182.852 | 246.612 | 716.094 | |
| TOTAL GÉNÉRAL..... | | | | 1.279.206 |

**Observations.** — Les bestiaux de race bovine sont principalement élevés dans les fermes (tchiftliks), en vue de les employer au labourage. Toutefois, quelques bœufs et quelques buffles sont achetés chaque année par des marchands et dirigés sur Mossoul et Bagdad.

Parmi les chevaux de toutes races au nombre de plus de quarante mille dans toute la province, on remarque de très beaux

chevaux de pur sang arabe, dont les éleveurs ou possesseurs ont entre les mains la généalogie authentique. Les juments de cette race sont très recherchées pour leurs qualités, considérées comme bien supérieures à celles des chevaux. On les vend de 3 à 5,000 *ghazis*, somme énorme pour le pays, quoique, à raison de 20 piastres le *ghazi*, petite pièce d'or de la valeur d'environ 4 fr. 60 cent., elle ne s'élève guère au-dessus de 13 à 23,000 francs. L'heureux propriétaire d'une semblable jument, contre laquelle on n'hésite pas à changer un troupeau de moutons ou même de chameaux, passe pour extrêmement riche.

On achète aussi de ces juments pour les haras.

Les ânes sont plus particulièrement élevés et employés par les habitants des villages kurdes; la plupart sont noirs.

C'est dans le caza de Djézirèh, dépendance du sandjak de Mardin, que l'on élève le plus grand nombre de mulets. Il est d'usage dans beaucoup de villages de ces contrées d'accoupler à la charrue le mulet et l'âne au bœuf ou au buffle.

Seules, sauf quelques exceptions près, les tribus nomades élèvent ou possèdent des chameaux. Ces animaux ne prospèrent d'ailleurs que dans les déserts ou les vastes plaines comme celles de Nisibin.

Quant aux nombreux troupeaux de moutons et de chèvres élevés dans ces mêmes plaines ou nourris pendant l'été dans les campagnes, la coutume du pays est de leur faire passer l'hiver au désert, où sont emmenés ceux de ces troupeaux qui n'ont pas été vendus pour être exportés, partie à Alep, partie en Égypte.

**Mines et minières.** — Le vilayet de Diarbékir contient, dit-on, beaucoup de mines, et sa constitution géologique autorise à le croire. Cependant les seules connues sont au nombre de cinq, plus une carrière de sable siliceux éminemment propre à la fabrication du verre, et sise près de Savour, chef-lieu du caza d'Avinèh, dépendant du sandjak de Mardin.

Sur ces cinq mines, trois seulement sont exploitées, l'une directement par l'État, et les deux autres données à ferme.

La mine de cuivre d'Arghana-ma'aden, située dans le sandjak de même nom, à 20 kilomètres de distance de son chef-lieu et sur la chaussée carrossable de Diarbékir à Kharpout, est celle que l'État exploite directement. Tous les détails concernant cette mine et son exploitation se trouvent dans le chapitre spécial du sandjak d'Arghana.

Les deux mines exploitées par des fermiers sont la mine de cuivre de Klochin dans le caza de Palou, dépendance du même sandjak, et celle de galène de Tkil, également dans ce sandjak et dépendant du merkez-caza d'Arghana.

Quant aux deux autres mines non exploitées, elles consistent en deux sites houillers, situés l'un à Hazzou, dans le caza de Silvan, dépendant du merkez-sandjak de Diarbékir, et l'autre à Harpot, dans le caza de Djézirèh, dépendant du sandjak de Mardin.

Les mines d'or et d'argent dont parlent les voyageurs sont inconnues aujourd'hui.

**Forêts.** — Les forêts superbes qui, des bords du Tigre s'étendaient au loin dans le pays, du temps d'Alexandre et de Trajan, qui y coupèrent les bois pour la construction de leurs flottes, n'existent plus aujourd'hui. Les abus et l'incurie les ont épuisées et laissées disparaître. On ne peut trouver actuellement du bois de chauffage et de construction en quantité suffisante pour les besoins des mines exploitées et ceux des habitants de quelques villes, que dans le caza de Palou dépendant du sandjak d'Arghana, et sur le Karadja-dagh, montagne située entre les villes de Sévèrek et de Diarbékir, près de la voie carrossable qui les met en communication. A ces deux endroits seuls, situés l'un à l'ouest et l'autre au nord du vilayet, se trouvent encore quelques forêts. Dans toutes les autres localités, on ne rencontre de loin en loin, sur les collines, que des touffes isolées de chênes nains et de genièvres que les paysans coupent ou arrachent pour se chauffer, ou des peupliers, communs partout, et qu'on emploie comme bois de charpente.

Les forêts de Palou, situées au nord du vilayet, à 100 kilo-

mètres environ des mines de cuivre d'Arghana, couvrent toute la contrée montagneuse de la partie nord-est du sandjak d'Arghana, au delà de Khochin ou Hochoun, à 16, 20 ou 30 kilomètres de distance de ce village, aux environs de Saman, Utchgul, Korsan, Mervan, Simserkiz, etc., etc., sur une étendue d'environ 82 kilomètres en largeur et 105 kilomètres en longueur, mais avec de nombreux vides et solutions de continuité. On ne saurait évaluer exactement leur contenance, mais on estime qu'elles pourraient, — convenablement aménagées, laissées en réserve durant cinq ou six ans et ensuite exploitées régulièrement et surtout bien gardées par des Koldjis étrangers au vilayet, — suffire à la production de charbon nécessaire à assurer l'avenir des mines de cuivre d'Arghana. Or, ces mines consomment annuellement environ 12.000 tonnes de bois venant de Piran et de Tchernik, chef-lieu du caza de ce nom, et surtout du Kharadja-dagh.

La principale et pour ainsi dire l'unique essence de ces forêts est le chêne. Ce peuplement ne consiste guère qu'en très jeunes arbres, et il est assez rare d'en trouver qui atteignent jusqu'à 20 ou 25 centimètres de diamètre. Quant aux essences actuellement fournies à Arghana-ma'aden pour le grillage et la fonte du minerai, et qui proviennent principalement des forêts du *Karadja-dagh*, elles sont entremêlées de toutes sortes, depuis le chêne jusqu'au mûrier.

Parmi les abus, causes du dépeuplement des forêts du vilayet de Diarbékir, et du déboisement complet des contrées autrefois entièrement couvertes de bois vastes et touffus, on doit citer la coutume des charbonniers kurdes qui, pour s'éviter la peine de couper de grands arbres, abattent toutes les jeunes futaies qu'il est si urgent de conserver avec les plus grands soins.

**Faune.** — Les animaux sauvages qui fréquentent ces parages sont : l'ours brun et l'ours noir; l'hyène, le lynx, le loup, le renard rouge, le sanglier, la gazelle, le cerf, le daim, le chevreuil et la chèvre sauvage. Le lièvre et le lapin s'y rencontrent, mais ne sont pas très communs.

Parmi les oiseaux, on peut citer le faucon, que l'on dresse

pour la chasse; les hiboux et chats-huants; le corbeau; plusieurs espèces de grives, le merle noir et le merle rose, l'alouette huppée, très commune; quatorze espèces de colombes, pigeons et tourterelles; la perdrix grise, la perdrix rouge et une espèce de perdrix noire, les deux premières abondent; le francolin, le faisan, la caille, très rare; l'outarde, les canards et les oies sauvages; le râle, le héron, le flamant et le cygne.

**Salines.** — Le vilayet de Diarbékir ne possède qu'une saline, celle de Lidjé, dans le caza de ce nom, à 11 kilomètres du chef-lieu de ce caza et à 77 kilomètres au nord-est de la ville de Diarbékir, chef-lieu du vilayet. Entourée de tous côtés de pentes escarpées, extrémités du versant méridional de l'Ak-dagh, cette saline, encaissée dans une étroite vallée, possède deux puits salants dont l'un mesure 7 mètres de profondeur et l'autre 11 mètres, et 100 petites tables salantes. Selon les comptes des six dernières années, son exploitation n'a produit, en moyenne, qu'environ 250,000 kilogrammes de sel par an.

Pour le complément nécessaire à sa consommation, le vilayet de Diarbékir est alimenté par les nombreuses et importantes salines du sandjak de Séert, qui forme ses limites au nord-est.

**Agriculture.** — Ainsi qu'on l'a déjà vu plus haut, la production agricole du vilayet de Diarbékir est très abondante en toutes sortes de céréales, de fruits et de légumes, en excellents vins, et en nombreux autres produits directs et accessoires de l'agriculture. Il ne faudrait pas tirer de cette abondance la conclusion que l'agriculture est avancée dans ce pays, ni même qu'elle y est en grand honneur. Tout au contraire, les procédés et les instruments agricoles sont très primitifs, et d'autre part, loin d'apporter une grande activité à la culture du sol, qui pourtant est à peu près leur seule occupation, les habitants des campagnes laissent en friche des étendues considérables de terres arables,

Les causes de cette paresse et de cet abandon apparents sont multiples; mais on peut les résumer en peu de mots : manque

de capitaux et manque de débouchés. Les premiers sont obtenus facilement, il est vrai, car les prêteurs sont nombreux et toujours à la recherche d'un bon placement de leurs fonds. Toutefois, les conditions des prêts sont à tel point usuraires, que l'emprunteur est infailliblement ruiné. Le produit de son travail suffit à grand'peine, durant quelques années, à servir les intérêts de sa dette, puis de renouvellements en renouvellements, ces intérêts grossissent et s'accumulent, et l'usurier complaisant devient exigeant et dur; la vente des champs peut seule alors le rembourser de ses avances; il en devient ainsi propriétaire à peu de frais.

Le défaut d'un nombre suffisant de routes carrossables est la seconde cause principale de la décadence de l'agriculture dans ces fertiles contrées, dont les productions ne peuvent pas être transportées aux lointaines échelles maritimes d'Alexandrette et de Samsoun que moyennant des prix excessifs. Ces prix de transport, en s'ajoutant à ceux des denrées, rendent leur vente peu rémunératrice, sans compter les graves inconvénients résultant de la lenteur des communications.

Dans ces derniers temps, le gouvernement a essayé de remédier à ces deux causes du dépérissement de l'agriculture par deux moyens : la création d'une « Banque agricole » prêtant aux cultivateurs à l'intérêt légal, et la révision des lois sur les prestations pour la création des routes.

La « Banque agricole » fonctionne déjà depuis près de deux ans. Ses résultats bienfaisants ne sont pas encore appréciables, parce que les formalités de ses prêts sont nécessairement minutieuses, et par leur lenteur éloignent le cultivateur pauvre, accoutumé aux façons aimables, prévenantes, faciles, à la rondeur en affaires des usuriers. Il n'y a donc jusqu'à présent que ceux qui en ont besoin, les agriculteurs aisés, trouvant sans peine les garanties exigées, qui aient pu bénéficier de la « Banque agricole ».

On ne peut nier que ce soit déjà un progrès, quoique le but visé par cette institution soit encore éloigné. Peut-être s'en rapprochera-t-elle lorsque l'application des nouvelles lois sur les

prestations pour la construction des routes sera en vigueur, ce qui doit avoir lieu dès le 1/13 mars 1891. La « Banque agricole » sera en effet l'un des instruments de cette application. Les directeurs de ses succursales seront, dans chaque vilayet, membres de commissions spéciales qui fixeront le nombre des prestataires, et la fixation des droits d'exonération de prestation personnelle sera faite par eux. Les employés chargés de conduire et de surveiller les travaux des routes, seront payés par les caisses succursales de la Banque agricole, dans chaque vilayet. On trouvera plus loin, au chapitre des Routes et Chemins, les autres dispositions générales des nouvelles lois.

Par suite de cette révision, la « Banque agricole » se trouvant en relations continuelles avec les agriculteurs, et connaissant par ses propres informations le plus ou moins de garanties qu'ils peuvent lui offrir, trouvera sans doute le moyen de simplifier les préliminaires de ses prêts. Dès lors les cultivateurs pauvres s'empresseront probablement d'en profiter. Si le système imaginé pour la construction des routes réussit, ils pourront bientôt se libérer, car ils trouveront déjà un meilleur écoulement de leurs produits, en attendant que la création de voies de communication rapides achève de relever le commerce et l'agriculture de ces contrées éminemment fertiles et de ranimer les industries autrefois prospères qui actuellement ne font plus qu'y péricliter.

Quoi qu'il en soit, les terrains arables cultivés aujourd'hui autour des villes et villages, malgré l'imperfection du mode de culture et des instruments employés, récompensent largement, par l'abondance et la bonté de leurs produits, le peu de soins qu'ils reçoivent.

Les principaux lieux de production des céréales, qui d'ailleurs réussiraient très bien dans le vilayet entier pour peu qu'on voulût les y cultiver, sont surtout les environs de Mardine, où l'on récolte de grandes quantités de blé et d'orge d'excellente qualité, et ceux de Djézirèh, plus richement dotés encore.

La culture de la vigne, généralement répandue, donne à Mardin des vins très renommés ressemblant aux vins de Chypre.

On fait aussi, du raisin des mêmes vignobles, des eaux-de-vie estimées. Les vins de Séverek sont excellents; la réputation de ceux de Diarbékir s'étend fort loin.

La campagne de Nisibin est le centre principal de la culture du riz, qui fait l'un des plus importants articles d'exportation de la province.

Tous les fruits d'Europe, cerises, poires, prunes, pommes, etc., réussissent admirablement autour de la ville de Mardin, qui en fait une grande consommation et un important commerce. Après elle vient, pour la même production, Diarbékir, et l'on cite aussi parmi les meilleurs, les fruits des campagnes de Djézirèh.

Enfin les pâturages, communs dans toute la province arrosée par une multitude de cours d'eau qui de toutes parts affluent vers le Tigre, sont plus particulièrement riches en herbages savoureux, recherchés avec avidité par un grand nombre de troupeaux dans les campagnes de Nisibin et de Djézirèh. C'est aussi là, dans ces belles prairies remplies de fleurs odoriférantes, que les abeilles des villages environnants vont récolter, mêlées aux brebis paissantes et bourdonnant en foule autour d'elles, le miel et la cire qui font la réputation des apiculteurs de ces contrées.

**Fleuves et rivières**. — Deux grands fleuves arrosent le vilayet de Diarbékir, soit dans son entier, soit en partie, soit enfin sur sa limite. Ces fleuves, qui comptent parmi les principaux cours d'eau de l'Asie ottomane et du monde entier, sont le *Tigre* et l'*Euphrate*. Tous deux sont cités dans les Livres saints au nombre des quatre fleuves de l'Eden ou paradis terrestre.

Le *Tigre* prend sa source principale dans les montagnes de l'antique Sophène, autour du lac de *Gueuldjik* (petit lac), situé sur la lisière nord-ouest des vilayets de Diarbékir et de Mamouret-ul-Aziz, près du col de Dévé-boyounou (col du chameau), dépendance du mont Mihrab-dagh. Cette source consiste en deux petits embranchements qui viennent se réunir au bord oriental du lac, d'où le *Tigre* commence à couler dès lors avec la rapidité qui lui a fait donner ce nom par les Mèdes, le nom de *Hiddekel*

par les Hébreux, et celui de *Djézilè*, qu'il porte actuellement, par les Arabes. Ces trois noms ont en effet la même signification, et expriment rapidement le vol rapide d'une flèche.

Dès son origine, le *Tigre* adopte la direction générale du nord-ouest au sud-est que suit son cours dans tout son passage à travers le vilayet de Diarbékir. A 17 kilomètres environ de sa source, il atteint les mines de cuivre d'Arghana, auxquelles il peut déjà fournir toute la force motrice nécessaire à leur exploitation. Il passe ensuite à la distance de 3 kilomètres au nord de la ville d'Arghana, puis à Éghil ou Ékil, nahié du merkez-caza de ce sandjak. Arrivé aux mines de plomb qui portent le nom du nahié d'Ekil, dans les dépendances duquel elles sont situées, il reçoit un affluent assez considérable, le *Sebbéné-sou*, et, changeant brusquement de direction, il fait un coude en ligne droite vers le sud, sur Diarbékir où il passe après avoir suivi cette nouvelle direction, sur un parcours de 35 kilomètres environ. A 8 kilomètres au sud de Diarbékir, le *Tigre* fait un nouveau coude et se dirige directement vers l'est, côtoie la lisière du caza de Silvan qu'il sépare du caza de Mardin. Parvenu à la lisière nord-est de ce sandjak auquel il sert de limite, en le séparant du vilayet de Bitlis, et circonscrivant, de ce côté, le caza de Midiat, il rentre dans le vilayet de Diarbékir par le caza de Djézirèh, arrose cette ville et ses dépendances, et quitte enfin la province à son extrême limite au sud-est pour pénétrer dans le vilayet de Mossoul, continuer son parcours à travers les basses plaines de la Mésopotamie, passe à Mossoul, à Bagdad, puis à Kourna où il se joint à l'*Euphrate* pour ne plus former avec lui qu'un seul fleuve qui va se jeter au delà de Basra (Bassorah), dans le golte Persique.

Le *Tigre* parcourt dans le vilayet de Diarbékir et sur sa lisière, une étendue d'environ 350 kilomètres à partir de sa source près du vilayet de Mamouret-ul-Aziz jusqu'à son entrée dans le vilayet de Mossoul. Pour se former une idée de sa rapidité, il suffira de connaître l'altitude des trois points principaux de ce parcours : le point de départ, sa source au col de Dévéboyounou, le point central, Diarbékir, situé à peu près à égale

distance du premier et du point de sortie au sud de Djézirèh :

Altitude de Dévé-boyounou (source du *Tigre*), 1,100 mètres.

Altitude de la ville de Diarbékir (point central du parcours), 620 mètres.

Altitude de la ville de Djézirèh (point voisin du terminus), 280 mètres.

Soit une différence d'altitude de 820 mètres pour 350 kilomètres.

Dans ce parcours, le *Tigre* reçoit 34 affluents, dont les principaux sont, à partir de sa source jusqu'à sa sortie du vilayet : le *Sebbéné-sou* déjà cité et le *Karadjan-sou*, en amont de Diarbékir et en aval de cette ville, le *Kulah-sou*, l'*Ak-sou*, l'*Ambar-sou* et le *Bessil-sou*, le *Pambouklou-sou*, le *Chéikhan-sou*, le *Khorighian-sou*, le *Batman-tchaï*, et enfin le *Rundvan* et le *Bohtan-sou* ; ces trois derniers venant du vilayet de Bitlis.

Le *Tigre* est navigable à partir de la ville de Diarbékir jusqu'à son embouchure. Les transports sur ce fleuve s'effectuent au moyen de « kéleks », sortes de radeaux soutenus par des outres gonflées d'air. La force du courant entraîne ces radeaux que l'on dirige à la godille, à l'aide d'une large rame, pour empêcher qu'ils n'aillent échouer sur les bancs de sable ou sur les nombreux écueils. Arrivés à destination, les « kéleks » sont démontés, les bois sont vendus et les outres, dégonflées, sont chargées sur des ânes amenés à cet effet, et l'on revient doucement en caravane, car on ne peut remonter le courant du *Tigre* sur de pareilles embarcations, les seules que permette d'employer l'état actuel du lit du fleuve, encombré de sables et autres écueils sur la plus grande partie de son parcours. D'ailleurs, le courant est partout très rapide ; là même où il l'est le moins, entre Bagdad et Kourna, il file sept nœuds à l'heure. Pour surmonter utilement une telle force, il faudrait pouvoir employer aux transports la navigation à vapeur, comme on l'a déjà fait sur l'*Euphrate*. Il n'y a rien d'impossible à cela, mais une pareille entreprise nécessiterait peut-être des dépenses, difficiles à amortir, dans un délai qui ne fût pas assez long pour rendre les bénéfices illusoires.

Le *Tigre* est très poissonneux. A Diarbékir, on y pêche en abondance, pour la nourriture des habitants, d'excellents poissons, souvent énormes. On a déjà vu plus haut, au chapitre spécial des produits du sol, quel poids considérable atteignent les melons et les pastèques qui mûrissent dans les terrains sablonneux situés le long des rives de ce fleuve.

Parmi les principaux affluents du *Tigre* précités, trois ont déjà été décrits dans le chapitre spécial du vilayet de Bitlis; ces trois rivières importantes sont le *Bohtan-sou*, le *Rundvan-sou* et le *Batman-tchaï*. Les deux premières ne pénètrent pas dans le vilayet de Diarbékir, où d'ailleurs sont situées, aux environs de Lidjé, deux de ses sources principales; il serait donc tout aussi exact de dire qu'ils prennent leur origine sur les hauteurs qui entourent Lidjé, que dans les monts *Sassoun* du sandjak de Mouch, d'où il passe aussitôt dans celui de Guendj, puis dans le caza de Silvan, du merkez-sandjak de Diarbékir, à la lisière duquel sa branche occidentale venant de Lidjé, se réunit à sa branche orientale, venant de Mouch, à travers les monts *Sassoun*. Cette réunion s'opère à 6 kilomètres de Tchenghi, en amont de ce village, près duquel se trouve situé en aval le « Batman-keuprussu » (pont de Batman). A partir de là, le *Batman-tchaï*, dont les deux branches avaient coulé, l'une du nord-est au sud-ouest, et l'autre du nord-ouest au sud-est, poursuit son cours en ligne directe vers le sud, pour aller se jeter dans le *Tigre* à 5 kilomètres en aval de Zor-keuï, sur la lisière des deux cazas de Silvan et d'Avineh, après un parcours total d'environ 100 kilomètres dans les cazas de Lidjé et de Silvan, du merkez-sandjak de Diarbékir. Il reçoit dans ce parcours plusieurs affluents.

Le *Sebbéné-sou* prend sa source à 15 kilomètres de la rive gauche du *Mourad-tchaï* (Euphrate oriental), sur la lisière des vilayets de Bitlis et de Diarbékir, dans une ramification des montagnes voisines de Tchabaktchour. En suivant la direction du nord au sud, il parcourt successivement les villages de Toghar, Perzaman, Perekhan, Dinèh, Chékian, Ézérek, où se trouvent situées les mines de plomb d'Ékil, et se jette dans le

*Tigre* à 15 kilomètres en aval de ces mines, après un parcours total d'environ 80 kilomètres, dont une partie sur la limite des cazas de Palou et de Lidjé, et l'autre partie à travers le merkez-caza d'Arghana.

Les autres affluents du *Tigre* ne sont pas assez importants pour réclamer une description spéciale.

Les deux branches de l'*Euphrate* ne sont pas encore réunies lorsque le *Mourad-tchaï*, sa branche orientale, pénètre dans le vilayet de Diarbékir, par le caza de Palou, en sortant de la province de Bitlis par Tchabaktchour. Le *Mourad-tchaï* traverse en son entier de l'est à l'ouest le caza de Palou, extrême limite au nord du vilayet de Diarbékir. L'unique affluent considérable qui se dirige vers ce fleuve durant ce parcours d'environ 85 kilomètres, est le *Péri-sou*, qui ne s'y jette d'ailleurs qu'après qu'ils ont pénétré tous deux dans la province voisine de Mamouret-ul-Aziz, où se réunissent, près de son chef-lieu, les branches orientale et occidentale de l'*Euphrate*, le *Mourad-tchaï* et le *Kara-sou*.

Après cette réunion, sans pénétrer de nouveau dans la province de Diarbékir, l'*Euphrate* vient cependant arroser sa limite et la circonscrire à l'ouest, sur la lisière des deux cazas de Tchernik et de Séverek. Il reçoit dans ce parcours de 90 kilomètres un grand nombre d'affluents qui viennent s'y déverser, sur sa rive gauche, après avoir arrosé les deux districts qu'il côtoie, et où ces cours d'eau de médiocre importance prennent leur source.

Le *Péri-sou*, affluent précité du *Mourad-tchaï*, est la seule des rivières arrosant la province de Diarbékir et se jetant dans l'*Euphrate*, qui mérite quelques détails particuliers. Sa description détaillée se trouvant déjà au chapitre spécial du vilayet de Mamouret-ul-Aziz, il suffira d'ajouter ici que le parcours total de cette rivière dans le caza de Palou atteint la longueur de 55 kilomètres et qu'elle y reçoit plusieurs affluents.

Beaucoup d'affluents du *Khabour*, qui lui-même est un des affluents les plus considérables de l'*Euphrate*, prennent leur source dans le vilayet de Diarbékir d'où ils passent dans le mu-

tessarifat de Zor. Parmi ces rivières, les principales sont : dans le caza de Direk, le *Balidja-sou* et le *Nahr-Djirdjib*; dans le merkez-caza de Mardin, le *Nahr-Zergan*; dans le caza de Nissibin, le *Nahr-Daghdjagha* et le *Nahr-Djerrahi*; et dans le caza de Djézirèh, enfin, le *Nahr-Hésaouï*.

Le courant de toutes ces rivières est très rapide; pour la plupart elles abondent en poissons d'espèces variées. On y pêche surtout des cyprins, le barbeau, la carpe très commune et de grosseur énorme dans l'*Euphrate*, et le bunni, *cyprinus niloticus*, commun dans le *Tigre*. Les plus petits affluents de ce dernier fleuve contiennent beaucoup d'excellentes truites.

**Lacs; marais.** — Il n'y a ni lac ni marais dans le vilayet de Diarbékir. Cela tient sans doute à la forte déclivité générale de son territoire dans le sens du courant du *Tigre*. Le *Gueuldjik*, petit lac autour duquel ce fleuve prend son origine, appartient à la province voisine, Mamouret-ul-Aziz. La saline de Lidjé n'a que des puits et autres ouvrages d'art. Enfin, les rizières qui sont nombreuses surtout dans les plaines fleuries du caza de Nissibin sont toutes artificielles. Aucune eau dormante naturelle n'existe dans la province entière.

**Routes, etc.** — La longueur totale des routes carrossables existantes dans le vilayet de Diarbékir est de 329 kilomètres, comme suit :

1° *Route conduisant au port de Samsoun et reliant les chefs-lieux de sandjaks et cazas principaux* (cette route passe aux mines d'Arghana) :

| | | |
|---|---|---|
| De Nissibin à Mardin . . . . . | 55 | kilomètres. |
| De Mardin à Diarbékir . . . . . | 73 | — |
| De Diarbékir à Arghana. . . . . | 55 | — |
| D'Arghana aux mines de cuivre . . | 18 | — |
| Des mines à la limite du vilayet . . | 25 | — |
| *A reporter*. . . | 226 | kilomètres. |

*Report*. . . 226 kilomètres.

2° *Route de Séverek à Diarbékir*
(devant aboutir à Alep).

| | | |
|---|---|---|
| De Séverek à Diarbékir . . . . . | 85 | — |
| De Séverek à la limite du vilayet . | 18 | — |
| TOTAL. . . | 329 | kilomètres. |

Tout le reste du vilayet est absolument privé de routes.

La route de Diarbékir à Samsoun se dirige, lorsqu'elle est sortie du vilayet, par le col de Dévé-boyounou, par Kharpout, Sivas, Tokat et Amasia. Elle est destinée, du côté de Nissibin, à se prolonger sur Mossoul prochainement.

La route de Séverek ne doit pas tarder à se relier à Alep par Birédjik, pour aboutir au port d'Alexandrette.

**Prestations**. — En vue de remédier à la pénurie de routes qui se fait sentir très vivement dans l'Asie ottomane, le Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient d'obtenir un iradé (décret) impérial, portant la révision des lois sur les prestations en nature pour la construction des routes et sur le rachat de ces prestations.

Les nouvelles lois portent abandon, à partir du 1/13 mars 1891, de la subvention annuelle de 173,000 livres turques, qui figurait jusqu'alors au budget des travaux publics.

Elles suppriment les prestations de bêtes de somme et de trait et de chariots. On ne peut plus recueillir les prestataires qu'à partir de l'âge de 20 ans, au lieu de 16 ans. Le nombre des prestataires est fixé d'après les renseignements fournis par des commissions *ad hoc*, dont la mission est de s'informer, dans chaque vilayet et dans chaque sandjak, auprès des conseils de recensement, du nombre exact des contribuables des villes, bourgs et villages, et des détails relatifs au nombre des prestataires qui veulent s'acquitter en personne des quatre jours de travail imposés à chacun pour la construction des routes, de

ceux qui se font remplacer et de ceux qui préfèrent s'exonérer moyennant paiement d'une taxe qui, dans certaines provinces, est de 16 piastres (environ 3 fr. 20 cent.) par an, et dans certaines autres, de 12 piastres (environ 2 fr. 40 cent.) par an.

Les commissions sont composées d'un membre du conseil d'administration du vilayet, d'un conseiller municipal, d'un membre de la Chambre de commerce, d'agriculture et de l'industrie, du fonctionnaire préposé au recensement, du directeur de la succursale de la « Banque agricole » du vilayet ou du sandjak, de l'ingénieur en chef de la province et de l'inspecteur d'agriculture. Elles sont présidées aux chefs-lieux de vilayets par le *vali* (gouverneur général), et aux chefs-lieux de sandjaks par le mutessarif (gouverneur).

La « Banque agricole » est chargée de la perception des droits d'exonération et du paiement des employés à la surveillance et à la conduite des travaux publics, qui seront exécutés par des entrepreneurs auxquels ils seront donnés par voie d'adjudication publique, d'après les plans, devis et cahiers des charges, élaborés par les ingénieurs des vilayets, et sanctionnés par le Ministère de l'agriculture. du commerce et des travaux publics.

Comme on le voit, les nouvelles lois soulagent l'État du poids d'une subvention annuelle assez lourde, et améliorent la situation des contribuables en élevant la limite d'âge fixée pour la prestation personnelle, et en supprimant les prestations de bêtes et chariots. Toutefois, au point de vue du but visé, qui est l'exécution de bonnes routes, on ne saisit pas très bien l'efficacité d'un mécanisme financier n'ayant pour toute ressource que la perception de droits d'exonération facultatifs.

**Transports**. — Les transports par terre s'effectuent de Diarbékir à Samsoun, ou bien à Alexandrette, au moyen de bêtes de somme, chameaux, mulets ou chevaux, et de chariots. On compte, pour ces transports aux deux échelles maritimes du vilayet, 144 heures de distance entre Diarbékir et Samsoun, calcul dépassant de plus de 200 kilomètres la longueur réelle du trajet qui est de 585 kilomètres, et 108 heures de distance entre

Diarbékir et Alexandrette, ce qui n'est pas beaucoup moins exagéré, la longueur réelle du trajet étant de 450 kilomètres. Pour le premier parcours, on demande 8 piastres par *batman* de 6 okes (7 kilog. 697 gr.), et pour le second, 6 piastres par *batman*.

Les transports par eau s'effectuent sur le *Tigre*, de Diarbékir à Mossoul, à Bagdad ou même jusqu'à l'embouchure du *Chatt-el-Arab*, fleuve formé par la réunion du *Tigre* et de *l'Euphrate*, par le moyen de « kelleks », mode de transport décrit plus haut et qui serait très économique s'il ne fallait, au retour, remonter le *Tigre* le long de ses bords, à pied ou à dos de mulets, voyage de longue durée.

**Poids et mesures**. — Bien que le gouvernement impérial ottoman ait depuis longtemps adopté en principe le système métrique, et que, depuis de longues années déjà, la Sublime Porte ait décrété l'usage de nouveaux poids et mesures basés sur ce système, la grande majorité de la population de l'empire s'y accommodant difficilement, l'usage de l'ancien système est toléré, et c'est celui-ci qui continue à prévaloir dans toute la Turquie.

Les poids et mesures en usage dans le vilayet de Diarbékir sont donc encore aujourd'hui :

| | | | |
|---|---|---|---|
| L'*oke* de 400 *dirhems* (drachmes) valant : . . . . . | 1 kilog. | 282 gr. | 95 |
| Le *dirhem* (drachme) . . . . . | 0 — | 003 — | 207 |
| Le *batman* de 6 okes . . . . . | 7 — | 697 — | 7 |
| Le *kantar* et le *kilé* de Diarbékir (180 okes) . . . . . | 230 — | — | — |
| Le *kantar* et le *kilé* de Mardin (240 okes. . . . . | 307 — | — | — |
| L'*eutchek*, seizième partie du kilé, valant à Diarbékir. . . . . | 14 — | 375 — | |
| L'*eutchek*, seizième partie du kilé, valant à Mardin . . . . . | 19 — | 187 — | 5 |

Le *pic* pour les étoffes mesurant 71 centimètres.

**Montagnes.** — Il n'y a ni hautes montagnes ni chaînes proprement dites dans le vilayet de Diarbékir, mais seulement des collines plus ou moins élevées, disséminées sur un terrain qui s'abaisse constamment, du nord-ouest au sud-est, pour descendre au bas niveau des plaines de la Mésopotamie, par d'assez fortes déclivités. Les principaux sommets de ces derniers contreforts du Taurus qui traversent quelques parties de la province et viennent y expirer sont, dans le sandjak d'Arghana, le *Dévéboyounou* ou *Mirhab-dagh*, à 30 kilomètres environ à l'ouest de la ville d'Arghana, et le *Démir-kapou-dagh*, situé à peu près à égale distance de cette ville, au nord-est.

Du haut de la cime du *Mihrab-dagh*, sortent les sources du *Tigre*; ce fleuve descend avec une grande rapidité imprimée à ses eaux par la pente raide des roches à travers lesquelles elles se sont creusé un chemin.

Dans le merkez-sandjah de Diarbékir se trouvent, au nord, sur sa lisière, l'*Ak-dagh*; puis, en descendant vers le sud, le *Silvan-dagh*, dans le caza de Silvan; et enfin, à l'ouest, le *Karadja-dagh*, où sont situées les forêts qui alimentent actuellement l'exploitation des mines de cuivre d'Arghana.

On peut citer aussi, dans le sandjak de Mardin, le *Midiat-dagh*, près de la ville de Midiat, chef-lieu du caza de même nom, et les monts *Djoudi* et *Kiaveh,* près de Djézirèh. Les Kurdes de ces cantons disent que l'arche de Noé s'est arrêtée sur le mont *Djoudi*. C'est sur le mont *Kiaveh* que les abeilles qui font l'excellent miel de Djézirèh se creusent des demeures souterraines.

**Productions industrielles.** — Les principales industries du vilayet de Diarbékir sont la fabrication des tissus de soie, de coton et de laine, la maroquinerie, la chaudronnerie, la poterie, la broderie et l'orfèvrerie. Les filatures de soie et de coton sont nombreuses et donnent des produits estimés, ainsi que les teintureries. On fait de beaux tapis à Mardin et à Diarbékir, qui sont les principaux centres industriels de la province.

La ferronnerie de ces deux villes est l'objet d'un commerce local très actif. Tous les ustensiles de fer et de cuivre de ces con-

trées sont remarquables par le fini et la solidité du travail, et très recherchés. On doit aussi une mention spéciale aux belles pièces d'orfèvrerie et de bijouterie des artisans de Diarbékir, exécutées avec goût dans un style oriental très pur. Les broderies sur étoffes de soie, de coton, de laine, et même sur peaux, cuirs et maroquins, sont l'occupation ordinaire de presque toutes les jeunes filles et les femmes du pays. Il n'est presque aucun objet, soit vêtement, soit chaussure, soit même meuble ou harnachement, qui ne soit couvert de broderies.

Ces broderies sont de genres très variés; mais toutes se font remarquer par un excellent goût, un fini parfait et une grande sobriété d'exécution, relevée par de charmantes fantaisies, qui accentuent davantage la symétrie du dessin, en égayant le regard. Sur les vêtements, ces broderies sont le plus souvent en or ou en argent, ou bien en soie de différentes couleurs, et plus souvent encore ces divers matériaux sont employés simultanément, les uns en soutache, les autres en feuillage plein. De place en place, quelque paillette étincelante, quelque corail rose taillés en perle, placés au cœur d'une fleurette ou sur le bord d'un rinceau, viennent rompre l'uniformité de l'ensemble du travail. Il en est de même des broderies exécutées sur les chaussures et les harnais.

Les broderies sur étoffes sont généralement, dans le vilayet de Diarbékir comme dans toute la Turquie et à Constantinople même, destinées à être exportées. La plus petite partie de ces ouvrages est à destination de l'Égypte et de Smyrne, et tout le reste est dirigé sur l'Allemagne, l'Angleterre et la France. Les marchands de la corporation des brodeurs de Constantinople disent que c'est pour cette raison que la plupart des broderies d'or et d'argent sont exécutées de préférence sur des étoffes fabriquées dans les pays où elles retournent ensuite, et où les étoffes unies tissées en Orient, au métier à bras, ne plairaient pas.

Les broderies sur objets de lingerie destinés à la consommation locale sont exécutées en or, en soie de couleurs variées, et en fil. Les draps de lit, les taies d'oreiller, les caleçons d'homme et

de femme en sont largement bordés et quelquefois entièrement couverts.

On fait aussi dans le vilayet de Diarbékir beaucoup de broderies exécutées à la main, sans l'aide d'aucun métier, sur le bout du doigt. Ces fleurettes et autres ornements, en fil de lin ou de soie, se rassemblent en bande comme une sorte de dentelle ou de passementerie qui sert surtout à border les coiffures des femmes et la lingerie fine. On nomme en turc *oya* cette jolie production où brille la fantaisie artistique des jeunes filles de l'Orient, et qui a brillé très honorablement aux expositions universelles de Paris, de Vienne et de Philadelphie. A celle de 1867, à Paris, un grand manufacturier de Nottingham, membre du jury international de la classe 33 (dentelles, broderie et passementerie), a acheté les plus beaux spécimens d'*oya*, exposés par la Turquie, afin d'en appliquer les dessins, et, s'il se peut, la facture à l'industrie de la dentelle anglaise.

Le fil d'or employé à Diarbékir pour les broderies et les étoffes de soie brochées, est celui des tréfileries d'Alep et de Constantinople, dont la première qualité coûte 9 piastres (2 fr. 02 c.) le *miskal* (0 k. 00156).

Le tableau suivant donne la moyenne annuelle de la production industrielle de chaque sandjak du vilayet de Diarbékir. Il indique aussi la moyenne de la consommation locale des divers produits de l'industrie indigène, et des quantités de ces articles qui sont exportées chaque année dans les provinces voisines et même à l'étranger, malgré le manque de routes et l'éloignement des ports, la lenteur et les autres difficultés des transports nécessairement fort chers.

Le fait que tant de causes de ruines accumulées n'ont pas encore anéanti cette industrie parle assez éloquemment en sa faveur, et ne permet pas de douter qu'elle ne reprenne un brillant essor dès qu'il lui sera permis de disposer de voies de communication rapides.

# PRODUITS INDUSTRIELS DU VILAYET DE DIARBÉKIR

## PRODUCTION ET CONSOMMATION PAR SANDJAKS.

| NOMS des ARTICLES | DIARBEKIR | | | ARGHANA | | | MARDIN | | | TOTAUX | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | CHIFFRE DE PRODUCTION | CONSOMMATION INTÉRIEURE | CONSOMMATION EXTÉRIEURE | CHIFFRE DE PRODUCTION | CONSOMMATION INTÉRIEURE | CONSOMMATION EXTÉRIEURE | CHIFFRE DE PRODUCTION | CONSOMMATION INTÉRIEURE | CONSOMMATION EXTÉRIEURE | PRODUCTION TOTALE | CONSOMMATION TOTALE SUR PLACE | CONSOMMATION TOTALE A L'EXTÉRIEUR |
| | balles | balles | balles | balles | balles | balles | balles | balles | balles | balles | balles | balles |
| *Tchétari* (cotonnades) | 16.000 | 2.000 | 14 000 | » | » | » | » | » | » | 16.000 | 2.000 | 14.000 |
| *Manoussa* (cotonnades) | 30.000 | 10.000 | 20.000 | » | » | » | » | » | » | 30.000 | 10.000 | 20.000 |
| **Cotonnades diverses** | 20.000 | 10 000 | 10.000 | » | » | » | » | » | » | 20.000 | 10.000 | 10.000 |
| *Coutni* (étoffes de soie) | 3.000 | » | 3.000 | » | » | » | » | » | » | 3.000 | » | 3.000 |
| *Gazliè* — | 25.000 | 6.500 | 18.500 | » | » | » | » | » | » | 25.000 | 6.500 | 18.500 |
| **Draps de lit** | 3.000 | 1.000 | 2.000 | » | » | » | » | » | » | 3.000 | 1 000 | 2 000 |
| **Fil rouge** | 15.000 | 5.000 | 10.000 | » | » | » | » | » | » | 15.000 | 5.000 | 10 000 |
| TOTAUX PAR BALLES | 112.000 | 34 500 | 77 500 | » | » | » | » | » | » | 112.000 | 34.500 | 77.500 |
| | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes | okes |
| **Cordes en crins** | 70.000 | 32.000 | 38 000 | » | » | » | 3.300 | 2.200 | 1.100 | 73.300 | 34 200 | 39 100 |
| **Cuirs de buffles, ouvrés** | 55.000 | 55.000 | » | » | » | » | 22 000 | 16.000 | 6.000 | 77 000 | 71.000 | 6 000 |
| **Cuivre** | 65.000 | 22.000 | 43.000 | » | » | » | » | » | » | 65.000 | 22.000 | 43.000 |
| **Bronze ouvré** | 8.000 | 3 600 | 4.400 | » | » | » | 4 200 | 2.200 | 2 000 | 12 200 | 5.800 | 6 400 |
| **Fer** — | 145.000 | 110.000 | 35 000 | » | » | » | 55.000 | 22 000 | 33.000 | 200.000 | 132 000 | 68.000 |
| **Argent** — | 2.000 | 1.250 | 750 | » | » | » | 165 | 115 | 50 | 2 165 | 1.365 | 800 |
| **Instruments agricoles** | 20.000 | 20 000 | » | » | » | » | » | » | » | 20.000 | 20.000 | » |
| *Lulés* (fourneaux de pipes) | 100.000 | 50.000 | 50.000 | » | » | » | » | » | » | 100 000 | 50.000 | 50.000 |
| **Soieries** | 5.000 | 2.300 | 2.700 | » | » | » | » | » | » | 5.000 | 2.300 | 2.700 |
| **Fil rouge** | » | » | » | » | » | » | 6.000 | 4.500 | 1 500 | 6.000 | 4 500 | 1 500 |
| **Fil blanc** | » | » | » | » | » | » | 8.000 | 5.800 | 2.200 | 8.000 | 5.800 | 2.200 |
| **Fil de fer** | » | » | » | » | » | » | 5 500 | 2.200 | 3 300 | 5 500 | 2.200 | 3 300 |
| **Savon de « Botoum »** (1) | » | » | » | » | » | » | 2.200 | 1.600 | 600 | 2.200 | 1.600 | 600 |
| **Feutre** | » | » | » | » | » | » | 5.500 | 5.500 | » | 5 500 | 5 500 | » |
| TOTAUX PAR OKES | 470.000 | 296.150 | 173.850 | » | » | » | 111.865 | 62.115 | 49 750 | 581.865 | 358 265 | 223.600 |
| | pièces | pièces | pièces | pièce | pièces | pièces | pièces | pièces | pièces | pièces | pièces | pièces |
| **Cuirs teints et ouvrés** | 10.000 | 5.000 | 5 000 | 18.000 | 18 000 | » | 13 000 | 5.000 | 8.000 | 41.000 | 28.000 | 13.000 |
| **Maroquins teints et ouvrés** | 13.000 | 6.000 | 7.000 | 6.000 | 6.000 | » | 30 000 | 20.000 | 10.000 | 49.000 | 32 000 | 17.000 |
| **Cuirs pour semelles** | 10.000 | 5 000 | 5.000 | 8 000 | 8 000 | » | » | » | » | 18 000 | 13 000 | 5.000 |
| **Peaux de lièvre mégissées** | 2.000 | 1 000 | 1.000 | » | » | » | » | » | » | 2.000 | 1.000 | 1.000 |
| **Souliers** | 70 000 | 50.000 | 20.000 | » | » | » | 80.000 | 30.000 | 20.000 | 150.000 | 110 000 | 40.000 |
| **Bâts pour mulets** | 1.000 | 500 | 500 | » | » | » | » | » | » | 1.000 | 500 | 500 |
| **Harnais** | 1.000 | 500 | 500 | » | » | » | » | » | » | 1.000 | 500 | 500 |
| **Châles en** *aba* | 4.000 | 3.000 | 1.000 | » | » | » | 10.000 | 1.500 | 8 500 | 14.000 | 4.500 | 9.500 |
| *Abas* | » | » | » | » | » | » | 5.000 | 2.500 | 2.500 | 5.000 | 2.500 | 2 500 |
| **Bonnets de feutre** | 11.000 | 10.000 | 1.000 | » | » | » | 5.000 | 5 000 | » | 16 000 | 15.000 | 1.000 |
| **Mouchoirs** | » | » | » | » | » | » | 10.000 | 10 000 | » | 10.000 | 10.000 | » |
| **Toile rouge** | » | » | » | » | » | » | 8.000 | 6 000 | 2.000 | 8 000 | 6 000 | 2 000 |
| **Toile blanche** | » | » | » | 26.000 | 26.000 | » | 16 000 | 12.000 | 4.000 | 42.000 | 38.000 | 4.000 |
| **Soieries** | 40.000 | 15 000 | 25.000 | » | » | » | 20.000 | 10.000 | 10.000 | 60.000 | 25 000 | 35.000 |
| **Satins** | 30.000 | 5.000 | 25.000 | » | » | » | » | » | » | 30 000 | 5.000 | 25.000 |
| **Bas** | 30.000 | 20.000 | 10.000 | » | » | » | » | » | » | 30 000 | 20 000 | 10.000 |
| **Menuiserie** (ouvrages de) | 30.000 | 20 000 | 10 000 | » | » | » | » | » | » | 30.000 | 20 000 | 10.000 |
| *Lulés* (fourneaux de pipes) | » | » | » | » | » | » | 280.000 | 80.000 | 200.000 | 280.000 | 80 000 | 200.000 |
| TOTAUX PAR PIÈCES | 252.000 | 141.000 | 111.000 | 58.000 | 58.000 | » | 477.000 | 212.000 | 265 000 | 787.000 | 111 000 | 376 000 |

(1). Le savon de « *botoum* » est fait avec l'huile tirée du « botoum », sorte de petite pistache à coque d'un beau vert qui croit dans le sandjak de Mardin et dans le sandjak de Séert.

**Commerce.** — Le chiffre des affaires commerciales du vilayet de Diarbékir va en diminuant d'année en année, principalement en ce qui concerne les exportations à l'étranger et les importations de marchandises d'Europe.

Quant aux exportations pour les autres provinces ottomanes et aux importations venant de celles-ci, les premières, qui ont principalement pour objet les étoffes de soie et de coton, les bestiaux (moutons, chèvres, chevaux, mulets et chameaux), et les divers produits directs ou accessoires de l'agriculture, suivent, au contraire, une progression ascendante. Les secondes, beaucoup moins importantes d'ailleurs pour les mêmes causes qui déterminent la décroissance des importations étrangères, tendent aussi à décroître, quoique restant presque stationnaires.

L'augmentation du chiffre des exportations dans les autres vilayets est bien loin de pouvoir compenser les pertes que subit la province de Diarbékir par suite de la diminution progressive de ses relations commerciales avec l'étranger. Les causes de cet état de marasme qui envahit chaque année de plus en plus le commerce et l'agriculture de ces contrées, pourtant si fertiles et industrieuses, sont d'abord le grand éloignement des deux places maritimes, Samsoun sur la mer Noire et Alexandrette sur la mer Méditerranée, seuls ports ouverts à l'écoulement de leurs produits et à l'entrée des articles qu'il leur serait avantageux de recevoir en échange.

En second lieu, le manque de bonnes routes est un surcroît de lenteurs, de difficultés et de cherté des transports qui achève de grever la marchandise et de rendre les transactions impossibles sur le plus grand nombre des articles d'exportation et d'importation, au moment même où toute relation avec les divers pays du monde exige, de quelque nature qu'elle soit, les voies de communication les plus rapides.

Pour donner une idée des pertes éprouvées par le vilayet de Diarbékir, du chef de la diminution annuelle de son commerce avec l'étranger, résultant de la lenteur et de la cherté des moyens de relations commerciales, il suffira de citer quelques chiffres relatifs à ses exportations.

L'exportation des toisons, article dont la principale demande est faite par les États-Unis d'Amérique, a subi en 1890, comparativement à l'année précédente, soldée elle-même en déficit, une diminution en quantité et en prix se réglant par une moins-value de 18 0/0.

Sur les *mohairs*, la moins-value n'a été que de 15 0/0. Sur la noix de galle et la gomme adragante, elle a été de 10 0/0.

Il y a eu une légère augmentation dans l'exportation des peaux de chèvre, mais celle des peaux de chevreau s'est soldée en déficit dépassant cette plus-value.

En résumé, sur la totalité des articles exportés du vilayet de Diarbékir en 1890, il y a eu, comparativement à la totalité des exportations de cette même province à l'étranger durant l'année précédente, une moins-value moyenne de 12 0/0 succédant à d'autres diminutions, soldes des années antérieures.

On ne saurait enrayer ce mouvement continu de décadence devant aboutir fatalement, tôt ou tard, à une ruine presque complète, que par la création de grandes lignes de chemins de fer qui s'impose à bref délai. Les capitaux employés dans une pareille entreprise ne devraient pas baser leurs prévisions sur l'état actuel des forces productives du vilayet de Diarbékir. Cet état s'améliorerait bientôt d'une façon très considérable, surtout en ce qui concerne la production agricole, et spécialement celle de céréales, à laquelle les habitants n'ont aucune raison de s'intéresser en ce moment au delà de leurs propres besoins, car il leur serait absolument impossible de tirer d'un excédent le moindre profit.

Quoi qu'il en soit, la moyenne actuelle du mouvement commercial annuel de cette province peut être estimée à une valeur de 310,680 livres turques, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Exportation à l'étranger . . | 72,560 | livres turques. |
| — en Turquie . . . | 99,600 | — |
| Importation de l'étranger . . | 112,820 | — |
| — de la Turquie . . | 25,700 | — |
| TOTAL. . . | 310,680 | livres turques. |

Soit environ 7 millions de francs.

Les tableaux suivants donnent les détails de ce mouvement :

EXPORTATION A L'ETRANGER

| ARTICLES | | QUANTITÉS | VALEUR EN LIVRES TURQUES |
|---|---|---|---|
| Toisons | balles | 6.000 | 29.294 |
| Peaux de chèvre | douzaines | 4.116 | 2 708 |
| — chevreau | — | 950 | 1 000 |
| Mohair (tiftik) | balles | 1.234 | 13 030 |
| Laines | — | 2 000 | 9.000 |
| Fourrures | douzaines | » | 2.400 |
| Gomme adragante | tonnes | 60 | 900 |
| Noix de galle | — | 270 | 9.720 |
| Cocons | douzaines | » | 408 |
| Soie | balles | 16 | 800 |
| Cire | » | » | 1.000 |
| Drap (*aba*) | balles | 160 | 800 |
| Divers | » | » | 1.500 |
| TOTAL D'EXPORTATION A L'ÉTRANGER | | | 72.560 |

EXPORTATION DANS LES PROVINCES OTTOMANES

| ARTICLES | | QUANTITÉS | VALEUR EN LIVRES TURQUES |
|---|---|---|---|
| Etoffes de soie ; étoffes de coton. | balles | 140 | 14 000 |
| Moutons et chèvres | têtes | 33 000 | 15.500 |
| Chevaux | — | 200 | 9 000 |
| Mulets | — | 200 | 900 |
| Chameaux | — | 220 | 12 000 |
| Cuirs | douzaines | » | 1.000 |
| Peaux de chèvres | — | 790 | 800 |
| Beurre | caisses | 5.000 | 11.100 |
| Miel | — | 500 | 1 000 |
| Riz | tonnes | 600 | 5.000 |
| Sésame | — | 500 | 4.000 |
| Amandes | — | 40 | 500 |
| Vins | okes | 75 000 | 1.500 |
| Eaux-de-vie | — | 25.000 | 1.000 |
| Sirops | — | 39.800 | 2.000 |
| Huile | — | 28.000 | 1.400 |
| Coton brut | caisses | 1.800 | 2 000 |
| Graine de vers à soie | okes | 300 | 400 |
| Bois de construction | » | » | 1.500 |
| Cuivre brut | tonnes | 600 | 12.000 |
| Divers | » | » | 3.000 |
| Total d'exportation en Turquie | | | 99 600 |
| A l'étranger | | | 72.560 |
| TOTAL GÉNÉRAL D'EXPORTATION | | | 172.160 |

## IMPORTATION DE L'ÉTRANGER

| ARTICLES | | QUANTITÉS | VALEURS en LIVRES TURQUES |
|---|---|---|---|
| Fils de coton | balles | 1.300 | 18 000 |
| Lainages | » | » | 6.000 |
| Foulards | caisses | 300 | 2.000 |
| Flanelle de coton (de Russie) | » | » | 500 |
| Longs-cloths | balles | 900 | 16.200 |
| Indiennes | » | 190 | 5 250 |
| Indigo | caisses | 137 | 11.000 |
| Couleurs pour teintureries | » | » | 1.350 |
| Café | sacs | 11.000 | 7.000 |
| Sucre | caisses | 3.000 | 6.000 |
| Pétrole | » | 15 000 | 6.900 |
| Allumettes | » | 1.200 | 3 000 |
| Cuirs de buffle | » | » | 6.370 |
| Cuirs | » | » | 1.850 |
| Cuivre en feuilles | tonnes | 60 | 4.000 |
| Etain en barres | » | » | 3.000 |
| Fer en barres | tonnes | 90 | 1.700 |
| Fez (bonnets en feutre rouge) | caisses | 50 | 2.000 |
| Papier | » | 240 | 1.700 |
| Bijouterie | » | » | 1.000 |
| Articles de Perse | » | » | 3.000 |
| Divers | » | » | 5.000 |
| TOTAL D'IMPORTATION DE L'ÉTRANGER | | | 112 820 |

## IMPORTATION DES PROVINCES OTTOMANES

| ARTICLES | | QUANTITÉS | VALEURS en LIVRES TURQUES |
|---|---|---|---|
| Froment | » | » | 2.500 |
| Sel | » | » | 5.000 |
| Savons d'Alep | tonnes | 230 | 8.000 |
| Manoussa (cotonnade) | » | » | 4.000 |
| Perles | » | » | 1.200 |
| Divers | » | » | 5.000 |
| TOTAL D'IMPORTATION DE LA TURQUIE | | | 25.700 |
| — DE L'ÉTRANGER | | | 112.820 |
| TOTAL GÉNÉRAL D'IMPORTATION | | | 138 520 |

Les valeurs respectives des exportations et importations, résultant des tableaux précédents, sont réparties entre le vilayet de Diarbékir, les divers pays étrangers et les provinces ottomanes, comme suit :

| PAYS | EXPORTATIONS | IMPORTATIONS |
|---|---|---|
| | L. T. | L. T. |
| Allemagne | » | 2 460 |
| Amérique (Etats-Unis) | 29.294 | » |
| Angleterre | 13.830 | 37 480 |
| Autriche-Hongrie | 1.208 | 8.905 |
| France | 24.328 | 37.615 |
| Indes anglaises | » | 10 650 |
| Perse | » | 3.000 |
| Russie | 2.400 | 8.850 |
| Suède et Norvège | » | 1.260 |
| Suisse | » | 1.100 |
| Divers | 1 500 | 1.500 |
| TOTAUX | 72.560 | 112 820 |
| PROVINCES OTTOMANES | 99 600 | 25.700 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 172.160 | 138.520 |

Total du mouvement commercial : 310,680 livres turques; soit environ : 7,145,610 francs, dont :

A l'exportation : 3,959,650 francs;
Et à l'importation : 3,185,960 francs.

**Dîmes et impôts**. — Tableau des recettes du vilayet de Diarbékir pour l'année 1305 (du 1/13 mars 1889 au 28 février/12 mars 1890) :

| DÉSIGNATION DES REVENUS | SANDJAKS | | | TOTAUX |
|---|---|---|---|---|
| | DIARBÉKIR | ARGHANA | MARDIN | |
| | piastres. | piastres. | piastres. | piastres. |
| Impôt foncier (*Verghi*) ..... | 673.778 | 1.306.225 | 1 157.262 | 3.137.265 |
| *Teskérés* des propriétés..... | 20.600 | 15.467 | 19.533 | 55.600 |
| *Temettu* (droit de patentes)..... | 1.070.782 | 945.348 | 1.125.984 | 3 142.114 |
| Exonération du service militaire. | 681.777 | 541.546 | 642.790 | 1.866 113 |
| Taxes sur les bestiaux (*Agnam*, *Dévé*, etc ) ..... | 1.093.171 | 1.159.438 | 3.099.208 | 5 351.817 |
| Dîme des céréales ..... | 1.844.835 | 3.506.532 | 2.723.720 | 8.074 887 |
| Mines ..... ..... | » | 232 | » | 232 |
| Forêts..... | 84.094 | 77.905 | 68.141 | 230.140 |
| Loyer annuel et accumulé des immeubles appartenant au fisc. | 158.406 | 42.017 | 7.938 | 208 361 |
| Béiyé du tumbéki, permis de chasse, pêche, etc ..... | 6.114 | 5.717 | 3.304 | 15.135 |
| Droits divers ..... | 103.462 | 98.286 | 99.062 | 300.810 |
| Recettes des tribunaux..... | 134.958 | 131.466 | 131.256 | 397.680 |
| Recettes du *Defter-Hané*. .... . | 105.623 | 103.720 | 104 522 | 313.865 |
| Revenus divers..... | 145.446 | 178.045 | 184.454 | 507.945 |
| TOTAUX..... | 6.123.046 | 8.111.744 | 9.367.174 | 23 601.964 |

**Soit un revenu total d'environ 5,400,000 francs.**

# MERKEZ-SANDJAK DE DIARBÉKIR

**Orientation, limites, etc.** — Le merkez-sandjak de Diarbékir s'étend de la limite nord-est à la limite sud-ouest du vilayet, divisé en trois zones dont chacune forme un sandjak. Celui de Diarbékir, situé entre ceux d'Arghana et de Mardin, par 36° 25′ à 38° 55′ de longitude est, et 37° 7′ à 38° 43′ de latitude nord, constitue la zone centrale. Ce merkez-sandjak est limité au nord et à l'est par le vilayet de Bitlis ; au sud-est par le sandjak de Mardin ; au sud-ouest par le vilayet d'Alep ; au nord et à l'ouest enfin par le sandjak d'Arghana.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 5 cazas, et contient 1,056 villages, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| 1° | Merkez-caza | de Diarbékir |
| 2° | Caza | de Séverek |
| 3° | — | de Direk |
| 4° | — | de Silvan |
| 5° | — | de Lidjé |

**Superficie.** — Sa superficie totale est de 17,330 kilomètres carrés. Elle se répartit, par nature de terrains, dans chacun des cinq cazas précités, comme suit :

| CAZAS | NATURE DE TERRAINS | | | TOTAUX PAR CAZAS |
|---|---|---|---|---|
| | Terres arables | Sites montagneux | Surfaces boisées | |
| | kil. carrés | kil. carrés | kil. carrés | kil. carrés |
| Diarbékir (merkez-caza). .... | 3.890 | 910 | 53 | 4.853 |
| Séverek..... .... | 3.117 | 808 | 386 | 4.311 |
| Direk..... ..... | 2.780 | 646 | 18 | 3.444 |
| Silvan..... | 1.960 | 463 | 48 | 2.471 |
| Lidjé..... | 1.945 | 459 | 47 | 2.451 |
| TOTAUX PAR NATURE DE TERRAINS. | 13.692 | 3.286 | 552 | |
| TOTAL DE LA SUPERFICIE DU MERKEZ-SANDJAK..... | | | | 17.530 |

**Autorités civiles.** — Les autorités civiles du merkez-sandjak de Diarbékir sont sous la dépendance directe du *vali*, ou gouverneur-général, et des cinq *caïmakams* (sous-gouverneurs) fonctionnant dans leurs cazas respectifs. Chacun de ces fonctionnaires est assisté d'un Conseil administratif de composition semblable à celle du Conseil central de la province.

**Autorités religieuses.** — Pour le culte musulman, les autorités religieuses du merkez-sandjak sont le *mufti* et les *cadis* résidant aux chefs-lieux des cazas, et les *imams* des villages.

Les diverses communautés non musulmanes sont régies en ce qui concerne leurs cultes respectifs, comme suit :

| | RÉSIDENCES |
|---|---|
| Arméniens grégoriens, par un curé. . . . . | Diarbékir. |
| — catholiques, par un évêque. . . | — |
| — protestants, par un pasteur . . | — |
| Grecs orthodoxes, par un archevêque métropolitain . . . . . | — |
| Grecs catholiques, par des religieux missionnaires . . . . . | — |

| | RÉSIDENCES |
|---|---|
| Chaldéens catholiques, par un archevêque . . | Diarbékir. |
| Syriens catholiques par un évêque . . . . . | — |
| — jacobites — . . . . . | — |
| Latins par des RR. PP. Capucins italiens . . | — |
| Israélites, par un rabbin. . . . . | — |

**Services administratifs.** — Les services administratifs du merkez-sandjak de Diarbékir sont ceux déjà énumérés plus haut dans le chapitre spécial du vilayet et qui siègent à Diarbékir, chef-lieu de la province, ainsi que du merkez-sandjak et du merkez-caza portant ce même nom. Des bureaux ressortissant de ces directions centrales sont établis aux chefs-lieux des cazas. Ces chefs-lieux ont aussi, de même que la ville de Diarbékir, des administrations municipales.

Il y a à Diarbékir des tribunaux civils correctionnels de première instance. Un procureur général et un juge d'instruction, relevant tous deux directement du ministère de la justice, résident dans cette ville. Une direction des douanes du vilayet y a également son siège central.

Dans la même ville résident un mudir de l'administration de la Dette publique ottomane et un agent de la Régie des tabacs.

**Population du merkez-sandjak.** — La population du merkez-sandjak de Diarbékir est de 143,923 habitants, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| **MUSULMANS** | | |
| Musulmans proprement dits. . . . | 36,481 | 99,690 hab. |
| Kurdes et Turkmènes (Turkomans). | 57,207 | |
| Tcherkess (Circassiens) . . . . . | 3,334 | |
| Syriens-Arabes . . . . . | 2,668 | |
| **RELIGIONS INDÉFINIES** | | |
| Yézides, Kizil-bach . . . . . | 2,000 | 3,000 — |
| Tchinganes (Bohémiens) . . . . . | 1,000 | |
| *A reporter*. . . | | 102,690 hab. |

| | | |
|---|---|---|
| *Report*. . . | | 102,690 hab. |
| CHRÉTIENS ORIENTAUX | | |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 28,984 | |
| — catholiques . . . . . | 1,845 | |
| — protestants . . . . . | 1,544 | |
| Grecs orthodoxes. . . . . | 900 | |
| — catholiques. . . . . | 60 | 40,943 — |
| Chaldéens catholiques. . . . . | 1,600 | |
| Syriens catholiques. . . . . | 810 | |
| — jacobites. . . . . | 5,200 | |
| CHRÉTIENS LATINS | | |
| Capucins italiens. . . . . | 2 | 6 — |
| Franciscaines françaises. . . . . | 4 | |
| ISRAÉLITES. . . . . | | 284 — |
| TOTAL. . . | | 143,923 hab. |

**Ecoles.** — Il y a dans le merkez-sandjak de Diarbékir 656 établissements scolaires, où 21,349 élèves, dont 20,803 garçons et 546 filles, reçoivent, de 685 professeurs, dont 670 maîtres et 15 maîtresses, une instruction à divers degrés, comme suit :

| COMMUNAUTÉS | MÉDRESSÉS | | | RUCHDIÉS | | | ÉCOLES PRIMAIRES | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | GARÇONS | | | FILLES | | |
| | ÉCOLES | ÉLÈVES | PROFESSEURS | ÉCOLES | ÉLÈVES | PROFESSEURS | ÉCOLES | ÉLÈVES | PROFESSEURS | ÉCOLES | ÉLÈVES | MAITRESSES |
| Musulmans..... | 4 | 105 | 4 | 3 | 502 | 15 | 535 | 16.050 | 535 | 1 | 80 | 2 |
| Arméniens grégoriens..... | » | » | » | » | » | » | 94 | 3.290 | 96 | 1 | 60 | 2 |
| Arméniens catholiques..... | » | » | » | » | » | » | 4 | 160 | 4 | » | » | » |
| Arméniens protestants..... | » | » | » | » | » | » | 2 | 100 | 6 | 1 | 50 | 3 |
| Grecs orthodoxes. | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Chaldéens catholiques..... | » | » | » | » | » | » | 3 | 156 | 3 | 1 | 55 | 1 |
| Syriens catholiques | » | » | » | » | » | » | 1 | 60 | 2 | » | » | » |
| Syriens jacobites. | » | » | » | » | » | » | 2 | 240 | 3 | 1 | 31 | 2 |
| Latins..... | » | » | » | » | » | » | 1 | 140 | 2 | 1 | 200 | 4 |
| Israélites..... | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 1 | 70 | 1 |
| TOTAUX... | 4 | 105 | 4 | 3 | 502 | 15 | 642 | 20.196 | 651 | 7 | 546 | 15 |
| TOTAL GÉNÉRAL.... | 656 écoles. — 21.349 élèves. — 685 professeurs. | | | | | | | | | | | |

On verra un peu plus loin les détails concernant les écoles du chef-lieu. Quant aux renseignements généraux sur les divers degrés d'enseignement, les ressources, le mode d'entretien, etc., des établissements scolaires des différentes communautés, ils ont été déjà donnés au chapitre spécial des écoles du vilayet.

**Diarbékir** (chef-lieu). — La ville de Diarbékir, chef-lieu du vilayet, du merkez-sandjak et du merkez-caza du même nom, résidence officielle du vali (gouverneur général) et des autorités civiles ressortissant immédiatement à eux, siège central des départements administratifs de la province et du merkez-sandjak, ainsi que des principaux chefs religieux des diverses communautés, est située par 38° 2′ de longitude est et de 37° 55′ de latitude nord, sur la rive gauche du *Tigre*, qu'on peut y passer à gué, sauf lors de la fonte des neiges et dans la saison des pluies qui sont à ce moment-là considérables.

La ville de Diarbékir est à 620 mètres d'altitude, à la distance de 115 kilomètres des sources de ce fleuve, situées elles-mêmes à l'altitude de 1,100 mètres. Ce court trajet sur une pente si forte est l'endroit de tout son parcours où le *Tigre* est le plus rapide, mais à partir de là, quoique son courant reste toujours comparable au « vol d'une flèche », il devient navigable jusqu'à son embouchure au moyen des *kéleks*, précédemment décrits. De Diarbékir à Djézirèh, la distance est de 185 kilomètres environ, en suivant le cours du fleuve, qui sort de la province à 30 kilomètres plus loin pour entrer dans les plaines mésopotamiennes du vilayet de Mossoul. Là, l'altitude, qui à Djézirèh n'est déjà plus que de 280 mètres, décroît, dès lors, beaucoup moins vite, et elle n'est que de 250 mètres à Mossoul. A partir de cette ville, éloignée de celle de Diarbékir de 325 kilomètres au sud-est, il n'y a plus qu'une série de plaines continues sans grande différence de niveau jusqu'à Bagdad, Kourna, Bassorah et au golfe Persique. Ces plaines s'étendent sur environ 390 kilomètres de Mossoul à Bagdad, 430 kilomètres de Mossoul à Kourna, 70 kilomètres de Kourna à Bassorah, et enfin 90 kilomètres de ce dernier point à l'embouchure du *Chatt-el-Arab*.

Il y a donc, en suivant le cours du Tigre, environ 715 kilomètres de distance de la ville de Diarbékir à celle de Bagdad, et un peu plus de 1,300 kilomètres de la même ville de Diarbékir au golfe Persique.

La distance de Diarbékir à Samsoun, son port d'embarquement sur la mer Noire, n'est que d'environ 532 kilomètres, mais la route carrossable qui y conduit en passant, pour aboutir à Samsoun, par Kharpout, Sivas, Tokat et Amasia, n'est presque jamais en bon état.

Quoi qu'il en soit, les distances kilométriques entre Diarbékir et les principaux centres que cette route met successivement en communication, sont les suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| De Diarbékir aux mines d'Arghana . . | 71 k. | 500 |
| — à Kharpout . . . . . | 122 | 500 |
| — à Sivas. . . . . | 302 | 500 |
| — à Tokat (fonderie de cuivre d'Arghana) . . . . | 377 | 500 |
| — à Amassia . . . . . | 452 | 500 |
| — à Samsoun (port d'embarquement). . . . . | 532 | 500 |

Entre Diarbékir et son échelle maritime de la Méditerranée, Alexandrette, la distance est d'environ 432 kilomètres, en passant par Sévèrek et par Birédjik, pour rejoindre la route carrossable qui, d'Alep, aboutit au port d'embarquement. Par cette voie, les distances kilométriques intermédiaires sont comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| De Diarbékir à Séverek (route carrossable). | 85 k. | 000 |
| — à la limite du vilayet (route carrossable). . . . . | 102 | 500 |
| — à Birédjik (route à l'état de projet) . . . . . | 202 | 500 |
| — à Alep (route à l'état de projet) . | 312 | 500 |
| — à Alexandrette (port d'embarquement) . . . . . | 432 | 000 |

Sur ces 432 kilomètres, il y en a 210, soit à peu près la moitié, sur lesquels il n'existe point de routes et qui forment une longue solution de continuité entre la limite du vilayet de Diarbékir et la ville d'Alep, principal centre du commerce direct de toute cette partie de l'Asie, en même temps qu'elle est la place la plus importante de son commerce de transit.

On ignore la date précise de la fondation de Diarbékir, attribuée tantôt à Tigrane Ier (Dikran), tantôt à Tigrane III, dit le Grand. Chacun de ces deux rois d'Arménie construisit en effet, sous le même nom de « Dikranagherd » (Tigranocerta ou ville de Tigrane), une ville, la première destinée à la belle Dikranouhi, sœur du roi, et la seconde à donner asile aux habitants de douze villes grecques, que Tigrane le Grand avait détruites. Mar Abbas Kattina, historien syrien, rapporte les faits concernant la première ville, et Strabon, contemporain de Tigrane III, se porte garant de ce qui a trait à la seconde. Le site de la ville actuelle de Diarbékir ne se rapporte d'ailleurs ni à l'une ni à l'autre. On la nommait dans l'antiquité, chez les Grecs et les Romains, « Amida », et elle porte encore aujourd'hui les noms d'« Amid » et de « Kara-Amid ».

Cette ville est entourée d'une double enceinte de murailles, très hautes, flanquées de 72 tours, et elle est dominée par une citadelle intérieure, nommée en turc « Itch-kalé » (fort intérieur). La construction de cette enceinte fortifiée date, dit-on, de l'empereur Constance, fils de Constantin le Grand (351-361); ruinée par Sapor (Chah-Pour), roi sassanide de Perse (310-381), elle fut reconstruite par les empereurs Valens (364-378) et Valentinien (364-375), et achevée entièrement sous Anastase (491-518). Cette époque, il est vrai, est celle des ouvrages solides, durables, tels que l'aqueduc de Constantin à Constantinople qui, réparé sous Valens, subsiste et fonctionne encore, et la tour du Christ, à Galata, élevée par Anastase, augmentée d'un étage par le podestat génois Balthazar Maruffo et qui sert de vigie, aujourd'hui comme jadis. Il est, malgré cela, plus probable que la double enceinte de Diarbékir, bâtie en pierres de taille de grandes dimensions, comme les monuments arméniens, et non par

assises alternées de pierres de moyenne grandeur et de briques, comme ceux des Romains du Bas-Empire, est l'antique fortification de la ville primitive, bâtie sous les anciens rois d'Arménie à une époque très reculée. On prétend, du reste, qu'il existe sur ces murailles des inscriptions en caractères cunéiformes, fait qui mériterait, en tout cas, d'être soigneusement vérifié.

Au centre de la ville existent encore en assez bon état de conservation deux voies stratégiques souterraines aboutissant aux deux portes principales des fortifications : la porte de Mardin et celle de Dagh-kapou (porte de la montagne).

Diarbékir tomba au pouvoir des musulmans sous l'empereur Héraclius (610-642). Omar-Ibn-al-khattab, deuxième khalife, y envoya en 238, sous les ordres d'Ajas, fils de Ghanem, une armée qui s'en empara. Elle avait passé sous la domination des chahs de Perse, lorsque, en 1514, le gain de la bataille de Tchaldiran, par Sultan Sélim I^er^, le rendit maître de cette ville, ainsi que de toutes les contrées voisines qui, depuis ce temps, n'ont pas cessé d'appartenir à l'Empire ottoman.

**Population.** — La population de la ville de Diarbékir est de 35,000 habitants.

Réparti par communautés, ce chiffre se subdivise comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| **MUSULMANS** | | |
| Musulmans proprement dits . . | 15,000 | 20,142 hab. |
| Kurdes, etc. . . . . | 4,130 | |
| Syriens-Arabes . . . . . | 1,012 | |
| **CHRÉTIENS ORIENTAUX** | | |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 8,480 | 11,219 — |
| — catholiques. . . . . | 899 | |
| — protestants . . . . . | 880 | |
| Grecs orthodoxes. . . . . | 900 | |
| — catholiques. . . . . | 60 | |
| *A reporter*. . . | | 31,361 hab. |

| | | |
|---|---|---|
| *Report*. . . | | 31,361 hab. |
| Chaldéens catholiques . . . . . | 999 | 2,349 — |
| Syriens catholiques . . . . . | 400 | |
| — jacobites. . . . . | 950 | |
| **CHRÉTIENS LATINS** | | |
| Capucins italiens. . . . . | 2 | 6 — |
| Franciscaines françaises . . . . | 4 | |
| Israélites. . . . . | | 284 — |
| Total . . | | 34,000 hab. |

En ajoutant à ce chiffre celui des habitants des villages placés directement sous la dépendance de la ville de Diarbékir, on obtient, pour toute la circonscription comprise dans le merkez-caza de même nom, un chiffre total de 45,000 habitants, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| **MUSULMANS** | | |
| Musulmans proprement dits . . | 18,000 | 28,053 hab. |
| Kurdes, etc. . . . . | 6,930 | |
| Tcherkesses (Circassiens) . . . . | 1,000 | |
| Syriens-Arabes. . . . . | 2,123 | |
| **RELIGION INDÉFINIE** | | |
| Yézides. . . . . | | 78 — |
| **CHRÉTIENS ORIENTAUX** | | |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 10,480 | 16,579 — |
| — catholiques. . . . . | 899 | |
| — protestants . . . . . | 880 | |
| Grecs orthodoxes. . . . . | 900 | |
| — catholiques . . . . . | 60 | |
| Chaldéens catholiques . . . . . | 1,600 | |
| Syriens — . . . . . | 810 | |
| — jacobites . . . . . | 950 | |
| *A reporter*. . . | | 44,710 hab. |

| | | |
|---|---|---|
| *Report.* . . | | 44,710 hab. |
| CHRÉTIENS LATINS | | |
| Capucins italiens . . . . . | 2 | 6 » |
| Franciscaines françaises . . . . | 4 | |
| ISRAÉLITES. . . . . | | 284 » |
| TOTAL. . . . | | 45,000 hab. |

**Ecoles.** — Les établissements scolaires de la ville de Diarbékir sont au nombre de 59, dont 52 où 3,037 garçons reçoivent, de 75 maîtres, un enseignement à divers degrés et 7 où 546 filles reçoivent, de 15 maîtresses, une instruction primaire comme suit :

| COMMUNAUTÉS | MÉDRESSÉS | | | RUCHDIÉS | | | ÉCOLES PRIMAIRES | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | GARÇONS | | | FILLES | | |
| | ÉCOLES | ÈLÈVES | PROFESSEURS | ÉCOLES | ÉLÈVES | PROFESSEURS | ÉCOLES | ÉLÈVES | PROFESSEURS | ÉCOLES | ÉLÈVES | MAITRESSES |
| Musulmans..... | 4 | 105 | 4 | 3 | 502 | 15 | 33 | 1.650 | 33 | 1 | 80 | 2 |
| Arméniens grégoriens..... | | » | » | » | » | » | 4 | 240 | 8 | 1 | 60 | 2 |
| Arméniens catholiques..... | » | » | » | » | » | » | 1 | 40 | 1 | » | » | » |
| Arméniens protestants..... | » | » | » | » | » | » | 2 | 100 | 6 | 1 | 50 | 3 |
| Chaldéens catholiques..... | » | » | » | » | » | » | 2 | 100 | 2 | 1 | 55 | 1 |
| Syriens catholiques | » | » | » | » | » | » | 1 | 60 | 2 | » | » | » |
| Syriens jacobites. | » | » | » | » | » | » | 1 | 100 | 2 | 1 | 31 | 2 |
| Latins..... | » | » | » | » | » | » | 1 | 40 | 2 | 1 | 200 | 4 |
| Israélites..... | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 1 | 70 | 1 |
| TOTAUX... | 4 | 105 | 4 | 3 | 502 | 15 | 45 | 2.430 | 56 | 7 | 546 | 15 |
| TOTAL GÉNÉRAL... | 59 écoles. — 3.583 élèves. — 90 professeurs. | | | | | | | | | | | |

Les écoles des musulmans, à Diarbékir, sont de plusieurs catégories et à divers degrés d'enseignement. Les *médressés*, écoles supérieures où l'on étudie la théologie et le droit isla-

miques, relèvent du *chéïkh-ul-islam* (ministre du culte). Ce sont des fondations pieuses, la plupart annexes des *djamis* (mosquées) et assez richement dotées. Les étudiants y sont logés dans des cellules propres et commodes, composées généralement de deux petites pièces garnies de nattes, de tapis et d'armoires. Ils y sont aussi nourris gratuitement. Les cours sont publics et ont lieu d'ordinaire dans la mosquée à laquelle est annexée l'école. Les professeurs de droit ou de théologie sont des *mollahs* (docteurs), hauts fonctionnaires de l'Université. Les *médressés* et les mosquées ont des bibliothèques dont plusieurs contiennent des milliers de manuscrits et quantités d'ouvrages rares, souvent uniques, parmi lesquels les *mollahs* (docteurs) et les *softas* (étudiants) peuvent également puiser pour leur instruction.

Les *ruchdiés* sont des écoles, soit civiles, soit militaires, dont les programmes d'enseignement, tantôt secondaire, tantôt supérieur, sont calqués sur ceux des collèges, lycées et écoles préparatoires aux écoles spéciales de Constantinople. Dans toutes les écoles militaires ou spéciales des musulmans, les élèves sont logés, vêtus, nourris aux frais de l'État et reçoivent une petite solde mensuelle de 30 piastres (environ 6 francs 65 centimes). Les ministères compétents s'efforcent d'étendre, autant que possible, le bienfait de la gratuité à toutes les autres écoles. C'est du ministère de l'Instruction publique que relèvent toutes les écoles civiles non spéciales des musulmans. Tous les sujets ottomans y sont admis sans distinction de culte.

Dans les écoles primaires, dites de quartier, il n'en est pas ainsi. D'ailleurs presque toutes ces écoles sont annexes de mosquées, par conséquent fondations pieuses relevant directement du ministère du culte. L'enseignement y est donné par un *mollah*, un *softa*, ou bien, et c'est ainsi qu'il en est le plus souvent, par l'*imam* de la mosquée à laquelle est annexée l'école. Cet enseignement est très sommaire : il consiste dans quelques principes de lecture et d'écriture, et surtout dans la récitation à haute voix des versets du Coran. Il en est à peu près de même dans les autres écoles de quartier qui sont en plus petit nombre et ressortissent aux municipalités.

Les écoles des Arméniens grégoriens sont dirigées et entretenues, et l'enseignement y est donné par les soins des églises de cette communauté au moyen d'aumônes spéciales, de dons particuliers, de quêtes et de faibles contributions mensuelles des parents. L'enseignement y est primaire et donné en arménien et en turc.

Les Arméniens catholiques n'ont qu'une petite école de garçons, mais ils envoient pour la plupart leurs enfants aux écoles latines de garçons et de filles, où une instruction primaire très solide est donnée aux premiers en arménien, en turc et en italien par deux Pères capucins italiens, et aux secondes en arménien, en turc et en français, par quatre Sœurs franciscaines de Lons-le-Saulnier. On reçoit dans ces deux écoles latines des élèves de tous les cultes et nationalités.

Les écoles des Arméniens protestants sont celles de la Mission américaine, dont le programme, d'ailleurs très étendu, se réduit dans l'application à un enseignement primaire médiocrement développé, excepté au point de vue religieux. Le personnel enseignant de ces écoles laisse beaucoup à désirer sous le rapport purement pédagogique. L'instruction comprend les langues arménienne, turque et anglaise.

Il n'y a rien de particulier à dire sur les écoles des autres communautés chrétiennes, dirigées par les Églises respectives et au moyen des mêmes ressources que celles des Arméniens grégoriens. L'enseignement est primaire et comprend la langue de chacune de ces communautés, à laquelle on ajoute le turc et l'arabe.

L'école de filles des Israélites est tout à fait primaire. On n'y enseigne guère que l'écriture, la lecture, quelques éléments de calcul et la couture; le tout assez sommairement. La langue est un hébreu très mêlé de locutions étrangères.

**Edifices publics; monuments.** — On aperçoit de loin l'enceinte de la ville de Diarbékir, dont les murailles crénelées, d'une hauteur qui varie de 15 à 19 mètres, se développent en double ligne sur une circonférence de 8 kilomètres.

Quatre portes monumentales placées aux quatre points cardinaux donnent accès à l'intérieur et permettent de pénétrer dans les rues de cette antique cité, sombres et tortueuses à peu d'exceptions près. Une seule de ces portes reste ouverte la nuit pour les voyageurs ou pour les retardataires. On a parlé de démolir ces fortifications qui, à cause de leur hauteur, empêchent la circulation de l'air et nuisent ainsi à la salubrité, presque toutes les maisons n'ayant qu'un rez-de-chaussée. Mais on n'a pas songé à la dépense qu'occasionnerait ce travail de démolition sans aucune compensation matérielle. On peut estimer à près de un million et demi de mètres cubes les pierres qui en sortiraient. Les rues sont d'ailleurs fort mal entretenues. A peine a-t-on commencé à les parcourir que l'on perd, au fur et à mesure qu'on avance vers les quartiers du centre de la ville, la grande idée qu'on s'en était formée d'après son imposant aspect extérieur. Des mares d'eau croupissante, des amas de balayures et d'immondices déposés çà et là, des tas de pierres et de décombres interceptent le passage, et des files entières de maisons tombées en ruines bordent les rives de plusieurs rues où quelque rare pan de mur est resté debout.

Cependant, après un certain temps de marche, ce spectacle désolant cesse d'attrister les yeux. On entre alors dans des rues plus larges et plus propres, bordées de maisons assez vastes, bâties dans le style persan. Un assez grand nombre de beaux édifices et de monuments anciens, dont plusieurs magnifiques, attirent le regard et se font admirer. Parmi les plus remarquables, on doit citer d'abord l'antique citadelle et les deux anciennes églises chrétiennes qu'elle contient. L'une sert aujourd'hui de dépôt d'armes; l'autre, qui était sous l'invocation de saint Jean, a été convertie en mosquée par les troupes casernées dans la citadelle. Ces troupes sont composées d'un bataillon du 8e régiment du nizam (service actif), de deux bataillons de rédif (réserve), et du 24e régiment de cavalerie.

On nomme cette mosquée « Oulou Djami » (la grande mosquée). Sa décoration intérieure est extrêmement riche; on y remarque surtout de splendides colonnes empruntées à des édifices

grecs, et appropriées au style byzantin de l'église Saint-Jean, élevée sur l'emplacement qui, sous la domination romaine, avait servi de forum.

Il faut citer aussi les 72 tours de l'enceinte fortifiée, possédant chacune deux greniers de la contenance de 20,000 kilés 4,600,000 kilogram mes) de blé, ainsi que plusieurs autres tours qui, distribuées à plusieurs endroits dans la ville, complétaient l'ensemble du système de ces fortifications. Ces dernières tours servent aujourd'hui de minarets.

Au milieu de la ville, les vestiges d'un ancien temple gréco-romain ayant pu servir de bain, et renfermant une petite mosquée. Çà et là, aux alentours, des pans de murs et des tours carrées d'une grande hauteur auxquelles sont attachés des vestiges d'arcades, les reliant sans doute à quelques autres tours du même genre.

L'ancien palais du gouverneur mérite aussi une mention spéciale, quoique presque entièrement abandonnée à cause de l'état de délabrement d'une partie des bâtiments mis hors de service. Son admirable situation, à 100 mètres au-dessus du *Tigre*, met en valeur la beauté de son architecture très remarquable. Vue de la vallée du *Tigre*, rien n'est plus grandiose ni plus féodal que cette grande masse reposant sur un rocher à pic de 100 mètres au-dessus du lit du fleuve.

Outre ces édifices, il y a à Diarbékir 28 grandes mosquées et 32 *mesdjids* (chapelles musulmanes), 5 *tekkés* (couvent de derviches), 4 *médressés*, 6 évêchés, 12 églises de différents rites, très anciennes, 19 *hans* (hôtelleries) et un grand bazar voûté, 130 fontaines publiques et 300 fontaines situées dans les cours des maisons particulières. Ces 430 fontaines sont alimentées en abondance d'excellente eau, par d'anciens canaux, dont le débit total moyen par jour est de 2,500 *massouras* [1].

Ces canaux passent sous presque chaque maison de la ville en laissant dans chacune un bassin d'eau courante, et dans la rue

[1] Le *massoura* est un orifice de 4 lignes de diamètre, débitant en 12 heures, sous une charge de 3 pouces, 2,400 okes d'eau. La fourniture totale est donc de 5 millions d'okes d'eau potable, par jour, pour 35.000 habitants.

des fontaines jaillissantes offrant aux passants et à la nombreuse faune noire du pays (les chiens) une eau fraîche et saine, pour ensuite, du plateau de la ville, retomber dans le *Tigre* en cascades ou par des canaux faisant mouvoir des roues de moulins. Quelle bonne fortune ce serait pour une ville manufacturière! Malheureusement ici, à part quelques fabriques de soie et la mouture des farines nécessaires à la population, on ne tire aucun parti de semblables forces motrices.

Il y a à Diarbékir 4,500 maisons habitées, et un très grand nombre d'autres maisons inhabitables, ou tout à fait en ruines. On y compte 8 bains (*hammams*), 28 fabriques de maroquin, 21 manufactures d'étoffes de soie et de coton, 30 teintureries, 12 fabriques d'ustensiles de cuivre, 9 verreries et 10 poteries. On y fait dans les maisons particulières un sirop très renommé, donnant lieu à une assez grande exportation; on l'appelle « Cherbet-i-Haïrié ». Il y a aussi dans les maisons de cette ville et des villages de sa banlieue de grandes magnaneries, où se fait en grand l'élève des vers à soie.

**Productions agricoles.** — Le merkez-caza de Diarbékir, c'est-à-dire la division administrative composée de la banlieue de cette ville, est riche en très belles cultures de mûriers, de toutes sortes d'arbres fruitiers, et de melons et pastèques énormes et excellents, renommés dans toute l'Asie. Sa production en céréales est importante.

**Commerce.** — La ville elle-même, malgré son éloignement des ports d'embarquement et le manque de bonnes routes, est une place de commerce considérable, où se réunissent les produits des contrées environnantes pour être dirigés à destination.

**Localités remarquables.** — On remarque sur le *Tigre*, à 2 kilomètres environ en aval de cette ville, un beau pont en pierre de taille, de onze arches, dont la construction est attribuée aux Romains.

**Climat.** — Sous le rapport de la salubrité, le climat de la ville de Diarbékir fait exception au reste du vilayet. Les dispo-

sitions naturelles sembleraient, au contraire, devoir y être particulièrement favorables à la santé publique. Cependant, il y règne constamment des fièvres endémiques, auxquelles il est rare que quelque personne puisse échapper. Ces fièvres n'épargnent même pas les enfants en bas âge et sont souvent mortelles pour les personnes qui négligent de prendre en temps voulu les précautions et les soins nécessaires. La cause apparente de ces maladies provient des miasmes délétères qui se dégagent des mares nombreuses d'eau croupie et des ordures entassées autour de l'enceinte de la ville, à l'intérieur et au dehors, sous l'action des chaleurs suffocantes de l'été qui souvent atteignent + 40° et même + 43° centigrades, et qui se concentrent dans les rues étroites et tortueuses, où la grande hauteur des murailles ne permet pas aux brises rafraîchissantes de circuler assez librement.

En hiver, la température moyenne à Diarbékir est de — 18° centigrades ; elle atteint au maximum — 20° centigrades.

**Production et consommation du merkez-sandjak.** — La production agricole du merkez-sandjak de Diarbékir est, en moyenne annuelle, comme suit :

| NOMS DES PRODUITS | PRODUCTION TOTALE | CONSOMMATION LOCALE | CONSOMMATION EXPORTATION |
|---|---|---|---|
| | kilés de 180 okes | kilés de 180 okes | kilés de 180 okes |
| Blé | 2.300.000 | 2 300.000 | » |
| Orge | 1.600.000 | 1.600 000 | » |
| Haricots, lentilles, etc. | 300.000 | 300.000 | » |
| TOTAUX EN KILÉS | 4.200.000 | 4.200.000 | » |
| | okes | okes | okes |
| Riz | 385.000 | 165.000 | 220.000 |
| Amandes | 3.500 | 2.300 | 1.200 |
| Raisins secs | 1.000.000 | 1.000.000 | » |
| Fruits frais et secs | 600 000 | 600.000 | » |
| Gomme adragante | 34.000 | 11.000 | 23.000 |
| Lin tillé | 5 500 | 5.500 | » |
| Garance (racines de) | 5.500 | 5.500 | » |
| Coton brut | 220.000 | 110.000 | 110 000 |
| Toisons de chèvres mohair | 50.000 | 33 000 | 17.000 |
| Toisons de moutons | 7.000 | 7.000 | » |
| Crin | 50.000 | 33.000 | 17.000 |
| *A reporter* | 2.360.500 | 1.972.300 | 388.200 |

| NOMS DES PRODUITS | PRODUCTION TOTALE | CONSOMMATION LOCALE | CONSOMMATION EXPORTATION |
|---|---|---|---|
| | okes | okes | okes |
| *Report*..... | 2.360.500 | 1.972.300 | 388 200 |
| Cocons.. ..... | 35.000 | 35.000 | » |
| Noix de galle.. . ... ..... | 280.000 | 25.000 | 253.000 |
| Grenades (écorces de). ..... ... | 160.000 | 100.000 | 60.000 |
| Sumac (feuilles de) ..... | 110.000 | 110.000 | » |
| Sumac (baies sèches, en poudre). | 22.000 | 22.000 | » |
| Miel ..... | 22.000 | 22.000 | » |
| Cire..... | 5.000 | 2.000 | 3.000 |
| Huile d'olives ..... | 11 000 | 3.300 | 7.500 |
| Huile de sésame ..... | 440.000 | 390.000 | 50.000 |
| Huile pour fabrication de savon .. | 27.500 | 11.000 | 16.500 |
| Graisse..... | 33.000 | 33.000 | » |
| Beurre..... ..... | 165.000 | 110.000 | 55.000 |
| Fromage..... ..... | 330.000 | 330.000 | » |
| Raisiné (pekmèz)... ..... | 190.000 | 190.000 | » |
| Sirops, etc ..... ... ... | 28 000 | 11 000 | 17.000 |
| Vins..... ... ... .. .. | 100.000 | 80.000 | 20.000 |
| Pâtes et saucissons de fruits..... | 40.000 | 40.000 | » |
| Peaux de renard .. ..... | 11.000 | 3.300 | 7.700 |
| Peaux de lièvre ..... | 11.000 | » | 11.000 |
| Peaux de fouine..... | 4.400 | 2.750 | 1.650 |
| TOTAUX EN OKES..... | 4.385.400 | 3.492.650 | 892.750 |

**Bestiaux**. — État de la production moyenne annuelle du merkez-sandjak de Diarbékir, en bétail des races bovine, chevaline, asine, camélienne et ovine.

| | TÊTES DE BÉTAIL | TOTAUX PAR RACES |
|---|---|---|
| Bœufs et vaches..... ..... | 8.900 | |
| Buffles..... | 3 660 | |
| TOTAL DE LA RACE BOVINE..... | 12.560 | 12.560 |
| Chevaux..... ..... | ..... | 15.928 |
| Anes..... | 15.426 | |
| Mulets..... | 4.106 | |
| TOTAL DE LA RACE ASINE..... | 19.532 | 19.532 |
| Chameaux.... ..... | ..... | 400 |
| Moutons..... | 102.400 | |
| Chèvres..... | 80 452 | |
| TOTAL DE LA RACE OVINE... . | 182.852 | 182 852 |
| TOTAL GÉNÉRAL DE TÊTES DE BÉTAIL..... | | 231.272 |

**Production industrielle.** — État de la production industrielle et de la consommation du merkez sandjak de Diarbékir.

| NOMS DES ARTICLES | PRODUCTION TOTALE | CONSOMMATION | |
|---|---|---|---|
| | | SUR PLACE | EN EXPORTATION |
| | balles | balles | balles |
| *Tchétari* (étoffe de coton) | 16.000 | 2.000 | 14.000 |
| *Manoussa* — | 30.000 | 10 000 | 20.000 |
| Cotonnades diverses | 20.000 | 10.000 | 10.000 |
| *Coutni* (étoffe de soie) | 3.000 | » | 3.000 |
| *Gazliè* — | 25.000 | 6.500 | 18.500 |
| Draps de lit | 3.000 | 1.000 | 2.000 |
| Fil rouge | 15.000 | 5.000 | 10.000 |
| TOTAUX PAR BALLES | 112.000 | 34.500 | 77.500 |
| | okes | okes | okes |
| Cordes en crin | 70.000 | 32.000 | 38.000 |
| Cuirs de buffle (ouvrés) | 55 000 | 55.000 | » |
| Cuivre | 65.000 | 22.000 | 43.000 |
| Bronze ouvré | 8.000 | 3 600 | 4.400 |
| Fer ouvré | 145.000 | 110 000 | 35.000 |
| Argent ouvré | 2.000 | 1.250 | 750 |
| Instruments agricoles | 20.000 | 20.000 | » |
| *Lulés* (fourneaux de pipes) | 100.000 | 50.000 | 50.000 |
| Soieries | 5.000 | 2.300 | 2 700 |
| TOTAUX EN OKES | 470.000 | 296.150 | 173.850 |
| | pièces | pièces | pièces |
| Cuirs teints et ouvrés | 10.000 | 5.000 | 5.000 |
| Maroquins teints et ouvrés | 13.000 | 6.000 | 7.000 |
| Cuirs pour semelles | 10.000 | 5.000 | 5.000 |
| Peaux de chèvres mégissées | 2 000 | 1.000 | 1.000 |
| Souliers | 70.000 | 50.000 | 20.000 |
| Bâts pour mulets | 1.000 | 500 | 500 |
| Harnais | 1.000 | 500 | 500 |
| Châles en aba (drap grossier) | 4.000 | 3.000 | 1.000 |
| Bonnets de feutre | 11.000 | 10.000 | 1.000 |
| Soieries | 40.000 | 15.000 | 25.000 |
| Satins | 30.000 | 5.000 | 25.000 |
| Bas de laine et de coton | 30 000 | 20 000 | 10.000 |
| Menuiserie (ouvrages de) | 30.000 | 20.000 | 10 000 |
| TOTAUX PAR PIÈCES | 252.000 | 141.000 | 111.000 |

Les 60,000 okes de cuivre portées dans le tableau qui précède, comme production et consommation, soit à l'exportation du merkez-sandjak de Diarbékir, appartiennent en réalité à la production du sandjak d'Arghana et à son exportation. On les a comptées à la production, à la consommation locale et à l'exportation du merkez-sandjak, parce que les quantités de cuivre brut extraites du minerai des mines exploitées par l'État ou données à ferme dans le sandjak d'Arghana, sont dirigées sur la ville de Diarbékir, où l'on en retient une partie pour la consommation locale, tandis que l'autre partie est envoyée de cette même ville par les soins du gouvernement central de la province, soit aux usines de Tokat pour l'affinage, soit à l'échelle maritime d'Alexandrette, où sont chargées les quantités à destination des marchés européens.

**Dîmes et impôts** — Les revenus du merkez-sandjak de Diarbékir ont été, en 1305 (du 1/13 mars 1889, au 28 février-12 mars 1890 de 6,123,046 piastres, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Impôt foncier . . . . . | 673,778 | piastres. |
| Teskérés des propriétés . . . . | 20,600 | — |
| Droits des patentes. . . . . | 1,070,782 | — |
| Exonération du service militaire. | 681,777 | — |
| Taxe sur le bétail . . . . . | 1,093,171 | — |
| Dîmes des céréales. . . . . | 1,844,835 | — |
| Forêts. . . . . | 84,094 | — |
| Loyer annuel et accumulé des immeubles appartenant au fisc. | 158,406 | — |
| Béîyé du tumbéki, permis de chasse, pêche fluviale, etc. . . | 6,114 | — |
| Droits divers. . . . . | 103,462 | — |
| Recettes des tribunaux . . . . . | 134,958 | — |
| — du Defter-hané . . . . | 105,623 | — |
| Revenus divers . . . . . | 145,446 | — |
| TOTAL. . . | 6,123,046 | piastres. |

# CAZAS DU SANDJAK DE DIARBÉKIR

## CAZA DE SÉVEREK

**Orientation.** — Le caza de Séverek est situé au sud-ouest du merkez-sandjak. Il est limité au nord par le merkez-sandjak d'Arghana, à l'est par le merkez-caza de Diarbékir et le caza de Direk ; au sud-ouest par le vilayet d'Alep et à l'ouest par le vilayet de Mamouret-ul-Aziz.

**Division administrative, autorités civiles.** —Il a dans son ressort administratif 210 villages et il est administré par un caïmakam assisté d'un conseil de même compositiou que celui du vilayet.

**Superficie.** — Sa superficie est de 4,311 kilomètres carrés, comme suit ;

| | | |
|---|---|---|
| Terres arables . . . . | 3,117 | kilom. carrés. |
| Sites montagneux . . | 808 | — |
| Surfaces boisées . . . | 386 | — |
| TOTAL . . . | 4,311 | kilom. carrés. |

**Population.** — La population totale du caza de Séverek, y compris celle du chef-lieu, est de 34,730 habitants, comme suit :

MUSULMANS

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans proprement dits . . . | 10,481 | 25,558 hab. |
| Kurdes, Turcomans (Turkmènes). | 14.000 | |
| Tcherkesses (Circassiens) . . . . | 532 | |
| Syriens-Arabes . . . . . | 545 | |

RELIGION INDÉFINIE

| | | |
|---|---|---|
| Yézides. . . . . | | 922 — |

CHRÉTIENS

| | | |
|---|---|---|
| Arméniens grégoriens . . . . . | 7,000 | 8,250 — |
| — catholiques . . . . . | 100 | |
| — protestants . . . . . | 150 | |
| Syriens jacobites. . . . . | 1,000 | |
| TOTAL . . . | | 34,730 hab. |

**Chef-lieu.** — La ville de Séverek, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, siège des départements administratifs, est située à 85 kilomètres au sud-ouest de Diarbékir, chef-lieu du vilayet, auquel la relie une route carrossable nouvellement construite. Avant la création de cette voie de communication, qui doit être prolongée jusqu'à Alep, la route de Diarbékir à Séverek était la plus mauvaise et la plus fatigante de toutes les routes de caravanes. Les chameliers et les muletiers lui avaient donné le nom de « djéhen » (*enfer*). Ou n'y faisait que descendre et monter sans cesse de petites éminences qui se succédaient comme les vagues de la mer, à la fois rudes et glissantes, parsemé qu'était ce chemin de roches noires entre lesquelles les bêtes de somme ne trouvaient qu'à grand'peine où poser leurs pieds. L'ancien chemin de caravane traversait le *Karadja-dagh* (mont du Chevreuil) que la nouvelle route carrossable contourne également à flanc de coteau.

La population de la ville de Séverek est de 10,000 habitants, comme suit :

MUSULMANS

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans proprement dits. . . | 4,250 | 5,250 hab. |
| Kurdes. . . . . | 1,000 | |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 3,500 | 4,750 — |
| — catholiques . . . . | 100 | |
| — protestants . . . . | 150 | |
| Syriens jacobites. . . . . | 1,000 | |
| TOTAL. . . | | 10,000 hab. |

Les maisons de Séverek, au nombre de 1,960, pour la plupart bâties en lave ou en pisé, occupent le pied d'une colline verdoyante autour de laquelle elles se groupent pittoresquement au milieu des vignes. Le haut de cette colline, placée au centre d'une grande plaine parsemée de coteaux nombreux, est également couvert de vignes et couronné par un château-fort, ouvrage des princes d'Edesse (Orfa) qui possédaient Séverek parmi les dépendances de leur principauté. Un affluent de l'*Euphrate*, petit cours d'eau de peu d'importance et qui n'a d'autre nom que « la rivière », serpente à travers les belles campagnes des environs et passe tout près de la ville qui s'y fournit de toute l'eau nécessaire à son alimentation.

Le passage incessant des caravanes entretient à Séverek un commerce florissant.

**Edifices publics.** — Il y a, dans cette ville, outre le konak du gouvernement, 2 mosquées, 3 *mesdjids* (chapelles musulmanes), une église, 2 bains turcs, un bazar. 4 hans ou caravansaraïs (hôtelleries), 10 cafés, 50 boutiques et 5 fontaines publiques.

**Productions.** — Les vins de Séverek et des coteaux de ce caza sont excellents et renommés.

## CAZA DE DIREK

**Orientations limites.** — Le caza de Direk est situé au sud du merkez-sandjak de Diarbékir. Il est limité au nord par le merkez-caza de Diarbékir, à l'est par le sandjak de Mardin, au sud par le mutessarifat de Zor, et à l'ouest par le caza de Séverek.

**Division administrative.** — Ce caza a dans son ressort administratif 226 villages. L'autorité administrative y est exercée par un caïmakam assisté d'un conseil de composition semblable à celle des autres conseils d'administration du vilayet, tous calqués sur celui de son chef-lieu.

**Superficie.** — La superficie du caza de Direk est de 3,448 kilomètres carrés, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Terres arables. . . . | 2,784 | kilom. carrés. |
| Sites montagneux. . . | 646 | — |
| Surfaces boisées. . . | 18 | — |
| TOTAL. . . | 3,448 | kilom. carrés. |

**Population.** — Sa population totale, en y comprenant celle de son chef-lieu, est de 18,288 habitants, comme suit :

MUSULMANS

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans proprement dits. . . | 1,000 | 15,288 hab. |
| Kurdes, Turkmènes (Turcomans). | 13,500 | |
| Tcherkess (Circassiens). . . . . | 788 | |

CHRÉTIENS

| | | |
|---|---|---|
| Arméniens grégoriens . . . . . | 2,000 | 3,000 — |
| Syriens jacobites. . . . . | 1,000 | |
| TOTAL . . . | | 18,288 hab. |

**Chef-lieu.** — Direk, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, siège des divers départements administratifs, est une petite ville située, sur le *Djirdjib-nahr*, cours d'eau assez important, affluent de la grande rivière *Khabour*, qui se jette dans l'*Euphrate* à 240 kilomètres de Direk à vol d'oiseau. Le *Djirdjib-nahr* reçoit près de cette ville plusieurs affluents qui, comme lui, prennent naissance dans les prolongements du mont *Karadja-dagh*, sur le versant desquels s'étagent à leurs pieds les maisons du chef-lieu de caza. Ces prolongements s'étendent de là vers l'est jusqu'à Mardin, où leur altitude se relève pour former le mont *Massius*. La distance entre Direk et Mardin est de 36 kilomètres. La ville de Diarbékir est à 65 kilomètres au nord, et Séverek à 100 kilomètres au nord-ouest.

**Population.** — La ville de Direk a 2,500 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Kurdes. . . . . | 1,500 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 1,000 |
| TOTAL. . . . . | 2,500 |

**Edifices publics.** — Outre le konak du gouvernement, les édifices publics de cette ville consistent en une mosquée et une église; un *han*, un bain turc et 10 fontaines publiques. On y compte 500 maisons et 15 boutiques.

**Productions.** — Les productions agricoles de ce caza sont surtout la vigne et les arbres fruitiers. On y fait un vin très estimé.

**Bestiaux.** — L'élevage des bestiaux est répandu dans la contrée, où de bons pâturages nourrissent beaucoup de chevaux, d'ânes, de bœufs et de moutons.

## CAZA DE SILVAN

**Orientation.** — Le caza de Silvan est situé au nord-est du merkez-sandjak de Diarbékir.

**Limites.** — Il a pour limites, au nord, le caza de Lidjé; à l'est, le vilayet de Bitlis; au sud, le sandjak de Mardin et le merkez-caza de Diarbékir; à l'ouest, ce même merkez-caza et le sandjak d'Arghana.

**Division administrative, autorités civiles.** — Il y a dans le caza de Silvan 323 villages administrés par le caïmakam, ainsi que les divers départements sous ses ordres, siégeant au chef-lieu du caza. Le caïmakam est assisté d'un conseil administratif, pareil à ceux du vilayet, des sandjaks et des autres cazas.

**Superficie.** — La superficie totale de ce caza est de 2,473 kilomètres carrés, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Terres arables . . . . . | 1,962 | kilom. carrés. |
| Sites en montagnes. . . . . | 463 | — |
| — en forêts . . . . . | 48 | — |
| TOTAL. . . | 2,473 | kilom. carrés. |

**Population.** — Sa population est de 25,217 habitants ceux du chef-lieu compris, comme suit :

MUSULMANS

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans proprement dits. . . . . | 4,500 | 16,500 hab. |
| Kurdes, Turkmènes (Turcomans), etc. | 12,000 | |
| Yézides . . . . . | 1,000 | 2,000 — |
| Tchinganes . . . . . | 1,000 | |
| *A reporter*. . . | | 18,500 hab. |

| | | |
|---|---|---|
| *Report*. . . | | 18,500 hab. |

CHÉRTIENS

| | | |
|---|---|---|
| Arméniens grégoriens . . . . . | 5,504 | 6,717 — |
| — catholiques. . . . . | 426 | |
| — protestants . . . . . | 24 | |
| Syriens jacobites. . . . . | 763 | |
| TOTAL. . . | | 25,217 hab. |

**Chef-lieu.** — La ville de Silvan, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, siège des départements administratifs, porte aussi les noms de Musarkin, Mifarkin et Namidier-Silvan. Elle est située à 67 kilomètres au nord-est de la ville de Diarbékir, et à 20 kilomètres à l'ouest de la limite orientale du merkez-sandjak, marquée par la rivière *Batman-tchaï*, sur laquelle, à cet endroit, on remarque un pont d'une belle architecture.

**Population.** — La population de Silvan est de 7,000 habitants, comme suit :

MUSULMANS

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans proprement dits . . | 2,000 | 4,000 hab. |
| Kurdes. . . . . | 2,000 | |

CHRÉTIENS

| | | |
|---|---|---|
| Arméniens grégoriens . . . . . | 2,000 | 3,000 — |
| — catholiques . . . . . | 426 | |
| — protestants. . . . . | 24 | |
| Syriens jacobites. . . . . | 550 | |
| TOTAL. . . | | 7,000 hab. |

**Edifices publics, etc.** — Il y a à Silvan 1,450 maisons, 10 mosquées, parmi lesquelles deux, qui sont d'anciens et très

beaux monuments, tombent en ruines, 3 églises, 1 chapelle protestante, 60 boutiques, 9 fontaines publiques, un *han* (hôtellerie), 5 cafés, 2 bains turcs, etc.

**Mines.** — Il existe aux environs une mine de fer pyrite non exploitée. On croit qu'il en existe une autre, également de sulfure, à Hazron, localité située à 20 kilomètres ouest de Mifarkin (Silvan) et à 50 kilomètres nord-est de Diarbékir. Ces mines n'ont jamais été l'objet d'une exploration sérieuse.

**Production agricole.** — Ce caza produit de bons vins. On y fait aussi, avec la majeure partie des raisins, une sorte de raisiné ou pâte plus ou moins molle ou même liquide de moût de raisin, nommée « pekmèz », dont il se fait une très grande consommation dans tout l'empire ottoman. L'élève des bestiaux donne de bons et nombreux produits dans ce caza.

## CAZA DE LIDJÉ.

**Orientation, limites.** — Le caza de Lidjé est situé au nord-est du merkez-sandjak de Diarbékir. Ses limites sont, au nord et à l'est, le vilayet de Bitlis; au sud, le caza de Silvan, et à l'ouest le sandjak d'Arghana.

**Autorités civiles.** — Il y a dans sa circonscription administrative 230 villages. Cette circonscription est du ressort immédiat de l'autorité d'un caïmakam, aidé du conseil d'administration du caza.

**Superficie.** — La superficie de caza est de 2,451 kilomètres carrés, comme suit ;

| | |
|---|---|
| Terrains arables . . . . . | 1,945 kilom. carrés. |
| — montagneux, incultes . | 459 — |
| — boisés . . . . . | 47 — |
| TOTAL . . . | 2,451 kilom. carrés. |

**Population**. — Sa population totale est de 20,688 habitants, y compris ceux du chef-lieu, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| **MUSULMANS** | | |
| Musulmans proprement dits . . | 2,500 | 14,291 hab. |
| Kurdes, etc. . . . . | 10,777 | |
| Tcherkesses (Circassiens) . . . | 1,014 | |
| **CHRÉTIENS** | | |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 4,000 | 6,397 — |
| — catholiques. . . . . | 420 | |
| — protestants. . . . . | 490 | |
| Syriens jacobites . . . . . | 1,487 | |
| TOTAL . . . . . | | 20,688 hab. |

**Chef-lieu**. — Lidjé, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, siège des divers services administratifs, et d'une force militaire composée d'un bataillon de *rédifs* (réserve), est une petite ville située à 70 kilomètres au nord-est de la ville de Diarbékir, chef-lieu du merkez-sandjak et du vilayet. La saline de Lidjé, qui fournit en moyenne 250,000 kilogrammmes par an de sel à laconsommation de la province, est située à 11 kilomètres de cette ville et à 77 kilomètres de celle de Diarbékir.

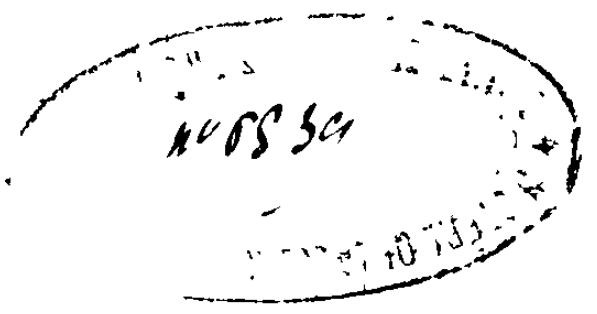
**Population**. — La population de Lidjé est de 3,688 habitants, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans proprement dits . . . | | 1,000 hab. |
| **CHRÉTIENS** | | |
| Arméniens catholiques. . . . . | 420 | 2,688 — |
| — protestants . . . . . | 490 | |
| — grégoriens. . . . . | 1,000 | |
| Syriens jacobites . . . . . | 778 | |
| TOTAL . . . | | 3,688 hab. |

**Edifices publics, etc.** — Il y a dans la ville de Lidjé 800 maisons, une mosquée, 2 *mesdjids* (chapelles musulmanes), 2 petites églises, une chapelle protestante, 15 boutiques, 2 bains turcs, 12 fontaines publiques et un *han* (hôtellerie). La ville est entourée de jardins et de vignes. On trouve aux environs plusieurs carrières de plâtre que les habitants exploitent pour la construction de leurs maisons, bâties suivant le mode usité dans le vilayet de Bitlis, et décrit au chapitre spécial de cette province limitrophe du caza de Lidjé.

**Saline.** — La saline de Lidjé ayant déjà été décrite plus haut, il semble inutile d'y revenir, d'autant plus que son importance est minime, car elle ne produit annuellement qu'environ la neuvième partie du sel nécessaire à la consommation du vilayet.

# SANDJAK D'ARGHANA



**Orientation.** — Le sandjak d'Arghana est situé au nord-ouest du vilayet de Diarbékir. Ses limites sont : au nord, le vilayet de Mamouret-ul-Aziz et d'Erzeroum ; à l'est, le merkez-sandjak de Diarbékir ; au sud, le caza de Séverek, et à l'ouest, enfin, le vilayet de Mamouret-ul-Aziz.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 3 cazas et 11 nahiés, et contient 1,083 villages ou bourgs et hameaux, comme suit :

| CAZAS | NAHIÉS | VILLAGES |
|---|---|---|
| Arghana (merkez-caza)..... | Arghin et Eghil..... | 1.083 |
| Palou..... | Achmichan. — Boulanik. — Ohou. — Karatchour. — Yok-déré. — Hévas. — Déchid et Chevan.... | |
| Tchernik..... | Tchumkech..... | |

**Superficie.** — La superficie totale est de 8,530 kilomètres carrés, répartis par nature de terrains dans chacun des trois sandjaks précités, comme suit :

| CAZAS | NATURE DE TERRAINS | | | TOTAUX PAR CAZAS |
|---|---|---|---|---|
| | ARABLES | MONTAGNEUX | BOISÉS | |
| | kilom. carrés | kilom. carrés | kilom. carrés | kilom. carrés |
| Arghana (merkez-caza)..... | 3 181 | 733 | » | 3.914 |
| Palou ..... | 2.430 | 514 | 427 | 3.371 |
| Tcherrik..... | 990 | 152 | 103 | 1.245 |
| Totaux..... | 6.601 | 1.399 | 530 | |
| Superficie totale du sandjak..... | | | | 8 530 |

**Autorités civiles**. — Le sandjak d'Arghana est administré par un mutessarif (gouverneur), 3 caïmakams (sous-gouverneurs) et 11 mudirs, assistés respectivement, au chef-lieu du sandjak et dans chaque chef-lieu de caza ou de nahié, par un Conseil administratif sous la présidence du mutessarif, du caïmakam ou du mudir, des principaux chefs de services, du cadi, et de membres pris en nombre égal parmi les notables de chaque communauté.

**Autorités religieuses**. — Les autorités religieuses du sandjak d'Arghana sont les cadis dans les villes et les imams des villages.

Les Grecs orthodoxes et les Arméniens grégoriens ont des prêtres au chef-lieu du sandjak ; les Arméniens protestants y ont aussi un pasteur, relevant de la mission américaine.

**Services administratits**. — Il existe à Arghana des Directions des finances, de la correspondance, du cadastre, des postes et télégraphes et des mines. Le directeur des mines de cuivre d'Arghana-ma'aden réside au chef-lieu du sandjak, ainsi que l'ingénieur de la Direction des mines.

**Municipalités**. — La ville d'Arghana et les autres villes principales du sandjak ont des municipalités.

**Tribunaux.** — Un tribunal civil et un tribunal correctionnel de première instance siègent à Arghana.

**Population.** — La population totale du sandjak d'Arghana est de 134,517 habitants comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| **MUSULMANS** | | |
| Musulmans proprement dits | 35,382 | 107,432 hab. |
| Kurdes et Turkmènes (Turcomans) | 66,666 | |
| Tcherkesses (Circassiens) | 3,354 | |
| Syriens arabes | 2,030 | |
| **RELIGION INDÉFINIE** | | |
| Yézides (Kizil-bach) | 2,500 | 3,000 — |
| Tchinganès (Bohémiens) | 500 | |
| **CHRÉTIENS** | | |
| Arméniens grégoriens | 17,300 | 23,680 — |
| — catholiques | 325 | |
| — protestants | 525 | |
| Grecs orthodoxes | 1,750 | |
| Syriens catholiques | 180 | |
| — jacobites | 3,600 | |
| Israélites | | 405 — |
| TOTAL | | 134,517 hab. |

**Ecoles.** — Il y a dans le sandjak d'Arghana 457 écoles dans lesquelles 15,185 élèves, dont 15,075 garçons et 110 filles, reçoivent de 470 maîtres, dont 466 instituteurs et 4 institutrices, une instruction à divers degrés, comme suit :

| COMMUNAUTÉS | RUCHDIÉS | | | ÉCOLES PRIMAIRES | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | GARÇONS | | | FILLES | | |
| | ÉCOLES | ÉLÈVES | PROFESSEURS | ÉCOLES | ÉLÈVES | PROFESSEURS | ÉCOLES | ÉLÈVES | MAITRESSES |
| Musulmans..... | 1 | 95 | 6 | 405 | 12 950 | 405 | » | » | » |
| Arméniens grégoriens... | » | » | » | 41 | 1.640 | 41 | » | » | » |
| Arméniens protestants.. | » | » | » | 1 | 80 | 2 | 1 | 70 | 2 |
| Grecs orthodoxes..... | » | » | » | 3 | 90 | 4 | 1 | 40 | 2 |
| Syriens jacobites.... .. | » | » | » | 4 | 220 | 8 | » | » | » |
| TOTAUX..... | 1 | 95 | 6 | 454 | 14 980 | 460 | 2 | 110 | 4 |
| TOTAL GÉNERAL ... | 457 écoles. — 15.185 élèves. — 470 professeurs. | | | | | | | | |

Les écoles des musulmans consistent en un collège (école *Ruchdié*) où le programme de l'enseignement est le même que celui des établissement scolaires de second degré des grandes villes, et en 405 écoles de quartiers ou de mosquées, où l'enseignement, essentiellement primaire, se réduit à quelques notions de lecture et d'écriture, et à la récitation à haute voix des versets du Koran. Toutes ces écoles sont dirigées et entretenues par les soins des administrations de l'État. Le collège relève du ministère de l'Instruction publique; les écoles de quartiers relèvent des municipalités, et celles des *djamis* du *Chéïkh-ul-Islamat* (ministère du culte). Les fonds nécessaires sont assignés sur les fondations pieuses auxquelles ces écoles sont annexées. L'instruction y est donnée soit par un *mollah* (docteur en droit et théologie islamiques), soit par l'*imam* de la mosquée.

Les écoles des Arméniens grégoriens et celles des Syriens jacobites sont dirigées et entretenues, et un bon enseignement primaire y est donné, dans les premières en arménien, dans les secondes en arabe, par les soins des églises respectives de ces

deux communautés. Les fonds nécessaires sont fournis par des quêtes et aumônes spéciales, des dons faits par des particuliers, et de faibles rétributions mensuelles des parents des élèves.

Il en est de même des écoles des Grecs orthodoxes; l'enseignement primaire, très complet, y est aussi donné par les prêtres des églises de la communauté qui enseignent à leurs élèves leur histoire nationale et l'histoire générale.

Quant aux écoles des Arméniens protestants, bien que leur programme soit d'ordre secondaire, l'enseignement y devient, dans l'application, tout à fait primaire; le personnel enseignant portant tout spécialement ses soins sur ce qui concerne la religion. Ces écoles sont dirigées et entretenues par les soins de la mission américaine et à ses frais. L'instruction y est donnée en anglais et en arménien.

**Chef-lieu.** — La ville d'Arghana, chef-lieu du sandjak et du merkez-caza de même nom, résidence officielle du mutessarif, siège des départements et services administratifs et des tribunaux, est située par 37°38′ de longitude est et 38°17′ de latitude nord, à 5 kilomètres au sud de la rive droite du *Tigre*, sur la chaussée carrossable de Samsoun à Mossoul, actuellement achevée jusqu'à Nisibin, et passant par Diarbékir. Arghana est à 55 kilomètres au nord-ouest de cette dernière ville, chef-lieu du vilayet, et à 18 kilomètres au sud-est des mines de cuivre d'Arghana-ma'aden.

**Population.** — La population d'Arghana est de 6,150 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans proprement dits . . . . | 1,625 hab. |
| Kurdes . . . . . | 1,000 — |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 2,000 — |
| — protestants . . . . . | 525 — |
| Grecs orthodoxes . . . . . | 1,000 — |
| TOTAL . . . | 6,150 hab. |

**Edifices publics, etc.** — Outre le *konak* du gouvernement, 3 mosquées, 10 *mesdjids* (chapelles musulmanes), 3 églises arméniennes, une église grecque et un temple protestant, il y a à Arghana 1,230 maisons, 3 *hans*, 3 bains turcs, 30 fontaines publiques, 10 cafés, 60 boutiques, 1 pharmacie, 3 droguistes, 3 fondeurs de cuivre, etc. Le directeur des mines de cuivre d'Arghana-ma'aden, l'ingénieur des mines du sandjak et 11 négociants en minerai, résident dans cette ville dont ils préfèrent le séjour à celui du bourg d'Arghana-ma'aden, autour des mines de cuivre exploitées par l'État, et d'ailleurs fort peu éloigné.

**Arghana-ma'aden.** — Ce bourg, où la plupart des ouvriers mineurs ont leurs habitations, est situé sur la rive droite du *Tigre*, dont les eaux servent à donner la force motrice nécessaire à l'exploitation et au traitement du minerai de cuivre. Il est éloigné de 18 kilomètres au nord-ouest de la ville d'Arghana, et, dans la même direction, 72 kilomètres 500 m. le séparent de Diarbékir. La route de Samsoun à Mossoul y passe, et le rattache au chef-lieu du sandjak et à celui du vilayet.

**Population.** — La population du bourg d'Arghana-ma'aden est presque exclusivement composée d'habitants qui vivent plus ou moins directement de l'exploitation des mines. Son chiffre varie en proportion de l'activité de cette exploitation. Il est actuellement, d'après les données les plus certaines, de 3,155 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Kurdes. . . . . | 1,000 hab. |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 1,000 — |
| Grecs orthodoxes. . . . . | 750 — |
| Israélites. . . . . | 405 — |
| TOTAL. . . | 3,155 hab. |

La population du merkez-caza d'Arghana, en y comprenant

celle de son chef-lieu et celle du bourg d'Arghana-ma'aden précitées, est de 46,501 habitants, comme suit :

MUSULMANS

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans proprement dits . . | 11,794 | |
| Kurdes, Turkmènes, etc. . . . | 23,222 | 35,694 hab. |
| Syriens arabes . . . . . | 678 | |

RELIGION INDÉFINIE

| | | |
|---|---|---|
| Tchinganès (Bohémiens). . . . . | | 250 — |

CHRÉTIENS

| | | |
|---|---|---|
| Arméniens grégoriens . . . . . | 5,768 | |
| — catholiques . . . . . | 109 | |
| — protestants . . . . . | 525 | 10,152 — |
| Grecs orthodoxes . . . . . | 1,150 | |
| Syriens jacobites. . . . . | 2,000 | |
| Israélites. . . . . | | 405 — |
| TOTAL . . . | | 46,501 hab. |

**Mines et minières.** — Les mines du sandjak d'Arghana consistent en deux mines de cuivre, l'une située dans le merkez-caza d'Arghana et l'autre dans le caza de Palou, et en une mine de galène, située dans le merkez-caza. La première est exploitée directement par l'État, les deux autres sont affermées à des particuliers.

La mine d'Arghana-ma'aden a été découverte en 512 de l'hégire, date qui correspond à peu près à 1096 de l'ère chrétienne. On ne sait pas quand a commencé son exploitation. Les gisements connus s'étendent sous un espace d'environ 12,000 mètres carrés. Le bourg d'Arghana-ma'aden, ci-dessus décrit, a ses maisons bâties sur le sol même qui contient cette mine ; le minerai brut se compose généralement d'un mélange intime de pyrite de fer et de pyrite de cuivre, présentant tous les pas-

sages entre les divers degrés de pureté de l'une et de l'autre. Le minerai riche en cuivre est le plus important, et sa teneur paraît généralement augmenter au fur et à mesure de l'approfondissement des travaux d'extraction. On admet donc qu'en moyenne sa teneur est de 30 0/0 de cuivre, 30 0/0 de soufre et 40 0/0 de fer, et l'on estime qu'une bonne exploitation obtiendrait certainement un minimum de rendement industriel correspondant à 16 0/0 du minerai passé à la fusion, calcul fait avec grand soin pour éviter tout mécompte.

Actuellement, l'exploitation fort mal faite, et d'ailleurs manquant du matériel le plus indispensable, se borne à deux seules opérations. L'une consiste en l'extraction pure et simple du minerai brut, vendu à raison de 10 piastres (2 fr. 10) le panier (koufa) de 250 à 280 okes (320 à 360 kilogrammes), à l'embouchure du puits d'extraction. Les frais du cassage, du triage et du transport à l'usine sont à la charge de l'acheteur. Déchets et frais calculés, le panier, d'une contenance moyenne de 265 okes, donne 225 okes du minerai cassé et trié, mais non grillé, soit 288 kil. 663 gr. revenant à l'acheteur à 11 piastres et 10 paras (2 fr. 36) sur le carreau de la mine.

La seconde opération consiste dans le traitement du minerai, comme suit :

Faute de machines à broyer et à brocarder, le minerai est cassé au marteau dès sa sortie de la mine, par des ouvriers qui en forment ensuite des meules coniques. Ces meules sont entièrement recouvertes de plusieurs couches de bois; on y met le feu, et ce premier grillage dure trois jours.

Ce temps écoulé, une partie du soufre est éliminée et passée à l'état d'acide sulfureux. On transporte alors la matte dans des fours en plein air, en forme de dômes tronqués, ouverts par le haut et percés de trous pour le libre passage et la circulation active de l'intérieur de la coupole. On remplit celle-ci de minerai et de bois par couches alternatives, et durant ce second grillage, dans l'espace de vingt-quatre heures, le soufre se rend dans des creux disposés *ad hoc*, et le cuivre se dépose au fond de la cuve du four, préalablement enduit, pour éviter les pertes de métal

par infiltration, d'une couche d'argile réfractaire, sorte de terre blanchâtre, mélange de kaolin plus ou moins pur avec de l'horne bleu qu'on trouve en abondance près de là. On se sert aussi souvent, pour le même usage, d'une argile rouge également très commune dans cette localité.

La nouvelle matte ainsi extraite est d'une teneur de 25 à 30 0/0 de cuivre, mais par suite de son traitement en plein air, le métal, en se désulfurant, s'est oxygéné. On y remédie par un troisième raffinage, pour lequel les mattes sont transportées dans une nouvelle fonderie où on les soumet, à l'abri du contact de l'air, à la fusion dans des fours chauffés au bois, dont la combustion est activée par un soufflet de forge et qui brûle sans interruption. Cette fusion a lieu en présence de matières siliceuses et de 25 0/0 d'anciennes scories. Des ouvertures rondes pratiquées à la base des fours, sont deux fois en vingt-quatre heures laissées libres ; le cuivre en sort alors et coule par des rigoles qui le conduisent dans de petits récipients de forme sphérique, où il se refroidit doucement. Au fur et à mesure que le métal se fond, les fours sont chargés de nouveau afin qu'ils restent toujours pleins.

Les mattes ainsi obtenues sont très riches en sulfure de cuivre, tandis que les scories résultant de la même fonte contiennent beaucoup de silicate de fer. Ces mattes de forme sphérique ont une apparence spongieuse, c'est ce que l'on appelle en métallurgie du *cuivre noir*. Des chameliers les transportent à l'usine de Tokat, dans le vilayet de Sivas, pour qu'elles y subissent le dernier raffinage. Le métal purifié sort de l'usine de Tokat en plaques et en saumons ; c'est alors un beau cuivre rosé de très bonne qualité.

Il existe actuellement sur le carreau de la mine d'Arghana-ma'aden environ 2,500,000 okes (3,207,375 kilogrammes) de minerai, ayant subi un premier grillage, c'est-à-dire au titre de 40 à 50 0/0 de cuivre noir. Les transports de ce minerai sont très difficiles à effectuer de la mine à l'usine de Tokat, car sur un grand nombre de points de ce parcours de 390 kilomètres, la route, mal entretenue, n'est plus praticable ; on doit, sur ces

points, chercher un autre chemin. L'ingénieur d'une Compagnie qui se proposait, il y a quelques années, de demander la concession de l'exploitation de la mine d'Arghana-ma'aden, a compté, de Malatia à Sivas seulement, sur un parcours de 185 kilomètres, plus de 30 ponts écroulés totalement ou en partie.

D'un côté d'Alexandrette, port d'embarquement du cuivre noir acheté à la mine d'Arghana-ma'aden par des particuliers, il y a également de longues solutions des routes, qui sont en maint endroit à l'état de projet.

Malgré toutes ces difficultés on trouverait sans peine plus d'une Compagnie qui se chargerait d'exploiter cette mine à des conditions beaucoup plus avantageuses pour l'État que l'exploitation directe actuelle.

Dans tous les cas, il est devenu indispensable d'établir à Arghana-ma'aden même, une usine semblable ou même supérieure à celle de Tokat où le raffinage s'effectuera complètement sur le lieu d'extraction du minerai, de sorte que les transports à l'échelle de Samsoun, située à une distance de 535 kilomètres, et à celle d'Alexandrette, éloignée de 545 kilomètres de la mine, n'aient plus pour objet que le cuivre totalement épuré qui sera dirigé sur ces échelles à dos de chameaux ou de mulets, en lingots de 37 à 38 kilogrammes pour ces derniers, et en plaques de 100 à 125 kilogrammes pour les chameaux.

L'usine de Tokat ne chômera pas pour cela, car précisément dans son voisinage se trouvent des mines de cuivre encore non exploitées jusqu'ici, et de valeur au moins égale à celle de la mine d'Arghana-ma'aden.

Il est vrai que les environs de celle-ci, par suite de nombreux abus, sont aujourd'hui presque entièrement déboisés, mais le charbon nécessaire à son exploitation régulière peut facilement être fourni, à l'avenir, par les forêts du caza de Palou dûment aménagées et régies à cet effet, comme il est dit plus haut au chapitre spécial des forêts du vilayet.

La prise d'eau située à 100 kilomètres environ en amont du grand pont d'Arghana-ma'aden, et le canal qui conduit cette eau à l'usine actuelle, seront plus que suffisants, moyennant

quelques modifications, à fournir à la nouvelle usine à créer toute la force motrice nécessaire.

**Prix de la main-d'œuvre, etc.** — Il peut être utile de connaître les prix de main-d'œuvre concernant les divers travaux actuellement exécutés à la mine de cuivre d'Arghana-ma'aden. Voici ces prix tels que les a consignés, dans son rapport à ses commettants, l'ingénieur des mines déjà cité ci-dessus :

| | PIASTRES | FRANCS |
|---|---|---|
| **DANS LA MINE** | | |
| 1 mineur, par jour. . . . . | 8 | 1,84 |
| 1 rouleur (arabadji), par jour. . . | 6 | 1,38 |
| 1 aide-mineur (tchiridji), par jour. | 4 | 92 |
| **AU TRIAGE** | | |
| 1 trieur (aïtladji), par jour . . . . | 7 à 12 | 1,61 à 2,76 |
| **A L'USINE** | | |
| 1 maître-fondeur (parastad), par jour . . . . . | 12 | 2,76 |
| 1 aide (chélekdji), par jour. . . . | 12 | 2,76 |
| 1 chargeur de minerai (kurekdji), par jour . . . . . | 10 | 2,30 |
| 4 ouvriers pour transporter le minerai des dépôts au four et le charger de fondants et de scories (deuchmédjis), ensemble, par voyage. . . . . | 18 | 4,14 |
| 1 chauffeur, par jour. . . . . | 8 | 1,84 |
| **JOURNALIERS** | | |
| 1 journalier, par jour . . . . . | 4 à 5 | 0,92 à 1,15 |
| **MAÇONS** | | |
| 1 maître maçon de Palou, par jour | 12 à 14 | 2,76 à 3,22 |
| 1 aide-maçon, par jour. . . . . | 5 à 6 | 1,15 à 1,38 |
| **FORGERONS** | | |
| 1 maître forgeron, par jour . . . | 10 à 12 | 2,30 à 2,76 |
| — au mois . . . . | 250 | 57,50 |
| 1 aide-forgeron, par jour . . . . | 5 à 6 | 1,15 à 1,38 |

**Production agricole.** — La production agricole du sandjak d'Arghana, ainsi qu'on peut en juger par les tableaux suivants, est beaucoup moins importante que celle des autres sandjaks du vilayet de Diarbékir. Cette infériorité relative ne peut être attribuée, de même que celle de la production industrielle de ce sandjak qu'on peut aussi remarquer dans le tableau y afférent, qu'à la prédilection des habitants pour les travaux directs ou accessoires des mines, auxquels ils s'adonnent de préférence à d'autres, les trouvant plus à leur portée.

Le tableau ci-dessous représente la production agricole, la consommation locale et l'exportation, année moyenne, du sandjak d'Arghana.

| NOMS DES PRODUITS | PRODUCTION TOTALE | CONSOMMATION | |
|---|---|---|---|
| | | LOCALE | EN EXPORTATION |
| | kilés | kilés | kilés |
| Blé | 889 700 | 889 700 | » |
| Orge | 333.227 | 333.227 | » |
| Haricots, lentilles, etc. | 240.000 | 240.000 | » |
| Noix | 24.000 | 14.000 | 10 000 |
| TOTAUX EN KILÉS | 1.486.927 | 1.476 927 | 10.000 |
| | okes | okes | okes |
| Riz | 42.000 | 30.000 | 12 000 |
| Sésame | 150.000 | 140.000 | 10.000 |
| Graine de lin | 45.000 | 45.000 | » |
| Amandes | 25 000 | 10.000 | 15.000 |
| Raisins secs | 298.000 | 108.000 | 190.000 |
| Oignons | 156.000 | 100.000 | 56.000 |
| Gomme adragante | 12.000 | 5.000 | 7.000 |
| Cocons | 6 800 | 6 800 | » |
| Cocons roses | 220.000 | 160.000 | 60 000 |
| Miel | 20.000 | 20.000 | » |
| Huile de ricin | 7.000 | 7.000 | » |
| Huile de lin | 21.000 | 21.000 | » |
| Graisse | 20.000 | 20.000 | » |
| Beurre | 100.000 | 60.000 | 40.000 |
| Fromage | 180.000 | 180.000 | » |
| Raisiné (pekmez) [1] | 150.000 | 100.000 | 50.000 |
| Pâte et saucissons de fruits [2] | 80.000 | 50 000 | 30.000 |
| Tchirich (colle végétale) [3] | 15 000 | 10.000 | 5.000 |
| TOTAUX EN OKES | 1.547.800 | 1.072 800 | 475 000 |

(1) Le *pekmez* est une pâte de moût de raisin, plus ou moins liquide.

(2) On nomme *soudjouk* (saucissons) des pâtes de fruits contenant des amandes, noix, etc., et roulées en forme de long et minces saucissons.

(3) Le *tchirich* est une poudre végétale qui, délayée dans un peu d'eau, forme une colle à l'usage des cordonniers, des relieurs, etc.

**Bétail.** — État de la production moyenne annuelle du sandjak d'Arghana, en bétail, des races bovine, chevaline, asine, camélienne et ovine.

| RACES | TÊTES DE BÉTAIL | TOTAUX PAR RACES |
|---|---|---|
| Bœufs et vaches | 3 600 | |
| Buffles | 1.500 | |
| TOTAL DE LA RACE BOVINE | 5.100 | 5.100 |
| Chevaux | | 11.100 |
| Anes | 8 040 | |
| Mulets | 2.000 | |
| TOTAL DE LA RACE ASINE | 10 040 | 10.040 |
| Chameaux | | 500 |
| Moutons | 96.104 | |
| Chèvres | 150.508 | |
| TOTAL DE LA RACE OVINE | 246.612 | 246.612 |
| TOTAL GÉNÉRAL | | 273.352 |

**Production industrielle.** — La production industrielle du sandjak d'Arghana, presque nulle, se borne aux articles suivants, tous entièrement consommés sur place :

| | |
|---|---|
| Cuirs teints et ouvrés . . . . . | 18,000 pièces. |
| Maroquins teints et ouvrés . . . | 6,000 — |
| Cuirs pour semelles . . . . . | 8,000 — |
| Toile blanche . . . . . | 26,000 — |
| TOTAL . . . | 58,000 pièces. |

**Dîmes et impôts.** — Les revenus du sandjak d'Arghana ont été, en 1305 (du 1/13 mars 1889 au 28 février/12 mars 1890), de 8,111,744 piastres, comme suit :

| | |
|---|---|
| Impôt foncier (verghi) . . . . . | 1,306,226 piastres. |
| *A reporter* . . . | 1,306,226 piastres. |

| | | |
|---|---|---|
| *Report*. . . | 1,306,226 | piastres. |
| Teskérés des propriétés . . . . . | 15,467 | — |
| Droit de patente (temettu) . . . . . | 945,348 | — |
| Exonération du service militaire (bédel-i-askérié) . . . . . | 541,546 | — |
| Taxe sur le bétail (agnam, devés, etc.) . | 1,159,438 | — |
| Dîmes des céréales. . . . . | 3,506,332 | — |
| Mines . . . . . | 232[1] | — |
| Forêts . . . . . | 77,905 | — |
| Loyer annuel et accumulé des immeubles appartenant au fisc . . . . . | 42,017 | — |
| Béiyé du tumbéki, permis de chasse, pêche fluviale, etc. . . . . | 5,717 | — |
| Droits divers. . . . . | 98,826 | — |
| Recettes des tribunaux . . . . . | 131,466 | — |
| — du defter-hané . . . . . | 103,720 | — |
| Revenus divers . . . . . | 178,045 | — |
| TOTAL . . . | 8,111,744 | piastres. |

Soit environ 1,850,000 francs.

(1) Cette somme représente seulement la faible redevance payée pour l'affermage de la mine de cuivre de Khochin, aux environs de Palou. — La mine d'Arghana-ma'aden, exploitée directement par l'Etat, ne paye aucune redevance.

# CAZAS DU SANDJAK D'ARGHANA

## CAZA DE PALOU

**Orientation, limites.** — Le caza de Palou est situé au nord du sandjak d'Arghana. Il est limité au nord par le vilayet d'Erzeroum; à l'est, par celui de Bitlis; au sud, par le merkez-caza d'Arghana; à l'ouest, par le vilayet de Mamouret-ul-Aziz.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 8 nahiés et contient 365 villages.

**Superficie.** — Sa superficie est de 3,376 kilomètres carrés, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Terres arables. . . . | 2,435 | kilom. carrés. |
| Sites montagneux . . | 514 | — |
| Forêts. . . . . | 427 | — |
| TOTAL . . . | 3,376 | kilom. carrés. |

**Autorités civiles.** — Le caza de Palou est administré par un caïmakam (sous-gouverneur) et 8 mudirs (directeurs) respectivement assistés par un Conseil de même composition que ceux du vilayet, des sandjaks et des autres cazas.

**Population.** — Sa population totale est de 45,872 habitants, ceux du chef-lieu compris, comme suit :

MUSULMANS

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans proprement dits . . . | 12,588 | 34,022 hab. |
| Kurdes, Turkmènes (Turcomans). | 18,134 | |
| Tcherkesses (Circassiens) . . . . | 2,000 | |
| Syriens arabes. . . . . | 1,300 | |

RELIGIONS INDÉFINIES

| | | |
|---|---|---|
| Yézides (Kizil-bach). . . . . | 700 | 950 — |
| Tchinganès (Bohémiens) . . . . . | 250 | |

CHRÉTIENS

| | | |
|---|---|---|
| Arméniens grégoriens .. . . . | 9,700 | 10,900 — |
| — catholiques. . . . . | 100 | |
| Syriens — . . . . . | 100 | |
| — jacobites. . . . . | 1,000 | |
| TOTAL. . . | | 45,872 hab. |

**Chef-lieu.** — La ville de Palou, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des départements administratifs, est située sur l'Euphrate oriental (*Mourad-tchaï*) par 37°44′ de longitude est et 38°45′ de latitude nord, à 90 kilomètres au nord-ouest de Diarbékir, à 50 kilomètres au nord-est d'Arghana, et à 40 kilomètres au nord-est de la mine d'Arghana-ma'aden.

Sa population est de 7,500 habitants, comme suit :

MUSULMANS

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans proprement dits . . | 2,500 | 4,800 hab. |
| Kurdes. . . . . | 1,000 | |
| Syriens jacobites. . . . . | 1,300 | |

CHRÉTIENS

| | | |
|---|---|---|
| Arméniens grégoriens . . . . . | 1,700 | 2,700 — |
| Syriens arabes. . . . . | 1,000 | |
| TOTAL. . . | | 7,500 hab. |

**Mines et minières.** — Le caza de Palou possède une mine de cuivre située à Khochin, localité qui n'est séparée du chef-lieu du caza que par une distance de 17 à 18 kilomètres vers le sud-est. Cette mine, donnée à ferme moyennant 5 0/0 de son produit brut, est entourée de forêts qui rendent son exploitation facile ; mais le minerai est d'une teneur très inférieure à celle du minerai d'Arghana-ma'aden ; aussi la mine de cuivre de Khochin est-elle d'un faible rapport.

**Forêts.** — On a déjà décrit plus haut les forêts du caza de Palou, dans le chapitre spécial des forêts du vilayet. Il n'y a lieu d'insister que sur la nécessité de les bien aménager et bien exploiter, suivant les règles de l'art forestier, et de les confier à la garde de *koldjis* étrangers au vilayet, de préférence choisis parmi les Tcherkesses (Circassiens), plus aptes que d'autres à être opposés avec succès aux Kurdes, auteurs des abus. Moyennant cela, les forêts du caza de Palou deviendront une précieuse ressource pour la mise en valeur de la riche mine d'Arghana-ma'aden, et suffiront à lui fournir le bois et le charbon indispensables à son exploitation régulière.

## CAZA DE TCHERNIK.

**Orientation, limites.** — Le caza de Tchernik, situé dans la partie sud-ouest du sandjak d'Arghana, est limité au nord par le vilayet de Mamouret-ul-Aziz; à l'est, par le merkez-caza d'Arghana; au sud, par le merkez-sandjak de Diarbékir, et à l'ouest, par le vilayet de Mamouret-ul-Aziz.

**Division administrative.** — Il renferme un nahié et 237 villages.

**Superficie.** — Sa superficie est de 1,248 kilomètres carrés, comme suit :

| | |
|---|---|
| Terres arables . . . . | 993 kilom. carrés. |
| Sites montagneux. . . | 152 — |
| Surfaces boisées . . . | 103 — |
| TOTAL. . . . | 1,248 kilom. carrés. |

**Autorités administratives.** -- Le caza de Tchernik est administré par un caïmakam et un mudir, assistés de conseils composés, sous leur présidence respective, du cadi, des principaux chefs de services et de membres pris en nombre égal parmi les notables de chaque communauté.

**Population.** — Sa population totale est de 42,144 habitants, y compris ceux du chef-lieu, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| MUSULMANS. | | |
| Musulmans proprement dits . . . . | 11,000 | 37,716 hab. |
| Kurdes, Turkmènes (Turcomans). . | 25,310 | |
| Tcherkesses (Circassiens) . . . . . | 1,354 | |
| Syriens arabes . . . . . | 52 | |
| RELIGION INDÉFINIE. | | |
| Yézides . . . . . | | 1,800 — |
| CHRÉTIENS. | | |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 1,832 | 2,628 — |
| — catholiques . . . . . | 116 | |
| Syriens — . . . . . | 80 | |
| — jacobites . . . . . | 600 | |
| TOTAL. . . | | 42,144 hab. |

**Chef-lieu.** — Le bourg de Tchernik, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des départements administratifs, est situé par 36°10′ de longitude est, et 38°5′ de latitude nord, à 45 kilomètres au sud-ouest de la ville d'Ar-

ghana, et à la même distance de la mine d'Arghana-ma'aden, par rapport à laquelle elle se trouve plus directement au sud. Sa distance, au nord-ouest de Diarbékir, est de 76 kilomètres.

**Population.** — Tchernik a une population de 4,680 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans proprement dits. . . . . | 2,000 |
| Syriens arabes . . . . . | 52 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 1,832 |
| — catholiques. . . . . | 116 |
| Syriens — . . . . . | 80 |
| — jacobites . . . . . | 600 |
| TOTAL . . . | 4,680 |

Le caza de Tchernik possède des eaux thermales célèbres, assidûment fréquentées. Il a de nombreux et beaux vignobles, ses vins et son raisin sec sont estimés et recherchés.

# SANDJAK DE MARDIN

**Orientation, limites.** — Le sandjak de Mardin est situé au sud-est du vilayet de Diarbékir, par 38° à 40°15′ de longitude est et 36°40′ à 37°40′ de latitude nord. Il est limité au nord par le vilayet de Bitlis; à l'est, par celui de Van; au sud, par celui de Mossoul et le mutessarifat de Zor, et à l'ouest par le merkez-sandjak de Diarbékir.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 5 cazas, 43 nahiés et 1,062 villages, comme suit :

| CAZAS | NAHIÉS | VILLAGES |
|---|---|---|
| Mardin (merkez-caza)..... | ..... | 105 |
| Nisibin..... | Nefs-i-Nisibin. — Bekiar Ali. — Boulsour. — Asnaver. — Ilian. — Tchermévan. — Sokian et Taï.. | 240 |
| Djézirèh..... | Nefs-i-Djézirèh. — Husnan. — Mihran. — Chah-Arous. — Cheh-Penen. — Zeber et Selvpi..... | 210 |
| Midiat ou Médéat..... | 21 nahiés..... | 410 |
| Avinèh..... | Eumerkian. — Sever. — Gourou. — Surketchi et Chivan ..... | 97 |
| | Total..... | 1.062 |

**Superficie.** — Sa superficie est de 20,740 kilomètres carrés, comme suit :

| CAZAS | NATURE DE TERRAINS | | | TOTAUX PAR CAZAS |
|---|---|---|---|---|
| | ARABLES | MONTAGNEUX | BOISÉS | |
| | kilom. carrés | kilom. carrés | kilom. carrés | kilom. carrés |
| Mardin (merkez-caza). ..... | 3.602 | 864 | 145 | 4.611 |
| Nisibin ..... ..... | 5 279 | 881 | » | 6 160 |
| Djézirèh..... | 3.204 | 1 155 | 340 | 4.699 |
| Midiat..... | 2.496 | 598 | 100 | 3.194 |
| Avinèh..... | 1.620 | 390 | 66 | 2.076 |
| Totaux.. .. | 16 201 | 3.888 | 651 | |
| Total de la superficie du sandjak..... | | | | 20 740 |

**Autorités civiles, militaires, religieuses.** — Le sandjak de Mardin est administré par un mutessarif (gouverneur), cinq caïmakams (sous-gouverneurs), 43 mudirs (directeurs), assistés respectivement de Conseils administratifs composés, sous la présidence de chacun de ces hauts fonctionnaires, des chefs des principaux services, des cadis et de membres pris en nombre égal parmi les notables des diverses communautés.

La force militaire du sandjak de Mardin consiste en 4 bataillons de *rédifs* (réserve), relevant du commandement général de la brigade du vilayet, dont le siège est au chef-lieu, et placés sous les ordres d'un lieutenant-colonel qui réside à Mardin. Deux bataillons sont casernés dans cette ville et les deux autres à Djézirèh.

Pour les musulmans, les autorités religieuses sont les cadis et les imams ou mollahs, dans chaque caza, nahié ou village.

Les Arméniens grégoriens ont un archevêque à Mardin, ainsi que les trois communautés catholique, arménienne, chaldéenne et syrienne. Les Arméniens protestants relèvent de la Mission américaine dont le siège est dans cette même ville. Les syriens jacobites en ont fait le siège d'un patriarcat. Les catholiques latins y ont un préfet apostolique, supérieur de la Mission

des RR. PP. Capucins italiens, assistés, pour l'école des filles, de six Religieuses Franciscaines de Lons-le-Saulnier.

**Services administratifs.** — Il y a, au chef-lieu du sandjak, des directions des finances, de la correspondance, des fondations pieuses, des impôts, du cadastre, des forêts, du commerce, de l'agriculture, des travaux publics, des postes et télégraphes et de l'instruction publique.

**Municipalités.** — La ville de Mardin et les autres villes principales du sandjak ont des municipalités.

**Tribunaux.** — Des tribunaux civils et correctionnels de première instance siègent à Mardin.

**Population.** — La population totale du sandjak de Mardin est de 193,022 habitants, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| **MUSULMANS** | | |
| Musulmans proprement dits . . . . | 38,781 | |
| Kurdes et Turkmènes (Turcomans) . | 76,127 | 122,522 hab. |
| Tcherkesses (Circassiens) . . . . . | 3,312 | |
| Syriens arabes . . . . . | 3,302 | |
| **RELIGIONS INDÉFINIES** | | |
| Yézides (Kizil-bach) . . . . . | 1,500 | 3,000 — |
| Tchinganès (Bohémiens) . . . . . | 1,500 | |
| **CHRÉTIENS ORIENTAUX** | | |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 11,606 | |
| — catholiques . . . . . | 8,000 | |
| — protestants . . . . . | 9,000 | 35,336 — |
| Grecs orthodoxes . . . . . | 6,600 | |
| — catholiques . . . . . | 130 | |
| *A reporter* . . . | | 159,858 hab. |

| | | |
|---|---|---|
| *Report*. . . | | 159,858 hab. |
| Chaldéens catholiques. . . . . | 14,820 | 32,574 — |
| Syriens — . . . . . | 4,000 | |
| — jacobites. . . . . | 13,754 | |

CHRÉTIENS LATINS

| | | |
|---|---|---|
| Capucins italiens . . . . . | 4 | 10 — |
| Franciscaines françaises. . . . . | 6 | |
| Israélites . . . . . | | 580 — |
| Total. . . . | | 193,022 hab. |

**Ecoles**. — Il y a dans le sandjak de Mardin 692 écoles dont 688 où 24,602 garçons reçoivent de 709 professeurs une instruction à divers degrés, et 4 où 375 filles reçoivent de 12 institutrices un enseignement primaire, comme suit :

| COMMUNAUTÉS | MÉDRESSÉS | | | RUCHDIÉS | | | ÉCOLES PRIMAIRES | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | GARÇONS | | | FILLES | | |
| | ÉCOLES | ÉLÈVES | PROFESSEURS | ÉCOLES | ÉLÈVES | PROFESSEURS | ÉCOLES | ÉLÈVES | Professeurs | ÉCOLES | ÉLÈVES | Maîtresses |
| Musulmans..... | 3 | 110 | 5 | 1 | 100 | 7 | 625 | 21.182 | 625 | 2 | 65 | 4 |
| Arméniens catholiques..... | » | » | » | » | » | » | 12 | 540 | 16 | » | » | » |
| Arméniens protestants..... | » | » | » | » | » | » | 2 | 120 | 4 | 1 | 100 | 2 |
| Chaldeens..... | » | » | » | » | » | » | 22 | 1.100 | 22 | » | » | » |
| Syriens catholiques | » | » | » | » | » | » | 4 | 200 | 6 | » | » | » |
| Syriens jacobites.. | » | » | » | » | » | » | 18 | 1.080 | 20 | » | » | » |
| Latins..... | » | » | » | » | » | » | 1 | 170 | 4 | 1 | 210 | 6 |
| Totaux.... | 3 | 110 | 5 | 1 | 100 | 7 | 684 | 24.392 | 697 | 4 | 375 | 12 |
| Total général... | 692 Écoles. — 24.977 Élèves. — 721 Professeurs. | | | | | | | | | | | |

Les écoles des musulmans consistent en 3 médressés (écoles de théologie et droit islamiques), un collège ruchdié (enseigne-

ment secondaire très complet) et 25 écoles primaires dont 2 de filles, dans la ville de Mardin. Dans le reste du sandjak, les musulmans ont de plus 602 écoles primaires.

Les Arméniens catholiques ont 2 bonnes écoles primaires de garçons à Mardin et 10 autres dans les divers cazas.

Il y a à Mardin 2 écoles de garçons et une de filles fréquentées par les enfants de la communauté arménienne protestante; elles appartiennent à la Mission américaine; le programme des études est très chargé; mais le personnel enseignant n'a pas la compétence voulue pour son application, et porte d'ailleurs tous ses soins sur ce qui concerne l'enseignement religieux.

Les Chaldéens catholiques ont à Mardin 2 écoles de garçons bien tenues et 20 autres dans les cazas. Toutes sont primaires.

Il en est de même de celles des Syriens catholiques au nombre de 2 à Mardin, de 2 dans le caza de Nisibine et de Djézirèh, ainsi que des écoles des Syriens jacobites au nombre de 18, dont une à Mardin et les 17 autres dans le merkez-caza et les cazas de Djézirèh, de Midiat et d'Avinèh.

Quant aux écoles primaires des Latins, consistant en une école de garçons tenue par les RR. PP. Capucins italiens et une école de filles tenue par les Dames Franciscaines françaises, les études y sont fort bien dirigées. Le programme d'enseignement, aussi élevé que le degré le comporte, est mis en application avec soin dans tout son ensemble, et l'on a souvent remarqué que les élèves, garçons ou filles sortant de ces écoles, ont souvent une instruction plus solide et tout aussi étendue que la plupart des élèves d'autres établissements d'un plus haut degré. Ces deux écoles sont dans la ville de Mardin. On y reçoit indistinctement des enfants de toute nationalité et de toute communauté. L'enseignement est donné chez les RR. PP. Capucins en italien, en turc et en arménien, et chez les Sœurs Franciscaines, dans ces deux dernières langues et en français.

L'enseignement des diverses communautés est donné dans leurs langues respectives et en turc. Chez les missionnaires américains il est donné en arménien et en anglais.

**Chef-lieu.** — La ville de Mardin, chef-lieu du sandjak et du merkez-caza, résidence officielle du mutessarif et des autres autorités civiles, militaires et religieuses, siège des divers départements et services administratifs, des tribunaux du sandjak, etc., est située sur le versant méridional du Mont-Massius, dont l'altitude est de 1,100 mètres. Assise sur un rocher presque inaccessible d'où coulent de nombreuses et abondantes sources, la ville haute, défendue par un château-fort réputé comme imprenable, domine au loin les plaines de la Basse-Mésopotamie, qui s'étendent devant elle à perte de vue. La ville basse descend la pente de la montagne où ses maisons sont étagées.

**Population.** — La population de la ville de Mardin est de 25,000 habitants, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| **MUSULMANS** | | |
| Musulmans proprement dits . . | 10,000 | 15,700 hab. |
| Kurdes . . . . . | 4,000 | |
| Syriens arabes . . . . . | 1,700 | |
| **CHRÉTIENS ORIENTAUX** | | |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 4,330 | 8,710 — |
| — catholiques . . . . . | 1,200 | |
| — protestants . . . . . | 1,700 | |
| Chaldéens catholiques . . . . . | 580 | |
| Syriens — . . . . . | 90 | |
| — jacobites . . . . . | 810 | |
| **CHRÉTIENS LATINS** | | |
| Capucins italiens . . . . . | 4 | 10 — |
| Fransciscaines françaises. . . . | 6 | |
| ISRAÉLITES . . . . . | | 580 — |
| TOTAL . . . | | 25,000 hab. |

En ajoutant à ce chiffre celui de la population des 105 villages ressortissant directement de Mardin, on obtient pour tout le merkez-caza un chiffre total de 57,274 habitants, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| **MUSULMANS** | | |
| Musulmans proprement dits . . . . | 16,800 | 40,400 hab. |
| Kurdes et Turkmènes (Turcomans) . | 20,000 | |
| Tcherkesses (Circassiens) . . . . . | 1,400 | |
| Syriens arabes . . . . . | 2,200 | |
| **RELIGIONS INDÉFINIES** | | |
| Yézides (Kizil-bach). . . . . | 300 | 600 — |
| Tchinganès (Bohémiens). . . . . | 300 | |
| **CHRÉTIENS ORIENTAUX** | | |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 4,330 | 15,684 — |
| — catholiques . . . . . | 1,200 | |
| — protestants. . . . . | 1,700 | |
| Grecs orthodoxes. . . . . | 1,000 | |
| — catholiques . . . . . | 130 | |
| Chaldéens catholiques . . . . . | 3,080 | |
| Syriens — . . . . . | 790 | |
| — jacobites . . . . . | 3,454 | |
| **CHRÉTIENS LATINS** | | |
| Capucins italiens. . . . . | 4 | 10 — |
| Franciscaines françaises . . . . . | 6 | |
| ISRAÉLITES . . . . . | | 580 — |
| TOTAL. . . . . | | 57,274 hab. |

La ville de Mardin est à 81 kilomètres au sud-est de Diarbékir et à 50 kilomètres au sud de la rive droite du *Tigre*. Le site élevé qu'elle occupe au milieu de l'une des plaines les plus fertiles de la Mésopotamie, tout entourée de collines verdoyantes,

de jardins fruitiers et de coteaux couverts de vignes, en fait un séjour très agréable. Son climat très sain est entretenu par l'abondance des eaux dans une salubrité parfaite. La température, assez froide en hiver sur les hauteurs, est très chaude en été, surtout au bas de la montagne.

Cette ville, de construction très ancienne, est bâtie, selon l'opinion la plus commune, sur l'emplacement de l'ancienne *Mardé* ou *Miridé*. Cependant M. Ainsworth attribue les ruines de la cité située près de la forteresse et nommée par les indigènes « Kasr-assar », à Sinna, ville principale des Chaldéens et citée par Ptolémée et qui se trouvait entre Edesse (Orfa) et Amida (Diarbékir). Ces ruines occupent une très vaste étendue ; les murs étaient bâtis en pierres basaltiques et des tours arrondies, dont plusieurs subsistent encore, les garnissaient de distance en distance. Les maisons étaient en pierres de taille, avec des voûtes demi-circulaires, pour la plupart encore existantes. M. Ainsworth n'a trouvé dans ces ruines aucune inscription, aucune brique babylonienne. De plus, dans la partie la plus remarquable et la mieux conservée de cette ancienne ville, qui est le cimetière placé hors des murs, les croix sculptées sur les mausolées, ainsi que l'architecture des églises, attestent que ces ruines sont celles d'une cité chrétienne. Il est donc probable que c'est en effet l'antique *Mardé* ou *Miridé*, devenue ville chrétienne sous la domination du roi d'Arménie Tiridate II, et que les églises, les mausolées, les maisons en pierres de taille que l'on voit dans ces ruines sont des restes des arméniens du temps de ce roi, placé sur le trône par les Romains, en 259 de notre ère, et mort en 314.

Quoi qu'il en soit, la ville actuelle de Mardin ne semble pas moins ancienne ; elle renferme, outre le château-fort et les murs d'enceinte de la ville haute, quelques monuments assez dignes d'intérêt. On n'y compte pas moins de vingt mosquées, quarante-cinq *mesdjids* (chapelles musulmanes), trois *médressés*, trois couvents, dont un aux Syriens catholiques, un aux Capucins italiens et un aux Franciscaines françaises ; neuf églises, dont deux aux Arméniens catholiques, deux aux Syriens catholiques, une aux

Chaldéens catholiques, trois aux Syriens jacobites et une aux Capucins italiens. Il y a aussi un temple protestant dans les bâtiments de la Mission américaine, qui sont fort beaux. Les maisons de Mardin, tant dans la ville basse que dans la ville haute, sont au nombre de 4,991. Il y a aussi un hôpital militaire, huit bains turcs, un han (hôtellerie), sept cents boutiques et magasins, un grand nombre de métiers pour les cotonnades, les toiles, les tapis et les étoffes de laine; un bijoutier, deux horlogers, deux fonderies, deux manufactures d'étoffes, une de draps, trois commissionnaires en marchandises, seize négociants, un changeur de monnaie, un avocat, deux libraires, un droguiste, deux pharmacies, trois médecins, trois tailleurs, un négociant et fabricant de vins et liqueurs, deux confiseries, trois magasins de porcelaines et verreries, etc., etc.

Les remparts de la ville haute ont arrêté successivement Houlagou, petit-fils de Djenghiz-Khan, et Timour-Leng (Tamerlan), qui ne purent s'en emparer, quoique ce dernier se fût rendu maître de la ville basse sans aucun obstacle. Mardin appartient à l'Empire ottoman depuis l'année 1574, date de la conquête de cette partie de l'Asie par le sultan Sélim II, à la suite de la bataille de Tchaldiran.

**Kara-Dara.** — A moitié chemin à peu près de Mardin à Nisibin, à gauche de la route, on rencontre le village de Kara-Dara, où se voient les vastes ruines d'un grand château-fort, connu aujourd'hui sous le nom de *Kasr-Bordj*, et de l'antique cité qu'il défendait jadis. La fondation de cette ville est attribuée par la tradition locale à Darius et sa destruction à Alexandre le Grand. Procope dit qu'elle fut bâtie par l'empereur Anastase pour résister aux invasions des Perses. De leur côté, les historiens persans disent que Tiridate II, après avoir chassé le lieutenant de Séleucus Callinicus, fonda la cité de Kara-Dara, ce qui semble d'autant moins possible que Séleucus Callinicus vivait de 247 à 245 avant Jésus-Christ et Tiridate II de 259 à 314 de l'ère chrétienne.

On voit à Kara-Dara de vastes citernes souterraines voûtées,

d'une belle construction, et des grottes taillées dans le roc où sont de nombreux sarcophages en pierre. Aujourd'hui, ces grottes sont habitées en hiver par des Kurdes nomades qui s'y retirent pour y passer à l'abri cette saison. Ainsworth rapporte qu'en 1838, Hafiz-Pacha chercha à relever Kara-Dara de ses ruines, mais il ne paraît pas qu'il y ait réussi.

Il existe près de la ville de Mardin un monastère que l'on nomme *Der-i-Zafaran*, et où demeure l'évêque syrien ; c'est dans ce couvent que vivait le célèbre historien arabe Abul-Faradj.

Les collines du merkez-caza de Mardin sont cultivées en vignobles qui donnent un vin très renommé, ayant beaucoup de ressemblance avec le vin de Chypre. On fabrique aussi dans la contrée beaucoup de bonne eau-de-vie tirée du raisin sec et des figues. On y fait un grand commerce de fruits frais et secs, ainsi que de laine, de beurre et de fromage, produits accessoires de l'élevage de nombreux troupeaux.

**Production agricole.** — La production agricole du sandjak de Mardin est, en moyenne annuelle, comme suit :

| NOMS DES PRODUITS | PRODUCTION TOTALE | CONSOMMATION | |
|---|---|---|---|
| | | LOCALE | EN EXPORTATION |
| | kilés | kilés | kilés |
| Blé | 1.260.000 | 1.260.000 | » |
| Orge | 567 000 | 567.000 | » |
| Haricots, lentilles, etc. | 540.000 | 540.000 | » |
| TOTAUX | 2.367 000 | 2 367.000 | » |
| | okes | okes | okes |
| Riz | 66 000 | 66.000 | » |
| Sésame | 660 000 | 440.000 | 220.000 |
| Amandes | 18 000 | 11.000 | 7.000 |
| Olives | 154.000 | 44.000 | 110 000 |
| Raisins secs | 220 000 | 110.000 | 110.000 |
| Fruits frais et secs | 60.000 | 60.000 | » |
| Amandes d'abricots | 330.000 | 165.000 | 165.000 |
| Coton brut | 116 000 | 90.000 | 26.000 |
| Mohair (poil de chèvre dite d'Angora) | 230.000 | 45.000 | 185 000 |
| Laine brute | 94.000 | 39.000 | 55.000 |
| Noix de galle | 132.000 | 22.000 | 111.000 |
| — petite dite Artouf | 16.500 | 16.500 | » |
| — — Chacalos | 17.000 | 17.000 | » |
| Grenades (écorce de) | 22.000 | 22.000 | » |
| Sumac (baies de) | 110.000 | 66.000 | 44.000 |
| *Botoun* (sorte de pistache à coque verte) | 275.000 | 110.000 | 165.000 |
| Tabac | 98 000 | 66.000 | 32.000 |
| Miel | 35 000 | 20.000 | 15.000 |
| Huile de *botoum* (1) | 5.000 | 3.000 | 2 000 |
| Graisse | 45.000 | 45.000 | » |
| Beurre | 66.000 | 66.000 | » |
| Fromage | 86.000 | 86 000 | » |
| Raisiné (pekmèz) (2) | 77.000 | 66 000 | 11.000 |
| Sirops, etc. | 2.000 | 2 000 | » |
| Vins | 150.000 | 95.000 | 55.000 |
| Eaux-de-vie | 80.000 | 40 000 | 40.000 |
| Pâtes et saucissons de fruits (3) | 200.000 | 90.100 | 110.000 |
| *Mihlib* (4) | 286.000 | 66.000 | 220.000 |
| TOTAUX | 3.650.500 | 1.968.500 | 1.682.000 |

(1) L'huile de *botoum* (sorte de pistache à coque verte) est naturellement parfumée et sert à fabriquer des savons de toilette très recherchés dans le pays.

(2) Le *pekmèz* se fait avec le moût de raisin, plus ou moins épais, suivant le goût du consommateur.

(3) On fait des saucissons (soudjouk) de pâte de fruits dans laquelle on met des amandes, des noisettes, etc.

(4) Le *mihlib* est un arbre ; son bois sert à fabriquer des tuyaux de pipe (tchibouk) ; on croit son fruit souverain contre la colique.

**Bestiaux.** — La production moyenne annuelle du sandjak de Mardin, en bétail des races bovine, chevaline, asine, camélienne et ovine, se chiffre comme suit :

| | TÊTES DE BÉTAIL | TOTAL PAR RACES |
|---|---|---|
| Bœufs et vaches | 7.500 | |
| Buffles | 2.840 | |
| TOTAL DE LA RACE BOVINE | 10.340 | 10 340 |
| Chevaux | ... ..... | 13.514 |
| Anes | 16 534 | |
| Mulets | 17.000 | |
| TOTAL DE LA RACE ASINE | 33.534 | 33.534 |
| Chameaux | ..... ..... | 1.100 |
| Moutons | 616.984 | |
| Chèvres | 99 110 | |
| TOTAL DE LA RACE OVINE | 716.094 | 716.094 |
| TOTAL GÉNÉRAL | | 774.582 |

**Production industrielle.** — Privée des débouchés commerciaux nécessaires, par suite du manque absolu, non seulement de ces voies rapides que les exigences de la civilisation actuelle ont rendues indispensables, mais encore de routes véritablement carrossables, telles qu'en a à sa disposition le plus petit village européen, l'industrie de Mardin, si magnifiquement florissante durant tout le moyen âge et la première période des temps modernes, n'est plus même une ombre pâle de ce qu'elle fut. La grande cité manufacturière, rivale d'Orfa, de Mossoul, de Damas et d'Alep, ne produit plus aujourd'hui que quelques étoffes de soie, de laine et de coton, des maroquins, des cuirs teints et ouvrés, des châles en *aba*, des toiles et autres articles appropriés surtout aux besoins de la consommation locale. Le tableau sui-

vant fait voir combien les exportations de ces excellents produits sont peu en rapport avec les belles qualités qui les distinguent encore.

| NOMS DES ARTICLES | PRODUCTION TOTALE | CONSOMMATION | |
|---|---|---|---|
| | | SUR PLACE | EN EXPORTATION |
| | okes | okes | okes |
| Cordes en crin | 3.300 | 2.200 | 1.100 |
| Cuirs de buffle ouvrés | 22.000 | 16.000 | 6.000 |
| Bronze ouvré | 4.200 | 2.200 | 2.000 |
| Fer ouvré | 55 000 | 22.000 | 33.000 |
| Argent ouvré | 165 | 115 | 50 |
| Fil rouge | 6.000 | 4.500 | 1.500 |
| Fil blanc | 8.000 | 5 800 | 2 200 |
| Fil de fer | 5.500 | 2 200 | 3.300 |
| Savon de botoum (1) | 2.200 | 1.600 | 600 |
| Feutre | 5 500 | 5 500 | » |
| TOTAUX | 111.865 | 62.115 | 49.750 |
| | pièces | pièces | pièces |
| Cuirs teints et ouvrés | 13 000 | 5 000 | 8 000 |
| Maroquins teints et ouvrés | 30 000 | 20 000 | 10.000 |
| Souliers | 80.000 | 60.000 | 20.000 |
| Châles en *aba* | 10 000 | 1.500 | 8.500 |
| *Aba* (étoffe feutrée) | 5.000 | 2.500 | 2.500 |
| Bonnets de feutre | 5.000 | 5.000 | » |
| Mouchoirs | 10 000 | 10 000 | » |
| Toile rouge | 8.000 | 6.000 | 2.000 |
| Toile blanche | 16 000 | 12 000 | 4.000 |
| Soieries | 20.000 | 10.000 | 10 000 |
| *Leulés* (fourneaux de pipes) | 280.000 | 80 000 | 200.000 |
| TOTAUX | 477.000 | 212.000 | 265.000 |

**Dîmes et impôts.** — Les revenus du sandjak de Mardin ont été, en 1305 (du 1/13 mars 1889 au 28 février/12 mars 1890), de 9,367,174 piastres, comme suit :

(1) Le savon de Botoum se fait avec de l'huile tirée du botoum, sorte de petite pistache à coque verte qui croît dans le sandjak de Mardin, et surtout dans le vilayet de Bitlis (sandjak de Séert), limitrophe.

| | | |
|---|---|---|
| Impôt foncier (*Verghi*). . . . . | 1,157,262 | piastres |
| Teskérés des propriétés . . . . . | 19,533 | — |
| *Temettu* (Patentes) . . . . . | 1,125,984 | — |
| Exonération du service militaire (*Bédel-i Askérië*) . . . . . | 642,790 | — |
| Taxes sur les bestiaux (*agnams*, *dévés*, etc). . . . . | 3,099,208 | — |
| Dîme des céréales . . . . . | 2,723,720 | — |
| Forêts . . . . . | 68,141 | — |
| Loyer annuel et accumulé des immeubles appartenant au fisc. . . . . | 7,938 | — |
| *Béyié* du *tumbéki*, permis de chasse, pêche, etc. . . . . | 3,304 | — |
| Droits divers . . . . . | 99,062 | — |
| Recettes des tribunaux . . . . . | 131,256 | — |
| — du Defter-hané . . . . . | 104,524 | — |
| Revenus divers . . . . . | 184,454 | — |
| TOTAL. . . . | 9,367,174 | piastres |

**Ou environ 2,140,000 francs.**

# CAZAS DU SANDJAK DE MARDIN

## CAZA DE NISIBIN

**Orientation, limites.** — Le caza de Nisibin est situé au sud du sandjak de Mardin. Il a pour limites au nord le caza de Midiat, à l'est celui de Djézirèh, au sud le vilayet de Mossoul et le mutessarifat de Zor, et à l'ouest le merkez-caza de Mardin.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en huit nahiés, comprenant en totalité 240 villages. Ces nahiés sont :

1° Nefs-Nisibin ; 2° Békiar-Ali ; 3° Boulsour ; 4° Asnaver ; 5° Ilian ; 6° Tchesmévan ; 7° Sohian ; 8° Taï.

**Superficie.** — La superficie du caza de Nissibin est de 6,160 kilomètres carrés, comme suit :

| | |
|---|---|
| Terres arables. . . . | 5,279 kilom. carrés. |
| Montagnes . . . . . | 881 — |
| Total . . . | 6,160 kilom. carrés. |

**Autorités.** — Ce caza est administré par un caïmakam et huit mudirs, assistés respectivement de Conseils, comme il est dit plus haut.

**Population.** — Sa population, y compris celle de son chef-lieu, est de 30,000 habitants, comme suit :

MUSULMANS

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans proprement dits. . . . | 6,000 | 20,000 hab. |
| Kurdes et Turkmènes (Turcomans) . | 13,000 | |
| Tcherkesses (Circassiens) . . . . . | 1,000 | |

CHRÉTIENS

| | | |
|---|---|---|
| Arméniens grégoriens. . . . . | 3,000 | 10,000 — |
| — catholiques. . . . . | 1,000 | |
| — protestants . . . . . | 1,000 | |
| Grecs orthodoxes. . . . . | 1,000 | |
| Chaldéens catholiques. . . . . | 2,000 | |
| Syriens — . . . . . | 1,000 | |
| — jacobites . . . . . | 1,000 | |
| TOTAL . . . . | | 30,000 hab. |

**Chef-lieu.** — Nissibin, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, et siège des départements administratifs, est située sur le *Djaghdjagha* (Mygdonius) par 38°55′ de longitude est et 37°1′ de latitude nord, au pied du mont Massius, sur le versant duquel, à la distance de 60 kilomètres au nord-ouest, s'élève la ville de Mardin et dont les sommets les plus hauts, au-dessus de Nisibin, n'ont plus que 480 mètres d'altitude au lieu de 1,100, altitude du Massius à Mardin.

**Population.** — La population de Nissibin est de 10,000 habitants, comme suit :

MUSULMANS

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans proprement dits. . . . . | 4,000 | 5,000 hab. |
| Kurdes. . . . . | 1,000 | |
| *A reporter*. . . | | 5,000 hab. |

| | | |
|---|---|---|
| *Report*. . . | | 5,000 hab. |
| CHRÉTIENS | | |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 2,000 | |
| — catholiques . . . . . | 500 | |
| — protestants. . . . . | 500 | 5,000 — |
| Grecs orthodoxes. . . . . | 1,000 | |
| Chaldéens catholiques . . . . . | 1,000 | |
| TOTAL. . . . | | 10,000 hab. |

La ville actuelle de Nisibin occupe le même emplacement que l'antique Nisibis, ville jadis très importante, sous les Grecs et les Romains. On y voyait encore, en 1794, un arc de triomphe presque entièrement ruiné, un petit temple carré assez bien conservé, converti actuellement en église arménienne; cinq belles colonnes, dont trois seulement avaient conservé leurs chapiteaux et quelques inscriptions latines. Olivier, savant naturaliste français, qui passa alors par cette ville, put lire quelques mots d'une de ces inscriptions très effacées qui lui parurent désigner, peut-être, le stade où se faisaient les courses de chevaux et de chars. Sous les Séleucides, Nisibis reçut le nom d'Antioche de Mygdonie. C'était la plus célèbre des villes de cette province. Les Grecs l'appelaient aussi « Anthemusiæ », à cause des belles prairies aux fleurs odoriférantes qui l'ont toujours entourée. Après avoir subi tour à tour depuis lors le joug des rois d'Arménie, des Romains qui y entrèrent avec Lucullus, puis des Parthes, et avoir été réunie à l'empire romain sous Trajan, avec la Mésopotamie entière, l'Arménie et plusieurs provinces au delà du *Tigre*, elle fut cédée à Sapor II (Chah-Pour), roi sassanide de Perse, par Jovien. La bataille de Tchaldiran gagnée par le sultan Sélim I^er^ sur Ismaël Chah en 1514, donna Nisibin à l'Empire Ottoman, auquel dès lors cette ville n'a jamais cessé d'appartenir.

Les rues de Nisibin sont étroites, irrégulières et sans pavé. Les maisons, au nombre de 2,100, pour la plupart en pisé, avec

des toits en paille, recouverte d'une épaisse couche de ce même pisé, n'ont presque toutes qu'un rez-de-chaussée. Elles sont fort incommodes et très perméables à la pluie. Il y a à Nisibin, outre le conak du gouvernement, une mosquée, cinq *mesdjids* (chapelles musulmanes), deux églises arméniennes, une à la communauté grégorienne, une à la communauté chaldéenne catholique et une aux Grecs orthodoxes ; un bain turc, cent boutiques, un petit bazar non voûté (tcharchi), cinq cafés. La distribution des eaux y est fort mal faite, mais il serait bien facile d'y remédier en réparant les anciens canaux d'irrigation qui autrefois conduisaient les eaux de la montagne, et les conduites qui distribuaient en ville l'eau de la rivière *Djaghdjagha*. Aujourd'hui, tous ces canaux sont comblés, bouchés, couverts de décombres, et les eaux de la montagne, au lieu de servir à irriguer la plaine, s'y répandent par torrents et la ravagent durant la saison des pluies. La rivière, peu profonde, devient stagnante en plus d'une place, ce qui rend malsain le séjour d'une ville possédant tous les moyens naturels d'assurer sa salubrité.

Les belles et vastes prairies du caza de Nisibin nourrissent de grands et nombreux troupeaux. On cultive particulièrement dans cette contrée, abondamment arrosée, un excellent riz, du coton et du tabac. Ces deux dernières cultures, un peu languissantes, ne manqueraient pas de prospérer, si les anciens canaux, nettoyés et mis en bon état, permettaient de faire, comme autrefois, des irrigations régulières.

## CAZA DE DJÉZIRÈH.

**Orientation, limites.** — Le caza de Djézirèh est situé à l'est du sandjak de Mardin. Il est limité au nord-est par le vilayet de Van, au sud-est par celui de Mossoul, et à l'ouest par les cazas de Nisibin et de Midiat.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 9 nahiés, comprenant en totalité 210 villages.

**Superficie.** — Sa superficie est de 4,699 kilomètres carrés, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Terres arables . . . . | 3,204 | kilom. carrés. |
| Montagnes . . . . . | 1,155 | — |
| Bois . . . . . | 340 | — |
| TOTAL . . . | 4,699 | kilom. carrés. |

**Autorités.** — Ce caza est administré par un caïmakam et neuf mudirs, assistés de conseils de même composition que ceux du vilayet, des sandjaks et des autres cazas et nahiés.

Sa population est de 35,000 habitants, y compris ceux du chef-lieu, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| **MUSULMANS** | | |
| Musulmans proprement dits . . . | 9,500 | |
| Kurdes, etc. . . . . | 14,500 | 25,000 hab. |
| Syriens arabes. . . . . | 1,000 | |
| **CHRÉTIENS** | | |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 1,500 | |
| — catholiques. . . . . | 1,250 | |
| — protestants. . . . . | 1,000 | |
| Chaldéens catholiques. . . . . | 2,150 | 10,000 — |
| Syriens — . . . . . | 1,000 | |
| — jacobites . . . . . | 3,100 | |
| TOTAL . . . | | 35,000 hab. |

**Chef-lieu.** — *Djézirèh-ibn-Omar*, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des départements administratifs, est situé sur la rive droite du *Tigre*, au pied du mont

*Djoudi*, sur lequel les Kurdes croient que s'est arrêtée l'arche de Noé, à 125 kilomètres à l'est de Mardin, et à 170 kilomètres au sud-est de Diarbékir.

**Population.** — Sa population est de 9,560 habitants, comme suit :

MUSULMANS

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans proprement dits . . | 2,400 | 4,460 hab. |
| Kurdes. . . . . | 2,060 | |

CHRÉTIENS

| | | |
|---|---|---|
| Arméniens grégoriens . . . . . | 2,500 | 5,100 — |
| — catholiques. . . . . | 1,250 | |
| — protestants. . . . . | 1,000 | |
| Chaldéens catholiques. . . . . | 250 | |
| Syriens jacobites . . . . . | 100 | |
| Total. . . . | | 9,560 hab. |

Dans cette ville, autrefois considérable, se trouvent les tombeaux de plusieurs princes Abbassides. Elle est entourée de murailles et deux bataillons de *rédifs* y sont casernés. Outre le Konak du gouvernement, la caserne et l'hôpital militaire, il y a à Djézirèh cinq mosquées très belles, quarante *mesdjids* (chapelles musulmanes), quinze *turbés* (chapelles funéraires musulmanes), cinq *hans* (hôtelleries), huit bains turcs, dix cafés, trente fontaines publiques, cent boutiques, un ancien bazar voûté, à peu près désert, etc., etc.

Il y a de très belles forêts de chênes autour de Djézirèh. La cueillette des noix de galle, tant sur le mont *Djoudi* que sur le mont *Kiavèh*, est également très abondante. Des abeilles qui donnent un miel fort estimé et une cire odoriférante se creusent des habitations souterraines dans cette dernière montagne.

Les plaines des environs, bien arrosées et bien cultivées, donnent de belles récoltes de céréales, de légumes et de fruits

dont l'excédent de consommation locale est séché et dirigé par le *Tigre* sur Mossoul, place avec laquelle le caza de Djézirèh entretient, par cette voie, des relations commerciales suivies.

Les Pères Dominicains français entretiennent à Djézirèh une école chaldéenne et une école syrienne, et dans les villages cinq écoles chaldéennes et deux syriennes, dont une de filles. Un dispensaire de pharmacie distribue annuellement à Djézirèh et aux environs, à plus de 2,800 malades, des consultations et des remèdes gratuits.

**Mines.** — A la distance de 45 kilomètres à l'est de Djézirèh, dans une localité nommée Harpot, près de Nahravan ou Napravan, il existe un dépôt houiller, dit-on, très riche. On avait commencé à l'exploiter, et quelques quantités de houille avaient été expédiées par le *Tigre* jusqu'à Bagdad, pour l'approvisionnement des bateaux à vapeur de la Compagnie de navigation fluviale. Cette exploitation n'a pas tardé à être suspendue à cause du manque de route de la mine au *Tigre*. La distance est assez courte pour qu'il soit avantageux de créer, quelles que puissent être les difficultés à surmonter, une bonne voie carrossable ou mieux encore une voie ferrée économique, afin d'exploiter ce magnifique gisement avec fruit. Il y a là une véritable source de richesse.

## CAZA DE MIDIAT OU MÉDÉAT.

**Orientation, limites.** — Le caza de Midiat est situé au nord-est du sandjak de Mardin. Il est limité au nord par le vilayet de Bitlis; à l'est, par celui de Van et le caza de Djézirèh ; au sud, par les cazas de Nisibin et de Mardin; et à l'ouest, par celui d'Avinèh.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 21 nahiés et contient 410 villages.

**Superficie.** — Sa superficie est de 3,194 kilomètres carrés, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Terres arables . . . | 2,496 | kilom. carrés. |
| Sites montagneux. . | 598 | — |
| Terrains boisés . . . | 100 | — |
| TOTAL . . . | 3,194 | kilom. carrés. |

**Population.** — Sa population totale est de 45,874 habitants, y compris ceux de son chef-lieu, comme suit :

MUSULMANS

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans proprement dits . . . . | 3,481 | 21,042 hab. |
| Kurdes et Turkmènes (Turcomans) . | 16,547 | |
| Tcherkesses (Circassiens) . . . . . | 912 | |
| Syriens arabes. . . . . | 102 | |

RELIGIONS INDÉFINIES

| | | |
|---|---|---|
| Yézides et Kizil-bach. . . . . | 1,200 | 2,400 — |
| Tchinganès (Bohémiens). . . . . | 1,200 | |

CHRÉTIENS

| | | |
|---|---|---|
| Arméniens grégoriens . . . . . | 2,276 | 22,432 — |
| — catholiques. . . . . | 2,250 | |
| — protestants. . . . . | 5,000 | |
| Grecs orthodoxes . . . . . | 4,600 | |
| Chaldéens catholiques . . . . . | 4,000 | |
| Syriens — . . . . . | 1,000 | |
| — jacobites . . . . . | 3,006 | |
| TOTAL . . . | | 45,874 hab. |

**Chef-lieu.** — La petite ville de Midiat ou Médéat, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des départements administratifs, est située au milieu d'une belle plaine tout entourée de versants de montagnes et de collines qui viennent

y expirer doucement sur la lisière qui sépare le caza des autres districts limitrophes.

Cette situation permet au plus grand nombre des habitants de se livrer avec succès à la culture de beaux vignobles dont sont couverts tous les coteaux d'alentour et qui produisent en grande abondance de bon raisin, donnant lieu à la fabrication de vins et d'eaux-de-vie estimés et à une exportation importante de raisins secs. Le produit de la plaine en céréales est assez considérable.

**Population.** — La population de cette ville est de 6,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans proprement dits . . . . | 3,000 hab. |
| Kurdes . . . . . | 500 — |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 500 — |
| Grecs orthodoxes . . . . . | 2,000 — |
| TOTAL. . . | 6,000 hab. |

Midiat est, comme Nisibin, une ancienne ville ayant quelque importance sous la dynastie macédonienne des Séleucides, mais il n'en reste aucun vestige connu. Très probablement elle fut détruite presque entièrement par les Sassanides, qui se rendirent maîtres de bonne heure de cette partie de l'empire grec fondé par Alexandre le Grand. Dès le 1e siècle de notre ère, ses habitants avaient embrassé le christianisme. On voit encore, à 17 kilomètres environ de Midiat, un monastère entièrement taillé dans le roc vif, où la tradition rapporte que les premiers chrétiens se réfugiaient pour échapper aux persécutions des Perses. On y compte environ quarante chambres assez grandes, communiquant toutes ensemble, et une chapelle voûtée dont la coupole était entièrement revêtue intérieurement d'or massif. Ce riche revêtement n'a pu être arraché en entier par les Sassanides qui en ont laissé subsister quelques restes, conservés avec grand soin par les religieux de ce monastère, connu de nos jours sous le nom de *Déir-el-Oumir*.

## CAZA D'AVINÈH

CHEF-LIEU SAVOUR

**Orientation, limites.** — Le caza d'Avinèh est situé au nord-ouest du sandjak de Mardin. Il est limité au nord par le merkez-sandjak de Diarbékir et le vilayet de Bitlis; à l'est, par le caza de Midiat; au sud, par le merkez-caza de Mardin, et à l'ouest, par le merkez-sandjak de Diarbékir.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 5 nahiés et contient 97 villages.

**Superficie.** — Sa superficie est de 2,083 kilomètres carrés, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Terres arables. . . | 1,627 | kilom. carrés. |
| Sites montagneux . | 390 | — |
| Surfaces boisées. . | 66 | — |
| TOTAL. . . | 2,083 | kilom. carrés. |

**Autorités.** — Le caza d'Avinèh est administré par un caïmakam et cinq mudirs, assistés par leurs Conseils respectifs, composés comme ceux des autres cazas et nahiés précités.

**Population.** — Sa population est de 24,874 habitants, y compris ceux du chef-lieu, comme suit :

MUSULMANS

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans proprement dits . . . . | 3,000 | 15,080 hab. |
| Kurdes et Turkmènes (Turcomans). | 12,080 | |
| *A reporter*. . . | | 15,080 hab. |

| | | |
|---|---|---|
| *Report*. . . | | 15,080 hab. |
| CHRÉTIENS | | |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 500 | 9,794 — |
| — catholiques. . . . . | 2,000 | |
| — protestants. . . . . | 300 | |
| Chaldéens catholiques. . . . . | 3,590 | |
| Syriens — . . . . . | 210 | |
| — jacobites. . . . . | 3,194 | |
| TOTAL. . . | | 24,874 hab. |

**Chef-lieu.** — Savour, chef-lieu du caza d'Avinèh, résidence officielle du caïmakam et siège des départements administratifs, est un gros bourg, situé précisément sur le confluent des deux sources d'une jolie rivière, le *Chéïkhan-sou*, qui sort des montagnes voisines de Mardin et va se jeter dans le *Tigre*, à l'extrême limite du caza, vers le nord, après l'avoir côtoyée à l'ouest durant un parcours de 45 kilomètres.

**Population.** — La population de Savour est de 3,874 habitants, comme suit :

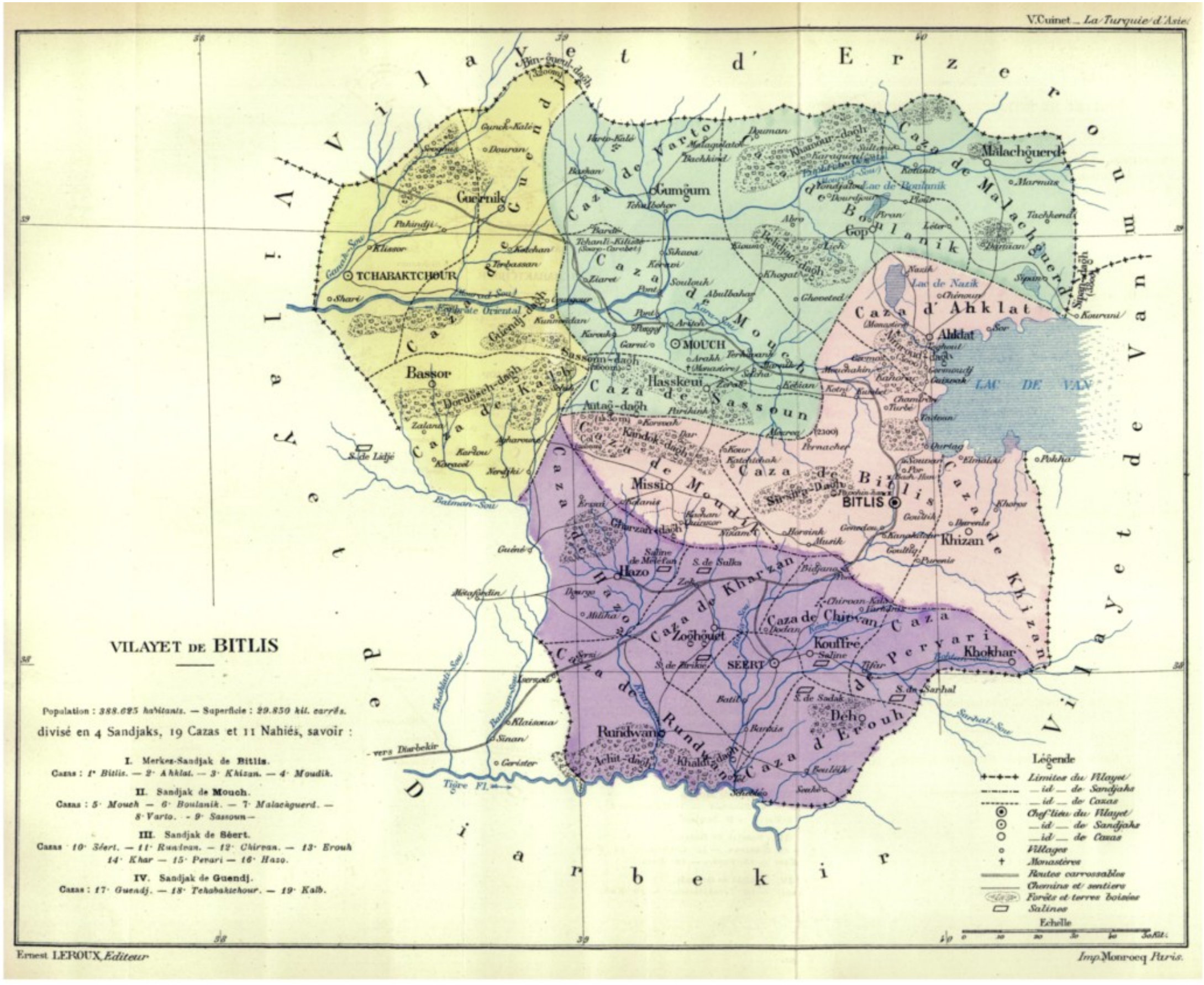
| | | |
|---|---|---|
| MUSULMANS | | |
| Musulmans proprement dits. . . | 2,000 | 2,272 hab. |
| Kurdes . . . . . | 272 | |
| CHRÉTIENS | | |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 500 | 1,602 — |
| — catholiques . . . . . | 1,000 | |
| Syriens jacobites. . . . . | 102 | |
| TOTAL. . . | | 3,874 hab. |

Savour est en droite ligne à 25 kilomètres de Mardin, chef-lieu du sandjak, mais sans y être relié par aucune route. La

contrée, où se trouvent un très grand nombre de coteaux peu élevés et situés en bonne exposition, est généralement cultivée en vignes d'excellent rapport.

**Localité remarquable.** — Hassan-kief, village situé sur la lisière des cazas d'Avinèh et de Midiat, doit être cité pour la singularité de ses habitations, toutes creusées et taillées entièrement dans le roc.

Parmi les insectes arachnides qui infestent le pays, on doit signaler le scorpion qui s'y trouve en multitude, et qui est très remarquable par son extraordinaire grosseur, sa couleur noire et son dangereux venin.




## VILAYET DE BITLIS

Population : *388.625 habitants.* — Superficie : *29.850 kil. carrés.*

divisé en 4 Sandjaks, 19 Cazas et 11 Nahiés, savoir :

**I.** Merkez-Sandjak de **Bitlis.**
Cazas : *1° Bitlis. — 2° Akhlat. — 3° Khizan. — 4° Moudik.*

**II.** Sandjak de **Mouch.**
Cazas : *5° Mouch — 6° Boulanik. — 7° Malachguerd. — 8° Varto. - 9° Sassoun —*

**III.** Sandjak de **Séert.**
Cazas : *10° Séert. — 11° Rudwan. — 12° Chirvan. — 13° Erouh 14° Khar — 15° Perari — 16° Hazo.*

**IV.** Sandjak de **Guendj.**
Cazas : *17° Guendj. — 18° Tchabakchour. — 19° Kaab.*

Légende
- *Limites du Vilayet*
- *— id — de Sandjaks*
- *— id — de Cazas*
- *Chef-lieu du Vilayet*
- *— id — de Sandjaks*
- *— id — de Cazas*
- *Villages*
- *Monastères*
- *Routes carrossables*
- *Chemins et sentiers*
- *Forêts et terres boisées*
- *Salines*

Echelle 1/2 0 10 20 30 40 50 Kil.

Ernest LEROUX *Editeur*

*Imp. Monrocq Paris.*

# VILAYET DE BITLIS

## SOMMAIRE DES MATIÈRES

Territoire. — Orientation. — Division administrative. — Autorités.
Population. — Mœurs et usages. — Kurdes. — Arméniens. — Yézides, etc.
Écoles. — Climat. — Topographie.
Productions naturelles. — Mines. — Forêts. — Faune. — Salines. — Tabac. — Céréales. — Eaux minérales.
Agriculture. — Elève des bestiaux. — Apiculture, etc.
Fleuves. — Rivières. — Lacs. — Marais.
Routes. — Prestations. — Transports. — Montagnes.
roductions industrielles.
Commerce. — Exportation. — Importation.
Impôts et taxes.

### MERKEZ-SANDJAK DE BITLIS

Orientation. — Division administrative. — Autorités militaires, religieuses, civiles. — Tribunaux. — Population. — Écoles, etc., etc.
Bitlis (chef-lieu). — Édifices. — Population. — Température.

### CAZAS DU MERKEZ-SANDJAK

Akhlât. — Khizan. — Moudik.

SANDJAK DE MOUCH

Orientation. — Division administrative. — Autorités. — Tribunaux. — Population. — Écoles. — Climat, etc.
Mouch (chef-lieu). — Population. — Édifices. — Plaine de Mouch. — Productions. — Tabac. — Bestiaux. — Apiculture. — Mines. — Forêts. — Faune. — Fleuves. — Lacs. — Routes. — Transports. — Montagnes. — Industrie. — Dîmes. — Historique.

CAZAS DU SANDJAK

Boulanik. — Malazguerd. — Varto. — Sassoun.

SANDJAK DE SÉERT

Orientation. — Division administrative. — Tribunaux. — Services administratifs. — Population. — Écoles. — Climat.
Séert (chef-lieu). — Population. — Produits naturels. — Bétail. — Mines. — Eaux.

CAZAS DU SANDJAK

Kundvan. — Chirvan. — Erouh. — Kharzan. — Pervari. — Hazo.

SANDJAK DE GUENDJ

Orientation. — Division administrative. — Autorités. — Tribunaux. — Population. — Écoles. — Climat. — Productions. — Apiculture. — Bestiaux. — Mines. — Forêts. — Faune. — Fleuves. — Routes. — Montagnes. — Productions industrielles.

CAZAS DU SANDJAK

Guendj (chef-lieu Guernik). — Tchabaktchour. — Kobchia.

**Carte administrative, forestière, routière, etc. du vilayet.**

# VILAYET DE BITLIS

## STATISTIQUE DESCRIPTIVE

**Territoire.** — Ainsi qu'il a été dit plus amplement dans la notice circonstanciée sur le même sujet figurant au chapitre spécial du vilayet d'Erzeroum, l'eyalet de ce nom a été, en 1875, divisé en cinq vilayets. C'est à cette époque qu'a été formé, de l'une des parties détachées dudit eyalet, le vilayet de Bitlis, alors de troisième classe, et qui a été élevé, au mois de juillet 1889, au rang de vilayet de deuxième classe.

**Orientation.** — Situé entre le 38°8′ et 40°42′ de longitude est, et 37°45′ et 39°3′0 de latitude nord, ce vilayet est limité au nord par celui d'Erzeroum, à l'est par le vilayet de Van, au sud et à l'ouest, par celui de Diarbékir.

**Superficie.** — Sa superficie est de 29,850 kilomètres carrés, soit 3,247,035 deunums.

**Division administrative.** — Le vilayet de Bitlis est administrativement divisé en 4 sandjaks, qui se subdivisent en

19 cazas, comprenant 8 nahiés, 2,088 villages et 6 campements fixes, comme suit :

| SANDJAKS | CAZAS — NOMS | CAZAS — CHEFS-LIEUX | NAHIÉS (1) | VILLAGES | CAMPEMENTS FIXES |
|---|---|---|---|---|---|
| I. BITLIS (MERKEZ-SANDJAK) | Bitlis | Bitlis | » | 74 | » |
| | Ahklat | Ahklat | » | 58 | » |
| | Khizan | Kkizan | 1 | 173 | » |
| | Moudik | Missi | 2 | 129 | » |
| II. MOUCH | Mouch | Mouch | » | 194 | » |
| | Boulanik | Gop | » | 135 | » |
| | Malazguerd | Malazguerd-Kalà | » | 50 | » |
| | Varto | Gumgum | » | 93 | » |
| | Sassoun | Hasskeuï | » | 118 | » |
| III. SÉERT | Séert | Séert | 1 | 56 | » |
| | Rundwan | Rundwan | » | 111 | » |
| | Chirvan | Kouffrè | 1 | 207 | » |
| | Erouh ou Erohé | Deh | 1 | 61 | 3 |
| | Kharzan | Zoghguet | » | 138 | 3 |
| | Pervari | Khokhar | » | 72 | » |
| | Hazo | Hazo | » | 59 | » |
| IV. GUENDJ | Guendj | Guernik | 2 | 191 | » |
| | Tchabaktchour | Tchabaktchour | » | 80 | » |
| | Kobchia ou Kalb | Bassor | » | 89 | » |
| 4 Sandjaks | 19 Cazas | | 8 | 2 088 | 6 |

**Division militaire.** — Il y a dans le vilayet de Bitlis cinq bataillons (*tabours*) d'infanterie et un bataillon de cavalerie, répartis entre le chef-lieu du vilayet et ceux des sandjaks. Le commandant en chef de cette force armée résidait jusqu'à présent à Mouch ; tout récemment il a établi son quartier général à Bitlis ; il relève de l'autorité militaire siégeant à Erzindjan, dans le vilayet d'Erzeroum, et appartenant au quatrième corps d'armée.

Outre ces troupes faisant partie de l'armée impériale, le vilayet dispose d'une gendarmerie composée de quatre bataillons

(1) Les nahiés seront nommément indiqués aux chapitres de leurs sandjaks respectifs.

d'infanterie et de cavalerie, répartis entre le merkez-sandjak de Bitlis et les trois autres sandjaks. Le siège du commandement de cette gendarmerie est la ville de Bitlis.

**Autorités civiles, religieuses.** — L'autorité civile du vilayet est constituée, sous la dépendance directe du vali (gouverneur général), par les mutessarifs des quatre sandjaks, desquels relèvent les caïmakams des dix-neuf cazas et les mudirs des huit nahiés.

Les autorités religieuses sont :

Pour les musulmans : 1 mufti siégeant à Bitlis, et 4 cadis siégeant aux chefs-lieux des sandjaks; les autres localités ont aussi, selon leur importance, des cadis ou des imams.

Pour les chrétiens, les autorités religieuses sont comme suit :

A Bitlis, 1 évêque arménien grégorien.

A Mouch, 1 évêque arménien grégorien et 1 évêque arménien catholique.

A Séert, 1 évêque chaldéen catholique, 1 évêque arménien grégorien et une Mission dominicaine.

A Guendj, 1 évêque arménien grégorien.

A Kharzan, 1 évêque arménien grégorien et 1 évêque nestorien.

**Tribunaux et police.** — Bitlis et Mouch ont des tribunaux civils et criminels présidés par les cadis et naïbs et composés de membres musulmans et chrétiens en nombre égal. Un procureur impérial siège dans chacune de ces deux villes, qui possèdent aussi des tribunaux correctionnels, de commerce et des justices de paix; mais à Séert et à Guendj, il n'y a ni procureur impérial, ni tribunal de commerce. Les autres tribunaux de ces deux derniers sandjaks sont les mêmes qu'à Bitlis et à Mouch.

Dans chaque sandjak, il y a, comme au chef-lieu du vilayet, un commissaire de police et deux à cinq agents.

**Conseils et services administratifs.** — Le vali est assisté d'un conseil de vilayet composé, sous sa présidence, du *mufti* (chef religieux), du *naïb* (président du Tribunal civil et

du *chér'i*), du *defterdar* (chef comptable du vilayet), du *mektoubdji* (secrétaire général), de deux notables musulmans, de l'évêque arménien grégorien et de deux notables chrétiens. Les notables musulmans et chrétiens sont élus par la population.

Les mutessarifs, caïmakams et mudirs, sont également assistés par des Conseils de composition analogue.

Les divers services administratifs sont : la Direction générale des revenus du vilayet; — les départements du recensement, des Travaux publics; — la Banque agricole; les Municipalités des villes principales. — Les postes et télégraphes ont des bureaux à Bitlis, à Mouch et à Séert; ils font un service de poste régulier entre Bitlis, Séert, Mouch et Erzeroum, et un service irrégulier entre Bitlis, Séert et Diarbékir.

Le service de distribution des lettres et télégrammes est fait par des *zaptiés*.

Il y a à Séert un *nazaret* (direction) de la Dette publique ottomane et des *memouriets* à Bitlis, et à Mouch.

La Régie des tabacs a un *memour* à Séert, et des sous-agences à Bitlis et à Mouch.

**Population**. — D'après le dernier recensement, judicieusement contrôlé, la population totale du vilayet de Bitlis est de 398,625 habitants, dont 198,899 du sexe masculin et 199,726 du sexe féminin, comme suit :

| COMMUNAUTÉS | | HOMMES | FEMMES | TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| Musulmans | | 125.246 | 128.754 | 254.000 |
| Arméniens | grégoriens | 63.850 | 61.750 | 125 600 |
| | catholiques | 2.000 | 1.840 | 3.840 |
| | protestants | 990 | 960 | 1.950 |
| Grecs orthodoxes | | 110 | 100 | 210 |
| Chaldéens catholiques | | 1.350 | 1.250 | 2.600 |
| Syriens jacobites | | 3.190 | 3 000 | 6.190 |
| Cophtes | | 185 | 187 | 372 |
| Yézides | | 1.978 | 1.885 | 3 863 |
| | TOTAUX | 198 899 | 199 726 | |
| | TOTAL GÉNÉRAL | | | 398.625 |

Cette population totale est répartie, dans les quatre sandjaks du vilayet de Bitlis, par confessions ou communautés, comme suit :

| SANDJAKS | MUSULMANS | ARMÉNIENS | | | GRECS ORTHODOXES | CHALDÉENS CATHOLIQUES | SYRIENS JACOBITES | COPHTES | YÉZIDES | TOTAUX |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | GRÉGORIENS | CATHOLIQUES | PROTESTANTS | | | | | | |
| Bitlis..... | 70.403 | 32 709 | » | 200 | 210 | » | 3 740 | » | 965 | 108.227 |
| Mouch .. . | 66.752 | 51.808 | 2.840 | 717 | » | » | » | 372 | 970 | 123.459 |
| Séert..... | 64.448 | 28.119 | 1 000 | 1.033 | » | 2.600 | 2.450 | » | 1.092 | 100.742 |
| Guendj... . | 52.397 | 12 964 | » | » | » | » | » | » | 836 | 66.197 |
| TOTAUX.... | 254.000 | 125.600 | 3.840 | 1 950 | 210 | 2.600 | 6.190 | 372 | 3 863 | 398.625 |

Parmi la population musulmane, où domine l'élément kurde, ont été comptés environ 40,000 *Kotchères* appartenant à des *achirets* (tribus) kurdes nomades, qui chaque année laissent à poste fixe, dans le vilayet de Bitlis, environ 6,500 tentes; on a évalué les habitants de ces tribus nomades à six personnes par tente.

Il y a lieu de remarquer aussi, pour ce qui concerne la population musulmane, dont le nombre d'hommes est sensiblement inférieur à celui des femmes, que cette apparente infériorité vient de ce que les jeunes gens qui se trouvaient sous les drapeaux, au moment même du recensement, n'y ont pas été compris.

Quant à la population chrétienne, c'est précisément le contraire qui est arrivé : on a inscrit dans les registres du recensement environ 12 à 15,000 habitants alors absents, mais qui avaient quitté le pays pour y revenir après avoir exercé durant plus ou moins de temps, dans la capitale ou dans les villes du littoral, les métiers de porte-faix, maçon, manœuvre, cuisinier, etc. De la sorte, il semblerait que le nombre d'hommes,

chez la population chrétienne, soit supérieur à celui des femmes, tandis qu'en réalité le chiffre de la population masculine est inférieur d'un sixième à celui de la population féminine.

**Mœurs et usages.** — Comme d'ailleurs cela ressort des tableaux ci-dessus, il n'y a pour ainsi dire, dans le vilayet de Bitlis, que deux éléments de population, l'un musulman, l'autre chrétien : le kurde et l'arménien.

**Kurdes.** — Les *Kurdes* occupent presque seuls toute la partie méridionale de ce vilayet, et sont répandus, mêlés aux Arméniens, sur tout le reste de son territoire. C'est une race forte et guerrière, profondément ignorante, et qui, dès l'antiquité, où les Kurdes étaient connus sous le nom de *Karduques* et habitaient les mêmes contrées, se livrait au brigandage de préférence au travail. Ils sont cependant très aptes à l'agriculture et bons éleveurs de bestiaux. Pendant de longs siècles ils ont fait peser leur dure domination sur les autres habitants, et ce n'est que depuis peu d'années que le gouvernement a pu parvenir, par de sages combinaisons plutôt que par la force des armes, à les soumettre à l'obéissance aux lois. La plupart de ceux qui ont quitté la vie nomade sont devenus d'excellents cultivateurs, paisibles, aisés, dont on ne craint plus le voisinage, mais il n'en est pas encore ainsi partout. On cite, par exemple, les Kurdes du nahié de Motki, situé dans le caza même de Bitlis, sur le versant des montagnes au pied desquelles coule le *Bitlis-tchaï*, affluent du *Tigre*, comme se refusant à tout impôt, à toute contribution, et ne voulant pas, surtout, satisfaire à la loi militaire.

Un singulier usage, chez les chefs kurdes de ce vilayet, consiste à s'attribuer une plus haute importance en adaptant à leur nom, comme une sorte de titre de noblesse, celui de quelque grand pays ou même grande ville d'Europe ou de Turquie, et en se faisant appeler, par exemple, « agha de France », de « Marseille », d' « Angleterre », d'« Autriche », d'« Espagne », de « Madrid », de « Smyrne », etc., etc.

En vertu de ce titre, l' « agha » se fait un devoir minutieux

de donner l'hospitalité à tout voyageur venant de la ville dont il a pris le nom.

Quoique professant la religion musulmane et par conséquent soumis aux mêmes lois religieuses que les autres musulmans, les Kurdes du vilayet de Bitlis font quelquefois entre eux des échanges de femmes; ces transactions s'effectuent à l'amiable moyennant un prix à débattre. Les Kurdes, d'un autre côté, ne se croient pas engagés par les serments les plus sacrés, qu'ils prodiguent sans scrupule. Toutefois, on a remarqué que lorsqu'ils jurent par la tête de leurs *chéïks* respectifs, ils sont assez fidèles à leur parole, craignant peut-être d'attirer sur eux quelque châtiment de la part de ces chefs suprêmes des *achirets* (tribus), ou de compromettre leur tête vénérée. Les Kurdes mettent un grand point d'honneur à venger eux-mêmes leurs injures, en tuant leur ennemi, que, même au lit de mort, ils ne consentent jamais à dénoncer en justice.

Autrefois, chaque famille arménienne était obligée, pour vivre en paix, de payer une redevance à quelque chef kurde, qui la prenait sous sa protection. Depuis la formation du vilayet de Bitlis, cette coutume, n'ayant plus d'utilité, est tombée en désuétude. On donnait à ces anciens chefs kurdes le nom de *kabilés*.

Le costume des Kurdes, dans ce vilayet, diffère peu de celui des Arméniens ; en le décrivant ici, on n'aura plus qu'à indiquer plus loin, s'il y a lieu, ce qui pourrait établir entre eux quelque distinction caractéristique.

En général, le costume des hommes se compose d'une chemise attachée par de longs rubans de toile blanche que l'on noue par devant et dont les bouts sont rejetés en arrière sur la nuque; d'un pantalon large, du haut et du bas, fait de châles de diverses couleurs; d'un gilet à manches flottantes couvrant jusqu'au bout des doigts; un pardessus très court, ou plutôt une veste, dite *kazaki* (casaque), couvre le dos jusqu'aux reins, et laisse à découvert la poitrine; les gens aisés ornent le collet de ce *kazaki* de riches broderies d'or et d'argent, et garnissent l'intérieur de fourrures fines nommées *tchour*. Les vêtements sont

assujettis à l'aide d'une ceinture de châles ou d'étoffe de soie roulée plusieurs fois autour du corps, dans laquelle il est très rare qu'on ne porte pas ostensiblement tout un arsenal, ou pour le moins quelques poignards à lame courte et large dits *kama*. La tête est couverte, chez les Kurdes, d'un *hotoz*, sorte de *fez* très haut, entouré de nombreux *yazma*, fins tissus de mousseline peints à la main, à grands ramages de vives couleurs, et roulés les uns par dessus les autres. Les pieds sont chaussés de bottes rouges ou jaunes, rarement noires, en maroquin du pays.

Les femmes portent une chemise de toile blanche ou rouge tombant jusqu'aux pieds; elles se couvrent la tête d'une étoffe plus légère, de même couleur que la chemise, et qui descend par derrière plus bas que les reins, tandis qu'elle s'arrête, par devant, au-dessus des seins. Les femmes kurdes nomades portent un costume presque semblable à celui des hommes, si ce n'est que leur *hotoz* n'est pas aussi volumineux, et que la plupart des jeunes filles ont une narine percée, afin d'y passer un bouton d'or ou d'argent orné d'une turquoise. Ces femmes kurdes nomades portent, comme les hommes, des bottes en maroquin rouge ou jaune. Les autres femmes marchent le plus souvent pieds nus, et chaussent au besoin soit des pantoufles de maroquin (*mest*), soit des *naleun*, sorte de sabots.

**Arméniens des trois communautés.** — Les Arméniens, divisés en trois communautés : grégoriens, catholiques et protestants, forment, ainsi qu'on l'a dit plus haut, le principal fonds, avec les Kurdes, de la population du vilayet de Bitlis. Les trois communautés ont les mêmes mœurs et coutumes.

Habitués de longue date à l'oppression de la race kurde, soumis par elle à des exactions sans fin, continuellement maltraités, pressurés, les Arméniens de cette contrée semblent encore aujourd'hui foncièrement timides et dénués de tout esprit d'initiative. Il n'est pas douteux, pourtant, que cette partie de la population ne soit très intelligente, et peut-être son caractère n'est-il inconsistant qu'en apparence. Quoi qu'il en soit, elle cache souvent la richesse sous des semblants de pauvreté, et s'adonne

beaucoup à l'usure, qui procure à plusieurs de ses membres de grosses fortunes. Ceux-ci n'en vivent pas moins, comme les autres, très misérablement. Tous ont adopté l'usage de la séparation des deux sexes; leurs maisons sont divisées, à l'exemple de celles des musulmans, en *sélamlik* et en *harem* ; le premier habité par les hommes, et le second par les femmes, qui ne sortent que voilées, ne reçoivent chez elles aucun homme étranger à leur plus proche parenté, et n'ont d'autre participation à la vie de famille que les soins du ménage, exclusivement à leur charge.

Cette vie de famille s'écoule au milieu d'une grande malpropreté. Il n'y a d'autres meubles, dans la plupart des maisons, que des pots de terre rangés autour de la chambre, et dans lesquels sont les provisions destinées au ménage, telles que le blé, le vin et spécialement les choux conservés dans l'eau vinaigrée (*tourchou*), base principale et pour ainsi dire unique de cette nourriture, car d'un bout à l'autre du pays, on ne mange guère autre chose, chez tout habitant indistinctement et en toute saison.

Comme chez les musulmans, le mariage est très précoce chez les Arméniens du vilayet de Bitlis. Dès l'âge de 12 à 13 ans, quelquefois même à 11 ans, une fille est regardée comme bonne à marier, et ses parents, sans la consulter, s'occupent activement de lui choisir un époux. Ce choix fait, des pourparlers s'engagent avec les parents de celui-ci durant trois jours que l'on passe à boire jusqu'à s'enivrer, et au bout desquels, si l'on est tombé d'accord, les fiançailles sont conclues. Alors le futur mari envoie à la jeune fille les présents d'usage, qui consistent d'ordinaire en un panier de bonbons, une paire de bottines vernies, des bracelets et parures, le tout accompagné du singulier et indispensable cadeau destiné au père de la mariée, et qui n'est autre qu'une chaussette contenant quatre piastres. Cette chaussette est acceptée par le père comme prix de la cession, au mari de sa fille, de tous ses droits paternels, et dès ce moment elle ne lui appartient plus. En vertu de cet achat, le soir du troisième jour la jeune fille est emmenée par un des pa-

rents qui la conduit d'abord à l'église, et de là chez son mari, où elle reste sous la garde de deux ou trois femmes durant quatre autres jours, sans qu'il soit permis au nouvel époux de s'approcher d'elle. C'est seulement au bout de sept jours, à partir de celui où les négociations relatives au mariage ont été entamées, que le mari entre définitivement en possession de sa femme.

Parmi les nombreux inconvénients de mariages si précoces, il y a lieu de signaler la vieillesse anticipée des femmes de ce pays, qui sont déjà décrépites à 30 ans.

Un autre usage en vigueur chez les Arméniens du vilayet de Bitlis a souvent des suites plus funestes; en effet, à peine un malade paraît-il avoir rendu l'âme, que l'on s'empresse de le porter en terre, chaud encore. Plusieurs fois, des gens ont été ainsi enterrés vivants !

On peut noter encore dans le nombre des usages sujets à d'assez graves inconvénients, celui du *tandour*, autrefois existant dans toute l'Anatolie, et même à Constantinople, où du moins on ne se servait de ce mode de chauffage que durant l'hiver. Dans le vilayet de Bitlis, le *tandour* est établi en permanence et fait la partie la plus essentielle du mobilier de chaque maison. En voici la description : Au milieu de la pièce principale où se tient rassemblée la famille, une grande cuve en poterie est enterrée jusqu'aux bords et fixée à demeure dans le sol, creusé à cet effet. Un tuyau de un à deux mètres de longueur, dont l'orifice s'arrête à ras de terre, est adapté au bas de l'un des côtés de cette cuve pour y entretenir un courant d'air. Ces dispositions premières étant établies, on allume du feu au fond de la cuve et l'on y place la marmite où cuisent les choux conservés dans l'eau vinaigrée pour la nourriture de la famille, tandis que celle-ci, assise autour, les pieds pendants, utilise toute la chaleur produite par le feu et la vapeur des choux, soigneusement retenue et concentrée au moyen d'un drap étendu au-dessus de la cuve et que chacun serre sur ses genoux pour fermer aussi hermétiquement que possible tout cet ingénieux appareil.— Le *tandour* sert aussi à cuire le pain, opération qui n'a lieu que tous les deux ou trois mois, de sorte que la provision remplit

toute une chambre et courrait grand risque d'être dévorée par les rats, si l'on n'avait la précaution d'enfermer dans la chambre au pain un chat auquel on ne donne aucune autre nourriture que ce qu'il peut prélever lui-même sur celle confiée à sa garde ; il la défend avec fidélité, sans jamais la quitter, et dort couché dessus pour plus de sûreté. Cette coutume de ne cuire le pain qu'à d'aussi longs intervalles tend à disparaître.

Le costume des Arméniens du vilayet de Bitlis est en général à peu près semblable à celui des Kurdes, mais ils affectionnent pour coiffure, au lieu du *hotoz* que portent ces derniers, un bonnet conique appelé *kulah* ; de là, vient peut être le surnom de *kulah* donné aux Arméniens par les musulmans de ce pays. Beaucoup de femmes arméniennes prennent un certain soin de leur parure et ne se contentent pas d'une simple chemise longue pour tout vêtement; elles y ajoutent, notamment les jours de fêtes, une robe ou pardessus ample qu'on nomme *entari* ; leurs cheveux sont disposés coquettement, couverts d'un *araktchin*, sorte de petit bonnet de laine bigarrée de couleurs vives, entourée d'un crêpe de soie noire tressé en forme de couronne, légèrement inclinée sur le côté droit de la tête. Par dessus cette coiffure elles posent une longue bande d'étoffe blanche ornée aux deux bouts de rubans rouges et couvrant à peine le front, mais descendant par derrière jusqu'aux talons.

**Yézides.** — Pour tout ce qui concerne les *Yézides*, il y a lieu de consulter le chapitre traitant spécialement du vilayet de Mossoul, où les diverses questions relatives à cette catégorie d'habitants sont traitées en détail.

**Autres habitants.** — Tout ce qui précède, au sujet des Kurdes et des Arméniens, peut être appliqué aux autres habitants du vilayet de Bitlis, qui forment une faible minorité et suivent les mêmes usages, à peu d'exceptions près.

**Ecoles.** — Les établissements scolaires de ce vilayet sont au nombre de 283; l'enseignement, tant supérieur que secondaire et primaire ou élémentaire, y est donné par 309 maîtres et maîtresses à 18,858 élèves des deux sexes, comme suit :

| SANDJAKS | MUSULMANS | | | | | | | | | ARMÉNIENS GRÉGORIENS | | | | | | | | | ARMÉNIENS catholiques | | | ARMÉNIENS PROTESTANTS | | | | | | CHALDÉENS catholiques | | | TOTAUX | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | MÉDRESSÉS | | | RUCHDIÉS | | | PRIMAIRES | | | ÉCOLES DE GARÇONS | | | ÉCOLES DE FILLES | | | PRIMAIRES | | | PRIMAIRES | | | ÉCOLES SUPÉRIEURES de GARÇONS | | | ÉCOLES SUPÉRIEURES de FILLES | | | ÉCOLES SUPÉRIEURES | | | | | |
| | ÉCOLES | MAITRES | ÉLÈVES | ÉCOLES | MAITRES | ÉLÈVES | ÉCOLES | MAITRES | ÉLÈVES | ÉCOLES | MAITRES | ÉLÈVES | ÉCOLES | MAITRES | ÉLÈVES | ÉCOLES | MAITRES | ÉLÈVES | ÉCOLES | MAITRES | ÉLÈVES | ÉCOLES | MAITRES | ÉLÈVES | ÉCOLES | MAITRES | ÉLÈVES | ÉCOLES | MAITRES | ÉLÈVES | ÉCOLES | MAITRES, MAITRESSES | ÉLÈVES |
| I. BITLIS... | 5 | 5 | 100 | 2 | 8 | 200 | 109 | 109 | 8.175 | » | » | » | » | » | » | 16 | 16 | 815 | » | » | » | 1 | 3 | 250 | 1 | 1 | 100 | » | » | » | 134 | 142 | 9 640 |
| II. MOUCH.. | 6 | 6 | 150 | 1 | 3 | 100 | 23 | 23 | 1 555 | 1 | 4 | 200 | 1 | 3 | 100 | 8 | 8 | 370 | 5 | 6 | 343 | 1 | 2 | 100 | » | » | » | » | » | » | 46 | 55 | 2.918 |
| III. SÉERT. | 6 | 6 | 100 | 1 | 3 | 170 | 57 | 57 | 4.040 | 2 | 4 | 180 | 1 | 2 | 100 | 23 | 23 | 1.070 | » | » | » | 2 | 2 | 40 | 1 | 1 | 15 | 4 | 8 | 325 | 97 | 106 | 6.040 |
| IV. GUENDJ. | 1 | 1 | 10 | » | » | » | 4 | 4 | 200 | » | » | » | » | » | » | 1 | 1 | 50 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 6 | 6 | 260 |
| TOTAUX..... | 18 | 18 | 360 | 4 | 14 | 470 | 193 | 193 | 13.970 | 3 | 8 | 380 | 2 | 5 | 200 | 48 | 48 | 2.305 | 5 | 6 | 343 | 4 | 7 | 390 | 2 | 2 | 115 | 4 | 8 | 325 | | | |
| TOTAUX PAR COMMUNAUTÉS. | Écoles : 215. Elèves : 14.800. | | | | | | | | | Écoles : 53. Elèves : 2.885. | | | | | | | | | Ecoles : 5. Elèves : 343. | | | Écoles : 6. Elèves : 505. | | | | | | Ecoles : 4. Elèves : 325. | | | | | |
| TOTAL GÉNÉRAL... ... | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 283 | 309 | 18.858 |

Les écoles musulmanes sont dirigées et l'enseignement y est donné par les soins des départements administratifs auxquels incombent respectivement ces devoirs. Quant aux écoles des diverses communautés chrétiennes, celles des Arméniens grégoriens sont de deux catégories différentes : la direction, l'enseignement et l'entretien des écoles supérieures de cette communauté, à Mouch et à Séert, ainsi qu'à Rundvan, caza relevant de ce dernier sandjak, ont lieu par les soins des Sociétés-unies des Arméniens de Constantinople. Les écoles primaires de cette même communauté sont dirigées et entretenues par les églises locales, au moyen d'aumônes, contributions et dons spéciaux faits par des particuliers. Les écoles primaires des Arméniens catholiques sont également dirigées et soutenues par leurs églises et par de semblables moyens. Celles des protestants relèvent des missions américaines, et celles des Chaldéens catholiques, dirigées et entretenues par leurs églises de la même façon que les écoles primaires des Arméniens, donnent cependant aux élèves une instruction supérieure par les soins des RR. PP. Dominicains de Séert, qui enseignent en langues française et arabe.

L'enseignement est donné en turc et en arménien dans les écoles des Sociétés-unies des Arméniens de Constantinople précitées, et parmi les principales branches de cet enseignement figure l'*Histoire nationale*. Les écoles de filles ont un programme presque semblable à celui des écoles de garçons, comprenant de plus les travaux d'aiguille.

Les missionnaires protestants américains donnent l'enseignement en anglais, en arménien et en arabe. Leur programme est très chargé et comprend l'instruction religieuse, particulièrement dans les écoles de filles.

Les écoles primaires, tant musulmanes que chrétiennes, ont un enseignement très borné, donné dans les premières en turc et en arabe, et dans les autres en arménien.

**Climat, topographie, etc.** — Le climat du vilayet de Bitlis est sain, à peu d'exceptions près, mais sa température est rigoureuse. L'hiver y dure six à sept mois. A Mouch, le

thermomètre centigrade a marqué — 18° en ville, et au même moment — 15° dans la plaine d'alentour, en 1889. Pendant l'été de la même année il n'y a pas eu plus de + 25° centigrades en ville et de + 28° en plaine. On remarque depuis quinze ans un adoucissement sensible des hivers, de moins en moins rudes ; la neige est beaucoup moins abondante qu'autrefois.

Le vilayet de Bitlis contient un sixième de territoire de plus en montagnes qu'en plaines. Ces dernières toutefois sont assez vastes et riches. De grands fleuves, d'importantes rivières les arrosent. Dans les montagnes mêmes, dont le sol rocheux, impropre à la culture, reste nécessairement improductif, on rencontre des plateaux magnifiques où les tribus *Kotchères* (Kurdes nomades) viennent chaque été faire paître leurs troupeaux. Ces montagnes, groupées sans ordre apparent, ne semblent pas constituer de chaîne proprement dite, mais plutôt des chaînons épars détachés des puissants groupes voisins, et comme égrenés dans toutes les directions. Les plaines, comme les montagnes, sont répandues un peu partout autour de celles-ci. Les plus étendues et les plus fertiles sont situées au nord et au sud du vilayet, le long des rives du *Mourad-tchaï* (Euphrate oriental) et du *Bohtan-sou* bras oriental du Tigre qui prend sa source dans les montagnes du vilayet de Van.

**Productions naturelles.** — On obtiendrait facilement des quantités très considérables de blé et d'orge dans ce vilayet, si la production n'y était bornée faute de bonnes voies de communication, nécessaires pour la consommation locale ; et malgré cela, la production du blé dépasse encore de beaucoup les besoins du pays ; il n'est pas rare que les provisions de cette céréale pourrissent dans les dépôts souterrains où elles sont renfermées, avant qu'on ait pu songer à s'en servir. Les principaux centres de production du blé sont la plaine de Mouch et le caza de Boulanik qui fournissent de leur excédent à toutes demandes.

Dans le sandjak de Bitlis, on préfère la culture du seigle, et surtout du millet, que les habitants des montagnes aiment mieux que le blé, peut-être parce que la culture du millet rend davan-

tage avec moins de peine. Quoi qu'il en soit, la production du millet, dans tout le vilayet, est de beaucoup la plus importante.

Après les céréales, les productions du sol les plus abondantes sont les tabacs, dont la culture rend beaucoup, quoique très défectueuse. Il en est de même de celle de la vigne, qui donne un raisin passable avec lequel, malgré les mauvais procédés qu'on emploie, on fait un vin excellent. Le tabac et la vigne sont surtout cultivés dans les sandjaks de Mouch et de Bitlis.

Les autres productions naturelles de ce vilayet sont la gomme adragante, que l'on rencontre en assez grande quantité dans le caza d'Akhlat, où l'arbrisseau épineux sur lequel on le trouve est très commun ; la noix de galle, la cire et le miel, la graine jaune ; cette dernière est principalement fournie par le caza de Khizan.

Quoique la production, il faut bien le répéter, soit fatalement bornée par le manque de débouchés, c'est-à-dire par l'absence de voies de communication suffisantes à l'écoulement du surplus de cette production inutile à la consommation locale, il se fait annuellement une petite exportation des produits naturels précités, auxquels il faut ajouter quelques quantités de fourrures, de toisons de brebis et de chèvres mohair, beaucoup de poil de ces mêmes chèvres et de la laine, des noix et noisettes, etc., etc. Cette exportation s'élève annuellement en moyenne à 60,000 livres turques.

**Mines et minières.** —Il n'y a aucune mine exploitée régulièrement dans le vilayet de Bitlis ; pourtant personne n'ignore qu'il en existe un grand nombre, notamment dans les sandjaks de Mouch et de Séert. Dans le premier, par exemple, on connaît, à Kavar, une mine de fer longtemps exploitée librement et avec beaucoup d'activité par les habitants, pour leurs propres besoins et ceux du voisinage ; mais depuis que la nouvelle législation minière a soumis les mines à certaines règles et redevances, celle-ci est presque abandonnée. Le même sandjak possède des mines de houille et de plomb argentifère inexploi-

tées, et toutes les apparences font croire que l'on ne manquerait pas d'en découvrir plusieurs autres, si l'on en faisait sérieusement la recherche.

On a trouvé dans le caza de Chirvan, dépendance du sandjak de Séert, si riche en salines, des traces indiscutables d'anciennes exploitations de mines de fer, de plomb, d'argent et d'or, consistant en fourneaux aujourd'hui ensevelis sous terre et découverts fortuitement. Ces fourneaux, outre les scoriesrépandues çà et là dans leur voisinage, ont conservé des restes de minerais et même de métaux. On rencontre même dans maint endroit des morceaux de charbon de terre affleurant le sol.

Enfin, dans le sandjak de Bitlis on a également rencontré plus d'une fois des indices sûrs de mines de soufre, de fer et de houille. Les sources minérales qui se trouvent en abondance dans tout ce vilayet, sont en quelque sorte un témoignage de plus à l'appui du bien fondé de ces suppositions.

**Forêts.** — Le vilayet de Bitlis, jadis bien boisé, ne possède plus aujourd'hui, par suite de l'épuisement provenant des abus et du défaut d'entretien, que quelques petites forêts de peu d'importance. Les seules qu'il y ait lieu de citer sont celles du caza de Boulanik, dépendance du sandjak de Mouch, celles du caza de Bitlis, et une autre plus petite située autour de la source d'un affluent du *Kara-sou*, nommé *Avzout-déré*. Les principales essences du peuplement de ces forêts sont le chêne et le peuplier. On rencontre le premier, — qui fournit le bois de chauffage et quelque peu de bois de construction aux villes de Mouch et de Bitlis, — dans les forêts de Boulanik et des environs de Bitlis. Le second, beaucoup plus commun, est surtout employé aux constructions; il peuple la vallée du *Kara-sou* et une grande partie de la gorge du *Bitlis-déré*, ainsi que la ville et les environs de Bitlis.

Pour faire voir avec quelle rapidité s'effectue le dépeuplement de ces forêts, qui bientôt auront cessé d'exister, il suffit de dire que, il y a cinquante ans à peine, les habitants de la ville de Mouch allaient s'approvisionner de bois à 10 kilomètres de dis-

tance, tandis qu'aujourd'hui ils doivent parcourir 44 kilomètres avant d'arriver à la forêt.

Une particularité qui semble mériter l'attention, est la production, dans les forêts de Mouch, d'une sorte de manne que l'on nomme *casbine*. On la récolte par un procédé très lent et très minutieux, sur les branches des arbres de ces forêts où elle exsude en été sous forme de rosée. Ce produit naturel, assez estimé, est d'une saveur douce et agréable; c'est un article d'exportation.

**Faune**. — Peu d'espèces d'animaux sauvages, et en petit nombre, fréquentent les forêts de ce vilayet. On y rencontre l'ours, le sanglier, le loup, le renard, la chèvre sauvage, le chevreuil qui disparaît de jour en jour, et quelques petits animaux recherchés pour leur fourrure.

**Salines**. — Le vilayet de Bitlis, comme son voisin nord, Erzeroum, est remarquablement riche en salines, presque toutes situées dans le sandjak de Séert, au sud du vilayet.

Six salines sont exploitées. Leur production moyenne annuelle est d'environ sept millions de kilogrammes de sel, quantité qui suffit aux besoins de la consommation de la partie sud du vilayet de Bitlis et des districts environnants des vilayets de Van, de Mossoul, de Diarbékir et de Mamouret-ul-Aziz.

En dehors de ces six salines, il existe dans la contrée un grand nombre de petites sources et de puits d'eau salée, de même que l'on a constaté jusqu'ici l'existence de dix-sept gisements de sel gemme; mais l'administration de la Dette publique ottomane, qui administre le monopole du sel dans tout l'Empire, a dû les supprimer pour éviter des frais inutiles, et se borner à l'exploitation de celles dont la situation et la qualité de leur rendement offrent plus d'avantages pour la population et pour le fisc. Les six salines suffisent du reste aux besoins de la consommation actuelle, et au surplus, comme on le verra dans le tableau ci-après, elles sont susceptibles de produire près du double des quantités extraites actuellement.

Ces salines sont alimentées par des sources et des puits d'eau salée. On capte l'eau des premières, on extrait celles des seconds, avec des outres, et on réunit cette eau dans des bassins préparés *ad hoc*, d'où l'évaporation s'opère en huit ou dix jours, selon la température. Cette opération peut se renouveler plusieurs fois dans la même saison, depuis les premiers jours du mois de juin jusqu'à la fin d'octobre. Le sel ainsi cristallisé au fond des bassins est mis en petits tas sur les bords et transporté ensuite dans des dépôts.

Les gisements de sel gemme n'ont pas été exploités jusqu'ici, les indigènes préférant à ce produit naturel le sel de source.

Le prix de revient du sel rendu dans les dépôts est aujourd'hui en moyenne de 30 à 45 piastres par mille kilogrammes (1).

Les opérations de remplissage des bassins, de la récolte du sel après sa cristallisation, de la mise en tas et du transport dans les dépôts s'effectuent, d'après d'anciens usages, par des Kurdes, à l'exclusion de tous autres; ils se réunissent par groupes et entreprennent ces travaux par adjudications au rabais.

Tableau général de la production et de la consommation du sel, etc., des six salines exploitées dans le vilayet de Bitlis.

| SALINES EXPLOITÉES | PRODUCTION moyenne annuelle dans les cinq années précédentes | CONSOMMATION moyenne annuelle dans les cinq années précédentes | PRODUCTION en 1306 (1890) | PRODUCTION possible | DISTANCE des salines au chef-lieu du sandjak et orientation |
|---|---|---|---|---|---|
| | kilogrammes | kilogrammes | kilogrammes | kilogrammes | heures |
| Méléfan..... | 2 500.000 | 2 400.000 | 3 026.789 | 4.100.000 | N.-O. 12 |
| Sulka ..... | 1.200 000 | 1.100.000 | 1.300.176 | 1 675 000 | N.-O. 12 |
| Zirikié..... | 850.000 | 775.000 | 945.959 | 1 925.000 | O. 3 |
| Kuffré..... ... | 800.000 | 725.000 | 870.389 | 1.400 000 | E. 3 |
| Sadah..... | 800.000 | 730.000 | 855.852 | 1 550 000 | S.-E. 3 |
| Sarhal..... .. | 250.000 | 250.000 | 233.935 | 3.050.000 | S.-E. 14 |
| TOTAUX..... | 6.400.000 | 5.980.000 | 7.233.100 | 13.700.000 | |

(1) La saline de Méléfân cependant est grevée de petites redevances servies à d'anciens propriétaires, et son produit revient en moyenne à 56 piastres et demie par mille kilogrammes.

**Tabacs.** — La culture du tabac est assez répandue dans les sandjaks de Bitlis et de Mouch. En 1888, 1,050 champs de tabac, d'une contenance totale de 1,350 *deunums* ou 124 hectares environ, cultivés dans ce dernier sandjak, ont donné, d'après l'enregistrement officiel, une production totale d'un peu plus de 100,000 kilogrammes.

Selon des renseignements particuliers puisés à bonne source dans les localités productrices, il conviendrait de doubler ce chiffre de production pour tenir compte des quantités dont a été frustré l'enregistrement.

La culture et la préparation de ce tabac sont très défectueuses, aussi sa qualité est-elle inférieure, quoique fort estimée par les habitants de ces contrées qui n'ont pas une grande délicatesse de goût. Toutefois on a remarqué depuis peu que les cultivateurs commençaient à introduire quelques améliorations dans leurs procédés de culture, de cueillette et autres soins de nature à rehausser la qualité du produit.

**Eaux minérales.** — Il y a dans le vilayet de Bitlis un grand nombre de sources d'eaux minérales, les unes froides, les autres thermales; mais pour la plupart, elles ne sont pas fréquentées, et leur composition aussi bien que leurs propriétés sont ignorées. Celles du sandjak de Mouch, bien que l'on sache que plusieurs sont ferrugineuses et d'autres sulfureuses, sont dans ce dernier cas. Au contraire, les eaux minérales de Bitlis, très fréquentées, ont des propriétés reconnues, et l'on sait quelle est la nature de leur minéralisation. L'une de ces sources, qui sont au nombre de trois, se trouve dans la ville même; son eau carbonatée sodique a le goût de l'eau de Vichy; on la boit et on s'y baigne. Pour ce dernier usage, comme elle est chargée d'acide carbonique, elle présente quelquefois des inconvénients; chaque année il se produit des accidents dont sont victimes les baigneurs qui ne prennent pas soin de tenir la tête haute, pour éviter les effets du gaz qui se dégage à la surface de l'eau. Cette eau, prise intérieurement, a toutes les qualités curatives de l'eau de Vichy, comme elle en a le goût. On la boit avec plaisir comme eau de

table, soit pure, soit mêlée au vin. Quant à ses propriétés comme agent balnéaire, elles consistent surtout à calmer et à faire disparaître les démangeaisons, ce qui la fait rechercher des nombreux malades atteints d'affections cutanées.

La seconde source, moins abondante, est située à une très faible distance, à quelques minutes de la ville. Son eau contient aussi du carbonate de soude, mais additionné d'oxyde de fer. On l'emploie beaucoup dans les cas d'anémie, de névrose et de gastralgie.

La troisième enfin, située un peu plus loin, à un kilomètre environ de Bitlis, est sulfureuse et cuivrique. On la nomme *Adji-sou* (l'eau amère). Durant l'été une foule d'habitants des deux sexes vont s'y baigner. Une grande affluence de promeneurs fréquentent aussi cette localité, et la municipalité de Bitlis a fait entourer la source de quatre murs en pierre, couverts d'un plafond mobile, afin de pouvoir en renouveler l'air de temps en temps en ouvrant les deux battants du plafond. On attribue à l'eau de cette source d'innombrables qualités curatives qu'il serait trop long d'énumérer; en un mot, on la considère dans le pays comme un remède universel.

On fréquente aussi d'autres sources minérales dans ce même sandjak; à Tchikour, il y a deux sources thermales bouillantes; il y a aussi à Nakhié une source thermale estimée.

Dans le sandjak de Séert, à 11 kilomètres environ au sud-ouest de cette ville, on compte une vingtaine de sources thermales ferrugineuses et de sources sulfureuses, les unes froides, les autres thermales. Parmi ces dernières, la source de Ghermâvé est particulièrement l'objet d'une plus grande fréquentation de la part des habitants du sandjak, qui la disent très efficace pour la guérison des maladies scrofuleuses et syphilitiques. On prétend aussi que plusieurs eaux minérales de ce sandjak sont envoyées en Europe, mais sans en indiquer précisément le lieu d'origine ni celui de destination.

**Agriculture.** — L'agriculture, dans le vilayet de Bitlis, est restée dans un état très primitif. Il n'y a même pas de labourage proprement dit. Dès que la neige commence à tomber, le

cultivateur se borne à entr'ouvrir très superficiellement la terre pour l'ensemencer, et malgré ce peu de soins, le même champ lui rend deux ou trois moissons chaque année, sans plus de peine de sa part, à l'époque des semailles. Dans les belles vallées du *Mourad-sou* (Euphrate oriental), et du *Kara-sou*, les récoltes de blé, d'orge, de seigle et surtout de millet, — cette dernière culture étant généralement préférée comme plus facile et d'un meilleur rendement, — sont très abondantes et dépassent de beaucoup les nécessités de la consommation locale et d'une exportation que l'insuffisance des voies de communication rend très difficile et peu rémunératrice. Les cultures de coton, de tabac, de riz sont généralement réduites, pour la même raison, à la satisfaction des besoins locaux, que cependant elles dépassent toujours sans aucun profit pour le cultivateur. La culture de la vigne est plus répandue parce que, sans beaucoup de soins, elle donne des produits considérables, et la qualité de vin qu'on en obtient rend leur exportation dans les contrées environnantes assez lucrative.

La fertilité du sol est telle d'ailleurs que les arbres fruitiers, le grenadier, l'amandier, le noisetier semblent se disputer les moindres interstices des rochers les plus escarpés où ils croissent naturellement. L'on rencontre partout, dans les jardins, où presque sans aucun soin ils donnent de très beaux fruits, le prunier, l'abricotier, le figuier et autres arbres mêlés aux productions potagères de toutes sortes.

Dans le sandjak de Séert, où l'on fabrique des cotonnades rouges qui sont expédiées à Erzeroum, Mouch, on cultive la garance sur une assez grande échelle, pour fournir les quantités nécessaires aux teinturiers. Quoiqu'elle soit encore très considérable, cette culture a beaucoup diminué depuis que l'on importe des *alizaris* par Constantinople.

Outre le manque de débouchés, plusieurs autres raisons bornent la production. On cite en premier lieu les déprédations des Kurdes, qui tendent heureusement à diminuer, et l'on ajoute que les cultures dont la dîme est payée en argent, celle des plantes légumineuses : haricots, lentilles, etc., sont à peu

près abandonnées, à cause des exactions des adjudicataires de ces dîmes.

**Elève des bestiaux.** — Les pâturages sont très étendus et en grand nombre dans le vilayet de Bitlis, où l'abondance des eaux les entretient en toute saison dans un état florissant. L'élève des bestiaux est en conséquence très productif. Le buffle, généralement employé exclusivement au labour, tient le premier rang de cette branche de la production agricole. Le bœuf ne vient qu'au second rang; la race en est devenue chétive, faute de bons soins,et il est très rare que le poids d'un de ces animaux atteigne 200 kilogrammes. Une des principales causes de cette dégradation de la race bovine est attribuée aux accouplements précoces. On emploie dans ce vilayet, comme aussi dans certains districts du vilayet d'Alep, des troupeaux et des vaches au transport de toutes sortes de produits agricoles et de marchandises.

Les chevaux ne sont, dans ces contrées, d'aucune utilité en agriculture. L'élève de la race chevaline, qui n'a pour but que de former des chevaux de selle, inférieurs de beaucoup à ceux de race arabe, n'est guère pratiqué que chez les tribus de Kurdes sédentaires.

On élève un grand nombre de moutons et de chèvres *mohair* (race dite d'Angora) dans tout le vilayet. Les principaux centres de production sont, au nord, les sandjaks de Mouch et de Guendj, arrosés par l'Euphrate oriental (*Mourad-sou*) et dans la partie méridionale du sandjak de Séert, les vallées du *Bohtan-sou*, principal affluent du *Tigre*.

La production totale du vilayet de Bitlis peut être évaluée comme suit ;

| | | |
|---|---|---|
| Moutons et chèvres mohair. | 2,000,000 | têtes de bétail. |
| Buffles, bœufs et vaches. . . | 800,000 | — |
| Chevaux . . . . . | 90,000 | — |
| Anes. . . . . | 60,000 | — |
| Mulets . . . . . | 6,000 | — |
| TOTAL. . . | 2,956,000 | têtes de bétail. |

**Apiculture.** — L'élevage des abeilles est surtout pratiqué dans le sandjak de Mouch, où l'on compte plus de 10,000 ruches, produisant annuellement environ 40,000 okes (51,318 kilogrammes) d'excellent miel.

**Produits accessoires.** — On exporte annuellement du vilayet de Bitlis à destination de Marseille, environ 300,000 peaux de chèvre et 50,000 kilogrammes de laine et de poil de chèvre mohair, provenant de Mouch et de Séert. Le beurre et le fromage sont consommés sur place.

**Fleuves, rivières.** — Deux grands fleuves, l'*Euphrate* et le *Tigre*, arrosent la partie septentrionale et quelques districts de la partie méridionale du vilayet de Bitlis.

L'Euphrate oriental (*Mourad-sou*) coule de l'est à l'ouest dans toute la partie nord du sandjak de Mouch et la partie centrale du sandjak de Guendj; ce fleuve leur sert de limite naturelle en trois endroits différents, à Malazguerd, et aux territoires des achiret (tribus) des *Hassanian*, des *Badiguian* pour les séparer du vilayet d'Erzeroum. Arrivé à l'extrémité occidentale du sandjak de Guendj, l'Euphrate s'encaisse entre de grands rochers où ses eaux roulent avec un bruit formidable, et vont tomber en cascades à Gourgour, d'une hauteur de 10 mètres. De là, le *Mourad-sou* passe dans le vilayet de Diarbékir par Palou, où il commence à devenir navigable.

Dans son parcours à travers la plaine de Mouch, l'Euphrate oriental reçoit les eaux du *Kara-sou*, à 12 kilomètres environ au nord-ouest de la ville de Mouch. Cet affluent, assez considérable, prend sa source sur le mont *Nimroun* (Nemrod), situé au bord occidental du lac de Van. Un autre lac, plus petit, mais dont le circuit n'est cependant pas moindre de 11 kilomètres, occupe le sommet de la montagne. La tradition populaire dit que Nemrod faisait dresser ses tentes, pendant l'été, dans les belles prairies et sous les grands arbres qui entourent ce lac, dont les eaux sont froides en toute saison, et qu'il y vivait magnifiquement. Le *Kara-sou* sort d'une petite ouverture creusée par

ses eaux dans le roc, en contre-bas du lac, à une distance de 5 kilomètres à l'ouest du mont *Nemrod*, et d'où il coule d'abord si lentement et suivant une pente si faible, qu'on le nomme en arménien *Meymatchour* (eau lente).

L'Euphrate oriental reçoit deux autres affluents avant de sortir du vilayet de Bitlis : la rivière de Guendj et le *Tchalbour*.

Le *Tigre* (Chatt-nehri) passe en coulant de l'ouest à l'est, le long de la limite méridionale du vilayet de Bitlis, qu'il sépare en cet endroit du vilayet de Diarbékir. Dans ce court passage, il reçoit plusieurs affluents assez considérables; le principal est le *Bohtan-sou*, qui reçoit préalablement le *Bitlis-sou* et le *Kézer-sou*, ensuite le *Kharzân-sou*, et enfin le *Batman-sou*.

Le *Bohtan-sou*, qu'on appelle aussi *Tigre oriental*, prend sa source dans les montagnes du vilayet de Van. Il en sort à gros bouillons, et dès son origine il est assez large et profond pour mériter le nom de rivière, bien qu'il ne soit navigable ni en cet endroit, ni sur aucun autre point de son parcours. Il entre dans le sandjak de Séert, au sud-est du caza de Pervari, et reçoit près de la rivière du *Kez-Keuï* les eaux de la rivière de *Kézer-sou* et de celles de *Bitlis-sou*. Poursuivant son cours de l'est à l'ouest, le *Bohtan-sou* parvient jusqu'à Iné, où il change de direction et coule vers le sud pour aller se jeter dans le *Tigre* à 30 kilomètres au sud de Séert.

Le *Bitlis-sou* prend sa source près du lac de Van, à 24 kilomètres environ au nord-est de Bitlis; il passe dans cette ville et de là, se dirigeant toujours du nord-est au sud-ouest, il entre dans le sandjak de Séert qu'il parcourt d'un bout à l'autre, y reçoit plusieurs petits affluents, puis, à 12 kilomètres à l'ouest de la ville de Séert, reçoit encore le *Kézer-sou*, et va enfin se jeter dans le *Bohtan-sou* à 3 kilomètres en amont du confluent de celui-ci et du *Tigre*.

Le *Kézer-sou* prend sa source au sud du lac de Van, traverse de nord-est en sud-est le sandjak de Bitlis, entre dans celui de Séert suivant la même direction, et va se jeter dans le *Bitlis-tchaï* à 12 kilomètres ouest de la ville de Séert.

Deux autres affluents du *Tigre* prennent leur source dans le

vilayet de Bitlis; mais le *Kharzân-nehri* est le seul de ces deux importants cours d'eau qui se déverse dans ce fleuve sur le territoire du vilayet où se trouve son lieu d'origine, dans la partie des monts *Sassoun-dagh,* appartenant au sandjak de Guendj. Le *Kharzân-nehri* coule d'abord dans ce sandjak de l'ouest à l'est, puis il lui sert de limite qui le sépare du sandjak de Mouch en changeant de direction pour couler du nord-ouest au sud-est jusqu'à son embouchure. Il entre dans le sandjak de Séert et passe à Zoghguet, chef-lieu du caza de Kharzân, et après avoir parcouru toute la partie occidentale du sandjak de Séert, va se jeter dans le *Tigre* à 18 kilomètres sud-est de Redvàn.

Le *Batman-ne hri* prend sa source sur le versant nord-ouest des monts *Sassoun-dagh*, à 19 kilomètres environ au sud-est de Guendj. Il coule d'abord du nord-est au sud-ouest jusqu'à ce qu'il ait atteint la limite occidentale du vilayet, qu'il suit et précise en changeant de direction et coulant vers le sud-est, puis vers le sud, et passe dans le vilayet de Diarbékir pour aller s'y jeter dans le *Tigre* à 15 kilomètres en aval d'Elmédin.

On pêche dans plusieurs de ces rivières de très beaux poissons. Il y en a dans le *Bohtan* de gros, à chair ferme et blanche, qui pèsent jusqu'à 25 et 30 okes et qui pourraient fournir à l'alimentation du pays une de ses plus abondantes ressources; mais personne ne semble en avoir l'idée, et il n'y a pas du reste de pêcheurs de profession dans ces contrées.

**Lacs, marais.** — Outre le lac de Van, dont la description appartient au chapitre spécialement destiné au vilayet de ce nom, il y a dans le vilayet de Bitlis deux autres lacs assez importants. L'un est situé dans le sandjak de Mouch; c'est le lac de Boulanik, qui a donné son nom à l'un des cazas de ce même sandjak. L'autre est le *Nazik-Gueul*, situé au nord-est du sandjak de Bitlis, à 9 kilomètres au nord-ouest du lac de Van. Il a 4 kilomètres de longueur sur 1 kil. 500 de largeur. Ses eaux sont fraîches et limpides, mais on n'en tire aucun profit pour l'agriculture, et ses bords mêmes, ainsi que ses alentours, sont absolument dénués de végétation.

Au contraire, le lac de Boulanik, dont les eaux sont bourbeuses, comme l'indique son nom, fertilise par ses débordements tout le caza où il est situé, et pour lequel il est aussi précieux que le Nil pour l'Égypte. Ce lac est très poissonneux, mais improductif sous ce dernier rapport. Sa distance au nord du lac de Van est de 24 kilomètres.

**Routes.** — Il n'y a pas de routes proprement dites dans le vilayet de Bitlis. Bien que toutes les communications ne puissent s'effectuer jusqu'à aujourd'hui qu'à travers plaines et montagnes et pour ainsi dire à l'aventure par des chemins à peine frayés, il n'y a, même à l'état de projet, que trois routes auxquelles on ait commencé à songer, non dès l'institution même du vilayet de Bitlis, mais seulement depuis 1881. Un peu plus tard, en 1888, le personnel technique attaché par le Ministère des Travaux publics au gouvernement local a fait une reconnaissance d'où résulte en premier lieu, que les trois routes carrossables projetées sont les suivantes :

1° De Bitlis à Mamakhatoun, dans le vilayet d'Erzeroum : longueur projetée, 170 kilomètres ;

2° De Bitlis vers Diarbékir, passant par Veissel-Kérani : longueur projetée, 150 kilomètres ;

3° Embranchement sur la route précédente, de Séert à Veissel-Kérana : longueur projetée, 18 kilomètres.

Total projeté, 338 kilomètres,

La même reconnaissance a constaté que sur la première de ces trois routes carrossables il avait été déjà exécuté :

| | | |
|---|---|---|
| | de Mouch à Bitlis. . . . . | 20 kilomètres. |
| Sur la première, | de Bitlis vers Diarbékir . . . | 16 — |
| Sur la troisième, | de Séert vers Veissel-Kérani. | 26 — |
| | TOTAL EXÉCUTÉ. . . | 52 kilomètres. |

Cette étonnante disproportion entre un projet et son exécution, au bout de sept ans, ne peut être attribuée, chose qui n'est

pas moins singulière, qu'à l'insousiance des habitants, ayant pour conséquence des prestations en nature insuffisantes.

Cependant, à l'époque des neiges, toutes les communications sont absolument interrompues; la poste même éprouve de longs retards, nécessairement très préjudiciables aux populations de ce vilayet, soumises ainsi chaque année à de très dures privations et séparées du reste du monde pendant toute une saison.

Tout porte cependant à croire, aujourd'hui que l'organisation du service des prestataires est presque terminée, que l'exécution des routes passera de l'état de projet à celui de réalisation, pour le plus grand profit du pays.

Voici le tableau des prestataires afférents à chaque sandjak et caza du vilayet :

| SANDJAKS | CAZAS | PRESTATAIRES | TOTAUX |
|---|---|---|---|
| BITLIS | Bitlis | 16.202 | 26.138 |
| | Akhlat | 3.496 | |
| | Khizan | 4 823 | |
| | Moudik | 1.617 | |
| MOUCH | Mouch | 18.253 | 31.098 |
| | Boulanik | 5.524 | |
| | Malazguerd | 3.984 | |
| | Varto | 3.337 | |
| | Sassoun | Inconnu | |
| GUENDJ | Guendj | 1.627 | 8.113 |
| | Tchabaktchour | 3 521 | |
| | Kalh ou Koulp | 2 965 | |
| SÉERT | Séert | 5.600 | 14.395 |
| | Redwân | 5.253 | |
| | Chirvan | 3.542 | |
| | Erouh ou Aro | Encore non fixés | |
| | Kharzân | | |
| | Pervari | | |
| | Total général | | 79.744 |

**Transports.**— Les transports à courte distance, tels que ceux, par exemple, des produits des campagnes aux villes voisines, et autres de même catégorie, se font sur de lourds chariots grossièrement construits. Les roues sont pleines, très épaisses et tournent simultanément, fixées à leur axe au moyen de che-

villes de bois, en creusant de profonds sillons en terre sur leur passage. Ce mode de transport n'est possible que durant l'été.

Quant aux transports de longue durée, tels que ceux de Mouch à Erzeroum, de Séert à Bitlis et de cette dernière ville à Mouch, on ne peut guère les effectuer qu'en caravanes, soit à dos de chameaux ou de chevaux, soit plus généralement à dos de mulets, car les chameaux sont assez rares, et les chevaux n'ont pas le pied aussi sûr que les mulets dans les chemins étroits et escarpés. A partir du mois de janvier jusqu'à la fin de mars, les gelées rendent les chemins impraticable aux bêtes de somme. On y supplée, aussi longtemps qu'on le peut, au moyen du *hizek*, sorte de traîneau conduit par des hommes; mais ce moyen même doit cesser d'être employé dès que la neige, qui tombe en grande abondance, remplit et nivelle plaines et montagnes. A cette époque, toute relation, même la plus proche, est arrêtée forcément. On ne peut plus même aller de la ville de Bitlis à la plaine de Rahva, seul chemin qui conduise à Mouch, encore bien moins oserait-on s'aventurer dans cette plaine.

Les prix des transports sont très variables, suivant la saison et les localités; toutefois, durant l'été, une charge de cheval, soit environ 120 kilogrammes, coûte, de Mouch à Erzeroum, soit pour une distance de 170 kilomètres, de 30 à 70 piastres (environ 6 à 15 francs).

**Montagnes.** — Bien qu'il n'y ait pas de chaînes de montagnes proprement dites dans le vilayet de Bitlis, parmi les monts isolés qui s'y rencontrent sur une partie assez considérable de sa superficie, il en est plusieurs d'une vaste étendue. Les monts *Sassoun* par exemple, couvrent toute la contrée méridionale des deux sandjaks de Mouch et de Guendj, mais non pas toutefois sans de nombreux et larges intervalles formant de grandes vallées qui en séparent les différents sommets, de telle sorte qu'on distingue sous le nom de *Mouch-Sassouni* ceux du sandjak de Mouch, en réservant plus spécialement celui de *Sassoun-daghi* (monts Sassoun) aux montagnes du sandjak de

Guendj. Il est encore à remarquer que l'altitude de tous ces monts, quoique considérable, semble beaucoup moin grande qu'elle ne l'est en effet, parce que les plaines au dessus desquelles ils s'élèvent sont elles-mêmes très hautes. L'altitude de la ville de Mouch et de la plaine voisine qui porte le même nom est de 1,330 mètres; les plus hauts sommets des monts *Sassoun* qui l'environnent ont 2,600 mètres d'altitude, ce qui réduit leur apparente élévation à 1,270 mètres. Il en est de même pour les autres principales montagnes de ce vilayet, comparées à ses plaines.

Le mont *Nimroun* (Nemrod), bien moins étendu que les monts *Sassoun* et tout à fait isolé, mesure 3,000 mètres d'altitude. Il est situé sur la rive occidentale du lac de Van, à 75 kilomètres environ au nord de la ville de Bitlis, et occupe une surface de 100 kilomètres carrés. Un vaste plateau s'étend à son sommet, couronné de grands arbres à l'ombre desquels une tradition populaire dit que Nemrod se plaisait à faire dresser ses tentes dans les belles prairies qui croissent à cet endroit, autour d'un lac de 11 kilomètres de circuit, et que chaque année il y passait sa vie avec magnificence durant la saison d'été.

Le *Sipan-dagh*, situé dans le sandjak de Mouch, qu'il borne au nord-est et sépare du vilayet de Van, est, comme le mont *Nimroun*, une montagne isolée occupant une surface à peu près égale, mais le dépassant de plus de 600 mètres en altitude. Sa distance au sud-est de la ville de Malazguerd est de 20 kilomètres.

Les autres montagnes de ce vilayet qu'il peut convenir encore de citer, sont celles d'*Achit-dagh*, dans le caza de Redvân, au bord du *Tigre*, et celles du caza de *Tabaktchour*, dans le sandjak de Guendj.

**Productions industrielles.** — Les principales productions industrielles du vilayet de Bitlis sont les tapis, dont la fabrication est une des occupations générales des tribus kurdes, bien que la consommation en soit bornée à satisfaire les besoins des localités environnantes. Ces tapis seraient bientôt l'objet

d'un commerce beaucoup plus étendu s'il existait des voies de communications faciles.

On fabrique aussi, dans les villes et villages des sandjaks de Bitlis, de Mouch et de Séert, des toiles de coton, des armes et de l'ébénisterie. Ces deux dernières industries sont plus spéciales à la ville de Séert, où l'on exécute avec art une foule d'objets, cannes, pipes, porte-cigarettes, etc., en ébène et en ivoire, très recherchés d'un grand nombre d'amateurs et donnant lieu à de fréquentes exportations à l'étranger.

La poterie du sandjak de Mouch, d'une exécution soignée et d'un bon usage, est un objet de consommation considérable, et les nombreuses fabriques de cet article de première nécessité sont occupées sans cesse à satisfaire aux demandes qui leur viennent de tous les districts circonvoisins. Il n'est pas douteux que ces diverses industries, où les habitants du vilayet de Bitlis excellent, ne soient appelées à prendre une grande extension et à se développer de plus en plus, aussitôt que de bonnes routes leur ouvriront de nouveaux et plus larges débouchés.

Dans l'état actuel, il n'y a pas lieu de parler ici d'un autre genre d'industrie, la meunerie, qui pourrait pourtant, si cet état s'améliorait, enrichir le pays, favorisé par tant de circonstances naturelles : territoire fertile arrosé par deux grands fleuves, abondance de petits et moyens cours d'eau dans les moindres localités, etc., etc. Cette industrie, qui trouverait là, sous la main, tous les éléments de prospérité rassemblés, n'y existe que d'une façon rudimentaire ; elle n'est représentée que par quelques moulins à eau qui, le plus souvent, se reposent, car ils n'ont à moudre d'autre farine que celle nécessaire à la localité.

**Commerce.** — Comparativement au petit nombre de débouchés auquel il est réduit par l'absence de routes carrossables, et si l'on prend en considération son isolement complet durant la saison des neiges, le vilayet de Bitlis ne manque pas d'une certaine importance commerciale.

**Exportations.** — Ses exportations, tant à l'intérieur de l'empire qu'à l'étranger, peuvent se chiffrer comme suit :

| NOMS DES PRODUITS | DESTINATION | VALEUR en livres turques |
|---|---|---|
| Gomme adragante blanche | Angleterre et France | 2.000 |
| — rouge | — — | 1.200 |
| Graine jaune | — — | 7.000 |
| Noix de galle noire | — — | 7.000 |
| — blanche | Erzeroum, etc. | 8.000 |
| Loupes de divers arbres (noyer, etc.) | France | 2.000 |
| Cire | Constantinople, France | 1 300 |
| Miel | Erzeroum, Van, etc. | 800 |
| Vins | — — | 2 000 |
| Raisins secs | — — | 2.500 |
| Moutons | Alep, Damas, Beyrouth | 14.000 |
| Peaux de chèvre | France | 6.000 |
| — de buffle | Kharpout | 2.000 |
| Fourrures | Russie | 4.000 |
| Boyaux séchés | Angleterre | 1.200 |
| Cotonnades rouges | Erzeroum, etc. | 8.000 |
| Articles divers | | 5.000 |
| | TOTAL | 74.000 |

**Importations.** — Les importations, pour les mêmes raisons, par suite desquelles les populations se contentent autant que possible des productions du pays, se bornent aux articles les plus nécessaires, qu'on peut énumérer comme suit :

| NOMS DES PRODUITS | PROVENANCE | VALEUR en livres turques |
|---|---|---|
| Toiles de coton (Manufactures) | Constantinople | 50.000 |
| Toiles et soieries | Alep | 30 000 |
| — — | Russie et France | 300 |
| — — et tapis | Perse | 3.000 |
| Cotons | — | 3.500 |
| — | Diarbékir | 2.000 |
| Sucre | Trébizonde | 1.500 |
| Café | Trébizonde, Constantinople | 500 |
| Pétrole | Russie et Erzeroum | 300 |
| Fer | Suède | 100 |
| — | Trieste | 500 |
| Alizaris | Constantinople | 1.200 |
| Quincaillerie | Constantinople, Erzeroum | 20.000 |
| Divers | | 5 000 |
| | TOTAL | 117.900 |

| | | |
|---|---|---|
| Soit aux exportations, environ. . . . . | 1,700,000 | francs. |
| et aux importations, — . . . . . | 2,700,000 | — |
| TOTAL EN MOUVEMENT COMMERCIAL. . | 4,400,000 | francs. |

**Impôts et Dîmes.** — Les revenus du fisc du vilayet de Bitlis, en dehors des six revenus concédés à la Dette publique ottomane (tabac, sel, timbre, soie, spiritueux et pêcheries) ont donné le résultat annuel ci-après :

*Moyenne des cinq dernières années.*

| | | |
|---|---|---|
| Emlak (Impôt foncier). . . . . | 2,421,172 | piastres. |
| Temettu (Patentes). . . . . | 1,271,695 | — |
| Bédel-askérié (Exonération militaire) . . | 2,389,860 | — |
| Tezkérés des propriétés. . . . . | 79,220 | — |
| Achar (Dîmes des céréales). . . . . | 4,608,432 | — |
| Aghnams (Taxe sur les moutons, etc.) . . | 3,110,042 | — |
| Droits divers. . . . . | 7,605 | — |
| Régie (Licences du tumbéki, etc.) . . . . | 100 | — |
| Recettes diverses. . . . . | 69,207 | — |
| — des tribunaux. . . . . | 109,890 | — |
| Defter-Hané (Droit d'enregistrement). . . | 431,148 | — |
| TOTAL. . . | 14,498,371 | piastres |

Soit environ 3,300,000 francs.

**Impôts et taxes perçus par la Dette publique ottomane.** — L'administration de la « Dette publique ottomane » a formé des deux vilayets de Bitlis et de Diarbékir une seule direction ou nazaret. Le siège de cette direction est à Séert, à cause de l'importance des salines de la contrée. Des sous-directions ou mudiriets existent à Diarbékir et à Mardin, à Bitlis et à Mouch.

Voici l'état des recettes nettes du nazaret de Séert pour les années 1304 et 1305 :

| TAXES ET IMPOTS | 1304 (Du 1/13 mars 1888 au 28 février 1889) | 1305 (Du 1/13 mars 1889 au 28 février 1890) |
|---|---|---|
| | Piastres | Piastres |
| Sel.. ..... ..... | 2.031.141 | 2.777.859 |
| Spiritueux..... | 92.561 | 103.122 |
| Timbre..... ..... | 289.930 | 286.031 |
| Dîme des tabacs..... | 118.099 | 104.502 |
| TOTAUX..... | 2.531.731 | 3.271.514 |
| TOTAUX EN FRANCS..... | soit environ : 580.000 francs | soit environ : 750.000 francs |

# MERKEZ-SANDJAK DE BITLIS

**Orientation, limites, etc.** — Le merkez-sandjak de Bitlis est situé entre les 39° et 40°20′ de longitude et entre les 37°56″ et 38°58′ de latitude. Il est limité, au nord et à l'ouest, par le sandjak de Mouch, à l'est par le vilayet de Van, et au sud par le sandjak de Séert.

**Division administrative.** — Ce sandjak est administrativement divisé en quatre cazas, trois nahiés, et possède 434 villages, comme suit :

| CAZAS | NAHIÉS | VILLAGES |
|---|---|---|
| Bitlis (merkez-caza)..... | ..... | 74 |
| Akhlat..... | ..... | 58 |
| Khizan..... | Dadik..... | 173 |
| Moudik, ch.-l. Missi..... | Tchoukour. — Kouyout..... | 129 |
| 4 Cazas | 3 Nahiés | 434 |

**Autorités militaires, civiles, administratives, religieuses.** — Le siège de l'autorité militaire du vilayet de Bitlis, qui relève de celle du vilayet d'Erzeroum, n'est pas dans

le merkez-sandjak, mais dans le sandjak de Mouch. En revanche, le commandement de la gendarmerie du vilayet a son siège à Bitlis.

Les autorités civiles du merkez-sandjak de Bitlis sont constituées par le vali (gouverneur général) qui siège au chef-lieu du vilayet, et par les caïmakams des cazas et les mudirs des nahiés. Ces autorités sont assistées de Conseils administratifs dont la composition a été énumérée plus haut.

Les autorités religieuses sont, pour les musulmans, le mufti et le naïb, qui siègent au chef-lieu du vilayet, et les cadis et imams résidant aux chefs-lieux des cazas et nahiés.

Les chrétiens ont, à Bitlis, un évêque arménien-grégorien, deux prêtres syriens jacobites et un missionnaire protestant.

**Tribunaux.** — Il y a à Bitlis une cour d'appel, un tribunal de première instance, des tribunaux civils, criminels et correctionnels, de commerce et des justices de paix. Cette ville est le siège d'un procureur impérial. Les divers tribunaux sont présidés par des fonctionnaires nommés à cet effet par l'autorité centrale de Constantinople ou par les cadis et naïbs. Ils sont composés en nombre égal de membres musulmans et chrétiens.

**Police.** — Un commissaire de police et cinq agents résident à Bitlis.

**Services administratifs.** — Les services administratifs du merkez-sandjak de Bitlis sont : la Direction générale des revenus du vilayet ; les départements du recensement, des travaux publics ; la Banque agricole, la municipalité ; les postes et télégraphes avec un service de poste régulier entre Bitlis, Mouch et Erzeroum, et un service irrégulier entre Séert, Bitlis et Diarbékir ; un mémouriet de la Dette publique ottomane et une sous-agence de la Régie des tabacs.

**Population.** — La population du merkez-sandjak de Bitlis est de 108,227 habitants, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans. . . . . | | 70,403 |
| Arméniens grégoriens. . | 32,709 | 32,909 |
| — protestants . | 200 | |
| Grecs orthodoxes.. . . . . | | 210 |
| Syriens jacobites. . . . . | | 3,740 |
| Yézides. . . . . | | 965 |
| TOTAL . . . . . | | 108,227 |

**Mœurs et usages**. — Rien de particulier ne distingue les habitants du merkez-sandjak de Bitlis de ceux du reste du vilayet dont les mœurs et usages ont été décrits plus haut d'une manière générale.

**Ecoles**. — On compte dans le merkez-sandjak de Bitlis 134 établissements scolaires fréquentés par 9,640 élèves et dirigés par 142 maîtres et maîtresses, comme suit :

| COMMUNAUTÉS | ÉCOLES | MAÎTRES | MAÎTRESSES | ÉLÈVES |
|---|---|---|---|---|
| Musulmans. *Médressés* (Théologie et droit islamiques)..... | 5 | 5 | « | 100 |
| Musulmans. *Ruchdiés* (Enseignement supérieur)... | 2 | 8 | » | 200 |
| Musulmans. *Sébyans* ( — primaire).... | 109 | 109 | » | 8.175 |
| Arméniens grégoriens (Écoles primaires)..... | 16 | 16 | » | 815 |
| Arméniens protestants. Ecole supérieure de garçons. | 1 | 3 | » | 250 |
| Arméniens protestants. — de filles.... | 1 | » | 1 | 100 |
| TOTAUX. ..... | 134 | 141 | 1 | 9.640 |

Les écoles musulmanes du merkez-sandjak de Bitlis sont dirigées, entretenues, et l'enseignement y est donné par les soins des départements de l'État dans le ressort desquels elles se trouvent respectivement placées. Tous les *médressés* et la plus grande partie des écoles primaires, — celles des mosquées,— relèvent du ministère du culte islamique (Chéïk-ul-Islamat). Les écoles primaires indépendantes des mosquées et toutes les

autres écoles civiles relèvent du ministère de l'Instruction publique.

Les écoles des Arméniens grégoriens de ce merkez-sandjak sont dirigées, entretenues, et l'enseignement y est donné par les soins de leurs églises au moyen d'aumônes et de contributions spéciales de la communauté. L'enseignement y est donné en turc et en arménien; il est très élémentaire.

Les deux écoles des Arméniens protestants sont dirigées et entretenues par une mission américaine. L'enseignement y est donné en anglais et en arménien, suivant un programme des plus étendus, comprenant aussi l'instruction religieuse, la musique, et à l'école des filles les travaux d'aiguille.

**Bitlis.**— La ville de Bitlis, chef-lieu du vilayet, du merkez sandjak et du merkez-caza de Bitlis, siège des autorités civiles centrales, de la gendarmerie du vilayet et de diverses administrations publiques, ainsi que des tribunaux et de la police, résidence officielle du *vali* (gouverneur général), du *mufti* (chef religieux musulman) et d'un évêque arménien grégorien, est située à l'est du vilayet, à 20 kilomètres environ au sud-ouest du lac de Van, à 192 kilomètres en ligne directe au sud-est de Mouch, également en ligne directe, et à 50 kilomètres au nord-est de Séert.

Cette ville est divisée en quatre quartiers qui sont: *Zëïdan-mahallessi, Tach-mahallessi, Kézil-Nédjid-mahallessi* et *Hersan-mahallessi*. Ces quartiers sont délimités et séparés naturellement par le *Bitlis-tchaï* ou rivière de Bitlis, qui traverse la ville du-nord au sud et reçoit, à peu près au milieu de ce parcours, un affluent coulant de l'ouest à l'est, et par lequel sont séparés les deux quartiers de *Zëïdan et Tach-Mahallé*, qui forment la partie septentrionale et occidentale de Bitlis. Un second affluent vient du nord-est vers le sud se jeter dans le *Bitlis-tchaï* à l'extrémité méridionale de la ville, après avoir côtoyé dans son parcours les limites extérieures des deux autres quartiers qui forment la partie orientale et méridionale de la ville.

C'est dans le quartier situé au nord-ouest, *Tach-mahallessi*

(le quartier de la pierre), que se trouve la caserne, l'hôpital militaire et l'unique monument de la ville, c'est-à-dire l'ancienne forteresse en ruines qui en occupe à peu près le centre, au confluent du *Bitlis-tchaï* et de la petite rivière qui sépare les deux quartiers occidentaux. La tradition populaire attribue la fondation de cette citadelle, qui n'a pas en réalité plus de 5 à 600 ans d'existence, à un lieutenant d'Alexandre le Grand, nommé Lysias, et fait remonter également à celui-ci le nom de « Bitlis » qui lui a été donné, suivant cette même légende, par le conquérant macédonien, parce que, retranché dans la citadelle, son infidèle lieutenant refusait de lui livrer la ville. Celle-ci, depuis ce temps, a remplacé par son nom, qu'on prétend signifier, on ne sait en quelle langue, « méchant Liz » (Lizias), son ancien nom arménien de « Paghich ». Cependant ce même nom de Paghich n'a pas cessé, jusqu'à aujourd'hui, de désigner en langue arménienne la ville de Bitlis.

Selon une autre tradition locale, qui pourrait être mieux fondée, la grande tranchée ouverte dans le plateau calcaire qui ferme l'entrée de Bitlis du côté de Séert, serait l'ouvrage de *Chah-Mihram* (la grande Sémiramis), qui aurait fait exécuter ce travail pour se rendre à Van plus directement, en évitant ainsi de faire le tour de la ville. On donne aujourd'hui à cette ouverture le nom de *Délikli-tach* (la pierre trouée) ; c'est comme la porte donnant entrée de Bitlis dans la vallée du *Bitlis-tchaï* et de celle-ci dans la ville.

Le quartier du sud, *Hersan-Mahallessi*, est exclusivement habité par les Arméniens. De ce côté la ville de Bitlis, vue de loin, paraît belle, quoique profondément encaissée entre les collines qui bordent la plaine au fond de laquelle elle est assise, au milieu des eaux de ses trois rivières et de ses nombreuses sources minérales. Ses maisons, bâties en pierre, entourées de jardins et de vignes, ont un aspect extérieur qui complète l'illusion. La vieille forteresse prétendue macédonienne, mais plus probablement arabe ou même turque, domine tout cet ensemble trompeur, du haut des grands blocs de rochers sur lesquels s'élèvent ces ruines et lui communique un certain air de grandeur. Vu

de près, tout change : dès qu'on est entré dans la ville, il faut circuler péniblement à travers des rues sales, humides, étroites, tortueuses, où l'on monte et descend alternativement sans cesse. Pour entrer dans les maisons il faut passer par des portes ayant tout au plus 1 mètre de haut, sur 50 centimètres de large. Les chambres, distribuées au hasard sans aucun ordre ni symétrie, sont obscures, et l'on ne peut y pénétrer qu'en se courbant jusqu'à presque s'agenouiller.

Tous ces défauts, il est vrai, sont attribués à la nécessité, pour les habitants, d'opposer le plus d'obstacles matériels possibles aux fréquentes incursions des tribus de Kurdes nomades auxquelles ils ont été souvent exposés jusque dans ces derniers temps. Aujourd'hui, plus tranquilles, protégés par une autorité fortement constituée qui maintient les maraudeurs, les habitants ont commencé à abandonner des précautions devenues inutiles, et les maisons nouvellement construites à Bitlis sont plus accessibles, mieux ordonnées, plus claires, plus commodes et bâties avec plus de goût. Toutefois, les principaux inconvénients du séjour de cette ville subsistent, et la plus grande malpropreté n'a pas cessé d'y régner. Les maisons nouvelles d'ailleurs ne sont pas moins humides que les anciennes, étant appliquées comme celles-ci sur le versant des collines, et bâties avec la même pierre tendre et spongieuse, bientôt pénétrée par l'humidité du sol qui suinte au travers dans l'intérieur des habitations.

Cette humidité est d'ailleurs entretenue et les difficultés de la circulation sont en même temps augmentées, pendant l'hiver qui dure cinq à six mois, par la neige que les habitants jettent dans la rue pour en débarrasser leurs toits, bâtis en terrasse et qui ne pourraient supporter ce poids sans s'effondrer. Cette neige, jetée des toits, s'accumule dans les rues jusqu'à la hauteur de 2 à 3 mètres, et l'on ne peut plus alors pénétrer dans les maisons ni en sortir que par les fenêtres.

**Edifices publics.** — Outre le konak du gouvernement, siège des divers départements administratifs, il y a l'hôpital militaire, la municipalité et les divers locaux occupés par les bu-

reaux des postes et télégraphes, de la Dette publique ottomane et de la Régie des tabacs. On trouve de plus, dans la ville de Bitlis, 15 mosquées, 25 *mesdjids* (chapelles musulmanes), 4 *tekkés* (couvents de derviches), 1 *imaret* (fondation pieuse où on distribue de la nourriture aux indigents), 15 *turbés* (tombeaux de personnages vénérés), 4 églises arméniennes, 1 église jacobite, 1 chapelle protestante.

On compte à Bitlis 8,300 maisons, 2 hans, 907 magasins et boutiques, 3 bains turcs, 200 fontaines publiques, 1 grenier public assez vaste, 9 fours, 1 grand café où on lit les journaux, 12 autres cafés turcs et 11 moulins à eau.

**Population.** — La population de la ville et du merkez-caza de Bitlis (environs et banlieue compris) est de 38,886 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 20,800 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 16,086 |
| — protestants . . . . . | 200 |
| Syriens jacobites . . . . . | 1,800 |
| TOTAL. . . | 38,886 |

Les carrières d'où sont tirées les pierres des maisons de Bitlis sont situées dans la ville même et aux environs. On en extrait en quantité, de trois couleurs différentes ; les unes sont blanches, les autres d'un gris rougeâtre, et les dernières d'un gris cendré. Ces pierres sont molles lorsqu'on les sort de la carrière, mais par la suite elles durcissent ; cependant elles restent toujours relativement tendres et spongieuses.

**Température.** — Malgré la grande humidité et la malpropreté excessive de la ville de Bitlis, le climat n'est pas très insalubre et la seule maladie commune est le rhumatisme, fort répandu. La température est rigoureuse ; les neiges sont abondantes durant tout l'hiver qui commence avec le mois de novembre, et souvent elles encombrent encore les rues en mai.

Il n'y a pour ainsi dire que deux saisons à Bitlis : l'hiver où le thermomètre centigrade descend à — 10°, et l'été, où il marque en moyenne + 32°. Pendant cette dernière saison, un certain nombre de familles aisées quittent la ville et vont habiter Akhlat, pour y respirer un air plus frais au bord du lac de Van.

# CAZAS DU MERKEZ-SANDJAK DE BITLIS

## CAZA D'AKHLAT

**Orientation.** — Le caza d'Akhlat est situé au nord-est du merkez-sandjak de Bitlis, sur les bords du lac de Van ; il est limité au nord et à l'ouest par le sandjak de Mouch, à l'es tpar le vilayet et le lac de Van, au sud par le merkez-caza de Bitlis.

**Division administrative.** — Il comprend 58 villages et n'a pas de nahié.

Il est administré par un caïmakam et un mudir assistés de Conseils administratifs.

**Population.** — Sa population est de 23,659 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 16,635 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 6,609 |
| Grecs orthodoxes . . . . . | 210 |
| Yézides . . . . . | 250 |
| TOTAL. . . | 23,659 |

**Chef-lieu.** — Akhlat, chef-lieu du caza, résidence du caïmakam, est situé au pied du versant septentrional du mont Nimroud, sur le bord occidental du lac de Van, par 40° de longitude est et 38° 40′ de latitude nord, à 40 kilomètres au nord-

est de la ville de Bitlis. Les habitants aisés de cette dernière ville y vont passer en villégiature la saison d'été et se baigner dans les eaux du lac. Le climat en est très doux, le site des plus agréables; les nombreux voiliers qui sillonnent matin et soir le lac de Van, dont l'échelle principale sur cette rive est Akhlat, offrent un coup d'œil animé, rendu plus pittoresque encore par la vaste étendue de la nappe bleue qu'ils parcourent et par ses bords accidentés et ombragés de belles forêts.

Un spectacle du même genre, mais sur une échelle considérablement rapetissée, pourrait enchanter les riverains du lac *Nazik*, situé à 9 kilomètres de là, vers le nord-ouest. Rien ne s'oppose en effet à la navigation même de vapeurs de moyenne grandeur sur cette nappe tranquille d'une longueur de 4 kilomètres sur 1 kilom. 500 de largeur, fréquentée seulement par quelques barques de pêcheurs. Les poissons de ce lac sont consommés sur place; la pêche n'est pas affermée.

**Productions du sol.** — Les productions naturelles du caza d'Akhlat sont principalement le blé, le millet, le riz, cultivés surtout dans le nahié de Tchoukour, le long des bords du *Kara-sou*. On récolte dans ce caza de la gomme adragante, du miel et de la cire. On peut estimer cette production comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Blé | 82,000 | 172,000 kilés. |
| Millet | 90,000 | |
| Riz | 34,000 | 62,000 kilogr. |
| Gomme adragante | 25,000 | |
| Miel | 2,000 | |
| Cire jaune | 1,000 | |

La gomme adragante et la cire jaune sont exportées principalement par Mouch.

**Sites remarquables.** — On peut citer parmi les localités remarquables de ce caza le fameux mont *Nimroud*, plus haut décrit, et la belle vallée du *Kara-sou*, ainsi que le *Bitlis-déré*, ar-

rosé par la rivière de Bitlis qui prend naissance dans ce même caza.

**Sources thermales.** — C'est également sur ce territoire que se trouvent deux sources thermales bouillantes, dont malheureusement la nature de la minéralisation n'est pas connue, et sur lesquelles il semble utile d'attirer l'attention.

**Monuments anciens, légendes, etc.** — Au point d'intersection des deux belles vallées du *Kara-sou* et du *Bitlis-tchaï* on remarque un ancien turbé (chapelle funéraire islamique) dont la construction, dit-on, remonte à six siècles environ. La tradition populaire dit à ce sujet qu'un derviche voyageur s'arrêta un jour, accablé de fatigue et mourant de soif, à cet endroit. Dans sa détresse, il cherchait des yeux en vain de tous côtés, sans rien découvrir qui pût le soulager, quand tout à coup il vit jaillir à ses pieds une source limpide qui se dirigeait vers une petite rivière, affluent du *Kara-sou*, qu'il aperçut en même temps. Plein de joie et de reconnaissance, il étancha sa soif et fit vœu de bâtir en mémoire de cet événement un monument durable, vœu qu'il exécuta ensuite en construisant ce turbé pour y placer son tombeau. Cet édifice conserve encore aujourd'hui, au milieu de ses ruines, des restes d'une belle architecture et d'une riche ornementation.

## CAZA DE KHIZAN

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Khizan est situé au sud-est du merkez-sandjak de Bitlis ; il est limité au nord par le lac de Van ; à l'est, par le vilayet du même nom ; au sud par le sandjak de Séert, et à l'ouest par le merkez-caza de Bitlis.

Ce caza possède un nahié, Dâdik, et on y compte 173 villages.

Il est administré par un caïmakam assisté d'un Conseil administratif.

**Population.** — Sa populatiou est de 23,070 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 17,422 |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 4,304 |
| Syriens jacobites . . . . . | 869 |
| Yézides. . . . . | 475 |
| TOTAL . . . . | 23,070 |

**Chef-lieu.** — Khizan, chef-lieu du caza et résidence du caïmakam, est située sur la rivière de même nom, affluent du *Bitlis-sou*, à 35 kilomètres au sud-est de la ville de Bitlis et à 40 kilomètres au nord-est de celle de Séert. Ce bourg, entouré de collines bien cultivées, couvertes de vignes et de champs de tabac, prend un nouvel agrément de la petite rivière sur laquelle il est bâti, qui fait tourner quelques moulins à eau et sert à l'arrosage des jardins environnants.

**Productions.** — Les principales productions naturelles du caza de Khizan sont la vigne qui donne une récolte assez abondante de raisins; la graine jaune, le tabac, le millet, le blé, le miel et la cire. On peut estimer cette production comme suit :

| | |
|---|---|
| Raisin . . . . . | 160,000 kilogr. |
| Vin. . . . . | 80.000 — |
| Graine jaune. . . . . | 60,000 — |
| Tabac . . . . . | 50,000 — |
| Millet . . . . . | 50,000 — |
| Blé. . . . . | 27,000 — |
| Miel . . . . . | 800 — |
| Cire . . . . . | 800 — |
| TOTAL. . . . | 428,600 kilogr. |

Les vins et les raisins sont en grande partie exportés dans les

vilayets voisins ; la graine jaune et la cire sont dirigés par Mouch à l'étranger ; les autres productions servent à la consommation locale presque exclusivement.

## CAZA DE MOUDIK

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Moudik est situé à l'ouest du merkez-sandjak de Bitlis ; il est limité au nord par le sandjak de Mouch, à l'est par le merkez-caza de Bitlis, au sud et à l'ouest par le sandjak de Séert.

Ce caza comprend deux nahiés, Tchoukour et Kouyout, et possède 129 villages.

Il est administré par un caïmakam, assisté d'un conseil administratif, et par deux mudirs.

**Population.** — Sa population est de 22,612 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 15,546 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 5,710 |
| Syriens jacobites , . . . . . | 1,071 |
| Yézides. . . . . | 285 |
| TOTAL. . . . | 22,612 |

**Chef-lieu.** — Missi, chef-lieu du caza et résidence du caïmakam, est un petit village de trente maisons, situé sur le versant méridional du mont *Khandoch*. Son territoire, bien exposé, est favorable à la culture de la vigne et à l'élève des troupeaux et des abeilles.

**Productions.** — Les principales productions du caza de Moudik sont la vigne, le tabac, le millet, le blé, le miel et la cire, et les troupeaux de chèvres et de moutons. On y récolte aussi la noix de galle et la gomme adragante.

On peut énoncer cette production comme suit :

| | |
|---|---|
| Raisin . . . . . | 140,000 kilogr. |
| Vin . . . . . | 70,000 — |
| Millet. . . . . | 90,000 — |
| Blé. . . . . | 70,000 — |
| Tabac . . . . . | 75,000 — |
| Miel . . . . . | 3,000 — |
| Cire . . . . . | 3,000 — |
| Noix de galle . . . . . | 6,000 — |
| Gomme adragante . . . . | 5,000 — |
| TOTAL. . . | 462.000 kilogr. |

| | |
|---|---|
| Moutons. . . . . | 90,000 têtes. |
| Chèvres . . . . . | 50,000 — |
| TOTAL . . | 140,000 têtes. |

**Industrie.** — On fabrique dans ce caza de bons tapis de laine rase, de la sorte dite *kilim;* ces tapis sont fort estimés.

**Commerce.** — Ce caza fait, par Mouch, un petit trafic assez régulier, autant du moins que le manque de route et les intempéries peuvent le permettre, consistant en exportation de beurre, miel, graisse, cire, et surtout de bois de construction et de troupeaux de moutons et de chèvres.

**Notices historiques, antiquités, etc.** — Suivant les traditions locales qui sont, avec l' « Histoire Ottomane » et le *Chérèf-Namèh*, à peu près tout ce que l'on peut consulter au sujet des importantes ruines d'Akhlat, de Khizan et de Moudik, ces ruines ne remonteraient pas à une époque reculée. Voici d'ailleurs ce que l'on en voit et ce que l'on en peut savoir en l'absence d'investigations plus complètes et plus savantes :

Les ruines d'Akhlat, situées à peu de distance du chef-lieu actuel du caza, au bord du lac de Van, s'étendent le long des rives du lac couvrant une superficie de plus de 160 kilomètres de longueur sur 13 kilomètres de largeur. On estime dans le pays

que cette ancienne ville ne comptait pas moins de 130,000 maisons ! On y voit les restes de deux grandes forteresses, de plusieurs bains, de magasins voûtés ; trois mosquées d'un style imposant et d'une riche ornementation, huit tombeaux de sultans, non moins magnifiques, ainsi que les *turbés* (chapelles funéraires) de personnages morts à la guerre et pour cette raison considérés comme martyrs. On ne saurait douter que cette ville n'ait eu une haute importance à l'époque où les partisans du « Mouton Blanc » (*Ak-koyoun*) et ceux du « Mouton Noir (*Kara-koyoun*), l'ont successivement possédée. Elle appartint ensuite à Ouzoun-Hassan, puis aux chahs de Perse et aux Émirs kurdes de Diarbékir. Ne pouvant supporter les vexations de ces derniers, les habitants se dispersèrent et abandonnèrent totalement cette ancienne ville, déjà déserte depuis longtemps au moment où les Ottomans firent la conquête de ces contrées. Les habitants des campagnes d'Akhlat cultivent quelques céréales au milieu des ruines, et ils y découvrent souvent, en labourant, des monnaies d'argent et d'or musulmanes.

A Khizan, on voit aussi, à 5 kilomètres environ du bourg actuel, les ruines d'une ancienne ville occupant un vaste espace. Au centre, s'élèvent les murs d'une citadelle autour de laquelle sont groupés et dispersés les restes de palais et d'habitations somptueuses, parmi lesquels on trouve, dit-on, non seulement des inscriptions persanes attribuées à Isfendiar, à Kaïkhosrou et autres héros plus légendaires qu'historiques pour la plupart, — mais aussi des inscriptions grecques et romaines.

Dans le caza de Moudik, enfin, on rencontre de nombreuses ruines de villes et de châteaux-forts.

# SANDJAK DE MOUCH

**Orientation.** — Le sandjak de Mouch est limité au nord par le vilayet d'Erzeroum, à l'est par le vilayet de Van; au sud-est par le merkez-sandjak de Bitlis, et à l'ouest par le sandjak de Guendj.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en cinq cazas, sans nahiés et possède 590 villages, comme suit :

| CAZAS | VILLAGES |
|---|---|
| Mouch (merkez-caza) | 194 |
| Boulanik, chef-lieu Gop | 135 |
| Malazguerd — Malazguerd-Kalè | 50 |
| Varto — Gumgum | 93 |
| Sassoun — Hasskeuï | 118 |
| 5 Cazas | 590 |

**Division militaire.** — Il y a dans le sandjak de Mouch deux bataillons d'infanterie, un régiment de cavalerie et les *rédifs* (réserves) de 1re et de 2e classe relevant du 4e corps d'armée, dont le siège divisionnaire est à Erzindjan. Le général de brigade commandant les forces militaires du vilayet de Bitlis résidait

à Mouch jusque dans ces derniers temps ; il vient de transférer son quartier général à Bitlis.

**Autorités civiles, religieuses.** — Les autorités civiles du sandjak de Mouch sont le mutessarif (gouverneur du sandjak) ; les caïmakams (sous-gouverneurs) des cazas, et le mudir du nahié. Ces autorités sont assistées de conseils administratifs composés comme il a été dit plus haut pour le conseil administratif du vilayet.

Les autorités religieuses sont, pour les musulmans, les *cadis* et les *imams* résidant à Mouch et dans les cazas et le nahié qui en dépendent.

Les autorités religieuses des chrétiens de ce sandjak sont un évêque arménien grégorien et un évêque arménien catholique, résidant à Mouch, et un missionnaire protestant dirigeant l'école de cette même ville.

**Tribunaux.** — Il y a à Mouch un tribunal civil composé de deux juges musulmans et de deux juges chrétiens, sous la présidence du cadi ; un tribunal criminel présidé par un fonctionnaire du Ministère de la justice et composé aussi de deux musulmans et de deux chrétiens. Un procureur impérial siège à Mouch, qui possède aussi un tribunal correctionnel et un tribunal de commerce, formés en nombre égal de musulmans et de chrétiens, et une justice de paix.

Un commissaire de police et trois agents résident au chef-lieu du sandjak.

**Services administratifs.** — Les divers services administratifs sont les Directions des revenus, de la correspondance du sandjak, du cadastre, de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, de l'*evcaf* (fondations pieuses), des postes et télégraphes, avec un service de poste régulier entre Bitlis et Mouch et entre cette dernière ville et Erzeroum.

Il y a à Mouch un *mémouriet* de la Dette publique ottomane et une sous-agence de la Régie des tabacs.

**Population.** — La population du sandjak de Mouch, composée principalement de musulmans, pour la plupart Kurdes et Turcs, et d'Arméniens, s'élève au nombre de 123,459 habitants, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans. . . . . | | 66,752 |
| Arméniens grégoriens. . . | 51,808 | |
| — catholiquee . . | 2,840 | 55,365 |
| — protestants . . | 717 | |
| Cophtes. . . . . | | 372 |
| Yézides. . . . . | | 970 |
| TOTAL. . . . | | 123,459 |

**Mœurs et usages.** — Les mœurs et usages des diverses communautés du sandjak de Mouch sont généralement les mêmes que dans les autres parties du vilayet de Bitlis. Toutefois, il existe à Mouch une assez curieuse particularité qui distingue les mariages arméniens. Dans cette ville, au sortir de l'église où les deux époux viennent d'être unis, le mari charge sur son dos la nouvelle épouse et la porte jusqu'au domicile conjugal en la soutenant dans cette position à l'aide d'un bâton sur lequel elle est assise et qu'il tient lui-même par les deux bouts.

On cite les Arméniens de la plaine de Mouch comme très laborieux, et ils ont parmi leurs compagnons une réputation de courage bien établie. Ils ont toujours su, d'ailleurs, se garantir mieux que tous les autres contre les déprédations des tribus kurdes.

**Ecoles.** — Les écoles du sandjak de Mouch sont au nombre de 46; l'enseignement, tant supérieur que secondaire et primaire, y est donné par 55 maîtres et maîtresses à un nombre de 2,918 élèves des deux sexes, comme suit :

| COMMUNAUTÉS | | ÉCOLES | MAÎTRES ET MAÎTRESSES | ÉLÈVES |
|---|---|---|---|---|
| Musulmans. | *Médressés* | 6 | 6 | 150 |
| | *Ruchdiés* | 1 | 3 | 100 |
| | Primaires (*Sébyians*) | 23 | 23 | 1.555 |
| Arméniens grégoriens. | Ecoles supérieures de garçons. | 1 | 4 | 200 |
| | — de filles.... | 1 | 3 | 100 |
| | Écoles primaires | 8 | 8 | 370 |
| — catholiques. | — | 5 | 6 | 313 |
| — protestants. | École supérieure | 1 | 2 | 100 |
| | TOTAUX | 46 | 55 | 2.918 |

Les écoles musulmanes sont dirigées et entretenues et l'enseignement y est donné par les soins du Ministère des cultes (Chéïk-ul-Islamat) quant aux *médressés* (écoles de droit et théologie islamiques) et aux écoles primaires annexées aux mosquées, et par les soins du Ministère de l'instruction publique pour les autres écoles (ruchdié, etc.).

Les écoles supérieures de garçons et de filles de la ville de Mouch, appartenant à la communauté des Arméniens grégoriens, sont dirigées, entretenues, et l'enseignement y est donné par les soins des Sociétés-Unies des Arméniens de Constantinople.

Les écoles primaires de cette même communauté et celles des Arméniens catholiques sont dirigées, entretenues, et l'enseignement y est donné par les soins des églises de chacune de ces deux communautés, au moyen d'aumônes, de contributions spéciales et de dons faits par des particuliers.

L'école des Arméniens protestants est dirigée, entretenue, et l'enseignement y est donné par les soins de la Mission protestante américaine, en anglais, en arménien et en arabe, suivant un programme d'ordre supérieur, comprenant l'instruction religieuse.

Dans les autres écoles chrétiennes, l'enseignement est donné en turc et en arménien. Le programme, assez élevé, des écoles des Sociétés-Unies, comprend l'histoire nationale arménienne.

**Climat, etc.** — Le climat de Mouch et du nahié qui en dépend directement, c'est-à-dire la plaine de même nom, est très salubre. L'air y est d'une pureté remarquable, et cela à nn tel point que malgré l'excessive malpropreté des habitants, dont il est difficile de se former une idée, et que sans que jamais aucune mesure sanitaire soit prise, il n'y a dans cette contrée ni fièvres intermittentes, ni typhus ou autres maladies, soit endémiques, soit épidémiques. La température est aussi basse en hiver que dans le vilayet d'Erzeroum ; le thermomètre centigrade marque en moyenne — 16° dans la ville de Mouch et — 14° dans le nahié ; la plaine semble moins froide à cause de la sécheresse qui se maintient malgré l'abondance des neiges. En été, il n'y a pas de chaleur dépassant + 26° centigrades dans la ville, et + 29° centigrades dans la plaine de Mouch.

Au printemps, d'épais brouillards couvrent souvent toute la plaine pendant plusieurs heures de la journée et de temps en temps il se produit des éclaircies à travers lesquelles les villages apparaissent sous la lumière du soleil, comme de riants archipels au milieu d'une mer calme.

**Chef-lieu.** — La ville de Mouch, chef-lieu du sandjak, résidence officielle du *mutessarif* (gouverneur), du général de brigade commandant les troupes du vilayet, des autorités civiles et religieuses du sandjak, des diverses administrations publiques, des tribunaux et de la police, est située à 170 kilomètres au sud-est de la ville d'Erzeroum, à 85 kilomètres au nord-ouest de celle de Séert, et, dans cette dernière direction plus prononcée vers l'ouest, à 65 kilomètres de la ville de Bitlis, chef-lieu du vilayet.

Mouch est bâtie sur le versant d'une colline, à l'extrémité méridionale du sandjak et sur la lisière de la plaine du même nom. Bien que presque toutes ses maisons soient faites de bois et de pisé, et que l'on n'ait commencé à en construire quelques-unes en briques que depuis peu, son aspect est très pittoresque, et du plus loin qu'on l'aperçoit, elle offre un coup d'œil charmant. Autour de cette ville étagée du haut en bas de la colline,

au milieu de vignes verdoyantes et couronnée des ruines majestueuses d'une antique citadelle arménienne, s'ouvrent de tous côtés les plus riantes perspectives. On voit au nord, à l'orient, à l'occident, se dérouler le vaste panorama de la plaine, sur près de 30 kilomètres de largeur et de 80 kilomètres de longueur, et le regard s'y perd à l'horizon dans les lointains azurés, pour revenir se reposer sur les riches cultures des environs.

La fondation de cette ville est attribuée à Mouchigh, prince arménien de la famille des Mamigoniens, qui construisit la citadelle dont les restes conservent encore aujourd'hui la mémoire de son règne.

**Population.** — La population de la ville de Mouch et de sa banlieue est de 27,003 habitants, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans . . . . . | | 14,082 habitants. |
| Arméniens grégoriens. | 9,364 | |
| — catholiques | 2,840 | 12,921 — |
| — protestants. | 717 | |

En ajoutant à ce chiffre celui de la population des villages de la plaine de Mouch, non compris dans la banlieue de cette ville et qui en ont été séparés pour former le nahié, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 8,300 |
| Arméniens . . . . . | 6,700 |
| on obtient pour le merkez-caza de Mouch un total de . . . . . | 27,003 habitants. |

Il y a fort peu d'Arméniens catholiques dans la ville de Mouch, où ils habitent comme tous les autres Arméniens de cette ville, suivant l'usage général de ces contrées, un quartier spécial; mais trois grands villages des environs sont exclusivement peuplés d'Arméniens catholiques, au nombre d'environ 2,000.

Les musulmans sont divisés en deux sectes ayant chacune ses mosquées spéciales; ils sont d'ailleurs entre eux, ainsi qu'avec les autres communautés chrétiennes, en très bonnes relations.

**Edifices publics, etc.** — Outre le konak du gouvernement, résidence officielle du mutessarif et siège des diverses administrations de l'État, la caserne et le dépôt militaire, l'hôpital militaire, la municipalité et les divers locaux occupés par les bureaux des postes et télégraphes, de la Dette publique ottomane et de la Régie des tabacs, il y a à Mouch, 3 grandes mosquées, 10 *mesdjids* (chapelles musulmanes), 6 *médressés* (Écoles de droit et de théologie islamiques), 4 églises, dont 3 aux Arméniens grégoriens et 1 aux Arméniens catholiques, et 1 mission protestante. On compte dans cette ville 2,500 maisons, 150 magasins, 5 *hans* (hôtelleries), 4 bains (hammams), 1 grand café où on lit les journaux, 6 cafés turcs et 30 fontaines publiques dont l'eau excellente suffit à l'alimentation de tous les quartiers de Mouch.

**Plaine de Mouch.** — La plaine de Mouch, qui forme un nahié relevant du merkez-caza, contient, tant dans les dépendances mêmes de ce nahié que dans la banlieue du chef-lieu, 213 villages, dont trois sont exclusivement habités par des Arméniens catholiques, et tous les autres par une population où domine l'élément musulman (Kurdes) mêlé aux Arméniens grégoriens, en nombre un peu plus faible, et vivant ensemble en bonne intelligence, grâce surtout à la vigueur corporelle remarquable et au caractère ferme et décidé des Arméniens de cette contrée.

**Production agricole.** — Cette plaine, d'une étendue d'environ 30 kilomètres de largeur, sur une longueur de plus de 80 kilomètres, est couverte de belles et riches cultures de blé, d'orge, de seigle, de millet, de lentilles et de pois-chiches. Autour de chaque village, surtout près de la ville de Mouch, de grands vergers et des jardins potagers bien cultivés produisent en abondance des pommes, poires, prunes, melons, pastèques

et autres fruits de qualité renommée, et toutes sortes de légumes. Les versants des collines qui bordent la plaine sont réservés aux deux principales cultures du sandjak : celle de la vigne et celle du tabac. Le produit annuel des vignobles du sandjak de Mouch, qui pour la plupart sont dans le merkez-caza et son nahié (plaine de Mouch), n'est pas estimé à moins de 400,000 kilogrammes de bon vin, dont une quantité fort minime est exportée, tant à cause de la difficulté des transports, que du manque complet de tonneaux et de la grande rareté des caves. Le vin, apporté en ville dans des outres qui lui communiquent un goût désagréable, est emmagasiné dans de grands pots de terre rangés autour des chambres où se tiennent les familles jour et nuit; aussi est-il peu commun qu'il se conserve en bon état d'une récolte à la suivante.

**Tabacs.** — Quant aux tabacs, on a déjà cité plus haut l'enregistrement officiel de l'année 1888, d'où il résulte que 1,050 champs de tabac cultivés dans le sandjak de Mouch, d'une étendue d'environ 124 hectares, ont donné une production totale d'un peu plus de 100,000 kilogrammes, chiffre que des renseignements puisés à bonne source, dans les localités productrices, conseillent de doubler pour tenir compte des quantités échappées à l'enregistrement.

Quoique ne venant qu'au troisième rang, la culture des céréales produit beaucoup dans ce sandjak. La production du blé suffirait à la consommation du vilayet de Bitlis entier et pourrait être beaucoup plus considérable si elle n'était forcément limitée par le manque de débouchés. Ce blé est tendre, mais de bonne qualité; on en ferait du pain très blanc, si l'on prenait la peine de mieux séparer le son de la farine. Pendant la saison d'été, qui est très sèche, les champs de blé sont arrosés au moyen de rigoles qui y conduisent les eaux de plusieurs petites rivières qui parcourent la plaine de Mouch.

On cultive peu d'orge dans ce pays, parce que les divers animaux domestiques qui s'en nourrissent sont en petit nombre, et que les débouchés sont nuls.

Pour la consommation purement locale, on préfère cultiver le seigle et surtout le millet qui demande moins de soins et dont le rendement est plus abondant. Le maïs est inconnu.

Des essais de culture de coton et d'opium, plusieurs fois réitérés, n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Le riz et le mûrier, qu'on n'a pas essayé d'introduire, ne pourraient pas, dit-on, réussir à Mouch, la durée des chaleurs étant trop courte pour qu'ils puissent y parvenir à maturité.

On récolte dans ce sandjak quelques quantités de noix de galle, de gomme adragante et de *tchirich* (sorte de colle végétale) qui sont dirigées sur Erzeroum.

**Bestiaux.** — L'élève des bestiaux, assez répandu dans les villages arméniens et kurdes, donne des résultats encourageants, qui devraient porter les habitants à s'y appliquer avec plus de soins. La production du sandjak de Mouch peut être évaluée comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Anes, buffles et vaches. . | 200,000 | têtes de bétail. |
| Moutons et chèvres. . . . | 800,000 | — |
| Chevaux. . . . . | 30,000 | — |
| Anes. . . . . | 12,000 | — |
| Mulets. . . . . | 2,000 | — |
| TOTAL. . . | 1,044,000 | têtes de bétail. |

Les chevaux sont élevés spécialement par les *kotchères* (Kurdes nomades); leurs qualités sont assez bonnes, bien que leur race ne puisse entrer en comparaison avec la race arabe. Tous ces animaux sont des chevaux de selle, et ne sont jamais employés dans le pays à d'autre usage. Les bêtes de somme sont, dans ce pays, comme à Marach, principalement les bœufs, qu'on charge pour les transports de mobilier et de marchandises, soit isolément, soit en troupeaux.

**Apiculture.** — On compte dans le sandjak de Mouch environ 10,000 ruches d'abeilles produisant annuellement

40,000 okes (51,318 kilogrammes) de miel et à peu près une même quantité de cire donnant lieu à des exportations par Erzeroum.

On exporte annuellement de Mouch environ 20,000 peaux de chèvres *mohair*.

**Mines et minières.** — A Kavar, sur le versant opposé de la colline où s'élève la ville de Mouch, les habitants exploitaient, de temps immémorial, pour les besoins locaux, une mine de fer qu'ils ont abandonnée, trouvant sans doute onéreuse la redevance imposée par la nouvelle législation minière. On a signalé, dans ce sandjak, l'existence de mines de plomb argentifère et de gisements de houille, mais sans songer à les exploiter. Il existe aussi à proximité de Mouch plusieurs carrières de pierres, utilisées seulement pour la construction des édifices publics de cette ville.

**Forêts.** — Les forêts du sandjak de Mouch sont de peu d'importance ; elles sont situées dans les cazas de Boulanik, de Sassoun et de Varto. Quelques parties boisées se rencontrent encore sur les plus hautes collines du merkez-caza de Mouch. Toutes ces forêts, restes échappés aux dévastations, suites d'abus incessants, peuvent à peine aujourd'hui suffire aux nécessités des localités voisines et leur fournir maigrement les bois de chauffage et de construction qui ne tarderont pas à leur manquer, si l'on ne s'occupe d'y pourvoir par un meilleur entretien. Leur peuplement consiste surtout en chênes et peupliers.

**Faune.** — Les animaux sauvages qui fréquentent ces forêts sont l'ours, le loup et le renard, la chèvre sauvage, le blaireau, et divers petits animaux dont les peaux sont l'objet d'un commerce de fourrures avec les vilayets voisins.

**Fleuves, rivières, etc.** — L'Euphrate oriental (*Mouradsou*) coule de l'est à l'ouest dans toute la partie septentrionale du sandjak de Mouch. Il y pénètre à 25 kilomètres environ à l'est

de Malazguerd, parcourt le caza de même nom et celui de Boulanik, passe au nord de la plaine de Mouch, où il reçoit, à 12 kilomètres environ de cette ville, les eaux de son principal affluent du vilayet de Bitlis, le *Kara-sou*, avant de passer du sandjak de Mouch dans celui de Guendj, où il reçoit encore deux autres affluents assez considérables, le *Tchabchour* et la rivière de *Guendj*.

Le *Kara-sou*, qui arrose toute la partie orientale de la plaine de Mouch, prend sa source, comme nous l'avons dit plus haut, dans le caza d'Akhlat, dépendance directe du merkez-sandjak de Bitlis, sur le mont Nimroud, au bord du lac de Van.

Un grand nombre de petits cours d'eau, qu'il serait trop long d'énumérer, arrosent le sandjak de Mouch et vont se jeter, les uns dans l'Euphrate oriental (*Mourad-sou*), les autres dans le *Kara-sou*.

**Lacs, marais, etc.** — Il n'y a dans le sandjak de Mouch que le lac de Boulanik, dans le caza du même nom, à 24 kilomètres au nord du lac de Van. Ce lac, dont les eaux sont bourbeuses, comme le nom l'indique, par ses débordements qui laissent, comme en Égypte ceux du Nil, un limon qui engraisse les terres, fertilise tout le caza auquel il donne son nom. Quoique les poissons y pullulent, on n'en tire aucun profit de ce chef.

A droite et à gauche de la plaine de Mouch s'étendent des marais où, de nos jours encore — comme au temps des chasses royales des souverains de l'Arménie et de l'Assyrie, que l'histoire nationale et les Livres Saints eux-mêmes n'ont pas dédaigné d'enregistrer, — on se livre à de longues parties de chasse où l'on poursuit des troupes d'oies sauvages, des familles de sangliers et des ours solitaires qui les habitent durant des mois entiers. On trouve en abondance au bord de ces marais, des joncs et d'autres plantes aquatiques à longues feuilles plates qui servent aux riverains à fabriquer des nattes pour leur usage.

**Routes.** — Comme tout le reste du vilayet, le sandjak de Mouch est à peu près dénué de routes. Une voie carrossable,

destinée à relier à travers la plaine les deux villes principales, Bitlis et Mouch, est en construction à partir de la dernière de ces deux villes vers Bitlis. La longueur totale de la route projetée qui doit aboutir à Mamakhatoum, dans le vilayet d'Erzeroum, est de 170 kilomètres. Le peu d'empressement à l'exécution d'un projet si utile ne peut être attribué, fait singulier, qu'à l'insouciance des habitants appelés à en profiter, et qui refusent d'acquitter les prestations nécessaires.

Cependant, faute de cette route, toute communication est absolument interrompue, à l'intérieur du vilayet, comme à l'extérieur, pendant la saison presque entière des neiges, qui durent de cinq à six mois dans l'année.

**Transports**. — Les transports à courte distance se font sur des chariots de construction grossière et primitive, traînés par des buffles ou des bœufs. Ils ont été décrits plus haut. De tels transports sont souvent effectués à dos de bœufs ou de vaches, et au commencement de l'hiver, tant que l'abondance des neiges n'y met pas d'obstacle absolu, sur des traîneaux où des hommes s'attellent. Les transports à longue distance ne peuvent se faire que durant la belle saison, par caravanes, à dos de chevaux ou de mulets, car les chameaux sont rares dans le pays. Les prix de transport, très variables, sont de 30 à 70 piastres (6 à 15 francs environ) pour une charge de cheval de Mouch à Erzeroum, soit 170 kilomètres.

**Montagnes**. — Les monts *Sassoun* du sandjak de Mouch (Mouch-Sassouni), situés dans la partie méridionale de ce sandjak et de celui de Guendj, et formant le territoire de deux cazas de ce sandjak, ont des sommets d'une altitude de 2,600 mètres, et leur hauteur, au-dessus de la plaine de Mouch, dont l'altitude est de 1,330 mètres, est de 1,270 mètres.

Le mont *Sipan*, situé sur la limite de ce sandjak et du vilayet de Van, occupe en superficie environ 100 kilomètres carrés. Son altitude est de 3,600 mètres. Sa hauteur apparente, déduite de l'altitude des plaines où il s'élève, est de plus de 2,000 mètres.

**Industrie.** — L'industrie, dans le sandjak de Mouch, consiste principalement en fabrication de toile blanche grossière pour lingerie, très durable, exportée à Erzeroum, et de là plus loin par Trébizonde, ainsi que de toile plus forte encore, teinte en rouge, et servant à faire des tabliers, et de tissus plus fins pour voiles (*yachmaks*). Les tisserands s'en vont dans les cours d'eau, entièrement nus pendant l'été et l'hiver couverts d'un pantalon relevé jusqu'aux cuisses, et lavent à plusieurs reprises les toiles après qu'elles ont été trempées dans une couleur d'un rouge sang de bœuf.

On fabrique aussi dans ce sandjak, surtout chez les tribus kurdes et dans les villages habités par les Kurdes sédentaires, des tapis de couleurs vives et harmonieuses, dessinés avec un certain art et une agréable originalité, d'un tissu fort et durable.

Les habitants de la ville de Mouch et ceux de plusieurs villages de la plaine, où l'on s'occupe exclusivement de la poterie, excellent dans cet art. Leurs produits fournissent à la consommation du vilayet et du pays environnant.

Beaucoup de moulins à eau sont établis sur les innombrables rivières et ruisseaux qui arrosent la plaine de Mouch, mais leur travail se réduit, faute de voies de communication et de débouchés commerciaux pour leurs produits, aux quantités nécessaires à la consommation locale.

**Dîmes et impôts.** — Les revenus annuels du sandjak de Mouch peuvent se chiffrer comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Impôt foncier, *témettu* et divers. . . | 900,000 | piastres. |
| Dîme des céréales. . . . . | 1,715,000 | — |
| — des moutons . . . . . | 1,519,000 | — |
| — des tabacs. . . . . | 30,000 | — |
| Exonération militaire . . . . . | 800,000 | — |
| Administration de la Dette publique. | 36,000 | — |
| TOTAL. . . | 5,000,000 | piastres. |

**Notices historiques, etc.** — Plusieurs édifices remar-

quables par les souvenirs historiques qu'ils rappellent ou par les légendes populaires qui s'y rapportent, sont l'objet de fréquents pèlerinages. Parmi les plus renommés on cite principalement trois couvents et un *han* abandonné, situés dans les dépendances du sandjak de Mouch.

A 30 kilomètres environ au nord-est de la ville de Mouch, le monastère de *Mar-Johanna* renferme, dit-on, le tombeau de S$^{t}$ Jean Chrysostôme et les reliques de plusieurs autres saints. On voit aussi le tombeau du fondateur de la ville de Mouch, le prince arménien Mouchigh et d'autres princes de la famille des Mamigoniens, Vahan, surnommé le Loup, Simpad Mamigonian, etc. De riches donations, dont les titres sont conservés dans les archives de ce couvent, lui ont été faites par Tiridate, roi d'Arménie ; mais la plupart de ces biens lui ont été ravis dans les pillages successifs qu'il a subis depuis lors, et il ne lui reste plus aujourd'hui qu'un domaine territorial restreint, et presque aucune richesse mobilière.

Sur le côté opposé de la plaine, au sommet d'une colline pittoresque, couverte de bois touffus et dont la vue s'étend au loin sur une riante contrée, se trouve le couvent sous l'invocation de la Décollation de S$^{t}$ Jean-Baptiste. Sa construction, comme celle de Mar-Johanna, remonte à une haute antiquité. Entre autres titres précieux, ce couvent renferme un firman du quatrième khalife Rachedi, Ali, gendre et cousin-germain de Mohammed, qui lui accorde certains privilèges domaniaux tombés en désuétude dans la suite des temps.

Le monastère des Saints-Apôtres, à 11 kilomètres de la ville de Mouch, est le but préféré de promenade et de dévotion de ses habitants et de ceux de toute la plaine qui vont souvent y demander pour plusieurs jours une hospitalité qui leur est gracieusement accordée.

On y rencontre de nombreux témoignages de la piété des anciens rois d'Arménie, dont le souvenir est perpétué par les noms de *Fontaines des princes*, *Chapelles des princes*, etc., religieusement conservés à leurs fondateurs.

Mais le plus précieux de ces souvenirs est une porte en ébène,

donnant accès de l'église principale à une chapelle intérieure, et sur laquelle sont représentés en bas-reliefs habilement sculptés, accompagnés d'une inscription en caractères arméniens où sont gravés la date de cette belle œuvre et le nom de l'artiste qui l'a exécutée, quelques faits remarquables de la force extraordinaire du roi Tiridate. On l'y voit, du temps de sa captivité à Rome, retenant immobile dans le cirque, un quadrige lancé au galop; sur un autre panneau de la même porte, de retour dans son pays, Tiridate porte sur son dos les pierres de la première église chrétienne édifiée en Arménie, et dont il fut le fondateur. On croit que cette porte, sculptée au XII^e^ siècle, ornait d'abord une résidence princière de la ville de Mouch, et que le prince arménien régnant à cette époque, en a fait don au monastère des Saints-Apôtres, qui possède aussi, entre autres dons princiers, un très curieux manuscrit arménien sur feuilles de parchemin de 75 centimètres sur 50, ouvrage du VIII^e^ siècle.

Sous les rois d'Arménie, un vaste réseau de routes s'étendait sur tout le pays soumis à leur domination. Un des plus hauts fonctionnaires du royaume qui résidait à la cour du souverain, était chargé de les entretenir toujours en bon état, ainsi que les *hans* (hôtelleries) et les fontaines placées en grand nombre sur leur parcours. Ces fondations furent aussi l'objet d'une sollicitude toute particulière de la part des souverains ottomans, qui en ajoutèrent de nouvelles à celles qui existaient déjà au moment de leur avènement. Depuis lors, aucun soin n'en ayant été pris, les routes ont disparu; les hans et fontaines ne sont plus que des ruines. Même en cet état de délabrement et d'abandon complet, les *hans* sont encore très souvent de véritables bienfaits pour les voyageurs surpris par les rafales de neige.

Il en est ainsi du han d'Alemler, situé à l'extrémité orientale de la plaine de Mouch, à l'endroit où passait jadis la route conduisant à Bitlis, le long du lac de Van, non loin du mont Nimroud. C'est une vaste et massive construction en pierre, sans luxe architectural, entièrement voûtée et disposée intérieurement en arcades innombrables. L'aspect lugubre de cet édifice ruiné, dévasté, habité seulement par les oiseaux nocturnes, et

qui semble plutôt un repaire de malfaiteurs qu'un ancien lieu de refuge, en fait un objet de terreur pour le voisinage. Des légendes sinistres, accréditées dans le pays, en font le théâtre de maint événement dramatique. D'après un de ces récits populaires, une femme venait de Van avec ses deux enfants en bas âge, pour rejoindre son mari, habitant de Bitlis, sous la conduite de celui de ses serviteurs qu'elle croyait le plus digne de confiance, lorsque la petite troupe, accablée de fatigue et ne pouvant plus se diriger dans l'obscurité d'une nuit profonde, arriva au han d'Alemler. Le serviteur proposa à sa maîtresse d'y entrer pour se reposer jusqu'à l'aurore. Malgré certain pressentiment, elle y consentit, mais celui-ci voulut abuser de l'isolement où ils se trouvaient pour assouvir sur elle une passion qu'il lui déclara brusquement, la menaçant, en cas de refus, de tuer ses deux enfants; et comme elle lui résistait courageusement, il mit sa menace à exécution. Alors la malheureuse mère, transportée de fureur, lui arracha ses armes et tout en continuant à se débattre contre lui parvint enfin à lui ôter la vie. A peine délivrée par sa mort, et comme elle rassemblait, les yeux inondés de larmes, les restes sanglants épars autour d'elle, elle aperçut confusément, à la lueur d'une lanterne qu'il portait, un nouvel arrivant, au visage duquel, croyant avoir à se défendre d'une nouvelle agression criminelle, elle lança violemment un des petits cadavres. Ce nouveau venu était son mari, attiré là par le simple désir de faire montre de courage en visitant seul, pendant la nuit, un lieu dont chacun s'éloignait avec crainte et qu'on disait hanté par les mauvais esprits.

C'est aussi dans la plaine de Mouch que se trouve situé le village de Khouren, illustré par la naissance du célèbre historien et géographe de l'Arménie, Moïse de Khorène. Cette contrée tout entière a formé pendant longtemps une principauté arménienne appartenant aux Mamigoniens, famille du fameux Vartan, dont la mort glorieuse pour la défense de sa patrie, à la tête d'une petite troupe de mille braves, est citée avec honneur dans l'histoire nationale.

A l'extrémité occidentale de cette plaine, se trouvent deux

grands rochers hauts de 60 mètres, au milieu desquels l'Euphrate oriental passe avec fracas dans sa course rapide vers le sandjak voisin. Au sommet de l'un de ces rochers, situé sur la rive droite, et entouré d'eau de trois côtés, il existe une plate-forme de 140 pas sur 120 où subsistent encore quelques restes du château-fort « Oghgan ». On y rencontre la place où le prince arménien Ilgouny, maître de ce château, s'étant révolté contre son roi, fut assassiné par un autre prince, Manikhoun, qui s'était introduit dans la place sous de faux semblants d'amitié et auquel le roi transféra en récompense de cette action les domaines du rebelle.

Non loin de là, sur la voie naturelle que suivent les caravanes pour aller à Erzeroum, à l'endroit où cette voie est traversée successivement par le *Kara-sou* qui va se jeter dans l'Euphrate, et ce dernier fleuve et où tous deux ont un cours presque parallèle, on passe deux ponts : l'un jeté sur le *Kara-sou*, l'autre sur l'Euphrate. Ce dernier pont, dont l'architecture n'a rien de remarquable, mérite pourtant d'être cité à cause des circonstances de sa fondation par Timour-Leng (Tamerlan).

Le conquérant tartare, en arrivant à Hachdichad, village arménien nommé aujourd'hui Dérig, et qui possédait alors un siège épiscopal, fut choqué de voir dans un bourg de peu d'importance plusieurs églises et une magnifique cathédrale. Jugeant qu'un pont sur l'Euphrate serait plus utile, il fit démolir celle-ci par ses troupes et passer au fur et à mesure de main en main les pierres de cette démolition pour la construction du pont, qui fut achevé en même temps que la destruction de l'église. Il a 240 mètres de longueur sur 15 mètres de largeur.

# CAZAS DU SANDJAK DE MOUCH

## CAZA DE BOULANIK

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Boulanik est situé au nord-est du sandjak de Mouch ; il est limité au nord par le caza de Malazguerd, auquel il appartenait jusqu'en 1297 de l'hégire (1881), époque à laquelle il en a été séparé pour former un caza distinct ; à l'est, il est borné par le vilayet de Van ; au sud, par le merkez-sandjak de Bitlis et le merkez-caza de Mouch, et à l'ouest, par le caza de Varto.

**Division administrative, autorités civiles, population.** — On y compte 135 villages.

Il est administré par un caïmakam assisté d'un conseil administratif.

Sa population totale est de 23,361 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (Kurdes). . . . . | 13,000 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 10,361 |
| TOTAL. . . | 23,361 |

**Chef-lieu.** — Gop, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des autorités et des divers départements administratifs, est situé à peu près à égale distance entre le lac de Nazik et celui de Boulanik qui donne son nom au caza.

Comme il a été déjà dit plus haut, le nom de Boulanik, qui signifie « bourbeux », a été donné à la contrée parce qu'elle est fertilisée par le limon que les eaux du lac y déposent lors des débordements de son trop-plein. Gop est à 80 kilomètres au nord-est de la ville de Mouch, chef-lieu du sandjak, et à 72 kilomètres au nord de Bitlis, chef-lieu du vilayet. Son éloignement au nord d'Akhlat, échelle des voiliers du lac de Van, n'est que de 35 kilomètres, ce qui leur facilite quelques exportations par cette voie, moins coûteuse que les deux autres. Ce n'est d'ailleurs qu'un village de 200 maisons, où 8 boutiques suffisent à fournir le nécessaire aux habitants, et qui n'a pas d'autres édifices publics que le konak du gouvernement et une petite mosquée.

**Productions.** — Le sol de ce caza, très fertile, produit en abondance le blé, l'orge, le millet qui servent à la consommation locale et dont l'excédent fournit à l'approvisionnement de la ville de Bitlis et à quelques exportations par Akhlat, dans le vilayet de Van. Ces exportations ne sont pas concentrées au chef-lieu du caza. On les expédie directement à destination, de chaque localité productrice.

## CAZA DE MALAZGUERD

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Malazguerd est situé au nord-est du sandjak de Mouch; il est limité au nord par le vilayet d'Erzeroum; à l'est, par celui de Van; au sud, par le caza de Boulanik, et à l'ouest, par le caza de Varto.

**Division administrative, autorités, population.** — On y compte 50 villages.

Il est administré par un caïmakam, assisté d'un conseil administratif.

Sa population totale est de 21,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (Kurdes). . . . . | 12.000 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 9.000 |
| TOTAL. . . | 21.000 |

**Chef-lieu.** — Malazguerd-Kala'a, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des divers départements administratifs, est situé par 40°14′ de longitude est et 39°7′ de latitude nord, à 99 kilomètres au nord-est de la ville de Mouch, chef-lieu du sandjak, et à 93 kilomètres au nord de Bitlis, chef-lieu du vilayet. C'est un petit bourg construit au milieu des ruines d'une ville antique d'une vaste étendue, réputée comme la plus ancienne de l'Arménie et dont la fondation est attribuée à l'un des premiers ancêtres de ses rois. Alp-Arslan, deuxième sultan des Turcs Seldjoukides, s'empara de cette ville qui jusqu'alors avait résisté à tous les assauts et conservé son indépendance. Il extermina une grande partie de ses habitants, dont les misérables restes succombèrent par la suite, sous les invasions successives des Tartares, des Mongols et des Persans. Malazguerd était déjà réduit à son état actuel lors de la conquête ottomane, en 1514, et n'a jamais pu se relever.

Les épaisses murailles de son enceinte, encore debout avec leurs nombreuses tours et la forteresse qui les commandait, sont couvertes d'inscriptions en ancien arménien, en turc, en arabe, en arménien moderne, où les caractères cunéiformes, cufiques, turcs, persans, arméniens modernes, les croix et les symboles musulmans gravés sur ces pierres noircies par le temps, sont autant de témoignages de son antique splendeur et des diverses dominations que cette malheureuse ville a subies tour à tour.

A l'exception de quelques belles tombes de marbre blanc revêtues d'inscriptions arméniennes, l'enceinte fortifiée et l'ancien château sont les seuls monuments qui subsistent du temps de la prospérité de Malazguerd. Les autres ruines, très nombreuses, ne sont que d'informes amas de pierres de taille.

On ne compte dans le bourg actuel d'autres édifices que le konak du gouvernement, une mosquée et une église; les mai-

sons des habitants sont au nombre de 213, et 19 boutiques fournissent à tous leurs besoins.

**Forêts.** — Les forêts de ce caza ne peuvent guère se distinguer de celles de Boulanik, caza limitrophe, dont le territoire appartenait encore à Malazguerd il y a huit ans. Ces forêts, très différentes des autres forêts de chênes du vilayet, ne sont peuplées que d'yeuses (*quercus ilex*) et de chênes-liège (*quercus suber*) auxquels les habitants, sans faire entre eux de distinction, donnent le nom de *keussé* (rabougris). Quarante villages sont établis dans ces forêts et les exploitent à leur profit. Les animaux sauvages qu'on y rencontre le plus sont le loup, le renard et la fouine, que l'on chasse pour leurs fourrures.

**Produits agricoles.** — Le caza de Malazguerd produit beaucoup de blé, de seigle, d'orge, de millet, de lentilles, de pois chiches. On y récolte de la gomme adragante et de l'anis recherchés par le commerce. L'excédent en céréales et légumineuses est exporté avec ces derniers produits par les voiliers du lac de Van. L'élève des bestiaux est pratiqué surtout chez les Kurdes, et donne lieu à d'importantes affaires avec Van et Diarbékir où sont expédiés un grand nombre de chevaux et de troupeaux de moutons.

**Industrie.** — On fabrique dans ce caza de bons tapis de la sorte dite *sédjadé*, de petite et moyenne dimension. Leurs couleurs sont vives et harmonieuses, le dessin en est original et le tissu inusable. On y fabrique des tapis plus grands, rayés ou d'un dessin simple et d'un tissu plus grossier, mais aussi très durable.

**Fleuves, etc.** — L'Euphrate oriental entre dans le vilayet de Bitlis par la lisière orientale de ce caza dont il parcourt toute la partie centrale d'un bout à l'autre avant de passer dans le caza de Varto.

## CAZA DE VARTO

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Varto est situé au nord-ouest du sandjak de Mouch; il est limité au nord par le vilayet d'Erzeroum; à l'est, par les cazas de Malazguerd et de Boulanik; au sud, par le merkez-caza de Mouch, et à l'ouest, par le sandjak de Guendj.

**Division administrative.** — Il comprend 93 villages, et est administré par un caïmakam, assisté d'un Conseil administratif.

**Population.** — Sa population totale est de 16,944 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 9,000 |
| Arméniens grégoriens (Kurdes) . . | 7,994 |
| TOTAL . . . | 16,994 |

**Chef-lieu.** — Gumgum, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, siège des divers départements administratifs, est un petit bourg situé sur la rivière du même nom, *Gumgum-sou*, affluent de l'Euphrate oriental, à 50 kilomètres au nord de la ville de Mouch. On y compte 130 maisons et 12 boutiques. L'unique édifice public est le konak du gouvernement.

**Produits agricoles.** — Les produits du sol de ce caza sont le blé, l'orge, le millet, les lentilles et les pois chiches. On fait la cueillette d'une sorte de thé sur le mont *Bin-gueul* dont une partie du versant méridional descend du vilayet d'Erzeroum jusqu'à Varto, où il vient expirer dans la plaine.

**Elève des bestiaux.** — La principale et presque seule

occupation des habitants de ce caza est l'élève de grands troupeaux de moutons qui passent toute la saison d'été sur les pâturages du mont Bin-gueul. Vers les approches de la mauvaise saison, c'est par milliers qu'on s'empresse de diriger de tous les côtés sur Alep, Damas, Diarbékir et jusqu'en Egypte les bêtes de race ovine élevées dans ces pâturages, et que les Kurdes sont allés acheter à cet effet à Van, Erzeroum et Bach-kalé. L'*achirèt* (tribu) des *Djibranlis*, dont la résidence fixe est précisément ce versant du mont Bin-gueul, au pied duquel est situé le village de Varto, s'adonne spécialement à ce trafic, et élève aussi quelques mulets, ânes et autres bêtes de somme utilisées dans les environs.

Sur le mont Bin-gueul dont la description appartient au chapitre spécial du vilayet d'Erzeroum, il n'y a pas de forêts dans la petite partie afférente au caza de Varto. Les arbres isolés ou formant des bosquets de loin en loin sont, comme ceux des villages de la plaine, des saules au bord des eaux et partout ailleurs des platanes et des ormes.

**Fleuves, rivières, etc.** — Le caza de Varto est arrosé par l'Euphrate oriental, qui parcourt ses limites du nord au sud et de l'est à l'ouest, et par la rivière de *Gumgum*, qui prend sa source au sommet du mont Bin-gueul en trois endroits différents. L'une des branches ainsi formées passe près de Varto, la seconde passe à Gumgum et une troisième appelée *Tchabaktchour-sou* passe à Bachkhan ; elles se réunissent à 4 kilomètres en aval de Gumgum et à 8 kilomètres plus loin vers le sud, la rivière se perd dans le *Mourad-sou* (Euphrate oriental) après avoir fertilisé tout le centre du caza.

**Industrie.** — Les tribus kurdes, particulièrement celle de Djibranlis, fabriquent de beaux tapis de petites et grandes dimensions et des harnachements complets pour chevaux, ânes et mulets, ainsi que des sacs de voyage en tapisserie. Ces divers articles, très recherchés, sont exportés dans les vilayets voisins, surtout à Erzeroum.

**Antiquités, etc.** — On rencontre sur le penchant du mont Bin-gueul des ruines, distantes d'environ 2 kilomètres au nord-ouest du village de Varto, et que l'on croit être celles d'une ville fondée par un prince arménien nommé Vartan. Ces ruines s'étendent sur un espace de 8 kilomètres de tour; on y voit, comme à Malazguerd, des inscriptions antiques et du moyen âge, en langues et caractères variés, conservant la trace de plusieurs dominations successives.

## CAZA DE SASSOUN

**Orientation, limites.** — Le caza de Sassoun, situé au sud du sandjak de Mouch, est limité au nord, par le merkez-caza de Mouch, à l'est et au sud, par le merkez-sandjak de Bitlis, et à l'ouest, par le sandjak de Guendj.

**Division administrative.** — Il est divisé en 118 villages administrés par un caïmakam, assisté d'un conseil administratif.

**Population.** — Sa population est de 20,101 habitants comme suit.

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 10,370 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 8,389 |
| Cophtes. . . . . | 372 |
| Yézides . . . . . | 970 |
| TOTAL . . . | 20,101 |

**Chef-lieu.** — Haskeuï, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des divers départements administratifs, est un village de 112 maisons et 10 boutiques, situé à 15 kilomètres au sud-est de la ville de Mouch, chef-lieu du

sandjak, sur le versant septentrional du mont Mouch-Sassoun.

**Produits agricoles.** — Le caza de Sassoun, peu cultivé, ne produit pas toujours les quantités de céréales nécessaires à sa consommation, alimentée d'ailleurs par la production de la plaine de Mouch située à proximité. Les vastes pâturages du Mouch-Sassoun nourrissent de grands troupeaux de moutons et un nombre assez considérable de chevaux, ânes, mulets, bœufs et vaches. L'élève de ces animaux et leur trafic sont la principale occupation des habitants de ce caza montagneux.

**Notices historiques.** — On attribue l'origine du nom de Sassoun, à Sannazar, l'un des deux fils du roi assyrien Sennachérib qui, après avoir assassiné leur père, se retirèrent dans cette partie de l'Arménie, ainsi qu'il est dit au IV^e^ livre des *Rois*, ch. XIX, v. 57.

Ce pays, très escarpé, entrecoupé de précipices et de fondrières, est resté indépendant, gouverné par ses propres princes tant sous les rois d'Arménie qu'au moyen âge, jusqu'au XIV^e^ siècle. Il fut obligé à cette époque de se soumettre à la domination tartare, puis à celle des Persans, et enfin, après la bataille de Tchaldirân, en 1514, à celles des empereurs ottomans, qui n'ont pas cessé dès lors de le posséder.

# SANDJAK DE SÉERT

**Orientation, limites.** — Le sandjak de Séert est situé au sud du vilayet de Bitlis, entre 38°53′ et 40°16′ de longitude est, et entre 37°20′ et 38°30′ de latitude nord. Il est limité au nord par le merkez-sandjak de Bitlis et le sandjak de Guendj; à l'est et au sud, par le vilayet de Van; au sud et à l'ouest, par le vilayet de Diarbékir.

**Division administrative.** — Il est administrativement divisé en sept cazas, trois nahiés, et possède 704 villages et six campements fixes, savoir :

| CAZAS | NAHIÉS | VILLAGES | CAMPEMENTS FIXES |
|---|---|---|---|
| Séert (merkez-caza)..... | Batil ..... ... | 56 | » |
| Rundwan..... ..... | ..... . .. | 111 | » |
| Chirvan, chef-lieu Kouffra.. ..... | Zébréki..... | 207 | » |
| Erouh — Deh... ..... | Vir-gueul..... | 61 | 3 |
| Kharzan — Zoghuet..... .. | ..... ..... .. | 138 | 3 |
| Pervari — Khokhar..... . | ..... ..... | 72 | » |
| Hazo — Hazo. ..... | . ..... | 59 | » |
| 7 Cazas | 3 Nahiés | 704 | 6 |

**Division militaire, civile, religieuse.** — Les garnisons du sandjak de Séert relèvent du général de brigade résidant à Bitlis; elles appartiennent au 4ᵉ corps d'armée, dont le commandement divisionnaire a son siège dans le vilayet d'Erzeroum, et consistent en trois bataillons commandés par un colonel et casernés à Séert.

Les autorités civiles du sandjak de Séert sont le mutessarif (gouverneur du sandjak), les caïmakams (sous-gouverneurs des cazas) et les mudirs (administrateurs des nahiés). Ils sont assistés de conseils administratifs composés comme il a été dit plus haut pour celui du vilayet.

Pour les musulmans, les autorités religieuses sont les cadis et les imams siégeant à Séert et dans les chefs-lieux des cazas et nahiés. Les chrétiens ont à Séert un évêque chaldéen catholique, un évêque arménien grégorien et une Mission dominicaine. A Kharzan, ils ont un évêque arménien grégorien et un évêque nestorien. Il y a aussi dans ce sandjak une Mission protestante.

**Tribunaux**. — Séert a des tribunaux jugeant au civil, au criminel et au correctionnel, formés en nombre égal de membres musulmans et chrétiens, sous la présidence de cadis et autres fonctionnaires publics. Le sandjak possède aussi des justices de paix. Un commissaire de police et quatre agents résident au chef-lieu.

**Services administratifs**. — Les divers services administratifs sont la direction des revenus et de la correspondance du sandjak, du cadastre, de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, de l'*evcaf* (fondations pieuses musulmanes) et des postes et télégraphes, avec service de poste irrégulier entre Séert, Bitlis et Diarbékir.

Il y a à Séert un nazaret de la Dette publique ottomane et un mémouriet de la Régie des tabacs.

**Population**. — La population de ce sandjak est de 100,742 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (Kurdes, Turcs, etc.). . . | 64,448 |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 28,119 |
| — catholiques . . . . . | 1,000 |
| — protestants . . . . . | 1,033 |
| *A reporter*. . . | 94,600 |

| | |
|---|---|
| *Report*. . . | 94'600 |
| Chaldéens catholiques . . . . . | 2,600 |
| Syriens jacobites . . . . . | 2,450 |
| Yézides. . . . . | 1,092 |
| TOTAL. . . . | 100,742 |

**Mœurs et usages**.— Ce qui a été dit plus haut d'une manière générale relativement aux mœurs, usages, coutumes, etc. des habitants du vilayet de Bitlis s'applique entièrement à ceux du sandjak de Séert.

**Ecoles**. — Les établissements scolaires de ce sandjak sont au nombre de 97; l'enseignement, tant supérieur que secondaire et primaire ou élémentaire, y est donné par 106 maîtres et maîtresses à 6,040 élèves des deux sexes, comme suit :

| COMMUNAUTÉS | | ÉCOLES | MAITRES | MAITRESSES | ÉLÈVES |
|---|---|---|---|---|---|
| Musulmans. | *Médressés* (Écoles de droit et théologie). | 6 | 6 | » | 100 |
| | *Ruchdiés* ( — supérieures)..... | 1 | 3 | » | 170 |
| | *Séhians* ( — primaires)..... | 57 | 57 | » | 4.040 |
| Arméniens grégoriens | Supérieures de garçons).. | 2 | 4 | » | 180 |
| | — de filles)..... | 1 | » | 2 | 100 |
| | Primaires..... | 23 | 23 | » | 1.070 |
| Arméniens protestants. | Superieures de garçons.. | 2 | 2 | » | 40 |
| | — de filles..... | 1 | » | 1 | 15 |
| Chaldéens catholiques. | — Écoles supérieures..... | 4 | 8 | » | 325 |
| | TOTAUX..... | 97 | 103 | 3 | 6 040 |

Les écoles musulmanes sont dirigées, entretenues et l'enseignement y est donné par les soins du ministère du culte (*chëïkh-ul-islamat*), pour ce qui concerne les *médressés* et les écoles annexées aux mosquées (*djamis*). Le ministère de l'instruction publique prend les mêmes soins des écoles *ruchdiés*, etc., où l'enseignement est donné suivant les programmes des établissements similaires des pays européens.

Les trois écoles supérieures des Arméniens grégoriens consistent en une école de garçons et une école de fille à Séert, et

une école de garçons à Rundvan; elles sont dirigées, entretenues, et l'enseignement y est donné en turc et en arménien, par les soins des Sociétés-Unies des Arméniens de Constantinople. L'histoire nationale arménienne fait essentiellement partie du programme de ces trois écoles, et celui de l'école des filles comprend aussi les travaux à l'aiguille, couture, broderies, etc.

Les écoles chaldéennes catholiques sont dirigées et entretenues par les soins des églises de cette communauté, et l'enseignement y est donné en français et en arabe suivant un programme supérieur, par les Pères Dominicains français de la Mission de Séert.

Les trois écoles des Arméniens protestants consistent en une école de garçons et une école de filles à Séert, et une école de garçons à Rundvan; elles sont dirigées, entretenues et l'enseignement y est donné, à Séert, en anglais, en arménien et en arabe; à Rundvan, en anglais et en arménien, par les soins des Missions américaines. L'instruction religieuse fait aussi partie de l'enseignement donné dans ces écoles.

Quant à l'enseignement donné dans les écoles primaires arméniennes, il est des plus élémentaire. Ces écoles sont dirigées et entretenues, au moyen d'aumônes spéciales et de dons particuliers, par les églises de la communauté grégorienne.

**Climat**. — Le climat du sandjak de Séert est généralement sain; les quatre saisons de l'année sont à peu près d'égale durée et se succèdent régulièrement; l'hiver n'est pas très rigoureux, la neige dure peu de temps, et les régions montagneuses seules en restent couvertes, car en tombant dans les plaines elle se résout en pluie ou ne tarde pas à fondre; les chaleurs de l'été sont modérées et tempérées par de fraîches brises. Aussi compte-t-on dans ce sandjak beaucoup de centenaires; il n'y existe pas à proprement parler de maladies endémiques, car on doit attribuer les fièvres intermittentes qui sévissent au printemps en certains endroits, ainsi que les maladies cutanées et syphilitiques, très communes, à l'extrême malpropreté des habitants, et les

ophtalmies et bronchites, d'ailleurs peu graves, dont on souffre presque continuellement dans la ville de Séert, ont pour cause unique, outre cette même malpropreté, la grande humidité des maisons provenant du mauvais choix des matériaux et des autres vices fondamentaux de leur construction.

**Chef-lieu.** — La ville de Séert, chef-lieu du sandjak, résidence du mutessarif, siège des autorités civiles, militaires et religieuses, est située par 39°33 de longitude est et 38° de latitude nord, à 50 kilomètres au sud-ouest de Bitlis et à 85 kilomètres au sud-est de Mouch, au milieu d'une vallée formée par le *Bohtan-sou* et sur la rivière de *Bitlis* qui lui servent de limites, le premier au sud et le second au nord.

La population de la ville de Séert, estimée à 15,000 habitants, forme avec celle des 37 villages de son ressort immédiat qui composent, conjointement à cette ville, le merkez-caza de Séert, une population qui s'élève à. . . . . 10,320 —

soit un total de. . . . . 25,320 habitants comme suit :

POPULATION DU MERKEZ-CAZA DE SÉERT

| COMMUNAUTÉS | VILLE DE SÉERT | | | | 37 VILLAGES | | | | TOTAL GÉNÉRAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | NOMBRE DE MAISONS | HOMMES | FEMMES | TOTAL | NOMBRE DE MAISONS | HOMMES | FEMMES | TOTAL | |
| Musulmans..... .... | 1 936 | 4.890 | 4.790 | 9.680 | 1.204 | 3 023 | 2 997 | 6.020 | 15.700 |
| Arméniens grégoriens.. | 560 | 1.442 | 1.358 | 2 800 | 520 | 1 360 | 1 240 | 2.600 | 5 400 |
| Arméniens protestants. | 104 | 262 | 258 | 520 | 20 | 57 | 43 | 100 | 620 |
| Chaldéens catholiques.. | 300 | 865 | 635 | 1 500 | 220 | 570 | 530 | 1.100 | 2.600 |
| Syriens, Jacobites, etc.. | 100 | 274 | 226 | 500 | 100 | 273 | 227 | 500 | 1 000 |
| TOTAUX.... | 3.000 | 7.733 | 7.267 | 15 000 | 2.064 | 5.283 | 5 037 | 10 320 | 25.320 |

Vue de loin, la ville de Séert offre un aspect très agréable; elle est environnée de collines couvertes de vignobles et de grands vergers; de belles cultures s'étendent au loin dans les campagnes d'alentour, et toute cette verdure fait ressortir d'une façon pittoresque la blancheur de ses maisons bâties en plâtre. Ce genre de construction même est une des causes principales de la déception qu'on éprouve dès qu'on pénètre dans la ville, remarquable surtout par son excessive malpropreté. En effet, le gypse, que l'on appelle dans le pays *djès*, est extrait à proximité des travaux, et le plus souvent tiré du sol même de la ville; il est calciné à pied d'œuvre où, après avoir fait le plâtre, on lui fait subir, également au milieu de la rue, toutes les manipulations nécessaires pour bâtir. Les maisons, il est vrai, sont, de cette façon, rapidement terminées, mais les vices de construction en sont tels, que des réparations sont continuellement indispensables. Il en résulte, d'une part, un encombrement perpétuel des rues, où les matériaux de construction se mêlent aux tas d'immondices de toutes sortes; et, d'autre part, une humidité constante à l'intérieur des habitations, que l'on considère, non sans raison, comme le principe des ophtalmies, catarrhes, bronchites, etc., si répandus dans cette ville.

On compte à Séert : 1 caserne, 5 grandes mosquées, 50 *mesdjids* (chapelles musulmanes); 4 *tekkés* (couvents de derviches); 2 églises catholiques, 1 église arménienne aux Grégoriens; 1 église aux Syriens jacobites, et enfin 1 ancien château-fort avec tours, créneaux, fossés et ponts-levis, autrefois résidence des aghas kurdes du pays. On doit citer aussi, parmi les cinq grandes mosquées ci-dessus énumérées, celle dont les deux minarets, très anciens, bâtis par assises alternatives de briques et de pierres, ont une forte inclinaison, habilement calculée pour ne nuire en rien à leur solidité, et sont restés, jusqu'à aujourd'hui, en parfait état de conservation.

On compte à Séert 3,000 maisons, environ 500 magasins ou boutiques, et quelques cafés. Il est à remarquer qu'il n'y existe point de fontaine publique, et que d'ailleurs l'eau y est très rare et souvent ne suffit pas aux besoins de la consommation. Parmi

les sources qui fournissent à l'approvisionnement de cette ville, une seule, nommée *Aïn-Saïb*, coule sans interruption. Il y a certainement lieu de s'étonner de ce manque d'eau potable dans une ville de 15,000 habitants, située entre deux grandes rivières, à peu de distance de chacune d'elles, mais il est encore plus étonnant que les habitants de la plaine environnante, au lieu de profiter largement de ces deux cours d'eau pour l'arrosage de leurs cultures au moyen de canaux d'irrigation, se bornent à emmagasiner quelques minces filets d'eau dans des réservoirs creusés en terre, sortes de mares croupissantes dont le moindre défaut est d'être sujettes à tarir facilement.

Selon l'opinion générale, la ville de Séert est l'ancienne Tigranocerta (ville de Dikran) fondée par Tigrane (Dikran Ier), roi d'Arménie, de l'antique dynastie des Haïghanians, qui régnait de 565 à 320 avant Jésus-Christ. D'autres attribuent sa fondation à Alexandre le Grand. Une troisième opinion enfin fait de Séert la cinquième ville fondée, après le déluge, par les enfants de Noé, sous le nom de *Calemina*.

Il n'existe aucun vestige de constructions antiques, ni à Séert, ni aux environs, qui puisse servir de témoignage pour confirmer ou contredire l'une ou l'autre de ces opinions, dont la première seule s'appuie sur des inductions tirées de l'étymologie du mot Séert, dérivé, dit-on, de *Kéert* ou de *Ka'arat* qui signifient « ville », le premier en hébreu, le second en chaldéen. On dit en arménien *Guerd*.

La ville de Séert et ses environs possèdent plusieurs industries intéressantes dont les produits recherchés sont exportés dans les vilayets voisins et à l'étranger. On y fabrique principalement des toiles peintes en rouge qui sont envoyées au loin par Van et Erzeroum ; on en fait dans tout l'Orient une grande consommation pour les besoins de laquelle la garance est cultivée sur une échelle assez considérable autour de Séert, quoique cette culture ait diminué d'importance depuis quelques années, par suite de l'importation des alizaris européens.

Les armes fabriquées à Séert sont aussi l'objet de nombreuses transactions, et l'on y travaille avec goût l'ébène et l'ivoire dont

on fait surtout des cannes, des pipes, des porte-cigarettes et autres objets estimés de beaucoup d'amateurs.

**Produits naturels.** — La principale culture des environs de Séert est celle de la vigne, dont la production annuelle peut être évaluée à 250,000 okes (320,000 kilogrammes) de vin, consommés dans les localités productrices et à Bitlis. C'est aussi par la production de la campagne de Séert que le chef-lieu du vilayet est approvisionné de la majeure partie de sa consommation de céréales et de fruits ; cette campagne fournit à Bitlis le blé, l'orge, le seigle et le millet, le riz, le sésame, les lentilles, les pois chiches, les pommes, les poires, les prunes, les pêches, coings, cerises douces et cerises aigres (*vichna*), etc., figues, grenades, amandes, noix et noisettes, etc., melons, pastèques, concombres, etc. Le merkez-caza de Séert produit aussi du beurre, du miel et de la cire, de la laine et des peaux de chèvres et de moutons, etc. On y récolte de la gomme adragante. Beaucoup de ces produits sont dirigés sur la ville de Diarbékir, avec laquelle le sandjak et surtout le merkez-caza de Séert entretiennent des relations plus suivies que celles des autres parties du vilayet de Bitlis.

On doit accorder ici une mention toute spéciale à un arbre qui semble particulier à cette région de l'Asie, et qui croît plus abondamment autour de Séert que dans les autres contrées voisines. On le nomme *botoum*. Son fruit est une sorte de petite pistache dont la coque est recouverte d'une enveloppe charnue assez mince, d'une belle couleur verte. Après l'avoir cueilli, on le fait macérer dans l'eau pendant sept à huit jours; au bout de ce temps, l'enveloppe se gonfle et se détache d'elle-même. On presse cette enveloppe ainsi que l'eau dans laquelle elle a macéré pour en extraire une huile qui sert à l'éclairage et à divers autres emplois, mais qui sert surtout à fabriquer du savon, dit savon de *botoum*, très recherché pour la toilette, à cause de son parfum naturel très agréable. La coque, débarrassée de son enveloppe, est très dure; elle a la couleur noirâtre des noix de coco. On la couvre d'eau une seconde

fois en y ajoutant du sel, et on la laisse tremper cinq à six autres jours. Alors elle est livrée à la consommation. On la casse avec les dents pour manger l'amande qu'elle contient, qui a le goût d'une pistache salée. La population locale en est très friande.

On estime la production du fruit du *botoum* dans tout le sandjak de Séert à 150,000 okes par an.

**Céréales.** — La production en céréales du sandjak de Séert est, en moyenne annuelle, comme suit :

| CAZAS | BLÉ | ORGE | DIVERS | TOTAUX |
|---|---|---|---|---|
| | kilés | kilés | kilés | kilés |
| Séert (merkez-caza) | 40.000 | 25 000 | 11 000 | 76 000 |
| Rundvan | 50.000 | 25.000 | 25.000 | 100.000 |
| Chirvan | 15 000 | 20.000 | 22 000 | 57 000 |
| Eroub ou Aro | 15.000 | 45.000 | 65 000 | 125.000 |
| Kharzan | 100 000 | 90.000 | 110.000 | 300 000 |
| Pervari | 10 000 | 14.000 | 20.000 | 44.000 |
| Hazo | 8.000 | 12.000 | 20.000 | 40 000 |
| Totaux | 238.000 | 231.000 | 273.000 | 742.000 |

**Bétail.** — L'élève des bestiaux dans le sandjak de Séert donne une production moyenne annuelle de 181,562 têtes de bétail, comme suit

| CAZAS | BŒUFS | CHEVAUX | MOUTONS | CHÈVRES | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|
| Séert (merkez-caza) | 1.500 | 835 | 8.253 | 4.733 | 15.321 |
| Rundvan | 2.000 | 700 | 8.275 | 2.857 | 13.832 |
| Chirvan | 2 500 | 755 | 15.239 | 20.865 | 39 359 |
| Eroub ou Aro | 3.000 | 877 | 18.502 | 16 845 | 39.224 |
| Kharzan | 5.000 | 1.000 | 20.113 | 19 438 | 45 551 |
| Pervari | 1.000 | 833 | 6.891 | 9.551 | 18.275 |
| Hazo | 500 | 500 | 4 000 | 5.000 | 10.000 |
| Totaux | 15.500 | 5.500 | 81.273 | 79.289 | 181 562 |

La récolte annuelle de poil de chèvre (*tiftik*) est de 28,524 okes, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Merkez-caza de Séert. . . . | 6,349 | okes [1]. |
| Caza de Rundvan. . . . . | 910 | — |
| — de Chirvan . . . . . | 5,332 | — |
| — de Erouh ou Aro . . . | 15,332 | — |
| — de Kharzan . . . . . | 117 | — |
| — de Pervari . . . . . | 484 | — |
| TOTAL. . . | 28,524 | okes. |

**Mines et minières.** — On trouve dans le merkez-caza de Séert, à Ma'aden, une mine de cuivre et une mine de plomb argentifère, jadis exploitées, mais depuis longtemps abandonnées.

Du temps que le sandjak de Séert relevait du vilayet de Diarbékir, Essad-Pacha, alors gouverneur général de cette province, découvrit à Aro un minerai dont il envoya des échantillons à Diarbékir pour y être examinés. Soumis au raffinage, on y trouva de l'or. Le gouvernement, informé aussitôt, envoya sur les lieux un fonctionnaire des mines, mais le rapport de celui-ci conclut au rejet de la mise en exploitation de ce minerai, comme fort coûteuse et peu productive.

L'opinion locale est qu'un second examen, plus approfondi, aboutirait à des conclusions contraires, et que la mine d'Aro serait d'un excellent rapport pour l'État.

**Eaux minérales.** — A 16 kilomètres environ de la ville de Séert, il existe une source sulfureuse, chaude l'hiver, fraîche l'été, assez fréquentée pour la cure des maladies cutanées.

(1) Ces chiffres ne semblent nullement en rapport avec celui des chèvres élevées dans le sandjak de Séert. Si du total on passe au détail par cazas, la disproportion paraît encore plus forte. C'est probablement que ce chiffre de 28,524 okes ne s'applique qu'aux chèvres *mohair* qui n'ont pas été comptées à part.

# CAZAS DU SANDJAK DE SÉERT

## CAZA DE RUNDVAN

**Orientation.** — Le caza de Rundvan est situé au sud-ouest du sandjak de Séert ; il est limité au nord par les cazas de Kharzan et de Ilazo ; à l'est par ceux d'Erouh et de Séert, et au sud et à l'ouest par le vilayet de Diarbékir.

**Division administrative.** — On y compte 111 villages. Il est administré par un caïmakam assisté d'un conseil administratif composé comme ceux du vilayet et des sandjaks.

**Population.** — Sa population est de 11,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 8,094 hab. |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 2,093 — |
| — protestants . . . . . | 413 — |
| Yézides. . . . . | 400 — |
| TOTAL . . . | 11,000 hab. |

**Chef-lieu.** — Rundvan, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, siège des divers départements administratifs et judiciaires, et du naïb, est situé à 10 kilomètres au nord de la rive gauche du *Tigre*, à 32 kilomètres au sud-ouest de Séert, chef-lieu du sandjak, à 80 kilomètres de Bitlis dans la

même direction, et à 91 kilomètres au sud de Mouch. Son nom actuel, composé de deux mots de la langue courante de ces localités : *Rund,* qui signifie en kurde « beau », et *van*, qui signifie « lieu » en arménien, est parfaitement justifié par toutes les circonstances naturelles qui font de ce bourg un séjour charmant, et semblent en parfait accord avec la description faite par les historiens arméniens du site enchanteur choisi par Tigrane (Dikran) pour y bâtir sa citadelle de Tigranocerta (Dikranaguerd) afin d'y établir la résidence de la belle Dikranouhi.

On cite à l'appui de cette opinion les ruines antiques sur lesquelles s'élève la forteresse de l'ancien émir des Yézides, qui domine le bourg actuel de Rundvan (*beau lieu*), et où il suffirait de pratiquer quelques fouilles pour acquérir une conviction. L'on ajoute que les rues de Rundvan sont encore aujourd'hui pavées, tandis que dans toutes les autres localités du vilayet de Bitlis, on ne rencontre aucune trace de pavage.

**Ecoles.** — Il y a à Rundvan une école de garçons fondée, dirigée et entretenue par les Sociétés-Unies des Arméniens de Constantinople; l'enseignement, comprenant l'histoire nationale arménienne, y est donné suivant un programme assez complet, en turc et en arménien. Les Arméniens protestants y ont aussi une école appartenant à la Mission américaine.

On ne connaît pas d'autre monument, à Rundvan, que la grande forteresse des anciens émirs Yézides, dont le dernier descendant vit misérablement dans ses vieilles tours, abandonné de ses vassaux qui se retirent peu à peu de ces contrées pour émigrer au loin. On ne compte plus dans ce bourg que 200 maisons habitées, et le seul édifice public est le konak du Gouvernement.

**Forêts.** — Le caza de Rundvan, où les terrains montagneux sont plus communs que les vallées, possède quelques forêts qui lui fournissent largement de bons bois de chauffage et de construction. Leur peuplement consiste surtout en chênes ; on y récolte abondamment la noix de galle, exportée par Diarbékir, et divers fruits forestiers vendus sur les marchés locaux.

**Faune.** — Ces forêts sont fréquentées par des loups, des sangliers, des chèvres sauvages, des fouines, des belettes et autres petits animaux sauvages chassés pour leurs fourrures.

**Produits agricoles.** — Les principaux produits agricoles de ce caza sont la vigne et les céréales. La production peut être estimée à 30,000 kilogrammes de raisin et 13,000 kilogrammes de vin ; les céréales, les légumes, les fruits, les noix de galle, les noix et châtaignes des forêts sont dirigés en grande partie sur Diarbékir et Bitlis, et l'excédent de consommation de vin sur cette dernière ville.

**Cours d'eau.** — Le caza de Rundvan est arrosé au sud par le *Tigre*, qui le sépare du vilayet de Diarbékir et coule de l'ouest à l'est dans toute l'étendue de cette limite. A l'est, la rivière de *Bitlis* et le *Bohtan-tchaï* circonscrivent son territoire dans leur cours du nord au sud. Dans la même direction, le *Kharzan-sou* partage le caza.

**Montagnes.** — Les montagnes de ce caza sont le *Tchinghan-dagh* et le *Gourdilan* qui n'ont rien de remarquable.

## CAZA DE CHIRVAN

**Orientation.** — Le caza de Chirvan, situé un peu à l'est du sandjak de Séert, est limité au nord par le merkez-sandjak de Bitlis; à l'est, par le caza de Pervari ; au sud, par le merkez-caza de Séert et le caza d'Erouh, et à l'ouest, par le caza de Kharzan.

**Division administrative, autorités.** — Il comprend un nahié et 207 villages, et il est administré par un caïmakam et un mudir assistés de conseils administratifs.

**Population.** — Sa population est de 14,168 habitants, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans (Kurdes) . . . . . | 9,655 | hab. |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 4,113 | — |
| Syriens jacobites. . . . . | 400 | — |
| TOTAL . . . | 14,168 | hab. |

**Chef-lieu.** — Koufra, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des divers départements administratifs, est situé dans la région centrale de ce district, à 22 kilomètres de Séert, près d'anciennes mines abandonnées dont on voit encore les restes des constructions d'exploitation, et que l'on dit être des mines d'or, de cuivre, de fer, de plomb, et des soufrières. Il y a aussi aux environs des salines exploitées par l'administration de la Dette publique ottomane. Ce petit bourg n'a que 150 maisons, et le seul édifice public qu'on y trouve est le konak du gouvernement.

**Minar.** — Dans la région méridionale de ce caza, on rencontre le village de *Minar* composé de 50 maisons, et où réside le mudir du nahié, non loin des salines de Mudis et de Déguélan, exploitées comme celles de Koufra par l'administration de la Dette publique ottomane. Près de Déguélan, on remarque un pont en pierre utilisé pour le passage des caravanes, seulement en temps de fortes crues de la rivière.

**Produits agricoles.** — Le caza de Chirvan est le plus fertile du sandjak de Séert ; il est renommé pour ses forêts et ses vignes ; le raisin est très bon ; on en fait d'excellent vin. Les arbres fruitiers sont principalement le cerisier, le figuier et le grenadier. Leurs fruits mûrissent plus tôt qu'ailleurs et se vendent comme primeurs sur les marchés de Van, de Mouch et de Séert. Les grosses et douces grenades de la région occidentale du caza, où s'étendent de beaux jardins autour des villages ri-

verains du *Bohtan-tchaï*, sur un espace de plus de 20 kilomètres, sont très recherchées, surtout à Séert.

**Forêts.** — Cette même région possède de vastes forêts de chênes, où les variétés naines, telle que l'yeuse (*quercus ilex*) et le liège (*quercus suber*) croissent en abondance, et forment des contrées entières à travers lesquelles on ne peut que très difficilement se frayer un chemin.

**Cours d'eau.** — Les cours d'eau de ce caza sont, de l'est à l'ouest, le *Bohtan-tchaï*, et plus au nord la rivière de *Bitlis* coulant aussi de l'est à l'ouest à son entrée dans ce district et, se dirigeant ensuite au sud pour se jeter dans le *Bohtan-tchaï* en amont de son confluent avec le *Tigre*.

**Montagnes.** — Il y a dans ce caza plusieurs régions montagneuses n'offrant rien de remarquable, si ce n'est que leurs sommets, peu élevés, sont couverts d'épaisses forêts, et que leurs versants, au fur et à mesure qu'on approche des vallées, sont cultivés de mieux en mieux en vignobles florissants et en beaux vergers.

## CAZA DE ÉROUH ou ARO

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Erouh, situé au sud-est du sandjak de Séert, est limité au nord par les cazas de Chirvan et de Pervari, à l'est et au sud, par le vilayet de Van, et à l'ouest, par les cazas de Séert et de Rundvan.

**Division administrative.** — Il comprend un nahié, 61 villages et 3 campements fixes; il est administré par un caïmakam et un mudir, assistés de conseils administratifs.

**Population.** — Sa population est de 15,254 habitants, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans (Kurdes) . . . . . | 9,441 | hab. |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 5,113 | — |
| Syriens jacobites. . . . . | 350 | — |
| Yézides . . . . . | 350 | — |
| Total . . . . | 15,254 | hab. |

**Chef-lieu.** — Dèh, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, et siège des divers départements administratifs, est un village arménien où l'on comptait autrefois environ 500 maisons. Aujourd'hui, il n'y en a plus qu'une centaine. Les habitants, tisserands habiles, fabriquent des cotonnades rouges à l'usage du pays. La distance de ce bourg à Séert, chef-lieu du sandjak, est de 44 kilomètres.

**Dergul.** — Le mudir du nahié réside à Dergul, petit village sans aucune importance. Aux environs se trouve le campement de la tribu des *Bahtouans* comptant 350 tentes; les habitants s'occupent d'agriculture et durant l'été mènent paître leurs troupeaux de moutons dans les montagnes voisines appartenant au vilayet de Van. Il en est de même des habitants du campement fixe de *Dudéran* et de celui de *Khakersan*; le premier, comptant 200 tentes, est situé sur les territoires communaux des villages de Ténigue et de Zilan; le second, de 200 tentes, est établi entre Zilan et Chouvan. Tous les ans, une foule de nomades arabes et kurdes viennent de Mossoul et de Djézirèh avec de nombreux troupeaux, et se joignent aux habitants des campements du vilayet de Bitlis pour passer l'été dans les mêmes pâturages.

**Produits agricoles. — Forêts.** — L'unique culture de ce caza, à l'exception du millet et du blé nécessaires à sa consommation, est celle de la vigne. Ses vallées étroites et profondes, encaissées dans des montagnes escarpées, sont entièrement couvertes de forêts. Le peuplement de celles-ci se compose principalement de plusieurs variétés de chênes, parmi les-

quelles on remarque le chêne rouvre (*quercus robur*), le chêne à glands comestibles (*quercus asculus*), l'yeuse et le liège.

**Mines et minières. — Salines.** — On cite dans ce caza un énorme gisement de charbon de terre, formant toute une montagne, du village de Tchernakh à celui de Dergul, résidence d'un mudir. Entre les villages de Zévingog et de Burgué, coulent des sources de pétrole formant des ruisseaux qui vont se mêler aux rivières. De nombreuses salines sont en partie exploitées par l'administration de la Dette publique ottomane et en partie inexploitées. Il y a à Bloris et à Khécéda des sources thermales assidûment fréquentées, mais dont on ignore la nature et le degré de minéralisation.

**Montagnes.** — Toute la partie méridionale du caza d'Erouh est entourée de montagnes qui s'étendent sur sa lisière, de l'est à l'ouest. Ce sont les montagnes du pays de Bohtan, sur lesquelles les bergers arabes, kurdes et turkmènes (Turcomans) viennent de loin, chaque été, faire paître leurs troupeaux. Quelques contreforts de ces montagnes, appartenant au territoire du vilayet de Van, viennent expirer dans les cazas de Erouh et de Pervari.

## CAZA DE KHARZAN

**Orientation.** — Le caza de Kharzan, situé au nord-ouest du sandjak de Séert, est limité au nord par le sandjak de Bitlis; à l'est, par le sandjak de Chirvan et le merkez-caza de Séert; au sud, par le caza de Rundvan, et à l'ouest, par le caza de Hazo.

**Division administrative.** — Il compte 138 villages et 3 campements fixes, et il est administré par un caïmakam assisté d'un conseil administratif.

**Population.** — Sa population est de 13,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (Kurdes) . . . . . | 8,800 hab. |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 3,600 — |
| Syriens jacobites . . . . . | 258 — |
| Yézides. . . . . | 342 — |
| TOTAL . . . | 13,000 hab. |

**Chef-lieu.** — Tchok-Guèt ou Zoghgèt, ou simplement Zoh, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des divers départements administratifs, est un village ou bourg de 200 maisons, situé à 30 kilomètres de Séert, à 60 kilomètres au sud-ouest de Bitlis, et à 70 kilomètres au sud de Mouch, au milieu d'une grande plaine de 40 kilomètres environ, bornée au nord par le sandjak de Bitlis, au sud et à l'ouest par des collines de hauteurs variées, et à l'est par une rivière qui prend sa source aux monts *Sassoun* près de Mouch et se jette dans le *Bitlis-tchaï* près du confluent de cette rivière et du *Bohtan-tchaï*.

Ce bourg n'a pas de tribunaux, de sorte qu'une partie de la population du caza doit s'adresser à Rundvan et l'autre à Moudik, dans le sandjak de Bitlis. Les anciens beys kurdes ont à Tchok-Guèt une ancienne forteresse encore habitée aujourd'hui par leurs descendants qui n'ont plus aucune autorité. Près de là se trouve une caverne d'où sort un ruisseau, but de promenades. On rencontre, aux environs, des ruines nommées *Kharab-bazar* et qu'on suppose être celles de l'ancienne ville d'Arzin. Les murs d'enceinte, restés debout en beaucoup d'endroits, ont un pourtour d'environ 6 kilomètres.

La plaine de Kharzan, où est situé le chef-lieu du caza, n'est pas aussi bien arrosée que les autres régions environnantes ; quoique bien cultivée, elle est, à cause de cette infériorité, moins productive que le reste du caza, renommé d'ailleurs pour sa grande fertilité. On n'y rencontre pas de vignobles, très nombreux dans les sites plus montagneux.

Cette dernière région possède des vignes plantureuses autour du village de Djomani.

**Salines.** — C'est aussi près de là que se trouvent les salines de Méléfan et de Veyssel-Grani. Veyssel-Grani, où réside un chéïk influent, est un lieu de pèlerinage célèbre chez les musulmans. Il est situé sur la route des caravanes, et la chaussée carrossable projetée de Diarbékir à Bitlis doit y passer sans toucher Séert.

Les *achirets* (tribus) fixés dans ces parages, au nombre de trois, sont ceux des *Melkichans*, des *Poran* et des *Goazan*, autrefois nomades.

**Gourdeloun.** — La contrée de Gourdeloun, située à l'est du caza de Kharzan, est riche en vignes et autres cultures florissantes ; elle est arrosée par la rivière citée plus haut et habitée par des Kurdes, dont le chéik est encore très influent. On y trouve les ruines d'une ancienne forteresse abandonnée.

**Campements fixes.** — Outre les tribus fixées dans les villages des environs de Weyssel-Grani, il y a dans le caza de Kharzan 3 campements fixes : les *Pendjinar* qui comptent 400 tentes, et vont en été habiter les environs de Mouch; les *Aligan*, nombreuse tribu, mais qui ne laisse à Kharzan que 30 tentes, et réside aussi durant l'été dans les pâturages du sandjak de Mouch; et enfin les *Rachgotan*, tribu de 300 tentes, qui n'en laisse également à poste fixe que 50 à Kharzan, et passe l'été à Darou.

## CAZA DE PERVARI

**Orientation.** — Le caza de Pervari, situé au nord-est du sandjak de Séert, est limité au nord par le merkez-sandjak de

Bitlis; à l'est, par le vilayet de Van; au sud, par le caza d'Erouh, et à l'ouest, par celui de Chirvan.

**Division administrative.** — Il comprend 72 villages et il est administré par un caïmakam assisté d'un consei administratif semblable à ceux des autres cazas.

**Population.** — Sa population est de 12,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (Kurdes, etc.). . . . . | 7,758 hab. |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 3,800 — |
| Syriens jacobites . . . . . | 442 — |
| TOTAL. . . | 12,000 hab. |

**Chel-lieu.** — Khokhar, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des divers départements administratifs, est un petit bourg de 150 maisons, situé près de la limite des deux vilayets de Van et de Bitlis, à 65 kilomètres à l'est de Séert, chef-lieu du sandjak, et à 75 kilomètres au sud-est de Bitlis, dans une petite vallée de forme circulaire entourée de collines bien boisées, aux versants couverts de vignes, au pied desquelles coulent les eaux du *Bohtan-tchaï*, dans la direction de l'est à l'ouest. Ses habitants sont Arméniens grégoriens et Kurdes.

Il n'y a dans ce bourg aucun autre édifice public que le konak du gouvernement.

**Production agricole.** — On ne connaît guère chez les habitants de cette contrée, Kurdes, Arméniens ou Syriens, d'autres professions que celles de vigneron, la plus répandue, ou celle de berger et d'apiculteur. Bien peu s'occupent de commerce, si ce n'est pour vendre leurs produits à des marchands de passage qui viennent surtout y acheter des fruits, du miel, très recherchés sur le marché de Van, et des vins estimés dans toutes les contrées environnantes. Parmi les marchands de fruits,

plusieurs, dit-on, sont Européens, établis dans ce pays depuis une vingtaine d'années.

Des Kurdes kotchères viennent en grand nombre de Mossoul, chaque année, passer l'été avec leurs troupeaux sur les montagnes du caza du Pervari; ils échangent la laine de leurs moutons, le beurre, le lait, le fromage, contre le produit des vignes de la contrée.

**Cours d'eau.** — Un affluent du *Bohtan-tchaï* prenant sa source près de Moks, dans le vilayet de Van, vient se jeter dans cette rivière à Tachdadan, sur la limite septentrionale du caza de Pervari; plus loin, vers l'ouest, le *Bohtan-tchaï* reçoit un second affluent, le *Sarhal-sou* qui parcourt tout le caza du sud-est au nord-ouest, puis il continue son cours dans les autres cazas voisins en se dirigeant vers le sud jusqu'à son embouchure dans le Tigre.

**Montagnes.** — Des prolongements des montagnes de Moks, situées dans le vilayet de Van, parcourent le caza de l'est à l'ouest, en s'abaissant de plus en plus jusqu'à sa limite occidentale. Ces hauteurs sont bien boisées, et l'on y rencontre plusieurs plateaux couverts de belles cultures, de vignes et de vergers.

# SANDJAK DE GUENDJ

**Orientation, limites, etc.** — Le sandjak de Guendj est situé entre les 38°20′ et 39°10′ de longitude est et les 38°30′ et 39°20′ de latitude nord. Il est limité au nord par le vilayet d'Erzeroum; à l'est, par le sandjak de Mouch; au sud et à l'ouest, par le vilayet de Diarbékir.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en trois cazas, deux nahiés et possède 360 villages, comme suit :

| CAZAS | NAHIÉS | VILLAGES |
|---|---|---|
| Guendj, chef-lieu Guernik..... | Ziketti et Bitchar. ..... | 191 |
| Tchabaktchour ..... | ..... | 80 |
| Kobchia ou Kalb, chef-lieu Bassor..... | ..... | 89 |
| 3 Cazas | 2 Nahiés | 360 |

**Autorités civiles, religieuses, etc.** — Le sandjak est administré par un mutessarif de 1re classe, deux caïmakams et cinq mudirs assistés de conseils administratifs.

Les autorités religieuses sont, pour les musulmans, les cadis et imams résidant aux chefs-lieux du sandjak, des cazas, des nahiés. Les chrétiens ont à Guernik, chef-lieu du sandjak et du merkez-caza de Guendj, un évêque arménien-grégorien.

**Tribunaux.** — Il n'y a point de tribunaux dans ce sandjak.

**Services administratifs.** — Les services administratifs consistent en Direction de la comptabilité, des impôts, du cadastre et de la correspondance.

**Population.** — La population totale du sandjak de Guendj est de 66,197 habitants, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans . . . . . | 52,397 | hab. |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 12,964 | — |
| Yézides. . . . . | 836 | — |
| TOTAL. . . | 66,197 | hab. |

**Ecoles.** — Les établissements scolaires du sandjak de Guendj se réduisent à six, fréquentés par 260 élèves et dirigés par six maîtres, comme suit :

| | Écoles | Maîtres | Élèves |
|---|---|---|---|
| Musulmans. *Médressés* (Écoles de droit et théologie) . . . . . | 1 | 1 | 10 |
| — *Séb ians* (Écoles primaires). | 4 | 4 | 200 |
| Arméniens grégoriens. École primaire. | 1 | 1 | 50 |
| TOTAL. . . | 6 | 6 | 260 |

Les écoles musulmanes sont dirigées, entretenues, et l'enseignement y est donné par les soins du Ministère du culte (*Chëïk-ul-Islamat*). Le personnel enseignant est celui des mosquées. L'école des Arméniens grégoriens est dirigée et l'enseignement y est donné par les soins de l'église de leur communauté à Guernik, chef-lieu du sandjak; elle est entretenue au moyen d'aumônes spéciales.

**Climat.** — Le climat de ce sandjak est sain ; on n'y connaît pas de maladies endémiques. La température est assez rude en hiver et douce en été. Les neiges durent de cinq à six mois dans les parties montagneuses du nord et du sud.

**Productions naturelles**. — Ce sandjak produit en abondance d'excellents fruits et légumes. Les principales cultures sont celles de la vigne, de l'olivier et du mûrier. Le merkez-caza de Guendj produit du *tchirich* (sorte de colle végétale), de la soie, de la noix de galle et de la gomme adragante.

Le caza de Tchabaktchour est riche en olives, huile et diverses matières oléagineuses. Celui de Kobchia ou Kalb produit du blé, de l'orge, du millet, du riz, des lentilles et des pois chiches, beaucoup d'oignons, etc. Il est renommé pour ses raisins et ses olives, ses vins et son huile, ses mûriers et sa soie ; on y fait des pâtes d'abricot nommées *pesdil*, objet d'un certain commerce avec les vilayets voisins; on y récolte des prunes, des figues, des grenades, des coings, des châtaignes, des noix et des noisettes. Les ruches de ce caza donnent un miel estimé. Enfin deux autres produits des industries agricoles de ce caza, le *pekmèz* (pâte sucrée, produit du raisin) et les *bamié* secs (cornes grecques ou gombauds, fruits de l'*hibiscus esculentus*), sont l'objet de fréquentes demandes de la part des vilayets de Diarbékir, de Van et d'Erzeroum.

**Elève des bestiaux**. — Beaucoup de marchands viennent chaque année d'Orfa, d'Alep, de Diarbékir et de Damas dans le sandjak de Guendj, où ils achètent des troupeaux entiers de moutons et de chèvres élevés principalement dans les deux autres cazas montagneux du nord et du sud.

**Mines et minières.** — On connaît dans les trois cazas de ce sandjak plusieurs mines argentifères, qui ne sont ni exploitées ni concédées. Il existe aussi dans le caza de Kobchia ou Kalb une mine de cuivre dans le même cas. Guendj et Tchabaktchour possèdent des gîtes ocreux ou dépôts de terre contenant du fer à divers degrés d'oxydation. Ces gîtes sont exploités les uns par des concessionnaires, les autres par des fermiers, pour fournir la couleur qui sert à marquer les moutons ; à cause de cet usage, on donne à l'ocre le nom de *koyoun boyassi* (couleur à moutons).

**Forêts**. — Chaque caza de ce sandjak est pour ainsi dire entouré comme d'une ceinture de belles forêts de chênes, couvrant de la base au sommet toutes les montagnes de moyenne altitude. Celles du merkez-caza de Guendj forment au nord du sandjak la limite du vilayet de Bitlis, et s'étendent au loin, de deux côtés, au nord-est et au sud-ouest, à travers les vilayets d'Erzeroum et de Diarbékir. Dans cette dernière direction, les forêts du caza de Tchabaktchour, non moins belles que les premières, n'en sont en quelque sorte que le prolongement. Quant aux forêts de Kobchia ou Kalb, qui forment la limite sud du sandjak, leur étendue n'est pas beaucoup moins grande, car elles revêtent les deux versants des monts *Sassoun* de Guendj et de Mouch, et se prolongent à l'est dans la direction de Bitlis. Les bois de chauffage et de construction que les habitants coupent dans toutes ces forêts, ainsi que le charbon qu'ils y fabriquent, ne peuvent être utilisés que pour la consommation locale, à cause du manque complet de routes.

**Faune**. — Les animaux qui fréquentent ces forêts sont principalement le cerf, le chevreuil, le renard, la fouine, le castor, ainsi que la chèvre et le chat sauvages.

**Cours d'eau**. — Trois grands cours d'eau : l'Euphrate oriental (*Mourad-sou*), la rivière de *Ganak-sou* et le *Batman-nehri*, arrosent le sandjak de Guendj.

L'Euphrate oriental y entre à l'est, venant du sandjak de Mouch, parcourt toute sa région centrale jusqu'à sa limite du côté de l'ouest, où il reçoit le *Ganak sou*, puis il passe de là dans le vilayet de Diarbékir. Le *Ganak-sou* prend sa source dans les monts *Bin-gueul*, au nord du sandjak dont il parcourt, en se dirigeant vers le sud, toute la partie occidentale avant de se jeter dans l'Euphrate à Tchabaktchour.

Le *Batman-nehri* prend sa source dans les monts *Sassoun*, parcourt du nord-est au sud-ouest la région centrale du caza de Kobchia ou Kalb et se dirige ensuite le long de la limite occidentale du vilayet de Bitlis (sandjak de Séert) jusqu'au vilayet de Diarbékir où il se jette dans le Tigre.

**Routes**. — Il n'y a pas de routes dans le sandjak de Guendj.

**Montagnes**. — Les principales montagnes de ce sandjak sont, au nord, des ramifications du *Bin-gueul-dagh*, qui de la lisière méridionale du vilayet d'Erzeroum s'étendent dans la direction du nord-est au sud-ouest jusqu'à Tchabaktchour, et de là se prolongent à travers le vilayet de Diarbékir. Au sud, les monts *Sassoun*, à partir du sandjak de Mouch et en se dirigeant vers le sud-ouest, forment les limites des cazas de Kobchia ou Kalb (sandjak de Guendj) et de Kharzan (sandjak de Séert). Toutes ces montagnes sont couvertes de belles forêts de chênes, et l'on y rencontre de grands plateaux et versants cultivés en céréales, arbres fruitiers et vignes, ainsi que de belles et vastes prairies arrosées par un grand nombre de petits ruisseaux, affluents des rivières et des fleuves.

**Productions industrielles**. — Pour la plupart, les habitants du sandjak de Guendj ne s'occupent que des industries purement agricoles ou forestières, se reliant aux diverses branches d'agriculture qu'ils exploitent, et telles que la fabrication du vin, de l'huile, du beurre, du fromage, des pâtes de fruits, du *pekmèz*, ainsi que de plusieurs cueillettes utiles faites en forêt ou en montagne : récolte de la gomme adragante, de la noix de galle, préparation du *tchirich* (colle végétale), etc., ou bien encore ils s'occupent de travaux miniers, comme l'extraction du sel et celle de l'ocre exploité comme couleur pour marquer les moutons. Toutefois, parmi les autres industries exercées concurremment avec celles qui viennent d'être énumérées, on peut citer le tissage de fort beaux tapis de grandes dimensions; d'autres, non moins beaux, mais beaucoup plus petits sur lesquels les musulmans font la prière (*namaz*), ainsi que d'autres sortes en laine grossière solidement confectionnés et des sacs de même tissu à l'usage des localités productrices et des vilayets voisins. On tisse aussi dans le caza de Tchabaktchour, une étoffe de laine nommée *chayak*, très estimée pour vêtements, fine, solide et pour ainsi dire inusable.

# CAZAS DU SANDJAK DE GUENDJ

## MERKEZ-CAZA DE GUENDJ

**Orientation, limites, etc.** — Le merkez-caza de Guendj, situé au nord-est du sandjak, est limité au nord par le vilayet d'Erzeroum, à l'est, par le sandjak de Mouch, au sud, par le caza de Kobchia ou Kalb, et à l'ouest, par le caza de Tchabaktchour.

**Division administrative.** — Il contient deux nahiés et 191 villages.

Il est administré par les autorités centrales du sandjak, c'est-à-dire le mutessarif, son conseil administratif et les divers départements qui siègent au chef-lieu du sandjak, et par le mudir du nahié, également assisté d'un conseil administratif.

**Population.** — Sa population est de 26,397 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (Kurdes) . . . . . | 18,467 hab. |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 7,930 — |
| TOTAL. . . | 26,397 hab. |

**Chef-lieu.** — Guernik, chef-lieu du sandjak et du merkez-caza de Guendj, résidence officielle du mutessarif et siège des divers départements administratifs, est un petit village de 50 mai-

sons, 10 boutiques et 1 four, situé sur la rivière de Guendj, à 80 kilomètres au nord-ouest de Mouch et à 145 kilomètres au nord-ouest de Bitlis.

**Edifices publics**. — Il n'y a pas d'autre édifice public à Guernik que les résidences du mutessarif et de l'évêque arménien grégorien.

**Productions**. — Chaque année ce merkez-caza fait avec des marchands d'Orfa, de Diarbékir, d'Alep, et même de Damas, qui y viennent dans ce but, un grand commerce de moutons et de chèvres, et quelques ventes de noix de galle, de gomme adragante, de soie, de tchirich et de fruits qui ne sont pas sans importance.

**Forêts**. — Faute de débouchés en l'absence de voies de communication praticables, les belles forêts de chênes qui couvrent toutes les montagnes du nord et de l'ouest de ce caza ne sont exploitées que pour les besoins locaux. Elles fournissent aux habitants du bois de chauffage et de construction, des peaux de renard, de castor, de chat sauvage et de fouine et autres animaux avec lesquelles ils confectionnent des fourrures à leur usage, et dont ils font aussi à l'occasion un petit commerce lorsqu'il se présente par hasard des marchands de pelleteries.

**Cours d'eau**. — La rivière de Guendj passe à Guernik, parcourt le nord et l'ouest du merkez-caza, y reçoit un certain nombre de petits affluents et va se jeter dans l'Euphrate oriental à l'ouest du caza de Tchabaktchour.

**Montagnes**. — Les monts *Bin-gueul-dagh* forment la limite qui sépare au nord ce merkez-caza du vilayet d'Erzeroum, et s'étendent dans le sandjak de Guendj jusqu'à Tchabaktchour.

## CAZA DE TCHABAKTCHOUR.

**Orientation, limites, etc.**— Le caza de Tchabaktchour, situé à l'ouest du sandjak de Guendj, est limité au nord et à l'est par le merkez-caza de Guendj, et au sud et à l'ouest par le vilayet de Diarbékir.

On y compte 80 villages.

**Population**. — Sa population est de 20,800 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 16,465 hab. |
| Arméniens grégoriens. . . . . | 4,335 — |
| TOTAL. . . | 20,800 hab. |

**Chef-lieu**. — Tchabaktchour, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, et siège des divers départements administratifs, est une bourgade de 450 maisons, 8 magasins ou boutiques et un four, située sur le *Ganak-sou*, à 10 kilomètres en amont de son confluent avec l'Euphrate oriental, à 90 kilomètres à l'ouest de Mouch et à 150 kilomètres au nord-ouest de Bitlis. Sa position au milieu de belles cultures, de jardins fruitiers et de vignes, à proximité de deux cascades d'environ 50 mètres de haut, en fait un séjour agréable et pittoresque. Sa population, comprise dans le chiffre de celle du caza précitée, est de 1,075 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (Kurdes) . . . . . | 705 hab. |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 370 — |
| TOTAL. . . | 1,075 hab. |

L'unique édifice public à Tchabaktchour est le konak du gouvernement.

**Productions naturelles**. — On cultive principalement dans ce caza la vigne et les arbres fruitiers, ainsi que l'olivier.

L'élevage des bestiaux y est pratiqué, comme dans tout le sandjak, sur une grande échelle, et donne lieu à un grand commerce comprenant aussi les raisins et autres fruits frais ou secs, le vin, les pâtes de fruits, l'huile et les olives.

**Industrie**. — La fabrication des tapis a pour objet deux sortes différentes, l'une très belle, l'autre plus petite et plus grossière, toutes deux d'excellente qualité. Le *chayak*, sorte d'étoffe de laine pour habillement, que l'on fabrique dans le caza de Tchabaktchour, est très estimé. Il est exporté en grande partie dans les vilayets voisins.

**Mines et minières**. — Il y a dans ce caza une mine argentifère non exploitée, une mine d'ocre dont l'extraction est donnée à ferme pour fournir la couleur qui sert à marquer les moutons du district.

**Forêts**. — Les montagnes des alentours de Tchabaktchour sont toutes couvertes de forêts de chênes. Par suite du manque de chemins praticables, leur utilité se borne à fournir à la consommation locale les bois de chauffage et de construction et le charbon nécessaires.

**Antiquités**. — On rencontre aux environs de Tchabaktchour les ruines de deux grandes villes qui n'ont pas été explorées jusqu'ici. Les habitants des localités voisines y trouvent souvent des monnaies d'or et d'argent qui sont grecques, romaines ou sassanides, que certains notables font porter à leurs enfants.

**Montagnes**. — Des prolongements des monts *Bin-gueul-dagh* s'étendent au nord-ouest de ce cazà et s'y rencontrent près de son chef-lieu avec des ramifications des monts *Sassoun* qui viennent expirer sur la rive gauche de l'Euphrate oriental. Ces montagnes, bien boisées, couvertes de prairies et de plateaux

cultivés, sont de vastes et excellents pâturages fréquentés par de nombreux troupeaux, amenés de loin par les bergers arabes et kurdes.

**Cours d'eau.**— L'Euphrate oriental, en sortant du merkez-caza de Guendj, parcourt entièrement de l'est à l'ouest le caza de Tchabaktchour, et reçoit, à 10 kilomètres en aval de cette bourgade, avant de passer dans le vilayet de Diarbékir, les eaux du *Ganak-sou* qui viennent s'y jeter après avoir parcouru du nord au sud la partie occidentale du caza.

## CAZA DE KOBCHIA OU KALB.

**Orientation, limites, etc.** — Le caza de Kobchia ou Kalb, situé au sud du sandjak de Guendj et de Tchabaktchour, est limité au nord par le merkez-caza de Guendj ; à l'est, par les sandjaks de Bitlis et de Mouch ; au sud et à l'ouest, par le vilayet de Diarbékir.

On y compte 89 villages.

**Population.** — Sa population est de 19,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (Kurdes) . . . . . | 17,465 hab. |
| Arméniens grégoriens . . . . . | 699 — |
| Yézides . . . . . | 836 — |
| TOTAL. . . | 19,000 hab. |

**Chef-lieu.** — Bassor, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des divers départements administratifs, est un village méritant à peine ce nom et composé de 25 maisons.

On cultive aux environs de ce village et autour de toutes les

localités du caza le blé, l'orge, le millet, les lentilles, les pois chiches, beaucoup d'oignons et de bamiè (*gombaud*, *corne grecque*, etc., fruit de l'*hibiscus esculentus*). L'olivier, le mûrier, le figuier, le grenadier, le prunier, l'abricotier, y sont l'objet de beaucoup de soins. Leurs abondants produits sont l'huile, la soie, les pâtes de fruits, le pekmèz, etc. L'élève des abeilles donne de la cire en quantité et d'excellent miel. Tous ces produits, notamment les bamiè, donnent un excédent de consommation recherché des vilayets voisins : Diarbékir, Erzeroum et Van.

**Bestiaux**. — Il se fait dans ce caza un très grand commerce de moutons et de chèvres nourris dans les monts *Sassoun* et qu'on y vient acheter d'Alep et de Damas.

**Mines et minières**.— Ce caza possède des mines argentifères et des mines de cuivre qui ne sont pas exploitées.

**Forêts**. — Les monts *Sassoun* sont bien boisés; leurs forêts de chênes fournissent aux habitants le bois et le charbon nécessaires à la consommation locale. Aucune exportation ne peut être effectuée faute de routes. On rencontre dans cette forêt les mêmes animaux sauvages que dans celles de Tchabaktchour.

**Cours d'eau**.— Le *Batman-nehri* parcourt du nord-est au sud-ouest la région centrale du caza de Kobchia ou Kalb, d'où il passe le long du sandjak de Séert et de là dans le vilayet de Diarbékir et s'y jette dans le Tigre.

**Montagnes**. — Les principaux sommets des monts *Sassoun* se trouvent situés dans ce caza, et leurs ramifications s'étendent du sud au nord-ouest jusqu'à la plaine de Tchabaktchour, sur la rive gauche de l'Euphrate oriental.

**Industrie**. — On fabrique dans ce caza de fort beaux tapis de grandes dimensions et de plus petits, également beaux, pour

la prière musulmane (*namaz*). On y tisse aussi des tapis et des sacs de laine grossière, qui sont réputés inusables.

**Antiquités**. — Il y a dans le caza de Kobchia ou Kalb beaucoup de ruines et de châteaux-forts abandonnés; aucune exploration n'en a été faite jusqu'ici.

# VILAYET DE VAN

Légende

Limites du Vilayet
id. des Sandjaks
id. des Cazas
Chef-lieu du Vilayet
id. de Sandjak
id. de Caza
Village
Chemins ou Sentiers
Forêts ou terres boisées
Saline

Echelle: 1 : 1.500.000
0 10 20 30 40 50 Kilom.

*Population :* 430.000 habitants.
*Superficie :* 47.700 kilomètres carrés.

divisé en **2 Sandjaks**, **19 Cazas** et **103 Nahiès**, savoir :

I. Merkez-Sandjak de **Van**.

**Cazas** : 1. *Van (Merkez-caza)* - 2. *Kardigan, ch.l. Kindérantz.* - 3. *Chatak, ch.l. Taghe* 4. *Kiavach, ch.l. Vosdan.* - 5 *Adil-djévaz ch.l. Ardos-ghè.* - 6. *Ardjech, ch.l. Aganis.* 7. *Perghri, ch.l. Perghri.* - 8. *Moks, ch.l. Moks.*

II. Sandjak de **Hekkiari**, *ch.l.* **Djulamérik**.

**Cazas** : 9. *Djulamérik (Merkez-caza)* - 10. *Elback, ch.l. Bach-Kalè.* 11. *Ghéver, ch.l. Diza.* - 12. *Chemdinan, ch.l. Nehri.* 13. *Mahmoudi, ch.l. Séraï.* - 14. *Nordouz, ch.l. Maranè.* 15. *Tchal, ch.l. Tchal.* - 16 *Mamouret-ul-Hamid, ch.l. Khochab* 17. *Ouramar, ch.l. Ouramar.* - 18. *Béit-ul-Chébab, ch.l. Elki* 19. *Amadié, ch.l. Amadié.*

103 Nahiès. — 2.279 Villages.

Ernest LEROUX, *Editeur.* Imp. Monrocq, Paris.

# VILAYET DE VAN

## SOMMAIRE DES MATIÈRES

Orientation. — Limites. — Superficie. — Division administrative, militaire, etc.
Services administratifs. — Banque agricole, Postes et télégraphes, etc.
Populations. - Mœurs, usages, coutumes des différentes races.
Écoles. — Climat. — Production agricole. — Bétail. — Apiculture. — Mines. — Forêts. — Faune. — Animaux domestiques. — Salines. — Tabac. — Eaux minérales. — Fleuves. — Lac de Van. — Routes.
Industrie. — Commerce. — Exportation — Importation. — Dîmes et impôts. — Notices historiques.

### SANDJAK DE VAN (MERKEZ-SANDJAK)

Orientation. — Superficie. — Division administrative, militaire, civile, etc.
Population. — Chef-lieu. — Van. — Description. — Écoles.
Productions naturelles, industrielles. — Routes, etc. — Dîmes et impôts.

### CAZAS DU SANDJAK DE VAN

Van (Merkez-Caza). — Kardigan. — Chatak. — Kiavach. — Adil-Djévaz. — Ardjech. — Perghri. — Moks.

## SANDJAK DE HEKKIARI

Orientation — Division administrative, militaire, religieuse, etc. — Services. — Populations. — Écoles. — Climat. — Production agricole. — Bétail. — Mines. — Forêts — Faune. — Tabac. — Eaux minérales. — Agriculture. — Fleuves. — Lacs. — Routes. — Montagnes. — Production industrielle. — Commerce. — Dimes et impôts.

## CAZAS DU SANDJAK DE HEKKIARI

Djulamérik (Merkez-caza). — Elback. — Ghéver. — Chemdinan. — Mahmoudi. — Nordouz. — Tchal. — Mamouret-ul-Hamid. — Béït-ul-Chébab. — Ouramar. — Amadié.

---

**Carte administrative, routière, forestière, etc., du vilayet.**

# VILAYET DE VAN

## STATISTIQUE DESCRIPTIVE

**Orientation, limites.** — Le vilayet de Van est situé sur la frontière orientale de la Turquie d'Asie, par 39°40′ à 42°20′ de longitude est, et 36°56′ à 39°20′ de latitude nord.

Il est limité au nord par le vilayet d'Erzeroum ; à l'est par la Perse; au sud par les vilayets de Mossoul et de Diarbékir, et à l'ouest par celui de Bitlis.

**Superficie.** — Sa superficie totale est de 47,700 kilomètres carrés. Cette superficie se divise très approximativement comme suit :

| DIVISION DE LA SUPERFICIE | SANDJAKS | | SUPERFICIE TOTALE |
|---|---|---|---|
| | VAN | HEKKIARI | |
| | kil. carr. | kil. carr. | kil. carr. |
| Terres arables | 11.530 | 10 000 | 21.530 |
| Montagnes arides | 4.346 | 10.000 | 14.346 |
| Montagnes boisées | 1.350 | 5 000 | 6.350 |
| Marécages | 20 | » | 20 |
| Lacs | 5 454 | » | 5 454 |
| TOTAUX PAR SANDJAKS | 22.700 | 25 000 | |
| TOTAL GÉNÉRAL | | | 47 700 |

**Origine, division administrative.** — Créé en 1875, et formé tout d'abord d'une partie du vilayet d'Erzeroum qui constitue aujourd'hui le sandjak de Van, ce vilayet a été agrandi par suite de la suppression de celui de Hekkiari, qui lui a été adjoint et qui forme actuellement son deuxième sandjak.

Ainsi reconstitué, le vilayet de Van est divisé administrativement en deux sandjaks: Van et Hekkiari; en dix-neufs cazas et cent trois nahiés, contenant en totalité 2,279 villages, comme suit :

| SANDJAKS | CAZAS | CHEFS-LIEUX DES CAZAS | NAHIÉS | VILLAGES |
|---|---|---|---|---|
| **VAN** (MERKEZ-SANDJAK) | Van (merkez-caza) | Van | 17 | 154 |
| | Kardjgan | Kindrautz | 5 | 79 |
| | Chatak | Taghe | 5 | 86 |
| | Kiavach | Vastan | 5 | 59 |
| | Adil-Djévaz | Artsighè | 5 | 44 |
| | Ardjech | Agantz | 6 | 122 |
| | Perghri | Perghri | 8 | 117 |
| | Moks | Moks | 3 | 63 |
| TOTAUX PAR SANDJAK | 8 Cazas. | — | 54 | 724 |
| **HEKKIARI** chef-lieu DJULAMÉRIK | Djulamerik | Djulamérik | 3 | 120 |
| | Elbach | Bach-Kalè | 8 | 180 |
| | Ghéver | Diza | 5 | 260 |
| | Chemdinan | Nehri | 4 | 140 |
| | Mahmoudi | Séraï | 5 | 91 |
| | Nordouz | Maranè | 2 | 80 |
| | Tchal | Tchal | 6 | 136 |
| | Mamouret-ul-Hamid | Khochab | 2 | 70 |
| | Béit-ul-Chébab | Elki | 7 | 80 |
| | Ouramar | Ouramar | 2 | 32 |
| | Amadié | Amadié | 5 | 366 |
| TOTAUX PAR SANDJAK. | 11 Cazas. | — | 49 | 1 555 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 19 Cazas. | — 103 Nahiés. | — 2.279 Villages. | |

**Division militaire.** — Les troupes appartenant à l'armée active (nizam) en garnison dans le vilayet de Van font partie du 4e corps d'armée dont le quartier-général est à Erzindjan, chef-lieu de sandjak dans le vilayet d'Erzeroum.

Il y a à Van une garnison de 1,500 hommes du *nizam* (armée active) sous les ordres d'un général de brigade, et à Ilekkiari deux bataillons également de nizam.

**Autorités civiles, religieuses, etc.** — L'autorité administrative est exercée dans le vilayet de Van par le vali, gouverneur général, par le mutessarif, gouverneur du sandjak de Hekkiari, par 18 caïmakams, sous-gouverneurs de cazas, et par 103 mudirs, directeurs de nahiés. Ces 123 fonctionnaires sont assistés de conseils administratifs composés, sous leur présidence, des cadis ou naïbs, des principaux chefs des divers départements administratifs, et de membres pris en nombre égal dans chaque communauté.

Les autorités religieuses, pour les Musulmans, sont les cadis et les naïbs.

Les Arméniens grégoriens ont un archevêque à Van et un évêque à Bach-Kalè, qui relèvent du patriarcat de Constantinople.

Ils ont en outre un *catholigos* à Aghtamar, île du lac de Van, dont l'autorité, en temps ordinaire, ne s'étend que sur son couvent et les îlots d'alentour. Dans des cas prévus par les règlements, le *catholigos* d'Aghtamar peut être appelé à bénir les saintes huiles et à exercer le pouvoir spirituel sur tous les Arméniens grégoriens de la Turquie, fonctions qui appartiennent en temps habituel au *catholigos* d'Etchmiadzin, pontife suprême de l'Église arménienne.

Les Arméniens catholiques du vilayet de Van sont placés sous l'autorité de l'archevêque d'Erzeroum.

Outre les prêtres indigènes, les catholiques de divers rites ont recours à la mission française des RR. PP. Dominicains, dont le siège est à Van.

Cette ville est également le siège d'une mission américaine protestante.

**Services administratifs.** — Les principaux services administratifs du vilayet de Van sont les finances, l'instruction

publique, l'agriculture, les travaux publics, les douanes, les postes et télégraphes, le cadastre, le service sanitaire, etc.

**Banque agricole**. — Il y a à Van, depuis l'année dernière, une succursale de la « Banque agricole », établissement qui relève du Ministère de l'agriculture, commerce et travaux publics.

**Tribunaux**. — Des tribunaux civils et correctionnels du ressort du Ministère de la justice siègent à Van et à Hekkiari, ainsi que des tribunaux du *Chér'i* (juridiction islamique) relevant du *Chéïk-ul-Islamat*.

**Gendarmerie, police**. — L'autorité civile et les tribunaux disposent, pour l'ordre public et le service de la police, d'un corps de gendarmerie (*zaptiés*) de mille hommes, tant à pied qu'à cheval, détachés dans diverses localités du vilayet, notamment dans les villes de Van et Bach-Kalè, ainsi que de commissaires et agents de police.

**Dette publique ottomane**. — Pour ce qui concerne l'administration de la Dette publique, le vilayet de Van dépend du *nazaret* (direction principale) dont cette administration a placé le siège central à Erzeroum. Les recettes et les dépenses des agences et sous-agences placées dans le vilayet de Van, sont, en conséquence, comprises dans le chiffre de celles dudit nazaret, qui se trouve au chapitre spécial du vilayet d'Erzeroum.

**Régie des tabacs**. — Il en est de même pour ce qui concerne la Régie co-intéressée des tabacs, qui a également établi à Erzeroum le siège d'une Direction principale dont fait partie le vilayet de Van.

**Postes et Télégraphes**. — Cette administration à établi à Van le siège d'une Direction principale. Des bureaux de poste sont établis dans les chefs-lieux de cazas et autres localités importantes du vilayet.

La Direction télégraphique comprend 26 stations, dont 3 à

*service international*, c'est-à-dire où les dépêches sont reçues et transmises en deux langues : le turc et le français, et 23 à *service intérieur*, c'est-à-dire où l'on ne reçoit et transmet que des dépêches en turc.

Parmi ces stations, 8 sont situées dans le vilayet de Van; — on en compte 12 dans celui d'Erzeroum, 5 dans le Vilayet de Bitlis, et enfin 1 en Perse.

Celles du vilayet de Van sont indiquées ci-après :

| | STATIONS | |
|---|---|---|
| 1° SANDJAK DE VAN | A SERVICE INTERNATIONAL | A SERVICE INTÉRIEUR |
| Van | 1 | » |
| Ardjèch | » | 1 |
| Vosdan | » | 1 |
| Kardigan | » | 1 |
| 2° SANDJAK DE HEKKIARI | | |
| Djulamerg | » | 1 |
| Bach-Kalè | 1 | » |
| Dizé | » | 1 |
| Mahmoudi | » | 1 |
| TOTAUX | 2 [1] | 6 |
| TOTAL DES STATIONS DU VILAYET DE VAN. | 8 | |

| | | |
|---|---|---|
| Longueur des lignes | à 1 fil | 1.540 kilomètres. |
| | à 2 fils | 165 — |
| | TOTAL | 1.705 kilomètres. |

**Population.** — La population du vilayet de Van est de 430,000 habitants, et est divisée comme suit par races et confessions :

(1) La troisième station à *service international* est à Erzeroum, chef-lieu du vilayet de ce nom.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans | Turcs ottomans . . . | 30,500 | 241,000 hab. |
| | Kurdes . . . . . | 210,000 | |
| | Circassiens . . . . . | 500 | |
| Chrétiens | Arméniens grégoriens. | 79,000 | 178,000 — |
| | — catholiques. | 708 | |
| | — protestants . | 290 | |
| | Nestoriens rayas . . . | 40,000 | |
| | — autonomes. | 52,000 | |
| | Chaldéens catholiques. | 6,000 | |
| | Latins (Missionn. dominicains) . | 2 | |
| Israélites . . . . . | | | 5,000 — |
| Divers | Yézides . . . . . | 5,400 | 6,000 — |
| | Tchinganés (Bohémiens) . . | 600 | |
| | | TOTAL . . . | 430,000 hab. |

**Mœurs, usages, coutumes, etc. — Turcs ottomans.** — La population turque du vilayet de Van est répandue surtout dans cette ville et dans quelques villages situés à l'est et au nord du lac, ainsi que dans le sandjak de Hekkiari. Elle tire son origine des premiers conquérants ottomans de ce pays. — Ses mœurs et habitudes ne sont pas très différentes de celles des Kurdes, avec lesquels elle s'est alliée par de nombreux mariages. Toutefois elle s'en distingue surtout par l'usage habituel et presque exclusif de la langue turque. Autrefois très puissante, elle ne compte plus aujourd'hui qu'une seule famille ayant encore conservé, avec une grande fortune, sa haute influence des anciens temps; c'est celle des « Timour Oghlou », qui souvent a donné des gouverneurs-généraux au vilayet, et dont plusieurs membres ont actuellement le titre de « Pacha ».

**Kurdes.** — Les Kurdes sont répandus dans tout le vilayet. Ils y sont mêlés aux autres races, excepté dans les contrées du centre, où ils vivent seuls. — Les uns sont agriculteurs, la plupart sont pasteurs, mais tous aiment plus ou moins le brigandage. L'industrie est à peu près inconnue chez eux. Leur

principal et presque unique commerce consiste dans la vente de leurs moutons, dont la race est très belle, celle de la laine et autres produits accessoires de l'élève des troupeaux, et enfin du *tiftik* ou toison soyeuse de la chèvre *mohair*. Dans les localités habitées par les Kurdes, l'instruction est nulle. Cependant, on voit en certains endroits des bâtiments d'école assez beaux, restes de fondations d'anciens chefs, mais à leur état actuel de vétusté on comprend que cette race a toujours préféré le maniement du *khandjar* à celui du *kalem*. On doit avouer pourtant qu'elle ne manque pas d'intelligence, et qu'elle a fourni à la civilisation musulmane un contingent assez considérable d'hommes distingués, même dans les lettres, et il serait injuste d'oublier que l'illustre *Salah-ed-din* (Saladin), l'un des héros musulmans des croisades, était kurde.

Il est bon de noter que sous le nom de Kurdes on ne comprend pas indistinctement, dans le pays, tous les indigènes du Kurdistan, mais seulement les musulmans. C'est en effet chez eux que se trouvent le plus exactement reproduits les principaux traits du caractère kurde, tel que l'ont dépeint les anciens auteurs, qui se sont accordés à dire que ce peuple était grossier, à demi-sauvage, aimant le pillage et la guerre, redoutable à l'étranger.

Le temps ne l'a pas changé beaucoup. Le Kurde d'aujourd'hui se plaît encore à dévaliser les voyageurs, à enlever le bétail des paysans, à les rançonner et à batailler de tribu à tribu. Nous sommes heureux cependant de constater une amélioration progressive vers l'adoucissement des mœurs des Kurdes.

Le gouvernement trouve chez les Kurdes de bons soldats, faciles à exercer et durs à la fatigue; mais lorsqu'ils sont en campagne, s'ils ne sont contenus par des chefs sévères, ils se laissent aller facilement à leurs instincts. Leur bravoure, d'ailleurs, n'est égale à celle des autres soldats ottomans que par la force de l'exemple, car dans leurs montagnes ils se montrent fort prudents, n'attaquent jamais que s'ils sont supérieurs en force, et cèdent toujours devant des gens bien décidés. Ils ne se battent bien qu'en embuscade, et toute noblesse de caractère leur fait défaut. Ils sont sans pitié pour les malheureux qui tom-

bent dans leurs mains, et l'on ne peut en attendre aucune générosité. Le Kurde a toujours été un fléau pour les populations paisibles, musulmans ou chrétiens, qui vivent à ses côtés; il dérobe leurs troupeaux, corrompt et ravit leurs femmes et leurs filles, fait travailler sans payer, s'impose comme hôte dans les maisons et emporte ce qu'il lui plaît.

Le Kurde aime les chants et les jette aux échos des montagnes, le long du chemin. Quand des compagnons de route s'arrêtent au bord d'une fontaine; quand des amis se rassemblent sous un toit commun, sous la tente ou sous les pelouses vertes des champs, toujours la voix de quelque chanteur éclate dans ces réunions. Les chants kurdes s'exécutent à tue-tête, en commençant sur un ton très aigu qui descend peu à peu et finit par des notes graves auxquelles les assistants se joignent en chœur par un murmure sourd, en forme d'assentiment. Ces chants ne ressemblent en rien aux autres chants de l'Orient; ils sont bizarres et sauvages; ce sont en général des récitatifs très animés, où les sentiments sont exprimés par de longs cris, des éclats de voix, des sauts brusques de notes graves à des notes aiguës, et réciproquement; des sons tantôt produits à coups de gosier, tantôt encore au contraire par de fortes aspirations, chaos incompréhensible pour une oreille européenne. Ils ont pour sujets ordinaires des aventures de guerre, des hauts faits de brigandage, l'enlèvement de jolies filles, l'amour des belles. Il en est qui se transmettent par tradition, mais souvent les chanteurs improvisent sur un sujet connu.

Quoique le Kurde soit très disposé par sa nature à la tolérance religieuse, il est facile, à cause de son ignorance et de sa simplicité, de le pousser au fanatisme, d'autant plus qu'il croit fortement au merveilleux. Il a une confiance aveugle en ses *chéïks* qu'il croit en communication directe avec les âmes des saints de l'Islam et avec Dieu même; il jure par leur tête et n'oserait manquer à un tel serment, le seul auquel on puisse se fier de sa part; il leur attribue des prodiges, les estime invulnérables et regarde comme un remède souverain contre toute maladie une prière faite par eux.

Dans sa famille, le Kurde mène une vie patriarcale. Ses fils, qu'il aime beaucoup, le servent avec respect. Sa femme n'est, il est vrai, que la première de ses servantes, mais du moins il l'admet en public devant lui, elle reçoit et sert ses hôtes, et elle n'est point astreinte à se cacher derrière un voile ni à s'enfuir à la vue d'un homme.

Le costume du Kurde est fait d'étoffes de laine tissées par les chrétiens dans les montagnes; le Kurde estime indigne de lui d'exercer un métier. Ces étoffes, quoique généralement très bariolées, sont souvent d'un bel effet, et leurs vives couleurs, combinées avec art, sont d'une grande solidité. On tire ces couleurs dans le pays même, des minéraux ou du suc des plantes. Les vêtements de dessous se composent d'une chemise de grosse toile blanche, ne descendant guère au-dessous de la ceinture et ouverte ordinairement sur la poitrine, avec des manches qui s'élargissent au poignet et tombent en pointe jusqu'à terre, et d'un caleçon de même étoffe que la chemise. Les longues manches de celles-ci servent à éponger la sueur; on les relève sur le cou lorsqu'elles sont gênantes.

Les vêtements de dessus consistent en un gilet d'étoffe légère; une veste très courte en gros « aba » hérissé de longs poils comme une peau de chèvre, avec des ornements de couleurs vives et variées par devant; un pantalon ou *chalvar* à jambes détachées, larges de 40 centimètres; le tout recouvert d'un ample manteau court, à larges manches, en étoffe d'*aba* couleur de terre avec bandes blanches par devant pour les gens du commun, et en étoffes de fine laine blanche brodée ou en drap rouge soutaché d'or pour les riches.

La coiffure est une calotte de gros feutre blanc, pointue en forme de mitre. Autour de cette calotte s'enroule un énorme turban fait de nombreuses pièces de mousseline peinte à grands ramages, et dont le volume augmente en proportion de l'importance du porteur. Les gens riches ont pour chaussures des bottes de maroquin rouge ou des babouches, et les autres des espadrilles ou simplement une peau qui enveloppe le pied.

Bien plus modestement vêtues, les femmes kurdes se con-

tentent d'un caleçon, d'une robe de toile bleue, et d'un mouchoir de même couleur sur la tête. Les riches y ajoutent une chemise et un *entari* ou pardessus de grosse soie, pareil à celui des femmes arabes.

Toujours armés, les Kurdes portent le sabre recourbé, le *khandjar* à la ceinture et le fusil à pierre, auxquels les cavaliers ajoutent une lance de 3 ou 4 mètres de long. Aujourd'hui, les revolvers et les fusils de nouveaux systèmes, à longue portée et à tir rapide, commencent à se répandre chez eux.

Autrefois, les Kurdes étaient organisés en plusieurs principautés, tantôt tributaires de la Perse ou de la Turquie, tantôt indépendantes. Ces principautés ont aujourd'hui cessé d'exister; mais les Kurdes sont encore divisés en *achirets* ou tribus. Le gouvernement se sert auprès d'elles, pour le prélèvement des impôts et la levée des soldats, de l'intermédiaire de l'*agha*, de l'*emir* ou du *bey* que chacune de ces tribus a pour chef. Peu à peu d'ailleurs, le gouvernement fait pénétrer son autorité, au milieu d'elles, et l'y affermit de plus en plus en y établissant des fonctionnaires réguliers chargés de faire exécuter la loi commune. L'ordre public devient meilleur; les faibles trouvent un appui contre l'oppression des forts; les chrétiens, moins molestés, parviennent à se faire rendre justice, et là où jusqu'ici ils avaient été considérés comme les esclaves (*memlouks*) et en quelque sorte la propriété des chefs kurdes, ils sont devenus comme eux citoyens ottomans.

Le gouvernement n'est parvenu à soumettre les Kurdes qu'en triomphant des mille difficultés toujours renaissantes qui ont nécessité, à plusieurs reprises et durant plus de quarante ans, de grands déploiements de forces militaires, avec l'emploi, soit successif, soit simultané, des voies les plus persuasives et des moyens coercitifs les plus violents. En 1840, le célèbre Bédri Khan Bey fut emmené avec ses quarante fils et toutes ses femmes à Constantinople et de là relégué dans une île de l'Archipel où il mourut comblé d'honneurs et de richesses. Plus tard, l'émir Mohamed, malgré les cruautés dont il s'était rendu coupable envers des officiers et soldats turcs porteurs de propositions

de paix, et auxquels il avait fait couper le nez et les oreilles, ne fut pas traité avec moins d'indulgence, lorsque, trahi par les siens, il fut fait prisonnier, au moment même où, de son côté, le fameux Chéïk Abdullah remportait de grands succès sur les Ottomans et sur les Persans, et faisait peser sur le Kurdistan turc le poids du plus lourd despotisme.

Chéïk Abdullah, après avoir exercé pendant trois ans sur tous les siens une domination impitoyable, fut livré par l'un d'entre eux au gouvernement ottoman. Emmené d'abord à Constantinople, il s'en échappa en 1884, revint dans son pays, et, reçu avec enthousiasme, recommença la guerre. Au bout de quelques mois, une seconde fois vaincu et fait prisonnier, il fut exilé à La Mecque, où il mourut presque aussitôt.

Avec Chéïk Abdullah disparut le dernier obstacle à l'action civilisatrice du gouvernement. De grandes difficultés subsistent encore, il est vrai; mais ces difficultés, inhérentes aux caractères distincts de la race kurde, ne sont pas insurmontables. L'exercice impartial d'une justice égale pour tous, l'application régulière de la loi en a fait déjà disparaître la majeure partie, et l'on peut entrevoir, dans un avenir peu éloigné, le moment où les bons instincts de cette population sauvage, mais intelligente, réveillés par les bienfaits de l'instruction, triompheront enfin de sa dureté, de son farouche orgueil, produit de l'ignorance.

Le Kurde vit sobrement; il ne connaît ni les liqueurs ni les mets choisis. Sa nourriture se compose de laitage, de gruau, de riz, d'herbes cueillies dans la montagne. Il mange rarement de la viande. Ces mets simples lui sont servis dans de grossiers plats de cuivre, de fer battu ou de terre ; il n'a pour les porter à sa bouche d'autre ustensile que ses doigts, à l'exception de la grande cuiller de bois artistement travaillée, à l'aide de laquelle il savoure lentement le petit lait qui lui tient lieu de vin.

Les Kurdes se bâtissent pour habitations des cabanes en terre ou en pierres brutes, mal construites, basses, sales et obscures, qu'ils partagent souvent avec leurs chevaux ou leurs bestiaux. Leur couche est dure, formée d'une natte et d'une pièce de gros feutre; ils s'y jettent presque tout habillés et se couvrent d'un

tapis ou d'un *aba* commun tissé par leur femme. L'hiver, ils se chauffent avec le fumier de leurs bestiaux, pétri et séché au soleil. C'est aussi leur femme qui fait ce travail et qui, dans les localités boisées, va couper dans la montagne des branches d'arbre et ramasser des herbes sèches pour allumer du feu. En été, les vallées et les gorges où l'on a passé l'hiver deviennent très chaudes et les habitants des villages se transportent alors sur le haut des montagnes. Là, sous des tentes de feuillage, ou dans des grottes ou à l'abri des rochers, chacun s'occupe à garder les troupeaux, qui paissent les gras pâturages de ces fraîches régions et s'abreuvent aux ruisseaux qui s'écoulent des glaciers. Dans ces campements, les enfants à demi-nus vivent avec les brebis, bondissent sur l'herbe avec leurs agneaux et jouissent d'une santé florissante, inconnue à beaucoup de petits citadins, objets des soins les plus tendres et les plus minutieux.

Cette rude vie maintient chez la généralité des Kurdes une riche constitution. De taille moyenne, sveltes, bons marcheurs, libres de toute habitude gênante et d'ailleurs travaillant peu, ils n'ont à subir aucune des influences qui contribuent à déformer les types des races.

Aussi, quoique l'expression de leur visage soit généralement dure, leurs traits sont réguliers, et chez les chefs principalement on trouve souvent des enfants dont le type présente une grande distinction. Quant à la propreté, qui chez les grands ne laisse rien à désirer, on ne la rencontre guère dans le peuple où elle est à peu près inconnue. Les femmes surtout sont d'une saleté repoussante et ne se lavent que de loin en loin aux eaux des ruisseaux voisins.

Les Kurdes ne manquent pas d'une certaine politesse ; leurs chefs se plaisent à recevoir leurs hôtes avec honneur et à les bien traiter. Un homme du peuple, en parlant à son supérieur, emploie souvent cette expression : « *az bani* » (moi qui suis votre serviteur), mais il n'est pas obséquieux comme la plupart des orientaux civilisés. La langue kurde est simple, naïve et assez agréable à l'oreille ; c'est un dialecte corrompu du persan. Les autres populations la méprisent, et les Arabes l'appellent la

« langue des ânes » ; mais elle ne mérite pas d'être ainsi rabaissée. Elle n'est point écrite, elle n'est pas uniforme, mais varie suivant les provinces ; pour les actes publics, on employait autrefois la langue persane qu'étudiaient tous les mollahs ; on emploie aujourd'hui la langue turque.

Les Pères dominicains, qui se sont établis dans le Kurdistan en 1760, ont été les premiers à recueillir les éléments de la langue kurde. L'un d'eux a publié en 1787 une grammaire et un vocabulaire où les mots sont écrits en lettres latines. Dans ces derniers temps, M. Jaba, vice-consul de Russie à Erzeroum, a publié plusieurs travaux intéressants sur cette langue qu'il a écrite en caractères arabes. Enfin les missionnaires protestants ont traduit et publié l'Évangile en langue kurde et en caractères arméniens.

Les bergers kurdes nomades, que l'on désigne sous le nom de *Kotchères*, forment exclusivement la population de la partie centrale du vilayet de Van à partir du mois de juin jusqu'à la fin de septembre. Ils habitent alors au milieu des magnifiques pâturages qui couvrent les montagnes à cette époque de l'année, et descendent ensuite dans les plaines de l'Assyrie et de la Mésopotamie où ils passent l'hiver. Chaque tribu possède dans ces différentes contrées des lieux de campement spéciaux ; mais cette possession n'étant sanctionnée que par l'habitude, il arrive souvent des disputes et des rixes sanglantes entre familles et tribus au sujet des pâturages.

Ces nomades vivent sous des tentes en poil de chèvre ; ordinairement ils se groupent par familles à l'endroit où paissent leurs troupeaux, qui restent dehors jour et nuit par tous les temps. Ils aiment passionnément leur vie errante, malgré sa rudesse, et ne l'échangeraient pas contre toute l'aisance des villes : « Dans les villes, disait un vieil agha, j'étouffe et je deviens malade ; parlez-moi de notre belle vie au grand air, et des eaux fraîches des fontaines. Il n'y a rien de si doux que d'aspirer à pleins poumons, le matin, au sortir de la tente, le bon air des champs et l'odeur des fleurs. » En disant cela, sa puissante poitrine se dilatait délicieusement. Parmi les Kotchères, il y en a

qui se louent, comme bergers, aux habitants des villages et de la plaine, qui leur font garder leurs troupeaux tout l'hiver, et lorsque le moment de regagner la montagne est venu, les leur confient encore pour y passer la saison d'été, à la condition de rapporter au retour une quantité fixée de laine, de beurre et de fromage, en proportion du nombre des moutons et des brebis qu'ils ont ainsi reçus.

Le gouvernement a beaucoup de peine à prélever les impôts sur ces tribus nomades. Souvent il est obligé d'employer la force armée; le moyen le plus efficace consiste à les arrêter au passage quand elles remontent dans leurs montagnes ou bien à se saisir des principaux chefs. Les voyages des Kotchères ne manquent pas d'intérêt; ils poussent lentement leurs troupeaux qui, chemin faisant broutent l'herbe. Un homme armé, tenant à la main un *koupal* (bâton), à crosse, ouvre la marche; derrière le troupeau suivent les bagages, c'est-à-dire la tente et les hardes des ménages portés par des mulets ou des vaches. Les femmes des chefs les accompagnent à cheval escortées d'hommes armés prêts à obéir à tous les ordres de la « khatoum ». Les autres femmes vont à pied en faisant tourner leur fuseau tout le long du chemin ; elles portent sur le dos des paquets, des hardes sur lesquels est installé le plus petit des enfants ; les femmes, habituées aux gros travaux, sont très dures à la fatigue. En état de grossesse, elles n'éprouvent pas plus de gêne que leurs chèvres ou leurs brebis. Si leur terme arrive au cours d'une marche, elles s'en vont à l'écart et se délivrent elles-mêmes à l'abri de quelque rocher ; puis elles se remettent en route après avoir enveloppé dans leur mouchoir de tête le nouveau-né qu'elles ajoutent à leur fardeau comme un paquet de plus. Vers le coucher du soleil, la caravane s'arrête dans un endroit propice et surtout bien abrité contre une attaque. Les hommes rassemblent les troupeaux, déchargent les bêtes de somme, puis, s'allongeant sur l'herbe, fument avec délices leur *kalïoun*. Pendant ce temps-là, les femmes sont allées rassembler des brindilles de bois ou des crotins secs pour faire du feu, qui sert à préparer le « bourghoul » ou blé cuit dont se compose la nourriture commune de

tous les montagnards. Toutefois, en route, beaucoup se contentent de pain et de fromage ou de *ioghourt,* sorte de lait caillé. Après le repas, les femmes traient les brebis et les vaches et préparent le beurre et le *ioghourt* pour le lendemain. Leur travail fini, elles vont s'étendre à leur tour au coin du *kètché* ou tapis de feutre épais, où dorment déjà pêle-mêle leurs maris et leurs enfants. Avant le jour, on lève le camp et l'on poursuit la route à petites journées. Des plaines de Mossoul, d'où l'on vient, jusqu'aux montagnes de l'intérieur du vilayet de Van, il y a un bon mois de voyage.

Le nom de « kurde » signifie « habitants des monts Cardes », hautes montagnes qui bordent le Kurdistan à l'ouest et au nord, et sur les sommets desquelles la tradition chaldéenne, acceptée par le *Koran*, veut que l'arche de Noé se soit arrêtée. Les Chaldéens donnaient à ces populations les noms de *Cardunaïé* et de *Curdaïé*, et les Grecs et les Romains celui de *Carduques*. Parmi les savants, les uns les font descendre des Parthes, les autres des Mèdes. Les Arméniens appellent leur pays la terre des Mardes; mais depuis longtemps les Kurdes forment une population si mêlée, qu'il semble bien difficile d'y reconnaître les traces d'une origine primitive. Leur pays montagneux, situé entre l'Assyrie et la Perse, était le refuge naturel de ceux qui ne voulaient pas se soumettre à l'ordre public, ou qui voulaient échapper aux persécutions politiques et religieuses. C'était aussi là que les grands souverains qui régnèrent autrefois sur ces contrées jetaient les nombreux captifs qu'ils ramenaient de leurs expéditions guerrières. Durant la captivité des juifs à Ninive, il s'en établit beaucoup dans ces montagnes où ils se perpétuèrent. Plus tard, quand le roi d'Arménie revint victorieux de la Palestine, il y interna ses nombreux prisonniers. Les Manichéens, qui sont peut-être les ancêtres des Yézides, y trouvèrent un abri, lorsque les chrétiens devenus forts les repoussèrent de leur sein. Enfin, les chrétiens de Perse et d'Assyrie vinrent s'y cacher durant les cruelles persécutions de Sapor (Châh-Pour) et des premiers propagateurs du Nestorianisme et du Monophysisme. Presque tous les Kurdes musulmans actuels semblent issus de

ces éléments hétérogènes, mais surtout des chrétiens, car ils en ont conservé beaucoup d'usages et vénèrent même leurs sanctuaires. Les *Motkis* qui résident aux environs de Bitlis, les *Chitaks* qui ravagent la frontière turco-persane dans le vilayet de Van, étaient encore nestoriens au siècle dernier. On en pourrait citer bien d'autres.

**Arméniens.** — Les Arméniens du vilayet de Van sont en majorité dans le merkez-sandjak de même nom. Ils sont en minorité dans le sandjak de Hekkiari; on ne les y trouve en assez grand nombre qu'à Elback, vallée située dans le caza de Bach-Kalé, puis dans la plaine de Gaver, où ils occupent quarante maisons de la petite ville de Dizè, et dans le village de Capel qui compte trente maisons, et enfin près de Djulamerg, au village de Pagan, composé de quarante maisons.

La plupart des Arméniens de Van sont d'origine israélite. Ils descendent des captifs que Tigrane III, dit le Grand, roi d'Arménie, ramena de Palestine. On retrouve encore aujourd'hui chez eux divers caractères propres à la race et le type même des anciens Hébreux. Cette partie de la population s'occupe généralement de travaux agricoles, de commerce et d'industrie. En agriculture elle est routinière ; dans le commerce, elle se montre très âpre au gain, et dans l'industrie et les métiers, fait preuve d'intelligence et d'aptitudes, spécialement lorsqu'il s'agit de reproduction ou d'imitation d'ouvrages européens.

Les Arméniens du vilayet de Van vivent avec une grande parcimonie. La nourriture des classes populaires est misérable; elle se compose uniquement de pain et de fromage en poudre qu'on nomme *djadjik*, auquel, durant la belle saison, on ajoute quelques plats d'herbes sauvages. Les riches eux-mêmes bien souvent ne se nourrissent pas mieux ; cependant lorsqu'ils donnent une fête, tout y est répandu à profusion, et le vin et l'eau-de-vie y coulent à flots.

Le costume des hommes n'a rien qui les distingue des autres communautés; mais les femmes arméniennes, à Van et en quelques autres localités, portent une robe de drap rouge avec

un grand tablier de couleur et un long voile de calicot blanc fixé sur la tête et flottant de toutes parts. Dans certains villages, elles sont coiffées de hauts bonnets pointus de forme quadrangulaire et de couleur rouge. Les filles se distinguent à leur voile de couleur, généralement en soie.

Les femmes arméniennes de ces contrées observent plus sévèrement la loi du *harem* que les musulmanes. Elles ne paraissent pas devant les hommes, ou bien si quelque circonstance les y force, un voile épais couvre leur visage. Quand elles viennent ouvrir la porte de leur maison à quelqu'un qui a frappé, si c'est un homme, elles s'enfuient en toute hâte sans lui répondre.

Les Arméniens du vilayet de Van sont très attachés à leur religion qui est mêlée de pratiques superstitieuses, surtout dans les villages. Toutefois, ils adoptent assez facilement les coutumes et les idées européennes; mais les pensées d'intérêt et l'amour-propre qui sont leurs principaux mobiles, nuisent à leurs progrès dans cette voie, en les empêchant d'acquérir la droiture et la simplicité, résultats de la civilisation. La langue qu'ils parlent est très vicieuse, tant pour la prononciation que pour la grammaire et l'emploi des mots, parmi lesquels beaucoup sont turcs, kurdes et persans. Elle a cependant conservé dans les villages des tours naïfs et des expressions primitives agréables à entendre. L'arménien moderne, enseigné dans les écoles, est une langue assez pure et bien ordonnée. Les Arméniens sont très fiers de leur langue; pourtant elle sonne mal aux oreilles des étrangers et les bouches les plus délicates ne parviennent pas à lui donner de la grâce. Il faut avouer néanmoins qu'au point de vue de sa constitution elle vaut bien les langues européennes; elle leur est même supérieure par l'abondance des expressions et la facilité d'en créer de nouvelles.

La littérature arménienne actuelle abonde en ouvrages de toutes sortes, parmi lesquels une large part a été donnée à la traduction des auteurs européens, sans beaucoup de soin d'écarter les œuvres malsaines; toutefois les mékitaristes de Vienne et de Venise se sont appliqués au contraire à développer le sens moral de leur nation par des travaux sérieux et utiles.

Il n'y a pas de gens riches parmi les Arméniens du vilayet de Van ; on y trouve seulement quelques fortunes moyennes acquises dans le commerce. Les paysans sont en général dans la gêne. Un grand nombre de travailleurs émigrent et vont chercher fortune dans les autres provinces de l'empire ottoman, surtout à Constantinople. Ils restent absents pendant dix ans et quelquefois plus, au grand détriment de la population locale et de la moralité publique. Les familles, dont le chef n'est pas obligé d'aller ainsi gagner sa vie au loin, comptent en moyenne cinq à six enfants par ménage.

**Nestoriens.** — Cette communauté, dont le nom, tiré de sa religion, n'indique en rien à quel peuple elle doit son origine, descend des Assyriens. Les anciens Assyriens se nomment encore aujourd'hui eux-mêmes *Syriens* (suraïé) ; les Arméniens les appellent *Assuris* ; les Persans et les Kurdes *Makhin*, et d'autres *Nasranis*. Ils forment un petit peuple dispersé dans les montagnes du sandjak de Hekkiari, dans les vilayets de Mossoul et de Bitlis et sur les bords du grand lac d'Ourmiah, dans l'Azerbéïdjan en Perse.

Ils descendent, ainsi qu'ils le disent, des anciens peuples de l'Assyrie et de la Chaldée, auxquels se sont mêlés beaucoup de captifs hébreux transportés de la Palestine par les rois de Ninive et d'Arménie. Leur langue était le syriaque, qui est resté la langue liturgique, mais dont on ne parle plus aujourd'hui qu'un dialecte très corrompu.

De bonne heure les Assyriens (Syriens, Nestoriens et Chaldéens actuels) embrassèrent en masse le christianisme. Seuls, les israélites mêlés parmi eux opposèrent quelque résistance, et forment encore actuellement, au milieu des Nestoriens et des Arméniens du vilayet de Van, plusieurs petits groupes réfractaires. Les Assyriens chrétiens avaient un patriarche spécial qui portait le titre de « Patriarche d'Orient » et qui prit aussi le titre de « Patriarche de Babel », parce que durant plusieurs siècles sa résidence fut à Séleucie et à Ctésiphon sur les ruines de Babylone. Ils étaient surtout répandus dans le vaste empire des Perses,

et ils luttèrent avec héroïsme contre les persécutions que ses rois et surtout Sapor II (Chah Pour) suscitèrent contre les chrétiens, qu'ils regardèrent toujours comme les alliés des Romains.

Au v^e^ siècle de l'ère chrétienne, les Assyriens embrassèrent tous l'hérésie du patriarche de Constantinople, qui leur fut prêchée par Barsouma de Nisibe, et imposée en même temps par la violence, celui-ci ayant su persuader Firouz-Châh, roi des Perses, de prêter main-forte à son apostolat. Ce fut alors qu'ils commencèrent à perdre leur nom national, que l'on s'habitua bientôt à remplacer par celui de Nestoriens.

Comme on le sait, l'hérésie de Nestorius, condamnée par le concile d'Éphèse en 431, consiste à distinguer en N.-S. Jésus-Christ deux personnes, l'une divine et l'autre humaine, au lieu d'une seule personne en deux natures substantiellement unies. Les Assyriens, devenus Nestoriens, répandirent très rapidement cette croyance, qui sape le dogme de la Rédemption dans tous les pays orientaux ; des églises nestoriennes furent fondées dans les Indes, le Turkestan, la Tartarie et jusqu'en Chine. Aptes aux sciences, avides de les acquérir, ces sectaires fréquentaient les écoles des Grecs et en fondèrent spécialement pour eux-mêmes une célèbre à Edesse, supprimée en 489 par l'empereur Zénon comme un foyer d'agitation religieuse. Sous Khosroès-le-Grand, ils remplirent toute la Perse d'écoles où ils firent faire de grands progrès à toutes les sciences, et surtout à la médecine.

Les conquérants arabes s'attachèrent les Nestoriens, qui devinrent leurs éducateurs et furent chez eux les promoteurs de ce brillant mouvement scientifique dont l'éclat se répandit durant plusieurs siècles sur le monde musulman. Chargés par les *khalifes* de Bagdad de traduire tous les ouvrages des savants grecs de l'antiquité, les Nestoriens ont acquis et conservé à la science la plus grande partie de ses trésors.

Quand les Mongols envahirent l'Asie occidentale, ils rencontrèrent les Nestoriens et subirent à leur tour leur influence. En effet, plusieurs princes mongols et un assez grand nombre de peuplades adoptèrent les croyances nestoriennes, toujours fort indifférentes aux Arabes. Beaucoup de Nestoriens au contraire

étaient entrés dans l'Islam du temps de la grande puissance des *khalifes* de Bagdad. Ces illustres souverains, de leur côté, leur avaient prodigué des bienfaits, et la civilisation arabe qui leur devait un peu de sa splendeur se montra reconnaissante et paternelle aux Nestoriens. Il n'en fut pas de même des hordes mongoles : les Nestoriens durent supporter une large part des souffrances causées par les bouleversements, les ruines, les ravages de ces envahisseurs, et n'échappèrent même pas à leurs persécutions, ni aux massacres qui en furent la conséquence dans tous les pays d'Orient du XII^e^ au XVI^e^ siècle.

De puissants et honorés qu'ils étaient à la cour des *khalifes,* les patriarches nestoriens étaient tombés de déchéance en déchéance dans la déconsidération. Ne trouvant même plus de sécurité au milieu de peuples ennemis, sans cesse en état de guerre, ils avaient dû abandonner Séleucie pour transférer successivement le siège patriarcal à Maraga, à Mossoul, à Diarbékir. Au XVII^e^ siècle, enfin, ils s'établirent dans les montages de Hekkiari, où ils sont encore aujourd'hui entourés des derniers restes de ce qui fut la nation nestorienne.

On distingue aujourd'hui les Nestoriens en deux classes : les Nestoriens *rayas* et les Nestoriens *autonomes*. Les premiers sont au nombre d'environ 50,000 dont 10,000 en Perse, autour du lac d'Ourmiah, et le reste en Turquie. Ceux-ci se rencontrent aux environs de Van et dans les cazas d'Elback, Ghéver, Chemdinan, Nordouz, Tchal, Beït-ul-Chébab, Amadïé, Djulamerg.

Les Nestoriens autonomes sont au nombre de 50,000 environ. Ils habitent les montagnes du sandjak de Hekkiari, situées entre Djulamerg et Amadié, au pied desquelles coule le *Grand Zab*, affluent du *Tigre*. Ils vivent là groupés par tribus, sans mélange d'autre race, et s'administrent eux-mêmes suivant un régime accepté jusqu'à ce jour par le gouvernement, qui se contente de leur imposer un tribut annuel, en témoignage de vassalité.

Les deux pouvoirs religieux et civils sont réunis entre les mains du Patriarche, chef suprême de cette communauté. Après lui viennent les évêques qui prennent part à sa double autorité; puis les *mélèk* ou chefs de tribus, dont la charge consiste à

prélever les redevances communes, à choisir et à commander les hommes destinés à combattre au besoin. Ils conservent les lois de l'Église primitive et leurs coutumes sont celles de leurs ancêtres.

Ce petit peuple est composée de cinq tribus qui prennent les noms de leurs vallées ou de leurs montagnes; ce sont :

1° La tribu de *Tiari*, de beaucoup la plus importante, et formant à elle seule près de la moitié de la communauté; son territoire s'étend à l'ouest du sandjak jusqu'à Béit-ul-Chébab, et englobe tout le cours inférieur du *Grand-Zab*;

2° La tribu de *Tkhouma* sa voisine à l'est, dont les hommes sont réputés les plus vaillants, tandis que ceux de Tiari passent pour les plus droits;

3° La tribu de *Djélo*, encore plus à l'est, et de moindre importance pour l'étendue de ses terres et le nombre de ses membres, tenus en médiocre estime;

4° La tribu de *Boz*; c'est la plus petite, mais ses membres sont laborieux et industrieux; son territoire est enclavé entre ceux des *Djélo* et des *Tkhouma*;

5° Enfin au nord de la tribu de *Djélo*, près de Djulamerg, sont les terres de la tribu de *Dez* dont les hommes ont le privilège de former la garde du patriarche.

Pour maintenir l'équilibre entre elles, les tribus nestoriennes se sont partagées en deux camps de forces à peu près égales : — *Tiari*, *Boz* et *Dez* forment l'un; et l'autre, composé de *Tkhouma* et *Djélo*, s'est adjoint une tribu de Nestoriens rayas, celle de *Valto*, dont le territoire, peu important mais bien situé, limite au nord celui des *Tiari* et à l'ouest celui des *Dez*.

Six tribus se trouvent ainsi encadrées et enclavées de telle sorte que les avantages des deux confédérations sont réciproques. Chacune a en outre parmi les tribus kurdes des alliées qui lui doivent leur aide en cas d'hostilités.

Tout le pays occupé par les Nestoriens autonomes n'est qu'un vaste massif de hautes montagnes rocheuses, entrecoupé d'étroites vallées, profondement encaissées. Plusieurs sommets sont perpétuellement couverts de neige. Le pic de *Zérini* ou

mont *Dourek*, qui défend à l'est les abords du petit *Djélo*, est de ce nombre ; son altitude dépasse 4,300 mètres. C'est à l'abri de ses pentes abruptes, fortifications naturelles, que les tribus nestoriennes ont pu conserver leur existence ; mais la pauvreté du pays leur impose une vie des plus dures.

Comme tous les autres patriarches établis en Turquie, le patriarche nestorien reçoit son firman d'investiture de S. M. le Sultan. La résidence patriarcale est à Kotchanès, petit village entouré d'arbres verts situé à 13 kilomètres au nord de Djulamerg, au fond d'une gorge abrupte. Du côté de l'est, un rocher à pic de plus de 1,000 mètres se dresse comme une barrière infranchissable, et des trois autres côtés, bien qu'accessible, la pente est extrêmement rapide. La tristesse et l'âpreté du site donnent l'idée d'un tombeau où demeure enseveli le chef spirituel de l'antique nation assyrienne.

Contrairement à l'usage général des chrétiens orientaux, le patriarche nestorien n'est pas choisi par élection. Il est toujours tiré de la même famille, celle des *Mama* qui, au xv^e^ siècle, s'est emparée de la dignité patriarcale et en a conservé jusqu'à nos jours le privilège exclusif. D'autres familles, à l'exemple de celle-ci, ont également usurpé la dignité épiscopale, de sorte que, chez les Nestoriens, tous les chefs religieux tiennent leur droit du sang. Ils se succèdent de neveux en neveux, car, observant le célibat, ils ne peuvent avoir de descendance directe. La condition principale, indispensable pour arriver au patriarcat et à l'épiscopat, est de n'avoir jamais goûté de viande, même dans le sein maternel. C'est pourquoi les femmes enceintes, dont les enfants pourraient prétendre à ces dignités, s'abstiennent elles-mêmes de viande durant tout le temps de leur grossesse et celui de l'allaitement. Tout aliment gras est ensuite soigneusement écarté de l'enfant. Quand un sujet, ayant droit à de hautes fonctions ecclésiastiques, veut y renoncer, tous ses parents et les notables du pays sont rassemblés pour être témoins de l'acte de cette renonciation, qui consiste à manger de la viande devant eux.

Le clergé nestorien, en général, n'est pas moins ignorant que ses ouailles. Savoir lire l'ancien syriaque est réputé une grande

science, et bien souvent ceux qui la possèdent n'en ont point d'autre et sont incapables d'écrire. Les Nestoriens n'ont pas d'écoles ; les écoles chrétiennes du sandjak d'Hekkiari sont aux Arméniens. Ces faibles débris d'un ancien peuple n'ont pas le désir du progrès, rien ne les y invite. L'appât de richesses dont ils n'ont pas même l'idée ne saurait les pousser ; les lieux sauvages qu'ils habitent, les misérables conditions de leur existence ne leur font voir partout que peines en cette vie. Toutefois ils sont intelligents et, bien dirigés, ils pourraient se relever ainsi que l'ont fait déjà les Chaldéens, nouvelle branche catholique qui s'est détachée des Nestoriens pour revenir aux pures doctrines des premiers chrétiens de l'Église assyrienne.

Ce qui précède sur les Nestoriens est un résumé très succinct d'une étude remarquable qu'en a faite un savant missionnaire français qui habite ce pays depuis une vingtaine d'années, qui parle leur langue, et qui a bien voulu nous faire part du résultat de ses études profondes et consciencieuses.

**Chaldéens**. — Cette communauté n'a qu'un fort petit nombre d'adhérents dans le vilayet de Van. Ce qui la concerne est rapporté au chapitre spécial des « mœurs, usages, coutumes, etc. » du vilayet de Mossoul, parmi laquelle les Chaldéens catholiques occupent une place importante.

**Yézides**. — Pour ce qui concerne les Yézides, il convient également de consulter le chapitre spécial du vilayet de Mossoul, aux données duquel il n'y a lieu de rien ajouter ici.

**Circassiens**. — Les Circassiens ou *tcherkess*, immigrés de Russie, ne sont dans le vilayet de Van que depuis quinze ans environ. Ils forment la population de deux ou trois petits villages du caza d'Ardjech, où ils vivent de la culture des terres. Quoique leurs voisins leur reprochent encore quelquefois de ne pas assez respecter la propriété d'autrui, leur attachement au gouvernement et leur intrépidité en font employer utilement beaucoup comme *zaptiés* (soldats de police).

**Israélites.** — Les israélites du vilayet de Van descendent de ceux qui s'y fixèrent lors de la captivité de Ninive et de ceux que le roi d'Arménie, Tigrane III, ramena de son expédition en Palestine. Ils s'y multiplièrent beaucoup, mais leur plus grand nombre finit par embrasser le christianisme et se trouve ainsi compté parmi les Arméniens, comme il est dit plus haut. Il reste donc peu d'israélites ayant conservé jusqu'aujourd'hui, en Kurdistan, le nom et la religion de leurs pères. Presque tous sont fixés à Bach-Kalè, à Sandour, village du caza d'Amadié, et dans le caza de Ghéver, localités dépendantes du sandjak de Hekkiari. Leur type originel est demeuré intact, par suite de l'obligation qui leur est imposée, par leur loi religieuse, de se marier entre eux. Leur occupation générale est le petit commerce, excepté à Sandour, où ils sont cultivateurs. Ils parlent un dialecte syro-chaldaïque, qu'ils écrivent en caractères rabbiniques. Leur costume n'a rien de particulier, mais ils se distinguent des autres habitants par deux longues boucles de cheveux qu'ils laissent pendre sur chaque tempe.

**Ecoles.** — Les écoles du vilayet de Van sont au nombre de 59, fréquentées par 3,818 élèves, dont 3,368 garçons et 450 filles, qui y reçoivent de 126 instituteurs et institutrices une instruction à deux degrés : secondaire et primaire, comme ci-contre. (Voir page 655.)

Les écoles turques sont défrayées par l'État et par les revenus des mosquées.

Pour les écoles arméniennes, le quart des dépenses est payé par les élèves et le reste est couvert par les églises et par des dons particuliers.

Une école arménienne à Der, caza d'Elback, est défrayée par le couvent de Saint-Barthélemy.

Comme on le voit au tableau ci-contre, presque toutes les écoles du vilayet de Van sont au chef-lieu, notamment celles des Arméniens.

**Climat.** — Le territoire du vilayet de Van étant en général très élevé, la température est froide, les hivers sont longs, et il

| LOCALITÉS | DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT | MUSULMANS | | | | ARMÉNIENS | | | | | | CHALDÉENS | | ISRAÉLITES | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | GRÉGORIENS | | | | PROTESTANTS | | | | | |
| | | ÉCOLES | ÉLÈVES | PROFESSEURS | DÉPENSE ANNUELLE PIASTRES | ÉCOLES | ÉLÈVES | MAÎTRES | DÉPENSE ANNUELLE PIASTRES | ÉCOLES | ÉLÈVES | ÉCOLES | ÉLÈVES | ÉCOLES | ÉLÈVES |
| Ville de Van. | Secondaire | 3 | 305 | 7 | 19.220 | 1 | 80 | 5 | 8.000 | » | » | » | » | » | » |
| — | Primaire | 28 | 840 | 28 | » | 8 | 1 654 | 41 | 52.700 | 2 | 230 | » | » | » | » |
| Cazas du sandjak de Van. | Secondaire | 3 | 90 | 3 | 5.400 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| | Primaire | » | » | » | » | 2 | 129 | 6 | 6.000 | » | » | » | » | » | » |
| Sandjak de Hekkiari. | Secondaire | 2 | 150 | 20 | 6.000 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| | Primaire | 2 | 80 | 2 | (?) | 3 | 150 | 3 | (?) | » | » | » | » | » | » |
| Caza de Ghever. | Primaire | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 2 | 50 | » | » |
| à Bach-Kalè. | Primaire | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 2 | 40 |
| à Diza ..... | Primaire | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 1 | 20 |
| TOTAUX PAR COMMUNAUTÉS. | | 38 | 1.465 | 60 | 30.620 | 14 | 2.013 | 55 | 66.700 | 2 | 230 | 2 | 50 | 3 | 60 |

TOTAL GÉNÉRAL... 59 Écoles. — 3.818 Élèves, dont 3.308 garçons et 510 filles.

tombe beaucoup de neige, excepté dans la partie méridionale. La durée de l'hiver est d'environ cinq mois à Van et dans le sandjak de même nom. Le froid se fait surtout sentir pendant la nuit, car la plupart du temps les journées sont éclairées par un beau soleil qui adoucit la température. Au point du jour, qui est le moment le plus froid, le thermomètre descend jusqu'à — 16° et — 20° centigrades. L'endroit du vilayet où le froid sévit avec le plus de rigueur est la plaine de Gaver. C'est la Sibérie de la Turquie d'Asie. La neige s'y amasse en telle quantité qu'elle engloutit les villages ; mais après ces longs et âpres hivers, une végétation puissante apparaît; les plaines et les montagnes se couvrent de hautes herbes et de fleurs de toutes espèces. C'est vers le commencement de juillet qu'a lieu l'épanouissement du printemps.

En été, les chaleurs sont généralement tempérées. Dans la partie septentrionale du vilayet, l'endroit le plus chaud est Van. Le thermomètre y monte à + 30° et + 33° centigrades de la mi-juillet à la mi-août.

La température du sandjak de Hekkiari, qui forme la partie méridionale du vilayet, est bien moins froide l'hiver mais bien plus chaude l'été. Les chaleurs y atteignent + 40° centigrades et quelquefois plus. Aussi la végétation de ces contrées se rapproche-t-elle de celle des pays chauds.

Tout le nord du vilayet, c'est-à-dire le merkez-sandjak de Van, jouit d'un climat très sain, excepté dans les endroits où l'on cultive le riz. Au contraire, le sandjak d'Hekkiari est réputé malsain en été. Durant cette saison, il y règne beaucoup de fièvres intermittentes, surtout à Amadié et Djulamerg. La fièvre typhoïde s'y montre aussi, mais elle n'est pas très meurtrière.

**Production agricole.** — Les principaux produits du sol du vilayet de Van sont, dans les contrées du nord, le blé et l'orge, et dans celles du centre le millet et le maïs; le riz est cultivé surtout au sud dans le caza d'Amadié. La culture maraîchère donne aussi de nombreux produits, dont les principaux sont les plantes légumineuses : haricots, pois, lentilles, etc., ainsi que de magnifiques choux, des pommes de terre, des concombres, des citrouilles, melons et pastèques; différentes espèces de salades, la betterave, le raifort, la carotte, etc. Les artichauts, radis, choux-fleurs et le céleri, nouvellement introduits, réussissent parfaitement.

On trouve en certains endroits une abondance de plantes comestibles venues sans culture, telles que d'excellentes asperges sauvages, communes un peu partout, et dans les montagnes une espèce de rhubarbe qui fait au printemps l'objet d'un certain commerce. On cueille ses premières tiges pour être mangées; elles sont également bonnes crues ou cuites; l'agréable acidité de cette plante plaît autant aux habitants de Van qu'à ceux de l'Angleterre. On apporte aussi des montagnes sur

le marché des villes, de jeunes tiges de chardon panicaut dont les indigènes font leurs délices.

La vigne est surtout cultivée autour de Van et dans le caza d'Amadïè. Dans ce dernier endroit particulièrement, il se fait un commerce de raisins secs assez important. Dans la région de Van on récolte beaucoup d'excellents fruits : pommes, poires, abricots, pêches, prunes, cerises aigres, etc. La partie sud du vilayet produit de belles grenades et de très bonnes figues. Les missionnaires français ont importé à Van la fraise, la groseille et divers autres fruits de France qui y ont prospéré; les fraises en particulier commencent à se multiplier abondamment dans les jardins de toute cette contrée.

La production agricole du vilayet de Van peut être estimée en moyenne annuelle, comme l'indique le tableau d'autre part. (Voir page 658.)

**Bestiaux.** — L'élève des bestiaux, dans le vilayet de Van, a surtout pour objet la race ovine. Les moutons de ces contrées sont très recherchés des acheteurs des pays voisins. Les chèvres de race mohair sont nombreuses dans les montagnes du sud et du nord-est, et leur poil long et soyeux, nommé en Turquie *tiftik*, donne lieu, comme on le sait, à un commerce assez important. Le beurre et le fromage de brebis, surtout ceux qu'on fait dans les montagnes de la partie centrale du vilayet, où se trouvent les meilleurs pâturages, sont très renommés. On en connaît différentes sortes, toutes également estimées, ainsi que le *yoghourt*, sorte de lait caillé réputé excellent.

Le bœuf de ce pays est de petite taille. Le buffle, très commun dans le nord-est, est employé aux labours. L'âne se trouve partout, et ne se distingue par aucune qualité particulière; mais le mulet est très employé dans le centre et dans le sud pour le transport et le labourage; il est de petite taille, dur et résistant à la fatigue, bien conformé et souvent même très élégant.

La race chevaline, semblable en cela aux races asine et bovine, est également de petite taille, mais justement estimée pour ses solides qualités. Après le cheval arabe et le cheval persan, c'est

| DESIGNATION DES PRODUITS | SANDJAKS | | | |
|---|---|---|---|---|
| | DE VAN | | D'HEKKIARI | |
| | QUANTITÉS | VALEUR | QUANTITÉS | VALEUR |
| | tonnes | liv. turq. | tonnes | liv. turq. |
| Blé | 40 000 | ? | 20.000 | ? |
| Orge | 30.000 | » | 15.000 | » |
| Millet | 20 000 | » | 20 000 | » |
| Maïs | 10 000 | » | 15 000 | » |
| Riz | 9 000 | » | 20.000 | » |
| | kilogram. | | kilogram. | |
| Haricots | 60.000 | ? | 30.000 | ? |
| Pois | 10.000 | » | 10.000 | » |
| Produits maraîchers | 75 000 | » | 60 000 | » |
| Raisins secs | 3.600 | 500 | 50 000 | 7 500 |
| Raisins et autres fruits frais | 45 000 | » | 10.000 | ? |
| Amandes | 8 000 | » | 4 000 | » |
| Figues | » | » | 12 000 | » |
| Grenades | » | » | 25 000 | » |
| Noix de galle | 10 000 | 3.000 | 2 000 | 600 |
| Graine de lin | 6.000 | 1.200 | 5 000 | 1 000 |
| Miel | ? | 2 000 | ? | 3 000 |
| Beurre | 15 000 | 1 500 | 10.000 | 1 000 |
| Tabac | 200.000 | 6.000 | 400.000 | 12 000 |
| | pièces | | pièces | |
| Loupes de noyer | 10.000 | 1.454 | 22.000 | 3.050 |
| | kilogram. | | kilogram. | |
| Laine | 60.000 | 2 182 | 60.000 | 3 000 |
| Mohair ou *tiftik* (poil de chèvre) | 30.000 | 2 454 | 30.000 | 3.000 |
| | pièces | | pièces | |
| Peaux de mouton et chèvre | 20 000 | 1 090 | 20 000 | 1.200 |
| — de renard | 500 | 500 | 600 | 700 |

le petit cheval kurde, vif, nerveux, intelligent et sûr que l'on recherche le plus en Orient.

La production annuelle du vilayet de Van en bestiaux des races bovine, chevaline, asine et ovine, peut être estimée en moyenne comme suit :

| SANDJAKS | RACE BOVINE | | CHEVAUX | ANES | MULETS | RACE OVINE | | TOTAUX PAR TÊTES DE BÉTAIL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | BOEUFS ET VACHES | BUFFLES | | | | MOUTONS | CHÈVRES | |
| Van..... | 24 000 | 20 000 | 19 000 | 10.000 | 8 000 | 70.000 | 12.500 | 163 500 |
| Hekkiari..... | 30.000 | 26.000 | 30 000 | 20 000 | 10.000 | 110.000 | 15 000 | 241.000 |
| TOTAUX PAR RACES .... | 100 000 | | 49.000 | 30 000 | 18 000 | 207.500 | | 404.500 |

**Apiculture.** — L'abeille sauvage abonde dans les creux des rochers et des vieux arbres. Beaucoup d'habitants ont aussi des ruches. Le miel des abeilles sauvages est recueilli avec autant de soin que celui des abeilles domestiques. L'un et l'autre sont très savoureux. Les paysans font subir au miel pour le blanchir une forte concentration en l'exposant au froid, et l'apportent au marché, ainsi gelé, en forme de bloc.

**Mines et minières.** — Les montagnes de Van et d'Hekkiari sont des pays miniers par excellence. De très beaux gisements de houille se trouvent à Sivan, nahié du merkez-caza de Van, à 27 kilomètres de cette ville; à Aktché-tchaï, sur le *Karasou*, à 44 kilomètres de ce même chef-lieu du vilayet, ainsi que dans le sandjak d'Hekkiari; à Bach-Kalè, et près du défilé de Tchoukh, à 43 kilomètres de Nordouz, où la houille, en partie mise à nu, montre une épaisseur de 12 à 15 mètres. Il y a près de Berko, dans le caza de Chitak, dépendance du merkez-sandjak, une mine de plomb argentifère; d'autres mines de plomb à Djulamerg et à Tchoukh sont exploitées par les indigènes pour faire des balles de fusil. Non loin de ces mines, se trouve un gîte d'orpiment longtemps exploité par le gouvernement qui l'a abandonné, il y a une vingtaine d'années, à cause de la difficulté des chemins qui rend les transports trop coûteux. L'oxyde de fer se rencontre en filons importants dans le caza de Ghéver, à Ghurdjian et à Almali. Une mine de pétrole, à Kortsoto, était exploitée il y a quelques années par un concessionnaire, dont la mort

a mis fin à cette exploitation. L'amiante du caza de Moks et de diverses localités du sandjak d'Hekkiari, le borax de Bach-Kalè, les mines de cuivre et d'étain des cazas de Chemdinan et d'Ouramar, n'ont été l'objet d'aucune étude.

De magnifiques grès rouges se rencontrent dans tout le caza d'Elback, dépendance du sandjak de Hekkiari, notamment à Der, où ces splendides matériaux ont été mis à profit dans la construction du couvent de Saint-Barthélemy, élevé sur le tombeau de ce saint.

Il y a dans tout le vilayet de belles carrières de craie très fine, de chaux et de plâtre. Ce dernier produit, à Van, est remarquable par sa finesse et sa blancheur.

**Forêts**. — Toute la partie nord et le centre du vilayet de Van, constituant le merkez-sandjak à peu près entier, n'ont plus de forêts ; les montagnes déboisées conservent à peine quelques beaux ormes, et des frênes qui fournissent le bois nécessaire à la fabrication des chariots et charrues, et autres instruments et outils de labour. Les bois de chauffage et de construction sont insuffisants pour les besoins du pays qui en fait venir de la Perse. Toutefois on se sert beaucoup pour les constructions du peuplier qui croît en abondance aux alentours de tous les villages un peu arrosés, et surtout aux bords du lac de Van. Le caza de Kardigan, situé dans cette région, suffit à l'approvisionnement du bois de chauffage de la ville de Van. Le noyer, qui était très commun dans les montagnes de cette même contrée où il a fait longtemps l'objet d'un grand commerce, est à peu près épuisé.

Ce commerce de loupes de noyer continue encore dans la partie sud, c'est-à-dire dans le sandjak d'Hekkiari, plus boisé. Les forêts y sont surtout peuplées de plusieurs espèces de chênes, parmi lesquelles dominent le chêne vert (quercus ilex) et les chênes à noix de galle (*quercus infectoria et quercus ægilops*). Toutes les montagnes du vilayet de Van, soit de l'un ou de l'autre de ses deux sandjaks, soit déboisées, soit encore pourvues de quelques peuplements forestiers, sont couvertes de pâturages excellents, surtout au centre et à l'est. La flore de ces montagnes

est très riche, en particulier dans le Varak-dagh, près de Van, et dans le Gara, près d'Amadié.

**Faune.** — Parmi les animaux sauvages qui fréquentent toutes ces montagnes, il convient de citer d'abord l'ours brun, qui dévaste souvent les cultures ; les loups et les renards sont très communs et de plus petite taille que ceux de France ; le sanglier et le lièvre qu'on rencontre partout ; la martre, assez abondante encore, quoique sa peau fasse l'objet d'un commerce important, et l'écureuil qui habite tous les bois. Dans les montagnes du centre surtout, il existe un grand nombre de belles chèvres sauvages dont les cornes, longues et fortes, se recourbent sur leurs têtes en forme de croissant ; la chair de ces animaux est excellente. Les montagnes du sud sont fréquentées par l'hyène ; le porc-épic s'y rencontre dans les vignes, qu'il ravage. Quelquefois un tigre de petite race, ou plutôt une espèce de grand chat sauvage, hante les parties boisées.

Les oiseaux de proie, nombreux dans toutes les montagnes du vilayet de Van, sont l'aigle, le vautour et l'épervier. Le gibier à plumes le plus commun est la perdrix, qui s'y trouve en grande abondance et dont une espèce appelée « our keklik » approche de la taille d'une oie. Au nord, et en particulier à Séraï, on trouve le flamant. La plaine de Gaver abonde en outardes. Autour des lacs de Van et d'Artchag, pullulent diverses espèces de canards, l'oie sauvage, et, dit-on, l'eider. Les eaux de ces lacs sont couvertes de mouettes, de hérons, et de beaucoup d'autres oiseaux aquatiques de toute espèce. Il y a dans tout le nord du vilayet beaucoup de corbeaux, de corneilles et de pies de grosse espèce, fort utiles pour le nettoyage de la voie publique. Ce sont ces oiseaux qui débarrassent la ville de Van des immondices qui, sans eux, seraient un perpétuel danger pour la santé de ses habitants.

Les reptiles et les insectes sont nombreux dans le vilayet de Van. Il y a peu de serpents dans les contrées du nord, mais celles du sud en sont infestées.

On rencontre dans le sandjak d'Hekkiari des serpents d'un-

mètre et demi de long, mesurant 15 centimètres de tour ; ils ne sont pas venimeux, mais de plus petits, qu'on nomme en kurde « koramar » et que les indigènes disent être aveugles, font une morsure toujours grave.

Partout il existe de grands scorpions de 8 à 12 centimètres de longueur; il y en a de blancs et de noirs. Au nord et au centre du vilayet, leur piqûre ne tire pas à conséquence, mais en certains endroits du sud où la température est plus chaude, elle est souvent mortelle.

La tarentule est assez commune autour du lac de Van. Là, comme ailleurs, on regarde sa morsure comme très redoutable, quoiqu'elle soit absolument sans danger.

Enfin, comme en beaucoup d'autres endroits de la Turquie, les moustiques sont, dans le vilayet de Van, le tourment des nuits d'été.

Il y en a tant dans les montagnes de Toukhoum et de Tiar que les habitants ont imaginé de construire de hauts échafaudages au sommet desquels ils font leurs lits, et qu'ils ont soin de placer dans un violent courant d'air, afin que ces insectes, emportés par le vent, ne puissent s'arrêter sur eux pour leur sucer le sang.

**Animaux domestiques.** — Le vilayet de Van possède plusieurs espèces remarquables d'animaux domestiques, parmi lesquels on doit citer une très belle race de chiens de garde, employés généralement chez les Kurdes et particulièrement sur les montagnes du centre, pour les troupeaux et les maisons. Ils sont de haute taille, à longs poils, formant aux épaules un épais collier et à la queue une grosse touffe. Terribles avec les bêtes sauvages et les étrangers, ils sont très doux pour le bétail et pour les personnes de la connaissance de leurs maîtres. A Khochab il y a de beaux chiens lévriers qui servent aux paysans et aux bergers. Van possède une belle race de chats à longs poils. Les plus recherchés des amateurs sont ceux dont le pelage est blanc et qui, pour la plupart, ont les yeux bleus, ou bien, plus souvent encore, ont un œil bleu et l'autre jaune. Ces beaux chats,

qui sont un objet de commerce, sont forts sujets à devenir sourds ou périssent en route.

La volaille est peu commune dans le vilayet de Van. La poule, il est vrai, se trouve partout, et les oies prospèrent dans les contrées du nord, mais elles sont rares partout ailleurs, et ce n'est guère d'ailleurs que dans les basses-cours de la ville de Van que l'élève du canard et celui du dindon réussissent.

Dans les montagnes du centre et du sud, il y a sur le cytise un ver tacheté de couleurs brillantes, plus long et plus gros que celui du bombyx, et dont les indigènes récoltent les cocons. Ils en tirent une soie grossière avec laquelle ils brodent des ornements pour leurs habits.

Depuis environ dix ans, l'élève du ver à soie commun ou chenille du bombyx, qui donnait de bons profits aux séricicultures de Van, a été abandonné par suite de la grande difficulté de se procurer de bonne graine. Le ver du cytise y supplée pour les besoins locaux, mais ses cocons ne sauraient, comme article de commerce, remplacer ceux du ver à soie. Il y a là une lacune très importante à combler, car d'après les souvenirs du pays, la soie donnait lieu à un grand mouvement industriel et commercial, tandis qu'aujourd'hui il n'existe plus dans le district de Van qu'une seule filature, et l'on doit, pour la fabrication du *djanfez* (sorte de taffetas) faire venir de Perse la soie nécessaire.

**Salines.** — L'unique saline exploitée dans le vilayet de Van est celle de Djanik située dans le merkez-caza de Van, sur la route postale, à 44 kilomètres au sud-est d'Agantz, chef-lieu du caza d'Ardjech et à égale distance au nord de la ville de Van.

Cette saline se compose de 5 réservoirs d'eau salée et de 38 tables salantes. Elle est alimentée par une source qui émerge du versant d'une colline crayeuse et dont le débit augmente et diminue alternativement de deux en deux années. Durant le cours des années 1887 à 1889, ce débit a constamment augmenté de telle sorte que, vers la fin de cette crue, il était devenu nécessaire de laisser écouler le trop-plein de la saline dans le lac de Van. De 1889 à 1891, au contraire, le débit a diminué

progressivement jusqu'à ne plus fournir que l'eau nécessaire à 10 tables salantes, les 28 autres devant rester ainsi momentanément inexploitées.

La quantité de sel extraite de la saline de Djanik, année moyenne, est de 120,000 kilogrammes.

Son revenu moyen est de 47,000 piastres, soit environ 10.800 francs.

**Tabacs.** — On cultive le tabac dans tout le vilayet, surtout autour de Van et dans les cazas de Ghévar et de Chemdinan, chez les Kurdes, *Hérikis* et *Scudis*, qui en exportent par contrebande de grandes quantités en Perse. Le petit village kurde de *Kourzi*, près Amadié, produit un tabac fort estimé pour son parfum suave à Mossoul où l'on en fait des cadeaux toujours bien accueillis.

**Eaux minérales.** — Dans la vallée de Zilan-Déressi, caza d'Ardjech, on rencontre un grand nombre de sources d'eau thermale sulfureuse de la température de 63° centigrades. Elles sont très fréquentées et jouissent d'une grande réputation d'efficacité pour beaucoup de maladies. Cependant il n'existe dans ces localités, où sont situés 33 villages kurdes, aucun établissement balnéaire. Il y a aussi à Pisan, village voisin de Bach-Kalè, une sorte d'eau ferrugineuse carbonatée très renommée. Près de Djulamérik, il existe des eaux thermales sulfureuses et le long de la vallée du *Zab* entre Djulamérik et Bach-Kalè, des eaux gazeuses froides bi-carbonatées sodiques.

**Agriculture.** — On a déjà dit plus haut dans le chapitre spécial de la production agricole du vilayet de Van, qu'elle est l'importance de cette production et quelles sont les localités où l'agriculture est plus spécialement pratiquée.

Tout ce qui pourrait être ajouté ici ne saurait avoir pour objet que le système employé pour la culture des céréales, système qui est tout à fait primitif. Les instruments de labour sont rudimentaires et leur infériorité s'augmente de l'ignorance du

laboureur. Les terres sont données à ferme, et les semences ainsi que tout le matériel sont fournis au fermier moyennant une redevance qu'il doit payer au propriétaire, sans qu'il puisse en retirer pour lui-même aucun bénéfice, car la rareté des marchés le laisse à la merci des usuriers qui spéculent sur son besoin d'argent en lui faisant la faveur d'acheter sa récolte à bas prix. Aussi la plupart de ces pauvres gens sont-ils fortement endettés, ce qui complète leur misère en leur ôtant tout moyen d'en sortir.

On comprend facilement dès lors comment, malgré la grande fertilité du pays, la plupart des terres restent en friche. D'ailleurs le grand nombre de pâturages naturels rend beaucoup plus attrayant que le dur métier du laboureur, celui de berger, bien moins pénible et plus lucratif.

Comme on le voit ci-dessus dans le tableau de la production annuelle, le vilayet de Van produit en moyenne plus de 400,000 têtes de bétail dont la moitié appartiennent à la race ovine. On doit considérer les chiffres dudit tableau comme fort au-dessous de la réalité.

**Fleuves, rivières.** — Toutes les eaux qui naissent des montagnes du vilayet de Van se déversent dans trois principaux bassins qui sont ceux du *Mourad-sou* (Euphrate oriental), du lac de Van et celui du *Tigre*.

Le *Mourad-sou* ne reçoit du vilayet de Van que des ruisseaux sans aucune importance.

Le lac de Van reçoit les rivières : *Eurènè-tchaï*, *Haydar-Bey-sou*, *Bindi-Mahi*, *Marmid-sou*. *Anguil-sou*, *Chah-Miram-sou* et *Kizil-déré*.

Au *Tigre* se rendent toutes les sources des montagnes du centre, de l'est et du sud du vilayet de Van. Elles s'y déversent par les deux grandes rivières du *Bohtan* et du *Grand-Zab*.

La rivière *Eurènè-tchaï* naît près du village Euren, au pied du mont Ala-dagh. Son embouchure dans le lac de Van est à Ardjech-Kalè, forteresse aujourd'hui en ruines. Les eaux thermales de Zilan-déressi se jettent dans cette rivière dont le parcours total est de 25 kilomètres du nord au sud. Près de son em-

bouchure on pêche le poisson nommé *darekh* qui forme l'un des revenus du lac de Van, ainsi qu'un autre poisson recherché, que l'on appelle *goghad* et dont le poids moyen est de 2 kilos.

*Haydar-bey-sou* prend son nom du village Haydar-bey, situé à 6 kilomètres d'Agantz. Sa source est à Kokhi-Mollah-déressi, dans la plaine de Toudji, à l'est d'Agantz. Elle arrose les vignes de ce village et de toute la contrée environnante. Les canaux qui en dérivent par ces irrigations prennent le nom de *Pagh-sou*, du village de Pagh qu'ils traversent. Près de l'embouchure de cette rivière, on pêche le poisson *darekh* qui ne peut le remonter à cause d'une cascade de 2 mètres de hauteur, qui se trouve non loin de là, à côté d'un pont en maçonnerie. On y pêche aussi des poissons d'un goût très délicat, tachetés de noir, et des tortues très nombreuses qui se nourrissent de poissons et de serpents.

*Bendi-Mahi* (barrage pour le poisson), rivière dont l'embouchure dans le lac de Van est à Kara-Han, a ses trois sources dans la plaine d'Abagh. On les nomme *Baragolan-sou*, *Soghouk-sou* et *Kukurtlu-sou*. Cette dernière source prend son nom du village de Kukurtlu où se trouve une mine de soufre. Les eaux thermales de *Yekmal* et les eaux minérales de *Kotchan* s'y jettent. Le parcours de la rivière *Bendi-Mahi* est de 35 kilomètres. On y pêche aux mois d'avril et mai une quantité de poissons qui remontent du lac, ainsi que le poisson d'eau douce, nommé *goghad*, plus haut cité.

La rivière *Marmid-sou*, que l'on appelle aussi *Kara-sou* et *Sevkett*, prend sa source dans le mont Akarik, à la frontière de Perse. Elle a son embouchure dans le lac de Van, près de Yekmal, et traverse le village de Marmid qui lui donne son nom. On y pêche le poisson *darekh* qui donne un revenu annuel de 15,000 piastres à l'Administration de la Dette publique ottomane, et l'on y pêche aussi la moule. Son parcours est de 45 kilomètres, de l'est à l'ouest.

L'*Anguil-sou* prend son nom du village d'Anghel près duquel cette rivière a l'une de ses sources; elle en a une seconde à Kilissé et une troisième au pied du mont Tchouk, où elle passe

avant d'arriver à Khochab-kalè où elle prend le nom de *Khochab-sou*. De là, elle traverse la plaine de Haotstsor et va se jeter dans le lac à 6 kilomètres au sud de Van, après un parcours de 150 kilomètres. Au printemps, cette rivière déborde. On y pêche alors les poissons *darekh* et *goghad* près des bourgs de Kharagants et de Anghel. Il est à remarquer que les poissons du lac de Van ou du moins les *darekhs* ont des instincts voyageurs très prononcés.

*Chah-Miram-sou*, dont la source se trouve au village Pindjinguerd-oulia, au pied du mont Soussour, se bifurque à Pindjinguerd-soufla. L'un des deux bras traverse la partie ouest de la plaine de Haotstsor en arrosant les terrains cultivés, et l'autre traverse le *Khochab-sou* sous un pont de bois et passe du côté des villages de Guèm, Augk, Surp-Vartan et Ardamède, d'où il se rend aux jardins de Van, dans le quartier de cette ville appelé Chah-Miram-Alti.

On attribue à Sémiramis (Chah-Miram) la construction des murs de soutènement de ces deux bras du *Chah-Miram-sou*, dont on voit encore des restes bien conservés à Gatapantz et à Surp-Vartan. Ces murs, composés de blocs d'un mètre cube, symétriquement taillés, ont été élevés, d'après la tradition, par des milliers d'ouvriers que Sémiramis fit venir d'Assyrie. La longueur du bras de *Chah-Miram-sou*, ainsi canalisé, qui arrose les jardins de Van, est de 30 kilomètres. Son eau n'est pas potable ; elle contient des sulfates et carbonates de chaux dont on voit des dépôts sur son parcours. C'est pourquoi, pendant l'hiver, où cette eau devient inutile pour l'arrosage des jardins, on la fait passer dans la petite rivière d'Angusner, hors la ville, où elle sert de moteur à une quarantaine de moulins.

La rivière *Kizil-déré* ou *Toukh-tchaï* prend sa source dans les montagnes Guzel-déré et se jette dans le lac de Van près des villages Almali et Toukh.

Le *Tigre* reçoit du vilayet de Van deux grandes rivières : le *Bohtan* et le *Grand-Zab*.

Le *Bohtan* prend sa source principale dans le caza de Nordouz, dépendance du sandjak de Hekkiari à Oulaman, localité

située à 66 kilomètres au sud de Van. Il a une autre source au pied du mont Tchouk, à 40 kilomètres au sud-est de cette même ville. Ces deux ruisseaux se rencontrent à Tavouk, point situé à peu près à égale distance au nord-ouest du premier et au sud-ouest de l'autre, et s'y réunissent pour former le *Bohtan* que les Arméniens nomment *Tigris* et *Téglat;* c'est, pour eux, le véritable *Tigre*. A partir de là, le *Bohtan* coule vers l'ouest, et pénètre dans le vilayet de Bitlis.

Le *Grand-Zab* prend sa source à l'est du sandjak d'Hekkiari, dans les montagnes de la frontière turco-persane. Il coule du nord-est au sud-ouest et pénètre dans le vilayet de Mossoul pour se jeter dans le *Tigre* en aval des ruines de Kalah (Nemrod). Les habitants du vilayet de Van pêchent dans cette rivière des poissons rouges d'un goût exquis.

**Lacs; marais.** — Les lacs du vilayet de Van, au nombre de six principaux, dont deux d'eau salée et les autres d'eau douce, sont tous situés dans le merkez-sandjak de Van, partie nord du vilayet. Les deux lacs salés sont celui que l'on appelle communément *mer de Van*, ou *mer d'Aghtamar* ou encore *mer d'Arzen*, et le lac d'*Artchag*. Les quatre lacs d'eau douce sont ceux nommés *Kéchich-gueul*, *Ak-gueul*, *Dil-gueul* et *Agri-gueul*.

**Lac de Van.** — Le lac de Van est d'une superficie totale de 6,300 kilomètres carrés. On en fait le tour, selon les uns en 60 heures, et selon les autres en 80 heures. Son altitude est de 1,650 mètres. Sa profondeur, mesurée à peu de distance des bords est de plus de 100 mètres. Il est situé par 40° à 41° 10′ de longitude est, et par 38° 27′ à 39° de latitude nord. De très hautes montagnes l'entourent au nord, à l'ouest et au sud, et les pays qui l'environnent sont des plus pittoresques. Le niveau de ses eaux tend constamment à s'élever par un mouvement lent. En plusieurs endroits, on distingue, au fond de ce lac, des restes de monuments et d'habitations, et, dans le bras qui s'avance vers l'est entre Kara-Kéchich et Erésin, on peut aper-

cevoir un pont autrefois jeté sur le *Bendi-Mahi,* dont l'embouchure est aujourd'hui fort loin de là, à l'extrémité de ce bras du lac.

Les quatre îles d'*Aghtamar*, de *Lim*, d'*Arder* et de *Gdoutz* étaient anciennement des presqu'îles. La première est maintenant à une distance de 4 kilomètres des bords du lac, et la ville de Van elle-même, envahie par ses eaux, a dû reculer de 2 kilomètres vers l'est.

L'île d'*Aghtamar*, la plus grande des quatre îles du lac de Van, n'a cependant qu'environ 4 kilomètres de circuit. C'est un écueil aride, n'offrant d'autre intérêt que celui d'être le siège d'un *catholigos* arménien, rival de celui d'Echtmiazin, depuis le commencement du XII^e^ siècle. L'unique reste des anciennes constructions élevées dans cette île en 928 par Kakig, premier roi de la dynastie arménienne des Ardzérouni, est l'église, d'assez médiocre architecture et décorée extérieurement de bas-reliefs représentant en abrégé l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le monastère est délabré, sa bibliothèque en désordre et l'appartement du catholigos a pour vitres des feuilles huilées d'anciens manuscrits.

Les îles de *Lim* et de *Gdoutz* sont habitées par des moines arméniens; l'île d'Arder est déserte. On ne voit rien d'intéressant sur ces trois rochers.

Deux sortes de revenus sont fournis au gouvernement par le lac de Van : l'un est celui du borate de soude dont ses eaux sont chargées, revenu qui s'élève annuellement à 20,000 piastres, soit 4,600 francs environ, et l'autre celui de la pêche du poisson. Ce dernier revenu est d'environ 80,000 piastres, soit environ 18,400 francs. Le poisson du lac de Van ou plutôt des rivières qui s'y déversent, car ce poisson ne paraît dans le lac qu'à l'époque du frai, n'a été classé jusqu'à présent par aucun naturaliste. Excepté au moment du frai où la pêche est très abondante à l'embouchure des rivières citées plus haut, il n'existe aucun poisson dans les eaux du lac de Van. Le *darekh* est consommé frais dans le pays et exporté en divers endroits de la Turquie et de la Perse, après avoir été séché et mis dans des paniers.

Les transports de marchandises se font sur le lac de Van par

bâteaux voiliers au nombre de 87, d'un tonnage moyen de 12 tonnes, avec 348 hommes d'équipage, comme suit :

| PORTS D'ATTACHE | NOMBRE DE BATEAUX VOILIERS | TONNAGE MOYEN TOTAUX | NOMBRE D'HOMMES D'ÉQUIPAGE | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|
| Iskélé-Keuï, près Van. | 60 | 720 | 240 | Les principaux transports effectués par ces petits voiliers peuvent être représentés comme suit en moyenne : tonnes |
| Ghévach ou Kiavach .. | 25 | 300 | 100 | Bois de chauffage pour Van. 4.948 |
| Adil-Djévaz..... | 2 | 24 | 8 | Charbon de bois..... 231 |
| | | | | Coton de Perse pour Van en transit pour Bitlis..... 65 |
| Totaux..... | 87 | 1.044 | 348 | 5.244 |

On importe aussi à Van, sur ces voiliers, une quantité de céréales dont le montant annuel n'a pas été évalué et qui proviennent d'Ardjech et d'Adil-Djévaz.

Les combustibles pour Van figurant au tableau ci-dessus, proviennent des alentours de Bitlis et du caza de Kardigan.

L'administration de la Régie des tabacs, pour son service particulier, entretient une mouche à vapeur sur le lac de Van. Les missionnaires protestants américains en ont une aussi.

En 1887, le gouvernement ottoman a envoyé une mission *ad hoc* sur les lieux, pour étudier la question de la navigation à vapeur sur le lac de Van, car déjà la concession de cette navigation avait été plusieurs fois demandée à cette époque. Le rapport de ladite Commission a été très favorable à une pareille entreprise, tant à cause de sa grande utilité pour le rélèvement du commerce et de l'agriculture dans les contrées environnantes, qu'au sujet de la parfaite navigabilité du lac, ainsi que des avantages importants de la navigation à vapeur dans ces parages au point de vue stratégique. La ville de Van, en effet, est la clef de l'Asie ottomane tout entière, du côté de ses frontières orientales. A la suite du rapport de la Commission, il fut décidé qu'un service régulier de navigation à vapeur sur le lac de Van pourrait

être concédé à une société indigène, mais jusqu'aujourd'hui, les conditions exigées d'une pareille société n'ont pu être remplies.

Le lac d'*Artchag*, situé à 30 kilomètres à l'est du lac de Van, dans une région plus élevée, est aussi, comme celui-ci, entouré de hautes montagnes; ses eaux contiennent également du borate de soude, mais en proportion beaucoup plus forte. Sa superficie totale n'est que de 29 kilomètres carrés, et l'on en fait le tour en 7 heures. On n'y voit jamais aucun poisson.

Dans la même région, se trouve situé le lac d'eau douce de *Kéchich gueul* ou « lac du moine », de 18 kilomètres de circuit. Ses eaux sont un des principaux réservoirs servant aux irrigations des champs et des jardins de Van. De magnifiques pâturages couvrent ses rives, où les bergers kurdes se donnent rendez-vous au printemps. A cette époque de l'année, les sites d'alentour sont enchanteurs. On y respire un air pur et frais, embaumé par le parfum des fleurs mêlées à une verdure luxuriante. Le pittoresque du lieu s'augmente encore par la présence des troupeaux et le groupement des tentes noires des Kurdes.

A quelques kilomètres plus loin, vers l'est, on rencontre un autre lac d'eau douce nommé *Ak-gueul* ou « lac blanc » où se rassemblent les eaux du plateau de Salah-hanè. Le circuit de ce lac est d'environ 16 kilomètres.

Les deux autres lacs d'eau douce, *Dil-gueul* et *Agri-gueul*, ont à peu près cette même dimension. Ils sont situés au nord-ouest du vilayet, au pied du Sipan-dagh.

**Routes, chemins.** — Les voies de communication par terre sont dans un état aussi primitif que celles par eau. De même que les transports de marchandises ou de voyageurs sur le lac de Van sont réduits, pour toute ressource, à un cabotage rudimentaire effectué par 87 voiliers de 4 hommes d'équipage et jaugeant 12 tonnes en moyenne, le commerce n'a, sur terre, que des sentiers frayés par les caravanes. On a construit, il est vrai, une chaussée de Van à Ardjech, contournant le lac pour aller rejoindre la route d'Erzeroum par Malachguerd, à travers le vilayet de Bitlis, mais au bout de trois ans, elle est

devenue presque hors d'usage. Un petit tronçon de 5 kilomètres existe à partir de Van, dans la direction de Khotour, village situé sur la frontière de Perse. Plusieurs autres tronçons, dont le plus long ne dépasse pas 2 ou 3 kilomètres, peuvent être rencontrés près de Bach-Kalè; mais ces tronçons détachés ne peuvent être aucunement utiles ; tout au plus témoignent-ils des bonnes intentions des autorités locales.

Quoi qu'il en soit, tous les transports importants se font par caravanes, pour la plupart à dos de cheval ou de mulet. En été, les caravanes pour Erzeroum sont le plus souvent formées de petits chariots traînés par des bœufs. On voit aussi quelquefois des caravanes de chameaux venant de Perse. La voie de terre est préférée généralement par le commerce, parce que, dans l'état actuel, en l'absence de bâtiments à vapeur, la navigation du lac de Van est peu sûre. On n'y a recours qu'en hiver, lorsque les chemins, obstrués par les neiges, sont devenus tout à fait impraticables.

Les principales voies commerciales aboutissent à Van, chef-lieu du vilayet et centre de toutes les affaires. Ces routes de caravanes peuvent être énumérées comme suit :

1° *Route de Van à Bitlis, et de là à Diarbékir.* — Cette route, qui suit la ligne télégraphique jusqu'au-dessous de Zoulouk, village musulman situé à la limite des vilayets de Van et de Bitlis, s'étend sur un parcours d'environ 150 kilomètres, dont 100 kilomètres de Van à cette limite, et 50 de là à Bitlis. Elle franchit, en contournant le lac, le canal de Chah-Miram (Sémiramis) et huit petits cours d'eau, passe par le défilé de Guzeldéré où se trouve la grotte de Kotôm, et par 37 villages, dont 30 font partie du vilayet de Van; sur ces 30 derniers, on compte 13 villages arméniens, 12 villages musulmans et 5 villages mixtes. Tout le parcours est en montagne, à l'exception de 10 kilomètres à travers la plaine de Haïgh-sor, près de Van.

2° *Route de Van à Bach-Kalè, de là à Djoulamérik, et aboutissant à Amadïè.* — De Van à Bach-Kalè, on compte environ 100 kilomètres tout en montagne. A 45 kilomètres de Van, à Khochab, chef-lieu du caza de Mahmoudi, on trouve une station

télégraphique; — 35 kilomètres plus loin, à Thoukh, village mixte, à l'extrémité du défilé du même nom, il y a un relai de poste. La route franchit, durant son parcours de Van à Bach-Kalè, 7 cours d'eau, passe sur un pont nommé Gulum-khaten-keupru, entre Zérénik, ancienne forteresse, et Khochab; — elle traverse 13 villages et bourgs, dont 8 arméniens, 2 musulmans et 3 mixtes. Avant d'arriver au relai de poste, à 15 kilomètres de Thoukh, on rencontre un *han* ou hôtellerie occupé en été par un corps de garde.

De Bach-Kalè à Djulamérik, on compte environ 90 kilomètres au lieu de 70 kilomètres en droite ligne, à cause des nombreux lacets rendus obligatoires par la configuration des montagnes. Il y a deux voies, d'égale longueur; l'une suit la ligne télégraphique et passe à Kotchahanè, village nestorien, en franchissant la rivière de même nom; l'autre suit le cours du Grand-Zab, en prenant par Zérèné, autre village nestorien.

De Djulamérik à Amadié, la route parcourt 180 kilomètres au lieu de 65 kilomètres en ligne droite, pour la cause déjà énoncée ci-dessus. Il y a aussi deux voies d'égale longueur, l'une dite d'Achout, l'autre dite de Lizan, noms de deux villages nestoriens. La première suit d'abord le cours du Grand Zab, que l'on passe sur deux ponts, l'un à Dérèva, l'autre à Mar-Saoua, puis traverse une vallée où sont les villages de l'*Achiret* (tribu) Kurde des *Berouari*. On rencontre sur cette route 5 villages nestoriens, dont un, nommé Kanimas, au mileu de la vallée des kurdes. La seconde voie suit le même itinéraire jusqu'au pont de Mar-Saoua; de là elle se dirige sur les deux villages de Lizan et de Douari, et de ce dernier elle aboutit directement à Amadié.

Le total du parcours de Van à Amadié est de 370 kilomètres.

3° *Route de Van à Erzeroum.* — De Van à Erzeroum, il y a deux routes de caravanes, l'une, suivie durant l'été, parcourt en totalité 330 kilomètres dont 99 kilomètres de Van à Ardjech en contournant le lac; 25 kilomètres d'Ardjech à la limite des vilayets de Van et de Bitlis; 90 kilomètres à travers celui-ci, en passant par Malachguerd et Karatchoban, et 116 kilomètres à travers le vilayet d'Erzeroum pour aller, en passant par Kara-

Keupru, Ak-Kiran et Kullu, rejoindre à Hassan-Kalè la chaussée carrossable de Bayazid à Erzeroum.

L'autre route, que l'on suit durant l'hiver, parcourt jusqu'à Karatchoban le même itinéraire; mais à ce point elle s'en détourne et passe par Kozlé, village arménien, Eminé et Médjibli, villages musulmans, et Hertel, pour arriver à Erzeroum après un parcours total de 363 kilomètres.

A partir d'Erzeroum, on suit, durant l'été, la route carrossable, soit pour rejoindre la mer Noire à Trébizonde, soit pour passer en Perse par Bayazid. Cette dernière voie est celle que suit le commerce pour la Russie, car pour le commerce direct avec la Perse, la voie aboutissant au bourg de Khotour par Artchag et Saman, est de beaucoup préférable. Sa longueur totale n'est que d'environ 100 kilomètres.

**Transports**. — Comme il vient d'être dit ci-dessus, les transports, soit par eau, soit par terre, sont lents et difficiles, par conséquent très coûteux. De plus, les transports par caravanes sont préférés, à cause du peu de sécurité qu'offre la navigation actuelle, sur le lac de Van.

Plusieurs industries locales intéressantes languissent, d'autres sont abandonnées, la cherté des transports annulant leurs bénéfices.

On estime qu'un service de bateaux à vapeur sur le lac de Van raccourcirait la durée des transports entre cette ville et celles de Bitlis, Mouch et Erzeroum, de 4, 5 et 7 jours, de sorte qu'elle ne serait plus que de 1 1/2, 2 et 5 jours. On y gagnerait outre cela la sécurité. Il y aurait dès lors, assure-t-on, un trafic continuel sur ces bateaux à vapeur, de quantités importantes de céréales, de bétail, de fruits et d'objets manufacturés entre Van et les trois villes précitées. Le gouvernement et le public y trouveraient de grands avantages pour les transports rapides et réguliers des troupes et de la poste.

On doit ajouter toutefois que les transports entre Van et Erzeroum, qui sont les plus importants, sont en voie d'amélioration.

Ces transports, qui s'étaient faits jusqu'alors à peu près exclu-

sivement par caravanes, sont entrepris depuis quelque temps par les musulmans émigrés de Kars, qui les effectuent au moyen de chariots (arabas) traînés par deux bœufs, à des prix relativement très bas, comme suit :

*D'Erzeroum à Van* (voyage d'aller). Distance : 363 kilomètres. Durée : 7 jours. Prix : 200 piastres (46 francs) par kantar de 180 okes (230 kilos).

*De Van à Erzeroum* (voyage de retour). Distance égale. Durée égale. Prix pour poids égal : 50 piastres (11 fr. 50).

L'énorme différence des prix de transport d'aller et retour s'explique par l'absolue nécessité du second voyage que le roulier devrait faire sans chargement s'il n'acceptait ce rabais.

**Montagnes.** — Plusieurs chaînes se dessinent dans ce pays montagneux; un certain nombre de pics très élevés en émergent au nord, au nord-ouest, au centre et au sud du vilayet de Van. On peut les énumérer comme suit :

Du côté nord, sur la lisière du vilayet d'Erzeroum, on remarque d'abord, en se dirigeant de l'est à l'ouest, les monts *Khori-dagh* et *Ala-dagh*. Ces deux sommets d'une même chaîne qui semble, à partir de Bayazid, un prolongement du mont Ararat ou Massis, sont à une distance de 30 kilomètres l'un de l'autre, en ligne directe. L'altitude du *Khori-dagh* est de 3,550 mètres, et celle de l'*Ala-dagh* de 3,520 mètres. Ces monts, dont le caractère volcanique n'est pas douteux, sont couverts durant l'été de plantureux pâturages où la tribu kurde des *Adamalis* fait paître ses troupeaux. Près de l'Ala-dagh est une solfatare en pleine activité; on l'appelle dans le pays *Tendourek* (brasier). Au pied de ces monts, à l'est d'Ardjech, s'étend la vallée du Zilan-Déressi avec ses 33 villages kurdes et ses innombrables sources sulfureuses dont les eaux atteignent la température de + 63° centigrades.

Au nord-ouest, sur la lisière du vilayet de Bitlis, est situé le *Sipan-dagh*, dont l'altitude est, selon Kiepert, de 3,800 mètres. Un mesurage plus récent porte cette altitude à 3,950 mètres. Le Sipan-dagh, de forme conique, est un volcan éteint. Le dégel

perpétuel des neiges qui couvrent à son sommet le vaste plateau, au milieu duquel est son ancien cratère, fait de celui-ci un lac d'une eau limpide et azurée, dont le niveau se trouve à 100 mètres environ au-dessous du plateau. Auprès des bords du cratère ainsi transformé en lac, s'élève le tombeau d'un *chéïk* vénéré, but de pèlerinage pour les musulmans d'Adil-Djévaz. Tout le pays environnant est couvert de pierre ponce, de silicates et de vitrifications, restes des éruptions du volcan.

Dans la même direction, mais à 200 kilomètres environ du Sipan-dagh, en descendant vers le sud, on rencontre les monts *Djoudi* qui séparent les vilayets de Bitlis et de Van au nord-ouest du sandjak d'Hekkiari. Leur altitude est de 4,000 mètres.

Au centre du vilayet, dans la partie sud du sandjak de Van, non loin du lac d'Artchag, et à 25 kilomètres environ au sud-est du lac et de la ville de Van, le mont *Varak-dagh* s'élève à l'attitude de 2,900 mètres. A flanc de coteau de son plus haut sommet, nommé Asdghan-pert ou forteresse d'Asdghan, on remarque le monastère de Varak, construit par le roi d'Arménie Sénékérim dont le corps a été transporté de Sivas et enterré dans l'église.

Plus au sud-est, entre Khochab et Bach-Kalè, on rencontre le mont *Tchoukh* où passe la route des caravanes de Van à Bach-Kalè, à 3,350 mètres d'altitude.

Au sud du vilayet de Van, enfin, entre Bach-Kalè, Djulamérik et Amadié, et la lisière nord-est du vilayet de Mossoul, les pics principaux du vaste massif qui couvre toute cette contrée sous le nom collectif de monts *Djélou*, s'élèvent à une altitude moyenne de plus de 4,000 mètres.

**Production industrielle.** — Les principales industries du vilayet de Van sont le tissage à la main des étoffes de coton dites *manoussa* et *satrany-chayak;* la fabrication de la toile dite *van bèzi* ou toile de Van; celle des étoffes de laine dites *chayak* et *aba* et des vêtements d'hommes et de femme confectionnés avec ces deux tissus; la fabrication du *châl* de *tiftik* (poil de chèvre mohair), étoffe très fine dont on confectionne également des vêtements pour les deux sexes; celle du *djanfez*, sorte de

taffetas, et des vêtements confectionnés pour dames avec cette étoffe; une filature de soie où l'on fabrique aussi du velours; des huileries pour huile de lin; de nombreuses poteries; la sellerie; la bijouterie en argent niellé et filigrané; la confection de tapis kurdes estimés et de bas en laine tricotée et en tapisserie extrêmement fine; celle de nattes de diverses qualités; la fabrication de vins assez recherchés; enfin la récolte des loupes de noyer, celle du borate de soude des lacs d'Artchag et de Van, et la pêche du poisson *darekh* dans ce dernier lac.

On évalue le nombre de manufactures, d'ouvriers et d'ouvrières, le chiffre et la valeur de la production moyenne annuelle, dans le vilayet de Van, comme suit :

| DÉSIGNATION DES PRODUITS | NOMBRE DE | | PRODUCTION PIÈCES | EXPORTATION PIÈCES | VALEUR TOTALE LIV. TURQUES |
|---|---|---|---|---|---|
| | MANUFACTURES | OUVRIERS et OUVRIÈRES | | | |
| *Manoussa* et *satrany-chayak*..... | 600 | 1.200 | 30.000 | 10.000 | 3 000 |
| Toile de Van (van bézi)..... | 100 | 400 | 40.000 | 10.000 | 6 000 |
| *Chayak* et *aba*. ..... | 200 | 600 | 20.000 | 500 | 8.000 |
| Vêtements confectionnés en chayak et aba ..... | 100 | 300 | 6 000 | 200 | 11.000 |
| Châl de *tiftik* (mohair) .. ..... | 90 | 270 | 6 000 | 2.000 | 2.400 |
| Vêtements confectionnés en châl..... | 45 | 135 | 3.000 | 200 | 3.600 |
| *Djanfez* (sorte de taffetas) ..... | 10 | 20 | 600 | » | 1.200 |
| Confections pour dames, en *djanfez*. | 5 | 10 | 300 | » | 1.500 |
| Tapis kurdes..... | ? | ? | 15.000 paires | 5.000 paires | 12 000 |
| Bas, en tricot et en tapisserie fine..... | ? | ? | 10.000 | 1.000 | 200 |
| Filature de soie et fabrique de velours. | 1 | 40 | ? pièces | » pièces | ? |
| Boutiques de selliers.. ..... | 50 | 100 | 2 000 val. l. t. | 200 val. l. t. | 800 |
| — de bijoutiers..... | 100 | 200 | 5.000 pièces | 1.500 pièces | 6 500 |
| — de potiers..... .. . | 60 | 60 | 300 000 val. l. t. | 24 000 val. l. t. | 1.500 |
| Récolte des loupes de noyer..... | » | ? | 1.000 kilogr. | 1 000 kilogr. | 2 000 |
| — du borax des lacs de Van et d'Artchag | » | ? | 20 000 val. l. t. | 10 000 | 200 |
| Pêche du poisson du lac de Van. ..... | » | ? | 800 | 400 | 1 200 |
| | | | | TOTAL : Livres turques.. | 61.100 |

Soit environ 1,400,000 francs.

Les principaux centres de fabrication sont la ville de Van et celle de Taghe, chef-lieu du caza de Chatak, située à 77 kilomètres environ au sud de la première. On compte à Van 200 maisons où les femmes et les jeunes filles tissent le *manoussa* et le *satrany-chayak*, 50 où l'on tisse le *van-bèzi*, 67 manufactures d'*aba* et 7 de *chal*. Il est impossible d'évaluer à peu près exactement le nombre des ouvriers et ouvrières qui s'occupent de la fabrication des tapis kurdes et des bas. Il suffit de dire d'ailleurs que sous chaque tente la confection des tapis est le seul travail de chaque ménage et qu'il n'y a pas une seule maison à Van où ne se trouve une personne fabriquant sans cesse des bas au tricot ou en tapisserie.

**Commerce.** — Le commerce du vilayet de Van n'a pas l'importance qu'il devrait avoir et qu'il aurait sans nul doute, si les communications par voie de terre étaient rendues possibles en tout temps, au moyen de bonnes routes carrossables, et si la navigation à vapeur rendait promptes et régulières les relations par la voie du lac de Van, qui manquent de sécurité en l'état actuel. La lenteur, la difficulté, et par suite la cherté excessive des transports grèvent la marchandise de frais accessoires trop exagérées pour la plupart des articles d'exportation, et bien des articles d'importation qui seraient très demandés ne peuvent non plus supporter ces frais. Toutefois, l'importation n'en est pas moins supérieure à l'exportation, situation précisément inverse de l'état normal d'un pays aussi fertile et industrieux, où d'ailleurs la production excède de beaucoup les quantités nécessaires à la consommation.

**Exportation.** — On estime les exportations du vilayet de Van, durant l'année 1890, comme suit :

| ARTICLES | DESTINATION | SANDJAKS — VAN — QUANTITÉS | VAN — PRIX DE L'UNITÉ | VAN — VALEUR | HEKKIARI — VALEUR | VALEUR TOTALE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | têtes | piastres | liv. turq. | liv. turq. | livres turques |
| Moutons..... | Alep pour Malte et l'Égypte | 100.000 | 60 | 60 000 | 30.000 | 90.000 |
| Chèvres..... | | 2.000 | 20 | 400 | 4.000 | 4.400 |
| Bœufs et Vaches. | *id.* | 5.000 | 200 | 10.000 | » | 10.000 |
| Chevaux..... | Erzéroum — Bitlis | 1.000 | 500 | 5.000 | » | 5.000 |
| Anes..... | Mossoul — Mouch | 500 | 150 | 750 | » | 750 |
| | | okes | | | | |
| Laine..... | Constantinople pour l'Europe | 60.000 | 5 | 3.000 | 3.000 | 6.000 |
| Mohair..... ... | *id.* | 30 000 | 10 | 3 000 | » | 3.000 |
| Peaux..... | *id.* | 20.000 | 6 | 1.200 | 3.000 | 4.200 |
| | | hectol. | 200 p. le kilo | | | |
| Blé et seigle.... | Vilayets voisins | 2.960 | | 10.000 | » | 10 000 |
| | | kilogr. | | | | |
| Borax..... | Constantinople pour l'Europe | 10.000 | 1 | 100 | » | 100 |
| | | pièces | | | | |
| Châl de *tiftik*.... | Pays voisins | 2.000 | 40 | 800 | » | 800 |
| | | okes | | | | |
| Beurre..... | *id.* | 5.000 | 8 | 400 | » | 400 |
| Raisins secs..... | *id.* | 50.000 | 1 1/2 | 750 | 1.000 | 1.750 |
| Graine de lin.... | Constantinople pour l'Europe | 5.000 | 2 | 100 | » | 100 |
| Huile de lin.... | *id.* | 1 500 | 10 | 150 | » | 150 |
| Noix de galle.... | *id.* | 20.000 | 3 | 600 | » | 600 |
| | | pièces | | | | |
| Fourrures..... | *id.* | ? | ? | 1.140 | 500 | 1.640 |
| Tapis kurdes..... | *id.* | 5 000 | 80 | 4.000 | » | 4.000 |
| Loupes de noyer. | *id.* | ? | ? | 1.000 | » | 1.000 |
| Chayak..... | Vilayets voisins et Perse | 500 | 40 | 200 | » | 200 |
| | | paires | | | | |
| Bas..... | *id.* | 1.000 | 2 | 20 | » | 20 |
| Bijouterie..... | *id.* | ? | ? | 1.500 | » | 1.500 |
| | | pièces | | | | |
| Toile dite de Van. | *id.* | 10.000 | 15 | 1.500 | » | 1.500 |
| Selles..... | *id.* | 200 | 40 | 80 | » | 80 |
| Confections (vêtements)..... | *id.* | 400 | 165 | 660 | » | 660 |
| | | okes | | | | |
| Tabac..... | *id.* | 400.000 | 225 | 14.000 | » | 14.000 |
| Poissons dits du lac de Van..... | *id.* | ? | ? | 400 | » | 400 |
| Divers.. . ..... | *id.* | ? | ? | ? | 3.500 | 3.500 |
| | | | | | TOTAL DES EXPORTATIONS ... | 165 750 |

**Importations.** — Les importations, en 1890, ont été dans le vilayet de Van comme suit :

## SANDJAK DE VAN

### IMPORTATIONS DE TRÉBIZONDE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Cotonnades : | 20,000 | pièces à 60 piastres . . | 12,000 | liv. turq. |
| Calicot . . . | 30,000 | — à 40 — . . | 12,000 | — |
| Drap . . . . | 2,000 | — à 500 — . . | 10,000 | — |
| Fer . . . . . | 20,000 | douz. à 30 — . . | 6,000 | — |
| Tissu de coton dit français (provenance autrichienne) : 200 pièces à 100 piastres. . . . | | | 200 | — |
| *Siah pazen* (étoffe noire pour collet de manteaux) : 2,000 pièces à 12 piastres . . . . | | | 240 | — |
| Satin noir, 2,000 pièces à 80 piastres. . . . | | | 1,600 | — |
| *Yazma* (mouchoirs peints à la main) : 1,000 ballots à 60 piastres. . . . . | | | 600 | — |
| Lainages, soieries, fil, velours, indiennes, etc. | | | 9,000 | — |
| Sucre . . . . . | | | 6,000 | — |
| Café . . . . . | | | 2,500 | — |
| Thé . . . . . | | | 360 | — |
| Fer en barres . . . . . | | | 4,000 | — |
| — en feuilles . . . . . | | | 1,250 | — |
| Ustensiles de fer . . . . . | | | 800 | — |
| Acier . . . . . | | | 500 | — |
| Étain . . . . . | | | 325 | — |
| Cuivre . . . . . | | | 800 | — |
| Plomb . . . . . | | | 125 | — |
| Clous. . . . . | | | 700 | — |
| Pétrole. . . . . | | | 1,500 | — |
| Bougies . . . . . | | | 530 | — |
| Alcool . . . . . | | | 400 | — |
| Épices . . . . . | | | 1,000 | — |
| Papier à cigarettes et allumettes. . . . . | | | 1,750 | — |
| Porcelaines et verreries. . . . . | | | 1,000 | — |
| | | *A reporter*. . . | 75,180 | liv. turq. |

| | | |
|---|---|---|
| | *Report.* . . | 75,180 liv.turq. |
| Vitres. . . . . | | 1,500 — |
| Divers. . . . . | | 1,000 — |
| Total des importations de Trébizonde. | | 77,680 liv.turq. |

IMPORTATIONS DE RUSSIE

| | | |
|---|---|---|
| Pétrole, soie, riz, samovars, draps et faïences | | 2,000 — |

IMPORTATIONS D'ALEP ET D'AINTAB

| | | |
|---|---|---|
| *Manoussa* . . . . . | 10,000 | |
| Calicot (provenance d'Europe). . . . | 3,800 | |
| Mousseline. . . . . | 100 | |
| Cotonnade bleue . . . . . | 700 | |
| Indiennes. . . . . | 1,500 | |
| *Koutnou* (étoffes rayées en soie, coton, soie et coton). . . . . | 3,000 | 23,890 — |
| Ceintures de hama : 10,000 à 5 piastres | 500 | |
| Mouchoirs, 3,000 douz. à 8 piastres. | 240 | |
| *Yazma* : 30,000 à 1 piastre. . . . . | 300 | |
| Savon . . . . . | 2,100 | |
| Cuivre . . . . . | 750 | |
| Cochenille . . . . . | 800 | |

IMPORTATIONS DE DIARBÉKIR

| | | |
|---|---|---|
| *Tchartchaf* (draps de lit en soie servant aussi de pardessus de dames. | 1,500 | |
| Coiffures en soie . . . . . | 60 | |
| Soieries diverses. . . . . | 120 | |
| Huiles de sésame et d'olives . . . . . | 150 | 2,458 — |
| Bamié (gombauds, hibiscus esculentus). . . . . | 100 | |
| Semences de melon . . . . . | 18 | |
| Cuivre usé . . . . . | 500 | |
| Brides : 500 à 2 piastres . . . . . | 10 | |
| | *A reporter.* . . | 106,028 liv.turq. |

*Report*. . . 106,028 liv.turq.

IMPORTATIONS DE SÉERT

| | | |
|---|---|---|
| Raisins secs . . . . . | 300 | |
| Garance . . . . . | 400 | |
| Noix de galle. . . . . | 300 | |
| Dattes, figues, pastèques . . . . . | 300 | 2,380 — |
| *Aba*, *chal* (étoffe de mohair), ceintures de laine . . . . . | 580 | |
| Peaux de moutons tannées. . . . . | 500 | |

IMPORTATIONS D'ERZEROUM

| | | |
|---|---|---|
| *Yazma* de Tokat : 50.000 à 3 piastres | 1,500 | |
| Toile de Riga : 5,000 pièces à 20 piastre . . . . . | 1,000 | |
| Clous pour fer à cheval . . . . . | 1,750 | |
| Étriers : 800 à 10 piastres . . . . . | 80 | 5,495 — |
| Brides : 2,200 à 2 1/2 piastres . . . . | 55 | |
| Courroies pour selles : 500 à 7 piastres | 35 | |
| Bottes et bottines . . . . . | 155 | |
| Fer et chaînes en fer. . . . . | 740 | |
| Ustensiles en cuivre . . . . . | 180 | |

IMPORTATIONS DE BITLIS

| | | |
|---|---|---|
| Noix de galle . . . . . | 600 | |
| Fruits secs . . . . . | 800 | |
| Anis. . . . . | 80 | |
| Bois à brûler . . . . . | 1,200 | |
| Charbon de bois : 20,000 okes à 1 piastre . . . . . | 200 | 3,255 — |
| Goudron. . . . . | 75 | |
| Cotonnade rouge . . . . . | 200 | |
| Marbres sculptés pour tombes : 20 à 50 piastres . . . . . | 100 | |

*A reporter*. . . 117,158 liv.turq.

*Report*. . . 117,158 liv.turq.

IMPORTATIONS DE PERSE

| | | |
|---|---|---|
| Coton brut : 3,000 charges à 500 piastres. . . . . | 15,000 | |
| Riz. . . . . 500 charges à 160 piastres. . . . . | 800 | |
| Fruits secs : 60,500 charges à 50 piastres . . . . . | 3,250 | |
| *Tumbéki* : . . . 100 charges à 640 piastres . . . . . | 640 | |
| Châles. . . . . | 1,242 | 31,434 — |
| Tapis . . . . . | 500 | |
| Soieries. . . . . | 1,000 | |
| Indiennes : 300 charges à 900 piastres | 2,700 | |
| Alun. . 500 — à 22 1/2. — | 112 | |
| *Henné* . 2,000 okes à 4 . . — | 80 | |
| Gommes. . . . . | 110 | |
| Moutons : 12,000 têtes à 50 piastres | 6,000 | |
| Total des importations au sandjak de Van : | | 148,592 — |

## SANDJAK DE HEKKIARI

IMPORTATIONS D'ANGLETERRE

| | | |
|---|---|---|
| Indiennes. . . . . | | 11,000 — |

IMPORTATIONS D'AUTRICHE

| | | |
|---|---|---|
| Draps et flanelles. . . . . | 1,000 | |
| Coloniaux. . . . . | 2,000 | 4,000 — |
| Métaux . . . . . | 1,000 | |

IMPORTATIONS DE PERSE

| | | |
|---|---|---|
| Tapis, châles et soie. . . . . | 3,000 | |
| Coton. . . . . | 1,000 | 4,600 — |
| Riz . . . . . | 600 | |
| *A reporter*. . . | | 168,192 liv.turq. |

*Report*. . . 168,192 liv.turq.

IMPORTATIONS DE RUSSIE

Manufactures. . . . . 1,800 —

IMPORTATIONS DES PROVINCES OTTOMANES

Bois, fruits secs, raisins, etc . . . . . 2,000 —

Total des importations dans le vilayet de Van. . . . . 171,992 liv.turq.

RÉCAPITULATION DU MOUVEMENT COMMERCIAL

| | | VAN | HEKKIARI | TOTAUX |
|---|---|---|---|---|
| | | liv. turq. | liv. turq. | liv. turq. |
| Exportation | | 120.750 | 45 000 | 165.750 |
| Importation | | 148 592 | 23 400 | 171 992 |
| MOUVEMENT TOTAL. | | 269.342 | 68.400 | 337.742 |
| Excédent . . . | Exportation | » | 21.600 | |
| | Importation | 27.842 | » | 6.242 |

Soit un mouvement total d'environ 7,770,000 francs, et un excédent en faveur de l'importation d'environ 143,500 francs.

**Dîmes et impôts.** — Les recettes et dépenses du vilayet de Van ont été, en 1890, comme l'indique le tableau ci-contre. page 685 :

**Notice historique.** — Le vilayet de Van est le berceau de l'Arménie. Les localités les plus célèbres dans l'histoire de la nation arménienne en font partie. A peu de distance au sud-est de la ville de Van est la vallée d'Haïgtsor; c'est là que, pour fuir la tyrannie de Nemrod (2640 à 2575 av. J.-C.), Haïg, le fondateur de la nation arménienne, vint s'établir avec sa tribu. C'est encore non loin de Van qu'eut lieu une grande bataille entre la reine d'Assyrie, Châh-Miram (Sémiramis) et le roi d'Arménie, Ara-le-Beau, qui fut vaincu et devint vassal des Assyriens (1900 environ av. J.-C.). La plus grande partie du royaume ar-

**RECETTES**

| CHAPITRES | SANDJAKS | | TOTAUX |
|---|---|---|---|
| | VAN | HEKKIARI | |
| | piastres | piastres | piastres |
| Impôt foncier | 991.807 | 1 012.061 | 2.003.868 |
| Patentes | 263 596 | 396 | 263.992 |
| Exonération militaire | 1 342.960 | 354.198 | 1.697.158 |
| Taxe sur les moutons | 1.421.548 | 2 037 885 | 3.459 433 |
| Dîmes affermées | 2.349.911 | 1 847.882 | 4.197 793 |
| Taxe sur le bois de chauffage et de construction | — | 1.108 | 1.108 |
| Droit de transfert des propriétés | 142 408 | 35.000 | 177.408 |
| Frais judiciaires | 111.761 | 20 000 | 131.761 |
| Diverses contributions | 40.887 | 110.675 | 151.562 |
| — recettes | 79.225 | 15.000 | 94.225 |
| *Ménafi* (surtaxe sur les dîmes pour l'instruction publique et la Banque agricole | 281.989 | 137.746 | 419.735 |
| Dîme des tabacs | 85.539 | 165 749 | 251.288 |
| TOTAUX | 7.111 631 | 5.737.700 | 12 849.331 |

**DÉPENSES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Chér'i* (culte et justice islamique) | 170.668 | 185.300 | 355.968 |
| Administration intérieure | 777.472 | 576 960 | 1.354.432 |
| — de la justice | 496.962 | 218 428 | 715.390 |
| Travaux publics | 190.000 | 60.000 | 250 000 |
| Finances (administration des) | 526.984 | 362.118 | 889 102 |
| Appointements | 55.551 | 108.204 | 163.755 |
| *Eshams* (Bons du trésor) | 77.633 | 7.220 | 84.853 |
| Gendarmerie | 1.165 505 | 1.694.248 | 2.859 753 |
| Police | 46.537 | 20.781 | 67.318 |
| *Havalés* (Délégations) | 68.940 | 12 678 | 81.618 |
| TOTAUX | 3.576.252 | 3 245.937 | 6 822.189 |
| REPORT DES RECETTES | 7.111.631 | 5.737 700 | 12.849.331 |
| RESTE DISPONIBLE | 3 535.379 | 2.491.763 | 6.027.142 |

Soit en francs :

Recettes { Merkez-sandjak de Van. 1.636.000 / Sandjak d'Hekkiari . . 1.320.000 } 2,956,000 francs.

Dépenses { Merkez-sandjak de Van. 822.000 / Sandjak d'Hekkiari. . . 746.000 } 1,568,000 —

Reste disponible, environ . 1,388,000 francs.

ménien de Vasbouragan, composé de plusieurs petites principautés inféodées aux rois arsacides (300 av. J.-C. à 226 de l'ère chrétienne), est contenue dans le vilayet actuel de Van. De 226 à 652 de l'ère chrétienne, ce royaume passa sous la domination des Sassanides, qui respectèrent son autonomie. Le dernier de ces princes persans, Iezdedjerd, fut dépossédé par les Arabes. Cette conquête, commencée en 634, sous le khalife Omar, ne fut à peu près terminé qu'à sa mort en 644; encore Iezdedjerd conserva-t-il jusqu'en 652 les provinces persanes du Kerman et du Sédjestan. Sous les khalifes, le système féodal demeura en vigueur dans le Vasbouragan. A cette époque, les princes de la famille des Artsrouniks ayant agrandi peu à peu leur autorité qu'ils étendirent successivement sur Bohtan, Hartochi et Djulamerg, restés jusqu'alors en dehors du Vasbouragan, se séparèrent enfin des rois arméniens de la famille des Pacradouniks qui régnaient à Ani, et fondèrent une dynastie indépendante qui a duré de 908 à 1022.

Le dernier roi de cette dynastie, Sénékérim, attaqué par les sultans Seldjoukides, fut pris, quoique victorieux, de la folle « terreur de l'an mille », et résolut d'abandonner son royaume. Il l'échangea en effet en 1022 avec l'empereur d'Orient, Basile II, contre le gouvernement du thème de Sébaste, aujourd'hui Sivas. Quarante mille familles arméniennes vinrent à sa suite se fixer dans cette province.

Byzance ne conserva pas longtemps sa nouvelle acquisition qui ne tarda pas à lui être enlevée par les Seldjoukides. Ceux-ci régnèrent de 1050 à 1233 sur le Vasbouragan; puis les Tatars (Tartares) en firent la conquête et s'y maintinrent jusqu'en 1387, époque ou Timour-leng (Tamerlan) envahit et ravagea le pays. Après sa mort, le Vasbouragan tomba dans une anarchie complète, bien que nominalement il appartint à la Perse. A la suite de la bataille de Tchaldiran, en 1515, cette souveraineté nominale passa aux empereurs ottomans. En 1534, sous Suléïman-el-Kanouni (Soliman), il y eut une prise de possession par le grand vizir Ibrahim des places voisines du lac de Van; puis, 10 ans plus tard, une autre prise de possession de la forteresse de Van

et de tout le Kurdistan. Cependant l'autorité du gouvernement ottoman n'est devenue réelle, effective, qu'à partir de la soumission du célèbre chef kurde, Bédri Khan Bey et de ses fils, suivie, en 1884, de l'exil et de la mort à la Mecque, du non moins fameux chéïkh Abdullah.

La religion chrétienne fut très florissante en Vasbouragan durant les premiers siècles qui suivirent saint Grégoire l'illuminateur, c'est-à-dire tant que l'Église arménienne demeura unie au Saint-Siège apostolique. En ce temps-là, tout le pays était couvert d'églises et de monastères, dont il ne reste aujourd'hui pour la plupart que des ruines. Plusieurs hommes célèbres sont sortis du Vasbouragan, entre autres le philosophe et théologien saint Grégoire de Harek, et saint Jéghiché, l'un des traducteurs de la Bible arménienne.

# MERKEZ-SANDJAK DE VAN

**Orientation, Limites.** — Le merkez-sandjak de Van est situé au nord du vilayet de même nom. Il est limité au nord par les vilayets d'Erzeroum et de Bitlis ; à l'est par la Perse ; au sud, par le sandjak de Hekkiari et à l'ouest par le vilayet de Bitlis.

**Superficie.** — Sa superficie totale est de 22,700 kilomètres carrés, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Terres arables. . . . . | 11,530 | kilom. car. |
| Montagnes arides. . . . . | 4,346 | — |
| — boisées . . . . | 1,350 | — |
| Marécages. . . . . | 20 | — |
| Lacs. . . . . | 5,454 | — |
| TOTAL. . . | 22,700 | kilom. car. |

**Division administrative.** — Le merkez-sandjak de Van est divisé administrativement en 8 cazas et 54 nahiés, et comprenant en totalité 724 villages, comme l'indique le tableau ci-contre.

**Division militaire, civile, religieuse.** — Il y a à Van une garnison de 500 hommes de l'armée active (nizam) sous les ordres d'un général de brigade. Ces troupes appartiennent au 4e corps d'armée dont le quartier général est à Erzindjan.

| CAZAS | NAHIÉS | | VILLAGES |
|---|---|---|---|
| VAN (merkez-caza)... | Mulakassim. — Alaï. — Kiziltach — Evrek. — Iskélè — Chehnukum. — Chahpagé — Chevli. — Sivan. — Hassim — Muchtékir. — Eradè. — Tomaki. — Edrémit. — Djanik. — Artchag. — Gullu..... | 17 | 154 |
| *Kardigan*..... | Kessan. — Elan. — Ghévar. — Perto. — Déri..... | 5 | 79 |
| *Chitak ou Chatak*.... | Berko. — Chiverik. — Sultékin. — Kadjlt. — Ladinam ..... | 5 | 86 |
| *Ghévach ou Ghéver*... | Vestan. — Narik. — Torghio. — Takmas. — Katkhat..... | 5 | 59 |
| *Adil-Djévaz*..... | Tachkin. — Ak-tépé. — Keumur. — Torchin. — Adin ..... | 5 | 44 |
| *Ardjech*..... | Tchélébi-bagh. — Ghizik. — Pir-eumer. — Aghri. — Gueuzé. — Gheumar.... | 6 | 122 |
| *Perghri*..... | Ebgaï. — Louli. — Guirhan. — Tchikli. — Osmanli. — Gundurmè. — Ak-Boulak. — Keurzut..... | 8 | 117 |
| *Moks*..... | Tanis. — Tehniz. — Délam ..... | 3 | 63 |
| 8 cazas | 54 nahiés | | 724 villages |

Les autorités civiles du merkez-sandjak de Van sont : le *vali* ou gouverneur général qui administre directement le merkez-sandjak et le merkez-caza de Van ; les sept *caïmakams*, sous-gouverneurs des autres cazas et les 54 *mudirs*, directeurs des nahiés. Ces 62 fonctionnaires sont respectivement assistés de conseils administratifs, dont la composition est décrite au chapitre spécial du vilayet.

Les autorités religieuses sont, pour les musulmans, les *cadis* et *naïbs* ; pour les Arméniens grégoriens le *catholigos* ou patriarche d'Aghtamar et l'archevêque de Van ; pour les catholiques, la mission française des R.R. Pères Dominicains et les prêtres idigènes, et pour les protestants la mission américaine.

**Services administratifs.** — Tout ce qui concerne les services administratifs, les tribunaux, la gendarmerie et la police a été énuméré plus haut aux chapitres spéciaux du vilayet de Van.

**Corps consulaire.** — Un consul-général de Perse, un vice-consul d'Angleterre et un vice-consul de Russie résident à Van.

**Population.** — La population du merkez-sandjak de Van s'élève en totalité à 130,000 habitants comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans. | Turcs ottomans . . . | 10,500 | 61,000 hab. |
| | Kurdes . . . . . | 50,000 | |
| | Circassiens . . . . | 500 | |
| Chrétiens . . | Arméniens grégoriens. | 64,000 | 66,000 — |
| | — catholiques. | 708 | |
| | — protestants. | 290 | |
| | Chaldéens catholiques. | 1,000 | |
| | Latins (missionnaires français) . | 2 | |
| Israélites . . . . . | | | 1,000 — |
| Divers . . . . | Yézides. . . . . | 1,400 | 2,000 — |
| | Tchinganés (bohémiens) . | 600 | |
| TOTAL. . . . . | | | 130,000 hab. |

**Chef-lieu.** — La ville de Van, chef-lieu du vilayet, du merkez-sandjak et du merkez-caza de même nom, résidence du vali, gouverneur-général, du gouverneur militaire, du procureur général et siège des services administratifs, des tribunaux civils, correctionnel et du *chér'i* (juridiction islamique), du tribunal de commerce et du corps consulaire, quartier général des troupes de la province, archevêché arménien grégorien, etc., est située par 41° de longitude et 38° 27 de latitude nord, sur la rive sud orientale du lac de Van et à 80 mètres de hauteur au-dessus de son niveau, soit 1,730 mètres d'altitude. Bâtie sur la plate-forme du rocher à pic où s'élève son antique et vaste citadelle, cette ville est elle-même isolée de toutes parts, entourée de hautes murailles fortifiées et de chemins de ronde, et constitue ainsi tout entière une forteresse de premier ordre.

Au pied de la ville proprement dite ou forteresse de Van, s'étendent les quartiers non fortifiés appelés dans leur ensemble

*Aykerdan*, ou « les jardins ». Ces quartiers, au nombre de 11, sont en effet bâtis au milieu de vergers florissants et de grands et excellents vignobles qui produisent les meilleurs vins de l'Arménie. On les dénombre comme suit, de l'ouest à l'est, à partir de la ville proprement dite ou forteresse :

1° *Châh Miram Alty* ou quartier du bas de la ville de Sémiramis; 2° *Haïgavank*, ou quartier créé par Haïg, premier ancêtre des Arméniens; 3° *Pechor-Poghan*; 4° *Norcheni-Oulia*; 5° *Akerpi*; 6° *Augusner*; 7° *Arerk*; 8° *Guelortagh*; 9° *Norachen*; 10° *Araroutstagh* et 11° *Seghké-Keuï*.

L'espace total occupé par la ville entière de Van, forteresse et jardins, mesure en longueur 3,000 mètres et en largeur 900 mètres. Sur cet espace total, la plate-forme du rocher de Van, où sont bâties la citadelle et la ville proprement dite ou forteresse, occupe en longueur 600 mètres et en largeur 300 mètres.

**Population.** — La population de la ville de Van, tout entière comprise dans le chiffre sus-énoncé de celle du merkez-sandjak, est de 30,000 habitants, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans. | Turcs ottomans . . . . . | 16,000 hab. |
| | Kurdes . . . . . | |
| Chrétiens. . . | Arméniens grégoriens. . . . . | 13,500 — |
| | — catholiques . . . . . | |
| | — protestants. . . . . | |
| | Chaldéens catholiques . . . . . | |
| | Latins (missionnaires français . . | |
| Israélites. . . . . | | 500 — |
| | TOTAL. . . | 30,000 hab. |

Selon Moïse de Khorène et la plupart des historiens arméniens, la ville de Van a été fondée par Sémiramis (Châh Miram), après la victoire qu'elle remporta environ 1900 ans avant l'ère chrétienne sur le roi Ara-le-Beau et qui lui assujettit l'Arménie. La reine d'Assyrie donna son nom à cette ville, qu'elle appela « Châh Miramaguerd », et ce nom lui resta jusqu'à l'époque de

sa reconstruction par Van, père du roi d'Arménie Vahé, qui fut vaincu par Alexandre-le-Grand. Elle passa alors successivement sous la domination des Macédoniens et des Romains et partagea toutes les vicissitudes du royaume arménien de Vasbouragan, plus haut décrites.

Van devint la capitale du royaume sous les rois de la dynastie des Artsrouniks, qui régnèrent de 908 à 1022 de l'ère chrétienne en Vasbouragan, et dont la résidence fut d'abord à Vosdan, ville alors très florissante, aujourd'hui bourgade située au bord du lac, à 24 kilomètres au sud ouest de Van, Kakig, premier roi de cette dynastie, fondateur de la ville d'Aghtamar, ensevelie depuis sous les eaux du lac avec le pont magnifique qui la reliait à l'île et au monastère de même nom, seul reste de ces fondations, enrichie aussi Van et Vosdan de monastères également disparus.

Van n'a conservé de ses monuments antiques que les inscriptions cunéiformes gravées sur le haut rocher à pic qui sert de base à la forteresse ou ville proprement dite. Ces inscriptions, auxquelles les savants donnent le nom d'*arméniaques* pour les distinguer des autres inscriptions assyriennes, — dont elles diffèrent par certaines modifications destinées sans doute à établir une différence entre l'écriture des dialectes assyriens et celle des dialectes arméniens, — ne peuvent se lire que très imparfaitement. Quelques-uns croient qu'elles remontent à une antiquité encore plus haute que l'époque de Sémiramis, fait jusqu'ici bien difficile à constater, malgré l'aide puissante apportée aux études des écritures cunéiformes par la découverte, sur ce même rocher de Van, d'une inscription où sont racontés en trois langues les faits de Darius, fils d'Hystaspe.

Quoi qu'il en soit, outre ces monuments antiques aussi rares que précieux, Van possède plusieurs beaux édifices tant du moyen âge que des temps modernes. On peut citer parmi les premiers les murailles de la forteresse bâties en pierres dont quelques-unes portent des inscriptions et des sculptures. Ces murailles forment à l'est et au sud une double enceinte où passe un chemin de ronde au nord et à l'ouest. Quatre portes ouvertes

dans les murs donnent accès à la ville et une cinquième, au nord-ouest, est réservée pour la citadelle. Les premières sont, à l'est, *Tébriz-kapoussou*, ou la porte de Tauris; au sud, *Yéni-kapou*, la porte neuve et *Orta-kapou*, la porte du milieu; à l'ouest enfin *Iskèlé-kapou*, la porte de l'échelle, qui conduit au lac.

La citadelle renferme une grande caserne, un dépôt de poudre et d'autres munitions de guerre; une mosquée et une vieille église délabrée. On y voit un puits creusé dans le roc et contenant du bitume dont on ignore la source. On y trouve plusieurs inscriptions cunéiformes. Quatre chambres régulièrement taillées dans le roc vif formant la base de la forteresse sont situées précisément au-dessous du dépôt de poudre; une porte extérieure donne entrée à la première, où trois autres portes sont pratiquées, à droite, à gauche et au fond, pour pénétrer dans les autres chambres. Des chambres disposées de la même façon se rencontrent à plusieurs autres endroits, notamment au-dessus des jardins de Khorkhor qui sont au nord de la ville et au sud de la citadelle. A l'entrée de celles-ci, le rocher est couvert extérieurement d'inscriptions cunéiformes; peut-être ces inscriptions expliqueraient-elles la destination inconnue de ces chambres, qui semblent être de la même époque et sont en tous cas beaucoup plus anciennes que les murailles de la forteresse et de la citadelle.

Les autres édifices remarquables de la ville de Van sont, en premier lieu, parmi les 12 églises arméniennes de cette ville (7 dans la forteresse et 5 dans les jardins) celles de *Sourp-nichan*, de *Diramaïr* et de *Sourp-sahak;* puis, parmi ses 11 mosquées (6 dans la forteresse et 5 dans les jardins); celle de *Sinanïé* bâtie par l'illustre maître Sinan, architecte de la Suléïmanïè de Constantinople et de la Sélimïè d'Andrinople et fondateur de l'École d'architecture ottomane, célèbre dans l'Islam par ses nombreux chefs-d'œuvre; celle de *Khosrew-pacha*, due à cette même école et portant la date de 975 de l'hégire, soit 1558 de notre ère; et *Oulou-djami*, la grande mosquée située au sud de la ville, en face de la grande caserne attenante au mur du chemin de ronde.

Il y a à Van 243 rues dont 95 dans la ville proprement dite ou forteresse et 148 dans les jardins, et environ 5,000 maisons. Entre la ville et le cimetière musulman, à l'extrémité ouest des jardins, devant la porte dite *Yéni-kapou*, se trouvent le *Séraï* ou palais du gouvernement, la Municipalité, la Banque agricole et l'école *Ruchdié*; mais la résidence du *vali*, gouverneur-général, en est assez éloignée ; elle est située vers l'est des jardins, dans le quartier Norachen, c'est-à-dire le quartier neuf. La ville haute contient 2 casernes dont l'une dans l'intérieur de la citadelle, 4 bazars, 1 prison, les bâtiments de la Douane et des administrations de la Dette publique ottomane et de la Régie des tabacs ; l'hôtel des postes et télégraphes, les tribunaux, la pharmacie municipale, le *han* des Persans, etc. L'école protestante est aussi dans la ville haute, tandis que la résidence de la mission américaine est située aux jardins, dans le quartier d'Arerk. La mission des Pères Dominicains français est également située aux jardins, non loin de la résidence du vali et de celle des consuls de Perse, de Russie et d'Angleterre. C'est aussi dans la ville basse, au quartier Norcheni-Oulia que sont les bains publics ; les diverses places publiques et les principaux marchés, au nombre de 3, les principales écoles arméniennes et la célèbre église de *Haïgavank*, dans le quartier de ce nom.

Les jardins de Van, qui forment au moins les trois quarts de la ville basse, sont abondamment arrosés au nord et à l'est par des prises d'eau empruntées à la rivière d'*Augusner*, qui passe à proximité, et au sud par le canal *Châh-Miram-sou* qui traverse tout le quartier Châh-Miram-alty. Aussi sont-ils vraiment dignes de leur grande renommée, tant par l'agrément de leur séjour que par la richesse de leur production en vins estimés et en excellents fruits.

Par malheur, les charmes de cette ville et de toute la belle contrée, baignée par les eaux du lac de Van, sont assez souvent troublés par le réveil des anciens volcans qui l'environnent. Depuis le 5 février 1891, on ressent à Van des secousses quotidiennes de tremblement de terre, tantôt fortes, tantôt légères, se poursuivant quelquefois durant plusieurs heures. Le 6 février,

une violente secousse, qui s'est étendue tout autour du lac, a fait tomber la partie supérieure d'un minaret, quantité de vieux murs et de boutiques ; un malade est mort de peur. Adil-Djévaz, au nord du lac, a eu 40 maisons renversées et 80 autres rendues inhabitables. Il y a eu 3 morts et quelques blessés. La population, effrayée, a quitté la ville et s'est résignée à passer les nuits dehors, dans la neige, par 10 à 12° de froid.

On se souvient d'autres tremblements de terre, dont l'un, il y a 10 ans, en 1882, a renversé le village de Téghout, au pied du mont Nemrod en ensevelissant 75 personnes sous les décombres. Il y a 250 ans, la ville de Van tout entière fut pareillement détruite, et 2,000 habitants périrent ainsi.

**Ecoles.** — Les écoles du merkez-sandjak de Van sont au nombre de 48, dont 43 dans la ville et 5 dans les cazas ; 9 sont secondaires et 30 primaires. Les musulmans en possèdent 6 secondaires dont 3 à Van et 3 dans les cazas et 28 primaires à Van. Les Arméniens grégoriens ont dans cette même ville 3 écoles secondaires et 7 primaires, et 2 de cette dernière catégorie dans les cazas. Les Arméniens protestants ont 2 écoles primaires, l'une de garçons et l'autre de filles, toutes deux à Van. Les élèves de ces diverses écoles sont au nombre total de 2,928, comme suit :

| COMMUNAUTÉS | VILLE DE VAN | | CAZAS | | TOTAUX | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | GARÇONS | FILLES | GARÇONS | FILLES | GARÇONS | FILLES |
| Musulmans . . . . . | 1.145 | » | 90 | » | 1.235 | » |
| Armeniens grégoriens. . . | 914 | 420 | 129 | » | 1.043 | 420 |
| — protestants . . | 110 | 120 | » | » | 110 | 120 |
| Totaux . . . | 2.169 | 540 | 219 | » | 2.388 | 540 |
| Total général... | | | | | 2.928 élèves | |

Le corps enseignant compte un total de 101 maîtres et maîtresses.

| | | |
|---|---|---|
| Dépense annuelle. | Musulmans (aux frais de l'État) . . . . . | 24,720 piastres |
| | Arméniens grégoriens (aux frais de divers). . | 66,700 — |
| | Arméniens protestants (aux frais de la mission américaine. . . . . | (?) |
| | TOTAL.. . . . | 91,420 piastres |

**Production agricole.** — On estime, année moyenne, la production agricole du merkez-sandjak de Van, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Blé . . . . . | 40,000 | tonnes . . . . | 93,900 liv. turq. |
| Orge. . . . . | 30,000 | — . . . . | 52,173 — |
| Millet . . . . . | 20,000 | — . . . . | 34,783 — |
| Maïs. . . . . | 10,000 | — . . . . | 17,391 — |
| Riz . . . . . | 9,000 | — . . . . | 18,000 — |
| Haricots. . . . . | 60,000 | kilog. . . . . | 600 — |
| Pois. . . . . | 10,000 | — . . . . | 150 — |
| Produits maraîchers . . . . . | 75,000 | — . . . . | 1,125 — |
| Raisins secs. . . | 3,600 | — . . . . | 500 — |
| Raisins et autres fruits frais. . . | 45,000 | — . . . . | 675 — |
| Amandes. . . . . | 8,000 | — . . . . | 160 — |
| Noix de galle. . . | 10,000 | — . . . . | 3,000 — |
| Graine de lin. . . | 6,000 | — . . . . | 1,200 — |
| Miel . . . . . | | — . . . . | 2,000 — |
| Beurre. . . . . | 15,000 | — . . . . | 1,500 — |
| Tabac . . . . . | 200,000 | — . . . . | 6,000 — |
| Loupes de noyer. | 10,000 | pièces . . . . | 454 — |
| Laine . . . . . | 260,000 | kilog. . . . . | 2,182 — |
| Tiftik (poil de chèvre mohair) . . | 30,000 | — . . . . | 2,454 — |
| | | *A reporter*. . . | 238,247 liv. turq. |

| | | |
|---|---|---|
| | *Report*. . . | 238,247 liv. turq. |
| Peaux de moutons et chèvres. . . | 20,000 pièces . . . . | 1,090 — |
| Peaux de renard. | 500 — . . . . | 500 — |
| | TOTAL. . . | 239,837 liv. turq. |

Soit environ 5,516,250 francs.

**Bestiaux**. — Les bestiaux des races bovine, chevaline, asine et ovine fournissent aux éleveurs une production annuelle estimée, en moyenne, comme suit :

| RACE BOVINE | | CHEVAUX | ANES | MULETS | RACE OVINE | | TOTAUX par TÊTES |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| BOEUFS ET VACHES | BUFFLES | | | | MOUTONS | CHÈVRES | |
| 24.000 | 20.000 | 19.000 | 10.000 | 8.000 | 70.000 | 12.500 | 163.000 |
| TOTAUX : 44.000 | | 19 000 | 10.000 | 8 000 | 82.500 | | |
| | | | | | TOTAL GÉNÉRAL..... | | 163.000 |

**Mines et minières**. — Il existe à Sivan, nahié situé à 27 kilomètres de Van, et à Aktché-tchaï, sur le *Kara-sou*, à 44 kilomètres de la même ville, d'importants gisements de houille. A Berko, dans le caza de Chatak, se trouve une mine de plomb argentifère. L'oxyde de fer abonde dans le caza de Kiavach, à Ghurdjian et Almali. Les carrières de craie, de chaux et de plâtre sont très nombreuses aux alentours de Van et renommées pour la finesse et la blancheur de leurs produits.

**Forêts**. — Les abus et le défaut absolu d'entretien ont à la longue fait disparaître presque toutes les forêts qui couvraient les montagnes du merkez-sandjak de Van. Le caza de Kardigan, situé sur les bords du lac, est encore assez boisé ; toutefois, pour

que la ville de Van y trouve une provision suffisante de bois de chauffage, on ne saurait se dispenser des importations faites par la Perse. Quelques beaux ormes, quelques frênes subsistent encore dans plusieurs localités. Le noyer, naguère objet d'un grand commerce, est devenu rare.

**Faune.** — L'ours brun, le renard, le sanglier, le lièvre sont communs dans ces contrées, ainsi que la chèvre sauvage, de fort belle espèce, remarquable par ses cornes en forme de croissant. Le porc-épic fait de grands dégâts dans les vignes. La martre fournit aux exportations, ainsi que le renard, d'assez importantes quantités de peaux. Les oiseaux de proie, la perdrix de grosse espèce (our-kéklik), le canard, l'oie sauvage, l'outarde, le flamant, le héron, la mouette, le corbeau, la pie, pullulent autour des lacs de Van et d'Artchag, dont les eaux sont couvertes d'une multitude d'oiseaux aquatiques.

**Animaux domestiques.** — Les animaux domestiques les plus remarquables sont le chien kurde, de haute taille, employé à la garde des troupeaux et des habitations et le chat de Van dont il est fait une mention particulière au chapitre spécial du vilayet, où se trouvent également d'autres détails qu'il est inutile de répéter ici.

**Salines, tabacs, eaux minérales.** — Tout ce qui concerne les salines, les tabacs des environs de Van, les eaux minérales sulfureuses chaudes de Zilan-Déressi (caza d'Ardjech) leur degré de thermalité, etc., se trouve aussi dans les chapitres spéciaux du vilayet de Van.

**Agriculture.** — Les détails et considérations touchant l'agriculture ont été traités plus haut, sans qu'il soit besoin d'y revenir.

**Fleuves, rivières.** — Il en est de même pour les rivières qui arrosent le merkez-sandjak et se jettent dans le lac de Van.

**Lacs, marais.** — Pour les lacs, au nombre de six principaux, tous situés dans les dépendances directes du chef-lieu du vilayet; il n'y a lieu de rien ajouter à leur description déjà faite plus haut dans les deux chapitres spéciaux.

**Routes, chemins, transports, montagnes, production industrielle, commerce.** — Tous ces chapitres sont traités spécialement sous les mêmes titres dans la partie qui précède relative au vilayet de Van envisagé dans son ensemble. Il ne semble pas qu'il y ait lieu de rien ajouter à ce qui a été dit déjà sur ces différents sujets.

On peut toutefois mentionner ici les chiffres résumant le mouvement commercial du merkez-sandjak de Van, dont les détails se trouvent au tableau du dernier chapitre précité. Ces chiffres sont comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Année 1889 : Exportation. . . . | 120,750 | liv. turq. |
| — Importation. . . . | 148,592 | — |
| Mouvement total . . . | 269,342 | liv. turq |

Excédent en faveur de l'importation : 27,842 livres turques, soit un mouvement total d'environ 6,194,866 francs, donnant un excédent d'environ 640,360 francs en faveur de l'importation.

**Dîmes et impôts.** — On trouve au chapitre spécial du vilayet de Van les détails des recettes et dépenses du merkez-sandjak de Van lesquelles, pour l'année 1890, se résument comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Recettes, environ. . . . . | 1,635,668 | francs |
| Dépenses — . . . . . | 822,526 | — |
| Reste disponible, environ. . | 813,142 | francs |

# CAZAS DU SANDJAK DE VAN

## MERKEZ-CAZA DE VAN

**Orientation, limites.** — Le merkez-caza de Van est situé à l'est du merkez-sandjak de même nom. Il est limité au nord par le caza de Perghri, à l'est et au sud-est par le sandjak de Hekkiari, au sud-ouest par le caza de Ghévach ou Kiavach et à l'ouest par le lac de Van.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 17 nahiés énumérés plus haut, et contient 154 villages.

**Population du merkez-caza.** — Sa population totale, en y comprenant celle de la ville de Van précitée, est de 35,500 habitants comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans. | Turcs ottomans. . . . . | 9,500 | |
| | Kurdes . . . . . | 11,500 | 21,500 hab. |
| | Tcherkess (Circassiens). . | 500 | |
| Chrétiens. | Arméniens grégoriens . . | 12,293 | |
| | — catholiques . | 5 | |
| | — protestants . | 200 | 13,500 — |
| | Chaldéens catholiques . . | 1,000 | |
| | Latins . . . . . | 2 | |
| Israélites . . . . . | | | 500 — |
| | | TOTAL. . . . . | 35,500 hab. |

**Chef-lieu, Van.** — La ville de Van, chef-lieu du vilayet, du merkez-sandjak et du merkez-caza de même nom, est décrite ci-dessus dans le chapitre spécial du merkez-sandjak.

**Production agricole.** — Le merkez-caza de Van produit principalement le blé, l'orge, le seigle, le millet, la vigne, le haricot et plusieurs espèces de pois : la fève, la lentille, diverses productions de la culture maraîchère prospèrent autour du chef-lieu, auquel les jardiniers musulmans des environs fournissent son approvisionnement de choux, navets, oignons, ail, tomates, etc. La culture de la pomme de terre s'est beaucoup développée depuis quelques années. On cultive aussi le lin, tant comme plante textile que pour sa graine, objet d'un commerce important. Les fruits des vergers de Van sont renommés, surtout la poire et la pomme, l'abricot et la pêche, le coing, la cerise douce et la cerise aigre, plusieurs espèces de prunes, et des raisins de table blancs et noirs. Ces derniers sont également cultivés dans les jardins de cinq ou six villages pour lesquels cette culture est une spécialité, tels que Châh-baghi, Alaï-Keuï et autres, à proximité de Van.

**Production industrielle.** — La bijouterie, l'orfèvrerie et la tisseranderie surtout, sont prospères dans cette partie du vilayet. Le coton brut vient de Perse ; il est filé dans les villages au rouet et au fuseau par les femmes, et livré par elles aux tisserands qui font la toile dite *van-bèzi* et les autres étoffes du pays. La toile est tissée en blanc et en diverses couleurs dont la plus recherchée des acheteurs indigènes est le rouge, généralement tiré de la racine de garance ou du kermès minéral qui sont remplacés, dans les fabriques nouvellement établies, par les alizaris de provenance autrichienne. Il se fait de toutes ces étoffes une grande consommation locale et une exportation qui ne manque pas d'importance.

**Commerce.** — Le merkez-caza de Van est le centre du commerce du vilayet, dont le détail se trouve plus haut à son chapitre spécial.

**Localités remarquables, antiquités, etc.** — Parmi les localités remarquables situées dans le merkez-caza de Van, on peut citer le village d'Asdvastsachin, fondé par Haïg, premier ancêtre et roi des Arméniens. Il est situé dans la plaine de Haïgtsor, à 22 kilomètres au sud-est de la ville de Van, non loin des bords de la rivière *Anguil-sou* et du canal *Châh-Miram-sou*. Près de là se trouve le Bol-dagh où Haïg bâtit la forteresse qui porte son nom : *Haïgapert*. C'est encore dans cette même plaine que, poursuivi par Nemrod dont il fuyait la tyrannie, il le combattit et le tua.

On voit à l'est de Van, près des jardins, un monticule appelé *Zemzem-mugara* et *Toprak-kalé*, où des fouilles ont fait découvrir les fondations d'un temple et un grand nombre de vases en terre, lacrymatoires, de statuettes de terre et de métal représentant des hommes et des animaux, etc. Au pied de ce monticule, à Ak-keupru, il existe, sur un rocher taillé en forme rectangulaire, une longue inscription appelée *méhéri-tour*, c'est-à-dire porte du temple.

A Votchgharantz se trouvent, dans une chapelle, les tombeaux d'anciens princes arméniens ; à Ichkani étaient les haras royaux. Les îles du lac de Van et les anciens monastères, les couvents ou anabads et les églises qu'elles renferment ont été déjà énumérés plus haut.

## CAZA DE KARDIGAN

**Orientation, limites.** — Le caza de Kardigan est situé au sud-ouest du merkez-sandjak de Van. Il est limité au nord par le lac de Van ; à l'est, par le caza de Ghévach ; au sud par celui de Moks e à l'ouest par le vilayet de Bitlis.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 5 nahiés qui sont : Kessan, Elan, Ghévar, Perto et Déri, et contient 79 villages.

**Autorités.** — Les autorités administratives sont le caïmakam, sous-gouverneur, et les cinq mudirs, directeurs des nahïés, respectivement assistés de conseils administratifs composés, sous leur présidence, comme tous ceux déjà plus hauts décrits.

**Population du caza.** — La population totale du caza de Kardigan, en y comprenant celle de son chef-lieu, est de 14,339 habitants, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans. | Turcs ottomans . . . . . | 176 | 5,676 hab. |
| | Kurdes . . . . . | 5,500 | |
| Chrétiens. . | Arméniens grégoriens. . . | 7,700 | 7,820 — |
| | — catholiques . . | 120 | |
| Israélites . . . . . | | | 68 — |
| Divers . . . | Yézides . . . . . | 175 | 775 — |
| | Tchinganès (bohémiens) . | 600 | |
| | | TOTAL. . . . | 14,339 hab. |

**Chef-lieu.** — Kindrankz, chef-lieu du caza, résidence du caïmakam, sous-gouverneur, et siège des services administratifs, est à 97 kilomètres au sud-ouest de Van, sur la rive méridionale du lac. Toute la contrée d'alentour est bien boisée ; aussi la principale occupation des habitants est-elle le commerce des bois de chauffage et de construction nécessaires à la ville de Van qui tire de là son approvisionnement. Les transports se font par petits voiliers, sur le lac.

**Population.** — La population de Kindrantz, comprise dans le chiffre de celle du caza ci-dessus, est de 4,064 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (Turcs ottomans). . . . . | 176 hab. |
| Chrétiens (Arméniens grégoriens et catholiques). | 3,820 — |
| Israélites . . . . . | 68 — |
| TOTAL. . . | 4,064 hab. |

**Édifices.** — Les principaux édifices sont : la belle mosquée et le grand monastère du village de Sohorp, ainsi que le célèbre couvent de *Sourp-Agop* (Saint-Jacques) à Kouskoun-kran.

L'agriculture et l'élevage des bestiaux, surtout des moutons, sont en bonne voie de prospérité dans le caza de Kardigan.

## CAZA DE CHITAK ou CHATAK

**Orientation, limites.** — Le caza de Chitak est situé au sud du merkez-sandjak de Van. Il est limité au nord par le caza de Kiavach ; à l'est et au sud, par le sandjak de Hekkiari, et à l'ouest par le caza de Moks.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 5 nahiés qui sont : Berko, Chivérik, Soultékin, Kadjik et Ezdinam, et contient 86 villages.

**Autorités.** — Il est administré par le caïmakam, sous-gouverneur, et les 5 mudirs, directeurs des nahiés, respectivement assistés de conseils administratifs semblables à ceux déjà décrits plus haut.

**Population.** — La population totale du caza de Chitak est de 13,630 habitants, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans. | Turcs ottomans. . . . . | 150 | 6,850 hab. |
| | Kurdes. . . . . | 6,700 | |
| Chrétiens . | Arméniens grégoriens . . | 6,300 | 6,500 — |
| | — catholiques. . . | 200 | |
| Israélites . . . . . | | | 80 — |
| Divers (Yézides). . . . . | | | 200 — |
| | | TOTAL. . . . | 13,630 hab. |

**Chef-lieu.** — Taghe, chef-lieu du caza de Chitak, résidence

du caïmakam et siège des divers services publics, est une ville industrielle. On y fabrique le *chal*, étoffe très fine en poil de chèvre mohair, dans 60 manufactures. On y fabrique aussi des *aba*; on y tisse le *manoussa*, le *satrany-chayak*, le *van-bèzi* ou toile dite de Van, en quantités considérables. On y confectionne en grand des vêtements d'hommes et de femmes.

**Population du chef-lieu.** — La population de cette petite ville, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 2,430 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (Turcs et Kurdes). . . . . | 850 hab. |
| Chrétiens (Arméniens grégoriens et catholiques). | 1,500 — |
| Israélites. . . . . | 80 — |
| TOTAL. . . | 2,430 hab. |

Taghe est située à 77 kilomètres au sud-est de Van. Au sommet d'une montagne voisine se trouvent le château fort où se retirèrent les chefs kurdes Bederkhan-Bey et Nouroullah-Bey, il y a cinquante ans environ. Non loin de là, la forteresse de Zel, célèbre dans l'histoire des rois d'Arménie, a servi de refuge à Vartan-Mamigonian lors de la chute des Arsacides.

A Sourp-Dighin, village situé dans la vallée, à 6 kilomètres environ de Taghe, on remarque une belle église édifiée sous le vocable des vierges arméniennes Hrepsima et Gaïané.

La plus grande partie de la population s'occupe des travaux manufacturiers énumérés ci-dessus, qui lui procurent un certain bien-être. Les tribus kurdes *Halilanli*, *Gurraveranli* et *Yézidinanli*, qui descendent des *Yézides* et dont les campements et villages dépendent de ce caza, sont exemptes du service militaire.

## CAZA DE GHÉVACH ou KIAVACH

**Orientation, limites.** — Le caza de Ghévach est situé au sud du merkez-sandjak de Van. Il est limité au nord par le lac de Van; à l'est, par le merkez-caza de Van; au sud par le caza de Chatak, et à l'ouest, par celui de Kardigan.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 5 nahiés qui sont : Vestan, Narik, Torghio, Takmas et Khatkhat et contient 59 villages.

**Autorités.** — Ses autorités administratives sont le caïmakam, sous-gouverneur du caza, et les 5 mudirs, directeurs des nahiés. Ces six fonctionnaires sont respectivement assistés d'un conseil administratif sous leur présidence, composé comme il est dit plus haut.

**Population.** — La population totale du caza est de 13,164 habitants, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans. | Turcs ottomans . . . . . | 130 | 8,130 hab. |
| | Kurdes . . . . . | 8,000 | |
| Chrétiens. . | Arméniens grégoriens . . . | 4,800 | 4,850 — |
| | — catholiques. . . | 50 | |
| Israélites . . . . . | | | 59 — |
| Divers (Yézides). . . . . | | | 125 — |
| | | TOTAL. . . , | 13,164 hab. |

**Chef-lieu.** — Vestan ou Vosdan, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur, et siège des divers services publics, est l'ancienne capitale des rois d'Arménie de la dynastie des Artsrouniks. Cette petite ville ne se fait

remarquer aujourd'hui que par la beauté de ses jardins et la douceur relative de son climat. Elle est située à 27 kilomètres au sud de Van. Sa population, comprise dans le chiffre total ci-dessus de celle du caza, est de 4,239 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (Turcs et Kurdes). . . . . | 2,130 hab. |
| Chrétiens (Arméniens grégoriens et catholiques). | 2,050 — |
| Israélites. . . . . | 59 — |
| TOTAL. . . | 4,239 hab. |

**Monuments.** — La mosquée construite à Vostan au XVII[e] siècle par Yezdicher, frère de Khosrew-Pacha, mérite d'être citée, ainsi que la forteresse de Harpet-kalè où se retira Mahmoud-Khan.

**Localités remarquables.** — A Narik ou Narek, chef-lieu du nahié de même nom, se trouve le monastère d'où sortit saint Grégoire Naregatsi, célèbre écrivain arménien. Saint Jéghiché, l'un des traducteurs de la Bible arménienne, a son tombeau dans le couvent de Tcharkhapan près Vostan. Le monastère Ilou, bâti à flanc de coteau sur le mont Ardos-dagh, au sud de cette même ville, a été fondé par Kakig. C'est enfin à Mokrapert, village arménien situé à 17 kilomètres environ au nord-ouest de Vostan que l'archevêque Sahag jeta le feu sacré des Perses (adrouchan) dans le lac de Van.

## CAZA DE ADIL-DJÉVAZ

**Orientation, limites.** — Le caza d'Adil-Djévaz est situé au nord-ouest du merkez-sandjak de Van. Il est limité au nord par le vilayet d'Erzeroum; à l'est, par le caza d'Ardjech; au sud par le lac de Van, et à l'ouest par le vilayet de Bitlis.

**Division administrative.** — Il est divisé administrati-

vement en 5 nahiés, qui sont : Tachkin, Ak-Tépé, Yechné-Keumur, Torchindjik et Adin, et contient 44 villages.

**Autorités.** — Ses autorités administratives sont le caïmakam, sous-gouverneur du caza, et les 5 mudirs, directeurs des nahiés, respectivement assistés de Conseils administratifs.

**Population du caza.** — La population totale du caza d'Adil-Djévaz est de 12,697 habitants, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans. | Turcs ottomans. . . . . | 145 | 4,145 hab. |
| | Kurdes . . . . . | 4,000 | |
| Chrétiens. . | Arméniens grégoriens. . . | 8,000 | 8,138 — |
| | — catholiques. . . | 93 | |
| | — protestants. . . | 45 | |
| Israélites . . . . . | | | 74 — |
| Divers. (Yézides). . . . . | | | 340 — |
| TOTAL. . . | | | 12,697 hab. |

**Chef-lieu.** — Artsighè, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des divers services publics, est située sur la rive septentrionale du lac de Van, à 165 kilomètres au nord-ouest du chef-lieu du vilayet et à 41 kilomètres sur la gauche et au sud de la route de Van à Erzeroum par Ardjech et Mélazguerd.

**Population.** — La population d'Artsighè s'élève en totalité à 2,457 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (Turcs et Kurdes). . . . . | 1,245 hab. |
| Chrétiens (Arméniens grégoriens, catholiques et protestants . . . . . | 1,138 — |
| Israélites. . . . . | 74 — |
| TOTAL. . . | 2,457 hab. |

La ville est divisée en deux parties : l'ancienne et la nouvelle.

La première, où l'élément musulman se trouve en très grande majorité, est entourée d'une enceinte fortifiée ; elle était très florissante au moyen âge. Toghrul Ier, fondateur de la dynastie des Seldjoukides, la prit vers le milieu du XIe siècle de l'ère chrétienne et en massacra les habitants. On voit dans cette enceinte une église datant des premiers temps du christianisme et une ancienne mosquée. Sur le flanc nord de la montagne, où s'élève la ville haute, on remarque le monastère Ikantchelakorts, et du pied de cette montagne sort une abondante source carbonatée qui arrose les nombreux et beaux jardins de la ville basse habitée par les chrétiens.

Les habitants du caza d'Adil-Djévaz sont en général cultivateurs ou conducteurs de caravanes.

## CAZA D'ARDJECH

**Orientation, limites.** — Le caza d'Ardjech est situé au nord du merkez-sandjak de Van. Il est limité au nord et au nord-ouest par le vilayet d'Erzeroûm ; à l'est, par le caza de Perghri ; au sud par le lac de Van et à l'ouest par le caza d'Adil-Djévaz.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 6 nahiés qui sont : Tchélébi-bagh, Ghizik, Pir-Eumur, Aghri, Gueuzè et Gheumar, et contient 122 villages.

**Autorités.** — Il est administré par le caïmakam, sous-gouverneur du caza, et les 6 mudirs, directeurs des nahiés, assistés respectivement de conseils administratifs composés comme il est dit plus haut.

**Population.** — La population totale du caza est de 14,774 habitants, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans. | Turcs ottomans . . . . . | 129 | 5,129 hab. |
| | Kurdes . . . . . | 5,000 | |
| Chrétiens. . | Arméniens grégoriens . . | 9,400 | 9,490 — |
| | — catholiques . . | 90 | |
| Israélites . . . . . | | | 60 — |
| Divers (Yézides) . . . . . | | | 95 — |
| | | TOTAL . . | 14,774 hab. |

**Chef-lieu.** — Agantz, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des divers services publics, est situé sur la route de Van à Erzeroum, à 99 kilomètres au nord de la première de ces deux villes. Il y a 50 ans à peine que la crue des eaux du lac a submergé la ville d'Ardjech-kalè (forteresse d'Ardjech) ancien chef-lieu du caza auquel Agantz a succédé. Les habitants se sont alors réfugiés plus avant dans les terres et y ont bâti les nouveaux villages de Plour, Gassima-bagh et Tchélébi-bagh. Ardjech-kalé était une des anciennes capitales des rois d'Arménie. Elle fut conquise par Toghrul I^er^ qui en fit sa principale résidence. On voit encore au bord du lac quelques restes de son enceinte qui n'ont pas encore été engloutis, non loin du village arménien de Madnavank, où se trouve une belle carrière de pierre calcaire.

**Population.** — La population d'Agantz, comprise dans le chiffre précité de celle du caza, est de 2,179 habitants, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans (Turcs et Kurdes) . . . . . | 629 | hab. |
| Chrétiens (Arméniens grégoriens et catholiques). | 1,490 | — |
| Israélites. . . . . | 60 | — |
| TOTAL. . . | 2,179 | hab. |

Tout près d'Agantz, à 2 kilomètres vers l'est, se trouve une montagne qui renferme une carrière de pierre calcaire, de 3 kilomètres d'étendue, large d'environ 300 mètres. Le sommet de cette montagne se termine par un vaste plateau couvert des

ruines d'une ville antique nommée Zernak qui fut très florissante. Les rues de la dite ville sont larges et coupées à angle droit; on retire de ses édifices de belles pierres siliceuses régulièrement taillées dont on se sert pour les nouvelles constructions.

C'est dans ce caza que sont situées la rivière d'*Ardjech* qui parcourt d'un bout à l'autre, du nord au sud, sa partie centrale, et la vallée de *Zilan-déressi*, célèbre par ses eaux thermales. Autrefois très populeuse et bien cultivée, cette vallée contient encore un grand nombre d'arbres fruitiers de toute espèce, qui sont redevenus à l'état sauvage. Des rochers basaltiques bordent la vallée sur toute sa longueur, et l'on y trouve aussi une belle carrière de pierre meulière. Sur une colline, on voit les restes d'une ville antique qui devait être fort importante, à en juger par la grande étendue de ses ruines. On voit aussi, dans le nahié de Gheumar qui occupe une partie de la vallée de Zilan-déressi, deux anciens ponts; l'un, situé près des eaux thermales, a été construit avec les pierres d'une église arménienne qu'on appelait les « sept chapelles ». L'autre pont, nommé « Goth-keupru », n'offre rien de bien remarquable.

Parmi les anciens monastères, nombreux dans le caza d'Ardjech, il convient de citer ceux de Kantrak et d'Adjounès, ainsi que celui de Métrope où vécut au xv[e] siècle le Père Thomas, auteur d'une histoire estimée de l'invasion de Timour-leng (Tamerlan). Il y a près de ce monastère un gisement considérable d'une sorte de cristallisation rouge et noire traversée de veines de couleurs variées.

Les habitants du caza d'Ardjech sont pour la plupart cultivateurs et surtout vignerons. Les vins de ce caza sont réputés ainsi que ses melons et ses pastèques d'un goût exquis.

## CAZA DE PERGHRI

**Orientation, limites.** — Le caza de Perghri est situé au

nord-est du merkez-sandjak de Van. Il est limité au nord par le vilayet d'Erzeroum ; à l'est, par la Perse et le sandjak d'Hekkiari ; au sud, par le merkez-caza de Van, et à l'ouest par le caza d'Ardjech et le lac de Van.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 8 nahiés qui sont : Ebgaï, Louli, Guithan, Tchikli, Osmanli, Gundurmé, Ak-Boulak et Keurzut. Il contient 117 villages.

**Autorités.** — Il est administré par le caïmakam, sous-gouverneur du caza, et les 8 mudirs, directeurs des nahiés, assistés de leurs conseils d'administration respectifs.

**Population du caza.** — La population totale du caza de Perghri est de 13,382 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (Turcs et Kurdes) | 5,910 |
| Chrétiens (Arméniens grégoriens et catholiques) | 7,270 |
| Israélites | 87 |
| Divers (Yézides) | 115 |
| TOTAL | 13,382 |

**Chef-lieu.** — Perghri, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur, et des divers services publics, est situé à la distance de 77 kilomètres au nord-est de Van. On peut citer sa forteresse qui dans les temps anciens a résisté aux efforts des Grecs, et le monastère *Der-Housganvort*, bâti au nord de la ville, à flanc de coteau sur une montagne voisine ; il est célèbre par les pèlerinages qui s'y font annuellement.

**Population.** — La population de la ville de Perghri, comprise dans le chiffre de celle du caza précité, est de 3,067 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (Turcs ottomans et Kurdes) . . . . . | 910 |
| Chrétiens (Arméniens grégoriens et catholiques) . . . . | 2,070 |
| Israélites . . . . . | 87 |
| TOTAL. . . | 3,067 |

**Localités remarquables.** — On remarque aux environs de Perghri le pont de *Cheïtan-keupru*, ou « pont du diable », jeté hardiment entre deux collines où il produit un effet très pittoresque. La plaine d'Abagha est parsemée de ruines d'un grand nombre de villages arméniens et yézides, qui par elles-mêmes n'ont rien de bien intéressant, mais font voir combien le pays s'est dépeuplé. On comptait autrefois dans cette plaine plus de 300 villages ; il n'en reste que 40 aujourd'hui.

## CAZA DE MOKS

**Orientation, limites.** — Le caza de Moks est situé au sud-ouest du merkez-sandjak de Van. Il est limité au nord par le caza de Kardigan ; à l'est par celui de Chatak ; au sud, par le sandjak de Hekkiari et à l'ouest par le vilayet de Bitlis.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 3 nahiés qui sont Tanis, Télmiz et Délam, et l'on y compte 63 villages.

**Autorités.** — Les autorités administratives sont le caïmakam, sous-gouverneur du caza, et les 3 mudirs, directeurs des nahiés. Ces quatre fonctionnaires sont respectivement assistés de conseils déjà décrits plus haut.

**Population.** — La population totale du caza de Moks est de 12,514 habitants, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans. | Turcs ottomans. . . . . | 160 | 3,660 hab. |
| | Kurdes . . . . . | 3,500 | |
| Chrétiens. . | Arméniens grégoriens. . . | 8,307 | 8,432 — |
| | — catholiques . . | 80 | |
| | — protestants . . | 45 | |
| Israélites. . . . . | | | 72 — |
| Divers (Yézides) . . . . . | | | 350 — |
| | | TOTAL . . . | 12,514 hab. |

**Chef-lieu.** — Moks, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur et chef des divers services publics, est une petite ville située dans un district montagneux et très accidenté, à 99 kilomètres sud-ouest de Van. Elle n'a rien qui mérite d'être cité. Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 3,857 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (Turcs ottomans, Kurdes) . . . . . | 660 hab. |
| Chrétiens (Arméniens grégoriens, catholiques et protestants) . . . . . | 3,125 — |
| Israélites . . . . . | 72 — |
| TOTAL. . . . | 3,857 hab. |

**Localités remarquables.** — On remarque aux alentours de Moks, vers l'est, le village d'Abaran (palais), où se trouve le monastère *Abaranitz-Sourp Katche*, construit par l'archevêque saint Stéphan. Au VI^e^ siècle vivait dans ce monastère le Père Simon, grand poète arménien qui a écrit en vers l'histoire de Bahlavounik. Un second monastère, celui de Poutki-Sourp-Kévork (Saint-Georges), ne mérite pas moins d'être cité : c'est le *Saint-Bernard* de l'Arménie.

Une forteresse antique ou du moins fort ancienne s'élève au milieu de la vallée d'Arvenitz-tzor.

**Mines.** — Non loin de Moks, sur le mont Abraham, sont

des mines de fer jadis largement exploitées, comme en témoignent de profondes galeries qui pénètrent bien avant dans la montagne. On connaît encore des mines semblables mais encore intactes dans le village d'Aghi. Enfin deux autres mines de fer situées près du village de Pir-nachin, actuellement en ruines, entretenaient sans cesse 300 fours en activité il y a environ cent ans.

Les pâturages du sandjak de Moks sont renommés. De nombreux éleveurs y nourrissent de grands troupeaux de moutons sous la conduite des bergers kurdes. Les habitants du caza tirent d'assez bons profits de cette branche de l'agriculture.

# SANDJAK DE HEKKIARI

**Orientation, limites.** — Le sandjak de Hekkiari est situé au sud et à l'est du vilayet de Van. Il est limité au nord par le merkez-sandjak de Van; à l'est par la Perse; au sud par les vilayets de Mossoul et de Diarbékir, et à l'ouest par celui de Bitlis et le merkez-sandjak de Van.

**Superficie.** — Sa superficie totale est d'environ 25,000 kilomètres carrés, aproximativement divisée comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Terres arables . . . . . | 10,000 | kilom. carrés |
| Montagnes arides . . . . . | 10,000 | — |
| — boisées . . . . . | 5,000 | — |
| SUPERFICIE TOTALE. . . | 25,000 | kilom. carrés |

**Origine et division administrative.** — Comme le merkez-sandjak de Van, le sandjak de Hekkiari fut formé d'abord d'une partie du vilayet d'Erzeroum constituée un an plus tard que le premier, en 1876, en un vilayet sous le même nom (Hekkiari). Le 1er mars 1888, ce vilayet fut supprimé et forma le second sandjak du vilayet de Van.

L'autorité ottomane n'a été définitivement établie sur Hekkiari que lorsque Gheuzlukli Rachid Pacha eut fait prisonnier Nouroullah Bey, chef des tribus kurdes de Djulamerg, qui se retira au château fort de Taghe, cité plus haut, après avoir fait sa soumission.

Déjà en 1842, l'armée ottomane, sous les ordres d'Osman-Pacha, s'était emparée d'Evrak-kalè et avait relégué son défenseur, Bederkhan Bey, autre chef de tribus kurdes, dans ce même château fort de Taghe. En 1845, Halimé-Hanoum rendit sans résistance, au gouvernement ottoman, la ville forte de Bach-kalè où elle régnait en souveraine.

Depuis son adjonction au vilayet de Van en qualité de sandjak, Hekkiari est divisé administrativement en 11 cazas et 49 nahiés. On y compte en totalité 1,555 villages, comme suit :

| CAZAS | NAHIÉS | VILLAGES |
|---|---|---|
| Djulamérik ou Djulamerg (merkez-caza) | Selahi-tal-eddir. — Kiat-abia. — Bervadi deurt vè tiat-sèkili | 120 |
| Elback | Chikufti. — Chivelan. — Sériliak. — Elnouh. — Souritad. — Kenar-bourdj. — Massiron. — Devitch | 180 |
| Ghéver | Perkoulik. — Ildir. — Diri. — Koulidjan. — Malioup | 260 |
| Chemdinan | Zerzan. — Guerdit. — Eriki. — Koumaro... | 140 |
| Mahmoudi | Makvi-achirèti. — Milan-achireti. — Takvor-achireti. — Yézidis. — Chemsiki | 91 |
| Nordouz | Elam. — Chivan | 80 |
| Tchal | Bin-yantch. — Takvid. — Dazè. — Ertouch. — Tiatü-ulia. — Tiatü-sufla | 136 |
| Mamouret-ul-Hamid | Yrian. — Aktchè-kalè | 70 |
| Beït-ul-Chébab | Kili. — Sindi. — Kevran. — Gueuyan. — Mamoukran. — Zirki. — Pérousan | 80 |
| Ouramar | Djilouler. — Ychtazin | 32 |
| Amadiè | Pervari-bala. — Pervari-zir. — Bizvè. — Dakian. — Daoudia | 366 |
| 11 cazas | 49 nahiés | 1,555 villages |

**Division militaire.** — Il a été déjà dit plus haut que les troupes de l'armée active (nizam) qui sont dans le vilayet de Van appartiennent au 4e corps d'armée, dont le quartier général est Erzindjan. La garnison de Hekkiari n'est que de deux bataillons de *nizam*.

**Autorités civiles, religieuses.** — Les autorités administratives du sandjak de Hekkiari se composent du *mutessarif* (gouverneur), ayant sous ses ordres directs le merkez-caza

qui n'a point de sous-gouverneur; puis les 10 caïmakams, sous-gouverneurs des autres cazas et les 49 mudirs, directeurs des nahiés. Chacun de ces 60 fonctionnaires est assisté d'un conseil administratif formé, sous sa présidence des *cadis*, des *naïbs*, des chefs des divers services publics et de membres pris en nombre égal parmi les notables élus par chaque communauté.

Pour les musulmans du sandjak de Hekkiari, les autorités religieuses, qui décident également de toute question relevant du droit islamique et par conséquent jugée par le tribunal du Chér'i, sont les cadis et les naïbs.

Les Arméniens grégoriens ont un archevêque dont le siège est à Djoulamerg. Les Nestoriens ont un patriarche dans cette même ville.

**Services administratifs.** — Les principaux services administratifs du sandjak de Hekkiari sont les Finances, l'Instruction publique, l'Agriculture, les Travaux publics, les Douanes, les Postes et Télégraphes, le cadastre et l'Office sanitaire.

**Tribunaux.** -- Il y a dans le sandjak de Hekkiari des tribunaux civils et correctionnels relevant du ministère de la Justice, et appliquant le droit moderne; ainsi que les tribunaux du Chér'i qui jugent suivant le droit islamique et dépendent du Chéïk-ul-Islam, ministre du Culte.

**Gendarmes, police.** — Les tribunaux et l'autotité civile disposent de 250 gendarmes (zaptiés), de 3 commissaires et de 9 agents de police.

**Dette publique ottomane, Régie des tabacs.** — Il y a dans ce sandjak des mémouriets (agences) de la Dette publique ottomane et de la Régie co-intéressée des tabacs.

**Population.** — La population totale du sandjak de Hekkiari est très approximativement de 300,000 habitants, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans. | Turcs ottomans. . . . | 20,000 | 180,000 hab. |
| | Kurdes. . . . . | 160,000 | |
| Chrétiens . | Arméniens grégoriens . | 15,000 | 112,000 — |
| | Nestoriens rayas. . . . | 40,000 | |
| | — autonomes. . | 52,000 | |
| | Chaldéens catholiques . | 5,000 | |
| Israélites . . . . . | | | 4,000 — |
| Yézides . . . . . | | | 4,000 — |
| | | TOTAL. . . . | 300,000 hab. |

**Mœurs et usages.** — Les Turcs ottomans et les Kurdes du sandjak de Hekkiari ne diffèrent en rien de ceux du merkez-sandjak de Van. Ces deux communautés sont décrites au chapitre spécial du vilayet, et il n'y a lieu de rien ajouter ici à ce sujet.

Il en est de même pour ce qui concerne les Arméniens grégoriens, les Nestoriens, les israélites et les yézides.

Il a déjà été dit dans le même chapitre que ce qui concerne les Chaldéens est traité au chapitre spécial du vilayet de Mossoul.

**Ecoles.** — Il n'y a dans le sandjak de Hekkiari que 12 écoles, dont 2 secondaires et 10 primaires, fréquentées par un nombre total de 490 élèves, dont 230 musulmans, 150 Arméniens grégoriens, 50 Chaldéens et 60 israélites, comme suit :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Musulmans. | 2 écoles *Ruchdiè* (secondaires) . | | 150 | 230 élèves |
| | 2 — primaires . . . . . | | 80 | |
| Arméniens . | 3 — | — . . . . . | 150 | — |
| Chaldéens . | 2 — | — . . . . . | 50 | — |
| Israélites. . | 3 — | — . . . . . | 60 | — |
| TOTAL . | 12 écoles secondaires et primaires. | | | 490 élèves |

Les écoles musulmanes *Ruchdiè* sont défrayées par l'État et relèvent du ministre de l'instruction publique. La dépense annuelle de ces deux écoles, l'une à Djulamerg, l'autre à Bach-ka-

lè (caza d'Elback) est de 6,000 piastres, soit environ 1,380 francs. Les deux écoles primaires, l'une à Bach-kalè (caza d'Elback), l'autre à Diza, chef-lieu du caza de Ghéver, sont des écoles de mosquées du ressort du ministère du culte et défrayées par les fondations pieuses auxquelles elles sont annexées.

Les écoles primaires des Arméniens grégoriens, dont deux dans le caza d'Elback, à Bach-kalè et à Der (monastère de Saint-Barthélemy) et une troisième à Diza sont dirigées et défrayées par les églises de la communauté. C'est également le clergé qui dirige et défraie les deux écoles catholiques des villages chaldéens du caza de Ghéver.

Quant aux trois écoles de la communauté israélite, deux sont annexées aux synagogues de Bach-kalè, et la troisième à celle de Diza, sous la direction des rabbins qui les desservent.

Dans les cazas de Djulamerg et de Ghéver, la mission américaine protestante d'Ourmiah, en Perse, cherche à fonder quelques petites écoles chez les Nestoriens, mais sans grand succès.

**Climat.** — Le climat du sandjak de Hekkiari n'est pas très sain, surtout durant la saison d'été, courte, mais assez chaude, car la température moyenne y atteint et quelquefois même dépasse + 40° centigrades. En cette saison, la fièvre intermittente et la fièvre typhoïde règnent à Djulamerg, à Amadiè et dans plusieurs autres cantons, sans y montrer cependant beaucoup de malignité. L'hiver dure 6 à 7 mois; mais la température de ces profondes vallées n'est jamais aussi rigoureuse que celle des plaines situées autour du lac de Van.

**Production agricole.** — Les principaux produits du sol dans le sandjak de Hekkiari sont les céréales, les plantes légumineuses, les fruits, surtout les raisins, les figues et les grenades; le tabac, les loupes de noyer; les divers produits de la culture maraîchère, etc., etc. La vigne et le riz abondent et prospèrent plus spécialement dans le caza d'Amadiè.

On estime en moyenne annuelle la production agricole du sandjak de Hekkiari, comme suit :

| | QUANTITÉS | VALEUR |
|---|---|---|
| | tonnes | livres turques |
| Blé | 20 000 | 80.000 |
| Orge | 15.000 | 36.000 |
| Millet | 20.000 | 32.000 |
| Maïs | 15.000 | 30.000 |
| Riz | 20.000 | 80.000 |
| | kilogr. | |
| Haricots | 30.000 | 600 |
| Pois | 10.000 | 200 |
| Culture maraîchère | 50.000 | 1.200 |
| Raisins secs | 50.000 | 1.000 |
| — et autres fruits frais | 10.000 | 200 |
| Amandes | 4.000 | 40 |
| Figues | 12.000 | 120 |
| Grenades | 25.000 | 250 |
| Noix de galle | 2.000 | 60 |
| Graine de lin | 5.000 | 100 |
| Tabac | 400.000 | 14.000 |
| | pièces | |
| Loupes de noyer | 22.000 | 3.050 |
| Peaux de moutons et de chèvres | 20.000 | 1.200 |
| — de renard | 600 | 700 |
| | kilogr. | |
| Miel | ? | 3.000 |
| Beurre | 10 000 | 1.000 |
| Mohair (tiftik) | 30.000 | 3.000 |
| Laine | 60.000 | 3.000 |
| | VALEUR TOTALE... | 290.720 |

Soit environ 6,686,560 francs.

**Bestiaux.** — La production annuelle du sandjak de Hekkiari en bestiaux des races bovine, chevaline, asine et ovine est estimée en moyenne, comme suit :

| RACE BOVINE | | CHEVAUX | ANES | MULETS | RACE OVINE | | TOTAUX PAR TÊTES DE BÉTAIL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| BOEUFS ET VACHES | BUFFLES | | | | MOUTONS | CHÈVRES | |
| 30.000 | 26.000 | 30.000 | 20.000 | 10.000 | 110.000 | 15.000 | 241.000 |
| TOTAUX PAR RACES 56.000 | | 30.000 | 20.000 | 10 000 | 125.000 | | 241.000 |

**Mines et minières.** — Il existe à Bach-kalè de beaux gisements de houille, non exploités. A 43 kilomètres de Nordouz, près du défilé de Tchough, on en voit de plus beaux encore, où la houille montre à découvert une épaisseur de 12 à 15 mètres. Les mines de plomb de Djulamérik et de Tchough sont exploitées par les montagnards pour faire des balles de fusil. Longtemps le gouvernement a exploité près de ces mines un gîte d'orpiment très riche qu'il a fini par abandonner à cause de la difficulté et de la cherté des transports. L'amiante abonde dans plusieurs localités de ce sandjak; elle n'a jamais donné lieu à aucune étude; il en est de même des boracites de Bach-kalè et des mines de cuivre et d'étain d'Ouramar et de Chemdinan.

Dans le caza d'Elback presque tout entier, on rencontre des grès rouges et noirs d'une très grande beauté, jadis unis à profit sur place. Ils ont été employés, à Der, dans la construction du couvent et de l'église élevés sur le tombeau de saint Barthélémy à la place même où il fut martyrisé.

**Forêts.** — Le sandjak de Hekkiari n'est pas aussi complètement déboisé que le merkez-sandjak de Van; on y trouve encore de grandes et belles forêts de chênes sur les montagnes des environs du caza de Djulamerik et du caza de Ghéver. Les autres montagnes, sans être dégarnies d'arbres, sont plutôt des pâturages que des bois. Les peuplements principaux, après diverses espèces de chênes, se composent d'essences telles que le noyer, le hêtre et le frêne. L'orme et le peuplier sont peu communs. Les vastes prairies qui s'étendent sur la plupart de ces montagnes constituent une flore des plus variées, très riche surtout dans le *Gara-dagh*, près d'Amadiè.

**Faune.** — L'ours brun, moins commun de Djulamerik à Amadiè qu'en remontant du côté du nord autour du lac de Van, se rencontre néanmoins encore assez souvent, ainsi que des loups et des renards de petite taille. Les vignes d'Amadiè sont quelquefois ravagées par le porc-épic, et les bois sont hantés par un tigre de petite race, tandis que l'hyène rôde aux environs

des endroits habités. Le sanglier et le lièvre, l'écureuil et la martre abondent dans tous les cazas de ce sandjak.

On ne trouve pas dans les montagnes du sud une aussi grande variété d'oiseaux qu'aux alentours de Van. La perdrix seule y est aussi commune, ainsi que l'aigle et l'épervier; mais les reptiles pullulent. On cite surtout un grand nombre de serpents parmi lesquels deux espèces plus communes : l'une mesure un mètre et demi de long et 15 centimètres de tour; elle n'est pas venimeuse. L'autre, au contraire, plus petite, nommée en kurde *koramaï*, est assez à craindre. On dit que la morsure de ces derniers serpents, que l'on prétend aveugles, a presque toujours des suites graves. Certains insectes aussi, particulièrement de grands scorpions de 8 à 12 centimètres de longueur, dont la piqûre est mortelle, sont très communs.

Les cocons du ver tacheté de couleurs brillantes, qui vit sur le cytise, sont récoltés par les habitants du sandjak de Hekkiari qui en tirent une soie grossière pour la broderie de leurs vêtements.

**Tabacs.** — On estime fort à Mossoul, pour son parfum suave, le tabac du petit village kurde de Gourzi, près Amadiè. De grandes quantités de tabac des cazas de Ghéver et de Chemdinan sont introduites en Perse par contrebande. Ce sont les producteurs eux-mêmes, Kurdes, *Aérikis* et *Scudis*, qui exportent ainsi leurs tabacs en fraude. La production annuelle du sandjak de Hekkiari est estimée en moyenne à la quantité totale de 400,000 kilogrammes, valant ensemble 320,000 francs, à raison de 3 piastres 1/2 le kilo, prix moyen.

**Eaux minérales.** — Les eaux thermales sulfureuses des environs de Djulamérik sont très fréquentées, malgré le défaut de bonnes routes et le manque de tout établissement balnéaire. Il en est de même de la source d'eau ferrugineuse carbonatée du village de Pisan, voisin de Bach-kalè et des eaux gazeuses froides bicarbonatées sodiques qui se trouvent le long de la vallée du *Grand-Zab*, entre Djulamérik et Bach-kalè.

**Agriculture.** — Les principales cultures du sandjak sont celles du riz, du blé et de la vigne, pratiquées surtout dans les cazas de Bach-kalè, de Ghéver et d'Amadiè. Dans les autres parties du sandjak, où les pâturages excellents abondent, les habitants s'occupent plus spécialement de l'élève des bestiaux et des abeilles. — Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a été déjà dit plus haut d'une façon générale dans le chapitre spécial du vilayet, au sujet du mode primitif et des instruments de labour rudimentaires employés par les cultivateurs du pays, ainsi que du système de fermage défectueux et de l'usure qui ruine les paysans.

**Fleuves, rivières.** — Les principales rivières du sandjak de Hekkiari sont deux grands affluents du Tigre : le *Bohtan-tchaï* et le *Grand-Zab*.

Ces deux rivières prennent leurs sources, ou du moins les principales, dans le sandjak même, et l'arrosent tout entier de l'est à l'ouest et du nord au sud. Le *Bohtan* prend l'une de ses deux sources dans le caza de Nordouz, à Oulaman, village situé à 66 kilomètres au sud de Van. La seconde est à 40 kilomètres au sud-est de cette même ville, auprès du mont Tchough. Coulant toutes deux vers l'ouest, elles se rencontrent à Tavouk, et forment dès lors le *Bohtan-tchaï*, mais les habitants de la contrée ne lui donnent pas ce nom ; ils l'appellent tantôt *Tigris* et tantôt *Téglat*, et prétendent que c'est le véritable *Tigre* et non l'un des affluents de ce fleuve.

Quoi qu'il en soit, après avoir pénétré dans le vilayet de Bitlis, le *Bohtan-tchaï* fait un coude brusque pour se diriger au sud, et, après un parcours total de 180 kilomètres, va se jeter dans le Tigre, presque au point d'intersection des limites des trois vilayets de Van, de Bitlis et de Diarbékir.

Le *Grand-Zab* sort des montagnes de la frontière turco-persane. Prenant la direction générale du nord-est au sud-ouest, il arrose le sandjak de Hekkiari sur un parcours de 175 kilomètres, et pénètre dans le vilayet de Mossoul pour se jeter dans le Tigre près de *Kalàh*. Les poissons rouges de cette rivière sont recherchés par les riverains pour leur goût délicat.

**Lacs, marais.** — On ne connaît ni lacs, ni marais dans le sandjak de Hekkiari; ses rizières sont artificielles.

**Routes.** — Les routes de caravanes conduisant de Van à Bach-kalè, à Djulamérik et à Amadiè sont décrites au chapitre spécial des routes du vilayet de Van.

**Montagnes.** — Sur une superficie totale de 25,000 kilomètres carrés que mesure le sandjak de Hekkiari, 15,000 sont en montagnes, formant un vaste massif entrecoupé de vallées étroites et profondes, tracées par les grands cours d'eau plus hauts décrits. On donne le nom collectif de monts *Djélou* à la partie comprise entre Bach-kalè, Djulamérik, Amadiè et la lisière nord-est du vilayet de Mossoul. L'altitude moyenne des pics principaux de cette contrée montagneuse dépasse 4,000 mètres.

Au nord-est du sandjak, vers le centre du vilayet et au sud-est du merkez-sandjak de Van, on rencontre le mont Tchough où la route des caravanes de Van à Bach-kalè franchit un défilé à 3,350 mètres d'altitude.

**Production industrielle.** — L'industrie est nulle dans le sandjak de Hekkiari. Les ouvriers forgerons, tailleurs, cordonniers, couteliers, orfèvres, etc. sont en nombre à peine suffisant pour les besoins locaux qui n'ont pas grande importance, et leur travail n'a rien de bien remarquable. Toute l'industrie du vilayet est concentrée dans le merkez-sandjak de Van.

**Commerce.** — Le mouvement commercial du sandjak de Hekkiari, dont l'énumération circonstanciée figure plus haut, au chapitre spécial du vilayet, se résume, comme suit :

| | |
|---|---|
| Exportation . . . . . | 45,000 liv. turq. |
| Importation. . . . . | 23,400 — |
| MOUVEMENT TOTAL . . . . . | 68,400 — |
| EXCÉDENT EN FAVEUR DE L'EXPORTATION . . | 21,600 liv. turq. |

Soit en francs : MOUVEMENT TOTAL. 1,573,200 francs.
EXCÉDENT, EXPORTATION. 496,800 francs.

**Dîmes et impôts.** — Les recettes et dépenses du sandjak de Hekkiari se résument pour l'année 1890 comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Recettes | 5,737,700 piastres, | soit environ : | 1,319,671 fr. |
| Dépenses | 3.245.937 — | — | 746.557 — |
| RESTANT DISPONIBLE | 2,491,763 piastres | — | 573,114 fr. |

Les détails se trouvent au chapitre spécial du vilayet de Van.

# CAZAS DU SANDJAK DE HEKKIARI

## MERKEZ-CAZA DE DJULAMÉRIK

**Orientation, limites.** — Le merkez-caza de Djulamérik, ou de Djulamerg, est situé au centre ouest du sandjak de Hekkiari. Il est limité au nord par le caza d'Elback; à l'est, par celui de Ghéver; au sud, par celui d'Ouramar; à l'ouest, par le caza de Tchal; et au nord-ouest, par celui de Nordouz.

**Division administrative.** — Ce merkez-caza est divisé en 3 nahiés et contient 120 villages.

**Autorités administratives.** — Il est administré par le mutessarif, gouverneur du sandjak de Hekkiari et par les 3 mudirs des nahiés qui en dépendent. Ces quatre fonctionnaires sont respectivement assistés de conseils administratifs identiques à ceux déjà décrits.

Tout ce qui est relatif aux autorités civiles, militaires, religieuses, judiciaires, aux divers services publics, aux tribunaux, à la gendarmerie et à la police, se trouve plus haut dans les chapitres spéciaux du sandjak de Hekkiari.

**Population.** — La population totale du merkez-caza de Djulamérik est de 33,900 habitants, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans. | Turcs ottomans . . . . . | 2,800 | 16,900 hab. |
| | Kurdes . . . . . | 14,100 | |
| Chrétiens. . | Arméniens . . . . . | 2,000 | 17,000 — |
| | Nestoriens rayas . . . . | 5,000 | |
| | — autonomes. . | 10,000 | |
| | TOTAL. . . | | 33,900 hab. |

**Chef-lieu.** — Djulamérik, résidence officielle du mutessarif, gouverneur du sandjak de Hekkiari et du merkez-caza de Djulamérik, siège officiel d'un archevêque arménien et du patriarche nestorien qui toutefois n'y résident pas, est situé à deux kilomètres environ de la rive droite du Grand-Zab, au pied de hautes montagnes, sur un rocher dont la plate-forme mesure environ 600 mètres de longueur et 200 mètres de largeur. Son altitude est de 1,650 mètres. Les montagnes qui l'entourent du nord-est au sud-ouest sont à pic vers le nord-est où la ville est adossée. Des deux autres côtés, les pentes sont un peu moins rapides. Au bas du rocher, sur la plate-forme duquel est bâtie la ville, une pente douce conduit au pont de bois jeté sur le Grand-Zab pour servir à communiquer avec les tribus nestoriennes qui habitent les montagnes du sud-est, de l'autre côté de la rivière. Mais les communications ainsi établies sont fort souvent interrompues par les torrents qui descendent de ces montagnes, dans l'étroite vallée de Djulamérik, car souvent les eaux impétueuses emportent le pont.

**Population.** — La population de la ville de Djulamérik, comprise dans le chiffre de la population totale du merkez-caza, est de 4,600 habitants, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Turcs ottomans. . . . . | 1,600 | hab. |
| Kurdes . . . . . | 3,000 | — |
| Total. . . | 4,600 | hab. |

Il y a à Djulamérik un *konak*, ou hôtel du gouvernement, une caserne où 2 bataillons de 800 hommes de troupes actives (nizam)

sont logés en permanence ; un palais de justice, deux mosquées, un bureau de Douane, un bureau thélégraphique, une agence de la Régie des tabacs et une école *Ruchdiè* (enseignement secondaire) fréquentée par 75 élèves. On compte dans cette ville 300 maisons et 20 boutiques.

Le petit nombre de maisons qui semble peu s'accorder avec le chiffre de la population, s'explique par le fait que, dans ces contrées, bien que chaque maison ne soit habitée que par une seule famille, cette unique famille ne saurait être évaluée à moins de 10 membres. En effet, chaque famille se compose de l'aïeul, de leurs fils et de leurs ménages, tous bien pourvus d'enfants et même de petits-enfants. Le chiffre de 10, adopté ici comme moyenne, n'est donc en réalité qu'un très faible minimum. Cette explication étant donnée une fois pour toutes en ce qui concerne les maisons kurdes, nestoriennes, arméniennes et chaldéennes surtout, doit être complétée, peut-être, par une courte description de ces habitations.

La plupart des maisons de ces contrées sont construites à flanc de coteau, superposées et adossées à la montagne de façon que les toits de chaque rangée inférieure servent à la fois de terrasse à ses habitants, qui s'y tiennent tout le jour, et de rue à ceux de la rangée supérieure. On passe la nuit seulement à l'intérieur des maisons, où l'on se couche sur des nattes ou des tapis, pêle-mêle, pendant l'hiver, car durant la belle saison on dresse le plus souvent des lits sur ces mêmes toits en terrasses.

La distance de Djulamérik à Van est de 132 kilomètres par Nordouz (Maranè) et de 190 kilomètres par Bach-kalè. La première de ces localités est à 50 kilomètres au nord-ouest et la seconde à 100 kilomètres au nord-est de Djulamérik.

Au milieu de cette ville s'élève une forteresse en ruines qui domine le rocher. Un peu plus loin sont les restes d'une ancienne mosquée qui semble un second fort plus petit. Une rivière prend sa source dans la montagne voisine et va se jeter dans le *Grand-Zab* ; on la nomme *Catramast*.

Le climat de Djulamérik est malsain, surtout pendant l'été. La température y est très chaude et n'est rafraîchie par aucun

souffle d'air, la ville étant enfermée dans les montagnes; elle est alors presque totalement abandonnée durant plusieurs mois. Tous les habitants, y compris le gouverneur, les employés civils et la garnison, vont habiter sous des tentes sur les hauts sommets des montagnes environnantes, où règne un air frais et pur, à une altitude moyenne de 3,350 mètres, qui est celle des trois pics principaux de cette région : le *Soumbi*, le *Dez* et le *Dahol*.

**Forêts**. — Tout le caza est montagneux; mais la moitié environ des versants sont couverts de forêts peuplées de chênes et de genévriers. On y récolte beaucoup de noix de galle et de botoum. Dans les villages et leurs environs, on rencontre de nombreux peuplements de saules, de peupliers et de trembles.

Quoique les vallées soient assez rares et de peu d'étendue, il ne manque pas de bons terrains propres à la culture des céréales, surtout autour de Djulamérik, et le caza produit en assez grande quantité le blé, l'orge, le maïs, le riz et le tabac. Les jardins du chef-lieu et de ses alentours produisent des légumes en abondance et les vergers sont remplis de mûriers noirs et blancs, de cerisiers et de pruniers, de noyers, de pommiers et de poiriers. Ceux des villages plus éloignés, n'étant pas l'objet des mêmes soins, donnent aussi les mêmes fruits, mais presque à l'état sauvage.

**Bestiaux**. — On élève dans le merkez-caza de Djulamérik de grands troupeaux de moutons et de chèvres. Il produit beaucoup de mulets. L'apiculture y est en honneur; le miel est très bon et sa production abondante.

**Localités remarquables**.—*Kotchanès*. A 16 kilomètres au nord-est de Djulamérik, au fond d'une gorge abrupte bornée à l'est par un rocher d'une altitude de plus de 1,000 mètres qui s'élève comme un mur énorme et entouré des autres côtés de pentes presque infranchissables, le petit bourg de Kotchanès, résidence du patriarche nestorien, s'abrite au milieu d'un bois d'arbres verts.

La population de Kotchanès, entièrement composée de Nestoriens rayas, est de 800 habitants.

Un missionnaire protestant américain y est installé depuis 1886, en remplacement d'un autre missionnaire qui y demeurait avec sa femme et qui y avait séjourné deux ans. Cette mission à poste fixe remonte donc à 1884. Avant cette date, les missionnaires protestants se bornaient à venir chaque année, en passant par Kotchanès, saluer Mar-Chimoun (saint Simon), c'est-à-dire le patriarche nestorien, qui porte toujours ce nom comme le titre même de sa dignité, en mémoire de saint Simon, apôtre de l'Assyrie, dont il se prétend le successeur légitime.

## CAZA D'ELBACK

**Orientation, limites.** — Le caza d'Elback est situé au nord-est du sandjak de Hekkiari. Il est limité au nord par le caza de Mahmoudi et la Perse; à l'est par la Perse; au sud par le caza de Ghéver et le merkez-caza de Djulamérik; et à l'ouest par les cazas de Nordouz et de Mamouret-ul-Hamid.

**Division administrative.** — Ce caza est divisé administrativement en 8 nahiés et contient 180 villages.

**Autorités.** — Il est administré par un caïmakam, sous-gouverneur, et 8 mudirs, directeurs des nahiés. Ces 9 fonctionnaires sont respectivement assistés des conseils administratifs d'usage. — L'autorité militaire est exercée par le colonel qui commande la garnison de Bach-kalè. — L'autorité religieuse est représentée, pour les musulmans, par 20 *chéiks* et *mollahs*, et par le *naïb* de Bach-kalè en ce qui concerne le droit islamique. Les Arméniens grégoriens ont dans cette même ville 2 prêtres et les israélites 2 rabbins.

**Population.** — La population totale du caza d'Elback est de 42,870 habitants, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans. | Turcs ottomans . . . . | 5,690 | 28,270 hab. |
| | Kurdes . . . . . | 22,580 | |
| Chrétiens . | Arméniens . . . . . | 3,000 | 13,000 — |
| | Nestoriens rayas . . . . | 10,000 | |
| Israélites . . . . . | | | 1,600 — |
| | | TOTAL . . . | 42,870 hab. |

**Chef-lieu.** — Bach-kalè, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur, siège des divers services publics, quartier-général des troupes du sandjak de Hekkiari, est situé à 100 kilomètres au nord-est de Djulamérik et à 90 kilomètres au sud-est de Van. Son altitude est de 2,560 mètres. La frontière turco-persane n'est qu'à 25 kilomètres à l'est de cette ville. Il se tient à Bach-Kalè un grand marché hebdomadaire, assidûment fréquenté par les habitants des vilayets voisins et même par les marchands d'Alep et de Mossoul et surtout par les caravanes de la Perse qui entretient un vice-consul fixe à Bach-kalè. Ce marché dure trois jours consécutifs : le dimanche, le lundi et le mardi. Les habitants d'Erzeroum et de Séert y apportent les produits de leur pays, et les négociants arméniens et syriens d'Alep et de Mossoul, les marchandises européennes et celles de Constantinople. Les uns et les autres y achètent des bœufs et des vaches, des moutons et des chèvres, des chevaux, de la laine ou du « tiftik ». Chaque semaine, les caravanes de Perse y amènent, durant toute la belle saison, 2 à 3,000 charges de toutes espèces de fruits et légumes frais et secs, ainsi que toutes sortes de marchandises persanes et russes. Ce commerce est fait par des Persans et des istraélites.

A l'automne, un grand nombre de caravanes kurdes et nestoriennes arrivent à Bach-kalè des environs d'Amadiè avec des quantités considérables de raisins secs, du miel, du sumac, des noix de galle, des figues sèches et des grenades. Après avoir vendu ces diverses denrées, elles prennent au retour des marchandises persanes et souvent aussi du blé et autres grains.

**Population.** — La population de Bach-kalè, comprise dans

le chiffre précité de celle du caza d'Elback, est de 7,000 habitants, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Turcs ottomans . . . . . | 3,850 | hab. |
| Arméniens. . . . . | 1,500 | — |
| Catholiques étrangers . . . . | 50 | — |
| Israélites . . . . . | 1,600 | — |
| TOTAL . . . | 7,000 | hab. |

On compte dans cette ville, outre le *konak* ou hôtel du gouvernement, la caserne et le dépôt d'armes, 2 mosquées, 1 église arménienne, 2 synagogues, 700 maisons, 250 boutiques tenues par des Arméniens, des Persans et des israélites, quelques-unes même par des Kurdes.

Un bain public a été récemment construit, mais si défectueusement qu'il est déjà presque en ruines.

L'importance des relations de cette place avec la Perse et les Indes a fait établir à la station télégraphique un service spécial de correspondance avec ces deux pays. La Douane, la Régie des tabacs, la Dette publique ottomane ont des agences à Bach-kalè.

Nominalement, la troupe casernée dans cette ville est de 4 bataillons de nizam (service actif), mais 2 de ces bataillons sont détachés en permanence à Djulamérik. Le service de la gendarmerie et de la police est fait par 300 zaptiés. Il y a à Bach-kalè des tribunaux civils, correctionnels et du commerce et un tribunal du *chér'i* (loi islamique), ainsi qu'une municipalité.

Au milieu de la ville, sur une hauteur qui la domine entièrement, s'élèvent les ruines d'anciennes forteresses occupées jadis par les beys kurdes. Ces anciens chefs dépossédés par l'autorité ottomane résident aujourd'hui à Pisan, village voisin dont il sera parlé plus loin.

**Ecoles**. — Les écoles de la ville de Bach-kalè sont au nombre de 5, fréquentées par 205 élèves, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans 1 école *Ruchdiè* (secondaire). | 75 | élèves |
| — 1 — primaire . . . . . | 40 | — |
| Arméniens grégoriens : 1 école primaire. | 50 | — |
| Israélites 2 — — . | 40 | — |
| TOTAL. . . | 205 | élèves |

Devant Bach-kalè, au sud-ouest, s'étend une plaine où l'on voit un certain nombre de constructions de forme carrée, les unes tout à fait en ruines, les autres debout : ce sont les tombeaux des princes arméniens de la famille des rois artsrouniks. Près de cette nécropole royale est situé un village nommé Sorhatch, nom sans doute dérivé de Sourp-Hatch, église dont les restes subsistent, ainsi que ceux de quelques anciennes habitations, sur une colline qui borne la plaine et la domine un peu plus loin.

**Production agricole.** — Le caza d'Elback est à peu près également formé de terrains en plaine et de montagnes. Le sol n'est pas très fertile ; cependant tous les habitants, à peu d'exceptions près, sont cultivateurs. Les cultures principales sont celles du blé, de l'orge, du seigle, du millet, du chanvre et du lin. Tous les habitants du sandjak de Hekkiari se servent d'huile de lin pour l'éclairage, de préférence à la chandelle et au pétrole. Ils brûlent cette huile dans de petites lampes où trempe une mèche en filasse tordue. La même filasse, tirée de l'écorce de chanvre, leur sert à faire des liens pour attacher leurs bestiaux.

**Bestiaux.** — Les moutons et les chèvres fournissent en moyenne 5,000 *batmans* de laine et 2,000 *batmans* de tiftik (mohair) vendus à Bach-kalè à raison de 20 à 25 piastres le *batman* de laine et de 60 à 90 piastres le *batman* de tiftik, soit une valeur moyenne de 287,500 piastres ou environ 66,100 francs.

Il y a peu de temps que l'on a commencé à cultiver des légumes à Bach-kalè et aux environs, et à semer dans les montagnes, généralement stériles et nues, des saules et des peu-

pliers autour des villages. Toutefois, dans toutes les parties des nahiés de Souritad, de Massirou et de Chivélan, on rencontre beaucoup de bois de trembles, de peupliers, de poiriers et de pommiers sauvages.

**Montagnes.** — Les plus hautes montagnes du caza d'Elback sont celles de Soram, à la frontière persane et au delà, au milieu desquelles, à 50 kilomètres au nord-est de Bach-Kalè, dans le canton persan de Selmas, le *Grand-Zab* prend sa source; leur altitude moyenne est de 3,000 mètres. Elles sont habitées par des Kurdes de diverses tribus, au nombre total de 11,500, comme suit :

| | |
|---|---|
| Tribu des *Chitak* ou *Merziki*. . | 3,000 hab. |
| — *Hartochi*. . . . . | 3,500 — |
| — *Pinyaniche*. . . . . | 4,000 — |
| — *Hinarè*. . . . . | 1,000 — |
| TOTAL. . . | 11,500 hab. |

**Localités remarquables.** — Sur la route qui conduit à Selmas, en Perse, à 20 kilomètres au nord-est de Bach-Kalè, dans le nahié de Chikufti, au village de Der, il existe un couvent et une grande église placés sous le vocable de l'apôtre saint Barthélémy. Ce couvent et cette église ont été bâtis sur le lieu même où le saint apôtre et martyr avait été écorché vif, en l'an 71, par ordre du frère du roi d'Arménie, excité par les prêtres païens que la conversion au christianisme du roi, de la reine et de douze villes entières avait exaspérés. C'est un splendide édifice dont les matériaux ont été tirés des carrières voisines de grès rouges et noirs. On y vient de toutes parts de la Russie, de la Perse et des contrées environnantes, en pèlerinages ou isolément, pour vénérer le tombeau du saint, monument magnifique, remarquable autant par son style que par sa richesse. Ce tombeau ne contient plus les reliques de saint Barthélémy, qui ont été transportées d'abord à l'île de Lipari, puis à Bénévent et enfin, sous l'empereur Othon III, à Rome, dans l'église qui porte le nom du saint.

Parmi les objets rares et curieux que l'on admire au couvent de Saint-Barthélémy, on remarque toujours la présence d'un buffle entièrement blanc, aux yeux bleus. Tous les individus de cette variété précieuse qui viennent à naître chez les nombreux dévots au culte du saint, soit chrétiens, soit même musulmans, en Russie, en Perse et en Turquie, sont considérés comme appartenant à l'église de Der. On ne manque jamais de les y conduire, et ce ne sont pas les moins estimés de tous les riches présents, faits en nature à profusion, par les pèlerins et autres visiteurs de tous les pays et de toutes les religions, au couvent de Saint-Barthélémy.

L'église est située sur une petite colline au bord du *Grand-Zab*. Elle est desservie par les moines du couvent qui sont Arméniens grégoriens. Ces religieux ont dans leur monastère une école fréquentée par 50 jeunes garçons de la même confession.

**Sorader.** — En remontant le cours du *Grand-Zab*, on rencontre, sur un affluent de droite de cette rivière, à 10 kilomètres au nord de Der, un village arménien de 600 habitants, nommé Sorader où se trouve une église de même époque, de même style et de mêmes matériaux que celle de Der. De petites églises fort anciennes se trouvent dans beaucoup d'autres villages ; mais il existe en outre à Sorader même et à Kanerech, à Kanik, à Kachkol, à Khanasser, aux alentours de Bach-kalè et aux villages de Soran, de Sorbatch et en plusieurs autres localités, des constructions en ruines qui, probablement, remontent à une haute antiquité. Ces constructions sont en pierres régulièrement taillées, posées à sec ; chaque pierre a $2^m,25$ de longueur, $1^m,50$ de largeur et $1^m,12$ de hauteur. Le grand nombre de ces ruines et leur étendue respective, qui est toujours considérable, font supposer que du temps de ceux qui les ont laissées, le pays était beaucoup plus peuplé et que les villes étaient fort grandes et fort nombreuses. Il semble aussi que l'usage était alors d'ensevelir les morts dans des grottes ; car l'on en découvre souvent où sont des corps d'hommes et de femmes encore revêtus de leurs habits, couverts de leurs cuirasses, parés de leurs bijoux,

ayant près d'eux leurs boucliers, leurs sabres, leurs arcs et divers ustensiles ou ornements, le tout rongé, détérioré par la rouille, les vers et tombant bientôt en poussière quand on les met au jour.

On voit aussi au village de Sorader une ancienne route souterraine construite avec ces mêmes pierres de grand appareil citées plus haut; elle conduit à une petite rivière où l'on suppose que, en cas d'investissement de la ville antique, les assiégés allaient à couvert s'approvisionner d'eau.

**Pisan**. — Les beys kurdes, dépossédés et chassés de Bachkalè par l'autorité ottomane, ainsi qu'il est dit au chapitre de cette ville, ont reçu pour nouvelle résidence le petit village de Pisan, situé à 15 kilomètres plus loin vers le sud-ouest. C'est aujourd'hui un hameau de 150 habitants, tous kurdes. Il y a environ 200 ans, c'était encore une ville de 3,000 âmes, où Khosrew-Pacha avait élevé une forteresse sur le haut d'un rocher de 300 mètres, et un *médressé* dans lequel se trouvent son tombeau et ceux de sa famille. Il n'en reste plus que des ruines. On raconte cependant que pendant la guerre de Crimée, en 1856, 600 soldats russes avaient pénétré jusqu'à Pisan en traversant la Perse par le canton de Selmas, et s'étaient emparés de ces restes de fortifications qu'ils ont occupées, dit-on, pendant quelques mois; mais une nuit, les Kurdes les ont surpris et les ont tous massacrés, à l'exception de deux seuls qui ont réussi à s'échapper.

## CAZA DE GHÉVAZ ou GHÉVER

**Orientation, limites**. — Le caza de Ghévaz ou Ghéver est situé à l'est du sandjak de Hekkiari. Il est limité au nord par le caza d'Elback; à l'est par la Perse; au sud-est et au sud-ouest par le caza de Chemdinan, et à l'ouest par le caza d'Ouramar et le merkez-caza de Djulamérik.

**Division administrative.** — Ce caza est divisé administrativement en 5 nahiés et contient 260 villages.

**Autorités.** — L'autorité administrative y est exercée par le caïmakam, sous-gouverneur du caza, et les 5 mudirs, directeurs des nahiés. Ces 6 fonctionnaires sont respectueusement assistés des conseils administratifs d'usage.

Un chef de bataillon commandant la garnison de Diza exerce l'autorité militaire sur les troupes du caza de Ghévaz.

Pour les musulmans, les autorités religieuses sont le *naïb* et les *mollahs*. Les Arméniens grégoriens, les Nestoriens et les Chaldéens ont leurs prêtres et les israélites de Diza un rabbin.

**Population.** — La population totale du caza de Ghévaz est de 26,200 habitants, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans. | Turcs ottomans . . . . . | 1,900 | 14,700 hab. |
| | Kurdes . . . . . | 12,800 | |
| Chrétiens . | Arméniens . . . . . | 1,900 | 11,200 — |
| | Nestoriens rayas . . . . | 9,000 | |
| | Chaldéens . . . . . | 300 | |
| Israélites. . . . . | | | 300 — |
| | | TOTAL . . . | 26,200 hab. |

**Chef-lieu.** — Diza, chef-lieu du caza de Ghévaz, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur, siège des divers services administratifs, du tribunal et des autorités religieuses, des postes et télégraphes, des agences de la Douane de la Dette publique ottomane et de la Régie des tabacs, du service sanitaire, quartier général des troupes de la gendarmerie et de la police du caza, est une petite ville située à 2,133 mètres d'altitude, à 180 kilomètres au sud-est de Van, à 70 kilomètres à l'est de Djulamérik et à 25 kilomètres à l'ouest de la frontière turco-persane d'Ourmiah, avec laquelle Diza est en relations commerciales permanentes.

**Population.** — La population de la petite ville de Diza, comprise dans le chiffre précité de celle du caza, est de 3,600 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Turcs ottomans. . . . . | 1,000 hab. |
| Kurdes . . . . . | 1,700 — |
| Arméniens . . . . . | 600 — |
| Israélites. . . . . | 300 — |
| TOTAL. . . | 3,600 hab. |

Outre le *konak* ou hôtel du gouvernement, la caserne, où loge un demi-bataillon de troupes, l'hôpital militaire et le poste de gendarmerie occupé par 150 zaptiés, il y a à Diza une municipalité, une mosquée, une église arménienne, une synagogue, un office sanitaire, une station postale et télégraphique de service intérieur, c'est-à-dire en langue turque, un bazar de 30 boutiques et environ 400 maisons.

**Ecoles.** — Il y a à la mosquée, à l'église et à la synagogue 3 écoles primaires tenues par leurs desservants et fréquentées par 110 élèves comme suit :

| | |
|---|---|
| École primaire musulmane à la mosquée. | 40 élèves. |
| — — arménienne à l'église. . . | 50 — |
| — — israélite à la synagogue. . | 20 — |
| TOTAL. . . | 110 élèves. |

Il y a à Diza, depuis 1885, un prêtre chaldéen envoyé du couvent d'Alkoch par le patriarche de Mossoul, pour desservir les villages du caza de Ghévaz où se trouvent des habitants appartenant à la communauté chaldéenne. Ce prêtre y tient 2 petites écoles, chacune de 25 élèves, en sorte que le caza possède 5 écoles primaires, 4 professeurs et 160 élèves. Il se trouve aussi dans les villages de ce caza quelques écoles où la mission américaine protestante d'Ourmiah (Perse) réussit parfois à attirer des enfants nestoriens ou arméniens.

Chaque jeudi, un grand marché se tient à Diza, dans le bazar. Les négociants de Van, de Mossoul et de la Perse y vendent et achètent les mêmes articles et denrées qu'à Bach-kalè, et la caravane persane de la ville d'Ourmiah y apporte régulièrement des fruits frais et secs et du riz. Quant aux légumes, ils sont fournis à la ville par le caza lui-même qui en produit beaucoup.

**Produits agricoles**. — Le sol de ce caza, très fertile, donne les mêmes produits que celui des environs de Bach-kalè; mais on y trouve de plus des pâturages nombreux, gras et d'une grande étendue. Il y a autant de plaines que de montagnes. La plaine de Diza est surtout remarquable; elle est très unie et n'a pas moins de 40 kilomètres de long sur une largeur moyenne de 20 kilomètres; elle est arrosée dans toute son étendue par la rivière *Néhil* qui prend sa source dans les monts Djélo et se jette dans le *Grand-Zab*. Toute cette plaine contient de profonds marais très herbeux, traversés par la rivière qui souvent y disparaît pour ressortir plus loin en minces filets d'eau. La plaine de Diza, tout entourée de hautes montagnes, est cultivée avec soin dans les parties non marécageuses, et l'on y emploie au labourage de beaux et grands buffles tirés de Mossoul et de la province persane de Mazandéran, au bord de la mer Caspienne. On se sert pour rentrer les récoltes de foins et de blés de lourds chariots, grands et massifs, de construction grossière, qui pèsent jusqu'à 1,000 okes (plus de 1,200 kilogr.).

**Bestiaux**. — On élève dans le caza de Ghéver de nombreux troupeaux de buffles, de bœufs et de vaches, de moutons et de chèvres, mais avec de grandes difficultés, car les hivers y sont très rigoureux. Dans cette saison, la neige atteint souvent une épaisseur de 4 à 5 mètres. Au printemps, dès que la neige commence à s'amollir et à fondre, on ne peut même plus marcher soit avec des souliers, soit avec la chaussure ordinaire des montagnards nommée *tcharyk*. Il faut alors, pour ne pas s'enfoncer et rester enseveli sous la neige, s'attacher sous chaque pied une planche de saule taillée en rond, de 50 centimètres de diamètre,

nommée *leguen*, et marcher ainsi chaussé, les jambes largement écartées, en sondant le terrain avec un long bâton afin de ne pas choir dans quelque précipice. En toute saison d'ailleurs, dans les cazas de Ghéver, de Chemdinan et d'Ouramar, les tribus nestoriennes portent des chaussures nommées *rechicks*, faites de peaux de chèvre garnies de leur poil tourné en dehors, afin de ne pas glisser sur les pentes abruptes des montagnes.

**Montagnes**. — Les hautes montagnes qui entourent la plaine de Diza sont les monts *Djélo* dont le sommet le plus élevé, le mont *Kéléno*, sépare les deux cazas de Ghéver et d'Ouramar; son altitude est de 4,000 mètres. C'est là que sont fixés les Nestoriens de la tribu de Djélo, habitants du caza de Ghéver. On n'y rencontre pas de forêts, mais soit en montagnes, soit en plaine, aux environs de chaque village, il y a de petits bois principalement peuplés de saules, de trembles, de peupliers, de noyers et de pommiers et poiriers sauvages. Les loupes de noyer de Ghéver sont très renommées. On pourrait aussi tirer de ce caza beaucoup de gomme adragante.

**Localités remarquables**. — Sur la rive gauche de la rivière *Néhil*, à 8 kilomètres au nord-est de Diza, est situé le village de Kerpel dont les 600 habitants sont tous Arméniens. Chaque année, dans ce village, le 15 août, jour de l'Assomption de la sainte Vierge, plus de 10,000 personnes de toutes nations et de tous cultes se réunissent des diverses parties de l'Asie ottomane, persanne et russe, et passent là trois ou quatre jours ensemble, les uns à s'amuser, les autres à conclure des transactions commerciales.

## CAZA DE CHEMDINAN

**Orientation, limites**. — Le caza de Chemdinan est situé au sud-est du sandjak de Hekkiari. Il est limité au nord par le

caza de Ghéver; à l'est par la Perse; au sud par le vilayet de Mossoul et à l'ouest par les cazas d'Ouramar et d'Amadiè.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 4 nahiés et l'on y compte 140 villages.

**Autorités.** — Les autorités administratives sont le caïmakam, sous-gouverneur du caza et les 4 mudirs, directeurs des nahiés, assistés de leurs conseils d'administration respectifs.

L'autorité militaire est exercée par le capitaine commandant la garnison de Nehri, composée d'une compagnie de *nizam* (armée active).

Le *naïb* de cette même ville et les *imams* des mosquées sont les interprètes des lois civiles et religieuses de l'islam. Les Nestoriens ont un archevêque à Mar-Hananicho et les israélites un rabbin à Nehri.

**Population.** — La population totale du caza est de 18,470 habitants, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans. | Turcs ottomans . . . . . | 2,000 | 15,270 hab. |
| | Kurdes. . . . . | 13,270 | |
| Nestoriens rayas . . . . . | | | 3,000 — |
| Israélites. . . . . | | | 200 — |
| | | TOTAL. . . . | 18,470 hab. |

**Chef-lieu.** — Nehri, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur, siège des divers services et du petit détachement distrait en permanence de la garnison de Diza pour le service du caza de Chemdinan, est une petite ville située sur la rivière *Néhil*, à 1,220 mètres d'altitude, à 250 kilomètres au sud-est de Van, à 30 kilomètres de la frontière turco-persane et à 90 kilomètres au sud-est de la ville d'Ourmiah en Perse.

**Population.** — La population de Nehri, comprise dans le

chiffre précité de celle du caza, est de 2,900 habitants, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans. | Turcs ottomans . . . . . | 500 | 2,700 hab. |
| | Kurdes . . . . . | 2,200 | |
| Israélites . . . . . | | | 200 — |
| | | TOTAL. . . . | 2,900 hab. |

Il y a dans cette ville, outre le *konak* ou hôtel du sous-gouverneur, 2 mosquées, dont l'une, fort belle, appartient au *chéik*, fils et héritier de tous les biens du chéik Obéïdoullah qui, vers 1880, ayant fait des incursions en Perse à la tête des tribus kurdes, fut exilé par le gouvernement ottoman à la Mecque où il mourut. Ce même Obéïdoullah avait bâti à Nehri un bazar de 20 boutiques en forme de *han* ou hôtellerie et non pas, comme d'ordinaire, en forme de rue ou de galerie voûtée; le *chéik*, son fils, en est aujourd'hui le propriétaire. La Douane et la Régie des tabacs ont des agences à Nehri.

**Produits agricoles.** — Tous les terrains du caza de Chemdinan, presque sans exception, sont en montagne. Aussi la moindre parcelle de terre arable est-elle relativement fort chère. Un *deunum*, c'est-à-dire environ 9 ares, dans ce caza et dans ceux de Djulamérik, de Tchâl, de Beït-ul-Chébab et d'Ouramar, vaut de 4 à 8,000 piastres, soit de 920 à 1,840 francs, tandis que dans les campagnes, en Turquie, même aux environs des grandes villes, un *deunum* d'excellent terrain vaut généralement de 200 à 300 piastres, soit de 23 à 70 francs.

Les 4 nahiés dont se compose le caza de Chemdinan sont habités par 4 tribus kurdes dont ces nahiés portent les noms : *Zerzan*, *Koumaro*, *Gherdit*, et *Eriki*. Leur production générale consiste surtout en plus de 500,000 okes (environ 600,000 kilogrammes) de tabac, exporté en Perse. Le nahié de Gherdit seul n'en produit pas; ses habitants cultivent le blé, l'orge, le maïs, le millet, le riz, le coton et beaucoup de vignes et de vergers plantés de poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers, figuiers et grenadiers.

Les nahiés d'Eriki et de Koumaro produisent aussi quelques céréales ; mais on y récolte une grande quantité de tabac sur laquelle environ 10,000 okes sont préparées en *manoyues*, très recherchés dans le pays. Quant au nahié de Zerzan, qui produit, avec les alentours de Nehri, 400,000 okes de tabac, il n'a presque pas d'autre culture. Ce tabac, très estimé en Perse, se fait sécher sur des perches, puis on écrase les feuilles en les froissant dans les mains, pour les vendre en cet état aux négociants persans qui viennent d'Ourmiah, de Kouris, de Khoï, de Chino, de Soukboulak, les acheter sur place. Les prix varient de 4 à 10 piastres l'oke, soit environ de 0 fr. 766 à 1 fr. 933 le kilogramme. La valeur actuelle de la production totale en tabac du caza de Chemdinan peut être estimée, en prenant pour moyenne 2 francs par oke, à 1,000,000 de francs; mais cette valeur, plus habilement exploitée, se relèverait sans doute de beaucoup.

La Régie des tabacs, qui jusqu'en 1890 n'avait pu réussir à tirer de ce caza si productif aucun revenu, a donné à ferme en 1891 le droit de *mourourïè*, c'est-à-dire les permis de transport des tabacs, pour 30,000 piastres ou environ 6,900 francs.

**Bestiaux**. — On élève dans le caza de Chemdinan beaucoup de mulets et de chèvres que l'on nourrit de feuilles d'arbres, car l'herbe manque dans la contrée. L'élève des buffles, des bœufs et des vaches n'est pas pratiqué; il y a seulement dans chaque village 2 ou 3 paires de bœufs qui suffisent au labourage du peu de terrain cultivé en céréales.

**Forêts**. — Ces régions montagneuses sont couvertes de forêts. Leur peuplement principal le plus nombreux se compose de chênes de diverses espèces, parmi lesquelles dominent celles qui produisent la noix de galle. Les noyers se rencontrent aussi très fréquemment et sont largement exploités par les négociants en loupes. On trouve à l'état sauvage dans ces contrées beaucoup d'arbres fruitiers, tels que le pommier, le poirier, le prunier et le cerisier, et d'importants peuplements de mûriers.

**Montagnes.** — Les hauts sommets sont nombreux dans la partie des monts *Djélo* où se trouve situé le caza de Chemdinan. Les principaux, outre le *Chéhidou* où la rivière *Néhil* prend sa source, sont le *Recheroyan*, le *Kourè* et le *Mirghevti* d'une altitude moyenne de 3,900 mètres.

**Localités remarquables.** — A 15 kilomètres de Nehri, vers le nord-est, un archevêque nestorien fait sa résidence dans la vieille église de Mar-Hananicho. Dans presque tous les villages du caza, on trouve de semblables églises datant des premiers temps du christianisme. Elles ont été abandonnées ainsi que bien des villages appartenant surtout au nahié de Koumaro, à la suite des pillages et des dévastations des tribus kurdes nomades. Le christianisme semble avoir été jadis très florissant dans ces contrées.

## CAZA DE MAHMOUDI

**Orientation, limites.** — Le caza de Mahmoudi est situé au nord du sandjak de Hekkiari. Il est limité à l'ouest et au nord par le merkez-sandjak de Van, à l'est par la Perse et au sud par les cazas d'Elback et de Mamouret-ul-Hamid.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 5 nahiés et comprend 91 villages.

**Autorités.** — L'autorité administrative est exercée par le caïmakam, sous-gouverneur du caza et les 5 mudirs, directeurs des nahiés. L'autorité militaire appartient au bin-bachi (chef de bataillon) et au kol-aghassy (adjudant-major), commandants respectifs des deux bataillons de *nizam* (armée active) casernés en permanence à Séraï, chef-lieu du caza de Mahmoudi.

**Population.** — La population totale du caza de Mahmoudi est de 31,680 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Turcs ottomans . . . . . | 2,480 hab. |
| Kurdes . . . . . | 23,200 — |
| Arméniens. . . . . | 2,500 — |
| Nestoriens rayas. . . . . | 1,000 — |
| Yézides . . . . . | 2,500 — |
| TOTAL. . . | 31,680 hab. |

Parmi les 23,200 Kurdes précités, on en compte 12,000 appartenant aux tribus suivantes.

| | |
|---|---|
| *Milan* . . . . . | 3,000 hab. |
| *Moukouri* . . . . . | 4,000 — |
| *Takouri* . . . . . | 3,500 — |
| *Chemsiki*. . . . . | 1,500 — |
| TOTAL. . . | 12,000 hab. |

Ces tribus, de même que les Yézides, ne se mêlent pas aux autres kurdes, du moins dans le caza de Mahmoudi.

**Chef-lieu**. — Séraï, chef-lieu de ce caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur, quartier-général des troupes, siège des divers services publics, est situé à 10 kilomètres ouest de la frontière turco-persane et à 90 kilomètres sud-est de Van.

Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de la population totale du caza, est de 3,000 habitants comme suit :

| | |
|---|---|
| Turcs ottomans . . . . . | 2,000 hab. |
| Nestoriens. . . . . | 1,000 — |
| TOTAL : | 3,000 hab. |

Ce bourg, composé d'une centaine de maisons, est entièrement nestorien; les Turcs ottomans, dont le nombre est double de celui des indigènes, sont presque tous des soldats appartenant à la garnison, des douaniers, des employés sanitaires et autres, et des fonctionnaires du gouvernement.

Outre le séraï ou palais du sous-gouverneur, qui donne son nom au bourg, la caserne, le lazaret attenant à l'office sanitaire, et les bâtiments du service de la Douane, il n'y a pas d'autre édifice public à Séraï que l'église nestorienne, petite et peu remarquable.

La Régie des tabacs a une petite agence dans ce bourg où se font des ventes assez importantes pour la Perse. Il n'y a pas de bazar, mais seulement un marché composé de 10 boutiques. Il y a à Séraï une station télégraphique de service intérieur, c'est-à-dire en langue turque.

**Production agricole.** — Le caza de Mahmoudi, presque tout en plaine, est assez fertile. Il n'est arrosé par aucun grand cours d'eau, mais de nombreux ruisseaux, des sources, des fontaines y suppléent abondamment. On y cultive surtout le blé, l'orge, le millet, le lin; l'élève des bœufs et vaches, chevaux, moutons et chèvres y est très pratiqué et donne lieu à un grand commerce, principalement chez les Kurdes. On compte parmi ceux-ci beaucoup de riches propriétaires qui ont gagné de belles fortunes dans le commerce des moutons.

## CAZA DE NORDOUZ

**Orientation, limites.** — Le caza de Nordouz est situé au nord-ouest du sandjak de Hekkiari. Il est limité au nord par le caza de Mamouret-ul-Hamid; au nord-est par celui d'Elback; au sud-est par le merkez caza de Djulamérik et à l'ouest par le caza de Tchal et le merkez-sandjak de Van.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 2 nahiés et contient 80 villages.

**Autorités.** — Les autorités administratives du caza de Nordouz sont le caïmakam, sous-gouverneur, et les 2 mudirs,

directeurs des nahiés, respectivement assistés de leurs conseils d'administration composé suivant l'usage.

**Population.** — La population totale de ce caza est de 17,600 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Turcs ottomans . . . . . | 1,000 hab. |
| Kurdes . . . . . | 11,000 — |
| Arméniens . . . . . | 2,600 — |
| Nestoriens rayas . . . . . | 3,000 — |
| TOTAL : | 17,600 hab. |

**Chef-lieu.** — Maranè, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur et siège des services publics, est un petit village de 400 habitants appartenant tous à la communauté nestorienne, à l'exception des seuls employés du gouvernement, trop peu nombreux pour entrer en ligne de compte.

Parmi les habitants kurdes qui sont de beaucoup en majorité dans le caza, on en compte 4,000 appartenant à la petite tribu de *Chidan* et moitié à celle d'*Allveano*, toutes deux sorties de la grande tribu des *Hartochis*.

**Hokots-Vank.** — Rien dans ce caza ni dans son chef-lieu n'offre d'intérêt particulier, si ce n'est l'église de Hokots-Vank au monastère de même nom, qui signifie « Couvent de la Délivrance ». Ce bel édifice, situé sur un petit affluent du *Bohtan*, non loin de sa source, est très célèbre dans le pays, et passe pour avoir été construit avant l'église et le monastère de Saint-Barthélémy plus haut cités.

**Production agricole.** — Le caza de Nordouz, peu montagneux et dépourvu de forêts, est assez bien cultivé. Ses principales cultures sont celles du blé, de l'orge, du millet et du lin. On y élève un grand nombre de bœufs et de vaches, de moutons et de chèvres.

## CAZA DE TCHAL

**Orientation, limites.** — Le caza de Tchal est situé à l'ouest du sandjak de Hekkiari. Il est limité au nord par le merkez-sandjak de Van; à l'est par les cazas d'Ouramar, de Djulamérik et de Nordouz; au sud par celui d'Amadiè et à l'ouest par le caza de Béit-ul-Chébab.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 6 nahiés et l'on y compte 136 villages.

**Autorités.** — Les autorités administratives du caza de Djal sont le caïmakam, sous-gouverneur, et les 6 mudirs, directeurs des nahiés.

**Population.** — La population totale de ce caza est de 43,890 habitants, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans. | Turcs ottomans. . . . . | 840 | 11,930 hab. |
| | Kurdes . . . . . | 11,090 | |
| Chrétiens . | Nestoriens rayas . . . . | 960 | 31,960 — |
| | — autonomes. . | 31,000 | |
| | TOTAL. . . . | | 43,890 hab. |

**Chef-lieu.** — Tchal, chef-lieu du caza, résidence du caïmakam, sous-gouverneur, d'un naïb ou juge siégeant également aux tribunaux dits *bédayet* ou de droit moderne et à ceux du chér'i ou de droit islamique; d'un *mal-mudiri* ou trésorier et de quelques gendarmes, est un bourg situé sur un petit affluent du *Grand-Zab*, à proximité de cette rivière. Il touche de près aussi plusieurs villages nestoriens des tribus autonomes de *Tiari* et de *Tkhouma* et se trouve à la distance de 60 kilomètres sud de Djulamérik et de 28 kilomètres nord-est d'Amadiè, au milieu de

ces deux tribus qui forment de beaucoup le plus grand nombre des habitants du caza. Cette situation difficile, isolée, au cœur de populations à peu près indépendantes et éloignée de la force militaire, oblige les autorités de Tchal à une grande douceur envers les habitants qui s'acquittent fort irrégulièrement des taxes et impôts, bien que, pour éviter de trop fréquentes discussions à ce sujet, on les ait réduits à une somme annuelle fixe. Malgré cela, les arriérés dus au fisc par les Nestoriens autonomes du caza de Tchal s'élèvent en ce moment, assure-t-on, à plus de 160,000 livres turques, soit environ 3,680,0000 francs.

**Population.** — La population totale du bourg de Tchal, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 1,200 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Turcs ottomans (autorités, zaptiés, etc.) | 200 hab. |
| Kurdes . . . . . | 800 — |
| Israélites . . . . . | 200 — |
| TOTAL . . . | 1200 hab. |

**Production agricole.** — Le caza de Tchal est entièrement montagneux et très boisé. Les clairières ne se rencontrent guère qu'autour des villages. Elles sont généralement bien cultivées en vignes et arbres fruitiers, oliviers, mûriers, figuiers, grenadiers, amandiers, pêchers, abricotiers, poiriers, pommiers donnant d'assez bons fruits en abondance. Le grand nombre et l'état prospère des plantations de mûriers fournit à la sériciculture des facilités que l'on a longtemps mises à profit. La production de soie était remarquable en quantité et en qualité ; mais elle est actuellement bien moins importante à cause de l'infériorité de la graine qui a fait abandonner dans plusieurs endroits l'élève des vers à soie.

On cultive aussi dans ce caza quelques céréales : le blé, l'orge, le maïs, le millet, et, sur les bords des rivières, le riz. Le vin et le miel de Tchal sont renommés. La culture du coton et surtout celle du tabac donnent d'excellents résultats.

**Forêts.** — Comme il est dit ci-dessus, les forêts de ce caza sont nombreuses. Leur peuplement consiste principalement en chênes, noyers, mûriers et autres arbres à fruits sauvages. On y récolte beaucoup de noix de galle et autres produits forestiers. Les belles loupes de noyer s'y trouvent en quantité.

**Bestiaux.** — On élève dans le caza de Tchal beaucoup de mulets et de chèvres. L'élevage des autres bestiaux n'y est pas pratiqué.

**Localités remarquables.** — La localité la plus considérable de toute cette contrée est la petite ville d'Achouta située sur la rive du *Grand-Zab*, au centre du territoire de la tribu nestorienne *Tiari*. Elle n'a pas moins de 6,000 habitants appartenant tous à cette tribu.

C'est la résidence d'un évêque nestorien avec son clergé. Le couvent et l'église de Mar-Sava sont à proximité d'Achouta.

Les communications sont très difficiles à travers ce pays montagneux, où les chemins ne sont accessibles qu'aux mulets. La circulation n'y est possible à pied qu'à la condition de chausser les *réchiks* de peau de chèvre avec le poil tourné en dehors, déjà décrits plus haut; mais à ces obstacles naturels vient s'ajouter la malveillance des Nestoriens qui s'opposent fort souvent au passage des voyageurs, et même des zaptiés ou des soldats allant et venant entre Djulamérik et Amadiè et quelquefois les attaquent à main armée.

## CAZA DE MAMOURET-UL-HAMID

**Orientation, limites.** — Le caza de Mamouret-ul-Hamid est situé au nord-ouest du sandjak de Hekkiari. Il est limité à l'ouest par le merkez-sandjak de Van; au sud par le caza de Nordouz; à l'est par le caza d'Elback et au nord par celui de Mahmoudi.

**Division administrative**. — Il est divisé administrativement en 2 nahiés et l'on y compte 70 villages.

**Autorités**. — L'autorité administrative y est exercée par le caïmakam, sous-gouverneur, et les 2 mudirs, directeurs des nahiés, respectivement assistés des conseils plus hauts décrits.

**Population**. — La population totale du caza de Mamouret-ul-Hamid est de 16,840 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Turcs ottomans . . . . . | 660 hab. |
| Kurdes . . . . . | 13,180 — |
| Arméniens. . . . . | 3,000 — |
| TOTAL. . . | 16,840 hab. |

**Chef-lieu**. — Khochâb, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur, siège des divers services publics et d'un tribunal, est situé à 45 kilomètres sud-est de Van et à 36 kilomètres nord-ouest de Bach-kalè sur la route qui relie ces deux villes. Le *Khochâb-tchaï* (rivière de l'eau bonne) passe au milieu. La frontière turco-persane est à 55 kilomètres est de Khochâb.

**Population**. — La population de ce bourg, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, ne dépasse guère 500 habitants, tous Kurdes. Sous les beys kurdes, c'est-à-dire il y a cinquante ans à peine, Khochâb était encore une petite ville de 800 maisons, soit d'au moins 8,000 habitants. Il y avait alors dans cette ville 2 mosquées et 2 églises, actuellement toutes les quatre en ruines. Il n'en est pas ainsi de l'antique forteresse située sur un rocher, élevé de 200 mètres, au milieu des ruines de la ville. Ce bel édifice, solidement construit en pierres de taille de grand appareil, fortement cimentées, date du temps des rois du Vasbouragan et est encore en assez bon état. On y compte plus de 200 salles ou chambres bien conservées, dont une plus vaste, d'une architecture plus soignée a gardé le nom

de Chambre royale. On y voit aussi une magnifique chapelle convertie sous les beys kurdes en mosquée.

Un pont à deux arches, long de 50 mètres et bâti en pierres de taille, est jeté sur le *Khochâb-tchaï*, au milieu du bourg actuel. On en attribue la construction à Khosrew-Pacha, mais il est probable que sa fondation remonte à la même époque que celle du château.

A l'ouest de Khochâb et au sud-est de Van, un autre pont, long de 40 mètres et également en pierres, marque la limite des sandjaks de Van et de Hekkiari. Un corps de garde est situé tout auprès, sur les bords du *Khochâb-tchaï*. Il est occupé par 2 zaptiés chargés de veiller à la sûreté des voyageurs. On nomme ce pont *Gulun-Hatem* ou place de la rose, par allusion aux bords fleuris de la rivière.

Le bourg actuel de Khochâb n'a pas d'autre édifice public que le séraï ou palais du gouvernement. Il n'a pas de bazar et l'on n'y compte pas plus de 6 boutiques. Malgré son peu d'importance, il possède un tribunal présidé par le *naïb*, et il n'y a pas longtemps que la station télégraphique qui y était établie pour la correspondance avec la Perse y a été supprimée.

**Production agricole.** — Le caza de Mamouret-ul-Hamid est presque en totalité formé de la plaine de Khochâb, prolongement de la riche vallée de Hayotsor qui s'étend de là jusqu'à Van. On n'y rencontre guère d'autre site montagneux que vers l'ouest le mont Bachèt, et vers le sud-est les célèbres défilés de Tchouh-Ghédik et de Guzel-déré qui seront plus bas décrits. La terre y est très fertile et bien arrosée par le *Khochâb-tchaï* qui traverse toute la contrée du sud-est au nord-ouest avant de passer dans le merkez-sandjak pour aller s'y jeter dans le lac de Van.

On n'y cultive cependant que les céréales nécessaires à la consommation locale, car les habitants trouvent plus avantageux, à cause de la douceur du climat, de la faible quantité de neige qui tombe pendant l'hiver et de l'extrême beauté des pâturages, de se livrer à l'élève des moutons sur une vaste échelle. C'est à

peu près le seul bétail du caza, mais la production en est abondante.

**Montagnes, localités remarquables.** — Le mont Bachèt, déjà cité plus haut, est situé vers l'ouest du caza de Mamouret-ul-Hamid. Son altitude est de 13,500 pieds anglais, soit plus de 4,000 mètres.

A la distance d'environ 11 kilomètres sud-est de Khochâb, sur la route de Van à Bach-kalè, se trouve le fameux défilé de *Tchouh-Ghédik*. Son parcours est de 3 heures en été. Les neiges étant très abondantes dans les montagnes de Tchouh, les caravanes y ont tracé deux routes : l'une pour l'été, qui passe à mi-côte, c'est le défilé; l'autre pour l'hiver, et pour éviter les neiges, cette dernière passe par la crête de la montagne; son point culminant est à 2,600 mètres d'altitude. Au centre du défilé, un poste de 6 gendarmes ou zaptiés protège le passage.

Au sortir du Tchouh-Ghédik, du côté de Bach-kalè, se trouvent des gisements de houille de bonne qualité, d'une puissance remarquable.

Parallèlement à celui de Tchouh-Ghédik, un autre défilé partant du même point, aboutit au même endroit; on nomme celui-ci *Guzel-déré* ou beau vallon, à cause de la richesse de ses herbages qui y attire les moutons en si grand nombre que ce passage, toujours obstrué, a dû être abandonné des caravanes. C'est là que prennent leur source le *Tchouh-sou* qui se dirige vers le sud-est et va se jeter dans le *Grand-Zab* au-dessous de Bach-kalè, et le *Khochâb-tchaï*, qui suit la route opposée, vers le nord-ouest, pour atteindre à Van son embouchure dans le lac.

## CAZA DE BEIT-UL-CHÉBÂB

**Orientation, limites.** — Le caza de Béit-ul-Chébâb est situé au sud-ouest du sandjak de Hekkiari. Il est limité au nord par le merkez-sandjak de Van; à l'est, par les cazas de Tchal

et d'Amadiè; au sud, par le vilayet de Diarbékir et à l'ouest par ce dernier et celui de Bitlis.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 7 nahiés. On y compte 80 villages.

**Autorités.** — L'autorité administrative y est exercée par le caïmakam, sous-gouverneur, et les 7 mudirs, directeurs des nahiés.

**Population.** — La population totale de Béit-ul-Chébâb est de 18,700 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Turcs ottomans . . . . . | 900 hab. |
| Kurdes . . . . . | 11,1 00 — |
| Nestoriens rayas. . . . . | 5,000 — |
| Chaldéens. . . . . | 1,700 — |
| TOTAL . . . | 18,700 hab. |

**Chef-lieu.** — Elki, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur, et siège des divers services publics, est situé au milieu des montagnes, parmi les cantons habités par les Nestoriens rayas et des Chaldéens. C'est un petit village entouré de forêts et d'accès difficile ainsi que toutes les autres localités de ce caza entièrement montagneux.

Sa population est de 600 habitants, tous Nestoriens rayas. Elle est comprise dans le chiffre ci-dessus de la population du caza.

Elki n'offre rien d'intéressant; il n'y a dans ce village aucun autre édifice public que le *konak* ou hôtel du gouvernement, maison semblable à celle des habitants et seulement un peu plus grande. La situation des fonctionnaires du gouvernement et des agents du fisc vis-à-vis des populations du caza de Béït-ul-Chébâb ne diffère en rien de celle où ils se trouvent dans le caza de Tchal plus haut décrit. C'est en tout le même état de choses. Les communications rencontrent les mêmes obstacles, soit naturels, soit de la part des habitants. Dans l'un comme dans

l'autre, on ne peut d'ailleurs voyager qu'à pied et avec les chaussures de peaux de chèvres appelées *réchiks*.

**Production agricole, bestiaux.** — La production agricole est aussi pareille dans les deux cazas, et l'élève des bestiaux ne s'applique qu'aux chèvres, très nombreuses, et aux mulets, à l'exclusion de tous les autres.

## CAZA D'OURAMAR

**Orientation, limites.** — Le caza d'Ouramar, situé au centre du sandjak d'Hekkiari, est limité au nord par le merkez-caza de Djulamérik; à l'est par les cazas de Ghéver et de Chemdinan; au sud par celui d'Amadiè et à l'ouest par celui de Tchal.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 2 nahiés et compte 32 villages..

**Autorités.** — L'autorité administrative y est exercée par le caïmakam, sous-gouverneur, et par les 2 mudirs, directeurs des nahiés.

**Population.** — La population totale du caza d'Ouramar est de 25,910 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Turcs ottomans . . . . . | 870 hab. |
| Kurdes. . . . . | 14,000 — |
| Nestoriens rayas . . . . . | 40 — |
| — autonomes. . . . | 11,000 — |
| TOTAL. . . . | 25,910 hab. |

Les Nestoriens autonomes appartiennent à la tribu de *Djélo*, et les Kurdes à la tribu des *Hérikis*; cette dernière a donné son nom au nahié de Hériki, limitrophe, qui appartient au caza de

Chemdinan et constitue le principal territoire de cette tribu.

**Chef-lieu.** — Ouramar, chef-lieu du caza, résidence officielle de caïmakam, siège des services administratifs, est une petite ville située près de la rive gauche d'une rivière de même nom, qui prend sa source au sud du mont Dourèk et se jette dans le *Grand-Zab*.

**Population.** — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 3,040 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Kurdes . . . . . | 3,000 hab. |
| Nestoriens rayas . . . . . | 40 — . |
| TOTAL. . . . | 3,040 hab. |

Les quarante Nestoriens rayas domiciliés à Ouramar sont chargés de la garde de deux églises nestoriennes situées dans cette ville kurde. Il a déjà été dit plus haut que la milice du *mar-chimoun* ou patriarche des Nestoriens qui réside à Kotchanès, est composée des hommes de la petite tribu de *Dez*.

Les habitants du caza d'Ouramar, pays montagneux, sont peu soumis à l'autorité et fort inexacts à payer leurs impositions. Les terrains arables étant rares chez eux, ils ne cultivent le blé et l'orge qu'en petite quantité, mais ils ont quelques rizières et beaucoup de jardins potagers assez productifs. Leurs vignobles sont nombreux et bien soignés ; les raisins sont d'excellente qualité. Les principales cultures, outre celles de la vigne, sont celles du tabac et des arbres fruitiers qui se trouvent en abondance à l'état sauvage dans les forêts dont les montagnes sont toutes couvertes. On sait en former de beaux vergers, où l'on remarque surtout des pommiers et des poiriers, des pruniers donnant de très bons fruits, et des noyers. Ces mêmes arbres, avec plusieurs variétés de chênes parmi lesquelles domine celle qui produit la noix de galle, forment les plus fréquents et les plus riches peuplements des forêts où se rencontrent souvent aussi le genévrier. On trouve peu d'herbages dans ces forêts, circonstance

qui, jointe à la conformation abrupte du sol, ne permet pas aux habitants d'élever d'autres bestiaux que de grands troupeaux de chèvres et quelques mulets.

Les plus hauts sommets des montagnes du caza d'Ouramar sont le mont *Kélèno* (4,000 mètres d'altitude) qui le sépare du caza de Ghéver, et le mont *Sat* (3,657 mètres d'altitude) qui forme sa limite du côté du nahié de Hériki, dépendance du caza de Chemdinan.

## CAZA D'AMADIÈ [1]

**Orientation, limites.** — Le caza d'Amadiè est situé au sud du sandjak de Hekkiari. Il est limité au nord par les cazas de Tchal et d'Ouramar; à l'est, par celui de Chemdinan; au sud par le vilayet de Mossoul et à l'ouest, par le caza de Beït-ul-Chébab.

**Division.** — Il est divisé administrativement en 5 nahiés et contient 366 villages.

**Autorités.** — L'autorité administrative y est exercée par le caïmakam, sous-gouverneur, et par les 5 mudirs, directeurs des nahiés. Il y a un évêque chaldéen à Amadiè.

**Population.** — La population totale du caza d'Amadiè est de 23,940 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Turcs ottomans. . . . . | 860 hab. |
| Kurdes . . . . . | 13,680 — |
| Nestoriens rayas . . . . . | 3,000 — |
| Chaldéens . . . . . | 3,000 — |
| Israélites . . . . . | 1,900 — |
| Yézides . . . . . | 1,500 — |
| TOTAL. . . | 23,940 hab. |

(1) Le caza d'Amadiè, qui faisait autrefois partie du vilayet de Mossoul, vient de nouveau d'être réuni à cette province.

**Chef-lieu.** — Amadiè, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur, siège des divers services publics, d'un tribunal du *bédayet* (droit moderne) et d'un tribunal du *chér'i* — (droit islamique), d'un évêché chaldéen et d'une mission des Pères Dominicains de Mossoul qui viennent y passer l'été; quartier général d'un détachement d'infanterie du nizam (armée active) et d'un petit corps de zaptiés (gendarmes), — est une petite ville située sur un plateau fortifié, élevé d'environ 400 mètres audessus d'une belle vallée, bien abritée, fraîche et remplie de jardins et de vignes, renommés dans tout le pays.

**Population.** — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 5,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Turcs ottomans (fonctionnaires et garnisons). | 400 hab. |
| Kurdes. . . . . | 2,100 — |
| Chaldéens . . . , . . . . . | 600 — |
| Israélites. . . . . | 1,900 — |
| TOTAL. . . | 5,000 hab. |

Les murs des fortifications, d'ancienne date, mais assez bien conservés, enferment tout le plateau dans leur enceinte. Trois portes donnent accès dans la ville où l'on ne rencontre d'autre édifice public que le *konak* ou hôtel du gouvernement et le bazar, abrité par des branchages en guise de toit et composé de 80 boutiques. La chaleur est excessive dans la ville durant l'été et peut être comparée à celle de Mossoul; mais l'hiver y est très doux; on n'y voit jamais de neige. Aussi les habitants d'Amadiè n'y séjournent guère qu'en cette dernière saison. L'été, la ville est déserte; il n'y reste plus que les marchands et les israélites. Les autorités elles-mêmes et la garnison s'installent au frais dans la vallée, au milieu des jardins, séjour aussi agréable que celui d'Amadiè est alors déplaisant.

Cette ville est à 150 kilomètres au sud de Van, chef-lieu du vilayet, à 65 kilomètres de Djulamérik, chef-lieu du sandjak, et à 80 kilomètres nord de Mossoul. Ses relations les plus fré-

quentes sont celles qu'elle entretient chaque année, par caravanes, à l'automne, avec Bach-kalè dont elle est séparée par une distance de 125 kilomètres.

Les principales productions agricoles du caza d'Amadiè, ainsi que le résultat des cueillettes faites dans ses forêts, sont transportés et vendus par ces caravanes au marché de Bach-Kalè, l'un des plus fréquentés par les négociants russes et persans. Ces derniers surtout recherchent beaucoup les raisins secs d'Amadïè, ainsi que les figues sèches, les grenades, le miel, le sumac, la noix de galle et autres denrées.

Le caza d'Amadiè, à peu près également partagé en plaines fertiles bien arrosées et en montagnes couvertes de belles forêts, produit en outre le blé, l'orge, le maïs, le millet, le riz. L'olivier et le mûrier y prospèrent ainsi que l'amandier, le pêcher, l'abricotier, le prunier, le poirier et le pommier. On y cultive le coton et beaucoup de tabac très estimé en Perse.

On cite les habitants du caza d'Amadiè pour leur soumission parfaite au gouvernement et la régularité avec laquelle ils paient leurs impositions.

# VILAYET DE MOSSOUL

## SOMMAIRE DES MATIÈRES

Orientation. — Limites. — Superficie. — Division administrative.
Population. — Syriens arabes. — Arabes nomades. — Kurdes. — Turkomans. — Chabaks. — Hamavands. — Chaldéens. — Syriens. — Jacobites. — Nestoriens. — Israélites. — Yézides — Sarlys. — Divers.
Écoles. — Climat. — Agriculture. — Produits agricoles. — Animaux domestiques. — Apiculture. — Mines. — Forêts. — Faune. — Routes. — Transports. — Fleuves. — Montagnes. — Industrie. — Commerce. — Poids. — Salines. — Eaux minérales. — Sources bitumeuses.
Revenus du fisc. — Dette publique ottomane. — Régie des tabacs. — Notices historiques. — Localités remarquables.

SANDJAK DE MOSSOUL

Orientation. — Division administrative. — Population. — Description.

CAZAS DU SANDJAK DE MOSSOUL

Mossoul. — Population. — Chef-lieu. — Description. — Localités principales.
*Autres cazas* : Dehok. — Zakho. — Zibar. — Sindjar. — Akra.

SANDJAK DE CHEHRIZOR, CHEF-LIEU KERKOUK

Orientation. — Division administrative. — Population. — Notices historiques.

CAZAS DU SANDJAK DE CHEHRIZOR

Kerkouk. — Erbil. — Ranieh. — Révandouz. — Koï-sandjak. — Salahièh.

SANDJAK DE SULÉIMANIÈH

Orientation. — Division administrative. — Population. — Description.

CAZAS DU SANDJAK DE SULÉIMANIEH

Suléïmanièh. — Bazian. — Gul-Ambar. — Châh-Bazar. — Marga.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

**Carte administrative, routière, forestière, etc., du vilayet.**

V. Cuinet _ La Turquie d'Asie

# VILAYET DE MOSSOUL

*Population* : 300.280 habitants. *Superficie* : 75.700 kil. carr.

divisé en **3 Sandjaks, 17 Cazas et 17 Nahiès.**

I. Sandjak de **Mossoul** (*Merkez-Sandjak*).
**Cazas :** 1. *Mossoul*, (*Merkez-Caza*). — 2. *Dehoc*. 3. *Zakho*. — 4. *Zibar* — 5. *Sindjar* 6. *Akra*.

II. Sandjak de **Chehrizor**, chef-lieu *K*
**Cazas :** 7. *Kerkouk* (*Merkez-Caza*) — 8. *Erbil*. 9. *Ranieh*. — 10. *Revandouz* 11. *Koï-Sandjak* — 12. *Salahièh ou Kifri*.

III. Sandjak de **Sulèïmanièh**
**Cazas :** 13. *Sulèïmanièh* (*Merkez-Caza*) 14. *Bazian* — 15. *Gul-Ambar*. 16. *Chehr-Bazar* — 17. *Marga*.

Légende
- Limites du Vilayet
- id. des Sandjaks
- id. des Cazas
- Chef-lieu du Vilayet
- id. des Sandjaks
- id. des Cazas
- Villages
- Ruines
- Chemins de caravanes
- Terres boisées
- Salines

Echelle : 1 : 1.500.000 — 25 0 25 50 75 100 Kil.

Vilayet de Diarbékir
Vilayet de Van
Vilayet de Mossoul
Vilayet de Bagdad
Désert de Syrie
Désert
Mutessarifat de Zor
PERSE
Monts Djoudi
Djézireh
ZAMMAR (Terres Sainé)
Zakho
URMELI
Caza de Zakho
Caza de Dehoc
Caza de Sindjar
Caza de Zibar
Caza de Akra
Caza de Revandouz
Caza de Deïra
Caza de Kerkouk
Caza de Hamrin
Caza de Tapa
Caza de Suléïmanieh
Caza de Marga
Caza de Chehr-Bazar
Caza de Bazian
Caza de Gul-Ambar
Caza de Kara-dagh
Caza de Djebel-Hamrin
Caza de Djebel-el-Kibriliak
Caza de Djebel-Abdulaziz
Caza de Djebel-Sindjar
Caza de Chah-Bazar
Caza de Azmir
Caza de Kara-tapa
Caza de Salahièh Kifri
Caza de Koï-Sandjak
Caza de Erbil
Caza de Deïra
Caza de Marka
Caza de Sulèïmanieh
Caza de Siroudjik
Caza de Tchamtchamal
Caza de Bebanchaman
Caza de Rowanduz
Caza de Balyk
Caza de Pichter
Caza de Sourtach
Caza de Mergasour
Caza de Tchal
Caza de Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal-Tchal
Caza de Tchal-

# VILAYET DE MOSSOUL

## STATISTIQUE DESCRIPTIVE

**Orientation.** — Le vilayet de Mossoul est situé par 39° 3′ à 44° de longitude est, et 34° 15′ à 37° 15′ de latitude nord.

**Limites.** — Il est borné au nord par les vilayets de Diarbékir et de Van. La Perse forme ses limites à l'est; le vilayet de Bagdad lui sert de bornes au sud; et enfin il est limité à l'ouest par le mutessarifat de Zor.

**Superficie.** — La superficie du vilayet de Mossoul est de 75,700 kilomètres carrés.

**Division administrative.** — Ce vilayet est divisé administrativement en 3 sandjaks, 17 cazas, 28 nahiés, et renferme 2,314 villages, comme suit :

| SANDJAKS | CAZAS | NAHIÉS (1) | VILLAGES |
|---|---|---|---|
| I MOSSOUL (MERKEZ-SANDJAK) | Mossoul (merkez-caza) | 1 | 811 |
| | Dehok | 1 | |
| | Zakho | 1 | |
| | Zibar, chef-lieu Sar-agui | 1 | |
| | Sindjar, chef-lieu Balad | 1 | |
| | Akra | 1 | |
| II CHEHRIZOR (KERKOUK) | Kerkouk (merkez-caza) | 4 | 1.150 |
| | Erbil (Arbelles) | 2 | |
| | Ranièh | » | |
| | Révandouz | 3 | |
| | Koï-sandjak | 1 | |
| | Salahièh ou Kifri | 1 | |
| III SULÉIMANIÈH | Suléimanièh (merkez-caza) | 4 | 353 |
| | Bazian, chef-lieu Tchamohaman | 2 | |
| | Gul-ambar, chef-lieu Halapcha | 2 | |
| | Châh-Bazar, chef-lieu Chiokl | 1 | |
| | Marka ou Marga | 2 | |
| 3 sandjaks | 17 cazas | 28 | 2 314 |

**Population.** — La population totale du vilayet de Mossoul est de 300,280 habitants répartis dans chaque sandjak comme suit :

| | |
|---|---|
| Sandjak de Mossoul | 159,680 hab. |
| — de Chehrizor | 89,000 — |
| — de Suléimanièh | 51,600 — |
| TOTAL | 300,280 hab. |

Cette population se divise, approximativement, par races, religions ou communautés, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans. | Syriens arabes | 80,000 | 248,380 hab. |
| | Arabes nomades | 93,000 | |
| | Kurdes | 46.180 | |
| | Turcomans (Turkmènes) | 16,000 | |
| | Chabaks | 12,200 | |
| | Hamavands | 1,000 | |
| | *A reporter* | | 248,380 hab. |

(1) Les chefs-lieux de nahiés seront nommément indiqués dans la notice de chacun des sandjaks auxquels ils appartiennent.

| | | | |
|---|---|---|---|
| | *Report*. . . | | 248.380 hab. |
| Chrétiens. . | Chaldéens. . . . . | 18,000 | |
| | Syriens catholiques. . | 7,000 | 30,000 — |
| | Jacobites . . . . . | 5,000 | |
| Israélites . . . . . | | | 6,000 — |
| Religions diverses | Yézides. . . . . | 14,900 | |
| | Sarlïis . . . . . | 1,000 | 15,900 — |
| | TOTAL . . | | 300,280 hab. |

**Syriens arabes.** — La plus grande partie de cette population, surtout dans les classes ouvrières et agricoles, descend des anciens Syriens soumis autrefois aux rois séleucides. Ces habitants sont aborigènes. Toutefois, dans cette même partie de la population musulmane, il faut aussi faire la part d'un assez grand nombre de vrais arabes descendants des conquérants qui, du temps des premiers khalifes, s'emparèrent du pays. Ces derniers s'occupent généralement de commerce ou d'exploitations agricoles ; plusieurs possèdent de grandes propriétés territoriales qu'ils mettent en valeur. Il y en a aussi quelques-uns dans les emplois du gouvernement, faveurdont jouissent plus rarement les habitants chrétiens, prétend-t-on.

Quatre tribus de nomades, devenues sédentaires depuis trente ans environ, ont les mêmes mœurs et les mêmes occupations. Elles ont peuplé le désert de villages sur la côte occidentale du Tigre. Ces quatre tribus sont les : *Djébour*, branche de l'ancienne tribu des *Zubéïd* ; les *Aghidât*, les *Abou-Badran* et les *Hadidin*. Ces derniers seuls, quoique fixés, vivent encore sous la tente ; les autres se sont bâti des maisons en terre. Les Abou-Badran sont les *Séyids*, c'est-à-dire des descendants, ou prétendus tels de ces « serviteurs dévoués » du fondateur de l'islam, du nom desquels on a fait en français le mot *séïdes*. En cette qualité, ils portent le turban vert, de même que ceux qui prétendent descendre de Mahomet.

**Arabes nomades** ou *Bédéwis* (Bédouins). — Leur origine remonte jusqu'à Ismaël, fils d'Abraham. Comme au temps des

grands patriarches, leurs ancêtres, ils mènent la vie pastorale. Réunis en plusieurs tribus, dont les deux principales sont les *Chamar* et les *Taï*, ils parcourent avec leurs troupeaux le vilayet de Mossoul sans y avoir de résidence fixe. Les premiers s'étendent en aval du Tigre jusqu'au delà de Bag lad, et les seconds occupent une ligne qui va de Kerkouk à Déïr-el-Zor. La plus ancienne de ces deux tribus est celle de *Taï*, qui vient de l'Yémen, tandis que les *Chamar*, qui viennent du Nedjed, ne sont dans le vilayet de Mossoul que depuis 80 ans environ.

Pour plus de détails sur les Arabes nomades, se rapporter aux chapitres spéciaux des vilayets d'Alep, de Bagdad et de Bassorah. Dans celui d'Alep surtout, cette question est longuement développée.

**Kurdes.** — Comme les Syriens arabes, les Kurdes sont des aborigènes. L'ancien Kurdistan avait pour capitale Chehrizor (Kerkouk), chef-lieu du sandjak actuel de ce nom, et plusieurs chefs-lieux de cazas et nahiés de ce sandjak ont autrefois compté au nombre des principales villes kurdes. Les Kurdes du vilayet de Mossoul, dont une partie sont nomades et connus sous le nom de *Kotchères*, sont en plus grand nombre sédentaires, s'occupant pour la plupart de la culture des céréales, du coton, du tabac et des arbres fruitiers.

**Turcomans ou Turkmènes.** — Ces tribus, originaires du Turkestan, ont immigré en Mésopotamie et en Asie Mineure antérieurement aux Turcs seldjoukides et par conséquent aux Ottomans. Leurs mœurs ont quelque analogie avec celles des Kurdes, auxquels ils ressemblent aussi un peu par leur costume ; mais, en général, elles sont plus douces et plus hospitalières ; leur caractère est plus franc, plus honnête. Leur langue est le turc, tandis que les Kurdes ont un idiome très corrompu, mélange de diverses langues, qui varie dans chaque tribu. Les Turcomans sont principalement répandus dans le sandjak de Mossoul, sur la rive orientale du Tigre, où ils s'occupent de culture. Plusieurs possèdent de nombreux troupeaux de

buffles, de chèvres et de moutons. Leurs villages se distinguent par cette particularité que les maisons y sont construites en briques cuites au soleil, tandis qu'il est d'usage général, dans le pays, de les bâtir en terre ou en *djès*, sorte de plâtre.

**Chabaks.** — Les *Chabaks* se disent musulmans de la secte d'Ali, ce qui suffirait à motiver la mésintelligence qui règne entre eux et les autres musulmans du pays, qui sont de la secte d'Omar; ceux-ci les considèrent comme des païens. On dit qu'en effet, leur religion se rapproche du sabéisme. Ils n'ont ni prières, ni jeûnes, ni lieu de réunion, hormis un couvent à Iman-Razza, où ils reçoivent indifféremment tout le monde avec une grande hospitalité. Ce couvent est desservi par des derviches habillés de blanc et coiffés d'un bonnet de feutre de même couleur, en forme de cône tronqué, sillonné de raies. En un certain endroit de leurs villages, ils ont aussi une sorte de petite et misérable hutte, dans laquelle ils suspendent des chiffons, pratique superstitieuse très répandue chez toutes les communautés en Orient. Tous les *Chabaks* sont plongés dans une profonde ignorance et une grossière immoralité. Dispersés dans de nombreux villages du sandjak de Mossoul, sur la rive orientale du Tigre, ils n'exercent pas d'autre profession que celle de cultivateurs. Leur langue est un mélange de persan, de kurde et autres idiomes. Leurs moustaches, qu'ils ne coupent jamais, sont proverbiales dans le pays. La croyance aux esprits semble faire une partie essentielle de la religion des *Chabaks*. Ils ne prennent eux-mêmes et ne regardent prendre aucune nourriture sans en écarter les mauvais esprits par un mot qu'ils prononcent plus ou moins haut, selon qu'ils ont devant eux des musulmans ou d'autres personnes. Ce mot sonne à peu près comme celui de *pscht!* qu'on emploie pour chasser les chats.

Les derviches *chabaks* disent sur les morts, dans les maisons, des paroles dont le sens général est celui-ci : *Que notre saint te protège. Qu'Iman-Razza écarte les mauvais esprits. Si les esprits viennent à toi pour prendre ton âme, dis-leur : « Je suis chabak! chabak! chabak! » et tu seras ravi dans le ciel.*

**Hamavands.** — On peut considérer les *Hamavands* comme appartenant à la même race que les Kurdes. Comme plusieurs de ces derniers, ils sont venus du sud de la Perse qui faisait partie de l'ancien Kurdistan, et qui est encore habité par des tribus kurdes. Les Hamavands ont conservé entre eux une grande solidarité. Ils sont brigands et pillards. L'agriculture et les arts sont inconnus chez eux ; ils possèdent de bons chevaux qu'ils savent très bien dresser, et qui leur sont d'un grand secours dans leurs vols et pillages.

Jusqu'en 1887, ces tribus, malgré tous les efforts pour les soumettre et les fixer au sol tentés par le gouvernement, qui avait à plusieurs reprises envoyé contre elles des troupes régulières, étaient restées indépendantes. Elles ne voulaient reconnaître d'autre autorité que celle de leurs chefs auxquels elles donnent le titre d'*Agha* et de *Pacha*. En 1887, Ismaïl-Pacha, secondé par quelques officiers de mérite, parvint à s'emparer de leurs principaux chefs, qu'il envoya à Mossoul avec leurs familles. Il espérait arriver à la soumission complète des Hamavands ; mais il fut rappelé à Constantinople, et après son départ les choses ne se bornèrent pas à rester en l'état incomplet où il les avait mises. Quelques Hamavands, gardés à Constantinople comme otages étant parvenus à s'enfuir, retournèrent dans leur pays où, sous leur conduite, les vols et les pillages recommencèrent avec une nouvelle activité. Enfin, plus récemment, une nouvelle expédition envoyée contre ces brigands, a réussi à les soumettre totalement. Les chefs de tribus ont été envoyés à Constantinople, les bandes ont fait leur soumission à l'autorité locale, et l'ordre a été si bien rétabli qu'à la suite de cette campagne six cents familles sont rentrées de Perse où elles avaient émigré après la destruction de leurs habitations par les Hamavands.

**Chaldéens.** — L'ancienne nation assyrienne, qui embrassa de bonne heure et en masse le christianisme, a donné naissance aux communautés actuelles des Syriens, Nestoriens et Chaldéens. Cette nation tout entière adopta l'hérésie du patriarche

de Constantinople, Nestorius, qui lui fut simultanément prêchée par Barsouma de Nissibe et imposée virtuellement par le roi des Perses, Firouz-Châh. Cette nation commença dès lors à perdre son nom national que l'on s'habitua à remplacer par le nom de sa croyance.

Les Assyriens devinrent donc et restèrent Nestoriens jusqu'au milieu du XVI^e^ siècle. Mais en 1551, le patriarche Sulaya reconnut la suprématie du pape, et à partir de ce moment, la branche catholique, séparée des Nestoriens pour retourner aux pures doctrines des premiers Assyriens chrétiens fut fondée et ne cessa de grandir jusqu'aujourd'hui. Pour se distinguer des Nestoriens, ses adhérents prirent le nom de Chaldéens auquels ils avaient droit, puisque l'ancienne nation assyrienne comprenait les peuples de l'Assyrie et de la Chaldée. Ce nom leur a été officiellement reconnu tant par la Sublime Porte que par le Saint-Siège.

La communauté chaldéenne actuelle remonte au patriarche Joseph I^er^, établi le 20 mai 1681 comme patriache des Chaldéens et gratifié du *pallium* par S. S. le pape Innocent XI. Titulaire du siège de Bagdad et nominativement de Babylone, ce patriarche résidait, ainsi que ses premiers successeurs, à Amida (Diarbékir). Mais, le 5 juillet 1830, en préconisant le patriarche Jean VIII, Mar-Hanna, le pape Pie VIII mit à exécution un décret de la congrégation de la propagande du mois de mars 1827, confirmé par le pape Léon XII, et fixa le siège du patriarcat chaldéen à Mossoul.

Cette communauté a donné aux lettres orientales plusieurs hommes célèbres, entre autres l'évêque Abdicho (1563) et le patriarche Joseph II (1696). On trouve aujourd'hui dans le clergé chaldéen bon nombre de sujets instruits, qui ont étudié en Italie et en France. La communauté est suffisamment pourvue d'écoles.

On estime à 30 ou 35,000 le nombre total des Chaldéens existants en divers pays. Ils sont principalement groupés autour de Mossoul où leurs villages se font remarquer par d'importantes cultures de céréales. On trouve aussi des Chaldéens dans les

villages de Diarbékir, de Van, de Bagdad et en Perse, dans la province d'Azerbeïdjàn, sur les bords du lac d'Ourmiàh. Ceux qui habitent les villes s'occupent de commerce, d'industrie, ou remplissent divers emplois dans les administrations de l'État. Plusieurs négociants chaldéens ont acquis de belles fortunes.

**Syriens**. — Ce nom désignait autrefois tous ceux qui parlaient l'arabe syrien. Aujourd'hui, on comprend sous cette même dénomination seulement la communauté syrienne catholique, issue des Jacobites vers 1662.

A Mossoul, les Syriens commencèrent à se convertir au catholicisme dans les premières années du XVIII[e] siècle. Leur nombre s'accrut considérablement en 1851, par les soins de la mission fondée autrefois par les capucins, et qui avait été depuis confiée aux dominicains par le pape Benoît XIV, en 1750. Les évêques de ces nouveaux catholiques montrèrent un zèle, grâce auquel la communauté syrienne de Mossoul est devenue l'une des plus importantes des diocèses syriens.

**Jacobites**. — Les Jacobites sont une branche de la nation syrienne. Ils tirent leur nom de Jacob ou Jacques Zanzale, évêque d'Edesse de 541 à 558, qui se sépara de l'Église pour suivre l'hérésie d'Eutychès. Ils ne reconnaissent en Jésus Christ qu'une seule nature. Les Jacobites sont peu nombreux dans le vilayet de Mossoul.

**Nestoriens**. — Les Nestoriens tirent leur nom de *Nestorius*, patriarche de Constantinople, qui fut condamné par le concile œcuménique d'Ephèse en 431 et dont ils suivent la doctrine quoiqu'ils repoussent l'appellation de Nestoriens, disant qu'ils sont disciples des apôtres et n'ont rien de commun avec un Grec, quel qu'ait pu être son enseignement. Or, cet hérésiarque enseignait publiquement la séparation en deux personnes de la nature humaine et de la nature divine de Jésus-Christ, et c'est précisément ce qu'ils croient. Les Nestoriens de Mossoul ont pour principale occupation la culture. Divisés par tribus, ils

donnent à leur chef choisi par le patriarche le nom de *mèlèk* ou roi. Leurs patriarches, qu'ils appellent *mar-chimoun*, résident dans un petit village des environs de Djulamerg, nommé Kotchanès.

**Formation en communautés des chrétiens réunis au Saint-Siège depuis 1662, et plus récemment.** — Les nouveaux catholiques chaldéens et syriens furent d'abord placés par la Sublime Porte sous la tutelle civile des patriarches grec et arménien non unis. Ils en furent émancipés en 1830 sur la demande de l'ambassadeur de France, et placés alors sous la juridiction civile du patriarche arménien catholique; mais leurs chefs n'avaient pas de firman de la Sublime Porte. Cette lacune fut comblée en 1844 par un concordat ayant pour but d'établir l'union civile et administrative des trois communautés arménienne, chaldénne et syrienne. L'article 1 de ce concordat accorde aux patriarches chaldéens et syriens le droit au *bérat* ou diplôme d'investiture de la Sublime Porte, leur conférant la dignité, l'autorité et les privilèges dont jouissaient déjà les chefs des autres communautés. Les évêques, chefs de diocèse, également reconnus officiellement, ont acquis alors le droit de siéger dans le conseil administratif du vilayet ou du sandjak, et les chrétiens de ces communautés font partie, comme les autres, des conseils administratifs et municipaux et des tribunaux de première instance et de commerce.

Avant leur séparation en diverses sectes, tous les chrétiens dont il vient d'être question, tant ceux qui sont restés séparés de l'Église catholique que ceux qui y sont rentrés, formaient, quoique de rites différents, une seule chrétienté d'Orient, relevant d'un seul siège patriarchal, qui était à Antioche de Syrie. On les désignait tous alors sous l'unique dénomination de Syriens, soit parce que leur commun partriarcat était en Syrie, soit parce que leur commune langue liturgique était le syriaque.

**Israélites.** — Les Israélites de cette contrée peuvent être considérés comme les restes du peuple hébreu amené en cap-

tivité par les rois d'Assyrie. Ils sont dispersés dans le vilayet sur la rive orientale du Tigre et dans le sandjak d'Hekkiari. Ceux qui habitent les villes, s'occupent en général de commerce, tandis que ceux qui sont fixés dans les villages sont jardiniers ou cultivateurs. Leurs principaux centres dans le vilayet sont Mossoul, Duhok, Zakho et Kerkouk. On les reconnaît facilement à une mèche de cheveux qu'ils laissent croître de chaque côté de la tête et qui leur tombe sur les tempes et le long des joues. Ils ont, comme les autres communautés officiellement reconnues par le gouvernement, un membre au conseil administratif.

Ils observent scrupuleusement le *sabbat* et les prescriptions de leur loi.

**Yézides**. — On donne ce nom à une population spéciale répandue non seulement dans l'ancien Kurdistan, tant en Mésopotamie que dans la Haute-Arménie, c'est-à-dire dans les environs de Mouch et de Van, mais aussi jusque dans l'Yémen, la Perse, la Russie et la Chine occidentale. Cette peuplade a été mise par les anciens historiens au nombre de cinq principales tribus kurdes, tout en tenant compte, dès ce temps-là, des différences profondes qui l'ont toujours séparée des autres races autochtones. Les Yézides ne sont ni chrétiens, ni musulmans, mais en même temps qu'ils se montrent sympathiques aux premiers, ils portent des noms particuliers aux membres de l'islam. Toutefois, ces derniers, aussi bien les *Sunnites* que les *Chyites*, les musulmans orthodoxes, comme les hétérodoxes, ont en abomination les Yézides. L'histoire musulmane les accuse d'avoir assassiné les fils d'Ali : Hassan et Husséin, dont on vénère les tombeaux à Kerbèla. Une tradition locale assez bizarre assure qu'un Yézide, par un sentiment pieux, déroba l'un des clous qui attachaient Notre-Seigneur Jésus-Christ à la croix, avant sa mort. Les Yézides racontent aussi, touchant leur croyance en Jésus-Christ, que l'Enfant divin parlait dès le jour même de sa naissance, et que pour prouver ainsi sa conception surnaturelle, il ressuscita un homme mort depuis mille ans.

Tous les musulmans, même ceux qui sont animés de la plus grande tolérance envers les non-musulmans en général, se croient permis, et considèrent même comme une bonne action, de persécuter les Yézides. Ceux-ci, de leur côté, ne montrent pas moins de haine pour les musulmans, tandis qu'ils semblent se plaire à témoigner de leur respect pour les croyances chrétiennes et à prier dans les églises. Ils reçoivent volontiers les chrétiens chez eux, sans que leurs filles ou leurs femmes s'enfuient ou se cachent. Quant aux musulmans, ils les évitent, et s'ils sont absolument forcés d'en avoir quelqu'un dans un de leurs villages, ils le traitent de telle sorte qu'il se hâte de partir sans retour.

Parmi les pratiques musulmanes, les Yézides redoutent la circoncision, et c'est pour éviter d'y être soumis par la force qu'ils refusent obstinément tout service militaire. Tous les efforts du gouvernement en vue de leur enrôlement ont toujours échoué. Pour se libérer de cet impôt qui leur est tant à charge, ils ont souvent recours aux chefs des communautés chrétiennes pour les supplier de les inscrire sur la liste de leurs ouailles, en les laissant maîtres de pratiquer en secret leur propre religion.

Celle-ci est une sorte de manichéisme : ils semblent, comme l'hérésiarque Manès, reconnaître deux premiers principes, un bon et un mauvais, et c'est ce dernier qu'ils paraissent préférer dans leurs adorations. Ils deviennent furieux dès que l'on parle irrespectueusement du diable. Par respect, ils ne font aucun usage des mots commençant par la lettre *chin*, qui est la première du mot *chéitan*, nom du diable en langue turque. Ils évitent avec le plus grand soin de prononcer ce nom, et se servent pour désigner le mauvais esprit, de circonlocutions, telles que : *celui que tu sais*, — *celui que maudissent les fous et les ignorants*, — *Lui*, — *celui-là* — et enfin *taouq-i-mélèk*, c'est-à-dire le *roi* ou l'*ange-coq*. C'est en effet sous la figure d'un coq ordinaire, en bronze doré, qu'ils lui rendent un culte dans un lieu voisin de Mossoul, où résident les serviteurs de cette idole.

Sous le rapport temporel, les Yézides étaient gouvernés en Turquie et le sont encore dans les autres pays par un *émir su-*

*prême* qui réside à Bahadry ou Badri, village situé à 44 kilomètres au nord-est de Mossoul. Son pouvoir est absolu ; au moyen d'*émirs* subalternes, il transmet ses ordres à tous ses administrés répandus jusqu'aux extrémités de l'Europe et de l'Asie. Jusqu'en 1875, cet *émir* était considéré par le gouvernement ottoman comme prince indépendant ayant droit de vie ou de mort. Aujourd'hui ce droit lui est retiré, et ses anciens sujets en Turquie ne ressortissent plus que des tribunaux ottomans. En première instance, les causes des Yézides sont portées devant le mudir de Bahadry.

Le chef suprême de leur religion qu'ils qualifient de *grand chéik*, et qui remplit les fonctions de souverain Pontife, a sa résidence à Chéik-Adi, non loin de Badri ou Bahadry. Cette dignité est héréditaire dans sa famille ainsi que celles des *pir* ou prêtre. Ces derniers sont absolument illettrés. Une seule famille qui demeure à Bachika, village situé au pied du Djébel-Makloub, a le privilège exclusif, parmi tous les Yézides de l'Europe et de l'Asie, de savoir lire et écrire, mais on ignore quel est le livre sacré pour la lecture duquel cette prérogative lui a été conférée. Toutefois, M. Layard a appris du *grand chéik* qu'il existe un texte sacré tracé sur une planche. Toutes les prières des *pir*, soit un enterrement, soit pour d'autres circonstances, sont transmises oralement de père en fils, et ne se font pas à haute voix, mais seulement comme un léger murmure. La prière surtout doit se faire chaque matin : on se tourne à cet effet vers l'Orient, en posant les mains sur ses joues.

La caste sacerdotale exerce en certains cas un pouvoir coercitif, qui a pour effet de frapper d'excommunication les familles et les individus ou leurs biens. Les Yézides n'ont rien qui rappelle la notion du mariage. Le *grand chéik* le premier peut user comme il lui plaît de toutes les femmes, exemple suivi par tous les membres de cette communauté. Ils ont aussi chaque année une nuit qu'ils passent à l'entrée d'une caverne mystérieuse en l'honneur de l'*ange* ou du *roi-coq* (taouq-i-mélèk). Ils y mangent et boivent et, pour clore la cérémonie, entrent enfin dans la caverne où ils se livrent à des orgies sans nom.

Les Yézides ont une sorte de baptême qui consiste à plonger dans l'eau d'un réservoir sacré l'enfant qu'ils ont d'abord déposé et couché à plat sur un coq de métal, figure du *taouq-i-mélèk*.

En d'autres circonstances, ils donnent au vin le nom de *sang de Jésus-Christ*. Un Yézide présente de cette liqueur à un de ces compagnons et lui dit : » Reçois le calice du sang de Jésus-Christ ». Celui à qui cette offre est faite doit, même s'il est d'un rang supérieur, baiser la main de son gracieux amphytrion, puis boire, tandis que toute l'assistance attend les mains croisées sur la poitrine et dans une posture inclinée, qu'il ait fini de boire.

Une autre cérémonie rappelle le sacrement de pénitence. Une rixe survient-elle entre Yézides, la réconciliation se fait de la manière suivante : celui qui est reconnu avoir le tort de son côté se lève, se couvre le visage de ses deux mains, va s'incliner respectueusement devant le plus digne des assistants et lui avoue sa faute à haute voix. Celui-ci lui fait une admonestation, prie un instant sur lui, et l'envoie baiser la main de son adversaire et de tous les membres présents de la caste sacerdotale. Si l'inimitié ne s'arrête pas là, le coupable de récidive doit aller trouver le *grand chéik* dans sa maison et y faire le même cérémonial, en s'engageant de plus à donner pour satisfaction un mouton et un grand vase rempli de vin.

Tous les Yézides boivent du vin et mangent du porc, mais leurs prêtres ne doivent manger ni laitue, ni aubergine. Il leur est interdit de s'habiller de bleu. La couleur rouge est également rejetée par les Yézides. Leur costume est généralement blanc, à peu près aussi uniformément que celui de leurs prêtres et de leurs derviches est noir. Leurs cheveux sont coupés avec des ciseaux jusqu'à la racine, mais jamais ils ne les rasent. Les hommes portent des chemises ouvertes en rond jusqu'à l'ombilic, en souvenir du cercle lumineux qui descendit sur Chéik-Adi après qu'il eût jeûné durant quarante jours; les femmes ne sont vêtues que de chemisettes, de caleçons blancs et de hautes bottes en maroquin jaune.

Quoique les Yézides, comme on l'a dit plus haut, aient été

considérés par les historiens du temps passé et la plupart des voyageurs comme l'une des cinq principales tribus kurdes, et que leur langue soit le kurde, on pense aujourd'hui qu'il est difficile, sinon impossible, d'admettre que cette peuplade, qui porte tous les caractères extérieurs d'une race indo-européenne, soit originaire du sol. On les croit immigrés de la Perse à la suite des persécutions d'Ali, dont les victoires y ont établi l'islamisme. L'archarnement qu'ils montrent contre les musulmans et que ceux-ci leur témoignent, le fait d'avoir massacré Hassan et Husséïn par vengeance que les musulmans leur reprochent, sont avancés comme preuves à l'appui de cette opinion, mais cela ne suffirait pas à démontrer qu'ils ne sont pas Kurdes, puisque l'ancien Kurdistan comprenait une notable partie du sud de la Perse.

On objecte d'autre part en faveur de l'opinion qui voudrait en faire une race indo-européenne, l'existence au pied de l'Hymalaya des *Lepchos*, cités dans le numéro 956 de la *Revue des Missions catholiques* du 30 septembre 1887, pour leurs croyances singulièrement identiques à celles des Yézides. Comme ceux-ci, les *Lepchos* reconnaissent un bon et un mauvais principe, et ne rendent un culte qu'à ce dernier, auquel seul leurs sacrifices sont offerts pour apaiser sa malveillance, qu'ils croient être l'unique cause de toutes les misères humaines.

Outre cela, les Yézides croient que le diable est une créature de ce mauvais principe, « seul créateur de toutes choses ». On doit, selon eux, honorer cette créature, non seulement parce qu'elle est puissante et redoutable et afin de mériter par le moyen de ce culte d'échapper à son action malfaisante, mais aussi parce que le diable peut, par un caprice de son maître, devenir un jour aussi puissant pour le bien qu'il l'est pour le mal. A ce changement de fortune, ses détracteurs seuls auraient à perdre. C'est pour cela que les Yézides ne peuvent souffrir qu'on le maudisse.

A ce sujet, les habitants de Mossoul se plaisent parfois, quand ils rencontrent un Yézide dans les marchés de cette ville, à tracer autour de lui sur le sol un cercle dans lequel le malheureux croit être retenu prisonnier jusqu'à ce qu'une personne chari-

table soit venue rompre ce cercle fatal. Durant tout le temps de cette pseudo-magique captivité, la plus dure peine pour lui n'est pas la prison mais la nécessité qu'il se figure inéluctable, d'entendre ses joyeux bourreaux accumuler avec malice sur son dieu et maître toutes les malédictions imaginables.

L'initiation d'un Yézide de la caste sacerdotale, c'est-à-dire pour ainsi parler sa « prise d'habit », car on sait déjà que c'est l'habit noir qui distingue les *Pir*, les *Gaval*, les *Fakir*, etc., se fait d'une façon singulière dont les détails méritent d'être rapportés. Le postulant doit passer au service du *grand chéik* les quelques jours qui précèdent la cérémonie ; c'est une espèce de noviciat. Le terme de cette courte épreuve expiré, l'adepte dépose tous ses habits, puis deux Yézides noirs le prennent chacun par une oreille et le conduisent devant le supérieur qui lui présente l'habit noir en ces termes : « Entre dans le feu et sache bien que dès ce moment tu es disciple de Yézid. Sache aussi qu'en cette qualité tu auras à souffrir pour l'amour de Dieu bien des injures, des opprobres et des persécutions de la part des hommes; car cet habit te rendra méprisable aux yeux de tous, mais très agréable à la Majesté divine .» Après cette petite allocution, le nouveau clerc, pendant que l'assistance murmure des prières, est revêtu pièce à pièce de l'habit noir qui ne diffère en rien des autres par la forme, mais dont les diverses parties portent des noms particuliers : le *turban* devient la *mitre* ; une autre pièce l'*huméral*, etc. Lorsqu'il est entièrement habillé, le supérieur l'embrasse et lui baise la manche, ce que font aussi à sa suite tous les autres Yézides noirs, mais non les blancs, car cela ne leur est pas permis. Dès lors, l'initié est appelé *kotchek*, mot auquel on doit donner dans ce cas la signification de clerc ou de disciciple, mais qui dans le langage vulgaire en a une bien différente.

L'habit noir, est aux yeux des Yézides une chose sacrée; ils n'en laissent perdre aucune parcelle, et lorsqu'il tombe en loques, ils en recueillent pieusement les morceaux pour en bourrer des coussins, des oreillers, etc. Leur serment solennel se fait par la vertu de l'habit noir, par la tête de ceux qui le portent. Au

pèlerinage annuel, qui se fait à Chéik-Adi, le *grand chéik*, revêtu d'une étole noire, prêche et bénit l'assemblée. L'enterrement d'un Yézide noir se fait non seulement sans larmes ni sans deuil, mais encore avec des démonstrations de joie, des chants et des danses, en témoignage de la conviction où l'on est du sort heureux de l'âme du défunt.

Quoiqu'il ne paraisse guère possible d'instruire des populations auxquelles leurs principes religieux interdisent l'instruction comme une chose mauvaise, des missionnaires capucins étaient parvenus, au XVII^e^ siècle, à convertir deux chefs Yézides et à les baptiser sous les noms de Pierre et Paul, avec treize autres personnes; mais la malveillance coupa court à cette œuvre, qui n'eut pas d'autres effets.

Les Yézides s'adonnent pour la plupart à la culture et à la vente de leurs produits agricoles, comme les Syriens. Beaucoup aussi élèvent de grands troupeaux de moutons, comme les Kurdes, dont ils partagent les instincts guerriers et dont ils ont la langue ainsi que l'organisation par agglomérations distinctes et rivales.

**Sarlîis.** — Originaires de la Perse, ils habitent deux villages sur le *Ghazir*, rivière située entre le Tigre et le Buyuk-Zab, et deux autres villages voisins. Ils s'occupent de cultiver le blé et l'orge; les plus pauvres s'adonnent à la chasse et à la pêche. A l'occasion, ils détroussent les voyageurs et les caravanes. Quant à leur religion, bien qu'ils soient officiellement reconnus comme musulmans, les *Sarlîis* ne pratiquent en rien l'islamisme. Ils tiennent eux-mêmes leurs croyances secrètes et les musulmans les considèrent comme idolâtres. Tout ce qu'on sait relativement à leurs pratiques mystérieuses, se réduit à leur croyance à la métempsychose et à leur vénération pour Notre-Seigneur Jésus-Christ et la sainte Vierge, qu'ils prient en agitant les bras comme des moulins à vent. Ils font, une fois par an, une grande immolation de coqs noirs dans toutes les maisons, et font aussi, chaque année, deux orgies nocturnes. Une de leurs cérémonies consiste à verser de l'eau-de-vie dans une tête de sanglier qu'ils

mettent sur le feu jusqu'à ce que la cervelle soit suffisamment cuite et imbibée d'alcool; puis chacun mange sa petite part de ce mets sacré. Les *Sarlis* parlent la même langue que les Chabaks. Ce sont des hommes très grossiers et farouches. Leur chef suprême réside en Perse.

**Divers.** — A ces diverses races et communautés religieuses, il conviendrait d'ajouter environ 700 Persans appelés *Bablis* et *Slebs*, ainsi que 80 Arméniens grégoriens et 100 Arméniens protestants, habitants de Mossoul.

*Bablis* ou *Babis*. — C'est une secte fondée en Perse par le séyid Ali-Mohammed, surnommée *el-Bab* ou « la porte ». Elle professe le principe d'égalité et de fraternité, sans aller toutefois jusqu'au partage des biens; interdit la polygamie et le divorce; recommande la bienveillance et la charité envers tous les hommes, principalement envers les pauvres, et la bonté envers la femme et les enfants.

En 1848, cette secte fut presque décimée par ordre de Nasr-eddin-Châh; mais cette persécution ne servit qu'à l'affermir davantage et à accroître le nombre de ses adeptes, qui s'élèvent aujourd'hui à plus de 12.000, disséminés dans toute la Perse. Leur chef suprême réside à Saint-Jean-d'Acre. Les *Bablis* du vilayet de Mossoul se font remarquer par la douceur de leurs mœurs.

*Slebs*. — C'est une tribu de *Bédéwis* ou Bédouins divisée en familles de 15 à 25 tentes, se déplaçant sans cesse pour faire le commerce du sel entre Mossoul, Bagdad, Déïr, etc. Ils ne mangent pas d'autre viande que celle de gazelle, ne s'habillent que de peaux de gazelle et ne font leurs tentes, qui sont au nombre total d'environ 500, qu'en peaux de gazelle. Ils professent pour le vol et l'injustice dans les rapports commerciaux une horreur invincible, et rien n'est plus sacré pour eux qu'une dette. On a prétendu, probablement à tort, que les *Slebs* descendaient des anciens croisés, parce qu'en arabe le nom de croisés est *Salibiyoun*.

**Ecoles.** — Dans le vilayet de Mossoul, les écoles de musulmans sont de trois degrés comme suit :

1° Les écoles primaires des mosquées et celles du gouvernement.

2° Les *ruchdiès* (écoles secondaires) de Mossoul, de Chehrizor (Kerkouk) et de Suléimanièh.

3° Les *médressés* (écoles de droit et de théologie islamiques).

Les écoles des chrétiens sont de quatre degrés ou catégories comme suit :

1° Les écoles mixtes « ou asiles » de petits enfants des deux sexes.

2° Les écoles primaires, soit de garçons, soit de filles.

3° Le collège de Mossoul, dirigé par les RR. PP. Dominicains.

4° Le séminaire syro-chaldéen, dirigé également par ces mêmes Pères, sous le patronage de M$^{gr}$ le Délégué apostolique, et celui des Chaldéens, à Mossoul tous deux.

Les israélites n'ont qu'une seule école établie à Mossoul. Elle est primaire et fréquentée par 40 élèves garçons.

Le tableau ci-contre donne la situation de l'instruction publique dans le vilayet de Mossoul :

| LOCALITÉS | SEXE des ÉLÈVES | MUSULMANS | | CHRÉTIENS | | | | | | | | | | ISRAÉLITES | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | CATHOLIQUES | | | | | | NON CATHOLIQUES | | | | | |
| | | | | LATINS | | CHALDÉENS | | SYRIENS | | PROTESTANTS | | JACOBITES | | | |
| | | ÉCOLES | ÉLÈVES | ÉCOLES | ÉLÈVES | ÉCOLES | ÉLÈVES | ÉCOLES | ÉLÈVES | ÉCOLES | ÉLÈVES | ÉCOLES | ÉLÈVES | ÉCOLES | ÉLÈVES |
| Mossoul | Garçons | 77 | 1.950 | 1 | 160 | 3 | 145 | 3 | 225 | 1 | 50 | 2 | 135 | 1 | 40 |
| | Filles | » | » | 1 | 300 | 1 | 30 | 2 | 150 | 1 | 40 | » | » | » | » |
| | Mixtes (Asie) | » | » | 1 | 280 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Kerkouk | Garçons | 57 | 1.040 | » | » | 1 | 50 | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Suléimanièh | — | 41 | 1.200 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Karakoch | — | » | » | » | » | » | » | 1 | 100 | » | » | » | » | » | » |
| | Filles | » | » | » | » | » | » | 1 | 50 | » | » | » | » | » | » |
| Bartelli | Garçons | » | » | » | » | » | » | 1 | 40 | » | » | 1 | 45 | » | » |
| | Filles | » | » | » | » | » | » | 1 | 30 | » | » | » | » | » | » |
| Altoch | Garçons | » | » | » | » | 1 | 80 | » | » | » | » | » | » | » | » |
| | Filles | » | » | » | » | 1 | 40 | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Telkef | Garçons | » | » | » | » | 1 | 120 | » | » | » | » | » | » | » | » |
| | Filles | » | » | » | » | 1 | 50 | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Batnaï | Garçons | » | » | » | » | 1 | 50 | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Téleskof | — | » | » | » | » | 1 | 40 | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Mar-Yacoub | Garçons | » | » | » | » | 1 | 20 | » | » | » | » | » | » | » | » |
| | Filles | » | » | » | » | 1 | 15 | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Bachika | Garçons | » | » | » | » | » | » | 1 | 30 | » | » | » | » | » | » |
| Bakofa | — | » | » | » | » | 1 | 30 | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Karamless | — | » | » | » | » | 1 | 50 | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Chaklâona | — | » | » | » | » | 1 | 40 | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Aïn-Kava | — | » | » | » | » | 1 | 60 | » | » | » | » | » | » | » | » |
| TOTAUX PAR COMMUNAUTÉS | | 175 | 4 190 | 3 | 740 | 17 | 820 | 10 | 625 | 2 | 90 | 3 | 180 | 1 | 40 |
| TOTAL DES ÉLÈVES PAR CULTES | | 4 190 | | 2.185 | | | | | | 270 | | | | 40 | |

## RÉCAPITULATION

Il y a donc, dans le vilayet de Mossoul, un nombre total de 211 écoles, comme suit :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Musulmans | | Écoles primaires | 107 | 175 écoles |
| | | Écoles ruchdiè (secondaires) | 3 | |
| | | Médressés (écoles de droit et théologie islamiques | 65 | |
| Chrétiens. | Catholiques | Écoles primaires de garçons | 18 | 35 — |
| | | Ecoles primaires de filles | 9 | |
| | | Écoles mixtes (asiles) | 1 | |
| | Séminaires | Syro-Chaldéen, *dirigé* par les RR. PP. dominicains | 1 | |
| | | Chaldéen | 1 | |
| | Non catholiques | Écoles primaires de garçons | 4 | |
| | | Écoles primaires de filles | 1 | |
| Israélites | | | | 1 — |
| | | | TOTAL | 211 écoles |

Dans ces 211 écoles, sont instruits 6,685 élèves, comme suit :

| | GARÇONS | FILLES | TOTAL |
|---|---|---|---|
| Musulmans | 4.190 | — | 4.190 |
| Chrétiens | 1.610 | 845 | 2 455 |
| Israélites | 40 | — | 40 |
| TOTAUX | 5.840 | 845 | 6.685 |

Comme on le sait, les écoles musulmanes sont de deux catégories et l'enseignement y est donné à divers degrés. Les unes dépendent du ministère de l'instruction publique et les autres du ministère du culte ou *chéik-ul-islamat*.

Les écoles relevant du premier de ces ministères sont à deux degrés d'enseignement, primaire et secondaire : *ibtidayiat* et *ruchdiè*. L'enseignement y est gratuit et les professeurs sont rétribués par le gouvernement.

Le programme des écoles primaires se compose de la lecture du *Koran,* de sa récitation, et des premières notions d'écriture et de calcul (1 année). En 2me année, les enfants étudient plus pratiquement leur religion, les cérémonies du culte, etc., et reçoivent les notions élémentaires des diverses sciences conformément aux programmes suivis dans les écoles du même degré en Europe. — Le programme des écoles secondaires est aussi conforme à celui du même degré suivi en Europe, sauf les différences indispensables. Les principales études portent pendant cinq années de leur durée totale :

*En* 1re *année*, sur les principes des langues arabe, turque et persane;

*En* 2me *année*, on ajoute à cette étude celle plus approfondie de la grammaire arabe, etc., etc.;

*En* 3me *année*, on étudie surtout la géographie;

*En* 4me *année*, les poètes persans.

*En* 5me *année*, l'histoire de Turquie, la logique, etc., etc.

Le personnel enseignant de l'école *ruchdiè* de Mossoul se compose de 4 professeurs aux émoluments de 300 à 700 piastres (79 à 160 francs) par mois. On avait fondé aussi, dans le chef-lieu du vilayet, une école normale (*dar-ul-mo'alèmin*), mais elle n'a pu se soutenir que peu de temps, bien que, comme dans toutes les écoles du gouvernement, les élèves reçussent chacun 50 piastres par mois, outre le logement, la nourriture et l'habillement.

Quant aux écoles primaires qui dépendent du ministère du culte, ce sont des annexes des mosquées où les *mollahs* enseignent aux petits enfants la lecture du *Koran*, moyennant une

faible rétribution de 3 à 5 piastres (0 fr. 69 c. à 1 fr. 15 c.) par mois que paient les parents.

Les étudiants en droit et théologie islamiques reçoivent aussi leur enseignement dans les *médressés*, de mollahs spécialement attachés à ces fondations pieuses, où les étudiants eux-mêmes sont, pour la plupart, fort proprement et assez confortablement logés dans des cellules uniformément composées de deux chambres ouvrant sur le jardin. Ils sont habillés, nourris, etc., ainsi que leurs professeurs et les familles de ceux-ci, sur les revenus des *vakfs* (vakoufs ou fondations pieuses). Le programme des *médressés* comprend toutes les matières qui peuvent se rapporter à la religion ou à la vie sociale des musulmans, et notamment l'explication du *hadis* (tradition), les hautes études grammaticales (arabe, turc et persan), l'éloquence, la logique, etc.

Dans toutes les écoles chrétiennes du vilayet de Mossoul, l'enseignement est gratuit; les livres et fournitures classiques sont également fournis gratuitement aux élèves. De plus, dans les séminaires, l'habillement et l'entretien sont gratuits. A de très rares exceptions près, c'est la mission dominicaine qui supporte toutes les charges des écoles catholiques.

Dans les campagnes, le personnel enseignant est réduit au *chammâs* ou clerc de curé. C'est généralement à l'église que se fait la chose. Le programme, tout à fait élémentaire, se limite à une connaissance sommaire de la religion, à la lecture et à l'intelligence de la langue liturgique.

On peut dire que les résultats de l'enseignement dans les campagnes sont au-dessous de ce qu'on serait en droit d'attendre, pour trois raisons : en premier lieu, les maîtres manquent presque tous des connaissances et même de l'esprit de leur état; la profession d'instituteur est un métier incompris, déconsidéré, auquel on ne se résigne que poussé par le besoin.

Rien ne serait plus à souhaiter, pour remédier à ce vice fondamental, que la création d'une École normale où seraient formés des instituteurs pour les campagnes.

En second lieu, on doit noter que le contrôle exercé sur ces écoles est presque nul.

Enfin, les parents n'envoient leurs enfants à l'école que pour s'en débarrasser, et ne manquent pas de les en retirer dès qu'ils trouvent à les utiliser. L'idée de l'éducation est encore à créer chez les populations de ces contrées.

A Mossoul, il y a, comme on le voit au tableau qui précède, 16 établissements ou écoles pour l'enseignement chrétien. En dehors des missionnaires et des sœurs de la Présentation, non rétribués, on y emploie quarante maîtres ou maîtresses rétribués.

Les matières de l'enseignement sont celles des écoles primaires des pays européens. Au séminaire syro-chaldéen et à l'école latine, qui sont dirigés par les missionnaires, le français est enseigné dans toutes les classes.

La limite d'âge pour la sortie des écoles est sujette à l'arbitraire des parents; elle atteint généralement douze ans. C'est donc à l'âge où l'élève commencerait à profiter de l'instruction qui lui est donnée, qu'on l'en sépare, faute d'objectif d'avenir, et par conséquent faute d'attrait.

L'école israélite de Mossoul, unique dans le vilayet, est élémentaire.

**Climat.** — Le climat du vilayet de Mossoul est très sain, surtout le long du Tigre, où l'air est sans cesse renouvelé et purifié par le voisinage de l'eau. C'est seulement en approchant des montagnes qu'on rencontre des localités basses, marécageuses, exposées aux miasmes produits par la stagnation naturelle ou artificielle des eaux des rivières au milieu des champs.

La seule saison rigoureuse est l'été. L'hiver est pluvieux. Chaque année a pourtant quelques jours de gelée et quelquefois, mais rarement, un grain de neige. Dans les montagnes du nord et de l'est, la neige est permanente à une certaine hauteur; le printemps n'y commence que vers les premiers jours d'avril, tandis que dans la plaine il se fait sentir vers la fin de février; en mars, la température moyenne est de + 10° centigrades. Dans la seconde moitié d'avril, on fait la moisson, et au mois de mai commencent les chaleurs qui s'élèvent graduelle-

ment jusqu'en juillet, pour se maintenir dès lors jusqu'au 15 août à la moyenne de + 42° centigrades.

Le *sam* qui souffle parfois dans la période la plus chaude de l'année, n'est autre que le *ventus urens* du prophète Jonas et de Job (XXXVII, 21). C'est un vent de feu très ténu, si brûlant et si meurtrier qu'il tue souvent presque instantanément. Il passe à la hauteur d'une coudée au-dessus de terre avec une lueur rougeâtre, ce qui permet de l'éviter si l'on prend soin de s'étendre à plat sur le sol, le visage contre terre. Les malheureux qu'il atteint deviennent noirs comme du charbon, et leurs chairs, dit-on, se détachent des os entre les mains de ceux qui leur rendent les derniers devoirs. Hors ce phénomène tout à fait accidentel, et qui ne se présente pas tous les ans, et l'atmosphère vraiment étouffante de quelques journées nuageuses, l'été n'a rien d'insupportable. Sa grande chaleur est tempérée et assainie par le vent qui souffle durant le jour, et permet, quoique attiédi par son passage à travers le désert, de respirer à l'aise. Les nuits sont fraîches et dédommagent de la lassitude du jour. Un bienfait d'un prix non moins grand pour les riverains du Tigre est l'eau de ce fleuve, boisson légère et digestive d'autant mieux appréciée que celle des puits est partout saumâtre. On ne possède pour boissons dans beaucoup de localités situées à l'intérieur des terres, à l'orient de ce fleuve, que des eaux nauséabondes et indigestes.

Les maladies dominantes dans le vilayet de Mossoul sont la fièvre typhoïde, la syphilis et les rhumatismes sous toutes les formes.

**Agriculture**. — La contrée est naturellement très fertile, et le sol est particulièrement favorable à la culture des céréales; mais les procédés agricoles et les instruments aratoires sont tout à fait primitifs. Cependant l'agriculture est en grand honneur dans toute la partie du territoire située à l'est du Tigre et surtout dans les villages voisins de Mossoul, habités par des chrétiens et par des Chabaks qui ont le renom d'excellents cultivateurs. Les Yézides, quoique bons cultivateurs pour la plupart, restent

dans un état d'infériorité causé principalement par la plaie de l'usure, à laquelle ils sont plus sujets que les autres paysans, et par leur imprévoyance qui aggrave encore ce mal, car ils ont la mauvaise habitude de ne conserver aucune provision pour les semailles.

Déjà, par ce fait, tributaires des usuriers auxquels ils sont obligés d'emprunter à raison de 30 à 40 0/0 l'argent nécessaire, lorsque revient le moment d'ensemencer, ils tombent plus durement sous leur joug quand arrive l'époque où le gouvernement les réclame pour le service militaire. Ne voulant pas payer cet impôt en nature, ainsi qu'il est dû par tous les musulmans, il devient indispensable pour eux de s'en libérer à prix d'argent et de se mettre, à cet effet, à la discrétion des usuriers. Le remboursement de ces avances et des lourds intérêts qui les surchargent se fait au moyen du produit des terres de l'emprunteur, qui n'y suffit qu'à peine, et après avoir payé une partie des droits du fisc, il se trouve de nouveau dépourvu de tout et réduit à recourir à son prêteur, qui ne tarde pas, par l'accumulation des intérêts bientôt supérieurs au principal, à devenir le maître des champs du débiteur insolvable.

C'est ainsi que périclite l'agriculture et que se propage et grandit la misère publique, dans les contrées les plus riches et les plus fertiles. Parmi les moyens de relèvement d'une aussi pénible situation, on préconise la soumission des tribus nomades arabes, et leur fixation au sol, qui a déjà produit d'heureux résultats obtenus sans secousse et sans violence, depuis que la Liste civile fait valoir les biens territoriaux qu'elle possède en Syrie, en Mésopotamie et en Chaldée. Des villages arabes, rendus propères par la culture des terres, se sont formés dans le désert de l'Euphrate et dans les plaines du *Zab* où ils se multiplient et grandissent. L'agriculture est devenue une occupation toute nouvelle pour les habitants de ces villages, arrachés ainsi à leurs habitudes de vol et de brigandage par l'appât du gain et d'une vie plus douce.

**Produits agricoles.** — Les principales productions agricoles du vilayet de Mossoul sont, parmi les céréales et autres

plantes farineuses, le froment, l'orge, la lentille, la fève, le pois-chiche, le haricot, le maïs, la gesse, la vesce et le sorgho. On cultive aussi la luzerne, mais on ne sait pourquoi l'avoine, qui croît spontanément dans plus d'une localité habitée par les Arabes sédentaires, n'est pas cultivée par eux.

Au nombre des plantes potagères, on remarque la citrouille, le melon, la pastèque, la courge, le concombre, l'aubergine *l'hibicus esculentus*, vulgo corne grecque ou gombaut, l'oseille, l'épinard, l'asperge et une espèce de scorsonère dont se nourrissent les habitants du voisinage, à l'orient de Mossoul.

Les plantes industrielles les plus répandues dans la contrée sont le tabac, le coton, le sésame, le ricin, le chanvre, le carthame, le lawsonia qui fournit le *henné*, les plantes qui produisent la gomme adragante, la graine jaune dont on exporte des quantités considérables par Alep, la réglisse également très exploitée. On cultive enfin beaucoup d'autres plantes utiles telles que le câprier.

Les arbres fruitiers particulièrement à signaler sont l'olivier, le pistachier, le grenadier, le mûrier blanc et noir, le figuier, plusieurs bonnes variétés de prunier, le cerisier, l'abricotier, le noyer, le noisetier, l'amandier, le chataignier, le jujubier, le pommier, le poirier, le cognassier, le caroubier, le dattier, l'oranger et la vigne. Tous ces arbres, aussi bien ceux qui préfèrent la zone tempérée que ceux originaires des pays chauds, prospèrent dans le vilayet de Mossoul et y donnent une grande quantité d'excellents fruits.

Le tableau ci-après résume très approximativement les productions agricoles d'une année moyenne :

| | kilogrammes | | kilogrammes |
|---|---|---|---|
| Blé | 30.000.000 | Pistaches | 160.000 |
| Orge | 35.000.000 | Grenades | 800.000 |
| Riz | 600.000 | Botoum (espèce de pistache) | 60.000 |
| Lentilles | 200 000 | Cerises, aigres et douces | 375.000 |
| Pois-chiches | 150.000 | Prunes | 140.000 |
| Haricots | 650.000 | Figues | 860.000 |
| Maïs | 280 000 | Abricots | 240.000 |
| Citrouilles | 1.000 000 | Noix | 130 000 |
| Melons et pastèques | 1 830.000 | Noisettes | 360.000 |
| Aubergines | 875.000 | Amandes | 260.000 |
| Gombaut (cornes grecques) | 160 000 | Dattes | 620.000 |
| Pommes de terre | 380.000 | Raisins | 1 800 000 |
| Olives | 660.000 | Oranges | 1.800.000 |

**Animaux domestiques.** — Le docteur Helfer, naturaliste distingué, qui se joignit à l'expédition du colonel Chesney en Syrie, en Mésopotamie et en Chaldée, a fait les observations les plus complètes qui soient connues jusqu'aujourd'hui sur les animaux de cette partie de l'Asie.

D'après ses observations, les moutons, qui font la principale richesse des habitants du vilayet de Mossoul, sont de deux races : celle qu'il appelle *tartare*, connue plus généralement sous le nom de moutons *caramans*, et caractérisée par une énorme queue de graisse, pesant plusieurs kilogrammes, et la brebis des Bédouins, à queue plus petite que celle de la brebis commune. Il y a trois variétés de chèvres domestiques : la chèvre syrienne, celle appelée vulgairement chèvre d'Angora, et la chèvre kurde qui fournit comme celle-ci ces longs poils fins et soyeux nommés *tiftik*.

Trois races de bœufs sont employées et élevées avec succès dans le vilayet : le bœuf commun en deux variétés, l'une de grande et l'autre de petite taille, le zébu, bœuf à bosse très commun sur l'Euphrate, et le buffle ordinaire, préféré comme bête de somme et de trait par les Arabes et les Turcomans des bords du Tigre et de l'Euphrate.

L'âne commun est plus grand à Mossoul qu'en Europe, à taille plus svelte, à jambes plus fines; on y élève aussi l'âne dit de Damas dont le poil est très doux et de couleur foncée. M. Helfer n'a pu parvenir à rencontrer dans ces parages l'hémione qui n'y était point rare du temps de Xénophon. Les chevaux du pays sont de race arabe et élevés avec tout le soin qu'ils méritent.

On élève aussi dans le vilayet de Mossoul des chameaux de race croisée du chameau arabe à une bosse et du chameau bactrien à deux bosses. Le produit de ce croisement est plus grand et plus poilu que le dromadaire, mais moins docile et supportant moins la soif. Sa force est à peu près la même ; et porte communément environ 400 kilogrammes. Le dromadaire proprement dit, très agile, est également obtenu par le croisement; on le réserve pour faire le service du transport des dépêches de l'armée en temps de guerre.

Les oiseaux de basse-cour sont les mêmes qu'en Europe. L'autruche, très commune du temps de Xénophon et qu'on aurait pu domestiquer de nos jours comme on le fait en Algérie, n'existe plus sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, ni dans le désert voisin.

Voici un état approximatif de l'élevage des animaux domestiques dans le vilayet de Mossoul (existences en 1890).

| | |
|---|---|
| Moutons, chèvres. . . . . | 1,600,000 têtes |
| Buffles, bœufs, vaches . . | 500,000 — |
| Chevaux . . . . . | 260,000 — |
| Chameaux . . . . . | 90,000 — |
| Mulets . . . . . | 16,000 — |
| Anes. . . . . | 6,000 — |

**Apiculture.** — Les abeilles se plaisent singulièrement aux environs de Mossoul, d'après les remarques d'Olivier (*Voyages dans l'Empire ottoman*, t. II, p. 419 et suivantes) et elles donnent un miel excellent.

**Mines et minières.** — Il y a dans le vilayet de Mossoul, surtout dans la partie montagneuse, plusieurs mines de cuivre, de plomb argentifère et même d'or, que l'on exploitait encore du temps du voyageur Olivier, dit-il, et dont on envoyait les produits à Constantinople. Depuis lors, ces mines ont été abandonnées, probablement parce que leur rendement ne couvrait pas les frais de leur exploitation, ce qui est presque toujours le cas des travaux faits directement par l'État. Exploitées par des sociétés auxquelles on pourrait les concéder à des conditions avantageuses, ces mines seraient sans doute d'un meilleur rapport.

Quoi qu'il en soit, on a découvert dans ce vilayet qui est riche en mines de houilles, plusieurs gisements importants, dont l'un, situé à Harboul ou Harpol, petit village près de Djézirèh, est exploité avec succès. On extrait aussi en abondance du soufre, de l'asphalte, de l'orpiment ou sulfure jaune d'arsenic, ainsi que du grès que l'on tire des carrières des environs de Mossoul.

**Forêts**. — Il n'y a pas de forêts proprement dites dans le vilayet de Mossoul. Le caractère le plus saillant de la végétation mésopotamienne est même, selon Ainsworth et le colonel Chesney, le manque d'arbres forestiers. Cependant il y en avait jadis, puisque la forêt de Nisibin a fourni du bois à la construction de la flotte de Trajan. Il est vrai que cela est considéré comme un phénomène par la plupart des auteurs modernes; mais peut-être est-ce à tort qu'ils se sont formé cette opinion, car bien d'autres productions qui existaient dans ce pays, du temps, par exemple, de Xénophon, d'Hérodote, et qui y étaient extrêmement communes, en ont totalement disparu. De plus, on y trouve encore aujourd'hui, près de Mossoul et dans le voisinage de quelques hameaux situés le long du *Haut-Zab*, de grands marais boisés, où l'on chasse le sanglier, et qui contiennent de bons pâturages.

Les marais boisés fournissent aux localités environnantes des bois de chauffage et de construction.

Les essences les plus communes dans cette contrée et qui doivent être considérées comme indigènes sont le platane, le cyprès, le pistachier, le grenadier, le figuier, l'olivier, le peuplier, etc.

**Faune**. — On ne rencontre presque plus le lion qui y était encore très commun du temps de l'empereur Julien. Le léopard et la panthère ont également disparu, même du désert babylonien qu'ils infestaient. On rencontre le lynx dans les districts boisés. L'hyène est excessivement commune partout. L'ours noir n'est pas rare, et l'ours brun vient quelquefois jusqu'à Mossoul. Le loup noir (*lupus lycaon*) se rencontre fréquemment. Le renard commun et le renard rouge sont aussi très répandus, et les chacals, qui sont nombreux, comme dans tout l'Orient, offrent ici quelques variétés peu connues que M. Helfer a jugées dignes d'être étudiées. Il y a aussi un très grand nombre de variétés de fouines, d'ichneumons, de putois, de hérissons, et surtout de souris et de rats.

On trouve dans les endroits boisés des écureuils d'espèce inconnue en Europe. Les lièvres sont de deux espèces et ne sont

pas très communs, non plus que les lapins. On voit des loutres et des castors sur les bords des fleuves. Le porc-épic est très commun dans les endroits rocailleux et ombragés. Les gerboises sont plus communes dans la Mésopotamie que dans aucun pays du monde.

Il y a beaucoup de sangliers dans les roseaux qui bordent les salines et les marais. Les antilopes y viennent paître par troupeaux, et souvent se mêlent avec les moutons. On rencontre aussi, près des montagnes voisines, le cerf rouge, le daim, le chevreuil et le capricorne (*capra ibex*).

Parmi les oiseaux les plus communs sont, dans la classe des rapaces, plusieurs grandes espèces de vautours; les faucons très répandus dans les plaines et que les Arabes dressent pour la chasse; beaucoup de hiboux, chats-huants et chouettes; le corbeau, les corneilles, et, aux environs de l'Euphrate, les mangeurs d'abeilles (*mérops apiaster*, *vourvar* des Arabes).

Le vilayet de Mossoul est très fréquenté par plusieurs espèces de grives et de merles. Le rossignol, le bec-figue, le moineau y sont aussi communs qu'en Europe; le roitelet n'y vient qu'en migrations. Les alouettes, les mésanges, l'ortolan, deux espèces d'hirondelles, la huppe, sont des oiseaux très communs en Mésopotamie.

D'après Ainsworth et le colonel Chesney, les gallinacés, qui sont dans ces parages l'objet des chasses les plus fructueuses, sont les perdrix grises, rouges et une espèce de perdrix noire, quatorze espèces de colombes, le francolin ; deux sortes de faisans dont une inconnue des naturalistes, la perdrix des steppes (*pterocles arenarius*) qui se répand par milliers dans les plaines, la perdrix de neige (*lagopus*); mais la caille y est très rare.

Chose singulière, tandis que l'autruche, excessivement commune du temps de Xénophon, semble avoir totalement disparu, l'outarde y est toujours restée dans les mêmes conditions depuis lors. Les oies et les canards y prospèrent en nombreuses variétés, ainsi que la grue, la cigogne, le pélican, le cormoran, sept espèces de hérons, le flamant, le cygne, et des légions de râles et de poules d'eau (*fulica*).

On remarque, dans les plaines, de grandes troupes d'oiseaux peu connus des naturalistes, et que les habitants appellent *taïr-èr-raouf*, c'est-à-dire oiseaux magnifiques. Ils se réunissent par milliers pour organiser des pêches ; une partie de la bande se forme en barrage, avec la queue et les ailes étendues, tandis qu'au signal donné par l'un d'eux posé en sentinelle, les autres fondent sur les poissons et les capturent. Ces oiseaux sont d'un blanc grisâtre, leurs ailes sont bordées de rouge écarlate, ainsi que le dessous du bec et le pourtour des yeux. Les pattes sont d'un jaune foncé. Ils ont environ 1$^{m}$,40 de haut, sur 3 mètres d'envergure.

**Routes.** — Il n'y a pas de routes proprement dites, c'est-à-dire de chaussées pavées ou macadamisées vraiment carrossables dans toute cette contrée, mais on y trouve un grand nombre de chemins naturellement tracés par le passage continuel des caravanes.

Les principaux itinéraires suivis par les caravanes dans le vilayet de Mossoul et les principales distances du chef-lieu à ses limites calculés, suivant l'usage du pays, en heures de marche d'un cheval au pas régulier, sont comme suit :

PRINCIPALES DISTANCES

I

Du *Hèzel*, affluent du *petit Khabour* et limite du vilayet,

| | | |
|---|---|---|
| Au nord-ouest jusqu'à Mossoul. . . . . | 29 | heures |
| De Mossoul à Erbil . . . . . | 16 | — |
| D'Erbil à Altoun-Keupru . . . . . | 12 | — |
| D'Altoun-Keupru à Kerkouk . . . . . | 10 | — |
| De Kerkouk à la limite du vilayet (Dèli-Abbas) . | 32 | — |

II

*A l'ouest de Mossoul*

| | | |
|---|---|---|
| De Mossoul à Balad, chef-lieu du caza de Sindjar. | 24 | heures |
| De Balad à la limite du vilayet . . . . . | 25 | — |

III

*Au nord de Mossoul*

| | | |
|---|---|---|
| De Mossoul à Akra. . . . . | 18 | heures |
| D'Akra à Sar-Agui, chef-lieu du caza de Zibar. | 6 | — |
| De Sar-Agui, à la limite du vilayet (sandjak d'Hekkiari, vilayet de Van). . . . . | 15 | — |

IV

*A l'est de Mossoul*

| | | |
|---|---|---|
| De Kerkouk à Suléimanièh . . . . . | 25 | heures |
| De Suléimanièh à la frontière persane . . . . . | 15 | — |

ITINÉRAIRE DES CARAVANES

I

*De Mossoul à Koï-Sandjak :*

| | | | |
|---|---|---|---|
| De Mossoul à Erbil . . . . . | 16 | heures. | 2 jours en 2 étapes. |
| D'Erbil à Bolakh . . . . . | 4 | — | |
| De Bolakh à Chaklava . . . . . | 6 | — | |
| De Chaklava à la rivière du Kolokh. . . . . | 5 | — | |
| Du Kolokh à Koï-Sandjak. . . . | 3 | — | |

II

*De la limite nord-ouest jusqu'à Mossoul, en caravanes*

| | | |
|---|---|---|
| Du *Hèzel*, affluent du *petit Khabour*, à Bidaro (caza de Zakho). . . . . | 3 | heures |
| De Bidaro à Gherchina, village musulman . . . . | 4 | — |
| De Gherchina à l'entrée de la gorge de Zakho . . | 1 | — |
| Traversée de la gorge de Zakho ou Guèli-Zakho introduisant dans la plaine de Mossoul ; versant de Zakho en pente douce ; versant de Mossoul accidenté . . . . . | 3 | — |

| | |
|---|---|
| De la sortie de cette gorge jusqu'à Guerrèch . . | 1 heure |
| De Guerrèch à Guerfila . . . . . | 1 — |
| De Guerfila à Semel . . . . . | 3 — |
| De Semel à Hattâra, village yézide . . . . . | 8 — |
| (Entre Semel et Hattâra sont situés Delys et Maltaï.) | |
| De Hattâra à Telleskof, village chrétien . . . . . | 2 — |
| De Telleskof à Batnaï, village chrétien. . . . . | 1 1/4 — |
| De Batnaï à Tellkef, bourg chrétien. . . . . | 3/4 — |
| De Tellkef à Mossoul. . . . . | 3 — |

N.B. — En voyageant par la poste, on met moins de temps et l'on suit un itinéraire plus direct, à partir de Semel; mais on ne rencontre pas d'autre village que celui d'Anza, à 6 heures de Mossoul.

## III

### *De Mossoul à Kerkouk*

| | |
|---|---|
| De Mossoul au *Ghazir*, affluent du Grand-Zab. . | 8 heures |
| Du *Ghazir* au Grand-Zab . . . . . | 2 — |
| (On passe le Zab en face de Zaoua, village kurde.) | |
| De Zaoua à Aïnkava, village chrétien. . . . . | 5 1/2 — |
| D'Aïnkava à Erbil. . . . . | 1 — |
| D'Erbil à Altoun-Keupru . . . . . | 12 — |
| (Sur tout le parcours de cette route, appelée Derb-Sultani, il n'y a de villages qu'à une ou deux heures de distance, sur les côtés; il n'y en a point sur la route.) | |
| D'Altoun-Keupru au *Kadjâr-sou*, cours d'eau. . | 1 1/2 — |
| De *Kadjâr-sou* à Kara-Tépé, où l'on voit des puits communiquants . . . . . | 2 — |
| De Kara-Tépé à Bibâni, village kurde chouan. . | 1 — |
| De Bibâni à un *han* ou hôtellerie, sur la montagne | 1 1/2 |
| De ce *han* à l'endroit appelé Naft, où des flammes sortent de terre . . . . . | 1 1/2 — |
| De Naft à Kerkouk . . . . . | 2 — |

## IV

### *De Kerkouk à Touz-Khourmato*

| | |
|---|---|
| De Kerkouk à Tessîn . . . . . | ½ heure |
| De Tessîn à Daza-Khourmato . . . . . | 3 — |
| De Daza-Khourmato à Sat-Kaltou-tân, merkez des Hamavands, Kurdes pillards . . . . . | 1 — |
| De Sat-Kaltou-tân à Taouk ou Dakouk. . . . . | 4 — |
| De Taouk ou Dakouk au *Taouk-tchaï*, cours d'eau | 1 — |
| Du *Taouk-tchaï* à Iftikhâr ou Faftaghar . . . . . | 1 ½ — |
| D'Iftikhâr aux villages Babilân, Bassâs et Ienghida. | 4 ½ — |
| De ces villages à Touz-Khourmato . . . . . | ½ — |

## V

### *De Kerkouk vers l'est à travers le nahié de Ghîl*

| | |
|---|---|
| De Kerkouk à Sari-Tépéler, deux villages. . . . | 1 ½ — |
| De Sari-Tépéler à Tokmakli. . . . . | ½ — |
| De Tokmakli à Karalo . . . . . | 1 — |
| De Karalo à Terdjel. . . . . | 1 — |
| De Terdjel à Terkechkân . . . . . | 1 — |
| De Terkechkân à Yèhhâva. . . . . | 1 — |
| De Yèhhâva à Léïlan. . . . . | 10 minutes |
| De Léïlan à Tappalô . . . . . | 1 heure |
| De Tappalô à Bad-Abad ou Badava . . . . . | 1 — |
| De Bad-Abad au *Taouk-tchaï* . . . . . | 2 ½ — |
| Entre cette rivière et Bad-Abad, il y a quelques villages de la tribu kurde des Djabbâri qui possède 24 villages dans le nahié de Ghîl, où la tribu de Daouda possède de son côté 26 villages, celle des Zengana, 24 villages, etc. | |
| De Sêdâra, village sur le *Taouk-tchaï*, à Keuchk, résidence du mudir du nahié de Ghîl. . . . . | 2 — |
| De Keuchk à Djan-Ouessi-Bey, où se trouve une source sulfureuse très fréquentée, nommée Amar-Mendan. . . . . | 10 minutes |

De Djan-Ouessi-Bey à Ferhàd-Bey. . . . . 1 heure
De Ferhâd-Bey à Kérim-Bostan, à Lak, à Faki-Kâder et Amar-Soufi, villages de la tribu kurde des Zengana . . . . . 3 —
(Plus loin sont les villages d'une autre tribu kurde appelée *Hassan-Agha*.)

**Transports**. — Les transports par voie de terre se font presque tous à dos de chameaux ; quelques-uns à dos de mulets.

Beaucoup de transports se font par eau. En effet, l'*Euphrate* et le *Tigre*, ainsi que les grands affluents, sont navigables sur presque tout leur parcours, mais non pas partout également. Aussi a-t-on recours à des embarcations spéciales nommées *kélèks*. Ce sont des radeaux ingénieusement posés sur des outres gonflées d'air, afin de surnager les bas-fonds et les récifs nombreux et d'y passer sans danger, quoique les courants, sur le Tigre, soient souvent extrêmement rapides, ce qui a fait donner à ce fleuve son nom arabe de *dedjlèh* (la flèche).

*Prix de la charge de chameau* (de 150 à 200 kilogrammes) de Bagdad à Mossoul, 130 piastres ; de Mossoul à Alep, 160 piastres.

*Prix du transport par kélèk de Mossoul à Bagdad* : 20 à 30 piastres par kantar.

La livre turque a 134 piastres.

**Fleuves et cours d'eau**. — Les principaux cours d'eau du vilayet de Mossoul sont au nombre de trois, savoir :

1° Dans la direction du nord-ouest au sud-est : le *Tigre*, qui prend sa source dans les montagnes au nord de Diarbékir, passe par cette ville, puis par Djézirèh, Mossoul, Tékrit et Bagdad, se confond avec l'*Euphrate* à Kourna, et va se jeter dans le golfe Persique après avoir reçu les eaux de plus de dix affluents et arrosé les quatre vilayets de Diarbékir, de Mossoul, de Bagdad et de Bassorah. Son parcours est d'environ 1,000 kilomètres.

2° La rivière appelée *Haut-Zab* ou *Buyuk-Zab* (*Zaban* des Assy-

riens, *Lycus* des Grecs et des Romains), dont la direction générale est du nord-est au sud-ouest, est un des plus considérables affluents du *Tigre*. Elle prend sa source sur les frontières de l'Azerbaïdjân, dans un district montagneux de la frontière persane, dans le sandjak d'Hekkiari, près d'une localité nommée Kanda-Kilissa. Après avoir traversé la partie méridionale dudit sandjak, cette rivière passe dans le vilayet de Mossoul où elle se jette dans le Tigre près d'Elsinn, après avoir reçu quelques affluents, dont le principal est le *Ghazir*.

3° Dans la même direction que la précédente, coule aussi le *Bas-Zab* ou *Kutchuck-Zab* (*Caprus* des anciens), autre rivière qui a également son embouchure dans le *Tigre*, et prend sa source sur les hauteurs voisines des frontières de la Perse.

Après ces trois importants cours d'eau, on peut encore citer particulièrement parmi les nombreuses rivières qui arrosent et fertilisent le vilayet de Mossoul, et qui sont en général très poissonneuses : le *Hèzel* et le *petit Khabour*, dans le caza de Zakho, descendant des monts Djoudi pour se réunir et former le *Peichabour;* la rivière de *Duhok*, passant à Maltaï, à 66 kilomètres nord-ouest de Mossoul; de *Khausser*, qui prend sa source dans les montagnes d'Akoche et vient se jeter dans le *Tigre* près de Koyoundjik, après 40 kilomètres de parcours; le *Ghazir* qui se jette dans le *Grand-Zab*, à 44 kilomètres de Mossoul, après avoir reçu dans sa partie supérieure le *Chomer* ou *Gomac*. Le *Ghazir* est le *Bumadus* des anciens. La partie orientale du vilayet est arrosée par l'*Adhem* (*Physcus* des anciens).

**Montagnes**. — Les principales montagnes du vilayet de Mossoul sont, au nord dans le caza d'Akra, l'*Atrouche* et le *Mazurièh;* à l'est, dans le sandjak de Chehrizor, le mont *Kaudil*, et dans le sandjak de Suléimanièh, l'*Azmir-dagh* et le *Kara-dagh;* au sud, les monts *Hamrin* et à l'ouest, le mont *Sindjâr* (Singara) exclusivement habité par les Yézides. Au centre s'élèvent les monts *Mahloub* et *Kara-tchok*.

Le mont *Sindjar* continué par le *Djébel-ilé*, le *Kara-tchok* et les hauteurs de Kerkouk et de Kifri, forme une petite chaîne

limitant la première marche vers les montagnes du Kurdistan.

**Productions industrielles.** — L'industrie, du temps des *Khalifes* de Bagdad, était remarquablement brillante et prospère dans les contrées qui forment aujourd'hui le vilayet de Mossoul, et surtout dans cette ville même et ses environs. Sous les empereurs ottomans, cette heureuse situation se maintint, et dura pendant une assez longue période sans décroître. Les armes, les tapis, l'orfèvrerie, les tissus de soie et d'or, les étoffes de soie et de coton, les cotonnades proprement dites, les mousselines, les toiles façonnées pour turbans, ceintures et autres accessoires du vêtement oriental, les étoffes de laine pour tentures et habillements, donnaient, par leur fabrication très estimée à juste titre, un grand mouvement commercial à ce pays. Actuellement, c'est-à-dire depuis que la production industrielle, rapide, sur une large échelle et à bas prix, a prévalu partout, l'industrie du vilayet de Mossoul est grandement déchue de son ancienne importance. Elle est réduite à peu près à la fabrication de rares tissus de luxe, dont plusieurs spécimens ont été l'objet de récompenses aux Expositions de Paris et de Vienne, au tissage d'étoffes usuelles de coton et de laine d'un long et excellent service, à la préparation des peaux et à la teinturerie.

**Commerce, exportation.** — Le vilayet de Mossoul fait un commerce d'exportation assez important qui comprend en premier lieu les céréales et autres graines alimentaires : blé, orge, pois-chiches, lentilles, etc; le *balamout* ou *palamoud*, gland doux qui, après avoir reçu dans le pays même une préparation spéciale, entre en Europe dans la composition de certaines fécules analeptiques, telles que le *racahout*. On exporte aussi des fruits secs, de la noix de galle et autres matières tinctoriales ; des bestiaux, laines et peaux. Viennent enfin les bois de construction, les marbres, le grès, le gypse, etc.

Les fruits secs, le gypse, le grès, les marbres et le bois sont à destination de Bagdad, ainsi que les céréales et graines alimentaires qui sont consommés sur cette place. On les y dirige de Mossoul par la voie fluviale, sur des *kélèks*. La même voie et le

même mode de transport y amènent également les peaux qui de là sont expédiées à destination de Constantinople et de l'étranger, et enfin les matières tinctoriales, les laines et autres produits qui y sont chargés pour Marseille et Liverpool.

Le mouvement de l'exportation annuelle du vilayet de Mossoul est représenté dans le tableau ci-après par nature de produits, poids ou pièces. Il y a lieu de tenir compte que pour partie de ces produits, comme céréales, moutons, laines, fruits, etc., les deux vilayets de Diarbékir et Bitlis en fournissent une certaine quantité qui passent en transit par Mossoul, voie du Tigre.

| NATURE DES PRODUITS EXPORTÉS | POIDS PAR KILOGRAMMES | QUANTITÉS PAR PIÈCES |
|---|---|---|
| Laine brute | 1.950.000 | » |
| Noix de galle | 1.600.000 | » |
| Coton brut | 800.000 | » |
| Poil de chèvre (tiltik | 500.000 | » |
| Gomme adragante | 80.000 | » |
| Huile | 22.000 | » |
| Savon | 28.000 | » |
| Cire | 3 000 | » |
| Opium | 450 | » |
| Moutons vivants | » | 600.000 |
| Vaches, bœufs, buffles | » | 60.000 |
| Chameaux | » | 28.000 |
| Mulets | » | 9 000 |
| Anes | » | 2.000 |
| Chevaux de race | » | 1.000 |
| Peaux de chèvres | » | 200 000 |
| — de vaches, buffles | » | 16.000 |
| — de fouines | » | 2.000 |
| — d'agneaux | » | 3.000 |
| — maroquins rouge, bleu | » | 160.000 |
| — de renards | » | 3.000 |
| — de moutons, tannées, rouges | » | 20.000 |
| — — — blanches | » | 20.000 |
| Tissus de coton, de diverses couleurs | » | 150.000 |
| — — bleu, à voiles pour femmes | » | 12.000 |
| Blé | 6 000.000 | » |
| Orge | 6 000 000 | » |
| Riz | 150.000 | » |
| Maïs | 180 000 | » |
| Sésame | 160 000 | » |
| Lentilles | 75.000 | » |
| Pois chiches | 65.000 | » |
| Fèves | 30.000 | » |
| Pommes de terre | 45.000 | » |
| Seigle | 130.000 | » |
| Mâche (graine verdâtre) | 25.000 | » |
| Petits pois | 30.000 | » |
| Fruits secs | 45.000 | » |

La plupart de ces produits sont dirigés vers Bagdad et le golfe Persique.

Les chiffres et les quantités indiqués dans ce tableau ont été calculés approximativement sur une moyenne des cinq dernières années.

La valeur des produits exportés, selon le tableau ci-dessus, peut être évaluée approximativement à 400,000 livres turque ou environ 9,200,000 francs.

**Importation.** — Le commerce d'importation du vilayet de Mossoul comprend principalement les objets manufacturés, les draps, velours et satins, les châles, les toiles, les kermès, les produits chimiques, les denrées coloniales, etc. On y reçoit généralement de Constantinople les articles de mercerie. Les principaux pays importateurs sont l'Angleterre, l'Autriche, l'Allemagne et la France.

| ARTICLES IMPORTÉS | PAYS DE PROVENANCE | ÉVALUATION EN LIVRES TURQUES |
|---|---|---|
| Coton filé et fil de coton..... | Constantinople. — Perse. . . . . | 14.000 |
| Fer travaillé et en barres.... | Trieste. — Belgique . . . . . | 600 |
| Acier..... | Suède . . . . . | 200 |
| Produits chimiques ... ..... | France. — Constantinople . . . . | 600 |
| Cuirs préparés..... | France . . . . . | 400 |
| Draperie..... | Autriche. — Allemagne . . . . . | 2.000 |
| Etoffes diverses en laine..... | Angleterre. — Allemagne . . . . . | 3.000 |
| — — en coton..... | Angleterre . . . . . | 30.000 |
| Fez. ..... ... | Constantinople. . . . . | 4.000 |
| Etoffes de soie, velours, etc.. | France. — Alep. . . . . | 20.000 |
| Papeterie..... | Trieste . . . . . | 1.000 |
| Pâtes alimentaires.. ..... | Constantinople. . . . . | 500 |
| Quincaillerie, verrerie.... ... | Constantinople. — Erzeroum. . . | 12.000 |
| Bougies..... | Marseille. — Trieste . . . . . | 150 |
| Pétrole..... ..... | Russie . . . . . | 600 |
| Couleurs pour teinture..... | Constantinople . . . . . | 2.000 |
| Cuivre en feuilles, fer-blanc, zinc..... | France. — Angleterre . . . . . | 6.400 |
| Sucre..... | Bagdad. . . . . | 2.200 |
| Café..... | — — | 2.000 |
| Chocolat, droguerie..... | Constantinople. . . . . | 800 |
| Divers ..... | Divers pays. . . . . | 8.000 |
| | TOTAL.... ... | 110.450 |

ou environ 2,650,000 francs.

Les indigènes consomment autant qu'il leur est possible les produits du pays ; c'est pourquoi les articles d'importation sont limités à peu près à ceux indiqués dans le tableau ci-dessus, avec une évaluation approximative de leur valeur en livres turques, pour l'année 1890.

**Poids**. — Le poids en usage dans ce vilayet est le *taghar* qui vaut 256 kilogrammes, égalant le même nombre d'okes nouvelles de Turquie et environ 200 okes anciennes (l'oke ancienne qui de fait est toujours en vigueur, quoique abolie en principe, égale 1,282 $^{gr}$,04). Le *kilé* et le *kantar* courants sont ceux de Constantinople.

**Salines**. — Dans le vilayet de Mossoul s'étendent des salines importantes dont il convient de citer parmi les plus remarquables :

1° *Bouara* ou *Bévara*, dont le sel est très bon ;

2° *Azkar*, à 30 heures de Mossoul. On n'y trouve de sel que pendant l'été ; la qualité en est bonne.

Les autres salines ne produisent que du sel propre seulement à la consommation des bestiaux, telles sont : 1° *Poueça,* à 25 heures de Mossoul ; 2° *Trève*, à 8 heures de Bevara ; 3° *Suesma* et 4° *Oumin-Rouhal*, toutes deux à 12 heures de Mossoul.

Sur la rive occidentale du Tigre il y a environ mille puits desquels on extrait du sel ; on rencontre aussi de semblables puits dans les environs de Kerkouk.

La saline de Bouara ou Bevara mérite ici une description particulière.

Elle est située au sud-est de Mardin, à une distance de 60 heures, dans le désert, au milieu d'une vallée entourée de hautes montagnes à laquelle il n'y a d'accès que par deux passes étroites, l'une au nord et l'autre au sud, et à une distance de 109 heures au sud-ouest de Mossoul. A 60 heures à l'ouest, se trouve Déïr-el-Zor, chef-lieu du sandjak de ce nom. Au sud, la limite du vilayet de Bagdad est à 40 heures de cette

saline. Enfin, le centre habité qui en est le plus rapproché, la ville de Bousséïra, est située au point de jonction de l'Euphrate et de la rivière Khabour, à 25 heures au sud-ouest de Bévara.

Cette saline est un lac d'une étendue de 6 heures sur une largeur moyenne de 3 heures. Au centre, se voit une petite île où personne n'est parvenu à aborder jusqu'aujourd'hui, à cause de l'extrême chaleur qui se dégage de ce lac.

Le climat de Bévara est doux et salubre en toute saison, mais on ne peut habiter aux environs du lac faute d'eau potable qu'on ne trouve pas à moins d'une distance de 12 heures de là. Tous les nomades qui campent le long du Tigre, de l'Euphrate et du Khabour, et qui viennent s'approvisionner de sel à cette saline, tant pour leurs besoins personnels que pour ceux de leurs troupeaux, sont obligés d'apporter l'eau qui leur est nécessaire, dans des outres qu'ils attachent sous le ventre de leurs chameaux pour les préserver de la chaleur du soleil.

Une grande contrebande de sel du lac de Bévara est faite par les Arabes de la tribu des *Chamars*, forte de 15,000 tentes. Cette tribu vient passer le printemps et l'été, chaque année, à 20 ou 30 heures de la saline, sur les rives du Khabour et de l'Euphrate, et ne se retire dans le vilayet de Bagdad qu'à partir du mois de novembre.

En 1289 (1874), les *Chamars* commettaient de telles déprédations et de si fréquents attentats à la sécurité publique, que le vali de Diarbékir, S. E. Ismaïl-Hakki-Pacha, ne pouvant plus longtemps les supporter, marcha contre eux à la tête de quelques bataillons. Il en extermina un grand nombre et se saisit de leur chef, Chéikh Abdul-Kérim, qu'il fit pendre aux portes de Mossoul et dont il confisqua tous les biens.

Les débris de la tribu, réduite à une grande misère, se réfugièrent dans le vilayet de Bagdad. Revenus six ans plus tard, en 1295 (1880) aux anciens campements de leurs familles, les *Chamars* souffrirent beaucoup de la famine qui désolait alors ces contrées. Ayant perdu tous leurs bestiaux, ils recoururent d'abord à la mendicité. C'est alors que, poussés par le besoin, ils commencèrent à dérober du sel de la saline de Bévara, et à

exercer la contrebande de ce sel, pour le transporter dans les différentes directions d'Orfa, Sévérek, Yéni-Chehr, Viran-Chehr, Ras-ul-aïn, Mardin, Mossoul, Déïr-el-Zor, Bagdad, et l'échanger contre des céréales, des raisins et autres productions diverses.

**Eaux minérales et sources bitumineuses.** — Il existe au nord de la ville de Mossoul une source d'eau sulfureuse très fréquentée. On la nomme *Aïn-Kibrit* (source sulfureuse) ; ses eaux se déversent dans le Tigre après un parcours d'un kilomètre. A 4 kilomètres de la même ville est une autre source qu'on appelle *Aïn-el-Déïr* (source du couvent) parce qu'elle est voisine d'un couvent chaldéen abandonné, du nom de Mar-Elia. Ces deux sources ne sont pas thermales. A 4 heures de Mossoul, sur la rive droite du fleuve, sont des eaux thermales que fréquente durant l'été une nombreuse population ; on les connaît sous le nom de *Hammam-Ali* (bain d'Ali) ; d'autres disent *Hammam-el-Halil*, c'est-à-dire « bain de malade ». On y vient de Mossoul, d'Erbil, de Tékrit, de Bagdad et même de la Perse. La source est très abondante ; sa température est de + 34° centigrades, et l'eau amène constamment à la surface de longs filaments de bitume ramollis par la chaleur. Toutes les terres environnantes sont imprégnées de bitume, de soufre et de sel ; l'eau thermale est elle-même assez salée pour laisser, après évaporation, un dépôt de sel qui entre dans la consommation locale.

Auprès du bain se trouve un tumulus d'où l'on a vue sur Mossoul. Des ouvriers trouvèrent récemment au pied de ce tumulus les ruines d'une église.

Non loin de *Hammam-Ali* existe une véritable source de bitume mélangé de pétrole. Le liquide qui en découle est si abondant qu'à en croire les préjugés du pays, il finirait par envahir le Tigre, si l'on n'avait pas la précaution de le brûler ! Entre Mossoul et Bagdad on rencontre d'autres sources bitumineuses du même genre, quoique moins abondantes. De quelques-unes d'entre elles on retire un pétrole assez pur pour être utilisé,

**Revenus du fisc.** — Le budget du vilayet de Mossoul, pour l'année 1890, — recettes et dépenses, — a été établi comme suit :

**RECETTES**

| CHAPITRES | PAR SANDJAKS | | | POUR LE VILAYET ENTIER |
|---|---|---|---|---|
| | MOSSOUL | CHEHRIZOR | SULÉÏMANIÈH | |
| | piastres | piastres | piastres | piastres |
| *Emlak* et *Verghi* (impôt foncier). | 1.929.466 | 2.002.904 | 428.336 | 4.360.706 |
| *Temettu* (patentes)..... | 591.869 | 716.493 | 1 255 997 | 2.564 359 |
| *Bédel-i-Askérié* (exonération militaire)..... | 411.039 | 204.817 | 125.027 | 740.878 |
| *Aghnam* (taxe sur les moutons). | 2.221.762 | 2.600.786 | 829.868 | 5.652.416 |
| *Djanuar* ( — — buffles)... | » | » | » | » |
| *Devè* ( — — chameaux). | 112.200 | 115 000 | » | 227.200 |
| *Achar* ou dîme des céréales affermées..... | 2.084.377 | 2.773 569 | 1 035.267 | 5.893.213 |
| *Achar* ou dîme des céréales en régie..... | 640 000 | 182 006 | 77 567 | 899.573 |
| *Orman* (droits forestiers)..... | 62.500 | 28 810 | » | 91.310 |
| *Tapou* (transfert d'immeubles par vente)..... | 53.300 | 184.140 | 96.440 | 333.880 |
| *Ma'aden* (revenu des mines).... | » | 5.000 | » | 5.000 |
| Taxe des tribunaux..... | 59.875 | 37.187 | 21 884 | 118 946 |
| Diverses contributions indirectes. | 664.275 | 429.852 | 144 693 | 1.238.820 |
| Loyers de biens domaniaux.... | 46.875 | 14.570 | » | 61.445 |
| Recettes diverses..... | 155.700 | 37.436 | 102.772 | 295.908 |
| TOTAUX PAR SANDJAKS... | 9 033.238 | 9.332.570 | 4.117.746 | |
| | TOTAL DES RECETTES DU VILAYET.... | | | 22.483.654 |

**DÉPENSES**

| | piastres | piastres | piastres | piastres |
|---|---|---|---|---|
| Administration du *Cher'i* (culte). | 94.029 | 93 855 | 52.946 | 240.830 |
| — civile..... | 586.650 | 435.404 | 333.627 | 1 355.681 |
| — judiciaire..... | 201.356 | 220.508 | 193.820 | 615 684 |
| Travaux publics ..... | 5.603 | » | » | 5.603 |
| Frais de perceptions. Appointements..... | 732.484 | 629.835 | 258.022 | 1.620.341 |
| Service de divers *Séhims*..... | 31.853 | 10.868 | 2.130 | 44.851 |
| Milice, gendarmerie, police ... | 1.455.917 | 1.586.238 | 840.844 | 3.882.999 |
| Service sanitaire..... | » | » | 200 | 200 |
| Diverses allocations, pensions, etc..... | 123.849 | 131.220 | 58.905 | 313 974 |
| TOTAUX PAR SANDJAKS.... | 3.231.741 | 3.107.928 | 1.740.494 | |
| | TOTAL DES DÉPENSES DU VILAYET.... | | | 8.080.163 |

RÉCAPITULATION

| | |
|---|---|
| Recettes. . . . . | 22,483,654 piastres. |
| Dépenses . . . . . | 8,080,163 — |
| Revenu net. . . . | 14,403,491 piastres. |

ou environ 3,300,000 francs.

**Dette publique ottomane.** — L'administration des revenus concédés à la Dette publique ottomane a formé du vilayet de Mossoul deux sous-directions, — Mossoul et Chehrizor, — qui relèvent de la direction (nazaret) de Bagdad.

Les recettes nettes des mudiriets de Mossoul et de Chehrizor se sont élevées en 1306 (du 1/13 mars 1890 au 28 février 1891, à la somme de 815,075 piastres, comme suit :

| NATURE DE REVENUS | MOSSOUL | CHEH-RIZOR | TOTAL |
|---|---|---|---|
| | piastres | piastres | piastres |
| Sel | 298.356 | 265.613 | 563 969 |
| Spiritueux | 27.367 | 17.984 | 45 351 |
| Timbre | 50 574 | 77.634 | 128.208 |
| Dime des tabacs | 10 675 | 52 844 | 63.519 |
| Timbre à surcharge | 5 220 | 8.808 | 14.028 |
| Totaux par mudiriets | 392.192 | 422.883 | |
| Total général | | | 815.075 |

ou environ 185,000 francs.

**Régie des tabacs.** — La Régie des tabacs possède également des agences à Mossoul, à Chehrizor et à Suléïmanièh, qui ressortent de la direction centrale de Bagdad.

Les ventes de tabac manufacturé, dans la province de Mossoul, ont produit, en 1890, une recette approximative de 5,500 livres turques, ou environ 125,000 francs.

**Notices historiques.** — Le vilayet de Mossoul occupe à peu près l'emplacement de l'ancienne Assyrie, appelée dans les livres saints des Hébreux « empire d'Assur ». Ce puissant empire de la part duquel les Hébreux eurent à souffrir diverses calamités rapportées par les plus anciens des historiens juifs, notamment dans la *Genèse* et dans le livre II des Rois, comprenait une partie de l'Arménie proprement dite, dont les hautes montagnes lui servaient de limites, vers 37° 30′ de latitude nord. De là, il s'étendait jusqu'aux pays touchant Bagdad, entre 33° 30′ de latitude sud. Il était séparé de la Mésopotamie par le Tigre, vers l'emplacement actuel de Mossoul, en face duquel, sur la rive orientale du fleuve, s'élevait l'antique cité de Ninive.

Les principales villes de l'Assyrie étaient Ninive ou Ninivèh bâtie, au témoignage de Moïse (*Genèse*, x, v. 9 et 10), par Assur, fils de Sem, venu de Sinear (la Babylonie), et qui donna son nom à l'empire; Kalèh connue aujourd'hui sous le nom de Nimroud; Resen, bâtie aussi par Assur (*Genèse*, x, v. 12); on croit que c'est le yélamiyèh actuel; Assur ou Al-assur, qui est aujourd'hui, dit-on, le palais de Charghat; Arbelles, aujourd'hui Erbil; Oubis près de l'embouchure de la rivière Diala dans le Tigre, et enfin Singara aujourd'hui Sindjar, ainsi que d'autres localités dont l'emplacement est jusqu'à présent resté inconnu.

Les livres sacrés des Hébreux sont à peu près les seules sources auxquelles on puisse puiser quelques indices certains, mais peu nombreux, sur les origines et les premiers temps de l'Assyrie, dont les historiens grecs n'ont pu être informés que par d'antiques et vagues traditions orales. On peut donc dire que l'histoire de cet empire resta, à bien peu de chose près, inconnue jusqu'en 1850, époque où les inscriptions et autres monuments découverts par MM. Botta et Layard devinrent comme une révélation complète, dès que ces savants géologues furent parvenus à déchiffrer et à comprendre les trésors de science récoltés dans leurs fouilles de Ninive et de Kalèh.

Les premiers siècles qui suivent l'établissement des descendants de Noé, dans le bassin du Tigre et de l'Euphrate, furent une succession de guerres entre les divers peuples. Une dynastie éla-

mite ou cissienne, qui s'était implantée en Chaldée, fut en même temps maîtresse de l'Assyrie jusqu'en 1820 av. J.-C., époque à laquelle elle avait encore des rois et des vice-rois à Assur ; mais, à la faveur des conquêtes égyptiennes de la XVIII^e^ dynastie, ces vice-rois se déclarèrent indépendants, et l'un deux, Bel-Paskou, prit le titre royal. C'est à cette époque de l'histoire d'Assyrie que les légendes grecques placent les personnages de Ninus et de Sémiramis (Châh Miram des historiens orientaux).

L'histoire de l'Assyrie est peu importante jusqu'à l'avènement de Salmanazar I^er^ qui fit de Ninive sa capitale et est considéré comme le fondateur du premier empire assyrien. Téglath-Adar et Téglath-Phalasar continuèrent les exploits de leur aïeul, notamment en soumettant Babylone qui va rester pendant de longs siècles sous le joug assyrien. Après une période de décadence, Assour-Nazir-Pal (885) et son fils Salmanazar II relevèrent la puissance assyrienne qui continua à prospérer sous un autre roi Binnirar, dont la femme, Sémiramis, gouvernait à Babylone. Puis vient une suite de rois fainéants, et le premier empire assyrien tombe en lambeaux sous les révoltes intérieures et les attaques du dehors. Toutefois, il est à peu près certain aujourd'hui que Ninive ne fut pas détruite à cette époque, comme on le croit généralement, et que le récit d'un Sardanapale se brûlant dans son palais avec ses femmes est une fable inventée par les Grecs.

Ce fut un usurpateur, Téglath-Phalasar II, qui fonda le second empire assyrien (745) grâce à ses capacités militaires.

Sargou II (721), le constructeur du vaste palais de Khorsabad ; Sennachérib qui rebâtit le palais royal de Ninive et livra aux flammes Babylone révoltée ; Assar-Haddou son fils et Assour-Banipal (668) plus connu sous le nom de Sardanapale, aussi grand guerrier qu'habile administrateur, furent les principaux rois de cette période.

Un peu plus tard, en 625, tandis que Nabopolassar se déclarait indépendant et rétablissait le royaume de Babylonie, les Mèdes attaquaient de leur côté la ville de Ninive, et en 606, Cyaxare, leur roi, s'en étant rendu maître, incendia ses palais et ses temples. L'Assyrie partagea dès lors le sort de la Babylonie

et tomba avec elle en 533 entre les mains des Perses. Après la bataille d'Arbelles elle fut conquise par Alexandre, qui la laissa lui-même à Séleucus Nicator, l'un de ses généraux.

Ces mêmes pays devinrent, en l'an 64 av. J.-C., limitrophes des possessions des Romains et des Parthes, qui s'étaient constitués en royaume depuis 255 av. J.-C. aux dépens des Séleucides. Ils passèrent, en 226 ap. J.-C., à la dynastie persane des Sassanides. Au VII^e^ siècle, ils tombaient au pouvoir des khalifes de Bagdad; à la fin du XI^e^ siècle, les Turcs seldjoukides y établirent leur autorité; puis, de leurs mains, ils passèrent successivement à celles des Mongols, des Turcomans, et revinrent à la Perse vers le commencement du XVI^e^ siècle, sous la dynastie des Sofis. Enfin, deux conquêtes successives, en 1516 et en 1638, les ont définitivement incorporés à l'empire ottoman, auquel ils appartiennent depuis lors.

**Localités remarquables.** — Les localités suivantes sont particulièrement remarquables et méritent d'être mentionnées à cause des ruines et des vestiges assyriens qu'on y rencontre.

BAVIAN. — Bavian est un petit village kurde situé sur la rive gauche du *Ghazir*, à 55 kilomètres au nord-est de Mossoul. Près de ce village, dans une gorge très encaissée, au fond de laquelle coule un ruisseau, se développe sur le côté droit une suite de bas-reliefs taillés dans le roc, représentant des personnages costumés comme les rois assyriens. Plusieurs de ces personnages sont debout sur des animaux et portent à la main gauche un bâton et un anneau, tandis que la droite est levée. Ils sont accompagnés en trois endroits de textes cunéiformes relatant les travaux et les campagnes de Sennachérib, ce qui ferait remonter ces inscriptions au commencement du VII^e^ siècle avant notre ère. Des cellules dont les portes défigurent les bas-reliefs sont creusées dans le rocher; on croit que ces cellules ont été pratiquées pour servir de demeures à des anachorètes aux premiers temps du christianisme.

Maltaï. — A une demi-heure du petit village chrétien de Maltaï, situé dans le caza de Dehok, à 66 kilomètres au nord de Mossoul, se trouvent, vers les deux tiers de la hauteur d'une montagne et à 300 mètres au-dessus de la vallée, des bas-reliefs semblables à ceux de Bavian, sculptés dans le roc sur une seule ligne. Ils représentent une longue file de 27 personnages, dont quelques-uns sont effacés. Il n'y a point de texte explicatif. L'ensemble est formé d'un même groupe répété trois fois. Le premier et le dernier personnage de chaque groupe sont à pied; les intermédiaires sont debout sur des animaux. Le premier tient une torche; les autres ont la main droite levée et portent à la main gauche un anneau et un bâton; ils sont coiffés de tiares dont les unes sont surmontées d'un astre rayonnant et les autres d'un disque. Parmi ces divers symboles, la torche, l'anneau, le disque et l'astre rayonnant sembleraient indiquer quelque cérémonie religieuse ayant pour objet le soleil. Comme à Bavian, des cellules sont creusées dans le rocher.

Kal'a Chergat. — A 90 kilomètres au sud de Mossoul, sur la rive droite du *Tigre*, par 40° 50′ de longitude et 35° 30′ de latitude nord, on rencontre une butte carrée surmontée d'une pyramide. Il y a été trouvé, entre autres objets précieux pour la science, une longue inscription de Téglath-Phalasar Ier (1100 av. J.-C.) répétée sur quatre prismes de terre cuite enfouis aux quatre angles d'un grand temple d'Assur. Deux autres inscriptions, également d'un haut intérêt, y ont été aussi découvertes, l'une sur un cylindre en terre cuite, et l'autre sur le piédestal d'une grande statue assise.

Nimroud ou Kal'a. — Les ruines connues sous le nom de Nimroud et de Kal'a consistent en une vaste enceinte située sur la rive gauche ou rive orientale du Tigre, à une distance de 3 kilomètres de ce fleuve et de 30 kilomètres au sud-est de Mossoul. M. Layard y a découvert par d'heureuses fouilles successives trois palais, dont un bâti par Assaraddon et un autre par Salmanazar III, ainsi que les restes de deux temples et d'une tour portant l'inscription dont la traduction est celle-ci : « Sal-

manazar, fils d'Assourbanipal, a été le constructeur de la tour de Kalah ».

Un grand nombre d'objets précieux provenant de ces fouilles de M. Layard, tels que bas-reliefs gigantesques, inscriptions génies ailés, etc., ont été transportés au British Museum. Sur un obélisque en basalte noir, connu sous le nom d' « obélisque de Nemrod », une inscription, racontant les hauts faits de Salmanasar III, cite le roi Jéhu comme son tributaire.

KHORSABAD. — Deux consuls français, M. Botta en 1844 et M. Victor Place en 1852, ont fait à Khorsabad, village chabak situé à 18 kilomètres au nord-ouest de Mossoul, des fouilles non moins heureuses que celles de M. Layard à Nemroud. Ils y ont découvert une ville et un palais avec dépendances, bâtis par Sargon II, vainqueur de Samarie et d'Azoth (*Isaïe*, xx, 1), lors de la fondation du deuxième empire assyrien, pour remplacer l'ancien palais de Ninive.

Ces fouilles ont eu pour principaux résultats d'initier à l'art assyrien, au moyen de constructions architecturales de premier ordre et parfaitement conservées, et de fournir beaucoup de documents scripturaux sur le règne de Sargon, documents connus sous le nom de *Annales des rois d'Assyrie; Inscriptions des fastes; Inscriptions des taureaux*, etc. — Ces inscriptions se ressemblent toutes; elles commencent par une longue énumération de titres et de louanges décernés aux dieux protecteurs, suivies du récit des exploits du prince glorieusement régnant. Les plus longues se terminent par le récit de la fondation de Dour Sargon ou de la ville de Sargon elle-même.

KOYOUNDJIK. — Ces ruines, qui sont celles de la cité royale de Ninive (III$^{e}$ dynastie), se trouvent sur la rive gauche du Tigre, en face de Mossoul. Des fouilles y furent faites en 1842 sans aucun résultat, faute d'assez de profondeur dans les tranchées, par M. Botta, consul de France, qui les abandonna pour celles de Khorsabad. Quelques années plus tard, elles furent reprises sous la direction de M. Layard, qui y découvrit, à l'extrémité sud du tumulus, sur le bord du Tigre, le palais

royal de Ninive, rebâti par Sennachérib, fils de Sargon II. Ce palais était destiné à remplacer celui de Khorsabad et, comme ce dernier, il fut détruit par le feu. Ils sont tous deux de même architecture; on y trouve le même style, les mêmes bas-reliefs et taureaux ailés, etc. Les inscriptions les plus intéressantes furent découvertes sur un baril en terre cuite, dit *cylindre de Bellino*.

Après le départ de M. Layard, deux autres palais furent découverts par MM. Loftus et Rassam. L'un, vers le centre du tumulus, est celui d'Assar-Haddon, fils de Sennachérib. L'autre, au nord du tumulus, est celui d'Assourbanipal ou Sardanapale, fils d'Assar-Haddon.

On trouva dans ce dernier plus de 20,000 fragments des tablettes mutilées de la bibliothèque royale, qui, dans leur entier, pouvaient être au nombre de 10,000. On transporta à Londres tous ces fragments appartenant à des syllabaires, des grammaires, des dictionnaires, des traités de théologie, d'histoire naturelle, de géographie, etc. C'est dans ces tablettes que l'on a trouvé le récit de la descente d'Izdubar aux enfers avec celui du déluge.

Le Tigre, sur le bord duquel se trouvait le côté sud du tumulus à l'époque de ces fouilles, en est éloigné aujourd'hui de 2 kilomètres et ne mouille les ruines que dans les grandes inondations.

Nèbi-Yonès. — Dans cette localité, qui touche à la précédente, le gouvernement ottoman a fait des fouilles. On y a trouvé, parmi les restes d'un palais, plusieurs taureaux et lions ailés avec une inscription de Sennachérib, et un lion en bronze portant une courte inscription d'Assar-Haddon. Ces divers objets sont au Musée impérial de Constantinople.

Balaouat. — M. Rassam a découvert en 1877, à Balaouât, à 44 kilomètres au sud-est de Mossoul, deux portes de bronze qui donnaient entrée au vestibule d'un palais de Salmanasar II. Les plaques de revêtement portant des inscriptions ont été transportées au British Museum.

TARBISI OU CHÉRIF-KHAN. — Un tertre situé dans une localité éloignée de 33 kilomètres au nord-ouest de Mossoul, et connue sous les noms de Tarbisi et de Chérif-Khan, a reçu des Anglais, qui y ont fait des fouilles très heureuses, celui de : « palais de Sardanapale VI ». Ils y ont trouvé un grand nombre d'objets précieux, tels que vases de basalte sculpté, bijoux, ornements d'ivoire, cylindres, etc.

# SANDJAK DE MOSSOUL

**Orientation, limites.** — Le merkez-sandjak de Mossoul est situé au nord-est du vilayet et comprend à peu près la moitié de la superficie de la province. Il est limité au nord par les vilayets de Diarbékir et de Van; à l'est par le sandjak de Chehrizor (Kerkouk); au sud par le vilayet de Bagdad et à l'ouest par le mutessarifat de Zor.

**Division administrative.** — Ce sandjak est divisé en six cazas, qui renferment six nahiés et 811 villages, comme suit :

| CAZAS | NAHIÉS | VILLAGES |
|---|---|---|
| Mossoul (merkez-caza) 1re classe | Chéïk-Han | 360 |
| Dehok..... 2e » | Mérousi | 167 |
| Zakho... ,..... 3e » | Slévan ou Sindi-guli | 95 |
| Zibar, ch.-l. Sar-agui.. 3e » | Chirvan | 36 |
| Sindjar, ch.-l. Balad... 3e » | Tel-afar | 72 |
| Akra..... 3e » | Achaïr-es-seb'a | 81 |
| 6 cazas | 6 nahiés | 811 |

Ces cazas et nahiés contiennent 811 villages, dont les principaux, au nombre de 326, sont comme suit :

VILLAGES ARABES (principaux)

| | | | |
|---|---|---|---|
| Arabes | *Djébour* (rive occidentale du Tigre) . . . . . | 56 | 121 |
| — | *Agghèdât* (rive orientale du Tigre sud-est) . . | 14 | |
| — | *Bou-Bodran* — — | 9 | |
| — | *Khadidin*. . . . . | 7 | |
| — | *Bou-Selman*. . . . . | 2 | |
| — | *Kikii* ou *Kikâni* (nord-ouest de Mossoul). . . | 17 | |
| — | (Petites tribus) tribu des *Bou-Algâ* . . . . . | 3 | |
| — | — — (*Séyids* à turban vert). | 2 | |
| — | — — *Edhlêm*. . . . . | 7 | |
| — | — — *Bou-Ahmed*. . . . . | 3 | |
| — | — — *Dhiâba*. . . . . | 1 | |

VILLAGES YÉZIDES

| | | |
|---|---|---|
| Rive orientale du Tigre, au nord de Mossoul . . . . | 24 | 45 |
| — occidentale (mont Sindjar). . . . . | 21 | |

VILLAGES KURDES

| | | |
|---|---|---|
| Tribu des *Slèvanyi* (plaine de Zakho). . . . . | 17 | 55 |
| — *Argochyi* (cazas de Duhok et d'Akra). . . . | 15 | |
| — *Nafker* (nord-est de Mossoul) . . . . . | 23 | |

VILLAGES TURCOMANS (Turkmènes)

| | | |
|---|---|---|
| Rive orientale du Tigre . . . . . | 15 | 16 |
| — occidentale du Tigre. . . . . | 1 | |

VILLAGES CHABAKS

| | |
|---|---|
| Entre Mossoul et le Grand-Zab. . . . . | 37 |

VILLAGES SARLÎIS

| | |
|---|---|
| Rive orientale du Tigre, derrière les Turcomans établis sur le Tigre . . . . . | 10 |
| *A reporter*. . . | 284 |

| | | |
|---|---|---|
| *Report.* . . | | 284 |
| VILLAGES CHALDÉENS [1] | | |
| Dans le caza de Mossoul . . . . . | 6 | 39 |
| — Dehok . . . . . | 14 | |
| — Zakho . . . . . | 10 | |
| — d'Akra . . . . . | 9 | |
| VILLAGES SYRIENS ET JACOBITES | | |
| Dans le caza de Mossoul . . . . . | | 3 |
| TOTAL. . . | | 326 |

**Population.** — La population du sandjak de Mossoul est en totalité de 159,680 habitants. Elle est répartie entre les six cazas du sandjak comme suit :

| CAZAS | TOTAUX PAR CAZAS |
|---|---|
| Mossoul (merkez-caza) | 97 500 hab. |
| Dehok | 15.600 — |
| Zakho | 12.230 — |
| Zibar | 6.000 — |
| Sindjar | 17.350 — |
| Akra | 11 000 — |
| TOTAL GÉNÉRAL | 159.680 hab. |

**Description.** — Le sandjak de Mossoul, qui renferme le chef-lieu de la province, est le plus important du vilayet au point de vue du sol et des habitants. Il occupe, au pied des montagnes du Kurdistan, une vaste étendue de terres d'une extrême fertilité, arrosées par trois grands cours d'eau, le *Tigre*, le *Haut-Zab* ou *Lycus* des anciens, et, entre les deux, le *Ghazir-sou* ou *Bumadus*, ainsi que par beaucoup d'autres rivières moins considérables. Ce territoire est partagé en deux grandes plaines

(1) Tous ces villages chaldéens sont catholiques et desservis par 57 prêtres de la communauté chaldéenne.

par le mont Mahloub, qui les coupe en travers. L'une de ces plaines, celle de Mossoul, est en deça du Mahloub; l'autre, celle du Mavker, est au delà. Les deux rives du Tigre sont presque totalement cultivées. Le sol produit en abondance le blé, l'orge, la lentille, le sésame et le coton. Dans les localités marécageuses du nord, on cultive le riz avec succès, et sur les versants des montagnes prospèrent le tabac, la vigne et les arbres fruitiers. La ville même de Mossoul est une des plus pauvres en jardins ; seul le côté sud est planté de quelques pistachiers, mûriers et figuiers.

La partie du sandjak de Mossoul voisine de l'Euphrate est abandonnée aux Arabes, qui y font paître leurs troupeaux.

**Climat.** — Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a déjà été dit plus haut sur le climat du sandjak de Mossoul, dans le chapitre spécial du vilayet.

# CAZAS DU SANDJAK DE MOSSOUL

## MERKEZ-CAZA DE MOSSOUL (1re classe)

Ce caza renferme un nahié, celui de Chéikhân. Il possède 811 villages et une population totale de 97,500 habitants.

Les autorités administratives et les différents services publics dont le siège est à Mossoul, chef-lieu du vilayet, du merkez-sandjak et du merkez-caza de ce nom, sont, d'après les documents officiels turcs, le *vali*, gouverneur général du vilayet de Mossoul, assisté d'un conseil administratif composé, sous sa présidence, du *cadi*, du *mufti*, des principaux chefs de services et de membres nommés en nombre égal dans chaque communauté. Les divers services précités sont le secrétariat général du vilayet; la direction générale de la comptabilité; les directions de l'état civil, des contributions, de l'instruction publique; de la correspondance, des postes et télégraphes; du commerce et de l'agriculture, de la Dette publique et de la Régie des tabacs. Il y a également à Mossoul un receveur de l'enregistrement, un chef de la comptabilité des immeubles des mosquées, et une commission administrative des domaines de la liste civile impériale.

Ces domaines sont situés aux localités dont les noms suivent : Chemamak (Erbil); Salahièh ou Kifri; Karatappa; Sar-Tchimar; Gul-Ambar; Zammar; Cherghât.

La ville de Mossoul possède une municipalité, une cour de justice; deux tribunaux de 1re instance, l'un civil et l'autre cri-

minel, et un tribunal de commerce. Elle est la résidence d'un procureur impérial et d'un juge d'instruction.

**Forces militaires.** — Les forces militaires de Mossoul se composent comme suit :

*Nizam* (armée active). — 35me régiment de cavalerie.

47me régiment d'infanterie de ligne (4 bataillons de 4 compagnies et 96 officiers).

Un bataillon d'artillerie.

**Réserve.** — 52me circonscription, comprenant Zibar, Akra, Duhok, Zakho et Sindjar, ainsi qu'Amadiè dans le vilayet de Van[1].

Ces troupes sont sous les ordres d'un général de brigade, gouverneur militaire du vilayet de Mossoul.

**Gendarmerie.** — Un régiment partagé entre Mossoul, Akra, Dehok, Zakho et Sindjar; un colonel de gendarmerie et 30 officiers.

Il y a à Mossoul un conseil de guerre.

**Autorités religieuses.** — Les autorités religieuses sont, pour les chrétiens, le délégué apostolique du Saint-Siège, le patriarche chaldéen, l'archevêque syrien et l'archevêque jacobite.

Tout ce qui concerne la délégation apostolique et l'archi-diocèse latin de Babylone, dont le titulaire réside à Mossoul, comme il vient d'être dit ci-dessus, se trouve dans le chapitre spécial du vilayet de Bagdad.

Le patriarcat chaldéen dont le titulaire réside aussi à Mossoul et a également pour archi-diocèse Babylone, comprend 11 diocèses répartis en Turquie, dans les vilayets de Mossoul, de Diarbékir, de Bitlis et de Van, et en Perse.

Le vilayet de Mossoul en possède quatre, qui sont : l'archevêché de Mossoul, celui de Kerkouk, et les évêchés d'Akra et

(1) On a vu plus haut, dans la notice du vilayet de Van, que le caza d'Amadié vient d'être réuni au vilayet de Mossoul.

de Zakho. Tous les Chaldéens soumis à ce patriarcat, en Turquie, sont au nombre d'environ 50,000, dont 18,000 dans le vilayet de Mossoul.

**Population.** — Mossoul possède aujourd'hui 61,000 habitants, savoir :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans | | | 48,000 hab. |
| Chrétiens. | Chaldéens | 3,500 | 10,000 — |
| | Syriens | 3,100 | |
| | Jacobites | 3,400 | |
| Israélites | | | 3,000 — |
| | | TOTAL | 61,000 hab. |

**Description et historique.** — Cette ville est située sur la rive droite du *Tigre*, à environ 370 kilomètres nord-ouest de Bagdad. Elle est entourée de remparts bastionnés, tombant en ruines, défendus par un large fossé. Les ondulations du terrain sur lequel elle est bâtie ne permettent pas d'en embrasser l'ensemble d'un coup d'œil et lui donnent même, du côté du fleuve surtout, un aspect bosselé qui l'a fait surnommer par les auteurs arabes *el-kadba*, la bossue.

Le nom de Mossoul ne se rencontre guère dans les auteurs avant l'ère chrétienne, à moins qu'on ne l'identifie au Mosel de la Vulgate (Ezéchiel XXVII, 19) ou qu'on ne le reconnaisse dans la Mespilée (μεσοπολαι) de Xénophon. Les auteurs persans attribuent la fondation de Mossoul à Tahmurath, un des rois de la 1re dynastie. En arabe, le nom de Mossoul, qui s'écrit généralement avec l'article *el-Môsil,* comme on dit en français « le Havre » et « La Rochelle », signifie *point de jonction*. Peut-être serait-il plus rationnel de reconnaître dans ce nom, qui est celui du lieu d'origine de la mousseline, le sémitique *motsal* מוזל (pluriel de מזל) qui signifie *fil de coton*. De cette façon ce serait la mousseline qui aurait donné son nom à Mossoul, et non la ville à ce produit de ses fabriques.

Comme toute la vallée du Tigre, Mossoul fut convertie de l'i-

dolâtrie et du sabéisme au catholicisme par les disciples de saint Thaddée, les saints Marc et Aghée. Après avoir beaucoup souffert des guerres et des persécutions durant les longues luttes des Romains et des Perses, ces chrétientés abandonnèrent le catholicisme aux Ve et VIe siècles. Mossoul devint alors une métropole nestorienne avec 5 évêchés suffragants, parmi lesquels celui de Ninive, petit bourg bâti sur les ruines de l'ancienne capitale de l'empire assyrien. Vers la fin du VIe siècle, l'évêque de ce bourg ayant supplié le patriarche nestorien Ezéchiel de commander un jeûne de trois jours pour faire cesser une peste affreuse qui ravageait le pays, on appela ce jeûne le *jeûne des Ninivites*, parce que, dit l'historien de ce temps, on fit pénitence comme les anciens habitants de Ninive, et l'on obtint comme eux, de la miséricorde divine, la grâce et le pardon sollicités. Ce jeûne est encore observé aujourd'hui par l'Église chaldéenne, pendant les trois jours qui suivent le dimanche de la Quinquagésime.

Au commencement du VIIe siècle, en 627, Héraclius livra près de Ninive (*ad portam maximam Niniven*, dit Elmacin), au général persan Zurabhar, la bataille qui brisa la puissance de Chosroès II et obligea son fils et assassin Phiroès d'acheter la paix au prix des conquêtes de son père et de la restitution de la Vraie Croix. Aujourd'hui encore, le transfert de cette précieuse relique de la Perse à Jérusalem, à travers l'Arménie et la Mésopotamie, est célébré la veille du 14 septembre, par de grands feux de joie destinés, à l'origine de cette fête, à signaler de loin aux chrétiens le passage du Bois sacré.

Le pouvoir passa successivement des mains des Hamdanites à celles des Béni-Okaïl (991), puis les Béni-Mervan (1002) leur succédèrent. Les chefs de ces tribus arabes furent grands amis des sciences et des lettres.

La fin du XIe siècle vit Mossoul grandir sous les Turcs seldjoukides et prendre une grande importance, due surtout à Mélek-Châh (1073-1093), appelé aussi Djélal-eddin, qui choisit cette ville comme base de ses opérations contre Bagdad et la dota d'écoles et d'académies. A cette époque, les princes de

Mossoul parurent à la première croisade. Kerboga fut vaincu avec 100,000 hommes en 1098 sous les murs d'Antioche, où l'on venait de retrouver la lance qui avait percé le côté de Notre-Seigneur; mais son successeur Gekermich prit sa revanche à Hardu d'où, selon les auteurs arabes, il ramena prisonnier à Mossoul le comte Baudouin (1103). Tous les autres princes seldjoukides de Mossoul furent en lutte continuelle avec les princes latins d'Edesse.

En 1144, des Ata-Begs Régents avaient fondé à la fois 4 dynasties, dont 3 en Perse et une en Irak-Arabi, ayant Mossoul pour capitale. Celui qui régnait alors en cette ville et qui avait également reçu l'investiture d'Alep, était le fameux « Zenghi » le « Sanguin » des chroniqueurs occidentaux, qui prit en cette même année (1144) la ville d'Edesse aux Latins. Quelques années auparavant, en 1138, les princes de Mossoul avaient fondé, au nord de cette ville, dans les montagnes du Kurdistan, la ville d'Amadia.

Nour-Eddin, fils de Zenghi, chassa les princes chrétiens de toutes les villes de la Syrie septentrionale et s'empara ensuite de Damas où est son tombeau. On lui attribue la fondation d'une des grandes mosquées de Mossoul, à minaret penché, bâtie sur l'emplacement d'une ancienne église dédiée aux quarante martyrs de Sébaste.

Un de ses lieutenants, Youssouf Salah-eddin, Kurde de Bitlis, usurpa la principauté d'Alep, et vint assiéger Mossoul. Repoussé une première fois, il revint, prit cette ville, et s'en déclara suzerain.

Au milieu du XIII^e^ siècle, Houlagou, petit-fils de Djenghiz-Khan, s'empara de Mossoul. Il avait, dit-on, embrassé le nestorianisme et épousé une nestorienne nommée Dokus Khatoun. Il existait alors à Mossoul un homme très remarquable, Bedr-reddin Loulou, populairement appelé sultan Loulou, maître d'un château fortdont on voit encore les ruines au nord de la ville, enclavées dans les remparts, le long du fleuve. Ce sultan, le dernier des Ata-Begs de la race de Zenghi (1017-1235), a laissé une renommée de justice et de générosité transmise de siècle en siècle à la postérité. Il a son tombeau dans une mos-

quée bâtie sur l'emplacement d'une ancienne église dédiée à saint Jean-Baptiste.

Mossoul, sur la fin du XIVe siècle, fut pillée et saccagée par Timour-Leng. Elle passa au XVe siècle sous la domination des Turkomans ou Turkmènes; puis, au XVIe siècle, sous celle du roi de Perse, Ismaïl-Châh. En 1516, sous Sélim Ier, Méhemed-Pacha, gouverneur de Diarbékir, brûla la ville et passa une grande partie de ses habitants au fil de l'épée. L'historiographe Idris, qui déploya une grande énergie dans toute cette brillante campagne de Sélim Ier contre le roi de Perse, Ismaïl-Chah, réorganisa la nouvelle province conquise par l'empire ottoman et y établit l'ordre et la justice; mais cette conquête ne fut consommée que par Mourad IV en 1638. En 1733, il y eut même un retour offensif des Persans : Thamas Kouli Khan, autrement nommé Nadir Châh, voulut reprendre Mossoul et vint l'assiéger à la tête d'une armée formidable; mais il fut repoussé par Hadji-Husséin-Pacha, de la famille d'Abdul-Djélil, qui gouvernait la ville pour le sultan Mahmoud Ier. Ce pacha ayant attribué sa victoire sur les Persans à la Sainte Vierge Marie, très vénérée des musulmans, comme on le sait, permit par reconnaissance aux communautés chaldéenne et syrienne que chacune d'elles contruisit une église sous son vocable, pour perpétuer le souvenir de ce triomphe inespéré.

Nadir-Châh abandonna devant les murailles de Mossoul, après d'inutiles assauts renouvelés douze fois en trente jours, un matériel de guerre parmi lequel on cite deux énormes pièces de canon, dont les essieux, de $0^m,25$ d'épaisseur sur 5 mètres de longueur, servirent en 1853 à M. Place pour la construction des chariots sur lesquels les monolithes de Khorsabad furent transportés.

Mossoul resta donc au pouvoir des empereurs ottomans, mais le désordre régnait encore dans cette province éloignée du siège de l'empire. Les Janissaires faisaient la loi partout et opprimaient les populations que les aghas de Mossoul, de Sindjar, d'Akra et de Zibar écrasaient d'impôts. Sous le sultan Mahmoud II seulement, c'est-à-dire il y a à peine plus de 60 ans, un fonctionnaire intrépide, brave guerrier et bon administrateur, fut

envoyé de Constantinople avec les forces nécessaires pour soumettre les rebelles, rendre le repos aux peuples foulés, et réorganiser le pays. Mohammed-Pacha, après avoir vaincu les aghas, réorganisé l'armée régulière et l'administration, construit le palais du gouvernement et deux grandes casernes, fait triompher le bon ordre et la justice, définitivement rétablis par ses soins; il mourut à Mossoul au milieu des regrets de tous les habitants.

L'industrie et le commerce florissaient naguère à Mossoul. En 1794, époque où y vint le voyageur français Olivier, on y voyait en pleine activité de nombreuses fabriques de toiles et de mousselines très estimées, que l'on vendait à Alep aux négociants français pour, de là, être envoyées à Marseille. Le nom même de « mousselines » leur venait de Mossoul, parce que les premières connues en Europe y étaient parvenues de cette ville. On y tissait aussi, comme à Damas et à Alep, de luxueuses étoffes de soie, lamées, brochées, brodées d'or et d'argent, genre de fabrication qui n'est pas perdu, d'ailleurs, car des spécimens en ont été envoyés par ces villes aux expositions universelles et y ont remporté des prix. Les velours, les tapis, les armes, la sellerie de Mossoul étaient renommés. On y travaillait en grand le fer, l'acier, le cuivre, l'or et l'argent. On y imprimait les tissus de coton dits « indiennes », longtemps avant qu'on n'eût songé à les imiter en Europe. Ses maroquins étaient recherchés ainsi que les produits de ses teintureries. De toutes ces industries, il ne reste depuis longtemps à Mossoul comme articles de commerce que les tissus de coton et de laine, les peaux et cuirs préparés, la poudre de guerre et la teinturerie.

On attribue la décadence industrielle et commerciale de Mossoul au percement du canal de Suez, qui changea la route des caravanes, et fit arriver par cette nouvelle voie, par la mer Rouge, le golfe Persique, Bassorah et Bagdad, les marchandises d'Europe, étoffes et autres articles. Ce fut là sans doute une des premières causes de cet amoindrissement industriel et commercial. Si elle était la seule, on serait en droit d'espérer pour Mossoul une renaissance, le jour où les grandes voies fer-

rées et fluviales de la Turquie d'Asie fonctionneront et permettront ainsi des échanges directs et rapides des productions du pays et de celles du reste du monde. Il est à craindre que cet espoir ne soit réalisé qu'en faible partie, car sur toutes les places on voit la production à bas prix triompher de toutes les autres dans les pays les plus accessibles et les plus riches.

**Monuments**. — La ville de Mossoul possède quelques beaux édifices, parmi lesquels on peut citer les deux églises bâties, comme il est dit plus haut, en reconnaissance de la victoire remportée par le pacha Hadji-Husséïn contre les troupes persanes assiégeantes ; plusieurs grandes mosquées avec de hauts minarets et particulièrement celle qui porte le nom de « Grande mosquée » ; un minaret très élevé datant de plus de 700 ans et des églises appartenant aux Chaldéens, aux Syriens et aux Jacobites. Il y a aussi aux environs des couvents dont les principaux sont : Mar-Michaël, Mar-Elia, Mar-Gorguis, et Rabban-Hermez, aux Chaldéens ; Mar-Bechnam, aux Syriens, et Chaïk-Matté, aux Jacobites. On remarque aussi le couvent des missionnaires dominicains à Mar-Yacoub.

Parmi les nouveaux édifices de Mossoul, on peut nommer le palais du gouvernement, et les trois grandes casernes, le couvent des missionnaires dominicains et leur église, leur hospice, leur séminaire, le palais de la délégation apostolique et les deux nouvelles églises des Syriens.

La plupart des rues de Mossoul sont étroites et sales ; il en existe pourtant quelques-unes assez larges, mais l'irrégularité des maisons, construites en gypse et sans fenêtres sur la rue, rend l'aspect de la ville très triste. Depuis quelques années cependant, on a élevé quelques belles maisons, ce qui changera peu à peu la physionomie de la vieille cité.

Il y a à Mossoul 29 mosquées et *tekkés* et 22 *médressés* ; une église latine, 5 églises chaldéennes, 3 églises syriennes dont 2 nouvelles, 3 églises jacobites, une église arménienne grégorienne.

On y compte aussi 23 *hans* ou hôtelleries, 2 imprimeries, dont

une turque et arabe appartenant au gouvernement, et une polyglotte aux missionnaires dominicains ; 20 tanneries, 35 teintureries, 135 moulins à farine ; 72 magasins à blé ; 6 pharmacies, dont une gratuite pour les indigents desservie par les sœurs de la Présentation de Notre-Dame de Tours ; 18 libraires et 60 restaurants et cafés.

Les écoles de la ville de Mossoul sont énumérées au chapitre spécial du vilayet. Il n'y a pas lieu d'y revenir ici.

Mossoul a un service postal et télégraphique international.

**Agents consulaires.** — Actuellement, la France seule a dans ce vilayet un consul ; sa résidence est à Mossoul.

**Hommes célèbres nés à Mossoul.** — Les sciences et les lettres ont fleuri autrefois à Mossoul. Parmi les savants et les lettrés qui ont illustré cette ville, plusieurs ont laissé un nom justement célèbre. Chez les Arabes musulmans, on peut citer principalement *Ibn-Kallikan*, *Ibn-el-Athîr* et *Béha-ed-din*.

Baha-ed-din naquit à Mossoul en 1145 ; il fut le favori de Sélah-ed-din (Saladin) dont il écrivit la vie. On a aussi de lui un traité théorique de la « guerre sainte » (guerre contre les chrétiens). Ses ouvrages, bien qu'écrits avec négligence, sont une mine indispensable pour l'intelligence des guerres de Sélah-ed-din.

Ibn-el-Athîr (Ezeddin-Ali), né en 1160, passa presque toute sa vie à Mossoul avec son père, qui avait un emploi auprès de l'*atabek*. Il composa deux ouvrages très intéressants : une *Histoire des atabeks*, et *une chronique complète de tout ce qui s'est passé de notable chez les musulmans*. Son tombeau, récemment réparé, se trouve hors la ville, contre les remparts.

Ibn-Khallikan (Chems-ed-din-Aboul-Abbas-Ahmed), né à Arbelles (Erbil) en 1211, élève de Béha-ed-din, composa un ouvrage intitulé : *Décès des hommes éminents et relation des personnages qui ont figuré dans l'histoire*. Il mourut grand *cadi* de Damas en 1822.

Parmi les chrétiens, les auteurs les plus connus sont Thomas de Marga, Isaac de Ninive et Hanna d'Adiabène.

*Thomas de Marga*, dans le canton actuel d'Akra, localité qu'il ne faut pas confondre avec « Maragha », situé à l'est du lac d'Ourmiah et qui est aussi très célèbre dans les annales nestoriennes, fut évêque de Marga au IXe siècle. Il écrivit une histoire détaillée du fameux couvent de *Béit-Habé* dont on voit les ruines à côté de la ville actuelle d'Akra, et qui donna tant de patriarches et d'évêques à la communauté nestorienne. Cet auteur a été largement mis à contribution par Assemani.

*Isaac de Ninive*, moine du couvent de Saint-Mathieu, puis évèque de Ninive, composa des ouvrages théologiques et philosophiques.

*Hanna d'Adiabène*, docteur de l'École de Nisibe, qui avait 800 élèves, composa des ouvrages d'exégèse, etc., etc.

Plusieurs musiciens célèbres, nés à Mossoul, sont cités avec éloge par les historiens.

*Kotb-el-Maussali*, fameux musicien, vécut en Perse, à la cour de Chah-Miran, fils de Timour-Leng (Tamerlan) où il était maître chanteur. On lui attribue un traité des *Modes de la musique* très vanté.

*Ibrahim-el-Maussali* et son fils *Isaac* étaient aussi de Mossoul, comme l'indique d'ailleurs le surnom de « el-Maussali » (le mossouliote). Ils chantaient à la cour des *khalifes* de Bagdad. Leurs noms ont passés en proverbe à Mossoul, où l'on dit par manière d'éloge : *chanter comme Ibrahim ou Isaac.*

L'unique nahié du caza de Mossoul est Chéik-han, habité exclusivement par des Yézides, au nombre d'environ 7,500, s'occupant tous de travaux agricoles.

Il n'y a dans ce nahié que deux villages assez importants pour mériter qu'on les cite : Aïn-Sefni et Badri ou Bahadry.

**Aïn-Sifni**. — Aïn-Sifni, 750 habitants, à 8 heures au nord de Mossoul. C'est le chef-lieu du nahié, siège du mudir. Ce village, délicieusement situé, est arrosé par deux sources d'eau douce qui courent dans les rues au milieu des maisons, et à leur sortie font tourner dix moulins. Ces mêmes sources arrosent aussi les terrains du voisinage ensemencés de riz, de coton et de tabac.

Les cultures les plus répandues dans le village d'Aïn-Sifni, comme dans tout le nahié, sont celles du blé, de l'orge, les lentilles et du riz. Près de là s'élève une colline sur laquelle est bâti un ancien couvent dont les constructions entourent trois grandes cours. Son nom actuel de Chéikh-Adi lui a été donné en mémoire d'un chef religieux des Yézides; mais par la structure de son église, de ses cellules et par sa position même, il offre tous les caractères d'un édifice chrétien, et tout prouve qu'il a autrefois appartenu à ce culte.

Les Yézides aiment beaucoup ce couvent qu'ils considèrent comme le plus saint lieu de leur religion. Ils le tiennent en si grand honneur que, lorsqu'ils y vont faire leurs dévotions, ils se déchaussent à une demi-heure de distance et marchent pieds nus pour y arriver. L'entrée en est interdite à toute personne qui n'est pas de leur religion. Ils y viennent en pèlerinage, vers le mois d'octobre, de l'Arménie, de la Perse, du Caucase et du Sindjar.

**Bahadry ou Badri.** — 700 habitants. Comme le précédent, ce village est remarquable par l'abondance des eaux qui l'arrosent. C'est la résidence du chef spirituel des Yézides qu'ils appellent *mir*, c'est-à-dire prince. Ils ont pour ce *mir* une grande vénération, et ne peuvent ni ne doivent opposer aucun refus à quelque demande ou exigence qui leur vienne de sa part.

**Grands villages des environs de Mossoul.** — Il y a aux environs de Mossoul de gros villages ou plutôt des bourgs remarquables surtout par leur grand nombre de cultivateurs. Presque tous leurs habitants s'adonnent à l'agriculture. On y trouve aussi quelques tisserands et des teinturiers. Parmi ces bourgs, les principaux sont : *Telkef*, *Alkoche*, *Telleskof*, *Bartelli*, *Bahchika*, *Batnaï* et *Caramless*.

**Telkef.** — 5,000 habitants. Tous Chaldéens unis ; 2 églises, une école de garçons et une de filles. Telkef est situé à 3 heures au nord-ouest de Mossoul. Ce bourg est bâti au pied d'une

éminence artificielle occupée par le cimetière. Il a l'aspect d'une petite ville, car ses maisons, au nombre de 900, sont toutes construites en pierre. C'est la patrie de Joseph II, patriarche catholique chaldéen (1690-1714).

**Alkoche.** — 1,000 habitants. Ce bourg est à 2 kilomètres du couvent de Rabban-Hormouz. Il a été à plusieurs reprises, durant le siècle dernier, la résidence des patriarches chaldéens de Mossoul, et a toujours été considéré depuis comme le boulevard, la petite Rome des chrétiens chaldéens. Il a perdu de son importance dans ces derniers temps par suite d'émigrations nombreuses.

Les habitants d'Alkoche prétendent posséder le tombeau du prophète Nahum et de sa sœur Sara. Les israélites des environs y viennent en effet plusieurs fois l'an en pèlerinage pour déplorer par leurs chants les malheurs de Sion. Une caisse de plâtre recouverte d'un drap vert, contient, dit-on, des reliques; mais on sait qu'elles furent secrètement enlevées pendant la nuit, en 1883, et transportées dans une église chrétienne, à l'insu des israélites, qui continuent toujours à vénérer le tombeau vide. L'édifice qui le renferme est entièrement moderne, et les murs de la chambre où il est déposé sont couverts de papiers où sont tracées des sentences morales en caractères hébraïques.

**Karacoche.** — Ancien siège épiscopal jacobite. C'est le *Beït-Cudida* d'Assemani. Toute la contrée de Karacoche, Bartelli, Caramless, etc., jusqu'à Mossoul, s'appelait alors Ninive ou Assur, et relevait pour les jacobites du *maphrien* ou patriarche de Chéik-Matté.

Karacoche est encore aujourd'hui entouré de vieilles églises. Un monticule artificiel voisin a été fouillé sans succès par M. Place.

**Batnaï.** — 1,000 habitants, tous Chaldéens, 200 maisons. Ce bourg est située à 4 heures au nord-est de Mossoul. En l'an 700 de l'ère chrétienne, Batnaï avait un évêque. Il y a aujourd'hui une église et une école de garçons. Près du bourg se

trouve un vieux couvent appelé Mar-Aouraha (saint Abraham) que le patriarche chaldéen fait réparer en ce moment.

**Caramless.** — A 9 heures au sud-est de Mossoul, est un village chrétien de 900 habitants. Près de là, suivant la même orientation, se trouve un monticule haut de 7 à 8 mètres, long de 190 mètres et large de 96 mètres, fouillé par MM. Place et Layard, qui y ont découvert une double plate-forme de briques assyriennes, dont quelques-unes portent des inscriptions de Salmanasar III et de Sargon, ce qui fait ces ruines contemporaines de celles de Khorsabad. D'après les savants, il est très probable que c'est au nord de Caramless, à partir de ce village jusqu'au *Ghazir* (ancien *Bumadus*) qu'a eu lieu la bataille de Gaugamèle, remportée par Alexandre sur Darius III, en 331 av. J.-C. La plaine y est extrêmement unie, la cavalerie persane a pu facilement s'y développer. Sous les Arabes, ce petit village avait été assez important pour mériter d'être le siège d'un *émir* ou gouverneur de province. On a trouvé il y a dix ans, dans une vieille église de Caramless, vaste et bien bâtie, une petite boîte en bois recouverte de plaques en fer et enduite de bitume, contenant de précieuses reliques avec une inscription chaldéenne qui en atteste l'authenticité et les attribue à saint Addée et à saint Ischo. Cette boîte contenait aussi une fiole remplie de sang.

**Bartelli.** — Était autrefois un évêché jacobite. Le *maphrien*, ou patriarche de cette communauté, y faisait quelquefois sa résidence; il avait une cellule à côté de l'église Majeure. Mar-Hebræus-aboul-Faradj, dont on conserve la cellule et le tombeau à Chéik-Matté, fit bâtir à Bartelli, quand il y était *maphrien*, un couvent et une église sous le vocable de saint Jean Bar-Nagore. Le maphrien Grégoire XIV (1317-1345), auquel le pape Jean XXII écrivit en 1330 en faveur des FF. Prêcheurs et mineurs, était natif de Bartelli.

Cet ancien évêché n'est plus aujourd'hui qu'un village de 900 habitants, dont un tiers catholiques et deux tiers jacobites. A proximité se trouve un monticule artificiel, long de 42 mètres

sur 34 mètres de largeur et 9 mètres de hauteur. C'est à Bartelli que M. Place voit l'emplacement de Gaugamèle.

**Bahchika**. — 3,000 habitants, savoir :

| | |
|---|---|
| Syriens et jacobites. . . . . | 2,000 |
| Yézides . . . . . | 1,000 |
| TOTAL : | 3,000 |

MM. Layard et Place ont pratiqué sans succès des fouilles dans le monticule artificiel situé près de Bahchika et qui, après Koyoundjik, est le plus considérable des environs. Il a la forme d'un quadrilatère haut de 18 mètres sur 422 mètres de long et 316 mètres de large. C'est une véritable montagne de briques crues qui a dû nécessairement avoir sa destination.

On cultive beaucoup l'olivier à Bahchika.

**Telleskof**. — 1,500 habitants, Chaldéens. Bourg sur la route des caravanes, au pied d'un monticule qui se dresse en falaise au bord d'un petit ruisseau. M. Place y a déterré quantité de vases antiques et a constaté que cet endroit est dans de très bonnes conditions pour y faire des fouilles.

**Chéik-Matté**. — Ce couvent, situé à 7 heures est de Mossoul, sur le versant occidental du Makloub, est dans un site magnifique, dominant par son élévation d'un côté toute la plaine de Mossoul et de l'autre celle de Navkez. Il est formé de deux parties bien distinctes. La première est composée des anciennes habitations des moines, toutes taillées dans le roc; et l'autre, des constructions plus récentes, seules habitées aujourd'hui. Pendant longtemps ce couvent fut la résidence du *maphrien* des jacobites, et il est encore actuellement occupé par un évêque de cette même communauté.

La crypte, renfermant les tombeaux du fondateur et d'autres personnages remarquables, offre seule quelque intérêt.

**Mar-Behnam**. — A 7 heures sud-est de Mossoul.

Saint-Behnam, fils de Sennachérib, roi païen d'Assur (territoire de Ninive), au IVe siècle, fut converti avec sa sœur Sara dans le couvent de Chéik-Matté par son fondateur lui-même. Ce fut la cause de sa mort : son père le fit poursuivre et tuer par ses soldats, avec sa sœur et 40 compagnons, chrétiens comme eux. S'étant peu après converti à son tour, le malheureux père fit bâtir le couvent de Mar-Behnam pour y mettre le tombeau de son fils. Ce tombeau, éloigné de 100 pas du principal édifice, est placé auprès d'une butte artificielle, dans un caveau en rotonde surmonté d'une coupole. Le couvent est en ruines, mais l'église offre encore beaucoup d'intérêt, tant à cause de certains détails d'une belle architecture, que pour de nombreuses inscriptions chaldéennes, syriennes et arméniennes, dont une parle du passage, dans ces contrées, de Gazan-Khan, l'un des successeurs d'Houlagon. L'église tout entière est remarquable par sa hauteur. Les portes sont revêtues, à l'intérieur et à l'extérieur, de mosaïques en camaïeu faites d'une pierre bleue à grain très fin et très dur, formant, par un habile agencement, des figures et des arabesques pleines de grâce. Cette église date du temps des Mongols. C'est un lieu de pèlerinage, surtout pour les femmes. — Sur un des murs, à la hauteur de 4 à 5 mètres, le prince Behnam est représenté à cheval en bas-relief modelé en plâtre, d'une épaisseur de 15 centimètres, à peu près de grandeur naturelle. Leurs dévotions faites, les femmes, dont les prières n'avaient pas d'autre objectif que d'obtenir une grande fécondité, viennent s'assurer de leur effet en lançant au-dessus de ce portrait équestre, des objets légers, tels que des mouchoirs, capables d'être arrêtés sur la croupe ou le dos du cheval. Quand ce cas se présente, — ce qui arrive presque toujours, grâce aux clous nombreux enfoncés sur le dos de la bête, et qu'il faudrait être bien myope pour ne pas voir d'en bas, — c'est un signe infaillible que la faveur sollicitée est obtenue.

**Rabban-Hormouz**. — A dix heures au nord-est de Mossoul se trouve une montagne dans les profondeurs de laquelle a été creusé le couvent de Rabban-Hormouz. De petites galeries,

presque imperceptibles de loin, relient entre elles les cellules que les moines se sont taillées dans le roc, et conduisent plus avant dans l'intérieur de la montagne, où sont les salles qui réunissaient les religieux à différentes heures du jour. Le réfectoire est une véritable merveille, car la voûte et les colonnes qui la soutiennent sont entièrement taillées dans un seul et même bloc, comme tout le reste du monastère. La chapelle seule, construite à l'extérieur, sur un rocher avancé, est l'unique ouvrage qui n'ait pas été creusé dans la montagne même.

**Balada**. — Balada, aujourd'hui Balavat, est un petit village musulman situé au sud de Mossoul, à une distance de 4 heures, qui, dès l'origine de l'hérésie nestorienne, était déjà le siège d'un évêque nestorien. Cette localité fut sans doute importante dans l'antiquité. En 1878, M. Rassam, envoyé en mission par le *British Museum*, y commença quelques fouilles qui lui firent découvrir un bas-relief antique représentant un cavalier précédé d'un histrion, et même, dit-on, une grande statue de divinité. Mais on ne lui permit pas de continuer ses fouilles, malgré les offres tentantes qu'il fit aux habitants, car c'est précisément à l'endroit choisi par lui comme très riche en antiquités, c'est-à-dire à ce qu'on appelle le *tertre de Balada*, que les musulmans ont établi leur cimetière.

## CAZA DE DEHOK ou DUHOK

Ce caza, situé au nord-ouest de Mossoul, entre le merkez-caza de ce nom et celui de Zakho, faisait anciennement partie de l'Assyrie proprement dite ; il renferme un nahié, celui de Mervesi et 167 villages. Sa population est de 15,600 habitants.

Dehoc, chef-lieu du caza de ce nom, est le siège du caïmakam et des autorités administratives ; c'est aussi un merkez-mémouriet de la Dette publique ; la Régie des tabacs y a également un mémour. Ce bourg est sis à l'entrée d'une gorge où

passe la route de Mossoul à Van, à travers les tribus kurdes et nestoriennes. Une rivière : le *Duhok* ou *Réchavré* parcourt la ville, ce qui permet aux habitants d'entretenir dans le voisinage des jardins et des vergers ; mais l'endroit est malpropre et malsain. Un vieux fortin délabré sert de demeure au caïmakam.

**Population.** — La population du bourg de Dehok est de 1,750 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans. . . . . | 750 hab. |
| Chrétiens. . . . . | 500 — |
| Israélites . . . . . | 500 — |
| TOTAL. . . | 1,750 hab. |

Il y a à Dehok une mosquée, une école musulmane et une école chrétienne, deux *hans*, deux bazars couverts, et quelques beaux édifices appartenant à des propriétaires mossouliotes.

**Climat et productions agricoles.** — Le climat du caza de Duhok n'est pas très sain, surtout dans les localités où l'on cultive le riz et le sésame.

La plus grande partie du territoire est en terrains montagneux. Les hauteurs sont plantées de vignes, d'abricotiers, de pommiers, de pêchers, de grenadiers et autres arbres à fruits. On y cultive aussi le tabac et le coton, qui y réussissent aussi bien qu'en plaine. Outre ces deux dernières cultures, celles du riz, du sésame, du blé, de l'orge, des fèves et des lentilles donnent d'excellents produits.

**Cours d'eau, montagnes.** — Ce district est arrosé par plusieurs cours d'eau dont le principal est celui du *Duhok*, qui passe par cette ville, Maltaï et Delleb, et va de là se jeter dans le Tigre. Un affluent du Duhok appelé *Chakhina* peut encore être cité.

Toute la région montagneuse, qui forme la lisière du Kurdistan, est appelée par les Kurdes *Bahtina* ; mais il y a un nom

particulier pour la partie de ces monts qui est dans le caza, c'est celui de *Djébel-el-Assouad* ou *montagne Noire*. Son plus haut sommet est le *Mar-Yacoub*, au pied duquel se trouve le village du même nom dont il est question ci-après.

**Maltaï**. — Ce village était une ville considérable connue dès les premiers siècles de l'Église, et il y a lieu de croire que bien longtemps auparavant, c'est-à-dire aux époques les plus reculées de Ninive, cette ville a dû jouer un rôle important.

Maltaï, en langue chaldéenne signifie *entrée*. « En effet, dit M. Place, la vallée débouchant en cet endroit est une des principales entrées du Kurdistan. Sa largeur varie de 1 à 3 kilomètres, et elle s'étend, suivant une pente très douce, jusqu'à Dehok où, après s'être rétrécie, elle pénètre au cœur des montagnes. Les rois de Ninive et de Babylone, allant chercher sur les bords du lac de Van un refuge contre les chaleurs de l'été, suivaient nécessairement cette direction. »

Narsès, le célèbre docteur chaldéen, rival de saint Ephrem en poésie et en éloquence, est né à Maltaï.

**Guermavé**. — On appelle ainsi une localité située dans la montagne près de Dehok, et fréquentée pour sa source d'eau thermale sulfureuse.

**Mar-Yacoub**. — A 15 heures nord de Mossoul. Station des missionnaires dominicains fondée en 1847. Le village chaldéen de Mar-Yacoub, composé de 25 maisons, est de date récente. Il est situé sur un petit plateau à mi-côte, dans l'enfoncement d'un grand ravin, à l'entrée des montagnes du Kurdistan. Cet emplacement était occupé, avant l'hégire, par un couvent de moines qui a laissé son nom au village, et dont les cellules, creusées dans le roc, au nombre de quelques centaines, servent actuellement de magasins ou greniers à fourrage aux habitants de cette petite localité. Le site, des plus pittoresques, est pareil à ceux de Raban-Hormouz, et de Chéik-Matté.

Delleb, Semel, Guérépané, Guérembarek, Tell-Guirgor, lo-

calités du caza de Dehok, sont des monticules de différentes dimensions pouvant un jour intéresser l'assyriologie.

## CAZA DE ZAKHO

Ce caza forme l'extrémité nord-ouest du vilayet, qui s'arrête au *Hézel*, affluent du petit *Khabour*, à 4 heures de Zakho ; il comprend un nahié, celui de Slévân, et 95 villages.

Zakho, chef-lieu de ce caza, possède une population de 2,500 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 900 hab. |
| Chrétiens . . . . . | 100 — |
| Israélites . . . . . | 1,500 — |
| TOTAL. . . | 2,500 hab. |

Ce bourg est situé dans une petite île formée par le *petit Khabour*. Sur les bords de cette rivière il y a des cultures de riz, de coton, de blé, d'orge, de maïs et de légumes. Zakho est le siège du caïmakam et de mémouriets de la Dette publique et de la Régie des tabacs. — Près de ce bourg sont les ruines d'un ancien château fort jadis fameux, et la tombe du P. Léopold Soldini, l'un des fondateurs de la mission du Kurdistan.

On parle à Zakho l'arabe vulgaire, le kurde et le chaldéen vulgaire ou *fellehi*, langue des *fellahs*.

La population du caza, y compris celle du chef-lieu, est de 12,230 habitants, répartis comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans (Kurdes, etc.) . . . . . | | | 8,150 hab. |
| Chrétiens. | Chaldéens . . . . . | 2,500 | 2,580 — |
| | Syriens . . . . . | 80 | |
| Israélites . . . . . | | | 1,500 — |
| TOTAL. . . | | | 12,230 hab. |

**Climat, productions agricoles.** — Le climat de ce caza est tempéré et sain. On y récolte en abondance le blé, l'orge, le riz, le tabac, etc.; les arbres fruitiers, tels que le pêcher, l'abricotier, le grenadier, réussissent très bien dans la montagne où l'on cueille aussi beaucoup de noix de galle. Les vignobles donnent de bons produits.

**Commerce.** — Le commerce des laines, des mérinos et de la noix de galle de ce district donne lieu à une grande activité.

Non loin de Zakho, mais déjà dans le caza de Djézireh, se trouvent les montagnes d'*Herbol* ou *Harpol*, qui ne sont qu'un amas énorme de charbon de terre mélangé de bitume, dont l'exploitation pourra, dans l'avenir, devenir fructueuse pour le pays. Il y a quelques années on vit s'élever pendant longtemps au-dessus du sol, dans ces montagnes, des flammes bleuâtres qui s'alimentaient par les fissures du terrain, tout imprégnées de matières bitumineuses.

Sur la route des caravanes, à une demi-heure de Zakho, se trouve Bidaro, petit village d'une vingtaine de feux, résidence habituelle des évêques de Zakho. En avançant dans la vallée, on rencontre successivement Bersèvé, Chéranez, Maras, Yerda, Honna, Esnakli, Belloun, Bedjoun, Marga, etc., presque tous villages chrétiens magnifiquement situés.

Les Kurdes de ce caza appartiennent aux deux tribus des *Sindäie* et des *Slévanâié*.

Les monts Djoudi qui ferment au nord le bassin dans lequel est situé le caza de Zakho, sont l'*Ararat* du pays. La tradition locale veut que ce soit à leur sommet que s'est arrêtée l'arche de Noé. Il y avait en effet sur ces montagnes, au IV^e^ siècle, un couvent appelé, tant en latin qu'en chaldéen, *couvent de l'Arche*. Dans la plaine, vers Djézirèh, se trouvait aussi l'ancienne ville de *Tomanum*, que plusieurs auteurs disent avoir été bâtie par les huit personnes qui étaient dans l'arche, parce que le mot *tamani* signifie en arabe *huit*. D'autres ajoutent que la plaine de Sindjar (ancien Singara) est la plaine de Senaar. L'opinion concernant

l'arrêt de l'arche sur les monts Djoudi et l'origine de Tomanum (ou Thémaninum) a été adoptée par l'historien arabe Elmacin, au XIII$_e$ siècle, et il paraît qu'elle ne faisait alors l'objet d'aucun doute.

## CAZA DE ZIBAR

Ce district contient un nahié, celui de Chirvân, et 36 villages. Il est borné au nord par le sandjak de Hekkiari ; à l'est, par le caza de Révandouz ; au sud, par celui d'Akra, et à l'ouest par celui d'Amadiè. Il est traversé par le *Grand-Zab* jusqu'à l'endroit où cette rivière fait un coude, et de grandes montagnes l'entourent de tous côtés.

Zibar, comme Chirvân, est un nom qui s'applique en général à tous les villages de ce caza ; c'est un nom de pays.

**Population du caza.** — La population totale du district, qui est de 6,000 habitants, se répartit comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (Kurdes) . . . . . | 5,250 hab. |
| Chrétiens (Chaldéens). . . . . | 550 — |
| Israélites . . . . . | 200 — |
| TOTAL. | 6,000 hab. |

**Produits agricoles.** — Cette population s'occupe presque exclusivement de la culture de la vigne, du pommier, de l'abricotier, du grenadier ; un peu de celle du blé, de l'orge, du maïs ; mais la production en céréales est insuffisante aux besoins des habitants qui sont obligés d'en importer des districts voisins.

Les habitants de l'unique nahié de ce caza négligent aussi la culture du blé et de l'orge, et s'adonnent de préférence au jardinage ; tous montagnards, ils se nourrissent de farine de gland mêlée de maïs.

**Sar-Agui.** — Sar-Agui, nom kurde qui signifie *tête de la source*, est le lieu de résidence du caïmakam. On lui donne quelquefois deux autres noms ; celui de *Baraguiran* et celui de *Pira-Kapra*.

**Cours d'eau.** — Le caza de Zibar est arrosé par deux cours d'eau : le *Raou-Kojak,* qui se jette dans le *Haut-Zab,* près d'un village nommé Rizan, et le *Roubar* de Chirivân.

**Montagnes.** — Le nahié de Chirivân est entouré de montagnes nommées *Afrar-Kouchu*, *Sari-Lirani* et *Sari-Mizna*.

**Monuments.** — On voit dans la plupart des villages du caza de Zibar les ruines de vieilles églises au nombre d'environ 40, et ayant, selon toute vraisemblance, appartenu aux premiers habitants chrétiens du pays.

## CAZA DE SINDJAR

Ce caza possède un nahié, celui de Tel-Afar, et 72 villages.

La seule localité intéressante de ce caza est son chef-lieu, nommé Balad, résidence du caïmakam. Ce bourg est situé au pied d'une montagne qui porte le même nom, sur le bord d'une plaine très fertile arrosée de plusieurs cours d'eau qui viennent parcourir les rues, les maisons et les jardins du bourg. Sa population n'est que de 600 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 100 hab. |
| Yézides . . . . . | 500 — |
| TOTAL. . . . . | 600 hab. |

Balad possède deux édifices remarquables : le palais du gouvernement et la caserne, qui sont bâtis sur les ruines et avec les matériaux d'une ancienne forteresse.

Il n'y a aucune école dans ce bourg, comme dans toutes les

localités où la population yézide est en majorité, car elle ne se soucie nullement d'instruction, et l'on ne trouve pas un seul homme chez elle qui sache lire et écrire.

**Population du caza.** — La population totale du caza de Sindjar est de 17,350 habitants, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans | Kurdes, etc. . . . . | 2,850 | 9,350 hab. |
| | Turkomans . . . . . | 6,500 | |
| Yézides. . . . . | | | 8,000 — |
| | | TOTAL. . . . | 17,350 hab. |

Les Yézides habitent les montagnes de Sindjar et de Balad. Les Turkomans habitent le nahié unique de ce caza, nommé Tel-afar. Les uns et les autres sont cultivateurs.

**Climat.** — Le climat du caza entier est tempéré, l'air pur et très sain.

**Tel-afar.** — Tel-afar est la résidence d'un mudir du gouvernement. C'est aussi un mudiriet de l'administration de la Dette publique. Ses habitants, tous turcomans, sont divisés en neuf tribus, formant un nombre total de 6,500 habitants. Les terres de ce nahié sont cultivées avec soin, et d'une fécondité rare. Plusieurs sources les arrosent, parmi lesquelles ont cite celle de *Kalâh* (forteresse) qui sort du château fort habité par le mudir, gouverneur.

**Produits agricoles.** — Les Turkomans de Tel-afar cultivent surtout les productions des plaines, c'est-à-dire le blé, l'orge, le riz, le coton, etc., et s'occupent aussi un peu de jardinage, tandis que la culture préférée des Yézides, qui habitent les montagnes, est celle des vignobles est des arbres fruitiers : figuiers, mûriers, grenadiers, etc.

**Cours d'eau.** — Plusieurs rivières assez importantes tra-

versent ce caza. Les principales sont le *Thathar* et le *Sindjar*. Ce dernier prend sa source dans la montagne de ce nom, et va se jeter dans le *Khabour*, affluent de l'*Euphrate*.

**Notices historiques**. — On connaît très peu l'histoire de ce district. Le nom de Singara, aujourd'hui Sindjar, ne se trouve pas dans les annales de l'Assyrie. Les monts Hahnan ou Dihnunu, que Salmanasar II franchissait à chaque campagne contre le pays de Bît-Adin, après avoir passé le Tigre, pourraient être le Djebel-Sindjar. Ce nom ne paraît qu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne, désignant l'antique cité de Singara, célèbre dans l'histoire par les guerres de Sapor II (Châh-Pour), roi des Perses, avec les empereurs de Byzance. Constance (en 360) y perdit cinq légions qui furent faites prisonnières et emmenées au fond de la Perse. — Dès 630, les jacobites y eurent des évêques dépendants du *maphrien* de Tékrit qui résida dans la suite à Chéik-Matté. Les Nestoriens y eurent aussi un évêque. Un autre évêque jacobite résidait à Tel-afar.

Tout ce pays d'ailleurs est couvert de ruines de couvents et d'églises. On en connaît quelques noms, comme *Bartoura*, *Aaron*, *Pétion*, *Bautha*, *Canocia*, etc., noms dont un lointain souvenir est resté dans les dénominations actuelles de *déïr-el-Assy* (couvent du siège), *déïr-el-Zalazil* (couvent des tremblements de terre), etc. Plusieurs de ces anciens édifices servent aujourd'hui de sanctuaires aux Yézides. On les reconnaît, entre autres indices, à des inscriptions syriaques qu'on voit encore sur les portes et les murs de ces oratoires des Yézides, mais qu'il est très difficile de découvrir et d'examiner à cause du soin qu'ils prennent d'empêcher qui que ce soit d'y pénétrer.

Aux croisades, les princes de Sindjar combattaient à côté de ceux d'Erbil (Arbelles), de Mossoul, de Mardin, de Djézirèh et de Hassukéif.

Sous les Ottomans, bien que le district de Sindjar fit partie du mutessarifat de Mossoul, dépendant alors du vilayet de Bagdad, on peut dire qu'en réalité il fut indépendant jusqu'en 1837. Ses habitants ne s'occupaient guère de la culture du sol, trouvant plus

de profit dans le vol, le brigandage et le pillage des caravanes. Sans cesse en révolte, ils parvenaient toujours à se dérober, dans leurs montagnes, aux poursuites des agents du gouvernement. Cependant, au mois de septembre 1826, Réchid-Mohammed-Pacha, gouverneur de Sivas, Ali-Riza-Pacha, gouverneur de Bagdad, et Mohammed-Pacha, gouverneur de Mossoul, agirent de concert par ordre de Mahmoud II et marchèrent contre les Kurdes et les Yézides, à la tête d'une armée de quarante mille hommes qui investit les forteresses de Djézireh, Telafar et Sindjar, occupées par les révoltés. Révandouz-Bey, chef des Kurdes, cerné par cette force imposante, capitula, à la condition d'avoir sa grâce. Conduit à Constantinople, il obtint en effet son pardon du sultan et revint en Mésopotamie se ranger à côté des troupes ottomanes. Mohammed-Pacha, gouverneur de Mossoul, acheva la soumission de Sindjar en contraignant les chefs des rebelles à construire des villages et à cultiver le sol.

Toutefois, ce ne fut qu'en 1837 que les populations kurdes et yézides de ces contrées, cessant toute résistance, furent réduites à rentrer dans le droit commun.

## CAZA D'AKRA

Le caza d'Akra comprend un nahié, celui de Achaïr-es-Saba, et 81 villages. Il est limité au nord par le caza de Zibar ; à l'est, par celui de Révandouz ; au sud, par celui de Mossoul et à l'ouest, par celui de Duhok. Il s'étend sur une partie de la plaine de Nevker et sur les premières collines du Kurdistan, situées entre le *Gomal* et le *Zab*.

**Akra.** — Akra, chef-lieu de ce caza, résidence du caïmakam, est une petite ville située sur le flanc d'une montagne nommée Chindar, dans une position d'aspect grandiose. Elle est

entourée de nombreux jardins arrosés de plusieurs cours d'eau, qui entretiennent la fécondité de son territoire, très fertile.

**Population.** — La population de ce bourg est de 4,700 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 4,150 hab. |
| Chrétiens (chaldéens et jacobites) . . . . . | 250 — |
| Israélites. . . . . | 300 — |
| TOTAL. . . | 4,700 hab. |

**Ecoles.** — Les écoles d'Akra sont au nombre de 3 seulement; deux de ces écoles sont aux musulmans ; la première, de 50 élèves, est dirigée par un professeur nommé par le gouvernement ; l'autre est une école primaire de mosquée, comptant 30 élèves.

La troisième école appartient à la communauté chaldéenne, elle n'a que 15 élèves.

Total : 3 écoles et 95 élèves, dont 80 musulmans et 15 Chaldéens.

Les jacobites n'ont point d'école; il en est de même des israélites.

Les écoles des montagnes sont tout ce qu'il y a de plus élémentaire en ce genre. La maison d'école est l'église. Les enfants sont assis le long des murs, sur des nattes et le maître est au milieu. Une grande cruche d'eau, hiver comme été, est l'objet de première nécessité. Il y a deux méthodes d'enseignement : la première consiste à faire répéter à tous les enfants à la fois la leçon que l'un d'eux énonce mot par mot, phrase par phrase, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à la posséder entièrement. Dans la seconde méthode d'enseignement, on fait répéter alternativement à haute voix, par deux enfants, placés chacun à une extrémité opposée de la salle, les demandes et les réponses de la matière à apprendre. Les autres enfants se l'approprient en écoutant et répétant tout bas. Ils peuvent apprendre ainsi vingt à trente lignes par jour.

**Edifices religieux.** — Les musulmans ont à Akra sept mosquées; les Chaldéens y possèdent une église presque entièrement ruinée, et célèbrent leurs offices dans une maison privée. Les jacobites n'ont pas de prêtre, mais ils ont une sorte de chapelle ou grotte creusée dans le roc, en forme de celles des chrétiens primitifs. Quant aux israélites, ils n'ont point de synagogue; ils se réunissent, comme les Chaldéens, dans une maison privée.

Si l'on veut avoir l'idée d'une église chrétienne dans ces montagnes, qu'on se figure une chambre basse et obscure dont les murs sont des ais grossiers recouverts de terre; au fond, quelques méchantes planches mal jointes en guise d'autel, et sur cet autel une croix attendant un clou ou un support pour la redresser. Outre cela, une ou deux vieilles images, et dans un coin ou pêle-mêle au milieu, les livres liturgiques raccornis par l'humidité et la vétusté. C'est là l'état des églises dans la plupart des villages de la montagne. Quand il s'agit de Nestoriens, il faut ajouter à ce qui précède, au fond de l'église, une collection de longs bâtons en forme de béquilles, sur lesquels s'appuient les assistants pendant les cérémonies du culte.

**Population.** — La population du caza est de 11,000 habitants, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Musulmans (Kurdes) . . . . . | | | 10,150 hab. |
| Chrétiens. | Chaldéens . . . . . | 500 | 550 — |
| | Jacobites. . . . . | 50 | |
| Israélites . . . . . | | | 300 — |
| | | TOTAL. . . | 11,000 hab. |

Les deux cazas d'Akra et de Zibar forment aujourd'hui un seul diocèse chaldéen d'environ 10 villages de médiocre importance et également répartis dans les deux districts.

Anciennement, ces mêmes cazas formaient un diocèse nestorien connu sous le nom de *Marga*. Il était très florissant, comme on le voit par l'histoire du monastère de Béit-Habé, dans Tho-

mas de Marga. De ce monastère si fameux, dont l'emplacement se trouve à côté d'Akra, il ne reste plus que de misérables ruines qui servent d'aire à battre le grain. Ce diocèse contenait un grand nombre de couvents et surtout d'écoles renommées. La population chrétienne a diminué de jour en jour depuis plus de quarante ans, par suite des vexations auxquelles elle était en butte de la part des Kurdes, dont les aghas surtout n'ont cessé de la pressurer, et l'ont même souvent chassée des villages qu'elle habitait.

**Climat.** — Le climat de ce caza est très variable et par conséquent, en général, assez malsain.

**Produits agricoles.** — Tous les musulmans du caza, qui forment la presque totalité de sa population, sont agriculteurs, excepté quelques-uns, dans la ville d'Akra, qui s'occupent de trafic. — Près de la rivière du Gomal, après avoir quitté la plaine de Nevkez, on entre dans les montagnes habitées par la grande tribu kurde des *Misouri*. Ces montagnes sont traversées de belles vallées, bien boisées, bordées de rochers à pic, et ombragées d'une foule d'arbres fruitiers, parmi lesquels dominent les mûriers, les pêchers, les figuiers, les noyers, les oliviers et les grenadiers, entremêlés de vignes, de champ de blé, d'orge, de sésame et de cultures de coton, de riz et de tabac, qui sont les principaux produits de la contrée.

Il n'est pas rare d'entendre dire aux habitants, ainsi qu'à ceux des autres vallées voisines dans le caza de Zibar et dans le vilayet de Van, auquel appartiennent les riches vallons du Bérouari et de la Sapna, limitrophes, que leur pays est un paradis, qu'il n'en existe point de pareil, et autres propos semblables.

**Achaïr-el-Saba.** — Dans le nahié d'Akra, nommé du nombre des tribus qui peuplent ses villages *Achâïr-el-saba* (les sept tribus), les habitants s'occupent exclusivement de cultiver les céréales, surtout le blé et l'orge.

**Barda-Bach.** — Le chef-lieu de ce nahié, village où réside

le mudir, est Barda-Bach, dépourvu totalement de mosquée et d'école, comme tout le reste du nahié, qu'habite pourtant une population de 5,000 Kurdes, tous musulmans.

**Rivières.** — Deux rivières assez considérables, le *Gomal* et le *Ghazir*, arrosent le cazad'Akra.

# SANDJAK DE CHEHRIZOR (KERKOUK)

**Orientation.** — Le sandjak de Chehrizor est situé à l'est de celui de Mossoul. A l'est, il a pour limites la Perse et le sandjak de Sulćïmanièh et au sud le vilayet de Bagdad. Par le nord, il touche au sandjak d'Hekkiari (vilayet de Van).

**Divisions administratives.** — Ce sandjak est divisé administrativement en 6 cazas, et comprend 12 nahiés avec 1,150 villages, comme suit :

| CAZAS | NAHIÉS | VILLAGES |
|---|---|---|
| Kerkouk (merkez-caza)... | Altun-Keupru. — Malha. — Chivan. — Touz-Khourmato. — Kil-Daouda.. | 310 |
| Erbil (Arbelles)..... | Sultanièh. — Kouch-tepé..... | 330 |
| Ranièh..... | (Sans nahié)..... ..... ..... | 45 |
| Révandouz..... | Baradost. — Balyk. — Déïra..... | 55 |
| Salahièh-Kifri ..... | Kara-tapa..... ..... | 252 |
| Koï-Sandjak..... | Doukhan..... ..... | 158 |
| 6 cazas | 12 nahiés | 1.150 |

**Population.** — La population du sandjak de Chehrizor est en totalité de 89,000 habitants. Elle est répartie entre les 6 cazas, comme suit :

| CAZAS | TOTAUX PAR CAZAS |
|---|---|
| Kerkouk (merkez-caza) | 30 000 hab. |
| Erbil | 12 000 — |
| Ranièh | 5.000 — |
| Révandouz | 10 000 — |
| Salahièh-Kifri | 18.000 — |
| Koï-sandjak | 14.000 — |
| Total général | 89.000 hab. |

**Notices historiques.** — Presque tout ce qui concerne l'aperçu historique et descriptif du sandjak de Chehrizor, faisant partie du l'ancienne Assyrie, a déjà été dit plus haut. On peut ajouter ici que les mémoires les plus anciens parlent du grand nombre d'églises que l'on y avait érigées, et que l'histoire conserve le souvenir d'une prodigieuse quantité de martyrs qui répandirent généreusement leur sang pour la foi dans ces contrées, aux IIIe et IVe siècles, lorsque les rois de Perse persécutèrent les chrétiens.

La région de Kerkouk en avait reçu alors le nom de *Béit-Djerma* ou *Badjerma*, qui signifie, en chaldéen : *maison des ossements*.

Cette vaste contrée est très avantagée par la nature. La plaine fournit du blé, et les montagnes des fruits de toute espèce. Mais, faute d'industrie et de travail, on tire peu de chose de la terre en comparaison de ce qu'on pourrait en recueillir. Du reste, la population est très clairsemée en bien des endroits.

C'est dans le sandjak de Chehrizor qu'on trouve le plus grand nombre de mines de soufre, de naphte et de matières bitumineuses. Ces matières se rassemblent dans des puits larges et profonds, creusés à cet effet. Le naphte, liquide et gras comme l'huile, coule à travers les fissures des rochers, et se réunit dans des réservoirs qu'on lui a préparés. On le tire de là dans des seaux de cuir; on le met dans des outres et on le fait transporter dans les contrées avoisinantes, pour l'usage des habitants. Quand les ouvriers occupés à ces travaux veulent donner une

récréation aux voyageurs de passage chez eux, ils jettent une allumette enflammée dans l'un de ces puits, et aussitôt s'élève, à une hauteur considérable, une flamme d'un rouge obscur au milieu d'un épais nuage de fumée noire. On exploite ces mines depuis des siècles, car il est dit dans l'histoire d'Alexandre que ce conquérant, se rendant d'Arbelles à Babylone, rencontra dans le pays de Meunis un torrent de naphte que les habitants mirent en feu pour honorer son passage.

Emad-ed-din, auteur arabe, secrétaire de Nour-eddin et de Selah-eddin (Saladin) rapporte que le prince de Mossoul envoya à ce dernier, occupé au siège de Saint-Jean-d'Acre, du naphte blanc et des ouvriers habiles à le distiller. Cette substance provenait sans doute des sources de Kerkouk où on la recueille encore aujourd'hui.

On trouve dans cette région beaucoup de médailles antiques. Celles d'Alexandre et de ses successeurs n'y sont pas très communes ; mais celles des rois parthes s'y rencontrent en grande quantité. Il y en a peu en or ; celles d'argent et de cuivre sont très nombreuses.

Au point de vue religieux, ces populations sont abandonnées, sans maîtres, sans instruction, ne connaissant que les besoins de la vie animale. Des voyageurs anglais, passant un jour par ce pays, avaient reçu l'hospitalité chez un bey kurde. Dans un moment d'expansion familière, ce chef se mit à leur dire : « Ma tribu, voyez-vous, ressemble plus aux Franks qu'aux musulmans, car nous mangeons du cochon, nous ne jeûnons point, et nous ne prions jamais. » Le compliment n'était pas très flatteur.

# CAZAS DU SANDJAK DE CHEHRIZOR

## CAZA DE KERKOUK

Ce district renferme cinq nahiés et possède 310 villages, comme on vient de le voir.

**Chef-lieu.** — Kerkouk, ancienne Corcura, est le chef-lieu du sandjak et du merkez-caza de Chehrizor. Les autorités civiles et les principaux chefs de services publics qui résident dans cette ville sont : le *mutessarif*, gouverneur du sandjak et du merkez-caza, le *cadi*, un directeur de la comptabilité, un secrétaire du sandjak, un directeur de la correspondance, un directeur de l'enregistrement des domaines et du cadastre, un directeur des contributions, un directeur des postes et télégraphes, un directeur des prisons, un employé de l'état civil et un employé des dîmes.

Le mutessarif est assisté, pour le merkez-caza, d'un conseil administratif semblable à ceux du vilayet et des sandjaks. Il y a à Kerkouk un conseil municipal chargé des affaires de la ville.

**Autorités religieuses.** — Les autorités religieuses de Kerkouk sont, pour les musulmans, le mufti, et le cadi déjà cité plus haut comme autorité civile ; un directeur des immeubles des mosquées administre les fondations pieuses.

Les chrétiens ont à Kerkouk un archevêque chaldéen assisté de cinq prêtres.

**Autorités militaires.** — Kerkouk est la résidence du

gouverneur militaire du sandjak de Chehrizor. Les forces dont il dispose sont comme suit :

*Nizam* (armée active), 12e division.

| | |
|---|---|
| Infanterie. | 3e et 4e bataillons du 45e régiment de ligne. |
| | 3e — 46e — |
| Cavalerie. | 34e et 36e régiments. |
| Réserve. | 51e circonscription. |
| | 101e régiment. |

**Tribunaux.** — Il y a à Kerkouk un tribunal civil et un tribunal criminel de première instance. Les autorités judiciaires résidant en cette ville sont un substitut, un juge d'instruction et un notaire huissier.

**Dette publique ottomane, Régie des tabacs.** — La Dette publique ottomane et la Régie des tabacs ont chacune une direction à Kerkouk.

**Population.** — La population du chef-lieu et de ses environs est de 30,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (Turkomans). . . | 28,000 hab. |
| Chrétiens (Chaldéens). . . . | 400 — |
| Israélites. . . . . | 1,600 — |
| TOTAL . . | 30,000 hab. |

**Ecoles.** — Il y a à Kerkouk plusieurs établissements d'instruction publique pour les musulmans, consistant en *médressés* (collèges théologiques), annexés aux mosquées, et en une école de garçons. Les Chaldéens y ont aussi une école.

**Edifices publics.** — Parmi les anciens monuments de Kerkouk, on peut citer la forteresse qui domine encore la ville, et l'a souvent protégée contre les invasions des aghas kurdes et des Hamavand. Dans une des trois mosquées que renferme

son enceinte, on prétend conserver le tombeau des enfants de la fournaise : Mizaël, Ananie et Azarias. Les musulmans et les israélites vénèrent ces reliques une fois par an.

En dehors des murs se trouve la vieille église de Mar-Tamasghar, bâtie sous Constantin le Grand; la tradition dit qu'il s'y conserve de nombreux corps des martyrs des premiers siècles de l'Église.

La ville actuelle comprend 4,730 maisons ; 12 *hans* ou hôtelleries ; 1,183 magasins et boutiques; 1,284 champs cultivés (dans la ville même) ; 305 terrains appartenant aux mosquées 180 jardins et vergers ; 32 mosquées et *mesdjids* (oratoires) ; 10 *tekkés* (couvents musulmans) et lieux de pèlerinage ; 18 écoles de divers degrés ; 8 bains publics (*hammam*) ; 3 fours publics ; 64 moulins ; un *seraï* (palais du gouvernement) ; une caserne et 10 corps de garde.

Kerkouk n'est pas l'ancien Chehrizor, capitale du bas Kurdistan, qui a joué un certain rôle jusqu'à l'époque de la conquête ottomane, et dont on voit les ruines au sud-est de Suleïmanièh. Ce nom de Chehrizor n'a été donné à Kerkouk que parce qu'il servait à désigner toutes les contrées avoisinantes obéissant aux souverains d'Erbil, jusqu'à l'époque mongole.

Kerkouk est bâtie sur une colline factice, élevée sans doute à grands frais, dans l'antiquité, sur un terrain uni, afin de donner à la ville une position avantageuse, qui est en effet de beaucoup supérieure à toutes celles d'alentour. Cette circonstance remarquable, jointe à l'extrême abondance du pétrole dans la contrée, avait fait penser à Olivier, se basant sur un passage de Quinte-Curce relatif à la route suivie par Alexandre pour aller d'Arbelles à Babylone, que la ville antique à laquelle a succédé Kerkouk était celle de Mennis ; mais les géographes et archéologues sont aujourd'hui d'accord pour attribuer cet emplacement à l'antique Corcura.

Kerkouk est le Kerkha ou Béit-Seleq d'Assemani : les archevêques actuels de cette ville portent le nom de *cherchenensis*' ou *béit-seleuceusio*.

Cette ville est très animée, quoique mal bâtie. Les bazars y

sont bien fournis. En raison même de la disposition du terrain, elle se divise en ville haute dite *kal'á* (forteresse), et en ville basse. L'abondance des eaux permet d'y cultiver de très beaux jardins, où croissent tous les arbres des pays chauds : l'oranger, le citronnier, le grenadier et le palmier. Avec les fleurs d'oranger on fait, dans les maisons particulières, une eau de senteur qu'il est d'usage de répandre sur la tête et les vêtements des visiteurs. Quoique moins vigoureux qu'à Bagdad, le palmier y atteint de belles proportions. De presque toutes les cours de la ville basse on voit s'élancer sa tête, d'où pendent d'énormes régimes de dattes ; il se mêle aux minarets, aux dômes des mosquées, et donne ainsi à la ville un aspect pittoresque, tout à fait oriental.

La communauté chrétienne de Kerkouk compte 50 familles dans la ville et 20 familles dans un faubourg appelé *choria* (le village). De son côté, la communauté israélite habite dans cette ville près de 300 maisons. Ces faibles minorités sont comme perdues au milieu d'une population de 30,000 âmes. On remarque avec plaisir que malgré la différence des cultes, tous les habitants vivent ensemble en bonne intelligence.

**Climat.** — Le climat de ce caza est sain.

**Agriculture.** — Les cultures les plus répandues sont celles du blé, de l'orge, du riz et du tabac, ainsi que celles de la vigne et des arbres fruitiers, surtout le citronnier.

**Cours d'eau.** — Ce district, presque tout en plaine et d'une grande fertilité, est arrosé par plusieurs rivières dont les principales sont le *Kutchuk-Zab*, affluent du *Tigre*, et le *Kisseh*, qui arrose Kerkouk et quelques villages environnants, et va se jeter dans un autre affluent du Tigre, et l'*Adim*. Les autres cours d'eau ne sont que des ruisseaux, ou des torrents à sec pendant la plus grande partie de l'année.

**Sources bitumineuses.** — A une ou deux heures au nord-ouest de Kerkouk, dans la direction d'Altoun-Keupru on

extrait de puits creusés au pied d'une colline nommée *Nafta* (naphte, bitume), à la profondeur de 2 à 4 mètres au plus, du pétrole que l'on met dans des outres et que des ânes transportent à la ville. Cette production est très abondante.

Il y a aussi non loin de là un terrain chaud appelé *Baba-Gourgour* d'où sortent des flammes bleuâtres qui s'échappent des fissures du sol.

Du milieu des sources de naphte s'écoule un ruisseau d'eau limpide que les animaux boivent avec avidité et qui, d'après les remarques qu'on en a faites, les engraissent rapidement. Les indigènes trouvent dans cette eau un bon remède pour certaines maladies de peau.

En quelques endroits on extrait une espèce de terre d'un goût acide très prononcé, et que les enfants musulmans découpent par tranches, qu'ils vendent dans les rues de la ville pour être mangées.

**Puits salants.** — On tire du sel de l'eau de quelques puits salants situés au sud-est de Kerkouk.

**Montagnes.** — Il y a dans ce caza deux chaînes de montagnes de médiocre hauteur : le *Karatchok* et les monts *Hamrin*. Dans le Karatchok, vers l'embouchure du Grand-Zab, quelques personnes ont trouvé des médailles grecques et romaines. On y voit aussi de belles conduites d'eau, quelques puits bien construits, et des murailles cimentées de poix et de bitume.

**Industrie, commerce.** — Il n'y a de commerce que dans la ville de Kerkouk, encore est-il assez insignifiant; c'est aussi là l'unique centre industriel : on y fabrique des armes, des tapis de laine et de poil de chèvre, et des tissus de laine et de coton.

**Malha.** — Malha (salé) a été donné pour nom à ce nahié et à presque tous les villages qui le composent à cause des eaux salées qui y abondent. Les habitants sont Arabes, pour la plupart cultivateurs.

**Koupri.** — Koupri, qu'on appelle aussi Altoun-Keupru (pont d'or) et Al-Kantara, est un fort village bâti entre deux bras du Kutchuk-Zab (Caprus des anciens). On y accède par un pont magnifique bâti, dit-on, par Mourad IV le conquérant de Bagdad. Ce pont, comme beaucoup de ces constructions, a l'arche du milieu plus large et plus haute que les autres, ce qui produit un bel effet monumental, mais rend la circulation pénible au bêtes de somme; ce pont est sur la route des caravanes.

Koupri est à 56 kilomètres d'Erbil et à 40 kilomètres de Kerkouk. On y compte, d'après les chiffres officiels turcs, 1,704 habitants du sexe masculin; 798 maisons; 2 mosquées et un *mesdjid* (chapelle musulmane); 2 *hans* ou hôtelleries; 81 boutiques et magasins; 6 cafés turcs; 5 jardins et vergers; 4 teintureries; 15 moulins et 2,741 champs cultivés.

Les autorités administratives sont le mudir, directeur du nahié, le directeur du télégraphe, un employé des contributions et un employé des dîmes.

Les habitants de ce nahié, pour la plupart Turcomans, sont presque tous cultivateurs.

**Chaouân.** — Les *Chaouân*, tribu kurde qui forme le nahié de même nom, ont une réputation égale à celle des Hamavand, leurs voisins du sud ; mais ils leur sont inférieurs en courage et en habileté, ce qui les rend moins redoutables.

Le chef-lieu de ce nahié est Guert-Khabar, village situé sur le *Kutchuk-Zab*, au flanc d'un rocher boisé, comme un nid dans la verdure.

Un autre village important de cette tribu est Aghdjélâr, dans un pays magnifique et des plus pittoresques, au centre de la tribu.

La résidence du mudir est à Guert-Khabar.

**Touz-Khourmato.** — Le gros village de ce nom, chef-lieu d'un nahié du même nom, est situé dans une position agréable, sur la route de Kerkouk à Bagdad. Son nom, qui signifie *sel* et *dattes*, indique sa principale richesse. Ses salines et ses sources

de naphte, bien qu'imparfaitement exploitées, procurent à la contrée un revenu considérable, que contribuent largement à augmenter les dattes et autres fruits de toute espèce qu'elle produit en abondance et parmi lesquels on doit citer une sorte d'olives excellentes.

Touz-Khourmato est la résidence du mudir, directeur du nahié et des contributions. On y compte, d'après les chiffres officiels turcs, 1.750 habitants du sexe masculin, 756 maisons, 21 mosquées, une école musulmane, 3 *hans* ou hôtelleries, 96 boutiques et magasins, 3 cafés turcs, 40 jardins et vergers, 7 teinturiers, 25 moulins et 2,000 champs cultivés.

**Langues.** — Les langues qui sont le plus en usage dans ce caza sont : à Kerkouk, le turc vulgaire et le kurde, auxquels s'ajoutent, dans les campagnes, l'arabe et le chaldéen vulgaires.

Les habitants de cette localité sont réputés pour s'adonner à la boisson, surtout dans le mois de ramazan.

## CAZA D'ERBIL (ARBELLES)

Ce caza possède deux nahiés et 330 villages.

Erbil, autrefois Arbela de l'Adiabène orientale, en Assyrie, a donné son nom à la victoire d'Alexandre sur Darius en 331 av. J.-C.

Ce bourg, chef-lieu du caza, est à 80 kilomètres à l'est de Mossoul.

La population du caza d'Erbil est de 12,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 11,600 hab. |
| Israélites . . . . . | 400 — |
| TOTAL. . . . | 12,000 hab. |

Comme Kerkouk et beaucoup d'autres villes des contrées en

plaine de cette partie de l'Asie Mineure, Erbil s'élève, du moins du côté du nord, où se trouvait autrefois la citadelle, sur un monticule factice. Au sud de ce monticule de terre rapportée sur un sol uni, et dont la pente rapide est couverte d'herbes, la ville s'étend en plaine, où l'on voit qu'elle a occupé jadis un espace considérable ; on y trouve de ce côté des ruines et une tour carrée, ancien minaret du temps des khalifes de Bagdad. La partie haute de la ville, entourée d'un vieux mur en briques très épais et haut d'environ 15 mètres, est actuellement occupée par le caïmakam, gouverneur du caza, et les vieilles familles indigènes. Lors de l'invasion mongole, une multitude de Nestoriens et de jacobites vinrent se réfugier à Arbelles, mais ne purent empêcher que cette ville fût prise et saccagée. Le patriarche nestorien Denha y bâtit une église. Les jacobites en construisirent une autre sous le vocable de Mar-Behenam. On lit encore aujourd'hui sur les murs du *kichla* (poste militaire) de cette ville, plusieurs inscriptions chaldéennes.

La ville basse, appelée Kotrak, est habitée par les commerçants et les cultivateurs. La ville d'Erbil tout entière compte, d'après les chiffres officiels turcs, 3,260 habitants musulmans et 497 non musulmans ; 1822 maisons ; 2 mosquées et 10 *mesdjids* ou chapelles musulmanes ; 16 écoles ; un *séraï* ou palais du gouvernement ; un corps de garde ; 637 boutiques ou magasins ; 11 cafés turcs ; 8 jardins et vergers et 1,548 champs cultivés.

Selon M. Place, il n'est pas prouvé du tout que l'Erbil actuel soit l'antique ville assyrienne et persane où Darius rassembla ses trésors et ses approvisionnements, et qui donna son nom à la victoire d'Alexandre. Le monticule artificiel sur lequel est bâti l'Erbil actuel serait, d'après son opinion, un ouvrage relativement moderne, qui ne paraît même pas remonter à l'époque des Perses. Les conditions requises pour une ville aussi importantes qu'Arbelles se trouvent réunies, dit-il, dans un autre monticule situé à quelques lieues plus loin, au sud-ouest, et qu'on appelle Tell-Chémânich. Des fouilles y ont été faites et ont donné la conviction qu'il y avait là une ville assyrienne importante.

Quant au nom d'Erbil donné à la ville actuelle, cette identité ne prouve rien, car les noms des localités importantes de cette partie de l'Asie Mineure désignaient en même temps les pays environnants, et ont survécu généralement aux villes qui les leur avaient données. Ces noms ont pu être transportés par la suite à des villes plus récentes, comme cela a eu lieu en effet pour le nom de Chehrizor donné aujourd'hui à Kerkouk.

Pendant les dernières années du XIII^e^ siècle, sous les rois mongols Baïdou et Gazan, la population chrétienne d'Arbelles eut beaucoup à souffrir. En 1296, la partie fortifiée occupée par elle fut envahie par des bandes d'Arabes, de Kurdes et de Mongols. L'archevêque Abraham, vieillard vénérable et courageux, fut pris avec son clergé et ses fidèles ; les uns furent massacrés, les autres vendus. En 1310, sous Oldjaïtou, successeur de Gazan, les chrétiens d'Arbelles furent exterminés par les Arabes. C'est de cette époque, où Arbelles cessa d'être une ville chrétienne, que date sa décadence. Aujourd'hui il n'y reste plus aucun chrétien.

Par sa position topographique, entre la plaine et la montagne, Erbil a conservé quelques relations commerciales. Les Kurdes, les Turkomans (Turkmènes), les Arabes y arrivent en fréquentes caravanes apportant leurs produits pour les vendre ou les échanger contre d'autres denrées.

Aïnkava, à 2 kilomètres environ à l'ouest d'Erbil, est un village chaldéen de 250 familles, avec plusieurs écoles et 7 prêtres. La plupart des habitants sont agriculteurs. Actifs au travail, ils ont mis en plein rapport la meilleure partie de la plaine, et leur village est devenu le grenier du pays.

A l'endroit où l'on passe le Grand-Zab pour se rendre à Erbil, il y a un village yézide nommé Zaoua, sur une berge très élevée, de l'autre côté de la rivière. On compte de là à Mossoul environ 55 kilomètres.

## CAZA DE RANIÈH

Ce district renferme 45 villages et une population totale de 5,000 habitants.

Les autorités administratives sont le *caïmakam*, sous-gouverneur du caza, assisté d'un conseil de même composition que ceux du vilayet et des sandjaks; le *cadi*, le *mufti*, le receveur, un employé à la comptabilité, un employé à l'état civil et un employé aux dîmes.

Il y a à Ranièh un tribunal de première instance.

Les habitants de ce caza ont pour principale occupation la culture des champs et l'élevage des troupeaux.

## CAZA DE RÉVANDOUZ

Ce caza renferme 3 nahiés, possède 55 villages, avec une population totale de 10,000 habitants, y compris celle du chef-lieu.

Les autorités administratives sont le *caïmakam*, sous-gouverneur du caza, assisté d'un conseil semblable à tous les autres Conseils administratifs ci-dessus énumérés; le *cadi*; le *mufti*; le receveur; les employés de la comptabilité, de l'état civil, des postes et télégraphes, des contributions, des dîmes, de la régie, et le médecin de quarantaine.

Il y a à Révandouz un tribunal de première intance et une municipalité.

La garnison se compose du 4e bataillon du 46e régiment de ligne, sous les ordres d'un major.

Ravandouz, chef-lieu de ce caza, est la résidence d'un caïmakam. Cette ville compte 4,000 habitants. Il y a une école musul-

mane. Ses édifices publics consistent en 4 mosquées; mais la ville même et ses environs conservent les restes des châteaux forts et des palais des anciens beys et aghas du pays.

**Climat, agriculture.** — Le climat de Révandouz est sain ; la température froide. Le caza est montagneux ; cependant on y cultive le blé, l'orge, le riz et le tabac ; mais les principales cultures sont celles de la vigne, des arbres fruitiers et des plantes tinctoriales ; le chêne (quercus infectoria) qui produit la noix de galle ; le roure ou rouvre employé pour le tannage des peaux, et le sumac (térébinthacées), dont on fait usage en médecine et surtout dans l'industrie; le térébinthe, l'amandier, l'abricotier, etc. Les habitants, tous musulmans à l'exception d'un très petit nombre d'israélites, s'occupent aussi beaucoup de jardinage. Outre la cueillette de la noix de galle et du sumac, ils font aussi celle de la gomme qui coule de certains arbres.

**Eaux thermales.** — A deux heures de distance de la ville de Révandouz, il y a une source thermale assez fréquentée. On visite aussi beaucoup une autre source sulfureuse, dans son proche voisinage.

**Montagne.** — Non loin se trouve une montagne qui fut séparée en deux parties, il y a six ans, par une éruption volcanique soudaine. Depuis cette première manifestation, le nouveau volcan s'est contenté de lancer de temps en temps des matières enflammées. Dans certaines parties de cette même montagne, on trouve une espèce de terre très brillante, dont on n'a pas fait assez de cas, jusqu'à présent, pour chercher à quoi elle pourrait servir.

## CAZA DE KOÏ-SANDJAK

Le caza de Koï-sandjak est situé à l'est des plaines d'Erbil. Il possède un nahié et 252 villages.

**Population.** — Sa population totale est de 18,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (kurdes) . . . . . | 17,440 hab. |
| Chrétiens (chaldéens). . . . . | 500 — |
| Israélites . . . . . | 60 — |
| TOTAL. . . | 18,000 hab. |

Koï-sandjak, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et des autorités administratives du caza, est une petite ville située à l'extrémité d'une belle plaine, au pied d'un château fort.

Sa population, comprise dans le chiffre précité de celle du caza, est de 10,000 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (kurdes) . . . . . | 9,640 hab. |
| Chrétiens (chaldéens) . . . . | 300 — |
| Israélites . . . . . | 60 — |
| TOTAL . . . . | 10,000 hab. |

Le climat de cette ville et des environs est très fiévreux et les eaux très malsaines en été. Aux alentours se trouvent quelques jardins assez frais.

Les autorités de Koï-sandjak sont le *caïmakam*, sous-gouverneur du caza, assisté d'un conseil administratif de même composition que ceux énoncés plus haut; le *cadi*, le *mufti*, le receveur et les trois employés de la comptabilité, de l'état civil et des contributions. Cette petite ville possède une municipalité et un tribunal de première instance.

A 6 kilomètres environ de la ville de Koï-sandjak se trouve un petit village nommé Armôta : c'est l'Éden du pays. Là, au bord d'un petit ruisseau, croissent en épais fourré toutes sortes d'arbres fruitiers et surtout de grenadiers, d'où vient le nom d'Armôta donné au village lui-même. Cette localité était encore, il y a quelque temps, entièrement peuplée de chrétiens ; mais les seigneurs kurdes du caza se sont adjugé ce beau morceau en y rendant la vie impossible à ses habitants.

Comme le prouvent les nombreuses ruines de couvents et d'églises qu'on y rencontre partout, les habitants de cette contrée étaient chrétiens avant de devenir musulmans et de céder la place à ces derniers, ce qui est moins probable, car on sait, ou du moins c'est l'opinion publique générale, que les Kurdes sont descendants des Karduques, et par conséquent indigènes. Aujourd'hui, tous musulmans, les Kurdes forment la presque totalité de la population. Ils se divisent en plusieurs tribus dont chacune est gouvernée par un chef et qui souvent se font la guerre entre eux. Les principales tribus sont celles de *Mir-mahmaly;* de *Mir-Asouy* et de *Pachtaghy*.

Les chrétiens appartiennent tous au rite chaldéen.

**Climat.** — La température du climat de Koï-sandjak est généralement froide, mais le climat est sain, excepté dans la ville même.

**Agriculture.** — Quoique le sol soit très fertile, la production agricole suffit à peine pour nourrir les habitants; il y a quelquefois des moments de famine pendant lesquels on sème différentes espèces de lentilles dont le nom se confond avec celui de la garance, malgré le peu de similitude de ces plantes. En temps ordinaire, on cultive dans les plaines le riz, le coton, le tabac et une espèce de fève nommée *macha*. Dans les montagnes on cultive les arbres fruitiers.

**Chaklava.** — Chaklava, chef-lieu du nahié de ce nom, est situé à 12 heures de distance à l'est d'Erbil.

Ses habitants sont au nombre de 1,500, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans (kurdes) . . . . . | 1,050 | hab. |
| Chrétiens (chaldéens) . . . . | 400 | — |
| Israélites. . . . . | 50 | — |
| TOTAL. . . | 1,500 | hab. |

Les habitants de cette localité s'occupent exclusivement de

la culture de la vigne et des arbres fruitiers. Yacout cite ce bourg pour la qualité très estimée de ses raisins. Le site de Chaklava, pendant la belle saison, avec ses épais ombrages et ses frais ruisseaux, a quelque chose de féerique. Dès que les fruits commencent à mûrir, les habitants quittent le village pour se transporter dans les vastes vergers d'alentour ; là ils se construisent des abris de branchages qu'on nomme en chaldéen *koprana*, où ils séjournent jusqu'en automne, pour garder les fruits contre les maraudeurs. Les prêtres se font, de plus, une cabane assez vaste, uniquement affectée aux cérémonies du culte. Les familles viennent s'y réunir pour assister à la messe, à la prière et autres exercices de dévotion. Mais, comme le disent les habitants, ce paradis ressemble à celui d'Adam : le diable y vient et change en amertume toutes ses douceurs. Le joug kurde pèse sur ce pays plus durement que partout ailleurs. Un *mir* puissant fait sa résidence à Chaklava, et bien qu'en principe il semble reconnaître l'autorité du gouvernement, c'est lui qui en réalité règne sur la contrée par ses *aghas* et ses *séyides* qui l'oppriment, la désolent, et y commettent impunément mille crimes, sans que personne ose avoir recours contre eux aux tribunaux. En effet, pour une personne qu'on voudrait venger par la voie de la justice, les poignards kurdes en sacrifieraient quatre autres.

**Notices historiques, description.** — L'aspect de Chaklava est très beau. Bâti au pied d'une petite montagne bien boisée, formant terrasse, elle semble aux passants qui la regardent d'un certain côté que cette terrasse est construite de main d'homme, chose assez commune dans ces parages, et qui dénoterait une haute antiquité. Des côtés est et nord, le nahié est surplombé par les hautes montagnes de Révandouz et de la Perse, couvertes de neige perpétuelles, et les contreforts de ces montagnes sont parsemés de clairières verdoyantes, alternant avec de nombreux bouquets d'arbres séculaires.

On rapporte que Chaklava fut bâtie dès le temps du roi Salomon ; rien de précis n'appuie cette légende, à la réalité de laquelle rien ne s'oppose non plus. Quoi qu'il en soit, il est du moins

certain qu'elle existait dès les premiers siècles du christianisme comme le prouvent les nombreux couvents répandus dans la montagne et dans la plaine. On ignore l'histoire de ces couvents, parmi lesquels on doit citer celui de *Baban-Bya* (le moine ou maître Bya) et celui de *Saint-Georges*. Ces deux anciens monuments sont creusés dans deux immenses rochers. Le premier est composé d'une église et de cellules d'un agencement remarquable. Quant au second, composé de trois étages, on considère comme très curieuse sa bizarre construction qui ne permet pas de monter au premier étage, auquel il faut accéder par les étages supérieurs.

## CAZA DE SALAHIÈH ou KIFRI

Ce district comprend un nahié et possède 158 villages.

Sa population totale est de 14,000 habitants.

Salahièh ou Kifri, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur, et des autorités administratives, siège des divers services publics, est la ville la plus considérable que l'on rencontre dans cette direction, entre Kerkouk et Bagdad. Elle est située dans une vallée très fertile, arrosée par plusieurs rivières dont une traverse la ville. Des passerelles en pierre, en fort mauvais état, établissent les communications entre les différentes rues. Kifri est très probablement bâti sur l'emplacement d'une importante ville antique; à quelques kilomètres au sud, il y a un groupe de tumulus nommé Tell-Chahân, c'est-à-dire Tell des rois, recélant sans doute des antiquités. Les habitants prétendent que c'était une ancienne ville.

Les autorités administratives de Salahièh ou Kifri sont le caïmakam, sous gouverneur du caza, assisté d'un Conseil administratif de même composition que ceux du vilayet, du sandjak et des autres cazas précités; le *cadi*, le *mufti*, le receveur, le directeur des postes et des télégraphes, et les cinq employés

de la comptabilité, de l'administration de la liste civile, de celle des biens des mosquées, de la Dette publique et de la Régie.

Cette ville possède une municipalité et un tribunal de première instance.

**Population.** — La population de cette ville est de 6,528 habitants, comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans (chyites, sectateurs d'Ali). | 6,448 hab. |
| Israélites . . . . . | 80 — |
| TOTAL . . . | 6,528 hab. |

Salahièh ou Kifri est construite en briques. On y compte, d'après les chiffres officiels turcs 1,088 maisons; 6 mosquées et 3 tekkès ou couvents musulmans; 2 écoles; un *séraï* ou palais du gouvernement; 2 *hammams* ou bains publics; 9 *hans* ou hôtelleries; un bureau télégraphique; 170 boutiques; 4 cafés turcs; 6 teintureries; 35 moulins; 30 jardins et vergers et 292 champs cultivés.

Dans les environs de Salahièh, une mine de houille est exploitée par le gouvernement.

**Productions agricoles.** — Les principales productions agricoles de ce caza, d'une fertilité remarquable, sont le blé, l'orge, le dattier et le citronnier.

**Kérèm-Tepé.** — Kérèm-Tepé, chef-lieu du nahié de ce nom, possède 750 habitants, tous musulmans chiites, c'est-à-dire de la secte d'Ali.

Ils s'occupent exclusivement de la culture du blé, de l'orge, du dattier et du citronnier.

# SANDJAK DE SULÉIMANIÈH

**Limites.** — Le sandjak de Suléimanièh est enclavé entre la Perse à l'est et le sandjak de Chehrizor à l'ouest.

**Division administrative.** — Il est divisé administrativement en 5 cazas et possède 11 nahiés, comme suit :

| CAZAS | NAHIÉS |
|---|---|
| Suléïmanièh (merkez-caza) | Sar-Achinar-Chark. — Sar-Achinar-Gharb. — Kara-dagh. — Belg-Ouada. |
| Bazian | Sankas. — Kalek-Sioka. |
| Gul-ambar | Kizildja. — Saroudjik. |
| Chehr-Bazar | Mavat. |
| Marga | Pichter. — Sourtâch. |
| 5 cazas | 11 nahiés |

**Population.** — La population du sandjak de Suléïmanièh est de 51,600 habitants qui se trouvent répartis dans les 5 cazas et les 353 villages du sandjak comme suit :

| CAZAS | TOTAUX PAR CAZAS | VILLAGES |
|---|---|---|
| Sulémanièh (merkez-caza) | 26.000 hab. | 104 |
| Bazian | 5.400 — | 54 |
| Gul-ambar | 7.000 — | 95 |
| Chehr-Bazar | 6 600 — | 40 |
| Marka ou Marga | 6.600 — | 60 |
| Totaux | 51.600 hab. | 353 |

Au point de vue des races, religions ou communautés, ce total de 51,600 habitants est réparti très approximativement comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 48,600 hab. |
| Chrétiens . . . . . | 900 — |
| Israélites . . . . . | 2,100 — |
| TOTAL . . . | 51,600 hab. |

**Historique et description.** — Le territoire du sandjak de Suléïmanièh faisait partie, dans l'antiquité, de l'empire d'Assyrie ; il n'y a donc rien à ajouter ici aux généralités notées plus haut qui s'y rapportent. Ce district, tel qu'il est de nos jours, est d'ailleurs peu important. La contrée est remarquable par l'aspect pittoresque de ses sites montagneux et par la fécondité de son sol qui, s'il était bien cultivé, en ferait une des plus riches contrées du pays. Les habitants, il est vrai, s'occupent presque tous de cultures et de pâturages, mais sans soin et sans méthode, avec de mauvais instruments et des outils grossiers.

# CAZAS DU SANDJAK DE SULÉIMANIÈH

## CAZA DE SULÉIMANIÈH

Ce merkez-caza renferme 4 nahiés et 104 villages.

**Population.** — Sa population totale, y compris celle du chef-lieu, est de 26,000 habitants.

**Chef-lieu.** — Suléïmanièh est le siège du *mutessarif*, gouverneur du sandjak et du merkez-caza, assisté d'un conseil administratif de même composition que celui du vilayet précité. Il y a au chef-lieu le *mufti*, le *cadi*, un receveur, chef de la comptabilité; les directeurs des postes et télégraphes, de la Dette Publique et de la Régie des tabacs; le directeur des domaines de la liste civile, le receveur de l'enregistrement, les employés des contributions indirectes et un médecin de la quarantaine.

Deux tribunaux de première instance siègent à Suléïmanièh, l'un civil, l'autre criminel. Ils sont assistés d'un substitut du procureur impérial et d'un juge d'instruction.

La ville est régie par une municipalité.

La garnison de Suléïmanièh se compose des 1$^{er}$ et 2$^{e}$ bataillons du 45$^{e}$ régiment de ligne et des 1$^{er}$ et 2$^{e}$ bataillons du 46$^{e}$ régiment.

La gendarmerie casernée dans cette ville comprend 2 compagnies de gendarmes, l'une à pied, l'autre à cheval, formant un total de 16 officiers, 50 cavaliers et 80 fantassins.

**Population.** — La population de cette ville et des environs est de 15,000 habitants, comme suit .

| | | |
|---|---|---|
| Musulmans (kurdes). . . . . | 13,825 | hab. |
| Chrétiens (chaldéens) . . . . | 175 | — |
| Israélites. . . . . | 1,000 | — |
| TOTAL. . . | 15,000 | hab. |

**Ecoles.** — Il y a à Suléïmanièh, outre les écoles de quartiers annexées aux mosquées, une école *Ruchdiè*.

Les chrétiens et les israélites n'y ont pas d'école.

On peut citer, outre les édifices consacrés aux divers cultes, 40 mosquées, une petite église chaldéenne et une petite synagogue, deux autres édifices assez importants : le palais du gouvernement et la caserne.

La plaine de Suléïmanièh s'étend entre deux chaînes de montagnes. La ville, quand on vient de Kerkouk, apparaît au milieu de bouquets d'arbres verts.

Suléïmanièh ne date que du siècle dernier. Aussi n'y voit-on aucun monument ancien; toutes les maisons y sont en pisé comme dans un simple village. Cette ville est une sorte d'entrepôt de commerce entre la Turquie et la Perse. L'un des produits les plus lucratifs est la gomme adragante dont les caravanes apportent de Perse une grande quantité, mais que l'on recueille aussi dans le pays sous le nom de *katira*. La température est moyenne en été; la ville est dans un site agréable; les eaux y circulent abondamment, ce qui permet d'avoir, attenant à chaque maison, un jardin planté d'arbres fruitiers avec une vasque au milieu, dont les eaux se renouvellent chaque nuit. Ces eaux abondantes de Suléïmanièh sont obtenues artificiellement par un système propre à la contrée et à celle d'Erbil et de Kerkouk. Il consiste à creuser un certain nombre de puits, communiquant les uns avec les autres par le fond. De cette façon un puits se déverse dans l'autre et l'on finit par obtenir, de toutes ces eaux réunies, un volume égal à de véritables rivières. Ce genre de puits s'appelle *kariz*.

Les habitants musulmans de Suléimanièh ont les mêmes mœurs que les autres kurdes, et sont par conséquent peu sympathiques aux chrétiens; c'est ce qui explique le petit nombre de ces derniers. D'ailleurs, dirigés par un prêtre, les chrétiens dépendent de l'évêque chaldéen de Sahnèh, dont la résidence est située en Perse, à 7 journées de distance de Suléimanièh, ne pourraient guère compter sur leur chef spirituel pour défendre leurs intérêts, sans compter que cet évêque, tenant son firman du châh de Perse et non du sultan, ne saurait leur être d'aucun secours auprès des autorités ottomanes.

Plusieurs industries prospèrent à Suléïmanièh, notamment le tissage des laines, la teinturerie et la fabrication d'un fusil recherché dans tout ce sandjak et dans celui de Chehrizor.

**Langues.** — La langue parlée communément dans cette ville est le kurde; mais on y parle aussi l'arabe vulgaire, le chaldéen et un peu le turc, qui sert surtout dans les rapports avec le gouvernement et les autres administrations publiques.

**Climat.** — Le climat de ce caza est généralement sain, la température est froide; le sol, en partie montagneux, est très fertile, mais de nombreux et vastes terrains sont abandonnés et restent en friche, faute de bras.

**Productions.** — Les prodnctions dans la plaine sont le blé, l'orge, le riz, le tabac, et, chez les Arabes, le maïs. Dans la montagne, les principales cultures sont celles de la vigne, du citronnier, du grenadier et autres arbres à fruits.

## CAZA DE BAZIAN

Ce district possède 2 nahiés et 54 villages, et sa population totale est de 5,400 habitants.

Les autorités administratives sont le caïmakam, sous-gouver-

neur du caza, assisté d'un conseil administratif de même composition que tous ceux déjà cités plus haut; le *cadi*; le receveur et un employé à la comptabilité.

Il y a au chef-lieu un tribunal de première instance et un officier de gendarmerie.

Dchamchaman ou Tchemchêmal, chef-lieu du caza de Bazian, est situé sur sa frontière, du côté de Kerkouk. Il est tout proche voisin du Dèrbènd, petite montagne que traverse un tunnel qui semble n'avoir pas été percé de main d'homme, et par lequel passent les caravanes. Ce village possède un palais pour le gouverneur, une caserne, une mosquée et un bureau télégraphique.

C'est dans le caza de Bazian situé entre Chehrizor et Suléïmanièh, dans une plaine fertile mais peu cultivée, que résidaient les *Hamavand*, peuplade autrefois adonnée au brigandage, ainsi qu'on en a vu le détail plus haut. Aujourd'hui ses habitants s'occupent exclusivement de culture et de l'élève du bétail.

## CAZA DE GUL-AMBAR

Ce caza comprend 2 nahiés et 95 villages.

Sa population totale est de 7,000 habitants.

Halapcha, chef-lieu de ce caza, est la résidence du pacha, chef de la tribu kurde nomade de *Djaf*.

La population de ce bourg est d'environ 3,000 habitants comme suit :

| | |
|---|---|
| Musulmans . . . . . | 2,000 hab. |
| Israélites . . . . . | 1,000 — |
| TOTAL . . . . | 3,000 hab. |

Cette population, ainsi que celle du reste du caza, qui est exclusivement musulmane, n'est composée que de cultivateurs.

C'est dans le caza de Gul-Ambar que sont les ruines de Cheh-

rizor (Siazuros) l'ancienne capitale du Kurdistan, appelée d'abord Chehr-Firouz, du nom de son fondateur, Kobad-ben-Firouz, de la dynastie des Sassanides. Au fond de la gorge, dont l'entrée était défendue par Chehrizor, s'ouvrait une grotte célèbre connue sous le nom de *caverne de la sorcière bleue*. Devant cette grotte, sur un rocher à pic, s'élevait une forteresse nommée Sélim-Ali-Kala'asi (le château de Sélim-Ali). Dans le voisinage de la ville, on montrait autrefois une voûte en ruines qui passait pour avoir reçu les restes d'Alexandre le Grand avant leur translation à Alexandrie, où il ne paraît pas qu'ils soient jamais parvenus.

Chehrizor avait un évêque nestorien relevant du métropolitain de l'Adiabène ou d'Arbelles, et un évêque jacobite relevant du *Maphrien*.

Gul-Ambar était originairement un château bâti par Sulëiman (Soliman) le Magnifique, pour servir de résidence aux pachas, gouverneurs ottomans. Au commencement du XVII^e^ siècle, Châh-Abbas le fit détruire; mais vingt ans après, en 1630, le grand vézir de Mourad IV, qui campait à Chehrizor, tint un divan où l'on décida que si le château n'avait pas été utile, le sultan Suléiman ne l'aurait pas fait bâtir dans cette position, et que, s'il n'avait pas été redoutable à l'ennemi, Châh-Abbas ne l'aurait pas ruiné. En conséquence, conclut le conseil, il faut le relever. Dans l'espace de sept semaines, l'ouvrage fut achevé.

## CAZA DE CHEHR-BAZAR

Ce caza possède un nahié et 40 villages.

Sa population totale est de 6,600 habitants.

Chiokl, chef-lieu du caza appelé aussi Chehr-Bazar, est très important par sa production en tabac, riz et raisin.

Sa population est de 1,500 habitants, tous musulmans. — On y voit une mosquée.

Ce caza est peu connu; on sait seulement que la plupart de ses habitants cultivent la vigne, le riz, le tabac et les arbres fruitiers.

## CAZA DE MARGA ou MARKA.

Ce caza possède 2 nahiés et 60 villages.
Sa population est de 6,600 habitants.

**Produits agricoles.** — La majeure partie de ce caza est en montagne; mais il y existe assez de terrains favorables à la culture de l'orge, du blé, du riz, occupation générale, avec le jardinage, des habitants de Marga.

# CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le vilayet de Mossoul, qui clôt le tome II de la *Turquie d'Asie*, est un des plus vastes et en même temps un des moins peuplés de l'Asie ottomane.

Sa superficie, en effet, mesure près de 80,000 kilomètres carrés, et sa population atteint à peine 300,000 habitants, soit moins de 4 habitants par kilomètre carré.

Il faut tenir compte, il est vrai, que dans cette superficie, près de la moitié du merkez-sandjak de Mossoul est représentée par un vaste désert qui court des monts Sindjar du nord à l'Euphrate au sud, et de la rive droite du Tigre à la frontière du mutessariflik de Zor, et qu'elle n'est habitée que dans quelques rares oasis près du grand fleuve. Par contre, la partie nord de ce même sandjak, comprise entre le Tigre, le Grand-Zab et le vilayet de Van, est un peu mieux partagée sous le rapport de la densité de la population, bien que celle-ci ne représente encore qu'environ 12 habitants par kilomètre carré.

Tout le territoire compris entre le Tigre et la Perse, limité au nord par le *Grand-Zab* et au sud par la *Diala*, et qui forme les sandjaks de Chehrizor et de Suléïmanièh, est un pays très fertile, bien arrosé, avec un climat sain et tempéré; — il n'est cependant pas peuplé en conséquence, car malgré ces circonstances très favorables, la densité de la population ne dépasse pas 5 habitants par kilomètre carré.

C'est donc uniquement le manque de bras qui fait défaut pour mettre en valeur cette vaste région.

Le moyen de remédier à cette situation réside en grande

partie dans la mise à exécution des projets en ce moment à l'étude par le ministère de la Liste civile impériale, et qui consistent notamment dans la régularisation du cours du Tigre, depuis Mossoul et même Djézirèh jusqu'à Bagdad, puis de créer un service de navigation à vapeur, de rétablir les anciens canaux d'irrigation entre le Tigre et l'Euphrate, et de favoriser la colonisation de ces contrées, aujourd'hui soumises, mais dépeuplées par les guerres intestines de tribus à tribus et par le brigandage depuis de longs siècles.

La réalisation de ces projets, aujourd'hui déjà entrée en commencement d'exécution, ramènera la vie et le mouvement dans ce pays d'une prodigieuse fécondité, et le rapprochera du gouvernement central en diminuant les distances qui le séparent actuellement de la métropole.

La navigation du Tigre assurée à partir de Djézirèh, voire même de Mossoul, à Bagdad, facilitera grandement la concession et la construction définitives de la grande ligne ferrée de Constantinople à Bagdad et au golfe Persique, aujourd'hui déjà terminée jusqu'à Angora.

La navigation de l'Euphrate à partir du vilayet d'Alep est aussi à l'étude, et fait l'objet de toute l'attention de l'administration de la Liste civile impériale et du Gouvernement.

En résumé, nous paraphraserons ici ce que nous avons écrit plus haut à propos du pays d'Arménie : « Il y a donc lieu d'espérer que la physionomie de cette partie essentielle de l'Asie ottomane, — la Mésopotamie, — prendra bientôt un tout autre aspect, et acquerra enfin le bien-être et la richesse qui faisaient de cette contrée, autrefois très peuplée, un centre de prospérité et de grandeur ».

# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS LE TOME DEUXIÈME

### VILAYET D'ADANA


| | Pages |
|---|---|
| Sommaire des matières | 1 |
| Carte du vilayet d'Adana | 2 |
| Limites. — Superficie. — Classement des terres | 3 |
| Division administrative. — Population. — Mœurs et usages | 4 |
| Ecoles musulmanes, chrétiennes. — Climat. — Topographie | 10 |
| Agriculture. — Caisse agricole. — Banque agricole. — Animaux | 13 |
| Mines. — Forêts. — Faune. — Flore. — Oliviers. — Mûriers | 16 |
| Routes. — Chemins de fer. — Ports et rades. — Transports | 17 |
| Fleuves et rivières. — Lacs. — Marais. — Montagnes | 22 |
| Industrie. — Commerce. — Exportation. — Importation | 25 |
| Poids et mesures. — Dette publique — Salines. — Régie des tabacs | 26 |
| Dîmes et Impôts. — Notices historiques | 30 |


### MERKEZ-SANDJAK D'ADANA


| | |
|---|---|
| Limites. — Division administrative. — Population. — Description | 35 |


### CAZAS DU SANDJAK D'ADANA


| | |
|---|---|
| Adana (chef-lieu). — Villes principales | 38 |
| Kara-Hissalou. — Tarsous. — Villes principales | 44 |
| Mersine (chef-lieu). — Exportation. — Importation. — Navigation | 50 |


### SANDJAK D'ITCH-IL (chef-lieu SÉLEFKÉ)


| | |
|---|---|
| Limites. — Division administrative. — Population. — Description | 63 |


### CAZAS DU SANDJAK D'ITCH-IL


| | |
|---|---|
| Sélefkè. — Description. — Historique. — Industrie. — Commerce | 67 |
| Ermének. — Mouth. — Gulnar. — Anamour. — Historique | 77 |


### SANDJAK DE KHOZAN (chef-lieu SIS)


| | |
|---|---|
| Orientation. — Population. — Division. — Description | 87 |

CAZAS DU SANDJAK DE KHOZAN

Pages
Sis. — Description. — Kars. — Hadjin. — Féké . . . . . 90

SANDJAK DE DJÉBEL-I-BÉRÉKET (chef-lieu YARPOUT)

Orientation. — Population. — Descriptions . . . . . 98

CAZAS DU SANDJAK DE DJÉBEL-I-BÉRÉKET

Yarpout. — Osmanié. — Islahié. — Hassa. — Boulanik. — Payas . . . 101

## VILAYET D'ALEP

Carte du vilayet. . . . . 108
Sommaire des matières . . . . . 109
Orientation. — Superficie. . . . . 111
Division administrative. — Autorités civiles, religieuses. . . . . 112
Population. — Mœurs et usages. — Arabes. — Turcs . . . . . 113
Arabes nomades. — Ansariés. — Kurdes. — Circassiens . . . . . 117
Chrétiens. — Grecs. — Arméniens. — Syriens. — Maronites . . . . . 127
Latins. — Protestants. — Israélites . . . . . 130
Ecoles. — Postes et télégraphes. — Climat. — Topographie. . . . . 132
Productions naturelles. — Mines. — Forêts. — Faune . . . . . 135
Salines. — Tabac. — Eaux minérales. — Agriculture. — Bétail . . . . 140
Fleuves et rivières. — Lacs et marais. — Routes. — Prestations. — Transports. . . . . 145
Echelles maritimes. — Navigation. — Douanes. — Montagnes . . . . 152
Productions industrielles. — Commerce. — Dîmes et Impôts . . . . . 155
Dette Publique Ottomane. — Régie des tabacs. . . . . 159

MERKEZ-SANDJAK D'ALEP

Orientation. — Division administrative. — Corps consulaire. . . . . 162
Population. — Écoles. — Climat. — Productions agricoles. — Bétail. . . 163
Mines. — Forêts. — Salines. — Tabac. — Eaux. — Routes. — Transports. — Montagnes. . . . . 170
Industrie. — Commerce. — Dîmes et impôts. . . . . 174
Alep. — Population. — Écoles. — Historique. — Monuments . . . . . 176

CAZAS DU MERKEZ-SANDJAK D'ALEP

Kiliss. — Aïntab. — Antioche. — Description. . . . . 185
Alexandrette. — Commerce (tableaux). — Navigation . . . . . 201
Djébel-Séma'an. — Harem. — Idlib. — Djisr-el-Chor — Maâra. . . . 208
Bâb. — Membidj. — Beïlan. — Rekka . . . . . 217

## SANDJAK DE MARACH

Pages
Orientation. — Division. — Climat. — Productions (tableaux) . . . . . 226
Bétail. — Mines. — Forêts. — Fleuves. — Routes. — Industrie. . . . . 230
Marach (chef-lieu). — Écoles. — Monuments. . . . . 235

### CAZAS DU SANDJAK DE MARACH

El-Bistan. — Andérin. — Bazardjik. — Zéitoun . . . . . 240

## SANDJAK D'ORFA

Orientation. — Division. — Autorités. . . . . 248
Population. — Écoles. — Climat. — Productions agricoles. — Bétail. . 249
Mines. — Forêts. — Fleuves. — Montagnes. — Industrie. — Commerce. 253
Orfa (chef-lieu). — Population. — Écoles. — Description . . . . . 257

### CAZA DU SANDJAK D'ORFA

Roum-Kalè. — Birédjik. — Souroudj. . . . . 264

## MUTESSARIFAT DE ZOR

Carte de Mutessarifat . . . . . 272
Sommaire des matières. . . . . 273
Origine. — Orientation. — Limites. . . . . 275
Division administrative, militaire, religieuse . . . . . 276
Tribunaux. — Gendarmerie. — Dette publique. — Régie des tabacs. . . 278
Population. — Écoles. — Climat . . . . . 279
Productions agricoles. — Bétail. . . . . 283
Mines. — Forêts. — Faune. — Salines. — Eaux minérales. . . . . 284
Agriculture. — Fleuves. — Lacs, marais. — Routes. — Transports. . . 286
Montagnes. — Industrie. — Commerce. — Dîmes et impôts . . . . . 292

### CAZAS DU MUTESSARIFAT DE ZOR

Déïr-el-Zor. — (Nahiés de Khokab, de Tadmor et de Sabkha). . . . . 295
Achara. — (Nahié de Bessirèh). — Ras-ul-Aïn. — Al-Bou-Kémal. . . . 306

---

## VILAYET DE MAMOURET-UL-AZIZ

Carte du vilayet. . . . . 314
Sommaire des matières. . . . . 315
Orientation. — Superficie. . . . . 317
Division administrative, militaire. — Autorités. — Tribunaux . . . . . 318
Population. — Mœurs, coutumes. — Mariages. — Costumes . . . . . 322
Écoles. — Climat. — Température. . . . . 326
Productions naturelles. — Mines. — Forêts. — Faune . . . . . 330

Pages

Tabacs. — Salines. — Eaux minérales . . . . . 335
Agriculture. — Banque agricole. — Bétail . . . . . 336
Fleuves. — Lacs, marais. — Routes. — Prestations. — Transports . . . 338
Productions industrielles . . . . . 344
Commerce. — Dîmes et impôts . . . . . 345

MERKEZ-SANDJAK DE KHARPOUT-MEZRÈ

Orientation. — Division administrative. . . . . 350
Population. — Écoles. — Kharpout (ville de). — Mezrè (ville de). . . . 351

CAZAS DU MERKEZ-SANDJAK

Arabkir (description). — Eghin (description). — Kéban-ma'aden . . . . 358

SANDJAK DE MALATIA

Orientation. — Division. — Population. — Écoles. . . . . 369
Malatia (ville de). — Historique. — Villages. . . . . 371

CAZAS DU SANDJAK DE MALATIA

Béhesni. — Husni-Mansour. — Kiahda. — Aktché-dagh . . . . . 376

SANDJAK DE DERSIM

Orientation. — Superficie. — Division administrative. . . . . 384
Population. — Mœurs et usages. — Écoles. — Description . . . . . 385
Agriculture. — Fleuves. — Routes. — Transports. — Montagnes . . . 389
Industrie. — Commerce . . . . . 391

CAZAS DU SANDJAK DE DERSIM

Tchimich-Kézèk. — Tcharsandjak. — Mazagherd. — Pertek. — Kouzitchàn. — Ovadjik. — Pah. — Kizil-Kilissé . . . . . 392

VILAYET DE DIARBÉKIR

Sommaire des matières. . . . . 405
Carte du vilayet . . . . . 406
Orientation. — Division administrative . . . . . 407
Superficie. — Division des terres. — Autorités civiles, militaires, religieuses. 409
Services administratifs. — Tribunaux. — Dette publique. — Régie des tabacs. 410
Population. — Écoles. — Climat. — Productions du sol. — Bestiaux. . . 412
Mines. — Forêts. — Faune. — Salines . . . . . 421
Agriculture. — Fleuves — Routes. — Prestations. — Transports. — Poids et mesures . . . . . 424
Montagnes. — Industrie. — Commerce. — Dimes et impôts . . . . . 436

MERKEZ-SANDJAK DE DIARBEKIR

Pages
Orientation. — Division. — Superficie. — Autorités civiles, religieuses. . 447
Population. — Écoles. — Diarbékir (ville de). — Descriptions. . . . . 448
Productions. — Climat. — Bestiaux. — Industrie. — Dîmes et impôts . . 460

CAZAS DU MERKEZ-SANDJAK DE DIARBÉKIR

Séverèk. — Dirèk. — Silvan. — Lidjè. . . . . 465

SANDJAK D'ARGHANA

Orientation. — Division. — Autorités civiles, religieuses. — Tribunaux. . 475
Population. — Écoles. — Arghana (ville de) . . . . . 477
Mine d'Arghana, description. — Production agricole, industrielle. — Dîmes. 481

CAZAS DU SANDJAK D'ARGHANA

Palou. — Tchèrnik. . . . . 489

SANDJAK DE MARDIN

Orientation. — Division. — Autorités civiles, militaires, religieuses . . . 494
Population. — Écoles. — Mardin (ville de). — Description . . . . . 496
Production agricole. — Bestiaux. — Production industrielle. — Dîmes. . 503

CAZAS DU SANDJAK DE MARDIN

Nisibin. — Djézirèh. — Midiat. — Avinèh . . . . . 508

---

VILAYET DE BITLIS

Carte du vilayet. . . . . 520
Sommaire des matières. . . . . 521
Territoire. — Orientation. — Superficie . . . . . 523
Division administrative. — Autorités militaires, civiles, religieuses . . . 524
Population. — Kurdes. — Arméniens. — Yézides. . . . . 526
Écoles. — Climat. — Productions naturelles. — Mines. — Forêts. — Salines. 533
Tabacs. — Eaux minérales. — Bestiaux. . . . . 541
Fleuves. — Lacs. — Routes. — Transports. . . . . 545
Montagnes. — Industrie. — Commerce. — Dîmes et impôts. . . . . 550

MERKEZ-SANDJAK DE BITLIS

Orientation. — Division. — Autorités. — Tribunaux. — Services . . . 556
Population. — Écoles. — Bitlis (ville de). — Température . . . . . 557

CAZAS DU MERKEZ SANDJAK DE BITLIS

Akhlat. — Khizàn. — Moudik. — Historique . . . . . 564

## SANDJAK DE MOUCH

Pages

Orientation. — Division administrative, militaire, civile, religieuse . . . 571
Population. — Mœurs et usages. — Écoles. — Mouch (ville de) . . . . . 573
Production agricole. — Tabacs. — Bestiaux. — Apiculture. . . . . 577
Mines. — Forêts. — Faunes. — Fleuves. — Lacs, marais. — Routes. — Transports. . . . . 580
Montagnes. — Dîmes et impôts. — Notices historiques. . . . . 582

### CAZAS DU SANDJAK DE MOUCH

Boulanik. — Mélâzguèrd. — Varto. — Sassoun. . . . . 588

## SANDJAK DE SÉERT

Orientation. — Division administrative, militaire, civile. — Tribunaux. . . 596
Population. — Mœurs et usages. — Écoles. — Climat. — Séert (ville de). 597
Produits naturels. — Céréales. — Mines. — Eaux minérales. . . . . 603

### CAZAS DU SANDJAK DE SÉERT

Kharzân. — Pervari. — Redvân. — Chirvân. — Erouh. . . . . 606

## SANDJAK DE GUENDJ

Orientation. — Division administrative. — Autorités civiles, religieuses. . 617
Population. — Écoles. — Climat. . . . . 618
Productions naturelles. — Mines. — Forêts. — Faune. — Cours d'eau. . 619
Montagnes. — Productions industrielles. . . . . 621

### CAZAS DU SANDJAK DE GUENDJ

Guendj (merkez-caza). — Tchabaktchour. — Kobchia ou Kalb . . . . 622

---

## VILAYET DE VAN

Carte du vilayet. . . . . 628
Sommaire des matières. . . . . 629
Orientation. — Superficie. . . . . 631
Division administrative. — Autorités militaire, civile, religieuse. . . . 632
Banque agricole. — Tribunaux. — Gendarmerie. — Dette publique. — Régie des tabacs. — Postes et télégraphes . . . . . 633
Population. — Mœurs et usages. — Kurdes. — Arméniens . . . . . 634
Nestoriens. — Chaldéens. — Yézides. — Circassiens. — Israélites. . . 646
Écoles. — Climat. — Production agricole. — Bestiaux. — Apiculture. . 652
Mines. — Forêts. — Faune. — Animaux domestiques. — Salines. — Tabacs. . . . . 657

Pages

Eaux minérales. — Agriculture. — Fleuves. — Lacs. — Marais. . . . 662
Lac de Van. — Routes. — Transports. — Montagnes. . . . . 666
Production industrielle. — Commerce. — Exportation. — Importation . 674
Dîmes et impôts. — Notices historiques . . . . . 684

MERKEZ-SANDJAK DE VAN

Orientation. — Superficie. — Division administrative, militaire, civile, etc. 688
Corps consulaire. — Population. — Van (ville de). — Description. . . . 690
Écoles. — Production agricole. — Mines. — Forêts. — Faune. — Salines, etc. 695
Agriculture. — Fleuves. — Lacs. — Routes. — Dîmes et impôts. . . . 698

CAZAS DU SANDJAK DE VAN

Van (merkez-caza). — Kardigân. — Chitak. — Ghévach. — Adil-Djévâz. — Ardjèch. — Perghri. — Moks . . . . . 700

SANDJAK DE HEKKIARI

Orientation. — Division administrative, militaire. — Autorités . . . . 716
Tribunaux. — Police. — Dette publique. — Tabacs. . . . . 718
Population. — Mœurs et usages. — Écoles . . . . . 719
Climat. — Productions agricoles. — Bestiaux. . . . . 720
Mines. — Forêts. — Faune. — Tabacs. — Eaux minérales . . . . . 722
Agriculture. — Fleuves. — Lacs. — Routes. — Montagnes. . . . . 724
Production industrielle. — Commerce. — Dîmes et impôts. . . . . 725

CAZAS DU SANDJAK DE HEKKIARI

Djoulâmèrik (merkez-caza). — Elback. — Ghévèr. — Chèmdinân. — Mahmoudi. — Nordouz. — Tchâl. — Mamourèt ul-Hamid. — Béit ul-Chébâb. — Ouramar. — Amadiè. . . . . 727

VILAYET DE MOSSOUL

Carte du vilayet . . . . . 760
Sommaire des matières. . . . . 761
Orientation. — Superficie. — Division administrative. . . . . 763
Population. — Races diverses . . . . . 764
Écoles. — Climat. — Agriculture. — Produits agricoles. . . . . 780
Animaux domestiques. — Apiculture . . . . . 789
Mines. — Forêts. — Faune . . . . . 790
Routes. — Transports. — Fleuves. — Montagnes. . . . . 793
Productions industrielles. — Commerce. — Poids. — Salines . . . . . 799
Eaux minérales. — Sources bitumineuses. . . . . 804
Revenus du fisc. — Dette publique ottomane. — Régie des tabacs . . . 805



# TABLE DES MATIÈRES


Page

Notices historiques : Ninive. — Baviân. — Maltaï. — Kal'a Chèrghat. — Nimroud. — Khorsabad. — Koyoundjik. — Nébi Yonès. — Balaouat. — Tarbisi . . . . . 806

SANDJAK DE MOSSOUL

Orientation. — Division administrative. — Climat . . . . . 814

CAZAS DU SANDJAK DE MOSSOUL

Mossoul (merkez-caza). — Déhok. — Zakho. — Zibâr. — Sindjâr. — Akra. 818

SANDJAK DE CHÈHRIZOR

Orientation. — Division. — Population. — Historique . . . . . 847

CAZAS DU SANDJAK DE CHÈHRIZOR

Kerkouk. — Erbil. — Ranièh. — Révandouz. — Koï-sandjak. — Salahièh. 850

SANDJAK DE SULÉIMANIÈH

Limites. — Division. — Population. — Historique. . . . . 866

CAZAS DU SANDJAK DE SULÉIMANIÈH

Suléimânièh. — Baziân. — Gul Ambèr. — Chèhr Bazar. — Marga . . . 868
Considérations générales . . . . . 874


---

## CARTES CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME

### DE LA TURQUIE D'ASIE


8 Adana (vilayet de) . . . . . 2
9 Alep (vilayet de). . . . . 108
10 Zor (mutessarifat de) . . . . . 272
11 Mamourèt-ul-Aziz (vilayet de) . . . . . 314
12 Diarbékir — . . . . . 406
13 Bitlis — . . . . . 520
14 Van — . . . . . 628
15 Mossoul — . . . . . 760


FIN DU TOME DEUXIÈME

---


ANGERS, IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4